

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2
Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme
Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'université Lumière - Lyon 2 nouveau régime
Discipline : Histoire
Présentée et soutenue par
ESSONO MEZUI Hervé

***EGLISE CATHOLIQUE, VIE POLITIQUE ET
DEMOCRATISATION AU GABON
(1945–1995)***

Thèse dirigée par
Claude PRUDHOMME, Professeur à l'Université Lumière - Lyon 2
Soutenue le 3 avril 2006

Jury : M. Claude PRUDHOMME, Professeur d'Histoire, Directeur de Thèse Mme Hélène D'ALMEIDA
TOPOR, Professeur émérite d'Histoire, Université Paris I Mme Colette DUBOIS, Professeur
d'Histoire, Université D'Aix en Provence

Table des matières

Résumé de la thèse .	1
Summary of the thesis . .	3
..	5
REMERCIEMENTS .	7
LISTES DES ABRÉVIATIONS . .	9
Epigraphe .	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE .	13
Constat .	13
Choix du sujet .	16
Problématique . .	17
Cadre chronologique . .	20
Cadre d'analyse et intérêt de l'étude . .	20
Méthodes et plan du travail . .	22
Chapitre préliminaire - De 1844 à 1945. Tableau général de l'Eglise catholique au Gabon : une force religieuse ? .	25
A- PRESENTATION DU VICARIAT DU GABON 1842 à 1945 . .	26
I – SITUATION HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE . .	26
II- L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE DE LA MISSION DU GABON .	44
B- LES OEUVRES DE L'EGLISE MISSIONNAIRE DU GABON DE 1844 à 1945. .	63
I- L'OEUVRE D'IMPLANTATION ET D'EVANGELISATION. . .	63
II- L'ŒUVRE SOCIALE DES MISSIONNAIRES EN FAVEUR DES AUTOCHTONES. .	83
C- LES RELATIONS AVEC LA MARINE PUIS L'ADMINISTRATION COLONIALE. .	93
I- LES RELATIONS AVEC LA MARINE 1844-1905. . .	93
II- LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION ET LES AUTRES COLONS 1870-1945 .	102
CHAPITRE Ier: DE LA MISSION AUX ÉGLISES DIOCÉSAINES DE 1945 à 1969 : LA PASSATION DE POUVOIR . .	117

A- DE L'EGLISE MISSIONNAIRE AUX EGLISES DIOCESAINES .	118
I- 1945-1969: LA FIN DE LA MISSION ET LA NAISSANCE DES PREMIERS DIOCESES DE L'EGLISE DU GABON. .	118
II- 1958-1969: LES MUTATIONS DE L'EPISCOPAT ET DU CLERGE . .	131
B- 1945-1969: ACHEVEMENT DE L'IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISSION . .	146
I - 1945-1959: FONDATION ET VIE DANS LES DERNIERES MISSIONS . .	147
II- 1959-1969: IMPLANTATION DES PREMIERES PAROISSES . .	151
C- L'EGLISE CATHOLIQUE DU GABON, UNE EMANATION DE LA MISSION .	162
I- ORGANISATION ET FORMATION : DE LA MISSION A L'EGLISE (1945-1969) .	162
II- L'EDUCATION : L'ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE DE 1945 A 1969 . .	177
CHAPITRE II: L'EGLISE ET LA NAISSANCE D'UNE VIE POLITIQUE MODERNE AU GABON DE 1945 à 1960 .	189
A- AUX SOURCES DE LA VIE POLITIQUE MODERNE AU GABON .	190
I- LA GUERRE ET L'EMANCIPATION DES INDIGENES GABONAIS . .	190
II- LA SITUATION INTERNATIONALE ET LA POLITIQUE DU COLONISATEUR . .	207
B- L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA VIE POLITIQUE AU GABON JUSQU'A L'INDEPENDANCE EN 1960 .	222
I- L'EGLISE ET LA FORMATION D'UNE ELITE POLITIQUE AU GABON . .	222
II- L'EGLISE FACE AU JEU POLITIQUE ET LA MISE EN PLACE DES PREMIERES INSTITUTIONS JUSQU' À L'INDEPENDANCE EN 1960. .	236
CHAPITRE III: 1960-1969: L'EGLISE ET LA VIE POLITIQUE DANS LES PREMIERES ANNEES DE L'INDEPENDANCE JUSQU'à L'INSTAURATION DU PARTI UNIQUE . .	263
A- DE L'INDEPENDANCE EN 1960 AU COUP D'ETAT DE 1964 .	264
I – L'INDEPENDANCE ET LA SITUATION POLITIQUE PRECAIRE JUSQU'EN 1963. .	264
II- LE COUP D'ETAT DE FEVRIER 1964 : LA RUPTURE .	284
B- DU COUP D'ETAT DE 1964 A L'AVENEMENT DU PARTI UNIQUE EN 1968 . .	308
I- LES CAUSES DE L'INSTAURATION DU PARTI UNIQUE .	308
II - LA POSITION DE L'EGLISE : SILENCE ET COLLABORATION PASSIVE .	318
CHAPITRE IV: AFFIRMATION DES EGLISES DIOCESAINES DE 1969 à 1995 : UNE EGLISE GABONAISE EN CONSTRUCTION ET EN MARCHÉ .	329

A- LES MUTATIONS ET LA VIE DANS LES EGLISES DIOCESAINES .	330
I- LA CREATION DE NOUVEAUX DIOCESES ET DE NOUVELLES STRUCTURES .	330
II - SITUATION DU PERSONNEL RELIGIEUX ET DE LA POPULATION CHRETIENNE .	342
B - LE PEUPLE CHRETIEN ET LA PAROLE DE L'EGLISE AU GABON. .	353
I - LE PEUPLE CHRETIEN CATHOLIQUE DU GABON DE 1969 A 1995 .	353
II – LA VISITE DU PAPE JEAN PAUL II ET LA NOUVELLE PAROLE DE L'EGLISE .	369
C –L'EGLISE FACE AUX AUTRES ACTEURS SOCIAUX . .	381
I – L'EGLISE ET D'AUTRES GROUPES RELIGIEUX .	381
II – L'EGLISE CATHOLIQUE FACE A LA CULTURE ET LES MEDIAS . .	391
CHAPITRE V: L'EGLISE ET LA PERIODE DU PARTI UNIQUE SOUS LE REGIME DE LA RENOVATION DE 1969 A 1990 .	403
A - 1969-1985: DU TRIOMPHE DU PARTI UNIQUE AUX PREMIERES DIFFICULTES . .	404
I - LES CAUSES DU TRIOMPHE DU PARTI UNIQUE ET SES CONSEQUENCES .	404
II – L'EGLISE ET LES CONSEQUENCES DU TRIOMPHE DU PARTI UNIQUE . .	414
B–1981-1990 : LE REVEIL POLITIQUE ET L'INTERVENTION INDIRECTE DE L'EGLISE . .	433
I – LE REVEIL POLITIQUE DES GABONAIS A PARTIR DE 1981 . .	433
II – L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES PRETRES GABONAIS ENTRE 1982 ET 1989 . .	453
CHAPITRE VI : L'EGLISE EN FAVEUR DE LA DEMOCRATIE AU GABON DE 1990 à 1995 . .	475
A – L'EGLISE DU GABON ET LES MUTATIONS DEMOCRATIQUES DE 1990 .	476
I- LES CAUSES DU CHANGEMENT ET L'OUVERTURE POLITIQUE EN 1990 . .	476
II- LES CAUSES DE L'ENGAGEMENT DE L'EGLISE DANS LES MUTATIONS DE 1990 . .	498
B- L'EGLISE ET LA VIE POLITIQUE DEMOCRATIQUE ENTRE 1990 ET 1995 . .	508
I-L'EGLISE ET LA CONFERENCE NATIONALE EN 1990: LE CLERGE AU PERCHOIR. . .	508
II- L'EGLISE FACE A LA DEMOCRATISATION DU GABON DE 1990 A 1995 .	521
CONCLUSION GENERALE .	557

L'Eglise qui est au Gabon . .	558
• La période missionnaire : 1844-1955 . .	558
• La période des Eglises diocésaines depuis 1955 . .	559
Histoire du Gabon et Histoire de l'Eglise : un jeu de miroirs . .	561
Le role de l'Eglise dans la formation des hommes au Gabon .	562
• L'enseignement catholique . .	563
• Une colonisation culturelle .	563
La mission puis l'Eglise du Gabon force vive de la nation .	564
L'Eglise et l'evolution politique de 1945 a 1995 .	564
• L'aurore de 1945 à 1960 .	565
• Le crépuscule (1960-1968) .	567
• La traversée du désert 1968-1990 .	568
• Le réveil de 1990-1995 .	569
Les défis de cette Eglise . .	570
• La laïcité . .	570
• Sécularisation ou laïcisation . .	571
• Les défis internes .	572
Constat final .	573
Le couple religion et politique : perspectives .	575
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE . .	577
A-LES SOURCES . .	577
I- LES SOURCES D'ARCHIVES . .	577
II- LES SOURCES IMPRIMEES .	592
III-SOURCES IMAGEES .	603
IV- LES SOURCES ORALES .	604
B- BIBLIOGRAPHIE .	606
I- INSTRUMENTS DE TRAVAIL .	606
II- OUVRAGES GENERAUX . .	606
III- OUVRAGES SUR LE GABON . .	611

IV- REVUES ET PERIODIQUES . .	619
C- BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE SUR LE GABON .	625
I- LES OUVRAGES .	625
II- DOCUMENTS ELECTRONIQUES .	627
III- ARTICLES, REVUES ET PERIODIQUES (Anciens) .	629
INDEX DES NOMS PROPRES .	631

Résumé de la thèse

L'Eglise catholique est devenue l'une des composantes majeures du Gabon contemporain. On ne peut pas faire son histoire sans rendre compte du rôle joué par cette Eglise dans la société gabonaise. En un peu plus de 150 ans de présence effective, elle a partagé les joies et malheurs, les espérances et désespoirs du peuple gabonais. Depuis 1945, l'Eglise catholique est confrontée à l'évolution politique agitée et ambiguë du Gabon à travers les compétitions électorales, l'indépendance politique, la mise en place des institutions, la violence politique. Elle a connu la période du parti unique, l'engagement politique de ses prêtres, le retour au multipartisme et la démocratisation. Devant ces faits l'Eglise catholique a une Parole directive, ni tapageuse, ni agressive, mais utile à la construction de la société. Mais cette Parole est contestée ou incomprise à cause d'un environnement caractérisé par un climat de laïcité ambiguë, de sécularisation et les défis internes de l'Eglise. Au-delà des rapports entre l'Eglise catholique et la vie politique, entre 1945 et 1995, ce travail s'intéresse aussi à l'Histoire de cette Eglise afin de mieux comprendre son rôle dans la société. Il retrace son évolution depuis la périodes des missions jusqu' à la construction des Eglises diocésaines, en passant par la fin de la Mission, la mutation de l'épiscopat, la création de la conférence épiscopale, la visite du pape Jean - Paul II. Il montre les forces et les limites de son action dans une société gabonaise elle-même confrontée à de profondes mutations économiques, sociales et culturelles à cause de la colonisation, puis du boom pétrolier.

Summary of the thesis

The Catholic Church has become one of the main components of contemporary Gabon. We cannot make its history without accounting for the part played by this Church in the Gabonese society. In a little more than 150 years of effective presence, it has shared the joys and misfortunes, the hopes and despairs of the Gabonese people. Since 1945, the Catholic Church has been confronted with the agitated and ambiguous political evolution of Gabon through the electoral competitions, political independence, the institutions set up, political violence. It has known the period of the single party, the political involvement of its priests, the return to the multi-party system and democratization. In front of these facts the Catholic Church has a directive word, neither noisy, nor aggressive, but useful for the construction of the society. But this word is disputed or misunderstood because of an environment characterized by a climate of ambiguous secularity, secularization and the internal challenges of the Church. Beyond the relationship between the Catholic Church and political life, between 1945 and 1995, this work is also interested in the History of this Church in order to better understand its role in society. It recalls its evolution since the periods of the missions until the building of the Churches diocesan, while relating by the end of the Mission, the change in the episcopate, the creation of the episcopal conference, the visit of the John Paul II. It shows the strengths and limits of its action in a Gabonese society, already facing deep economic, social and cultural changes because of colonization, and the oil boom.

A ma mère FLAVIENNE MENGUE M'ESSONO Qui nous a quittés à l'entame de cette thèse, le jour même où je m'inscrivais « Maman, je n'ai pas suffisamment eu le temps de te dire que je t'aime » Requiem aeternam

REMERCIEMENTS

Un immense merci à

Claude PRUDHOMME qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Ses nombreux conseils et son soutien nous ont permis de le mener à son terme.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous les agents qui nous ont aidée lors de nos recherches dans les centres et dépôts d'archives en France et au Gabon. Toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions lors des enquêtes de terrain.

A tous ceux qui ont pourvu à notre formation et à notre éducation spirituelle depuis la maternelle jusqu'à l'université.

Profondes reconnaissances et beaucoup d'amour

A ma famille, du côté du Gabon, notamment mon frère Boris Edgard et mes sœurs Nadège Gladys, Charise, Aude Cynthia et Marilda Ceylia,

Un merci particulier à mon père Jean de Dieu OBIANG NKOUM pour son affection et son soutien moral, surtout depuis le décès de ma mère.

Nous remercions tous nos amis de classe surtout nos « compagnons de lutte » du groupe des six : Simplicie Vianey Mouanga, Fred Paulin Abessolo, Stéphane Moulengui, Ladislav Nze Bekale, et Rodrigue Ekomie Ndoume dont l'exemple a été une source de motivation.

Nous remercions aussi nos amis du Groupe de réflexion de Lyon : Nicaise Ondo, Jacques Alain Bitsi, Gildas Bika, André Marie Mbadinga et Alain Okouma Okala, dont les réflexions sont toujours une source d'inspiration.

Nous remercions notre amie Marcelle Emma Massavala pour son amour indéfectible ainsi que ma Petite Sœur de France Sweet Heart Messina.

Merci enfin à tous ceux que nous ne pouvons citer nommément. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et de notre attachement.

LISTES DES ABRÉVIATIONS

- Archives, Documentation

AAL :	Archives Archidiocèse de Libreville
ANG :	Archives nationales du Gabon
ACEG :	Archives de la conférence épiscopale du Gabon
AEPC:	Archives de l'Enseignement Privé catholique
Archives CSSP	Archives de la congrégation du Saint Esprit
Archives OPM:	Archives des oeuvres pontificales missionnaires
Archives SMEP :	Archives de la Société des Missions Evangéliques de Paris
CAOM :	Centre d'Archives d'outre Mer
DOCATGAB	Documentation catholique du Gabon
DOCGAB :	Documentation gabonaise
DOCSSP :	Documentation de la congrégation du Saint Esprit
DOCOPM :	Documentation des œuvres Pontificales Missionnaires

- Périodiques, Revues

AIF :	Agence Internationale Francophone
DIA :	Documentations et informations africaines
G.S :	Gaudium et Spes
JORG :	Journal officiel de la République Gabonaise
JOAEF :	Journal officiel de l'Afrique Equatoriale française
LG:	Lumen Gentium.

- Institutions

- Partis politiques

BDG	Bloc démocratique gabonais
FUAPO :	Front Uni des Associations et parts de l'Opposition
MORENA	Mouvement de redressement national
PDG	Parti démocratique gabonais
PGP	Parti Gabonais du Progrès
PUNGA	Parti de l'union nationale gabonaise
RNB	Rassemblement national des bûcherons
UDSG	Union démocratique sociale gabonaise

· Divers

CEG :	Conférence des Evêques du Gabon
CEAN :	Centre d'études sur l'Afrique Noire
COMUF :	Compagnie Minière d'uranium de Franceville
FLSH :	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
COMILOG :	Compagnie minière de l'Ogooué
GEC	Groupe d'étude communiste
UOB	Université Omar Bongo
RTG:	Radio Télévision Gabonaise
CGSL:	Confédération Gabonaise des Syndicats Libre
COSYGA :	Confédération Syndicale Gabonaise
OUA :	Organisation de l'Unité Africaine

Epigraphe

« Chaque pays a son histoire particulière, très ancienne et toute récente, humaine et religieuse, qui mérite d'être mieux connue, respectée, aimée ». Jean Paul II, le 17 février 1982, à Libreville. « Allocution lors de son arrivée au Gabon »

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Constat

Le Gabon, bien plus que tous les autres pays d'Afrique, plus précisément d'Afrique centrale, souffre du peu d'intérêt manifesté par les recherches historiques à l'époque actuelle dans le domaine de l'Histoire religieuse. À l'exception des religions traditionnelles comme « le Bwiti » qui ont fait l'objet de quelques publications¹, un domaine de recherche comme les relations entre « religion et politique », après l'indépendance, reste assez mal connu même par les gabonais eux mêmes. Cela est d'autant plus vrai que l'Histoire du Gabon est souvent abordée sous les aspects purement politiques, économiques et sociaux.

« Religion et politique » un couple contre nature ? Dans la société traditionnelle gabonaise, la religion revêtait un caractère éminemment politique et vice-versa. La frontière entre les deux était bien maigre et ils se confondaient même. Il était quasi impossible de concevoir la politique sans l'intervention de la religion car le sacré guidait le temporel. Le chef politique et le chef religieux étaient généralement liés quand ce n'était pas la même personne dans certains cas. Un acte comme la fondation d'un village était un acte politico religieux même s'il obéissait à des mobiles d'ordre géographique

¹ Voir bibliographie

économique et stratégique ² .

Depuis l'arrivée des Européens au XV^e siècle, et davantage avec la colonisation au XX^e siècle, la situation a évolué vers une séparation des deux domaines. La rencontre des peuples du Gabon avec « les blancs » a introduit une nouvelle vision religieuse et politique favorisée par la colonisation et l'évangélisation et leurs corollaires. Les deux domaines se sont littéralement transformés et ils reposent désormais sur une vision occidentale.

Depuis 1945, la politique occupe une place prépondérante dans la vie des Gabonais. Elle fait l'objet des débats et discussions, parfois passionnés, dans toutes les couches de la population même dans les masses populaires. Les Gabonais s'intéressent de près à l'actualité politique de leur pays. Malgré les angoisses et les joies, les espoirs et les déceptions, l'engouement est quasiment le même. Un sondage d'opinion pourrait révéler que les Gabonais connaissent mieux les débats de la vie politique que ceux de la vie économique, sociale ou religieuse.

« Depuis toujours », en ce qui concerne les religions traditionnelles et depuis 1842-1844 en ce qui concerne les religions modernes, le sentiment religieux occupe aussi une place prépondérante dans la vie des Gabonais. Un sondage pourrait aussi révéler qu'ils sont foncièrement croyants. Mais, l'activité ou le débat religieux sont de l'ordre du secret ou du privé dans l'un ou l'autre des cas. Rares sont ceux qui établissent directement un rapport entre la politique et la religion.

Le constat général est le suivant : « la politique est publique et la religion est privée. » Les religions traditionnelles donnent l'impression de se limiter à la formation spirituelle. Tandis que le discours des religions modernes ne semble pas être assimilé.

Peut-on envisager un rapprochement entre la politique et la religion au Gabon ? Si la vie politique est assez clairement organisée autour des institutions, de la vie électorale, des partis politiques et des acteurs, en revanche la vie religieuse pose le problème de la représentativité des religions. Au Gabon, en effet, il y en a une mosaïque mais on ne pourrait toutes les placer au même niveau. Les religions modernes remplissent mieux les critères de représentativité, d'organisation et de présence effective sur le terrain, par rapport aux religions traditionnelles qui demeurent organisées au stade clanique ou ethnique.

Parmi les religions modernes, les Eglises chrétiennes sont bien installées au Gabon. Elles constituent les principales forces religieuses capables d'actions dans la société. L'Eglise catholique est l'Eglise chrétienne la plus représentative par rapport aux Eglises protestantes, évangéliques et indépendantes. Le choix de cette Eglise engage l'orientation du sujet, son angle d'attaque et la possibilité d'avoir les sources nécessaires à l'élaboration d'un travail de recherche. Opter pour toutes les religions ou toutes les Eglises chrétiennes c'est inévitablement entrer dans la voie d'une étude fragmentée très certainement limitée.

² Les différentes lectures que nous avons faites sur l'histoire du peuplement à travers les monographies villageoises présentées par les étudiants du département d'Histoire de l'Université Omar Bongo. Cf aussi Nguema Obam Paulin, Fang du Gabon, karthala, 2005, Op. Cit. pp. 12, 13, 15.

L'Eglise catholique au Gabon nous paraît répondre mieux à la volonté d'embrasser « le fait religieux » dans sa globalité depuis plus de 150 ans. Elle répond aussi à l'hypothèse selon laquelle : à travers les particularités de tous ordres, dogmatiques, institutionnelles et disciplinaires qui différencient les religions et les Eglises au Gabon, elle est à l'œuvre d'un phénomène social unique qui pose dans la société gabonaise des problèmes communs.

Pour établir un rapprochement entre politique et religion au Gabon avant et après l'indépendance nous nous appuyons sur cette confession. Mais son histoire reste assez mal connue. Elle a rarement fait l'objet de publications à l'époque actuelle. A l'exception des travaux de Jacques Hubert et de Gérard Morel qui ont publié, lors de la célébration du 150^{ème} anniversaire de cette Eglise, deux fascicules intitulés : *Naissance d'une Eglise au XIX^e siècle* et *Album souvenir du 150^{ème} anniversaire*. Il existe Cependant quelques travaux universitaires au Gabon et en France sur l'histoire de cette Eglise, notamment sur ses rapports avec la société. Dans l'ensemble, ils restent difficiles d'accès et mal conservés, surtout ceux publiés avant les années 1990.

Très peu d'études se sont aussi proposées de mesurer le degré d'adhésion des Gabonais, à la foi enseignée par l'Eglise catholique, à l'observation des prescriptions cultuelles, encore moins la conformité aux préceptes concernant la morale individuelle. Malgré les distinctions, faites par la hiérarchie catholique gabonaise, ces dernières années, entre « foi et religion », entre l'intériorité des choix personnels et l'obéissance aux impératifs de la vie sociale ou politique force est de constater que les Gabonais séparent encore l'acte de foi et le fait social ou politique.

Un regard attentif de l'Histoire du Gabon depuis l'arrivée des missionnaires catholiques en 1844 et davantage depuis 1945 permet toutefois de constater qu'il y a quelques événements qui lient le fait religieux et la vie politique. En effet, certains faits historiques montrent que la conviction religieuse de leurs acteurs a eu une dimension sociale et politique. Cela nous semble suffisant pour qu'on en fasse une approche historique de cette réalité. Dans tous les cas, la légitimité d'une expression publique du fait religieux et de sa présence dans la vie politique et sociale est un fait historique. Aucun Gabonais, à moins d'être de mauvaise foi, ne peut contester aujourd'hui que l'Eglise catholique a une dimension collective et que sa Parole directive, implicite ou ordinaire a des conséquences (positives ou négatives) sur la vie politique ou sociale. Ses diverses œuvres également entretiennent des relations avec toute la société.

La conviction religieuse (l'acte de foi) dans la vie publique (sociale et politique) au Gabon est elle même un élément de discussion et un enjeu de controverses, dans un environnement de « laïcité ambiguë » car c'est un héritage colonial. Pour les uns, la laïcité est parfaitement légitime, elle est rejetée par les autres comme une prétention indue. La question n'étant pas au cœur des débats intellectuels elle ne suscite pas de discussions et ne trouve pas pour l'instant une solution. Toute l'attention est portée sur le fait politique lui-même, sur le fait économique, sur le fait social. C'est le règne de l'explication du fait politique par la politique et la situation économique. Nul ou presque personne ne tente d'expliquer la situation politique par le fait religieux.

Choix du sujet

A partir de ce constat nous avons choisi de faire une recherche portant sur le thème *Eglise catholique, vie politique et démocratisation au Gabon de 1945 à 1995*. Les raisons qui ont présidé au choix de ce sujet sont avant tout personnelles.

Elles relèvent d'une expérience. En effet, plus jeune nous avons toujours pensé que l'action de l'Eglise catholique se limitait à la célébration des messes. Mais avec le temps nous avons constaté que face « aux joies et malheurs » de la société gabonaise elle prenait position et elle a un mot à dire. Nous l'avons constaté dans les homélies des prêtres et à travers certaines déclarations lues en paroisse et à travers certaines actions.

Aucune étude historique n'a été consacrée aux rapports entre l'Eglise catholique et la vie politique au Gabon après 1945. Quelques travaux universitaires s'y intéressent, notamment la thèse de l'abbé Florent Mboumba Bouassa intitulée « *Genèse de l'Eglise du Gabon. Etude historique et canonique* »³ et la thèse de Nicolas Metegue N'Nah « *Le Gabon de 1854 à 1886* ». « *Présence française et peuples autochtones* »⁴.

L'Eglise catholique est traditionnellement active dans le domaine social. D'une part, l'œuvre éducative, que Jean Ndoume Assebe retrace dans sa thèse « *L'enseignement missionnaire au Gabon 1842- 1960* »⁵. D'autre part, l'œuvre sanitaire et agricole que de nombreuses monographies, sur les missions réalisées par les étudiants du Département d'Histoire et Archéologie de l'UOB, retracent⁶.

Mais l'Eglise catholique du Gabon, comme le signale le Pape Jean-Paul II dans sa Lettre apostolique « *Ecclesia in Africa* »⁷, a soutenu au début des années 1990 le mouvement et les courants de pensée œuvrant à la démocratisation et à l'assainissement du paysage politique du Gabon. Ce soutien s'est matérialisé par l'action de L'Eglise à la Conférence nationale sur la démocratie. La nomination d'un évêque pour présider les travaux de cette rencontre confirme l'importance de ce rôle.

Sur un tout autre plan on note l'action de deux prêtres, le Père Paul Mba Abessole et l'abbé Noël Ngwa Nguema qui, se sont engagés dans le combat politique en 1981. Peut-être pas au nom de l'Eglise catholique mais pour « *la Liberté et la vérité* » comme le témoignent les titres des deux ouvrages⁸ publiés sur eux.

³ 3 Thèse pour le doctorat de l'Université de Strasbourg, 1972, 317p.

⁴ Thèse pour le doctorat du 3^{ème} cycle, 1974, Paris I, 400p.

⁵ Thèse pour le doctorat du 3^{ème} cycle, 1981, Paris I.600p.

⁶ Au moment de nos recherches, il existait une dizaine de mémoires de maîtrise au département d'histoire de l'U.O.B.

⁷ Exhortation apostolique *Eglise en Afrique*, publié 1995 et remis solennellement aux africains à Yaoundé en septembre de la même année.

Ce travail s'inscrit aussi dans la logique de la recherche que nous avons effectuée depuis l'année de licence sur le sujet « *L'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise 1990-1995* », et en année de maîtrise à travers le sujet « *L'Eglise catholique et les mutations politiques et sociales au Gabon de 1981 à 1995* ». Nous voulons interroger le passé pour comprendre les rapports entre « Eglise catholique, la vie politique et la démocratisation au Gabon », à cause des actions posées par cette Eglise dans la société au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle.

Problématique

L'une des « questions majeures » qui se pose aujourd'hui à l'avenir de l'Eglise catholique en Afrique a trait au rapport entre « la foi et la politique, entre l'Eglise et l'Etat, au-delà entre l'Eglise et la société ».

Longtemps négligée ou mise en marge depuis la période missionnaire, cette problématique a été au cœur de l'actualité au début des années 1990. En ces années, plus d'un évêque africain, s'est vu confier la direction de la « Conférence Nationale », de son pays d'origine. D'autres ont même été désignés pour gérer la période dite de transition⁹. Cette problématique trouve surtout son origine dans les exigences de « la foi chrétienne » qui s'enracine de plus en plus au Gabon et dans la finalité objective de la politique.

Au Gabon, c'est Mgr Basile Mvé Engone, évêque du diocèse d'Oyem, Président de la Conférence Episcopale, qui fut désigné, en Mars 1990, pour diriger « la Conférence Nationale sur la démocratie ». Cette nomination a marqué officiellement l'engagement de l'Eglise dans la vie politique et la démocratisation du pays. Elle a suscité des interrogations personnelles sur la nature et les fondements des relations entre « politique et religion » au Gabon depuis la naissance d'une vie politique moderne en 1945.

« *Eglise catholique, vie politique et démocratisation* » semblent d'emblée incompatibles. Dans l'inconscient collectif des croyants gabonais, les deux termes s'excluent spontanément mais s'accordent parfois dans la réalité car ce sont les mêmes personnes qui s'engagent et qui s'affrontent. On entend parfois dire par des chrétiens et des non chrétiens : « Les hommes d'Eglise ne doivent pas faire de politique et pourtant ils en font ». Que dire lorsqu'un abbé est emprisonné pour avoir participé à l'élaboration d'un texte politique en 1981 ?

Que faut-il-penser lorsqu'un prêtre se retrouve à la direction d'un parti politique et sommé par ses supérieurs, il refuse de la quitter ? On entend aussi répéter « *A Dieu ce qui est à Dieu et César ce qui est à César* » mais parfois Dieu se mêle des affaires de

⁸ Essone Ndong, Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole . Au nom de la Liberté*, 1993, 142 p. Ngwa Nguema, Noël, *Choisir de dire la vérité*, 1991, 161 p.

⁹ Au Bénin, et au Congo Brazzaville

César et réciproquement. Les établissements confessionnels reçoivent l'appui de l'Etat, et le chef de l'Etat demande au Président de la conférence épiscopale de présider la conférence nationale. Mais il arrive aussi que l'Archevêque de Libreville interpelle directement le Président de la République pour une amélioration des conditions de vie des Gabonais et un assainissement de la vie politique, lorsque le clergé participe aux activités des institutions de l'Etat. C'est pourquoi l'engagement politique de l'Eglise nous apparaît comme la toile de fond sans laquelle on ne pourrait ni écrire ni comprendre l'histoire mouvementée, ces cinquante dernières années, d'une part, de l'Eglise catholique au Gabon et d'autre part de la vie politique dans ce pays.

Depuis 1844, arrivée des missionnaires, l'Eglise catholique est profondément marquée par ses relations avec la marine, l'administration coloniale puis l'Etat. Elle a le souci de participer, à sa manière, à la construction de la société. Dans la société traditionnelle gabonaise, le sacré et le religieux exercent le rôle de conscience critique à l'égard du pouvoir politique. Au nom de sa « mission », l'Eglise catholique exerce aussi ce rôle.

La naissance d'une vie politique moderne, en 1945, l'accession du pays à l'indépendance, en 1960, l'emprise croissante du parti unique dans les années 1970 et 1980, et le retour au multipartisme en 1990, ont provoqué des changements politiques et socioculturels considérables qui ont gêné l'organisation et la vie ecclésiale, elle-même confrontée aux mutations internes liées à la fin institutionnelle de la Mission depuis 1958.

Dans un premier temps les vicissitudes historiques n'ont pas influencé les autorités ecclésiastiques, encore moins les chrétiens. A la fin de la Mission, l'Eglise catholique se tient à l'écart de la vie politique, après quelques années de remous entre 1945 et 1960. Cette attitude est liée aux conditions de mutations internes qui ne permettent pas à un épiscopat insuffisant et à un clergé peu formé, et à un laïcat inexistant de s'adapter véritablement à l'évolution de la vie politique. Cette trêve conduit à un silence de la hiérarchie catholique occupée à l'affermissement des institutions ecclésiales. Il y a même une collaboration avec l'Etat similaire à celle de l'époque missionnaire. Le clergé dans son ensemble soutient l'idée de la création du parti unique qui coïncide avec le changement de Président de la République. L'arrivée au pouvoir d'Albert Bernard Bongo, en 1967, est un signe d'espoir et de rupture avec les pratiques de Léon Mba peu favorable aux points de vues de l'Eglise catholique dans les événements de la vie politique.

Les premières décisions du nouveau régime de la Rénovation en 1968 sont vite perçues par les évêques, le clergé et mêmes les chrétiens comme le début d'une ère nouvelle. Toutefois, l'engagement de l'Eglise n'est pas direct, il se fait par le biais des chrétiens et quelques membres du clergé qui, adhèrent au parti unique. Dans un second temps, l'Eglise se rend compte des difficultés de relation avec la vie politique. Elle se contente du silence à cause du manque d'un cadre de référence pour intervenir. Les décisions du concile Vatican II ne sont pas encore bien adaptées par la hiérarchie catholique gabonaise.

Mais les dérives du parti unique amènent certains chrétiens et certains membres du clergé à les dénoncer au nom de la « *Vérité et la liberté* ». Le combat et l'engagement de l'Eglise sont perceptibles dans l'action de nombreux prêtres dont les plus remarquables

sont l'abbé Noël Ngwa Nguema et le Père Paul Mba Abessole. Mais aussi par les dénonciations de Mgr François Ndong et Mgr Raponda Walker. Bien que désavoués par la hiérarchie et certains collègues, ils marquent la vie politique gabonaise en soutenant l'opposition face au parti unique et en dénonçant les actes de Léon Mba premier président du Gabon.

La période du parti unique constitue un tournant important dans les relations entre l'Eglise et la vie politique. C'est la période de mutations dans la vie économique, sociale, culturelle, idéologique. L'Eglise elle-même en est touchée.

Malgré une augmentation numérique du nombre de baptisés on observe un recul de la pratique religieuse. L'Eglise est concurrencée par le retour des sociétés rituelles et initiatiques traditionnelles que soutiennent les intellectuels à la recherche de l'authenticité comme dans les pays voisins, au Congo Brazzaville et au Congo Démocratique ex Zaïre. La conversion du Président de la République à l'islam, la montée du Bwiti -une religion traditionnelle- le mirage du développement économique et social, la détérioration des conditions de vie, la baisse de la pratique religieuse et le recul de la morale chrétienne dans la société, constituent des sources d'inquiétude. Celles-ci, ajoutées aux difficultés politiques engendrées par le parti unique et la suppression de certaines libertés fondamentales, conduisent aux événements de 1990.

Le retour au multipartisme au Gabon intervient à l'issue de la Conférence nationale que préside Mgr Basile Mvé. Cet acte marque le début ou le retour de l'ère démocratique et de la présence de l'Eglise dans la vie politique du moins à un niveau hiérarchique. Le rôle joué par l'Eglise à partir de 1990 est indéniable dans le processus de démocratisation. L'Eglise s'engage plus fermement à promouvoir un ordre social plus juste, plus équitable et à défendre les faibles. Stimulé par la visite du souverain pontife Jean Paul II en 1982 et ayant comblé le retard acquis dans l'application des principes du concile Vatican II, elle prolonge cette mission sur la vie politique du pays. Les nouvelles interventions de l'Eglise, en faveur de la démocratie au Gabon, sont le reflet de son combat pour l'instauration d'une nouvelle société où l'homme, créé à l'image de Dieu, ne serait plus exploité par l'homme.

Les déclarations des évêques, cohérentes et unanimes, se font dans le cadre de la Conférence épiscopale, une structure qui sort de l'ombre. La Parole des évêques est un véritable discours pour l'amélioration des conditions sociales, économiques et politiques. Pour éviter tout amalgame ils définissent, pour la première fois au Gabon, le cadre de leur intervention dans la vie politique, au-delà dans toute la société. Ce discours de l'Eglise n'est ni tapageur ni abusif, il fixe le cadre de sa vision de la société gabonaise. Depuis 1990, le discours de l'Eglise constitue un corpus intéressant qui pourrait, par ailleurs, faire l'objet d'une étude particulière.

Ce travail veut répondre à deux préoccupations principales. Une, générale, qui pose le problème de l'histoire de l'Eglise catholique et de l'histoire de la vie politique au Gabon. Elle concerne, surtout, l'aspect théorique et pratique des rapports, en d'autres termes les causes et la manière d'intervenir de l'Eglise. Une autre, particulière, qui pose le problème du rôle joué par l'Eglise et de son impact.

Cadre chronologique

Le premier travail de l'historien est la chronologie, « le travail du temps », car l'histoire est aussi et avant tout les dates. Pour ranger les faits et mieux les saisir dans leur portée, nous avons choisi les années 1945 à 1995.

Ce travail s'inscrit dans la moyenne durée. Une période de cinquante ans qui permet d'identifier les continuités et les ruptures. Plusieurs événements jalonnent la vie de l'Eglise catholique : la fin institutionnelle de la Mission 1955-1958 ; la naissance des Eglises diocésaines 1958-1974 ; la visite du Pape Jean-Paul II en 1982 ; la nomination d'un évêque pour présider la Conférence nationale en 1990 ; l'ouverture d'un Grand Séminaire national et la célébration du 150^{ème} anniversaire de cette Eglise en 1994.

La vie politique aussi a ses dates importantes : les premières élections et la mise en place des institutions entre 1945 et 1960 ; l'accession du pays à l'indépendance en 1960 ; le coup d'Etat militaire et politique en 1964 ; la fin du régime Léon Mba en 1967 ; la période du parti unique de 1968 à 1989 ; puis les mutations démocratiques en 1990 et les Accords politiques de Paris entre « la majorité et l'opposition » en 1994.

Les bornes chronologiques que nous avons retenues sont politiques. 1945 marque le début de la gestation d'un Etat au Gabon et la naissance d'une vie politique moderne au lendemain de la seconde guerre mondiale et de la Conférence de Brazzaville avec le discours émancipateur du Général de Gaulle. Tandis que l'année 1995 est celle du premier bilan démocratique après la Conférence nationale sur la démocratie de 1990. C'est en 1995 qu'eut lieu le second référendum au Gabon, le premier du Gabon indépendant.

Cadre d'analyse et intérêt de l'étude

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Histoire religieuse et politique contemporaine du Gabon. Une Histoire religieuse et politique qu'Aline Coutrot, présente en ces termes :

« Aujourd'hui, les forces religieuses [l'Eglise catholique] sont prises en compte comme facteur de l'explication politique dans de nombreux domaines, elles font partie du tissu politique, relativisant l'intransigeance des explications fondées sur les facteurs socio-économiques »¹⁰.

Il ne s'agit pas d'une étude spécifique, sur la Mission au Gabon, sur l'histoire coloniale, encore moins d'une étude canonique sur l'Eglise catholique au Gabon, bien que nous ayons une approche théologique et canonique à travers les textes pontificaux et

¹⁰ Sous la dir. de Rémond (R), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, Op. Cit. p. 287.

épiscopaux pour comprendre les causes et les raisons de l'intervention de l'Eglise dans les mutations politiques.

Ensuite, pour décrire, comprendre et analyser le comportement des acteurs, de la vie politique en générale (élections, violence politiques) et pour comprendre l'attitude de l'Eglise à partir de l'engagement des clercs et des laïcs, nous avons recours à la sociologie religieuse et à l'Histoire des mentalités initiée par les fondateurs des Annales, autrement dit à l'Histoire culturelle.

Enfin, cette étude concerne deux principaux éléments d'articulation, « *L'Eglise catholique* » et « *la vie politique* ». Il ne s'agit pas d'une comparaison des deux éléments. Nous nous intéressons aux relations, aux interférences de la religion et de la politique au Gabon. Les mots « relation, contribution, conséquence » sont la base de notre analyse. Notre étude tente de rassembler les positions des historiens du politique et religieux gabonais.

Les liens intimes entre l'Eglise catholique et la vie politique, ont longtemps été négligés par les historiens du politique gabonais, qui s'intéressaient uniquement aux relations entre la Mission, puis l'Eglise catholique et l'administration coloniale, puis l'Etat gabonais dans le domaine de l'éducation. Les historiens religieux gabonais ne s'intéressaient qu'aux hauts faits missionnaires et ecclésiaux. Ce rapprochement est nécessaire et nous le complétons avec les nouvelles conceptions à cause des convergences entre l'histoire politique et l'histoire religieuse constatées ces trois dernières décennies en France ¹¹. Nous tenons compte de cet acquis de l'historiographie française, qui ne doit pas rester vain, pour un élargissement et un approfondissement de la recherche historique au Gabon.

Nous pensons effectivement comme Aline Coutrot qu'« à partir du moment où l'historien prend en compte l'interdépendance des champs disciplinaires, privilégie la longue durée, il découvre la force explicative du religieux ».¹²

En travaillant sur cinquante ans, cette étude permet de déceler les données religieuses dans la vie politique et de déterminer la religion comme une « force explicative », comme un agent de construction de la nation gabonaise. C'est la raison pour laquelle dans la description et l'analyse nous faisons parfois référence à d'autres Eglises chrétiennes, surtout l'Eglise Evangélique du Gabon ¹³, et à d'autres religions comme l'Islam, voire les religions traditionnelles comme le Bwiti. Toutefois l'Eglise catholique reste notre principal centre d'intérêt et il s'agit toujours d'elle lorsque nous disons simplement Eglise.

L'approche comparative intervient lorsque nous faisons allusion à d'autres pays africains qui ont une histoire proche de celle du Gabon et qui ont connu en 1990 des

¹¹ L'historiographie gabonaise s'inspire très largement de l'historiographie française

¹² Rémond (R), *Pour une histoire politique*, Op. Cit. p. 290.

¹³ Depuis trois décennies l'Eglise Evangélique ou protestante connaît trop de divisions internes qui amenuisent son efficacité. Cependant elle demeure la seconde force religieuse du pays.

« changements » politiques liés aux Conférences nationales. Il s'agit des pays d'Afrique Noire francophone comme le Congo Brazzaville, le Togo et le Bénin où l'Eglise s'est retrouvée « au perchoir » pour diriger la Conférences nationale ou la période de transition.

Pour tout dire, cette étude vise à contribuer à la reconstruction intelligible du passé religieux et politique, des rapports entre l'Eglise catholique et la politique, entre l'Eglise et la société au Gabon dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Méthodes et plan du travail

Pour comprendre les rapports entre l'Eglise catholique et la vie politique au Gabon de 1945 à 1995, il est nécessaire de jeter un regard rétrospectif sur les rapports entre la Mission et l'administration coloniale avant 1945. Ce tour d'horizon décrit et présente l'histoire de la Mission au Gabon. Au-delà de sa propre histoire, ces prolégomènes fixent les enjeux du catholicisme au Gabon en présentant les protagonistes, les prémices des rapports « politique et religion » et la participation de l'Eglise catholique à la construction de la société Gabonaise.

Les sources qui ont servi à l'élaboration de ce travail sont à la fois abondantes, variées mais parfois difficiles d'accès. La recherche effectuée au Gabon et en France démontre que les sources orales, malgré une prépondérance des sources écrites sont irremplaçables.

Le Gabon, à l'exemple de plusieurs autre pays d'Afrique noire au sud du Sahara reste un pays où la transmission orale est encore esentielle. Pour surmonter la difficulté d'exploitation de ce type de sources nous avons eu recours aux connaissances acquises durant notre formation ¹⁴. Elles ont été nécessaires pour contacter, interroger, surtout exploiter à bon escient les informations recueillies sur le terrain. Pour des raisons de commodités et de facilités de contact nous avons surtout interrogé les membres du clergé et quelques chrétiens.

Les sources écrites constituent les documents les plus abondants de notre travail. L'apport est partagé entre les archives publiques et privées que nous avons consultées au Gabon et en France. Il s'agit essentiellement des Archives de la congrégation du Saint Esprit (Archives CSSP), les Archives de l'œuvre pontificale missionnaire (DOCOPM), les Archives de la Société des Missions de Paris (Archives SMEP), le Centre d'Archives d'Outre Mer (CAOM). Les documents disponibles dans ces centres vont jusqu'en 1964 pour les plus tardifs. Pour compléter les sources d'archives nous avons eu recours aux centres de documentation surtout ceux des OPM à Lyon, de la congrégation du Saint Esprit (DOCSSP) et de la Documentation Gabonaise (DOCGAB). Ces centres nous ont livré des sources imprimées intéressantes pour étudier notre sujet entre 1964 et 1995.

¹⁴ En deuxième année d'Histoire, nous avons reçu un enseignement méthodologique et pratique sur « les sources orales comme moyen d'écrire l'histoire du Gabon ». Cet enseignement, dispensé par Koumba Manfoumbi Monique en collaboration avec Codjo Rawabias Léopold et le Professeur Metegue N'nah Nicolas, vient de faire l'objet d'une publication par ce dernier

Elles sont nombreuses et diverses : rapports, déclarations, discours, articles de presse, revues et périodiques, écrits privés.

Les enquêtes de terrain nous ont également permis de recueillir un certain nombre de sources imprimées parfois inédites. Pour des raisons de confrontation de documents, nous avons consulté les sources imagées, surtout celle de la Bibliothèque nationale de France et dans certaines photothèques des centres d'Archives privées. La masse des sources est complétée par une importante bibliographie dont la recherche et l'acquisition nous a été rendue facile par l'outil internet et le prêt entre bibliothèques.

L'histoire construite à partir de ces sources et bibliographie permet de dégager un plan chronologique. La césure chronologique importante est l'année 1969 au cours de laquelle l'Eglise nome un archevêque gabonais à Libreville alors qu'une année auparavant, sur la plan politique, le régime de la Rénovation instaurait le parti unique. La période chronologique indiquée 1945-1995 est traitée en six chapitres

Si le premier chapitre porte sur l'histoire de l'Eglise catholique entre 1945 et 1969, les deux autres chapitres présentent les relations entre l'Eglise et la vie politique en tenant compte de la rupture que constitue l'année 1960. Le second chapitre de 1945 à 1960 présente les conditions de naissance d'une vie politique moderne au Gabon ainsi que le rôle joué par l'Eglise. Ces années sont celles d'une aurore politique caractérisée par l'affrontement entre Jean Hilaire Aubame et Léon Mba pour la conquête du pouvoir. L'Eglise du Gabon joue un rôle important même si elle est freinée dans son action par des soucis internes liés à la fin de la Mission et au mouvement de décolonisation face auquel elle n'est visiblement pas préparée.

Le troisième chapitre de 1960 à 1969 est celui du crépuscule politique. Léon Mba l'emporte à la grande déception de l'Eglise qui s'est retirée progressivement. Mais les événements provoqués par la politique de Léon Mba (la crise constitutionnelle de 1960, le désir d'instaurer le parti unique en 1963 et le coup d'Etat de 1964) font réagir l'Eglise. Elle évite une situation plus dangereuse mais éprouve les limites de son action.

La seconde période de 1970 à 1995 comprend aussi trois chapitres. Le quatrième chapitre traite de la construction de l'Eglise catholique pendant cette période qui a marqué une rupture avec la période missionnaire. L'Eglise se dote de quelques structures qui affirment sa semi - indépendance et lui permettent de mieux intervenir dans la société gabonaise. Le cinquième et le sixième chapitre concernent l'évolution de la vie politique pendant ces années. De 1970 à 1989, c'est la période du parti unique. Elle se caractérise par un silence hiérarchique de l'Eglise qui est influencée par les conditions politiques, économiques, sociales et culturelles dans le pays. Mais c'est aussi l'époque de l'engagement politique de certains prêtres.

Le sixième chapitre de 1990 à 1995 est celui de la période démocratique ou le réveil de l'Eglise pendant laquelle elle recommence à jouer un rôle prépondérant dans l'affermissement politique et social du Gabon malgré un climat parfois austère lié à la laïcité tout azimut, la montée des églises dites du réveil.

Chapitre préliminaire - De 1844 à 1945. Tableau général de l'Eglise catholique au Gabon : une force religieuse ?

La naissance de l'Eglise catholique au Gabon est consécutive à l'arrivée, au XIX^e siècle, du Père Jean Rémi Bessieux et du Frère Grégoire Sey, « deux épaves humaines ¹⁵ », recueillis sur la côte occidentale de l'Afrique, embarqués à bord du « *Zèbre* » ¹⁶ . Ils débarquèrent le 28 septembre 1844, au futur comptoir de Libreville alors, Fort d'Aumale, ¹⁷ qui permet à la France à l'époque d'affirmer sa prétention à administrer le Gabon.

Lorsque les deux missionnaires descendirent à terre, il ne fut plus question de repartir

¹⁵ A leur arrivée au Gabon, ils étaient très fatigués mais l'esprit fort pour rester. Les deux missionnaires étaient les deux seuls rescapés d'une folle aventure qui, en un an, avait presque anéanti la petite troupe partie de Bordeaux. Nous revenons sur les étapes de leur long voyage dans les lignes suivantes

¹⁶ Nom du bateau dans lequel furent transportés les deux missionnaires jusqu'au Fort d'Aumale.

¹⁷ En 1844, Libreville n'existait pas encore il fut fondé en 1849. Mais la France possédait déjà un détachement de la Marine installé au Fort d'Aumale.

en France. Le lendemain de leur arrivée, le 29 septembre 1844 – fête de saint Michel Archange- Jean-Rémi Bessieux, avec Grégoire Sey probablement seul assistant, célébra sa première eucharistie en terre gabonaise. Ce fut le point de départ définitif du catholicisme au Gabon et en Afrique centrale, après les échecs d'implantation du XV^e siècle au Congo et au XVIII^e dans l'Estuaire du Como¹⁸.

Le père Bessieux plaça cette Eglise « sous la divine protection des Saint Anges » et la consacra à « la souveraine Maîtresse, notre puissante mère »¹⁹, la Vierge Marie.

C'est donc en 1844 que l'Eglise catholique s'est installée au Gabon grâce aux missionnaires de la congrégation du Saint-Esprit. Ces missionnaires ont implanté au Gabon une véritable Eglise qui s'est caractérisée avec le temps, par une organisation, une œuvre d'évangélisation, une œuvre éducative, sanitaire et agricole, et des relations avec des autorités, militaires d'abord, et politiques ensuite.

En 1945, cela fait exactement un siècle que le catholicisme est installé sur le sol gabonais. Entre ces deux dates, beaucoup de traits du catholicisme gabonais ce sont précisés. Leur rappel est nécessaire pour comprendre la situation après. C'est ce que nous établissons dans ce chapitre préliminaire qui a pour objectif de retracer le chemin parcouru par l'Eglise catholique au Gabon de 1844 jusqu'en 1945.

A- PRESENTATION DU VICARIAT DU GABON 1842 à 1945

En 1945, « l'Eglise catholique du Gabon²⁰ » appartenait à ce qu'on appelait le « *Vicariat Apostolique du Gabon*²¹ ». Elle a déjà, une longue histoire, centenaire, et une géographie bien définie. En 1844, cette Eglise appartenait à l'immense « *Vicariat Apostolique des deux Guinées* » et son évangélisation fut confiée, par la « Congrégation de la Propagande », à la Congrégation missionnaire du Saint-Esprit. Cette dernière eut pour tâche essentielle, dès le XIX^e siècle, avec des appuis extérieurs (ceux de Rome et du ministère de la Marine française), d'établir le règne du catholicisme au Gabon, grâce à un personnel formé en Europe, spécialisé dans les missions évangéliques auprès des Noirs.

I – SITUATION HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

¹⁸ DOCSSP, « Le Gabon porte du monde noir » in *Pentecôte sur le monde* n° 15, Mai-Juin 1959

¹⁹ Archives CSSP, Lettres du père Bessieux, Boîte 148, dossier A.

²⁰ Il ne s'agissait pas encore d'une Eglise mais d'une Mission, celle du Gabon.

²¹ Un vicariat apostolique était le nom donné aux diocèses, dans les pays où l'Eglise n'était pas encore établie. Le Pape en était l'évêque et ceux qui exerçaient, en son nom l'épiscopat, étaient ses vicaires apostoliques.

L'histoire du Gabon est très ancienne. Elle se caractérise avant et après l'arrivée des Européens par de grandes vagues de peuplement et de migrations. Lorsque les Européens arrivent au Gabon, ils trouvent des formes d'organisations politiques, économiques et sociales chez ces peuples. Le contact noué à partir du XV^e siècle va progressivement modifier les choses pour donner une autre réalité historique dans laquelle les indigènes ne sont pas totalement acteurs.

1-Situation historique : l'arrivée des marins et des missionnaires

● L'arrivée des Européens au Gabon : les Portugais en premier

C'est au XV^e siècle, en 1472 que les Européens, précisément des Portugais, venant de Sao-Tomé découvrirent le Gabon. Le passage des Portugais est toujours matérialisé, au Gabon par une forte toponymie. N'ayant atteint que les côtes, ils laissèrent des noms comme: « Cap-Estérias, Cap-Santa Clara, Cap-Lopez, Sette-Cama ». Les Portugais laissèrent aussi le nom du pays, Gabon, qui vient de « *Caban* » et qui donna « *Gabao* » tant l'entrée de l'Estuaire du Como ressemblait à un manteau de marin.²² Le passage des Portugais au Gabon a surtout été marqué par quatre siècles d'esclavage commercial et de traite. Un quartier de Libreville porte encore aujourd'hui le nom d'un signe de la pratique de l'esclavage au Gabon: « *Baraka* » ou le lieu d'entrepôt des esclaves avant leur acheminement.

En quatre siècles, les Portugais ne développèrent ni écoles, ni routes, ni hôpitaux, encore moins un contact direct avec les populations locales. Ce n'est qu'au XIX^e siècle, dans la première moitié, que les Européens furent de retour pour s'installer durablement. Ils le firent par le biais de la France. Les Français recherchaient un point de relâche et de ravitaillement au sud du continent pour leurs bâtiments qui surveillaient les côtes afin d'empêcher le commerce des esclaves.

Le commerce des esclaves a donc joué un rôle capital dans le premier contact entre les Européens et les peuples du Gabon. L'arrivée des Européens (les Portugais) au Gabon n'était pas liée à une cause religieuse mais à une cause économico-politique: Le commerce négrier, pendant quatre siècles jusqu'à son abolition au milieu du XIX^e siècle. Dans sa phase intensive (entre le XVI^e et le XVIII^e siècles) la Traite négrière empêcha l'installation portugaise au Gabon, mais dans sa phase de déclin, elle favorisa l'arrivée et l'implantation française.

● De nouveaux Européens : Hollandais et Anglais

Il faut cependant signaler que durant les 4 siècles de présence portugaise d'autres nations européennes tentèrent aussi de mettre pied au Gabon. Il s'agit des Hollandais dont la présence fut signalée au XVII^e siècle sur les Côtes de l'Estuaire. Le passage des

²² Raponda Walker, Toponymie de l'Estuaire du Gabon et ses environs, *Bulletin de l'institut de recherche sociale au Congo*. Tome II, 1962. pp. 87-122. Cf. aussi, Ratanga AtozAnges, *Histoire du Gabon des migrations historiques à la République XV^e-XX^e siècles*, Les Nouvelles Editions Africaines, Paris, 1985. Cf. aussi Teixeira Da Mota, « Toponimos de origem portuguesa na costa ocidental da Africa desde o cabo Bojador até o cabo Santa Catarina », Centro de Estudos da Guiné portuguesa N° 14, 1950

Hollandais au Gabon est aussi matérialisée, de nos jours, par la toponymie car il baptisèrent une île au large de l'Estuaire du Gabon : « *Konig Island* » qui est devenue par altération phonétique l'île Conniquet ²³. Le plus grand souvenir du passage des Hollandais au Gabon reste le massacre d'une tribu Mpongwè du nom des « Ndiwa ».

A partir du XVIII^e Siècle les Anglais aussi initièrent une action d'installation, sur la rive droite du Como en amont, vers le Sud de ce qui allait devenir Libreville. Cette action se concrétisa au début du XIX^e siècle par un accord avec le Roi Glass. Un sobriquet que lui avait donné les Anglais à cause de son penchant pour l'alcool ²⁴.

Dans l'ensemble, la présence ou le passage des Européens au Gabon avant le XIX^e siècle est assez mal connu et complexe malgré les sources et quelques études ²⁵. De nos jours cette période ne suscite plus une grande recherche et donne lieu à peu de publications. Dans tous les cas, si la connaissance de l'histoire de l'arrivée des Européens au Gabon avant le XIX^e siècle demeure assez mal connue c'est parce que l'intérêt des européens pendant cette période portait principalement sur les « regroupements humains » majeure de l'Afrique.

A cette époque, le Gabon selon la cartographie, était inclus dans le Royaume de Loango qui jouxtait, une autre entité plus vaste, à savoir le Royaume du Congo. Le bilan des connaissances européennes, ponctuelles et fragmentaires fut enrichi dans la seconde moitié du XIX^e siècle grâce à l'arrivée des Français. Mais l'image du Gabon restait encore assez étroitement circonscrite à la côte. Les véritables acquis liés à l'arrivée des premiers Français au Gabon étaient avant tout l'inventaire des groupes et royaumes indigènes, sur la cote et à l'intérieur des terres. L'autre acquis positif de l'arrivée française a été la fondation du comptoir du Gabon à la fin de la première moitié du XIX^e siècle. Cette période nous est connue grâce à certaines sources et certains travaux comme ceux de Bowdich, Pigeard, Bernard Schnapper, Guy Lassere, Gilles Sauter, et Hubert Deschamps ²⁶.

²³ Pourtier Rolland, *Le Gabon* : Tome I Espace Histoire-société, Paris, l'Harmattan, 1989, 254 p. Op. Cit. p. 47.

²⁴ Ratanga Atoz Angès, *Histoire du Gabon des migrations historiques à la République XV^e-XX^e siècles*, Id & Ibid.

²⁵ Il y a par exemple celles de Teixeira da Mota, « Toponimos de origem portuguesa na costa ocidental da Africa desde o cabo Bojador até o cabo Santa Catarina », Centro de Estudos da Guiné portuguesa N° 14, en 1950, l'article de Robert Reynard « Recherche sur la présence des portugais au Gabon, XV^e-XIX^e siècle », Bulletin de l'Institut des Etudes centrafricaines, nouvelles série N° 9, en 1955, Cf. aussi Ratanga Atoz et Rolland Pourtier

²⁶ T. E. Bowdich, *Voyage dans le pays d'Ashantis*, Paris, Gide fils, 1819. Bouet Willaumez, *esquisse commerciale de la côte occidentale d'Afrique depuis Gallinas jusqu'au Gabon*, 1843 ; *Commerce et traite des noirs aux cotes occidentales d'Afrique*, 1848. Darricau, « Le Gabon : extrait d'un rapport adressé le 3 septembre 1844 au commandant de la station française des Côtes occidentales d'Afrique » *Revue coloniale* Tome 4 de septembre-décembre 1844. Pigeard, « Exploration du Gabon » *Revue coloniale*, 1847. Bernard. Schnapper, *La politique et le commerce français dans le Golf de Guinée de 1838 à 1871*, Mouton, 1961. Lassere Guy, *Libreville et sa région*, Colin, 1958. Hubert Deschamps, « quinze ans de Gabon » *Revue d'Histoire d'Outre-Mer*, 1963, Gilles Sautter, *De l'atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous peuplement*, Mouton, 1966.

● Le rôle décisif de la Marine : vers la prépondérance française

L'arrivée Française au Gabon, d'une manière générale, découlait de la nouvelle orientation politique de la France dans les années 1840 sur la côte d'Afrique. Dans la rivalité avec l'Angleterre, il s'agissait de créer des points d'appui pour la flotte et de favoriser les entreprises commerciales. Cette nouvelle orientation, politique et économique fut soutenue par une mission humanitaire, notamment la lutte contre les négriers.

L'abolition de la traite des noirs décidée au Congrès de Vienne en 1815 fut différemment appliquée par les pays européens. La France ne se résigna au « droit de visite » qu'en 1831, tandis que le Portugal n'admit l'illégalité de la traite qu'au nord de l'équateur. L'interdiction n'a été généralisée qu'en 1836, mais elle demeura théorique²⁷. Dans la lutte contre les négriers, au Gabon, les Français et les Anglais se montrèrent plus actifs que les Portugais qui avaient choisi d'autres lieux. Profitant donc des répressions contre les esclavagistes, la France s'imposa au Gabon au milieu du XIX^e siècle par la signature d'une série d'accords avec les chefs côtiers de l'Estuaire.

Ainsi, en 1837, Bouët Willaumez, le « fondateur du Gabon français » qui visitait la baie du Gabon, estima cet endroit propice à l'installation de la marine française. Le 9 février 1839, il signa, avec Kowè Rapontchombo dit « Roi Denis », le premier Traité, qui permettait à la Marine française de s'installer sur la rive gauche de l'Estuaire du Como, pour assurer la liberté du commerce, réprimer le brigandage et protéger le Roi²⁸.

L'intérêt naissant et grandissant pour le Gabon de la Marine française fit revenir, à plusieurs reprises ses représentants (le capitaine Cousin, le Capitaine de Corvette Baudin) qui signèrent le même genre de Traités avec les autres chefs sur la rive gauche de l'Estuaire du Gabon, notamment avec Dowé dit « Roi Louis », le 18 mars 1842 et avec Kaka Rapono dit « Roi Quaben », le 27 avril 1843²⁹.

Après la signature de ces traités, on assista pendant un peu plus d'un an à la fondation du comptoir français au Gabon. Les représentants de la Marine tenaient leurs promesses et prirent officiellement possession des lieux. L'installation française au Gabon se traduisit dès le 13 juin 1843 par l'arrivée de trois navires (deux brigs de guerre –*le Zèbre* et *l'Eglantine*– et un bateau de commerce, *le Diligent*). Partis de Gorée, le 16 mai 1843, ces bateaux étaient chargés de matériel et du personnel nécessaire, sous le commandement du capitaine de corvette Monléon.

Les rapports de ce dernier sur la construction des bâtiments étaient optimistes même s'il fait état de quelques difficultés notamment la fatigue, la maladie et la paresse des indigènes qui réclamaient une meilleure rémunération³⁰. L'optimisme des autorités de la

²⁷ Pourtier Rolland, *Le Gabon*, Tome I, Id & Ibid, Op. Cit. p. 52.

²⁸ Deschamps Hubert, *Quinze ans de Gabon, les débuts de l'établissement français 1839-1853*, Paris, Société française d'Histoire d'outre-mer, 1965.

²⁹ Ratanga Atoz Angas, *Histoire du Gabon des migrations historiques à la République XV^e-XX^e siècles* Id & Ibid.

Marine reposait sur une situation politique locale qui leur était favorable. En effet, ils pouvaient gagner les chefs avec quelques cadeaux bien placés. Un rapport des marins locaux affirme :

« Ces bons princes sont sensibles aux cadeaux... il n'en coûteraient pas beaucoup de les contenter... ce n'est qu'à ce prix qu'on les amènera à embrasser nos intérêts : cela ne sera pas ruineux ³¹ ».

La distribution de ces cadeaux contribuait à créer un climat de jalousie entre les « Rois ». Tous, en effet, voulaient les obtenir de la part de la Marine française. Par exemple, « Quaben » envoyait « Denis » qui avait obtenu un costume de lieutenant général ; « Louis » qui avait pourtant reçu de l'Espagne une médaille militaire demandait un costume analogue, au point d'attirer les autres chefs qui n'avaient pas encore de relations avec la France comme Ntchindo dit « Roi Kringer ».

Ratanga Atoz affirme que tout cela ne coûtait pas bien cher, surtout si l'on songe à la portée politique de ces gratifications. Elikia Mbokolo, pour sa part, affirme que les cadeaux offerts aux trois premiers chefs (Denis, Louis et Quaben) étaient, plus encore, pour attirer Rassondji dit « Roi Georges » et Ré Ndama dit « Roi Glass » dont la soumission était nécessaire si la France voulait totalement occuper l'Estuaire du Gabon.

Finalement, c'est dans cette atmosphère qu'à partir de juin 1843, un poste fut créé pour abriter une Compagnie d'infanterie de Marine. Les travaux ayant suffisamment avancés pendant la saison sèche de 1843, la prise de possession d'Okolo se fit le 3 septembre par les Marins locaux ³². Ce poste, le futur Fort d'Aumale, fut placé sur un plateau dominant l'Estuaire du Como, sur la rive droite. Il allait permettre à la France d'affirmer sa prétention à s'installer puis à coloniser le Gabon. La cérémonie de prise de possession de septembre 1843 n'était pas grandiose. Des trois « rois » avec lesquels la Marine française avait déjà des relations, deux seulement étaient présents, à savoir les Rois Denis et Quaben. Le Roi Louis était absent. Les Rois Georges et Glass, pourtant invités, ne purent se déplacer.

Même si l'on peut attribuer ces absences à un empêchement imprévu ou à la volonté délibérée de refuser la prise de possession du comptoir, l'absence remarquée de tous ces chefs indiquait les limites de l'établissement français au Gabon à la fin de l'année 1843. Aussi les autorités de la Marine, représentées par Bouet Willaumez, revinrent au Gabon pour signer un autre traité

Le 1^{er} avril 1844, un traité plus important, que les précédents fut signé collectivement avec tous les rois et chefs indigènes de la côte à l'exception du Roi Glass ³³ dont les

³⁰ En réalité les travaux traînèrent, la Marine avait compté sur l'aide des indigènes, mais c'était oublier que ceux de la côte, après quatre siècles de contact avec les européens étaient devenus au fil du temps d'habiles courtiers ne pouvant se consacrer longtemps à des activités aussi peu rémunératrices que le terrassement et la maçonnerie. Un extrait du Rapport de Monléon que cite Elikia Mbokolo affirme : « Ils sont trop paresseux ». Cf. *Noirs et blancs en Afrique Equatoriale*, EHSS, 1981, 302 p.

³¹ *Extrait d'un Rapport du Commandant Arnous au ministre de la Marine (BB4884-520) cité par Elikia Mbokolo dans Noirs et blancs en Afrique Equatoriale, Op. Cit. p. 46*

³² Elikia Mbokolo, *Noirs et Blancs en Afrique Equatoriale*, Editions EHSS, Paris, 1981, 302p.

adjoints (les notables) envoyèrent, le 5 avril 1844, une pétition à Louis Philippe, le Roi des Français, pour dénoncer et protester contre les conditions dans lesquelles, dans la nuit du 27 mars 1844, un représentant de la Marine française avait fait signé un traité à Ré Ndama dit « Roi Glass ». Dans cette pétition on peut lire :

« ... dans la nuit du 27 mars 1844, Mr Amoureux, capitaine du vaisseau marchand français « Ossian », ... se présenta chez le Roi Glass avec un pot d'eau de vie, et (nous le disons à notre honte) ne trouva pas de difficulté à persuader le Roi et un autre individu de boire jusqu'à ce qu'ils fussent ivres. Il fit alors entrer Dove, fils du Roi, et leur persuada de signer un papier qui selon lui, n'était qu'une lettre adressée à V.M (sic !) Votre Majesté et n'exprimant que des sentiments d'amitié ; mais qui étaient en réalité une cession de territoire et de juridiction faite au gouvernement français ³⁴ ».

Ces « Traités invalides » ³⁵, pour certains, donnèrent à la France, comme le précise l'article premier du traité collectif du 1^{er} avril 1844, « la souveraineté de la rivière du Gabon de toutes les terres, îles, presqu'îles ou caps » et peuples qui habitaient au bord de cette rivière sur les deux rives.

La France pouvait ainsi entreprendre son « action civilisatrice » au Gabon. Mais pour atteindre cet objectif, les marins avaient fait appel aux missionnaires pour évangéliser les indigènes.

● L'arrivée des missionnaires au Gabon : le rôle de la Congrégation du Saint Esprit.

Selon le Père Gérard Morel ³⁶, qui s'appuie sur les écrits de l'abbé Raponda Walker, les premières tentatives d'introduction du christianisme au Gabon remontent au XVIII^e siècle. En 1777, des Capucins italiens dépendant de la mission de Sao-Tomé fondèrent un établissement catholique au Gabon, en pays Mpongwe, sur la côte dans l'actuel zone de

³³ Celui du 1^{er} avril 1844 a été signé par quatre rois : Denis, Quaben, Louis et Georges et cinq chefs : François, Dolingha, Quoaven, Kringer et Petit Denis. Le roi Georges n'est arrivé que le 2 avril pour signer le traité.

³⁴ **Extrait de la « Pétition des chefs notables de Glass à Louis Philippe, Roi des Français » transmise par le ministre des affaires étrangères au ministre de la Marine, le 22 juillet 1844. L'original est en Anglais. L'intégralité de cette pétition se trouve dans les annexes de l'ouvrage d'Elikia Mbokolo, Noirs et Blancs en Afrique Equatoriale, Annexe II, Op. Cit. pp. 280 et 281.**

³⁵ Terme employé par Mba Allogho Daniel, sociologue, pour dénoncer les termes et le cadre des premiers Traités Franco-Gabonais. Ce point de vue est partagé par plusieurs Gabonais. Ils estiment que les chefs côtiers avaient vendu leurs terres aux Français pour quelques fusils et pièces d'étoffes. Les chefs ne mesuraient pas la portée de leur acte. Il s'agit, purement d'une escroquerie des autorités de la Marine qui savaient ou allait aboutir les Traités c'est à dire l'occupation du Gabon et sa mise en valeur. Les avis restent partagés car il faut se situer dans le contexte de l'époque pour mesurer la portée du problème de part et d'autres des signataires. Les chefs voulaient se sentir en sécurité face au pillage du commerce des esclaves et les marins voulaient justement stopper ce commerce pour en réglementer un nouveau type.

³⁶ Gérard Morel (Père CSSP), Témoignage oral, entretien du 28 novembre 2001 à Libreville. Cf. aussi *Naissance d'une Eglise*, 1994.

Libreville. Mais ce premier contact n'a pas tenu pour des raisons diverses, notamment la pratique du honteux commerce des esclaves, même par les missionnaires. En ce temps, la religion chrétienne apparaissait aux yeux des indigènes comme un instrument de commerce pour les Européens³⁷.

Tout cela suscita un mécontentement des peuples côtiers du Gabon et une méfiance vis-à-vis des missionnaires européens. Finalement aucune relation durable ne fut établie. Les indigènes ne retinrent rien de ce premier contact qui toutefois leur avait permis de savoir que l'homme blanc a une religion. Sur les côtes d'Afrique noire, par exemple au Congo, pays voisin du Gabon, au XVI^e siècle, il y avait aussi eu des tentatives d'installation du christianisme par les Portugais mais sans grand succès car le commerce prenait le dessus et les tentatives de christianisation s'arrêtaient uniquement sur les côtes.

Il fallut attendre le XIX^e, en 1842, pour les protestants, et 1844 pour les catholiques, pour que les missionnaires entrent, de nouveau, en contact avec les indigènes du Gabon³⁸. Les premiers missionnaires protestants du Gabon étaient des Américains. Ils s'étaient installés dans la zone d'influence anglaise, sur la rive gauche de l'Estuaire du Como, derrière le village du Roi Glass, à Baraka.

Les premiers missionnaires catholiques arrivés au Gabon en 1844 étaient des Français³⁹. Ils faisaient partie d'une troupe qui avait embarqué à Bordeaux, un an plutôt, le 13 septembre 1843. Au départ ils étaient dix: « *Bessieux, de Régnier, Maurice, Audebert, Roussel, Bouchet, Paul Laval* » et trois jeunes « *André, Jean et Grégoire* », mais à l'arrivée au Gabon le 28 septembre 1844, ils n'étaient plus que deux : Jean Rémi Bessieux et le Jeune Grégoire Sey⁴⁰.

Les péripéties, les discussions, les nombreuses escales et les épreuves du long voyage avaient décimé la troupe. En effet, avant de descendre au Gabon les

³⁷ Raponda Walker André, *Souvenirs d'un nonagénaire*, Versailles, Ed. Les Classiques Africains, 1993, 224 p. Cf. aussi le témoignage du Père Gérard Morel qui s'appuie sur les dires de l'abbé Raponda Walker. Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

³⁸ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1001, Dossier B, chemise 9, *Chronologie de l'évolution politique du Gabon jusqu'en 1947*. En 1844, au moment de l'arrivée des missionnaires, la France n'avait pas définitivement engagé le processus d'occupation du Gabon même si depuis 1839 Bouet Willaumez avait déjà signé des Traités d'occupations avec des chefs côtiers. C'est en 1854 que le Gabon fut placé sous la juridiction de la Division Navale des Côtes d'Afrique, basée à Dakar. En 1859, les établissements du Gabon sont dirigés par un commandant supérieur. En 1882, il eut des divisions à l'intérieur des établissements de la Côte de l'Afrique en arrondissement: Côte de l'Or, Côte d'Ivoire, Sénégal et Gorée, Porto-Novo et Gabon. L'ensemble fut appelé « *Colonies des rivières* » dirigées par un Gouverneur et des Lieutenants Gouverneur résidant tous à Dakar. En avril 1886, le Lieutenant gouverneur du Gabon vint résider à Libreville mais dépendait toujours de Dakar. En juin 1886, un Commissaire Général est nommé pour le Gabon et le Congo avec résidence à Libreville. En 1891, Le Gabon et le Congo furent réunis pour former le Congo Français dirigé par un commissaire général siégeant à Libreville et un lieutenant gouverneur pour chaque colonie. En 1903, le Commissaire Général quitte Libreville pour Brazzaville et en 1908 le commissaire général devient gouverneur général du Congo français. Enfin, en 1910, le Congo français fut transformé en Afrique Equatoriale Française.

³⁹ Voir introduction du chapitre.

⁴⁰ « *Les deux épaves humaines* » comme les désigne le Père Gérard Morel.

missionnaires avaient fait escale à Gorée au Sénégal, au Cap des Palmes au Libéria, à Grand Bassam et Assinie en Côte d'Ivoire ⁴¹.

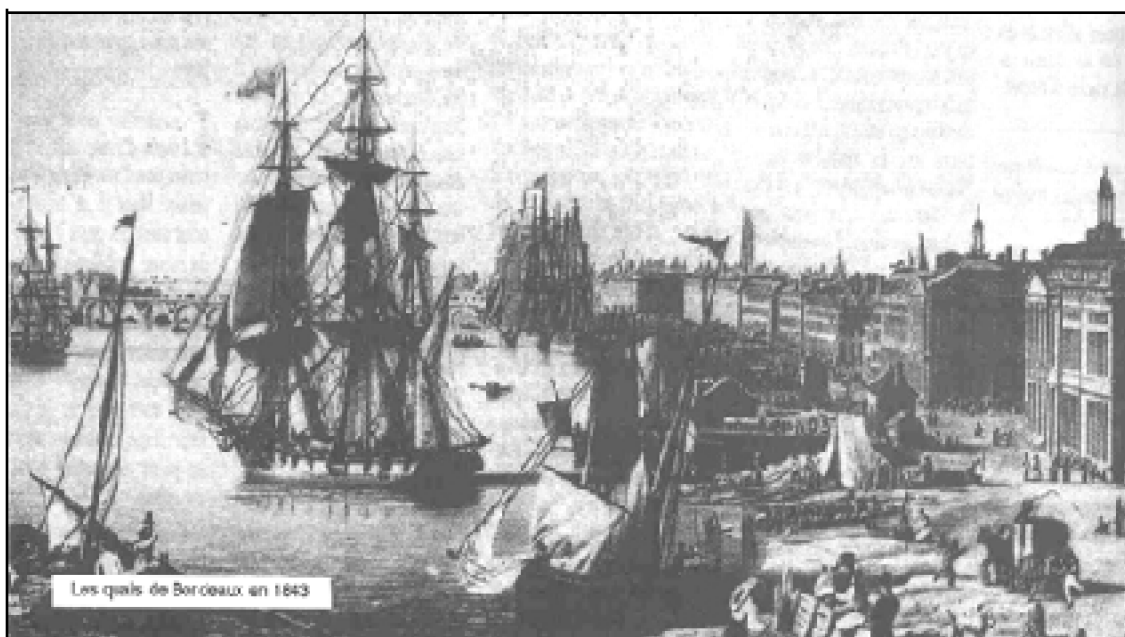


Photo 1: Le port de Bordeaux lieu d'embarquement des Pères Bessieux et Grégoire Sey

Source: Naissance d'une Eglise

Le Gabon n'était pas la destination des missionnaires Français au départ de Bordeaux. Ils étaient envoyés vers d'autres territoires de l'immense « *Vicariat des Deux Guinées* » dirigé par Mgr Barron. C'est seulement lorsque Libermann eut visité le Ministère français de la Marine afin d'obtenir des laissez-passer pour ses missionnaires que son attention fut attirée sur le Gabon ⁴².

Plusieurs causes sont attribuées à cette seconde arrivée des missionnaires au Gabon au XIX^e siècle. Pour le moment nous nous contentons de préciser les causes religieuses. Nous reviendrons sur les causes stratégiques et politico-économiques lorsque nous parlerons des relations entre les missionnaires et les marins. Le Père Gérard Morel parle des missionnaires « *conduits par la providence sur le chemin de la foi* ⁴³ ». Il s'agit là d'une explication théologique qui ne peut totalement nous satisfaire car l'historien doit s'appuyer sur des raisons plus concrètes.

Premièrement le dynamisme de l'arrivée des missionnaires, au Gabon, fut d'abord soutenu par des facteurs internes à l'Eglise. D'une part l'occasion avait été donnée de contrer les efforts des protestants arrivés avant les catholiques au Libéria, au

⁴¹ DOCATGAB, Père Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise au XIX^e siècle*, 1994.

⁴² Père Morel in *Naissance d'une Eglise*, 1994, Op. Cit. P.30. Nous revenons sur ce détail dans les pages suivantes, lorsque nous abordons les relations entre les missionnaires et la Marine française. Des relations déterminantes pour l'installation des missionnaires catholique au Gabon.

⁴³ Père Gérard Morel, entretien du 28 novembre 2001 à Libreville à la paroisse Saint André des Trois quartiers.

Sierra-Leone et au Gabon. D'autre part, le Gabon comme d'autres pays africains, venait d'être ruiné par le commerce des esclaves.

Pour les missionnaires, il convenait « d'arracher à Satan la race méprisée » et de poser sur le sol gabonais les fondements du bonheur et de la civilisation: la paix et l'amour du prochain. Ce dynamisme fut aussi soutenu par des raisons externes à l'Eglise mais générales à toute la société européenne. Les missionnaires venaient au Gabon pour transformer les sociétés et les mentalités des populations, pour le plus grand bien de l'Europe et surtout de la France ⁴⁴.

Deuxièmement, l'arrivée des missionnaires et la naissance de l'Eglise catholique au Gabon, au XIX^e siècle apparaissent aussi comme une « *discordante entente cordiale* » ⁴⁵ entre le Père Libermann (responsable de la congrégation du Saint Cœur de Marie) et Mgr Barron (responsable du Vicariat).

L'un, le Père Libermann, possédait des missionnaires et, l'autre, Mgr Barron, cherchait justement des missionnaires pour servir dans son vicariat. Les deux hommes, d'une parfaite loyauté l'un envers l'autre, parvinrent rapidement à se mettre d'accord, mais chacun continua ensuite à intervenir selon ses vues personnelles. Mgr Barron le fit sur le terrain avec des missionnaires qui échappaient partiellement à son autorité. Libermann, en France, prit contact avec les autorités françaises mais était parfois en rupture de nouvelles de ceux qui étaient sur le terrain, à cause des délais de transport de la correspondance. Ces délais d'échanges épistolaires atteignaient parfois cinq à six mois, lorsque les lettres ne se perdaient pas.

La divergence de vue entre Libermann et Barron a été à l'origine de la Mission du Gabon. Mgr Barron était britannique et anglophone. De 1842 à 1844, la Mission des noirs naissait sous son autorité. Elle était partie des Etats-Unis, pays anglophone, avec des sujets britanniques, accompagnant des « colonists » eux aussi parlant anglais. Avant la fondation de la Mission du Gabon, les premiers pas africains de la mission étaient en cours au Cap des Palmes ⁴⁶, colonie américaine. Les fonds de cette mission provenaient d'Irlande, de la fortune personnelle de Mgr Barron, auxquels s'ajoutaient des dollars récoltés dans l'Eglise d'Amérique et les dons de la Propagation de la Foi lyonnaise. Malgré une bonne connaissance de la langue française, Mgr Barron était naturellement plus à l'aise et mieux accueilli dans les territoires anglophones du Vicariat. C'est l'une des raisons pour lesquelles il ne renonça jamais à son projet d'avoir des communautés au Libéria et en Sierra Léone.

En tant que responsable du Vicariat, il revenait à Mgr Barron de faire des projets d'implantation de communautés, mais ils étaient imprécis et improvisés, évoluant selon les dernières informations reçues. Il était apparemment inconscient des contradictions qui apparaissaient dans son abondante correspondance. Cependant, il y avait dans tous ces projets, une priorité constante : les territoires anglais et américains ; il y ajouta le Sénégal

⁴⁴ DOCATGAB, CEG, *Affermis tes frères dans la foi*, Document publié lors de l'arrivée du Pape Jean Paul II au Gabon, 1982

⁴⁵ Témoignage oral du Père Morel, entretien du 23 septembre 2002 à Libreville à Sainte Monique de Sotéga.

⁴⁶ Dans l'actuel Libéria

sous l'influence de la Propagande et, à contre cœur ; les comptoirs français d'Assinie, de Grand Bassam et du Gabon, objectifs en revanche voulus par Libermann.

Ce dernier savait que les missionnaires mis à la disposition de Barron étaient essentiellement des français. De plus, l'œuvre naissante avait de gros problèmes financiers pour assurer la subsistance de tous les sujets qui se présentaient à elle pour devenir missionnaires. Ce qui ne lui laissait que peu d'argent disponible pour le départ vers les missions lointaines. Ses premiers missionnaires étant partis, il parut urgent à Libermann de programmer la suite de la mission et d'en garantir le bon déroulement en prenant contact avec le ministère de la Marine afin d'obtenir des lettres de recommandations pour Mgr Barron et ses missionnaires. La conséquence de ce contact avec la Marine fut l'implantation d'une mission au Gabon, dans des conditions plus ou moins hasardeuses. Alors qu'on pensait que tout était perdu et que les derniers survivants devaient repartir en France, ils firent escale au Gabon. Une escale qui s'avéra définitive du fait de l'appui de la Marine française grâce à l'accord passé avec Libermann.

Au XIX^e siècle, le Gabon a donc constitué la première porte ouverte au christianisme en Afrique noire Equatoriale, au sud du Sahara ⁴⁷. Ce deuxième contact des missionnaires avec les indigènes Gabonais fut décisif. Il resta parsemé d'embûches, d'incompréhensions mutuelles, des phases de collaboration, comme nous le verrons à propos de l'implantation des missions. Le catholicisme s'installait au Gabon pour ne plus jamais le quitter.

En arrivant le 28 septembre 1844, le Père Bessieux et Grégoire Sey fondèrent l'Eglise catholique au Gabon. Le nouveau poste missionnaire de Sainte Marie, qu'ils venaient de fonder, au Fort d'Aumale, appartenait au « Vicariat des Deux Guinées » qui allait se muer, en Vicariat du Gabon quelques années plus tard.

● Evolution du territoire du Vicariat des Deux Guinée

Le Vicariat apostolique du Gabon était issu de ce qu'on appelait le « *Vicariat apostolique de la Guinée supérieure et inférieure* ». Cette appellation de Guinée Supérieure et inférieure était liée à la méconnaissance de la géographie de l'Afrique par les missionnaires européens. En effet, au XIX^e siècle, en dehors de quelques points sur les côtes, l'Afrique demeurait en grande partie inconnue.

Les missionnaires divisèrent l'Afrique en deux régions aux limites imprécises : la Guinée supérieure ou septentrionale qui s'étendait du Sénégal au Congo et la Guinée inférieure ou méridionale, qui comprenait le Congo et les points côtiers en dessous. Le Gabon faisait donc partie de la Guinée supérieure. Le nom le plus courant de cette terre des missions est donc celui des « Deux Guinées »

Jadis préfecture apostolique ⁴⁸, « *Le Vicariat Apostoliques Des Deux Guinées* » fut créé le 3 octobre 1842 à la suite de la nomination de Mgr Barron comme Vicaire

⁴⁷ Jean Iboudo, « De l'Histoire des missions à l'histoire de l'Eglise » in *Eglise et Histoire de l'Eglise en Afrique*, Actes du colloque de Bologne, 22-25 octobre 1988, édité par Giuseppe Ruggieri, Beuchef, 1989.

⁴⁸ Elle fut créée le 22 janvier 1842. cf. DOCOPM, *Annuaire des Missions catholiques*, Délégations Apostoliques de Dakar, 1957

apostolique, le 28 septembre 1842⁴⁹. Malgré un intense travail, à la tête du Vicariat, caractérisé par de nombreux voyages, la recherche de fonds et du personnel, Mgr Barron se découragea en 1844. En effet, c'est depuis le Gabon, où allait pourtant reprendre un mois plus tard l'évangélisation de l'Afrique, que le 7 août 1844, Mgr Barron envoya une première lettre au cardinal préfet de la Propagande pour donner sa démission et demander son retour aux Etats-Unis. Il confirma son intention de démissionner dans deux autres lettres écrites le 3 septembre 1844 à Gorée, adressée de nouveau au cardinal Frasoni et une autre, le 9 janvier 1845, à Libermann⁵⁰.

Sa démission fut acceptée, non sans peine, par le Préfet cardinal de la Propagande au début de l'année 1845. « *La Propaganda de Fide* » décida alors de confier le Vicariat à des préfets apostoliques avec résidence à Dakar. Jusqu'en 1847, dont la Mission du Gabon⁵¹ en faisait partie comme simple station.

A la suite de la démission définitive de Mgr Barron, le 13 janvier 1845, qui déclina même une affectation en Australie, Rome rétablit la « *Préfecture Apostolique des Deux Guinées* » et la confia à la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, le 16 janvier 1845⁵². Les préfets apostoliques, issus de la congrégation du Saint Cœur de Marie, furent Mgr Tisserand et Truffet qui eurent la responsabilité du Vicariat entre 1845 et 1847.

⁴⁹ DOCOPM, *Annuaire des Missions catholiques*, Ibid.

⁵⁰ Nous revenons sur le contenu de ces lettres lorsque nous évoquons les conditions pour lesquelles le Vicariat fut confié à Mgr Bessieux en 1948. A lire la présentation des Vicaires Apostoliques

⁵¹ Au Gabon il s'agit d'une seule mission, celle d Sainte Marie.

⁵² Elle ne devint Congrégation du Saint esprit qu'en 1848 à la suite de la fusion.



Photo 2: Les deux préfets apostoliques après la démission de Mgr Barron

Source : Naissance d'une Eglise

Libermann nomma Eugène Tisserand en octobre 1845 comme Préfet Apostolique des Deux-Guinées. Né à Paris d'une mère originaire d'Haïti, Eugène Tisserand avait contribué à la fondation de la Congrégation missionnaire du Saint-Cœur de Marie. Devenu prêtre en 1841, Il servit d'abord en Haïti. Et y occupa même la fonction de Préfet Apostolique, le 16 juillet 1844. Il quitta l'île à cause des événements violents qui se déroulaient. En octobre 1845, il fut nommé Préfet Apostolique de la Guinée septentrionale qui, comprenait « toutes les côtes depuis celle de Sierra-Leone, jusqu'au Gabon inclusivement »⁵³. Sans perdre de temps, Eugène Tisserand s'embarqua pour l'Afrique à Toulon, fin novembre 1845. Mais son navire, le 7 décembre 1845, fit un naufrage et il périt en mer.

Pour mémoire, avant la nomination du nouveau Préfet Apostolique, le Père Jérôme Gravière assumait pendant quelques mois cette charge de Préfet Apostolique de la Guinée Septentrionale⁵⁴.

Avec la nomination de Mgr Etienne Truffet, en décembre 1846, le Vicariat retrouva l'appellation des « Deux-Guinées ». Le Père Gravière devint alors Vicaire général pour le Gabon⁵⁵. En effet, en juillet 1846, le Pape Pie IX rencontra Libermann et lui remit un

⁵³ Archives CSSP, *Lettre du Père Libermann du 11 mai 1845*.

⁵⁴ Père Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994. Cf. aussi, Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville

⁵⁵ Père Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994, Cf. aussi, entretien du 28 novembre 2001 à libreville.

mémoire où il demandait la démission du Mgr Barron et lui proposait trois candidats. Rome confia la préfecture Apostolique des Deux-Guinées au Père Etienne Truffet. Savoyard de Chambéry, né le 29 août 1812, il fut ordonné prêtre en 1835 et il choisit de devenir missionnaire début 1846. Etienne Truffet fut, nommé Préfet Apostolique des Deux-Guinées, (décembre 1846) avant même d'avoir terminé sa formation en tant que missionnaire. Il prononça ses vœux le 6 janvier 1847.

Nommé Evêque de Callipolis et Vicaire Apostolique des Deux-Guinées, il fut consacré le 25 janvier 1847, à Notre Dame des Victoires. Parti de Bordeaux le 28 avril 1847, pour son territoire missionnaire, il arriva à Dakar le 7 mai et il mourut six mois plus tard, le 23 novembre 1847, plus victime de ses austérités et de son labeur intense que des rigueurs du climat⁵⁶.

Mgr Truffet se caractérisa par un profond attachement aux prescriptions du Saint-Siège. D'après un témoignage du Père Lossédât, toutes les recommandations de Mgr Truffet étaient fortement inspirées des volontés de la Propagande. Mgr Truffet possédait « *un esprit souverain pour l'Eglise et un attachement inébranlable à son chef (...) ⁵⁷* ». Paule Brasseur présente Mgr Truffet comme un partisan de l'infaillibilité du Pape. Dans l'ensemble, Mgr Truffet plaçait l'œuvre missionnaire sous la conduite de Dieu et du Saint-Siège⁵⁸.

En 1848, des changements intervinrent dans l'administration du Vicariat. Le chef lieu, de cette immense circonscription apostolique, fut établi au Gabon à la mission Sainte Marie et le père Bessieux, entre temps devenu évêque, fut nommé à la tête du Vicariat des « Deux Guinées et de la Sénégambie », avec un coadjuteur résident à Dakar pour la Sénégambie.

Les premiers démembrements, les plus importants, du Vicariat Apostolique des Deux Guinées, eurent lieu le 13 avril 1858 avec la création des Vicariats Apostolique de Fernando-Po et de Sierra Leone; la création le 28 août 1860 et le 6 février 1863, respectivement, des Vicariats Apostolique du Dahomey et de la Sénégambie. Mgr Bessieux resta à la tête du Vicariat des Deux Guinées. En fait, à mesure que l'évangélisation avançait sur les terres d'Afrique, le Saint Siège érigeait d'autres Vicariats et préfectures Apostoliques (par exemple la création de la Préfecture apostolique de Cimbébasie et de la Côte d'Or)⁵⁹.

En fin de compte, ce qui était l'immense Vicariat des Deux Guinées, au départ, fut divisé d'année en année en de multiples « champs de missions » qui furent confiés à plusieurs autres congrégations missionnaires. Une carte tirée de la revue missionnaire

⁵⁶ Père Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994

⁵⁷ Archives CSSP, Boite 165, Dossier A, *Témoignage du Père Lossédât*. Richard Sirugue, *Les Missions chrétiennes du Gabon de 1920 à l'indépendance*, Mémoire de DEA sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon II, 1997.

⁵⁸ Brasseur Paule, « Les Missions catholiques et l'administration sur la côte d'Afrique de 1815 à 1870 ». *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, n° 228, 1965, P. P. 415-446.

⁵⁹ Archives CSSP, Boite 168 Dossier A, L'évolution du vicariat des Deux Guinées. 1877.

des Pères blancs, « *Vivante Afrique* » publié par Jean Iboudo dans sa communication lors du Colloque de Bologne en 1988, sur « *l'Eglise et l'Histoire de l'Eglise en Afrique* », permet de dater l'arrivée de ces congrégations, en vagues successives, qui pénétraient jusqu'au cœur du continent⁶⁰.

Ce sont par exemple les Jésuites dès 1845 à Madagascar, les Pères Oblats dans le Natal en 1852, les Pères de la Mission Africaine de Lyon en Sierra Léone dès 1858, les Pères Blancs du cardinal Lavignerie dès 1868 à Laghouat dans le Sahara à partir de 1868 ; les Pères de Marianhill dans le natal à partir de 1882 ; les Pères du sacré cœur à Fernando-Pô à partir de 1885, les Pères de Scheut dans le Congo belge en 1888 et la même année les Bénédictins à Dar es Salam, les Pères Pallotins en 1890 au Cameroun, la Mission du Vrai Divin au Togo en 1892, les Trappistes en 1894 au Congo belge, les Lazaristes en 1896 à Madagascar, les Prémontrés à Ouélé en 1898, les Montfortains en 1903 à Shire, les Capucins en Oubangui et les Dominicains dans l'Uelé oriental en 1911

⁶¹.

● La naissance du Vicariat Apostolique du Gabon

L'appellation de « *Vicariat Apostolique du Gabon* » remonte au 6 février 1863 à la suite de la création du Vicariat de Sénégal. Il garda ce nom jusqu'en 1947, avant d'être appelé « *Vicariat Apostolique de Libreville* ». L'appellation « Vicariat du Gabon » ne devint usuelle qu'entre 1880 et 1890⁶² à la suite de nombreux autres démembrements.

Le vicariat du Gabon qu'on continua d'appeler aussi vicariat apostolique des Deux Guinées, donna naissance le 3 juillet 1879 à la Préfecture apostolique de Cimbébasie ; le 27 mai 1879 à la Préfecture de la Côte d'or ; le 2 mai 1884 à la Préfecture du Haut Niger, le 24 novembre 1886 au Vicariat du Congo français ; le 25 septembre 1889 Préfecture du Niger méridional et le 18 mars 1890 à la Préfecture du Cameroun.

La date de 1884 est plus probable⁶³. Toutes ces circonscriptions ayant été créées le nom « Deux Guinées » ne pouvait plus se maintenir et l'appellation « Gabon » devint plus courante surtout après 1886. Car en cette année, la France procéda à une réorganisation administrative des ses possessions en Afrique. D'abord en avril 1886, le Lieutenant gouverneur du Gabon jadis résidant à Dakar vint habiter à Libreville. Ensuite en juin 1886, un Commissaire Général du gouvernement avec résidence à Libreville fut nommé pour la gestion du Gabon et du Congo. Les missionnaires, certainement à cause de ces modifications administratives, songèrent aussi à ériger le Gabon en tant que territoire en

⁶⁰ Jean Iboudo, « De l'Histoire des missions à l'histoire de l'Eglise » in *Eglise et Histoire de l'Eglise en Afrique*, Actes du colloque de Bologne, 22-25 octobre 1988, édité par Giuseppe Ruggieri, Beuchêne, 1989.

⁶¹ Jean Iboudo, id. & Ibid, « *a l'assaut de l'Afrique* »

⁶² Les sources que nous avons consultées aux Archives CSSP, (les Rapports des Vicaires Apostoliques) sont divergentes sur les dates tantôt c'est 1882, 1884 et 1892.

⁶³ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A. Cette date est citée dans le *Rapport quinquennal de 1930* par Mgr Tardy. CAOM, 5D87, *Situation religieuse en AEF*. Les missions catholiques du Gabon

Vicariat⁶⁴.

Nous pensons que, si le nom de Vicariat des Deux Guinées a continué à être confondu avec celui du Gabon, c'est parce que, pendant longtemps, le seul évêque de ces territoires, Mgr Bessieux, jusqu'en 1876 habitait au Gabon.

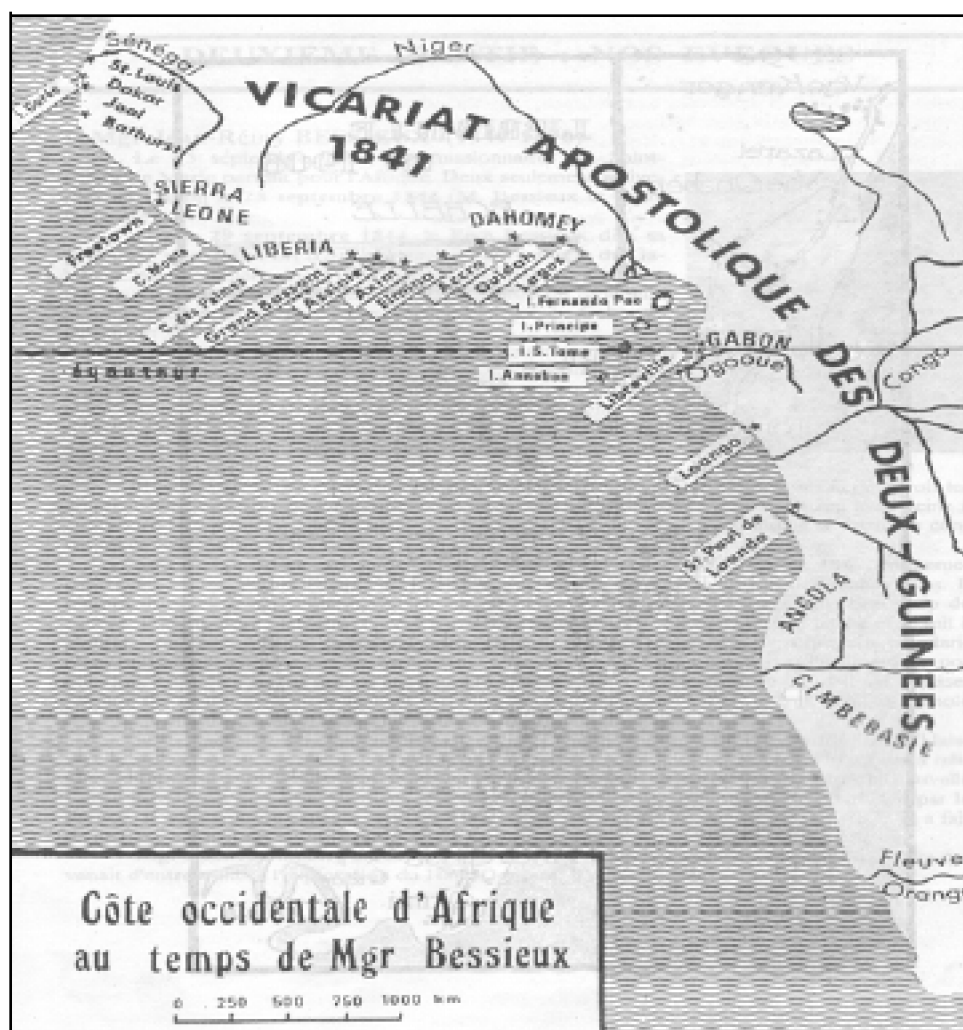
2-Situation géographique du vicariat

La situation Géographique du Gabon au moment de l'arrivée des français reste assez confuse. Mais les limites du vicariat auquel appartient la Mission du Gabon sont immenses. Au fil du temps, de 1844 à 1945, les limites géographiques de ces deux entités se sont précisées grâce aux explorations et la territorialisation de l'espace.

• Situation géographique au XIX^e siècle

En 1841, Comme le montre la carte, ci-après, le Vicariat des Deux Guinées s'étendait sur toute la côte occidentale de l'Afrique: du fleuve Sénégal jusqu'au confins du fleuve Orange.

⁶⁴ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1001, Dossier B, chemise 9, *Chronologie de l'évolution politique du Gabon jusqu'en 1947*.



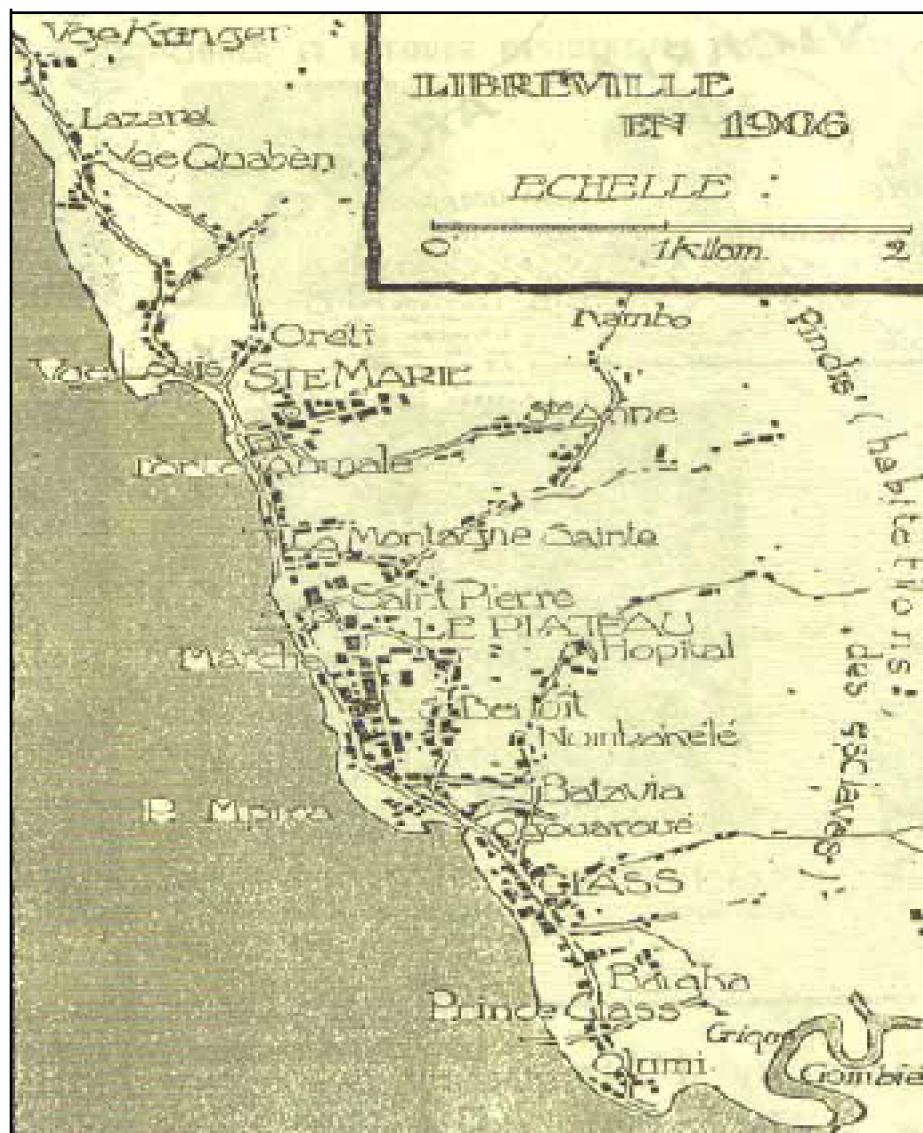
Carte 1: Le Vicariat Apostolique des Deux Guinées

Source: Album souvenir du 150ème anniversaire

Le Vicariat des Deux Guinées regroupait tous les territoires situés entre ces deux fleuves: Le Sénégal, la Sierra Leone, le Liberia, le Dahomey, le Gabon, le Congo, l'Angola et la Cimbébasie. Les principaux points de repères pour les missionnaires étaient les embouchures de fleuves: le Fleuve Sénégal, le fleuve Niger dans la Guinée supérieure, le fleuve Ogooué, le fleuve Congo et le fleuve Orange dans la Guinée inférieure. Géographiquement les missions du Vicariat, à cette époque, étaient toutes situées sur la côte occidentale de l'Afrique

Entre 1860 et 1900, le Vicariat du Gabon (appelé aussi Deux Guinées), créé en 1863, regroupait géographiquement toutes les missions situées entre le Gabon et la Cimbébasie, d'une manière générale toute l'Afrique Equatoriale. Autrement dit à sa création le vicariat du Gabon regroupait, toutes les missions situées dans l'ancienne Guinée inférieure, à savoir le Gabon, Loango et Saint Paul de Luanda. Jusqu'en 1900, cette situation géographique n'avait pas tellement changé malgré les découvertes des explorations et les découpages de la colonisation. Au contraire Libreville (voir carte suivante) s'affirmait de plus en plus comme le point névralgique de ce vicariat avec sa

principale mission : Sainte Marie.



Carte 2: Carte de Libreville en 1906

Source: Album souvenir du 150ème anniversaire de l'Eglise du Gabon

Dès 1848, le Fort d'Aumale puis, Libreville, fondé en 1849, a été le chef lieu du Vicariat des Deux Guinées puis celui du Gabon. A la fin du XIX^e siècle, Libreville s'étendait déjà le long de la côte, dans l'Estuaire du Como. Libreville s'élargissait de part et d'autre de la mission Sainte Marie, du Fort d'Aumale et du Plateau qui permettaient aux missionnaires, à la Marine française puis à l'administration coloniale d'affirmer leur présence au Gabon.

Sur cette carte apparaissent les trois missions de Libreville, à cette époque, dans lesquelles travaillaient les missionnaires. On peut situer l'hôpital non loin de Saint Pierre, au Plateau, dans lequel les sœurs soignaient. Cette carte présente également les principaux quartiers (Oreti, Nombakélé, Batavia, Baraka le fief protestant) de Libreville à cette époque. Et surtout les villages des Rois côtiers (Kringer, Quaben, Louis, Glass) qui

permirent aux marins de s'installer au Gabon en signant des traités.

Dans l'ensemble, à la fin du XIX^e siècle, et au début XX^e siècle, Libreville était encore une ville partagée entre les installations des missionnaires et celles de l'administration coloniale, au Centre, au Fort d'Aumale et au Plateau. Dans les extrémités de la ville étaient installés les protestants à Baraka ainsi que les chefs autochtones. Le Plateau (pour l'administration) et le Fort d'Aumale (pour les missionnaires) étaient séparés par la Montagne Sainte, lieu même de la Fondation de Libreville en 1849 par les esclaves libérés.

● Situation géographique au XX^e siècle : 1900-1945

En 1945, la superficie du Vicariat apostolique du Gabon était d'environ 250.000 Km².⁶⁵ La population était supérieure à celle de la colonie du Gabon. Les limites géographiques du Vicariat n'étaient pas tout à fait les mêmes que celle de la colonie. En effet, les limites géographiques du Vicariat Apostolique du Gabon suivaient davantage les limites hydrographiques. Il ne pouvait en être autrement puisque les cartes du Gabon, de la fin du XIX^e siècle, dessinaient pour la plupart sur la base des récits des premiers explorateurs, mettaient en évidence le réseau fluvial.

Au Gabon, les explorations, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de Paul du Chaillu, Pierre Savorgnan de Brazza, Alfred Marche et le Marquis Compiègne, avaient permis d'identifier les principaux cours d'eaux de la région comme La Nyanga, la Djoua, l'Ogooué⁶⁶ et ses affluents; la Ngounié et l'Ivindo. Ce sont ces limites naturelles que les autorités missionnaires utilisèrent pour circonscrire leur territoire.

Sur le plan administratif, en 1945, tenant compte des autres vicariats, celui du Gabon était limité au nord par les Vicariats Apostoliques de Fernando-Po (la Guinée Espagnole) et de Douala (le Cameroun), à l'est et au sud par les Vicariats de Brazzaville et Loango (le Congo). Sur le plan physique, le Vicariat Apostolique du Gabon, en 1945, était limité; au Nord, Nord-Est par tout le bassin de l'Ivindo et du Djoua, deux affluents situés sur la rive droite de l'Ogooué; à l'Est, et au Sud-Est par tout le bassin de l'Ogooué; et au sud, sud-ouest par le bassin de la Ngounié, un affluent situé sur la rive gauche de l'Ogooué.

De ce fait, le bassin de la Nyanga, qui comprenait les circonscriptions de Mayumba et de Tchibanga, pourtant administré par la colonie du Gabon, faisait partie du Vicariat du Loango dépendant de Pointe-Noire dans le Moyen Congo. Ainsi, la mission du Saint-Esprit de Mayumba, fondée en 1888, dont les fidèles étaient administrés par le lieutenant gouverneur du Gabon, appartenait encore en 1945 au vicariat Apostolique du Loango⁶⁷. Tandis que les missions situées dans les subdivisions de Franceville et

⁶⁵ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *Rapport quinquennal* de 1945.

⁶⁶ L'Ogooué est le principal cours d'eau du Gabon. Il traverse le pays, qu'il divise en deux, du Sud-est au Centre Ouest.

⁶⁷ La mission du Saint Esprit de Mayumba dans le Vicariat du Loango a fait l'objet d'une étude universitaire dans le cadre d'une Thèse soutenue par notre co-Directeur de recherche en Licence et en Maîtrise, à l'Université Omar Bongo, Chérubin Délicat, *Les Pères de la Congrégation du Saint Esprit au vicariat apostolique du Loango*, Thèse d'histoire, Université Paris I, 1993, 2 volumes, 935p.

Okondja, qui appartenait administrativement à la colonie du Moyen-Congo, dépendaient quant à elles au Vicariat Apostolique du Gabon.

Dans le Nord-Est, une partie de la subdivision de Sambé dans le Moyen-Congo et un petit coin du territoire camerounais appartenait au Vicariat apostolique du Gabon. Tant que les limites des colonies du Gabon, du Cameroun, de la Guinée Espagnole et du Congo n'étaient pas définitive, cela ne dérangeait pas les missionnaires encore moins l'administration.

Par conséquent, on peut affirmer que pendant la colonisation, en Afrique Equatoriale, les découpages faits par les missionnaires suivaient les découpages territoriaux des colonisateurs, à l'exception de quelques missions et circonscriptions. Les colonies et les vicariats avaient chacun leurs limites. Celles des colonies étaient beaucoup plus instables que les limites des vicariats. Mais par la suite, à la veille des indépendances, les missionnaires ajustèrent définitivement les limites de leurs vicariats avec celles des colonies.

De 1900 à 1945, Libreville s'affirma toujours comme le chef lieux du Vicariat du Gabon. Cette ville, elle même en plein essor, accueillait tous les missionnaires qui étaient ensuite affectés dans les stations de l'intérieur. Les différents vicaires apostoliques du Gabon y habitaient, à la mission Sainte Marie, où ils pouvaient aussi assurer l'organisation administrative et religieuse.

II- L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE DE LA MISSION DU GABON

De 1845 à 1945, l'organisation du Vicariat s'affina au fil du temps au gré des différents: vicaires, prêtres, frères, sœurs missionnaires et indigènes qui se succédaient.

1-Les vicaires apostoliques, les congrégations et leurs personnels.

Pour cerner l'évolution et comprendre la vie de l'Eglise catholique au Gabon, il est opportun de jeter un coup d'œil sur l'action des Vicaires apostoliques. De 1844 à 1945, l'Eglise du Gabon n'avait pas d'évêques à proprement parler. Les vicaires apostoliques en étaient au non du pape.

• Les vicaires apostoliques du Gabon et leur action

"Il n'y a pas de peuple de Dieu sans pasteur, tout comme, il n'y a pas de pasteur sans peuple!", affirme le Père Morel⁶⁸. Le nouveau peuple de Dieu, formé au Gabon, fut dirigé pendant un siècle, de 1847 à 1947, par six vicaires apostoliques tous issus de la congrégation du Saint-Esprit. Tous ces vicaires accomplirent, chacun à sa manière, un travail complémentaire en vue de l'édification d'une véritable Eglise Catholique au Gabon.

⁶⁸ Gérard Morel in *Naissance d'une Eglise*, 1994, Op. Cit. P. 43



Photo 3: Les différents vicaires apostoliques du Gabon de 1847 à 1945

SOURCES : Album souvenir du 150ème

Tableau 1: Les différents vicaires apostoliques au Gabon de 1847 à 1945

Nom du Vicaire	Période	Qualificatif
Mgr Jean Rémi Bessieux	1847-1876	Le pionnier
Mgr Pierre Marie Le Berre	1877-1891	Le bâtisseur
Mgr Alexandre Leroy	1892-1896	Le curieux de tout
Mgr Jean Martin Adam	1897-1914	L'organisateur
Mgr Louis Martrou	1914-1925	L'humble marcheur
Mgr Louis Tardy	1926-1947	L'évêque des Fang

Si Mgr Bessieux a été sur le terrain le premier vicaire apostolique du Gabon. C'est Mgr Edward Barron qui, en 1842, fut le premier évêque de l'immense « *diocèse africain* », auquel appartenait le Gabon, jusqu'en 1845.

Mgr Barron, « le précurseur »

Il naquit le 18 juin 1801 à Bayllyneale au Sud-Est de l'Irlande. Il fut ordonné prêtre en 1829 et évêque à la Toussaint 1843 à Rome par le cardinal Fransoni alors préfet de la Propagande.⁶⁹ Même s'il n'avait jamais servi au Gabon, son action, à partir de 1841, a

⁶⁹ Gérard Morel, « Mgr Edward Barron (1801-1854) ou le vent d'Amérique et la reprise de la mission à la côte d'Afrique », in *Mémoire Spiritaine* N° 15, du 1^{er} semestre 2002. pp. 53 à 80.

été déterminante dans la naissance de l'Eglise au Gabon. Il permit l'envoi des missionnaires dans le Vicariat avec l'appui de Libermann dont il fit la connaissance le 20 décembre 1842. Dès les premiers jours un climat de confiance régnait entre Libermann et Barron. Les deux s'entendirent aussitôt sur l'envoi des missionnaires en Afrique, dans le Vicariat des Deux Guinées. Une semaine après leur rencontre, Mgr Barron se rendit à Neuville pour faire la connaissance de ses prêtres, promis par Libermann.

Mgr Barron quitta Neuville le 30 décembre 1842 après avoir réaffirmé l'accord avec Libermann⁷⁰. Le succès de cette quête ne précipita pas son départ pour l'Afrique avec ses missionnaires peu après Noël. Non seulement les démarches auprès des transporteurs s'avérèrent plus longues que prévues mais des conseillers lui suggérèrent aussi de remettre le départ.

Selon les termes de l'accord entre Libermann et Barron, il était prévu que sept pères du Saint-Cœur de Marie partiraient en Afrique. Les sept prêtres embarquèrent, le 13 septembre 1843, à Bordeaux en compagnie de trois jeunes orphelins que l'on appela « Frères », alors qu'ils n'avaient fait aucun engagement religieux⁷¹. Ils embarquèrent avec de vagues consignes de se diviser en deux groupes: un groupe pour le Sénégal et un autre pour le Cap des Palmes. Mgr Barron n'embarqua pas avec ses missionnaires.

Déçu par la défection des « Capucins » et estimant que les sept missionnaires du Saint Cœur de Marie étaient insuffisants pour l'immense Vicariat, il resta d'abord en France pour en chercher d'autres. Encouragé par la « Propagande » il se rendit dans son pays, l'Irlande, où il ne put convaincre que deux jeunes : « James Keily et John Egan ».

Mgr Barron revint en France le 30 octobre 1843 où il rencontra en compagnie de Libermann le Directeur des colonies, M. Gallos pour discuter et ratifier les conditions du traité adopté par le Gouvernement, en ce qui concerne les missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Il semble que Mgr Barron ait signé à contre cœur car il reprocha à Libermann cet engagement français qui limitait ses capacités de choisir l'implantation de ses communautés dans le vicariats. Mgr Barron écrit même à Libermann en ces termes : « Vous avez voulu plutôt écouter le directeur des Colonies, M. Gallos...⁷² »

De retour à Londres en novembre 1843, il embarqua pour son vicariat en compagnie de Keily et Egan, le 22 novembre 1843. Au moment de son embarquement Mgr Barron croyait qu'il avait encore douze missionnaires sur le terrain. Il calcula qu'avec les deux nouvelles recrues, ils devaient être quinze en tout. Mgr Barron pensait pouvoir diviser son personnel en plusieurs communautés sur toute la côte.

⁷⁰ Gérard Morel, "Mgr Edward Barron (1801-1854) ou le vent d'Amérique et la reprise de la mission d'Afrique" dans *Mémoire Spiritaine* N° 15, premier semestre 2002. Pages 53 à 80.

⁷¹ Nous en avons déjà parlé à propos de l'arrivée des missionnaires au Gabon.

⁷² Gérard Morel, « Mgr Edward Barron (1801-1854) ou le vent d'Amérique et la reprise de la mission d'Afrique » dans *Mémoire Spiritaine* N° 15, premier semestre 2002. Pages 53 à 80. Cf. ND, t.5, p.55 (notes et documents relatifs à la vie et l'œuvre de Paul Marie Libermann)

Deux éléments contrarièrent le plan de Barron. Premièrement la mort de trois missionnaires et le retour aux Etats-Unis de John Kelly avant son arrivée. Deuxièmement, il y eut les inextricables complications administratives avec le gouverneur du Cap des Palmes, par les initiatives des autorités coloniales françaises et les tracasseries des Français qui acceptaient difficilement que l'évêque de « leurs » missionnaires soit Américain.

En effet, arrivée à Gorée le 7 janvier 1844, Mgr Barron rencontra le représentant local de la France, le gouverneur de Saint Louis, le 2 février 1844, qui lui rappela à sa manière les dispositions prises à Paris, en novembre 1843, entre Libermann et le directeur des colonies. Le ton du gouverneur français local ne plut pas à Mgr Barron d'autant plus qu'il le fit savoir à Libermann dans une lettre datée du 4 février 1844.

« Il [le gouverneur] a reçu de France les dépêches touchant les missionnaires et des Frères convers qui doivent entreprendre des Missions aux stations françaises, mais... il y a pas (sic !) un seul mot qui regarde Mgr l'Evêque... il n'y a pas de place pour moi à bord du vaisseaux... il me paraît qu'un évêque, et surtout un de Grande Bretagne ne leur est pas trop agréable... »

Commentant, la décision de Libermann et du directeur des colonies d'envoyer des missionnaires dans les comptoirs de la France, Mgr Barron écrit :

« Il n'y a que trois postes occupés par les Français au bas de la côte, ce sont : Assinie, Grand Bassam et Gabon. Après avoir mieux réfléchi au plan proposé d'une mission à Joal... je trouve qu'il est absolument impossible d'y penser avec le peu de missionnaires que nous avons. On attend des missionnaires pour les trois postes d'Assinie, Grand Bassam, et Gabon. Et si cela se fait les dix missionnaires seront partagés dans ces trois postes. »

N'ayant pas pu embarquer à bord du même bateau que le gouverneur du Sénégal, Bouët Willaumez, qui allait visiter les comptoirs français sur la côte dont le Gabon, Mgr Barron se rendit tout de même au Cap des Palmes, où se trouvait l'essentiel de ses missionnaires, à bord d'un bateau de guerre français, *l'Eglantine*.⁷³

Arrivé le 1er mars 1844 au Cap des Palmes, il annonça aux missionnaires les nouvelles dispositions prises par Paris, entre le Père Libermann et le Ministère de la Marine

« ...il est réglé que les missionnaires iront sur les comptoirs français sur ces côtes:il y eu à trois auxquels on s'est fixé: à Assinie (...), au Grand-Bassam (...) et au Gabon. »⁷⁴

Après cette information, Mgr Barron était toujours motivé pour Joal, Sierra Leone et Cap Monte. Il poursuivit son projet de mission dans les pays anglophones et dans la région de Dakar ; arriva au Gabon en juillet 1844 pour préparer l'arrivée des premiers missionnaires. Mais c'est depuis le Gabon qu'il apprit la mort et le rapatriement des derniers survivants de la troupe des missionnaires partis de Bordeaux le 13 septembre 1843. Croyant être le

⁷³ Gérard Morel in *Naissance d'une Eglise*, 1994. Cf. aussi témoignage oral, Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville à saint André.

⁷⁴ *Archives OPM, 183:11878. Lettres de Libermann au Conseil de la Propagation de la Foi.*

seul encore en Afrique, il envoya à Rome la nouvelle de ce qu'il considérait comme « *notre malheur* », et justifiait son retour. En réalité, au regard du contenu de cette lettre, c'était une démission :

« Il ne me reste qu'un prêtre qui s'en retourne en Europe... ainsi, je serai réduit à être seul! Dans cette extrémité, je vous prie de m'accorder la permission de retourner dans les (sic!) Etats-Unis, avec le caractère de missionnaire apostolique. »⁷⁵

Le prêtre auquel fait allusion Mgr Barron était le Père Bessieux qui, deux mois plus tard, fonda la mission Sainte Marie au Gabon. Avec une grande probité et générosité, Mgr Barron remit au Père Libermann, tous les documents, le matériel, l'argent, qui était en sa possession⁷⁶.

Mgr Bessieux, « le pionnier »

En 1847, Rome et la Congrégation du Saint-Esprit décidèrent de confier la gestion du Vicariat au Père Bessieux dont l'expérience du terrain depuis 1844 ne faisait l'ombre d'aucun doute. Majoritaire dans le Vicariat, comment pouvait-on ne pas confier la direction de celui-ci à un membre de la Congrégation ?

Mgr Jean Rémi Bessieux fut le « *Pionnier* »⁷⁷ de l'évangélisation du Gabon. Il fut également le premier vrai responsable direct de la Mission du Gabon. Né le 24 décembre 1803 à Vélieux près de Saint-Pons dans l'Hérault, Mgr Bessieux a eu une jeunesse mouvementée. Ce qui explique certainement son abnégation. Il fit d'abord carrière dans l'armée comme soldat de l'Empire, ensuite il occupa la fonction de Maire de Vélieux⁷⁸.

Il fut ordonné prêtre le 13 juin 1829⁷⁹, occupa successivement les fonctions de curé et de professeur au Petit Séminaire. Après ces expériences d'apostolat et de professorat, il effectua un voyage à Paris pendant lequel il fit la connaissance du Père Libermann et il s'engagea à ses côtés dans « *l'œuvre des noirs* »⁸⁰.

Arrivé au Gabon, en septembre 1844, il fonda les premières missions dans l'Estuaire du Como, initia l'idée de formation d'un clergé autochtone et l'éducation des indigènes. Si certaines des stations missionnaires qu'il fonda sur la côte ne résistèrent pas, jusqu'à sa

⁷⁵ Archives CSSP, Boîte 146, Lettre de Mgr Barron à Libermann du 7 août 1844. Cf. aussi DOCATGAB Gérard Morel in *Naissance d'une Eglise 1914*

⁷⁶ DOCATGAB, Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994, Op. Cit. P. 42.

⁷⁷ Du titre de l'ouvrage du RP Louis Roques, *Révérend père, Le pionnier du Gabon: Jean Rémi Bessieux*, Alsatia, Paris, 1971, 173p.

⁷⁸ Roques, Op. Cit. P.2

⁷⁹ Archives CSSP, Boîte 1031, Dossier B, (les écrits du Père Berger) Berger Augustin (R.P.), *La vie et l'œuvre de Mgr Jean Rémi Bessieux*. Conférence donnée à l'occasion du centenaire de la mort de Mgr Bessieux, le 30 avril 1876 à Libreville. Op.Cit P.2

⁸⁰ Roques, Op. Cit. P. 14

mort, le 30 avril 1876 à Libreville, le flambeau fut repris par le Père Le Berre qu'il avait lui-même accueilli à la mission Sainte Marie le 15 août 1846.

Mgr Le Berre, « le bâtisseur »

Sacré Evêque Le 28 octobre 1877, Mgr Pierre Marie Le Berre, fut le « bâtisseur »⁸¹. Il assura pratiquement tout le travail administratif pendant 20 ans. Ratanga Atoz dit à ce propos qu'« il continua d'assurer une autorité qu'en réalité il détenait déjà »⁸². Doué, il avait beaucoup de dispositions pour les langues, il composa avec le Père Delorme une grammaire et un dictionnaire français - mpongwè⁸³. Doté d'une volonté de fer, il créa la quasi-totalité des vieilles missions qui existent jusqu'à nos jours au Gabon. Il engagea le processus d'implantation de l'Eglise à l'intérieur du Gabon, le long des cours d'eau et il définit les véritables bases de l'œuvre des enfants.

Mgr Leroy, « le curieux de tout »

Lorsque Mgr Le Berre mourut, épuisé, le 16 juillet 1891, c'est Mgr Alexandre Leroy qui lui succéda de 1892 à 1896. Mgr Leroy, fut le "curieux de tout" et- toute révérence gardée- il a été pour la Mission du Gabon ce que Jean XXIII fut pour l'Eglise en général. Mgr Leroy ouvrit portes et fenêtres et il partit, élu à la tête de la congrégation du Saint Esprit, après avoir tracé quantité de pistes nouvelles⁸⁴. Quand il était jeune, il avait exploré l'Afrique Orientale. C'est ainsi qu'au Gabon il voulut tout voir. Il s'embarqua par monts et par vaux. Par exemple son équipée jusqu'à Lastourville, depuis les chutes Samba, dura plus de trente - cinq jours⁸⁵.

Mais son court séjour, à la tête du Vicariat, ne lui permit pas de réaliser une grande œuvre d'implantation de missions au Gabon. Mais, Il s'attela, tout de même à maintenir les constructions et les positions de ses prédécesseurs. Son action fut prédominante pour l'avenir de l'Eglise au Gabon car il institua l'Apostolat par les catéchistes. Il fit imprimer des catéchismes très vivants qu'il mit à la disposition des nouveaux missionnaires laïcs qui dirigeaient les annexes des stations où étaient implantées les nouvelles missions créées par son prédécesseur.

Mgr Leroy avait, en effet composé un catéchisme en langue française qu'il fit

⁸¹ DOCOPM, Dossier Gabon N° 347: " *Les Pères de l'Eglise du Gabon*" Cf. aussi Archives CSSP, Fonds Pouchet, Boîte 1002, Dossier B.

⁸² Ratanga Atoz Ange, *Histoire du Gabon des migrations historiques à la République XVè-XXè siècles*, Les nouvelles éditions africaines, Paris, 1985, 95p

⁸³ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150è Anniversaire de L'Eglise catholique au Gabon* Op. Cit. P. 12.

⁸⁴ DOCOPM, Dossier 347, *les Pères de l'Eglise du Gabon*. Cf. aussi Briault Maurice (R.P.), *Un grand évêque missionnaire : Mgr Leroy*, Paris, Dillen, 1939, 136 p.

⁸⁵ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*, Op. Cit. P. 13. Cf. aussi Archives CSSP, Boîte 1005, Documents sur les missions du Gabon

approuver par Rome. Il demanda à tous les supérieurs des missions qu'on le traduise dans les langues du Gabon. Le Père Trilles auteur du document « *Le Gabon Catholique* » le fit en traduisant ce catéchisme en langue fang. Ce dernier raconte que Mgr Leroy insistait pour qu'à la théorie les catéchistes joignent la pratique.

Mgr Leroy voulait que les catéchistes accompagnent les pères dans leurs voyages et cela dans chaque village. Ils devaient partager la besogne avec eux. Mgr Leroy a instauré l'apostolat direct car « *Ils causaient, instruisaient, catéchisaient.* »⁸⁶

En 1896, Mgr Leroy devint supérieur général de la congrégation du saint-Esprit et il fut remplacé à la tête du nouveau Vicariat Apostolique du Gabon par le Père Jean Martin Adam. Nul mieux que lui, dit Jacques Hubert, comme Vicaire Apostolique, n'était préparé à cette tâche⁸⁷

Mgr Jean Martin Adam « l'organisateur »

Mgr Jean Martin Adam l'"organisateur" resta dix-sept ans comme vicaire apostolique du Gabon." Mon cœur est aux africains", aimait-il répéter. Il fit pénétrer l'Eglise dans le Sud du Gabon, à l'intérieur des terres et ordonna le premier clerc autochtone. Il réorganisa également les missions.

Il exigea que chaque mission puisse se suffire à elle-même et se trouve un moyen de subsistance, à la manière des anciens monastères. Il y eut ainsi des briqueteries, des menuiseries, mais surtout des cultures riches. Cette mesure était louable, à juste titre, "une véritable bénédiction" pour les missions du Gabon. Car elle évita la catastrophe financière lors de la loi de 1905 et pendant la guerre 1914 -1918⁸⁸. Sur le plan spirituel, il était favorable à un synode pour l'adaptation de l'Eglise d'Afrique.

Fatigué, menacé de surdité, il donna sa démission un peu avant la guerre en 1913. Il rejoignit Bordeaux où il mourut à l'âge de 82 ans. Avec Mgr Jean Martin Adam disparut la lignée des Pères fondateurs de l'Eglise du Gabon⁸⁹.

Mgr Louis Martrou « l'humble marcheur »

C'est Mgr Louis Martrou « l'humble marcheur » qui succéda à Mgr Jean Martin Adam. Coadjuteur dès 1912, il fut sacré évêque le 8 juin 1915 par Mgr Girod, Vicaire Apostolique du Loango. Evêque à 36 ans, il voyageait toujours à pied avec deux ou trois porteurs. Il vécu une époque particulièrement difficile car il dirigea le Vicariat Apostolique du Gabon pendant la première Guerre Mondiale.

⁸⁶ DOCATGAB, Trilles R.P., *Le Gabon catholique 1844-1894*, Libreville, dactylographié, 1976

⁸⁷ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème}*, Op. Cit. P. 13

⁸⁸ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème}*, Ibid. DOCOPM, Dossiers sur le Gabon N° 347, " *Les Pères de L'Eglise du Gabon*".

⁸⁹ 1Ratanga Atoz Ange, *Histoire du Gabon des migrations historiques à la République XV^e-XX^e siècles*, Les nouvelles éditions africaines, Paris, 1985, 95p.

La particularité de Mgr Martrou était qu'il maîtrisait parfaitement bien la langue Fang, ses proverbes et ses coutumes, à tel point que les vieux disaient:

« Il n'est pas possible que tu sois un Blanc d'Europe. Un Blanc ne pourrait pas, comme toi, connaître les choses du monde fang. Tu es un Kône⁹⁰, tu es l'âme de nos anciens Chefs qui vient nous revoir »⁹¹ »

Mgr Martrou, prépara surtout le terrain des futures fondations. Souvent à pied, il prospectait d'immenses régions. Il tenta aussi de consolider les jeunes et fragiles fondations de son prédécesseur. Il les visitait à un rythme accéléré si bien qu'il mourut épuisé, en 1925, à Sainte Marie à l'âge de 45ans⁹². A la lecture des sources et documents, Mgr Martrou était très aimé des chrétiens. Après sa mort, ils firent dire des messes pendant une année entière en reconnaissance de la simplicité et le dévouement inlassable de leur jeune évêque⁹³.

Mgr Louis Tardy « l'évêque des Fangs »

Il fallut attendre 1926, avec Mgr Louis Tardy, " évêque des Fangs", pour que l'énergie et avec elle l'envie de pénétrer l'intérieur du pays revienne. Mgr Tardy aimait le Nord du pays qu'on n'avait presque pas encore abordé. Son amour pour l'évangélisation des Fangs était né lors de son passage à Ndjolé, comme prêtre, entre 1909 et 1920. Après un séjour en France, entre 1921 et 1926, durant lequel il assura la direction du Grand Séminaire spiritain de Chevilly, il revint finalement évêque et fit pénétrer l'Eglise dans le Nord du Gabon⁹⁴.

En 1945 donc, l'Eglise catholique était déjà implantée sur toute l'étendue du territoire. Si les deux premiers vicaires apostoliques - Mgr Bessieux et Mgr Le Berre - s'étaient attelés à planter l'Eglise sur la Côte et le long des cours d'eaux, le mérite revient aux vicaires Jean Martin Adam et Louis Tardy d'avoir fait pénétrer l'Eglise à l'intérieur du pays, respectivement au Sud et au Nord du pays. Mgr Martrou, peut être considéré comme un vicaire de transition tant dans la durée que dans l'œuvre d'implantation du catholicisme au Gabon. Mgr Leroy, malgré un court passage de quatre ans, peut être considéré comme l'initiateur de l'évangélisation des gabonais par eux mêmes.

• Les congrégations religieuses, le personnel et leur vie sur le terrain.

Le personnel religieux ayant exercé au Gabon entre 1844 et 1945 était missionnaire.

⁹⁰ « Kône » est un mot fang, langue vernaculaire d'un peuple qui habite surtout le Nord du Gabon. Ce mot désigne un fantôme. Il s'agit d'une personne morte revenue à la vie.

⁹¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, Album souvenir du 150^{ème} anniversaire, 1994.

⁹² Archives CSSP, Boite 271, dossier A, " Qui était Mgr Martrou ? ", DOCATGAB, Gérard Morel, Naissance d'une Eglise, 1994

⁹³ Archives CSSP, Boite 271, Dossier A. DOCOPM, Dossier 347 " Les évêques du Gabon". DOCATGAB, Jacques Hubert, Album souvenir du 150^{ème} anniversaire, 1994.

⁹⁴ Archives CSSP, Boite 1001, Fond Gaston Pouchet, Notes sur le Père Tardy

Jusqu'en 1878 il était uniquement européen, surtout français. Il était constitué d'hommes et de femmes issus de trois congrégations européennes et par la suite d'une congrégation féminine indigène fondée en 1911. Il s'agissait de la congrégation du saint Esprit, de la congrégation des sœurs de l'Immaculée, de la congrégation des frères de Saint Gabriel et la petite congrégation des sœurs de Sainte Marie.

La Congrégations du Saint Esprit.

La première congrégation à s'installer au Gabon était celle du Saint Cœur de Marie, en 1844, qui devint quelques années plus tard la congrégation du Saint Esprit⁹⁵.

La congrégation du Saint Cœur de Marie naquit grâce à deux créoles Frédéric Le Vasseur et Eugène Tisserand qui associèrent Joseph Marie Libermann. Le grand but de cette nouvelle congrégation était le « Salut des noirs ».

C'est Mgr Edouard Barron, nommé par le Saint Siège afin de s'occuper de l'évangélisation des noirs, qui sollicita la collaboration de Libermann. L'entrée en scène de la congrégation du Père Libermann sur le terrain missionnaire démontra que l'action de la congrégation du Saint Cœur de Marie et la Congrégation du Saint Esprit étaient convergente. La congrégation du Saint Esprit avait été fondée en 1703 par Claude Poullard des Places⁹⁶. Mais elle avait connu quelques difficultés, liées au personnel entre 1840 et 1850, au moment où débutait l'évangélisation du Gabon.

Ouvrant dans le même but, c'est - à - dire l'évangélisation des peuples lointains, les deux structures missionnaires s'entendirent pour une fusion. La convention fut signée le 24 août 1848. Cette union était inévitable car la congrégation du saint Cœur de Marie était pleine de vitalité tandis que la congrégation du saint Esprit était en réelle perte de vitesse.

Libermann, responsable de la congrégation du Saint Cœur de Marie, fut très favorable à cette fusion car cette union lui parut dans « la volonté de l'ordre divine »⁹⁷. C'est à juste raison qu'il fut élu supérieur général de la nouvelle congrégation qui prit le nom de "congrégation du Saint Esprit".

En réalité, cette dernière n'avait rien perdu ni subi de transformation majeure. Au contraire elle garda son nom et retrouva la vitalité grâce à la congrégation du Saint Cœur de Marie qui ajouta comme principe de vie « la pratique de la pauvreté ». La congrégation du Saint Esprit réalisa, au Gabon entre 1848 et 1945, une œuvre colossale indéniable. Jouissant du « *Ius Commisionis* », elle modela l'Eglise du Gabon. Ainsi, au détour de

⁹⁵ L'Histoire de la Congrégation du Saint Esprit nous est connue grâce aux témoignages des Pères de cette Congrégation que nous avons rencontré au Gabon lors de nos différentes enquêtes orales. Il s'agit du Père Morel, notre principal informateur, le Père François Emmanuel, le Père Jean Marie Ombé Essomba. Mais nous avons aussi consulté les ouvrages suivants : Goyau (G.), *La congrégation du Saint-Esprit*, Paris, 1937, 285 p. Koren Henri. *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*. Paris, Beauchesne, 1982, 634 p

⁹⁶ Michel Joseph, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, St-Paul, 1962, 352p.

⁹⁷ DOCATGAB, Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994.

chaque mission les missionnaires du Saint Esprit étaient présents.⁹⁸

Les Sœurs de l'Immaculée Conception

La seconde congrégation à s'installer au Gabon dès 1849 fut celle des Religieuses de l'Immaculée Conception ou les Sœurs bleues de Castres⁹⁹ fondée en 1836 par Emilie de Villeneuve¹⁰⁰. Fondée dans le désir de soulager la misère de son époque, en particulier les adolescentes livrées à elles-mêmes¹⁰¹, cette congrégation s'installa au Gabon grâce au Père Bessieux.

Dans les premières lettres à ses supérieurs, Bessieux exprimait le désir de voir arriver d'autres missionnaires, surtout les religieuses, pour s'occuper de « l'œuvre des filles ». Il exprima cette volonté en ces termes: « *Nos épreuves ne doivent pas décourager ceux qui désirent venir travailler au salut des âmes...* »¹⁰²

Se doutant que son message n'était peut pas parvenu à ses supérieurs ou bien que son vœu serait mal compris et serait exécuté plus tard¹⁰³, il profita de son séjour en France pour confirmer son souhait. Le 26 décembre 1846, le père Bessieux, très fatigué et gravement malade, y repartit. Il en revint finalement évêque, ordonné le 14 janvier 1849 à Lorient. Devenu évêque, le premier souci de Mgr Bessieux fut de revenir sur ses terres de mission avec des religieuses. Le 1er février 1849, il s'embarqua avec six religieuses de l'Immaculée conception de Castres. Après une escale à Dakar, ils débarquèrent à Libreville, qui venait juste d'être fondée, le 30 juillet 1849¹⁰⁴.

Entre 1849 et 1945 les Sœurs Bleues s'occupèrent de l'éducation des jeunes filles mais aussi et surtout des malades entre 1849 et 1876. Elles accomplirent ce travail avec « *...tant de dévouement et de désintéressement...* »¹⁰⁵ Surtout qu'au XIX^e siècle les conditions de vie étaient très précaires pour les missionnaires hommes, à plus forte raison

⁹⁸ DOCATGAB & DOCOPM, le journal La Lumière, bimensuel catholique gabonais d'information, n° 54 du 5 juin 1994.

⁹⁹ Le résumé de l'Histoire des religieuses de l'Immaculée nous a été fait par la Sœur Sidonie Oyembo. Jacques Hubert dans son document, Album souvenir 150ème Anniversaire de l'Eglise catholique au Gabon, 1994 donne aussi quelques informations. Nous utilisons aussi les notes personnelles prises lors de la conférence donnée par l'abbé Mboumba Bouassa lors de la célébration du 150ème anniversaire des Sœurs au Gabon.

¹⁰⁰ Née le 9 mars 1811 à Toulouse. DOCATGAB, Jacques Hubert,

¹⁰¹ Sœur Sidonie Oyembo (religieuse de l'Immaculée Conception) entretien du 12 juin 1999 à Port Gentil.

¹⁰² Archives CSSP, *Lettre du père Bessieux 12 mars 1845*, Boîte 165, Dossier B.

¹⁰³ Les premières lettres du Père Bessieux arrivèrent très tard en France, un an après son arrivée au Gabon en 1844

¹⁰⁴ Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994. Abbé Florent Mboumba Bwassa, *Conférence donnée lors de la célébration des 150 ans de présence des Sœurs Bleues de Castres au Gabon le 10 juin 1999, à Saint André*. Sœur Sidonie Oyembo (religieuse de l'Immaculée, enseignante) Entretien du 12 juin 1999. Cf. aussi Oyembo Vandji Marie Sidonie (Sœur), *Les soeurs de l'Immaculée Conception de Castres: 150 ans de présence missionnaire au Gabon n*, CEREP : Les Editions udéziennes, Libreville, 1999, 256 p.

pour les femmes.

Les frères de Saint Gabriel

La troisième congrégation missionnaire à s'installer au Gabon en 1900 fut celle des Frères de Saint Gabriel de la branche des Pères Monfortains. A sa mort en 1716, Louis Marie Grignon de Monfort, épuisé par les labeurs apostoliques, mourut à l'âge de 43 ans et laissa quatre frères pour "les écoles charitables" qui essaimèrent¹⁰⁶.

Les Frères de Saint Gabriel arrivèrent au Gabon à la demande du Vicaire apostolique Jean Martin Adam qui leur confia les écoles afin de décharger de cette tâche les spiritains occupés à l'évangélisation. Les trois premiers frères arrivés au Gabon furent Fulgent, Théodule et Roger qui prirent aussitôt la direction des écoles de Sainte Marie, Saint Pierre à Libreville et celle de Saint François Xavier à Lambaréné.

Les écoles fondées par les Frères de Saint Gabriel étaient, à cette époque, les principaux centres scolaires des missionnaires catholiques. Entre 1900 et 1945, leur action éducative fut déterminante pour l'édification d'un ordre d'enseignement privé catholique au Gabon.

Les congrégations indigènes

Entre 1844 et 1945, conformément au souci des missionnaires spiritains de former un clergé local avec des religieux et religieuses indigènes, trois congrégations indigènes virent le jour.

Tout d'abord, « *la congrégation des Petites Sœurs de Sainte Marie* » fondée en 1911 par Mgr Jean Martin Adam qui accueillit au noviciat deux jeunes gabonaises: Léonie Bibedi et Anne Marie Dembiano. Ces dernières, devenues sœurs Augusta et Julia après leur profession, le 9 décembre 1917, ouvrirent la première communauté de la congrégation à la mission de Franceville.

La principale figure historique de cette congrégation est la Mère Cécilia, née Marie Fatou Berre, à qui le Père Morel et Maria Rohrer ont consacré un ouvrage biographique¹⁰⁷ qui retrace, les grandes lignes de l'Histoire des Sœurs de Sainte Marie. La Mère Cécilia a été religieuse de 1923 jusqu'en 1989, année de sa mort. La Mère Cécilia avait été la première Gabonaise, Mère Générale de la Congrégation de 1955 à 1966.

Les activités des sœurs de Sainte Marie concernaient l'ouverture d'internats afin de « préserver » les jeunes filles avant le mariage; les tâches qui favorisent la promotion féminine et l'évangélisation: Catéchèse, couture, broderie, dispensaire, enseignement, plantations, service de la mission, visite des hôpitaux, soins des vieillards¹⁰⁸.

¹⁰⁵ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*, 1994.

¹⁰⁶ Frère Hubert Guérineau, entretien du 22 mai 1999 à Libreville à la Fondation Raponda dont il était le Vice Président.

¹⁰⁷ Gérard Morel et Maria Rohrer, *Sur la route de la Sainteté Mère Cécilia*, Editions du Bosquet, 1996.

¹⁰⁸ Jacques Hubert, *Album souvenir*, Op. Cit. P. 57.

Après une congrégation féminine, les missionnaires européens favorisèrent aussi la naissance d'une congrégation masculine indigène. C'était celle des Frères de Saint-Joseph fondée en 1931. En réalité, rapporte Jacques Hubert, l'histoire des Frères au Gabon est aussi ancienne que celle de l'Eglise au Gabon puisque le Frère Grégoire Seyarriva avec le Père Bessieux¹⁰⁹. Mais il fallut attendre 1895 pour entendre parler des premiers Frères qui firent leur profession de foi à Sainte Marie. Ceux-ci furent les Frères de Sainte-Marie. On les appelait aussi Frères Tertiaires Africains. Parallèlement aux frères de Sainte-Marie, il existait aussi à Mayumba, à la mission du Saint-Esprit, des Frères de Saint-Pierre Claver. Pour faire face aux difficultés, les deux Congrégations fusionnèrent en 1931 pour prendre le nom de Saint-Joseph comme modèle et protecteur. Tous les Frères indigènes apprenaient à exercer un métier: menuisier, maçon, imprimeur, cordonnier, chauffeur, enseignant. A travers tout le Gabon de belles et solides constructions témoignent encore de leur savoir-faire: églises, presbytères, écoles, ateliers, surtout dans les anciennes missions fondées entre 1930 et 1950.

Bien qu'ils ne forment pas une congrégation, il faut signaler la naissance des prêtres diocésains ou clergé indigène en 1899. Tout comme les Frères indigènes, la formation des clercs autochtones remonte au début de l'Eglise Catholique au Gabon.

Dès le départ, les missionnaires fondèrent l'œuvre des Latinistes, le 1er janvier 1856, avec le Père Duparquet. Ce fut le premier séminaire qui devint, en 1887, le séminaire Saint-Jean. De ce dernier sortit le premier prêtre gabonais, Raponda Walker, ordonné le 23 juillet 1899 par Mgr Jean Martin Adam¹¹⁰.

● Evolution du personnel religieux de 1844 à 1945.

Nous présentons à travers le tableau qui suit l'évolution des effectifs religieux dans le vicariat du Gabon. Trois périodes se dégagent d'après les chiffres de ce tableau: De 1844 à 1870, au moment de l'implantation; de 1890 à 1914 juste avant le début la "Grande Guerre"; et de 1930 à 1945 la fin de la Seconde Guerre.

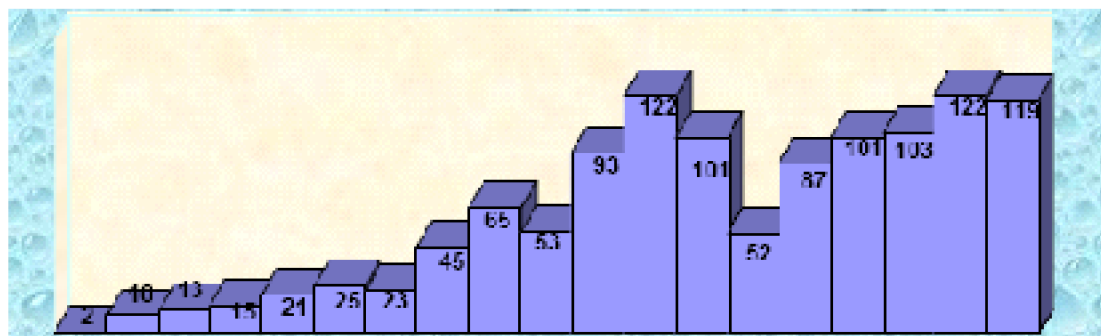
Tableau 2: Evolution quinquennale du personnel religieux de 1845 à 1945

¹⁰⁹ Jacques Hubert, entretien du 22 mai 1999 à Libreville.

¹¹⁰ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*, Op. Cit. P. 64.

Années	Prêtres Cssp	Prêtres indigènes	Frères Européens	Frères indigènes	Sœurs de l'Immaculée	Sœurs indigènes	Total
1845	1		1				2
1850	7		3				10
1855	6		2		5		13
1860	6		4		5		15
1865	4		7		10		21
1870	6		8		11		25
1875	7		9		11		23
1880	10						
1885	16		14		15		45
1890	23		25		16	1	65
1895	31		19	2		1	53
1900	35	1	24	3	34	1	93
1905	42	1	36	3	40	1	122
1910	43	1	25		31	1	101
1915	28	1	18			5	52
1920	29	4	16		28	10	87
1925	29	7	17		33	15	101
1930	25	10	18		26	24	103
1940	32	10	22	7	27	24	122
1945	25	10	22	10	28	24	119

Source : Archives CSSP et DOCOPM



Ce tableau a été élaboré à partir des chiffres et statistiques contenus dans les Rapports quinquennaux ou les rapports annuels dressés par les Vicaires Apostoliques¹¹¹. Les chiffres traduisent, d'une manière générale, pendant un siècle, la situation du personnel religieux en service dans le Vicariat Apostolique du Gabon. Ces chiffres démontrent la prépondérance des missionnaires, européens, surtout du Saint-Esprit qui

¹¹¹ Ces Rapports se trouvent aux Archives CSSP. Ainsi qu'aux Archives de l'OPM à Lyon. Nous n'avons pas trouvé les chiffres de 1880 et 1930.

avait la charge l'évangélisation du Vicariat. Malgré une évolution croissante dans l'ensemble, il faut remarquer que les effectifs religieux stagnaient toujours pendant et ou après les Guerres (la Guerre Franco-Allemande en 1870, la Grande Guerre de 1914-1918 et la Seconde Guerre Mondiale de 1940 à 1945). Les missionnaires pendant ces périodes étaient mobilisés comme leurs compatriotes civils. Le Vicariat était, souvent, coupé de l'Europe.

Dans ces conditions il devenait impossible de faire venir d'autres missionnaires et de faire reposer ceux ou celles qui étaient en poste, fatigués. A titre d'exemple, pendant la Seconde Guerre, Mgr Tardy avait trouvé un palliatif à ce problème. Plusieurs missionnaires du Gabon ayant besoin de changement d'air, ne pouvant se rendre en Europe, purent passer les vacances sur les Plateaux d'Angola où se trouvaient des établissements spiritains¹¹².

En ce qui concerne le personnel religieux indigène, entre 1895 et 1945 il était en nette croissance. Même s'il eut une augmentation quantitative plus rapide chez les femmes: De 1 à 10 prêtres pour les hommes, et 1 à 24 sœurs pour les femmes, soit le double, entre 1900 et 1945. Cela était dû au fait que les indigènes, hommes, avaient le choix entre le sacerdoce et la fonction de Frère.

Tandis que les femmes n'avaient pas de choix et leur formation pouvait se faire sur place. D'autre part les missionnaires étaient plus rigoureux pour la formation au sacerdoce. Alors que les frères, plus nombreux, étaient d'avantage utile comme main d'œuvre, à cette époque d'intenses travaux de constructions et autres.

La Mission du Gabon, entre 1844 et 1945, fut donc développée par un petit nombre de missionnaires mais en croissance perpétuelle, malgré les épisodes des Guerres. Les Vicaires apostoliques successifs, devant l'immensité de la tâche, demandaient souvent du renfort¹¹³ car, chaque fois, ils jugeaient ce personnel trop faible. Le personnel était, en outre, instable parce qu'il subissait les agressions de la nature.

La mortalité missionnaire était extrêmement forte au Gabon entre 1844 et 1876. Cela est d'autant plus vrai que les « Diaires » des missions du Gabon de cette période signalent les nombreux accidents que subissaient les missionnaires.

Dans ces Diaires¹¹⁴, sont signalés, entre autre, les naufrages, les attaques d'animaux sauvages et surtout les morts par maladie. La nature, dans la forêt équatoriale, était, pour le moins qu'on puisse dire, hostile. Les missionnaires venant des zones les plus froides d'Europe avaient plus de mal pour s'adapter aux réalités du climat. Mgr Jean Martin Adam à son départ du Gabon, en 1914, parle d'une nature impitoyable:

¹¹² Archives CSSP, Boîte 271, dossier A. *Rapport annuel de 1945*,

¹¹³ Archives CSSP Cette idée de renfort apparaît dans plusieurs correspondances des missionnaires du Gabon, en commençant par Mgr Bessieux en 1846. Boîte 166, Dossiers A et B, Boîtes 172, 173, 174.

¹¹⁴ Aux Archives CSSP. *Journaux des communautés*. Mission du Gabon Cf. aussi, Boîte 168, Dossier A et Boîte 175, Dossier A et B. Nous ne pouvons revenir sur chaque cas car ils sont nombreux. Les faits relatés et la mortalité missionnaire peuvent faire l'objet d'un Mémoire ou d'une étude particulière.

« La mer pénètre à plusieurs kilomètres dans l'intérieur des terres et y dépose avec l'humidité, toutes sortes d'immondices qui se transforment rapidement en immenses marécages, vrais foyers permanents d'émanations de pestilence et de fièvre. Ajoutez à cela, la chaleur torride, invariable, implacable de la température, et vous ne serez pas étonnés que pour la seule année 1890, nous ayons eu à enregistrer le chiffre effrayant de onze morts sur un personnel de quarante religieux et religieuses »¹¹⁵

Le successeur de Mgr Jean Martin Adam, Mgr Martrou, fut une victime de cette nature impitoyable. Il décéda à Sainte-Marie, dans la fleur de l'âge, à 48 ans. Le récit de son "agonie", un véritable calvaire, se trouve dans les Diaires ou Journaux de communautés conservés aux Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly.

Les missions, en terme de structures, étaient l'épine dorsale de l'organisation du Vicariat du Gabon. Dans ces missions, les religieux européens et indigènes vivaient en communauté. La plupart des Rapports des supérieurs¹¹⁶ que nous avons consultés ne signalent pas d'abus ou de relâchement dans l'usage des pouvoirs accordés. Si les supérieurs, des postes missionnaires, étaient toujours les spiritains jusqu'en 1940, dans l'ensemble, les rapports annuels et quinquennaux des Vicaires apostoliques parlent surtout de "relations harmonieuses".

Toutefois il y avait des frictions. Mgr Tardy dans le Rapport quinquennal de 1930 présente l'abbé, indigène, Jean Obame comme une "*tête fêlée*". Plus loin, il affirme les bonnes qualités d'intelligence, de piété, de zèle et le bon esprit d'un autre abbé, indigène, Jean Baptiste Adiwa. Ce qui explique sûrement la raison pour laquelle ce dernier allait occuper à partir du 8 avril 1940 la fonction de supérieur des prêtres indigènes¹¹⁷.

Dans l'ensemble le personnel religieux était chargé du ministère d'évangélisation et de la direction des écoles. Les prêtres spiritains, puis indigènes, bâtissaient et évangélisaient. Les sœurs de l'Immaculée, puis les sœurs indigènes, éduquaient et soignaient. Tandis que les Frères européens et indigènes éduquaient et aidaient à bâtir.

Les prêtres et les sœurs indigènes, à cause de la maîtrise des langues locales étaient de bons auxiliaires pour les missions. Ils étaient de bon et précieux soutiens pour les prêtres, les sœurs et les frères nouvellement arrivés dans le Vicariat.

Enfin, la moyenne d'âge du personnel religieux, dans l'ensemble, était peu élevée, au début de l'implantation de la Mission au XIX^e siècle. Elle variait toujours entre 30 et 40 ans. Mais avec les années, notamment au XX^e siècle, Cette moyenne s'éleva: En 1930, par exemple la moyenne d'âge était de 53 ans d'après le rapport quinquennal 1925-1930¹¹⁸. Cela s'explique par le fait que les missionnaires mettaient plus de temps sur le terrain, certains mouraient sur place après un quart de siècle de mission.

¹¹⁵ Archives CSSP, Boîte 175, Dossier B, Rapport de Mgr Jean Martin Adam, 4^e Vicaire Apostolique du Gabon (1897-1914).

¹¹⁶ Archives CSSP, Boîte 678, 680, 681, 691, 692, 693, Journaux des communautés,

¹¹⁷ Archives CSSP, Boîte 272, Dossier B, Rapport quinquennal 1930-1935.

¹¹⁸ Archives CSSP, Boîte 272, Dossier B, Rapport Quinquennal 1930-1935.

2-L'organisation administrative du vicariat.

De 1845 à 1945, l'organisation du Vicariat s'affina au bon gré des vicaires apostoliques qui se succédèrent et des missionnaires. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle l'organisation du Vicariat n'était pas trop complexe à cause du faible nombre de missions. L'organisation du Vicariat s'articulait autour de la mission mère, Sainte Marie à Libreville, où tous les vicaires apostoliques résidaient. C'est au début du XX^e siècle avec l'affirmation de la colonisation et l'expansion des missions à l'intérieur des terres, que l'organisation du vicariat devint complexe, plus élaborée.

A partir de 1910, le Gabon devint une colonie de l'AEF¹¹⁹ organisée en circonscriptions et subdivisions. Ainsi, en 1945, de même que la colonie était organisée en circonscriptions et subdivisions, le Vicariat Apostolique du Gabon était aussi divisé en districts et résidences. Dans chaque district se trouvait une résidence principale des missionnaires. Un district correspondait à une mission. Les districts jouaient le rôle de quasi-paroisse avec leur église, chapelle et leur propre territoire. Certains districts très vastes comme celui d'Oyem et Mbigou avaient des annexes importantes¹²⁰.

• Les missions et les stations

Chaque résidence ou mission (en terme d'édifice) comportait généralement une église, des écoles, un atelier, et ou un dispensaire, des plantations agricoles. Le personnel dans chaque résidence était composé du Supérieur, un ou deux prêtres européens de la congrégation du Saint-Esprit, parfois un prêtre indigène surtout à partir de 1930. Un personnel auxiliaire: constitué des frères coadjuteurs (européens et indigènes) en plus ou moins grand nombre s'y ajoutait.

L'organisation de l'Eglise catholique, à cette époque, au Gabon, s'articulait aussi autour des vicaires apostoliques qui en constituaient des pivots. Après 1920, tous les Vicaires Apostoliques étaient assistés d'un vicaire délégué ou Pro vicaire.

En dehors des directives générales de la Mission données par la Congrégation pour la Propagande de la Foi et les supérieurs généraux de la Congrégation du Saint-Esprit, les vicaires apostoliques du Gabon avaient comme directoire pour diriger le Vicariat les actes des synodes¹²¹. En 1945, par exemple, ce sont les actes du synode de 1902 qui étaient encore en vigueur et ce sont eux qui sont encore les plus cités dans les circulaires des Vicaires apostoliques, surtout dans les circulaires de Mgr Tardy (1926-1947). Le rapport quinquennal de 1940 mentionne, du reste, que " *le vicariat a comme directoire les actes du synode de 1902* "¹²² " Certains points de ces Actes furent cependant souvent

¹¹⁹ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1001, Dossier B, Chemise 9 sur *l'évolution politique du Gabon*.

¹²⁰ Archives CSSP, Boite 272, Dossier B, *Rapport quinquennal 1930-1935*.

¹²¹ Presque toutes les circulaires des Vicaires Apostoliques du Gabon citent toujours comme référence les actes des synodes

¹²² Archives CSSP, Boite 272, Dossier B, *Rapport quinquennal de 1940*

modifiés par les circulaires et mandements des vicaires apostoliques pour les mettre en conformité avec le nouveau droit canon et les décisions récentes des congrégations romaines.

En 1945, il existait dans le Vicariat le Conseil de la Mission qui comprenait cinq membres. Ce Conseil de la Mission créé depuis les années 1920 servait aussi de conseil d'administration des biens à partir de 1939. Le Vicaire Apostolique consultait le Conseil de la Mission pour des questions importantes de l'administration temporelle et spirituelle du vicariat. Jusqu'en 1935, aucun prêtre indigène n'en faisait partie.

Les vicaires apostoliques visitaient chaque année les résidences du Vicariat, visites au cours desquelles ils examinaient ce qui intéresse la conduite religieuse et ecclésiastique des missionnaires. A lire les Diaires et autres archives, Mgr Bessieux et Martrou ont battu le record des visites des résidences ¹²³.

Ces deux vicaires visitaient, en moyenne, trois fois les missions dans l'année. La tâche était particulièrement plus ardue pour Mgr Martrou qui visitait des résidences très éloignées de Sainte-Marie comme celle de Franceville. En effet, entre 1914 et 1925 le Vicariat comptait déjà quinze missions. Mgr Bessieux ne visitait que des postes et stations missionnaires situées dans l'Estuaire du Como ¹²⁴. A son époque (1844-1876), les missionnaires ne résidaient pas dans les stations. Toutes les stations étaient proches de Sainte Marie.

Même si le nombre réduit de prêtres le leur permettait, les Vicaires apostoliques ne purent jamais réunir, chaque année, au complet les prêtres du Vicariat à cause des longues distances et du manque de voies de communication sûres et faciles.

Dans l'ensemble, la vie missionnaire dans le Vicariat Apostolique du Gabon, en ce qui concerne l'organisation, était celle d'une véritable "Société", avec une hiérarchie, une diversité de fonctions, des règles de vie.

• Le rôle des catéchistes

Dans la "société missionnaire" du Gabon, les catéchistes, fonction créée à partir de 1890 par Mgr Le Roy, qui étaient les derniers maillons de la chaîne d'évangélisation, jouaient un rôle fondamental. Ils entretenaient la foi dans les coins les plus reculés du Vicariat où les missionnaires Européens ne pouvaient que rarement et régulièrement passer.

Après la Grande Guerre (1914-1918), la mise en valeur de la fonction de catéchiste par les missionnaires européens ouvrit la voie de l'indigénisation du travail missionnaire. Mais ce projet resta au stade de l'intention car dans la colonie du Gabon, d'après le Père Sillard, «... *régnait une atmosphère de crainte dans les milieux missionnaires* » ¹²⁵. La crainte de voir les indigènes lier la colonisation française à la foi chrétienne et les refouler

¹²³ Archives CSSP, Les diaires des missions du Gabon ou journaux des communautés confirment la régularité des visites avec ces deux évêques.

¹²⁴ L'espace géographique était beaucoup plus réduit pour Mgr Bessieux

¹²⁵ Père Gilles Sillard, entretien du 3 mars 2000 à Chevilly.

de pair.

Les catéchistes, qui jouissaient d'un grand respect, étaient partagés entre les sollicitations de l'administration, des colons privés et celles des missionnaires. Au point que quand leur renommé devenait très grandissante, pouvant rivaliser et constituer un contre pouvoir face aux chefs nommés par l'administration, les missionnaires s'en séparaient ou réduisaient leurs prérogatives.

Les catéchistes subissaient des sessions de formation permanente. Ils se déplaçaient par groupe à la mission du district pour subir cette formation. Une formation qui était essentiellement axée sur la connaissance de Dieu et son fils.

Le nombre de catéchistes était peu variable et leur décompte n'était pas systématique. Les vicaires qui succédèrent à Mgr Leroy comme Mgr Adam et Mgr Martrou ne précisaient pas le nombre de catéchistes dans leurs Rapports. C'est à partir de 1930 que le nombre de catéchistes commence à apparaître dans les Rapports. Par exemple, en 1940 tout le Vicariat comptait 1314 catéchistes pour 1286 en 1945¹²⁶. Il faut, par ailleurs, mentionner qu'à partir de 1930, les instituteurs assuraient aussi le rôle de catéchistes "auxiliaires" dans les écoles et auprès des enfants. En effet, dans les Rapports annuels et quinquennaux de Mgr Tardy, il précise non seulement le nombre d'instituteurs catholiques mais il les associe aussi au personnel de la Mission: " ... la moyenne du personnel de la mission, catéchistes et instituteurs compris est de 1181" en 1935¹²⁷.

Toujours en ce qui concerne l'organisation du Vicariat, les missionnaires ne voulaient pas de concurrence directe avec l'administration. A la différence des autres colonies, les missionnaires du Gabon dans leur politique d'indigénisation contribuèrent consciemment ou inconsciemment à freiner la montée d'un personnel missionnaire indigène responsable. Les missionnaires du Gabon, certes soucieux d'implanter une Eglise dans la colonie, hésitaient à s'appuyer sur les indigènes pour le faire.

● Situation économique et juridique du vicariat

De par leur organisation et leurs oeuvres, les missions du Vicariat du Gabon remplissaient aussi "une fonction économique"¹²⁸. La réalisation des plantations et le passage de plus en plus important des indigènes, surtout les miséreux, firent passer ces exploitations agricoles du stade familial à un niveau, toute proportion gardée, de production industrielle. Chaque mission dans un district possédait: des biens immobiliers comme les écoles ou les dispensaires et des propriétés comme des terrains et des plantations. La superficie des propriétés de la mission était mesurée en hectares.

Ils s'agissait d'immenses terrains sur lesquels, les missionnaires construisaient à l'avant l'église. Derrière l'église ou sur le côté ils élevaient: le presbytère, l'atelier de

¹²⁶ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Chemise 5, *Rapports quinquennaux de 1940 et 1945*.

¹²⁷ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *Rapport annuel 1935*.

¹²⁸ Terme employé par Elikia M'bokolo, *Afrique Noire Histoire et Civilisations*, 1994, Op. Cit. P396.

menuiserie. Sur le côté de la propriété, à l'endroit le plus accessible sans perturber les activités religieuses du culte, ils implantaient: les bâtiments de l'école, les bâtiments des internats. Derrière la propriété ou sur le reste du terrain, ils faisaient les plantations et plantaient les arbres fruitiers. Ils prévoyaient aussi, dans chaque propriété, un emplacement pour le cimetière de la mission. Les dimensions de ces structures variaient d'une mission à une autre. Nous n'avons pas consulté de documents donnant avec précisions les mesures de ces établissements dans une mission du Gabon. (Voir croquis de la mission)

Entre 1845 et 1945, le Vicariat du Gabon disposait donc d'énormes biens immobiliers et propriétés. Les missionnaires du Gabon achetaient des terrains pour construire et planter. Cette volonté avait été insufflée par Mgr Bessieux en 1845 qui acheta des portions de terres chez les Rois Mpongwé de la côte¹²⁹. Au fil des ans la Mission avait fini par posséder des biens matériels " nécessaires au bon déroulement de l'évangélisation".

Dans les Rapports établis par le Vicaire Tardy, on trouve quelques chiffres des biens du Vicariat: en 1933, par exemple, la valeur des biens du Vicariat était estimée à 2.500.000, d'anciens Francs pour les biens immeubles et à 450.000 pour les capitaux. Quelques années plus tard, en 1937, ces valeurs n'avaient pas évoluées: elles étaient identiques¹³⁰. De quoi s'interroger sur le mode d'évaluation.

Jusqu'en 1930, le Vicariat jouissait en paix de ses biens matériels (terrains, plantations, biens immobiliers...). Mais ce n'était qu'une simple tolérance de fait. La Mission n'ayant pas de capacité civile puisque la Loi française ne la lui reconnaissait pas. Toutes les propriétés et concessions qui avaient été obtenues dans le passé, avant 1930, n'avaient pas de fondements juridiques. De plus, le Vicariat du Gabon devait, au terme de la loi domaniale de 1899, pour bénéficier pleinement d'un titre juridique définitif et inattaquable, être soumis à la procédure de l'immatriculation.

Pour régulariser cette situation, plusieurs scénarios furent envisagés par les autorités du Vicariat. Il fut envisagé d'obtenir du gouvernement français en métropole la capacité civile, constituer une société civile. Aucune de ces solutions n'ayant aucune chance d'aboutir dans l'immédiat et ne paraissant même possible avant 1930. Les autorités du vicariat s'adressèrent au gouvernement de la colonie du Gabon.

Profitant des bonnes dispositions et des facilités que donnait la direction des domaines à cette époque, les autorités vicariales entreprirent de faire immatriculer, peu à peu, au nom de personnel du Vicariat, toutes les concessions et propriétés. Mais, en 1930, seules trois propriétés avaient déjà été immatriculées d'après le rapport quinquennal.

Il faut dire que l'inconvénient de la procédure d'immatriculation était qu'elle exposait à des droits de succession à la mort du Vicariat apostolique. Heureusement pour les missionnaires, ces droits, contrairement à ceux de la métropole, étaient très peu élevés dans la colonie. Pour assurer la possession définitive et juridiquement inattaquable des

¹²⁹ Archives CSSP, Boîte 146, Dossier A, *Lettres du Père Bessieux* (Lettres de 1945)

¹³⁰ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *Status missionis*, Rapports annuel de la Mission du Gabon.

possessions du Vicariat, les autorités décidèrent " de courir le risque de quelques droit à acquitter." ¹³¹

Après 1935, la question des propriétés de la Mission, longtemps en suspens fut résolue, du moins en partie, à cause de la magnanimité du gouvernement de la colonie et des facilités de la direction des domaines ¹³² .

B- LES OEUVRES DE L'EGLISE MISSIONNAIRE DU GABON DE 1844 à 1945.

L'œuvre missionnaire se caractérisa par une action d'implantation des missions, une action d'évangélisation des autochtones et une action sociale dans trois secteurs importants pour le développement d'un pays: L'éducation, la santé et l'agriculture. L'œuvre missionnaire, nous allons le voir, posa entre 1844 et 1945 les jalons du développement social et moral du Gabon.

I- L'OEUVRE D'IMPLANTATION ET D'EVANGELISATION.

C'était l'œuvre la plus importante. Si elle se déroula sans difficultés l'œuvre d'évangélisation et d'implantation des missions témoigna de la détermination et de l'engagement des missionnaires au Gabon.

Pour justifier cette détermination, le Père Bessieux écrivait au Père Libermann, son supérieur, " *J'agis mon Père comme si j'étais sûre que vous me devez laisser toujours ici*" ¹³³ , c'est-à-dire au Gabon.

Les différents missionnaires qui se succédèrent après le Père Bessieux étaient toujours animés de cet état d'esprit.

Se donnant âmes et corps, les missionnaires du Gabon accomplirent une œuvre de construction des missions, la formation d'un clergé autochtone et les tournées pastorales en vue de la conversion des païens. Ces tournées pastorales déterminèrent la nature des relations complexes entre les missionnaires et les autochtones qu'on appelait indigènes sous la colonisation, à partir de la fin du XIX^e siècle.

1-L'implantation des missions et stations

La fondation des missions catholiques au Gabon, entre 1844 et 1945, se déroula en trois phases. La première phase, de 1844 à 1876, se caractérise par la fondation des missions

¹³¹ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Extrait du *Rapport quinquennal de 1930*,

¹³² Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *Rapport Quinquennal de 1935*,

¹³³ Archives CSSP, Boîte 23, *Lettre du Père Bessieux à Libermann , du 12 mars 1845*.

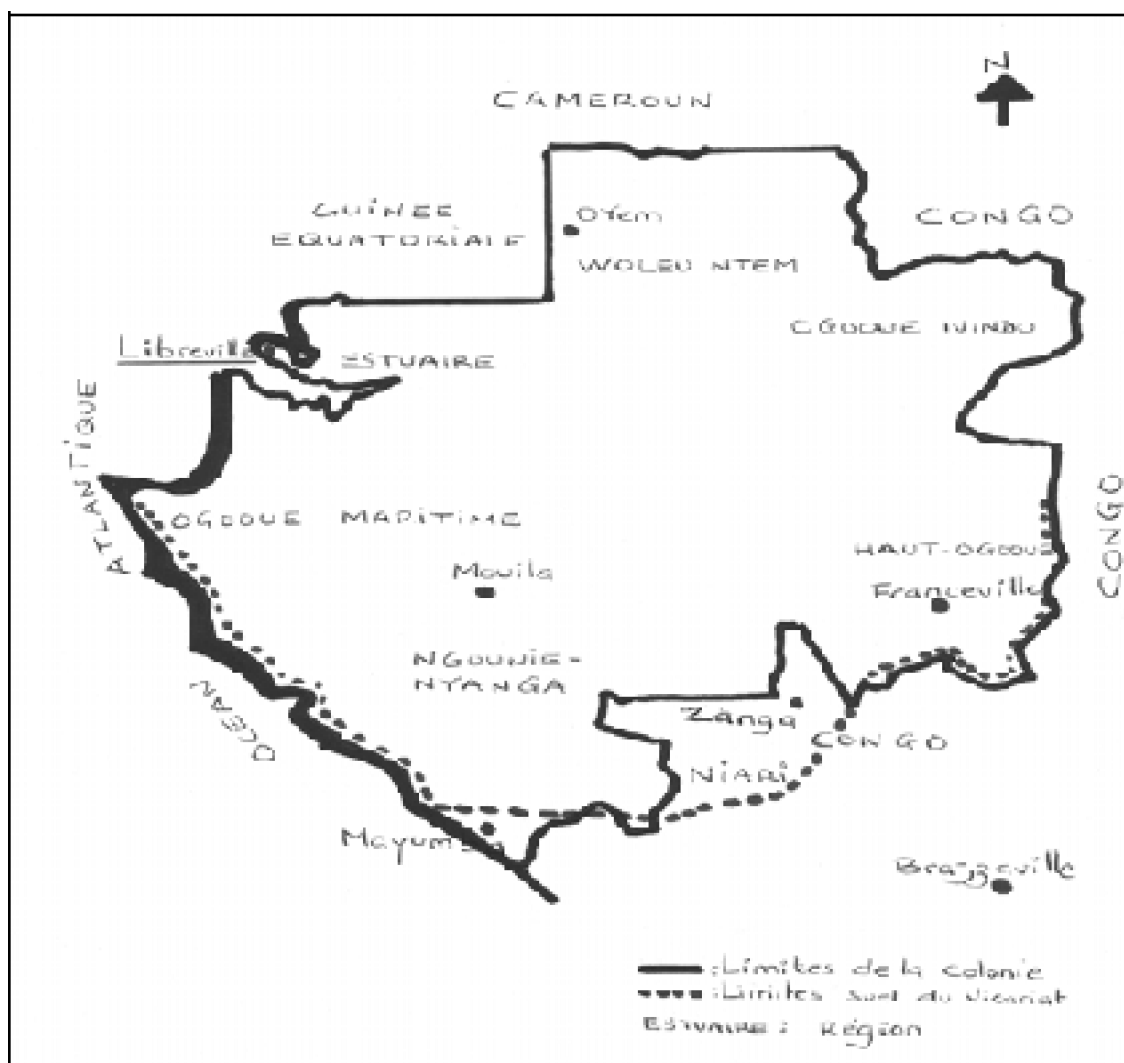
sur la côte, dans l'Estuaire. La seconde période allant de 1876 à 1914 se caractérise par la fondation des missions à l'intérieur des terres, le long des cours d'eau, particulièrement dans le Sud du pays. La troisième et dernière phase allant de 1914 à 1945, avait vu le développement de l'Eglise, à l'intérieur des terres toujours, surtout dans le Nord. La fondation des missions catholiques au Gabon a été à la fois, géographique, stratégique et géo-culturelle.

Elle a été géographique dans la mesure où les fondations se déroulaient en groupe dans une zone précise: La côte, le Sud, puis le Nord du pays.

Ensuite stratégique parce que les missions s'implantaient au fur et mesure que les explorateurs découvraient le pays, et que la France affirmait sa prétention à coloniser le Gabon. Car il faut le rappeler, l'occupation du Gabon par la France ne s'est pas faite sans difficultés¹³⁴.

Enfin, les raisons géo-culturelle, dans la mesure où les missionnaires respectaient les lieux, et les habitudes des peuples autochtones avant de s'implanter. Par exemple dans le Sud du pays, les missionnaires implantaient surtout les missions le long des cours d'eau à cause des peuples de ces régions qui aimaient s'installer au bord des cours d'eau. Ce qui ne fut pas toujours le cas dans le Nord du Gabon.

¹³⁴ L'historien gabonais Nicolas Metegue N'Nah a publié un ouvrage sur la Résistance du Peuple gabonais intitulé: *Domination coloniale au Gabon : la résistance d'un peuple, 1839-1960*, Tome 1 : Les combattants de la première heure, 1839-1920, Paris, Harmattan, 1981, 119 p. Sa thèse d'Etat, intitulée : *Histoire de la formation du peuple gabonais et de sa lutte contre la domination coloniale*, 1839-1960, Thèse d'histoire, Doctorat d'Etat, Université Paris 1, 1994, ANRT, Lille, 852p. revient sur cet aspect.



Carte 4: Les Missions fondées au Gabon entre 1844 et 1945

Réalisation : Hervé Essono Mezui

• L'implantation sur la côte 1844-1876

La première mission fondée au Gabon fut celle de Sainte-Marie (voir photo), le 29 septembre 1844. Cette mission constitua le "pôle du christianisme" en Afrique et au Gabon. En 1945, cette mission avait déjà essaimé. C'était à partir de Sainte-Marie que tout le Gabon fut touché par la vague déferlante de l'évangélisation par les missionnaires français.

Une première chapelle avait été bâtie en planches par les premiers missionnaires, sur le site du Fort d'Aumale. Mais elle fut incendiée le 24 décembre 1848, suite à une malveillance du chef Akanda. Après ce sinistre, les missionnaires songèrent à faire une église en dur. Au moment de la reconstruction, tous les corps de bâtiments de la mission (église, résidence, écoles, ateliers) furent construits avec des murs épais de latérite. La

chaux provenait des bancs de roches calcaires de la plage qui jouxtait la mission. Cette nouvelle église fut terminée en 1864 et fut bénite le 5 août par Mgr Bessieux¹³⁵.



Photo 4: L'évolution de la mission mère du Gabon : Sainte Marie

Source: Naissance d'une Eglise

Au moment de sa construction, la mission Sainte-Marie était un véritable monument long de 30 mètres sur dix, réalisée par les frères et leurs apprentis, sous la direction du Père Dupraz. Sur la photo ci dessous on aperçoit l'église au fond de la seconde image.

Les missionnaires catholiques ne se contentèrent pas seulement de Sainte-Marie. Pour enrayer l'action grandissante des missionnaires protestants américains, installés non loin de là à Baraka, les missionnaires catholiques décidèrent d'ouvrir des stations sur la côte, non loin de Sainte-Marie.

En 1848, une station fut fondée en pays Bengas, grâce au Père Lossedat, au Cap-Estérias. Il s'agissait de la station Saint-Joseph des Bengas, qui fut abandonnée dix ans plus tard, reprise en 1878 elle ferma définitivement en 1904. En 1850, une nouvelle station vit le jour dans l'Estuaire du Gabon. Il s'agissait de Saint-Jacques de Chinchoua. Une station à laquelle Mgr Bessieux attachait une grande importance car elle marqua la première étape de la pénétration à l'intérieur du pays¹³⁶.

En dépit des efforts consentis par les missionnaires pour la maintenir, la station ferma ses portes à causes des malentendus entre Mgr Bessieux et les habitants de Chinchoua. Deux ans plus tard en 1852, les missionnaires de Sainte-Marie ouvrirent une communauté à la Pointe-Denis, sur la rive gauche de l'Estuaire. Mais cette communauté ferma l'année suivante en 1853.

Les échecs de fondations, constatés dans la mouvance de l'arrivée missionnaire, étaient dûs, en grande partie, à un manque d'organisation des missionnaires, à la non croyance en un nouveau Dieu par les autochtones. Mais aussi, et surtout à la méconnaissance des langues locales par les missionnaires qui n'avaient même pas encore dix ans de terrain. Un autre élément, non négligeable, fut la pratique du commerce

¹³⁵ DOCATGAB, Gérard Morel et Jacques Hubert, dans *Naissance d'une Eglise ...et Album souvenir du 150^e Anniversaire*, 1994.

¹³⁶ DOCATGAB, Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994.

par ces populations de la côte, qui avaient acquis le goût du luxe et accordaient, apparemment, peu d'intérêt au sacré, surtout venant des Européens, " *les Blancs* " ¹³⁷ , qu'ils voyaient depuis le XV^e siècle.

Autement dit, pour les populations de la côte (les Mpongwé, les Benga et les Sékiani), le commerce, introduit depuis des générations, était plus rentable que le christianisme, nouveau et abstrait.

Ces échecs servirent de leçons. Les missionnaires cessèrent momentanément toute fondation sur la côte pendant dix ans. Cependant, avant de prendre cette décision, ils avaient créé, en 1852, deux petits postes missionnaires, au lieu même de ce qui allait devenir plus tard l'agglomération de Libreville. Ces postes étaient: Saint-Pierre sur le Plateau, près du village des esclaves libérés à Montagne Sainte, et Saint-Benoît de Glass dans la zone protestante.

Ces deux postes missionnaires devinrent, par la suite, prospères. Dans les années 1860, sur les conseils du Père Thierard, Mgr Bessieux plaça définitivement les Sœurs bleues de l'Immaculée de Castres à Saint-Pierre. Pour contrer définitivement les efforts d'occupation du terrain, au Sud de Libreville, des missionnaires presbytériens, les missionnaires de Sainte-Marie transformèrent le poste Saint-Benoît de Glass, qui devint la station Saint-Michel.

En 1876, donc, l'implantation des missions n'avait guère dépassé les limites de la future agglomération de Libreville. Elle n'avait pas atteint tout l'estuaire du Como. Les missionnaires ne comptaient que trois véritables fondations: La mission Sainte-Marie (1844), siège du Vicariat Apostolique du Gabon, Saint-Pierre et Saint-Michel qui devint quelques années plus tard Notre Dame des Victoires ¹³⁸ .

Les différents noms donnés à la mission située à Glass traduisent l'état d'esprit de la lutte pour l'occupation du terrain entre les missionnaires catholiques ¹³⁹ et les missionnaires protestants ¹⁴⁰ . Les catholiques avaient installé une station, au village de Glass, qu'ils appelèrent Saint-Benoît pour traduire certainement l'esprit pèlerin du Saint. Au moment de transformer cette station en poste, ils lui donnèrent le nom de Saint-Michel pour implorer ce saint dans le combat d'occupation face aux protestants.

¹³⁷ Les Mpongwé, peuple de la côte furent les premiers à être évangélisé au Gabon. Habitants l'Estuaire du Como ils désignent les Européens, comme tous les autres peuples du Gabon, par le termes " *Otangani*" c'est- à - dire "l'Homme Blanc". A ce terme principal, chaque peuple agrège un qualificatif. Par exemple les Fang, habitants le Nord du Gabon, disent: " *N'tang mwane man*" c'est à dire l'Homme Blanc enfant de la mer. Une façon de désigner la provenance.

¹³⁸ Gérard Morel, entretien du 29 novembre 2001, à Libreville Paroisse Saint-André.

¹³⁹ Les missionnaires catholiques à leur arrivée au Gabon en 1844 s'installèrent dans une zone d'influence totalement française au Fort d'Aumale au village du Roi Dowé, près du village du Roi Kaka Rapono dit Roi Louis, sur la rive droite de l'Estuaire.

¹⁴⁰ Les missionnaires protestants presbytériens américains à leur arrivée au Gabon en 1842 s'installèrent dans l'ancienne zone d'influence anglaise, au village du Roi Ré Ndama dit "Glass". Ce dernier aurait signé le Traité d'occupation française de sa zone après avoir bu quelques verres d'alcool.

Après l'installation définitive et avérée des catholiques dans cette zone acquise, au début, par les protestants, les missionnaires catholiques baptisèrent la nouvelle église du nom de "*Notre Dame des Victoires*" pour symboliser, peut être, leur victoire sur les protestants qui n'avaient pas réussi à installer même un poste dans les zones d'influence catholique comme au Plateau, à Quaben.

Tableau 3: Récapitulatif des fondations sur la côte de 1844 à 1876

Nom de la mission	Année de fondation	Lieu
Sainte Marie	1844	Libreville (Fort d'Aumale)
Saint Pierre	1852	Libreville (Plateau)
Notre dame des Victoires ¹⁴¹	1852	Libreville (Glass)

● Implantation le long des cours d'eau et dans le Sud du pays:1876-1914

Après les tâtonnements de l'implantation sur la côte au moment de l'arrivée des missionnaires (1844-1876), on assista à partir des années 1880 à une forte expansion de la Mission dans les terres, le long des cours d'eau. Cette expansion était liée aux conséquences des résolutions entre pays européens qui à ce moment affirmaient leurs velléités d'occupation des terres africaines par une politique impérialiste plus franche.

En effet, après la guerre entre la France et la Prusse de 1870, de nombreux hommes de sciences, géographes et explorateurs, sillonnèrent l'Afrique, notamment le Gabon. Le plus célèbre d'entre eux fut sans doute Pierre Savorgnan de Brazza qui sillonna le Gabon d'Ouest en Est et allant plus que ces prédécesseurs comme du Chaillu. C'est à cette période également que les Etats européens définirent leur mode de circulation et d'occupation de l'Afrique en zone d'influence.

Le Gabon était revenu à la France après l'Acte de Berlin, les commerçants puis l'administration coloniale, représentée au Gabon à cette époque par celle de la marine, renforcèrent leurs positions par une pénétration plus profonde du pays. Les missionnaires profitèrent de cette ouverture providentielle pour amorcer leur course en avant.

Profitant, de ce que la principale voie de communication était l'eau, de ce que la partie méridionale et côtière du Gabon était la plus arrosée, et de ce que dans le Nord du pays la migration des Fang n'était pas totalement achevée, un peuple encore jugé hostile et barbare, les missionnaires évangélisèrent en priorité les peuples de la côte et du Sud du pays.

Le but fixé par les missionnaires du Gabon entre 1878 et 1913, selon l'abbé Mboumba Bouassa, fut "d'atteindre le plus de personnes possible" ¹⁴² . Pendant cette

¹⁴¹ Cette mission ne s'appelait pas Note Dame des Victoires à sa fondation, mais Saint-Benoît puis saint-Michel.

¹⁴² L'abbé Mboumba Bouassa, curé de Notre Dame des Apôtres à Libreville (2003 *Genèse de l'Eglise catholique au Gabon. Etude Historique et canonique*.

période dix-huit missions furent fondées le long de la Côte et des principales rivières.

Dans l'ordre chronologique voici ces différentes missions: Saint-Paul de Donghila (voir photo), en 1878, à 50 kilomètres de Libreville, surplombant les criques Rogobè et Assango, la belle mission domine la baie de l'Estuaire du Como. L'emplacement de cette mission avait été négocié par le père Delorme auprès du chef shokè. Les travaux effectués à partir de 1880 la transformèrent en une mission modèle avec maison d'habitation pour les Pères et les Sœurs, écoles, ateliers, jardin.

Saint-François-Xavier (voir photo) en 1880, à Lambaréné, sur l'Ogooué en pays Galoa ou Edongo d'antan; Saint-Pierre Claver, en 1883, à Lastourville, une mission qui fut au centre de plusieurs polémiques entre les autorités et les populations locales. Les missions de Bénito et Onitsha qui furent créées respectivement en 1884 et 1885 fermèrent aussitôt leurs portes; Sainte-Anne du Fernad-Vaz, en 1887, au bord de la lagune des Nkomi, dans le pays de Cama¹⁴³ ;

Saint -Esprit de Mayumba, en 1888, au bord de la lagune Banio; Les missions de Bata et Mouni ouverte en 1889 et 1890 par les missionnaires du Gabon furent repris par les missionnaires espagnols en Guinée-Espagnole; Saint-Benoît Labre de Sette Cama, en 1890, au bord de la plage où se trouve les « sept lits » ou sept couches funèbres en souvenir des sept Portugais mort à cet endroit de Sette Cama; Sainte-Croix des Eshiras, en 1895, sur la plaine Ndolou à Mandji, à un endroit magnifique, près d'une colline au pied de laquelle coulait une source ferrugineuse qui ne tarissait jamais avec un panorama splendide aussi loin que la vue pouvait porter. Cette mission fut un nouveau type lancé par Mgr Leroy pour admettre peu d'enfants mais aussi pour former des catéchistes;

Saint-Hilaire de Franceville, en 1897, sur la rive droite de la Mpassa; Saint-Michel de Ndjolé, en 1897, au bord de l'Ogooué; Notre Dame des Trois Epis de l'Equateur de Sindara, en 1899, sur la rive gauche de la Ngounié, près de Fougamou; Saint-Martin des Apindji, en 1900, sur la rive droite de la Ngounié, près de Mouila, en pays Ishogo; Notre Dame des Victoires au Petit Okano, en 1907 sur les bords de cette rivière, dans la région de Ndjolé. La fondation de cette mission marque l'amorce de l'implantation vers le Nord du pays où s'achevait la migration des Fangs; Notre dame du Mont-Carmel du Mourindi, en 1913, peu avant la Grande Guerre, entre les villages de Moukakala et Tali. L'implantation de cette mission marque aussi l'amorce des fondations en dehors des centres administratifs et loin des cours d'eau¹⁴⁴ .

¹⁴³ Une région à laquelle on a consacré plusieurs études notamment François Gaulme, *Le Pays de Cama : un ancien État côtier du Gabon et ses origines*, Paris, Karthala, 1981, 269 p. et Joseph Ambouroué Avaro, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation: le bas ogowé au XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 1981, 285p.

¹⁴⁴ Le récit assez détaillé de la fondation de chaque mission entre 1844 et 1958 a été fait dans le travail de: l'Abbé Florent Mboumba Bouassa, *Genèse de l'Eglise catholique au Gabon. Etude historique et canonique*, 1972. Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994. Jacques Hubert, *Album souvenir 150^e Anniversaire de L'Eglise Catholique au Gabon*, 1994

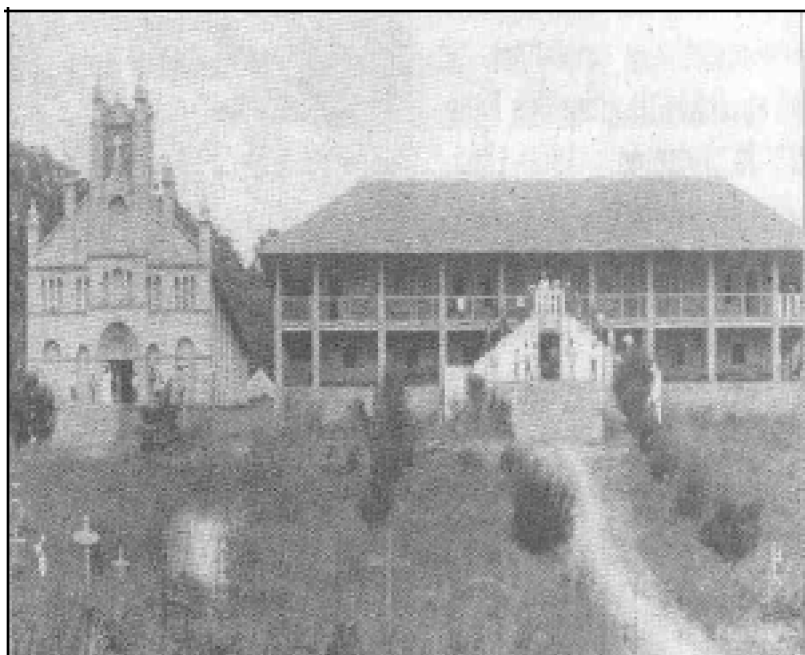
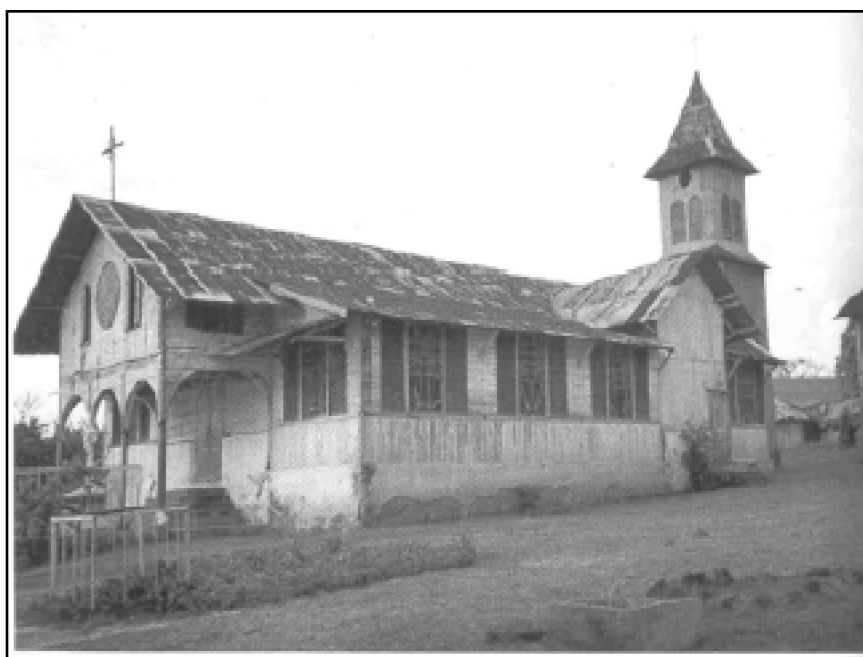


Photo 5: Deux missions fondées le long des cours d'eau entre 1876 et 1914 Saint François Xavier à Lambaréné



Saint Paul à Donguila

Source: Album souvenir du 150ème anniversaire

L'œuvre d'implantation des missions avait été très florissante entre 1876 et 1914, l'abbé Mboumba Bouassa parle « *d'une fondation tous les deux ans* »¹⁴⁵. Ce qui apparaît comme une véritable course amorcée pour la conquête de tout le pays. En 1914, l'évangélisation n'avait cependant pas encore atteint le Nord du pays et l'intérieur des

¹⁴⁵ Mboumba Bouassa, Ibid.

terres. Après la guerre, les missionnaires du Gabon se mirent à l'ouvrage pour défricher le reste du pays.

Tableau 4: Récapitulatif des missions fondées entre 1876 et 1914

Nom de la mission	Année de fondation	Lieu
Saint Paul	1878	Donguila
Saint François Xavier	1880	Lambaréné
Saint Pierre Claver	1883	Lastourville
Sainte-Anne	1887	Fernand vaz
Saint -Esprit	1888	Mayumba
Bata	1889	Guinée Espagnole
Mouni	1890	Guinée Espagnole
Saint-Benoît Labre	1890	Sette Cama
Sainte-Croix	1895	Mandji
Saint-Hilaire	1897	Franceville
Saint-Michel	1897	Ndjolé
Notre Dame des Trois Epis	1899	Sindara
Saint-Martin des Apindjis	1900	Mouila
Notre Dame des Victoires	1907	Okano
Notre dame du Mont-Carmel	1913	Mourindi

● L'implantation dans le Nord et extension à l'intérieur des terres de 1914 à 1945.

La Grande Guerre n'épargna pas le Gabon. Les combats se déroulèrent même au Cameroun, voisin, jusqu'au Nord du Gabon, entre août 1914 et février 1916¹⁴⁶. Le relief accidenté et la forêt avaient contribué à rendre cette campagne du Cameroun, plus longue que prévue. La nature avait permis aux troupes allemandes de retarder l'échéance face à un ennemi supérieur en nombre (Britanniques, Français et Belges). Cette campagne du Cameroun laissa plusieurs missions sans pasteurs et elle mobilisa les plus jeunes (indigènes) à qui l'évangélisation s'adressait en premier, car les combats, meurtriers, virent s'opposer soldats noirs contre soldats noirs¹⁴⁷.

A l'issue de la campagne, le Sud Cameroun, région fortement protestante, avait tout de même été marqué par le travail des missionnaires catholiques allemands (notamment les Pères Pallotins), et le Nord Gabon, légèrement touché par cette vague protestante, étaient revenus à la France. Les missionnaires français travaillèrent donc, de part et autre de la frontière, pour effacer le souvenir de l'instruction religieuse allemande.

Au Cameroun, par exemple, les missionnaires s'activèrent à supprimer les traces du passage des missionnaires allemands (images pieuses légendées en allemand ou les cantiques de Jean Sébastien Bach et Georg Friedrich Haendel)¹⁴⁸.

¹⁴⁶ Elikia M'bokolo, *Afrique Noire Histoire et Civilisations*. Tome II, XIX^e-XX^e siècles, Op. Cit. P. 338.

¹⁴⁷ Elikia M'Bokolo, *Afrique Noire*, Id. & Ibid.

Cette francisation de l'ancienne zone d'occupation allemande amena dès 1917 à la suppression des zones de privilège, réservées aux catholiques et protestants. De cette façon, les catholiques purent s'implanter partout, y compris dans les régions où les protestants américains étaient prépondérants comme le Nord Gabon frontalier au Cameroun.

Au regard de ce qui précède, il apparaît donc que deux facteurs furent à l'origine de la pénétration missionnaire dans le Nord du Gabon. La francisation de la zone allemande qui s'étendait jusqu'au Nord du Gabon et la volonté de conter la pénétration protestante dont les signes d'installation étaient déjà très visibles, même jusqu'au centre du Gabon, avec la construction du célèbre hôpital du Docteur Albert Scheiwitzer à Lambaréné dès 1913¹⁴⁹. A ce facteur il faut ajouter le désir d'évangéliser les Fangs donc la Migration se terminait à peine. Un peuple également jugé hostile à la pénétration Européenne, notamment française au Gabon.

L'œuvre d'implantation de l'Eglise catholique dans le nord du Gabon fut conduite par le Vicaire apostolique Louis Tardy qui avait servi entre 1909 et 1920 à Ndjolé dans une zone peuplée par les Fang. Mgr Tardy " évêques des Fang" avait une excellente connaissance de cette zone jusqu'au Cameroun où il fut mobilisé pendant la Guerre de 1914-1918 et il connaissait bien la langue des Fang.

Avant de s'attaquer à l'implantation dans le Nord, Mgr Tardy encouragea une fondation en 1928, sur la côte, à Port gentil. En souvenir De Mgr Tardy on donna à cette mission le nom de Saint Louis de Port-Gentil. Une mission dans laquelle le catéchisme commençait à se faire en plusieurs langues locales et étrangères.

C'est en 1929, que débuta l'implantation de l'Eglise dans le Nord avec la fondation de Sainte-Thérèse d'Oyem à Angone à 5 km de la ville, au Nord, à l'inverse des protestants installés, eux aussi, à 5 km au Sud d'Oyem. Les trois premiers prêtres affectés dans cette paroisse venaient directement de France. Ils étaient, justement, arrivés à Oyem en passant par le Cameroun à Ebolowa. Un an plus tard, en 1930, allant plus au Nord, les missionnaires fondèrent la mission Sacré-Cœur de Bitam, à 75 km d'Oyem. Cette mission prospéra grâce aux catéchistes qui, pour contrer les protestants Presbytériens, allaient de village en village.

Les missionnaires catholiques n'avaient pas oublié les autres régions, en 1930, dans le Sud de la colonie, ils fondèrent la mission Notre-Dame de Lourdes de Ndenga. Cette mission avait été aussi fondée grâce à l'activisme des catéchistes notamment Cyprien Mwanda¹⁵⁰.

Dans le but, d'évangéliser et d'implanter des missions dans le Nord, les missionnaires

¹⁴⁸ Louis Ngongo, *Histoire des forces religieuses au Cameroun de la première guerre mondiale à l'indépendance*, Paris, karthala, 1982.

¹⁴⁹ Schweitzer Albert, *A l'orée de la forêt vierge. Récits et réflexions d'un médecin en AEF*, Paris, Albin Michel, 1952, 220 p. Schweitzer Albert, *Histoires de la forêt vierge*, Paris, Payot, 1941, 174 p.

¹⁵⁰ Jacques Hubert, " *L'Histoire des missions*" Document dactylographié remis lors d'un entretien en 1999.

de Sainte-Thérèse fondèrent une Station à Mitzic, en 1931, sur la route de Libreville. Cette mission de Mitzic fut baptisée Saint-Joseph. Toujours pour faire opposition aux protestants plus de 300 catéchistes sillonnaient les villages allant d'Oyem à Mitzic ou d'Oyem à Bitam puis d'Oyem à Minvoul où fut justement créée, en 1935, la mission Saint-Jean l'Evangéliste. En peu de temps, les missionnaires catholiques avaient évangélisé et implanté des missions dans tout le nord du Gabon, un record!

Cette détermination ne fit pas oublier le Sud, surtout le Sud-Est, qui avait été légèrement évangélisé à la fin du XIX^e siècle, notamment les Nzébi du Sud Ngounié. Dans cet état d'esprit les missionnaires fondèrent, juste avant la Guerre de 1940-1945, la mission Saint-Odile de Zanaga, en 1937, grâce au Père Adam Jean Jérôme futur Vicaire Apostolique de Libreville, et la mission Notre Dame de Lourdes de Dibwangui, en 1940. Vœu officiel des Nzebi « *Nous voulons une mission comme à la Côte* »¹⁵¹, la mission de Dibwangui est située sur une très belle terre, entourée d'un côté par la rivière Louétsi et de l'autre par un ruisseau.

Pendant la Guerre, juste avant 1945, le Nord-Est du Gabon, jusque là presque pas touché par l'évangélisation, ne fut pas oublié. Les missionnaires songèrent à y implanter une mission. En 1938, la région de Makokou dépendait de la mission de l'Okano (situé au Centre-Ouest du Pays). Les missionnaires installèrent une mission au pays des Bakota, à Kemboma-Batouala. Mais les Fang trouvaient cette mission trop éloignée de Makokou (à plus de 100 km). C'est pourquoi, en pleine guerre, les missionnaires ouvrirent une mission au centre de Makokou, en 1942. Elle fut baptisée Notre-Dame des Victoires. Cette fondation est officiellement la dernière avant 1945.

Tableau 5: Récapitulatif des missions fondées entre 1914 et 1945

Nom de la mission	Année de fondation	Lieu
Saint Louis	1928	Port-Gentil
Sainte-Thérèse (d'Angone)	1929	Oyem
Sacré-Cœur	1930	Bitam
Notre-Dame de Lourdes*	1930	Ndenga
Saint-Joseph	1931	Mitzic
Saint-Jean l'Evangéliste	1935	Minvoul
Sainte-Odile	1937	Zanaga
Notre Dame de Lourdes* ¹⁵²	1940	Dibwangui
Notre-dame des Victoires	1942	Makokou

On peut tout de même remarquer que si la plupart des fondations entre 1914 et 1945 se font dans le Nord du pays, cinq sur neuf, les missionnaires confortent leur position dans d'autres régions. C'est le signe que l'implantation des missions avait touché tout le Gabon.

¹⁵¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*, Op. Cit. P. 43.

¹⁵² Ces deux missions ont été fondées chez les Nzébis et elle porte le même nom.

Cette action était accompagnée d'une œuvre d'évangélisation des autochtones. Les missionnaires ne pouvaient évangéliser sans entrer en contacts avec les populations locales. Leurs relations avaient des dimensions diverses et elles se caractérisaient dans l'ensemble par un mouvement: de la conversion à l'émancipation en passant par la soumission et l'oppression des autochtones.

2-L'évangélisation et les relations des missionnaires avec les autochtones

Entre 1844 et 1945, les missionnaires furent en contact permanent avec les peuples autochtones qu'on appelait indigènes, au moment de la colonisation. Les contacts prenaient des formes relativement particulières car ils dépendaient des difficultés que rencontraient les missionnaires. L'évangélisation des peuples autochtones au Gabon s'est faite au moyens des "Tournées pastorales" et elle s'est caractérisée, en tout point de vue, par la formation d'un clergé locale ou l'œuvre des enfants, la lutte contre les pratiques ou croyances traditionnelles et l'œuvre des esclaves. Une des conséquences des tournées pastorales était inévitablement la conversion des indigènes pour accroître la population chrétienne du Gabon.

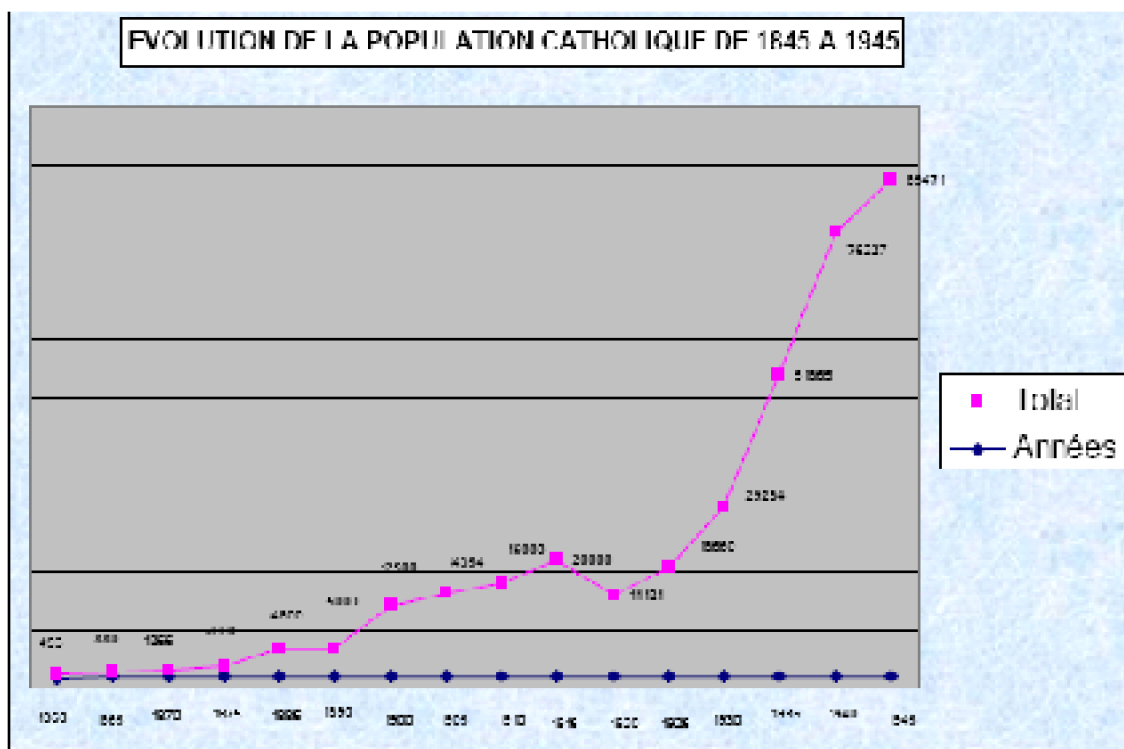
Cette population entre 1844 et 1945 était passée de moins de 100 à plus de 80.000 chrétiens. Mais proportionnellement à la population totale du Gabon les chrétiens catholiques n'étaient pas majoritaires jusqu'en 1945. En 1940 par exemple on comptait 76.227 catholiques pour 470.000 Gabonais.

Tableau 6: Evolution quinquennale de la population catholique au Gabon de 1845 à 1945¹⁵³

Années	1860	1865	1870	1875	1885	1890	1900	1905
Catholiques	493	880	1266	2.000	4.800	5.000	12.500	14.354
Années	1910	1915	1920	1925	1930	1935	1940	1945
Catholiques	16.000	20.000	14.121	18.660	29.234	51.865	76.227	85.471

Source : Archives CSSP & Annuaire de l'Eglise catholique

¹⁵³ Archives CSSP, Tableau réalisé sur la base des chiffres des Etats statistiques annuel.



Au regard de ce tableau on constate qu'il y avait eu une croissance continue et nette de la population catholique. Cette population doubla en dix ans, entre 1930 et 1940, avant la Seconde Guerre Mondiale. Les missionnaires avaient bénéficié de la période de paix, c'était aussi le fruit des multiples fondations des missions à l'intérieur et dans le Nord du pays, très peuplés. Les missionnaires catholiques profitèrent de l'appui de la politique coloniale de la France en matière de religion. En effet la France soutenait plus les missions catholiques que les missions protestantes au Gabon.

• Les tournées pastorales des missionnaires au Gabon

Pour communiquer leur message auprès des autochtones, les missionnaires usaient des visites auprès de ces derniers. Il s'agissait des visites régulières dans les villages auprès de ceux qui étaient disposés à écouter des "prêtres blancs" ¹⁵⁴ puis indigènes plus tard. Au début de l'évangélisation du Gabon, les missionnaires contactaient d'abord le chef "pacifié" qui avertissait les habitants de son village.

Il y avait un préalable à ces tournées pastorales. C'était la connaissance de la langue indigène par les missionnaires. Il était presque obligatoire dit le Père Sillard "en arrivant sur le terrain d'apprendre la langue de ceux que tu côtoies" ¹⁵⁵, sinon il n'y avait pas de contact efficace et solide. Jusqu'en 1945 donc, l'évangélisation du Gabon se faisait toujours exclusivement au moyen des langues vernaculaires.

De ce fait, les catéchistes, à partir de 1892, et un peu plus tard les prêtres, les frères

¹⁵⁴ Le prêtre est couramment désigné dans les langues du Gabon par les termes voulant dire " Mon Père".

¹⁵⁵ Père Gilles Sillard, entretien du 3 mars 2000 à Chevilly Larue.

et les sœurs indigènes étaient des auxiliaires indispensables pour les missionnaires occidentaux arrivés nouvellement dans le Vicariat. C'est au contact de ces missionnaires indigènes que les missionnaires occidentaux apprenaient leurs premiers mots en langues locales, avant d'affiner la connaissance au contact des païens.

Il y eut comme une spécialisation par région de la part des missionnaires au Gabon. Cette spécialisation commença au début du XX^e siècle quand il s'est agi d'évangéliser l'intérieur du pays. Ainsi, Mgr Jean Martin Adam se spécialisa dans la connaissance des peuples du centre Gabon comme les Eshiras, les Tsogo, les Apindjis, autrement dit les peuples du groupe linguistique Okandè. Mgr Martrou s'était spécialisé dans la connaissance des Fang, tout comme son successeur Mgr Tardy, ce qui lui valut le titre d'évêque des Fang. Le Père Jean Jérôme Adam, futur vicaire, se spécialisa dans la connaissance des peuples du Sud-Est du Gabon: Lébama, Idoumou. En fait, cette spécialisation dépendait du premier lieu d'affectation. Le Père Tardy à son arrivée au Gabon servit d'abord à Ndjolé en pays Fang et le Père Adam, à Franceville, dans le Haut-Ogooué.

La connaissance de la langue des autochtones était un moyen pour les missionnaires de découvrir le pays de l'intérieur: Découverte des mystères et de la nature : certains missionnaires devinrent ethnologue, botaniste. Le cas le plus célèbre est sans doute le Père Klaine qui découvrit une essence d'arbre très répandue au Gabon, l'Okoumé, à laquelle on donna même le nom de "*aucouméa klaineana*" en son honneur. Il y a aussi le cas de l'Abbé Raponda Walker, dont la redécouverte récente des écrits manuscrits ou dactylographiés laisse apparaître les talents de brillant chercheur. Cela a valu l'ouverture d'une Fondation portant son nom pour revaloriser ses recherches qui en font, pour certains, le titre de premier savant gabonais. Pour effectuer des recherches sur le Gabon, dans les domaines des langues, de l'anthropologie, la botanique et bien d'autres domaines, il est indispensable de consulter les archives missionnaires qui constituent une mine de renseignements indéniable.

Il ne faut toutefois pas s'imaginer que les tournées pastorales se déroulaient sans difficultés. Comme le mentionna le Père Bessieux¹⁵⁶, les missionnaires couraient des dangers à cause de l'hostilité des peuples autochtones. Les missionnaires pénétraient parmi eux par degrés. Ils allaient prudemment, d'après le Père Bessieux: "*La croix à la main et l'œil fixé sur les profondeurs de ce désert inconnu*"¹⁵⁷ pour les missionnaires.

Malgré cette ignorance, au départ, les conversions étaient nombreuses, les missionnaires faisaient des indigènes gabonais des chrétiens fidèles et respectueux des principes de leur Eglise. Les indigènes, convertis, constituaient en outre une main d'œuvre abondante pour l'implantation de nouvelles missions. Aucune mission n'avait été construite au Gabon sans la concours des populations locales¹⁵⁸.

A Lambaréné, par exemple, le défrichement et les premières constructions furent terminés en trois semaines, grâce au concours de jeunes gens Galwa, en 1880. Partout,

¹⁵⁶ Archives CSSP Boîte 23, *Lettre du Père Bessieux au Père Libermann du 29 juin 1845*. Cf. aussi DOCOPM *Annales de la Propagande de la Foi* TOME XIX, mars 1847

¹⁵⁷ Lettre du Père Bessieux au Père Libermann, Id. & Ibid.

c'était le même écho, autant de missions autant d'exemples. Certains chefs de terre, de tribu et de clan, convertis, offrirent leur concession à la Mission pour bâtir des églises. Ce fut le cas du chef Shokè (sékiyani) avec qui le Père Delorme avait négocié l'emplacement de la mission Saint-Paul de Donghila, en 1878. Là aussi les exemples furent nombreux. Les populations locales demandaient, soit la construction, soit d'une église, d'une école ou d'un dispensaire directement auprès des missionnaires.

La conversion se faisait surtout au moyen de la prédication. Entre 1844 et 1900, elle consistait à expliquer aux peuples autochtones ce qu'était l'enfer et le paradis, ce qu'il fallait faire dans ce monde pour éviter l'un et mériter l'autre après la mort¹⁵⁹. Bien que ce sujet de la mort demeurât le plus fréquent dans la prédication, après 1900, on note d'autres thèmes de prédilection sur les pratiques sociales des indigènes: la polygamie, la dot, les croyances traditionnelles (les fétiches, le bwiti, les rites initiatiques)¹⁶⁰.

Dans l'ensemble, selon les Rapports des missionnaires du Gabon entre 1844 et 1945, les causes de la conversion des indigènes étaient très variées : la peur de l'enfer, l'ornementation de l'église, la beauté des cérémonies et des chants, et un peu plus tard l'introduction de la musique instrumentale. Des choses qu'on ne trouvait pas chez les protestants. En fin de compte il s'agissait des conversions liées aux éléments extérieurs à la foi chrétienne. Ce qui intéressait les missionnaires, c'était d'abord le nombre et non la qualité, d'autant plus qu'ils étaient en concurrence, à certains endroits, avec les protestants.

Les missionnaires n'avaient pas que de bonnes relations avec les populations locales. Les réactions négatives furent nombreuses de la part des indigènes face à leurs colonisateurs politiques et religieux qui les dominaient.

L'un des faits marquant de ces mauvaises relations entre les populations locales et les missionnaires, à cause de l'implantation des missions, fut la Révolte des Awandji¹⁶¹ à la fin des années 1920. Toutefois ces démêlées remontaient à la fin du XIX siècle.

Dans les années 1880, le Chef des Bawandji ordonna le saccage des plantations et le pillage des étables et des basses-cours de la mission Saint-Pierre Claver de Lastourville. Celui-ci estimait que « l'homme était fait pour le commerce » Il s'opposa vivement aux missionnaires qui ramassaient les enfants, pour les instruire, sans rien payer en retour. Cette attitude vient de la rencontre des missionnaires avec les Adoumas (peuples voisins des Awandji), quelques années auparavant, dans la région de Lastourville, n'avait pas été cordiale.

¹⁵⁸ DOCATGAB, *Affermis tes frères dans la Foi*, publiée à l'occasion de la visite de Jean Paul II au Gabon en 1982 par la Conférence des Evêques du Gabon. « Aperçu sur l'Histoire de L'Eglise du Gabon ». Op. Cit. P. 33.

¹⁵⁹ Mboumba Bouassa, *Genèse de l'Eglise catholique au Gabon*,

¹⁶⁰ CAOM, Carton 5D 8, Missions religieuses et étrangères en AEF, (1907-1940) cf. aussi Carton 5D87 Affaires religieuses 1928-1954 : Rapports administratifs

¹⁶¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*. Le détail de cette révolte des Awandji est fait par l'historien Metegue N'Nah Nicolas dans son ouvrage *Résistance d'un peuple à l'implantation coloniale*, l'Harmattan, 1981.

La SHO (Société du Haut Ogooué) s'était emparée de plus de onze millions d'hectares. Cette situation fut mal appréciée par les Adoumas qui assassinèrent, le 19 août 1896, le chef de poste de Lastourville, un certain Mr Ratier. Les Adoumas s'en prirent aussi au Père Tristant qui essuya des coups de fusils et il fut retenu en otage toute une nuit. Entre 1896 et 1929, les relations ne furent pas brillantes entre les missionnaires et les populations locales de cette contrée: le Père Hée, en fonction à Lastourville, écrit « *Il y a quelques mois, on a tiré sur le Frère Sidoine. On a surveillé le Père Danin pour le tuer à dix reprises différentes...* »¹⁶². Après 1899 les missionnaires durent quitter Lastourville pour Franceville. En 1929, lorsque M. Le Testu accula le Chef Wongo à la reddition, on recueillit plus de mille fusils. En fait les Awandjis à ce moment étaient hostiles à l'impérialisme français sur leurs terres.

Un autre grand fait qui marqua les relations entre les missionnaires et les populations locales fut la Révolte des Tsogo entre 1900 et 1905¹⁶³. Afin de permettre l'installation définitive de la mission Saint-Martin des Apindjis près du village Guimanga, il fallut faire des va-et-vient entre Notre-Dame des Trois-Epis de Sindara et Saint-Martin. C'est alors que débutèrent les problèmes. L'accueil si chaleureux des Apindjis se mua en étonnement devant les missionnaires et les Blancs qui ne donnaient pas de marchandises en échange du caoutchouc qu'on leur apportait. Mécontents, les Tsogo se révoltèrent, ils tuèrent deux Blancs, beaucoup d'Apindjis et faillirent tuer les missionnaires qui avaient voulu apporter un message de Paix. Ils pillèrent les factoreries et coupèrent les routes de la région. Le calme revenu, en 1905, grâce au capitaine Conrad aidé de 250 tirailleurs.

En dépit de ces difficultés, qui survinrent au moment où la France affirmait sa colonisation du Gabon entre 1880 et 1930, les missionnaires dans leurs relations avec les populations locales s'attelaient, tant mieux que mal, à la formation des indigènes aux fonctions ecclésiastiques: cette formation des indigènes était appelée au Gabon "l'œuvre des noirs".

• La formation des indigènes ou l'« œuvre des noirs »

L'idée de formation d'un clergé autochtone remonte à l'installation des missionnaires au Gabon en 1844. Cependant, malgré la volonté affichée des missionnaires, l'œuvre des noirs ne porta ses premiers fruits que vingt ans après leur arrivée.

L'œuvre des noirs débuta, en réalité, en 1856¹⁶⁴. Initialement elle fut appelée "Œuvre des latinistes"¹⁶⁵, tant le latin à cette époque était le signe du prêtre, imprégnant toute sa culture. Elle a été à l'origine de l'ouverture du premier séminaire au Gabon qui

¹⁶² Archives CSSP, Boîte 175 Dossier A, sur le mouvement des populations indigènes dans la région des Adoumas: La révolte Bawandji.

¹⁶³ Archives CSSP, Boîte 173, Dossier B, Des difficultés pour construire à Saint Martin. Voir aussi Diaire de la mission Notre Dame des Trois Epis de Sindara.

¹⁶⁴ Mboumba Bouassa, *Genèse de l'Eglise catholique*, pp. 216-217, Jean-Pierre Elelaghe, *De l'« aliénation » à l'« authenticité » problématique missionnaire et affrontements culturels au Gabon : l'exemple des Fang*, thèse (version d'origine), Doctorat 3e cycle, Théologie catholique, Université de Strasbourg, 1977, 480 p.

devint Séminaire Saint-Jean en 1886. Ce fut le premier séminaire et pendant longtemps le seul en Afrique centrale. Il recevait les séminaristes du Gabon mais aussi du Congo, de l'Ile du Prince, de Sao Tomé, de la Guinée Espagnole, du Dahomey, même de la Cote d'Ivoire et du Sénégal.

Cette oeuvre connut des débuts et un développement très difficiles. Entre 1844 et 1900, elle dut fermer à quatre reprises (1859-1861, 1863-1864, 1865-1866, 1878-1881, 1884-1886). Ces fermetures étaient liées aux difficultés de tout genre: diminution des effectifs, à cause du non-engagement des enfants indigènes qui ne voyaient pas encore la nécessité de devenir religieux. La mentalité des indigènes contribua énormément à ce désintérêt provoqué par la méfiance des missionnaires qu'on croyait être des agents de ce commerce auquel tous les Européens, depuis le XV^e siècle, avaient habitué les populations locales. Mais aussi, parceque les missionnaires étaient obligés d'envoyer certains jeunes en France ou au Sénégal, pour y poursuivre leurs études en vue du Sacerdoce.

Les indigènes virent en cela une forme de retour de la Traite négrière au cours de laquelle leurs « enfants » ne revenaient jamais du voyage. Une autre cause, organique, fut le manque de moyens nécessaires à la réalisation d'une telle oeuvre qui nécessitait une vie en internat, plus ou moins longs. Ce manque de moyen se fit surtout ressentir avant et après la guerre Franco-Prussienne de 1870 car elle avait eu pour conséquence la diminution puis la suppression des subsides accordés aux missionnaires.

Cette oeuvre, à laquelle les missionnaires accordaient une place de choix, malgré les difficultés, était rattachée directement au Vicaire Apostolique du Gabon. Elle fut même dirigée par Mgr Bessieux entre 1861 et 1863¹⁶⁶. Les effectifs n'atteignaient pas la vingtaine d'enfants. Il eut des années fastes comme entre 1866 et 1871, puis à partir de 1886 jusqu'en 1899.

Le Bilan de l'oeuvre des latinistes resta décevant entre 1844 et 1900. Malgré la pugnacité des missionnaires, la récolte fut très maigre. Le premier indigène qui faillit devenir Prêtre au Gabon était Rémi Rénombè, un séminariste qui avait revêtu la soutane en France mais il mourut de « Phtisie » (tuberculose) en 1873. Deux ans plus tard, Armand Bambara¹⁶⁷ fut même ordonné diacre, le 28 décembre 1875, mais lui aussi décéda peu après. Il fallut attendre 1899, le 23 juillet pour que fut ordonné le premier prêtre indigène gabonais, en la personne de l'abbé André Raponda Walker, qui n'était pas totalement noir. Il était né de Bruce Walker, blanc, un commerçant Anglais de Libreville et d'une mère, noire, gabonaise: une Mpongwè du nom de Agnorogoulé¹⁶⁸.

En ce qui concerne la formation des Frères et Soeurs indigènes, entre 1844 et 1900, la situation ne fut non plus encourageante. Il fallut attendre 1887 pour voir les premières

¹⁶⁵ Archives CSSP, Cette expression apparaît dans les correspondances, de Mgr Bessieux et de Mgr Le Berre, à leur supérieur.

¹⁶⁶ Mboumba Bouassa, *Genèse de l'Eglise catholique*, Op. Cit. p. 216.

¹⁶⁷ Voir photo

¹⁶⁸ DOCATGAB, *Affermis tes Frères dans la Foi*, C.E.G, Op. Cit. P. 32.

professions religieuses : le 18 septembre, celle de Elme Bouët, le premier Frère gabonais et le 23 octobre, celles de Hyacinthe Antini et Iphigénie, les premières Sœurs gabonaise

169 .

Au regard des noms de ces premiers clercs indigènes, il s'avère que ceux-ci étaient allés jusqu'au bout de leur formation à cause de leur origine et du rang social. Par exemple, Raponda Walker était le fils d'un commerçant européen, il avait même effectué dans son enfance un séjour en Angleterre grâce à son père. La Sœur Hyacinthe Antini, quant à elle, était une protégée de Savorgnan de Brazza qui explorait le Gabon à cette époque. Ce dernier avait pesé de tout son poids pour que celle-ci parvienne à son but.

Les coutumes ancestrales ne favorisaient pas la détermination des missionnaires à la formation d'un clergé autochtone. Cela était dû, en grande partie, à la méfiance des parents certes, mais aussi et surtout, au fait que les missionnaires n'arrivaient pas à se défaire de l'image que leur collait les autochtones: celle d'européens qui étaient venus, sous une autre forme, faire du commerce.

Voulant à tout prix réaliser cette œuvre, qui coupait les enfants de leur milieu, les missionnaires durent se contenter des « semi-indigènes », issus de parents qui avaient déjà compris le bien fondé de l'action missionnaire. Ce furent ces "semi-indigènes" qui devaient servir d'exemple à partir de 1900, d'autant plus que Raponda Walker ordonné en 1899 fut directeur du Séminaire Saint-Jean entre 1902 et 1906.

Entre 1900 et 1945 les choses furent différentes. Les ordinations sacerdotales et les professions étaient devenues assez régulières. Venant de différentes missions, surtout celles de la côte qui atteignaient pour certaines déjà cinquante ans d'existence, ces clercs furent les premiers à s'occuper de l'évangélisation de leurs compatriotes. Certains, comme l'abbé Jean-Baptiste Adiwa, furent même à l'origine de fondations notamment la mission de Bitam en 1930¹⁷⁰.

Le développement rapide de « *l'Oeuvre des Noirs* » entre 1900 et 1945 renforça, un tant soit peu, la position du catholicisme au Gabon. Bien que choisissant les plus dociles, les missionnaires avaient élargi leur champ de recrutement bénéficiant ainsi de l'évolution de la mentalité indigène.

Entre 1900 et 1945 vingt-deux Prêtres indigènes furent ordonnés pour presque autant de professions religieuses. Les années fastes furent: 1919, un an après la guerre, il eut le 4 mai l'ordination de Gustave Batodié (de Notre-Dame des Trois-Epis de Sindara), Jean Obame (de la mission Sainte-Marie de Libreville), Jean Baptiste Adiwa (de la mission Saint-François Xavier de Lambaréné); Le 18 août 1923, avec l'ordination de Charles Guibinga et Clair Bakenda (de la mission Sainte-Croix de Mandji), Jérôme Mba (de la mission Sainte-Marie); Et l'année 1930, le 11 mai, ce jour il eut quatre ordinations, (un record national jusqu'à présent)¹⁷¹.

¹⁶⁹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*.

¹⁷⁰ DOCATGAB, Jacques Hubert, *ibid*.

¹⁷¹ Archives CSSP, Fonds Gaston Pouchet, Boîte 1002, Dossier B.

Dans l'ensemble, entre 1844 et 1945, deux périodes caractérisent l'Oeuvre des Noirs:

- 1844-1899: caractérisée par une progression, avec des phases de régression inquiétante, d'entrées au séminaire. Ce fut la phase d'incompréhension mutuelle entre autochtones et missionnaires.

- 1900-1945: caractérisée par une progression accélérée des rentrées au séminaire et au noviciat, ainsi qu'une forte croissance du clergé indigène. Malgré quelques contestations à l'intérieur du Gabon, au Sud-Est, le message missionnaire commençait à passer sur la côte et dans le Sud-Ouest du pays, en attendant la pénétration définitive dans le Nord.

• Les autres formes de relations entre missionnaires et autochtones.

En arrivant au Gabon, en 1844, les missionnaires portaient toujours une attention particulière, aux pauvres, aux vieillards, aux malades, ou à toutes personnes vivant dans des conditions difficiles ¹⁷². La particularité des missionnaires du Gabon fut qu'ils s'intéressaient à la condition de l'homme soumis. Dans les sociétés traditionnelles, il existait deux types d'hommes soumis: l'esclavage domestique dont les conditions de vie n'étaient pas tellement drastiques, mais aussi l'esclavage négrier ou commercial pratiqué par les Européens et devant laquelle les missionnaires au Gabon étaient totalement impuissant. Même s'ils étaient arrivés au Gabon à la fin de ce type d'esclavage.

Les missionnaires eurent l'idée d'acheter ces esclaves. Les raisons étaient multiples. Ils voulaient sauver la vie des esclaves pour que ces derniers embrassent la religion catholique. L'œuvre des esclaves avait également une raison stratégique: la première mission du Gabon en 1844, Sainte Marie, avait été installée sur le futur site de Libreville, ville des esclaves libérés, fondée en 1849, un an après l'abolition de l'esclavage par la France.

Il convenait donc pour les missionnaires, après 1849, de respecter ce statut de ville libre. C'est pourquoi, ils sollicitaient de l'aide auprès des autres Européens pour obtenir des subsides et des dons pieux afin de financer l'achat et l'entretien des esclaves.

Ils achetaient surtout les enfants, plus malléables, faciles à éduquer, utiles. Le Père Bessieux, pionnier de cette œuvre, précise dans une correspondance que: « ... *les enfants coûtent de 40 à 60 francs: pour ce vil prix, on pourrait sauver la vie des centaines d'infortunés, ...* » ¹⁷³. Le but religieux de cet achat d'esclaves est indéniable, les missionnaires voulaient élargir leur nombre de convertis et en faire les auxiliaires de la mission. Le Père Bessieux affirme un objectif religieux: « Ainsi, notre maison deviendrait une providence pour ces malheureux, [...] nous en ferions une colonie chrétienne, et plusieurs [...] seraient un jour les apôtres de cet immense pays » ¹⁷⁴. Mais dans la pratique, la nouvelle condition se rapprochait de celle de l'esclavage domestique.

¹⁷² Ce n'était pas quelque chose de particulier à la religion catholique puisque cela se faisait depuis longtemps en Europe et depuis peu de temps dans d'autres missions du monde.

¹⁷³ Archives CSSP, Boite 23, *Lettre du Père Bessieux au Père Libermann du 15 octobre 1845*. DOCOPM, *Annales de la Propagande de la Foi*, Tome XIX, mars 1847.

On peut s'interroger sur les raisons qui poussaient les autochtones à se méfier de l'action missionnaires. Les esclaves achetés étaient recueillis et hébergés à la mission où ils avaient le même traitement que les Hommes libres. Or dans les sociétés traditionnelles gabonaise, qui pratiquaient l'esclavage, l'organisation ne voulait pas que l'esclave se mélange avec l'Homme libre; à la limite l'Homme semi-libre. La pratique de l'œuvre des esclaves posait donc, le problème du respect des traditions et de la hiérarchisation sociale des autochtones.

L'œuvre des esclaves, pratiquée par les missionnaires, confirma la mutation de la structure sociale¹⁷⁵ des peuples du Gabon entamée depuis les siècles précédents à cause du contact avec les Européens. Par la pratique de l'œuvre des esclaves les missionnaires contribuaient à la destruction du système sociale en y introduisant les notions d'égalité entre les hommes.

L'œuvre des esclaves n'était pas systématique. Elle divisait même les missionnaires, surtout sur le principe du rachat. Le Père Duparquet¹⁷⁶, par exemple, dans une lettre au Père Schwindenhamer, affirme que: « ...l'esclavage lorsqu'il est revêtu des conditions nécessaires me paraît tout à fait légitime... »¹⁷⁷. Les missionnaires possédaient des esclaves, semble-t-il, domestiques, car il ajoute ceci « Je vous avouerai [...] que j'ai parfois quasi regretté la facilité trop grande qu'ont les missionnaires à libérer leur esclave ».

Le Père Duparquet était, au regard de la correspondance, favorable au maintien de l'œuvre des noirs. Même s'il ne précise pas de quel type, il ajoute: « Je suis loin d'être abolitionniste... ». Pourtant les missionnaires libéraient leurs esclaves. Par exemple en 1874, la Mission du Gabon libéra 25 esclaves selon un passage du Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit¹⁷⁸. La pratique de l'œuvre des esclaves par les missionnaires pose le problème de la vérité historique quant à la poursuite de l'esclavage au Gabon après l'abolition en 1848. Vraisemblablement les missionnaires pratiquaient cette œuvre pour recueillir les sans abris de la ville libre.

Si l'œuvre des esclaves avait dominé, négativement, les relations entre missionnaires et autochtones dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le siècle suivant fut différent. Nous

¹⁷⁴ Archives CSSP, *Lettre du Père Bessieux à Libermann*, Id & Ibid.

¹⁷⁵ Metegue N'Nah Nicolas, *Economies et sociétés au Gabon dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Harmattan, 1979, 97 p. Avant l'arrivée des Européens, la hiérarchisation sociale des peuples du Gabon se faisait au moyen des liens de sang. On distinguait trois couches: Les Hommes libres, les purs sang, issues du clan et habitant la terre de leurs ancêtres; Les Hommes semi-libre, ceux qui avaient immigré et étaient venus habiter sur la terre des autres; Les esclaves, les hommes soumis selon leur condition de naissance, à cause des conflits...Après le contact avec les Européens, et l'introduction du commerce, la structuration sociale se modifia. Elle se fit désormais sur la base de la fortune ou de la possession des biens.

¹⁷⁶ Il était en poste à la mission Sainte Marie où il s'occupait des enfants.

¹⁷⁷ DOCOPM, Lettre du Père Duparquet au Père Schwindenhamer. *Annales de la Propagande de la Foi* Tome XXXIV.

¹⁷⁸ DOCSSP, *Bulletin Général*, Tome X, N° 106, Août 1874 à janvier 1875, Op. Cit. p. 403.

avons déjà fait allusion aux difficultés entre missionnaires et indigènes au moment de l'implantation des missions à propos des révoltes.

Dans l'ensemble, la première moitié du XX^e siècle se caractérise aussi par les premières formes d'émancipation des chrétiens du Gabon. De nombreuses correspondances ¹⁷⁹, d'indigènes parcourues aux archives spiritains de Chevilly- Larue, en témoignent. Ces correspondances, pour la plupart, rédigées par des chefs coutumiers, des chefs de terre et autres notables, traduisent la volonté des indigènes de voir les choses se dérouler selon leurs vues, ou du moins, leur désir d'implication dans la gestion des affaires de cette nouvelle société religieuse gabonaise qui était en train de se bâtir.

Les relations entre les missionnaires et les peuples indigènes, au Gabon, entre 1929 et 1945 étaient en effet commandées par le point de vue des missionnaires blancs. Ces derniers tenaient, désormais, plus à l'émancipation des indigènes et faisaient écho à leurs revendications auprès de l'administration coloniale. Dans le Rapport quinquennal de 1930, les missionnaires compatissaient à la situation des indigènes qu'ils estimaient peu honorable: les indigènes disaient-ils « *n'ont pas de droit politique et le nombre de ceux qui ont conféré la qualité de citoyen français est infime.* » ¹⁸⁰

Si les missionnaires se réjouissaient, dans ce Rapport, du fait que la Franc - Maçonnerie européenne ait peu d'adeptes parmi les indigènes, ils s'interrogeaient déjà sur le sort de ces mêmes indigènes qui n'avaient pas d'influence directe sur la marche des affaires publiques et politique du pays. La collaboration entre missionnaires et indigènes fut plus franche dans le domaine de l'évangélisation et de l'œuvre scolaire avec la valorisation du rôle des catéchistes et l'ouverture des écoles, même en dehors des missions.

II- L'ŒUVRE SOCIALE DES MISSIONNAIRES EN FAVEUR DES AUTOCHTONES.

Le dynamisme des missionnaires à leur arrivée fut soutenu par plusieurs facteurs. La cause fondamentale et purement religieuse était d'arracher à Satan "la race méprisée" et de poser sur le sol gabonais les fondements d'une société chrétienne. Ces fondements étaient: l'instruction des autochtones (l'œuvre éducative) et la modernisation des structures traditionnelles (l'œuvre sanitaire et agricole).

1-L'œuvre éducative des missionnaire au Gabon à partir de 1845.

A leur arrivée en 1844, les missionnaires ignoraient les systèmes d'éducation des peuples du Gabon fondés sur l'oralité. Certes, les récits, des premiers explorateurs, et l'expérience des missionnaires portugais au XV^e siècle au Congo voisin, leur donnaient quelques renseignements sur le mode de vie de ces peuples.

D'une manière générale, c'était l'aventure pour les spiritains au Gabon. Les

¹⁷⁹ Archives CSSP, Le Fond Pouchet, Boîte 1001 Dossier B: La Chemise II *correspondances affaires africaines* 1929-1948.

¹⁸⁰ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1930*.

missionnaires protestants américains furent les premiers à instruire au Gabon à partir de 1842. Mais c'est l'action des missionnaires européens français de la congrégation du Saint Esprit qui fit révéler cette nouvelle forme d'éducation. Les missionnaires catholiques entendaient donner en premier lieu une formation religieuse aux autochtones mais très vite ils associèrent à cette instruction l'éducation scolaire. Dès 1845, la scolarisation demeura un facteur dynamique de la transformation du système traditionnel.

Pour les missionnaires puis les colonisateurs, la méthode européenne de scolarisation était l'unique moyen d'accéder à la civilisation. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle les missionnaires catholiques et protestants au Gabon furent les seuls à ouvrir les écoles. Et jusqu'à l'Indépendance ils avaient une situation de monopole dans la diffusion de l'enseignement scolaire au Gabon.

• But et historique de l'enseignement missionnaire catholique.

C'est Mgr Le Berre qui fut le plus explicite sur la raison pour laquelle les missionnaires catholiques ouvraient des écoles au Gabon.

« La première et la plus importante des œuvres de la Mission est l'éducation des jeunes noirs...Le but général de la Mission en cette œuvre c'est la civilisation chrétienne et sociale du pays: les fins particulières..." étant comme il le précisa par la suite "...la formation d'un clergé indigène...des catéchistes, de bons pères de famille, de bons ouvriers dans les professions les plus utiles du pays »¹⁸¹.

Ainsi, la première école ouverte au Gabon par les missionnaires spiritains, fut celle du Père Bessieux, en 1845: le missionnaire rapporte que :

« On vint en foule me voir dans l'espérance d'avoir bientôt une école française [...]. Voyant d'un côté l'impatience des gens et, de l'autre que je ne pouvais traduire en Mpongwè les choses usuelles du français pour les leur expliquer, je me déterminai à commencer un peu d'école [...]. J'assignais le 1er janvier... »¹⁸².

L'ouverture de la première école catholique au Gabon vint donc d'une double volonté, autochtone et missionnaire. S'étant installés dans une zone d'influence française, les missionnaires subirent des pressions de la part des chefs autochtones, notamment Dowé et Quaben qui voulaient voir leurs enfants être instruits en français comme le furent les enfants de chez King Glass Ré Ndama, en anglais, où s'étaient installés deux années auparavant les missionnaires protestants. Une fois de plus la lutte entre catholiques et protestants fit naître une œuvre: celle des enfants.

Une école ouverte par le Père Bessieux, en 1845, était située à la mission Sainte-Marie. Elle posséda, au fil du temps: une école primaire, une école professionnelle, à partir de 1860 et une école de catéchistes. Elle regroupait les jeunes les plus intelligent venant de partout: de Loango, de Guinée-Espagnole, de Fernando-Pô, de Porto- Novo, de Ouidah, de Grand-Bassam¹⁸³.

La seconde école ouverte au Gabon fut celle des filles en 1852. Située au Plateau à

¹⁸¹ Archives CSSP, Boîte 166, Dossier A, Vicariat des deux Guinées, Rapports Mgr Bessieux et Mgr Le berre. DOCOPM, APF Tome XLI 1869 pp. 101-114 Rapport de Mgr Le Berre à Schwindenhamer

¹⁸² Archives CSSP, Boîte 23, Lettre du Père Bessieux du 12 mars 1845.

la mission saint-Pierre, elle était dirigée par les Sœurs de l'Immaculée Conception. La seconde école des filles ne fut ouverte qu'en 1899 à la mission Sainte-Marie¹⁸⁴.

La lettre du Père Bessieux du 12 mars 1845 (citée plus haut) est intéressante dans la mesure où elle pose aussi le problème de la langue d'enseignement qui causa par la suite un débat.

Dès 1845, les missionnaires optèrent pour le français et le latin pour ceux qui devaient aller jusqu'au sacerdoce. Il n'y eut pas d'enseignement dans les langues locales malgré les efforts des missionnaires d'apprendre et de transcrire ces langues.

Par conséquent, les effectifs étaient faibles. Le Père Bessieux par exemple inscrit, en 1845, soixante-cinq enfants¹⁸⁵. Les raisons de ce faible attrait pour l'école furent les mêmes que celles de l'œuvre des Noirs : Méfiance envers les missionnaires à cause de l'isolement des enfants. Comme leurs confrères protestants, les catholiques logeaient et nourrissaient les enfants. C'était le système d'école internat obligatoire, sinon les résultats n'étaient pas concluants. Plusieurs enfants allant passer les vacances dans leur village ne revenaient pas à la mission.

Jusqu'au début du XX^e siècle, la scolarisation des garçons incombait aux missionnaires du Saint-Esprit et celle des filles aux Sœurs de l'Immaculée Conception. Mais ceux-ci étaient occupés également à la tâche d'implantation et d'évangélisation par les tournées pastorales et pour l'œuvre des malades.

Mgr Jean Martin Adam fit appel, en 1900, à une congrégation spécialisée dans l'enseignement : Celle des Frères de Saint Gabriel. A leur arrivée ils s'occupèrent uniquement de la scolarisation. Le premier contingent des Frères ; Fulgent, Théodule et Roger ; prirent la direction des écoles les plus importantes, celles de Sainte-Marie, Saint-Pierre à Libreville et Saint-François-Xavier à Lambaréné. Ces écoles jouaient un très grand rôle dans la vie du Vicariat. Elle était le vivier des missionnaires pour l'œuvre des enfants. D'ailleurs, jusqu'en 1907, année d'ouverture de la première école officielle au Gabon, toutes les écoles étaient missionnaires, protestantes ou catholiques¹⁸⁶.

Ce monopole de l'école missionnaire prit fin au Gabon au moment du vote de la loi sur la séparation de l'Etat et les Eglises, en 1905, en France. Malgré cette volonté du colonisateur de prendre en main la scolarisation, les changements n'eurent pas lieu rapidement. La première école officielle ouverte en 1907 n'accueillit ses premiers instituteurs laïcs qu'en 1912. A la veille de la Première Guerre, les choses n'étaient pas faciles mais les missionnaires du Gabon continuaient à se battre face à la naissance et l'emprise de l'école laïque. Entre les deux Guerres, les premiers examens du certificat d'Etudes Primaire furent organisés en 1930, et le Frère Macaire publiait, en 1939, les

¹⁸³ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*, Op. Cit. p. 75. Voir aussi Houlet Op. Cit. P.97, et Piolet Op. Cit. P.232.

¹⁸⁴ DOCATGAB, Jacques Hubert, Id & Ibid.

¹⁸⁵ Archives CSSP, Boite 23, *Lettre du Père Bessieux du 12 mars 1845*.

¹⁸⁶ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*, Id & Ibid.

premiers ouvrages scolaires adaptés aux réalités du pays¹⁸⁷.

Au chapitre des difficultés, de l'enseignement missionnaire catholique au Gabon, entre 1845 et 1945, il faut d'abord relever la formation en priorité des garçons au lieu des filles. En effet Ndoume Assebe¹⁸⁸ pose le problème de la différence des méthodes utilisées par les missionnaires catholiques et protestants dans l'éducation. Les catholiques privilégiaient les garçons. Cette attitude fut à l'origine du retard accusé par les filles passées par leurs établissements par rapport à leurs sœurs des établissements protestants¹⁸⁹.

Le second point faible de l'enseignement missionnaire au Gabon a été l'insuffisance des éducateurs. Bien qu'une congrégation se soit installée en 1900 pour s'occuper de la scolarisation, mais ils étaient toujours sollicités pour les tâches d'évangélisation ou de formation spirituelle. D'autre part, les missionnaires ne faisaient pas encore assez confiance aux laïcs indigènes pour faire la classe. En 1945 l'enseignement catholique n'avait pas encore dépassé la barre de 100 enseignants. Les Rapports quinquennaux de 1935, 1940 et 1945 donnent les chiffres de 77 éducateurs indigènes, en 1940: 63 instituteurs et 14 institutrices¹⁹⁰.

Le troisième problème de l'enseignement catholique, avant 1945, et sans doute le plus important, était enfin celui de la langue d'enseignement : langues locales, latin ou bien français? Cette difficulté prit de nouvelles proportions à cause de l'administration coloniale. Le français fut imposé comme langue d'enseignement après 1923 au grand désarroi des indigènes qui subissaient alors la politique de colonisation et d'assimilation de la France.

• Le Programme et la durée des études.

La politique éducative au Gabon entre 1844 et 1945 se caractérise par deux mouvements. Une première période, celle allant de 1844 à 1923, pendant laquelle la Mission concevait les programmes, la durée des études et n'avait de compte à rendre à aucune autorité politique. Une seconde période, celle allant de 1923 à 1945, au cours de laquelle la Mission ne fut plus responsable de la scolarisation des jeunes Gabonais. Pendant cette période, la rivalité entre la Mission et l'administration allait se faire sentir, sans empêcher une forte collaboration car, à cette époque (1920-1945), l'école devint un véritable outil de la colonisation. Et dans la mesure où la Mission continuait, elle aussi, à contribuer à cet effort de scolarisation et de se soumettre aux injonctions de l'administration, elle collaborait à la colonisation de la France au Gabon. La politique

¹⁸⁷ Témoignage du Frère Hubert Guerineau, Supérieur des Frères de Saint Gabriel au Gabon, entretien du 22 mai 1999 à Libreville à la Fondation Raponda.

¹⁸⁸ Enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville

¹⁸⁹ Ndoume Assebe Jean, *L'Enseignement missionnaire au Gabon de 1842 à 1960*, Thèse de doctorat 3^e cycle, Paris Sorbonne I, 1981.

¹⁹⁰ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1940*.

éducative, au Gabon, à partir de 1907 et surtout après 1923 a donc été celle du colonisateur relayée par les missionnaires.

Du point de vue du Gabonais actuel, ces changements n'ont guère d'importance. Car s'il est vrai que les missionnaires furent les premiers à instruire les Gabonais à partir de 1845, ils n'avaient cependant pas développé un système d'enseignement efficace. Jusqu'en 1945 aucun collège d'enseignement secondaire n'avait été ouvert. Que se soit les missionnaires ou l'administration, ils s'étaient contentés d'apprendre à lire, à écrire et à former aux tâches manuelles les jeunes Gabonais. Cette attitude des missionnaires et du colonisateur fut à l'origine du retard accusé par les Gabonais dans la formation d'une élite intellectuelle, digne de ce nom, comme dans d'autres colonies d'Afrique.

La situation éducative du Gabon était presque similaire, à quelques exceptions près, à celle de toutes les colonies de l'Afrique Equatoriale comme le Tchad, l'Oubangui-Chari, et le Moyen-Congo. Mais le Gabon était plus handicapé à cause de sa faible population. En Afrique Occidentale Française la situation était très différente. Les colonies comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Soudan (Mali) étaient en avance dans le domaine éducatif par rapport à leurs homologues de l'Afrique Equatoriale. Pour s'en convaincre il convient de se reporter aux travaux de Denise Bouche et de Joseph Roger de Benoist¹⁹¹. L'avantage pris par l'AOF sur l'AEF a fait que l'on considèrait parfois la première comme l'Afrique intellectuelle et la seconde comme l'Afrique grenier.

La politique éducative missionnaire du Gabon est connue grâce aux travaux d'Histoire de Ndoume Assebe Jean, Metegue N' Nah Nicolas et de Mboumba Bouassa Florent (un abbé)¹⁹². La scolarisation des jeunes gabonais entre 1844 et 1945 se faisait au moyen d'un enseignement primaire et d'un enseignement secondaire inférieur. En effet, en 1884, la première école primaire, ouverte en 1845 par le Père Bessieux, fut érigée en une école secondaire à la mission Saint-Pierre de Libreville et, en 1895, l'Oeuvre des Latinistes lancée, en 1856, par le Père Duparquet, fut transformée en Petit séminaire.

Le programme pour l'enseignement primaire comportait essentiellement: la lecture, l'écriture, l'Histoire et l'arithmétique. Progressivement, après l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel, le programme subit des modifications pour l'enseignement secondaire inférieur. On ajoutait à ces premières matières, la géographie de la France et la grammaire. Le programme et la durée des études, chez les filles, étaient encore plus souples. Elles apprenaient: le catéchisme, la lecture, l'écriture mais aussi la cuisine, la lessive et la confection des habits.

L'éducation par les missionnaires au Gabon ressemblait davantage avant 1900 à un acte humanitaire qu'une véritable promotion. Avec la prise en charge de l'éducation par l'administration en 1907, la situation n'évolua pas en faveur des indigènes. En effet, la

¹⁹¹ Bouche Denise, *L'enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale : 1817-1920, mission civilisatrice ou formation d'une élite ?* Thèse d'histoire, Paris I Sorbonne, 1974, 2 volumes, 954p ANRT, Lille, 1975. Benoist Joseph Roger (Père), *L'Eglise et le pouvoir colonial au Soudan Français. Administrateurs et missionnaires dans la Boucle du Niger (1885-1945)*, Paris, Karthala, 1987, 539p.

¹⁹² Trois Gabonais dont les travaux (des thèses) ont parlé de l'enseignement missionnaire. Voir bibliographie.

politique éducative coloniale de la France au Gabon, comme partout ailleurs, avait pour but principal, le développement et le maintien du système colonial. Comme son prédécesseur, l'enseignement laïc visait à faire assimiler les fondements de la culture occidentale. Les programmes étaient donc tournés vers l'acculturation des indigènes.

Les missionnaires et l'administration encourageaient en priorité l'enseignement professionnel au détriment de l'enseignement général. Il s'agissait de fournir à l'économie les hommes dont elle avait besoin. Sur cette base, la politique éducative préconisée par le colonisateur et soutenue par les missionnaires accordait une part prépondérante dans les emplois du temps aux travaux manuels. Le colonisateur et les missionnaires donnaient aussi la priorité à la formation des chefs et de leur fils, surtout sur la côte, afin d'en faire des soutiens et des appuis pour l'administration et l'évangélisation.

La langue du colonisateur avait été imposée comme langue d'enseignement, en 1922¹⁹³, et ce dès les petites classes. A la différence d'autres colonies, l'usage des langues locales ne fut pas préconisé, même pour des explications orales et les traductions. La diffusion de l'enseignement en français fut réelle au Gabon. Non pas que le français soit maîtrisé par toutes les couches mais il entraîna un recul des langues locales comme langue de communication officielle au profit du français et aujourd'hui le Gabon est l'un des pays les plus francisés d'Afrique au Sud du Sahara.

Dans l'ensemble le niveau de l'enseignement missionnaire (majoritaire en 1945) resta médiocre au Gabon, comparativement à d'autres colonies voisines. Cette différence était entretenue le manque d'initiatives locales, l'absence d'enseignants de qualité était inégale, et surtout parce que la politique coloniale de la France était peu active. Le diplôme le plus élevé était le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires, proposé seulement à partir de 1930. L'enseignement secondaire resait inexistant, retardant quelque peu la formation d'une élite moderne. Nous en parlons dans le chapitre 2, à propos de la naissance d'une vie politique moderne au Gabon.

Si l'AEF était déjà en retard en 1945, le Gabon l'était encore davantage. La première école secondaire en AEF, l'Ecole Edouard Renard, avait vu le jour en 1935 à Brazzaville. Il fallut attendre 1947 pour voir l'ouverture du premier collège moderne au Gabon et 1948 pour l'ouverture de la première école secondaire missionnaire: le Collège Bessieux.

2-L'œuvre sanitaire et agricole

Ces deux œuvres sont indissociables car elles constituaient la face socio- économique de la Mission du Gabon avant 1945. L'œuvre sanitaire et agricole se caractérisa par une modernisation des structures traditionnelles car les missions, les stations et autres postes fondés au Gabon avant 1945 étaient entourés des écoles, des dispensaires, des champs de culture et d'ateliers de menuiseries.

• L'œuvre sanitaire ou « l'œuvre des malades ».

L'origine de cette œuvre au Gabon est liée au délaissement, par la famille, des malades, des infirmes et des vieillards surtout lorsqu'ils étaient esclaves. Le Père Le Berre disait

¹⁹³ Elikia M'bokolo, *Histoire de l'Afrique Noire*, Id. & Ibid. Op. Cit. P. 400

ceci à ce sujet:

« Le sort des vieillards n'inspire que l'indifférence, quand il ne provoque pas des injures. Si la maladie traîne en longueur, ou qu'elle devienne un peu à charge, on finit très souvent par se débarrasser d'eux au moyen du poison [...] Quant aux esclaves, ils ont généralement la plus triste des fins [...] S'ils ne rencontrent pas autour d'eux, par mis les compagnons d'esclavage, quelques cœurs compatissant, ils n'ont plus ni abri, ni aliments, et plusieurs finissent par mourir de misère ou de faim. On va même jusqu'à les traîner dans les bois, où ils meurent sans secours. »¹⁹⁴

Cette œuvre consista en la création des dispensaires et autres centres d'accueils. Elle était une véritable action humaine réalisée par les missionnaires qui s'occupaient, de près ou de loin, des malades, des infirmes et des personnes âgées¹⁹⁵.

Entre 1844 et 1914, l'œuvre sanitaire fut très active. Les missionnaires, dès leur arrivée, aménagèrent d'abord un hôpital, à Sainte-Marie, qui ne recevaient que les hommes. Un hospice des vieillards fut construit en juillet 1869 sur le terrain qui porte aujourd'hui le nom de Sainte-Anne. A partir de 1872, les Sœurs de l'Immaculée conception dirigèrent un hôpital construit à Saint-Pierre pour accueillir les femmes. Jusqu'en 1905, les Sœurs s'occupaient également des soins à l'hôpital de l'administration coloniale¹⁹⁶.

Les dispensaires et les hôpitaux dans lesquels travaillaient les missionnaires constituaient de véritables centres d'évangélisation, car on y convertissait les plus résistants à la maladie et on baptisait avant la mort tous les malades qui l'acceptaient par résignation dans l'espoir d'aller au paradis. Toutefois, l'état sanitaire général des populations ne s'améliorait pas pour autant, non seulement à cause de la faible capacité d'accueil des dispensaires et hôpitaux mais aussi à cause de la rareté du personnel compétent et la carence des médicaments. Les missionnaires éprouvaient, également, des difficultés à convaincre les populations locales d'aller se faire traiter dans « les hôpitaux des blancs ».

Entre 1914 et 1945, tout en demeurant une priorité, la situation est différente. Il y eut une stabilisation de l'œuvre des malades pour une raison essentielle. La Loi de la séparation entre les Eglises et l'Etat en France avait eu pour conséquence, au Gabon, la prise en charge de la politique sanitaire par l'administration coloniale, à partir de 1910. Cette stabilisation, chez les missionnaires catholiques, se justifia, aussi, par le manque de moyens financiers, l'augmentation de la population mais aussi par la montée des initiatives privées dans le domaine sanitaire.

L'exemple le plus connu est celui du Docteur Albert Schweitzer, né en Haute Alsace

¹⁹⁴ **DOCOPM, Extrait d'un mémoire du Père Le Berre à Schwindenhamer. Annales de la Propagande de Foi, Tome XLI, 1869, pp. 101-114.**

¹⁹⁵ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1854 à 1886 "Présence française et peuples autochtones"*, Thèse pour le Doctorat 3è cycle, Paris Sorbonne, 1974, 400p. Op. Cit. p. 275

¹⁹⁶ Metegue N'Nah Nicolas, Id & Ibid.

en 1875, dans un petit village où son père était pasteur protestant et instituteur. Docteur en théologie, professeur d'université, organiste, écrivain, Schweitzer s'était mis à l'étude de la médecine à l'âge de 35 ans, car des récits missionnaires lui avait révélé la misère physique des indigènes de la forêt vierge. Il décida, ainsi, de leur consacrer sa vie. En 1913, Albert Schweitzer, s'établit à Lambaréné au centre du Gabon, où il fonda un hôpital, grâce aux ressources que lui avaient procurées ses concerts ¹⁹⁷.

Mobilisé, en 1917, pendant la Grande Guerre, comme Allemand, il ne revint au Gabon qu'en 1924 et fit construire un hôpital d'une capacité d'accueil de 200 malades. Entre 1927 et 1939, il effectua plusieurs voyages en Europe où il multipliait conférences et récitals d'orgue. Son hôpital devint, en quelques années, un véritable village où évoluaient près de 400 personnes: malades, parents de malades qui venaient séjourner pour une ou deux semaines. Il y régnait une véritable « ambiance africaine » que Schweitzer jugeait importante pour le soutien moral des malades qui se sentaient chez eux, dans leur cadre familial ¹⁹⁸.

Albert Schweitzer accordait, lui aussi, une grande importance à l'évangélisation et il organisait lui-même un service religieux traduit en langues indigènes. Son hôpital fut préféré, par les indigènes, à ceux des missionnaires catholiques et de l'administration coloniale dans lesquels « l'ambiance occidentale » ne respectait pas totalement leur mode de vie et culture.

• L'œuvre agricole et de modernisation des missions.

L'origine de cette œuvre est liée à la paresse attribuée, par les missionnaires, aux peuples autochtones de la côte qu'ils côtoyèrent en premier. « *Un homme libre ne veut pas remplir les fonctions qui sont le partage exclusif des esclaves* » ¹⁹⁹ précisait déjà Mgr Truffet en 1847. Pour amener les peuples autochtones du Gabon à travailler, les missionnaires comprirent que la parole seule ne suffisait pas. Ils firent, ainsi, la prédication par l'exemple.

Le Père Le Berre écrit à ce sujet:

« L'exemple étant, partout et en toute chose, ce qui détermine le plus efficacement l'homme dans sa conduite [...], nous pensons aussi que le moyen le plus efficace, pour les déterminer à embrasser le travail et la culture, c'est de leur donner l'exemple à la mission même. » ²⁰⁰

Les missionnaires se mirent donc "avec constance au travail de la culture". Mgr Bessieux « *pionnier du Gabon* » avait été le premier exemple de cet apostolat. En 1849, il avait demandé à ses élèves internes de faire un peu de culture maraîchère. Les chefs mpongwès vinrent le trouver à la mission pour lui dire que: « *Le travail est la part des*

¹⁹⁷ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon: *Schweitzer* : « *le grand docteur blanc* »

¹⁹⁸ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon : *Schweitzer*: « *Le grand docteur blanc* »

¹⁹⁹ Archives CSSP, Boîte 172, Dossier A, *Lettre de Mgr Truffet à Libermann du 1er septembre 1847.*

²⁰⁰ *DOCSSP, Bulletin Général, Tome II, N° 21, 1er trimestre 1862. Extrait d'un rapport du Père Le Berre à Schwindenhamer.*

esclaves et des femmes. Nos fils ne sont pas des esclaves. » Et ils ajoutèrent que : « *Les Blancs non plus ne travaillent pas.* »²⁰¹ Après avoir tenté, à plusieurs reprises, de convaincre les jeunes et les femmes de l'utilité du travail manuel, il se résolut au travail de la terre.

Le règlement particulier de Mgr Bessieux et d'autres missionnaires comportait un travail manuel journalier²⁰². Mgr Bessieux, accompagné des écoliers, après la messe du matin, allait débrousser, abattre et remuer la terre. Au point qu'un jour, en 1873, le Marquis de Compiègne, un des explorateurs du Gabon, s'étant présenté à la mission pour rencontrer l'évêque, eut cette réponse : « *Mgr est à son travail dans la brousse.* »²⁰³ Tous les successeurs immédiats de Mgr Bessieux encouragèrent la culture des plantations et industries liées aux missions, surtout Mgr Jean Martin Adam qui dirigea le Vicariat au moment de l'amorce de l'implantation des missions à l'intérieur du pays entre 1892 et 1914.

La mission Sainte-Marie fut la plus belle, dans le domaine de l'œuvre agricole, à cause de ses cultures, à tel point qu'un officier de la marine affirma, selon le Père Roques, « *C'est la mieux organisée qu'il ait jamais vu, soit en Afrique, soit en Océanie.* »

²⁰⁴

Au fil des ans, l'œuvre agricole se stabilisa, tout comme l'œuvre sanitaire. Le but essentiel de l'activité agricole de la Mission était désormais d'atteindre l'autonomie alimentaire vis-à-vis des autorités coloniales. En réalité, les missionnaires du Gabon n'étaient pas très favorables à cette œuvre qui a tout de même résisté jusqu'à l'indépendance. En effet affirme le Père Roques, auteur d'un ouvrage sur Mgr Bessieux, citant le passage d'un rapport des premiers missionnaires :

« Désormais nous allons renoncer à ce système; ce n'est pas un travail de missionnaire; nous nous consacrerons à prêcher, catéchiser, faire classe; pour le ravitaillement nous nous contenterons de la ration que nous donne le poste »²⁰⁵

L'activité agricole n'avait jamais été une priorité de la mission. En 1930, par exemple, l'œuvre agricole n'apparaît plus dans les projets du Vicariat, tandis que l'œuvre éducative et sanitaire, malgré les difficultés rencontrées, continuaient de préoccuper les missionnaires. Dans la conclusion du Rapport quinquennal de 1930 voici ce qu'on lit à ce sujet :

« Trois projets dans les œuvres de la Mission -L'œuvre d'assistance médicale indigène donc s'occupe le Père Gremeau- L'école préparatoire au séminaire- La

²⁰¹ DOCOPM, Dossiers sur le Gabon, N° 347, " Mgr Bessieux , Evêque des Deux-Guinées (1803-1876).

²⁰² Raponda walker, *Souvenirs d'un Nonagenaire*, 1993

²⁰³ DOCOPM, Dossier sur le Gabon, N° 347 "Mgr Bessieux est au champs" lors du passage du marquis de Compiègne à Sainte-Marie en 1873. (D'après les notes de Mgr Tardy et du Père Augustin Berger, Cssp.)

²⁰⁴ R.P. Roques, *Le pionnier du Gabon*, Op. Cit. p. 66

²⁰⁵ R.P. Roques, *Le pionnier du Gabon*, Op. Cit. p. 233.

petite imprimerie, qui sous la direction du Père Peti-Prez, est destinée à donner au Vicariat les livres religieux »²⁰⁶

L'œuvre agricole était, donc, une œuvre de second plan dans l'esprit des missionnaires du Gabon. Si cette œuvre a survécu pendant près d'un siècle, surtout après la guerre, c'est à cause des circonstances extérieures et intérieures à la Mission.

Elle constituait aussi un moyen de subsistance pour les missionnaires surtout dans les stations et les missions éloignées où le ravitaillement était rendu difficile par la distance. De la même manière l'administration coloniale avait imposé le "travail forcé", les missionnaires utilisaient les chrétiens qui faisaient "la pénitence" pour les faire travailler volontairement dans les plantations. Ainsi, se retrouvaient à cultiver les champs missionnaires un grand nombre de miséreux qui n'avaient pas la possibilité de subsister. Cela veut dire que dans les champs et plantations la main d'œuvre était gratuite, composée de chrétiens. Elle n'était pas permanente, elle changeait chaque année.

L'œuvre agricole missionnaire a aussi stagné à cause des initiatives privées. La France, désireuse d'affirmer sa colonisation du Gabon, confia à la fin du XIX^e siècle début XX^e siècle, la mise en valeur de la colonie aux Compagnies dites concessionnaires.

Le ministère de l'Agriculture et les sociétés prirent la relève des missions. Les missionnaires qui, jusque là, étaient les seuls à pratiquer l'agriculture commencèrent à délaisser cette activité. Après la liquidation des compagnies concessionnaires au début des années 1930, suivies de l'installation des colons privés, les missionnaires délaissèrent complètement les grands champs et plantations pour se contenter de petite surface.

Il y a lieu de s'interroger sur la raison pour laquelle les missionnaires du Gabon ne firent pas de l'activité agricole une œuvre majeure après ces péripéties. Pourtant, l'œuvre agricole avait permis à la Mission d'affirmer son indépendance économique face à la Marine dès 1844 et face à l'administration coloniale, surtout après 1910. Cela est d'autant plus vrai, lorsqu'on regarde le chapitre recettes, années par années, dans les "*Status Missionis*", de 1924 à 1945. On constate que les principaux revenus sont issus des cultures et industries.

En 1945, par exemple, les principales recettes venaient des cultures et industries de la Mission soit 1 144 240 francs, tandis que les principales dépenses étaient destinées aux écoles, soit 1 084 825²⁰⁷. La négligence de l'œuvre agricole était paradoxale. Les missionnaires ne voulaient peut-être pas se transformer en commerçants comme le suppose les Pères Gilles Sillard et Gérard Morel²⁰⁸. A cette raison, on peut aussi ajouter la régression de la main d'œuvre gratuite. Car les indigènes chrétiens préféraient aller travailler dans les plantations des colons privés pour toucher un salaire que ne pouvait leur verser les missionnaires.

²⁰⁶ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Extrait de la conclusion du Rapport quinquennal de 1930.

²⁰⁷ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Rapport annuel de 1945.

²⁰⁸ Témoignages oraux, Père Gilles Sillard : Entretiens de février et mars 2000 à Chevilly. Père Gérard Morel : Entretien du 28 Novembre 2001 à Libreville.

C- LES RELATIONS AVEC LA MARINE PUIS L'ADMINISTRATION COLONIALE.

L'histoire politique et religieuse du Gabon, jusqu'en 1945, met en scène trois principaux partenaires: les autochtones, les missionnaires et la France (représentés sur le terrain par les marins, le personnel de l'administration coloniale et les colons privés). Dans les lignes précédentes nous avons évoqué les relations entre les missionnaires et les autochtones, à travers l'œuvre d'évangélisation, éducative et agricole. Qu'en était-il des relations entre les missionnaires et les marins puis l'administration ?

Nous distinguons deux grandes périodes pour analyser les relations qui se sont établies entre les missionnaires et les autres partenaires européens. La première période de 1844 à 1905 concerne les relations avec la Marine qui accueille et aide les missionnaires à s'installer. La seconde période, de 1905 à 1945, les relations avec l'administration coloniale qui collabore avec les missionnaires.

I- LES RELATIONS AVEC LA MARINE 1844-1905.

Lorsque ls'installent au Gabon, en 1843, après les Accords signés avec les autorités politiques traditionnelles de la côte, ils ne rentrent pas totalement en contact avec les peuples autochtones. Les marins ont laissé cette besogne aux missionnaires, plus aptes à pénétrer les sociétés indigènes, à cause de leurs idées car ils prônent la paix et l'amour.

Dans les relations entre les missionnaires et la Marine, au Gabon, de 1844 à 1905, on distingue aussi deux sous périodes. La première concerne leurs relations entre 1843 et 1849 au moment de l'arrivée et de l'installation des missionnaires au Gabon. La second sous périodes, plus longue, de 1850 à 1905, concerne leurs relations au moment de l'implantation des missions et l'évangélisation des autochtones.

1- Les relations au moment de l'arrivée et l'installation des missionnaires

L'arrivée des missionnaires au Gabon fut attribuée à plusieurs causes. Aux causes purement religieuses (que nous avons évoquées en début de chapitre) s'ajoutèrent les causes stratégiques, surtout les causes politico-économiques. Ce sont ces deux causes qui rapprochèrent les missionnaires et les marins, autrement dit, Libermann et le ministère de la Marine et des colonies.

● La Marine favorable à l'arrivée des missionnaires

L'arrivée des missionnaires au Gabon, le 28 septembre 1844, était en partie sollicitée et, sans aucun doute, favorisée par des circonstances extérieures à l'Eglise. L'abbé Jean Pierre Elelaghe Nze ²⁰⁹ parle, pour cette époque, d'une « *redécouverte* » et d'une « *réévaluation* » du Gabon par la France.

Désireuse de mettre un terme au « *commerce honteux* » d'esclaves, la France s'accorda « *le droit de visite remplacée par la vérification du Pavillon* »²¹⁰ pour arrêter les navires négriers. Les explorateurs, géographes, botanistes et autres chercheurs allaient, ainsi, faire reconnaître l'intérieur du Gabon pour l'ouvrir à un autre type de commerce. Tout cela était accompagné du projet agrémenter de civiliser les peuples du Gabon jusque là demeurer en marge de l'évolution.

La stratégie de la Marine consista à faire appel à d'autres acteurs, notamment les missionnaires. Pour le Gabon, ce furent les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit du Père Libermann dont le mot d'ordre était, justement, « *évangéliser et christianiser* ». La marine fit appel aux missionnaires dans la mesure où ils tenaient compte des dangers inhérents à l'exploration du Gabon profond.

Les marins, ne connaissant pas les peuples du Gabon jugés « *barbares et sauvages* », voulaient éviter toutes mauvaises surprises aux futurs explorateurs et commerçants qui risquaient de se faire lyncher. Alors, seul les missionnaires furent appelés à la rescousse²¹¹.

Les missionnaires du Saint-Esprit, dont la préoccupation principale était « sauver les nègres », voulaient « *christianiser et civiliser* ». Tandis que la Marine qui représentait l'administration française voulait protéger le « commerce et civiliser ». Cette collaboration leur permit, ainsi, de mettre en œuvre, ce qu'on peut désigner par, la théorie des trois « C » : Commerce, christianisation et civilisation.²¹² Chaque partie devant jouer un rôle dans son domaine de compétence.

Des facteurs politico-économiques sont à l'origine de la collaboration entre les missionnaires et la Marine, si l'on se réfère à la Convention signée entre le Ministère de la Marine et le Père Libermann responsable de Congrégation du saint-Esprit. Afin de mettre en pratique l'entente des missionnaires et de la Marine, un accord fut passé, entre les deux parties ; il convenait de ce qui suit : La Congrégation du Saint-Esprit s'engageait à pourvoir en prêtres, avec l'accord du Saint-siège, les comptoirs d'Afrique. Les Missionnaires Saint-Esprit devaient y asseoir avec l'influence politique de la Marine « la morale et la religion ». De son côté, la Marine s'engageait à apporter un « soutien organique » aux missionnaires²¹³.

²⁰⁹ Prêtre gabonais: il fait partie des premiers prêtres de nationalité Gabonaise à soutenir une thèse. Il a un doctorat en théologie, une maîtrise en Histoire, des certificats en latin et italien. Il a été formé à Rome. Ordonné en 1969, il servit d'abord dans l'enseignement catholique dont il a été Directeur au début des années 1980. Longtemps curé de la cathédrale Sainte-Marie jusqu'en 1994, il a été Vicaire général de l'archevêque de Libreville et premier recteur du premier Grand Séminaire National du Gabon en 1994.

²¹⁰ Témoignage oral, l'abbé Jean Pierre Elélaghe Nze, entretien du 14 de mai 1998 à Libreville.

²¹¹ DOCATGAB, *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, février 1982 « Aperçu sur l'Histoire de l'Eglise catholique au Gabon » pp. 30-33.

²¹² Cette trilogie est à notre sens le symbole de l'entente stratégique et idéologique des missionnaires et de la Marine avant leur arrivée au Gabon. Elle a toujours guidé les deux acteurs.

Les relations entre les missionnaires et la Marine ont donc débuté avant l'arrivée des missionnaires au Gabon. L'accord passé entre le Père Libermann et le ministère de la Marine a été l'occasion d'envoyer des missionnaires en Afrique. Pour le cas particulier du Gabon, l'arrivée des missionnaires, le 28 septembre 1844, fut une « heureuse coïncidence » disent les religieux (les missionnaires par exemple le Père Morel²¹⁴). Mais nous pensons qu'elle a aussi été fortement sollicitée et voulue par les autorités de la Marine.

En effet, le père Libermann, qui s'était engagé auprès du ministère de la Marine française à pourvoir en prêtres les territoires d'Afrique, avait fait la connaissance, quelques temps auparavant, de Mgr Barron nommé par Rome. Après la rencontre, des deux hommes, sept pères partirent en Afrique et se divisèrent en deux groupes par la suite: un groupe pour le Sénégal et un groupe pour le Cap des Palmes.²¹⁵ Au départ, de Bordeaux, le 13 septembre 1843, l'escale du Gabon n'était pas prévue.

Lorsque l'année suivante, le 1er mars 1844, Mgr Barron arriva au Cap des Palmes, pour visiter le second groupe, il annonça aux missionnaires les nouvelles dispositions prises entre le Père Libermann et le ministère de la Marine:

« [...] il est réglé que les missionnaires iront sur les Comptoirs français [...] Il y en a trois auxquels on s'est fixé: A Assinie [...] Au (sic) Grand Bassam [...] et au Gabon. »²¹⁶

Le ministère de la Marine, de son côté, informa aussi son représentant sur le terrain, Bouët Willaumez sur sa « [...] *Bonne et sage politique de faire arriver le plutôt possible dans le pays quelques religieux des deux sexes, bien choisis, patients et persévérants.* »

²¹⁷ Selon les termes de l'accord, le transport, le logement et la restauration des missionnaires devaient être pris en charge par la Marine.

De ce fait, Bouët Willaumez prit les dispositions pour transporter et accueillir les missionnaires au Fort d'Aumale, dans l'Estuaire du Como, où était installé depuis 1843 une garnison de la Marine pour surveiller les côtes et le commerce.

Nous savons déjà (voir le début du chapitre) que l'équipe des missionnaires qui était partie de Bordeaux, le 13 septembre 1843, avait été disséminée, par la maladie, la mort et les démissions.²¹⁸ En août 1844, il ne restait plus que le Père Bessieux et le Frère Jean au Cap des Palmes. Ils embarquèrent à bord du *Zèbre*²¹⁹ qui se rendait au Gabon avant

²¹³ DOCATGAB, *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, février 1982. Témoignage oraux : Abbés Mboumba Bouassa et Elelaghe Nze, entretiens sur la naissance du catholicisme au Gabon, 28 avril et 14 mai 1998.

²¹⁴ Dans ces ouvrages et lors de nos différents entretiens, le Père Morel attribue l'arrivée des missionnaires au Gabon aux causes religieuses: " *la foi, la providence, des missionnaires qui portent leur croix...* "

²¹⁵ DOCATGAB, Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994

²¹⁶ *Déjà cité Archives OPM, 183\ 11878, Lettre du Père Libermann au Conseil de la Propagande de la Foi*

²¹⁷ Lettre du ministre de la Marine à Bouët Willaumez, du 31 octobre 1843. Cité par la CEG in *Affermis tes Frères dans la foi*, février 1982

de rejoindre la France. Les deux missionnaires profitèrent du passage de ce bateau de la Marine. Mais le Frère Jean gravement malade mourut en mer avant, même, d'atteindre Grand Bassam. A cette escale, les marins furent obligés de charger le Frère Grégoire, tellement épuisé et seul survivant de ce poste.

La joie des retrouvailles entre Bessieux et Grégoire fut certainement affectée par la désolation de découvrir qu'ils étaient les seuls survivants de l'aventure missionnaire entamée en septembre 1843. Malheureusement, nul ne sait ce que Bessieux et Grégoire s'étaient dits. Moins encore, ce que les deux missionnaires et les marins avaient conclu sur le navire. Les sources missionnaires sont muettes sur ce voyage jusqu'au Gabon. Tout comme elles le sont sur les premiers jours passés au Fort d'Aumale. Les correspondances du Père Bessieux, entre août 1844 et mars 1845, ne parvinrent jamais à ses supérieurs. A tel point qu'on crut qu'ils étaient décédés. Quant aux sources du ministère de la Marine, elles ne disent pas grand chose sur ce qui était un " voyage de vérification " des Côtes tout simplement.

Peut être que ce sont les marins qui ont convaincu Bessieux et Grégoire Sey de descendre au Gabon. Il faut rappeler que quelques temps auparavant Mgr Barron était au Gabon et avait dû s'entretenir avec le responsable de la Marine du Fort d'Aumale pour accueillir les missionnaires.

● La marine accueille les missionnaires au Fort d'Aumale

A l'escale du Gabon, en 1844, accueillis par les autorités de la Marine du Fort d'Aumale, « l'agonisant » Grégoire Sey et « le faiblard » Jean Rémi Bessieux, descendirent à terre, décidés à y rester. Il n'était plus question pour eux de repartir. Le Père Bessieux exprime cette volonté de s'installer dans les premières correspondances parvenues à sa Congrégation, l'année suivante. Il dit ceci à ses supérieurs:

« Nous retirer après un premier essai, serait il me semble manquer à Dieu et à ces pauvres peuples. »²²⁰ du respect ? » Et Il ajoute pour insister sur la nécessité se s'installer définitivement au Gabon: « J'agis (...) comme si j'étais sure que vous me devez laisser toujours ici. »²²¹

²¹⁸ DOCATGAB, Gérard Morel, *Naissance d'une Eglise*, 1994. Selon cet auteur, qui cite une lettre du Père Bessieux datant du 9 mai 1845 (Archives CSSP, Boîte 148): Après l'annonce faite par Mgr Barron, en mars 1844, sur les changements de destination, le Père Bessieux prit la responsabilité de nommer " le Père Audebert supérieur, le Père Laval son premier assistant et le Père Maurice, les Frères Grégoire et André " pour aller servir au Gabon. Le Père Bessieux n'était pas prévu pour le Gabon. Il devait rester au poste du Cap des Palmes. La mort et le rapatriement de ces confrères lui firent changer d'avis et décida au dernier moment avec le Frère Jean d'aller au Gabon. Seul un père, Jean Rémi Bessieux, et un Frère, Grégoire Sey, arrivèrent au Gabon à bord du *Zèbre*. Le Père Gérard Morel parle, pour cette arrivée, " d'une providence divine ". Car rien ne prédisposait les missionnaires à débarquer au Gabon. Au Cap des Palmes et Assinie les missionnaires attendirent très longtemps avant d'avoir un moyen de transport de la Marine pour le Gabon. L'attente fut tellement longue (de mars à août 1844) qu'aucun des missionnaires désignés pour le Gabon ne parvint à but

²¹⁹ Un Navire de la Marine

²²⁰ Archives CSSP, Boîte 23, *Lettres du Père Bessieux à Libermann du 12 mars 1845*.

Dès leur arrivée au Gabon, et conformément à la lettre ministère de la Marine à Bouët Willaumez du 31 octobre 1843, les deux missionnaires furent pris en charge par les marins du Fort d'Aumale. Ils furent installés convenablement à l'arrière du Fort, dans un coin. A l'endroit où se situe, aujourd'hui, la cathédrale Sainte Marie de Libreville.

La première habitation des missionnaires était un coin de magasin prêté par la Marine. Ce magasin était délimité par une cloison en morceaux rectangulaire. Il avait environ deux mètres sur trois et divisé en deux pièces par un simple drap de lit. La première servait de chambre et la seconde de réfectoire et de chapelle.

Cette habitation fut remplacée, au bout d'un mois, par une maison en bois préfabriquée en Angleterre et achetée par Mgr Barron. Elle fut installée dans le Fort avec l'aide des marins²²². Pendant près d'un an, les deux premiers missionnaires, malgré les efforts qui furent les leurs pour être indépendant, étaient nourris par les marins qui leurs donnaient une ration. Les missionnaires étaient aussi protégés, ravitaillés par leurs concitoyens militaires pour tous les autres besoins matériels.

2- Les relations pendant la phase d'installation des missionnaires

Entre 1845 et 1896²²³, les missionnaires s'installèrent convenablement grâce à l'aide de la Marine. Le matériel de construction et bien d'autres affaires des missionnaires étaient transportés par les navires de la Marine.

En 1894, par exemple, lors de la célébration du cinquantenaire de la Mission du Gabon, les marins avaient installé une grande tente pour les manifestations²²⁴.

Entre 1843 et 1910, la gestion des affaires administratives de la colonie du Gabon était assurée par les autorités de la Marine, les missionnaires entretenaient plusieurs formes de relations avec ces derniers. Ces relations se caractérisaient surtout par la signature des conventions entre les missionnaires et la Marine pour la construction des missions en matériaux durable, avec l'aide sporadique de la direction des colonies sous forme de dons. L'exemple type de ce genre de convention fut celle signée, le 24 décembre 1871, par Mgr Le Berre pour la construction de la nouvelle mission de Saint-Pierre de Libreville. A la suite de cette convention, la direction des colonies vota une somme de 60.000 francs pour le démarrage des travaux qui, malheureusement pour les missionnaires, ne commencèrent pas tout de suite²²⁵.

²²¹ Archives CSSP, Boite 23, *Lettres du Père Bessieux à Libermann*, du 12 mars 1845.

²²² Fontana Jean, « L'implantation du catholicisme au Gabon » dans les *Annales de l'Université Nationale du Gabon*, Nancy, 1977, Op. Cit. P. 79.

²²³ Le premier contingent de la Marine est parti du Gbon en 1896

²²⁴ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boîte 1002, Chemise 3.

²²⁵ DOCATGAB, Jacques Hubert, *150^e anniversaire...* Op. Cit. P. 23.

• Les tentatives d'indépendance des missionnaires

Les missionnaires dès leur installation voulaient se rendre indépendants. Mgr Bessieux fut le « pionnier » de cette attitude vis-à-vis de la Marine. Dans les premières lettres, à ses supérieurs, il affirme ceci: " *Nous avons commencé à vivre en commun malgré tout ce qu'on fit pour nous engager à manger au blockhaus.*" ²²⁶ Le terrain de Sainte-Marie, au Fort d'Aumale, ayant été offert par la Marine, Mgr Bessieux fit acquérir à la Mission du Gabon ces propres terrains.

Mgr Bessieux écrit dans une autre lettre, en 1845: " *J'ai loué ou acheté trois maisons, une chez Kringer, une chez Quaben, une chez Dowé.*" ²²⁷ . La détermination de Mgr Bessieux ternit quelques peu les relations entre les missionnaires et la Marine. Il y eut quelques frictions sans provoquer de grands dommages.

Le Père Bessieux apparaissait aux yeux des marins comme « un prêtre doué d'une foi intrépide, mais étroite et combative ». Les Rapports fait par les commandants de la marine, en poste au Gabon, ne furent pas toujours tendres à l'égard des missionnaires, surtout du Père Bessieux. Les marins reprochaient aux missionnaires leurs désirs de faire des populations locales du Gabon des chrétiens parfaits avant d'en avoir fait des hommes ²²⁸ .

Les premiers démêlés entre les missionnaires et l'administration de la Marine survinrent quelque temps après l'arrivée des missionnaires. Le Père Bessieux en faisait à sa guise sans demander l'autorisation des autorités de la Marine. Il avait fondé la Station Saint-Joseph des Bengas au Nord du Fort d'Aumale, plus précisément au Cap-Estérias, malgré les exigences de la Marine.

Dès lors une tension commença à régner entre les missionnaires et les marins. Au départ elle se limitait à des médisances et à l'envoi des lettres dénonciatrices au Commandant particulier à Gorée, au gouverneur et à l'Amiral ²²⁹ .

En réalité, les missionnaires et les autorités de la Marine passaient alors une partie de leur temps à écrire à beaucoup de gens sur toute espèce de sujet et d'une manière souvent peu véridique, mais pouvant compromettre leurs relations ²³⁰ . Le Commandant Brisset, par exemple, reprocha au Père Bessieux, à ce sujet, son « zèle agressif » ²³¹ .

²²⁶ Archives CSSP, *Lettre du Père Bessieux du 25 octobre 1845*.

²²⁷ Archives CSSP, *Lettre du Père Bessieux du 14 août 1845*.

²²⁸ Fontana Jean, Op. Cit. P. 79.

²²⁹ Brasseur Paule. « Les Missions catholiques et l'administration sur la côte d'Afrique de 1815 à 1870 ». *RFHOM*, Op. Cit. P. 431.

²³⁰ Gollnhoffer Otto, Noël Bernard et Sillans Roger, « L'historicité des paroles attribuées au premier évêque du Gabon à propos du maintien du comptoir entre 1871 et 1873 », in *RFHOM*, Op. Cit. P. 630

²³¹ Hubert Deschamps, *Quinze ans de Gabon, les débuts de l'établissement français 1839-1853*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-mer, 1965. Cf. aussi Fontana Jean « L'implantation du catholicisme au Gabon », Id. & Ibid.

Les mauvaises relations entre les missionnaires et les marins au moment de l'installation choquaient le père Libermann, d'autant plus qu'il incitait les missionnaires et le commandant du poste à la conciliation²³², au même titre que le Gouverneur des colonies, installé à cette époque à Dakar au Sénégal. Ces mauvaises relations créaient parfois des tensions entre les missionnaires eux mêmes

En effet, devant les correspondances incessantes et face à des commentaires de toutes sortes, au moment de la fondation de la Station de Saint-Pierre, en 1852, au lieu appelé " le plateau", en dehors du Fort d'Aumale, les rapports entre Mgr Bessieux et Mgr Kobes, son coadjuteur avec résidence à Dakar, se brouillèrent. Les Pères, appuyés par quelques autorités de la Marine furent d'avis que Mgr Bessieux devait être écarté de la Communauté²³³.

La cause profonde de la mésentente entre les missionnaires n'est pas bien connue. Il s'agit vraisemblablement de l'entêtement de Mgr Bessieux à fonder une mission malgré les premiers échecs du Cap Estérias et de Chinchoua. Mgr Bessieux avait voulu agir sans tenir compte de l'avis des marins qui en profitèrent pour convaincre certains missionnaires de demander son départ.

• Les mésententes entre les missionnaires et les marins

Dans les années 1860, malgré les efforts consentis de part et d'autre pour calmer la situation et mettre un terme aux mauvaises relations, il régnait une atmosphère de suspicion de la part des marins du Fort d'Aumale qui reprochaient aux missionnaires de recevoir les Noirs dans leur église²³⁴.

L'instigateur de ces accusations avait surtout été le Commandant Parent qui reprochait aux missionnaires de prêcher l'insubordination et la désobéissance²³⁵.

Les missionnaires du Gabon, par la voix de leur responsable, Mgr Bessieux, adressèrent une réponse à propos de la présence des Noirs à la messe. Pour Bessieux, les missionnaires ne voulaient pas s'opposer aux intérêts matériels de la patrie en s'occupant des intérêts spirituels des noirs. Mgr Bessieux, répondant au Commandant Parent estima que:

« ... Le missionnaire s'occupe de religion, et s'il s'est forcé de s'occuper des choses matérielles indispensables, il ne s'occupe certainement pas de vos noirs; Vous avez donc au moins bien du danger d'être injuste en mettant sur la tête [des missionnaires] les sottises du Maire de Libreville et son adjoint. »²³⁶

En réalité, les relations entre les missionnaires et la Marine se détérioraient au Gabon

²³² Piolet Jean Baptiste, *Les missions catholiques françaises au XIX^e Siècle. Tome V, Missions d'Afrique*, Paris, Armand Colin, 520 p Op. Cit. P. 220.

²³³ Gollnhoffer, Noël et Sillans, Op. Cit. P. 627.

²³⁴ Gollnhoffer, Noël et Sillans, Op. Cit. P. 630.

²³⁵ Piolet Jean baptiste, *L'Eglise catholique dans le continent noir*, Paris, Bloud et Gay, 1908, 64 p.Op. Cit. pp. 56 et 57.

parce que les marins croyaient que les missionnaires étaient contre les " Blancs " du Comptoir de Libreville, fondé en 1849.

Il est vrai que les missionnaires reprochaient aux autres Européens du comptoir leur mauvaise conduite vis-à-vis des " Noirs ", notamment des femmes, car Libreville devenait de plus en plus un village de femmes de mauvaise vie. Il est encore plus vrai que les marins, connus pour leur détachement du christianisme, ne comprenaient pas du tout l'attitude des missionnaires dont ils interprétaient mal les paroles. Et Mgr Bessieux précisait, justement au Commandant Parent, que:

« Vous avez mal interprété mes sentiments en croyant que j'ai de l'aigreur dans l'âme et de la haine contre les Blancs. C'est une Grande erreur, car j'aime les Blancs (...) Je ne déteste que le désordre et l'irrégulation. »²³⁷

La crainte des missionnaires devant ce mauvais comportement des Européens du comptoir de Libreville était de voir les Noirs refuser la conversion, et suivre le " mauvais exemple " car la conversion des indigènes, pour devenir des chrétiens, ne pouvait se faire que dans l'association de bonnes mœurs de tous les habitants.

Les mauvaises relations entre les missionnaires et la Marine agissaient parfois sur le respect des Conventions signées par les deux entités. Ce fut le cas dans les années 1870 à propos de la Convention signée pour le financement de la mission Saint-Pierre.

Signée en 1871, les travaux traînèrent, à cause des petites querelles entre les missionnaires du Gabon et le Gouverneur, Masson, capitaine de frégate, à tel point que Mgr Le Berre avait saisi les instances supérieures, en l'occurrence l'Amiral Mottez, pour que bon ordre y soit apporté. Le successeur de Masson, le Capitaine de frégate Cornut-Gentile donna l'ordre de reprendre les travaux et de les activer. Ce n'est que le 14 septembre 1884 qu'eut lieu la bénédiction de la nouvelle mission²³⁸.

3- Essai d'interprétation des relations entre les missionnaires et les marins.

Les relations entre les missionnaires et les marins, au Gabon, sont celles de deux occupants extérieurs: le colonisateur politique (la Marine) et le colonisateur religieux (la Mission). Entre 1844 et 1905, ces relations étaient caractérisées par une réelle coopération animée par un souci d'indépendance des missionnaires.

• Une forte convergence d'intérêts

Les marins et les missionnaires européens constituent les principaux acteurs de l'Histoire politique et religieuse du Gabon à époque. Ils avaient à charge la gestion militaire, politique et économique, en ce qui concerne les marins ; l'instruction religieuse sociale et

²³⁶ Cadier Charles, *sauvons les Païens du Gabon*, Paris 1924, Op. Cit. P. 80. Il cite Mgr Bessieux. Cf. aussi Archives CSSP, Boîte 173, Dossier A.

²³⁷ Archives CSSP, Boîte 173, Dossier A, Lettre de Bessieux au Commandant Parent. Cf. aussi Gollnhoffer, Noël et Sillans, Op. Cit. P. 640.

²³⁸ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir*, Op. Cit. P. 23.

culturelle, en ce qui concerne les missionnaires.

D'un côté, la Marine française avait bénéficié de l'entreprise de missionnaire pour atténuer les mœurs jugées hostiles, des populations locales, selon les principes essentiels des pays européens, surtout la France. De l'autre, les missionnaires du Saint-Esprit, avaient compté sur l'appui de la marine. Les relations entre ces deux entités divergeaient, néanmoins, à cause de l'organisation de chaque protagoniste.

De l'autre côté, les marins du Fort d'Aumale étaient sous l'autorité de deux organisations métropolitaines, différentes et parallèles: l'une était le « Service Colonial » qui était à la fois un service militaire et civil; l'autre était la tutelle du Ministère de la Marine qui était représenté, sur le terrain par la Division navale de l'Atlantique-Sud. Cette double organisation explique que les autorités administratives militaires et civiles du Fort d'Aumale ne savaient plus, parfois, à quelle autorité se vouer : celle du Ministère de la Marine ou du Service Colonial? Du point de vue des missionnaires on considérait que l'influence du Service Colonial était plus néfaste car elle était peu soucieuse des principes religieux de la Mission.

Les missionnaires relevaient aussi de deux autorités: celle du Saint-Siège et de leur congrégation, celle du Saint Cœur de Marie devenue Saint Esprit après la fusion. Pour les missionnaires du Gabon, le Saint-Siège n'avait pas pris d'engagements directs auprès des autorités politiques françaises. Par contre, la Congrégation l'avait fait par l'entremise de l'accord signé par Libermann avec les autorités de la Marine en 1843.

Par conséquent, les missionnaires, sur le terrain, au Gabon, étaient confrontés à un dilemme: choisir entre l'application stricte des objectifs religieux de la Mission, ou bien tenir compte des raisons stratégiques et politiques de leur installation, telle que le voulait la Marine.

Les difficultés des relations entre les marins et les missionnaires au Gabon reposaient ensuite sur les oppositions idéologiques personnelles. Il s'agissait davantage des conflits individuels liés à la mise en œuvre de la « mission civilisatrice ». Les marins et les missionnaires transportaient leurs visions politiques de la métropole.

Les marins, dans l'ensemble, représentant l'autorité politique, voulaient affirmer la prétention de la France à coloniser et à administrer le Gabon. Tandis que les missionnaires, animés par « *l'aventurisme de la foi* » et soutenu par « *l'activisme religieux* », voulaient amener les peuples du Gabon à prendre part et goûter aux bienfaits du christianisme mais aussi aux mœurs de la Civilisation française dans un esprit chrétien.

Les raisons purement religieuses ne prirent pas le dessus. Les missionnaires du Gabon appliquèrent les recommandations de leur supérieur le Père Libermann, qui pensait qu'il était impossible de séparer les intérêts politiques des intérêts de Dieu. Que pensaient les autochtones de ces relations?

• Le point de vue des autochtones

Les autochtones ne comprenaient rien à ces conflits. Ce qui les intéressait, en premier, c'était les biens matériels que leur apportaient les commerçants protégés par les marins.

Mais les missionnaires étaient plus proches des autochtones. Dans ces conditions le dilemme était plus grand pour ces derniers. Il fallait choisir entre la religion et les biens matériels. En quelque sorte entre Dieu et César. Mais les marins et les commerçants, plus efficaces sur le plan commercial et économique, apportaient davantage. Par conséquent, les autochtones furent souvent favorables à leurs pratiques tout en demeurant attentif à ce que leur proposaient les missionnaires qui apportaient un message religieux.

En somme, les autochtones voulaient gagner sur tous les tableaux. Ils considéraient que les marins incarnaient l'autorité, et que missionnaires étaient des auxiliaires auxquels les marins avaient fait appel pour les aider dans des domaines où ils n'étaient pas compétents. Même si, à cette époque, il n'était pas très évident pour les autochtones d'établir une différence entre les marins et les missionnaires. A leurs yeux tous étaient des blancs susceptibles de leur apporter des biens. En acceptant les biens matériels plutôt que les biens spirituels, les autochtones préparèrent le terrain à l'administration coloniale.

Le but et la volonté des missionnaires du Gabon n'étaient pas de coopérer ouvertement à l'installation française au Gabon. Au contraire ces derniers, dès leur arrivée, placèrent leur action sous le signe de la responsabilisation des autochtones. Ils s'attachèrent immédiatement, mais sans grand succès à la formation d'un clergé local. Ils voulaient servir leur Eglise pour son implantation au Gabon. Mais en tant que citoyen français ils servirent consciemment ou pas, leur patrie engagée à cette époque dans une politique impérialiste.

Au début, des relations entre missionnaires et marins, de 1844 à 1870, chacun voulait se servir de l'autre. La conséquence a été l'installation définitive de la Mission et de la France au Gabon ouvrant ainsi une longue histoire d'intérêt. Ce lien est si fort que, moins de trente ans après leur arrivée au Gabon, les missionnaires ont été au centre de l'affaire sur l'échange du Gabon contre les établissements de la Gambie, en 1871.

Cette affaire, sur laquelle nous revenons dans les lignes qui suivent, a ouvert en quelque sorte les relations entre les missionnaires et l'administration coloniale. Et elle constitue un fondement lointain des implications de l'Eglise dans la vie politique au Gabon.

II- LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION ET LES AUTRES COLONS 1870-1945

Les relations entre les missionnaires et l'administration coloniale sont marquées 1870 par l'implication directe des missionnaires dans l'affaire de l'échange du Gabon contre un comptoir britannique de la côte Ouest africaine. Après le départ de Marine²³⁹, définitivement en 1905, un nouveau type de relations, moins favorable aux missionnaires s'installa. Dans les nouvelles relations qui s'organisent après 1905²⁴⁰, les missionnaires

²³⁹ Archives CSSP, Fond Pouchet, Dossier 1002, Chemise 10. Le premier convoi de la Marine est parti du Gabon le 15 janvier 1896 et le second est parti le 24 avril 1905.

²⁴⁰ Elles sont consécutives au vote et à l'application de la loi de 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat.

firent tout pour s'affirmer comme force sociale face à l'essor du colonat privé (forestiers, commerçants, agriculteurs...). Ce sont ces partenaires qui s'affrontent, après la Première Guerre, pour « l'émancipation des Gabonais ».

1-L'intervention des missionnaires dans l'affaire de l'échange du Gabon en 1871.

L'intervention des missionnaires du Gabon dans l'affaire de l'échange du Gabon, en 1871, contre les établissements britanniques de la Gambie constitue la première véritable intervention des missionnaires dans la vie politique au Gabon et, à notre sens, le mythe fondateur des relations entre l'Histoire politique et religieuse du Gabon.

Cette affaire a reçu des appréciations diverses. Elle alimente l'accusation portée contre les missionnaires d'avoir contribué à l'installation française au Gabon. Mais les missionnaires ont toujours nié le rôle qu'on leur attribua dans la décision finale.

• Les faits historiques.

Les faits sur, les tenants, les aboutissants et, le déroulement de l'affaire de l'échange du Gabon contre le comptoir britannique de la Gambie sont assez connus grâce à la diversité des sources²⁴¹. Que se passa-t-il ?

Cette affaire débuta en 1869, sous le Second Empire, et non en 1871 comme on l'écrit souvent. Cette année là, l'Angleterre voulut déjà échanger la Gambie, possession britannique, contre la Mellacorée, rivière en bordure du Sierra Leone sur le territoire de la Guinée actuelle. La Mellacorée étant jugée de peu d'importance, les Anglais voulaient que les Français y ajoutent le Gabon.

Les rumeurs de cet échange se répandirent aussitôt dans le milieu missionnaire au Gabon et en Gambie, comme en témoignent les extraits de lettres publiées dans le *Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit*,²⁴² Les missionnaires du Gabon se montrèrent vivement opposés à la réalisation de ce projet et ils comptaient sur le bon sens du Gouvernement français pour le faire échouer. Le Père Le Berre, supérieur de la mission Sainte-Marie, écrit à ce sujet " *Nous préférons rester français.* " ²⁴³

En 1870, le Gouvernement français ne resta pas insensible à la proposition de

²⁴¹ Nous avons recensé pour cette affaire les ouvrages suivantes: *l'Histoire militaire de l'A.E.F.*, publiée par les Armées Françaises d'Outre-Mer en 1931, aux Presses de l'Imprimerie Nationale. *Le Sénégal* de Beslier (G), *l'Histoire succincte de l'Afrique Française* par René Delhaise, L'ouvrage *la Congrégation du Saint-Esprit* de G. Goyau, collection les << les Ordres Religieux >>, dans l'ouvrage du Père Gauthier et de l'Abbé Raponda Walker *l'Histoire des Pongoués*, voir aussi *Vie de Monseigneur Bessieux* de l'abbé Granier publié en 1912, sans oublier le livre du Père Roques, *Monseigneur Bessieux << pionnier du Gabon>>*. En ce qui concerne les sources d'archives, il y a les Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A et le Fonds Pouchet, Boîte 1002 Dossier B. En ce qui concerne les autres sources imprimées on peut se référer au *Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit*, Les Tomes VIII et IX, les N° de *Missions Catholiques* 1873(P.568), 1874(P.18), et 1875(P. 382).

²⁴² DOCSSP, *Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit* Tome VII en pages 525 et 532

²⁴³ DOCSSP, *Bulletin Général*, tome VII, P. 532, Lettres du 20 janvier et 17 février

l'Angleterre. Les Archives précisent, dans une note de la Direction de la Marine du 20 juin 1870, que, le 31 mars 1870, le ministre de la Marine, après avoir entendu l'amiral Bourgois - qui allait prendre la direction de la division navale de l'Atlantique-Sud - lui demanda d'étudier, du point de vue militaire, la question de l'abandon total ou partiel de l'administration et du poste militaire existant au Gabon. Mais au même moment la guerre franco-allemande²⁴⁴ suspendit le projet officiellement, du côté français.

Après la guerre, si le dernier ministre de la Marine du Second Empire demanda, dès le mois de mars 1870, d'étudier la question de l'abandon total ou partiel du Gabon, il revint à la jeune République d'ordonner les mesures à prendre.

En 1871, la France appauvrie cherche à faire des économies et se décide à revoir son projet d'abandon du Gabon. Le 21 avril, l'Amiral Bourgois écrit au nouveau ministre de la Marine de la nouvelle République pour faire le point de sa mission qui était « ...d'apporter dans l'administration toute l'économie possible pour suppression du Service Colonial. [...] ce qui est en cours d'exécution »²⁴⁵ précisa par la suite l'amiral.

En effet, l'Amiral Bourgois maintint la base militaire et rapatria tout le personnel du service Colonial, qui n'eut pas besoin d'être remplacé puisque, de l'aveu de l'amiral, tous les services faisaient double emploi au Gabon. C'était donc une sérieuse économie, mais il ne proposa pas ouvertement l'abandon du Comptoir. Cette évacuation est confirmée, vaguement, par les missionnaires qui précisent, dans leur journal de la communauté de Sainte-Marie, que, " *le Loiret prend tous les soldats noirs et blancs ainsi que M. l'Ordonnateur pour Saint-Louis.* " ²⁴⁶

A la différence de certains autres comptoirs comme Assinie et Grand Bassam où tout le personnel du service Colonial avait été évacué. Faute de personnel appartenant à la Marine, on confia à un simple commerçant français le soin de maintenir les droits de la France en gardant un pavillon national. Il prit le titre de Résident et le Comptoir du Gabon fut, partiellement vidé de son personnel administratif.

En 1872, l'Amiral Bourgois fut remplacé par l'amiral Du Quilio à la tête de la Division navale de l'Atlantique-Sud. Ce dernier arriva au Gabon le 1er septembre 1872 et c'est l'année suivante que l'idée d'abandon du Gabon redevint plus sérieuse. On lit dans le Rapport au Président de la République française, du 13 août 1873, fait par le Ministère de la Marine et des Colonies²⁴⁷ :

« La situation qui pèse sur nos finances impose à tous nos services le devoir de réduire aux chiffre les plus stricts les sacrifices qu'ils occasionnent au pays. Ces nécessités se font sentir également sur notre politique coloniale et nous obligent à limiter nos dépenses aux seuls points où notre pavillon peut flotter avec honneur et au profit de la France. C'est cette préoccupation qui a conduit notre

²⁴⁴ Du 2 août 1868 au 22 janvier 1871.

²⁴⁵ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, Chemise 2. Père Leperdriel " *Colonisation et Evangélisation au Gabon*"

²⁴⁶ Archives CSSP, *Journal de la communauté Sainte-Marie*, le 26 avril 1871.

²⁴⁷ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, Chemise 2. Père Leperdriel, Id & Ibid.

département, en janvier 1871 à abandonner nos établissements de la Côte d'Or et, plus récemment, à ramener à des limites étroites les frais d'entretien de notre comptoir du Gabon »²⁴⁸

Le problème fut effectivement de trouver le résident qui devait garder le pavillon. Or, au Gabon, il n'y avait que deux maisons françaises établies à Libreville, et ni l'un ni l'autre ne pouvait dignement représenter la France. C'est à ce moment que surgit la proposition du Directeur des Colonies au Ministère de la Marine, Benoist d'Azy, qui communiqua officiellement au Père Provincial de Paris, le 16 juillet 1873, la préférence des missionnaires pour leur confier la représentation de la France au Gabon, ce qui permettait de réduire ses dépenses et de rappeler tout le personnel du Gabon, marins et employés.

Dans une Note à son ministre en août 1873 Benoist d'Azy confirma ce choix:

« Nous n'avons pas au Gabon d'autre intérêt réel et sérieux que la Mission Française. Les Pères du saint-Esprit, et Mgr Bessieux à leur tête, ont consacré à la civilisation des indigènes d'admirables efforts [...] mais leur dévouement, il faut le dire n'a été qu'imparfaitement récompensé. [...] Nous pouvons leur abandonner l'usage des bâtiments de la colonie [...] Nous pouvons enfin donner au supérieur le droit d'arbore le pavillon et le titre de Résident [...] Si le Ministre veut bien approuver cette résolution, des ordres seront données en conséquences à M. le Commandant en chef de la Division navale de l'Atlantique-Sud charger de pourvoir l'évacuation du Gabon et de prendre les mesures nécessaires pour la conservation de nos droits dans ce pays. »²⁴⁹

Il y eut des sceptiques face à la proposition du Directeur des Colonies, aussi bien dans l'administration coloniale métropolitaine que chez les missionnaires.

A la maison mère des spiritains, on ne croyait guère la chose acceptable tandis que les missionnaires sur place au Gabon trouvèrent qu'il s'agissait là d'une source de désagréments sans profit réel. En réalité, les missionnaires du Gabon ne voyait pas d'un bon œil le désengagement du gouvernement car il s'agissait d'une perte des subsides et qu'il fallait compenser. Cette inquiétude fut apaisée par M. d'Azy qui promit au Supérieur Général d'intercéder de son pouvoir auprès du Conseil de la Propagation de la Foi dont il était membre, pour obtenir en faveur de la Mission du Gabon une augmentation des secours. D'après les missionnaires, le Directeur des Colonies fit toutes ces promesses parce qu'il était, malgré lui, favorable à l'évacuation du Gabon.

En 1873, un certain Bouvier s'opposa aussi à l'exécution de ce projet d'abandon du Gabon. Membre de la Société de Géographie de Paris, voyageur et naturaliste, il défendit sa position auprès de sa Société grâce aux lettres intéressantes d'Alfred Marche et du Marquis de Compiègne deux explorateurs du Gabon. Il montra, à travers leurs récits, combien l'abandon de ce comptoir pouvait être un coup désastreux pour l'influence de la France sur cette côte. Bouvier fit d'incessantes médiations auprès du Ministère de la marine et des Colonies pour obtenir l'abandon de ce projet. Les efforts de Bouvier furent récompensés, car dans une correspondance, du Ministère de la Marine et des Colonies à l'Amiral, Chef de la Division navale des Côtes Occidentales d'Afrique, datant du 18

²⁴⁸ CAOM, Rapport du Vice Amiral d'Hornoy, Ministre de la Marine et des Colonies

²⁴⁹ CAOM, Extrait de la note de Benoist d'Azy, Directeur au Ministre de la Marine et des Colonies, août 1873

octobre 1873, le Ministre reconnut que: " *L'examen auquel a été soumis la questions de l'évacuation du Gabon, conseillée par d'impérieuses nécessités budgétaires, a conduit à reconnaître qu'il y a lieu de maintenir, quant à présent, le statu quo.* " ²⁵⁰

La question de l'abandon du Gabon ne fut pas seulement une affaire du Ministère de la Marine et des Colonies. Celui du commerce eut aussi son mot à dire car le poste du Gabon était un comptoir commercial sous protection de la Marine. C'est pourquoi, devant le statu quo imposé par le Ministère de la Marine et des Colonies, le Ministère du commerce, dans une Note adressée, le 31 octobre 1873, à la Direction des Colonies, demanda une décision, et dans le cas contraire, la durée définitive de ce statu quo.

Ce statu quo fut, finalement, maintenu pendant plus d'un an sous la pression des missionnaires. La France se relevant de sa défaite abandonna l'idée d'échanger le Gabon. D'autre part, l'équipe du nouveau ministre de la Marine et des colonies fut remplacée par une autre qui s'engagea sur la voie de l'expansion coloniale. Le 22 avril 1875, le Contre-Amiral Ribour arriva à Libreville à bord de la Frégate la Vénus. Au cours de la visite que lui rendit Mgr Bessieux, il lui déclara qu'il n'était nullement question d'abandon car Libreville était le point le mieux situé de la côte et que le port était magnifique. Les Pères Le Berre et Barrillec eurent une réponse quasi similaire de la part du chef du premier Bureau des colonies un certains Roy. ²⁵¹

● **Essai d'interprétation de la participation des missionnaires dans l'affaire.**

La participation des missionnaires du Gabon à la lutte pour empêcher d'échanger le Gabon est indéniable. En effet, très tôt, alors que l'affaire n'avait pas encore pris une dimension politique, dès 1869, les missionnaires s'insurgeaient déjà contre l'attitude des autorités métropolitaine. Les missionnaires contribuèrent grandement à mettre ce projet au grand jour pour mieux le combattre. De nombreux faits, dont les missionnaires plus tard contestèrent la chronologie montrent à suffisance la détermination des missionnaires à rester au Gabon.

Tout d'abord, lors de cette affaire, la détermination de Mgr Bessieux semble attester. Sa position est relatée dans *l'Histoire militaire de l'AEF*, publiée en 1931 par les Armées Française d'Outre-Mer en ces termes :

« La seule conséquence des épreuves de 1870 fut la décision prise par le gouvernement français (...) d'abandonner en 1871 la colonie du Gabon (...) l'amiral du Quilio (...) chargé du repliement du personnel; offrit à Mgr Bessieux (...) de le rapatrier (...). Très fermement, Mgr Bessieux refusa de s'embarquer: << Nous sommes ici à une porte qui s'ouvrira tôt ou tard sur un immense continent. Nous attendrons. Si vous partez Amiral, comptez sur nous pour maintenir haut et ferme le drapeau de la France » ²⁵²

La paternité de ces propos est contestée par certains missionnaires comme le Père

²⁵⁰ CAOM, Lettre du Ministre de la Marine et des Colonies du 18 octobre 1873.

²⁵¹ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, Chemise 2. Père Leperdriel " *Colonisation et Evangélisation au Gabon* "

²⁵² *l'Histoire militaire de l'AEF, 1931. Op. Cit. P. 25*

Leperdriel qui estiment que Mgr Bessieux n'a pas été capable les tenir. Anachroniques, ils lui auraient été attribués par son second successeur Mgr Leroy, puis véhiculés par la tradition orale. Une chose est cependant sûre : à partir de 1871, les missionnaires jouent un rôle prépondérant dans l'affaire, ils sont même pressentis pour représenter la France en cas d'évacuation de la colonie du Gabon. Ils sont au centre des pourparlers qui s'engagent aussi bien en France qu'au Gabon. La place de choix qui leur est réservée prouve à suffisance leur intérêt et les moyens de pression dont ils disposent.

Par cette affaire, l'Eglise catholique au Gabon s'affirma comme un acteur incontournable dans les décisions de la vie politique du Gabon. Des audiences sont accordées aux missionnaires, on les visite, ils contribuent au maintien du Statu quo: l'Eglise s'affirme aussi comme un acteur dans la construction de l'Etat gabonais.

Il est également vrai que l'idée d'abandonner le Gabon a été surtout une affaire politico- politicienne. Mais on ne peut occulter la détermination de ceux qui, sans être des missionnaires, ont soutenu leur point de vue. C'est le cas des explorateurs, géographes et botanistes, qui collaboraient avec les missionnaires du Gabon et qui en métropole défendirent leur position. A leurs yeux les missionnaires apaisaient l'hostilité des peuples indigènes. Il s'agissait en fait pour les explorateurs d'un échange de services qui confirme la convergence d'intérêts.

Malgré les protestations du Père Leperdriel, le projet d'échange du Gabon ouvre une fenêtre sur l'Histoire politique et religieuse du Gabon, celle qui met en scène les liens entre évangélisation et colonisation. Quelle que soit l'intention des missionnaires, leur résistance a constitué un argument majeur pour l'abandon du projet. Le Ministère de la Marine et des Colonies était bien décidé à abandonner le Gabon mais vu l'obstination des missionnaires il fut obligé de revoir sa position.

Le Ministère de la Marine et des Colonies visiblement répugnait à décider rapatriement des missionnaires. Cet embarras fit durer le statu quo, au point que, quand la France se releva de ses difficultés après la Guerre, elle n'hésita pas à remercier les missionnaires du Gabon. Le 15 mai 1875, le Contre-Amiral Ribour, au moment de son départ, fit savoir au Père Le Berre que le projet d'échange du Gabon était " *heureusement abandonné* ". Il envoya une lettre à Mgr Bessieux, donc à tous les missionnaires, dans laquelle il reconnaît le rôle joué par les missionnaires dans cette affaire:

« (...) J'encouragerai de tous mes efforts la colonie naissante que la France doit à votre généreux dévouement, ainsi qu'à celui des vaillants missionnaires qui vous entourent. »²⁵³

Si les marques de reconnaissances sont nombreuses, c'est que les missionnaires avaient effectivement joué un rôle. Il en faisait les partenaires de l'administration. Nous pensons que cette affaire a été jusqu'ici banalisée par les missionnaires historiens comme le Père Leperdriel pour éviter certainement que les missionnaires soient accusés d'avoir été les colonisateurs.

2- Les relations avec tous les autres partenaires après 1905

²⁵³ DOCSSP, *Bulletin Général* tome X, P. 674.

Après l'adoption de la Loi de 1905, qui marqua, en France, la séparation entre les Eglises et l'Etat, de nouvelles formes de relations apparurent sur le terrain au Gabon. Ces relations furent encore transformées après 1910 lorsque le Gabon devint une colonie membre de l'AEF. Ces relations étaient tantôt directes tantôt personnelles sur des champs aussi divers que variés: sur la question scolaire, le respect des indigènes, des coutumes ancestrales, le droit coutumier, l'autorité abusive de l'administration, le mauvais comportements des « blancs » dans la colonie.

Les nouvelles relations qui s'ouvrent en 1910 mettent en scène plusieurs acteurs que nous voulons d'abord présenter. Ces nouveaux partenaires des missionnaires sont ceux de la période de la colonisation. C'est pourquoi nous désignons ces autres acteurs sous le nom de colonat.

On distinguait d'abord l'administration (que nous appelons colonat administratif) qui représentait le pouvoir civil et politique. Le colonat administratif était composé des fonctionnaires de l'administration coloniales (administrateur civil, chef de bureau travaillant dans les secteurs comme les transports, la poste...) et occupant des fonctions publiques (médecins, infirmiers, vétérinaires...).

Vient ensuite le secteur privé (une catégorie que nous désignons par l'expression colonat privé) qui incarnait le pouvoir économique. Le colonat privé était composé des gens travaillant dans la colonie à titre personnel (Commerçants, forestiers, agriculteurs...).

Enfin les missionnaires catholiques et protestants s'apparentent à une sorte de « colonat religieux ». On pourrait considérer que les missionnaires font partie du colonat privé. Mais leur statut étant particulier, ils gardaient une certaine forme d'indépendance qui les mettait à part.

Entre le colonat administratif, privé et les missionnaires, nous distinguons deux types de relations entre 1900 et 1945. Premièrement, les relations administratives qui soumettaient, très généralement, les missionnaires à l'autorité de l'administration pour l'exercice de leurs activités (l'évangélisation, l'éducation, la santé, et l'agriculture). Deuxièmement, les relations sociales et morales (entre Européens du Gabon) qui étaient, en réalité un problème de compétence et d'efficacité mais surtout d'idéologie et de conception de la colonisation.

● Les relations administratives.

Les relations administratives entre les missionnaires et les autres partenaires ne débutèrent réellement au Gabon qu'après la Première Guerre Mondiale. Ce retard avait été occasionné par l'application effective de la Loi de 1905, la transformation du Gabon en colonie de l'AEF²⁵⁴ mais aussi et surtout par les événements de la Guerre.

Avant la Première Guerre Mondiale, les relations, entre missionnaires et l'administration coloniale, furent souvent tendues. Profitant de la montée en puissance de

²⁵⁴ En 1910, est créée l'Afrique Equatoriale Française: AEF, sur le modèle de L'Afrique Occidentale Française fondée en 1906. L'AEF regroupe les colonies du Cameroun, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari, du Tchad et du Gabon. Aussitôt après sa création éclata la Guerre. L'organisation administrative n'eut pas le temps de s'affirmer dans ces colonies.

l'anticléricalisme en métropole, l'administration coloniale était de plus en plus exigeante vis-à-vis des missionnaires et des populations indigènes. Cet état des choses obligeait les missionnaires à intervenir pour défendre leurs intérêts ou ceux des indigènes. En cas de nouvelles lois, dispositions ou organisations, l'administration coloniale prenait le soin d'informer les missionnaires qui, par la suite réagissaient ou pas.

Sur la défense des indigènes et certaines faveurs

Les relations entre missionnaires et administration concernaient surtout la situation des indigènes. Pour contester une disposition réglementaire à propos des indigènes, qui n'avaient pas encore pris l'habitude de se plaindre eux mêmes, les missionnaires protestaient ou faisaient des réclamations par écrit. En 1916, le 28 avril, Mgr Martrou, arguant les articles 48 et 49 de la Convention de la Haye, réussit à obtenir du Général, Commandant supérieurs des Troupes du groupe AEF, que les populations de la mission de Muni Boutika, qui dépendaient encore du Vicariat Apostolique du Gabon, ne payent d'autres taxes que celles qu'elles acquittaient sous le régime allemand.

En 1919, après la Guerre, devant la confusion incessante des frontières entre le Gabon et la Guinée Espagnol, le Père Tanguy, dans une correspondance, adressée le 20 janvier 1919, au Lieutenant Bernier, parla de cette difficulté afin qu'elle soit résolue par l'administration²⁵⁵.

Entre 1920 et 1945, les missionnaires intervinrent à plusieurs reprises auprès de l'administration, pour demander des faveurs (couper les arbres, exonérations des frais de douanes, achat de fusils...²⁵⁶). Ce fut le cas en 1930. Dans une lettre adressée au Lieutenant Gouverneur, le Père Remy, en fonction à la mission Saint-Michel de Ndjolé, demandait: un fusil de chasse deux coups calibre 16 pour un Frère indigène Jean Marie Ogouaroué. Dans sa correspondance il condamnait les intimidations contre les chrétiens et les emprisonnements arbitraires des indigènes²⁵⁷.

Ces relations prirent parfois des formes de protestation de la part des missionnaires. En 1931, par exemple, le 18 septembre, le Père Barreau écrit au Lieutenant gouverneur du Gabon pour s'élever contre la condamnation, qu'il estimait injuste, d'un apprenti de la mission. L'administrateur Mandroux l'avait considéré comme un ouvrier et exigea qu'il paye ses impôts. L'apprenti, Jules Mefane, fut emprisonné pour non paiements de l'impôt de capitation. Dès lors, le Père ferma l'école en signe de protestation et informa le Lieutenant gouverneur dans une correspondance datant du 30 septembre de la même année.

²⁵⁵ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier 1002, chemise 1, Décision N° 265 SM, 3^e Bureau de l'état Major des Troupes du Groupe AEF du 15 mars 1916 signé P.O par le Capitaine Albissier chargé des affaires du Commandant supérieur le Général Aymerich.

²⁵⁶ Archives CSSP, le dépouillement de certaines correspondances administratives de 1916 à 1960 nous a permis de constater la régularité de ce genre de demande à la lecture de l'objet de la lettre.

²⁵⁷ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier 1002, Chemise 1, *Quelques correspondances*

Cette affaire eut un grand retentissement dans la colonie et hors du Gabon. Pendant le mois d'octobre des pétitions vinrent de partout dans l'AEF ²⁵⁸.

Quand l'administration coloniale ne répondait pas favorablement à une demande d'aide ou d'assistance des missionnaires, ces derniers ne manquaient pas de le faire savoir, et parfois avec ostentation. En 1938, le 18 avril, dans une lettre, au Président de la chambre de Commerce, Mgr Tardy refusait d'aller assister à une cérémonie de la Chambre " *pour ne pas applaudir les discours*". En effet, Mgr Tardy réagissait contre le Président de la Chambre de commerce parce que, malgré les instructions Gouverneur Bonvin, la Chambre de Commerce de Libreville avait une seconde fois oublié le Père Gauthier qui avait fait une demande de coupe de 150 pieds pour la réfection de l'école et du réfectoire des Sœurs indigènes. Tardy accusa directement le Président de la Chambre qui, malgré ses engagements verbaux, n'avait pas satisfait les missionnaires ²⁵⁹.

Sur la justice indigène

La situation juridique des indigènes préoccupait également les missionnaires. Le 21 septembre 1928, Mgr Tardy avait publié une lettre circulaire ²⁶⁰ commentant et donnant des instructions aux missionnaires sur l'attitude à adopter relativement au décret du 27 avril 1927 réorganisant la justice indigène en AEF ²⁶¹. Les missionnaires étaient satisfaits de cette réforme complète de la législation qui était en vigueur jusque là. En accord avec le Gouverneur Général Antonetti, les missionnaires estimèrent que cette réforme avait pour objet de rendre aux chefs et notables indigènes, sous le contrôle de l'administration, le pouvoir de régler des conflits, toutes les fois que l'ordre public colonial n'étaient pas directement intéressé notamment lorsqu'il s'agissait des problèmes de droit coutumier, divorce et succession. Des sujets qui intéressaient particulièrement les missionnaires car les chrétiens étaient régulièrement confrontés à ces problèmes de morale. Les missionnaires se réjouissaient de ce que la justice sur de tels sujets serait enfin rendue par les indigènes. Ce qui leur laissait l'opportunité d'introduire quelques valeurs chrétiennes dans cette justice.

Les missionnaires du Gabon, s'adressant à l'administration coloniale, observaient que cette réforme était, non seulement, un aveu d'impuissance de celle-ci. Mais aussi une décision opportune. Jusqu'en 1927, l'administration coloniale (européenne) assumait la justice indigène par le truchement d'interprètes. Or cette attitude de l'administration contribuait à détruire un des rouages de la société indigènes gabonaise: celui de l'autorité locale que les missionnaires voulaient promouvoir sur certains sujets. Cette nouvelle législation de la justice indigène fut largement diffusée, en grande partie sous l'influence des missionnaires.

²⁵⁸ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier 1002, Ibid.

²⁵⁹ Archives CSSP, Dossier 272, Dossier B, *Correspondances des vicaires*

²⁶⁰ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Chemise V, Lettres circulaires des évêques du Gabon

²⁶¹ DOCGAB, JOAEF 1927, page 306. Décret du 27 avril 1927

Leur appréciation de la justice indigène variait donc en fonction des jugements qu'elle rendait, principalement à l'égard des chrétiens, surtout les catéchistes. L'attitude générale des missionnaires du Gabon sur la justice indigène fut résumée par leur chef. Il écrit à ce sujet : « *Désormais vous ne serez plus jugés comme des sauvages mais comme des chrétiens que vous êtes* »²⁶², une phrase extraite de la circulaire de Mgr Tardy.

La réforme de la justice indigène en AEF en 1927, à la lecture du texte, n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan. Elle reconnaissait certes le droit des indigènes à être jugés sur certains points selon leurs coutumes mais cela avait du mal à se traduire dans les faits car l'administration, et même les missionnaires, qui se félicitaient pour autant de la réforme, continuèrent à imposer leur point de vue.

Les missionnaires continuèrent à combattre certaines coutumes indigènes comme le mariage polygamique et le divorce. La vraie question était alors de savoir qui allait imposer sa vision de la civilisation aux indigènes.

Avec cette réforme, les missionnaires espéraient renforcer leur autorité. Mais cela était pourtant en contradiction avec le retour apparent au tribunal coutumier qui reconnaissait la polygamie et le divorce.

Sur la situation juridiques des missions

Les relations administratives entre missionnaires et l'administration coloniale étaient parfois directes. Cette forme de relations concernait la situation juridique des missions et des missionnaires. En 1921, le 27 mai, le Gouverneur Général de l'AEF, Victor Augagneur, publia un Arrêté fixant le régime public des cultes en AEF²⁶³.

Cet arrêté de cinq articles avait pour but de fixer aux missionnaires la nouvelle conduite à tenir dans l'ouverture et la construction d'un poste ou une station. Il fallait s'adresser au Chef de subdivision à qui les missionnaires fournissaient tous les renseignements concernant: le lieu exact, les noms des officiants, des catéchistes, la langue d'enseignement et des cultes publics qui étaient le Français et dans une moindre mesure les langues indigènes. Les missionnaires se prêtèrent à cette réglementation sans difficultés.

La difficulté des relations administratives directes entre les missionnaires et l'administration coloniale vint de la « Déclaration sous serment des missionnaires ». En effet, le 16 janvier 1922, Mgr Martrou publia une circulaire précisant aux missionnaires la nécessité, sur instruction du Gouverneur Général, de remplir un formulaire de « Déclaration sous serment » de n'avoir d'autre but que de poursuivre une œuvre religieuse dans la colonie du Gabon. Les missionnaires devaient, d'après l'Arrêté et les précisions de l'évêque, s'interdire toute ingérence directe ou indirecte concernant les règlements et pratiques de l'autorité française dans ses rapports avec les justiciables, surtout indigènes. Mais dans une autre lettre datant du 8 mars 1923, Mgr Martrou contesta finalement, après un essai d'un an, la signature d'une telle Déclaration qui avait

²⁶² Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Chemise V. Lettre circulaire de Mgr Tardy du 21 septembre 1928.

²⁶³ DOCGAB, JOAEF, 1921 Arrêté commenté par Mgr Martrou, Archives CSSP, Boîte 271 Dossier A chemise X

pour but d'humilier les missionnaires alors que les autres européens des colonies ne la remplissaient pas²⁶⁴

Cette réglementation avait pour but d'écarter les missionnaires du Gabon des affaires indigènes et indirectement des affaires politiques, économiques et sociales. Les missionnaires étaient, parfois, des partenaires gênant dans la vision de la civilisation que l'administration voulait appliquer. Les missionnaires du Gabon, par la voix de leur évêque Martrou, refusèrent de signer cette « Déclaration sous serment ». Ils assurèrent le Gouverneur Général de leur obéissance au nom de la discipline religieuse et de l'autorité légitime et affirmèrent que leur intention n'était pas de renverser la République²⁶⁵.

Les missionnaires du Gabon étaient de bons citoyens français, ils ne donnaient aucun souci majeur à l'administration coloniale. En cas de défaillance à leur loyalisme, le patriotisme de leurs évêques étaient là pour prendre les mesures nécessaires avait affirmé le Vicaire Apostolique.

Sur la question scolaire

Le dernier grand point des relations administratives directes entre les missionnaires et l'administration coloniale, après 1905, était la question scolaire. Sur ce terrain qui leur était désormais commun il y eut des affrontements. L'administration continuait à penser que les missionnaires voulaient faire des indigènes des chrétiens parfaits avant d'en avoir fait des hommes. L'administration ayant désormais à charge la politique éducative et tous les moyens nécessaires était seule à autoriser l'ouverture des écoles et distribuait des subventions. La survie des écoles missionnaires dépendait en partie de l'humeur de l'administration qui détenait là un moyen de pression sur l'œuvre éducative de la Mission.

Après une décennie d'accalmie dans les relations scolaires, peu avant la Seconde Guerre Mondiale, entre 1936 et 1938, il y eut, d'après les missionnaires, une lutte acharnée de l'administration contre les écoles confessionnelles. Les autorités administratives de la colonie, à la tête desquelles se trouvait le Lieutenant Gouverneur, menacèrent le vicaire de supprimer les subventions scolaires. Devant cette menace, Mgr Tardy avait répondu: "*faites- le, nous avons calculé que vos crédits se réduisent à 0.50F!*"²⁶⁶.

• Les autres formes de relations personnelles, sociales et morales

Les missionnaires, le colonat administratif et le colonat privé du Gabon entre 1905 et 1945 étaient très majoritairement européen. De ce fait, ils entretenaient des relations, de compatriotes fait d'estime réciproques mais tumultueuses parfois.

Les indigènes étaient en relation avec les colonats et les missionnaires, selon leurs secteurs d'activités. En tant que chrétien ils étaient au contact des missionnaires et s'ils

²⁶⁴ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Chemise X, Lettres circulaires de Mgr Martrou du 16 janvier 1922 et du 8 mars 1923.

²⁶⁵ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, *lettre circulaire de Mgr Martrou*

²⁶⁶ Archives CSSP, Boîte 1001, Dossier A, Chemise 2, *Notes du Père Pouchet sur Mgr Tardy*.

travaillaient dans le secteur privé ils connaissaient le colonat privé qui les employait très souvent comme main d'oeuvre. Mais ils connaissaient surtout le colonat administratif car il commandait, emprisonnait, employait aussi.

Lors des contacts avec les agents de l'administration, les forestiers et les commerçants les indigènes prenaient de mauvaises habitudes. Elles étaient dénoncées par les missionnaires au point de rendre tumultueuses les relations entre les missionnaires et les autres européens de la colonie.

Les missionnaires reprochaient aux autres Européens de ne pas montrer le bon exemple. Certains "Blancs" du Gabon, aux dires des missionnaires vivaient dans la débauche, n'assistaient pas à la messe... L'intensification du commerce amenait les indigènes à copier les vices des Européens comme l'ivresse. Les missionnaires reprochaient surtout au colonat privé de détruire la cellule familiale car beaucoup d'indigènes, surtout les hommes, quittaient leur famille pour aller travailler chez les "Blancs".

Par conséquent les missionnaires avaient du mal à évangéliser par l'exemple et le comportement car l'attitude de leur compatriote était décourageante. Les indigènes préféraient la compagnie des colons privés qui offraient plus de facilités matérielles. Cette lutte entre bénéfices matériels et spirituels se traduisait par des débats sans fin entre les colons, administratifs ou privés d'une part, et les missionnaires. Cela entraînait sur le terrain de mauvaises relations personnelles entre certains missionnaires et certains colons privés.

Selon les témoignages des Pères Clair, Penon, Bleny, Klerjean, Pouchet, Coulette, Sillard, Delegare, Lamaze et Coursol²⁶⁷, les missionnaires ayant exercé au Gabon, entre 1905 et 1945, n'avaient pas vécu la même situation que les missionnaires de la période précédente (1844-1905). D'après ces témoignages, les marins en service au Gabon avaient « quelques souvenirs de leurs devoirs de catholique » et un sens aigu de leurs devoirs de Français. Les uns et les autres, avant 1905, travaillaient à une œuvre qu'ils estimaient commune. Mais après 1905, les conflits se multiplièrent à cause du pouvoir politique et civil représenté par l'administration ; mais aussi à cause de l'exploitation économique ayant débuté dans la colonie ; enfin à cause du colonat administratif et privé liés à une République anti-cléricale.

Il y avait chez certains prêtres de l'amertume à cause du comportement de certains de leurs compatriotes qui avaient introduit la Franc-maçonnerie chez les indigènes. Certains "Blancs", du colonat administratif et privé, au contraire se plaignaient de l'intransigeance des missionnaires. Personne ne voulait reconnaître ses torts malgré les instructions des supérieurs hiérarchiques notamment les recommandations, les ordres et les directives.²⁶⁸

De temps à autre, les relations personnelles entre les missionnaires et les autres

²⁶⁷ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier B, Témoignages des Pères du Gabon, arrivée après 1945

²⁶⁸ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, Chemise V, Lettre circulaire de Mgr Tardy du 15 novembre 1927 sur l'attitude à adopter face aux autres européens et sur la situation matérielle.

Européens étaient cependant caractérisées par une collaboration efficace. Certains missionnaires entretenaient même des relations personnelles avec les hommes réputés anticléricaux en France, c'était le cas du "Père Sillard ami de M Combes, du Père Lamaze ami de M Lebel"²⁶⁹.

3- Essai d'analyse des relations entre la Mission et l'administration coloniale

Au Gabon, entre 1905 et 1945, l'administration représentait la " Strass " un terme peu flatteur. Pour les missionnaires il fallait se méfier d'eux. Aux jeunes missionnaires, qui arrivaient au Gabon au début des années 30, Mgr Tardy disait souvent: « *En règle générale, vous serez bien avec les médecins et vous serez mal avec les administrateurs et les commerçants* »²⁷⁰.

Pour les membres du colonat administratif et privé les missionnaires étaient d'éternels grincheux. Le colonat administratif, ayant le dernier mot dans les grandes décisions de la colonie était en position de force. Le colonat privé constituait une force montante pour rivaliser l'administration, même sur le terrain politique. Le personnel missionnaire souvent en position de faiblesse et de demande, ne pouvait rien faire pour sauvegarder ses œuvres sans coopérer avec le colonat privé et administratif.

• Omniprésence de l'administration coloniale

Pendant cette période, de 1905 à 1945 contrairement à une idée souvent répandue sur la domination morale des missionnaires, le colonat administratif était " tout.". Il est resté le maître de la conduite de l'œuvre civilisatrice au Gabon. Tous les autres partenaires dépendaient de l'administration. Si l'intention du colonat privé était bien de supplanter l'administration, ce n'était pas le cas des missionnaires qui voulaient juste affirmer leur rôle religieux, moral et social.

A l'origine, les rapports entre la Marine et les missionnaires avaient été plutôt cordiaux. De plus ce sont les marins qui ont favorisé l'arrivée et l'installation des missionnaires. Après le départ de la Marine, à la fin du XIX^e en 1895, les missionnaires crurent à la continuité du même type de relations mais c'était sans compter sur le colonat administratif et sur le colonat privé qui avait un tout autre état d'esprit.

Le rôle de la Marine avait été d'occuper le terrain ; celui de l'administration et des entrepreneurs fut de le mettre en valeur. Si la Marine avaient signé un contrat avec les missionnaires, au contraire l'administration profita de la Loi de 1905 pour essayer de faire cavalier seul. Après 1905, les partisans de la République anticléricale s'employèrent à réduire la place des missionnaires qui étaient tentés de gêner leur action de mise en valeur du territoire. Ainsi, dès 1907, des décisions sont prises par l'administration coloniale du Gabon pour marquer sa présence et montrer aux missionnaires ce qui les attendait.

En 1907, il y eut la formation d'un « Comité d'Action Républicaine et Anticléricale » à

²⁶⁹ Père Gilles Sillard, entretiens du 3 mars 2000 à Chevilly Larue

²⁷⁰ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier 1002, Chemise 1, *Rapport de M. Cabrol*

Libreville dont le chef était Lanzeau de Puplermeau. Le 7 juillet de la même année, fut votée la suppression des allocations en faveur des missions et deux ans plus tard en 1909 la suppression du traitement du Curé de Libreville. Le 11 janvier 1910, les missionnaires du Gabon furent avertis de la reprise par le gouvernement des locaux affectés pour le curé et l'école Saint-Pierre. Cette politique anticléricale s'intensifia en juin 1912 par la défense faite aux missionnaires d'aller à l'hôpital si on ne les appelait pas. Enfin, le 31 août 1912, une décision fut prise d'exiger les impôts des missionnaires²⁷¹.

Après la Guerre, les relations se détendirent à cause de la bonne volonté des deux parties, mais davantage celle de la jeune administration coloniale qui édicta un certain nombre de lois permettant de régler plusieurs situations.

Les missionnaires redevinrent, non pas des partenaires uniques de l'administration, puisqu'il y avait aussi le colonat privé, mais les principaux collaborateurs dans la politique d'émancipation sociale des indigènes.

• Vers une évolution progressive en vue d'améliorer la situation des autochtones

L'hostilité affichée par l'administration entre 1905 et 1914, laissa place progressivement, entre 1918 et 1945, à des changements qui entraînèrent d'ailleurs des divergences au sein de l'administration coloniale, surtout entre 1938 et 1945.

La Seconde Guerre Mondiale confirma ces changements puisque, parmi les Gaullistes qui dirigeaient la colonie du Gabon, plusieurs étaient favorables aux missions, à l'instigation du Gouverneur Félix Eboué qui louait missionnaires en affirmant qu'« *ils étaient les seuls à aimer les noirs et à travailler pour eux.* »²⁷²

En définitive, selon le rapport de M. Cabrol²⁷³, les missionnaires et l'administration tenaient au Gabon le rôle de la mère et du père. La mère, les missionnaires, éduquait et adoucissait. Le père, l'administration, commandait, punissait et récompensait. Il y avait donc à notre sens une complémentarité, une complicité entre les missionnaires et l'administration. La complémentarité était inconsciente et la complicité officieuse. L'émergence du régime de Vichy en France favorisa encore davantage la sympathie personnelle de certains administrateurs pour les missionnaires. Un administrateur comme Le Testu, témoigne M. Cabrol, était appelé « Père » par ses collègues et travaillait en collaboration avec les missionnaires: « *Il aurait été gouverneur s'il était allé moins à la messe.* »²⁷⁴

A partir de 1945, les missionnaires durent compter avec l'entrée en scène du colonat privé et se trouvèrent face à une nouvelle donne politique. L'Histoire de l'Eglise

²⁷¹ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier 1002, Chemise 1, *Chronologie indicative des événements anticléricaux au Gabon*

²⁷² Archives CSSP, Fonds Pouchet, Dossier 1002, *La Mission du Gabon face à l'administration française*, Témoignages des Pères

²⁷³ Archives CSSP, Fonds Pouchet *Rapport de M. Cabrol*

²⁷⁴ Archives CSSP, Fonds Pouchet, Id. *Rapport de M. Cabrol*

catholique au Gabon fut désormais marquée par des mutations qui transforment la vie de la colonie et mettent en mouvement des forces autochtones. L'année 1945 marque réellement l'ouverture d'une ère nouvelle dans l'Histoire du Gabon.

CHAPITRE Ier: DE LA MISSION AUX ÉGLISES DIOCÉSAINES DE 1945 à 1969 : LA PASSATION DE POUVOIR

De 1945 et 1969, l'Eglise catholique est à un tournant de son histoire au Gabon. Cette période est marquée par une mutation de l'Eglise missionnaire installée depuis 1844. A partir de 1945, la Mission du Gabon fait de plus en plus face aux changements de la société gabonaise traditionnelle, aux transformations de la société coloniale, dans des domaines aussi divers que l'enseignement, la famille, les croyances et l'engagement politique.

Sur un plan purement interne, la Mission du Gabon doit répondre à la nécessité d'établir une véritable Eglise dirigée par des Gabonais²⁷⁵. Ces exigences sont la conséquence d'une double action, celle des autochtones et surtout celle des missionnaires eux-mêmes.

L'année 1969, constitue une césure indéniable de l'histoire de l'Eglise catholique au Gabon entre 1945 et 1995. Cette année confirme dans les faits la fin juridique de la

²⁷⁵ A ce propos, Claude Prudhomme dans un article, « *Crise ou mutation ? vingt ans de débat à travers la Revue Spiritus 1959-1979* », s'interroge, comment une congrégation missionnaire, celle du Saint Esprit, qui a évangélisé par exemple Gabon, spécialisée dans la Mission *ad extra*-t-elle vécu les transformations dans la conception de la Mission à partir des années 1950. Cet article nous permet de comprendre la mutation que connaît la Mission du Gabon.

Mission proclamée dix années auparavant en 1958.

En 1969, lorsque Mgr Jean Jérôme Adam ²⁷⁶, le dernier Vicaire apostolique du Gabon et premier Archevêque de Libreville (1947 à 1958), cède la place à Mgr André Fernand Anguilé ²⁷⁷, le processus de nationalisation de l'Eglise missionnaire est déjà bien entamé. Il y a eu, entre autres, la création des premiers diocèses, l'ordination épiscopale des premiers Gabonais, des mutations significatives dans la formation et les tâches du clergé indigène, la fondation des premières paroisses, la promotion des laïcs, mais aussi la " fin du monopole " de l'enseignement missionnaire au Gabon au profit de l'enseignement officiel.

A- DE L'EGLISE MISSIONNAIRE AUX EGLISES DIOCESAINES

A partir de 1955, face à une évolution devenue inéluctable, entre un modèle missionnaire hérité de la période précédente (1844-1945), dans lequel la Mission du Gabon s'est développée à partir et autour de l'action missionnaire, et une réalité en transformation rapide qui ébranle et met en cause des certitudes jusque là partagées, la Congrégation du Saint-Esprit, comme partout ailleurs, dut accepter la nationalisation de sa Mission.

Cette « indépendance religieuse », se déroula en deux étapes. La première est caractérisée entre 1945 et 1958 par la fin institutionnelle de la Mission et la création des premiers diocèses. L'autonomie religieuse se met en place en même temps que l'indépendance politique. La seconde étape, entre 1958 et 1969, est marquée par l'ordination des premiers évêques et l'évolution du clergé indigène vers un vrai clergé séculier diocésain.

I- 1945-1969: LA FIN DE LA MISSION ET LA NAISSANCE DES PREMIERS DIOCESES DE L'EGLISE DU GABON.

La fin institutionnelle de la Mission au Gabon et la création des premiers diocèses eut lieu en même temps que le processus de décolonisation qui déboucha sur l'indépendance politique le 17 août 1960.

²⁷⁶ Mgr Jean Jérôme Adam était un Alsacien comme son homonyme Jean Martin qui avait été Vicaire Apostolique du Gabon cinquante ans auparavant. Il avait pris la tête du Vicariat de Libreville en 1947 à l'âge de 43 ans. Sa nomination avait coïncidé avec l'amorce des transformations dans tous les domaines au Gabon. Une autre époque commençait: c'était la ruée vers les écoles; les idées d'indépendances. Mgr Adam devait donc conjuguer avec les impératifs de l'heure. C'est ce qu'il fit durant son épiscopat jusqu'à sa retraite en 1969. Il a été tour à tour: Vicaire Apostolique de Libreville, Evêque du Diocèse du Gabon et enfin Archevêque de Libreville.

²⁷⁷ Mgr Anguilé est premier archevêque gabonais de Libreville. Sa nomination à ce poste constitue pour l'histoire de l'Eglise catholique un tournant décisif de la fin de la Mission au Gabon.

1- La fin institutionnelle de la Mission catholique du Gabon (1945 -1958)

Pendant un peu plus d'un siècle, de 1844 à 1958 il n'existait pas d'Eglise locale, en tant que telle au Gabon. Il s'agissait d'une Mission, qui était placée sous la tutelle du Pape, et dirigée par des vicaires apostoliques. C'est la raison pour laquelle durant cette période, il n'existait pas de diocèses, mais un Vicariat. Lorsque, le premier diocèse fut créé en 1955, on parla de la fin de la Mission, qui se confirma en 1958 avec la création d'un Archidiocèse. Ces dates marquèrent la fin du régime juridique de la Mission car toutes les conditions n'étaient pas réunies pour passer à une Eglise vraiment locale. Pourquoi les missionnaires du Gabon ont-ils accepté ce passage ?

· Pour suivre l'exemple des protestants

Contrairement à leurs confrères protestants, l'idée « d'indépendance religieuse » chez les missionnaires catholiques du Gabon n'est, véritablement, apparue qu'au milieu des années 1950. Cette différence de conception de « l'indépendance religieuse » entre missionnaires protestants et catholiques du Gabon, est le fruit d'une longue histoire.

La hiérarchie des missionnaires catholiques du Gabon était plus forte que celle des missionnaires protestants qui ne dépendaient pas d'autorités hiérarchiquement supérieures à leur société²⁷⁸.

André Roux, que cite Marcel Merle, confirme, du reste, une omniprésence d'une idée d'autonomie religieuse chez les protestants par rapport aux catholiques qui n'étaient qu'au stade des principes: « *La forme même de leur Eglise les a habitués à une forme démocratique de gouvernement...* »²⁷⁹ Les missionnaires catholiques du Gabon possédaient au contraire une autorité hiérarchique: la congrégation du Saint-Esprit et une autorité suprême le Saint-Siège en la personne du Saint-Père. Ce rapport avec une hiérarchie très présente explique que l'idée d'autonomie religieuse ait accusé un retard chez les missionnaires catholiques du Gabon.

Entre 1945 et 1958, l'idée d'une Eglise gabonaise ressurgit chez les missionnaires catholiques. Les spiritains du Gabon se remémorèrent la doctrine missionnaire de François Libermann pour lequel le but de la Mission était la fondation d'un clergé autochtone qui devait s'établir solidement en vue de la formation d'une Eglise locale.²⁸⁰ Mais le renouement au régime de Mission fut beaucoup plus perceptible dans les paroles que dans les actions, à la grande différence, là aussi, des protestants. Pourtant la nécessité et l'urgence d'une autonomie religieuse n'échappaient à personne. Les missionnaires catholiques du Gabon en étaient pleinement conscients. Il suffit de parcourir leurs rapports et les documents émanant du Saint-Siège pour s'en convaincre.

²⁷⁸ Les missionnaires protestants du Gabon dépendaient jusqu'en 1960 de la Société des Missions Evangéliques de Paris: La SMEP.

²⁷⁹ André Roux, " Les protestants français " cité par Marcel Merle, *Les églises chrétiennes et la décolonisation*, Paris, 1967, A. Colin, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, pp. 217 à 248, Op. Cit. p. 217.

²⁸⁰ Kören Henri, *Les spiritains: Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Paris, Beauchesne, 1982, 633p. Op. Cit. p. 288.

Les missionnaires catholiques du Gabon voulaient, cependant, retarder les échéances de la fin de la Mission prétextant un manque de moyens pour un passage de témoin efficace.

Ces obstacles venaient, selon les missionnaires, de la pénurie, de la faiblesse des ressources matérielles, financières, et surtout en personnel. Au milieu des années 1950, cet argument perdit de sa pertinence. Les missionnaires du Gabon furent dans l'obligation de s'adapter ce qui, du reste, avait toujours été leur devoir.

Cette adaptation était imposée par des circonstances extérieures à la Mission: l'évolution de la situation politique du Gabon. Le Père Bouchaud estima qu'il était indispensable que l'évangélisation allât du même pas²⁸¹, c'est à dire au pas de l'évolution politique. Entre 1945 et 1960 le Gabon voit la naissance d'une vie politique moderne et au même moment à l'évolution de l'évangélisation. Les missionnaires étaient donc quelques peu obligés de se conformer aux mouvements pour ne pas être déphasés. Alors que le pays était en pleine mutation politique, les missionnaires engagèrent aussi des réformes.

La fin de la Mission fut donc marquée par deux objectifs, la volonté de faire accéder aux responsabilités le clergé indigène et les laïcs ainsi que la réorganisation progressive du Vicariat apostolique de Libreville.

□ L'affranchissement du clergé indigène et des chrétiens autochtones

En ce qui concerne le clergé indigène, la volonté de l'affranchir devient manifeste au milieu des années 1950. En effet, jusqu'en 1954, la formation du clergé indigène, au Gabon, se faisait dans un esprit colonialiste affirme le Père Paul Mba Abessole qui, pour étayer son propos, cite des extraits du *Règlement des prêtres indigènes gabonais* élaboré à l'époque de Mgr Tardy (1926-1947):

« Dans l'observation du règlement, et dans l'accomplissement de leur travail, les prêtres indigènes s'efforceront d'être d'une docilité parfaite. Ils sauront se soumettre humblement et loyalement aux avis et directives de ceux qui ont autorité sur eux (...). Il importe que le prêtre indigène sache humblement rester à sa place, se conservant fidèlement dans l'honnête simplicité qui lui convient... »

282

Mais à partir 1950, davantage en 1955, suite à l'évolution de la situation, l'esprit colonialiste dans la formation du clergé indigène fut abandonné. Les rapports quinquennaux de 1950 et 1955 précisent qu'il n'y avait plus de distinction entre prêtres africains et étrangers. Ils remplissaient les mêmes charges et les prêtres indigènes n'étaient plus écartés d'aucune fonction²⁸³. Cependant, ils étaient totalement soumis à leurs collègues occidentaux. Il ne faut pas interpréter l'ordination d'un prêtre indigène, à cette époque, comme l'expression de la volonté des missionnaires locaux de bâtir dans

²⁸¹ Bouchaud (J.), *L'Eglise en Afrique noire*, Genève et Paris, La Palatine, 1958, 189p. Op. Cit. p. 169.

²⁸² Mba Abessole Paul, " La dimension religieuse de la décolonisation de l'Afrique ", dans *la décolonisation de l'Afrique vue par les africains*, Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 127-140. Op. Cit. p. 131. Le *Règlement des prêtres indigènes gabonais* se trouvent également aux Archives CSSP Boîtes 271, Dossier A.

²⁸³ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapports quinquennaux de 1950 et 1955*,

l'immédiat une Eglise autonome.

Cette volonté de changer la formation du clergé gabonais, à partir de 1955 n'était pas totalement dictée par les événements extérieurs à l'Eglise. Il s'agit aussi d'une volonté interne des missionnaires du Gabon qui voulaient faire face à l'évolution, affirme le Père Sillard²⁸⁴. Mais de quelle évolution s'agit-il, politique ou religieuse? Nous pensons que l'attitude missionnaire est dictée par les deux évolutions. Elle s'inscrit dans la volonté de l'Eglise catholique de s'adapter aux phénomènes de son temps.

La volonté de transformation de la Mission du Gabon entre 1945 et 1958 ne provenait pas seulement des missionnaires qui étaient sur le terrain. Elle tire aussi son origine du riche débat entretenu par les spiritains en poste partout dans le monde. Ce débat est manifeste dans les publications de la congrégation à l'exemple de *Spiritus*.²⁸⁵

Mais la contribution des missionnaires en poste au Gabon dans ce débat est presque insignifiante ou mal connue. Ils étaient beaucoup plus prudents comme ils l'étaient face à l'évolution politique.

Marcel Lefebvre, missionnaire au Gabon jusqu'en 1948, en sa qualité d'Archevêque de Dakar puis responsable de la congrégation, mettait l'accent sur la spécificité, la légitimité de la Mission, l'utilité concrète de la présence missionnaire spiritaine en Afrique²⁸⁶.

Il n'existe pas des traces écrites où des prêtres indigènes gabonais exprimant la volonté de gérer leur Eglise. Mais la correspondance, conservée aux archives de Chevilly, témoigne de la volonté des chrétiens gabonais de s'affranchir et d'être responsables, notamment chez les plus jeunes qui contestaient l'abus d'autorité des missionnaires. Les auteurs de cette correspondance étaient variés, des jeunes aux évolués de la bourgeoisie salariée en passant par les chefs traditionnels et les membres de la chefferie administrative. Il s'agissait surtout de plaintes.

Par exemple cette lettre de 1946 adressée au Vicaire Apostolique, Mgr Tardy, signée par des jeunes qui lui demandaient "*Accordez à la jeunesse l'honneur de vous parler*". C'était une lettre des jeunes du séminaire de Libreville qui se plaignaient de l'attitude des Pères et sœurs européens, en charge de leur formation.

Les jeunes contestaient que les missionnaires aient le droit de renvoyer un séminariste ou de le malmenier. Ils rapportent aussi les propos de leurs formateurs: "*Ils ne faut pas que les noirs rivalisent avec les européens*." et les jeunes avaient conclu en disant: "*Nous voulons avoir beaucoup de bons prêtres dans notre pays. Cela est notre désir*."²⁸⁷

De nombreuses autres lettres de chrétiens dénoncent les violences verbales et

²⁸⁴ Témoignage du Père Gilles Sillard, Entretiens du mois de février et mars 2000.

²⁸⁵ Cf. l'article de Claude Prudhomme, déjà cité. « Crise ou mutation de la Mission ? »

²⁸⁶ Claude Prudhomme Id. & Ibid.

²⁸⁷ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1002, *Lettre de la jeunesse Gabonaise au Vicaire Apostolique de février 1946*.

physiques de certains pères missionnaires. En 1946, par exemple, les chrétiens de la mission Saint Martin écrivaient au Père Fauret, supérieur des pères du Saint Esprit au Gabon pour dénoncer l'attitude du Père Reinhard vis-à-vis des chrétiens qu'il traitait de nègres et singes²⁸⁸.

Dans une autre lettre, en 1948, un groupe dénommé "Jeunesse Fang", protestait contre les agissements du Père Nourielle qui avait bousculé et frappé les élèves de l'école Saint Joseph le dimanche 18 avril 1948 après une messe. La Jeunesse fang avait protesté parce que cette pratique de la bastonnade devenait courante chez les prêtres missionnaires. Rappelant que le Père Lamaze avait fait de même à Noël 1947, sur les mêmes jeunes, ils déclaraient ceci: "*Le temps d'intimidation est passé, nous vivons une nouvelle époque. Nous sommes chez nous et qui plus est nous sommes des hommes.*"

289

Il y a aussi une lettre de Léon Mba, en 1948 au supérieur de Sainte Marie, dans laquelle il dénonçait le fait que le Père Blenez, supérieur de la mission de Donguila ait fait appel aux villageois pour les photographier « *buste nu à la façons des anciens* ». Léon Mba regrettait fortement « *qu'à l'état actuel de la civilisation française au Gabon on oblige des nègres français à se faire photographier contre leur gré.* »²⁹⁰

D'autres correspondances traduisent la volonté des indigènes gabonais de coopérer avec les missionnaires pour le développement des œuvres catholiques au Gabon. A partir de 1945, les indigènes demandaient eux-mêmes l'affectation ou la réouverture d'une mission. En 1946, les chrétiens de la région de Koulamoutou adressèrent des lettres, le 4 juillet et le 26 novembre, au vicaire apostolique pour demander l'affectation d'un prêtre missionnaire. Trois ans après la demande fut entendue puisque les missionnaires implantèrent la station Notre Dame de la Salette à Koulamoutou. En 1947 face à la longue fermeture de la mission Sainte Croix des Eshiras, à cause de la guerre, les chrétiens après un conseil de chefferie tenu le 25 novembre envoyèrent un compte rendu dans lequel ils demandaient la réouverture immédiate de la mission.

La soudaine accélération du processus de transformation de la Mission, à la fin des années 1950, était étroitement liée au Gabon à ce qui se passait chez les confrères protestants et à ce qui se passait dans les autres territoires évangélisés par la Congrégation du Saint-Esprit. A partir de 1957, la fin de la Mission au Gabon ne résulta pas des seules données religieuses. L'accélération du débat politique y contribua énormément. En 1958, les missionnaires sentant l'autonomie politique immédiate se mirent au diapason. La formation d'un clergé indigène fut complétée par celle d'un laïcat catholique gabonais. C'est au clergé indigène que revint, au moment de l'indépendance politique en 1960, en particulier, sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, la tâche de poursuivre l'évangélisation mais pas encore d'adapter l'Evangile aux aspirations de leurs compatriotes²⁹¹.

²⁸⁸ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1002, *Lettres du 2 septembre 1946.*

²⁸⁹ Archives CSSP, Boite 272, Dossier B, *Lettre de protestation du 1er mai 1948 d'un témoin oculaire de la jeunesse fang.*

²⁹⁰ Archives CSSP, Boite 272, Dossier B, *Lettre de Léon Mba du 26 février 1948 au supérieur de la mission Sainte Marie.*

□ **La réorganisation du Vicariat du Gabon de 1947 à 1958.**

La Mission du Gabon disparut institutionnellement, en 1958, à cause de la réorganisation du vicariat entreprise en 1947, puis en 1955. Mgr Adam devint ainsi successivement Vicaire apostolique de Libreville, (1947-1955) Evêque du Gabon, (1955-1958) et Archevêque de Libreville à partir de 1958.

Malgré leur petit nombre, quelques membres du clergé indigène gabonais, à partir de 1947, entamèrent une décantation du message évangélique missionnaire classique, pour écarter tout ce qui était proprement et typiquement européen, en cherchant ce qui pouvait constituer l'essence même et l'originalité du christianisme au Gabon. Cette tentative de décantation, discrète, se fit, dans un premier temps, de 1947 à 1963, sans compter sur l'appui des dispositions du Concile Vatican II dont les répercussions ne furent sensibles, au Gabon, qu'après 1970.

Au moment de la fin institutionnelle de la Mission au Gabon 1958, les missionnaires européens sur le terrain n'étaient pas psychologiquement et pratiquement préparés à laisser leur place à leurs collègues gabonais.

Dans l'immédiat, les missionnaires furent incapables d'appliquer la disposition publiée en 1957 par Pie XII, dans son Encyclique *Fidei Donum*, dans laquelle il demandait aux missionnaires (européens) de se considérer comme les auxiliaires du clergé local²⁹². Au contraire les prêtres, religieux, religieuses et laïcs missionnaires restèrent majoritaires dans la nouvelle Eglise. Cela explique le retard avec lequel on confia l'Archidiocèse de Libreville à un Gabonais en 1969, un peu plus de dix ans après sa création en 1958.

Le premier évêque gabonais, ordonné en 1961, resta longtemps un évêque auxiliaire, de 1961 à 1969. La volonté des missionnaires sur le terrain de ne pas abandonner toutes leurs prérogatives, était perceptible dans leurs correspondances. Le Père Auguste Gervain, arrivé au Gabon en 1945 écrivait à ses supérieures, en France:

« Nous sommes à un tournant de l'Histoire. Hier, ici, au Gabon, nous étions chez nous, aujourd'hui nous sommes des étrangers, au service des africains. Hier, nous commandions en maîtres. Aujourd'hui nous devons nous contenter de conseiller, aider, mettre le plus possible les africains à notre place. Je me demande si tous les Pères sauront faire le rétablissement en toute loyauté et sans arrière pensée, en toute charité et en prenant garde de ne pas se réjouir des échecs »²⁹³

Cette lettre suggère que certains Pères, surtout ceux arrivés au moment du débat sur la mutation de la Mission, étaient réfractaires à l'idée de transmettre leurs pouvoirs au clergé indigène. Cependant, ayant compris que le mouvement était irréversible, les missionnaires du Gabon demandèrent à la maison Mère de hâter le processus avant d'être contraints par la force²⁹⁴. La transmission des pouvoirs se fit donc très lentement.

²⁹¹ Bouchaud (J.), *L'Eglise en Afrique noire*, Op. Cit. p. 179.

²⁹² THEO, *Nouvelle encyclopédie catholique*, Droguet & Ardant/ Fayard, Paris 1989, Op. Cit. p. 484.

²⁹³ *Archives CSSP, Boîte 351 Dossier B, Chemise 3, Lettre du Père Gervain du 25 juillet 1960.*

Au Gabon, les missionnaires craignaient que les œuvres ne soient la proie de graves difficultés financières car la manne provenant de l'Etat colonial allait disparaître et tout ce qui appartenait à la Mission devenait propriété de la jeune Eglise. Aussi le Père Gervain proposait-il, pour pérenniser la Congrégation du Saint-Esprit au Gabon, la construction à Libreville d'une maison appartenant à la Congrégation²⁹⁵. Cette proposition était assez surprenante mais révélatrice de l'état d'esprit d'une partie des missionnaires qui visiblement n'entendaient pas quitter définitivement ce pays avant la fin intégrale de leur action.

De nos jours, cette maison²⁹⁶ existe toujours et permet à la Congrégation d'affirmer son ambition de demeurer un maillon capital de l'Eglise catholique au Gabon.

L'une des raisons principales pour laquelle les missionnaires spiritains ne voulaient pas partir du Gabon était que le catholicisme ne pouvait survivre dans ce pays à cause de la relative faiblesse des vocations indigènes. Il convenait donc pour les missionnaires de rester sur place et de se mettre au service de la jeune Eglise.

□ Les difficultés au moment de la fin institutionnelle de la Mission du Gabon

Les difficultés de la Mission du Gabon dans les années 1950 sont internes et externes. Elles sont liées au manque de ressources internes et aux relations entre l'évêque et son clergé. Au même moment apparut aussi un phénomène nouveau, celui des "prophètes" qui diffusaient des messages anti-chrétiens.

Entre 1945 et 1960, beaucoup de missions du Gabon n'avaient pas de ressources locales à cause de la disparition de l'œuvre agricole qui permettait de subvenir à certains besoins financiers des missions. Le Rapport du Révérend Père Moysan à l'issue de sa visite effectuée au Gabon du 6 mars au 8 avril 1953 confirme ces difficultés. Ce rapport précise que plusieurs missions comptaient maintenant sur le Vicariat pour vivre²⁹⁷.

La principale charge financière des missions du Gabon après 1945 venait des salaires des instituteurs et moniteurs de l'enseignement catholique. Ce qui sauvait les missions du Gabon c'est que la subvention du gouvernement, bien plus forte qu'au Moyen-Congo, permettait aux missionnaires du Gabon d'allouer un petit salaire à certains instituteurs²⁹⁸, et à la Mission elle-même de financer certains besoins. Les charges pastorales devenaient aussi très lourdes. La principale était le déplacement des missionnaires.

²⁹⁴ Archives CSSP, Boîte 351 Dossier B, *Lettre du Père Gervain du 22 septembre 1960*.

²⁹⁵ Archives CSSP, Boîte 351 Dossier B, *Lettre du Père Gervain*, Ibid

²⁹⁶ Il s'agit de la Maison Libermann, siège des Spiritains au Gabon. Elle est située sur le Boulevard Bessieux à proximité de la Nonciature Apostolique, en face du Petit Séminaire Saint-Jeanet de l'école Maternelle des sœurs bleues de l'Immaculée de Castres, non loin de la Gare Routière.

²⁹⁷ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport général de la visite du R.P. Moysan au Gabon en 1953*

²⁹⁸ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport général de la visite du R.P. Moysan au Gabon en 1953*

En 1955, par exemple les déplacements coûtaient 1.200.000 francs au diocèse pour s'élever à 2.500.000 en 1959, soit le double en moins de cinq ans²⁹⁹. Cette charge, incontournable, ralentissait considérablement le travail des missionnaires qui ne pouvaient plus visiter régulièrement toutes les stations et chapelles.

Les rapports entre le Vicaire apostolique et son clergé, et même entre missionnaires constituaient une difficulté en ce sens qu'il y avait, au début des années 1950 et même jusqu'à son départ en 1969, une crise grave d'autorité et un manque général de soumission. Mgr Jean Jérôme Adam était arrivé à Libreville en 1947 sans que personne s'y attende.

Certains, qui espéraient un autre évêque, furent déconcertés et s'installèrent spontanément dans une sorte d'opposition car la politique apostolique de Mgr Adam frisait la démagogie. Cette crise et ce manque d'autorité étaient aussi liés à la nature de Mgr Adam³⁰⁰. A la fin des années 1950 également les sœurs revendiquaient de plus en plus leur indépendance vis-à-vis des pères, déclarant parfois qu'elles ne voulaient plus être leurs servantes³⁰¹.

Un autre type de difficultés provenait des nouvelles réalités sociales du pays. Le Rapport Moysan en 1953 attribue ces problèmes à l'évolution des noirs et aux migrations intérieures constantes. Parmi les autres difficultés extérieures, le Rapport quinquennal de 1960 signale la présence des Francs-maçons non plus seulement chez les étrangers, mais aussi chez quelques personnages officiels du Gabon. Introduite au Gabon au début du XX^e siècle, précisément en 1904, par le personnel de l'administration coloniale³⁰², la Franc-maçonnerie s'est surtout développée au Gabon à partir de 1945 avec l'appui des colons privés, notamment les forestiers qui recrutaient les premiers noirs. A la fin de l'année 1950, la Mission s'inquiétait de l'essor de la maçonnerie que certains missionnaires européens (surtout des Français) considéraient comme opposée à l'œuvre scolaire et missionnaire en général. Mais aucun document ne montre les velléités des Francs-maçons du Gabon de mettre un terme à la Mission dans ce pays³⁰³. Au contraire ils vivaient dans une forme de coexistence pacifique.

La fin institutionnelle de la Mission au Gabon, dans les années 1950, a été aussi marquée par un retour aux sociétés secrètes. Dans certaines régions du Gabon comme l'Estuaire et le Woleu-Ntem des éléments troubles utilisaient les anciennes sociétés secrètes des " féticheurs" en les transformant pour prêcher la libération temporelle et

²⁹⁹ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Rapports annuels de 1955 et 1959*. Cf. aussi témoignage du Père Sillard, entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

³⁰⁰ Archives CSSP, *Rapport du Père Moysan*, 1953, Id & Ibid.

³⁰¹ Archives CSSP, *Rapport du Père Moysan*, 1953. Cf. aussi Témoignage oral du Père Sillard entretiens de 2000 à Chevilly.

³⁰² Odo Georges, les réseaux coloniaux ou la << magie des Blancs>> dans *L'histoire N° spécial: Les Francs-maçons*. Les origines, les archives, les réseaux politiques, le mythe du complot. N° 256 juillet-août 2001.

³⁰³ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1960*

spirituelle de l'Homme³⁰⁴.

C'est ainsi que l'ancienne société initiatique du « Bwiti » était devenue, chez les Fang, surtout de la région de l'Estuaire, une secte religieuse, imitant la religion catholique, gardant les éléments du paganisme³⁰⁵ et ayant des buts uniquement politiques d'après les missionnaires³⁰⁶. Le Père Morel témoigne même qu'en 1954, les « Bwitistes » de Libreville voulaient venir célébrer « une messe pontificale » dans leur rite à la cathédrale Sainte Marie³⁰⁷.

Pour attirer à nouveau les indigènes gabonais dans les religions traditionnelles, de nouveaux prophètes apparurent dans les années 1950. Ces prophètes cherchaient à démolir les vieux fétiches pour leur substituer les nouveaux. Ils terrorisaient la population par leurs menaces et extorquaient des sommes d'argent aux individus trop crédules. D'après les missionnaires qui ne manquaient pas de se plaindre auprès de l'administration, les chefs partageaient les bénéfices avec les organisateurs de ces razzias³⁰⁸.

Dans le Woleu-Ntem, par exemple, et « *on ne sait d'où ils venaient*³⁰⁹ », avait circulé de village en village le fétiche « *Mademoiselle, Minbara et Ndendé* ». D'après les missionnaires un certain nombre de chrétiens s'étaient laissés entraîner par crainte d'une malédiction par les esprits des ancêtres³¹⁰.

Des questions restent, tout de même, en suspens. Qui commanditait ces tournées? Et à quoi servaient-elles? Pourquoi l'administration laissait-elle faire ces prophètes?

Du point de vue missionnaire, les hommes politiques locaux (les Français) et indigènes appuyés par des étrangers (les métropolitains) devaient être derrière ces agissements, mais rien ne le prouve. Une chose est sûre, ce retour au « paganisme » avait coïncidé avec la fin de la Mission. Ces féticheurs n'ont peut être pas précipitée la fin de la Mission mais ils ont contribué à l'éveil des Gabonais qui pouvaient être tentés de rejeter l'ordre religieux établi par les missionnaires.

³⁰⁴ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1955*

³⁰⁵ Une étude a été consacrée au Bouiti du Gabon par André Mary, *Le défi du Synchrétisme*,

³⁰⁶ Nous en parlons dans les chapitres qui suivent à propos de Léon Mba qui étaient soutenu par les boutistes surtout à Libreville.

³⁰⁷ Témoignage oral du Père Morel, Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville

³⁰⁸ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Lettre du Vicaire Apostolique de Libreville au Conseil de la Propagande de la foi, 11 septembre 1956*.

³⁰⁹ Témoignage oral, Entretiens collectifs avec des personnes qui sont nées avant 1945. D'après ces informateurs les populations du Woleu Ntem, qui ont subi la visite de ces fétiches, ne savent pas d'où venaient ces gens. D'autres, une minorité affirme qu'il ne s'agissait pas de Blancs mais des Noirs qui n'étaient pas des Gabonais. D'autres encore disent que le fétiche "Ndendé" par exemple venait de l'Ogooué Ivindo. Enquête de terrain à Oyem, septembre 2000.

³¹⁰ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1960*

La fin institutionnelle de la Mission au Gabon en 1958 marque l'aboutissement d'une époque marquée par l'œuvre des spiritains dans ce pays. Elle constitua aussi un nouveau départ, celui du « catholicisme gabonais », par le biais des Eglises diocésaines considérées plus aptes à mener à bien son évolution.

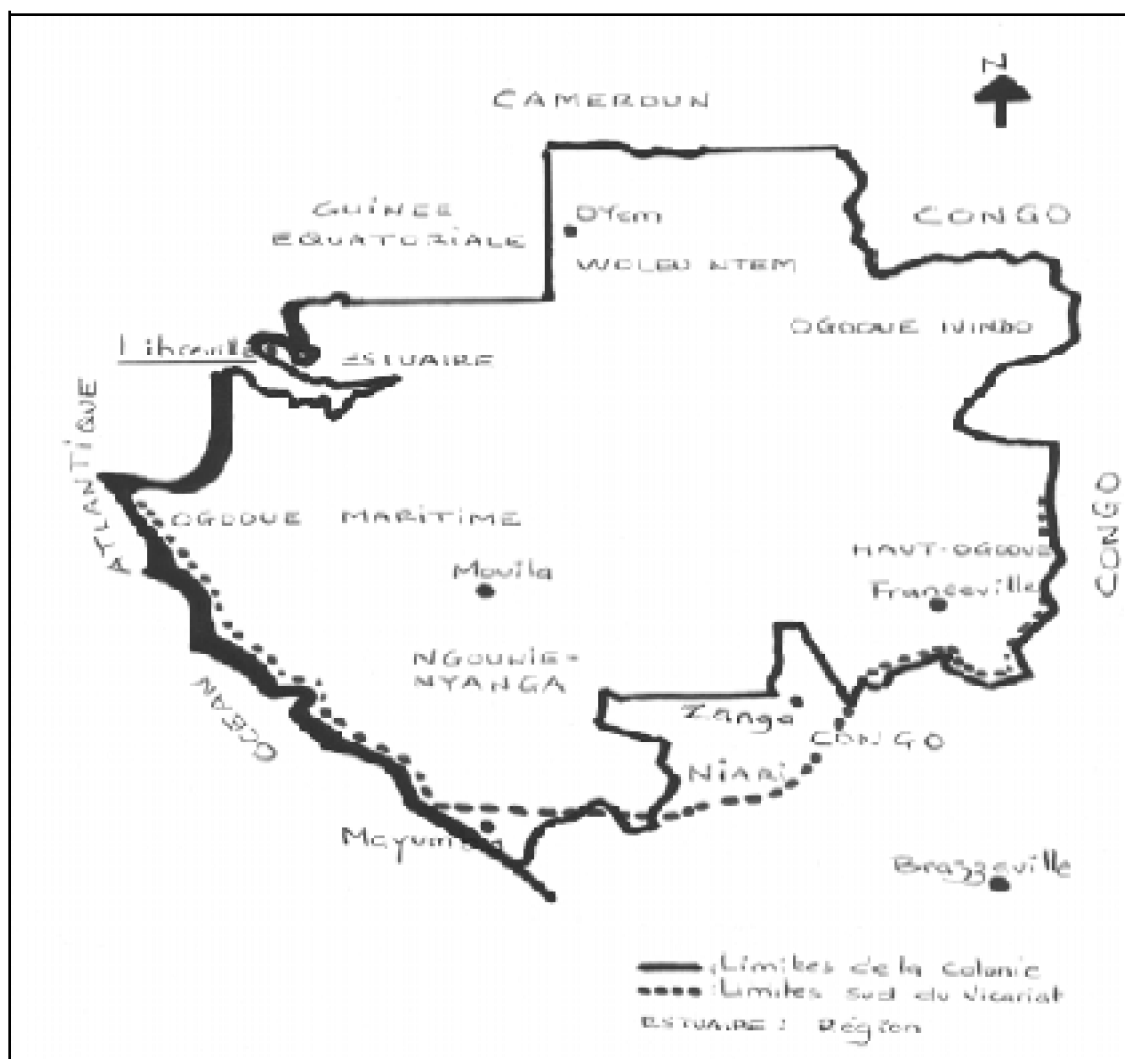
2-Création des premiers diocèses et évolution de la population chrétienne

La création des premiers diocèses au Gabon est intervenue à la fin des années 1950. Cet acte résultait de la fin du Vicariat apostolique. Elle a été un prémice de la fin institutionnelle de la Mission au Gabon marquée par la création des premiers diocèses. En 1945, l'Eglise missionnaire du Gabon appartenait encore au Vicariat apostolique du Gabon.

Après la mort de Mgr Tardy en janvier 1947 et la nomination de son successeur Mgr Jean Jérôme Adam, le Vicariat du Gabon prit le nom de Vicariat de Libreville le 8 juillet 1947.

Le Vicariat de Libreville, dont les limites se juxtaposaient presque à celles de la colonie du Gabon, comprenait les Régions de: l'Estuaire, Ogooué-Ivindo, Ngounié-Nyanga, l'Ogooué-Maritime, et le Woleu-Ntem dans la colonie du Gabon; la région du Haut-Ogooué et la subdivision de Zanaga dans le Niari de la colonie du Moyen-Congo. Malgré les efforts des missionnaires délimiter leurs vicariats en fonction des limites des colonies cela n'était toujours pas effectif à la fin des années 1950. Mais ils pensaient déjà à l'érection du Vicariat de Libreville en diocèse et même à sa division en plusieurs³¹¹.

³¹¹ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1950*.



Carte 5: Les limites du Vicariat apostoliques de Libreville entre 1947 et 1955

Source : Réalisation et conception Hervé ESSONO MEZUI

L'érection du Vicariat de Libreville en Diocèse du Gabon fut décidée, le 14 septembre 1955, par le saint Siège qui au même moment avait crée des diocèses dans plusieurs pays de Mission. Le Diocèse du Gabon ne fut qu'une transition pendant cette période de mutation et d'évolution rapide dans tous les domaines. Ce nom ne dura que trois ans.

• La création des premiers diocèses en 1958 : Libreville et Mouila

Le 11 décembre 1958, de nouveaux changements intervinrent dans le jeune Diocèse du Gabon. Les propositions de la fin des années 1940 furent appliquées. Le Diocèse du Gabon fut divisé en deux avec Libreville qui devint archidiocèse et un second diocèse dont le siège fut fixé à Mouila dans la région de la Ngounié³¹².

³¹² DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème} Anniversaire*, 1994.



Carte 6: L'organisation administrative de l'Eglise en 1958

Source : Réalisation Herve ESSONO MEZUI

L'archidiocèse de Libreville, d'une superficie de 147.000 Km² à sa création, regroupait alors toutes les régions septentrionales de la colonie du Gabon: l'Estuaire, l'Ogooué-Maritime, le Moyen Ogooué, l'Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem. Mgr Jean Jérôme Adam fut le premier Archevêque de Libreville jusqu'en 1969. A son départ, l'Archidiocèse fut de nouveau divisé, par décision du saint-Siège du 29 mai 1969, en deux avec la création du Diocèse d'Oyem dans le Nord du Pays.

Le deuxième diocèse de l'Eglise du Gabon était celui de Mouila. Créé en même temps que l'Archidiocèse le 11 décembre 1958. Ce diocèse regroupait toutes les régions du Sud du Gabon: la Ngounié, la Nyanga, l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué. A la fin des années 1960, ce diocèse témoignait d'une vitalité pleine de promesses. Presque aussi étendu et peuplé que l'archidiocèse, il comptait en 1966 17 paroisses contre 20 à Libreville. Il avait cependant moins de baptisés : environs 75.000 contre 155.000. La ville

épiscopale, Mouila était une jeune mission fondée en 1951 qui avait remplacé la vieille mission Saint Martin fondée en 1900.

D'une superficie de 120.962 Km², à sa création, le Diocèse de Mouila fut confié à un spiritain Mgr Raymond de la Moureyre. Il avait précédemment dirigé « La semaine Africaine » à Brazzaville, et ses activités scolaires lui valaient une certaine notoriété dans toute l'AEF. Dès sa nomination en 1958, Mgr de la Moureyre voulut infuser « un sang nouveau » aux vieilles missions de son diocèse, fondées au XIX^e siècle. Cette entreprise n'était pas sans difficulté. Au lieu de les transformer toutes en paroisses de plein exercice, il y installa parfois des structures comme des séminaires, par exemple à Notre Dame des Trois Epis de Sindara³¹³.

Mgr de la Moureyre réussit, en quelques années, à insuffler l'esprit du Concile par des adaptations liturgiques particulièrement vivantes. Malgré cette volonté son diocèse demeura dans l'ensemble profondément missionnaire jusqu'en 1969. Pour faire vivre son diocèse, dès sa création en 1958, il avait obtenu le concours de nombreuses religieuses, des prêtres « *fidei donum* », et des volontaires laïcs.

A la fin de l'année 1968 donc le Gabon comptait donc deux diocèses dont un archidiocèse. Ces diocèses étaient encore sous la direction des spiritains dont le personnel était majoritaire.

□ Evolution de la population catholique et la vie de l'Eglise entre 1945 et 1969.

La population catholique entre 1945 et 1969³¹⁴ était en nette croissance surtout dans l'Archidiocèse qui malgré les divisions de 1958 et 1969 eut toujours plus de 100.000 catholiques. En fait l'Archidiocèse regroupait la plupart des grands centres urbains comme Libreville et Port-Gentil où affluaient les populations venues en masse de l'arrière pays³¹⁵.

Après les années 1930, et surtout après la seconde Guerre mondiale, un phénomène « d'exode rural » vidait les villages et campagnes de l'intérieur, surtout du Sud Gabon, au profit des grands centres de la côte qui devinrent très rapidement des villes. Ce déplacement des populations avait pour cause la recherche du travail dans les chantiers forestiers, dans le commerce et d'autres secteurs d'activités du tertiaire qui se trouvaient proche ou vers des centres comme Libreville (environ 50.000 habitants), Port-Gentil (25.000), Lambaréné (5000) après 1960.

Tableau 7: Evolution de la population catholique au Gabon de 1945 à 1970

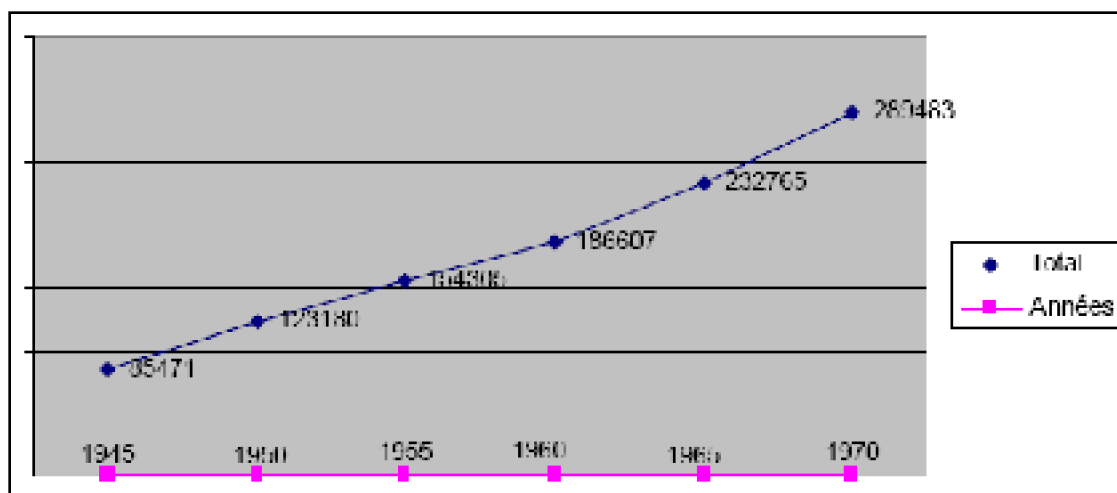
³¹³ DOCOPM, dossier sur le Gabon N° 347, « *Flash sur l'Eglise Gabonaise* », 1966.

³¹⁴ Voir tableau ci-après

³¹⁵ Avec 800 Km de côte sur l'Océan Atlantique, Cette façade maritime est présentée comme l'avant du pays et le reste constitue l'arrière du pays. Libreville et Port-gentil sont exactement deux villes côtières

Année	1945	1950	1955	1960	1965	1969
Libreville ³¹⁶	85.471	123.180	154.305	127.449	159.780	1.315
Mouila ³¹⁷	-	-	-	72.985	81.718	88.000
Total	85.471	123.180	154.305	186.607	232.765	289.483

Source: Archives CSSP et annuaires de l'Eglise catholiques



Malgré tout, jusqu'en 1965, la population du Gabon resta rurale, surtout dans le Nord du pays où avait été appliquée la politique de regroupement des villages, initiée par Jean Hilaire Aubame, à partir de 1945. On comptait, d'après les missionnaires, près de 4500 villages de près de 120 habitants en moyenne dans tout le Gabon, surtout dans le Nord du pays ³¹⁸. Tandis que dans le diocèse de Mouila, malgré sa superficie aussi vaste que l'Archidiocèse de Libreville à sa création, le nombre de catholiques augmentait lentement, à peine 10.000 tous les cinq ans.

La vie de l'Eglise dans ces différents diocèses restait de type missionnaire. Les rapports des différents évêques l'attestent. Le mot d'ordre était encore « l'évangélisation et la civilisation des gabonais ». Les évêques missionnaires spiritains au Gabon, Jean Jérôme Adam et Raymond de la Moureyre, demandaient encore au personnel religieux: "évangéliser sans détruire, et civiliser en évangélisant..." ³¹⁹.

II- 1958-1969: LES MUTATIONS DE L'EPISCOPAT ET DU CLERGE

Comme dans tous les pays de missions, le passage de l'Eglise missionnaire aux Eglises

³¹⁶ Archidiocèse à partir de 1958

³¹⁷ Diocèse à partir de 1958 également

³¹⁸ DOCOPM, Dossier 347, *Gabon: "Terre d'Histoire, pays d'avenir"* (1966)

³¹⁹ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport annuel de l'Archevêque de Libreville 1963*. DOCOPM, Dossier 347. *Extrait de l'Editoriale de Jean Jérôme Adam*, (1966)

diocésaine s'est également caractérisé au Gabon par une profonde transformation de l'épiscopat et du clergé. Cette transformation est inséparable des mutations institutionnelles des années 1950.

1- Les premiers évêques gabonais à partir de 1961.

Avant 1960, le Gabon n'avait pas d'évêques nationaux. Cela constituait un retard pour ce vieux pays de mission³²⁰. Après l'érection du Vicariat de Libreville en diocèse en 1955 et sa division en deux en 1958, le Saint-Siège se hâta de nommer un gabonais évêque : l'abbé François Ndong. Un second fut nommé huit ans plus tard en 1969 en la personne de l'abbé André Fernand Anguilé.

□ Mgr François Ndong en 1961

L'ordination épiscopale de l'abbé François Ndong intervint le 2 juillet 1961³²¹ à Libreville et elle mit un terme au cycle des évêques missionnaires spiritains. Au moment de son sacre, Mgr François Ndong était le "1er évêque africain d'Afrique centrale"³²². Cette ordination fut perçue comme la preuve de la maturité religieuse souhaitée par les laïcs, quelques hommes politiques, par certains clercs indigènes et surtout par les missionnaires eux mêmes.



Photo 6: Mgr François Ndong et Mgr Jean Jérôme Adam en 1961

³²⁰ Le Gabon a été le premier pays d'Afrique noire au Sud du Sahara dans lequel les missionnaires catholiques de la Congrégation du Saint Cœur de Marie se sont installés en 1844.

³²¹ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *sacre de François Ndong*, « Relatio Annualis » de 1961

³²² DOCSSP et DOCOPM, Titre du Journal La Croix du 5 mars 1961.

Source: DOCOPM Dossier sur le Gabon

Sur cette photo ³²³ : Mgr Jean Jérôme Adam, archevêque de Libreville et son auxiliaire, Mgr François Ndong, premier évêque d'origine gabonaise. Bien avant l'ordination de Mgr François Ndong, les chrétiens du Gabon s'intéressaient à la nomination des évêques.

Déjà, en janvier 1947, après la mort de Mgr Tardy, Jean Hilaire Aubame, grande figure politique du Gabon, alors député à l'Assemblée Nationale Française, avait écrit au supérieur de la congrégation du Saint-Esprit, Mgr Le Hunsec à Paris. C'était pour demander la nomination de Marcel Lefebvre ³²⁴ comme Vicaire Apostolique. " *Les catholiques gabonais soucieux des problèmes spirituels de leurs pays et certains d'exprimer l'opinion de la masse* " avaient fait des pétitions et demandé à Jean Hilaire Aubame de rédiger cette correspondance ³²⁵ .

³²³ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, La formation religieuse des indigènes " *Dans un cadre de verdure et de fleurs, cent ans de séminaire!* ", (1963)

³²⁴ Il est connu au Gabon. Né le 29 novembre 1905 à Tourcoing (Nord), Mgr Marcel Lefebvre fait ses études ecclésiastiques au séminaire français à Rome et il est ordonné prêtre pour le diocèse de Lille le 21 septembre 1929. Le cardinal Liénart le nomme vicaire à la paroisse de La Madeleine, près de Lille. Il entre dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit en 1931 et il y fait sa première profession le 8 septembre 1932 et sa profession perpétuelle le 28 septembre 1935. Docteur en philosophie et en théologie, il est d'abord nommé au Gabon où il exerce différentes responsabilités de 1932 à 1945. Il est professeur au séminaire inter vicarial de Libreville (1932-1934) dont il devient ensuite le supérieur (1934-1938), puis directeur de la mission à Ndjolé (1938-1939), supérieur de la paroisse Sainte-Marie à Libreville (1939-1940), directeur de la mission à Donguila (1940-1942) et à Lambaréné (1942-1945). Il rentre ensuite en France et il est directeur et supérieur du scolasticat de philosophie à Mortain (1945-1947). Le 12 juin 1947, il est nommé vicaire apostolique à Dakar et évêque titulaire d'Antedone, et il reçoit la consécration épiscopale le 18 septembre suivant. Le 22 septembre 1948, il est nommé archevêque titulaire d'Arcadiapoli di Europa et premier archevêque de Dakar, tout en demeurant délégué apostolique pour l'Afrique française. Le 23 janvier 1962, il est nommé par Jean XXIII évêque de Tulle et il conserve à titre personnel son titre d'archevêque. Il est élu supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit en juillet 1962 et il renonce au siège de Tulle le 7 août 1962. Il reçoit alors pour siège titulaire l'archevêché de Sinnadia di Frigia. Après sa démission, en septembre 1968, de sa fonction de supérieur général, il fonde à Fribourg, Suisse, la Fraternité sacerdotale internationale Saint Pie X qui reçoit son décret d'érection de la part de l'évêque du lieu, Mgr Charrière, en novembre 1970. Les actes et les concessions accordés par ce décret seront retirés par Mgr Mamie le 6 mai 1975 en raison de l'opposition de Mgr Lefebvre au Concile Vatican II et aux réformes qui s'y rattachent. Le 22 juillet 1976, il est frappé par Paul VI de la "suspense a divinis" qui lui interdit l'exercice de tout pouvoir découlant de l'épiscopat, du presbytérat et du diaconat. Malgré cette mesure disciplinaire, des liens ont toutefois été maintenus entre Mgr Lefebvre et le Saint-Siège. Paul VI lui a écrit plusieurs lettres (cf. Documentation catholique, lire DC 1976, n° 1689, p. 33-34; n° 1705, p. 810; n° 1710, p. 1056-1061; 1977, n° 1716, p. 254. Voir aussi la lettre de Paul VI au cardinal Villot (DC 1976, n° 1695, p. 305). Jean-Paul II l'a reçu au début de son pontificat le 18 novembre 1978 (DC 1079, n° 1755, p. 47-48). Le 14 juillet et le 18 novembre 1987, il a été reçu par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi (DC 1987, n° 1946, p. 881; n° 1951, p. 1147), qui a; d'autre part, informé, le 29 octobre 1987, les Pères du Synode de la nomination par le Pape du cardinal Gagnon comme visiteur apostolique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X et des oeuvres qui s'y rattachent (DC 1987, N° 1951, p. 1147). Nous parlons aussi de Mgr Lefebvre dans le Chapitre 4 à propos de la Fraternité Saint Pie X.

³²⁵ Archives CSSP, Boîte 271, Dossier A, chemise 4, *Lettre de Jean Hilaire Aubame à Mgr Le Hunsec supérieur des Spiritains, 11 avril 1947*. Cette Lettre avait été rédigée suite à l'exposé verbal qu'il avait fait le 2 avril à Mgr Le Hunsec.

A la fin des années 1950, au moment de nommer un Gabonais comme évêque, les regards s'étaient tournés vers l'abbé François Ndong. Il avait été choisi parmi les plus dociles et les plus anciens. Le Père Gilles Sillard parle même d'une programmation: "... après divers ministères (l'abbé François Ndong) est programmé par la hiérarchie pour être le premier gabonais...sacré évêque. " ³²⁶

Originaire de la Région de l'Estuaire, François Ndong était né vers 1906 à Nzamalique (Dieu laissa) près de la mission Saint Paul de Donguila où il reçut sa première éducation religieuse et apprit le métier de menuisier charpentier, de magasinier et boulanger. Il fut baptisé le 18 mars 1923 à Donguila d'où naîtra sa vocation.

Elève à la mission Sainte-Marie de Libreville, le jeune François Ndong entra au séminaire en 1925 puis devint prêtre, ordonné le 17 avril 1938 en même temps que l'abbé Thomas Ossima. Il servit successivement à Ndjolé jusqu'en 1941 puis dans les missions de Franceville, Lastourville et Donguila où il resta sept ans, à Bitam avant d'être nommé supérieur de la mission de Mitzic en 1951 jusqu'à sa nomination comme évêque ³²⁷.

Son accession à l'Episcopat, fut ressentie, dans l'ensemble, comme un succès pour tous les catholiques, davantage encore dans sa région (l'Estuaire) et dans son ethnie (Fang). Sa nomination suscita tout de même des divergences.. Une partie de l'opinion, tirant un parallèle avec la décolonisation, considéra que François Ndong avait été nommé parce qu'il était décidé à assurer la transition dans l'entente avec les spiritains. Ce point de vue était partagé par certains membres du clergé indigène qui croyaient pouvoir remplir mieux que François Ndong cette fonction. Cette nomination a également souffert d'un sentiment de favoritisme, de la part de Mgr Marcel Lefebvre que l'abbé François Ndong, dans sa jeunesse, avait admiré à la mission Sainte-Marie. C'est donc sans surprise qu'on verra que Mgr Ndong encourager discrètement l'installation des Lefébristes au Gabon à la fin des années 1960.

Nommé évêque titulaire de Rafanée le 15 novembre 1960, après son ordination épiscopale, il occupa d'abord la fonction d'évêque auxiliaire de Libreville entre 1961 et 1969. Il fut par la suite nommé à la tête du Diocèse d'Oyem à sa création. Il occupa cette fonction jusqu'en 1982 avant de prendre sa retraite à Libreville où il décéda en 1989. En tant que premier évêque gabonais, il fut symboliquement inhumé près des trois Vicaires Apostoliques décédés au Gabon devant l'ancienne cathédrale de Sainte Marie ³²⁸.

□ Mgr André Fernand Anguilé en 1969

³²⁶ " Son Excellence Monseigneur François Ndong Odene Ndoutoume ethnie: Fang, tribu: Essissong. "Document écrit remis par le Père Sillard à la suite de nos entretiens de Mars 2000 à Chevilly. Il s'agit d'une brève biographie de François et d'une présentation de ses rapports avec Léon Mba. Lors de ces entretiens le Père Sillard, nous a donné d'autres documents manuscrits et dactylographiés.

³²⁷ DOCATGAB, Jacques Hubert, Album souvenir, Op. Cit. p.18

³²⁸ Les trois Vicaires Apostoliques décédés au Gabon sont: Mgr Bessieux en 1876, Mgr Le Berre en 1891 et Mgr Martrou en 1925.

Le deuxième gabonais à être nommé évêque fut l'abbé André Fernand Anguilé. En effet, à la suite de la démission du premier Archevêque de Libreville, un spiritain, missionnaire, Mgr Jean Jérôme Adam, Rome confia l'Archidiocèse de Libreville à un autochtone.

Mgr Anguilé, originaire de Libreville du village d'un ancien Roi côtier " *Quaben* ", était né le 15 mai 1922. Il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1950 en même temps que son cousin l'abbé Jean Marie Rapotchombo. A la différence de Mgr Ndong, la vocation de Mgr Anguilé fut précoce mais sa famille hésita car il était fils unique. Il effectua ses études sacerdotales au séminaire Saint-Jean de Libreville puis à Brazzaville



Photo 7: Mgr André Fernand Anguilé Archevêque de Libreville de 1969 à 1998

Source : La Semaine Africaine

Après son ordination sacerdotale il servit dans les missions de Brazzaville, Port-Gentil puis Saint-Pierre de Libreville. Il fut par la suite envoyé en France poursuivre les études en compagnie d'un autre futur évêque l'abbé Cyriaque Obamba. A son retour au Gabon l'abbé Anguilé fut nommé Directeur de l'enseignement Privé Catholique de 1960 à 1969. En 1968, il occupa le poste de Vicaire Général de l'Archidiocèse jusqu'à sa nomination comme Archevêque de Libreville le 29 mai 1969.

Mgr Anguilé fut sacré le 1er août 1969 à Kampala par le Pape Paul VI et intronisé le 15 août en la Cathédrale Sainte-Marie de Libreville. Lors de son sacre à Kampala, Paul VI avait dit: « *Vous êtes désormais vos propres missionnaires* ». Cette phrase devint un véritable Credo pour le nouvel évêque.

La nomination d'un archevêque suppose celle d'évêques suffragants. En 1969, Mgr Anguilé en avait deux: à Mouila Mgr de la Moureyre sacré en 1959, un spiritain; à Oyem Mgr François Ndong sacré en 1961. Il ne s'agissait plus de Vicaires Apostoliques, encore moins de Préfets Apostoliques, mais bel et bien d'évêques résidents de plein droit.

Par conséquent ces évêques étaient libres de prendre leur personnel où ils le désiraient. De nouvelles congrégations commencèrent à s'installer et les évêques acceptaient les prêtres venus d'autres diocèses. En 1969, le temps des missions étant terminé, les Pères du Saint-Esprit, au Gabon depuis 1844, n'étaient plus responsables de l'évangélisation n devant la Congrégation romaine pour l'évangélisation des Peuples. La période de transition institutionnelle ouverte depuis 1958 était arrivée à son terme. En

1969, sur deux diocèses et un archidiocèse que comptaient le Gabon, deux étaient dirigés par des Gabonais. L'indépendance religieuse était en marche, même si les spiritains restaient omniprésents.

Les deux premiers évêques gabonais, ordonnés en 1961 et 1969, étaient originaires de la Région de l'Estuaire. Ils revenaient de deux vieilles missions de la côte: Saint-Paul de Donguila pour Mgr Ndong et Sainte-Marie de Libreville pour Mgr Anguilé.

La nomination de François Ndong et André fernald Anguilé paraît stratégique dans le choix des individus (les plus dociles), il en a été de même sur le plan politique³²⁹. Ce sont les peuples de la côte, qui sont entrées en premier en contact avec les européens. De ce fait ils furent les premiers à recevoir l'instruction et la culture européenne, surtout française. Dès lors, il paraît logique qu'au moment de confier les responsabilités aux Gabonais, le choix se porte sur les chrétiens de la côte surtout de l'Estuaire, qui les premiers avaient été évangélisés dès 1844.

Mgr Anguilé natif du village du Roi Quaben, était un Mpongwè, une sous branche de l'ethnie Ngwèmyéné qui avait permis l'installation française au Gabon et Mgr Ndong était un Fang de la côte, une ethnie qui était jugée redoutable par l'administration. Mais les missionnaires s'étaient rapidement rendus compte de leur disposition à se convertir et à accepter le nouveau Dieu chrétien, surtout après la première Guerre Mondiale. Une ethnie dans laquelle l'évangélisation (à en juger par le nombre de convertis, le rythme des implantations) avait été beaucoup plus rapide que chez les autres ethnies du Sud Gabon quelque peu réfractaires au christianisme.

Mgr Ndong devait justement être le symbole du progrès de l'évangélisation chez les Fang. En nommant un fils qui parle la même langue qu'eux, les Fang devaient plus facilement se convertir au catholicisme en lutte dans le Nord et sur la côte avec le protestantisme. Sur ce plan l'objectif des missionnaires était assez clair. Il fallait rapidement et au maximum introduire dans la culture Fang plusieurs éléments de la religion catholique.

Mgr François Ndong était très favorable à l'acculturation religieuse³³⁰ d'après le Père Gilles Sillard³³¹. Ce qui peut justifier, par ailleurs, dans une moindre mesure, le fait qu'il ait été choisi pour diriger le Diocèse d'Oyem à sa création en 1969 pour appliquer certainement cette politique. Mais aussi et surtout parce que, en tant que Fang lui même, il était le plus apte. Il avait déjà servi dans cette région en tant que prêtre à Bitam et Mitzi. Il faut aussi noter que le Diocèse d'Oyem jusqu'à nos jours bénéficie de l'unité

³²⁹ Les principaux animateurs de la vie politique au Gabon, sur le plan national, étaient originaires de la région de l'Estuaire. Il s'agit de par exemple de Léon Mba, Jean Hilaire Aubame et Paul Gondjout. Nous en parlons dans le Chapitre II. Les premiers évêques du Gabon étaient aussi originaires de cette région.

³³⁰ L'acculturation religieuse c'est le fait d'introduire dans la culture des peuples indigènes des éléments religieux du catholicisme. En convertissant les gabonais, les missionnaires pratiquaient de l'acculturation religieuse. Ce phénomène est le contraire de l'inculturation religieuse. Le fait d'introduire dans le rite catholique romain des éléments de la culture des indigènes. L'inculturation religieuse est encore au stade des balbutiements au Gabon.

³³¹ Ecrits privés du Père Sillard sur Mgr François Ndong. Ils nous ont été remis lors des entretiens de mars 2000 à Chevilly-Larue.

linguistique: trois- quart de sa population est Fang. Un évêque gabonais qui ne parle pas le fang aurait certainement eu des problèmes de langues pour diriger ce diocèse. Surtout pendant ces années où venait de s'achever le Concile et où l'on parlait de l'introduction des langues africaines dans la liturgie.

En 1969, pour respecter cette logique, Mgr Anguillé fut placé à la tête de l'Archidiocèse peuplé de Ngwèmyéné certes, mais avec une population plus cosmopolite venant d'horizons divers dont la principale langue de communication était le français. Et Mgr François Ndong fut affecté dans le Diocèse d'Oyem.

Des sources invérifiables, notamment dans l'opinion publique, parlent d'une possible nomination de Mgr Ndong à la tête du diocèse d'Oyem pour l'éloigner de la capitale Libreville et des affaires politiques car il était, après 1960, très critique sur la politique de Léon Mba et son régime au point d'être surnommé "*Ndong Makarios*"³³² par les militants du Parti de Léon Mba, le BDG, qui pensaient que Mgr Ndong était animé par les mêmes intentions.

La nomination des premiers évêques gabonais entre 1961 et 1969 semble surtout avoir obéi aux « critères internes » de la Mission du Gabon pour pérenniser l'œuvre chrétienne. Mais l'opinion laïque a retenu d'autres critères à tendances ethniques et régionalistes. Cette pensée a prévalu jusqu'à nos jours. Cela est d'autant plus vrai qu'en 1980, lorsqu'il s'est agi du départ en retraite de Mgr Ndong, une frange de la population du Diocèse d'Oyem avait revendiqué la nomination d'un natif du diocèse³³³.

La fin institutionnelle de la Mission, la création des premiers diocèses et l'ordination des premiers évêques eurent aussi pour corollaires les mutations du personnel religieux. Qu'en était-il de ce personnel?

2-Les mutations et l'évolution du personnel religieux de 1945 à 1969

Entre 1945 et 1969, le personnel religieux³³⁴ a connu des transformations indéniables au Gabon. Il est passé d'un personnel totalement missionnaire, avec deux grands groupes: le clergé indigènes et le clergé missionnaire européen en majorité français, à un clergé d'Eglise diocésaine: composé d'un clergé diocésain gabonais et un clergé étranger fortement missionnaire issues de plusieurs congrégations et des clercs prêtés par d'autres diocèses ou des pères "*Fidei donum*"³³⁵.

Le tableau suivant permet d'apprécier l'évolution quantitative du personnel religieux missionnaire étranger, et *Fidei donum* entre 1945 et 1969, toutes congrégations

³³² Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1002. Ce nom est contenu dans un tract contre Mgr François. Ndong Makarios du non de l'archevêque président chypriote. Mikhail Mouskos (1913-1977) archevêque de Chypre en 1950 sous le non de Makarios III.

³³³ Témoignages oraux, entretiens collectifs à Oyem, septembre 2002.

³³⁴ Il y avait les Européens et les Gabonais. Parmi les Européens il y avait les Pères du Saint Esprit, les sœurs de l'Immaculée, les Frères de Saint Gabriel. Chez les Gabonais il y avait les abbés indigènes, les petites sœurs de Sainte Marie et les Frères de Saint Joseph. A ce personnel installé avant 1945 était venu s'ajouter entre 1945 et 1969, à la demande des évêques missionnaires de l'archidiocèse de Libreville et du diocèse de Mouila, un autre personnel issu des congrégations religieuses étrangères européennes

confondues après 1958.

Tableau 8: le personnel religieux étranger au Gabon de 1945 à 1970

Année	Prêtres	Frères	soeurs	Total
1945	25	19	28	72
1950	43	22	34	99
1955	53	26	43	122
1960	57	34	60	151
1965	71	38	76	185
1969	76	35	92	203

Source : DOCOPM, Annuaire de l'Eglise catholique

De 1945 à 1969, le personnel religieux étranger avait doublé. On peut constater qu'il a surtout évolué après 1955 alors que la fin de la Mission avait été proclamée en 1958. Ce qui constitue à première vue un paradoxe³³⁶. Pour assister le clergé local, qui devait normalement assurer la charge de son Eglise, le personnel missionnaire était plus nombreux.

Cette augmentation du personnel religieux reposait sur deux aspects : l'insuffisance du clergé local à cause du manque de vocations ; la volonté des évêques (Adam et de la Moureyre) d'assurer définitivement l'évangélisation du Gabon, au sens missionnaire du terme. Malgré un recrutement précaire et une diminution des entrées dans les Grands séminaires missionnaires en Europe, le Gabon constituait à la fin institutionnelle de la Mission en 1958, une destination privilégiée.

En effet, affirme Claude Prudhomme : « Si les effectifs missionnaires atteignent des sommets autour de 1960, c'est grâce aux mécanismes de compensation de l'après-guerre, car le nombre de scolastiques régresse, notamment en Allemagne et en France, bases traditionnelles de la congrégation [du Saint-Esprit]³³⁷ ». La stabilité relative du Gabon, à la veille et après l'indépendance, comparativement à la Guinée, au Congo, au Zaïre, ainsi que le léger retard accusé dans l'évangélisation moderne du pays, ne sont

³³⁵ Du titre de l'Encyclique du Pape Pie XII publié en 1957. L'un des aspects novateurs du pontificat de Pie XII a eu des répercussions sur les Missions non seulement, l'introduction des langues nationales dans les rituels des sacrements. Mais il eut aussi un double souci d'accélérer la constitution des Eglises indigènes dirigées par leurs propres évêques, et d'aider néanmoins ces Eglises par le détachement auprès d'elles de prêtres diocésains des pays chrétiens. Cf. *THEO, Nouvelle encyclopédie catholique*, Droguet-Ardant /Fayard, Paris 1989. Op. Cit. p. 496.

³³⁶ Au regard des publications pontificales *Maximun illud* en 1919 dans laquelle, Benoît XV, après avoir dissocié l'œuvre missionnaire et les intérêts nationaux, insista sur la nécessité d'établir des évêchés autochtones et il donna pour objectif aux missions la constitution d'Eglises pleinement majeure. Il y a aussi les Encycliques *Rerum ecclesiae* de Pie XI en 1926 « les missions étrangères ont vocation de devenir les jeunes Eglises » et *Fidei donum* de Pie XII en 1957). Au regard aussi des recommandations de la congrégation du Saint-Esprit cela laissait apparaître une volonté d'affranchissement et de désengagement pour laisser la place aux autochtones.

³³⁷ Claude Prudhomme, « Crise ou mutation de la Mission », Ibid

sans doute pas totalement étrangers à cette arrivée du personnel religieux étranger.

Une autre analyse ³³⁸, en rapport avec la situation politique et économique actuelle du Gabon par rapport à la France, suggère que les évêques missionnaires ont « *volontairement ou involontairement* » encouragé l'arrivée de nombreux missionnaires après la fin de la Mission en 1958 pour « *garder le peuple gabonais dans un certain état d'esprit* ».

Sans nier l'insuffisance du clergé local et le manque de préparation de celui-ci à assumer les responsabilités au sein de l'Eglise, certains Gabonais pensent que cet appel à l'extérieur s'inscrit dans une tradition. De la même manière que la Marine accepta l'arrivée des missionnaires, en 1844, pour contrôler les indigènes conformément à la théorie des trois « C » ³³⁹, la France, consciente de l'importance du Gabon dans sa politique post coloniale, et de sa situation économique ³⁴⁰ encouragea (pour certains) ou accepta (pour d'autres) la présence d'un personnel religieux étranger au sein de la jeune Eglise, à partir de 1959, afin de pérenniser l'esprit missionnaire dans les mentalités des chrétiens. Il ne faut pas oublier que, dans l'ensemble, les chrétiens vouaient un grand respect, frisant la crainte, aux missionnaires européens.

Tout cela a aussi été rendu possible par le lourd héritage juridique et institutionnel légué par la France. En effet le principe de la séparation de l'Etat et des Eglises, l'idée d'une République laïque furent repris dans la constitution gabonaise de 1958 avec l'accord de l'Eglise, du moins la hiérarchie. Ce principe et cette idée permettaient au Gabon de maintenir la masse des chrétiens loin des revendications politiques, économiques voir sociale.

Sur un plan purement interne, on ne peut pas affirmer que cette évolution était principalement liée à l'arrivée des prêtres venus à la suite de l'encyclique *Fidei donum* dans la mesure où il est assez difficile de connaître leur nombre exact ³⁴¹. Le Rapport quinquennal de 1970, l'Archevêque de Libreville donne le chiffre de cinq Pères *Fidei donum* dans son diocèse. L'évolution quantitative du personnel religieux étranger au

³³⁸ Elle est inspirée des entretiens individuels et collectifs que nous avons eu avec certains « intellectuels » Gabonais. Enquêtes de terrain au Gabon : novembre-décembre 2001, septembre-octobre-novembre 2002, avril-mai-juin 2004. Il s'agit beaucoup plus d'un point de vue car ils ne donnent pas beaucoup d'éléments pour montrer que les missionnaires voulaient toujours les tenir loin des revendications et de la protestation, si ce n'est l'attitude et les paroles de ces derniers qui appelaient sans cesse à la prudence, à la réserve par rapport « aux choses du monde » mais à une vie plus collée à l'Evangile : la conversion, le rejet du péché, l'assiduité aux sacrements. Ces témoignages posent, en revanche, le problème du type de formation dispensée par les missionnaires au Gabon entre 1945 et 1969.

³³⁹ Civilisation, commerce et christianisation

³⁴⁰ Cf. articles de revues et périodiques traitant de la situation économique et sociale du Gabon : *Exemple Marché tropicaux Europe France Outre-mer*. Avant et après l'indépendance, la situation économique du Gabon augurait des lendemains meilleurs avec l'exploitation du bois, du manganèse, de l'Uranium et du Pétrole. De fait le Gabon était devenu « la chasse gardée de la France ». L'idée d'un soulèvement ou une contestation de la population était hors de question. La France était plus favorable à une stabilité au Gabon dans les années 1960. D'aucun affirme que pour se hisser au rang de puissance nucléaire, elle avait besoin de l'Uranium du Gabon.

Gabon s'explique le plus souvent par l'arrivée et l'installation d'autres congrégations.

□ L'évolution quantitative à cause de l'arrivée de nouvelles congrégations

Jusqu'en 1945, le personnel religieux en place au Gabon était relativement faible. Essentiellement missionnaire, il dépassait à peine une centaine de personnes. Ce faible nombre était dû à la carence des vocations indigènes et à la rareté des missionnaires européens français. Après 1945, la situation évolua assez rapidement. Le personnel religieux passa, au Gabon, de 116 personnes en 1945 à 323 personnes en 1970 soit une augmentation en moyenne de 13 personnes par an³⁴². Cette évolution fut surtout remarquable chez les religieuses qui étaient passées de 52 personnes en 1945 à 160 en 1970.³⁴³

Cette arrivée massive était liée à l'installation au Gabon de nouvelles congrégations religieuses étrangères, autres que les Pères du Saint-Esprit, les Sœurs d l'Immaculée et les Frères de Saint Gabriel. Dès 1958, de nouvelles Congrégations féminines arrivèrent au Gabon. Entre 1958 et 1970 on en comptait six nouvelles³⁴⁴.

Dans l'ordre chronologique il y eut les Sœurs du Rosaire, fondées en France le 8 décembre 1852 par Elisabeth Giraud, les premières sœurs étaient arrivées au Gabon en 1958 à Tchibanga dans le diocèse de Mouila. En 1960, c'est l'arrivée des Sœurs de Jésus Marie fondées en 1818. La même année, en 1960, voit la venue l'arrivée des Sœurs de Saint-Joseph qui s'installèrent à Koulamoutou et Lastourville dans le diocèse de Mouila.

En 1963, arrivèrent, à leur tour, les Sœurs de la Providence et les Sœurs Trinitaires fondées respectivement le 16 octobre 1828 par Françoise Jamin et en 1685 à Valence, en France. Les Sœurs de la Providence s'installèrent à Libreville et les Sœurs Trinitaires à Mouila, Mimongo et Mbigou. Enfin, le 14 octobre 1966, à la demande de Mgr de la Moureyre, s'implantait, au Gabon, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny fondée en 1806 par Anne Marie Jahouvey. Elles s'installèrent à Moanda dans le diocèse de Mouila.

Dans l'ensemble la plupart de nouvelles congrégations féminines s'installaient dans le diocèse de Mouila entre 1958 et 1969. Un diocèse dans lequel l'évangélisation était presque à reprendre malgré les incursions missionnaires au XIX^e siècle.

Tableau 9: Les congrégations religieuses féminines installées au Gabon de 1958 à 1970

Nom de la congrégation	Année d'installation au	Diocèse

³⁴¹ Les Rapports diocésains à partir de 1958 n'insistent pas sur le nombre des Pères *Fidei donum*. Si les évêques évoquent leur présence, ils les assimilent au personnel religieux missionnaire issue des congrégations.

³⁴² DOCOPM, *Annuaire de l'Eglise catholique*.

³⁴³ Voir tableau de l'évolution du personnel religieux de 1945 à 1969.

³⁴⁴ DOCATGAB, Jacques Hubert, *150^e anniversaire de l'Eglise du Gabon*, 1994. Entretien oral avec Jacques Hubert du 22 mai 1999. Discussion avec certaines religieuses de ces congrégations lors de nos activités de terrain lorsque nous étions Responsable national de la jeunesse catholique

	Gabon	d'implantation
Sœurs du Rosaire	1958	Mouila
Sœurs de Jésus Marie	1960	Libreville
Sœurs de saint Joseph	1963	Mouila
Sœurs de la Providence	1963	Mouila
Sœurs de saint Joseph de Cluny	1966	Mouila

Mais entre 1958 et 1970 on note l'arrivée d'une seule congrégation masculine, celle des Pères salésiens de Don Bosco installée au Gabon à partir de 1962³⁴⁵.

Il faut dire que les évêques des premiers diocèses du Gabon entre 1958 et 1970, qui étaient des spiritains, n'encourageaient pas l'installation d'autres congrégations masculines et se contentaient des prêtres *Fidei donum* dont les premiers avaient été les abbés Maurice Patry et Gabriel Groissard arrivées au Gabon en 1963.

Les mutations dans le personnel religieux au Gabon entre 1945 et 1969 étaient également caractérisées par un changement des structures et méthodes de formation, une légère hausse des vocations et une responsabilisation des gabonais. Dans l'ensemble, le personnel religieux indigène passa d'une position d'auxiliaire à celle de semi autonomie³⁴⁶. Voici un tableau qui présente statistiquement le personnel religieux indigène comparativement au personnel religieux étranger.

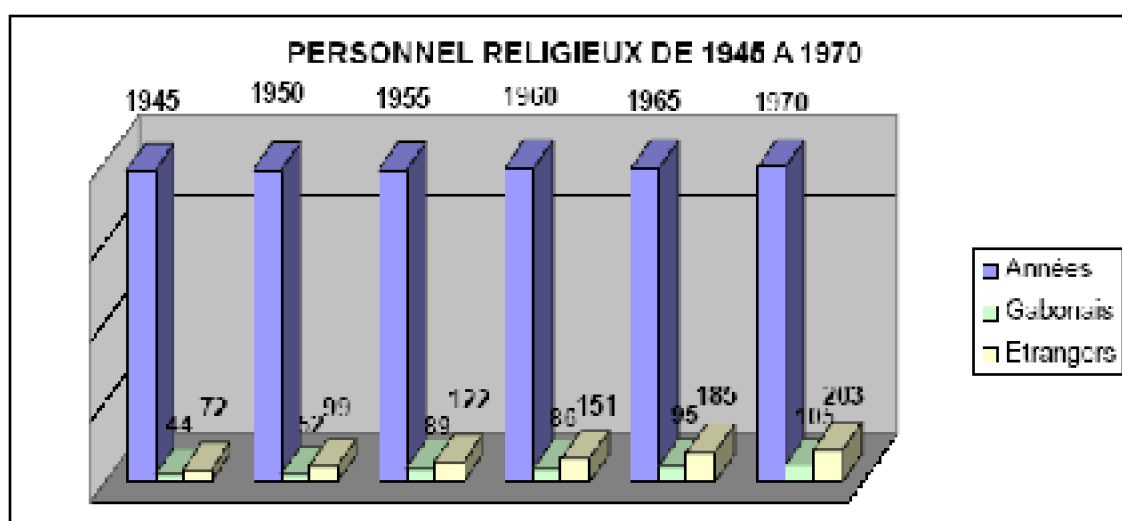
Tableau 10: Evolution du personnel religieux autochtones de 1945 à 1970

Année	Prêtres	Frères	Soeurs	Total
1945	10	10	24	44
1950	12	10	30	52
1955	20	17	52	89
1960	24	14	48	86
1965	28	19	48	95
1969	31	18	56	105

Source : Annuaire de l'Eglise catholique

³⁴⁵ DOCATGAB, Jacques Hubert, *150è anniversaire de l'Eglise catholique au Gabon*, 1994. Id & Ibid.

³⁴⁶ AAL (Archives Archidiocèse de Libreville), *Rapports Quinquennaux de 1965 et 1970*.



□ L'évolution quantitative et qualitative du personnel religieux masculin gabonais

Les mutations quantitatives furent surtout remarquables dans le personnel religieux indigène. Ces mutations traduisaient une augmentation des vocations et une formation beaucoup plus soutenue qu'auparavant. Entre 1945 et 1970, le personnel religieux indigènes passa de 44 personnes en 1945 à 104 personnes en 1970³⁴⁷. Le nombre des prêtres indigènes passa de 10 en 1945 à 35 en 1970, soit une moyenne d'une ordination par an.

Les ordinations

Mais selon les années les chiffres varient. Il y eut jusqu'à quatre ordinations sacerdotales: en 1946 deux ordinations dont celle de l'abbé Cyriaque Obamba futur évêque, en 1950 quatre ordinations dont celle de l'abbé André Fernand Anguilè, archevêque en 1969, en 1954 trois ordinations dont celle l'abbé Félicien Makouaka futur évêque également, en 1961 trois ordinations,³⁴⁸ en 1969 deux ordinations.

Après 1960, il y avait presque une ordination sacerdotale par an: Camille Nziboe en 1961, Jacques Nguema et Jean Mbeng en 1961, Nazaire Yaba en 1963, Noël Ngwa Nguema en 1964, Fidele Okoué Ngou en 1965, Florent Mbumba Bwassa et Paul Mba Abessole (un spiritain) en 1968, Casimir Ondo Mba et Jean Pierre Elelaghe Nze en 1969. Dix Gabonais ont été ordonnés entre 1960 et 1970 : un record national par rapport aux périodes précédentes, soit sept prêtres de l'Archidiocèse dont cinq prêtres issus du futur diocèse d'Oyem, deux du Diocèse de Mouila et un spiritain. Cette augmentation reste sans commune mesure avec la fièvre des vocations qui gagne à la même époque

³⁴⁷ DOCOPM, DOCSSP, DOCATGAB: tous les rapports statistiques (Status Missionis), les Rapports quinquennaux, les annuaires de l'Eglise catholique, entre 1945 et 1970.

³⁴⁸ Raponda Walker, *André, Souvenirs d'un nonagénaire*, Versailles, les Classique africaines, 1993, 223p. cf. liste pages 181 et 182.

d'autres Etats indépendants. Mais elle tranche cependant avec la situation antérieure.

Tableau 11: Evolution des ordinations en fonction des missions et paroisses d'origines ³⁴⁹

Années	Ordinations	missions puis paroisses d'origine	
		Anciennes missions	Nouvelles missions
Avant 1900	1	1	0
1900-1910	0	0	0
1910-1920	6	6	0
1920-1930	5	4	1
1930-1940	7	7	0
1940-1950	5	5	0
1950-1960	9	5	4
1960-1970	10	3	7
Total	43	31	12

Source : Album souvenir du 150^{ème} Anniversaire

- Anciennes missions = celles fondées avant 1900
- Nouvelles missions = celles fondées après 1900

La situation des vocations indigènes, qui a toujours été la principale préoccupation des autorités religieuses depuis 1844, a donc donné des résultats plus probants entre 1945 et 1970 avec plus de vingt ordinations, soit à peu près la moitié des ordinations effectuées entre 1900 et 1945. Les anciennes missions, situées sur la côte, n'étaient plus les seules à fournir des prêtres. Elles avaient été supplantées par les nouvelles missions de l'intérieur du pays, surtout celles du Nord.

Sur les vingt et une ordinations de Gabonais effectuées entre 1945 et 1970 il y avait davantage de prêtres issus des nouvelles missions (11 prêtres) que des anciennes (10 prêtres). L'origine géographique permet de constater que les missions du Nord du pays avaient fourni le plus de prêtres, avec huit ordinations (Oyem, Mitzi, Bitam), contre six ordinations pour les missions du Centre (Lambaréné, Ndjolé), quatre pour les missions du Sud (Sindara, Dibwangu, Tchibanga) et deux pour les missions de la Côte (Libreville). Les anciennes missions de la Côte et du Sud, pourvoyeuses de plus de la moitié des prêtres ordonnés entre 1900 et 1945 ³⁵⁰, étaient victimes de l'urbanisation, et de l'exode rural avec leur corollaire principal qui était le changement de mentalité.

La formation des prêtres

Entre 1945 et 1970, surtout après 1960, les autorités religieuses étaient très soucieuses

³⁴⁹ Tableau réalisé à partir des données recueillies: Archives Archidiocèse de Libreville, *Rapport quinquennal de 1970*, Archives CSSP, *Rapport quinquennal de 1930 et 1950*, DOCATGAB, Jacques Hubert, *150^{ème} anniversaire de l'Eglise catholique au Gabon*, 1994. cf. aussi Raponda Walker, *Souvenirs d'un nonagénaire*, déjà cité

³⁵⁰ Sur 22 ordinations, entre 1899 et 1945, 12 prêtres venaient des missions de la Côte et du Sud du pays.

de la qualité et de la formation des prêtres. De nombreux prêtres et sœurs indigènes étaient envoyés en France et Rome afin de poursuivre leurs études ce qui n'était pas le cas auparavant³⁵¹. C'était le cas des abbés, futurs évêques, Anguilè et Obamba en 1957, le cas aussi de l'abbé Makouaka en 1960 qui était parti poursuivre ses études à l'Institut catholique d'Angers. Après 1965, la formation des prêtres dans les études supérieures fut presque systématique. De nombreux jeunes prêtres gabonais, pour certains sans avoir servi, partaient immédiatement après leur ordination poursuivre les études à l'étranger, comme les abbés Noël Ngwa, Florent Mboumba Bouassa et Jean Pierre Elelaghe Nze. Quasiment tous les prêtres Gabonais ordonnés entre 1958 et 1969 ont un niveau d'études universitaire.

Malgré tout, la formation des futurs prêtres dans le pays restait précaire. En effet, à partir de 1947 le Gabon n'avait plus de Grand Séminaire à cause de l'ouverture du Grand Séminaire régional à Brazzaville. De ce fait, les quelques grands séminaristes que comptaient le Gabon se retrouvaient répartis entre plusieurs séminaires à l'étranger. La situation fut encore plus compliquée après la fermeture du Grand Séminaire régional de Brazzaville entre 1964 et 1965³⁵².

Enfin, entre 1945 et 1970, la mutation du personnel religieux chez les indigènes s'était caractérisée chez les prêtres par leur accès aux responsabilités. Outre l'élévation de certains à l'épiscopat, d'autres occupaient aussi des postes de grande importance dans cette Eglise.

A partir de 1960, ce sont des abbés gabonais qui occupent les postes de directeur de l'Enseignement Catholique: d'abord l'abbé Anguilè (1960-1968) puis l'abbé Makouaka; le poste de Directeur du Petit Séminaire Saint-Jean: d'abord l'abbé Cyriaque Obamba puis l'abbé Paulin Nguema Obam. En 1961 les prêtres gabonais avaient la charge de 9 des 20 paroisses de l'archidiocèse de Libreville³⁵³. Ce qui n'était pas sans conséquence sur les méthodes pastorales et l'évangélisation des chrétiens.

□ L'évolution quantitative et qualitative du personnel religieux féminin gabonais

Chez les filles la situation évoluait différemment. Malgré une hausse des effectifs la formation des Sœurs indigènes resta stationnaire. Après une légère hausse des effectifs entre 1945 et 1955 (de 24 à 52 sœurs), il eut une baisse entre 1955 et 1965 (de 52 à 48 sœurs) avant de revenir à 52 sœurs indigènes en 1970³⁵⁴. Cette situation était liée au niveau d'émancipation, au degré de formation de la jeune fille au Gabon, et à l'arrivée massive de plusieurs congrégations féminines étrangères qui, au moment de leur installation, ne promouvaient pas les vocations des filles car ces congrégations se

³⁵¹ Raponda Walker, *Souvenirs d'un nonagénaire*, 1993, 223p.

³⁵² DOCOPM, Dossier sur le Gabon n° 347, " *Dans un cadre de verdure et de fleurs, cent ans de séminaire!*", 1966

³⁵³ DOCOPM, Dossier Gabon N° 347, " *Mgr Jean Jérôme Adam*", 1963

³⁵⁴ DOCOPM, Annuaire de l'Eglise catholique 1979, chiffres de la Nonciature Apostolique du Gabon. P.543:

contentaient des effectifs venus de l'étranger.

La congrégation des Sœurs de Sainte Marie

Le principal motif de satisfaction venait de la Communauté des Petites Sœurs de Sainte-Marie. En effet, le 8 septembre 1949 elle fut érigée en Congrégation et le 2 février 1951, Mgr Adam Jean Jérôme, après avoir obtenu l'autorisation de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi par lettre N° 1224/50, datant du 28 décembre 1950, avait approuvé les constitutions de la Congrégation des Petites Sœurs de Sainte-Marie³⁵⁵. Cet acte marquait l'indépendance religieuse de cette communauté féminine gabonaise qui, jusqu'en 1950, était très liée aux sœurs de l'Immaculée conception. Cette indépendance des Petites Sœurs de Sainte Marie fut confirmée en 1955 par l'élection d'une Gabonaise à la tête de la congrégation.

La Mère Cécilia, de son vrai nom Marie Fatou Berre, fut la première Gabonaise élue Mère Générale de la Congrégation. A la fin de l'année 1954, la Congrégation comptait 11 communautés dans tout le pays et bien des sœurs de la congrégation avaient déjà une riche expérience de la vie religieuse.

Certaines, comme la Mère Cécilia, étaient déjà communément appelée « Mère provinciale » et elles exerçaient pratiquement toutes les responsabilités d'une Supérieure Générale. En 1955, le 17 juin en la fête du Sacré-Cœur, le choix fut porté sur la Mère Cécilia qui occupa cette fonction jusqu'au 16 août 1966 avant d'être remplacé la Mère Maria Pia qui fut Supérieure Générale jusqu'en 1972.

Le mandat de la Mère Cécilia à la tête de la petite Congrégation des Sœurs de Sainte Marie se caractérisa par des hauts et des bas. D'après les témoignages de l'intéressé, elle avait été bouleversée par le départ de trois sœurs indigènes entre juillet et septembre 1957, et des difficultés de fonctionnement, à tel point qu'elle voulut laisser sa fonction en 1961.

Mais cette amertume avait été compensée par ses multiples voyages en France, au Congo à Pointe Noire chez Mgr Fauret qui avait servi au Gabon et dans les communautés de bases. Des voyages, qui lui permettaient de découvrir et d'apprendre, pour susciter des vocations chez d'autres jeunes gabonaises. En 1966, au moment de quitter le poste de Supérieure Générale, la Mère Cécilia, loin d'être totalement satisfaite s'estimait heureuse de l'œuvre accomplie. Car la congrégation comptait 47 membres, originaires de presque toutes les régions du Gabon, réparties dans 12 communautés³⁵⁶.

La formation des sœurs

En ce qui concerne la formation des sœurs indigènes, elle était élémentaire. Outre l'instruction religieuse, les Petites Sœurs de Sainte-Marie recevaient désormais une formation orientée vers l'enseignement mais les efforts étaient maigres. A partir de 1950, la Congrégation formait ses premières filles pour l'obtention du Certificat d'Etudes

³⁵⁵ AAL, Archives de l'archidiocèse de Libreville, *Rapport quinquennal 1970*.

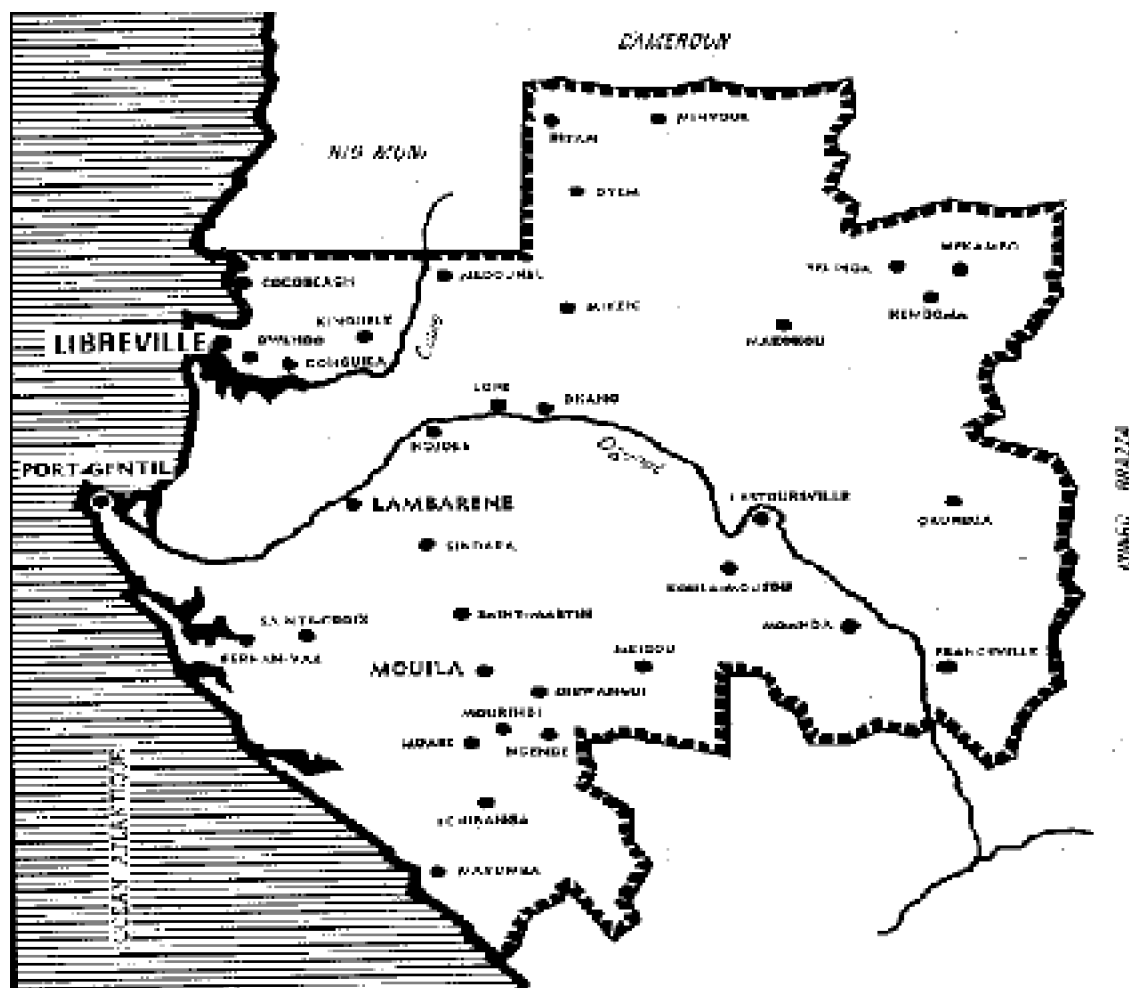
³⁵⁶ Morel Gérard et Rohrer Maria, *Sur la route de la sainteté Mère Cécilia*, Bosquet, 1996, Op. Cit. PP: 154-163

Primaire et du diplôme de monitrice. A partir de 1955, le Noviciat ouvrit des classes pour des filles qui étaient en mesure de poursuivre leurs études secondaires et hors du Gabon. En 1958, par exemple, deux jeunes filles furent envoyées en France pour préparer le Brevet élémentaire, plusieurs autres les suivirent mais les résultats attendus n'étaient pas concluants d'autant plus que le noviciat ferma ses portes à plusieurs reprises. En 1970, la plupart des Sœurs indigènes étaient toujours affectées aux tâches ménagères et six seulement dans l'enseignement comme monitrice ou enseignante. A la suite du Chapitre Général "d'aggiornamento", de la Congrégation, tenu à Libreville du 10 août au 10 septembre 1970, les Sœurs décidèrent de prendre le nom "*Sœurs de Sainte Marie du Gabon*"³⁵⁷.

B- 1945-1969: ACHEVEMENT DE L'IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISSION

Entre 1945 et 1969, au Gabon, l'Eglise catholique était dans sa dernière phase d'implantation missionnaire. Elle essayait en même temps de fonder les missions dans les zones où il n'y en avait et de mettre en place des paroisses dans les zones où les populations le demandaient. Mais cette période a surtout été marquée au Gabon par la transformation des anciennes missions en paroisses.

³⁵⁷ AAL, Archives de l'archidiocèse de Libreville, *Rapport quinquennal 1970*. DOCOPM, Dossier Gabon N° 347, "*Les Petites Sœurs de Sainte-Marie, Religieuses gabonaises*" 1965



Carte 7: Les anciennes missions et les nouvelles paroisses en 1960³⁵⁸

Source: DOCOPM

I - 1945-1959: FONDATION ET VIE DANS LES DERNIERES MISSIONS

Un des changements spectaculaires qu'a connus le Gabon après la Deuxième Guerre Mondiale a été l'urbanisation. La brousse se vidait et la population s'agglutinait dans les centres de plus en plus importants. Face à cette urbanisation l'Eglise catholique a été obligée de revoir sa politique d'implantation qui jusque là obéissait aux exigences missionnaires et à quelques injonctions extérieures venant de l'administration coloniale et parfois des indigènes eux - mêmes.

1- Les causes de la fondation des dernières missions entre 1945 et 1955

³⁵⁸ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347. Carte extraite du Document : " Gabon: Terre d'histoire, pays d'avenir" 1966.

En 1940, les spiritains avaient déjà installé des missions sur l'ensemble du pays. La côte, le Sud-est, le Nord du pays avaient été évangélisés. Il restait néanmoins quelques zones qui, à cause de la révolte des peuples, l'éloignement des villages, n'avaient pas encore été touché par l'évangélisation. Après la guerre, les missionnaires s'attelèrent à cette tâche. En marge de cette tâche, les missionnaires procédaient aussi au renforcement de certaines missions par une évangélisation en profondeur.

• La révangélisation de certaines zones

La cause principale de la fondation des dernières missions au Gabon a été de réévangéliser les peuples qui avaient déjà bénéficié de l'évangélisation mais qui s'en étaient écartés à cause des révoltes et de la méfiance de l'homme blanc en général³⁵⁹.

La révangélisation concernait principalement des peuples du Sud-Est Gabon, comme les Nzébi, les Adoumas dans la région de l'Ogooué-Lolo, à Koulamoutou et Lastourville. Mais aussi des populations du Sud-Ouest comme les Pounous de la Ngounié et de la Nyanga à Ndendé et Tchibanga qui n'avaient pas encore de missions. La situation apostolique de ces zones était quelque peu ambiguë. Elles constituaient une large zone tampon entre le vicariat du Gabon, dont la dernière grande mission était à Mouila, et le vicariat du Loango dont la mission la plus proche était celle du Saint-Esprit à Mayumba en terre gabonaise.

Une autre cause de la fondation des dernières missions au Gabon a été la nécessité de faire face aux changements de limites au Sud du Vicariat. Une partie de la Colonie du Gabon, le Sud-ouest (les régions de la Nyanga et de la Ngounié) dépendait du Vicariat du Loango. A cause de ce chevauchement politico-religieux ces zones n'avaient pas encore de grandes missions, surtout le Sud ouest du Gabon chez les Pounous de Ndendé et Tchibanga.

• L'installation des missions près des centres administratifs et économiques

Au début des années 1940, la priorité était d'installer des missions dans les centres où le développement économique et le regroupement humains étaient importants³⁶⁰. Toutes les missions fondées au Gabon après 1945 recoupaient systématiquement des centres administratifs. Par cette disposition géographique on peut penser que l'administration influençait les missionnaires. Il n'en était rien, affirment les Pères Morel et Sillard: l'objectif était d'ouvrir une mission à proximité d'un grand regroupement humain.

Même s'il est vrai que ces regroupements humains étaient la cause des activités économiques et administratives et non des activités religieuses. Ce sont "les missionnaires qui étaient à la recherche des gens et non le contraire"³⁶¹.

³⁵⁹ Témoignage du Père Sillard. Entretien du 2 mars 2000 à Chevilly.

³⁶⁰ Témoignage du Père Sillard. Entretien du 2 mars 2000 à Chevilly.

³⁶¹ Témoignages oraux, entretien avec les Pères Gérard Morel et Gilles Sillard à Libreville le 28 novembre 2001 et à Chevilly le 3 mars 2000.

Au Gabon, les grands centres qui s'étaient développés et qui n'avaient pas de missions se trouvaient généralement dans le Sud du pays: Tchibanga, Ndendé, Okondja. La croissance de ces centres s'explique par les efforts considérables qui avaient été déployés au Gabon pour l'équipement et la mise en valeur du pays par l'administration coloniale française. Ces centres étaient devenus de grands carrefours, pour les échanges commerciaux, qui attiraient de plus en plus de personnes.

Avant 1945, les populations dans ces zones se consacraient traditionnellement à l'agriculture, à l'élevage et à l'artisanat, selon des méthodes surannées. Mais peu à peu se développa un effort de modernisation de ces activités qui nécessitaient une abondante main d'œuvre et conduisaient à la formation de nouveaux centres.

Les missionnaires en profitèrent pour porter leur message et pour créer des communautés chrétiennes. La création de ces communautés chrétiennes ne concernait pas uniquement l'ouverture de nouvelles missions, mais aussi les anciennes missions implantées à proximité des grands regroupements humains. En effet, les Pères Gilles Sillard, Gérard Morel et François Emmanuel³⁶² précisent, avec insistance, que les missionnaires, après 1945, et même avant, n'étaient pas des bâtisseurs d'églises mais « *des bâtisseurs de communautés* ». Des communautés vivantes qui devaient poursuivre l'évangélisation. De ce fait, les premiers missionnaires arrivés au Gabon avant 1945 avaient plus mis l'accent sur la construction de missions en terme d'édifice et ils voulaient couvrir tout le territoire. Entre 1945 et 1959, l'accent fut mis sur l'ouverture de véritables communautés chrétiennes et humaines³⁶³.

Cette attitude coïncide avec les nouveaux objectifs missionnaires et explique aussi pourquoi après 1945 la construction des églises n'est plus primordiale. L'accent est mis sur le regroupement religieux des Gabonais. En d'autres termes, au moment de leur arrivée au Gabon, au XIX^e siècle, les missionnaires s'installaient en un point précis. Ils effectuaient des tournées à l'intérieur du territoire. Par la suite les chrétiens étaient obligés de parcourir des distances considérables pour accéder aux missions.

Dans ces conditions, il était difficile aux missionnaires du Gabon de créer de véritables communautés chrétiennes. Après 1945, il ne s'agissait plus pour les missionnaires de faire parcourir des kilomètres aux chrétiens. Ainsi la fonction de catéchiste fut, plus que jamais, revalorisée. Il était devenu un véritable auxiliaire des Pères.

Dans l'ensemble les missionnaires du Gabon, entre 1945 et 1960, avaient fondé les dernières missions pour faire en sorte que chaque Gabonais habite à proximité d'un lieu où il y a une église. Le déplacement des populations ou l'exode rural, le changement de mentalité, l'urbanisation avaient conduit les missionnaires à la création de véritable communauté pour pérenniser l'évangélisation.

2 - Les axes d'implantations des dernières missions

³⁶² Témoignages oraux recueillis lors des enquêtes de terrain au Gabon et en France.

³⁶³ Témoignage du Père Sillard. Entretien du 2 mars 2000 à Chevilly.

Trois axes d'implantation avaient été choisis par les missionnaires: les centres ruraux à forte concentration humaine dans le Sud-Ouest du pays, les zones peu touchées par l'évangélisation dans le Nord-Est et les anciennes zones de révolte des peuples indigènes dans le Sud-Est.

□ **L'axe Sud-Est : Dans les anciennes zones de révoltes**

Les missionnaires s'attaquèrent d'abord aux anciennes zones de révolte du Sud-Est³⁶⁴ en y implantant la même année, en 1949, les missions « *Notre Dame de la Salette à Koulamoutou* » et « *la mission du Christ-Roi à Okondja* ».

Les populations de Koulamoutou dépendaient avant la fondation de leur mission de celle de Dibwanguï fondée en 1940. La fondation de la mission de Koulamoutou évitait ainsi aux populations de cette contrée de marcher plusieurs jours pour rejoindre la mission de Dibwanguï. La mission d'Okondja n'avait pu voir le jour plus tôt à cause des soubresauts dans les contrées voisines, notamment la révolte des Awandji en 1929 dans la zone de Moanda. Mais finalement dès 1946 le projet fut relancé pour devenir effectif en 1949. Cette mission à sa fondation était la plus lointaine du Gabon à l'intérieur des terres.

□ **L'axe Sud-Ouest : Pour réduire les distances**

Le second axe d'implantation a été le Sud-Ouest du Gabon, les missionnaires ayant constaté une carence de stations dans cette zone frontalière avec le Vicariat du Loango, et que les chrétiens étaient obligés de parcourir d'énormes distances. Ils avaient observé que la dernière fondation de mission dans cette zone remontait à 1913 avec Notre Dame du Mont Carmel à Mourindi qui n'était pas un centre administratif. Constatant enfin l'évolution rapide des centres comme Ndendé et Tchibanga, les missionnaires du Gabon décidèrent d'ouvrir des stations entre Saint Martin à Mouila; la mission de Dibwanguï et la mission du Saint Esprit à Mayumba. Ils fondèrent successivement en 1952 et 1954 les missions « *Immaculée Conception à Ndendé et Saint-Joseph à Tchibanga* ».

La mission de Ndendé a longtemps été une annexe de Saint-Martin des Apindjis de Mouila puis de Notre Dame de Lourdes de Dibwanguï. C'était pour éviter de longs déplacements à une population de plus en plus grande que cette mission fut fondée. La mission de Tchibanga quant à elle a été ouverte pour les mêmes raisons que la précédente. Cette fondation était un prélude de la future appartenance des missions de cette zone au Vicariat de Libreville à partir de 1958.

□ **Les zones vides de missions : « Pour une évangélisation de tous »**

Le troisième axe de l'implantation concernait les zones vides de missions mais dont les

³⁶⁴ Nous avons vu dans le chapitre préliminaire que la dernière poche de résistance à l'implantation coloniale au Gabon avait été le Sud-Est Gabon. Entre 1896 et 1929, les Awandjis et les Adoumas s'étaient révoltés contre l'occupation de leurs terres par les Blancs. Cf. Koumabila Juste Roger, *La Guerre de Wongo au Gabon, 1928-1930*, thèse (version d'origine) Doctorat 3^e cycle, Histoire, Université Paris 7, 1984, 493 p. Ces révoltes ont retardé, un temps soit peu, l'évangélisation de ces peuples et de cette région. Après la seconde Guerre Mondiale et surtout après la pacification de ces peuples, l'occasion avait pu être donnée aux missionnaires de poursuivre une œuvre entamée au XIX^e siècle, par la réouverture des missions ou station.

populations avaient déjà été évangélisées depuis 1844. Ces nouvelles missions avaient été implantées dans des centres de commerce et de passage éloignées.

Ces fondations concernaient « *Notre Dame du Rosaire à Mékambo* » en 1955, de la mission « *Notre Dame de la Merci à Cocobeach* » en 1957 et enfin la mission « *Saint Nom de Marie à Medouneu* » en 1959³⁶⁵. Toutes ces missions étaient d'anciennes stations missionnaires qui ont été appelées missions par analogie, à cause de l'installation sur place d'un prêtre ou l'amélioration des bâtiments surtout l'église³⁶⁶.

En réalité la dernière fondation sur le modèle ancien de la mission avait été celle Saint-Joseph de Tchibanga en 1954. En effet cette mission avait été la dernière à être bâtie sous l'ancien modèle qui consistait en la construction d'une église autour de laquelle se trouvait une école, des internats, un dispensaire, des champs de culture et une unité de menuiserie. Après Saint-Joseph de Tchibanga plus aucune mission ne fut ouverte sur ce modèle.

Tableau 12: Les dernières missions fondées entre 1945 et 1959

Nom de la mission	Lieu	Année de fondation
Notre Dame de la Salette	Koulamoutou	1949
Christ-Roi	Okondja	1949
Immaculée Conception	Ndendé	1952
Saint-Joseph	Tchibanga	1954
Notre Dame du Rosaire	Mékambo	1955
Notre Dame de la Merci	Cocobeach	1957
Saint Nom de Marie	Medouneu	1959

La dénomination des dernières missions fondées entre 1945 et 1958 traduit la montée de la dévotion mariale chez les missionnaires du Gabon. Si le père Bessieux fondateur de la mission du Gabon avait placé cette Eglise sous la divine protection de la Vierge, la plupart des fondations entre 1844 et 1945 ne portaient pas de noms dédiés à Marie jusqu'en 1940 à l'exception de Sainte Marie, Notre Dame des Victoires à Libreville, Notre Dame des Trois Epis à Sindara, Notre Dame du Mont Carmel à Mourindi et Notre Dame de Lourdes à Dibwanguï. Mais après la Guerre il était devenu presque systématique de dédicacer la mission à la Vierge au Gabon. Sur sept fondations de missions après 1945, cinq lui sont dédiées.

II- 1959-1969: IMPLANTATION DES PREMIERES PAROISSES

L'implantation des premières paroisses au Gabon s'était faite dans la suite logique des dernières fondations de missions et la fin institutionnelle de la Mission. Le vicariat de Libreville ayant été dissous définitivement en 1958 pour laisser place aux diocèses, les missionnaires n'ouvraient plus de grandes missions mais se contentaient désormais de

³⁶⁵ Archives CSSP, Boite 352, dossier A. Cf. aussi *Album souvenir du 150ème anniversaire*, 1994.

³⁶⁶ Témoignage du Père Sillard, Entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

l'implantation des paroisses notamment en zone urbaine et la transformation des anciennes missions en paroisses rurales.

1- Les causes et les axes d'implantations des premières paroisses.

La fondation des premières paroisses au Gabon a eu lieu en 1960, deux ans après la création des deux premiers diocèses. Ces fondations s'inscrivent à la suite de la fin institutionnelle de la Mission.

□ Les causes : urbanisation et mouvement de la population

Les causes de l'implantation des premières paroisses étaient presque similaires à celles qui avaient commandé la fondation des dernières missions, à savoir l'urbanisation et le mouvement de la population des villages vers les centres urbains à causes des activités économiques et administratives. Après 1958, tous les centres urbains devenaient des zones d'implantation de paroisses, notamment à Libreville et Port-Gentil qui étaient avant 1945 les principales villes du Gabon. Mais dès le début des années 1950 d'autres centres allaient se développer, soit à cause de l'activité économique minière et pétrolière, comme Mouanda Mounana et Gamba, soit à cause de la transformation de certains grands regroupements en centres administratifs importants et en grands centres de commerce: le cas de Fougamou, de Mbigou. D'autres centres administratifs étaient devenus des centres de passage obligatoire pour se rendre à l'intérieur du pays comme Ntoun, Oyem, Bitam, Franceville et Mouila.

Une autre raison de l'implantation et de la transformation des anciennes missions en paroisses avait été la réorganisation administrative du pays à partir de 1960. La hiérarchie catholique cherchait désormais à ce que chaque centre administratif important ait une paroisse à proximité des populations au centre de la ville.

Dans la quasi totalité des villes du Gabon après l'indépendance, ou quelques années auparavant en ce qui concerne Libreville et Port-Gentil, on se trouvait en face de deux villes bien différentes, juxtaposées et se compénétrant assez peu, mais portant un même nom sur le plan administratif: La ville blanche "moderne " avec une voirie assez bien organisée et des édifices obéissant aux lois, et aux principes de l'urbanisme colonial; la ville noire " archaïque " formée de quartiers correspondants à divers groupes ethniques en ce qui concerne les agglomérations et de divers clans en ce qui concerne les villes mono ethnique surtout dans le Nord du pays.

Les quartiers de la « ville noire », insalubre, étaient démesurément gonflés: entassements désordonnés des maisons disparates dans lesquelles la population grouillait et vivait dans des conditions morales déficientes. Ce qui compliquait le travail d'évangélisation³⁶⁷.

Les échos d'une vie meilleure à la ville qui parvenaient dans les coins perdus et les villages les plus reculés favorisaient un exode rural massif. Les Gabonais accouraient donc des villages vers les centres importants en espérant trouver un travail facile et rémunérateur, tout en échappant aux servitudes du village.

³⁶⁷ Lassere (G), *Au Gabon Libreville et sa Région*, Armand Colin, Paris, 1958, 346p.

Des espoirs qui, malheureusement, n'étaient pas réalisés. L'abondance de la main d'œuvre et sa faible qualification ont eu pour conséquence les bas salaires pour ceux qui trouvaient à s'employer et le chômage pour les autres. Malgré ces déboires, bien rares étaient ceux qui retournaient dans les villages et s'arrachaient à la séduction de la ville.

C'était surtout les hommes et les jeunes qui allaient tenter leur chance en ville, notamment les anciens élèves des écoles missionnaires de villages ainsi que les évolués qui étaient incapables de retrouver leur place dans l'économie rurale traditionnelle. Déçus, aigris, désaxés, oisifs ou astreints à des besognes sans attrait ils étaient parfois contraints à toutes les compensations faciles³⁶⁸.

C'est pourquoi devant cette situation la hiérarchie catholique au Gabon avait changé sa politique d'implantation par la création des paroisses dans ces centres urbains et la transformation ou le déplacement d'anciennes missions rurales³⁶⁹.

□ Les axes d'implantations : de la campagne à la périphérie et au centre de la ville

Traditionnellement au Gabon les missionnaires construisaient dans les zones rurales, quelque peu à l'écart des grands regroupements. A la fin de la Mission et face au mouvement de population de plus en plus croissant, les missionnaires révisèrent leur politique. A partir de 1958 l'ouverture des premières paroisses s'inscrivit dans cette logique.

De la zone rurale au centre ville

La mission Saint Martin des Apindjis près de Mouila, siège du futur diocèse, se trouvant un peu en dehors de la ville, avait été déplacée au centre de la ville en 1951. Cette mission devenue paroisse après la création du diocèse de Mouila en 1959, avait connu un très fort développement grâce, à l'arrivée des Sœurs de l'Immaculée à partir du 20 juillet 1955 et aux Frères de Saint Gabriel qui avait installé une Ecole Normale.

L'intense activité de l'enseignement catholique à Mouila attira après 1960 une importante population jeune. En 1966, la même chose fut faite à Oyem où la mission Sainte-Thérèse d'Angone, à 5 Km de la ville, essayait pour donner naissance au centre ville à la paroisse Saint Charles Lwanga future siège du diocèse d'Oyem fondé en 1969. Parallèlement à l'implantation de ces paroisses urbaines, les anciennes missions rurales étaient transformées en paroisses rurales.

Dans les villes pétrolières, minières et grands carrefours

En dehors de Mouila et Oyem, après 1960 de nombreuses paroisses urbaines furent implantées dans les villes minières et pétrolières et dans certains grands carrefours qui avaient été érigés en centre administratif.

³⁶⁸ Bouchaud (J.), *L'Eglise en Afrique noire*, Op. Cit. pp. 46 et 47.

³⁶⁹ Père Gilles Sillard Entretiens de mois de Mars 2000 à Chevilly-Larue

Dans l'ordre chronologique, il y a eu dans les villes pétrolières l'ouverture des paroisses suivantes: *Saint-André de Gamba* en 1960, *Saint-Paul-des-Bois de Port-Gentil* en 1961, Sainte-Barbe à Port-Gentil en 1964: qui au départ était la paroisse des pétroliers ³⁷⁰ .

Dans les villes minières du Sud-Est Gabon on note l'implantation des paroisses suivantes: *Saint-Dominique de Mouanda* en 1961. Cité du manganèse, Mouanda avait connu, depuis 1955, grâce à l'extraction de ce minerai un flux important de la population. Aidé par la COMILOG (Compagnie Minière de l'Ogooué) la hiérarchie catholique fit construire une belle paroisse dès le 13 avril 1960. Dans la ville voisine de Mounana, la COMUF (Compagnie Minière de l'Uranium de Franceville) fit la même chose en aidant l'Eglise dans la construction d'une paroisse à deux noms: Saint-Joseph/ Sainte-Barbe en 1961 ³⁷¹ .

Dans les grands carrefours il y eut l'implantation des paroisses suivantes: *Saint-Thomas à Ntoun* en 1962, sur l'axe Libreville-Kango et Cocobeach-Donguila. Ntoun était un centre de passage obligatoire pour se rendre à l'intérieur du pays au départ de Libreville. En 1962, on note la fondation de la paroisse Sainte-Famille à Fougamou, sur la route Lambaréné-Mouila. La paroisse de Fougamou avait été fondée pour pallier l'éloignement des missions devenues paroisses rurales, notamment celles de Notre Dame des Trois Epis de Sindara et Sainte Croix des Eshiras à Mandji.

La paroisse le Christ ressuscité à Mbigou, en 1963, avait été créée à cause de l'éloignement des paroisses de Dibwangui, Mouila et Koulamoutou. La paroisse Saints Pierre et Paul à Bissok en 1969 sur l'axe Oyem-Mitzic le fut aussi pour les mêmes raisons ³⁷² . Géographiquement ces paroisses, situées dans les grands carrefours, étaient construites en plein centre non loin de la Gare routière, de l'unité de soins et des bâtiments administratifs. Il s'agissait de construction à l'architecture moderne et simple.

La construction des premières paroisses au Gabon a permis aux missionnaires de rompre définitivement avec la tradition de bâtir les missions en dehors des villes. Le tableau ci- après résume toutes les fondations de paroisses entre 1960 et 1970.

Tableau 13: Les premières paroisses fondées entre 1960 et 1970

³⁷⁰ DOCATGAB, Jacques Hubert, *150è anniversaire de L'Eglise au Gabon*, Libreville, 1994.

³⁷¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, Id & Ibid

³⁷² DOCATGAB, Jacques Hubert, Id & Ibid

Nom de la paroisse	Lieu	Année
Dans les zones pétrolières de la côte		
Saint André	Gamba	1960
Saint Paul des Bois	Port-Gentil	1961
Sainte Barbe	Port-Gentil	1961
Dans les zones minières du Sud-Est		
Saint Dominique	Moanda	1961
Saint Joseph/Ste Barbe	Mounana	
Dans les autres centres carrefour à l'intérieur		
Saint Thomas	Ntoum	1962
Sainte famille	Fougamou	1962
Christ Ressuscité	Mbigou	1963
Saint Pierre et Paul	Bissock	1969

□ Les premières paroisses de Libreville

Libreville, la capitale du pays et siège de l'archidiocèse, a été un parfait exemple d'implantation de paroisses à cause de l'augmentation de la population. Jusqu'à son érection en Diocèse en 1955 puis archidiocèse en 1958, la ville de Libreville comptait seulement trois missions fondées au XIX^e siècle (Sainte-Marie au Fort d'Aumale au Nord, Saint-Pierre au Centre ville près du Plateaux et Notre Dame des Victoires à Glass au Sud de la ville). Toutes ces missions ne possédaient pas d'annexes importantes dans la ville jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale. Mais avec l'urbanisation croissante, entre les deux Guerres, de nombreuses annexes virent le jour.

En 1938, une annexe avait été ouverte dans le Sud de la ville dans le quartier de Lalala. Cette annexe fut dédiée à Saint-Joseph et dépendait de Notre Dame des Victoires. Après la Guerre de 1940-1945, l'implantation des annexes à Libreville devint systématique. En 1949, fut ouverte une autre annexe dans un autre quartier Fang, à Nkembo. Il s'agissait de Saint-Michel qui dépendait de sainte Marie. En 1951, une autre annexe dépendante de Saint-Pierre, fut ouverte dans le centre de la ville à Likouala. Il s'agissait de Sainte-Jeanne d'Arc qui, tout comme Saint-Michel de Nkembo, avait été installée sur un terrain non viabilisé, souvent d'anciens cimetières, transformés en terrain de football avant d'entreprendre la construction de chapelles

En 1956³⁷³ une annexe fut ouverte dans le Nord de la ville dans le quartier du Gué Gué, chez les Mpongwés, sur des terrains acquis par l'Eglise en échange des terrains concédés, à l'Ancien Port, jadis Fort d'Aumale, par l'Eglise. Elle prit le nom de et fut créée grâce à des prêtres gabonais notamment André Fernand Anguilè et André Raponda Walker qui donnèrent leur nom à cette annexe. La dernière annexe ouverte à Libreville avant l'indépendance religieuse a été celle de Saint-Jean-Baptiste à Nzeng-Ayong dans la périphérie de Libreville, une zone habitée par les populations dites flottantes à majorités Fang³⁷⁴.

Ce sont toutes ces annexes ouvertes entre 1945 et 1958 qui devinrent en 1959 les

³⁷³ DOCATGAB, Jacques Hubert, Id & Ibid.

premières paroisses de Libreville aux côtés des anciennes missions (Sainte Marie, Saint Pierre et Notre Dame des Victoires) transformées aussi en paroisses. Entre 1960 et 1969 une seule paroisse fut fondée dans Libreville, il s'agit de la Paroisse Les Rois-Mages d'Akébé.

Toutes les paroisses, (urbaines et rurales) du Gabon après 1960, ont été construites grâce à l'aide des populations, aux subsides des compagnies pétrolières et minières et d'autres aides extérieures venant de la France et du Vatican³⁷⁵. Ce sont les prêtres missionnaires qui posaient toujours les premières pierres de ces paroisses³⁷⁶. Les prêtres Gabonais venaient servir par la suite, sans prendre la peine, pour certains, d'apprendre à construire une église. Par conséquent jusqu'en 1969 les paroisses restaient organisées sur un modèle missionnaire, non plus géographiquement, mais dans le travail d'apostolat et d'approche de la population. Ces paroisses étaient des quasi missions modernes à l'image des missions d'entre deux Guerres.

□ Description des premières paroisses à partir de 1960

A quoi ressemblait une paroisse au Gabon entre 1960 et 1970 ? Nous avons à ce sujet le témoignage du Père François Emmanuel qui est arrivé au Gabon en avril 1959.

Affecté à Saint François Xavier à Lambaréné, un grand centre de passage pour se rendre dans le Sud du pays, le Père François Emmanuel a vécu et participé à la transformation de cette ancienne mission en paroisse et à la fondation d'une autre paroisse dans la ville. Pour le Père François Emmanuel entre 1960 et 1970 « *Les paroisses du Gabon ressemblaient et fonctionnaient comme les paroisses de France et de Navarre* » (sic)³⁷⁷.

A Lambaréné, la mission Saint François Xavier s'était rapidement transformée en paroisse, non pas du point de vue des infrastructures mais de l'organisation. En effet, « Les limites du territoire paroissial en 1960 étaient restées les mêmes que celles de la mission: de Samkita jusqu'à Ngoumbi, à peu près 200km, et du Tchad jusqu'à Bifoun ».

La nouvelle paroisse avait conservé un atelier de sciage de menuiserie qui permettait aux deux pères de la paroisse de gagner un peu d'argent pour donner une participation aux 85 à 90 catéchistes de la paroisse au début des années 1960. Au début de la vie

³⁷⁴ Nous avons établi cette chronologie grâce aux entretiens avec les Pères Gérard Morel et Gilles Sillard à Libreville et Chevilly-Larue en novembre 2001 et mars 2000. DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*. Id. & Ibid.

³⁷⁵ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*, 1994.

³⁷⁶ Les Pères Gilles Sillard et Gérard Morel, que nous avons souvent rencontrés en tant que jeune responsable de la Jeunesse catholique et dans le cadre de nos enquêtes, sont de parfaits exemples de bâtisseurs d'églises au Gabon après 1945. Le père Sillard était justement arrivé au Gabon en 1945 et il est rentré en France en 1999 où il se repose à Chevilly-Larue. Le Père Morel est arrivée au Gabon en 1959, il a d'abord enseigné au Collège Bessieux avant d'occuper à plusieurs reprises la fonction de curé de paroisses dans lesquelles il entreprenait toujours des travaux.

³⁷⁷ En ce sens que le catholicisme au Gabon est d'importation française. Cf. Les constructions, l'organisation

paroissiale,

« Très peu de laïcs s'engageaient. Les prêtres travaillaient beaucoup eux mêmes en s'appuyant sur les catéchistes [...]. Chaque prêtre avait 120 à 150 jours de tournées dans les annexes de la paroisse. »

Les choses commencèrent à changer radicalement à Lambaréné en 1964 avec l'ouverture d'une annexe importante au Sud de Lambaréné. Cette annexe, qui est devenue en 1970 la deuxième paroisse de Lambaréné a été ouverte à cause de l'exode rural. Car à partir de 1964 la population de Lambaréné augmenta de 2/3. Devant cette croissance, Mgr Adam avait demandé aux deux pères d'ouvrir au Sud de la ville, à Issac, une annexe qui avait une école et un dispensaire tenu par les soeurs de Sainte Marie. La gestion de cette annexe fut confiée au Père François Emmanuel qui s'installa à Issac pour engager les travaux de la future paroisse Notre Dame de l'Ogooué.

Les premières communautés de base dans cette annexe ont été fondées en 1968. Elles étaient installées un peu partout dans la ville et s'occupaient de tâches diverses comme le catéchisme. A la tête de chaque communauté il y avait un responsable. Progressivement la mentalité des chrétiens changeait. Par exemple à son arrivée en 1959 le Père François était encore appelé "*le Père de la mission*" puis les chrétiens l'on appelé "*Père curé*" ou "*curé de la paroisse*"³⁷⁸.

2- La vie dans les missions, les paroisses urbaines et rurales, entre 1945 et 1969.

□ Mutations de la vie familiale des chrétiens

La vie dans les missions puis les paroisses urbaines et rurales au Gabon entre 1945 et 1969 était influencée par celle d'une société gabonaise, dans l'ensemble, en rapide mutation. En milieu urbain il était difficile de mener chrétienne comme en milieu rural. L'influence des mutations s'exerçait surtout sur la vie familiale que le personnel religieux, en poste dans les différentes missions puis paroisses, voulait améliorer.

Dans les grandes villes comme Libreville et Port-Gentil, entre 1945 et 1969, surtout avant 1960, les hommes étaient plus nombreux que les femmes car peu de débouchés s'offraient à elles. Plusieurs tâches, comme le secrétariat et le ménage, qui leur sont réservées ailleurs, étaient encore exercées à cette époque au Gabon par les hommes. Les hommes arrivaient souvent en ville célibataires ou laissaient leurs femmes au village le temps de trouver une situation stable. Les quelques rares femmes qui habitaient en ville étaient des évoluées qui allaient à l'école.

Cette carence explique le retard accusé par les femmes pour la prise de responsabilité dans les paroisses urbaines après 1958. Les animations liturgiques dans le domaine du chant par exemple étaient presque inexistantes dans ce type de paroisses où les catéchistes étaient en majorité des hommes. De plus, l'intense activité professionnelle en semaine ne permettait pas à plusieurs chrétiens d'avoir plusieurs activités en paroisse

379 .

³⁷⁸ Témoignage du Père François Emmanuel, spiritain, entretien du 1er octobre 2002 à Libreville au Foyer de Charité.

Dans les missions, puis paroisses rurales, la situation était inversée. Malgré l'éloignement des villages les chrétiens s'adonnaient aux activités paroissiales avec passion, surtout les femmes qui parcouraient des kilomètres pour assister aux grandes cérémonies à la paroisse. Dans chaque village, surtout dans le Nord du pays, existait une sorte de « *communauté chrétienne de base* » avec un catéchiste qui représentait le prêtre.

Ces communautés chrétiennes, très actives, ne ménageaient aucun effort pour appliquer à la lettre les dispositions des pères. A la différence des paroisses urbaines les activités des paroisses rurales ne variaient pas, le leitmotiv étant toujours l'amélioration de la formation des chrétiens et la conversion se fondait toujours sur la crainte de l'enfer³⁸⁰.

L'urbanisation bouleversait, par exemple, les mœurs des chrétiens des paroisses urbaines qui influençaient à leur tour les chrétiens des paroisses rurales³⁸¹. L'évolution des mœurs par exemple entraîna une perversion radicale du système matrimonial.

« *La dot* », élément de compensation, versé par l'époux à sa belle famille lors du mariage traditionnel avait connu des fortunes diverses, au point de rendre encore plus méfiant le personnel religieux qui la critiquait vivement cette pratique depuis l'arrivée des missionnaires. L'utilisation abusive de l'argent, qui avait ouvert la voie à la spéculation, renforça cette critique. Les conditions de vie et le pouvoir d'achat ayant fait monter le prix de toutes choses³⁸², le système de la "dot" avait pratiquement abouti à la vente des filles au plus offrants d'après les missionnaires.

Il fut extrêmement difficile aux jeunes Gabonais qui ne disposaient pas de moyens exceptionnels de réunir la " dot " pour que le mariage puisse être conclu. Par conséquent il devenait difficile de fonder, sur le plan traditionnel, des foyers stables et harmonieux. Un tel état de chose favorisait donc l'union libre et eut quelques répercussions négatives sur la moralité de la famille, ce que le personnel religieux appelait encore " morale publique "³⁸³.

Face à cette situation la hiérarchie et le personnel religieux constatèrent que les méthodes traditionnelles d'apostolat missionnaire s'avéraient inopérantes. Plusieurs paroisses rurales, à Sindara, Donguila, Ndjolé, Lastourville, dans le Fernand-Vaz, à Sette-Cama, à Mandji, à Mourindi, et dans le Petit Okano, parfois très anciennes et déjà bien installées, avaient vu fondre leurs effectifs émigrés vers les grands centres carrefours

³⁷⁹ Témoignage oral de Akono David. Entretiens de octobre 1998 à Libreville au quartier Cocotiers

³⁸⁰ Témoignages de chrétiens sexagénaires vivant dans le Nord du pays dans la province du Woleu-Ntem. La plus part avaient été des catéchistes, Exemple Abessolo Bibang du village Abang Medoumou. Entretiens oraux du mois de septembre 2002 à Oyem.

³⁸¹ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Rapport quinquennaux de 1955 et 1960*. Cf. aussi Lettre de l'évêque du Gabon au conseil de la propagande de la foi, le 14 septembre 1955.

³⁸² Bouchaud (J.), *L'Eglise en Afrique noire*, Op. Cit. p. 50.

³⁸³ De nos jours les questions familiales relèvent plutôt de la morale privée. Dans les chapitres suivants nous reviendrons sur les questions de morale privée au Gabon.

voisins comme Libreville, Port-Gentil, Franceville, Mouanda, Mounana, Oyem, Mouila et Lambaréné.

□ L'exode rural et ses conséquences sur la vie religieuse

Le phénomène d'exode rural avait largement contribué à cette concentration des populations dans les nouveaux centres urbains. Ce sont les chrétiens du Centre et du Sud Gabon qui avaient particulièrement été touchés. Il s'agit surtout des chrétiens de la région de la Nyanga, Ngounié et de l'Ogooué-Lolo, venant des groupes ethniques suivants: Punu, Eshiras, Nzebi. Ces chrétiens se concentraient dans la région de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime sur la côte.

Les chrétiens du Nord Gabon n'avaient pas tellement été touchés par ce phénomène. Tout au contraire ils ont bénéficié du phénomène de regroupement villageois, " *Elar Ayong*", (regroupement des clans) très en vogue dans la région du Woleu-Ntem après la Seconde Guerre ³⁸⁴ .

Cette concentration, jointe à celle du prestige dont jouissaient déjà les villes par rapport aux villages, explique pourquoi « *un ministère de type rural* ³⁸⁵ » fit place à un ministère de caractère plutôt urbain auquel le personnel religieux, majoritairement missionnaire, n'avait pu s'adapter convenablement.

Les relations qui s'établissaient dans les paroisses de ville étaient très différentes de celles qui existaient dans les paroisses rurales, aussi bien du point de vue familial, dans la vie communautaire entre chrétiens, avec le clergé, que dans les relations avec les autorités extérieures dans la conception et l'interprétation des mutations sociales, économiques, politiques, idéologiques et religieuses.

Le personnel religieux et les chrétiens avaient eu du mal à concevoir leur action non plus en fonction du milieu géographique, et des relations ethniques, mais désormais en fonction des relations professionnelles et sociales comme cela s'imposait. Ces changements eurent plusieurs conséquences sur la vie du personnel religieux et des chrétiens dans les paroisses urbaines. Ils étaient obligés, de remettre en question leurs expériences, de réviser leurs méthodes et de renoncer à telle ou telle façon de voir les choses et à certaines habitudes. Ce qui impliquait, surtout chez le personnel religieux d'origine missionnaire, une sorte de « conversion » dont plusieurs n'étaient pas toujours capables ³⁸⁶ .

Les chrétiens venus du village étaient désormais en contact étroit avec des gens qui proclamaient une autre forme de foi et d'autres qui n'en professaient aucune. Dans les

³⁸⁴ La politique de regroupement villageoise a connu des fortunes diverses au Gabon: entre les populations du Sud, réfractaire, en bute à l'exode rural et les populations du Nord, bénéficiant de l'unité linguistique, favorable. Ce projet a fait l'objet d'une étude dont le fervent défenseur Jean Hilaire Aubame a été l'auteur de *Renaissance gabonaise: programme de regroupement des villages*, Brazzaville, Imprimerie officielle, 1947, 43 p.

³⁸⁵ On parle aujourd'hui de pastorale.

³⁸⁶ Témoignages oraux. Entretiens avec les Pères Gilles Sillard, Gérard Morel et Emmanuel François.

villes et dans les grands centres, l'atmosphère religieuse, si sensible dans la vie du village, n'existait plus. Les chrétiens de la ville respiraient, de plus en plus l'ambiance matérialiste. Ils étaient confrontés au prosélytisme de nombreux petits commerçants, haoussa et aofiens musulmans dans les quartiers.

L'adaptation des chrétiens venus du village était aussi rendu difficile par les adeptes des religions traditionnelles qui se présentaient en conservateurs d'un certain pouvoir moral et culturel³⁸⁷.

Devant ces multiples sollicitations et tentations, les chrétiens étaient désemparés. Plusieurs, venant des missions et paroisses rurales, rompaient tous les liens avec les paroisses urbaines dans lesquelles ils ne connaissaient pas grand monde. Et le personnel religieux missionnaire, insuffisant, débordé par les tâches dans les paroisses même, n'avait plus le temps d'effectuer les tournées dans les quartiers pour « ramener les brebis égarées. »

□ Les tentatives de redressement et les difficultés persistantes

Quelques membres du personnel missionnaire poursuivaient la vieille tradition des visites aux chrétiens³⁸⁸ même en ville. Mais elles étaient sans grand succès car la journée les quartiers étaient presque vides. La population en majorité ouvrière était au travail. Elle ne rentrait que le soir, seules les femmes, peu nombreuses, restaient à la maison.

Il était donc difficile au personnel religieux de garder le contact avec les chrétiens en dehors du cadre des activités paroissiales. Le soir et la nuit n'étaient pas propices car les ruelles mal éclairées ; pourtant les maisons étaient souvent pleines de personnes qu'il était impossible de rencontrer avant la tombée de la nuit.

L'achèvement de l'implantation géographique de l'Eglise catholique au Gabon par les missionnaires a été assez douloureux. S'il est vrai que le personnel religieux était conscient de ces changements, il ne s'adapta pas aussitôt.³⁸⁹

Le but essentiel demeurait d'augmenter le nombre de chrétiens mais leur formation restait dérisoire. Le personnel religieux continuait à convertir sans trop se soucier de l'avenir des chrétiens gabonais de plus en plus impliqués dans les événements et la réalité de la nouvelle société.

A la fin des années 1960, la conséquence de cette attitude a été la naissance d'une nouvelle catégorie de chrétiens, dite « du bout des lèvres³⁹⁰ ». Ils réclamaient leur appartenance à l'Eglise par l'évocation des souvenirs nostalgiques de l'époque de leur fréquentation à la mission proche de leur village. Le principal problème des catholiques Gabonais devint, après l'indépendance de 1960, la faiblesse d'une conscience individuelle qui était peu affirmée. Du coup le christianisme apparaissait toujours comme une religion

³⁸⁷ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Relatio anualis 1954, Lettre de du vicaire apostolique du Gabon du 1er octobre 1954.*

³⁸⁸ Témoignage oral, Entretiens avec le Père Sillard février et mars 2000 à Chevilly.

³⁸⁹ Les mutations sociales (la mentalité occidentale), démographiques (exode rurale), économiques (coût de la vie) et politiques (la décolonisation) voir articles de *Marché tropicaux* sur le Gabon

importée, c'est - à - dire une religion qui n'intègre pas toutes les dimensions de l'homme telles-que les coutumes et les traditions locales l'enseignaient

Les premières années de l'indépendance avaient fait naître de multiples problèmes comme la licence des mœurs, l'affaiblissement des valeurs traditionnelles naguère incontestées, l'autorité et le respect des parents, l'amour de l'enfant, l'hospitalité. Certains chrétiens, surtout les étudiants et les intellectuels, commençaient à se poser des questions sur les conséquences des valeurs du christianisme. Quelques Gabonais furent tentés de fonder une religion typiquement gabonaise. Cette religion gabonaise est le « Bwiti synchrétique » qui s'est répandu dans la région de l'Estuaire, plus précisément à Libreville et ses environs et dans certaines contrées du Nord Gabon. Le Bwiti synchrétique, d'après les études d'André Mary, est un mélange des rites et croyances du bwiti originel, pratiqué par des peuples habitants le Centre du Gabon comme les Apindjis et les Tsoghos, avec les objets et les éléments de la foi catholique³⁹¹.

Le mal le plus grave, à la lecture des rapports du personnel religieux, après l'indépendance a été la rareté des foyers chrétiens. Après un siècle de christianisation, le mariage chrétien n'était toujours pas intégré dans les mœurs. Avant 1958, l'autorité missionnaire pouvait imposer aux baptisés de renoncer au concubinage. Mais après l'indépendance toute contrainte était devenue impossible à cause des mutations de la société.

Le « mariage coutumier » qui exigeait la "dot" commençait à disparaître au profit du « mariage à l'essai » ou concubinage qui pouvait durer toute la vie. Plusieurs paroisses enregistraient parfois un seul mariage dans l'année, alors que les baptêmes et les confirmations étaient toujours croissants.

Entre 1965 et 1970 dans l'archidiocèse de Libreville, par exemple, selon les données du Rapport quinquennal, il y avait eu 6.479 baptêmes d'adultes, et 13.948 baptêmes d'enfants pour 725 mariages catholiques, 33 mariages mixtes et 417 mariages naturels confirmés³⁹².

La montée du mariage à l'essai était accompagnée par un autre défi, présent depuis des générations, celui de la polygamie que la période des missions n'avait pas réussi à faire disparaître. La polygamie avait survécu au Gabon après l'indépendance parce que le code civil la reconnaissait. Du point de vue de l'Eglise du Gabon cette reconnaissance n'apportait pas la stabilité au mariage chrétien. La polygamie et le mariage à l'essai ou concubinage éloignaient de l'Eglise peu à peu ceux qui n'étaient pas en règle. Ils

³⁹⁰ Une expression locale. C'est à dire des chrétiens de façade qui justifient leur foi par le fait qu'ils avaient fait leurs sacrements. Ce terme fait opposition au chrétien pratiquant. Les chrétiens du bout des lèvres, au Gabon, se caractérisent par un absentéisme notoire au service dominical et bien d'autres activités. Toutefois, malgré l'émergence de ce genre de chrétiens, il ne se pose pas encore le problème de la fréquentation dominicale au Gabon. Au contraire les églises sont pleines en milieu urbain et les chrétiens demandaient d'en construire d'autres.

³⁹¹ Le bwiti à surtout fait parlé de lui dans les années 1970. Nous en parlons encore dans le chapitre sur la situation du catholicisme au Gabon de 1970 à 1995.

³⁹² AAL, Archives Archidiocèse de Libreville, *Rapport Quinquennal 1965-1970* pp. 26et 28

finissaient par perdre tout contact avec elle³⁹³.

C- L'EGLISE CATHOLIQUE DU GABON, UNE EMANATION DE LA MISSION

En 1945, le nombre de catholiques au Gabon était de 85.471, il est passé à 289.483 en 1970. Entre 1945 et 1970 donc, la chrétienté catholique a donc régulièrement augmenté pour une moyenne de 7 à 8000 fidèles chaque année et cela grâce au baptême de catéchumènes puis légèrement des enfants. En 1960, le Gabon, qui comptait près de 400.000 habitants avait déjà 216.727 catholiques³⁹⁴, soit 41% de la population totale du pays³⁹⁵.

Cette croissance de la population catholique du Gabon entre 1945 et 1969 pose le problème de sa formation, son organisation et de son éducation. A côté de ses aspects, l'Eglise catholique du Gabon se présente toujours, durant cette période, comme une émanation de la Mission. Cela se caractérise non seulement par une prépondérance de la congrégation du Saint-Esprit, mais aussi par un appui extérieur pour soutenir les œuvres de l'Eglise.

I- ORGANISATION ET FORMATION : DE LA MISSION A L'EGLISE (1945-1969)

L'augmentation de la population catholique a posé le problème de l'organisation, de la formation des chrétiens du Gabon. En dehors des adultes qui constituaient l'essentiel de cette population, les jeunes aussi affichaient un certain dynamisme malgré les influences temporelles et extérieures. Les principaux lieux de formation des chrétiens (les adultes et les jeunes), entre 1945 et 1970, étaient les paroisses, les écoles et les collèges, surtout pour les jeunes. Ces écoles et collèges étaient coordonnés par une direction de l'Enseignement privé catholique systématiquement dirigée à cette époque par un membre du personnel religieux³⁹⁶.

1- Les chrétiens gabonais : les adultes et les jeunes entre 1945 à 1969

³⁹³ DOCOPM, Dossier Gabon N° 347: L'Eglise du Gabon indépendant repense ses méthodes et son implantation "L'heure de la vérité pour les prêtres et pour la chrétienté " 1965

³⁹⁴ DOCOPM, Dossier Gabon N° 347, Agence Internationale Fides du 2 juillet 1960: *République du Gabon: situation religieuse et économique*.

³⁹⁵ DOCOPM, Dossier Gabon 347, *Flash sur l'Eglise gabonaise*, 1965.

³⁹⁶ Nous reviendrons sur l'enseignement privé catholique entre 1945 et 1969 vers la fin de ce chapitre.

La situation des chrétiens gabonais entre 1945 et 1969 est intimement liée aux mutations de la société gabonaise dans son ensemble qui influence l'évangélisation. En 1945, et quelques années après la guerre, l'organisation des chrétiens gabonais était faible. Toute l'organisation et la formation du chrétien reposaient sur un seul homme : le Père missionnaire, (*Fare, Minsé, Taï, Moupélou...*) qui était une sorte " d'alpha et d'oméga". Sans lui rien n'était fait ou entrepris par les chrétiens qui manquaient d'initiatives.

Après la guerre, face à la montée des revendications, la hiérarchie catholique du Gabon entreprit un processus de formation et d'organisation des chrétiens par eux - mêmes, sous le regard vigilant du clergé, grâce à des groupes formés à la mission puis en paroisses. Ces groupes de base concernaient aussi bien les adultes que les jeunes, aussi bien les hommes que les femmes. Ces groupes ont été les véritables viviers de la formation et de l'organisation d'un laïcat au Gabon malgré les difficultés.

□ Les adultes: organisés mais mal formés

La principale difficulté des adultes chrétiens du Gabon, entre 1945 et 1970, était leur faible niveau de formation aussi bien scolaire que religieuse. Manquant d'initiatives et « éternels assistés » par les prêtres ils avaient du mal à comprendre le nouveau mode de formation et d'organisation. Cette nouvelle organisation reposait sur des groupes dans les paroisses rurales et urbaines³⁹⁷. Dans ces groupes les chrétiens approfondissaient leur éducation chrétienne. La clé de voûte était le Père ou l'abbé qui conservaient les habitudes « héroïques et salvatrices » de l'évangélisation missionnaire avant 1945. La forme d'organisation et les thèmes de formation tournaient essentiellement autour de la vie familiale et la morale chrétienne que l'Eglise catholique voulait promouvoir au Gabon.

Les principales organisations chrétiennes d'adultes à cette époque étaient féminines, surtout dans les paroisses rurales. Les femmes ont été les premières à s'organiser véritablement, dans une chorale, dans un groupe de prière et surtout dans les groupes d'action catholique. Dans ces structures elles apprenaient la vie chrétienne pour demeurer les piliers de la famille et de véritables agents de l'évangélisation de leurs frères et sœurs³⁹⁸.

La plus grande organisation chrétienne chez les adultes au Gabon, entre 1945 et 1970, était la Légion de Marie³⁹⁹, une organisation féminine présente, dans les deux diocèses.

Les "*præsidium* " prenaient activement part à l'évangélisation et leurs réunions tendaient à maintenir une "motivation surnaturelle" auprès des membres. Les prières faites en commun se prolongeaient chaque jour par la "*catena* ", une forme de récitation

³⁹⁷ Témoignage du Père François Emmanuel. Entretien du 1er octobre 2002 à Libreville.

³⁹⁸ Témoignage du Père François Emmanuel. Id. & Ibid.

³⁹⁹ Archives CSSP, Archives Archidiocèses de Libreville, DOCOPM: dans les *Rapports quinquennaux de 1955, 1960, 1965 et 1970* les activités de ce groupe sont souvent citées à titre d'exemple. *Le Rapport quinquennal de 1970* de l'Archidiocèse de Libreville décrit dans les détails les activités de la Légion de Marie

du Magnificat (antienne et oraison) qui contribuait à maintenir cet esprit apostolique dont le compte rendu était fait chaque semaine. Les comptes rendus constituaient une sorte de " révision de vie " c'est à dire qu'elle faisaient un bilan des visites effectuées, elles décelaient les manquements pour mieux faire lors des prochaines visites.

Les légionnaires qui étaient tentées d'abandonner trouvaient lors de ces réunions des occasions pour se relever. Les révisions de vie galvanisaient les légionnaires qui, à certains endroits, soutenaient très efficacement l'action du personnel religieux surtout dans les paroisses urbaines⁴⁰⁰.

Le travail apostolique des légionnaires était axé principalement sur les visites méthodiques à domicile qui se prolongeaient parfois par des visites groupées (veillées de quartier ou au village...) Ils s'agissaient des visites d'amitié chez un membre ou un chrétien, mais elles se terminaient parfois par des conversions de païens. Les Légionnaires n'hésitaient pas à justifier leur foi de catholique et à recommander dans leur visite l'étude de la doctrine. Les légionnaires constituaient aussi la liaison entre un certain nombre de catéchumènes isolés dans les villages et quartiers avec l'organisation catéchétique des missions puis des paroisses. Leur travail était en réalité très étendu.

Selon les témoignages⁴⁰¹, elles ont abordé très vite les problèmes de la vie chrétienne et de la société: pratique religieuse, préparation au baptême, assiduité à la messe et aux sacrements, régularisations fréquentes de situations de simple concubinage qui étaient transformés, quand c'était possible, en mariages chrétiens, réconciliations d'individus, problème de la polygamie. Les légionnaires aidaient aussi les autres chrétiens et les païens dans le choix d'une école chrétienne pour leur enfant, et à la diffusion de la presse catholique.

Les légionnaires de Marie pratiquaient une forme d'œcuménisme et de dialogue inter religieux avant la lettre au Gabon. Elles entraient en contact avec tout le monde, païens, musulmans, protestants, syncrétistes de tout genre, surtout les malades, soit chez eux, soit à l'hôpital, ou dans les léproseries, au prix d'un réel prosélytisme. Le travail des légionnaires se faisait en dehors des clivages ethniques, en milieu urbain. Elles fournissaient un grand effort dans ce sens: les Gabonais visitaient les Etrangers et vice versa; les Fangs visitaient les Eshiras et ces derniers visitaient les Nzébi. Enfin les légionnaires avaient un grand attrait pour l'éveil aux problèmes du développement considérés comme un point d'application de la doctrine évangélique.

Les légionnaires qui occupaient une situation sociale et civique favorable se rendaient aussi attentifs aux besoins temporels des gens qu'ils visitaient. Ils intervenaient parfois directement pour éclaircir un point de vue, sur une information politique économique, sociale et religieuse. Si quelques démarches administratives s'imposaient aux chrétiens et païens visités, les légionnaires volontaires pouvaient les favoriser

D'autres légionnaires signalaient les situations préoccupantes auprès des autorités

⁴⁰⁰ Archives CSSP, *Rapport quinquennal* 1960

⁴⁰¹ Les témoignages d'anciens légionnaires recueillis pendant nos enquêtes de terrain à Libreville et Oyem. Entretiens collectifs de novembre 2001 et septembre 2002

compétentes. Ils abordaient ces problèmes en réunions et lors des conversations libres après les réunions, avec toute l'ampleur possible ⁴⁰².

Malgré ce travail de la Légion de Marie, les autorités religieuses n'étaient pas satisfaites de la formation et du comportement des chrétiens. A la veille de l'indépendance, en 1957, par exemple, les missionnaires dans leurs rapports regrettaient la grande fréquence des divorces, du concubinage et de la polygamie même s'ils se réjouissaient du grand effort consenti par le gouvernement pour rendre obligatoires les allocations familiales. ⁴⁰³

Après l'indépendance les inquiétudes étaient nombreuses sur l'organisation et la formation des chrétiens gabonais. Voici par exemple un extrait du Rapport annuel de l'Archidiocèse de Libreville en 1961 qui peint les difficultés des laïcs:

« La chrétienté gabonaise a les problèmes de toutes les autres chrétientés du monde. L'évolution rapide nécessite, pour chaque chrétien, une formation plus solide afin de répondre aux situations nouvelles qu'il traverse. Plusieurs obstacles gênent et paralysent cette formation indispensable: L'étendue des missions ne permet pas la visite fréquente des villages. Par exemple la mission d'Oyem avec 32.000 habitants dont 16.000 catholiques n'a que deux prêtres. Le manque d'aumônier se fait cruellement sentir. Cependant le diocèse a la chance de posséder plusieurs excellents missionnaires laïcs qui s'occupent des autres chrétiens ⁴⁰⁴. »

Les autorités administratives, au nom de l'Etat ou à titre individuel, aidaient ou soutenaient les autorités religieuses à résoudre certaines difficultés dans la formation des chrétiens. Ainsi, le 23 mai 1963, lors de la célébration de la fête des mères, c'est avec joie que les autorités de l'Eglise accueillirent la décision prise par les autorités politiques de reconnaître officiellement le mariage sans dot. Un « fléau » contre lequel luttait l'Eglise catholique. Cette décision avait été favorisée par l'Organisation Nationale des Femmes du Gabon dirigée par l'épouse du Président de la République ⁴⁰⁵.

Il a existé d'autres organisations chrétiennes pour adultes, notamment l'Association des Anciennes Elèves des Sœurs de Castres ⁴⁰⁶ ou bien l'Association des Femmes Catholiques du Gabon fondée le 11 décembre 1965 et dont le but était la promotion de l'apostolat chrétien sous toutes ses formes. Les activités de ces associations concernaient les problèmes d'éducation, le budget familial, les problèmes des foyers chrétiens, l'éducation sanitaire, les loisirs et les activités d'assistance.

⁴⁰² AAL (Archives Archidiocèse de Libreville) *Rapport Quinquennal 1965-1970*, « Situation des Laïcs », Archevêché de Libreville 1970

⁴⁰³ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, Rapport Annuel de 1957

⁴⁰⁴ AAL, *Rapport annuel de 1961, sur la vie des chrétiens, Archevêché de Libreville*

⁴⁰⁵ DOCOPM, « Nouvelles du Gabon » in *DIA* (Documentation et Information Africaine) du 11 juin 1963.

⁴⁰⁶ Cette association est connue de nos jours sous le nom de l'Association des Anciennes de l'Immaculée Conception

En 1966, la situation était stationnaire. Elle n'incitait pas à un grand optimisme. D'après les autorités religieuses, la pratique chrétienne était assez bonne à l'intérieur du pays en milieu rural et laissait à désirer dans les villes. Les organisations de laïcs essayaient, tant mieux que mal, d'y remédier par un travail en profondeur mais le nombre d'adhérents faisait défaut. La tâche fut d'autant plus difficile qu'il fallait faire face directement à d'autres difficultés, notamment les relations avec les non catholiques et la question de l'inculturation.

En ce qui concerne les relations avec les non catholiques, les chrétiens gabonais ont fait face non seulement à la montée des témoins de Jéhovah qui faisaient beaucoup d'adeptes dans les villes mais aussi à l'institutionnalisation du bwiti qui, depuis l'époque coloniale, connaissait un certains succès. Dans le domaine de l'inculturation, l'année 1966 a constitué un point de départ indéniable. Les chants gabonais et africains avec le tam-tam et le balafon, surtout dans le Nord du pays, faisaient leur entrée dans les églises.

Pour mieux gérer cette situation, des commissions, dans l'esprit du Concile Vatican II, avaient été créées pour étudier les problèmes que posaient alors l'évolution des choses, en particulier l'adaptation des directives épiscopales⁴⁰⁷.

D'après les chrétiens, ces commissions, composées essentiellement par le personnel religieux, ne jouaient en pratique aucun rôle. Elles se contentaient d'émettre des réserves sur la volonté des chrétiens gabonais à introduire rapidement les chants et les langues du Gabon dans la liturgie. Si elle n'avait tenu qu'à ces commissions la transition ne se serait jamais faite affirment d'autres chrétiens qui considérèrent le début de l'inculturation comme la seconde étape de l'indépendance religieuse au Gabon.

L'esprit d'organisation et la volonté de formation des chrétiens au Gabon ont été renforcés par le « vent » du Concile Vatican II. Par ailleurs, l'absence de grande organisation chrétienne masculine, à cette époque, étaient surtout liée au fait que les hommes continuaient de considérer que le travail à la mission et à la paroisse était réservé aux femmes plus libres et plus dévouées. A cette raison historique s'ajoutait une raison sociale: le fait que les hommes travaillaient plus comme ouvriers dans les sociétés qui s'installaient ici et là. Par conséquent ils n'avaient plus de temps à consacrer aux activités paroissiales.

Ce retard accusé par les hommes, dans l'engagement des organisations chrétiennes, faisait que ceux-ci manquaient de repères chrétiens dans la compréhension et la revendication des faits sociaux et politiques. Mis à part quelques hommes, anciens élèves des écoles missionnaires, la quasi totalité des hommes étaient attirés vers l'Eglise par leurs épouses ou concubines et restaient assez indifférents à la vie et l'évolution de l'Eglise.

Dans l'ensemble entre 1945 et 1969, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la formation religieuse reste précaire et mal assurée. Cette carence eut pour conséquence un grand fossé entre pratique religieuse et vie quotidienne en dehors de la mission ou paroisse. De nombreux chrétiens, très actifs dans les groupes de paroisses,

⁴⁰⁷ Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, Cf. aussi, DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon. *Rapport annuel du Diocèse de Mouila en 1966.*

constituaient des contre exemples dans les quartiers et continuaient de considérer le christianisme comme une religion d'importation: « la religion du blanc »⁴⁰⁸.

En 1960, les autorités religieuses ne manquaient pas de préciser à propos de la formation que:

« les chrétiens de la côte sont les plus instruits, dévoués à leur formateurs. Mais ils ont pris pas mal de défauts. Beaucoup viennent aux offices dans les grandes circonstances première communion, mariage, enterrements.⁴⁰⁹ »

□ Les jeunes: actifs, encadrés et influencés

L'absence d'organisation chrétienne masculine à l'échelon national, jusqu'en 1970, au Gabon, était compensée par des groupes de jeunes très actifs, bien encadrés mais largement influencés par des valeurs autres que celles traditionnelles, notamment l'influence européenne, surtout française.

Entre 1945 et 1970 la jeunesse catholique gabonaise était organisée au sein des structures ou groupes de paroisses d'action catholique dont l'implantation avait débuté au Gabon en 1936 par l'arrivée du mouvement des Scouts Catholiques.

Après les Scouts catholiques il y eut l'introduction, simultanément, en 1956 de la JOC (la Jeunesse Ouvrière Chrétienne) et de la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne), puis au début des années 1960, précisément en 1961 du mouvement des enfants les CV-AV (Cœurs Vaillants ou Ames Vaillantes).

La formation de la jeunesse se faisait en ce temps au moyens de deux structures: le réseaux des écoles et collèges et cette formation religieuse se poursuivait, surtout pour les jeunes non scolarisables, au niveau des missions puis des paroisses, par les mouvements d'action catholique⁴¹⁰.

Les jeunes étaient actifs. Il existait un groupe de chaque mouvement presque dans toutes les missions, puis paroisses, surtout dans les zones urbaines comme Libreville et Port-Gentil. Ces groupes couvraient la formation apostolique de toutes les tranches d'âge de jeune: les enfants (les plus petits, du primaire) étaient souvent CV AV, les jeunes du secondaire étaient souvent engagés dans la JEC, et dans la JOC pour les jeunes intégrés dans le monde du travail, les Scouts du Gabon pour toutes les tranches d'âge de l'enfance à l'âge adulte⁴¹¹.

Tous ces mouvements de jeunes se développaient d'abord dans les paroisses urbaines de la côte avant de s'étendre vers les paroisses de l'intérieur du pays. Après

⁴⁰⁸ Témoignages de chrétiens recueillis lors de nos enquêtes orales sur le terrain au Gabon, novembre et décembre 2001 à Libreville. Entretien avec des anciens de la paroisse Saint Michel de Nkembo 18 décembre 2001 à Libreville.

⁴⁰⁹ Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *Rapport quinquennal 1960*.

⁴¹⁰ Archives Archidiocèses de Libreville et Archives du Diocèse de Mouila: Rapport Quinquennaux 1960.

⁴¹¹ Jusqu'en 1969, il existait au Gabon quatre mouvements d'action catholique de jeunes: les Scouts, les CV-AV, la JOC, la JEC.

avoir connu un essor remarquable dans les paroisses de grands centre urbains comme Port-Gentil, Libreville et Lambaréné dans les premières années de l'indépendance, à partir de 1965 ces mouvements de jeunes ont connu quelques difficultés humaines liées à l'encadrement surtout en ce qui concerne les CVAV et de la JOC.

Après 1965, le nombre des religieuses affectées pour s'occuper des enfants au niveau des CVAV était de plus en plus insuffisant. Elles n'avaient plus que les samedis et les dimanches à consacrer aux enfants ⁴¹². De nouvelles exigences en matière d'assurances, impossibles à payer par les enfants des quartiers pauvres, interdisaient toute réunion. Entre 1965 et 1967, la JOCF traversa également une période difficile, l'aumônier et la permanente qui étaient venus de France pour une durée de deux ans étaient partis sans être remplacés. Les responsables gabonais n'avaient pas tenu faute de soutien et la plupart des prêtres se désintéressaient du mouvement ⁴¹³.

Des difficultés semblables touchaient les autres mouvements de jeunes, mais à moindre échelle. Pour pallier ces manques, des actions étaient menées, dans les paroisses, les groupes de bases des mouvements d'action catholique, les collèges, pour pousser les adultes à une action auprès des jeunes, et ces derniers étaient invités à intégrer les mouvements. Si l'Action catholique n'avait pas l'expansion espérée, à cette époque, c'est aussi parce que les mouvements n'étaient toujours pas en mesure de financer les déplacements des dirigeants. Mais c'est surtout parce que les militants et les responsables n'étaient pas dûment préparés.

Les programmes d'activités de tous les mouvements prévoyaient des sessions de formations qui constituaient des gages d'enracinement de l'Action catholique des jeunes au Gabon ⁴¹⁴.

Les activités des jeunes dans ces mouvements étaient surtout récréatives et dans une moindre mesure la réflexion en ce qui concerne la JEC et la JOC. Ces mouvements permettaient à de nombreux jeunes de découvrir ce qui se passait ailleurs dans les pays voisins. La JEC et la JOC, qui avaient une dimension internationale, permettaient à leurs militants, responsables, de voyager et de participer à des regroupements internationaux d'envergures.

L'organisation de la jeunesse catholique à l'échelon national au Gabon commence peu avant l'indépendance ⁴¹⁵. Les mouvements installés au Gabon avant 1960 s'étaient regroupés en 1959 pour former une association, conformément à la Loi du 1er juillet 1901 dénommée, "*Comité des Mouvements de jeunesse*" qui devint très rapidement "*Fédération Gabonaise de la Jeunesse Catholique*" la FGJC qui, après l'indépendance était régie par les dispositions de la Loi 35/62 sur les associations ⁴¹⁶.

⁴¹² AAL (Archives de l'Archidiocèse de Libreville) *Rapport quinquennal de 1970*

⁴¹³ Témoignage du Père Sillard, Entretiens de février et mars 2000. Le témoin a été aumônier national de la JOC.

⁴¹⁴ DOCOPM, Dossier N° 347, "*L'Action catholique des jeunes*", 1965

⁴¹⁵ Archives CSSP, Etat Statistique annuel de 1959, *Lettre d'accompagnement* rédigé le 11 octobre 1959.

C'est plus tard qu'elle prit le nom de Fédération des mouvements puis Fédération Catholique des Mouvements (FECAM)⁴¹⁷. Le siège de cette Fédération fut fixé à la Paroisse Saint-André de Libreville. Ce centre national coordonnait les activités des différents mouvements. Il était chargé d'éditer les revues et les brochures nécessaires au bon fonctionnement des groupes et le curé de cette paroisse était l'aumônier des jeunes.

418

Les mouvements de jeunesse ont contribué à l'éveil social et politique des jeunes Gabonais. Après l'indépendance de 1960, la plupart des jeunes qui venaient poursuivre leurs études en Europe étaient passés par les mouvements de jeunesse catholiques. L'exemple de Joseph Rendjambé responsable de la JEC en 1960, est le plus patent ; il eut des ennuis avec le régime de Léon Mba à cause de ses idées et de ses prises de position critiques.

De nombreux autres jeunes passés par les écoles, collèges et les mouvements catholiques après leurs études, en France ou ailleurs, occupaient de hautes fonctions dans l'Etat. Mais ils ne travaillaient plus dans l'administration avec la même ferveur catholique que quand ils étaient engagés dans les mouvements de jeunesse. Certains continuaient à soutenir les mouvements mais la majorité les délaissait⁴¹⁹.

Une des principales caractéristiques de la jeunesse catholique gabonaise, surtout après 1960, était aussi d'être influencée par le mode de vie européen. Entre 1945 et 1969 la jeunesse gabonaise s'est occidentalisée au détriment des coutumes ancestrales. Tous les jeunes possédaient un parent en ville et voulaient systématiquement le rejoindre. Les jeunes qui n'avaient pas la possibilité de le faire dans l'immédiat étaient touchés dans leur village et dans l'arrière du pays par la culture occidentale. Elle se caractérisait surtout par le désir de s'exprimer en français et de s'habiller « à l'américaine ».

La plupart des villages avaient déjà des phonographes, des postes radio qui relayaient l'information et la mode. Les autres moyens de communication, comme la voiture ou l'avion prenaient leur essor et permettaient aux uns et aux autres d'entrer en contact avec l'extérieur. Ces contacts, les brassages d'ethnies, les métiers nouveaux affectaient profondément la vie de chaque jour et la mentalité⁴²⁰.

Dans une société jadis très structurée et très cloisonnée les différences commençaient à être moindres dans la vie quotidienne. Grâce aux jeunes, les Gabonais et les Européens ne se regardaient plus trop en étrangers. A cause de l'intégration des

⁴¹⁶ DOCGAB, JORG, 1962, Loi 35/62 du 2 décembre 1962 relative à la création et la gestion des associations en République Gabonaise

⁴¹⁷ Nous avons été président de cette fédération de 1993 à 1996.

⁴¹⁸ Essono Mezui Hervé, "La Fédération catholique des Mouvements", dans le Journal *La Lumière* N° 77 du 22 octobre au 4 novembre 1995.

⁴¹⁹ Témoignage du Père Morel, entretien du 28 novembre 2001, à Libreville.

⁴²⁰ DOCOPM, Dossier N° 347: L'Empreinte française: jalons d'histoire " *Gabonais d'origine et gabonais d'adoption*", 1966

jeunes au mode de vie occidental, les bars aux enseignes typiquement françaises, invitaient désormais aux mêmes tables les Noirs et les Blancs.

Ce climat d'ouverture parmi la jeunesse gabonaise était l'aboutissement normal d'une conjoncture qui offrait à tous les jeunes gabonais des possibilités inconnues de promotion personnelle et d'émancipation. Pour favoriser l'emprise de la culture française sur la jeunesse gabonaise, la France avait ouvert au Gabon le Centre Culturel Saint-Exupéry, en 1965, dans lequel blancs et noirs, de tout âge pouvaient venir.

Entre 1945 et 1969, les jeunes avaient été de véritables agents de l'influence extérieure sur la société gabonaise surtout sur le plan linguistique. Comme l'affirmaient Paul Malékou, alors ministre de l'Education nationale: *"... au Gabon depuis cent cinquante ans, le français a cessé d'être une langue étrangère et est devenu notre langue de culture..."*⁴²¹



Photo 8: Les jeunes filles Gabonaises au début des années 1960

Source: DOCOPM

Cette influence de la culture occidentale s'étendait même aux filles, surtout de la ville. L'éducation accélérée, l'évolution des mentalités ou bien l'influence chrétienne n'était pas étrangère à cette évolution qui avait introduit un style de vie inédit. Les jeunes filles gabonaises, conscientes de leurs charmes, élégantes et dégagées de toute emprise, lisaient « Marie Claire ». Un transistor à la main, elles se considéraient presque arrivées à l'étape ultime de leur émancipation⁴²².

La photo ci-avant, prise au collège Immaculée Conception en 1960, témoigne de l'influence de la culture occidentale sur les jeunes gabonaises. Ce collège a été la vitrine

⁴²¹ DOCOPM, Dossier N° 347 Id & Ibid. Extrait d'une citation de Paul Malékou.

⁴²² DOCOPM, photo d'un document sur la jeunesse au Gabon au début des années 1960.

de l'émancipation féminine au Gabon dans le domaine de l'instruction.

Dans l'ensemble, pour apprécier la formation et l'organisation des chrétiens, jeunes et adultes, au Gabon entre 1945 et 1969, on peut se référer à cette réponse de l'abbé Raponda Walker en 1960: " *Autrefois, on pratiquait l'évangélisation en étendue. Aujourd'hui on pratique davantage l'évangélisation en profondeur. L'Eglise s'implante de plus en plus. L'avenir est meilleur*" ⁴²³

2- De la Mission à l'Eglise au Gabon de 1955 à 1969 : essai d'analyse.

Pour former et éduquer les chrétiens l'Eglise du Gabon disposait certes de ses moyens propres mais elle pouvait aussi compter sur l'appui du gouvernement de la colonie et des organismes extérieurs comme le FIDES entre 1946 et 1960. Après l'indépendance elle collabora avec l'Etat pour résoudre certains problèmes.

• L'appui extérieur du Gouvernement général et du FIDES entre 1945 et 1958

Dans un discours publié le 9 février 1947 par le journal L'AEF, Durand Réville, élu Conseiller de la République du Gabon par l'Assemblée Représentative du territoire, dit ceci: « *...tous ceux qui dispensent l'enseignement, quel que soit l'idéal qui les anime, ont droit sans conteste aux subventions et aux encouragements.* » ⁴²⁴. Contrairement à une idée souvent répandue au Gabon, l'administration n'était pas contre les œuvres missionnaires après 1945. Il est vrai que certaines personnes de l'administration et certains colons privés étaient hostiles aux missionnaires mais la Mission, puis l'Eglise, ont bénéficié dans l'ensemble d'un appui important du gouvernement et des organismes. Le montant et la nature de ces aides nous sont connus grâce aux rapports fait par les missionnaires.

Tableau 14: Les aides et les subventions à la Mission du Gabon de 1950 à 1955

Années	Subventions du gouvernement	Aide du FIDES
1950	16.218.425	-
1951	23.820.000	-
1952	28.000.000	-
1953	35.000.000	7.660.221
1954	38.788.900	17.326.355

Sources: Archives CSSP

On constate une augmentation des subventions et aides annuelles du gouvernement et du FIDES même si le vicaire apostolique se plaint dans une lettre en 1952 de l'insuffisance de celles - ci à cause des choix politiques de son prédécesseur Mgr Tardy qu'il qualifie de néfaste à l'aide gouvernementale.

⁴²³ DOCOPM, « interview de l'abbé Raponda Walker » in *FIDES* du 25 novembre 1961. Cf. aussi le *Rapport annuel 1961* de l'Archidiocèse de Libreville.

⁴²⁴ Archives CSSP, Boite 271, Dossier A, *Discours de Durand Réville*, 1947.

Ces aides et subventions étaient destinées essentiellement à l'enseignement, pour la construction des écoles, collèges et internats. Par exemple la construction de l'internat du collège Bessieux à partir de 1952⁴²⁵ avait été financé par le FIDES et grâce à la subvention du gouvernement l'Eglise avait élevé un monument à Mgr Bessieux en 1954⁴²⁶, à Sainte Marie.

Elles permettaient aussi à l'Eglise de subvenir à d'autres besoins comme la construction de nouvelles Eglises et la formation des chrétiens dans l'ensemble. Le personnel religieux lui-même vivait en grande partie du produit de leur cultures, des dons offerts par les fidèles et des aides des congrégations et de la propagande mais aussi des subventions et l'appui du FIDES. C'est à juste raison que l'évêque du Gabon, Mgr Adam, reconnaît dans une correspondance adressée au conseil de la Propagation de la foi que "*La marche des œuvres est normale grâce à l'aide du FIDES*"⁴²⁷.

A la veille de l'indépendance les aides du FIDES et de l'administration coloniale furent remplacées par celle de l'Etat qui poursuivit la même politique que les autorités coloniales en soutenant surtout l'œuvre éducative de l'Eglise. En fait l'indépendance religieuse en 1958 et politique en 1960 n'allaient pas profondément bouleverser l'ordre établi depuis la colonisation. La jeune Eglise du Gabon, en dépit de ses fonds propres ou de ceux émanant de Rome et des œuvres missionnaires demeurait à l'appui de l'Etat.

● De l'Histoire de la Mission à l'Histoire de l'Eglise au Gabon

L'aspect fondamental de la présence catholique au Gabon de 1945 à 1969 demeure le passage de la Mission à l'Eglise. Ce passage a été assuré par les Spiritains qui avaient la charge de l'évangélisation du Gabon depuis 1844. Jusqu'à présent, les travaux portant sur ce passage ont été fait sur la base des sources missionnaires qui se trouvent pour l'essentiel en Europe, particulièrement en France en ce qui concerne le Gabon. Les sources autochtones sont quasi inexistantes ou difficiles à exploiter.

Réflexions sur le passage de la Mission à l'Eglise

De 1844 à 1955, l'histoire de la Mission du Gabon se présente comme le déploiement d'une congrégation dominante, les spiritains et d'une Eglise de France conquérante. Pendant longtemps le point de vue des spiritains fut le seul valable, celui des indigènes ou des autochtones négligeable. Après la Seconde Guerre, des signes de changement apparurent avec le mouvement d'émancipation des peuples. Ces signes furent très visibles à partir de 1955, entamant ainsi la véritable histoire de l'Eglise du Gabon dans laquelle les Gabonais devenaient réellement des acteurs.

L'histoire de l'Eglise du Gabon faite par des Gabonais commence donc à partir de 1958, quand le Gabon décide de devenir lui-même son propre projet. Quand les

⁴²⁵ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport annuel 1952*

⁴²⁶ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport annuel 1954*

⁴²⁷ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport annuel 1957*

Gabonais s'intéressent enfin et définitivement à leur destin et décident de prendre en main leur histoire. Du point de vue strictement religieux, il s'agissait en province d'une prise en charge de l'œuvre missionnaire par les Gabonais eux-mêmes qui devaient la mener autrement avec « le sens des continuités vivantes et des ruptures créatrices⁴²⁸ ». Sur le plan pratique les choses ne se passèrent pas totalement ainsi pour plusieurs raisons.

Au Gabon, l'histoire du passage de la Mission à l'Eglise locale se caractérisa souvent par la passivité des clercs et l'inertie sociologique du peuple chrétien, enfermé dans le moule des pratiques de dévotion et des œuvres léguées par la congrégation du Saint-Esprit. Avec Jaques Gadille, qui cite Joseph Lévesque, nous pensons cependant qu'au Gabon l'érection d'une Eglise sur cet ancien territoire de missions a correspondu au passage d'une conception territoriale à une conception ecclésiale de la Mission⁴²⁹.

Aux relations unilatérales et verticales se substituèrent progressivement des relations multilatérales et horizontales entre l'Eglise du Gabon et Rome, avec un effacement au plan juridictionnel de la congrégation du Saint-Esprit.

Un autre aspect du passage de la Mission à l'Eglise au Gabon est l'important legs des missionnaires du Saint-Esprit à cette Eglise. La nouvelle histoire de l'Eglise du Gabon à partir de 1958 ne saurait véritablement être comprise sans un éclairage sur l'héritage missionnaire.

Pour mieux inventorier ce legs, il faut tenir compte de deux points de vue : celui des missionnaires et des autochtones. En effet, pour comprendre le passage de la Mission à l'Eglise, à partir de 1955, il faut conjuguer le point de vue intérieur et celui des missionnaires.

L'héritage, du point de vue des autochtones, est difficile à interpréter car il appelle non seulement à une méthodologie tenant compte de la tradition orale, mais aussi et surtout parce que l'exploitation des informations collectées exige prudence et objectivité. L'esquisse d'un bilan sur la base des entretiens oraux montre, d'une manière générale, que les catéchistes ont tenu un rôle prépondérant lors du passage de la Mission à l'Eglise. Ils constituent les principaux acteurs de ce passage. Ils étaient le plus souvent, dans la masse chrétienne, les seuls à savoir lire et écrire, donc les seuls capables de consigner certains faits.

Les catéchistes étaient en contact avec les deux parties, les missionnaires et les catéchumènes, qu'ils connaissaient assez bien. Ils étaient le plus souvent des intermédiaires et les confidents des missionnaires européens. Cette attitude fit en sorte qu'ils épousent et adoptent le point de vue des missionnaires devenant ainsi capables, comme ces derniers, de jeter un d'œil critique sur la situation du pays. Les enquêtes menées auprès d'anciens catéchistes⁴³⁰, surtout ceux du diocèse d'Oyem, nous ont

⁴²⁸ Boulaga Eboussi, *Pour une catholicité africaine*, Paris Présence africaine, 1978, p. 413.

⁴²⁹ Joseph Lévesque, « De Fidei Donum à Redemptor Hominis : de nouveaux chemins pour la mission » *Documents Episcopati* N° 8, avril 1982, p.4 cité par Jacques Gadille « L'idéologie des Missions catholiques en Afrique Francophone in *Eglise et Histoire de l'Eglise en Afrique*, Actes du colloque de Bologne de 1988.

permis de cerner un peu plus le point de vue des autochtones sur le legs missionnaires dans l'histoire de l'Eglise du Gabon.

Le premier aspect met en avant « la rencontre de Dieu » : l'activité missionnaire s'étant déroulée de 1844 à 1955 sur la base d'un accueil accordé par les indigènes, la présence de l'Eglise est perçue comme une présence désirée. Il y a eu ensuite adhésion de la société gabonaise au passage de la Mission à l'Eglise. Les catéchistes et les autres chrétiens insistent sur cette attitude de consentement même si, à l'époque, les missionnaires ne croyaient pas trop à leur sincérité.

Le second aspect concerne « *la conversion* ». Considérée comme une difficulté fondamentale à l'époque de la Mission, la conversion continue de préoccuper. Sur cet aspect les autochtones (les catéchistes) considèrent que le refus de conversion n'était pas nécessairement une fermeture à la lumière de la foi mais l'affirmation d'une certaine fidélité aux religions locales. Un désir de fidélité qui se vérifie après 1969 avec la recherche de l'authenticité et l'affirmation du bwiti syncrétique par exemple.

Le problème de la conversion était aussi lié à la vision globale que les autochtones se faisaient de la religion chrétienne. De 19'5 à 1969, période de passage de la Mission à l'Eglise, la religion chrétienne était encore perçue comme liée à un autre monde. Cette époque laisse cependant pour plusieurs autochtones la mémoire d'une renaissance, bien plus positive que la période précédente. L'Eglise apparaissait désormais beaucoup plus catholique ou universelle car elle les intégrait dans le monde entier. Elle les intégrait aussi dans une nouvelle fraternité au-delà des frontières claniques, ethniques et régionales. Les témoignages des nouveaux convertis soulignent sans cesse cette vision universelle héritée de la période missionnaire.

Du point de vue des intellectuels gabonais le legs de l'ère missionnaire se résume par un passif et un actif.

Au passif, reviennent essentiellement deux griefs : « La Mission s'est prêtée à la domination coloniale, l'a préparée et l'a soutenue ». « La mission a été l'agent le plus actif d'une aliénation des populations à l'égard de leur propre culture »⁴³¹. Si l'on ne peut totalement nier ces griefs, l'essentiel du legs missionnaire à l'Eglise du Gabon est bien que les missionnaires aient conçu leur action comme se situant dans une sphère « supérieure » à la colonisation.

Cela veut aussi dire que la Mission a suscité chez les chrétiens Gabonais le sentiment qu'elle formait une société distincte et qu'elle impliquait une société à part. Cette stratégie de regroupement semble avoir été commandée au Gabon par le nombre des nouveaux convertis mais aussi, et surtout, par la foi jugée précaire des premiers convertis. Il y avait chez les missionnaires en poste au Gabon la volonté d'insérer perpétuellement les chrétiens dans un environnement protecteur.

⁴³⁰ Dans le cadre de notre étude nous avons effectué plusieurs enquêtes de terrains basées sur la méthodologie de recherche orale enseignée par Metegue N'Nah Nicolas, Koumba Manfoumbi Monique. Ce cours a fait l'objet d'une publication.

⁴³¹ Jacques Gadille « L'idéologie des Missions catholiques en Afrique Francophone in *Eglise et Histoire de l'Eglise en Afrique*, Actes du colloque de Bologne de 1988.

Dans l'actif on peut encore retenir « *La transmission qualitative d'une expérience de vie globale* ⁴³² » qui constitue le noyau dur, lors du passage de la Mission à l'Eglise. Cette « transmission qualitative » a secrété petit à petit toute une éducation à la responsabilité chez les individus, les clercs surtout, et une sorte de fragmentation de l'appareil ecclésiastique par l'émergence des communautés ecclésiales de base, dans la diversité même de ses formes et selon les cultures du Gabon. Elle a aussi permis le développement de la vie des anciennes missions dans les paroisses, ce qui se traduisait dans l'effervescence conciliaire, par une vie apostolique soucieuse de coller aux réalités humaines, sociales et politiques.

● 1955-1969 : « crise ou mutation de la Mission » au Gabon ?

La gravité et l'urgence des problèmes qui se posaient au catholicisme gabonais entre 1945 et 1969 sont indéniables.

Selon les témoignages des missionnaires ayant exercé pendant cette période au Gabon, les autorités religieuses locales, les responsables de la congrégation en France et Rome en étaient bien conscients. Il suffit de parcourir les documents émanant du vicaire apostolique jusqu'en 1955 puis des évêques, de la Congrégation du Saint-Esprit et de Rome, pour s'en rendre compte.

Il apparaît que l'Eglise du Gabon de 1945 à 1969, si elle disposait sur le plan des idées de solutions efficaces pour pallier à l'urgence et à la gravité des problèmes, était limitée par la pénurie des ressources et de personnel. L'adaptation était alors le grand souci des missionnaires. Or pendant cette période, la société gabonaise, dans son ensemble subissait une évolution rapide.

Du point de vue des clercs, missionnaires ou séculiers, il était donc indispensable que l'évangélisation aille du même pas. Cette situation était très préoccupante d'autant plus que les chrétiens gabonais cessaient pour beaucoup de se comporter comme des enfants qui s'en remettent à leur père. Le paternalisme même spirituel commençait à devenir insupportable à certains.

Entre 1955 et 1960, les catholiques gabonais arrivaient « à l'âge adulte » et réclamaient des responsabilités. Devant cette situation, les avis étaient partagés dans la communauté missionnaire du Gabon. Les uns niaient la maturité des chrétiens. D'autres, par contre, pensaient qu'il était naïf de s'en étonner et vain de s'y opposer.

Le Père Bouchaud, ayant servi au Gabon, dit à ce sujet :

« Un père doit comprendre que son fils devait nécessairement grandir et s'établir à son compte. Il faudra passer la main, partager les responsabilités, faire des concessions, même si on n'approuve pas tout et si l'on se sent plein d'appréhensions. » ⁴³³

Entre 1955 et 1969, il y eut donc chez les chrétiens gabonais une tendance de plus en plus marquée à l'émancipation intellectuelle, même si elle était moins sensible que chez

⁴³² Jacques Gadille, Id. & Ibid.

⁴³³ Bouchaud (J.), *L'Eglise en Afrique noire*, Op. Cit. p 170.

les Camerounais ou Congolais.

Selon les témoignages des chrétiens eux-mêmes : ils pouvaient « *parler, écrire, juger, discuter, réclamer et exiger.* »⁴³⁴ Cette attitude ne fut pas totalement condamnée par les missionnaires européens du Gabon, même si elle n'allait pas sans quelque outrance, car elle s'inscrivait résolument dans le sens de l'affirmation de la personnalité. Les missionnaires prêtaient une oreille qui semblait attentive et patiente aux aspirations des chrétiens gabonais, sans pour autant encourager en eux la critique négative et stérile. Du point de vue missionnaire, les chrétiens gabonais n'arrivaient pas à juger avec clairvoyance leurs propres problèmes et à y apporter les solutions appropriées.

L'émancipation des chrétiens gabonais, entre 1955 et 1969, fut très rapide et s'exprima aussi sur le plan social et plan politique. Sur le plan social, elle se manifestait dans biens des domaines et se cristallisait autour de certains points névralgiques comme les problèmes du travail, du logement, du mariage et parfois des discriminations.

Sur le plan politique, la décolonisation avait ouvert la porte à l'indépendance à laquelle plusieurs étaient favorables. Certains chrétiens prirent part à la vie politique. La Mission puis l'Eglise du Gabon ne se désintéressèrent pas de ces problèmes. Au contraire elles voulaient apporter leur expérience séculaire. Car selon les missionnaires du Gabon, il importait que cette émancipation et cette évolution se fassent avec « ordre et sagesse »⁴³⁵. Entre 1945 et 1969, l'émancipation sociale et politique se déroula donc en même temps que l'émancipation religieuse. Les missionnaires européens passèrent progressivement aux Gabonais les leviers de commande, abandonnant pour certaines fonctions, le rôle de chef pour celui d'auxiliaires, par exemple dans l'épiscopat.

Dans l'ensemble, pour répondre à la question : « crise ou mutation de la Mission au Gabon de 1955 à 1969 ? », il convient aussi de se référer à l'analyse de Claude Prudhomme qui fait une reconstitution des phases par lesquelles sont passés les Spiritains, au moins ceux qui s'exprimaient publiquement, dans la manière d'appréhender la mission.⁴³⁶ Il s'appuie sur la revue « *Spiritus* » qui constitue un témoignage vivant sur les débats qui ont parfois vivement secoué la congrégation. En effet, depuis 1959, cette revue et son supplément « *Cahiers Spiritains* » se font l'écho des préoccupations à l'intérieur de cette société.

Si l'on s'en tient aux analyses publiées dans *Spiritus*, selon Claude Prudhomme, de 1955 à 1969, les Spiritains sont passés par deux phases. Une première phase : de 1959 à 1964 au cours de laquelle « la revue renvoie l'image d'un consensus missionnaire et d'une forte identité collective. Une image à la fois fidèle et trompeuse » Une seconde phase de 1963 à 1968, qui se caractérise par « l'aggiornamento au débat public »⁴³⁷. De ce fait nous pouvons affirmer que de 1955 à 1969, la Mission au Gabon est passée d'une

⁴³⁴ Témoignages oraux, entretiens collectifs et individuels lors des enquêtes de terrain au Gabon à Libreville, Mouila, Oyem et Makokou, entre 1998 et 2002.

⁴³⁵ DOCOPM, Dossier 347: « Gabon : Terre d'histoire, pays d'avenir », éditorial de Mgr Jean Jérôme Adam Archevêque de Libreville

⁴³⁶ Claude Prudhomme, « crise ou mutation de la Mission ? Vingt ans de débat à travers la revue *Spiritus* (1959-1979)

situation de crise (1955-1964) à une phase de mutation (1964-1969 et après).

Durant la première phase, les Spiritains au Gabon étaient confrontés aux velléités d'émancipations sociales et politiques. Le pays était dans la fièvre de l'indépendance et il y avait les risques d'une poussée marxiste comme au Congo voisin.

Face à tous ces changements, qui menaçaient l'ordre instauré par la colonisation, apparaissaient les premiers signes d'un essoufflement dans le recrutement de nouveaux missionnaires. Cette crise est surtout manifeste après 1960, par la nomination en 1961 d'un évêque Gabonais, suite à une pression de Rome et une partie des Spiritains. Les missionnaires comprennent alors qu'il faut accélérer la passation de pouvoir au Gabon et tenir compte des critiques formulées par les élites surtout entre 1960 et 1964. Pour juguler la crise et comme tous leurs collègues, les Spiritains du Gabon misèrent d'abord sur un réenracinement spirituel de la Mission pour passer le cap de la décolonisation.

Mais en 1964, après des événements politiques qui troublent le pays, une nouvelle étape s'ouvrit. L'idéal des Spiritains au Gabon se déplaça résolument vers des objectifs prioritairement religieux. Ils visent la poursuite d'un immense travail de « conversion » afin d'accroître le nombre de chrétiens dans le pays mais aussi des transformations, sans lesquelles l'évangélisation était impossible ou illusoire. 1964-1969 amorce une longue période qui allait permettre la remise en cause progressive et continue de la Mission, y compris de la théologie qui la fondait. Cette remise en question se caractérisa durant ces années par la construction des œuvres et des aspirations réformatrices qui se focalisent sur l'adaptation du droit canon et de la liturgie.

II- L'ÉDUCATION : L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE DE 1945 A 1969

Parmi toutes les œuvres créées par les missionnaires avant 1945 au Gabon, celle des écoles avait toujours revêtu une importance particulière, car, de façon générale, elle devait conduire les gabonais à vivre en conformité avec l'Évangile. Après la Seconde Guerre, malgré les difficultés, les missionnaires continuaient d'accorder une grande importance à cette œuvre qui, à la veille de l'indépendance politique, était devenue une activité primordiale de l'Eglise catholique.

Après le passage de la Mission à l'Eglise, l'œuvre éducative des missionnaires s'était transformée en un véritable « ordre d'enseignement » : l'enseignement privé catholique. Entre 1945 et 1969, l'enseignement catholique se caractérise, par la fondation des premiers collèges, une prépondérance sur l'enseignement privé protestant et l'enseignement laïc suivi d'un déclin entamé au début des années 1960.

1- Lutte pour l'ouverture des premiers établissements secondaires

Arrivés au Gabon au milieu du XIX^e siècle, les missionnaires, protestants puis catholiques, avaient été les premiers à s'occuper de l'éducation des Gabonais. En quelques années des centaines, puis des milliers de Gabonais passèrent par leurs

⁴³⁷ Claude Prudhomme, Id. & Ibid.

écoles. Grâce à leur enseignement généraliste, mais fortement religieux, les missionnaires des deux confessions, jusqu'en 1905 étaient les seuls à s'occuper de l'éducation.

Les résultats, longtemps modestes, firent tout de même évoluer le système éducatif. Des sections pour les garçons, pour les filles, des classes d'apprentissage avaient été créées. Ceux qui avaient un attrait particulier pour la religion étaient orientés vers des classes spéciales pour être prêtre ou pasteur. Mais l'enseignement catholique n'était pas logé à la même enseigne que l'enseignement protestant, tous les deux en lutte avec l'enseignement laïc. Les catholiques se signalèrent par leur résistance à la laïcisation.

● La résistance de l'enseignement catholique entre 1945 et 1960

Après 1905, suite au vote en métropole de la loi qui marque la séparation des Eglises avec l'Etat, les premières écoles laïques apparurent au Gabon mais la collaboration, dans le domaine de l'éducation, ne fut pas interrompue, entre la Mission et l'administration coloniale. En effet, les mesures prises en France s'appliquèrent au Gabon mais un seul point fit que le mariage de raison entre l'Etat colonial et la Mission se maintienne: c'était l'école. L'Etat colonial continua de subventionner les écoles missionnaires, à condition que l'enseignement fut dispensé en français."⁴³⁸

Malgré ces modifications, le monopole missionnaire dans le domaine éducatif ne fut pas remis en cause au Gabon. Certes l'œuvre éducative missionnaire était dépendante des subventions de l'Etat colonial mais les missionnaires continuaient d'ouvrir plus d'écoles que l'Etat. Entre la première et la seconde Guerre, la menace des écoles laïques demeurait, cependant, réelle, et les missionnaires, craignaient que ces écoles ne supplantent les leurs. Cette hostilité reposait essentiellement sur le fait que l'enseignement de la religion n'était pas pratiqué dans les écoles laïques. La concurrence de l'école laïque reste la principale difficulté de l'école missionnaire à partir de 1945.

Devant cette situation les missionnaires se trouvaient parfois dans l'obligation de se laisser devancer dans certains secteurs du Gabon. En effet, « dans les endroits où il n'y avait pas d'école catholique, il était difficile d'empêcher les enfants de chrétiens d'aller à l'école laïque. »⁴³⁹

Par conséquent « la meilleure solution pour les missionnaires catholiques fut d'ouvrir une école catholique à proximité des écoles laïques; mais l'Etat colonial refusait d'ouvrir une école à proximité d'une autre. Il fallait une distance de 10 kilomètres. »⁴⁴⁰

A cause de cette double menace, des écoles laïques et dans une moindre mesure des écoles protestantes, les missionnaires catholiques avaient renforcé leur œuvre éducative par l'ouverture de nombreuses écoles primaires, dès que possible, et

⁴³⁸ Ntsame Assogo, *Le fondement de la collaboration scolaire entre l'Eglise et l'Etat au Gabon*, Thèse de doctorat, Bordeaux II, 1989, Op. Cit. p. 207

⁴³⁹ Archives CSSP, Boîte 351 Dossier A, *Rapport Quinquennal de 1950*

⁴⁴⁰ Archives CSSP, *Rapport Quinquennal de 1950*.

l'ouverture des premiers établissements secondaires après la Seconde Guerre.

Alors qu'avant 1945, le Gabon ne disposait que d'un nombre réduit d'établissements scolaires, la plupart concentrés dans les grands centres et les principales missions, et ne réunissant guère plus de 10.000 élèves (dont la quasi-totalité suivait l'enseignement primaire), après 1945 il en fut autrement.

En effet à partir de 1946, les spiritains, les Frères de Saint-Gabriel et les Sœurs de l'Immaculée conception de Castres qui s'occupaient de l'enseignement ouvrirent les premiers collèges du Gabon. Déjà en 1947, l'école primaire supérieure devenait Collège Classique et moderne⁴⁴¹. Une évolution qui conduit deux années plus tard à une refonte de l'enseignement au Gabon.

• Les premiers collèges catholiques du Gabon à partir de 1948.

En 1949, les Spiritains, avec le Père Jacquard, ouvrirent les portes du Collège Bessieux. A sa fondation, le Collège Bessieux était le plus important établissement du second degré qui était tenu en Afrique centrale par les Pères du Saint-Esprit⁴⁴². Moins de dix ans plus tard, en 1957, les Sœurs de l'Immaculée, sous la direction de la Mère Jean Gabriel, ouvrirent, à leur tour, le premier collège d'enseignement général pour les filles qui porte aujourd'hui le nom d' Institut Immaculée Conception.

A la suite de la première école primaire fondée en 1845 par le père Bessieux, l'ouverture de ces collèges d'enseignement secondaire constituait, selon le personnel religieux une véritable « *œuvre d'amour* ». Elle était aussi un enjeu décisif. Si l'Eglise voulait maintenir son influence sur la population gabonaise, y compris les élites, elle savait que l'ouverture des collèges était devenue d'une importance capitale. Cette influence, à travers les établissements secondaires, devait être beaucoup plus durable et solide que celle exercée auparavant sur les humbles⁴⁴³.

Après 1960, de nouveaux collèges d'enseignement secondaire virent le jour au Gabon grâce à l'Eglise. En 1963, les Sœurs Trinitaires installées dans le diocèse de Mouila ouvrirent dans cette ville le collège Trinitaire Le Val-Marie. En 1967, lorsque le Frère Macaire, figure mythique de l'enseignement catholique au Gabon, rentra définitivement en France, l'école Montfort, fondée par les Frères de Saint-Gabriel, auxquels appartenait le Frère Macaire, avait déjà essaimé. Les Frères de Saint-Gabriel dirigeaient en ce temps sept établissements secondaires: outre le collège Montfort à Libreville, ils comptaient six établissements secondaires à l'intérieur du pays à Port-Gentil (Collège Raponda) à Lambaréné (Collège Adiwa) à Mouila (Collège Saint-Gabriel) à Moanda (Collège Saint-Dominique) à Oyem (Collège d'Angone)⁴⁴⁴.

⁴⁴¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *150^e Anniversaire de l'Eglise Catholique*, 1994. Op. Cit. p. 75.

⁴⁴² Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A , Témoignage des Pères du Saint-Esprit sur le Collège Bessieux. DOCOPM, Dossier N° 347, François Vallery-Radot C.s.sp. Témoignage dans *Jeunesse Africaine*, octobre 1961

⁴⁴³ DOCOPM, Dossier N° 347: extrait du témoignage du Père François Vallery-Radot sur la Collège Bessieux et l'enseignement au Gabon, dans *jeunesse africaine*, Octobre 1961

L'ouverture de ces établissements secondaires avait permis de maintenir après l'indépendance l'enseignement de la religion parmi les jeunes Gabonais. Les responsables religieux et de l'enseignement catholique défendaient avec détermination la position selon laquelle: *"Un enseignement où Dieu est absent, même s'il n'est pas positivement antireligieux, est néfaste..."*⁴⁴⁵ Il était anormal pour les enseignants catholiques de ne pas faire allusion à Dieu en toutes choses. Les païens et les catéchumènes recevaient une éducation dépourvue d'enseignement religieux, cela semblait intolérable aux missionnaires. Dans l'enseignement de la philosophie, de l'Histoire, de la littérature, des sciences de la nature, autrement dit toutes les disciplines où entre en jeu le destin de l'Homme, des allusions étaient toujours faites à la foi. Le visage du Christ apparaissait toujours en filigrane derrière toutes explications de Platon ou une mise au point d'histoire.

Les premiers collèges d'enseignements secondaires catholiques au Gabon avaient confirmé la prépondérance de l'enseignement catholique. Ils ont également assuré la permanence de la culture française au Gabon. Une culture que les enseignants présentaient explicitement à travers la foi séculaire de la société française et qu'ils montraient jusque dans les erreurs et les injustices contre l'Eglise attribuées à des "vérités devenues folles". Le corps enseignant, très majoritairement composé d'expatriés français, ne cherchait pas à imposer par la force l'amour de la France. Mais implicitement, il montrait ce qu'il y a d'universel dans la civilisation française et catholique⁴⁴⁶

Le corps enseignant faisait des jeunes gabonais des petits français de l'équateur. Le plus important était justement, comme l'affirme le Père Vallery-Radot, que les jeunes Gabonais s'approprient inconsciemment la culture française. Il affirme dans son témoignage que les résultats étaient probants car du temps où il était enseignant au Collège Bessieux il lui était arrivé de lire souvent dans les cahiers de dissertations des élèves gabonais:

« ...pour désigner la littérature française, ces mots écrits de leur propre plume et d'un mouvement naturel: " Notre littérature"...Usurpation qui fait sourire, non d'ironie, mais de tendre joie, devant cette conquête pacifique et consciente »⁴⁴⁷

2-Prépondérance et déclin de l'enseignement privé catholique

Entre 1945 et 1969, l'enseignement privé catholique est passé par deux phases : une

⁴⁴⁴ DOCATGAB, GEG, *Affermis tes frères dans la foi*, 1982, « Rapport des évêques sur la situation de l'enseignement privé catholique ». Ces collèges portaient les noms d'illustres personnages religieux indigènes et missionnaires: Collèges Raponda et Adiwa en souvenir du premier prêtre Gabonais et du premier responsable Gabonais des pères indigènes. Collèges Saint-Dominique et Saint-Gabriel du nom de Dominique Fara, Frère décédé en 1932 qui passa 30 ans à faire classe à Sainte Marie. Seule le collège d'Angone n'avait pas de nom et portait celui du village, à proximité d'Oyem, dans lequel il avait été construit.

⁴⁴⁵ DOCOPM, Dossier 347, Témoignage du Père François Vallery-Radot, Id. & Ibid.

⁴⁴⁶ Témoignage oral, Entretiens avec le Père Gilles Sillard Février et mars 2000 à Chevilly-Larue

⁴⁴⁷ *DOCOPM, Témoignage du Père Vallery-Radot, Id. & Ibid.*

phase de prépondérance de 1945 à 1962 et une phase de déclin à partir de 1963. Cette transition s'explique par le désir du jeune Etat gabonais de prendre en main la formation de la jeunesse, de laïciser et de nationaliser l'enseignement dans le pays. Cette prise en charge se manifesta surtout dans deux domaines : la politique de scolarisation et la promotion féminine.

• L'Etat et la politique de scolarisation et la promotion de la jeune fille.

A la veille de l'indépendance, l'éducation était déjà l'apanage de l'Etat. En 1959, le conseil de gouvernement dirigé par Léon Mba, soucieux de développer l'enseignement, avait, par une loi promulguée le 22 juin 1959, étendu jusqu'à 16 ans la scolarité obligatoire des jeunes gens et des jeunes filles⁴⁴⁸. L'Eglise s'était réjouie de cette loi qui, une fois pour toute, régla une difficulté principale de l'enseignement missionnaire depuis 1845, à savoir l'âge de la scolarité et la situation préoccupante de la jeune fille qui était exclue de l'instruction à l'école.

Le gouvernement retint un pourcentage de 18% pour évaluer la population scolarisable de 6 à 16 ans par rapport à la population totale du pays estimée à 400.000 en 1959. Un nouveau calcul permit d'établir le taux de scolarisation de la jeunesse gabonaise à 81,8% en 1960⁴⁴⁹. Ce taux était le résultat d'un effort considérable de l'Eglise et de l'Etat pour mettre l'enseignement de base à la portée de tous, ruraux comme urbains. Les chiffres des effectifs scolaires et du nombre d'établissements au Gabon entre 1961 et 1963 font apparaître un progrès général. En effet, l'enseignement officiel ou laïc et l'enseignement privé (catholique et protestant) se partageaient à peu près la moitié des écoles, des élèves et des enseignants (voir tableau ci après).

Les tableaux ci-après permettent de mesurer les efforts de l'Etat et des Eglises surtout catholique dans la promotion de l'éducation au Gabon au lendemain de l'indépendance. Ces chiffres comparent l'enseignement officiel et privé.

Tableau 15: Les établissements d'enseignement scolaire au Gabon entre 1960 et 1963

ENSEIGNEMENT	1961	1963
	Officiel privé Total	Officiel privé Total
PRIMAIRE Nombre d'écoles	206 244 450	230 287 517
COMPLEMENTAIRE Nombre d'écoles	9 6 15	7 9 16
PEDAGOGIQUE Nombre d'écoles	1 3 4	3 8 11
TECHNIQUE Nombre d'écoles	1 1 2	4 3 7
SECONDAIRE Nombre d'écoles	1 1 2	3 3 6

⁴⁴⁸ DOCGAG, (Documentation Gabonaise), Journal Officiel de la République Gabonaise (JORG), 1960

⁴⁴⁹ DOCOPM, Dossier N° 347, "L'enseignement au Gabon", 1965

Source : Annuaire statistique du Gabon

Tableau 16: Les effectifs scolaires entre 1960 et 1963

ENSEIGNEMENT	1961			1963		
	officiel	Privé	Total	Officiel	Privé	Total
PRIMAIRE	18.233	16.952	35.185	17.505	17.836	35.341
Garçons.....	<u>9.427</u>	<u>12.442</u>	<u>21869</u>	<u>10.934</u>	<u>15.007</u>	<u>25.991</u>
Filles.....	27.660	29.394	57.054	28.489	32.843	
Total						
COMPLEMENTAIRE	679	273	952	740	525	1.265
Garçons.....	<u>165</u>	<u>206</u>	<u>371</u>	<u>134</u>	<u>196</u>	<u>330</u>
Filles.....	844	479	1.323	874	721	
Total						
PEDAGOGIQUE	199 3	215 21	414 24	274 -	386 -	660 -
Garçons.....	202	236	438	274	386	660
Filles..... Total						
TECHNIQUE	163 2	- 35	163 37	570 50	40 115	610
Garçons.....	165	35	200	620	155	<u>165</u>
Filles.....						
Total						
SECONDAIRE	423	296 -	719	771	437	1.208
Garçons.....	<u>154</u>	296	<u>154</u>	<u>102</u>	<u>229</u>	<u>331</u>
Filles.....	577		873	873	666	
Total						

Source : Annuaire statistique du Gabon

En 1963, année qui inaugure le déclin de l'enseignement privé⁴⁵⁰, le Gabon comptait dans l'ensemble du pays : 517 écoles primaires, 16 cours complémentaires, 6 établissements secondaires, 7 établissements d'enseignement technique, 3 écoles spécialisées dans l'agriculture, les forêts et l'art vétérinaire, dont l'ensemble était fréquenté par plus de 67.00 élèves, dont 26.000 filles.

La présence d'un grand nombre de filles dans l'enseignement, d'une manière générale, reposait sur une vaste politique de promotion féminine de l'Etat à laquelle était favorable l'Eglise catholique. En 1961, une des préoccupations du gouvernement était « de promouvoir la femme gabonaise afin de lui permettre de contribuer à l'édification de la Nation en l'associant à l'homme gabonais dans sa lutte pour le progrès du pays »⁴⁵¹.

Le gouvernement, par décret du 26 décembre 1961, institua, auprès du Ministère des Affaires Sociales un Conseil National des Femmes Gabonaises⁴⁵². Ce Conseil contribua

⁴⁵⁰ Nous en parlons dans les lignes qui suivent à propos du « déclin à cause de la laïcisation et la nationalisation de l'enseignement »

⁴⁵¹ DOCOPM, Dossier N° 347, « l'enseignement au Gabon », 1965. Cf. aussi JORG, Décret portant création du CNFG

essentiellement à la définition d'une politique à l'égard de la femme et indirectement de la jeune fille, afin d'assurer leur promotion personnelle, éducative, social dans le cadre de la famille et de la Nation. Ce décret fut suivi par un certain nombre de faits ou de mesures qui avaient des répercussions sur la vie politique, tels que l'élection de femmes comme députés à l'Assemblée Nationale, la nomination de femmes comme assesseurs près de chaque tribunal de droit local et de deux membres féminins dans chacun des conseils de gestion des collectivités rurales.

A partir de 1961, par exemple, l'intégration de femmes dans la Police et les Forces Armées fut la conséquence de la forte scolarisation de la jeune fille gabonaise depuis 1945. Toutes les mesures et les actes en leur faveur contribuèrent à déclencher un vaste mouvement d'intérêt pour le progrès moral, intellectuel, matériel de la jeune fille et des femmes gabonaise, pour leur accession à un état correspondant à leur importance et à leur rôle dans la société et la Nation gabonaise.

Dans l'ensemble, les efforts consentis par les autorités politiques pour la scolarisation des Gabonais au début des années 1960 reposaient essentiellement sur l'œuvre éducative des missions. Le jeune Etat gabonais voulut poursuivre cette œuvre dans un esprit républicain et laïc. En 1965, par exemple les effectifs étaient en perpétuelle croissance puisque les écoles primaires comptaient 73.000 élèves, dont 45% de filles.

La moitié des enfants fréquentaient toujours les écoles des Eglises catholique et protestantes. Les établissements secondaires, publics et privés laïcs comptaient 4600 élèves, soit plus de la moitié qu'en 1960 et les filles y étaient six fois plus nombreuses.

De 1945 à 1969, l'enseignement privé demeura prépondérant au Gabon, non seulement à cause des effectifs mais aussi et surtout à cause de la qualité de l'enseignement et de la formation dispensée. Une des grandes figures de l'enseignement privé catholique au Gabon entre 1945 et 1969 était le Frère Macaire Clemenceau.

Le Frère Macaire a servi de janvier 1936 à 1963 comme directeur de l'école Montfort, donc comme premier responsable de l'enseignement catholique au Gabon. Malgré sa retraite, le Frère Macaire continua à visiter les écoles catholiques au Gabon jusqu'en 1967⁴⁵³. En quarante ans de présence au Gabon, le Frère Macaire contribua à l'élaboration des ouvrages scolaires pour l'enseignement catholique. Il publia son premier ouvrage didactique adapté aux réalités gabonaises en 1939. D'autres suivirent et sont toujours utilisés de nos jours comme « *Mon livre unique de français* » et le « *Syllabaire* », fameux livre d'initiation à la lecture dans les écoles catholiques, au cours préparatoire première année⁴⁵⁴. La détermination du Frère Macaire pour défendre l'enseignement privé a été telle qu'il fut élu dans le premier conseil représentatif du Gabon en 1947 en compagnie de pasteurs protestants.

⁴⁵² DOCGAB, JORG 1961, Décret présidentiel portant création du Conseil National des Femmes Gabonaises

⁴⁵³ Raponda Walker, *Souvenirs d'un nonagénaire*, 1993, Op. Cit. p. 173.

⁴⁵⁴ Témoignage oral du Frère Hubert Guérineau, entretien du 22 juin 1999 à Libreville, à la fondation Raponda Walker



Photo 9: Frère Macaire Clemenceau

Source : DOCOPM

• **La prépondérance catholique grâce à la qualité de la formation et au prestige**

Après la seconde Guerre Mondiale, l'idée d'envoyer son enfant à l'école n'avait plus rien de tabou. Au contraire tous les Gabonais souhaitaient que leurs enfants soient instruits à « l'école des Blancs ». Ainsi entre 1945 et 1960 le taux de scolarité a évolué de manière exponentielle.

En 1951, par exemple il était de 27,3%; en 1958 il était passé à 68,8%⁴⁵⁵ et en 1965 il était de 80% soit 69% pour Libreville seulement⁴⁵⁶. Les parents attachaient, en définitive, une grande importance à la scolarisation. La difficulté persistante, malgré les efforts, demeurait le poids des coutumes ancestrales qui s'opposaient encore à l'éducation de la jeune fille. Même après l'indépendance certains parents étaient hésitants sur le fait d'envoyer leurs filles à l'école. Et les parents qui acceptaient n'étaient pas toujours favorables à la poursuite de longues études.

Entre 1945 et 1970 cette mentalité a changé à cause de l'action incessante de l'Eglise à travers les membres du personnel religieux qui usaient parfois de leur influence pour convaincre les parents de laisser leurs filles aller à l'école et de poursuivre de longues études⁴⁵⁷.

⁴⁵⁵ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, Agence Internationale FIDES- 2 juillet 1960.

⁴⁵⁶ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, « l'Enseignement au Gabon », 1965.

⁴⁵⁷ Témoignages oraux du Père Morel, entretien du 23 septembre 2002 à Libreville.

Une autre cause du changement de mentalité a été la montée de l'enseignement officiel (ou laïc) qui, à la différence de l'enseignement catholique voire protestant, ne faisait aucune différence dans l'enseignement dispensé aux jeunes garçons et aux jeunes filles et dans leur traitement.

Après l'indépendance, les catholiques continuent de pratiquer un enseignement basé sur la séparation des sexes. Il existait des établissements réservés aux filles comme l'Institut Immaculée Conception tenue par les sœurs Bleus de Castres et des établissements fréquentés par les garçons comme le Collège Bessieux. Ce qui n'était pas le cas pour l'enseignement officiel ou laïc qui créait des écoles mixtes, même si cette tendance gagnait déjà les écoles primaires dépendant des catholiques.

En ce qui concerne le traitement des élèves, l'enseignement officiel n'ouvrait pas systématiquement les internats comme c'était le cas dans l'enseignement privé, surtout catholique. Par conséquent, certains parents, qui ne voulaient pas envoyer leurs jeunes filles dans les internats loin du domicile familial, acceptaient de les envoyer dans les collèges de l'enseignement officiel car les filles pouvaient, en dehors des heures de classes aider leur mère aux travaux ménagers⁴⁵⁸.

Cette évolution de la mentalité des parents sur la scolarisation de la jeune fille a contribué à l'évolution du système éducatif et explique les progrès de la scolarisation. L'évolution du taux de scolarisation tenait aussi à l'évolution du système éducatif au Gabon car en 1951 avait été organisé les premiers examens du BEPC et en 1954 ceux du Baccalauréat. Ce qui constituait une source de motivation supplémentaire pour les parents et les enfants⁴⁵⁹.

Cette évolution tenait aussi à la prépondérance de l'enseignement missionnaire en général et de l'enseignement catholique en particulier.

Il existait une sourde rivalité entre les trois ordres d'enseignement du Gabon: l'enseignement officiel (laïc) protestant et catholique. L'opposition entre l'enseignement missionnaire et l'enseignement officiel ne doit pas occulter celle qui existait aussi entre les deux ordres d'enseignement missionnaire. Les deux confessions souhaitaient attirer la jeunesse gabonaise dans leurs écoles, mais étant donné la disproportion entre les deux confessions, le débat avait plutôt été déplacé sur le terrain des subventions accordées par l'Etat.

En effet, en 1955, les spiritains estimaient trop généreuse la nouvelle subvention accordée aux protestants: les catholiques avaient prétendu qu'ils possédaient quatre fois plus d'élèves que les protestants mais ne recevaient que trois fois et demi plus d'aide que les protestants⁴⁶⁰.

⁴⁵⁸ Témoignages oraux des anciens élèves de l'enseignement Catholique entre 1960 et 1970. Enquêtes de terrain de novembre et décembre 2001 à Libreville.

⁴⁵⁹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *150^e Anniversaire de l'Eglise au Gabon*, 1994, Op. Cit. p. 75

⁴⁶⁰ *Entretiens* avec les pères gilles Sillard et Gérard Morel, février mars 2000 à Chevilly et le 28 novembre 2001 à Libreville. Archives de la SMEP, *Rapports des conférences du Gabon, Rapport de la Commission exécutive* pp. 10-11.

Cette question des subventions n'a été réglée qu'en 1959. Les catholiques obtinrent 4/5ème et les protestants 1/5ème. La question des subventions ouvrit la course à la création d'écoles entre les différents ordres d'enseignement privé. Selon un rapport du directeur de l'enseignement privé protestant en 1960. Chaque fois que les protestants obtenaient une ouverture d'école, les catholiques en obtenaient quatre. Cette attitude des autorités administratives, à la veille de l'indépendance, devait conduire les protestants à se remettre en question sur l'essor de leur enseignement. Fallait-il continuer à soutenir l'enseignement religieux qui renforçait la domination des catholiques sur eux? Les dirigeants protestants du Gabon étaient prêts à rejoindre l'enseignement laïc comme l'indique ce rapport:

« Au lieu de nous cramponner à cette politique vouée à l'échec, ne devrions-nous pas plutôt, pour combattre l'influence catholique, être de ceux qui réclament la nationalisation des écoles et même joindre dès à présent nos forces avec l'enseignement officiel, neutre, seul garant de la liberté des consciences du pays? »⁴⁶¹

Afin d'éviter que l'enseignement officiel ne les supplante, les catholiques ouvraient un maximum d'écoles dès qu'ils obtenaient l'autorisation. Les données spiritaines sont éloquentes à ce sujet: de 10 écoles, 15 maîtres et 940 élèves en 1930; on était passé à 45 écoles, 83 maîtres et 5.102 élèves en 1945; puis à 83 écoles, 209 maîtres et 11.100 élèves en 1952⁴⁶². A la veille de l'indépendance ces données étaient encore plus éloquentes et traduisaient l'évolution exponentielle du taux de scolarité: sur près de 500 établissements que comptaient le Gabon, tout ordre et niveau d'enseignement confondus, l'enseignement catholique comptait à lui seul plus de 200 établissements⁴⁶³.

• Le déclin à cause de la laïcisation et la nationalisation de l'enseignement

L'essor et la prépondérance de l'enseignement privé catholique furent secoués par la montée des premières difficultés liées à l'environnement national, notamment l'accession du pays à l'indépendance. Mais, jusqu'en 1963, malgré la loi n° 30/63 qui organisa les nouveaux rapports entre l'Etat et l'Eglise au Gabon⁴⁶⁴, les statistiques prouvent la supériorité numérique de l'enseignement privé en général sur l'enseignement laïc, qu'on appelait désormais l'enseignement officiel.

En 1961, par exemple, sur 557 établissements scolaires que comptaient tout le Gabon, 239 étaient du ressort de l'Eglise catholique. Du reste, en 1961, les autorités religieuses parlaient de "*compréhension mutuelle*". Ils reconnaissaient encore la cordialité des rapports et l'aide apportée par l'Etat pour soutenir l'enseignement privé. A la fin de l'année scolaire 1961 le ministre de l'Education nationale dans un discours lors de la

⁴⁶¹ Archives de la SMEP, Rapports des conférences du Gabon, Rapport du directeur de l'enseignement Privé protestant (1959-1960), Conférence tenue à Bitam en juillet 1960, Op. Cit. p.3.

⁴⁶² DOCSSP, Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit, T. XLIII, N° 647, janvier février 1953 (pp.21-56)

⁴⁶³ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, Présentation du Gabon : les religions, 1961

⁴⁶⁴ DOCATGAB, Jacques Hubert, Id. & Ibid. DOCGAB, JORG 1963, Loi portant sur les rapports entre l'Etat et l'Eglise.

remise des prix au collège Bessieux déclara:

"Le président Léon Mba a donné l'assurance qu'il entend encourager, dans la limite du possible, les efforts des apôtres de Jésus-Christ, dans le cadre de leurs activités scolaires et culturelles." ⁴⁶⁵

Les autorités religieuses se réjouissaient alors de cette volonté du chef de l'Etat qui se trouvait exprimée dans la constitution qui affirmait « la responsabilité morale du peuple gabonais devant Dieu ». Pour ces derniers, cet extrait du préambule de la constitution engageait les pouvoirs publics à donner aux établissements privés la charge d'enseigner, toute possibilité nécessaire à leur développement. Ils estimaient enfin que cela était "*un privilège rare, dont certains peuples dans le monde sont privés*" ⁴⁶⁶.

Mais à partir de 1963, l'écart entre l'enseignement privé et officiel se réduisit. On comptait 32.842 élèves pour l'enseignement privé général ⁴⁶⁷ contre 28.489 pour l'enseignement officiel ⁴⁶⁸. L'enseignement officiel prit plus d'importance à cause de la nationalisation de l'enseignement à laquelle les responsables de l'enseignement privé, surtout catholiques, étaient réfractaires. Ce qui restait comme le seul grand terrain de collaboration entre l'Etat et l'Eglise au Gabon après l'indépendance s'effrita considérablement. Cependant, jusqu'en 1968, l'enseignement privé catholique demeura très largement en tête des taux de réussite aux examens officiels comme le CEPE, le BEPC et le Baccalauréat.

Dans l'ensemble la loi de 1963 ⁴⁶⁹, sur les nouveaux rapports entre l'Eglise et l'Etat au Gabon dans le domaine éducatif, amorça le déclin de l'enseignement privé au Gabon, en particulier de l'enseignement privé catholique. Après avoir tenu quelques années, grâce à l'aide venant des anciens pays de Mission comme la France, l'enseignement catholique au Gabon connut à partir de 1968 une crise dont les conséquences furent vraiment perceptibles après 1970. Désormais, les élèves des écoles et des collèges catholiques devaient acheter eux - mêmes leurs fournitures scolaires et verser une caution pour avoir le droit d'utiliser des livres dans leurs établissements ⁴⁷⁰.

⁴⁶⁵ AAL, *Rapport annuel de 1961*, Les rapports avec le gouvernement, Archidiocèse de Libreville.

⁴⁶⁶ AAL, *Rapport annuel de 1961*, Ibid

⁴⁶⁷ C'est à dire l'enseignement catholique et l'enseignement protestant.

⁴⁶⁸ DOCGAG (Documentation Gabonaise), *Annuaire Statistique du Gabon* 1965.

⁴⁶⁹ DOCGAB, JORG de 1963.

⁴⁷⁰ Témoignages des anciens élèves de l'enseignement catholique entre 1960 et 1970. Entretiens collectifs. Enquêtes de terrain de novembre 2001 et septembre 2002 à Libreville.

CHAPITRE II: L'EGLISE ET LA NAISSANCE D'UNE VIE POLITIQUE MODERNE AU GABON DE 1945 à 1960

L'année 1945 est une année fondamentale dans l'histoire politique des pays africains. Elle marque l'amorce, au sens occidental du terme, d'une vie politique moderne surtout dans les colonies françaises.

La France, au sortir de la Guerre, soumise à des pressions externes et internes, conduit ses territoires africains sur la voie des «réformes ». Le Gabon jusqu'à cette date, n'avait connu que des formes d'organisation politique traditionnelle⁴⁷¹. En 1945, il entre dans une nouvelle ère politique : celle des élections, l'émergence des premiers hommes politiques, des institutions, des partis, des débats parlementaires et autres aspects liés à la vie politique moderne. Cette nouvelle vie politique est organisée autour d'acteurs variés (internes et externes). L'un des acteurs externes est l'Eglise catholique qui contribue, avec l'Eglise Evangélique, à la construction nationale du pays.

Le présent chapitre a pour but, au - delà de la description et de l'analyse des conditions de naissance d'une vie politique moderne au Gabon, de voir également quel est le degré d'implication de l'Eglise dans ce processus politique.

A- AUX SOURCES DE LA VIE POLITIQUE MODERNE AU GABON

L'éveil d'une vie politique moderne au Gabon est quasi similaire à celui de tous les autres pays touchés par le processus de décolonisation entre 1945 et 1960, en Afrique noire francophone. Au delà des causes purement externes, liées à l'environnement international et aux mutations internes de la France après la Seconde Guerre, il y a aussi des causes internes liées à aux querelles entre Français du Gabon pendant la Guerre et l'émancipation ou l'affranchissement des Gabonais.

I- LA GUERRE ET L'EMANCIPATION DES INDIGENES GABONAIS

Entre les deux guerres aucun événement externe majeur ne permit aux Gabonais d'exprimer leur désir d'émancipation. La Seconde Guerre fut l'occasion de vérifier l'évolution des indigènes Gabonais. Elle permit aux Gabonais de toutes les classes sociales de franchir un pas vers l'émancipation. Une émancipation qui s'accompagna d'un éveil politique moderne. Quel a été le rôle de la Guerre dans l'émancipation des indigènes? Quelles ont été les mutations des couches sociales?

1- Le rôle de la seconde Guerre mondiale dans l'éveil politique au Gabon.

L'un des faits marquants de la Deuxième Guerre Mondiale dans les colonies françaises d'Afrique Noire fut la mobilisation des troupes et l'incorporation des indigènes dans l'armée française. C'est avec beaucoup de joie que les anciens combattants, lorsqu'ils évoquent les souvenirs de la guerre, reviennent sur les moments pathétiques de la mobilisation, « plein d'honneur » pour eux⁴⁷².

⁴⁷¹ Les formes d'organisations politiques traditionnelles ont été étudiées par, l'Historien Gabonais, Nicolas Metegue N'Nah, Enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville dans son ouvrage *Economies et sociétés au Gabon au XIXème Siècle*. Ce dernier distingue, pour le Gabon, trois types d'organisations politiques traditionnelles: Le système politique des Villages-Etat dans lequel le pouvoir est collégial et les décisions se prennent dans la cadre d'un conseil de village. Ce type de pouvoir était très répandu chez les Fang, dans le Nord du pays. Ce type d'organisation ne dépasse pas le cadre du clan. Il distingue aussi un type de pouvoir confédéral, dans lequel les décisions se prennent à l'échelle d'un conseil regroupant les chefs de tribus ou clan. Ce mode de pouvoir était répandu chez les peuples de la côte comme les Myéné. Ce type d'organisation dépasse le cadre du clan il regroupe une ethnie entière partageant une unité linguistique et culturelle Enfin il distingue le type de pouvoir monarchique dans lequel le pouvoir de décision est exercé par un individu. Ce type de pouvoir était pratiqué par les peuples du Sud Gabon chez les Téké, les Vili, les Punu. Cette forme d'organisation politique supra ethnique ne tenait pas systématiquement compte de l'unité linguistique ou culturelle.

⁴⁷² Dans le cadre de nos enquêtes antérieures, en licence et maîtrise au Gabon, nous avons souvent eu à interroger les anciens combattants. Il s'agissait des Travaux dirigés en méthodologie de la recherche orale. Nous étions amenés en petit groupe à interroger des informateurs sur des sujets précis.

□ **Mobilisation et querelles internes au Gabon entre gaullistes et pétainistes.**

La mobilisation fut générale dans toutes les colonies, en AEF comme en AOF. Au Gabon, elle concernait tous les hommes valides, les colons de l'administration, les colons privés et les missionnaires. Dès 1938, devant la menace de la guerre, l'armée française procéda à des recrutements. Au moment de l'amorce du conflit, en 1939-1940, eurent lieu de nouveaux recrutements d'indigènes Gabonais pour combattre en Europe et surtout en Afrique⁴⁷³.

Une des victimes gabonaises, le plus illustre, de la seconde Guerre Mondiale, est le capitaine Charles Ntchoréré⁴⁷⁴, tombé au front après le débarquement de Normandie en juin 1944.



Photo 10: Le capitaine Charles Ntchoréré héros gabonais de la seconde Guerre Mondiale

Source : ANG

Au Gabon, il a existé un Bataillon des Tirailleurs Gabonais, BTG, qui a mobilisé ses troupes pour la première fois le 2 septembre 1939⁴⁷⁵. Plusieurs missionnaires du Gabon ont fait partie de ce Bataillon. Il s'agit des Pères Clément Henri, Gaston Pouchet, Reinhard André, Gilles Sillard, Gollentz, Bernard Joseph. Les Frères Feurstoss Adolphe dit Odilon, Gosse Aloyse dit Bernardin, Quimer André dit Chanel⁴⁷⁶.

Lorsque fut signé l'armistice de juin 1940, plusieurs éléments du BTG avaient été

⁴⁷³ De Benoist (J.R), *Eglise catholique et pouvoir colonial au Soudan français*. Op. Cit., p. 463.

⁴⁷⁴ Voir photo.

⁴⁷⁵ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1001, Dossier A, *La guerre au Gabon, 1939-1945*

⁴⁷⁶ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boite 1001, Dossier A, chemise 3 sur *le personnel religieux*.

démobilisés. Les missionnaires, par exemple, regagnèrent leur poste d'affectation. Le texte de l'armistice⁴⁷⁷ contenait peu d'indications sur la situation future des colonies. Si l'article 1^{er} étendait la cessation des hostilités dans les colonies, l'article 8, par contre, permettait à la France de conserver une partie de sa flotte pour la défense de son empire colonial.

A l'annonce de l'Armistice, les autorités coloniales du Gabon hésitèrent sur l'attitude à adopter, comme ce fut le cas dans la plupart des colonies en Afrique. Cette hésitation était la confirmation d'un climat « malsain » qui existait au sein de la société européenne, particulièrement les Français du Gabon depuis le début des années 1930, entre l'administration coloniale, le colonat privé et les missionnaires, à propos de la gestion politique de la colonie et des populations indigènes.

En effet, à la fin des années 1930, après la liquidation du régime des grandes compagnies concessionnaires⁴⁷⁸, et même dès le début de la colonisation à la fin du XIX^e siècle, l'administration avait pris, au Gabon, l'habitude de régner sans partage. Le droit de vote n'existait ni pour les populations locales, ni pour les Français du Gabon. Le colonat privé, forestiers et agriculteurs surtout, n'était autorisé à élire des représentants qu'à la Chambre de Commerce et au Conseil d'administration de l'AEF⁴⁷⁹. Le gouverneur de la colonie du Gabon pouvait choisir deux à quatre personnes du colonat privé pour siéger dans le Conseil privé de la colonie.⁴⁸⁰

L'organisation politique de la colonie du Gabon à travers ces structures consultatives ne permettait pas aux populations indigènes, au colonat privé et aux missionnaires, de participer vraiment à la gestion de la colonie. Cependant on ne pouvait totalement loger à la même enseigne les populations indigènes d'une part, le colonat privé (les forestiers surtout) et les missionnaires d'autre part. Ces derniers avaient avec l'administration coloniale des rapports directs et possédaient des moyens de pression importants.

⁴⁷⁷ Dans le cadre de nos cours et travaux dirigés d'histoire contemporaine en licence et maîtrise nous avons étudié les clauses de l'armistice. Il s'agissait de la copie d'une copie.

⁴⁷⁸ Catherine Coquery Vidrovitch a consacré une étude sur les compagnies concessionnaires au Congo Français.

⁴⁷⁹ DOCGAB. JOAEF de 1938. Décret du 31 décembre 1937 sur l'élection du Conseil d'administration de l'AEF.

⁴⁸⁰ Il faut retenir que les structures et les méthodes de contrôle politique de l'Etat colonial au Gabon jusqu'en 1957, surtout avant 1945, reposaient : En ce qui concerne les structures, sur « *le ministère des colonies et le gouverneur général* » pivot de l'administration centrale fédérale. *Le ministre des colonies* qui ne résidait pas au Gabon représentait la seule autorité habilitée à agir au nom du chef de l'Etat français dans les domaines législatif et exécutif. Il exerçait la totalité des pouvoirs et s'en remettait à son premier substitut sur le terrain : le gouverneur général à Brazzaville. Ce dernier était le chef de l'administration central et nommait à tous les emplois. Il avait sous son autorité les directions suivantes : les finances, les affaires politiques, les affaires économiques, l'enseignement, les affaires judiciaires et la santé publique. Le second substitut était le gouverneur de la colonie du Gabon qui, en compagnie d'autres Français de l'administration de la colonie, assurait directement la gestion politique en y associant progressivement, l'élite autochtone. En ce qui concerne les méthodes, il y avait principalement l'indigénat qui était une forme de droit qui légitimait l'ordre colonial n'accordant aucun droit politique véritable aux indigènes, si ce n'est la chefferie et la mise en place des communes autonomes qui étaient des institutions représentatives des populations locales.

Cela se confirma en 1940 au début de la Guerre à propos de la position à adopter pour l'engagement de la France: le loyalisme à Pétain ou le ralliement à de Gaulle ? Le colonat privé du Gabon, surtout les forestiers, et les missionnaires jouèrent un rôle prépondérant dans les prises de position des autorités politiques de la colonie, notamment du gouverneur.

Dès le déclenchement du conflit, cette opposition entre l'administration d'une part, le colonat privé et les missionnaires d'autre part, ressurgit au grand jour. La mobilisation et d'autres événements liés à la guerre ouvrirent des possibilités d'action et surtout de reconnaissance dans la gestion politique de la colonie, au colonat privé surtout, aux missionnaires et aux indigènes dans une moindre mesure.

En ce qui concerne le colonat privé, dès le début du mois de juillet 1940, une partie avait pris position. D'après Henri Seignon, un forestier du Gabon, l'appel du 18 juin rencontra l'approbation d'une partie du colonat. Mais la plus grande partie des colons du Gabon se sentirent solidaires du régime de Vichy. Henri Seignon affirme que chaque soir, les uns et les autres écoutaient les nouvelles de Londres, mais aussi de Brazzaville, capitale de l'AEF dans l'attente d'une décision de ralliement du gouverneur au Général de Gaulle⁴⁸¹.

Plusieurs colons du Gabon favorables à Pétain consentirent des efforts dans la propagande et la dénonciation de ceux qui voulaient soutenir de Gaulle. Charles Reyssi, un colon de Libreville, transforma sa maison en véritable manifeste pétainiste avec une banderole sur la façade où l'on pouvait lire « *Vive Pétain* », et plusieurs autres affiches placardées sur les murs⁴⁸². D'autres, militants, comme Raymond Waag, forestier, rédigèrent et envoyèrent en France un document, d'une centaine de pages, accablant et dénonçant les gaullistes du Gabon⁴⁸³. Le président de la Chambre de Commerce, Aumasson, prit la tête des vichystes de Libreville. Autour de lui, plusieurs forestiers et planteurs de l'Estuaire⁴⁸⁴ comme Joly, Wack, Roncheux et Labat.

Lorsque la colonie du Tchad, qui appartenait à l'AEF, rallia le Général de Gaulle le 27 août 1940, cela raviva les passions et les partisans des deux camps. Au Gabon, ils ne tardèrent pas à s'affronter physiquement. Ce fut le cas le 30 août 1940, à la Chambre de Commerce, à Libreville.

Les Vichystes affrontèrent violemment les quelques gaullistes de la Chambre : les forestiers Flandre, Moutarlier, Guillery et le Gabonais Makaga⁴⁸⁵. Ces affrontements étaient de nature à favoriser un éveil politique dans la communauté indigène gabonaise qui y assistait impuissante mais attentive.

⁴⁸¹ Bernault (F.) *Démocraties ambiguës en Afrique Centrale*, op. Cit. p. 116.

⁴⁸² ANG. Fonds ANSOM, archives microfilmées, Affaires Politiques. *Affaire Reysi, 1940*.

⁴⁸³ ANG. Fond ANSON, Id. Aff. Pol. 1948.

⁴⁸⁴ Nom de la première région historique et administrative du Gabon où eut lieu la pénétration européenne et française.

⁴⁸⁵ ANG. Fond ANSOM. Aff. Pol. 1948

□ L'issue de la crise entre gaullistes et pétainistes du Gabon

Les hésitations, les incertitudes, les affrontements verbaux et physiques s'amplifièrent lorsque le vicaire apostolique du Gabon, Mgr Tardy, appela solennellement la population du Gabon à rester fidèle au vieux Maréchal. Pierre Boisson et Georges Masson, respectivement gouverneur général de l'AEF et gouverneur de la colonie du Gabon, qui pourtant, au début du mois d'août, s'étaient déclarés prêts à suivre le général de Gaulle, changèrent de camp et prônèrent le loyalisme envers le gouvernement de Vichy. Boisson accepta l'offre du gouvernement de Vichy de devenir Commissaire Général de l'Afrique française et s'installa à Dakar. Masson, quant à lui, fut accusé d'avoir changé de camp sur les conseils de Mgr Tardy. Le Gabon devint avec Douala la seule colonie d'Afrique Equatoriale à reconnaître le gouvernement de Vichy et à résister à la vague gaulliste.

La crise se dénoua début novembre 1940 lorsque les troupes du Général de Gaulle prirent d'assaut Libreville. La violence de la campagne gaulliste lancée depuis Brazzaville⁴⁸⁶ au Moyen Congo (Sud du Gabon) et le Cameroun (Nord du Gabon) laissa des traces dans la colonie: à Libreville, Port-Gentil, Lambaréné. Cette double attaque, au Nord et au Sud, témoigne sans aucun doute de l'ampleur de la résistance et de l'importance des vichystes du Gabon.

Le Gabon était, sur le plan géostratégique, très important pour les gaullistes. A cela il faut ajouter l'importance économique que le Gabon pouvait représenter dans l'empire colonial français. Perdre le Gabon pouvait être néfaste pour la France libre.

Les édifices de la Mission furent aussi touchés: la maison des sœurs de Sainte-Marie, la Cathédrale Sainte Marie. Le Père Samuel Talabardon, 31 ans, fut tué le 4 novembre dans les combats⁴⁸⁷. Plusieurs autres missionnaires périrent pendant la guerre soit à cause des combats, soit de maladie, ne pouvant être rapatriés en Europe, il s'agit de : Père Yves Coignard le 19 juin 1940 à Sainte-Marie, Xavier Groff le 27 janvier 1941 à Lastourville, René Le Bloch le 26 décembre 1944 au Fernan-Vaz, Maurice Grosse le 2 août 1941 à Kemboma, les Frères Martin Rothan le 6 juin 1941 à Sainte-Marie et Sidoine Stocker le 25 août 1943⁴⁸⁸.

Les traces de cette campagne militaire étaient visibles à Libreville jusque dans les années 1970 avec la présence d'un bateau de guerre coulé dans l'Estuaire du Komo au lieu même de la pénétration française au Gabon. Cette campagne du Gabon se solda par la victoire des troupes Gaullistes venant du Moyen Congo et du Cameroun, le 11 novembre 1940. Le ralliement de la colonie du Gabon au gouvernement de la France libre devint effectif. Le 12 novembre Félix Eboué était nommé gouverneur général de l'AEF.

⁴⁸⁶ Les troupes gaullistes s'étaient emparées du pouvoir à Brazzaville le 28 août et en Oubangui le 30 août à la suite de la colonie du Tchad le 26 août. Jean Ganiage et Hubert Deschamps, *L'Afrique au XX^e siècle*, Sirey, 1966. Op.; Cit. p. 439.

⁴⁸⁷ Archives CSSP. Fond Pouchet 1002, chemise 3, doc. Divers.

⁴⁸⁸ Archives CSSP. Fond Pouchet 1001, Dossier A, chemise 3, personnel Religieux. Plusieurs autres témoignages de prêtres recueillis et conservés aux archives CSSP le confirme

Après ces événements, et la visite du général de Gaulle en AEF en novembre 1940⁴⁸⁹, il y eut un véritable « mythe du Général de Gaulle » qui se matérialisa par la propagande autour de son nom au sein de la population gabonaise.

Plusieurs indigènes affectionnaient ce nom et le donnèrent à leurs fils ou à leurs meilleurs chiens de chasse. Il y avait aussi une danse appelée « Gaulle »⁴⁹⁰, pratiquée, surtout, dans le Nord-est du Gabon dans la région de l'Ogooué Ivindo, qui subsiste jusqu'à nos jours et dans laquelle le danseur principal est vêtu en général comme de Gaulle. La propagande gaulliste dans la colonie associa son nom à la démocratie, à l'émancipation des indigènes.

Cela devint plus vrai à la fin de la Guerre après la conférence de Brazzaville en 1944. Le discours de de Gaulle lors de cette rencontre devint une référence pour les indigènes gabonais et la classe politique naissante, surtout ce passage⁴⁹¹ :

« ...il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capable de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires⁴⁹² »

L'image du Maréchal Pétain, que les indigènes gabonais comparaient au Général de Gaulle, fut associée à la souffrance, à ce qui s'est passé autrefois. Pour les Gabonais de cette époque, de Gaulle symbolisait l'avenir, l'homme de l'actif et Pétain le passé et l'homme du passif.

Une ère nouvelle s'ouvrit dans le comportement politique de l'administration, du colonat privé et des missionnaires. Ayant fait le bilan de leur action et pris conscience de leurs capacités, certains se rallièrent au gouvernement gaulliste par conviction et d'autres par opportunisme.

Les relations, entre l'administration d'une part, le colonat privé et les missionnaires d'autre part, puis des indigènes gabonais se transformèrent. Elles étaient faites d'estime réciproque entre les trois premiers partenaires, mais chacun entendait jouer un rôle prépondérant.

⁴⁸⁹ Jean Ganiage et Hubert Deschamps, *L'Afrique au XX^e siècle*, 1966, Op. Cit. p. 439. Le Général de Gaulle visita le Gabon le 15 novembre 1940. C.f. BNF, Erich Lessing, *Le Général de Gaulle en 1958*, Paris, Magnum, 1958-1965. Dans cet album, il y a deux photos du général à Libreville le 15 novembre 1940. Cf. aussi le témoignage de Pierre Mesmer « Le dernier gaulliste », émission télévisée diffusée sur la chaîne Histoire, le 12 février 2005. Il parle longuement de la seconde guerre mondiale en Afrique, notamment la bataille décisive de Libreville.

⁴⁹⁰ Le vrai nom de cette danse est « Eko de Gaulle ». Il s'agit d'une mise en scène plus ou moins théâtrale du gouvernement colonial. Cf. Nguema Obam Paulin, *Fang du Gabon. Les tambours de la tradition*, Paris, Karthala, 2005, Op. Cit. p. 76.

⁴⁹¹ Ratanga Atoz Angès, entretien du 23 novembre 2001 à Libreville et Ndombet Wilson, enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville, Maîtrise, 1999. D'après ces derniers, dans la mentalité collective des indigènes gabonais de l'époque, le discours de Brazzaville annonçait des changements. Par conséquent, les Gabonais voyaient dans le général le seul capable de les accomplir.

⁴⁹² Charles de Gaulle, " *Discours et messages 1940-1946*", Berger-Levrault, 1946.

□ L'attitude des missionnaires du Gabon dans la crise politique

En ce qui concerne les missionnaires, l'intervention de Mgr Tardy, vicaire apostolique de Libreville, même si elle se situe dans le cadre général de l'Eglise de France sous Vichy⁴⁹³, marque le début d'une ère nouvelle des rapports entre l'Eglise catholique et la vie politique au Gabon à partir de 1945. Elle constitue le point de départ d'une nouvelle conception des relations entre l'Eglise Catholique et la vie politique au Gabon.

Mais elle peut aussi être considéré, comme la première intervention politique véritable d'un homme d'Eglise dans la vie politique moderne au Gabon⁴⁹⁴.

Que se passa-t-il à propos de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Tardy » pendant la Guerre Mondiale, précisément entre juin et novembre 1940 ?

Mgr Louis Tardy, que les Pères Pouchet et Berger appellent « *Le Gentilhomme et pahouin* »⁴⁹⁵, naquit le 21 décembre 1882. De nationalité française et prêtre de la congrégation du Saint-Esprit, il servit, au Gabon, à Ndjolé de 1909 à 1920, puis il repartit pour la France où il assura la direction du Grand Séminaire de Chevilly- Larue de 1912 à 1926. Par un « vote » (un plébiscite) massif des pères du Gabon, il devint évêque et fut nommé vicaire apostolique du Gabon. Un poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1947⁴⁹⁶. Pendant ses vingt et un ans d'épiscopat, Tardy fut à l'origine de la fondation d'une dizaine de missions dans le vicariat. Il fit pénétrer l'Eglise catholique dans le Nord du Gabon car il parlait le fang ou pahouin⁴⁹⁷.

Entre 1930 et 1947, Mgr Tardy jouissait d'une grande renommée, en AEF et dans la colonie du Gabon. Sans titre politique officiel, il n'était ni méconnu, ni négligé des sphères gouvernementales. Ils n'étaient pas nombreux à posséder une information comparable à la sienne sur le Gabon. On le consultait d'autant plus volontiers qu'il était discret et d'humeur pacifique, affirment ceux qui l'ont côtoyé⁴⁹⁸. En 1938, lorsque Mgr Tardy rentra en France pour le Chapitre Général de sa congrégation, il était déjà l'un des grands

⁴⁹³ Nous avons consultés deux ouvrages qui abordent ce sujet, ceux de Clément (J.L.) *Les évêques au temps de Vichy. Loyalisme sans inféodation. Les relations entre l'Eglise et l'Etat de 1940 à 1944*, Paris, Beauchesne, 1999, 279 p. Cointet (M.), *L'Eglise sous Vichy, 1940-1945. La repentance en questions*, Paris, Perrin, 1998, 404 p

⁴⁹⁴ Cette intervention n'est pas la première du genre. Au XIX^e siècle, en 1871-1873 (voir dans le chapitre préliminaire), Mgr Bessieux était déjà intervenu dans une affaire politique à propos de l'abandon du comptoir du Gabon.

⁴⁹⁵ Archives CSSP. Boîte 271, dossier A. Notes du Père Pouchet sur Mgr Tardy revues par le Père Berger.

⁴⁹⁶ Morel (G.) *Naissance d'une Eglise*, Op. Cit. p. 44.

⁴⁹⁷ Hubert (J.) *Album souvenir 150^{ème} anniversaire de l'Eglise au Gabon*, Op. Cit. p. 15. Son œuvre en tant que vicaire apostolique est développé dans le chapitre préliminaire.

⁴⁹⁸ Le père Sillard arrivé au Gabon en 1945, affirme qu'il n'a pas côtoyé pendant longtemps Mgr Tardy que « *la maladie usait déjà* ». Mais il affirme aussi que « *l'homme avait conservé toute sa rigueur, sa discrétion et son humeur* ». Entretien de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

hommes de l'AEF et il possédait une bonne information sur l'imminence de la guerre.

En 1940, la guerre se traduisit pour la France par une défaite rapide et foudroyante. En AEF, dès la signature de l'armistice, la situation fut plus tranchée et compliquée par rapport à l'AOF. Car ce fut au Gabon et à Douala que naquit le mouvement de résistance en réponse à l'appel du Général de Gaulle. Dans la colonie du Gabon, qui comptait cinq à six mille Français⁴⁹⁹, il fallut choisir entre Pétain et de Gaulle, entre le gouvernement de Vichy et la France libre.

Traité pour la première fois en personnage officiel, le Vicaire Apostolique du Gabon devait, adopter sans délai une attitude et donner sa position. Comme il fallait choisir entre Pétain et de Gaulle, Mgr Tardy, qui aimait la discipline et qui respectait l'autorité établie, vit en tout cela un putsch militaire. Il choisit Pétain et il le dit publiquement⁵⁰⁰.

Alors que dans certaines colonies, dans les premiers moments, les responsables missionnaires se montrèrent acquis au mouvement gaulliste, dans d'autres, le « oui » fut plus modéré et la conduite plus neutre. Mgr Tardy fut le seul à dire clairement un « non » ferme au mouvement gaulliste et sur lequel il ne revint pas. Il y eut quelques divergences entre les missionnaires du Gabon mais elles ne se firent pas ressentir car l'influence de Tardy était prépondérante. Cependant il fut critiqué par ses collègues, certains jugèrent son intervention trop directe.

Mgr Tardy fut aussi accusé d'avoir influencé le gouverneur du Gabon, Georges Masson, pour rallier Vichy.

Le Vicaire Apostolique s'en expliqua cinq ans plus tard, en 1945, dans une lettre à Mgr Biechy, Vicaire apostolique, en poste à Brazzaville, qui lui avait fait part, par lettre également, des attaques de Guillery, un forestier gaulliste, à l'Assemblée Consultative⁵⁰¹. Mgr Tardy affirme dans cette lettre qu'il n'avait pas eu d'influence sur le Gouverneur Masson qui « *était loin d'être un ami des missions* ». Masson changea d'avis « *après avoir consulté les différents éléments de la population* »⁵⁰². Tardy donna pour preuve le télégramme câble du Gouverneur Masson au Général Larminat à Brazzaville dans lequel il justifiait sa position (celle de Masson) et jugeait bon de revenir sur ses engagements.

Malgré cette « confession » de Tardy, et malgré ces preuves, il est difficile de croire qu'il n'influença pas le gouverneur de la colonie. Il est vrai qu'il n'a jamais appartenu à un comité de la politique locale mais Tardy avait, tout de même conseillé aux autorités politiques locales, surtout le Gouverneur Masson, l'obéissance à ceux qui gouvernaient en métropole et avait recommandé l'union entre les Français et leurs colonisés. Il avait donné ce conseil verbalement et dans un tract qu'on lui avait demandé de rédiger. Ce conseil et la recommandation eurent un retentissement dans la colonie et dans toute

⁴⁹⁹ Archives CSSP. Boîte 271, Dossier A. *Notes du Père Berger sur Mgr Tardy*

⁵⁰⁰ Archives CCSP. Boîte 271, Dossier A. Notes du père Pouchet revues par le père Berger.

⁵⁰¹ Archives CSSP. Boîte 271, Dossier A. *Lettre de Mgr Biechy à Mgr Tardy du 19 mars 1945 et la lettre de Tardy A Biechy du 4 avril 1945.*

⁵⁰² Archives CSSP, Lettre de Mgr Tardy du 4 avril 1945. Id Ibid.

l'AEF.

Pendant les affrontements militaires entre gaullistes et vichystes, en novembre 1940 la présence du Vicaire Apostolique devint indésirable il fut arrêté, interné et assigné en résidence surveillée à Lambaréné pendant six semaines⁵⁰³.

Lorsque un calme précaire revint, Mgr Tardy fut rendu à ses activités en janvier 1941 grâce au nouveau Gouverneur général, de l'AEF, Félix Eboué et au nouveau gouverneur de la colonie du Gabon, le Colonel Parent, nommés par les autorités de la France libre.

Qu'est-ce qui a justifié la position de Mgr Tardy dans cette affaire politique ?

Si l'attitude du Vicaire Apostolique du Gabon peut être comprise dans le cadre général des évêques et de l'Eglise de France sous Vichy⁵⁰⁴, il existe par ailleurs des signes particuliers, propres à la présence de du Vicaire dans la colonie, qui justifient cette position.

Plusieurs missionnaires du Gabon, surtout Mgr Tardys'étaient rendu compte que les Francs-maçons avaient fait bloc avec de Gaulle. Ils se montrèrent favorables au gouvernement de Vichy par réaction contre les autorités politiques de la colonie jugées anticléricales, peu favorables aux Missions, particulièrement sur la question scolaire. De nature, Mgr Tardy était doux et modeste, il avait reçu une éducation disciplinée et portée aux vues prudentes⁵⁰⁵. Tardy ne voulait pas faire courir aux populations du Gabon, dont il se sentait responsable, un danger et il se crut, en conscience, tenu de s'opposer à un ralliement au Général de Gaulle qui avait le soutien des anticléricaux, des maçons et autres.

Comme la plupart de ceux qui avaient participé à la Première Guerre Mondiale, Mgr Tardy était par ailleurs demeuré attaché à l'image du Maréchal artisan de la victoire de la « Grande Guerre ». Il pensait poser un acte patriotique comme il l'avait fait en 1914-18 en participant à la guerre comme aumônier militaire et interprète des Pahouins dans la colonie du Cameroun.

Mgr Tardy pensa peut-être agir personnellement mais il engagea tout le vicariat, comme en témoigne cet extrait de la lettre de Laurentie, un haut fonctionnaire de l'administration coloniale qui se trouvait au Gabon en 1940 au moment des événements, adressée à Mgr Le Hunsec, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit à l'annonce de la mort de Tardy le 28 janvier 1947 à Chevilly :

« J'avais personnellement eu l'occasion, en l'approchant [Mgr Tardy] aux heures sombres de 1940, de connaître les scrupules que lui imposait sa pure conscience et d'apprécier ainsi la très haute idée qu'il se faisait de sa mission »⁵⁰⁶.

⁵⁰³ CSSP. Notes du Père Pouchet et un Document nécrologique sur la mort de Tardy. Boîte 271, Dossier A. Cf. aussi Pierre Messmer le dernier gaulliste, émission télévisée sur la chaîne Histoire le 12 février 2005.

⁵⁰⁴ Clément (J.L.), *Les évêques au temps de Vichy. Loyalisme sans inféodation. Les relations entre l'Eglise et l'Etat de 1940 à 1944*, Paris, Beauchesne, 1999, 279 p. Cointet (M.), *L'Eglise sous Vichy, 1940-1945. La repentance en questions*, Paris, Perrin, 1998, 404 p.

⁵⁰⁵ Archives CSSP. Document nécrologique Mgr Tardy, 1947 Id Ibid.

Mgr Tardy s'était engagé au nom de la mission dont il se sentait investi. Toutefois, on peut se demander si le point de vue d'un individu, fut-il responsable, doit être considéré comme celui du vicariat, une personne morale? La réponse à cette question ne peut être donnée qu'en analysant les fondements et les moyens d'intervention de l'Eglise dans la vie politique au Gabon.

S'en tenant à l'organisation de l'Eglise et à celle du vicariat à cette époque nous pouvons dire que Tardy était en droit d'intervenir au nom de l'Eglise. Il avait informé ses proches collaborateurs, le pro-vicaire et les missionnaires servant non loin de Sainte Marie. Cependant les avaient-ils informés en tant que citoyen français ou Vicaire Apostolique du Gabon ?

Tardy avait confondu deux fonctions. Son titre de vicaire lui avait servi pour émettre son point de vue de citoyen français. Pour se défendre, surtout que son point de vue n'avait pas totalement prévalu, il prétendit l'avoir fait pour l'intérêt du peuple qu'il avait en charge; c'est - à - dire pour l'intérêt des chrétiens indigènes. Il s'était réfugié derrière son titre de vicaire après avoir posé un acte en tant que citoyen français.

L'intérêt de la population indigène dans cette affaire est qu'elle avait assisté aux divergences, de « l'homme blanc ⁵⁰⁷ », des Français du Gabon. Le mythe des colons, toujours solidaires, était tombé. La population indigène avait pu constater que, dans un domaine aussi sensible que la politique, les colons eux - mêmes ne s'étaient pas entendus. Du constat de division des Français de la colonie à la prise de conscience il n'y avait qu'un pas à franchir. Ce fut le cas après la guerre, lorsque les premières formations politiques virent le jour. Il s'agissait en fait, entre 1940 et 1960, d'un développement global de la société et l'émergence des hommes nouveaux. Durant ces années l'éveil de l'élite locale à la réalité du sous - développement se conjugua avec la prise de conscience d'une nécessaire transformations des us et coutumes politiques économiques et sociales. C'est en ce sens que les mutations sociales ont contribué à l'éveil d'une vie politique moderne au Gabon dès 1945.

2- Mutations des couches sociales gabonaises : l'éveil de l'élite locale

Avant l'arrivée des Européens, au Gabon, la classification sociale se faisait au moyen des liens de sang ⁵⁰⁸. Mais avec l'introduction du commerce, des mœurs européennes et le début de la colonisation les données changèrent. Le nouveau type de vie amena des changements dans l'évolution sociale des indigènes. Désormais la reconnaissance sociale dans la société allait se faire en fonction des biens (en terme de possession matériel), du contact et de la connaissance de l'Homme blanc. Ces changements eurent pour conséquence d'inciter les Gabonais à s'intéresser à la vie politique moderne.

⁵⁰⁶ Archives CSSP. Fond Pouchet, Boîte 1001, Dossier B, chemise 3 et A.N.G. Fond ANSOM, correspondances, 1948.

⁵⁰⁷ Dans les langues vernaculaires et ethnies du Gabon le mythe du " Blanc" est très développé. Ces groupes ethniques désignent l'homme blanc par des expressions quasi similaires: « *ntangane* en Fang, *otangani* en myènè, *ibambe* en Punu, *mutangani* en Eshira ».

⁵⁰⁸ Metegue N'nah Nicolas, *Economie et sociétés au Gabon*, Paris Harmattan, 1979.

Quatre couches sociales avaient été touchées par ces mutations qui ont favorisé l'éveil politique des Gabonais: la chefferie traditionnelle, les anciens combattants, le personnel colonial indigènes (la chefferie administrative) et les indigènes salariés (la bourgeoisie salariée)⁵⁰⁹.

Avant 1945, toutes ces structures se caractérisaient au Gabon par leur impuissance dans la vie politique coloniale. Les deux premières structures (les et les anciens combattants) pouvaient avoir le sentiment d'une certaine reconnaissance par les Français, en tant que ceux chefs traditionnels maintenus en place ou comme anciens combattants qui, en des circonstances bien précises comme la guerre, leur avaient rendu service. Les deux autres structures sociales (la chefferie administrative et la bourgeoisie salariée) étaient des inventions du système colonial.

□ La chefferie traditionnelle

Avant 1945, le pouvoir politique des chefs traditionnels avait été anéanti par des siècles de traite négrière, d'installation et de colonisation française. La réorganisation de la chefferie traditionnelle eut lieu en décembre 1936. Elle devint de plus en plus importante dans le système administratif colonial⁵¹⁰. Sans pour autant jouer un rôle décisif, entre 1940 et 1945, l'éveil politique moderne des chefs traditionnels était visible. Ils firent des efforts pour s'intégrer à la nouvelle réalité en accordant un intérêt croissant à la gestion des terres. A Libreville, par exemple, lors d'un conflit foncier avec l'administration, les chefs traditionnels Mpongwé organisèrent un comité et firent appel à l'influence des jeunes⁵¹¹.

Le problème des chefs traditionnels demeurait avant tout l'illettrisme. Pour combler ce manque, ils se rapprochaient de l'administration même s'ils s'en méfiaient dans l'ensemble. Les chefs traditionnels n'avaient pas le choix, c'était le seul moyen pour conserver une portion de pouvoir. L'importance politique des chefs traditionnels, surtout de la côte (Mpongwé, Nkomi, Orungu et Fang), se fondait sur le discours de l'administration et des autorités métropolitaines qui aimaient revenir sur l'importance des accords signés par les premiers français avec les chefs locaux. Ils constituaient tantôt une sorte de pouvoir consultatif, tantôt une sorte de pouvoir légitimant l'administration.

Sur la base du traité du 9 février 1839, par exemple, signé entre le Roi Denis et Bouët Willaumez, représentant la France, les princes successeurs du Roi étaient considérés comme les preuves vivantes de la légitimité de la tutelle française et ils continuaient d'être leur interlocuteur auprès de la masse indigène que ces chefs devaient encadrer pour la France. Aucun chef traditionnel ne joua un rôle politique et religieux de premier plan, en dirigeant, encore moins en créant, un mouvement de revendications politiques au Gabon.

⁵⁰⁹ Florence Bernault dans son ouvrage *Démocratie ambiguë en Afrique centrale*, désigne aussi ces dernières structures sociales par les termes de « *chefferie administrative et bourgeoisie salariée* »

⁵¹⁰ CAOM, (Aix-en Provence) Sous série 5D Dossiers divers et affaires politiques, Carton 5D 61, *Réorganisation des chefferies : arrêté du 28 décembre 1936*

⁵¹¹ DOCSSP Guy Laséré, *Libreville et sa région*, Op. Cit. p. 304. DOCSSP Boîte E XXIII, s. n, *Réalités Gabonaises*.

La chefferie traditionnelle se caractérisait par sa présence honorifique aux manifestations organisées par l'administration. Par exemple, lors de la célébration du centenaire de la présence française au Gabon, événement célébré en août 1950 au lieu de 1939⁵¹² à cause de la guerre, les descendants du Roi, tel le Prince Rapontchombo, occupaient une place de choix dans les cérémonies. Sur une photographie de l'agence Keystone⁵¹³, on voit Jacques Foccart serrer la main du Prince lors de la pose de la première pierre de la maison des descendants du Roi.

Tout compte fait, les chefs traditionnels avaient acquis une certaine importance aux yeux des colons et de la métropole. Ils n'étaient plus de simples interlocuteurs passifs des colons. Devant les différentes marques de considérations de l'administration, ils pensèrent qu'ils avaient un rôle à jouer du fait que leur place était garantie officiellement. Conscients toutefois de leurs limites dans l'usage du français ils demandaient le soutien des jeunes qui désiraient s'engager dans le combat politique moderne. De nombreux candidats lors des élections firent de cet appui un gage, une sorte de caution indispensable.

Le rôle des chefs traditionnels dans l'éveil politique au Gabon était donc indirect. Ils constituaient surtout des agents de propagande indéniable. Mais à côté des chefs traditionnels il y avait les anciens combattants dont les revendications furent parfois politiques.

□ Les anciens combattants

Estimés à près de 1.000 individus au Gabon à la fin de la Guerre, les anciens combattants⁵¹⁴ ne donnèrent pas naissance à un mouvement de contestation. Les velléités d'action violente, qu'il s'agisse des élites ou de la masse des anciens combattants, furent négligeables même si une partie se montrait susceptible de fonder des mouvements revendicatifs dans les grands centres urbains comme Libreville et Port-Gentil.

Cette attitude peut être attribuée à l'esprit de discipline que leur avait inculqué l'armée et à la notion de respect et d'honneur que prônaient les missionnaires. Ils se contentaient au retour de la guerre des médailles et de la renommée.⁵¹⁵ Le rôle des anciens combattants du Gabon resta limité, malgré leur assez bonne information sur l'évolution politique dans les colonies, acquise auprès des soldats métropolitains et autres africains, quand on la compare au reste des indigènes, surtout les villageois.

⁵¹² CAOM, Carton 5D 253, Commémoration du centenaire de la présence française au Gabon (1950). C'est en 1939 qu'aurait dû être célébré le centenaire de la présence française au Gabon mais l'imminence de la Guerre avait retardé les manifestations.

⁵¹³ Archives de l'Institut Charles de Gaulle, Photothèque : « les photos de la célébration du centenaire de la présence française au Gabon », août 1950

⁵¹⁴ Contrairement à l'AOF., il n'y a pas encore d'étude spécifique sur les anciens combattants en AEF, encore moins au Gabon. Il existe au Département d'Histoire à l'Université du Gabon un mémoire de maîtrise sur la colonie du Gabon dans la guerre et ce nombre de 1000 est avancé par Florence Bernault dans son ouvrage *Démocratie ambiguë en Afrique Centrale*. Op. Cit. p. 76.

⁵¹⁵ CAOM, 5D 204, *Anciens combattants en AEF (1941-1954)*

Les anciens combattants ne furent ni fondateurs, ni membres actifs des premières structures politiques modernes des indigènes au Gabon malgré des tentatives, comme celle de Léon Mba⁵¹⁶ ancien exilé politique en Oubangui Chari, qui fit célébrer une messe de Requiem en mémoire des victimes des Guerres 1914-18 et 1940-45⁵¹⁷.

L'administration, toutefois, savait que les anciens combattants du Gabon pouvaient être « une force agissante » car leur émancipation avait atteint un certain niveau. Elle créa en AEF un « *Office d'anciens combattants et des victimes de guerre* » où pouvaient siéger les représentants de tous les territoires.

Après avoir fait partie de " *l'Union nationale des anciens combattants*", une organisation métropolitaine dont les sections locales étaient présidées par des Français, les anciens combattants du Gabon, en 1941, la quittèrent pour être autonomes et pour soutenir le Général de Gaulle car "*l'Union nationale...*" était restée vichyste.

En 1947, les anciens combattants étaient mieux considérés au Gabon. Leur statut et leur importance dans la propagande anticoloniale étaient reconnus par les populations et l'administration⁵¹⁸. Pour éviter toute rupture avec les anciens combattants, une mission conduite par Ligier Henri était passée par le Gabon pour mener une enquête et les recenser. Le versement des pensions était loin de satisfaire tous les anciens combattants et l'administration n'encouragea pas leur regroupement systématique dans le territoire⁵¹⁹. La hantise des émeutes orchestrées par les anciens combattants, dans d'autres territoires, habitait toujours l'esprit des colons français du Gabon.

Les rapports des fonctionnaires coloniaux de l'époque en témoignent:

« *Laissé à eux mêmes, abandonnés aux propagandes militantes, ils (les anciens combattants) peuvent [...] devenir des meneurs et des cadres dangereusement expérimentés* »⁵²⁰

Cette opinion eut pour conséquence d'accroître l'importance des anciens combattants dans les milieux indigènes. Ceux-ci ne manquaient pas de brandir une menace verbale qui faisait d'eux des éléments essentiels de la nouvelle société car ils contribuaient à leur manière à l'effritement du mythe de « l'homme blanc », en se proclamant d'agir capables

⁵¹⁶ Léon Mba : ancien chef de tribu, de village et de canton, fit son entrée en politique en 1945. Cf. CAOM, 5D69, Affaires Léon Mba (1926-1939)

⁵¹⁷ Entretien avec le Père Gilles Sillard, 94 ans, 45 ans au Gabon, à Chevilly-Larue le 2 mars 2000. Léon Mba voulait, en demandant cette messe, s'attirer la sympathie des populations indigènes et de l'administration évidemment des anciens combattants.

⁵¹⁸ ANG, Fond ANSOM, tous les rapports de police entre 1945 et 1950 font état du discours des anciens combattants dans les couches indigènes. Dans l'ensemble ils tenaient un discours modéré pas trop méchant pour perturber l'ordre.

⁵¹⁹ ANSOM, 5D 159 et 254, *Rapport des chefs de territoire sur les anciens combattants*. ANSOM, 5D 159 Rapport de l'administrateur Christiani sur les anciens combattants

⁵²⁰ ANG, fond ANSOM, *Circulaire du gouverneur général Chauvet aux chefs de territoire à propos des anciens combattants, n° 978/APA du 1er juillet 1952. Il avait envoyé cette circulaire à la suite des événements de Logone au Tchad après les élections territoriales de mars.*

s'ils avaient des fusils.

« [...] nous pourrions chasser les blancs chez eux [...] nous avons vu leur pays [...] ils ne sont que des hommes comme les autres, pas plus civilisés que nous [...] ici, (au Gabon) ils sont tous des gouverneurs [...] nous obligent à faire des choses que nous ne voulons pas [...] »⁵²¹

Malgré toutes ces déclarations aucun ancien combattant ne s'engagea véritablement dans la vie politique tout de suite au Gabon. Comme les chefs traditionnels ils ornaient les cérémonies organisées par l'administration coloniale ou les autres colons du Gabon. Ils constituaient des objets de propagande pour les acteurs politiques.

□ La chefferie administrative

La troisième couche sociale qui a participé à l'éveil politique au Gabon est la chefferie administrative. Elle avait aussi un rôle politique restreint mais beaucoup plus efficace que les chefs traditionnels et les anciens combattants. Elle se subdivisait généralement en trois catégories : les chefs de cantons (ensemble de tribu), les chefs de terres (ensemble de villages) et les chefs de villages. En faisaient également partie les chefs de quartiers dans les communes autonomes. La chefferie administrative se substituait aux hiérarchies inférieures avec, en moins, les prérogatives qui s'y rattachaient. Sur le terrain elle demeuraient la cheville ouvrière du système colonial : un moyen d'exécution décisif qui, au bas de l'échelle, devait satisfaire à toutes les exigences de la hiérarchie⁵²². La société coloniale tentait de faire oublier cette réalité en parlant « d'association et de participation ». La chefferie administrative au Gabon était ainsi à la base de la cohésion sociale.

Dans l'ensemble, elle a conservé un statut ambigu. D'un côté, elle apparaissait comme le témoignage du respect des coutumes et des institutions sociales et politiques locales. D'un autre, elle n'existait que par la volonté de l'administration. Ce sont peut être les raisons pour lesquelles la chefferie administrative, au début de l'éveil politique, en 1945, ne s'engagea en politique qu'avec l'étiquette d'indépendants. C'était le cas de Mba Camille, Mendane Ndong Manfred (tous les deux de la région du Woleu Ntem), Mouanga Noudouba Joseph (Ngounié) et Tsamba Albert (Ogooué Ivindo), qui furent élus en 1947 à l'assemblée consultative⁵²³.

La chefferie administrative jouait le rôle de relais politique surtout en milieu rural, elle n'était pas très appréciée par la masse de la population indigène.

Dans les grands centres urbains comme Libreville et Port Gentil, qui étaient des communes mixtes respectivement depuis 1911 et 1936⁵²⁴, les chefs administratifs de quartiers ou de tribus, servirent de cible au mécontentement des jeunes évolués passés

⁵²¹ ANG fond ANSOM, extrait d'un rapport de police de 1949.

⁵²² CAOM, 5D 61, *Chefferies du Gabon*.

⁵²³ Ces personnes étaient pour la plupart des chefs de terre ou chef de canton et jouissaient d'une renommée sur le terrain. Ce qui aurait pu leur permettre de faire une bonne carrière politique mais leur entente avec l'administration les discrédita assez rapidement.

par les écoles missionnaires ou publiques. Les chefs administratifs étaient souvent considérés comme les espions et les faire-valoir de l'administration coloniale. De plus en plus les indigènes voulaient que ces chefs administratifs fussent remplacés par des jeunes plus dynamiques et sachant poser des revendications politiques; des jeunes instruits dans les écoles des blancs.⁵²⁵

Le salut politique des membres de la chefferie administrative ne pouvait venir que d'un affranchissement, en changeant de catégorie sociale. En devenant des notables évolués⁵²⁶, ils pouvaient espérer une reconnaissance politique. Plusieurs membres de la chefferie administrative et futur acteur politique demandèrent le statut de notable évolué qui constituait une sorte d'affranchissement. Les exemples les plus illustres sont ceux de Jean Hilaire Aubame et de Léon Mba, ancien chef de canton, donc membre de la chefferie administrative qui, après son retour d'exil d'Oubangui-Chari, travailla comme douanier, et put ainsi s'engager en politique.

□ La bourgeoisie salariée

Le rôle de la bourgeoisie salariée⁵²⁷ a été beaucoup plus net. Les premières velléités politiques des indigènes venaient de la bourgeoisie d'argent, de commerçants indépendants, des planteurs, des petits forestiers gabonais, d'une minorité d'employés, du colonat privé et surtout des services administratifs, qui du reste étaient souvent recrutés parmi les élèves des écoles missionnaires ou laïques. Cette catégorie sociale a cherché très tôt, dès 1945, à se défaire de la tutelle économique des grandes maisons européennes de commerce. Elle a été la première à s'organiser sans l'appui direct de l'administration. Les archives gardent la trace de trois de leurs organisation à Libreville: le Syndicat des Africains commerçants détaillants⁵²⁸; le Syndicat des ouvriers agricoles et à Port-Gentil: le Syndicat des travailleurs des exploitants forestiers de l'Ogooué Maritime⁵²⁹

Il faut tout de même distinguer deux niveaux dans cette bourgeoisie. Elle compte une bourgeoisie salariée « indépendante » constituée surtout de planteurs, de petits forestiers et une bourgeoisie salariée « dépendante » ne travaillant pas pour son compte personnel. C'est cette seconde catégorie, formée surtout de jeunes évolués, qui possédait la

⁵²⁴ DOCGAB, JOAEF, Arrêtés réorganisant les communes mixtes en AEF, 1937

⁵²⁵ CAOM, 5D 61, *Chefferies du Gabon*.

⁵²⁶ CAOM, 5D 207, Politiques indigènes – notables évolués.

⁵²⁷ C'est l'ensemble des indigènes lettrés qui travaillaient chez les colons privés comme les forestiers, commerçants et agriculteurs, mais aussi et surtout de ceux qui exerçaient une activité économique à titre privé dans le domaine forestier, agricole.

⁵²⁸ ANG, Fond ANSOM, *Rapport de police*, 1952

⁵²⁹ CAOM 5D 523, *circulaire du gouverneur général Chauvet sur l'activité syndicale en AEF du 14 septembre 1955*, n°3318/AP. A cette circulaire est jointe, en document annexe, la liste des syndicats des travailleurs de la Fédération.

cohésion et l'ambition nécessaires pour constituer les premières formations politiques locales. Cette cohésion et cette ambition étaient renforcées par la politique coloniale qui cherchait constamment à freiner l'influence politique de ces catégories. La circulaire du gouverneur Félix Eboué confirme cette volonté. Il proposait de consolider la chefferie administrative, « *légitime* », aux dépens des jeunes fonctionnaires⁵³⁰. En fait les autorités administratives coloniales de l'AEF et du Gabon cherchaient à réduire l'influence sociale des bourgeois salariés pour combattre indirectement leur influence politique.

Les considérant comme des éléments de « manquement difficile⁵³¹ », les autorités coloniales du Gabon étaient favorables à ce qu'on accorda aux membres de la bourgeoisie salariée des deux catégories le statut de notables évolués tel que l'avait préconisé Félix Eboué dans sa circulaire de 1941. Un statut de notable évolué qui existait juridiquement en AEF depuis 1942, puisque le général de Gaulle avait signé ce décret le 29 juillet⁵³².

Entre 1945 et 1960 l'administration mit tout en œuvre pour canaliser l'action et le rôle de la bourgeoisie salariée au Gabon. Des décisions étaient prises à Paris et appliquées dans la colonie par les différents gouverneurs. Ces décisions concernaient l'africanisation des cadres. L'administration avait besoin « d'une mince partie⁵³³ » d'indigènes éduqués, et créa « un corps restreint de cadres supérieurs recrutés sur concours [...] »⁵³⁴.

La plupart des membres de la bourgeoisie salariée, et même les membres d'autres couches sociales, avaient l'avantage d'avoir reçu une instruction chez les missionnaires et d'avoir côtoyé dans les sphères de l'administration et du colonat privé les personnes maîtrisant les rouages de la politique locale et ayant des contacts avec la métropole.

La culture politique de la bourgeoisie salariée se développa au sein de Cercles, portant des noms de saints chrétiens ou des noms de tuteurs européens, surtout les héros de la guerre. Il y eut par exemple, le Cercle Général Leclerc à Mitzi, le Cercle colonel Parant à Bitam, le Cercle Félix Eboué à Oyem⁵³⁵, le cercle indigène « La Fraternité ».

Ces Cercles, à travers leur dénomination, permettaient aux indigènes d'afficher leur loyalisme envers les autorités métropolitaines, afin d'obtenir la subvention du

⁵³⁰ CAOM, 5D 202, Circulaire du Gouverneur Félix Eboué sur sa politique en AEF, 1941. Félix Eboué était plutôt favorable à une émancipation rapide de la chefferie administrative.

⁵³¹ ANG, Fonds ANSOM *Circulaire du gouverneur général Chauvet aux chefs de territoire*, n° 977 CAB/DIR du 1er juillet 1952. C.f. aussi, CAOM 5D 523.

⁵³² DOCGAB, JOAEF, 1942, Décret fixant le statut des notables évolués, n°377 du 29 juillet 1942, p. 373.

⁵³³ Bernault Florence, *Démocratie ambiguë en Afrique centrale*, 1996.

⁵³⁴ De nombreuses sources existent aux archives sur ces mesures restrictives. CAOM 5D 250, Communisme, nationalisme, anticolonialisme (1948-1954)- Le parti communisme français en AEF - Les partis politiques en AEF - Anticolonialisme et mouvements nationalistes, voir *Circulaires du ministère de la France d'outre-mer sur l'africanisation des cadres*, du 17 juillet 1951 et 7 janvier 1954. Cf. aussi ANG, Fond ANSOM, *Circulaire du gouverneur général Chauvet aux chefs de territoire sur l'africanisation des cadres*, n° 2595/DCPL du 26 juillet 1955. C.f. DOCGAB, JOAEF de 1952.

gouvernement, mais aussi et surtout de trouver des débouchés politiques auprès des autorités. Ils étaient un lieu de rencontre des indigènes pour discuter et faire des propositions destinées à améliorer leur situation sans mettre en cause la colonisation. Par exemple, le Cercle Colonel Parent à Bitam désirait « *maintenir un lien étroit entre les personnalités de la Métropole et d’Outre-mer ...* » ; le Cercle Félix Eboué voulait « *aider à l’évolution morale et intellectuelle [...] favoriser la collaboration entre Européens et indigènes* »⁵³⁶.

Les premiers acteurs de la vie politique naissante à partir de 1945, au Gabon, venaient donc en grande partie de la bourgeoisie salariée et dans une moindre mesure de la chefferie administrative. Leur ascension politique fut possible grâce au soutien des structures politiques coloniales et indirectement des missionnaires.

Un exemple type d’émancipation (politique et sociale) a été « le premier congrès Pahoui ou Fang » à Mitzic, le 28 février 1947. Cette manifestation a été l’une des plus marquantes pour l’éveil d’une vie politique moderne au Gabon. Elle fut qualifiée de politique de large contact avec tous les éléments de la population. Ce congrès permit de faire le point des tendances et des transformations de la société traditionnelle. A cause des revendications diversifiées posées par les indigènes, le congrès de Mitzic était révélateur de la conscience des évolués. Ce congrès s’inscrit aussi, dans l’ensemble, dans une « démarche moderniste »⁵³⁷ avec la volonté affirmée par les indigènes d’assurer le développement global d’une société gabonaise dépouillée de la moindre parcelle d’autonomie depuis plus d’un siècle.

Les revendications posées à cette époque étaient, dans l’ensemble, en adéquation avec le développement d’une mentalité nouvelle. Le nouveau Gabonais de la nouvelle société était l’expression d’une sorte de mutation. A la lecture des différents rapports de police sur les indigènes⁵³⁸, leurs plaintes et requêtes⁵³⁹, il apparaît qu’ils se voulaient l’incarnation de la rupture avec les anciennes structures politiques.

« Développer » signifiait pour les indigènes, la promotion de la modernisation dans tous les domaines de la vie : politico-économique, socio-culturel et religieux.

Dans l’ensemble, l’éveil d’une vie politique moderne au Gabon a été la résultante

⁵³⁵ ANG Archives, Fonds ANSOM. Liste des associations, établie par le gouverneur Pelieu, novembre 1949. Cf. aussi CAOM, 5D 247, Projet d’Annuaire de l’AEF (1947) – composition des structures politiques au Gabon– situation religieuse – les associations

⁵³⁶ ANG, Fonds ANSOM, *statuts des associations*, novembre 1949. C.f. aussi CAOM 5D 159, *Listes des associations en AEF* (1935-1950).

⁵³⁷ Nze Nguema Fidèle Pierre, *L’Etat au Gabon de 1929 à 1990, le partage institutionnel du pouvoir*, Paris, l’Harmattan, 239p. Op. Cit. p. 54.

⁵³⁸ CAOM, 5D 117, *Le service de renseignement et de contre-espionnage en AEF* (1931-1948) - organisation, principes, activités - renseignements politiques divers - bulletin de renseignement sur l’Afrique noire

⁵³⁹ CAOM, 5D 252 Plaintes, requêtes et affaires diverses (1949-1950) ; 5D 258, Plaintes, requêtes et affaires diverses (1950-1954) ; 5D 267, Plaintes, requêtes et affaires diverses (1951-1954)

d'une volonté commune, d'une part celle de la société indigène avec toutes ces structures et d'autre part celle de la société coloniale gabonaise, le colonat privé, les missionnaires. Cette double volonté était cependant encadrée par la métropole et son représentant sur le terrain, l'administration coloniale.

Malgré tout « les Blancs du Gabon », les Français restaient les maîtres du jeu politique. L'intégration de ces couches sociales autochtones dans l'éveil politique demeura prudente. La Guerre et l'émancipation des Gabonais ne constituent pas les seuls éléments de la naissance d'une vie politique moderne au Gabon. Il y a aussi le poids de la scène mondiale et le rôle prépondérant de la métropole (la conférence de Brazzaville et la création de l'Union française)

II- LA SITUATION INTERNATIONALE ET LA POLITIQUE DU COLONISATEUR

Les origines d'une vie politique moderne au Gabon sont à rechercher également dans les conditions de la colonisation et de la décolonisation en Afrique noire francophone entre 1945 et 1960. Le processus comporte des causes endogènes (les effets de la colonisation et de la Guerre Mondiale sur les indigènes et leur émancipation) que nous avons vues précédemment et les causes exogènes (l'environnement international et le rôle du colonisateur).

1- De la conjoncture internationale à la Conférence de Brazzaville en 1944

C'est dans la phase paroxystique de la colonisation qu'avait eu lieu la deuxième Guerre Mondiale. Ce conflit contribua puissamment à ébranler l'autorité coloniale. Cet ébranlement tirait, en partie, son origine d'une situation internationale ébranlée par la guerre.

□ La conjoncture internationale à cause de la guerre

La Guerre avaient permis aux « super vainqueurs »⁵⁴⁰ de faire valoir leur point de vue sur la situation des peuples sous domination coloniale dans le monde entier. Pendant la Guerre, « *les deux grandes puissances du camp victorieux les Etats-Unis et l'URSS ne dissimulent pas leur hostilité à l'égard du système colonial* »⁵⁴¹.

Mais l'activisme des américains fut plus perceptible dans ce domaine, notamment dans les milieux missionnaires.

Les missionnaires protestants américains avant la Guerre s'intéressaient depuis

⁵⁴⁰ S'il est communément admis que la Seconde Guerre Mondiale a été remportée par les forces Alliées au dépend des forces de l'Axe. Parmi les forces Alliées nous distinguons les Super vainqueurs à savoir les Etats-Unis et l'Union Soviétique et les Vainqueurs à savoir la France, l'Angleterre...

⁵⁴¹ Jean Suret-Canale, *Afrique Noire de la décolonisation aux indépendances 1945-1960*, Editions Sociales, Paris, 1972, 430p. Op. Cit. p. 10.

longtemps à la situation des peuples sous domination coloniale en Afrique. Le père Gérard Morel⁵⁴², en parlant des causes de la naissance de l'Eglise et de l'arrivée des missionnaires au Gabon, attribue l'idée d'évangélisation de ce pays aux missionnaires américains (catholiques et protestants) qui venaient en Afrique pour la libération des peuples:

« Ce phénomène est lié à la libération des esclaves aux Etats-Unis, au désir de faire repartir les noirs en Afrique ». « Ce que l'on ne peut taire » affirme-t-il également, c'est que depuis le XVIII^e siècle, « ... des abolitionnistes de bonne volonté s'étaient organisés en une Société philanthropique américaine de colonisation pour les esclaves libérés »⁵⁴³.

Le but de cette société était de procurer aux anciens esclaves un lieu où ils pouvaient être libres entre eux. C'est dans ces conditions qu'est fondé, en 1821, l'Etat du Libéria. Ce nouvel état était évangélisé par les missionnaires protestants de différentes Eglises américaines. La même chose devait être réalisé au Gabon à partir de Libreville ou ville des esclaves libérés. Mais les missionnaires protestants américains s'étaient heurtés à une véritable discrimination en faveur des missions dites nationales.

Au Gabon, par exemple, les missionnaires protestants américains, arrivés avant leurs collègues catholiques en 1842, avaient été remplacées en 1891 par la Société des Missions Evangéliques de Paris, (la SMEP), une société évangélique protestante française. Le désir des missionnaires américains en Afrique, donc au Gabon, était de faire, assez rapidement, des indigènes des hommes libres. Depuis les premières années d'évangélisation du Gabon, puis sous la colonisation, il subsiste ainsi une différence dans l'attitude des missionnaires catholiques et protestants. Ces derniers étaient plus favorables à des idées d'émancipation des indigènes.

Les protestants américains surtout se firent remarquer au début de la seconde Guerre par leur volonté d'affranchir les peuples sous domination, au moment même au les idées d'indépendance sont plus actives.

En 1940, le Conseil fédéral des Eglises protestantes américaines avait, justement, institué une commission d'études, présidée par John Foster Dulles, pour étudier les principes de base d'une paix juste et durable, dans laquelle, les missions américaines devaient disposer d'une plus grande liberté d'action. C'est en 1942 que les conclusions de cette commission avaient été discutées à la Conférence des Eglises tenue à Delaware.

L'un des points de la déclaration finale de cette Conférence avait établi qu'il faut assurer une autonomie à tous les peuples soumis ou colonisés⁵⁴⁴.

Cette déclaration avait stimulé les esprits. Le réveil fut confirmé en 1942, au moment où l'opinion publique américaine s'était intéressée de plus près à la situation des peuples d'Afrique. En effet, le 14 août 1941, sous les hospices des USA, la Charte de l'Atlantique

⁵⁴² Gérard Morel, entretien du 28 novembre 2001 à Libreville à la paroisse Saint André.

⁵⁴³ DOCATGAB, Morel Gérard, *Naissance d'une Eglise*, 1994, Op. Cit. p. 10.

⁵⁴⁴ Cornevin Marianne, *Histoire de L'Afrique Contemporaine. De la deuxième guerre mondiale à nos jours*, Payot, Paris, 1972, Op. Cit. p. 56.

avait proclamé le « droit de chaque peuple à choisir sa forme de gouvernement sous laquelle il désire vivre ». Durant la Guerre, les positions américaines ne changèrent pas au contraire les USA insistait sur la nécessité d'une organisation internationale qui devait s'occuper des colonies jusqu'à leur indépendance.

Vers la fin du conflit, en juin 1945, la création de l'Organisation des Nations Unies contribua également à l'éveil politique des territoires sous domination. En effet, *la Charte de San Francisco*, signée le 26 juin 1945, qui fonde les nations Unies, reconnut l'existence de fait des "territoires non- autonomes".

La Charte engagea les signataires à " assurer, en respectant la culture des populations en question, leurs progrès politiques"...à "développer leur capacité à s'administrer elles-mêmes, ... tenir compte des aspirations politiques des populations et les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques..."⁵⁴⁵ . Autre élément significatif de l'avancée de la situation grâce à la Charte de San Francisco, les puissances coloniales devaient informer le secrétariat de l'évolution des territoires, de fournir des renseignements à leur sujet.

Ces prises de position missionnaires aux USA et sur la scène internationale n'avaient pas directement remis en cause la domination coloniale. Cependant les puissances coloniales étaient désormais obligées de tenir compte des Nations Unies. Les critiques étaient de plus en plus vives, à l'égard des puissances coloniales, du fait que le Conseil de tutelle n'était plus, comme autrefois à la SDN, composé de personnalités choisies en raison de leurs compétences coloniales. Certains membres venaient des nations étrangères au système colonial.

Ainsi ces membres profitaient, de la tribune qui leur était offerte pour critiquer les puissances coloniales et, pour tirer à boulets rouges sur les agissements répréhensibles dans les territoires sous domination. Les recommandations de ce conseil allaient donc naturellement dans le sens de l'évolution des colonies; par le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales, et surtout l'évolution progressive des populations des territoires sous domination vers la capacité de s'administrer elles-mêmes, voire l'indépendance⁵⁴⁶ .

Aux Etats-Unis, le sort des territoires sous domination était un des buts de paix de Roosevelt. Les Nations coloniales européennes⁵⁴⁷ en avaient eu connaissance. Elles multipliaient donc les déclarations et les interventions pour le contrer. Roosevelt voulait faire disparaître les colonies dépendant politiquement de leur métropole. Selon Jacques Valette, il éprouvait un réel mépris pour la France, car elle ne pouvait rester une grande puissance, après la défaite de 1940. Roosevelt accusait les Français d'avoir collaboré entre 1940 et 1944 avec les ennemis du peuples américains: les Allemands et les Japonais. Ses réserves sur le général de Gaulle, qu'il voyait comme un dictateur, sont

⁵⁴⁵ DOCGAB, La Charte fondatrice des Nations Unies, Article 73. Les chapitres 10 et 12 sont très intéressants pour l'avenir politique des pays sous domination.

⁵⁴⁶ DOCGAB, Charte de San Francisco, Article 76

⁵⁴⁷ L'Angleterre, la France.

connues.

Pour marquer sa désapprobation de la politique coloniale de la France, Roosevelt avait désapprouvé son consul à Alger, Murphy, qui, pourtant, avait donné de fermes garanties aux autorités française au moment du débarquement de 1942. Roosevelt affirma qu'il n'avait jamais fait de promesse dans ce sens. Il rêvait, après la guerre, « de modifier le statut de Dakar, de l'Indochine et d'autres possessions françaises »⁵⁴⁸.

Les Nations Unies et l'action des Etats-Unis n'expliquent pas à elle seule les causes de l'éveil politique dans les territoires sous domination, donc du Gabon. Plusieurs éléments extérieurs peuvent être ajoutés aux causes exogènes.

En regardant dans la situation même de l'Afrique, nous pouvons aussi dire que l'éveil politique moderne au Gabon en 1945 est lié à ce qui se passe dans les autres pays africains. Le Gabon n'était peut être pas un exemple pionnier ou de premier plan comme avait pu l'être le Sénégal, ou le Ghana. Aucun Gabonais illustre ne fait parti des groupes de pressions intellectuels qui militent pour la libération du peuple noir. Mais les informations sur les actions de ces groupes sont bien répercutées dans toute l'Afrique au point de ne laisser personne insensible.

Si aucun Gabonais n'apparaît au premier plan dans les actions de ces groupes c'est parce que, par rapport à d'autres colonies, le Gabon accusait un retard dans la formation d'une élite intellectuelle. Il n'existait pas, jusqu'en 1945 un seul établissement secondaire.

Au Gabon l'action des Etats-Unis et celle des groupes d'intellectuels avaient cependant reçu un écho favorable chez certains Gabonais mais cela ne donnait pas lieu à des revendications systématiques, à cause de l'omniprésence de l'administration coloniale française très policière⁵⁴⁹. Officiellement, il n'y avait pas de groupes relais. Les pressions des Etats Unis et des Nations Unies ne suscitaient que quelques commentaires chez les anciens combattants, dans la chefferie administrative et la bourgeoisie salariée qui, par crainte de représailles, ne s'adonnaient pas à des commentaires devant les colons blancs du Gabon.

Seules quelques rares personnes, en particulier les colons privés blancs, parlaient, au Gabon, des revendications d'intellectuels, en métropole et dans les autres colonies, à la lecture de quelques journaux et les commentaires de ceux qui voyageaient⁵⁵⁰. Le petit groupe d'indigènes Gabonais capable d'exploiter ces revendications était plutôt de connivence avec l'administration coloniale et les missionnaires catholiques qui étaient encore sceptiques sur l'émancipation politique des Gabonais.

Le faible taux⁵⁵¹ d'urbanisation explique également le peu de politisation. Par

⁵⁴⁸ Murphy, *Un diplomate parmi les guerriers*, Paris, 1963. Op. Cit. p. 190. Cité par Jacques Valette.

⁵⁴⁹ Témoignage oral, entretien avec Ratanga Atoz Anges, enseignant d'histoire à l'université, Libreville le 25 novembre 2001.

⁵⁵⁰ Ratanga Atoz Anges, entretien oral Id. & Ibid.

⁵⁵¹ Le Gabon a toujours posé le problème du sous peuplement. Face à une population maigre et peu instruite, le nombre d'élites et de ceux qui peuvent faire la revendication était aussi insignifiant.

exemple entre 1940 et 1950 le nombre de Gabonais à Libreville était de 6500 en 1940, pour atteindre 15000 en 1950. La progression fut quasi similaire à Port-Gentil où on comptait 3000 Gabonais en 1940 et 8300 en 1950⁵⁵².

□ Le rôle de la conférence de Brazzaville de 1944

Les causes exogènes d'un éveil politique au Gabon sont aussi à rechercher dans l'action et les changements en métropole, c'est à dire en France. Le premier événement interne à la France qui amorce une émancipation dans ses territoires lointains a été la Conférence de Brazzaville, même si elle avait été convoquée, selon certains historiens, par les autorités françaises afin de porter un coup d'arrêt aux injonctions américaines à travers la Charte de l'Atlantique et celle de San Francisco⁵⁵³.

La conférence de Brazzaville donna indirectement une impulsion à la contestation anticoloniale. Elle se tint, du 30 janvier au 8 février 1944, à Brazzaville, capitale de l'Afrique Equatoriale Française⁵⁵⁴, loin de la France car les combats n'étaient pas totalement achevés. Elle fut convoquée par le Général de Gaulle qui, dans son discours inaugural de la Conférence, définissait déjà les conséquences de la Seconde Guerre qui avait été aussi africaine:

« Au moment où commençait la présente guerre mondiale, apparaissait déjà la nécessité d'établir, sur des bases nouvelles, les conditions de mise en valeur de notre Afrique, du progrès humains de ses habitants...⁵⁵⁵ »

⁵⁵² DOCGAB, *Bulletin mensuel statistique de la République gabonaise*, 1964

⁵⁵³ Jean Suret-Canale, *Afrique Noire, de la Décolonisation aux indépendances 1945-1960*, 1972. Op. Cit. p. 10.

⁵⁵⁴ Le Gabon était aussi membre de l'Afrique Equatoriale Française et Brazzaville n'est pas loin de Libreville. Ce qui laisse penser que la tenue de cette Conférence, à quelques encablures du Gabon, n'était pas passé inaperçue auprès des rares évolués gabonais.

⁵⁵⁵ Extrait du Discours du général De Gaulle à la Conférence de Brazzaville, Charles de Gaulle, "*Discours et messages 1940-1946*" Berger-Levrault, 1946.

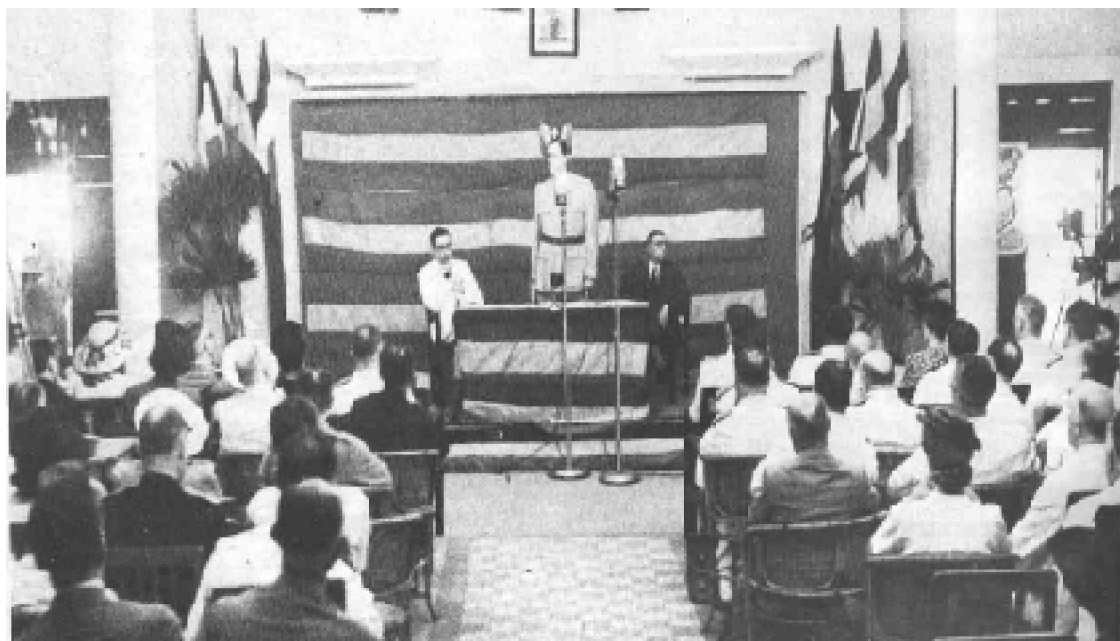


Photo 11: Le Général de Gaulle à la Conférence de Brazzaville en 1944

Source : ANG

La Conférence de Brazzaville eut pour mérite de reconnaître indirectement « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », un principe cher aux Etats-Unis et à tous ceux qui luttèrent pour la liberté des peuples sous influence. Mais cette Conférence n'était pas la première du genre à être organisée par la France. Elle n'était pas la première à mettre en avant la nécessité du progrès des peuples africains. En 1921, Maurice Delafosse, avait affirmé la nécessité d'un progrès de la politique coloniale de la France sous peine de faillite. Son idée avait été reprise, plus tard, en 1931 par Albert Sarraut qui plaidait en faveur de la mise en valeur d'une colonisation qu'il jugeait en péril⁵⁵⁶. Mais si les deux hommes préconisaient une révision de la politique coloniale de la France; et plus d'autonomie, ils la situaient dans un cadre délimité par la France.

La Conférence de Brazzaville serait passée inaperçue si elle n'avait abordé le rôle propre de l'Empire français dans la Guerre et surtout l'avenir politique des colonies. La préparation et les travaux de cette Conférence avaient été marquées par l'action de deux hommes: Félix Eboué et René Pleven. L'expérience du terrain de l'un et la volonté de changer la situation de l'autre avait donné à la Conférence un écho parfois retentissant dans les colonies, essentiellement auprès de la population blanche.⁵⁵⁷

Félix Eboué⁵⁵⁸, (voir photo) était un fonctionnaire coloniale. C'était un Guyanais, le premier noir à être nommé gouverneur de colonie dès 1936. Il avait fait carrière en

⁵⁵⁶ Delafosse Maurice, "sur l'orientation nouvelle de la politique indigène de l'Afrique noire" dans *Afrique française*, 1921, N° 6, pp. 145-152. Sarraut Albert, *Grandeur et servitude coloniales*, Sagitaire, 1931

⁵⁵⁷ CAOM, 5D 293, *Dossiers préparatoires de la Conférence de Brazzaville*

⁵⁵⁸ Valette Jacques, *La France et l'Afrique 1914 à 1960*. Op. Cit. p. 126.

Oubangui et au Soudan avant d'être nommé à la tête de la colonie du Tchad en 1938. Par son ralliement au Général de Gaulle, en 1940, il acquiert un titre supplémentaire à son autorité, parce qu'il avait mis à sa disposition le territoire du Tchad.

Félix Eboué fut nommé Gouverneur général de l'AEF et s'installa à Brazzaville où il est affranchi des problèmes politiques. Il s'entoura de fonctionnaires coloniaux, tous gaullistes, comme Laurentie et Saller.⁵⁵⁹

Le travail et l'action de Félix Eboué sur le terrain, en AEF, sont énormes. Il pratique « *la politique des chefs* » : sachant que l'administration a besoin de relais sociaux, c'est à dire les chefs, à partir de 1941, il donne les instructions suivantes « *Le chef de subdivision modèle sera celui qui [aura] les chefs les mieux enracinés dans le pays...* »⁵⁶⁰.

Félix Eboué réunit une commission consultative d'administrateurs, de fonctionnaires et de notables pour examiner certains problèmes de la politique indigène. Il institue une catégorie de notable indigène. Il fit respecté les ethno cultures, le chef indigène n'était pas un fonctionnaire; il gardait son identité propre.

En 1942, Félix Eboué va plus loin en créant des communes indigènes, des sortes d'unités administratives autonomes, en AEF, surtout à Brazzaville, de 6 à 12 membres nommés pour deux ans par le chef de territoire parmi les notables évolués et les citoyens français⁵⁶¹. C'est ainsi que Jean Hilaire Aubame, futur homme politique au Gabon après la guerre, a été membre du Conseil municipal de Poto-poto à Brazzaville.

Félix Eboué jouit de la confiance du chef de la France Libre, le Général de Gaulle. C'est sans surprise que les prescriptions de sa circulaire de 1941, dont nous venons d'énumérer précédemment les grandes lignes politiques, avaient servi de document de base et d'exemple aux conférenciers de Brazzaville.

⁵⁵⁹ Institut Charles de Gaulle et Institut d'histoire du temps présent, *Brazzaville aux sources de la décolonisation janvier février 1944. Actes du colloque du 22 et 23 mai 1987*, Paris, 1988, 384p.

⁵⁶⁰ ANG, Fond ANSOM. *Circulaire du 8 novembre 1941, du Gouverneur général Félix Eboué*, chapitre 2, Les institutions politiques

⁵⁶¹ ANG. Fond ANSOM (Archives microfilmées), extrait de la circulaire du Gouverneur Général Félix Eboué sur sa politique en AEF. Circulaire datant du 8 novembre 1941. C.f. aussi CAOM, 5D 202 politique indigène du gouverneur Eboué.



Photo 12: Le gouverneur général Félix Eboué

Source : ANG

La seconde personnalité qui influença la Conférence de Brazzaville est René Pleven.
⁵⁶² C'est à lui que les différentes structures de la France libre ⁵⁶³ avaient confié la préparation de la Conférence parce qu'il avait souvent occupé le poste de responsable des colonies. Mais il jouissait aussi d'une bonne réputation dans les milieux missionnaires affirme le Père Sillard en commentant la conférence de Brazzaville ⁵⁶⁴.

L'Assemblée consultative d'Alger, chargée de préparer la conférence, confia l'organisation de celle-ci au CFLN, le 14 janvier 1944 pour aller dans le sens d'une évolution résolument démocratique et d'une amélioration continue des conditions de vie des populations indigènes. Ainsi, René Pleven proposa au Général de Gaulle de convoquer une conférence ayant pour but de confronter les expériences et les idées afin de déterminer les bases pratiques d'une évolution politique moderne de l'Afrique française.

A Brazzaville René Pleven avait fait convoquer « vingt hauts fonctionnaires coloniaux: gouverneurs généraux d'AOF, d'AEF et de Madagascar; responsables des territoires et quelques administrateurs en chef des colonies. » ⁵⁶⁵ Les débats avaient pour cadre des commissions spécialisées où les délégués rencontraient des auditeurs, des missionnaires

⁵⁶² Institut Charles de Gaulle et Institut d'histoire du temps présent, *Brazzaville aux sources de la décolonisation janvier février 1944. Actes du colloque du 22 et 23 mai 1987*, Paris, 1988, 384p.

⁵⁶³ CAOM, 5D 301, *Affaires diverses se rapportant à la France libre 1940-1944*. La France libre avait eu deux grandes structures: le CNFL, Comité National de la France Libre à Londres puis le CFLN, Comité Français de la Libération Nationale à Alger.

⁵⁶⁴ Pendant la conférence de Brazzaville, le Père Sillard n'était pas encore arrivé au Gabon. Mais lors de nos entretiens il affirme qu'avant de venir au Gabon, il s'intéressait déjà à l'actualité et à ce qui se passait dans les territoires français d'Afrique. C'est à ce titre qu'il essayait dit-il de savoir qui était favorable ou pas à la politique des missionnaires.

⁵⁶⁵ Institut Charles de Gaulle et Institut d'histoire du temps présent, *Brazzaville aux sources de la décolonisation janvier février 1944. Actes du colloque du 22 et 23 mai 1987*, Paris, 1988, 384p. Cf. aussi Jacques Valette Op. Cit. p.131.

ou des indigènes par exemple.

La circulaire de Félix Eboué avait largement marqué l'ensemble des conférenciers, même les gouverneurs restés conservateurs. L'action de ses acolytes fut remarquable, bien que divergente. Laurentie, par exemple, souhaitait orienter la politique dans les colonies française vers une autonomie plus large, tandis que son collègue, Saller, parlait d'un renforcement de la tendance assimilationniste⁵⁶⁶. Mais de telles divergences furent rapidement étouffées pour ne pas attirer l'attention des observateurs américains et des anticolonialistes de la scène mondiale.

Le discours politique des conférenciers à Brazzaville fut marqué par les tendances intellectuelles du moment⁵⁶⁷ : « la fin de la Guerre devait s'accompagner d'une transformations profonde des rapports anciens entre les puissances coloniales et les peuples de toutes races qui gravitaient plus ou moins dans leur orbite ». Le Général de Gaulle évitait une décision engageant l'avenir, et que pouvaient exploiter les USA et les collaborateurs de Roosevelt.

Ces différentes tendances et cette méfiance expliquent, certainement, la prudence des termes des recommandations de la conférence: « Il s'agissait de présenter à la France libérée, [...] au moins une esquisse des évolutions et des réformes inévitables⁵⁶⁸ » a effectué après la guerre. Pour Laurentie, les conférenciers voulaient « inculquer l'idée d'une France qui...se voulait libérale⁵⁶⁹ »

René Pleven avait précisé, au contraire, que la France libre ne promouvait pas une politique de désengagement mais qu'elle entendait « ... *dans cette épreuve de force* (conserver) *son rôle... de pilote de l'émancipation* »⁵⁷⁰.

Cette prudence avait conduit les conférenciers à préciser avant les recommandations ce qui suit: « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire; la constitution éventuelle, même lointaine de self gouvernement dans les colonies est à écarter⁵⁷¹ ».

La Conférence vota une motion qui accordait au Comité de Libération le droit de réaliser des réformes démocratiques dans les territoires français d'outre-mer. Cette disposition vague ne trouva pas l'assentiment de tous les colons. En effet, l'ensemble des

⁵⁶⁶ René Pleven, Conférence devant le comité d'histoire de l'Empire (commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale), 1er mars et 16 mai 1977.

⁵⁶⁷ ICG et IHTP, *Brazzaville aux sources de la décolonisation janvier février 1944. Actes du colloque du 22 et 23 mai 1987*, Paris, 1988, 384p

⁵⁶⁸ René Pleven, *Compte rendu de l'académie des sciences d'outre-mer*, I, 1976, p.7.

⁵⁶⁹ Laurentie, *Les derniers chefs d'un Empire*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, Op. Cit. p. 121.

⁵⁷⁰ René Pleven, Comité d'histoire de l'Empire, 1er mars 1977.

⁵⁷¹ Xavier Yacono, *Les étapes de la décolonisation*, PUF, 2ème édition, 1971. Op. Cit. p. 58

recommandations politiques de Brazzaville allait être appliqué par des fonctionnaires et les milieux d'affaires en étaient exclus. Mais leurs voix et leurs critiques se firent entendre immédiatement dans les années qui suivent la conférence.⁵⁷² Au Gabon par exemple les milieux forestiers ne tardèrent pas à monter au devant de la scène pour manifester et être les animateurs de la nouvelle vie politique gabonaise.

Les recommandations politiques de la conférence évoquent le futur statut politique des colonies. Elles reposaient sur la volonté d'associer les évolués à la gestion de leur territoire. Cette recommandation était inspirée des projets Eboué-Laurentie. Selon les conférenciers de Brazzaville, les commissions consultatives devaient être remplacées par des assemblées consultatives à ressort territorial. Les membres devaient être élus et non plus désignés par les gouverneurs. Ses membres devaient être d'origine africaine et européenne, en une parfaite égalité de droits.

Il s'agissait là d'une avancée significative. Mais l'esprit du texte était-il conforme à la réalité dans toutes les colonies? Certaines comme le Gabon pouvaient-elles réussir ces réformes sans difficultés, dans la mesure où l'émancipation politique devait reposer sur une élite nombreuse et bien formée, ce qui n'était pas le cas du Gabon ? Les recommandations politiques de Brazzaville n'étaient pas claires. Il faut regarder du côté des autres rubriques pour voir les mesures qui pouvaient favoriser cette émancipation politique

L'influence de Laurentie, ancien collaborateur de Félix Eboué, est sensible dans la définition des recommandations qui encourageraient les réformes démocratiques dans les colonies. Ses propositions étaient pertinentes et indirectement encourageaient l'émancipation politique. Par exemple, il voulait un élargissement rapide des groupes d'élites dans les colonies francophones, afin de leur confier de larges secteurs de la vie publique. Cela passait, disait-il, par la place accordée à l'école. Un autre conférencier Lucien Paye préconisait l'accueil de nombreux effectif de jeunes et le développement d'un enseignement du second degré et même du supérieur⁵⁷³. Cette disposition était salubre pour le Gabon qui n'avait pas encore ces deux niveaux d'enseignement.

L'enseignement devait être dispensé en français et ces établissements devaient être accessibles aux évolués. Laurentie avait introduit également l'idée de faire évoluer le statut des personnes. Une condition qui paraissait indispensable à l'émancipation individuelle pour exercer une activité politique et le droit de vote. L'évolution du statut des personnes passait par la liberté de travail, la liberté de penser.

D'une manière générale, les recommandations politiques de Brazzaville n'annonçaient pas une stratégie de décolonisation par l'indépendance⁵⁷⁴. Et du point de vue des colonisés informés, cette conférence dans l'immédiat a constitué une déception.

⁵⁷² *La Conférence africaine de Brazzaville, 30 janvier-3 février 1944*, Publication du commissariat aux colonies, Alger 1944.

⁵⁷³ René Plevin, Comité d'histoire de l'Empire, 1er mars 1977

⁵⁷⁴ *Brazzaville aux sources de la décolonisation janvier février 1944. Actes du colloque du 22 et 23 mai 1987*, Paris, 1988, 384p. Cf. aussi Jacques Valette.Op. Cit. p. 133.

Le premier argument souvent avancé par les colonisés, pour dénoncer la conférence de Brazzaville, est l'absence des indigènes. « Aucun Noir n'était à Brazzaville » aime rappeler les Gabonais de l'époque⁵⁷⁵ à savoir les anciens fonctionnaires coloniaux, les anciens ouvriers des chantiers forestiers, les quelques Gabonais qui habitaient dans les centres urbains important

Par Noir il faut comprendre par là qu'aucun Gabonais n'avait participé à la conférence, au delà aucun africain. Comme la photographie n'était pas encore répandue, plusieurs ne savaient même pas que Félix Eboué était un Noir. Par conséquent, dans les années qui ont suivi (1945-1960), la conférence eut un écho très inégal et partiel. Elle était passée presque inaperçue dans les milieux populaires des centres urbains (les quartiers africains) et surtout dans les villages. Seuls quelques rares évolués travaillant avec les fonctionnaires coloniaux européens étaient vaguement au courant.

Les Gabonais travaillant dans les milieux privés (forestier, commerce), étaient informés de la conférence à cause des critiques de leur patron qui n'était pas totalement satisfait du résultat de ces assises. L'antagonisme ouvert par cette conférence entre les colons et l'administration allait indirectement servir aux indigènes Gabonais qui assistaient aux débats et observaient la division des blancs.

Les missionnaires du Gabon étaient pour leur part relativement satisfaits de la Conférence de Brazzaville. Le témoignage du père Gilles Sillard présente les recommandations de Brazzaville comme le point de départ définitif de l'évolution sociale des indigènes Gabonais⁵⁷⁶. Les missionnaires se réjouirent du fait qu'après la réunion, l'administration coloniale reconnut que l'enseignement missionnaire était incontournable dans la formation d'une élite intellectuelle gabonaise.⁵⁷⁷ Félix Eboué déclarait en effet que: « l'indigène trouve dans l'enseignement chrétien, non seulement une consolation et un appui, mais aussi le principe de responsabilité que nous chercherons, de toute manière, à faire passer dans sa vie ».

La Conférence de Brazzaville avait en partie éteint la rivalité entre les missionnaires et l'administration sur l'éducation des indigènes. Elle avait accordé une place de choix à l'enseignement missionnaire. Les missionnaires catholiques et protestants s'entendirent sur ce plan avec l'administration pour jouer un rôle capital dans la formation d'une élite.

Les missionnaires catholiques, par exemple, saisirent l'opportunité pour ouvrir en 1947 le premier établissement du second degré: le collège Bessieux⁵⁷⁸. Dans cet établissement missionnaire devaient passer tous les indigènes qui allaient être les acteurs

⁵⁷⁵ Lors de nos enquêtes de terrain au Gabon, nous avons parfois rencontrés des gabonais qui étaient jeunes dans les années 1950 et 1960, et qui avaient pu entendre parler de la conférence de Brazzaville. Pour obtenir leur point de vue sur la conférence ou tout autre événement nous utilisons la méthode d'enquête de la dynamique de groupe qui consiste à laisser parler les informateurs autour d'un débat que nous introduisons subtilement.

⁵⁷⁶ Témoignage oral du Père Gilles Sillard. Entretien du 2 février 2000 à Chevilly-Larue.

⁵⁷⁷ CSSP, Boîte 272, Dossier B, *L'après guerre au Gabon*, 1946.

⁵⁷⁸ Cf. chapitre 1^{er} à propos de l'enseignement catholique, l'ouverture des premiers établissements.

de la vie politique moderne du Gabon. L'occasion avait été donnée aux missionnaires d'influencer indirectement cette nouvelle vie politique car leurs poulains étaient susceptibles de s'engager avec les idées chrétiennes. De plus l'Eglise catholique était suffisamment installée aux quatre coins du pays, au contact des populations, pour être un interlocuteur valable dans l'explication du jeu politique.

2- L'Union Française et la IV^e République

Il est communément admis qu'au sortir de la Conférence de Brazzaville toute idée d'indépendance était exclue et qu'on avait réaffirmé, au contraire, en métropole et dans les colonies, l'idée de « l'empire unitaire ». La suite des événements ne confirma pas totalement cette pensée car les mutations qui allaient suivre laissaient entrevoir des jours meilleurs pour les peuples colonisés.

□ La constitution de l'Union française

A la fin de la guerre, la France résolument décidée à se reconstruire sur tous les plans, se dota d'une nouvelle constitution dans laquelle on parle de « l'Union française ». Cette formule, qui confirme la volonté de la France de conduire une nouvelle politique pour ses colonies, a été employée pour la première fois en mars 1945 dans une déclaration sur l'Indochine.

Le texte définitif de la constitution, non sans promouvoir l'émancipation autonome des colonies, reconnaît le droit d'existence constitutionnelle de celles-ci, en les transformant en Territoire d'Outre-mer, surtout en accordant théoriquement la citoyenneté française à tous les indigènes de ces nouveaux territoires.

Le terme d'Union française apparaît donc dans la constitution de la IV^e République élaborée par la première Assemblée constituante élue le 21 octobre 1945. Ce projet de constitution présentait deux aspects. Tout en se fondant sur le principe d'assimilation, il proposait une décentralisation dans la gestion des affaires au niveau de chaque colonie. Le projet de texte prévoyait l'élection au suffrage universel direct, par les indigènes, d'Assemblées locales aux pouvoirs réels.⁵⁷⁹ Mais ce projet de constitution avait été rejeté par voie référendaire le 5 mai 1946 à cause des milieux coloniaux, galvanisés, qui avaient tenu en septembre 1945 les « Etats généraux » de la colonisation française en Afrique noire.

Finalement, c'est la seconde Assemblée constituante élue le 2 juin 1946 qui mit au point la constitution de la IV^e République. Cette nouvelle constitution fut votée le 27 octobre 1946 en consacrant l'Union Française.

L'Union Française était formée « d'une part de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et Territoires d'outre-mer, d'autre part, des territoires et Etats associés »⁵⁸⁰. Le terme d'Union française apparaît dès le préambule

⁵⁷⁹ CAOM, 5D 226, *Les principes constitutionnels*, 1946.

⁵⁸⁰ Archives personnelles. La Constitution de 1946, extrait, Article 60. Nous avons consulté tout le texte de la constitution à la DOCGAB à Libreville et aux archives d'outre-mer à Aix-en-Provence: JOAEF, 1947.

de la constitution qui affirme « les droits inaliénables et sacrés des libertés fondamentales ».

Dans le préambule, en effet, « la France entend conduire les peuples (c'est à dire africain surtout) dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires »⁵⁸¹. La présence du mot démocratique est très importante dans ce contexte car il implique plusieurs choses: « Les institutions et le vote ».

A propos des institutions, tout un titre est consacré à l'Union, le Titre VIII. De l'article 60 à l'article 72 la constitution parle des principes de l'organisation et du fonctionnement de l'Union française. Elle prévoit trois organes (Article 63) dans l'Union: la présidence (Article 64) le Haut Conseil (Article 65) et l'Assemblée de l'Union (Article 66). Mais dans la réalité ces organes n'influent en rien et directement la naissance d'une vie politique moderne dans les colonies, notamment au Gabon.

□ Les conséquences de la constitution de l'Union française au Gabon

Ce qui était important pour les colonies, à travers la constitution et l'Union française, c'est que les colonies furent élevées au rang de Territoire, en ce qui concerne le Gabon par exemple.

Ensuite, la constitution permettait la mise en place dans ces territoires d'Assemblées locales « aux pouvoirs assez étendus » au même titre que les Conseils généraux en métropole.

Les Assemblées devaient voter la totalité des budgets, des impôts et détenir des attributions administratives importantes dans les domaines des travaux publics et de l'enseignement par exemple.⁵⁸² Enfin, et ce n'était pas négligeable car « *cela a donné un certains zèle aux Gabonais* »⁵⁸³, la constitution donne définitivement la citoyenneté française à tous les ressortissants de l'Union comme l'avait proposé la Loi Lamine Guèye du 7 mai 1946.

Désormais, il n'y avait plus de sujet. La révolution de 1789 et la Déclaration des droits de l'Homme s'étendaient Outre-mer. A travers le texte de la constitution de la IV^e république qui fonde l'Union française les Gabonais, au-delà tous les peuples colonisés par la France recevaient ainsi toutes les libertés: réunion, association, circulation, presse.

La conséquence politique de cette citoyenneté fut inéluctablement l'organisation des élections, pour confirmer la volonté démocratique préconisée dans le préambule. Il ne suffisait pas d'élever les indigènes à la citoyenneté mais il fallait l'exercer par la pratique du vote.

Il fallait donc constituer un électorat même s'il fut limité à certaines catégories de

⁵⁸¹ CAOM, 5D 226 Principes constitutionnels de 1946.

⁵⁸² CAOM, 5D 226, La constitution de 1946 en AEF (1946-1953).

⁵⁸³ Témoignage de Ratanga Atoz, Professeur d'Histoire à l'Université, Entretien oral du 23 novembre 2001 à Libreville.

personnes: les indigènes évolués.⁵⁸⁴ La naissance d'une vie politique moderne au Gabon a ainsi été portée sur les fonds baptismaux, à partir de 1946, grâce à la constitution de la IV^e République, par la pratique du vote. Comme dans toutes les colonies de l'AEF, l'électorat fut divisée en deux collèges: le collège des métropolitain et le collège des indigènes qui à chaque élection, entre 1945 et 1956, était révisé.

Le texte de la Constitution de 1946 qui institue la quatrième République permet donc aux Gabonais de voter afin d'élire quelques-uns des leurs dans les différents organes politiques de l'Union: soit à l'Assemblée de l'Union, soit au Grand Conseil de Brazzaville, soit à l'Assemblée locale.⁵⁸⁵ Les avancées sont significatives à travers cette constitution même si, comme nous le verrons plus tard la réalité sur le terrain n'était pas encourageante. Le texte amorce « *l'idéal philosophique de Brazzaville*⁵⁸⁶ » en 1944, en confirmant cette affirmation du Général de Gaulle qui avait indiqué, comme un devoir pour la France d'élever, par étapes, les Africains, donc les Gabonais « *jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la Gestion de leurs propres affaires.* »⁵⁸⁷.

La constitution de 1946 définit la seconde étape théorique de l'apprentissage par les Gabonais de la gestion de leurs propres affaires.

Il convient de voir comment se sont effectuées la mise en place et l'application des dispositions de la constitution au Gabon. Au centre de l'application des dispositions de l'Union française au Gabon, se trouvent le personnel de l'administration et les colons privés.

Le personnel de l'administration coloniale a joué un rôle très particulier dans la mise en place de l'Union. En effet, l'administration coloniale avait conservé une place prépondérante dans la gestion de la colonie. « L'Assemblée de l'Union », au sein de laquelle le Gabon n'avait qu'un seul élu en la personne de Jean Hilaire Aubame, avait aussi toute compétence législative pour le Territoire du Gabon. Même si « l'Assemblée locale » votait le budget et les impôts, en réalité elle ne donnait que des avis législatifs pour le territoire. De plus, dès 1946, l'influence du colonat privé, élu par le collège des européens à « l'Assemblée locale », fut aussi très importante, comparativement à celle des indigènes élus dans la même Assemblée.

Les cinq Gabonais élus au « Grand Conseil de l'AEF » n'avaient pas davantage de pouvoir car ce Conseil n'avait que des compétences administratives, tandis que le Gouverneur général à Brazzaville, le gouverneur territorial à Libreville, les chefs de régions et de subdivisions conservaient la réalité du pouvoir exécutif.

⁵⁸⁴ CAOM, 5D 226, Politique de l'Union française en AEF voir aussi CAOM, 5D 207, Politique indigène- le vote des notables évolués

⁵⁸⁵ CAOM, 5D 226, La constitution de 1946 en AEF.

⁵⁸⁶ Expression souvent utilisée par Wilson Ndombet (Docteur en Histoire et en Science politique), enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville, dans son cours, aux étudiants de maîtrise 1999, intitulé " *Gestation de l'Etat en Afrique au Sud du Sahara* ".

⁵⁸⁷ Discours d'ouverture de la Conférence de Brazzaville par le Général de Gaulle. Charles de Gaulle, " *Discours et messages 1940-1946* " Berger-Levrault, 1946.

Cet état des choses révélait les contradictions de la Constitution de 1946. Le droit des peuples et des individus y était confondu, du moins dans l'application. A partir de 1946, on assiste à une montée en puissance du colonat privé dans la vie politique au Gabon. S'il est vrai que l'administration conservait une certaine influence, l'action des forestiers et autres n'était plus négligeable. L'idée et les projets d'Union française suscitaient des inquiétudes dans la communauté française du Gabon, davantage chez les colons privés que chez les missionnaires. De la même manière, qu'entre 1844 et 1896, les marins reprochaient aux missionnaires de vouloir faire des indigènes Gabonais des citoyens du ciel avant d'en faire des hommes, après 1946 les colons privés en voulaient à l'administration qui allait trop vite dans l'évolution politique.

Les rivalités entre colons privés et l'administration au Gabon devinrent de plus en plus visibles. Les moyens et les lieux d'expressions étaient multiples pour les Européens du Gabon: la presse, la Chambre de commerce, les cercles.⁵⁸⁸

Devant les projets et les idées d'Union française, les colons privés du Gabon se mobilisaient et décidaient de faire entendre leur voix hors des frontières. Une mobilisation qui attisa l'intérêt des Gabonais pour la vie politique⁵⁸⁹.

A la fin de la guerre déjà, face à une évolution trop rapide qu'annonçait les réformes de 1946, sur les droits politiques des Gabonais, les membres de la Chambre de commerce du Gabon s'étaient unis à leurs collègues des Chambres de commerce des colonies voisines en AEF, en 1945, pour s'opposer au projet de réorganisation du Gouverneur Général Bayardelle, successeur de Félix Eboué⁵⁹⁰.

Quelques mois auparavant, en août 1945, les colons privés du Gabon étaient aussi solidaires des autres acteurs économiques coloniaux en Afrique. En effet, ils avaient participé au congrès de Douala présidé par Jean Rose⁵⁹¹. Les conclusions de ce congrès avaient suscité un réel émoi dans la petite classe politique gabonaise en gestation. Les congressistes de Douala avaient insisté sur la primitivité des autochtones et n'envisageaient pas, à ce moment, l'application des plans de réforme préconisés à Paris et à Brazzaville.

Cette opposition des colons du Gabon à la mise en place effective des dispositions de l'Union française a donc débouché sur leur engagement politique pour mieux défendre directement leurs intérêts économiques qui dépendaient après 1945 des décisions politiques. Par conséquent, la constitution de la IV^e République, créant l'Union française, a permis non seulement un éveil politique moderne mais elle a aussi introduit de

⁵⁸⁸ Exemple *Marchés coloniaux du monde*. Cf. CAOM, 5D 148, Renseignements généraux concernant la presse en AEF (1934-1951) – locale – métropolitaine – étrangère -Bulletin d'information de l'AEF

⁵⁸⁹ Ratanga Atoz Anges, Entretien oral du 23 Novembre 2001, à Libreville.

⁵⁹⁰ CAOM, 5D 200, Organisation administrative : (1940-1950)- Rapports sur les mesures de déconcentration administrative - projet général de la déconcentration. Cf. aussi Jacques valette, Op. Cit. p. 143.

⁵⁹¹ L'action de Jean Rose est abordé par deux historiens africanistes: Joseph-Roger de Benoist et Suret Canal dans leur ouvrage *Afrique occidentale française*, Op. Cit. p. 60, *Afrique noire occidentale*, Tome I, Op. Cit. pp. 44-72.

nouveaux acteurs dans la gestion économique, sociale et politique du Gabon.

La configuration des institutions et les noms des acteurs politiques vont le confirmer car, dès 1946, les élus et ceux qui formaient l'Assemblée consultative de 1947, l'Assemblée Territoriale de 1952 et 1957 sont issus en grande majorité: pour le premier collège des colons privés du Territoire et pour le second collège de la bourgeoisie salariée et dans une moindre mesure de la chefferie administrative.

B- L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA VIE POLITIQUE AU GABON JUSQU'A L'INDEPENDANCE EN 1960

Après ce rappel des conditions de la naissance et de l'éveil d'une vie politique moderne au Gabon, entre 1940 et 1960, il s'agit de voir le degré d'implication des missionnaires dans la formation et dans le jeu politique de 1945 à 1960.

I- L'EGLISE ET LA FORMATION D'UNE ELITE POLITIQUE AU GABON

En 1960, les missionnaires protestants du Gabon dans un Rapport reconnaissent l'avantage pris par les catholiques dans la formation de la jeunesse, donc d'une élite⁵⁹². Un autre rapport de la commission exécutive de l'Eglise protestante au Gabon reconnaît qu'après la Seconde Guerre: « *Les catholiques marchent en fonction de l'avenir. Ils ont compris la valeur de la jeunesse et s'ils font les écoles, c'est parce qu'ils croient que la masse doit être instruite, mais c'est parce que ils mettent la main sur la jeunesse, c'est à dire l'avenir du pays [...]*⁵⁹³ ».

Le contrôle de la formation des jeunes était un enjeu majeur entre les missionnaires car il pouvait influencer sur l'évolution ultérieure du Gabon. Ayant constaté qu'en 1945, la quasi totalité des hommes politiques, des cadres évolués et de la bourgeoisie salariée venaient des écoles chrétienne, les missionnaire, surtout les catholiques ne voulaient plus lâcher prise dans la formation d'une élite.

1- Le rôle des missions et des écoles chrétiennes à partir de 1946

En principe, les missionnaires des deux confessions ne formaient pas les indigènes Gabonais pour qu'ils deviennent des hommes politiques. Ils voulaient officiellement instaurer le règne de Dieu au Gabon. Mais on ne peut nier le rôle et l'influence de leurs écoles.

⁵⁹² Archives SMEP, Dossier V, *Rapport du directeur de l'enseignement privé protestant*, 1960

⁵⁹³ Archives SMEP, Dossiers divers, (Rapports des conférences du Gabon), *Rapport de la Commission exécutive*, 1960, Op. Cit. p. 13.

● L'influence des écoles chrétiennes

La constitution d'une élite politique au Gabon s'est faite en dehors ou contre la volonté des missionnaires qui, malgré les efforts consentis pour conserver leurs meilleurs élèves, comme catéchistes ou les engager dans une carrière religieuse, voyaient ces derniers, à la fin de leurs études, trouver un emploi dans l'administration, chez les forestiers ou dans les maisons de commerce.

C'est au contact des colons que les Gabonais apprenaient la politique. Le développement des écoles missionnaires était donc une aubaine pour les colons du Gabon. Cette importance de la formation des jeunes par les missionnaires a, du reste, été reconnue à Brazzaville dès 1944. En effet, à partir de cette date, les colons du Gabon recherchaient particulièrement une main d'œuvre indigène instruite qui était meilleure marché par rapport aux jeunes venus d'Europe.

Avant 1945, la défection de leurs meilleurs élèves était une catastrophe pour l'œuvre éducative des missionnaires. Ils ne manquaient pas de manifester leur mécontentement face à cette situation.

Ce mécontentement était également entretenu par leur méfiance à l'égard de l'administration et des colons privés, des milieux très souvent réfractaires à la religion et anticléricaux⁵⁹⁴.

Entre 1945 et 1960, après les déclarations de Brazzaville, le déroulement des premières élections, la Loi cadre de 1956, les missionnaires comprirent que, malgré les objectifs non atteints totalement sur le plan de l'évangélisation, leur système éducatif comportait quelques avantages. Comme les membres de l'administration étaient nommés par le gouvernement français et exerçaient une influence sur les personnes notamment les indigènes, surtout les jeunes; et comme les colons privés contrôlaient le domaine forestier et commercial, les missionnaires essayaient de maintenir des relations cordiales et de courtoisies afin que ceux-ci soutiennent l'œuvre des missions.

Dès 1946, avec les élections, ces relations devinrent plus étroites car les personnes élues avaient des prérogatives grandissantes dans la gestion du territoire. Les premiers élus du collège européen au Gabon, Gabriel d'Arboussier en 1945 puis Maurice Bayrou en 1946, et les élus du collège indigène, Jean Félix Tchikaya en 1945 puis Jean Hilaire Aubame en 1946 ne pouvaient être rangés à la même enseigne. Mais ces élus, surtout Jean Hilaire Aubame (ancien élève de l'école missionnaire) prenaient de plus en plus d'importance dans la vie politique, dans les décisions pour l'avenir du territoire et bénéficiaient déjà d'une forte influence sur les autres Gabonais.

Dès cet instant les missionnaires prirent conscience du rôle que pouvaient jouer leurs anciens élèves dans la nouvelle vie politique du Gabon. L'attitude adoptée dès lors visa à

⁵⁹⁴ Archives CSSP, les Rapports des missionnaires du Gabon entre les deux Guerres fustigent l'attitude de l'administration et de certains européens de la colonie qui " encourageaient la Franc-maçonnerie". Les missionnaires, dans ces Rapports s'opposent aux Blancs du Gabon à cause de leur style de vie incompatible au christianisme. Malheureusement ils ne précisent pas les griefs mais par les témoignages oraux populaires. Les missionnaires ne s'entendaient pas avec les autres blancs à cause de leur vue de débauche, et de la marginalisation des indigènes pour ceux qui avaient une bonne situation sociale.

soutenir leurs anciens élèves en demandant aux fidèles de voter pour le candidat qui favoriserait les missions et officieusement de former une élite d'anciens élèves qui prenaient part à la vie politique.⁵⁹⁵ Cela est d'autant plus vrai que la plus grande partie des candidats du second collège aux élections entre 1945 et 1952 étaient des anciens élèves des écoles missionnaires.

Cette tendance n'avait pas totalement disparu aux élections suivantes en 1957.⁵⁹⁶ Il ne faut pas oublier que, jusqu'en 1907, les catholiques et les protestants étaient les seuls à instruire les Gabonais, puis gardaient une prépondérance. Par conséquent il n'est pas étonnant de constater que parmi les premiers hommes politiques du Gabon on retrouve leurs élèves.

Une liste⁵⁹⁷ des anciens élèves des écoles Montfort de Libreville et Port-Gentil permet de vérifier que les six hommes importants de la vie politique au Gabon, quelques années avant et après l'indépendance, ont étudié chez les missionnaires, surtout catholiques. Il s'agit de Jean Hilaire Aubame (député du Gabon à l'Assemblée nationale), Paul Indjendjet Gondjout (sénateur), Léon Mba (premier maire élu de Libreville, Premier ministre puis Président de la République), Louis Emile Bigman, Georges Damas Aléka, (tous membres du conseil municipal de Libreville et futur Président de l'Assemblée Nationale gabonaise après l'indépendance).

Les missionnaires avaient aussi vu plusieurs de leurs anciens élèves s'intéresser aux affaires dans le domaine privé. Cette liste comporte un certain nombre de Gabonais qui étaient soit commerçants, soit exploitants forestiers. Même si ces derniers ne s'engageaient pas directement dans la vie politique, ils soutenaient néanmoins les autres en leur apportant des soutiens financiers et des relations avec les « Blancs », de la colonie qu'ils croisaient et côtoyaient dans les milieux d'affaires, par exemple à la Chambre de commerce.

Parmi ces propriétaires privés ayant étudié chez les missionnaires figuraient André Gustave Anguilé, Olivier Ambay, Etienne Kingbell, Ignace Bekale qui était devenu El Hadj Ignace après sa conversion à l'Islam, Théophile Onwandault, André Condo, Pierre Dickson. Toutes ces personnalités étaient très souvent originaire des régions de la côte, Libreville ou Port-Gentil, où elles résidaient.

●L'action des missionnaires et la politique indigène

Un document envoyé par le cabinet du Gouverneur général de l'AEF, en 1949, au ministre de la France d'outre mer reconnaît qu' « *il est impossible de préciser dans une seule formule la valeur intellectuelle, sociale et morale des indigènes chrétiens* »⁵⁹⁸. Par cette

⁵⁹⁵ CAOM, 5D 306, Enquête du ministère des Colonies sur les missions religieuses en AEF (1945-1947)

⁵⁹⁶ CAOM, 20D 1, Elections des membres du Conseil représentatif (1946 – 1947)- Scrutin des 5 décembre 1946 et 12 janvier 1947
Cf., 20D 2, Elections aux assemblées territoriales (1947 – 1952).

⁵⁹⁷ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, Chemise 3. Cette liste est très large. Etablie par Louis Emile Bigman elle cite tous les cadres du Gabon, de son époque en 1950, passés par les écoles catholiques.

affirmation, l'administration coloniale reconnaissait le degré variable d'émancipation des indigènes gabonais grâce à l'action des missionnaires.

L'action missionnaire au Gabon a aidé l'administration à conduire les indigènes vers l'émancipation politique. Sur certains aspects son but était proche de celui de l'administration. Cette action tendait pour une part à « *occidentaliser* » les autochtones ou du moins à les « *désafricaniser* »⁵⁹⁹.

Elle était superposable à celle de l'administration. Parfois elle était même plus émancipatrice. Les missionnaires s'opposaient par exemple à l'administration sur l'éducation et la formation des élites. Les missionnaires n'enseignaient pourtant pas la désobéissance. Mais leur action démontrait que le point de vue religieux était parfois différent du point de vue social et politique.

Au Gabon, entre 1945 et 1960, la conception de l'émancipation politique et sociale des indigènes entre les missionnaires et l'administration divergeait seulement dans la forme. L'administration considérait que la discipline catholique était trop uniforme dans l'espace et dans le temps, pour s'adapter parfaitement aux besoins d'une évolution continue qui à cette époque n'était qu'à ses débuts. Les missionnaires espéraient que les indigènes, tout en s'émancipant sur le plan politique et social, considèrent beaucoup plus l'aspect moral que les choses matérielles.⁶⁰⁰ Si l'influence des missionnaires sur les indigènes s'exerçait principalement sur le plan spirituel, elle avait aussi une dimension intellectuelle.

Sur le plan intellectuel, l'indigène christianisé était, du point de vue de l'administration, un « évolué » sur lequel elle pouvait s'appuyer. A partir de 1945, les catéchistes ont constitué le principal maillon de la chaîne d'émancipation politique au Gabon. Car l'action des catéchistes, sous l'impulsion des missionnaires, tendait à réduire l'autorité des chefs sur lesquels s'appuyait jadis l'administration coloniale. La pensée du Gouverneur Eboué en 1941, selon laquelle « *L'indigène trouve dans l'enseignement chrétien, non seulement, une consolation et un appui, mais aussi le principe de responsabilité.* »⁶⁰¹, devint ainsi une réalité à partir de 1946.

Plusieurs catéchistes se sentirent investis d'une responsabilité sociale et politique au point de s'engager dans le combat électoral⁶⁰². Cet engagement aurait pu constituer une base pour les missionnaires. Mais ce n'était pas totalement le cas. De son côté, avant

⁵⁹⁸ CAOM, 5D 87, Affaires religieuses. (1928-1954). *Jugement sur les missions du Gouverneur du Gabon*, Annexes N°3 du Document envoyé par le cabinet du Gouverneur général le 29 juin 1949, au ministre de la France d'outre mer.

⁵⁹⁹ CAOM, 5D 87, *Jugement sur les missions*, Id. & Ibid.

⁶⁰⁰ CAOM, 5D 170, *Missions religieuses françaises et étrangères au Gabon* (1936-1954)

⁶⁰¹ CAOM, 5D202, Politique indigène du gouverneur Eboué, *Circulaire de 1941*.

⁶⁰² CAOM, Sous série 20D, carton 20D 1 : Elections des membres du Conseil représentatif (1946 – 1947)- Scrutin des 5 décembre 1946 et 12 janvier 1947. Le nombre de catéchistes candidats dans la 2^e collége aux élections locales le prouve. On peut aussi le vérifier en regardant les listes des élus. Les catéchistes étaient bien représentés.

1946, l'administration avait des doutes sur le résultat et l'action des catéchistes indigènes. Pour elle les catéchistes étaient des « *ignares ou superstitieux qui ne retiennent le plus souvent du dogme que les parties troubles* ⁶⁰³ ».

Dans tous les cas l'influence ou la contribution des missionnaires à la vie politique est indéniable. Cependant, entre catholiques et protestants, il y avait aussi un écart. Ces derniers exerçaient une influence comparable, en qualité, à celle des catholiques pourtant majoritaires au Gabon. Elle était même plus profonde, au point de vue moral, à cause du caractère moins spectaculaire et moins extérieur, selon certains rapports, du culte protestant. ⁶⁰⁴

2- Les premiers acteurs et partis politiques indigènes au Gabon.

De par sa faible population, son faible nombre d'intellectuels et à cause d'une administration coloniale très présente, le Gabon n'a pas connu à partir de 1945 un foisonnement d'hommes politiques capable de rassemblement spontané autour d'une idéologie particulière comme ça été le cas dans certaines autres colonies africaines, surtout anglophones.

Les quelques exemples d'hommes politiques étaient, en quelque sorte, des espèces de fabrication de leaders choisis et voulus par l'administration coloniale, le colonat privé et les missionnaires. Cela est illustré par le parcours politiques de deux hommes politiques au Gabon entre 1945 et 1960.

Léon Mba Minko et Jean Hilaire Aubame Eyeghe sont les deux personnalités autour desquels gravitent tous les autres. Pour preuve ils ont créé les premières structures politiques du Gabon. L'un a été président de la République et l'autre a été élu, sans interruption, député du Gabon à l'Assemblée nationale française de 1946 à 1958. Le parcours des deux hommes incarne la concurrence entre pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Léon Mba était soutenu par le colonat privé et Jean Hilaire Aubame par les missionnaires et ils se partageaient le soutien de l'administration. Dans le « style et combat politique » l'un, Léon Mba, incarnait le goût du pouvoir au sens fort du terme alors que Jean Hilaire Aubame était partisan de la modération et de la loyauté.

Tout les séparait et les unissait de sorte que leur parcours politique est fait d'itinéraires communs croisés et opposés. Des itinéraires qui ont pour point commun la formation reçue de l'Eglise catholique. Tous les deux étaient des anciens élèves de l'école Montfort où ils avaient reçu une éducation religieuse.

□ Léon Mba entre 1902 et 194

Léon Mba Minko, avait vu le jour le 9 février 1902 à Libreville au village Keleré, à l'endroit

⁶⁰³ CAOM, 5D170, Missions religieuses et étrangères en AEF. *Note pour le Gouverneur général de l'AEF du 2 mars 1946 N° 161/API par Fournier.*

⁶⁰⁴ CAOM, 5D 87, Affaires religieuses, *jugements sur les missions.*

actuel où se trouve son mausolée près de l'hôpital général. Il appartenait à une famille d'évolués et chrétienne: son père, Isidore Minko mi Edang était un petit gérant de commerce et sa mère Louise Bendome était une couturière.



Photo 13 : Léon Mba Minko

Source : DOCOPM

Entre 1902 et 1924, Léon Mba avait connu une jeunesse paisible grâce à ses parents et son frère aîné Jean Obame, un prêtre catholique ordonné le 4 mai 1919 et mort en 1934⁶⁰⁵. Sur les traces de Jean Obame, il avait fréquenté l'école de la Mission catholique à partir de 1909 jusqu'à l'obtention du brevet élémentaire. Ce diplôme lui avait permis d'être engagé par l'administration coloniale comme cadre indigène. Léon Mba avait donc eu une scolarité linéaire, rapidement interrompue pour des besoins de survie car à l'âge de 22 ans, en 1924, il était devenu chef de canton (membre de la chefferie administrative).

C'est entre 1924 et 1931 que Léon Mba avait expérimenté la rigueur du pouvoir. Pendant cette période il a de nombreux démêlés avec les chefs traditionnels et avec les missionnaires. Cette expérience de chef se termine mal puisqu'il est condamné à l'exil en Oubangui Chari. Devenu chef de canton en 1924 en remplacement de Ndongo⁶⁰⁶, Léon Mba avait été une exception car l'administration avait l'habitude de choisir ses chefs parmi les hommes mûrs. Mais l'exercice de son pouvoir avait fait des mécontents.

D'abord les chefs traditionnels Fang qui l'accusaient de négliger leurs conseils. Mais Léon Mba s'affirmait surtout comme le leader des jeunes intellectuels, et il se distinguait par la dureté de son commandement: « ayant pour mission de faire respecter l'ordre public et défendre l'intérêt général », comme le lui demandait l'administration.

⁶⁰⁵ Raponda Walker, *Souvenirs d'un nonagénaire*, 1993 (listes des prêtres Gabonais avant 1963). Cf. aussi DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème} anniversaire*, 1994.

⁶⁰⁶ CAOM, 5D 69, Affaire Léon Mba 1926-1939

Il précisait qu'il « [...] *ne souffre pas qu'on transgresse les ordres reçus de l'autorité que je représente* »⁶⁰⁷. Cette expérience de chef administratif indigène lui avait permis de développer et de mettre par écrit en 1938, le Droit coutumier Fang sous forme d'Essai⁶⁰⁸.

Dans l'exercice de sa fonction de chef de canton, il était amené à instruire certaines affaires relevant du droit coutumier c'est à dire les conflits civils du premier degré. Sa forte personnalité, son intelligence de la négociation faisait autorité. A travers cet Essai, Léon Mba voulait faire un document qui aurait la même importance que le code civil français dans son groupe ethnique. Le document trahissait les ambitions normatives de Léon Mba de faire de l'indigène fang un égal de l'homme blanc. Il s'était inspiré du droit canon et du code Napoléon.

Sa perspicacité et sa sagacité se retournèrent contre lui au moment où il pensait devenir un chef incontestable. Il entra en conflit simultanément avec l'administration et les missionnaires, car il devenait incontrôlable.⁶⁰⁹ Entre 1920 et 1930 Léon Mba avait accumulé un passif considérable au point d'être devenu suspect. Mais l'administration n'avait pas de motif valable pour se débarrasser de lui. La hiérarchie catholique aussi était inquiète car elle avait perdu tout contrôle sur son ancien élève.

Léon Mba entretenait des liens avec la Ligue des droits de l'Homme de Libreville fondée en 1918 par Jean Baptiste Ndendé. Il collaborait avec les rédacteurs du Journal *Echos gabonais*⁶¹⁰, fondé à Dakar par deux évolués gabonais Laurent Antchouey et Louis Bigman, entre 1922 et 1924. Les missionnaires le soupçonnaient, dans le même temps, de forger des liens solides avec les francs-maçons de la colonie⁶¹¹. Son appartenance à la Franc-maçonnerie est affirmée par le témoignage de Louis Sanmarco.

« S'il était devenu maçon tout en suivant les règles de la société traditionnelle du Mbouiti, c'était à la fois parce qu'il avait vu un moyen d'arriver (dans un cadre bien français) et parce que les hommes d'affaires français qui l'avaient initié voyaient un homme plus ouvert à leurs intérêts »⁶¹²

Léon Mba cherchait le pouvoir et entendait l'exercer avec passion et rigueur. Les

⁶⁰⁷ CAOM, 5D 69, *Lettre de Léon Mba*, Ndendé le 6 août 1930.

⁶⁰⁸ CAOM, 5D 103, *Essai de droit coutumier pahouin* Bulletin de la société des recherches congolaises, 1938, 51p.

⁶⁰⁹ CAOM, 5D 69, *Affaire Léon Mba*, 1929.

⁶¹⁰ Ce journal, l'ancêtre de la presse écrite gabonaise, servait de tribune aux critiques de la politique coloniale et indigène au Gabon.

⁶¹¹ L'appartenance à la franc-maçonnerie de Léon Mba est avérée. Mais on ne sait à quel moment ? Certaines sources date son initiation pendant qu'il était chef de canton avant son exil. Cf. David Gardinier in *Historical Dictionary of Gabon*, 1981, pp. 133-134 que cite Florence Bernault dans *Démocratie ambiguë...* p. 219. D'autres disent qu'il a été initié grâce aux forestiers après 1945.

⁶¹² Louis Sanmarco, *Le colonisateur colonisé*, Op. Cit. p. 206. Il ne donne pas des indications sur la date, il précise seulement les objectifs de Léon Mba en devenant Maçon : « Il n'avait pas pour but la richesse ou la jouissance, seulement le pouvoir. »

administrés étaient les premiers à s'en plaindre. Ceux qui n'arrivaient pas à se faire entendre auprès de Léon Mba ou de l'administration se tournaient vers les missionnaires.

C'est le cas en 1929 de Jean Marie Essiane, un catéchiste, employé des douanes qui était allé voir le Père Defranould, supérieur de la mission Sainte Marie pour intervenir en sa faveur auprès du maire européen de Libreville, chef hiérarchique, qui devait convoquer Léon Mba pour s'expliquer sur son attitude négative contre Jean Marie qu'il empêchait d'exercer son ministère de catéchiste.

Le maire adressa une convocation à Léon Mba. Mais ce dernier, avant de s'exécuter, avait tenu aussi à répondre par écrit au Père Defranould. Une lettre sulfureuse⁶¹³, dans laquelle Léon Mba, tout en rappelant les faits sur la plainte, précisa qu'il n'avait pas peur, qu'il était prêt à s'expliquer devant le maire même s'il acceptait un arrangement à l'amiable.

Léon Mba, dans cette lettre, critiquait l'attitude du « *Père et juge* » l'Eglise catholique. Rappelant qu'il avait facilité l'entrée à la douane de Jean Marie Essiane, Léon Mba s'en prebait à l'Eglise qui défendait Jean Marie et regrettait que les missionnaires, aveuglés, ne voient pas ses efforts pour la réussite des missions, notamment ses interventions pour faciliter l'intégration des missionnaires nouvellement arrivés au Gabon, le versement du denier du culte et les cotisations pour la construction des écoles. Léon Mba menaça de porter plainte car il était peu accoutumé à ce genre de pression. Il ajoutait qu'il préférerait avoir affaire au maire, aux sénateurs, aux députés, qui s'adressaient à lui en des termes plus simples.

« Même si j'ai été élevé à la mission, mais enfin! (Sic) je suis devenu un homme et j'occupe une situation dans l'élite indigène. Je mérite tout de même une considération sinon totale, du moins partielle. On peut être noir et ce n'est pas un crime, on peut être un pahouin (fang) et savoir son droit. Je vous dois de la reconnaissance et non l'obéissance⁶¹⁴ »

Il promit néanmoins d'informrer son frère aîné l'abbé Jean Obame. Mais il ajoutait qu'il regrettait que le sein de sa regrettée mère, Louise Bedome, ait pu donner naissance à un abbé dont les collègues lui portaient préjudice. Cette lettre confirme la rupture entre Léon Mba et les missionnaires. Certains abbés indigènes tentèrent de réconcilier Léon Mba avec la Mission catholique mais sans succès.

L'abbé Jérôme Mba (ordonné le 18 août 1923), interpella aussi Léon Mba sur ses agissements et lui demanda des comptes à propos d'un jeune homme qu'il voulait frapper alors qu'il apportait une lettre rédigée par l'abbé. Léon Mba expliqua que le jeune lui avait répondu de manière insolente comme s'il avait été préparé pour le faire⁶¹⁵.

Adeptes d'une religion traditionnelle, le Bwiti, entre 1920 et 1930, Léon Mba fut accusé

⁶¹³ Dans un style propre et digne d'un indigène qui maîtrise le français. Léon Mba s'explique sur « la plainte par devers » du Père Defranould à M. le maire.

⁶¹⁴ *Archives CSSP, Fond Pouchet, boîte 1001 Dossier B, Chemise 2. Lettre de Léon Mba au Révérend Père Defranould du 16 mai 1929.*

⁶¹⁵ *Archives CSSP, Fond Pouchet, Boîte 1001, Dossier B, Chemise 2, Lettre de Léon Mba à l'abbé Jérôme du 29 mai 1929.*

de cannibalisme par l'administration et par les missionnaires. Les missionnaires craignaient la montée de cette religion traditionnelle. Les colons du Gabon et les missionnaires avaient une vision négative de ce culte car, estimaient-ils, les adeptes étaient empoisonnés par une drogue rituelle *iboga*.⁶¹⁶ Des sacrifices humains seraient également pratiqués par les adeptes. Mais jusqu'à ce jour les preuves formelles n'ont jamais été apportées et les pratiquants de cette religion s'en défendent⁶¹⁷.

L'administration et les missionnaires accusaient Léon Mba d'encourager cette religion soupçonnée de cannibalisme dans son canton. Ils reprirent une version populaire, plus exotique que fondée, faisant penser à l'histoire rapportée par Paul Bélloni Du Chaillu⁶¹⁸ qui aurait vu un homme fang revenant du marché en portant un bras d'être humain sur son épaule. Léon Mba fut accusé en 1931 d'avoir assassiné une femme et d'avoir vendu son corps au marché. Nous pensons qu'il s'agit d'une confusion de la tradition orale avec le récit de Du Chaillu, mais les missionnaires s'étaient servis du récit pour briser l'influence de celui qui se voulait déjà défenseur des valeurs traditionnelles.

L'administration et les missionnaires contribuèrent activement à réduire le rayonnement de Léon Mba et à exploiter la rancœur de ses adversaires qu'ils obligèrent à porter plainte et venir témoigner contre lui lors du procès de 1931. Condamné à trois ans de prison puis à l'exil, il fut déporté en 1932 en Oubangui Chari, à Birao, puis Bambari.

Entre 1932 et 1945, c'est la traversée du désert pour Léon Mba qui en profita cependant pour changer son image auprès de l'administration et publier son *Essai sur le droit coutumier pahouin* en 1938. Entre temps son principal rival politique dans les années 1950, Jean Hilaire Aubame émergea.

□ Jean Hilaire Aubame avant 1945

Né le 10 novembre 1912 à Libreville, le jeune Jean Hilaire Aubame comme la quasi totalité de ses compatriotes à son époque avait effectué ses études à la mission catholique. Il avait reçu une bonne éducation religieuse, puisque, orphelin, il avait été élevé par l'abbé Jean Obame qui le gardait à la mission. Jean Hilaire Aubame avait même reçu durant sa jeunesse la protection et les conseils de Léon Mba entre 1920 et 1930. Mais l'oncle et le neveu avaient dû se séparer à cause de l'emprisonnement et le départ en exil de Léon Mba.

⁶¹⁶ CAOM, 5D 64, *Fétichisme et sociétés secrètes*

⁶¹⁷ Le Bwiti est une des religions traditionnelles les plus répandues au Gabon. Les initiés utilisent une plante l'iboga. Le Bwiti et l'iboga font l'objet de quelques études : Bureau René, *Bokayé ! : Essai sur le bwiti fang du Gabon*, Paris, l'Harmattan, 1996, 294 p. Mary André, *Le défi du syncrétisme : le travail symbolique de la religion d'Eboga, Gabon*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1999, 513 p. Mary André, *La naissance à l'envers essai sur le rituel du Bwiti Fang au Gabon*, Paris, l'Harmattan, 1983, 384 p.

⁶¹⁸ Explorateur au Gabon entre 1850 et 1860. Ses épopées sur le cannibalisme des Fang du Gabon et sur les mœurs sauvages des peuples du Gabon sont très répandues. Cf. les ouvrages suivants : *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale : mœurs et coutumes des habitants*, Paris, M. Lévy, 1863, 547p. *L'Afrique sauvage: nouvelles excursions au pays des Ashangos*, Paris, M. Lévy frères, 1868. 411p. *L'Afrique occidentale: nouvelles aventures de chasse et de voyage chez les sauvages*, Paris : M. Lévy frères, 1875, 311p.



Photo 14: Jean Hilaire Aubame Eyeghe

Source : DOCGAB

Entre 1930 et 1945, Jean Hilaire Aubame embrasse une carrière administrative. Commis puis Rédacteur des SAF et Administrateur-Attaché de la France d'Outre-mer⁶¹⁹, elle le conduit jusqu'à Brazzaville capitale de l'AEF. Son séjour dans la capitale de l'AEF lui conféra un statut de privilégié au sein de la communauté indigène gabonaise. En effet, à Brazzaville, Jean Hilaire Aubame côtoyait les futures sommités politiques des autres colonies et les grands fonctionnaires de l'administration coloniale de la Fédération, par exemple Félix Eboué, gouverneur général de l'AEF entre 1940 et 1944, qui apprécia son talent. Cette position lui permettait de posséder une très bonne information sur la situation et l'évolution du Gabon.

Sur un plan personnel la carrière administrative de Jean Hilaire Aubame lui permet d'obtenir le statut de « *notable évolué* » au point de présider en 1944 la commune indigène de Poto-Poto.⁶²⁰ Mais le plus important était la position religieuse de Jean Hilaire Aubame. Il était aimé dans les milieux missionnaires, dans sa colonie au Gabon, dans la Fédération et en métropole. Ainsi en 1947, lors d'une cérémonie religieuse organisée à Lourdes par les spiritains, Jean Hilaire Aubame avait fait une allocution qui fut très applaudie⁶²¹.

⁶¹⁹ Il s'agit des titres qui figurent dans les CV de Jean Hilaire Aubame lorsqu'il se présentait aux élections. ANG, Séries Conseils et Assemblées, Chemise 556 : *liste des membres de l'Assemblée Territoriale du Gabon, 1954*. Cf. aussi ENGONE Rosine, *Les parlementaires Gabonais de la période coloniale 1947-1960*, Thèse d'histoire, université de Nantes, 1997, 334p. Chemise 1918 : *listes des candidats aux élections de du 12 février 1961* Chemise 65 : *Liste des membres de l'Assemblée nationale, élections du 12 février 1961* Cf. aussi, CAOM sous séries 21D concernant les élections aux assemblées métropolitaines.

⁶²⁰ CAOM, 5D 207, *Situation des notables évolués en AEF*

C'est à juste titre que Jean Hilaire Aubame est désigné comme le « *poulain des missions* ». Lors des différentes élections, il était assuré du soutien des missions qui appréciaient ses idées. Aubame était marié religieusement à la différence de Léon Mba, polygame⁶²². Son rapprochement avec les milieux missionnaires avait été favorisé par son éducation religieuse par les abbés indigènes Jean Obame et Jérôme Mba ainsi que par le Père Marcel Lefebvre qui le considérait comme son propre fils.⁶²³ Les missionnaires du Gabon ne manquaient pas de citer en exemple Jean Hilaire Aubame dans leurs prêches. Certains demandaient même de voter Aubame « plus docile ».

L'étiquette d'Aubame « candidat des missions » remonte à 1945 et les missionnaires mettaient un grand espoir dans son avenir politique. Les derniers prêtres missionnaires européens arrivés au Gabon en 1957, comme le Père François Emmanuel, pensent qu'à la fin des années 1950, à la veille de l'indépendance, Aubame avait tous les atouts pour être chef⁶²⁴.

□ Les parcours politiques croisés des deux hommes à partir de 1945

Léon Mba et Jean Hilaire Aubame, après des années d'exil forcé pour l'un et de carrière pour l'autre, étaient rentrés au Gabon presque en même temps. Jean Hilaire Aubame était rentré au Gabon en 1945 et il occupa les fonctions de commis des douanes. Léon Mba, autorisé à rentrer au Gabon au début de l'année 1946 obtint quelques mois plus tard de rester définitivement. Il fut engagé comme comptable, dans la compagnie de commerce de John Holt. A partir de cette année les deux hommes engagèrent une carrière politique officielle. Le combat politique des deux challengers fut alors âpre.

Jean Hilaire Aubame connut en premier une ascension fulgurante à cause de son comportement et du soutien missionnaire. Léon Mba attendit, le temps de soigner son image ternie par ses problèmes et sa virulence verbale.

Si Léon Mba réussit à s'attirer, à nouveau, la confiance de l'administration, avec les missionnaires la tension demeura vive et le conflit ouvert. De retour d'exil Léon Mba confirma son intransigeance sur « le respect du droit des hommes ». Dans une lettre, adressée au supérieur de la mission Sainte Marie, en 1948, Léon Mba dénonçait le fait que le Père Blénez, supérieur de la mission de Donghuila, avait appelé les villageois de cette zone « *pour les photographier nu, buste nu, à la façon des anciens* ».

Léon Mba regrettait qu'à « l'état actuel de la civilisation française au Gabon, on obligea des nègres français à se faire photographier contre leur gré »⁶²⁵. L'administration

⁶²¹ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Allocution de Jean Hilaire Aubame à Lourdes*.

⁶²² Témoignages oraux, Pères Gilles Sillard, mars 2000, à Chevilly et Gérard Morel novembre 2001 à Libreville

⁶²³ Témoignage oral, Père Gilles Sillard, entretiens du 2 mars 2000 à Chevilly Larue.

⁶²⁴ Témoignages oraux, Pères Gérard Morel et Emmanuel François à Libreville, en novembre 2001

⁶²⁵ Archives CSSP, Fond Pouchet, Boîte 1001, Dossier B, Chemise 2, *Lettre de Léon Mba du 26 février 1948 au supérieur de Sainte Marie*

jusqu'en 1950 resta méfiante à l'égard de Léon Mba. Voici ce qu'écrivait, par exemple, le gouverneur du Gabon, Pierre François Pelieu: " *son activité consiste [...] à saper l'influence française [au Gabon]* ⁶²⁶ »

Cette attitude de Léon Mba contribuait à le priver de la sympathie des missionnaires qui le considéraient comme un élément dangereux pour l'évangélisation du Gabon. Jean Hilaire Aubame de son côté affermissait son image au point de vouloir devenir un leader catholique, le porte - parole des chrétiens gabonais auprès de la hiérarchie spiritaine en France.

Le 2 avril 1947, Jean Hilaire Aubame avait rencontré Mgr Le Hunsec, supérieur général des spiritains, pour lui exprimer le souhait de la population catholique indigène du Gabon de voir la nomination du Père Marcel Lefebvre comme vicaire apostolique. Jean Hilaire Aubame confirma cet entretien dans une correspondance quelques jours plus tard, le 11 avril ⁶²⁷. S'il est vrai que Rome ne nomma pas Marcel Lefebvre au poste de vicaire apostolique du Gabon, l'intention et le geste d'Aubame avaient prouvé son attachement à la vie de l'Eglise catholique au Gabon. Une structure dans laquelle il puisait son énergie politique.

Le parcours et le combat politique de ces deux anciens élèves des missions catholiques aboutirent en 1946 à la création de leur parti politique. Aucun d'eux n'avait bénéficié de l'appui de l'Eglise pour créer son parti, même Jean Hilaire Aubame. Cette abstention peut se justifier par le fait que les missions avaient peur de s'engager ouvertement en politique derrière un indigène. Les protestants, par contre, avaient plus de velléités sur ce plan. Mais leur marge d'action était réduite car ils étaient moins nombreux, divisés sur le terrain ⁶²⁸. Dans ces conditions chaque tendance voulait soutenir ou engager ses propres élèves sur la scène politique.

□ Les premiers partis politiques

L'organisation des partis politiques au Gabon dès 1946 s'était faite dans des conditions très pénibles. Malgré les dispositions de la nouvelle constitution et d'autres lois afférentes, l'administration coloniale, très policière, ne voulait pas laisser faire. Malgré les obstacles, les partis politiques virent le jour au Gabon grâce à la détermination de groupes locaux, avec l'appui des groupes d'Etudes Communiste qui existaient en AEF à partir de 1945 ⁶²⁹

⁶²⁶ ANG, Fond ANSOM, *Rapport sur l'activité des partis politiques au Gabon*, 29 décembre 1950. Cabinet du gouverneur du Gabon N° 39/CAB. Cf. aussi CAOM, 5D 225, *Les partis politiques en AEF*, Activités - renseignements divers

⁶²⁷ Archives CSSP, Boite 271, Dossier A, Chemise 5, *Lettre de Jean Hilaire Aubame à Mgr Le Hunsec du 11 avril*.

⁶²⁸ CAOM, 5D 170, Missions religieuses françaises et étrangères en AEF (1936-1954). En 1945, il y avait plusieurs missions protestantes au Gabon : (les missions françaises et américaines). La plus importante était celle de la SMEP, dans le sud, depuis 1934, s'était installée la mission américaine de « l'Alliance chrétienne ». En 1939, une Mission Evangélique de Pentecôte s'installa à Libreville. Elle dépendait de la « Mission des Assemblées de Dieu Français ». C.f. aussi, CAOM, 5D 247, Composition des structures politiques au Gabon- situation religieuse – les associations, 1947

⁶²⁹ CAOM, 5D 225, Les partis politiques en AEF. *Rapport sur l'activité des partis politiques au Gabon*, 1950

et la Ligue des droits de l'homme. Le Groupe de Libreville avait vu le jour en 1946 à l'initiative d'un certain Cordier, médecin militaire, qui fut rapatrié quelques années plus tard.

Le GEC de Libreville apprenait aux Gabonais qui le voulaient les rouages de la politique moderne par la diffusion des documents politiques. Mais à la base de la fondation de partis se trouvait la volonté des indigènes gabonais.⁶³⁰

Le premier à lancer un mouvement politique fut Léon Mba. Le 12 août 1946, avec l'appui discret du GEC, il fonde le Comité Mixte Gabonais (CMG) avec pour secrétaire général François Meyé, un ancien élève de la Mission protestante. A sa création, le CMG, n'était pas vraiment un parti politique. Jusqu'en 1949, il ne comptait que deux sections sur toute l'étendue du territoire, à Libreville et Medouneu.

Ce parti commença à se développer réellement en 1951 avec la candidature de Léon Mba aux élections législatives du 17 juin 1951. Mais aussi et surtout en 1952, à la suite de la fusion avec un autre mouvement, non moins important, le Parti Démocratique Africain (PDA), fondé par un Gabonais, élu Grand conseiller à Brazzaville, Paul Gondjout. De ce rassemblement naquit un grand parti, le BDG (Bloc Démocratique Gabonais) avec Léon Mba comme président et Paul Gondjout comme Secrétaire général.

Entre temps, en 1949 au moment de la construction de son parti, Léon Mba, sentant le changement de position des évolués gabonais, affilia son parti au RDA (Rassemblement Démocratique Africain) de Félix Houphouët Boigny en participant au congrès de Bamako.

Le second parti fut fondé par Jean Hilaire Aubame en 1947: UDSG (Union Démocratique et Sociale Gabonaise). L'histoire de la naissance de ce parti n'est pas bien connue. Aubame l'avait créé en imitant ce que les autres leaders politiques avaient fait ailleurs. Il ne s'agissait pas visiblement de contre-carrer le parti de Léon Mba, le CMG, puisque à la création de l'UDSG Léon Mba avait accepté d'être Secrétaire Administratif tout en demeurant président du CMG⁶³¹. Jean Hilaire Aubame était le président fondateur de l'UDSG mais il n'avait pas suffisamment de temps pour bien implanter son parti sur tout le territoire car il passait son temps entre Paris et Libreville à cause de sa fonction de député à l'Assemblée Nationale.

Les programmes de ces partis restent assez mal connus⁶³². L'UDSG de Jean Hilaire Aubame avait un programme, élaboré sur la base de l'influence des idées de la mission et de l'administration. De tendance humaniste, le parti d'Aubame accordait une place centrale à la « *primauté de l'homme* » dans son programme. L'homme gabonais était à la fois le but et le promoteur collectif du développement: de tous les gabonais quelle que soit leur catégorie sociale. Tous devaient conjuguer leurs efforts pour accélérer le

⁶³⁰ CAOM, 5D 250, Communisme, nationalisme, anticolonialisme (1948-1954)- Le parti communiste français en AEF - Les partis politiques en AEF - Anticolonialisme et mouvements nationalistes.

⁶³¹ John Ballard, *The Development*...p.309. Cité par Florence Bernault in *Démocratie ambiguë* Op. Cit p. 222-223.

⁶³² CAOM, 5D 225, Les partis politiques en AEF, (1946-1951) *Rapport sur l'activité des partis politiques au Gabon*, 1950.

développement du Gabon. Jean Hilaire Aubame voulait en priorité « *libérer l'homme gabonais de l'ignorance, de la maladie, de la misère* »⁶³³. Ce programme voulait également un rayonnement du Gabon hors de ces frontières, en AEF et dans le monde, sur la base d'un projet « *économique et social* ».

Le programme du CMG, puis BDG de Léon Mba était différent. Sous l'influence, très certainement, des forestiers et des commerçants du Gabon, ce parti visait « *la défense des intérêts économiques, politiques et sociaux* »⁶³⁴. L'économie était le maître mot du projet du parti de Léon Mba car elle seule pouvait assurer une évolution politique positive et garantir une promotion du bien être social des gabonais. Sur un plan purement pratique, le BDG prônait le rassemblement des ethnies du Gabon, surtout après 1952. La volonté de dépasser tout clivage ethnique au BDG venait en grande partie de la fusion du CMG et du PDA.

Pour ne pas s'attaquer à l'électorat fang du Nord-Gabon quasiment acquis à la cause de Jean Hilaire Aubame, Léon Mba avait opté pour l'union avec les évolués d'autres ethnies, surtout les Mpongwè comme Paul Gondjout. « *L'union des races* » était donc le fer de lance du programme politique du BDG, sur plan social, au moment de l'amorce de ses succès politiques.

Entre 1950 et 1960, toute la vie politique du Gabon se déroula autour de ces deux hommes et de ces deux partis. Chacun s'efforçait de considérer ses soutiens politiques. Chaque parti avait sa propre base et ses fiefs politiques. Jean Hilaire Aubame était surtout appuyé dans le Nord et quelques régions de l'intérieur du pays à cause de l'influence missionnaire, tandis que Léon Mba occupait les régions littorales, surtout à Libreville. Jean Hilaire Aubame pouvait compter sur les missionnaires et une partie de l'administration, tandis que Léon Mba était l'allié du colonat privé (des forestiers) qui contrôlaient l'économie. Chaque bataille électorale entre ces deux hommes et leurs partis donnait lieu à un affrontement indirect de ces forces.

Jean Hilaire Aubame sortit toujours vainqueur des affrontements électoraux directs avec Léon Mba entre 1945 et 1958. Le premier entre les deux hommes eut lieu en 1951, lors des élections législatives du 17 juin. Mais quelques mois après Léon Mba fit son entrée à l'Assemblée Territoriale grâce au deux sièges obtenus par son parti le CMG aux élections du 30 mars 1952, derrière l'UDSG qui obtint 11 sièges.

En 1956 le même scénario se reproduisit aux élections législatives. Aubame avec 47% des voix arrivait encore en tête devant Léon Mba avec 34%. Aux élections territoriales de mars 1957 le rapport de force électoral tourna encore en faveur de l'UDSG avec 18 sièges sur 40 contre 16 sièges pour le CMG devenu officiellement BDG⁶³⁵.

⁶³³ ANG, Fonds de Fougamou, Carton N° 2, *Programme des partis politiques*

⁶³⁴ ANG, Fonds de Fougamou, Carton N° 2, *Programme des partis politiques*

⁶³⁵ ANG, Fond ANSOM, affaires politiques (les élections). Ces dossiers comportent les procès verbaux de toutes les élections tenues au Gabon de 1946 à 1957 Cf. aussi, CAOM, Sous séries 20 D et 21D relatives aux élections aux différentes assemblées locales, pour l'AEF et la métropole.

Ces victoires de Jean Hilaire Aubame sur Léon Mba et de l'UDSG sur le CMG, puis le BDG, jusqu'en 1957, symbolisaient la victoire de l'administration et des missionnaires sur le colonat privé symbole de la puissance économique. Mais elles masquent des évolutions que révèle une étude plus systématique du jeu politique entre 1945 et 1960

II- L'EGLISE FACE AU JEU POLITIQUE ET LA MISE EN PLACE DES PREMIERES INSTITUTIONS JUSQU' À L'INDEPENDANCE EN 1960.

La vie politique au Gabon entre 1945 et 1960 est caractérisée par la multiplication des élections. Elles étaient l'occasion d'affrontements entre les Gabonais pour la conquête du pouvoir. Ces élections permirent la formation des premières institutions politiques du Gabon. Elles étaient aussi l'occasion d'affrontements des « forces profondes » qui tentaient d'influencer, de modifier en leur faveur ce jeu politique. Ces interventions se manifestaient tantôt par des soutiens discrets, tantôt par des engagements directs soit de l'administration coloniale, soit du colonat privé ou des missionnaires.

1- Fondements et aspects généraux de la vie électorale au Gabon de 1945 à 1960.

La vie électorale au Gabon a donné lieu à un certain nombre de difficultés, surtout d'ordre matériel. Elles posèrent des problèmes qui furent résolus de manière satisfaisante.

□ La question du droit de vote et le rôle de l'administration coloniale.

Les réformes préconisées par la Conférence de Brazzaville, et la Constitution de la IVème République eurent pour conséquence l'organisation des premières élections qui constituaient l'acte pratique de la naissance d'une vie politique moderne. De 1945 à 1960 elles furent mouvementées.

L'origine des élections au Gabon remonte à la Conférence de Brazzaville. Mais la mise en place et le déroulement de celles-ci avaient été retardés à cause de la prudence extrême des autorités administratives de la métropole, confirmée par les autorités administratives de la fédération et de la colonie notamment le chef de Territoire du Gabon, un certain Pelieu.

Comme ses collègues, Pelieu pensait qu'on allait aboutir à « une caricature électorale » si l'on effectuait pas « un recensement impeccable, d'un état civil généralisé »

636 .

Les inquiétudes locales étaient fondées car il fallait constituer un électorat. La constitution de celui-ci supposait de régler la question du droit de vote, ce qui était un véritable « casse tête chinois ». Sur quelle base allait-on choisir ceux qui devaient voter? Finalement le point de vue de l'administration coloniale l'avait emporté car, étaient

⁶³⁶ ANG, Fond ANSOM. Affaires politiques, *Note n° 664 signé par le Chef de territoire du Gabon Pelieu*. Il s'explique sur les compétences des assemblées territoriales et sur le régime électoral.

seulement admis à voter ceux qui étaient proches du système: « les notables évolués et les cadres indigènes »⁶³⁷.

La conséquence directe de cette restriction fut une lente augmentation du corps électoral⁶³⁸ qui, au fil des années (entre 1945 et 1960) augmentait grâce aux différentes lois et décrets élargissant le droit de vote aux Gabonais. D'abord en 1952 avec le droit de vote accordé aux femmes puis en 1956 avec l'instauration du suffrage universel sans distinction de collège électoral.

La vie électorale au Gabon entre 1945 et 1960 fut peu à peu régie par des lois, décrets et ordonnances⁶³⁹ de l'administration coloniale. Cette artillerie juridique réglait les questions portant: sur les conditions d'éligibilité, sur la révision des listes, sur la convocation des collèges électoraux, sur le vote par procuration, sur le vote des militaires autochtones, sur les modalités de la propagande électorale, sur les circonscriptions électorales et sur les dates des élections. L'ensemble de ces textes se trouve dans les journaux officiels de l'AEF de cette période. Ces textes livrent le panorama assez exhaustif de la vie électorale au Gabon. Les premières questions résolues par ces textes étaient, non seulement celle du droit de vote, mais aussi celle du découpage électoral.

□ Le découpage électoral

Le vote suppose en effet un découpage du pays en circonscriptions électorales. Le premier découpage électoral du Gabon en 1946 reposait sur une note du Gouverneur général de l'AEF à laquelle appartenait le Gabon. Chaque territoire de l'AEF était divisé en un nombre variable de circonscriptions électorales déterminées par un arrêté du Gouverneur général.

Si aucune règle particulière n'était édictée pour la détermination des circonscriptions afférentes au premier collège, en revanche, pour le second collège, les circonscriptions étaient déterminées en vue d'assurer dans chaque territoire une représentation proportionnelle au chiffre de la population sans qu'une circonscription puisse se voir attribuer plus de cinq sièges.

Au Gabon, il fut jugé préférable de s'en tenir à une circonscription unique en ce qui concerne le premier collège. De ce fait en 1946 le premier collège au Gabon élisait 12 représentants. La population autochtone s'élevait à moins de 500.000 habitants. On estima que, sur la base d'un conseiller pour 25.000 habitants, 18 représentants étaient

⁶³⁷ CAOM, 21D 1, Droit de vote dans les colonies, textes législatifs et réglementaires.

⁶³⁸ D'après Florence Bernault qui cite les Archives nationales de France le corps électoral a difficilement évolué au Gabon entre 1945 et 1947. En novembre 1945, seuls 5873 Gabonais et Congolais avaient pu s'inscrire sur les listes électorales et en 1946, pour les élections à la première Assemblée nationale de la IV^e République 26530 Gabonais seulement inscrit sur les listes électorales.

⁶³⁹ CAOM, 21D 1. Les textes les plus importants que nous avons recensé sont: L'Ordonnance 45-1223 du 7 juin 1945 sur les listes électorales. La Loi 46-18889 du 28 août 1946 sur les listes électorales. Les Lois 46-815 du 26 avril 1946 et 46-2174 du 4 octobre 1946 sur l'électorat et l'éligibilité. Le Décret 45-1962 du 30 août 1945 sur les modalités des opérations électorales, avec les deux Arrêtés 1825 du 13 septembre 1945 et 1921 du 21 septembre 1945. Cf. aussi DOCGAB, JOAEF

nécessaires pour le deuxième collège en 1946.

De ce fait, en ce qui concerne le collège africain, le Gabon fut divisé en 7 circonscriptions électorales. Le chef du territoire du Gabon s'était préoccupé d'obtenir à l'intérieur de chaque circonscription, tout en respectant les entités territoriales, un rapport constant, entre le chiffre de la population et celui des représentants, coïncidant exactement que possible avec le quotient idéal déterminé pour l'ensemble du territoire et pour le nombre moyen d'habitant qui devait élire un représentant.

Voici, une carte de 1955. Elle permet de comprendre l'organisation administrative du Gabon entre 1945 et 1960.



Carte 8: L'organisation administrative du Gabon en 1955

Source: CAOM

Cette carte présente le Gabon en 9 régions. Elle nous permet de voir et de comprendre le découpage électoral du Gabon à partir de 1946. Elle est certes postérieure

au premier découpage électoral de 1946 mais elle situe géographiquement les ressorts des circonscriptions. Elle reflète le découpage électoral en 9 circonscriptions à partir de 1955. En 1946, par exemple, les districts de Lambaréné et Ndjolé qui font partie de la Région du Moyen Ogooué en 1955 (voir carte), étaient intégrés à la circonscriptions électorale de l'Ogooué Maritime(voir tableau). Il en va de même pour les régions de l'Ogooué Lolo et de la Nyanga en 1955 (sur la carte) dont les districts étaient intégrés dans les circonscriptions électorales de la Ngounié A et B. Un district de l'Ogooué Lolo, à savoir Lastourville, faisait même partie de la circonscription électorale de l'Ogooué Ivindo.

640

Tableau 17: Le découpage électoral de la colonie du Gabon à partir de 1946

Circonscription électorale	Ressort des circonscriptions	Nombre de représentants
Région de l'Estuaire	Commune mixte de Libreville, districts de Libreville, Kango et Cocobeach	2
Région de la Ngounié A	Districts de Koulamoutou, Mbigou, et de Mimongo	3
Région de la Ngounié B	Districts de Mouila, Tchibanga, Mayumba, Sindara et Fougamou	3
Région de l'Ogooué Maritime	Commune mixte de Port-Gentil, district de Port-Gentil, Omboué, Sette-Cama, Lambaréné et Ndjolé	3
Région de l'Ogooué Ivindo	Districts de Booué, Makokou, Mékambo Et de Lastourville	2
Région du Woleu-Ntem	Districts d'Oyem, Bitam, Mitzic et Medouneu	3
Région du Haut-Ogooué	Districts de Franceville et Okondja	2
7 circonscriptions	2 communes mixtes 26 districts	18

Sources: CAOM

⁶⁴⁰ CAOM, 20D 2, Elections aux assemblées territoriales, Principes – Réglementation (1946 – 1958)

Le tableau ⁶⁴¹ ci-avant présente le découpage électoral lors des premières élections en 1946. Ce découpage fit l'objet de plusieurs révisions entre 1946 et 1960 au fur et à mesure que le nombre de conseillers à élire augmentait et que l'organisation administrative était refaite.

Lors des élections territoriales de mars 1952, non seulement le nombre de circonscriptions électorales fut porté à neuf (9) ⁶⁴², le premier collège fut autorisé à élire 13 conseillers soit un de plus par rapport à 1946 et le second collège fut aussi autorisé à élire 24 membres contre 18 en 1946. En 1957, la Loi cadre ayant adopté le principe du collège unique, le nombre d'élus fut porté à 40 au lieu de 37 en 1952 pour l'ensemble des deux collèges mais le nombre de circonscriptions électorales demeura à neuf. ⁶⁴³

La vie électorale se caractérisait, aussi, entre 1945 et 1960, par deux dimensions. Les aspects techniques concernant le déroulement même des élections tel que le prévoyait les textes, et des aspects socio-politiques marqués par les influences concurrentes du colonat privé, le rôle des missions, l'influence ou l'absence de donnée ethnique du vote.

□ Processus et déroulement du vote.

En ce qui concerne le déroulement des élections, avant 1960, le processus électoral, d'après les textes juridiques, débutait quelques semaines avant la date du scrutin avec la nomination des Commissions administratives de révision des listes électorales ⁶⁴⁴.

Après 1950 cette révision devint annuelle et ne dépendit plus de la tenue des élections. Ces commissions étaient, entre autre, chargées d'inscrire ou de rayer les électeurs des registres électoraux, de la distribution des cartes d'électeurs. La composition de ces commissions relevait de la discrétion du gouverneur du Gabon qui nommait par arrêté les membres des dites commissions. Elles étaient composées généralement de quatre membres: un président choisi parmi les plus importants fonctionnaires de la circonscription, un autre administrateur "blanc", un représentant du collège européen et enfin un Gabonais qui était soit salarié ou un auxiliaire de

⁶⁴¹ CAOM, 20D 2. Pour situer les différentes circonscriptions et les districts il est nécessaire de se reporter à la carte administrative.

⁶⁴² Les changements intervenus respectaient la nouvelle organisation administrative du Territoire. Le Gabon passa de 7 à 9 circonscriptions électorales dans le second collège. En fait, il s'agissait d'une division des grandes circonscriptions: l'Ogooué Matime donna naissance au Moyen Ogooué. La circonscription électorale de la Ngounié très vaste fut divisée en plusieurs. La Ngounié A fut appelée Région des Adoumas, la circonscription de la Ngounié B, très vaste donna naissance à deux circonscriptions la Ngounié et plus au Sud la Nyanga. Pour mieux comprendre voir la carte administrative de 1955.

⁶⁴³ CAOM, 20D 2, Organisation des circonscriptions électorales. Divers des dossiers sur les élections à l'assemblée locale de 1946 à 1957.

⁶⁴⁴ CAOM, 21D 1, documents relatifs à l'organisation des élections en 1946 et 1947. Cf. aussi CAOM 20D 4, Législations, modalités et différentes opérations électorales (1946-1958) et CAOM 20D 5, organisation financière et matérielle des élections de 1952 en AEF.

l'administration coloniale.

En 1946, par exemple, la commission de la circonscription électorale du Woleu-Ntem, une des plus importante du Gabon, était composée du chef du département et du chef de district d'Oyem, puis un père missionnaire pour représenter le collège européen, enfin un chef de canton, choisi parmi ses pairs, un certain Mbeng Ndong⁶⁴⁵.

Ensuite le gouverneur nommait une commission de propagande. Elle était chargée de coordonner l'impression et la distribution des affiches électorales et des bulletins de vote. Sa composition était différente de la commission de révision des listes électorales. Les membres de cette commission étaient tous des hauts fonctionnaires. Selon la Loi 46-2151 du 5 octobre 1946, cette commission était présidée par le président du tribunal civil ou par un magistrat. La commission comprenait aussi cinq fonctionnaires (le trésorier payeur général, le chef du département des postes...)

La dernière étape théorique du déroulement des élections était le choix de l'emplacement des bureaux de vote. Ce choix était fait par arrêté du gouverneur du Gabon. Généralement il s'agissait d'un bureau pour 1500 électeurs. La mise en place des bureaux se faisait par district ; on n'en comptait pas plus de cinq dans chaque district à cause de la faible population électorale.

Le jour du scrutin était un grand jour, les électeurs parcouraient des kilomètres pour remplir leur devoir civique. Ce jour réservait, comme toutes élections modernes en Afrique, son lot de surprises: intimidation des électeurs, tentatives de fraudes, refus du droit de vote à certains, surtout dans le collège africain. Ce jour mettait à nu les malversations et les manipulations des différentes commissions en faveur de tel ou tel candidats. Toutes ces turpitudes électorales ne manquaient pas d'être signalées par les différents candidats et électeurs, surtout ceux qui étaient battus. Plusieurs dossiers de réclamations étaient introduits. Le plus célèbre, parce qu'il est consultable aux archives, est celui d'Emile Issembè introduit lors des élections de 1946.

□ L'abstention au vote et les intimidations.

Un autre élément de la vie électorale au Gabon entre 1945 et 1960 était le taux d'abstention. Très remarquable dès 1945 à cause du faible nombre d'inscrits sur les listes électorales, on compta même 62% d'abstentions, par exemple, lors des élections à l'Assemblée Représentative locale en 1947⁶⁴⁶.

En 1956, par exemple, lors des législatives du 2 janvier, dans le collège africain on comptabilisait 120.901 inscrits mais 57.975 personnes seulement purent voter par conséquent 62.926 électeurs ne s'étaient pas exprimés soit un taux d'abstention de plus de 50%. L'abstention devint une gangrène après 1957 malgré l'instauration du collège unique⁶⁴⁷.

Adoptée le 23 juin 1956 par le Parlement français, la Loi-cadre avait apporté de grandes modifications dans la vie électorale au Gabon et dans tous les autres Territoires

⁶⁴⁵ ANG, Fonds ANSOM, Affaires politiques, *Les élections de 1946*, territoire du Gabon.

⁶⁴⁶ CAOM, 20D 2, Elections aux assemblées territoriales 1947-1952. *Notes du Gouverneur général de l'AEF*.

et Colonies d'Outre Mer. Avant cette date, le collège électoral était divisé en deux: les citoyens français et les citoyens de seconde zone, ceux de l'Union Française. Mais la Loi cadre généralisa le collège unique ainsi que le suffrage universel.⁶⁴⁸ Au Gabon cette mesure se concrétisa lors des élections territoriales de 1957.

Lors de des élections de 1957, le Gabon comptait près de 400.000 habitants pour une population électorale d'environ 116.000 habitants⁶⁴⁹. Ce scrutin de 1957 connut un fort taux d'abstention estimé à près de 51% des électeurs inscrits.

Dans la région de l'Ogooué Maritime caractérisée à Port-Gentil par un melting-pot racial, sur 15.651 inscrits, seuls 5000 électeurs avaient voté soit 69% d'abstentions. Dans la région du Woleu Ntem, caractérisée pourtant par une unité ethnique et linguistique, on avait aussi enregistré un taux élevé d'abstention de 45%. Seules les régions de l'Ogooué Lolo et du Haut Ogooué avaient échappé à ce phénomène d'abstention volontaire, car il était favorisé par l'administration et le colonat privé. Ces derniers entendaient bon gré mal gré préserver leurs acquis au Gabon, surtout le colonat privé. Il aidait l'inscription sur les listes et le vote des autochtones qui votaient pour ses candidats⁶⁵⁰.

La participation des Français du Gabon (dans le premier collège) était donc naturellement très importante. Le fort taux d'abstention enregistré chez les autochtones était dû au manque d'information par une propagande soutenue auprès des Gabonais et surtout à cause de l'analphabétisme. Même les missionnaires, qui auraient pu inciter les Gabonais à se faire inscrire sur les listes électorales, restaient muets lors des opérations pré-électorales lointaines. Pour le Père Gilles Sillard:

« Les missionnaires, de mon époque, ne parlaient pas ouvertement de politique aux chrétiens pendant les messes et les autres activités religieuses. C'est peut être lors des rencontres amicales que les missionnaires en parlaient. Mais, attention, dans un ton très réservé... » De plus ajoute le Père Sillard « Les missionnaires se gardaient de parler de la politique aux chrétiens pour ne pas concurrencer l'administration qui organisait les opérations électorales.

Il arrivait parfois que les missionnaires soient informés des opérations d'inscription sur les listes électorales au moment où celles-ci se terminaient. Dans ces conditions, il était difficile d'en parler aux autochtones surtout quand on (c'est à dire les missionnaires) ne possède pas l'information officielle. »⁶⁵¹

⁶⁴⁷ ANG, fonds ANSOM, Affaires politiques, Dossiers sur les élections. Voir aussi CAOM 21D 32 *Résultats des élections de 1957, Territoire du Gabon*.

⁶⁴⁸ CAOM, 5D 288, *Circulaires d'application de la loi-cadre*.

⁶⁴⁹ DOCGAG, JOAEF n° 732 du 25 août 1957. Une population électorale composée d'électeurs africains et Européens, agriculteurs, manœuvres, fonctionnaires, commerçants, forestiers...

⁶⁵⁰ CAOM, 20D 16 Résultats des élections des élections de 1957. Voir aussi ANG fonds ANSOM, Affaire politique, Déroulement et résultats des élections de 1957.

⁶⁵¹ Témoignage oral, Père Gilles Sillard, Entretiens oraux de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

En ce qui concerne d'autres aspects externes, les élections au Gabon de 1945 à 1960, étaient soumises à l'influence, en dehors de l'administration, à celle du colonat privé et dans une moindre mesure des missionnaires. Ces derniers, à leur manière, contribuaient à fausser le jeu électoral.

Le Colonat privé (commerçants et forestiers) exerçait des pressions sur ses employés pour orienter le vote en faveur de ses candidats. Les dossiers de réclamation des candidats battus aux différentes élections ne manquent pas de préciser les actes d'intimidations ou d'achats de conscience des électeurs. Le dossier de réclamation d'Emile Issembé aux élections de 1946 rapporte, par exemple, les faits suivants.

En 1946, le Directeur de la SHO de Lambaréné avait donné des primes en argent et des dames-jeannes de vin à ses employés qui votaient pour Jean Hilaire Aubame. Dans ce même dossier de réclamation Emile Issembé rapporte également que Marcel Sauvêtre, un forestier de la région de l'Estuaire, avait proposé à un de ses militants une somme de trois mille francs pour faire la campagne de Jean Hilaire Aubame⁶⁵². Ce dossier et les témoignages oraux populaires confirment de manière ironique ces manipulations qui en grande partie reposaient sur l'immaturité politique des Gabonais.

Les missionnaires entre 1945 et 1960 influencèrent indirectement la vie politique. Florence Bernault affirme, par exemple, que « *Les missionnaires catholiques, [du Gabon] dont Jean Hilaire Aubame étaient le poulain, ne ménagèrent pas conseils et menaces envers leurs ouailles* »⁶⁵³.

Emile Issembé candidat malheureux face à Jean Hilaire Aubame aux élections de novembre 1946 avait été le premier à dénoncer l'attitude des missionnaires catholiques et protestants du Gabon lors des élections. Dans son dossier de réclamation il affirme que les missionnaires catholiques dans leurs prêches du dimanche expliquaient que voter Issembé, candidat « communiste », était un péché mortel⁶⁵⁴.

Déçu par cette attitude des missionnaires Emile Issembé avait écrit une lettre dans laquelle il demandait que tous les anciens missionnaires européens « *malgré leurs bonnes intentions jamais mise en pratique soient rapatriés et remplacés par des jeunes* »⁶⁵⁵. Issembé entendait défendre tout ce qui est africain. Mais les témoignages des missionnaires⁶⁵⁶, non sans nier leur sympathie pour Aubame, affirment que « *ni la*

⁶⁵² ANG, Fonds ANSOM, Affaire politique, *les élections de 1946, les réclamations électorales*. Cf. aussi CAOM, 21D 2, Elections à l'Assemblée nationale constituante- Scrutin du 2 juin 1946, *Dossier de réclamation d'Emile Issembé*.

⁶⁵³ Florence Bernault, *Démocratie ambiguë en Afrique centrale*, Op. Cit. p. 100.

⁶⁵⁴ ANG, fonds ANSOM, Affaires politiques, *Les élections de 1946*. Cf. aussi CAOM 21D 2, Dossier de réclamations d' Emile Issembé aux élections de 1946.

⁶⁵⁵ Archives CSSP, Fond Pouchet, 1001, Dossier A, Lettre d'Emile Issembé aux missionnaires du 26 septembre 1946

⁶⁵⁶ A propos du soutien missionnaire à Jean Hilaire Aubame nous avons trois témoignages principaux de père missionnaires: Le Père Gilles Sillard arrivé au Gabon en 1945, il est rentré définitivement en 1999. Il y'a aussi les témoignages des Pères Gérard Morel et Emmanuel François arrivés au Gabon en 1959 ils y sont toujours.

*hiérarchie, ni le clergé, encore moins le peuple des chrétiens n'avaient soutenue officiellement l'action politique de Jean Hilaire Aubame »*⁶⁵⁷.

□ L'influence ethnique et clanique

Un autre élément non négligeable de la vie électorale au Gabon, entre 1945 et 1960, est « l'influence ethnique ». L'habitude des colons, des missionnaires, de classer les populations gabonaises par groupes ethniques allait, à partir de 1945, marquer la vie politique moderne.

Les nombreuses cartes de géographes, anthropologues, ethnologues et autres dessinaient avec précision les zones de chaque ethnie. Ainsi à l'issue de chaque élection des parallèles étaient tirés quant au nombre de voix obtenue par tel ou tel candidat dans une zone précise. Par exemple, lorsque Jean Hilaire Aubame arrivait en tête dans les régions fortement peuplées de Fang les observateurs pensaient immédiatement à un vote ethnique.

Cette habitude du déchiffre ethnique des élections s'est renforcée progressivement entre 1945 et 1960 au point de créer des *a priori* dans les mentalités des Gabonais qui vivaient dans des zones de mélanges comme Libreville et Lambaréné. Les candidats battus et les colons privés confortaient aussi ces idées d'un vote ethnique, et le dénonçaient comme étant une survivance du passé. Mais avec quelles preuves? Cette analyse ethnique du vote avait donc engendré des pressions sur des électeurs, sans aucune culture politique, dont la connaissance du monde ne dépassait pas le cadre de l'ethnie et parfois du clan.

Les missionnaires ne se prononçaient pas sur cette vision ethnique des élections. Il s'agit d'un phénomène que certains missionnaires considéraient comme naturel et irréversible, dans la mesure où cela permettait à chacun d'affirmer son identité. D'autres missionnaires pensent qu'il était difficile de combattre cette vision du vote ethnique. Il fallait plutôt régler le problème du droit de vote pour éviter que des Gabonais votent automatiquement pour des candidats qu'ils connaissent ou qui parlent leur langue. C'est en ce sens que certains étaient favorables à la restriction du droit de vote.

□ Typologie et chronologie des élections

Tableau 18: Chronologie et typologie des élections au Gabon de 1945 à 1960⁶⁵⁸

⁶⁵⁷ Témoignage de Gérard Morel, entretiens du 29 novembre 2001 à la paroisse Saint André de Libreville.

⁶⁵⁸ CAOM, Sous série 20 D et 21 D. Nous avons retenue les élections ayant animé la vie politique gabonaise entre 1945 et 1960. Des élections qui mettaient en scène des candidats issues des partis politiques ou pas. Il est probable que d'autres élections aient été organisées pendant cette période, mais les élections retenues ici sont celles que les sources citent régulièrement.

Dates	Types d'élections
21 octobre 1945	Election pour la première Assemblée constituante
2 juin 1946	Election pour la seconde Assemblée constituante
Novembre 1946	Election du député du Gabon à l'Assemblée Nationale
15 décembre 1946	1er Tour des élections à l'Assemblée Représentative locale
12 janvier 1947	2è Tour des élections à l'Assemblée Représentative locale
17 juin 1951	Election des députés du Gabon à l'Assemblée Nationale
30 mars 1952	Elections des membres de l'Assemblée Territoriale
2 janvier 1956	Election du député du Gabon à l'Assemblée Nationale
18 Novembre 1956	Election municipale dans les communes de plein exercice
31 mars - 5mai 1957	Elections des membres de l'Assemblée Territoriale
28 septembre 1958	Election sur le référendum

Source: chronologie établie à partir de la lecture des sources (ANG, CAOM, Archives CSSP)

Le tableau ci-dessus présente la chronologie des différentes élections organisées au Gabon entre 1945 et 1960.

S'il est vrai que la constitution de la IV^e République a introduit le droit de vote pour les africains, ce droit se limite à certaines élections, essentiellement locales. Mais il y eut aussi l'élection des députés à l'Assemblée Nationale française, puis le Référendum de 1958.

Les élections législatives

Entre 1945 et 1960 les Gabonais furent amenés à élire à trois reprises leur député à l'Assemblée Nationale. En ce qui concerne le collège européen, si Gabriel d'Arboussier et Henri Seignou avaient respectivement été élus à la première et seconde Assemblée constituante, c'est Maurice Bayrou qui fut régulièrement élu député du Gabon et du Moyen-Congo par les Français du Gabon jusqu'en 1958⁶⁵⁹.

En ce qui concerne le second collège, pendant les élections aux deux Assemblées constituantes d'octobre 1945 et juin 1946, le Gabon et le Moyen-Congo étaient

⁶⁵⁹ Sous la IV^e République les électeurs du premier collège du Gabon et du Moyen-Congo élaient un même député à l'Assemblée Nationale.

représentés par un même député.

C'est le Congolais Jean Félix Tchikaya qui fut souvent élu au détriment du Gabonais Jean Hilaire Aubame. Mais à partir de novembre 1946 les Gabonais pouvaient élire leur député. A trois reprises Jean Hilaire Aubame fut réélu de 1946 à 1958. En novembre 1946 il l'emporta face à Emile Issembè. Le 17 juin 1951 Aubame remporta les élections législatives face à un nouvel adversaire, Léon Mba qui n'obtint que 3.257 voix soit 11% des suffrages exprimés⁶⁶⁰. Aux législatives du 2 janvier 1956, les deux candidats se retrouvèrent pour un nouveau face à face qui tourna encore à l'avantage d'Aubame réélu avec 47% des voix contre 34% pour Léon Mba. Les autres candidats comme Jean Claude Brouillet se partagèrent le reste des suffrages⁶⁶¹.

Les élections locales

Les élections les plus importantes, concernant directement les autochtones, demeuraient avant tout celles des conseillers à l'Assemblée représentative puis Territoriale en 1946, 1947, 1952 et 1957. Ce sont ces élections qui ont donné les noms illustres de la vie politique gabonaise entre 1945 et 1960. Si les premières élections territoriales de 1945 à 1952 s'étaient déroulées en deux collèges, la particularité des élections de 1957 a été le collège unique avec comme conséquence une plus forte implication des Gabonais.

Cette implication avait été suscitée, en 1956, par les élections municipales dans les communes de plein exercice. Même si ces élections municipales du 18 novembre 1956 ne concernaient pas tout le territoire, elles avaient expérimenté à Libreville et Port-Gentil le suffrage universel. Elles constituèrent une étape importante dans la carrière politique de Léon Mba. Le 23 novembre 1956, il fut élu à la tête du conseil municipal de Libreville.

Ce fut sa première victoire électorale et celle du BDG. Elle reposait sur la présence de six Européens sur les listes du BDG. Ils permettaient aux listes du BDG d'attirer l'électorat blanc et métis de Libreville. Les élections municipales faisaient suite à la Loi sur l'érection des municipalités de plein exercice en AEF du 15 décembre 1955.

Les candidats et les élus

Même après l'instauration du collège unique en 1956, les différentes élections suscitaient de multiples candidatures et donnaient de nombreux élus. Une certaine habitude politique voulait que les candidats ne se présentent pas avec l'étiquette de leur parti (BDG, UDSG par exemple). Cette habitude fit en sorte que lors des élections on ait une multitude d'appellations qui convenaient mieux aux électeurs.

Certains candidats, surtout ceux de l'UDSG préféraient se présenter comme indépendants mais leur appartenance était vite connue à cause du sigle "V" symbole politique de Jean Hilaire Aubame. Les candidats et les élus étaient, soit Européens

⁶⁶⁰ ANG, *fonds ANSOM, Affaires politiques*, Les élections de 1951 (les résultats). Cf. aussi, CAOM 21D 14, Résultats des élections législatives du 17 juin 1951, collège Africain

⁶⁶¹ ANG, *fonds ANSOM, Affaires politiques*, Résultats des élections législatives de 1951. Cf. CAOM 21D 32, Les résultats des élections législatives du 2 janvier 1956, collège africain

français, soit autochtones Gabonais et ils assumaient des fonctions diverses dans la société: Commis d'administration, Agent des PTT, Commerçant, Planteur, Pasteur, anciens abbé, Instituteur, Chef de canton....

Pour remporter le scrutin chaque candidat s'assurait d'un éventuel soutien dans les différents milieux susceptibles d'influencer le vote. Au point que les élections au Gabon entre 1945 et 1960 étaient devenues un véritable terrain d'affrontement des forces profondes du pays: administration contre Missions; colonat privé contre administration et Missions contre colonat privé.

2- Les élections et la mise en place des premières institutions.

Les réformes préconisées par la Conférence de Brazzaville, la Constitution de la IV^e République n'avaient pas seulement eu pour conséquence l'organisation des premières élections. Au-delà, il s'agissait de mettre en place des institutions politiques locales.

□ Les élections de 1946 et 1947 et l'Assemblée ou Conseil Représentatif.

Au Gabon la mise en place des institutions politiques locales a débuté au lendemain des élections du 15 décembre 1946 et du 12 janvier 1947. Ces élections permirent d'élire des conseillers pour siéger au sein du Conseil Représentatif ancêtre de l'Assemblée Nationale gabonaise. Ce conseil de trente (30) membres dont le siège était à Libreville comprenait deux sections conformément à l'origine des élus. La première section était celle des élus des citoyens de statut français et la seconde celle des Gabonais qui avaient conservé leur statut personnel et de ceux qui avaient acquis la citoyenneté française avant 1946.

Le Conseil Représentatif avait trois principales attributions: prendre des délibérations, donner des avis et voter le budget.⁶⁶²

Au titre des délibérations, le Conseil Représentatif entre 1946 et 1952 délibérait sur des sujets comme l'acquisition, l'aliénation, échanges des propriétés mobilières et immobilières, classement et déclasserment des routes et pistes d'intérêt général et local à la charge du budget territorial. Ce Conseil était également compétent en matière d'octroi des bourses d'enseignement, d'assistance sociale à l'enfance. Les délibérations prises étaient théoriquement définitives et exécutoires.⁶⁶³

Les avis du Conseil Représentatif étaient simplement consultatifs. Ils étaient requis à propos de l'organisation administrative, éducative, de la réglementation foncière (agricole, forestière et minière), de la chasse et de la pêche. Les avis étaient donnés au cours des sessions ordinaires et extraordinaires qui suivaient. Enfin le Conseil votait le projet de budget préparé et présenté par le gouverneur du Territoire.

Le fonctionnement du Conseil était similaire à celui des institutions parlementaires de la métropole. En dehors des deux sessions ordinaires il pouvait tenir des sessions extraordinaires. Le Conseil Représentatif du Gabon disposait de six commissions dont

⁶⁶² CAOM, 15D 1, Conseil représentatif du Gabon, aspects généraux.

⁶⁶³ CAOM, 15D 4, Les délibérations du conseil représentatif du Gabon

cinq spécialisées et une permanente. Cette dernière était renouvelable annuellement et comprenait trois à cinq membres au plus rééligibles, dont deux au moins appartenaient à la première section. De 1948 à 1952 voici les Conseillers qui étaient régulièrement réélus dans la commission permanente: Président, Thibaudeau (1ère section) Secrétaire, Ndoutou (2ème section), le pasteur Bruneton (1ère section), Lengagoye et Nze Mbot (2ème section).⁶⁶⁴

Les tableaux suivants présentent les listes des élus dans les deux collèges, soit 12 pour le premier collège et 18 pour le second soit un total de 30 conseillers élus en 1947.

Noms des conseillers	Profession et résidence
Paul Flandre.....	Forestier (Estuaire)
Bernard Maridort.....	Forestier (Estuaire)
Marcel Regnault.....	Forestier (Estuaire)
Gaston Walker Deemin....	Forestier (Estuaire)
Ibaba Joan.....	Agent sanitaire (Estuaire)
Macaire.....	Pasteur protestant (Estuaire)
Henri Lavignotte.....	Pasteur protestant (Estuaire)
Jeanne Piraube.....	Commerçante (Ogooué Maritime)
Emile Pape.....	Industriel du bois (Ogooué Maritime)
Marcel Sauvêtre.....	Forestier (Ogooué Maritime)
Gaston Mora.....	Forestier (Ngounié)
Gaston Chevalier.....	Forestier (Ngounié)

Tableau 19: Les élus du 1er collège à l'Assemblée représentative de 1947⁶⁶⁵

Sources: CAOM & ANG

⁶⁶⁴ CAOM, 15D 5, Conseil représentatif du Gabon, *Procès verbaux de la commission permanente*.

⁶⁶⁵ ANG, Fond ANSOM, *Affaires politiques. Dossier sur les élections de 1946 et 1947. CAOM 20D1 et 20D2 Rapports et Procès Verbaux des élections du 15 décembre 1946 et 12 janvier 1947.*

Noms des conseillers	Profession et circonscription
Aubame Gabriel.....	Opérateur radio - Estuaire
Aubame Jean Hilaire.....	Rédacteur des SAF -Ogooué Maritime
Bié Eugène.....	Commerçant et planteur -Estuaire
Bourdhou Louis.....	Secrétaire trésorier de la SIP -Ngounié B
Emane Charles.....	Pasteur protestant I- Ogooué Maritime
Essone Augustin.....	Catéchiste protestant (ancien abbé)-Ogooué Ivindo
Evcuna Yves.....	Moniteur - Woleu Niemi
Gondjout Paul.....	Commis principal d'administration-Ogooué Maritime
Guipien Cyprien.....	Agent de commerce-Ngounié B
Mba Camille.....	Chef de canton et planteur - Woleu Niemi
Mendame Ndong Manfred	Chef de canton et assureur au tribunal - Woleu Niemi
Migolet Stanislas.....	Ecrivain interprète - Ngounié A
Mossot Edouard.....	Gérant d'une maison de commerce-Ngounié D
Mouanga Noudouba Joseph	Chef de canton - Ngounié A
Obama Ange.....	Cultivateur - Estuaire
Okikadi Olivier.....	Prépareteur en pharmacie-I Haut Ogooué
Olha Bernard.....	Chef de canton-Ogooué Ivindo
Yemba Augustin.....	Commerçant détaillant- Ngounié A

Tableau 20 : Les élus du second collège à l'Assemblée représentative de 1947

Sources : CAOM & ANG

A quelques exceptions près, tous les conseillers élus du 2ème collège avaient des relations avec des missionnaires ou du moins les connaissaient. Ils avaient étudiés dans les écoles missionnaires. Onze conseillers du second collège, venaient de la bourgeoisie salariée (Rédacteur des SAF, Ecrivain interprète...) et les autres venaient de la chefferie administrative (Chef de Canton). Certains, comme Augustin Essone, étaient catéchistes, surtout protestants. Ce dernier était un ancien abbé catholique ordonné le 11 mai 1930. Originaire du district de Ndjolé, nous n'avons pas trouvé de source indiquant les raisons de son départ de la Mission catholique pour la Mission protestante, très certainement pour des raisons disciplinaires.

En 1947, Augustin Essone semble avoir eu toute liberté pour être élu dans le second collège. En restant dans la mission catholique il n'aurait pas eu la même latitude, d'autant plus que seule la Mission protestante avait présenté des candidats officiellement et avait obtenu 4 élus dont 3 pasteurs et un catéchiste, en particulier un pasteur indigène dans le second collège en la personne d'Emane Charles.

Dans le premier collège, à l'exception de Jean Ibaba qui était un noir, de Jeanne Pirabe et des deux pasteurs protestants, le reste des conseillers venait du colonat forestier. Cette majorité leur permettait d'influencer la vie de l'Assemblée et de la vie politique du Gabon dans l'ensemble.

□ Les élections de 1952 et la mise place de l'Assemblée Territoriale

A partir de 1952, à l'issue des élections locales, le Conseil Représentatif devint « *Conseil Territorial* » autrement appelé « *Assemblée Territoriale* »⁶⁶⁶. La création de cette nouvelle assemblée était l'aboutissement d'un processus dont la finalité était l'obtention

d'une autonomie réelle. Mais dans la réalité, entre le Conseil Représentatif et le Conseil Territorial il n'y avait presque pas de différence, seul le nom avait changé, le nombre de conseillers également. En revanche, les compétences ou attributions et l'organisation demeuraient les mêmes.

Dans la pratique, après 1952, le rôle et l'influence des conseillers de la première section devinrent prépondérants. Tous occupaient des fonctions de responsabilité dans les secteurs d'activités clés du Territoire, surtout dans le domaine économique. Dans le premier Conseil de 1947 sept (7) forestiers avaient été élus dans la première section et huit (8) en 1952. Cette prépondérance dans les responsabilités explique pourquoi le point de vue des membres de la première section, pourtant inférieurs numériquement aux membres de la seconde section, prévalait dans les délibérations.

Les membres de la première section, dans l'ensemble, étaient des Français originaires de la métropole. Conscients des potentialités du sous - sol gabonais, ils se présentaient en protecteurs des intérêts du Territoire. Il y avait dans leur attitude la volonté de contrôler la vie politique pour garantir la stabilité des activités économiques et surtout s'assurer le monopole d'exploitation. Les membres de la première section avaient dès 1948 constitué un groupe homogène l'UNIDIG (Union pour la Défense des Intérêts Généraux du Gabon), un embryon de mouvement politique dont l'action se situait surtout au niveau économique⁶⁶⁷.

Après 1952, les missionnaires catholiques, à la suite des protestants, comprirent aussi que la gestion des activités éducatives et sociales passait par une implication plus ou moins directe dans la gestion de cette institution politique. De ce fait des pasteurs et des religieux furent élus qui tentaient aussi jouer un rôle important⁶⁶⁸.

Absents dans le conseil Représentatif de 1947 à 1952, les missionnaires catholiques eurent eu un élu dans le premier collège en 1952. Il s'agissait du Frère Macaire Clemenceau de la congrégation des Frères de Saint-Gabriel.

Dès 1946, la naissance politique du Gabon incombait aux élus de la première section qui s'affrontaient aussi, sur le terrain, à travers les membres de la seconde section. Ces derniers étaient des pions et mimaient les élus du premier collège. Les membres de la seconde section se contentaient d'un travail d'explication, en langue vernaculaire, auprès des populations. Les conseillers de la seconde section étaient des intermédiaires entre l'autorité administrative et le peuple, ils recueillaient et transmettaient sous forme de doléances les aspirations légitimes des populations⁶⁶⁹.

Les tableaux ci-après donnent la composition des élus des deux collèges. Comme en 1947, la composition de la nouvelle Assemblée Territoriale était dominée par les forestiers

⁶⁶⁶ Cf. les Archives que nous avons consultées. Les différentes appellations y figurent.

⁶⁶⁷ ANG, Série Conseils et Assemblées. *Les activités des élus territoriaux*.

⁶⁶⁸ En 1947 deux pasteurs protestants avaient été élus dans le premier collège: Jean Macaire et Henri Lavignotte. En 1952 un pasteur protestant, André Brunetton et un religieux catholique Clemenceau Macaire furent élus

⁶⁶⁹ ANG, Série Conseils et Assemblées. *Les activités des élus territoriaux*

et par la bourgeoisie salariée qui comptait près de 20 élus dans le second collège. Plusieurs candidats élus en 1952 étaient des élus locaux, qui mettaient en avant les intérêts de leurs circonscriptions aux dépens des intérêts généraux du Territoire.

Noms des conseillers	Profession et résidence
Paul Flandre	Forestier (Estuaire)
Bernard Maridort	Forestier (Estuaire)
Marcel Rognault	Forestier (Estuaire)
Gaston Walker Decmin	Forestier (Estuaire)
Albert Thibaudcau	Forestier (Estuaire)
Ibaba	Agent sanitaire (Estuaire)
Brunetton André	Pastor, Président de la Mission protestante (Estuaire)
Jeanne Pirabe	Commerçante (Ogooué Maritime)
Marcel Sauvêtre	Forestier (Ogooué Maritime)
Macaire Clemenceau	Religieux catholique, Directeur d'école (Estuaire)
Victor Hourcq	Géologue (Ogooué Maritime)
Maurice Jourdan	Forestier (Ogooué Maritime)
Fernand Rechemann	Forestier (Ogooué Maritime)

Tableau 21: Les élus du second collège à l'Assemblée Territoriale de 1952

Sources: CAOM et ANG.

Noms des conseillers	Profession et circonscription
Amoghio Eugène	Commis des SAF - Haut Ogooué
Attendet Richard.....	Chef de canton - Ogooué Maritime
Aubame Jean Hilaire.....	Rédacteur des SAF - Woleu Ntem
Boucavel Jean jacques.....	Instituteur - Ngounié
Eyouna Yves	Moniteur de l'enseignement privé - Woleu Niem
Gondjout Paul.....	Rédacteur des SAF - Ogooué Maritime
Joumas Polycarpe.....	Infirmier - Haut Ogooué
Kemane J.....	Commerçant, ancien combattant - Ogooué Ivindo
Lenganguye Lambert.....	Chef de canton, exploitant forestier - Moyen Ogooué
Lingoumbi Jean François	Commis adjoint des SAF - Régions des Adoumas
Loembet J.....	Infirmier - Nyanga
Mabila Moussavou Pascal	Chef de canton - Nyanga
Mba Minko Léon.....	Employé de commerce, déclarant en douane - Estuaire
Mboko Hilaire	Contre-Maitre des travaux publics - Région des Adoumas
Migolet Stanislas.....	Commis des SAF - Régions des Adoumas
Mkounda Léon.....	Catéchiste - Ngounié
Mendame Ndong Manfred	Chef de Canton - Woleu Ntem
Mossol Edouard.....	Commerçant - Nyanga
Ndouroume Jean	Rédacteur des SAF - Woleu Ntem
Nze Mbote.....	Infirmier - Ogooué Ivindo
Otha Bernard.....	Instituteur - Haut Ogooué
Owanga Louis.....	Ancien Commis des BTP - Estuaire
Yemba Augustin	Commerçant - Haut Ogooué
Yembit Paul Marie.....	Gérant d'une maison de commerce SHO -Ngounié

Tableau 22: Les élus du second collège à l'Assemblée Territoriale de 1952

Source: CAOM et ANG

L'ensemble des élus de la circonscription électorale de l'Ogooué Ivindo s'étaient présentés sous le sigle de DIOI (Défense des Intérêts de l'Ogooué Ivindo) et les élus de la circonscription électorale de la Région des Adoumas s'étaient présentés sous le sigle de l'UTP, ceux de la circonscription de la Nyanga sous le sigle de DIL (Défense des intérêts locaux), ceux de l'Estuaire sous le sigle DIG (Défense des Intérêt du Gabon).

Même Léon Mba, pourtant Président du CMG, un parti qu'il avait fondé en 1946, se présenta sous le sigle DIG⁶⁷⁰. Les objectifs de ces petits partis de circonstance étaient les mêmes, semblables à ceux des partis qui existaient officiellement: « assurer le développement économique du Gabon, une participation des gabonais dans les secteurs importants des activités économiques du pays et enfin un bien être social accessible à

⁶⁷⁰ CAOM, 20D 6, Elections à l'Assemblée territoriale de 1952, Candidatures et professions de foi.

tous ». Cette habitude s'estompa en 1957, puisque pour la première fois aux élections Territoriale, certains candidats se présentèrent directement sous le sigle de leur parti politique: le BDG ou l'UDSG⁶⁷¹.

□ Les avancées de la Loi cadre en 1956 aux élections de 1957.

Il fallut attendre 1956 pour qu'avec la Loi cadre⁶⁷² il y ait une nouvelle réforme des institutions politiques du Gabon en accordant un peu plus de place aux Gabonais. L'adoption de la Loi cadre, où « Loi Defferre », le 23 juin 1956 peut être considéré comme l'amorce d'une vie politique autonome au Gabon. Même si elle se voulait être une réforme administrative, par l'association des Gabonais à la gestion de leur propres affaires, la Loi cadre a permis la restauration de la seule institution politique locale et la création d'une nouvelle.

La Loi Cadre avait affaibli les pouvoirs fédéraux pour accroître les attributions dans chaque Territoire. En ce qui concerne le Gabon, les conséquences des réformes introduites par celle-ci étaient au nombre de trois: élargissement des pouvoirs de l'Assemblée Territoriale créée en 1952, création d'un Conseil de gouvernement, création d'un poste de Chef du Territoire.⁶⁷³

Jusqu'en 1957, la vie politique au Gabon se caractérise sur le terrain par un affrontement du colonat privé européen avec l'administration coloniale et les missionnaires. Cet affrontement a toujours tourné en faveur du colonat privé et explique l'omniprésence des forestiers à l'Assemblée Territoriale.

La loi cadre avait aussi eu pour conséquence d'encourager les candidats à ne plus se présenter sous des étiquettes voilées. L'enjeu des élections de 1957, qui permirent la mise en place d'un Conseil de gouvernement en fut la parfaite illustration. Ces élections se déroulèrent, et pour la première fois, au collège unique.

Cette attitude peut être interprétée comme l'amorce de la maturité des candidats. La plupart des candidats firent leur campagne autour des idées de leur parti et sur une vision beaucoup plus nationale de la gestion du pays.

Dans l'ensemble, la loi cadre envisageait une semi autonomie. Les forces politiques locales, le BDG et l'UDSG, durent s'organiser pour y faire face même si, en tant que telles, elles furent ignorées par la loi.⁶⁷⁴ Léon Mba, à l'exemple d'Houphouët Boigny, pensait que la loi cadre était une meilleure façon de préparer les peuples africains à conquérir l'égalité par une association avec la métropole. Il fut le chantre d'une autonomie

⁶⁷¹ CAOM, 20D 9, Télégrammes officiels concernant les résultats des élections l'Assemblée territoriale du Gabon district, Régions, chef lieu du territoire) - Scrutin du 30 mars 1957. Cf., aussi CAOM 20D 16, Résultats par télégrammes officiels des élections du 31 mars 1957.

⁶⁷² JORF, DOCGAB, JOAEF de 1956, Loi N° 56-619

⁶⁷³ CAOM, 5D 288, *Circulaire d'application de la Loi-cadre* (1957-1958)

⁶⁷⁴ La loi cadre ne fait pas référence à la situation des partis politiques locaux.

territoriale hors d'un ensemble fédéral. Conscient des richesses du sous sol gabonais, Léon Mba répugnait à intégrer le Gabon dans un ensemble plus vaste dans lequel il devait partager ses richesses. Cette position fut un argument de campagne du BDG lors des élections territoriales de mars 1957.

□ **Les élections de 1957 et la mise en place du conseil de gouvernement.**

Noms des conseillers	Noms des conseillers
Amogho Eugène	Mariani Pierre
Aubame Jean Hilaire	Mba Léon
Bakissy Charles	Mbah Jean Félix
Bianquet Alexandre	Mboko Hilaire
Bitoura Benoît	Mendame Ndong Manfred
Boubala Raphaël	Mezui Fabien
Bongota Fulbert	Meye François
Bru Rolland	Gouoni Victor
Diba Pierre Claver	Migolet Stanislas
Djaboueni Victor	Mikele Louis
Duhaut Edouard	Mouandaht Félix
Ekoh Jean Marc	Mouango Matsima Pierre
Evouna Yves	Ndong Philippe
Flandre Paul	Nkoghe Ondzague Edouard
Gondjout Paul	Nyonda Vincent de Paul
Ikagna Jean Bernard	Otandault Jean
Ivanga Luc	Owanga Louis
Jourdan Maurice	Sossa Simawango Maurice
Mabila Pascal	Tonda Philippe
Makoko Jérôme	Yembit Paul

Tableau 23: Les élus au collège unique de l'assemblée Territoriale de 1957 Collège unique: 40 élus

Sources: CAOM et ANG, Fonds Ansom.

Parmi les élus de 1957 on retrouve des européens de la colonie tous issus du colonat privé. Certains firent même partie du Conseil de Gouvernement⁶⁷⁵. Cette Assemblée était mixte. Bien qu'élue au collège unique, elle gardait une forte présence des élus, de l'ancien collège, européens issus du colonat privé (forestier) et candidats, de l'ancien second collège.

L'enjeu final des élections de 1957 étant la mise en place d'un conseil de

⁶⁷⁵ Il s'agit de Maurice Jourdan, Edouard Duhaut, Paul Flandre et Pierre Mariani

gouvernement, le scrutin fut très engagé. A l'issue des élections directes du 30 mars et du 5 mai, sur 40 sièges à pourvoir, les résultats définitifs donnèrent l'UDSG de Jean Hilaire Aubame vainqueur avec 14 sièges contre 8 pour le BDG de Léon Mba, le même nombre pour l'EDIG, 4 élus pour l'UTP et 3 élus respectivement pour la DIG et les indépendants⁶⁷⁶.

Après ce scrutin, le rôle de la nouvelle Assemblée fut d'élire un Conseil de gouvernement. La mise en place de celui-ci constitua, non seulement un tournant historique important, mais elle créa aussi une surprise. Elle peut être considérée comme « un drame » pour les vainqueurs du scrutin et comme une leçon de détermination pour les perdants.

L'élection du Conseil de gouvernement créa une surprise par rapport aux résultats des urnes au suffrage direct. 51 jours après le scrutin l'Assemblée Territoriale organisa une élection interne à deux tours, sur une liste, sans panachage préférentiel. Après plusieurs tractations liées au transfert de voix de certains conseillers, la liste BDG de Léon Mba l'emporta.⁶⁷⁷ Ce dernier prit le titre de Vice-président du Conseil de Gouvernement et ses colistiers devinrent des Ministres. L'UDSG de Jean Hilaire Aubame, pourtant vainqueur, se retrouva battue. Que s'était-il passé ?

En six semaines plusieurs Conseillers changèrent de parti politique. Certains conseillers furent soupçonnés d'avoir changé de camps sous l'instigation des forestiers européens du Gabon dont le soutien à Léon Mba depuis 1952 ne faisait plus l'ombre d'un doute. Craignant, les idées de l'UDSG et de Jean Hilaire Aubame, et une éventuelle perte du monopole des affaires, les forestiers soutenus par d'autres milieux économiques, mirent tout en œuvre pour faire élire Léon Mba⁶⁷⁸. Cette attitude confirma leur ambition d'influencer la vie politique dont le point culminant fut atteint lors de l'élection du conseil de gouvernement.

Le Conseil de Gouvernement élu le 21 mai 1957⁶⁷⁹ fut la première institution représentant le pouvoir exécutif. Mais il ne reflétait pas la configuration de l'Assemblée territoriale. Sa mise en place inaugura une crise ouverte entre le BDG et l'UDSG. La tension fut à son comble entre les deux hommes et les deux partis mais une solution de compromis fut trouvée, consistant à faire entrer dans le Conseil de Gouvernement toutes les tendances.

⁶⁷⁶ CAOM, 20D 9, Télégrammes des résultats de élection à l'Assemblée territoriale du Gabon Scrutin du 30 mars 1957. Cf. aussi 20D 16.

⁶⁷⁷ CAOM, Fonds ministériel, Carton 2213 dossiers 2, Les délibérations de Assemblée territoriale, 1957

⁶⁷⁸ Léon Mba était considéré par les forestiers comme un leader modéré capable de défendre leurs intérêts parmi les autochtones. C'est la raison pour laquelle depuis 1952 ils lui accordèrent leur soutien. Tant que les forestiers pouvaient défendre directement eux même leurs intérêts avant 1956, Léon Mba ne bénéficiait que d'un soutien partiel. En 1957 la vie politique devenant de plus en plus autonome, les forestiers s'appuyèrent sur Léon Mba

⁶⁷⁹ ANG, JOAF, Arrêté portant composition du conseil du gouvernement du territoire du Gabon. P.902.

Tableau 24: Composition du premier Conseil de gouvernement de 1957

Noms et Prénoms	Fonction	Tendance
Léon Mba.....	Affaires Internationales et Fonction Publique	BDG BDG
Paul Flandre.....	Affaires Economiques et Financières Santé	BDG BDG
Maurice Jourdan.....	Publique et Population Production forestière	UDSG
Gustave Anguilé.....	Travail et Affaires sociales Plan	UDSG
Jean Marc Ekoh.....	Enseignement Jeunesse et Sport Affaires	UDSG
Yves Evouna.....	Intérieures Travaux Publics Affaires	UDSG
Eugène Amogho.....	Economique et Commerce Production	BDG BDG
Stanislas Migolet.....	Agricole Attaché à la Vice Présidence du	BDG BDG
Vincent de Paul Nyonda	Conseil	
Edouard Duhaut.....		
Paul Marie Yembit.....		
Alexandre Bianguet.....		

Source: ANG et CAOM

L'agitation autour de l'élection du Conseil de Gouvernement marque la consécration de la suprématie des forestiers dans l'influence de la vie politique gabonaise avant l'indépendance. Toutes les autres forces profondes se retrouvèrent en échec. Il n'y avait plus d'élus venant des Missions. A partir de 1957, les missionnaires fondèrent leur espoir sur les succès politiques de Jean Hilaire Aubame.

Pour le Père Gilles Sillard, il faut relativiser cet échec,

« La défaite du parti d'Aubame en 1957 n'avait pas porté un coup d'arrêt aux ambitions et projets de la Mission. Peut-être chez les protestants? Les ambitions politiques de l'Eglise n'étaient plus les mêmes en 1957 dans la mesure ou les Gabonais commençaient, eux mêmes, à s'initier à la gestion de leur destin politique... c'était le vœux de la Mission. ⁶⁸⁰ ».

En réalité c'est au milieu des années 1950 que les missionnaires catholiques abandonnèrent toute idée de participer directement au débat politique. Le Père Morel affirme « *En 1954, les autorités spiritaines à Paris avaient refusé l'investiture à un abbé indigène* ⁶⁸¹ » Il ne fut plus question pour les missionnaires catholiques de s'afficher directement dans les événements politiques électorales. Il s'agissait pour eux de manœuvrer avec prudence et de prendre de la hauteur par rapports aux événements aussi bien sur le plan interne qu'externe. Une attitude qui était liée aux mutations internes de la Mission.

La mise en place du Conseil de Gouvernement et le renforcement des attributions de l'Assemblée Territoriale en 1957, étaient celles des grands choix pour ces deux institutions politiques locales.

Pour le Père François Emmanuel, arrivé au Gabon en avril 1959: « les deux

⁶⁸⁰ Témoignage du Père Gilles Sillard. Déjà cité

⁶⁸¹ Témoignage du Père Gérard Morel, Spiritain. Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville

institutions politiques locales fonctionnaient normalement et prenaient des décisions qui allaient dans le sens de l'émancipation des Gabonais ».

La Mission se réjouissait des décisions de ces deux institutions, surtout sur le plan social dans le domaine de l'éducation et de la santé. Les missionnaires étaient, cependant, inquiets de la montée politique de Léon Mba aux dépens de Jean Hilaire Aubame⁶⁸².

□ Les décisions de l'Assemblée Territoriale de 1957 à 1960

Entre 1957 et 1960, l'Assemblée Territoriale prit deux décisions importantes dans l'histoire politique du Gabon. Il s'agit de l'adhésion à la communauté franco africaine et le vote de la première constitution du pays. Ces décisions témoignent de l'importance du travail accompli par les députés.



Photo 15: Les députés devant l'Assemblée Territoriale

Source : DOCOPM

Le Gabon, membre de la communauté, devient une République en 1958

⁶⁸² Témoignage du Père François Emmanuel, Entretien du 1er octobre 2002 à Libreville

La première grande décision de l'Assemblée Territoriale élue en 1957 a été prise en 1958 lors d'une séance historique le 28 novembre. Cette séance faisait suite au référendum du 28 septembre 1958 au cours duquel les Gabonais avaient dit oui à 92% à la Communauté. Au cours de cette séance, les élus et les membres du Conseil de Gouvernement avaient arrêté le choix du pays du point de vue de l'avenir politique.

C'est au cours de cette séance historique que trois discours importants furent prononcés. Ils exprimaient la position non seulement des figures de proue de la politique gabonaise à cette époque, mais aussi des deux institutions politiques représentant l'exécutif et le législatif.

Léon Mba, pour le compte de l'exécutif, en sa qualité de Président du Conseil de Gouvernement, fut le premier à prendre la parole.

Dans son propos il insista sur la nécessité d'appartenir à la Communauté. Léon Mba, paraphrasant les idées chrétiennes, estima que le choix du Gabon « d'entrer dans la Communauté était pour y « ...travailler en paix avec ses partenaires à la construction de notre maison gabonaise au bien de l'Homme dans sa dignité, dans son indépendance réelle... »⁶⁸³ Ce discours de Léon Mba suscita de l'espoir dans la communauté européenne du Gabon, notamment chez les missionnaires, dans la mesure où, le personnage politique, jusque là craint pour ses idées anti-européennes, témoignait ainsi son attachement à la France, garantissant par conséquent la présence française sur tous les plans au Gabon, notamment celle des missionnaires majoritairement français.

Le second et le troisième discours de cette séance historique furent ceux de Paul Gondjout et de Jean Hilaire Aubame pour le compte du pouvoir législatif. Sans surprise les deux hommes avaient insisté sur la notion d'autonomie. Paul Gondjout avait mis l'accent sur le devoir du Gabon de décider lui même « ...*en pleine conscience et en toute liberté*... »⁶⁸⁴, du statut approprié pour son avenir politique. Enfin, Jean Hilaire Aubame, avait insisté sur l'idée d'un régime démocratique à l'image de la France:

« Puisse notre pays, par notre conduite, notre sens de responsabilité, démontrer au monde entier que nous avons été forgés à cette école de la démocratie que la France a introduite dans les quatre continents... »⁶⁸⁵

Les travaux de cette séance du 28 novembre 1958 aboutirent à l'adoption à l'unanimité de la délibération n°35/58 qui érigeait le Gabon en Etat membre de la communauté⁶⁸⁶. Une délibération reconnue par la France à travers son représentant, le Gouverneur territorial Sanmarco qui, conformément aux articles 77 et 79 de la constitution, déclara la République Gabonaise: « s'administrant elle - même, gérant

⁶⁸³ ANG, Série Conseils et Assemblées, Chemise 1680. Délibérations de l'assemblée législative 1958 et 1959, *Les discours de la séance du 28 novembre 1958*.

⁶⁸⁴ ANG, Série Conseils et Assemblées, Chemise 1680. Id & Ibid.

⁶⁸⁵ ANG, Série Conseils et Assemblées, Chemise 1680. Id & Ibid.

⁶⁸⁶ ANG, Série Conseils et Assemblées, Chemise 1680. Id & Ibid. *Délibération 35/58 du 28 novembre 1958*.

démocratiquement et librement ses propres affaires ».⁶⁸⁷

La conséquence immédiate de cette séance fut l'érection de l'Assemblée Territoriale du Gabon en « *Assemblée législative* » qui devait voter très rapidement la première constitution du Gabon.

Les missionnaires se réjouirent de cette décision qui garantissait l'avenir politique du Gabon. Le Gabon ne se séparait pas brutalement de la France mais optait pour la continuité dans la différence. Les missionnaires qui, depuis le début des années 1950, s'étaient retirés de la bataille électorale, n'avaient plus de raisons de s'inquiéter de la montée du colonat privé qui voulait ériger le Gabon en colonie d'affaire.

La décision d'adhérer à la communauté devait mettre un bémol aux ambitions directes des forestiers et autres agents économiques même si trois Français continuaient à faire partie du Conseil de Gouvernement⁶⁸⁸.

La première constitution de République en 1959.

L'euphorie de la séance historique du 28 novembre 1958 conduisit quelques mois plus tard à l'adoption, par la nouvelle Assemblée Législative, de la première Constitution du Gabon. Cette constitution, votée le 19 février 1959, transforma les institutions politiques du Gabon et ouvrit les portes de l'indépendance. Le Conseil de Gouvernement devenait de plein droit un Gouvernement de la République et son Vice Président, Léon Mba, devenait Premier Ministre.

Cette nouvelle constitution avait aussi permis aux membres de l'Assemblée Législative de changer de nom désormais ils portaient le titre de « *Député à l'Assemblée législative constituante de la République Gabonaise* ». Ces derniers, élus pour cinq ans, au suffrage universel direct disposaient de larges pouvoirs, notamment l'initiative des lois concurremment avec le Premier Ministre et le conseil de Gouvernement.

Les députés, d'après cette première constitution de 1959, contrôlaient l'action du Gouvernement dont ils investissaient le chef. Les députés disposaient de plusieurs moyens de contrôle sur le Gouvernement: la question orale, la question écrite, les commissions d'enquêtes et les interpellations⁶⁸⁹.

L'adoption de la première constitution de la République Gabonaise, en 1959, marque, avant les l'échéance de 1960, la dernière étape de la naissance d'une vie politique moderne au Gabon. Du point de vue des hommes politiques, elle permettait au Gabon de prendre ses responsabilités de futur Etat indépendant. Pour les responsables religieux catholiques et protestants elle jette les bases des relations entre l'Eglise et l'Etat au

⁶⁸⁷ ANG, Série Conseils et Assemblées, Chemise 1680, Délibérations 1958 et 1959, Les discours de la séance du 28 novembre 1958.

⁶⁸⁸ Il s'agit de Maurice Jourdan, Edouard Duhaut et Pierre Mariani

⁶⁸⁹ DOCGAB, JORG 1959, Loi N°3/59 du 19 février 1959 Articles 6 et 32. Cf. aussi, ANG, Séries Conseils et Assemblées, Chemise 1949, Proposition de loi relative aux moyens de contrôle de l'Assemblée législative sur le gouvernement. Présentée par Paul Gondjout, 1959

Gabon.

D'après le Père Sillard, le clergé dans sa grande majorité avait apprécié cette constitution sans grand commentaire. En effet, comme l'avait fait le Père Bessieux en arrivant au Gabon en 1844, les députés gabonais, sans doute influencés par leur passage dans les écoles chrétiennes, avaient placé le Gabon sous la protection de Dieu. Le préambule de cette première constitution débutait ainsi: « *Le peuple Gabonais conscient de sa responsabilité devant Dieu,...* ». Si les responsables de l'Eglise pouvaient se réjouir de cette marque de reconnaissance envers Dieu, toutefois, ils étaient moins satisfaits par certains points de cette constitution qui ne faisait pas la part belle à l'Eglise.

La constitution de 1959 proclamait, en effet, dans le Titre préliminaire les principes suivants:

« La liberté de conscience, la libre pratique de la religion, sous réserve de l'ordre public[...]Le droit de former des associations ou des sociétés, des établissements d'intérêt social ainsi que des communautés religieuses est garanti à tous[...] Le droit de fonder des écoles privées est garanti à toute personne, à toute communauté religieuse et à toute association légalement constitué qui accepte de se soumettre au contrôle pédagogique de l'Etat et aux lois en vigueur[...]. Dans les établissements publics d'enseignement, l'instruction religieuse peut être dispensée aux élèves, à la demande des parents, dans les conditions déterminées par les règlements. ⁶⁹⁰ »

Dans le Titre premier, s'inspirant de l'exemple français, la constitution déclarait: « *Le Gabon est une République indivisible, démocratique et sociale. Affirme la séparation des religions et de l'Etat.* » Le ton était ainsi donné aux relations que l'Eglise devait entretenir avec l'Etat mais surtout il déterminait la position de l'Eglise dans la société gabonaise.

Dans l'ensemble, l'Eglise catholique qui, depuis 1844, occupait une place de choix, voire prépondérante, dans la société gabonaise à cause de ses œuvres multisectorielles, sans fondement juridique, allait ainsi pouvoir faire une révision de sa position dans une société gabonaise elle - même en pleine mutation. La constitution de 1959 fixa donc le cadre théorique des relations futures entre l'Eglise et l'Etat.

Une autre institution qui acquit ses lettres de noblesse à la veille de l'indépendance fut le Conseil de gouvernement. Dirigé par Léon Mba, il se présenta comme un organe essentiel de la vie politique gabonaise concurrençant même l'Assemblée législative. Présenté comme une émanation de l'Assemblée, le Conseil de gouvernement gagna très rapidement son indépendance au point de devenir l'interlocuteur auprès de la métropole et d'autres territoire.

Sa composition en 1959 reflétait celle de 1957 avec une forte représentation du pouvoir économique incarné par les Français du Gabon.

⁶⁹⁰ DOCGAB, JORG, 1959, extrait de la première constitution de la République Gabonaise: Titre préliminaire, Article premier, alinéas 2, 8 et 12.

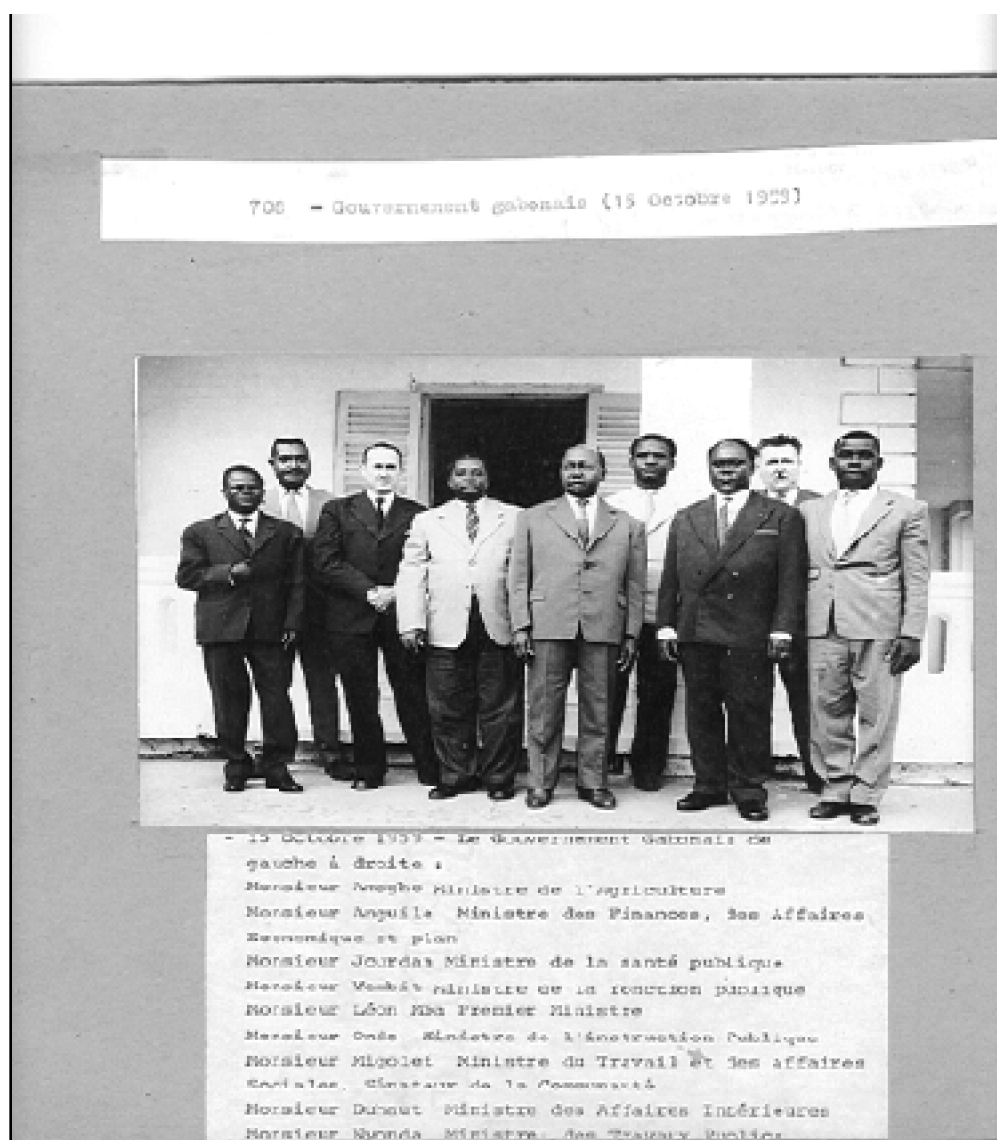


Photo 16 : Le conseil de gouvernement en octobre 1959

Source : ANG

Il faut par ailleurs retenir que le Gabon a eu des élus dans les institutions hors du territoire. Jean Hilaire Aubame représenta le pays jusqu'en 1958 à l'Assemblée Nationale française, Mathurin Anguilet fut sénateur au conseil de la République, puis remplacé par Paul Gondjout. René Paul Sousatte représenta le Gabon à l'Assemblée de l'Union Française.

Entre 1947 et 1957, le Gabon avait aussi d'autres élus qui siégeaient au Grand Conseil de l'AEF à Brazzaville: Paul Gondjout, Yves Evouna, Edouard Mossot, qui furent rejoint plus tard par Vincent de Paul Nyonda et Jean Jacques Boucavel.⁶⁹¹ L'expérience acquise à l'extérieur permit à ces élus d'être de grands animateurs des institutions et de la vie politique du Gabon de 1958 à 1960 et les années suivantes.

⁶⁹¹ CAOM, Cf, les séries 19D, 20D et 21D. Cf. aussi Rosine Engone, *Les parlementaires gabonais*, Thèse

L'année 1960 marque l'accession du Gabon à la souveraineté nationale et ouvre une autre page de l'histoire politique et religieuse du Gabon, celle de l'indépendance, de la violence politique et de l'avènement du parti unique.

CHAPITRE III: 1960-1969: L'EGLISE ET LA VIE POLITIQUE DANS LES PREMIERES ANNEES DE L'INDEPENDANCE JUSQU'à L'INSTAURATION DU PARTI UNIQUE

C'est le 17 août 1960 que le Gabon accéda à la souveraineté internationale. Par cet événement le pays entrait dans une nouvelle ère politique, économique, sociale et religieuse. La situation économique du pays s'annonçait très prometteuse. Au cycle économique forestier avait succédé le cycle économique minier puis très rapidement le cycle économique pétrolier⁶⁹².

⁶⁹² Le Gabon depuis 1945 a connu trois cycles économiques. Après la période des grandes compagnies concessionnaires en 1930 s'était ouvert le cycle forestier qui s'acheva à la fin des années 1960. Après le cycle forestier le pays a connu le cycle pétrolier qui a débuté en 1973 jusqu'à nos jours. Mais entre ces deux cycles il y a eu le cycle minier, éphémère, entre 1960 et 1970. Tous ces cycles ont influencé la vie politique qui en était totalement dépendante. Avant 1960 les forestiers contrôlaient les institutions politiques et certains étaient élus dans les différentes assemblées. Après 1970, le régime de la rénovation s'appuya considérablement sur les recettes pétrolières pour s'imposer. C'est pendant le cycle minier qu'eut lieu le changement de président de la République.

En effet, en plus du bois, exploité avant l'indépendance, de nouvelles richesses, le manganèse et l'uranium, furent mis en exploitation dès 1961 et 1962. A la fin des années 60, le pétrole acquit de plus en plus d'importance, procurant aux pays de substantielles rentrées de devises. Cette bonne santé économique accompagnait une situation religieuse calme dans une Eglise en mutation: le passage d'une Eglise missionnaire à une Eglise locale.

Sur le plan politique, l'accession à l'indépendance ne modifia pas fondamentalement la situation préexistante. Malgré la naissance et la création de quelques institutions avant 1960, et la nomination de nombreux Gabonais aux postes de direction, l'ancienne puissance colonisatrice continua à tenir étroitement le Gabon sous sa dépendance par le biais de son assistance technique multisectorielle.

En outre, les mentalités héritées de l'époque coloniale et les habitudes nées ou développées tout de suite après l'indépendance générèrent divers maux, par exemple la violence politique, caractéristique des difficultés politiques du Gabon au début des années 1960. Ce sont elles qui furent le prétexte à l'instauration du parti unique en 1968.

A- DE L'INDEPENDANCE EN 1960 AU COUP D'ETAT DE 1964

La joie de l'accession du pays à l'indépendance fut de courte durée d'autant qu'entre 1960 et 1964 la vie politique au Gabon était très précaire malgré la recherche du consensus et les velléités de stabilisation affichées par les acteurs.

Les nombreuses divergences atteignirent leur paroxysme en 1964 avec le coup d'Etat militaire qui renversa le Président Léon Mba. Face à ces problèmes, l'Eglise catholique du Gabon ne pouvait pas rester à l'écart.

I – L'INDEPENDANCE ET LA SITUATION POLITIQUE PRECAIRE JUSQU'EN 1963.

En 1960, la naissance et les mutations des institutions n'étaient pas totalement achevées. Le pays disposait certes d'une constitution, d'une Assemblée législative, d'un Gouvernement, mais il n'y avait pas encore de Président de la République élu au suffrage universel, encore moins de régime politique bien défini : de type présidentielle, semi présidentielle, ou parlementaire. Cette tâche fut confiée à l'assemblée législative qui devait voter une nouvelle constitution. Mais la mise en place se fit dans la douleur et la divergence. Dès 1960, des divisions apparurent entre l'UDSG et le BDG. Elles se prolongèrent même au sein du parti de Léon Mba qui se sépara avec Paul Gondjout.

1-L'indépendance et l'affermissement des institutions

Les réactions des Gabonais face à l'indépendance ont été diverses. L'événement suscita

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

des commentaires dans tous les milieux. Il permit surtout au pays d'affermir ses institutions politiques sur un fond de divergences.

□ La réaction des chrétiens et des autorités religieuses

L'accession du Gabon avait été accueillie différemment par les Gabonais. Si les hommes politiques avaient dû faire un apprentissage rapide, chez les Gabonais ordinaires, l'indépendance n'avait pas changé le mode de vie. Le père Gérard Morel raconte qu'en 1960, le 17 août, alors qu'il venait d'arriver au Gabon un an plutôt, il se trouvait à Oyem:

« Le chef de région était Pasquier, il y a eu une cérémonie sur la place publique. Mais il n'y a pas eu de débordement d'enthousiasme dans la population et chez les chrétiens fréquentant la mission [...] Après la cérémonie sur la place publique il n'y a plus eu d'autres mouvements de masse. A Libreville André Malraux était passé, il fit un discours autour duquel il y eut quelques murmures sans grand commentaires. ⁶⁹³ »

Le Père François Emmanuel, lui aussi arrivé au Gabon en 1959, en poste à Lambaréné au moment de l'indépendance, parle plutôt d'une indifférence et d'une incompréhension des chrétiens: « Certains ne comprenaient pas trop ce qui se passait. ⁶⁹⁴ » Par contre le Père Gilles Sillard en poste à Libreville parle d'un « petit enthousiasme surtout chez les cadres de l'administration qui pensaient que le moment était venu pour remplacer les colons ⁶⁹⁵ »

La nouvelle de l'indépendance avait plus mobilisé les Gabonais de la capitale que ceux de l'intérieur du pays. A Libreville, où l'accès à l'information était plus développé grâce à Radio Gabon inaugurée en novembre 1959 par le premier ministre Léon Mba, les Gabonais étaient fiers de l'indépendance. Tous croyaient à une nouvelle vie qui marquerait une rupture avec la période coloniale. Il faut dire que cette vision de l'indépendance chez le peuple de la capitale était habilement entretenue par la propagande des hommes politiques et les documents publiés officiellement par le gouvernement. Voici par exemple un extrait du discours gouvernemental retranscrit par les autorités religieuses catholiques de Libreville.

« Heureux Gabon, petit pays privilégié dont les richesses naturelles, exploitées dès avant l'indépendance, dépassent aujourd'hui les prévisions les plus optimistes. En 1960, le total des exportations gabonaises se montait à 12 milliards de francs CFA.... Sur l'activité forestière se sont greffées des industries de transformations... la mine de manganèse de Moanda, prospectée à partir de 1951, est devenue la première du monde. Les premières recherches pétrolières remontent à plus de 20 ans et les forages se poursuivent... ⁶⁹⁶ »

Ce discours officiel était relayé par les autorités religieuses catholiques afin de susciter

⁶⁹³ Témoignage du Père Morel, Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville à la paroisse Sainte André.

⁶⁹⁴ Témoignage du Père François Emmanuel, entretien du 1^{er} octobre 2001 à Libreville, au Foyer de charité

⁶⁹⁵ Témoignage du Père Sillard, spiritain, Entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

⁶⁹⁶ *DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, "Heureux Gabon..." 1960*

l'amour de la patrie auprès des Gabonais. L'image d'un Gabon prospère était unanime. L'idée d'un Gabon qui pourrait être le premier pays africain à sortir du sous développement camouflait toutes les autres faiblesses économiques et surtout sociales. Les discours et les débats politiques prirent le dessus sur toutes les autres préoccupations. La politique devenait, le principal centre d'intérêt, le facteur par lequel tout pouvait se faire, reléguant au second plan les autres préoccupations.

Les autorités religieuses ne se plaignaient pas du débat politique. Elles se félicitaient de l'accession du pays à l'indépendance. Dans leurs Rapports annuels et Quinquennaux à partir de 1960 elles précisait toujours: « *Le Gabon est une République démocratique indépendante depuis le 17 août 1960* ⁶⁹⁷ »

Pour les autorités religieuses l'accession à l'indépendance se caractérisait par une prise en charge des responsabilités civiles par les Gabonais eux mêmes. « *Désir légitime mais pas raisonnable* ⁶⁹⁸ », affirmaient-ils. Ce sont les jeunes qui étaient les plus exigeants. Pour éviter des problèmes entre individus et des conflits dans l'administration, et pour qu'elle ne soit pas prise par une vague de xénophobie, les autorités religieuses décidèrent de poursuivre la formation des jeunes et de les mettre en place, tout en restant près d'eux comme des conseillers ⁶⁹⁹.

Deux ans après l'indépendance l'inquiétude des autorités religieuses était presque dissipée car la nationalisation de l'administration et la nouvelle vie politique du pays après l'indépendance suivaient une marche normale.

La satisfaction dans le clergé est confirmée par les rapports épiscopaux : aucun heurt ne vint ternir ou endeuiller cette nouvelle vie ⁷⁰⁰. Pourtant à la fin de l'année 1960, une crise politique avait secoué le pays mais les autorités religieuses s'y étaient pas intéressées.

□ Les réactions et l'attitude des hommes politiques

Les réactions des hommes politiques et des partis politiques face à l'indépendance étaient diverses mais précises. Ils se présentèrent devant la population comme les artisans de cette transformation. Le 25 juillet Léon Mba déclara: « *l'indépendance travaille les esprits depuis deux ans* ⁷⁰¹ ». De fait après le référendum et le vote de la première constitution un esprit de divergence régnait dans la classe politique. Les partisans du « non » au référendum de septembre 1958, amenés par les leader du PUNGA René Paul Sousatte et Jean-Jacques Boucavel, voulaient une indépendance directe et totale sans passer par la Communauté. Dans le camp des partisans du « oui » l'attitude fut beaucoup plus

⁶⁹⁷ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport quinquennal de 1965*. Voir aussi les rapports annuels de 1960 à 1965.

⁶⁹⁸ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Rapport annuel de 1961*.

⁶⁹⁹ Archives CSSP, Boîte 351, Dossier A, *Relatio Annualis 1960*.

⁷⁰⁰ AAL, *Rapport annuel de 1961*, Archidiocèse de Libreville.

⁷⁰¹ DOCOPM, Dossier 347, « le Gabon accède à l'indépendance, 17 août 1960 », *allocution de Léon Mba le 22 juillet 1960*

complexe. Mais dans l'ombre les choses se déroulèrent différemment. Contrairement à une idée généralement admise, Léon Mba fut d'abord favorable à l'érection du Gabon en département avant de militer pour l'indépendance.⁷⁰²

En effet, les territoires qui avaient opté pour la Communauté devaient choisir entre le statut de territoire français, celui de département ou celui d'Etat membres de la communauté. Un des partisans du oui, Léon Mba, président du conseil du gouvernement opta pour la deuxième formule : le département. Il demanda au gouverneur français du Gabon Louis Sanmarco de négocier ce changement avec la métropole. Ce dernier considéra cette attitude « *comme le triomphe de cent trente années de colonisation...* »⁷⁰³ au Gabon. Mais il ne fut pas accueilli en triomphateur dans les salles du pouvoir à Paris.

« Je fus reçu comme un chien dans un jeu de quille... Le ministre Bernard Cornut-Gentile fut presque désagréable: "Sanmarco, vous êtes tombé sur la tête !, l'indépendance comme tout le monde !" ».⁷⁰⁴

De retour à Libreville il expliqua à Léon Mba, qui lui en voulait d'avoir échoué, que Paris voulait l'indépendance. Rien ne fut fait en faveur de la départementalisation malgré l'intervention de Jacques Foccart à la demande du général de Gaulle. Le Gabon accédait au statut d'Etat autonome dans le cadre de la Communauté prévue par le Titre XII de la Constitution d'octobre 1958. Cet Etat eu une existence aussi brève que celle de la Communauté qui l'avait porté sur les fonts baptismaux. La Communauté conduit à l'indépendance. Dans l'ensemble, les partisans du « oui » se réjouirent de l'événement. Mais l'accession à l'indépendance ouvrait des perspectives nouvelles.

Sur le plan externe il s'agissait de la conduite à tenir dans les relations avec l'ancienne puissance colonisatrice, la France. Sur cet aspect les hommes politiques gabonais ne remirent rien en cause officiellement. Tout au contraire il y eut un renforcement des relations par le biais des accords signés entre la France et le Gabon le 17 août 1960. Cette unanimité de la classe politique gabonaise sur les relations avec la France n'était pas totale. Non sans raison Moïse Nsole Biteghe affirme qu'

« en 1960, la classe politique ne songe pas encore très sérieusement à remettre en cause les liens entre la France et le Gabon, cette idée s'imposait petit à petit à eux si bien que toute opposition sur ce point devenait progressivement inconcevable ».⁷⁰⁵

Sur le plan interne l'indépendance de 1960 donna lieu à des récupérations politiques. Chacun voulait s'attribuer la paternité de cet événement, imposer sa vision de l'avenir du Gabon sur tous les plans, véhiculer ses idées et implanter son parti.

Par exemple, Léon Mba, le Premier Ministre, effectua un tour du Gabon du 8 au 13

⁷⁰² DOCOPM, Elio Comarin, « Léon Mba à l'ombre de Charles de Gaulle » in *Jeune Afrique* N° 1566, janvier 1991.

⁷⁰³ Louis Sanmarco, *Le colonisateur colonisé*, Favre, Collection l'Afrique en marche, Paris, 1983, 229p.

⁷⁰⁴ Louis Sanmarco, *Le colonisateur colonisé*, Id. & Ibid.

⁷⁰⁵ Moïse Nsole Biteghe, *Echec aux militaires au Gabon*, Op. P. 31.

juin 1960. Si le motif officiel était d'informer les populations sur les avancées des négociations en vue de l'indépendance, cette tournée fut programmée au moment où les Gabonais étaient appelés à désigner, dans chaque district, des représentants aux collectivités rurales. Pendant cette tournée Léon Mba se présentait en véritable libérateur du peuple et défendit les idées de son parti, le BDG, dont il installa des cellules un peu partout dans le pays. Chez les autres hommes politiques et dans les autres camps politiques l'attitude était similaire. Bien qu'absent, personnellement, des négociations pour l'indépendance, Jean Hilaire Aubame et son parti, l'UDSG s'approprièrent aussi l'indépendance.

Le 3 avril 1960, François Meyé, un membre de la direction de l'UDSG, déclara que : « la position de notre parti est claire et loyale. Dès le congrès d'Oyem, nous exprimons notre volonté de voir le Gabon obtenir sa souveraineté...C'est ce qui se passe aujourd'hui et c'est pourquoi nous nous en félicitons ⁷⁰⁶ ».

A la fin du mois de juillet 1960, et pendant le mois d'août, les esprits se calmèrent pour faire place momentanément à l'unanimité. Ce refroidissement momentané de la tension et des divergences politiques avait permis aux hommes politiques de s'entendre sur les éléments communs de leur vision de la gestion et de l'avenir du Gabon. Tous les hommes politiques, à la grande satisfaction des responsables religieux qui souhaitaient que l'on s'attaque aux vrais problèmes de la Nation ⁷⁰⁷, étaient d'accord pour prôner l'union.

Le 22 juillet 1960, Léon Mba, s'adressant aux Gabonais, déclara : « *je veux... que vous mettiez hors de vos cœurs les rancoeurs raciales et la xénophobie* ⁷⁰⁸ ». » Cette affirmation était, en réalité celle de toute la classe politique.

L'indépendance, d'après les hommes politiques, pouvait entraîner la division des Gabonais. Un point de vue, du reste, que partageaient certains prêtres catholiques missionnaires au Gabon. En effet, les prêtres attiraient l'attention discrète sur l'euphorie négative que pouvait provoquer l'indépendance. Le Père Sillard, raconte que : « *Léon Mba avait fait une bonne allocution qui parlait des dangers de l'indépendance* ⁷⁰⁹ ». » Dans cette allocution, Léon Mba, en effet, affirme :

« Ne gaspillons pas notre chance en imaginant qu'avec l'indépendance, nous détenons... un fétiche... qui va combler tous nos vœux. En croyant qu'avec l'indépendance tout est possible et facile... ⁷¹⁰ »

Et Léon Mba faisait bien d'ajouter dans ce même discours sur les conséquences d'une

⁷⁰⁶ DOCOPM, Dossier 347, « Le Gabon accède à l'indépendance... », *Extrait d'une déclaration de François Meyé*.

⁷⁰⁷ Témoignage du Père Gilles Sillard, Entretiens du mois de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

⁷⁰⁸ DOCSSP, série E, Boîte XXIII. *Réalités gabonaises*, 1960. Allocution, Léon Mba le 22 juillet 1960. Cf. aussi DOCOPM, Dossier 347, « Le Gabon accède à l'indépendance... », *Allocution, Léon Mba le 22 juillet 1960*

⁷⁰⁹ Témoignage du Père Gilles Sillard, Entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-larue.

⁷¹⁰ *DOCSSP, série E, Boîte XXIII, Réalités gabonaises, 1960. Allocution, Léon Mba le 22 juillet 1960*

telle vision de l'indépendance par les Gabonais: « ...on risque de sombrer dans l'anarchie, le désordre, la misère et la famine⁷¹¹ . »

L'attitude dénoncée par Léon Mba pouvait s'appliquer aux hommes politiques eux-mêmes. Les lendemains de l'indépendance avaient été néfastes pour ces derniers qui, dès le mois d'octobre 1960 étaient retombés, dans les travers des divisions et des divergences. En effet, les hommes et les partis politiques, qui appelaient pourtant à l'unité et à l'amour du Gabon, n'arrivaient pas à s'entendre sur le régime dont il fallait doter le pays: un régime présidentiel ou parlementaire?

Le grand avantage de l'indépendance fut la continuité des institutions existantes et leur affermissement. C'est d'ailleurs autour des deux principales institutions, le Gouvernement et l'Assemblée législative, qu'eut lieu le débat sur la constitution qui divisa radicalement les hommes et les partis politiques du Gabon. L'intensité de ces divisions fut tellement grande que les hommes politiques du même camp n'arrivaient parfois plus à s'entendre. Ces divergences sur la nouvelle constitution provoquèrent des alliances contre nature et des changements de camp politique, compliquant davantage la situation. Ces divisions politiques ont conduisirent à la crise constitutionnelle de 1960 et à la violence politique de 1964.

● Le rôle de la jeunesse, des étudiants et des « intellectuels⁷¹² »

Le rôle de la jeunesse scolarisée au moment de l'indépendance reste assez mal connu. Cette méconnaissance est liée à sa faiblesse numérique dans les années 1950 et 1960. Pourtant la jeunesse étudiante gabonaise a joué un rôle indirect pour l'accession du pays à l'indépendance.

La jeunesse a exercée sur la classe politique nationale et sur la population une « pression éclairante ». Majoritairement formée dans les écoles et collèges chrétiens jusqu'en 1963, éduquée par les Eglises chrétiennes (catholique et protestante), au sein desquelles elle n'avait pas la même liberté d'expression, la jeunesse était observatrice. Entre 1945 et 1969, la jeunesse gabonaise passa progressivement de la soumission à l'épanouissement et à l'engagement

En effet, pendant la période coloniale, les jeunes gabonais avaient toujours une position réservée. Entre 1950 et 1955, l'administration coloniale et l'Eglise réussirent à garder une bonne partie de la jeunesse gabonaise locale en dehors d'une mobilisation politique directe. A partir de 1956, l'affirmation des jeunes fut plus évidente. Ils se détachaient des Cercles culturels et des associations religieuses qui, selon eux, ne débouchaient pas sur un vrai statut politique ou social.

« La révolte » des jeunes se faisait surtout sentir dans la presse, même chrétienne. Cette attitude des jeunes était, elle-même, liée à celle de l'Eglise en général. Se retirant

⁷¹¹ DOCSSP, série E, Boîte XXIII, *Réalités gabonaises*, 1960. Id & Ibid.

⁷¹² Au Gabon, dans l'entendement commun local, l'intellectuel se confond avec le diplômé de l'université, voire avec l'étudiant, Cf. Guy Rinault Rossatanga « L'insoutenable condition du clerc gabonais » in *Politique Africaine* N° 26, 1993, Op. Cit. p. 48.

progressivement de la vie politique et du jeu électoral, l'Eglise catholique au Gabon se contenta de soutenir certains candidats, même si la hiérarchie catholique demeura, dans l'ensemble, très prudente. Cependant un décalage existait entre cette prudence de la hiérarchie et l'engagement réel des jeunes qui avaient reçu une « morale missionnaire ». Ces engagements étaient tolérés, sinon voulus, par la hiérarchie elle-même qui ne sanctionnait pas, ou du moins n'arrêtait pas, les prêtres responsables des « actions sociales », lesquelles débouchaient sur engagement politique.

L'un des journaux dans lequel intervenait la jeunesse gabonaise pour contribuer à l'émancipation était *L'Education de la jeunesse africaine*.⁷¹³ Créée en 1942, avec l'appui du gouvernement général installé à Brazzaville, cette revue était dirigée par, un jeune Gabonais, Jean Remy Ayouné. Avec une publication trimestrielle, elle interpellait les jeunes sur « le développement et le relèvement des africains en général et sur « le rôle des évolués » qui devait être moral avant tout⁷¹⁴. Les articles d'Ayouné tournaient autour des idées suivantes : le rejet des intérêts matériels pour la recherche d'un idéal pour la construction de l'Afrique et du Gabon.

En fait, Jean Remy Ayouné et d'autres jeunes Gabonais n'appelaient pas à un engagement politique direct mais à s'intéresser aux problèmes de la société gabonaise pour l'améliorer. Cela explique qu'ils ne critiquaient pas systématiquement la politique des autorités coloniales, puis de l'Etat à partir de 1960. La presse écrite constituait pour les jeunes une tribune afin d'exprimer leurs attentes, leurs inquiétudes, d'une manière générale leur opinion.

Dans cet exercice, les jeunes étaient soutenus par l'administration coloniale⁷¹⁵ et surtout par l'Eglise catholique. Elle les appuyait par l'intermédiaire de jeunes prêtres actifs. Elle approuva, par exemple, en sous - main la création d'une presse chrétienne pour que ceux-ci puissent s'exprimer. Dès 1951, la hiérarchie catholique congolaise et gabonaise autorisa la parution du journal, *La Semaine de l'AEF*.⁷¹⁶

Cet hebdomadaire chrétien d'information politique et sociale, tout en bénéficiant du réseau de distribution des missions puis des paroisses, était très lu dans les associations de jeunesse chrétienne à Libreville. Malgré la publication de *L'Union gabonaise* à partir de juin 1954, *La semaine de l'AEF* continua de conquérir un vaste public dans les centres urbains et même dans les zones rurales en ouvrant largement ses colonnes aux articles et correspondances de nombreux lecteurs. Mais la réécriture de la correspondance des lecteurs était monnaie courante entre 1952 et 1962 au moment où le journal était dirigé

⁷¹³ Archives CSSP, Boite 271, Dossier A, les jeunes et la presse pendant et après la guerre.

⁷¹⁴ Archives CSSP, Boite 271, Dossier A, Extraits de la revue *L'Education de la jeunesse africaine*, N°6, 1943 et N° 14, 1945.

⁷¹⁵ Le cas de Jean Rémy Ayouné qui après avoir rédigé un remarquable article sur la politique indigène du gouverneur général Reste au début des années 1950 reçu les félicitations et les encouragements de ce dernier pour promouvoir un vaste mouvement d'éducation scolaire dans toute l'AEF. Archives CSSP, Boite 351, Dossier B, Récit de Jean Rémy Ayouné in « Educateurs africains », Revue ABC, novembre 1953.

⁷¹⁶ Il était distribué au Gabon et surtout au Congo.

par le Père Le Gall (1951-1956) et le Père de La Moureyre (1956-1962).⁷¹⁷ Ce dernier continua de diriger le journal même après sa nomination à la tête du diocèse de Mouila en 1958.

Dans tous les cas, la ligne éditoriale de ce journal, conforme à l'attitude de la hiérarchie catholique, maintenait les jeunes en dehors d'un engagement politique direct, et donc loin de la revendication de l'indépendance. Mais elle entretenait tout de même un esprit de responsabilité qui se matérialisa dès 1959, surtout à partir de 1960. *La Semaine de l'AEF* qui devint en 1959 *La Semaine Africaine*, en dépit d'une neutralité sur les querelles politiques, se fit la médiatrice des plaintes sociales de ses lecteurs, jeunes et chrétiens qui n'hésitaient pas à interpellier les hommes politiques et le gouvernement.

Le point culminant de ces critiques fut atteint à partir de 1962. De nombreuses correspondances parvinrent au journal accusant le gouvernement de Léon Mba. Il y a par exemple la lettre intitulée « *Faites de la politique* »⁷¹⁸ particulièrement acerbe qui témoigne de la détermination des jeunes et des chrétiens.

La liberté d'expression des jeunes et des chrétiens était relative. Elle ne peut résumer à elle seule le rôle des jeunes dans l'émancipation du Gabon. La jeunesse gabonaise, en allant étudier en France et dans d'autres pays, dès les années 1950, se nourrissait de nombreuses idéologies, surtout des idées marxistes. Leur présence dans les universités françaises a constitué un précieux viatique qui facilitait une éclosion des consciences au contact d'autres communautés nationales.

En se regroupant dès 1949, au sein de l'AGEG (Association Générale des étudiants gabonais), la jeunesse étudiante gabonaise avait mené un combat intellectuel contre ceux qu'elle désignait comme les « *ennemis du Gabon* ». Elle l'avait fait avec une très grande conviction à ses risques et périls. Certains de ses membres n'ont dû leur salut qu'à la fuite vers les pays de l'Europe de l'Est à Moscou, Prague ou Bucarest.⁷¹⁹

Avec leur participation aux activités de la FEANF, (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France), créée en 1950⁷²⁰, les étudiants gabonais, aux côtés des autres africains, dénoncèrent clairement le vote et la mise en place des structures qui retardaient, selon eux, la libération et l'émancipation du peuple gabonais. Il s'agit par exemple de la Loi Cadre en 1956, la Communauté franco-africaine en 1958 et le mode de négociation de l'indépendance. Toutes ces solutions étaient pour eux des mystifications, orchestrées par les « les colonialistes »⁷²¹.

A partir de 1960, ils réorientèrent leurs opinions contre « *les néo-colonialistes... les*

⁷¹⁷ CEAN, Florence Bernault, « Un journal missionnaire au temps de la décolonisation : La Semaine de l'AEF (1952-1960), In *Revue Française d'Histoire d'Outre Mer*, RFHOM, 1987, pp. 5-25.

⁷¹⁸ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, Article extrait de *La Semaine de L'AEF*, N°288, 9mars 1958.

⁷¹⁹ Guy Rinault Rossatanga « L'insoutenable condition du clerc gabonais » in *Politique Africaine* N° 26, 1993, Op. Cit. p. 50.

⁷²⁰ Souleymane Traoré, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*, Paris, l'Harmattan, 1985

⁷²¹ Ils s'agissaient de tous les ennemis du Gabon aussi bien les européens que les hommes politiques gabonais.

impérialistes... et leurs valets locaux ». Mécontents de la situation politique dans le pays, dans les premières années de l'indépendance, ils adressèrent, en novembre 1961, une lettre ouverte au Président Léon Mba dans laquelle ils l'accusait de vouer une « *inimité radicale [...] une haine à mort contre tout ce qui pense* ». Ils se positionnèrent parfois en opposant en dénonçant les « ministres ignorants », les « colons inconvertis », les « groupuscules de parvenus »⁷²².

Dans l'ensemble, les critiques des étudiants gabonais étaient tout azimut, rarement radicales et parfois constructives. Cette attitude n'était cependant pas appréciée par le régime de Léon Mba qui procédait parfois à des arrestations et des mesures d'intimidations. Selon les témoignages, ces étudiants voulaient une « indépendance réelle » et une « véritable démocratisation » de la vie politique qui devait assurer et éviter les crises. L'Histoire donna raison aux étudiants puisque moins de cinq mois après l'indépendance, le Gabon connut sa première crise politique majeure.

2-La crise constitutionnelle de novembre 1960 et l'Union Nationale

A la joie de l'indépendance en août 1960 succéda la douleur de la crise constitutionnelle de novembre 1960. L'issue de cette crise fut l'Union nationale conclue par les deux principaux hommes politiques du pays. L'Union nationale permit de retarder les événements dramatiques de 1964, car elle donna l'impression d'une entente et d'une stabilité politique.

□ Fondements de la crise constitutionnelle de 1960

La crise constitutionnelle de novembre 1960 au Gabon débuta en octobre de la même année. Elle eut pour cadre l'Assemblée nationale.

⁷²² Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *extrait de la lettre des étudiants en France au Président Léon Mba*, novembre 1961.



Photo 17: Le bâtiment de l'Assemblée nationale du Gabon en 1960

Source : DOCOPM

Pendant la session parlementaire ordinaire les positions avaient rapidement divergé à cause des « sermons programme » présentés par les différents camps politiques. En effet, lors de la séance d'ouverture, le 11 octobre 1960, Léon Mba, Premier Ministre et responsable au BDG, dans son discours d'ouverture de la session avait déclaré: « *Nous devons et pouvons faire la preuve de notre capacité à assurer tout seul la marche normal de nos services, de nos institutions...* »⁷²³. Cela veut dire que Léon Mba était conscient que l'évolution et l'organisation des institutions politiques au Gabon, même après l'indépendance, restaient tributaires de la France et des habitudes coloniales.

Le Gabon au moment d'accéder à l'indépendance n'avait pas de régime politique bien défini dans la constitution. Aussi, devant cette situation, Léon Mba déclara: « *Je pense que la démocratie est pour nous le seul régime convenable.* » La démocratie devait garantir sur le plan économique: « *...la venue nécessaire des capitaux et les indispensables investissements.* »⁷²⁴

⁷²³ ANG, Fond Présidence de la République, *Discours de Léon Mba lors de la cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} session ordinaire, le 11 octobre 1960*. Cf. aussi DOCGAB, le journal des débats, 1960.

⁷²⁴ ANG, Fond Présidence de la République, *Discours de Léon Mba lors de la cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} session ordinaire, le 11 octobre 1960*.

Sur le plan politique, la démocratie devait amener « la stabilité politique » qui, selon Léon Mba: « ...ne peut à, mon avis, exister que dans un régime où les pouvoirs sont nettement séparés, qui distribue de façons précises les responsabilités et qui permet de les exercer » mais dans le même discours il se contredit en affirmant : « La dispersion de l'autorité ne peut que conduire à la confusion, à l'anarchie, au désordre...⁷²⁵ »

Léon Mba donna ainsi devant l'Assemblée sa vision de l'avenir institutionnel et politique du Gabon: la démocratie avec un pouvoir renforcé autour du président. En d'autres termes Léon Mba était partisan d'un régime présidentiel fort. Mais les réactions ne se firent pas attendre. Les contre - attaques vinrent de l'opposition et même du propre camp politique de Léon Mba, le BDG.

Jean Hilaire Aubame pendant ces débats parlementaires précisa la position de son parti l'UDSG. S'il était d'accord avec Léon Mba sur la nécessité d'un régime démocratique pour la stabilité politique, Jean Hilaire Aubame ajouta, « *qu'il faut que les institutions soient vraiment démocratiques, et la stabilité politique ne doit pas servir de prétexte à un renforcement excessif du pouvoir exécutif.* »⁷²⁶

Une fois de plus, Léon Mba, que craignaient les missionnaires, et Jean Hilaire Aubame, « le bien aimé », s'opposaient. Léon Mba souhaitait un pouvoir exécutif fort, Jean Hilaire Aubame préconisait un régime parlementaire. Le point de vue d'Aubame obtint davantage d'adhésions dans la classe politique, même au sein du BDG, car la majorité des parlementaires était favorable à cette idée.

Aubame trouva ainsi un allié de taille en la personne de Paul Idjendjet Gondjout membre du BDG et Président de l'Assemblée. Aubame avait profité des luttes d'influences qui existaient dans le BDG entre Gondjout et Léon Mba à la tête du parti.

En 1960, la situation au sein du BDG était différente de celle que connaissait l'UDSG. Dans ce parti, le chef incontesté avait toujours été Jean Hilaire Aubame depuis sa création en 1947, tandis que dans le BDG il y avait deux chefs: Léon Mba et Paul Gondjout. Cela était dû à la structure du parti dès sa création qui était une émanation de la fusion entre le CMG (Comité mixte gabonais) de Mba et le PDA (parti démocratique africain) de Gondjout.

Tant que, les colons privés et l'administration avaient une main mise directe sur la vie politique et qu'il régnait un certain équilibre entre l'exécutif et le législatif, les deux leaders du BDG, chacun à la tête de chacune de ces institutions politiques⁷²⁷ du pays évoluaient dans une espèce de coexistence pacifique ou une rivalité atténuée. Mais avec l'indépendance en 1960, l'équilibre fut rompu entre Mba et Gondjout. Léon Mba voulait

⁷²⁵ ANG, Le journal des débats à l'Assemblée Nationale 1960, deuxième session ordinaire, interventions de Léon Mba

⁷²⁶ ANG, Le journal des débats à l'Assemblée Nationale, 1960, deuxième session ordinaire, Interventions de Jean Hilaire Aubame.

⁷²⁷ Léon Mba dirigeait l'exécutif car il était d'abord Vice président du Conseil de gouvernement en 1957, puis Président en 1958 et Premier ministre en 1960. Tandis que Paul Gondjout était à la tête de l'Assemblée territoriale qui était devenue législative puis nationale depuis 1957. Quand éclate la crise en 1960, les deux plus grandes institutions du pays étaient dirigées par deux militants, leader du BDG.

devenir, comme Jean Hilaire Aubame à l'UDSG, le leader unique du BDG.

En octobre 1960, la lutte d'influence entre Léon Mba et Paul Gondjout ne se maintenait plus dans le cadre du parti. Elle fut transférée sur la scène politique nationale à travers leur discours lors des cérémonies républicaines et institutionnelles. En effet, alors que Léon Mba (Premier ministre), dans ses allocutions, citait d'abord le Président de l'Assemblée, Paul Gondjout lui citait le Premier Ministre Léon Mba en dernier, après les parlementaires. Gondjout voulait ainsi affirmer la primauté du pouvoir législatif. Même si depuis le 17 août 1960, par un acte tout à fait spécial, l'Assemblée Législative était devenue Assemblée Nationale et avait élevé le Premier Ministre Léon Mba au rang de Chef de l'Etat et non de Président de la République⁷²⁸.

Une nouvelle constitution devait être votée après l'indépendance, lors de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée, à la fin de l'année 1960 pour déterminer le régime et définir les attributions du Président de la République. Mais entre le 17 août et le vote de cette nouvelle constitution Léon Mba, Premier Ministre, Chef de l'Etat concentrait entre ses mains tous les pouvoirs de l'Etat. Une situation qui allait être préjudiciable aux défenseurs du régime parlementaire.

Léon Mba continuait d'être soutenu par les milieux économiques (les forestiers et les miniers), et par certains Français qui craignaient les aléas du régime parlementaire. Très autoritaire, et fort de cet appui, il profita du vide constitutionnel pour imposer son point de vue et sa volonté en refusant d'abandonner certaines de ses prérogatives. En sa qualité de Chef de l'Etat il fit arrêter et emprisonner tous ceux qui s'opposaient à sa proposition, notamment Paul Gondjout.

□ Déroulement et dénouement de la crise

La crise constitutionnelle éclata, précisément, le 28 octobre 1960. Ce jour, l'Assemblée Nationale eut connaissance d'un tract, très largement diffusé à Libreville, signé par le Prince Birinda. Soutenant ouvertement les idées de Léon Mba, le Prince Birinda affirmait, pour attirer l'attention de l'opposition, que: « *Le Gabon n'est qu'un agrégat dont Léon Mba est le pivot...moins lui, chaque tribu se désagrègera...* ». Ce qui impliquait que Léon Mba est la source de l'unité nationale.

Birinda rejeta clairement le régime parlementaire: « Le pouvoir est la seule chose qui ne se donne pas, mais qui se prend. On peut se passer d'une Assemblée, mais jamais d'un gouvernement c'est à dire d'un chef. » Se présentant comme un sage qui interprète la tradition il affirma: « Nos pères avaient-ils besoin d'une Assemblée pour régner?...⁷²⁹ »

Les autorités religieuses du Gabon n'étaient pas impliquées dans le débat autour de la nouvelle constitution⁷³⁰. Ce tract attira l'attention des autorités religieuses et des chrétiens à cause de la signature et de la présentation de son auteur. En s'affichant

⁷²⁸ Metegue N'nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Histoire, FLSH, UOB, 1999.

⁷²⁹ ANG, *Journal des débats à l'Assemblée nationale* lors de la 2ème session ordinaire de 1960. Tract du Prince Birinda. Voir aussi Archives CSSP, Boite 351, Dossier A, *lettre ouverte du Prince Birinda sur la situation politique du Gabon*.

comme un « Oganga », c'est à dire un féticheur : « *je suis un Oganga qui agit à l'état d'éveil comme à l'état de sommeil...* ». Les autorités religieuses et les chrétiens prirent la déclaration au sérieux d'autant qu'ils se méfiaient de certains amis politiques de Léon Mba⁷³¹ qui, publiquement, était soutenu par un membre de la « communauté mystique ».

Ce tract provoqua aussi les réactions et la « peur » chez les défenseurs du régime parlementaire qui se sentaient menacés et intimidés⁷³². Avec ces propos du Prince Birinda, les hommes politiques de l'opposition pensaient à des attaques mystiques d'autant plus que Léon Mba, que soutenait le Prince Birinda et auprès de qui il occupait une fonction de conseiller, avait rang de chef dans le Bwiti.

D'ailleurs le Prince Birinda avait conclu son tract par une précision non négligeable : « *... je n'ai pas besoin de parler publiquement, il me suffit de souffler, je serai compris qu'on le veuille ou non...* »⁷³³. Ces propos du Prince trahissaient la détermination des partisans du régime présidentiel renforcé. Léon Mba et les siens entendaient user de tous les moyens pour faire passer leur proposition.

Dès lors un vent souffla, sur la vie politique au Gabon, celui de la divergence. Après de nombreux débats et tractations, l'Assemblée nationale adopta, à l'unanimité et par acclamation, la nouvelle constitution de la République gabonaise le 4 novembre. Elle fut promulguée le 14 novembre et publiée au Journal officiel le 25 novembre 1960. Les autorités religieuses n'attendaient pas grand chose de cette nouvelle loi fondamentale, sinon qu'elle garantisse la liberté religieuse. De ce point de vue la nouvelle constitution n'avait rien changé par rapport à celle de 1959. Les autorités religieuses ne pouvaient que s'en réjouir car leurs activités n'étaient pas menacées.

La crise autour de cette nouvelle constitution vint de Léon Mba, Premier ministre et chef de l'Etat, qui nourrissait déjà l'ambition du fauteuil présidentiel. « *Léon Mba aimait le pouvoir* » affirme souvent les informateurs oraux que nous avons rencontrés⁷³⁴. Il n'apprécia pas les termes de cette nouvelle constitution qui ne lui garantissait pas la Présidence de la République. En cas d'élection il n'était pas à l'abri d'une motion votée par l'Assemblée.

Deux hypothèses sont avancées par Moïse Nsolé Biteghe à propos de la méfiance de Léon Mba, d'une part l'incertitude du scrutin pour l'élection de chef de l'Etat et d'autre part les pressions des autorités françaises qui voulaient, à travers Léon Mba, garder la main mise sur le Gabon. Ce dernier, en effet, depuis les années 1950 se présentait en

⁷³⁰ Témoignage oral du Père Sillard. Entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue

⁷³¹ Témoignage oral du Père Morel. Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

⁷³² De nombreux gabonais, étaient très attachés aux croyances ancestrales.

⁷³³ Archives CSSP, *Extrait de la lettre du Prince Birinda*. Déjà cité.

⁷³⁴ Témoignages oraux, Enquêtes de terrain au Gabon. C'est une affirmation de nos informateurs pour qualifier l'attitude de Léon Mba. Ces informateurs au début des années 1960 étaient soit des adultes ou des jeunes. Ceux-ci confirment le témoignage de Louis Sanmarco dans *le colonisateur colonisé*, Op. Cit. p. 206

défenseurs des intérêts français, préconisant des relations privilégiées avec la France. Les autres hommes politiques, surtout Jean Hilaire Aubame, sans pour autant rompre les relations avec elle, entendaient mettre la France au même rang que les autres partenaires économiques.⁷³⁵

Profitant donc du fait que tous les pouvoirs lui étaient confiés, Léon Mba confisqua la nouvelle constitution qui, en son article 78 sur les dispositions constitutionnelles, prévoyait le remplacement du chef de l'Etat en cas d'empêchement momentanée par le président de l'Assemblée Nationale⁷³⁶.

Léon Mba avait certainement pensé à un coup de force de ses adversaires politiques qui le contraindraient à la démission pour le remplacer d'après les dispositions de la constitution. Son inquiétude était d'autant plus réelle que le président de cette Assemblée Nationale était Paul Gondjout défenseur du parlementarisme.

Avant même la promulgation de la nouvelle constitution, le 9 novembre Léon Mba avait remanié son équipe gouvernementale. Il créa quatre nouveaux postes ministériels: La défense, la jeunesse, l'information et le Budget. Ce nouveau gouvernement de douze membres ne comptait que deux représentants de l'UDSG.

Profitant d'un élargissement de ses prérogatives officielles, conforme à des responsabilités toujours plus étendues, Léon Mba, à la surprise générale, décida, dans la nuit du 16 au 17 novembre, de proclamer l'état d'alerte, d'arrêter certains opposants et certains membres du BDG, notamment Paul Gondjout (Président de l'Assemblée, MM Luc Ivanga (Vice président) et Sossa Simawango (Président du groupe parlementaire du BDG.)

Ces arrestations attirèrent une seconde fois, en moins d'un mois, l'attention des autorités religieuses et des chrétiens qui, toutefois, ne réagirent pas officiellement. Les critiques se faisaient dans les cercles privés et il n'y eut pas de manifestations publiques même de la part des supporters politiques de Gondjout. En fait tout le monde était surpris par les agissements de Léon Mba, pensaient qu'il allait revenir sur sa décision et libérer rapidement ses amis politiques. Les autorités religieuses pensaient, de leur côté, qu'il s'agissait d'une affaire politico-politicienne passagère opposant deux institutions dans leur fonctionnement habituel. Même si certains, surtout les prêtres gabonais, critiquaient en sourdine l'attitude de Léon Mba⁷³⁷.

Face au mutisme et à la passivité de toutes les forces profondes de la Nation, Léon Mba imposa sa volonté politique. Il réussit coup sur coup à empêcher son rival de même parti d'accéder à la tête de l'Etat. Il devint le seul chef du BDG et empêcha la mise en

⁷³⁵ N'solé Bitéghé Moïse, *Echec aux militaires au Gabon en 1964*, Editions Chaka, 1990, 159p. Cet ouvrage présente la situation politique précaire au Gabon entre 1960 et 1964: l'antagonisme entre Léon Mba et Jean Hilaire Aubame, la crise constitutionnelle de novembre 1960 et la crise de 1964. L'auteur revient longuement sur les conséquences de ce coup d'Etat surtout sur l'intervention de la France.

⁷³⁶ DOCGAB, *JORG*, Constitution de la République gabonaise du 4 novembre 1960.

⁷³⁷ Témoignage oral du Père Gilles Sillard, entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

application de la nouvelle loi fondamentale. Les alliés de Léon Mba, comme Vincent de Paul Nyonda, justifiaient ce coup de force politique par le fait que certains membres du BDG, de connivence avec certains membres de l'opposition, voulaient nuire à la bonne marche des institutions.

D'après Vincent de Paul Nyonda, Ministre des Travaux publics, les présumés agitateurs voulaient « ...obtenir la démission immédiate du gouvernement du président Léon Mba... »⁷³⁸ Le premier Ministre, chef de l'Etat, Léon Mba lui-même justifia son agissement, par le fait qu'il voulait défendre l'unité nationale et faire respecter l'institution qu'il dirigeait c'est à dire le gouvernement. Il le dit en ces termes:

« Une petite minorité propageait de fausses nouvelles, jetait l'inquiétude dans les esprits, tentait de circonvenir les parlementaires et de créer un climat de malaise entre tous les Gabonais...Il était impensable que le gouvernement désigné par les voies les plus légitimes soit ainsi constamment bafoué, systématiquement attaqué par une poignée de trublions menés par ses seules convoitises et ses seuls appétits. »⁷³⁹

Léon Mba avait incarcéré ses adversaires politiques parce que ces derniers lui en voulaient personnellement et l'avaient critiqué: « On est allé jusqu'à me qualifier de dictateur, d'ennemi irréductible des libertés démocratiques. »⁷⁴⁰ Léon Mba ne supportait pas la critique publique.

Seul maître à bord, avec des adversaires diminués, Léon Mba pouvait agir librement. Le lendemain des arrestations, le 18 novembre 1960, il déclara la clôture de la session ordinaire de l'Assemblée et le 23 novembre 1960 il décida que les affaires qui sont du domaine de la loi relevaient désormais du pouvoir réglementaire du Premier Ministre, jusqu'à ce que les circonstances permettent les réunions de l'Assemblée.

Entre toutes les décisions et la dissolution de l'Assemblée, il n'y avait qu'un pas à franchir⁷⁴¹. Par un autre décret loi du 7 janvier 1961, il dissout l'Assemblée. Déterminé à parvenir à ses fins, il convoqua les élections pour le 12 février 1961 pour élire une autre Assemblée dont le but était de voter une nouvelle constitution taillée selon la volonté du gouvernement qu'il dirigeait⁷⁴².

Le 17 février 1961, les 67 députés de la nouvelle Assemblée élue le 12 février votèrent à l'unanimité, par acclamation, une nouvelle constitution, qui marquait le triomphe du « présidentielisme » préconisé par Léon Mba. Cette nouvelle Loi fondamentale, la troisième de la jeune République Gabonaise en moins de trois ans, n'était pas très

⁷³⁸ DOCSSP. Interview de Vincent de Paul Nyonda dans le Journal *Europe France Afrique*, N° 4340 du 18 et 19 décembre 1960.

⁷³⁹ *Passage cité par Moïse N' solé Bitéghé Echec aux militaires au Gabon, Op. Cit. p. 41. Extrait de la Revue Française d'Etude Politique.*

⁷⁴⁰ Revue Française d'Etude Politique, citée par N'solé Bitéghé. Id & Ibid.

⁷⁴¹ DOCGAB, JORG de 1960, Décret loi P/M du 23 novembre 1960 portant fonctionnement provisoire des institutions

⁷⁴² DOCGAB, JORG de 1961, Décret loi 3P/M du 7 janvier 1961 portant dissolution de l'Assemblée nationale.

différente dans le fond des précédentes.

Le gouvernement et Léon Mba prit soin d'augmenter les articles relatifs aux libertés individuelles et aux droits sociaux. La laïcité, la liberté de vote et le jeu démocratique multipartite étaient garantis. Mais cette nouvelle constitution avait été votée pour mieux définir le rôle de Président de la République. Le changement le plus remarquable dans cette constitution portait sur le Titre II. Jadis consacré à l'Assemblée, il portait désormais sur « le Président de la République indéfiniment réélu au suffrage universel direct pour un mandat de sept ans »⁷⁴³.

Léon Mba ne pouvait que se féliciter de cette constitution qui précisait que le président de la République était le chef du gouvernement, il nommait les ministres qui n'étaient responsables que devant lui seul. De plus, le Président de la République « déterminait et conduisait la politique de la Nation ». L'initiative des lois était désormais partagée entre l'exécutif et l'Assemblée. Le président pouvait faire appel au peuple par la voie du referendum et pouvait aussi dissoudre l'Assemblée⁷⁴⁴. Toutes ces précisions avaient pour but de réduire les pouvoirs de l'Assemblée nationale.

□ Les réactions et les conséquences de la crise constitutionnelle: l'Union Nationale.

Si la crise constitutionnelle de novembre 1960 s'inscrit dans la logique de l'affermissement des institutions, les événements s'étaient enchaînés à un rythme accéléré au point que l'Eglise resta muette officiellement. En un peu moins de cinq mois, les conflits entre le gouvernement et l'Assemblée, autrement dit entre Léon Mba et Paul Gondjout, avaient été résolus au profit de Léon Mba.

L'Eglise catholique, du moins la hiérarchie, ne porta pas une attention officielle aux événements et aux débats autour de la constitution de 1961. Elle était satisfaite de la nouvelle, comme des précédentes, car la liberté religieuse et les droits sociaux y étaient garantis⁷⁴⁵.

Malgré ses doutes et sa méfiance envers Léon Mba, l'Eglise se contenta du fait que l'Etat, quel que soit son chef, garantissait les libertés fondamentales, notamment la liberté des religions.

D'après les témoignages du Père Sillard et du Père Emmanuel François⁷⁴⁶, il existait deux attitudes dans la communauté catholique gabonaise. Il y avait le point de vue dominant du clergé d'origine européenne qui ne voulait pas se mêler des problèmes des

⁷⁴³ DOCGAB, *JORG* de 1961, Constitution de la République gabonaise votée le 17 février 1961. Cf. Titre II relatif au Président de la République.

⁷⁴⁴ DOCGAB, *JORG* 1961, Constitution de la République gabonaise du 17 février 1961, Id. & Ibid.

⁷⁴⁵ DOCGAB, *JORG* 1961, Constitution de la République Gabonaise du 17 février 1961.

⁷⁴⁶ Témoignages oraux des pères Sillard et Emmanuel François Cssp. Entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue et du 1er octobre 2002 à Libreville.

Gabonais, surtout après l'indépendance. Il y avait aussi le point de vue de quelques clercs gabonais dont les réactions n'étaient pas systématiques et organisées. Dans les deux cas la quiétude de Léon Mba ne fut nullement perturbée.

Il ne faut cependant pas croire que, malgré la résignation et le mutisme officiel des autorités religieuses et de toute la société civile non religieuse (associations et syndicats...), le peuple était resté insensible. En effet, l'élimination politique de Paul Gondjout, après son arrestation avait porté un coup sérieux à la popularité de Léon Mba et du BDG. Ce parti était une fusion du CMG de Léon Mba et du PDA de Paul Gondjout. De ce fait, l'étouffement politique de Paul Gondjout refroidissait ses supporters qui ne voulaient plus de Léon Mba et du BDG.

La mise à l'ombre de Gondjout éloigna Léon Mba, et le BDG et une partie de son électorat. Ayant dissous l'Assemblée en janvier 1961 pour convoquer des élections un mois plus tard, en février, Léon Mba et son parti, le BDG, face à l'UDSG de Jean Hilaire Aubame, ne pouvait escompter le moindre succès aux élections de février 1961 qui devait, justement, légitimer le régime présidentiel qu'il voulait mettre en place. C'est la raison pour laquelle Léon Mba choisit une tactique politique qui le rapprocha de Jean Hilaire Aubame, pour lui proposer la conclusion d'une entente entre les deux partis.

Cette « Entente cordiale et tacite ⁷⁴⁷ » se concrétisa très rapidement sous la forme de ce que les deux hommes avaient appelé « *l'Union Nationale* ». L'UDSG par le biais de son leader avait accepté cette entente pour éviter les attitudes susceptibles d'accentuer leurs différents avec le BDG de Léon Mba. Pour les responsables de l'UDSG, et son leader, l'Union Nationale était le seul moyen d'éclaircir l'horizon politique assombri par le débat constitutionnel.

Qu'est ce que l'Union Nationale?

Concrétisée en janvier 1961 après crise constitutionnelle de novembre 1960, l'idée d'une Union Nationale n'était pas nouvelle en tant que telle dans le paysage politique gabonais. Cette idée remontait, en effet, à la veille de l'indépendance. Voici ce qu'écrivait à ce sujet Moïse Nsolé Bitéghe:

« ... dans le courant du mois de juillet 1960-alors que l'indépendance n'était pas encore chose faite-, l'UDSG et le PUNGA demandent la réunion d'une table ronde avec le BDG pour examiner la possibilité de réaliser une Union nationale et d'élaborer un programme de collaboration. ⁷⁴⁸ »

⁷⁴⁷ Nous utilisons cette expression à cause des conditions dans lesquelles avait été conclu cet accord. Il n'existe aucune trace écrite officielle. Il semble même qu'il s'agissait d'un accord verbal entre les deux hommes qui a été conclu sur la base des raisons extra politiques. Les deux hommes étaient de la même ethnie : fang. De plus Jean Hilaire Aubame avait été élevé par le grand frère de Léon Mba, l'abbé Jean Obame. A cela nous pouvons ajouter l'hypothèse vraisemblable d'une intervention des anciens de la communauté fang de Libreville qui avaient demandé à Jean Hilaire Aubame, plus jeune, de ne pas se présenter contre Léon Mba, son aîné. Dans tous les cas nous considérons, dans ces conditions que Jean Hilaire Aubame a péché par naïveté en comptant sur une loyauté de son adversaire politique de toujours. Dans le même temps nous pensons que l'attitude de Jean Hilaire Aubame avait permis d'éviter le chaos.

⁷⁴⁸ *Moïse Nsolé Bitéghe, Echec aux militaires au Gabon en 1964, Id. & Ibid.*

En fait, le 22 juillet 1960, l'UDSG, en premier, lança l'idée. Le 25 août 1960 le PUNGA la soutint en proposant la formation d'un gouvernement d'Union nationale pour la période transitoire. Léon Mba aussi avait parlé de l'Union nationale puisque dans son allocution, à la suite de la nouvelle constitution du 4 novembre, il termina sa déclaration par une invitation à l'Union nationale.

Tout cela veut dire qu'à la veille et au lendemain de l'indépendance l'Union nationale de tous les Gabonais étaient ressentie, par toutes les formations et les hommes politiques, comme une nécessité urgente. Mais tout le monde n'avait pas la même.

Ces différences de conception avaient été remarquables pendant la deuxième session ordinaire de l'Assemblée ouverte le 11 octobre, mais surtout le 4 novembre 1960 lors du débat avant le vote de la nouvelle constitution. Pour Léon Mba, cette union devait se concrétiser sous la forme d'un parti unique. Pour Jean Hilaire Aubame, elle devait se faire dans la pluralité. La position du BDG et de l'UDSG était donc diamétralement opposée.

Au lendemain du vote de la nouvelle constitution, le 4 novembre 1960, les deux hommes entamèrent tout de même des négociations pour la formation d'un gouvernement. Comme les négociations traînaient et que Léon Mba voulait aller très vite, il fit un remaniement ministériel le 9 novembre 1960 qui contribua à durcir davantage la crise. A la fin de l'année 1960 on crut que l'idée de l'Union nationale était définitivement enterrée.

En dehors des milieux économiques et politiques français du Gabon et de quelques Gabonais de la société civile, neutre, qui souhaitaient la réalisation de ce projet, les autorités religieuses, surtout les Européens, étaient les plus favorables à sa mise en route.

Nous pensons avec le Père Sillard que certains chrétiens et clercs ⁷⁴⁹ avaient demandé, lors des entretiens privés, à Jean Hilaire Aubame « *plus accessible et plus compréhensif que Léon Mba* ⁷⁵⁰ » d'adoucir sa position et de favoriser l'Union nationale pour préserver la paix dans le pays. Mais rien n'est certain car nous n'avons pas de témoignage direct qui prouve que c'est le clergé catholique qui avait demandé à Jean Hilaire Aubame d'accepter la proposition d'Union nationale de Léon Mba.

Par contre, ce qui est certain, c'est qu'à la fin du mois de novembre 1960, Léon Mba, que les démêlés avec Gondjout avaient affaibli, devint plus insistant et voulut relever sa popularité en se rapprochant d'Aubame.

Dans ces conditions, ce dernier, dont la formation politique avait lancé la première l'idée ⁷⁵¹ et qui pensait à sa manière récupérer la situation politique, ne pouvait ne pas accepter. Toutes ces raisons firent qu'en l'absence d'un véritable programme de

⁷⁴⁹ Nous rappelons que Jean Hilaire Aubame était très apprécié dans le milieu missionnaire du Gabon. Il entretenait de bonnes relations avec Mgr Jean Jérôme Adam, Archevêque de Libreville et Mgr de La Moureyre, évêque de Mouila.

⁷⁵⁰ Témoignage oral du Père Sillard, entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

⁷⁵¹ Le 22 juillet 1960.

gouvernement, Jean Hilaire Aubame et Léon Mba aient conclu, sur « une entente verbale », l'idée d'Union nationale⁷⁵².



Photo 18: Léon Mba et Jean Hilaire Aubame autour de Michel Debré à Paris

Source : DOCOPM

La date précise de la conclusion de cet accord n'est pas connue. Nous n'avons trouvé aucun document officiel, encore moins un témoignage écrit ou oral sur le contenu véritable de cet accord entre les deux hommes.

Cette « entente verbale » avait certainement été conclue dans la dernière semaine du mois de décembre 1960 ou dans les premières semaines du mois de janvier 1961. Car Léon Mba n'aurait pas dissous l'Assemblée pour convoquer des élections s'il n'avait pas été sûr du soutien de Jean Hilaire Aubame à la consultation électorale du 12 février. La conclusion de cette Union nationale prouve aussi que le dialogue politique n'avait pas été rompu malgré la crise.

L'Union nationale de 1961, conclue par Léon Mba et Jean Hilaire Aubame, se caractérisait par une entente électorale pour le scrutin présidentiel et législatif de février 1961 en vue, aussi, de la formation d'un gouvernement à l'issue de ces élections. A cet effet les deux hommes formèrent des listes d'Union nationale suffisamment équilibrées pour attirer l'électorat. Un bon dosage de ces listes avait permis à quatorze membres de l'ancienne Assemblée de présenter leur candidature.

La coalition, formée, permit à ces listes et à l'unique candidat à la présidentielle, Léon Mba, de bénéficier d'un grand soutien et remporter les élections avec 415.335 voix sur 416.679 suffrages exprimés⁷⁵³.

⁷⁵² Metegue N' Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, UOB, FLSH, Cours de maîtrise, 1999.

Le succès des listes d'Union nationale reposait en grande partie sur deux éléments : la décision gouvernementale de rendre le vote obligatoire sous peine d'amende et le système de liste unique dans chaque circonscription ⁷⁵⁴. A cela il faut ajouter la campagne électorale nationale, qui vit se succéder à la même tribune les deux ennemis politique d'hier.

D'après Nsolé Biteghe: « le spectacle de la réconciliation inattendue contribua à ce succès ⁷⁵⁵ » électoral.

Pour tous les prêtres que nous avons interrogés, dans le cadre de nos enquêtes orales, le clergé de cette époque, Gabonais et Européens, en 1961, avait multiplié des appels officiels au devoir civique: une manière disaient-ils, pour les chrétiens Gabonais, d'exprimer leur point de vue sur l'avenir politique du pays. Les prêtres tenaient des sermons sur les vertus de la participation au vote en système démocratique et sur l'amour de la patrie. Toutefois d'après le père François Emmanuel, les prêtres faisaient attention de ne pas appeler directement au vote en faveur d'un candidat.

Les deux thèmes de la campagne étaient : « l'Union nationale » défendue surtout par Jean Hilaire Aubame, et « la nécessité d'un régime présidentiel » par Léon Mba. Le verdict du 12 février fut sans surprise: Léon Mba fut élu Président de la République avec 67 députés à l'Assemblée de « l'Union nationale » pour ainsi dire. Cette nouvelle Assemblée Nationale, porta à sa tête Louis Emile Bigman, et vota sans accroc le 17 février 1961 la nouvelle constitution.

Le 21 février fut formé un gouvernement d'Union nationale de 15 membres avec seulement 4 militants de l'UDSG. Ce gouvernement comme le prévoyait la constitution n'avait pas de premier ministre. Léon Mba en était le chef, ce qui confirme le triomphe du présidentielisme. Jean Hilaire Aubame co-parrain de l'Union nationale s'était vu confier le poste des affaires étrangères. Mais c'est à Paul Marie Yembit, membre du BDG, que revint la vice présidence du gouvernement. Ce qui constituait, somme toute, la première surprise officielle de l'Union nationale. La seconde surprise était l'absence d'un membre du PUNGA, un autre parti qui préconisait pourtant l'Union Nationale, même si, un an plus tard, le 10 mai 1962 René Paul Sousatte fera son entrée dans le gouvernement.

Dans l'ensemble, d'après les témoignages oraux, les clercs, sans faire de déclaration officielle, affirment que l'Eglise catholique s'était réjouie de la formation de ce gouvernement.

Une autre particularité du gouvernement d'Union nationale a été le départ définitif des Français qui en faisaient parti jusqu'au gouvernement du 9 novembre 1960. Ils étaient au nombre de trois Edouard Duhaut, Pierre Mariani et Maurice Jourdan ⁷⁵⁶. Ces départs ont

⁷⁵³ ANG, Fond Présidence de la République. *Résultats électoraux* du 12 février 1961.

⁷⁵⁴ DOCGAB, JORG 1961, Décret loi N° 27/PM du 9 janvier 1961

⁷⁵⁵ N'sole Biteghe, Id. & Ibid.

⁷⁵⁶ Témoignage oral du Père Gérard Morel, entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

confirmé l'indépendance politique du pays qui était désormais dirigé par des Gabonais.

Pendant deux ans, jusqu'en 1963, tout alla pour le mieux à la grande satisfaction de Léon Mba. L'Union nationale augmentait sa popularité et la docilité de ses opposants ressemblait à un aveu d'impuissance et de résignation. Léon Mba voulut aussitôt profiter de cette situation pour appliquer intégralement ses idées politiques et celles de son parti le BDG.

Aussi, au début de l'année 1963, Léon Mba recommença-t-il à parler de l'idée du Parti unique. Une idée qui divisa de nouveau la classe politique pour engendrer la violence politique orchestrée par les militaires en 1964. Une nouvelle situation précaire devant laquelle, par rapport à 1960, lors de la crise constitutionnelle, l'Eglise catholique fut beaucoup plus impliquée.

Le grand mérite de l'Union nationale était d'avoir doté le Gabon d'une nouvelle constitution et d'avoir maintenu, un temps soit peu, le calme et la paix dans le pays pendant deux ans. Ce calme avait donné l'impression d'un démarrage positif de la vie politique au Gabon après l'indépendance. Le grand vainqueur de cette stabilité, apporté par l'Union nationale fut Léon Mba qui devint le chef absolu après avoir eu raison de ses adversaires d'hier. Mais son appétit sans limite du pouvoir finit par faire renaître des mécontents, surtout chez les jeunes, sur place au Gabon et parmi ceux qui étaient en France pour poursuivre leurs études. Ils étaient soutenus par les opposants de Léon Mba. Ce sont ces jeunes qui tentèrent de relever le défi face à Léon Mba.

II- LE COUP D'ETAT DE FEVRIER 1964 : LA RUPTURE

La principale conséquence de l'Union nationale, en 1961 et 1962, avait été l'affermissement du pouvoir de Léon à la tête du pays et au sein de son pays. Voulant profiter du succès de l'Union nationale il proposa au sein du gouvernement la mise en place du monopartisme. L'échec de cette proposition l'amena à la confiscation du pouvoir en bâillonnant l'Assemblée nationale et l'opposition. Les exactions et l'attitude de Léon Mba, durant toute l'année 1963, amenèrent les militaires, plutôt discrets jusque là, à engager une action armée, en février 1964, pour mettre un terme, à ce que toutes les couches et classes appelaient à mots voilés, « la dictature de Léon Mba et du BDG »

1- Les causes, le déroulement et les conséquences du coup d'Etat de 1964.

Si les causes de l'insurrection armée de 1964 sont politiques les conséquences touchèrent l'Eglise et le déroulement fut essentiellement militaire avec une implication de l'ancienne métropole la France.

□ Les causes du coup d'Etat

Les causes lointaines du coup d'Etat de 1964 sont à rechercher dans les conditions politiques du pays depuis 1950 avec l'antagonisme politique permanente entre Léon Mba et Jean Hilaire Aubame et leurs partis respectifs. Les causes immédiates, par contre, remontent à 1960 avec la crise constitutionnelle dont le dénouement n'était pas équitable pour tous les hommes et formations politiques, mais aussi et surtout au climat politique

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

malsain durant toute l'année 1963. Cette année, Léon Mba, sous prétexte de maintenir la coexistence pacifique entre toutes les formations politique introduisit dans le débat politique l'idée du parti unique.

Le projet de création d'un parti unique par Léon Mba

En janvier 1963, au cours d'un conseil des ministres, Léon Mba proposa la création d'un parti unique. Mais au cours des réunions suivantes, il laissa le soin au Vice président du gouvernement Paul Marie Yembit de concrétiser cette idée. Ce dernier discuta avec les anciens opposants membres du gouvernement, Jean Hilaire Aubame pour l'UDSG et René Paul Sousatte pour le PUNGA, qui donnèrent leur accord de principe en réunion le temps de consulter leur base politique.⁷⁵⁷

Les discussions tournaient autour de la dénomination du nouveau parti. Paul Marie Yembit proposa une série de noms proche du BDG, ce que n'acceptaient pas les autres membres du gouvernement issus de l'opposition. Devant les hésitations de ceux-ci, les ministres du BDG amenèrent François Meyé, opposant ministre de l'UDSG, à se prononcer en faveur du parti unique. Il fut aussitôt désavoué par son parti. Cette crise au sein du gouvernement provoqua la rupture entre le BDG et toute l'opposition gouvernementale

L'échec de ces discussions repose sur le refus de Léon Mba de recevoir les opposants. En chargeant Paul Marie Yembit du dossier il compromit l'issue des négociations. Car les opposants ne voulaient pas qu'une telle décision fût prise en conseil des ministres.

Sentant la rupture avec l'opposition, Léon Mba fit sortir de prison, le 9 février 1963 (le jour de son anniversaire) Paul Gondjout et d'autres hommes politiques emprisonnés en 1960. Puis, le 19 février 1963⁷⁵⁸ il remania le gouvernement. Tous les ministres de l'opposition sortirent du gouvernement à l'exception de François Meyé (membre de l'UDSG) qui rallia le BDG.

Le remaniement ministériel de février 1963 marqua officiellement la fin de l'Union nationale. La tension était vive entre le gouvernement composé des membres du BDG et l'opposition emmenée par Jean Hilaire Aubame et René Paul Sousatte.

Dès le mois de mars 1963, Léon Mba, profitant du fait que le débat sur la création du parti unique s'était déroulé à l'intérieur du gouvernement et que le peuple n'en connaissait ni les tenants ni les aboutissants, rejeta l'échec de l'Union nationale sur l'opposition accusée de semer la division au sein du gouvernement. Les membres de l'opposition n'ayant plus accès aux organes d'informations publiques comme « Radio Gabon », ne pouvaient contester cette affirmation. La popularité de certains membres fut alors affectée, à l'exemple de René Paul Sousatte qui disparut quasiment de la scène politique.

Pour donner une image de chef magnanime et pour ne pas laisser ses adversaires politiques désœuvrés⁷⁵⁹. Léon Mba nomma ces derniers à des postes honorifiques, à la

⁷⁵⁷ Metegue N'Nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, UOB, 1999.

⁷⁵⁸ DOCGAB, JORG 1963, Décret présidentiel portant remaniement du gouvernement de la République.

tête d'institutions qui n'avaient pas encore une véritable reconnaissance dans la vie politique.

Ainsi, Paul Gondjout (membre du BDG) fut nommé à la tête Conseil Economique et Social et Jean Hilaire Aubame à la Cour Suprême, le 25 février 1963⁷⁶⁰. Léon Mba réorganisa aussi son parti politique. Du 20 au 24 août 1963 un congrès extraordinaire du BDG se tint à Libreville. Ce congrès porta Léon Mba au poste de Secrétaire général⁷⁶¹ et dota le BDG de nouvelles structures comme le Bureau politique, la création d'organes spécialisés comme les organisations de jeunes et de femmes. Ce congrès ne revint pas sur l'idée du monopartisme, mais la détermination de Léon Mba n'en fut pas diminuée.

Victorieux au sein du BDG, Président de la République, chef du gouvernement, Léon Mba se comporta en chef tout-puissant négligeant le rôle et l'action de l'Assemblée nationale élue en février 1961. Les parlementaires ne tardèrent pas à réagir sous la houlette de Jean Hilaire Aubame, défenseur du pouvoir législatif et rompu à l'exercice⁷⁶².

Les réactions des parlementaires de l'Union nationale

Les causes immédiates du coup d'Etat de 1964 sont également à chercher dans les débats parlementaires à l'Assemblée nationale. A la fin de l'année 1963, en effet, une série d'événements étaient intervenus au milieu du mois de décembre. Les députés refusèrent de voter le projet de budget soumis à leur appréciation. Ce refus ne fut pas apprécié par Léon Mba qui au même moment faisait face à une agitation social dans le milieu des anciens combattants⁷⁶³. À cause de ces événements Léon Mba durcit sa position au point de réprimer les agitateurs.

Gaubert Aubian, un des responsables de l'agitation des anciens combattants, et plusieurs autres personnes, qui critiquaient l'action du gouvernement, furent frappés de peines dont les plus fréquents étaient « l'indignité nationale » et « l'assignation à résidence surveillée » dans les différentes localités à l'intérieur du pays.

Au même moment, à Libreville, circulaient des tracts accusant Léon Mba d'être un dictateur. Ils émanaient certainement de tous les adversaires de Léon Mba. Mais pour le pouvoir en place l'instigateur principal était Jean Hilaire Aubame et ses alliés parlementaires⁷⁶⁴.

⁷⁵⁹ Tous ses adversaires politiques de l'opposition et même dans son camp le BDG.

⁷⁶⁰ DOCGAB, JORG 1963, Décret présidentiel du 25 février 1963 portant nomination des présidents du conseil économique et social et de la Cour suprême.

⁷⁶¹ Il en était le seul. A partir de 1963 il ne partageait plus la tête du parti avec Paul Gondjout qui cependant ne démissionna pas du BDG.

⁷⁶² Jean Hilaire Aubame a été député du Gabon à l'Assemblée nationale française de 1946 à 1958.

⁷⁶³ Metegue N'Nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, UOB, 1999

⁷⁶⁴ Metegue N'nah, *Id & Ibid*.

Pour écarter Jean Hilaire Aubame de la vie politique, Léon Mba fit voter par l'Assemblée nationale, à la fin de l'année 1963, un projet de loi rendant incompatible le mandat de député et certaines hautes fonctions de l'Etat.⁷⁶⁵ Après le vote de cette loi, Jean Hilaire Aubame choisit de rester député démissionnant ainsi de sa fonction de Président de la cour suprême le 15 janvier 1964.

Mais pendant le vote de la Loi quelque chose se produisit. Dix-sept députés sur soixante-sept avaient voté contre. Ce qui ne fut pas du goût de Léon Mba qui s'offusqua de ce que l'Assemblée nationale ne lui était pas totalement dévouée. Pour mettre un terme à ces réactions des parlementaires de l'Assemblée de l'Union nationale, il prononça la dissolution de celle ci.

La dissolution de l'Assemblée nationale, par Léon Mba, et ses conséquences

Léon Mba dissout l'Assemblée nationale le 21 janvier 1964. Trois jours après, le 24 janvier 1964, il fixa les prochaines élections au 23 février, la campagne devant débuter le 9 février. Après cette dissolution un autre membre de l'UDSG, Yves Evouna élu dans la région du Woleu Ntem, fief politique d'Aubame, fit défection pour intégrer les rangs du BDG. Léon Mba et le BDG se réjouirent de cette défection qui pouvait faire espérer un parti unique de fait avec le ralliement de tous les opposants. Ils espéraient un isolement politique de Jean Hilaire Aubame par la démission des membres influents de son parti avant les élections de février.

La tenue de ces élections ne devait pas causer de problèmes d'autant que le gouvernement avait modifié les conditions. Composé uniquement des membres du BDG, soucieux de bâillonner l'opposition, il modifia le code électoral. Le nombre de députés fut revu à la baisse, passant de 67 à 47. Tout le pays devint une circonscription électorale unique. Il fallait pour chaque parti présenter une liste de 47 noms. La caution pour être candidat était fixée à 50.000 francs par personne soit 2.350.000 Francs par liste. Cette caution était à verser au plus tard, dans les caisses de l'Etat, 24 heures après le dépôt de la liste⁷⁶⁶.

La campagne devant débuter le 9 février 1964, les différents partis n'avaient qu'une dizaine de jours pour se mettre à jour, c'est à dire dresser la liste, et rassembler l'argent de la caution.

Seul le BDG avait les moyens de s'exécuter en un si court laps de temps. Par ailleurs, l'Ordonnance du 24 janvier apportait une autre restriction. Elle déclarait inéligible tous ceux qui occupaient des fonctions de directeur, président d'établissements publics nationaux. Etaient aussi déclaré inéligibles les directeurs d'office, de services ou d'organismes publics autonome, ainsi que ceux qui avaient cessé d'assumer ces fonctions depuis 6 mois.

Ces restrictions mettaient hors course, pour la bataille électorale, les principales personnalités de l'opposition capables de payer en un si bref délai la caution. Dans ces

⁷⁶⁵ DOCGAB, JORG 1963, Loi portant nomination à des hautes fonctions de l'Etat.

⁷⁶⁶ DOCGAB, JORG 1964, Ordonnance du 24 janvier portant code électoral pour les élections du 23 février 1964

conditions, l'opposition ⁷⁶⁷ prise de cours n'avait pu présenter de liste. Malgré les protestations et les revendications le gouvernement de Léon Mba ne revint pas sur sa décision. A cause du maintien des élections dans de telles conditions, l'atmosphère politique dans le pays se détériora dangereusement. Quelle élection sans l'opposition s'interrogeait le peuple?

A ce stade les autorités religieuses catholiques et protestantes ne firent pas de déclaration pour demander le report des élections ou la révision du code électoral. L'Eglise tenait à préserver sa neutralité affirme le Père Sillard ⁷⁶⁸. Certains clercs gabonais étaient cependant inquiets de la situation mais ils ne la dénonçaient pas ouvertement, encore moins publiquement.

Tout était réuni pour une victoire du BDG. Malheureusement pour Léon Mba et son gouvernement, avant la campagne électorale un malaise couvait dans l'armée parmi les hommes de troupes et les officiers subalternes mécontents de leur condition de vie et de travail. Pendant la campagne, le malaise se développa. Les conditions d'une conflagration étaient réunies et elle ne tarda pas à se produire vers la fin de la campagne au point d'empêcher la tenue des élections à la date prévue du 23 février 1964.

□ Les opérations militaires : l'intervention de l'armée française

Dans la nuit du 17 au 18 février 1964 ⁷⁶⁹, six jours avant les élections, Léon Mba fut destitué par l'armée. Tous les membres du gouvernement et certaines autorités furent arrêtés à l'exception de Gustave Anguilé, qui se rendit aux mutins par solidarité, et de Paul Marie Yembit qui se trouvait à l'intérieur du pays. A la tête de ce mouvement de rébellion dans l'armée se trouvait un comité révolutionnaire composé des Lieutenants Jean Essone, Jacques Mombo et des sous-Lieutenants Daniel Mbéné et Daniel Ondo Edou.

Le coup d'Etat, sur le plan militaire, s'était déroulé sans accroc. Les mutins occupèrent la présidence de la République, la maison de la Radio et certains autres lieux stratégiques sauf l'aéroport. Le 18 février et la nuit suivante (du 18 au 19 février) tout le pays et la capitale étaient restés très calmes. Il n'y eut aucune réaction des chrétiens ou du peuple. Dans la journée du 18 février certains commerces et administrations avaient même ouvert.

Les pères Sillard, Morel et Emmanuel François ⁷⁷⁰ affirment qu'ils n'avaient pas lu de signes d'inquiétude tout de suite chez les chrétiens, au contraire ils vaquèrent normalement à leurs activités paroissiales et civiles.

Le coup d'Etat prit des proportions dramatiques et populaires avec l'intervention

⁷⁶⁷ L'UDSG et le PUNGA.

⁷⁶⁸ Témoignage du Père Sillard. Entretiens oraux de mars 2000 à Chevilly Larue.

⁷⁶⁹ Nsolé Biteghe, *Echec aux militaires au Gabon en 1964*, Cf. aussi, François Gaulme, *le Gabon et son ombre*, karthala, 1988

⁷⁷⁰ Témoignages oraux.

militaire française. Contrairement à ce qui s'était passé dans les autres anciennes colonies françaises où avait eu lieu des coups d'Etat, la France avait décidé d'intervenir au Gabon pour rétablir Léon Mba. Elle le fit sur une décision directe du Général Gaulle.



Photo 19: L'amitié franco gabonaise ou l'amitié Mba de Gaulle ?

Source : DOCOPM

« Etant donné les accords que nous avons avec le Gabon, nous ne devons pas laisser quelques militaires mutinés se saisir du Président de la République dès lors que nous avons des troupes sur place et dans la région [...] Nos forces, avec le concours ou l'appui d'éléments militaires gabonais restés dans le devoir (il y en a certainement), doivent assurer la sécurité du président Léon Mba et, d'abord, le libérer. ⁷⁷¹ »

Cette note du Général de Gaulle à Jacques Foccart, secrétaire général de l'Elysée chargé des affaires africaines et malgaches, montre l'implication, au plus haut niveau, de la France lors du Coup d'Etat au Gabon en 1964. Néanmoins, le gouvernement français avait besoin d'une requête du régime avant d'intervenir militairement. C'est Paul Marie Yembit que les putschistes oublièrent d'arrêter qui signa cette demande. Ainsi, les troupes françaises, placées sous le commandement du Général Kergavarat et arrivant des bases françaises de Brazzaville, Bouar et Dakar, débarquèrent à Libreville dans la nuit du 18 février.

Le 19 février au petit matin, les troupes françaises lancèrent l'assaut contre les positions des putschistes. L'affrontement militaire fut surtout rude au camp Baraka où les mutins commandés par le Sous Lieutenant Ondo Edou ⁷⁷² avaient tenu tête aux troupes françaises.

⁷⁷¹ Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, janvier 1964-juin 1966*, Paris Plon, 1987, Op. Cit. P. 37.

Les mutins enregistrèrent de lourdes pertes avant de déposer les armes et libérer les prisonniers politiques qu'ils détenaient en otages. Le 19 février vers 17 heures les mutins positionnés à la présidence de République commandé par le Lieutenant Jean Essone se rendirent aussi. L'affrontement entre militaires français et putschistes gabonais se déroula en une journée. Au total, d'après les différentes sources il y eut 18 morts chez les mutins et un du côté français⁷⁷³.

Léon Mba, qui avait été conduit, par les mutins, à Lambaréné fut ramené à Libreville dans la nuit du 19 au 20 février. Tous les prisonniers politiques du BDG furent libérés et ils retrouvèrent leur fonction. Ils furent remplacés en prison par les mutins, notamment les 3 membres du comité révolutionnaire restés en vie et par les membres du gouvernement provisoire et éphémère dirigé par Jean Hilaire Aubame.

□ Les conséquences du coup de force militaire.

Les conséquences du coup d'Etat de 1964 sont multiples. Cet événement bouleversa le pays. Toutes les classes et les tranches d'âge réagirent, surtout les jeunes. L'Eglise qui n'avait presque rien dit, depuis 1960, fut aussi impliquée à plusieurs niveaux.

Les conséquences politiques immédiates : le gouvernement provisoire

La première conséquence du coup d'Etat militaire de 1964 au Gabon avait été la formation d'un gouvernement provisoire pour assurer la continuité des affaires de l'Etat. Aux premières heures du putsch, les militaires associèrent les civils pour former un gouvernement provisoire. Ils s'adressèrent à Jean Hilaire Aubame pour occuper la fonction de premier ministre. La composition de ce gouvernement provisoire fut rendue publique dans l'après midi du 18 février 1964. La tâche première et essentielle de ce gouvernement provisoire fut d'empêcher l'intervention militaire française. Malgré les demandes formulées, à plusieurs reprises, par Jean Hilaire Aubame, auprès de l'ambassadeur de France Paul Cousseran,⁷⁷⁴ l'armée française intervint afin de « rétablir la légalité, conformément aux accords de défense » et de « remplir les engagements de la France à l'égard du Gabon »⁷⁷⁵.

⁷⁷² Il était mort pendant le putsch. Certaines sources affirment qu'il a été exécuté après les combats au moment où les troupes putschistes se rendaient. Maurice Robert, *Le ministre de l'Afrique*, Paris seuil, 2004, le présente même comme la seule victime des opérations militaires. Il fut victime d'une balle tirée par un de ses partenaires.

⁷⁷³ Metegue N'nah, Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, UOB, FLSH, 1999. Cf. aussi Moïse Nsolé Biteghe, *Echec aux militaires*, 1990. Cf. aussi, Louis Barthélemy Mapangou (dir.), *Mémorial du Gabon*, Tome I, les années de l'indépendance 1960-1964, article sur " le putsch ".

⁷⁷⁴ Dès le 18 février Jean Hilaire Aubame su que l'armée française se préparait à intervenir. Il remit à Paul Cousseran une lettre pour assurer solennellement que les biens des étrangers seront protégés. Il convoqua le corps diplomatique après avoir adressé un message au secrétaire général de l'ONU. Malgré sa sympathie personnelle pour Jean Hilaire Aubame, Cousseran s'abstint et il refusa l'invitation.

⁷⁷⁵ Sanmarco Louis, *Le colonisateur colonisé*, Paris, 1983

Le gouvernement provisoire était composé de 11 membres y compris le premier ministre. Sa composition s'était faite sur la base des adversaires politiques de Léon Mba. Il y avait: Jean Hilaire Aubame, Paul Gondjout, Germain Mba, Jean Marc Ekoh, Jacques Libizangomo, Philippe Maury, Emmanuel Mbene, Emile Kassa Mapési, Boucka Bou Nziengui, Eugène Amogho, Eloi Chambrier.

L'action de ce « gouvernement provisoire », éphémère, reposa sur celle de son premier ministre qui chercha vainement à empêcher l'intervention française. Il fut dissout après le retour au pouvoir de Léon Mba et ses membres placés en résidence surveillée à leur domicile.

L'intervention française permit donc de rétablir Léon Mba au pouvoir. A son retour à Libreville, Léon Mba prononça, le matin du 20 février, un discours violent à l'endroit de ceux qui avaient voulu l'enlever du pouvoir et il annonça le maintien des élections pour le 23 février. Ce discours raviva la tension au sein de la population.

Après plusieurs tractations avec les autorités religieuses et diplomatiques, surtout l'ambassadeur de France au Gabon, Paul Cousseran, Léon Mba revint sur sa décision. Il repoussa d'abord les élections au 1er mars 1964. Dans un nouveau discours prononcé le 23 février il annonça la formation d'un nouveau gouvernement restreint. Finalement le 25 Février, jour où il avait publié la composition d'un gouvernement restreint de 8 membres, il fixa une nouvelle date, le 12 avril 1964, pour les élections législatives.

Les conséquences sociales : L'agitation scolaire et la réactions des étudiants.

Après le coup d'Etat, le pays était dans une situation d'ébullition. Les travailleurs avaient déserté leur poste, et les élèves s'étaient mis en grève. Dans les quartiers des villes, surtout à Libreville, c'était l'effervescence. Hors du pays les étudiants en France se soulevèrent, surtout pour contester le pouvoir de Léon Mba et dénoncer l'intervention française. Certains jeunes à l'origine de cette agitation étaient des chrétiens.

Les 1er et 2 mars 1964 de grandes manifestations populaires eurent lieu à Libreville. Plusieurs personnes furent arrêtées, officiellement 50 personnes d'après le président Léon Mba⁷⁷⁶. A cause de l'agitation qui gagnait le milieu scolaire, les jours suivants, les troupes françaises furent déployées devant les principaux établissements de Libreville⁷⁷⁷.

Les établissements catholiques ne restèrent pas à l'écart de cette agitation notamment le collège Bessieux. Le Père Morel affirme que Léon Mba considérait le collège Bessieux comme « un foyer très actif de l'opposition ». En effet depuis 1960 Léon Mba se méfiait des élèves du collège Bessieux. Le cas de Joseph Rendjambé formé dans cet établissement pouvait alimenter cette hostilité :

« On lui avait proposé d'aller travailler à Radio Gabon mais il refusa. Chef de la JEC, il alla apprendre à l'Institut catholique de Paris... Il écrivait dans Laconier.

⁷⁷⁶ Metegue N'nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Id. & Ibid.

⁷⁷⁷ Témoignage oral du Père Morel. Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

Léon Mba voulait faire arrêter Rendjambé et plusieurs autres jeunes qui critiquaient son pouvoir. Il se réfugia en Tchécoslovaquie où il eut des convictions marxistes. A son retour au Gabon, il fut plusieurs fois emprisonné, il n'était plus militant chrétien mais marxiste.⁷⁷⁸ »

Ainsi en mars 1964 les événements confirmèrent le point de vue de Léon Mba. Pendant un mois le collège fut fermé. Les élèves avaient hué le ministre Vincent de Paul Nyonda venu les convaincre de ne pas manifester. Malgré cela une centaine d'internes se rendit à la manifestation. Après la manifestation on plaça une garde française devant le collège. Dès le 5 mars 1964, les élèves de Libreville furent envoyés en vacances de Pâques anticipées⁷⁷⁹. Mais les collèges des villes de l'intérieur prirent le relais et poursuivirent le mouvement.

Le 7 mars, les élèves du collège moderne de Port-Gentil s'en prirent aux professeurs de nationalité française. C'est surtout à Ndendé, dans le Sud du pays, que l'agitation atteignit son paroxysme car des événements graves s'étaient produits dans les deux établissements de la ville. Il y eut de très grandes manifestations. Les élèves avaient malmenés les professeurs résidants et furent aux prises avec la gendarmerie avant l'arrivée de l'armée française. A la suite des affrontements, on compta une douzaine de blessés et de nombreuses arrestations parmi la population et les élèves des collèges technique et moderne de Ndendé⁷⁸⁰.

Le comportement le plus radical des Gabonais lors des événements de 1964 fut celui des étudiants en France. Réunis au sein de l'AGEG (Association Générale des Etudiants Gabonais), ils ne ménagèrent pas verbalement le régime de Léon Mba. Ils le critiquèrent sévèrement après sa réinstallation au pouvoir par « *l'armée coloniale française* ».

Soutenus par leurs collègues de la FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France) qui stigmatisèrent et condamnèrent « la politique d'intimidation des peuples africains par l'impérialisme français en Afrique destiné à maintenir au pouvoir ses créatures⁷⁸¹ », les étudiants gabonais en France firent une « Déclaration de politique générale » et « une motion de soutien » au peuple gabonais.

Dans cette déclaration, ils dressèrent le parcours politique « douteux » de Léon Mba :
« Ancien chef de canton tyrannique, ancien déporté pour crime de droit commun, voilà l'homme qu'on veut nous présenter comme étant le plus capable, le plus sérieux (sic !) [...] En 1960, il fait un coup d'Etat et emprisonne les députés qui voulaient l'établissement d'un régime démocratique, et il établit une liste unique et il organise des élections préfabriquées. »⁷⁸²

⁷⁷⁸ Témoignage oral. Père Gérard Morel Id & Ibid.

⁷⁷⁹ Mengue Guy Roger, *L'agitation scolaire au Gabon*, Mémoire de Maîtrise, UOB, FLSH, 1998.

⁷⁸⁰ Mengue Guy Roger, *L'agitation scolaire au Gabon*, Id & Ibid.

⁷⁸¹ Souleymane Traoré, *La Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France*, Paris, l'Harmattan, 1985.

⁷⁸² Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, *Déclaration et motion de l'Association Générale des Etudiants Gabonais en France*. Les véritables raisons de l'intervention française. 28 mars 1964

Les étudiants gabonais attribuèrent la responsabilité des événements et le désordre politique au Gabon à Léon Mba. Ils se rangèrent du côté du peuple à qui ils voulaient expliquer les véritables raisons de l'intervention française. Selon les étudiants elle revêtait « un caractère éminemment égoïste, inhérent au régime colonial. »

« Les milieux d'affaires français ont au Gabon des intérêts économiques et stratégiques considérables. Léon Mba a vendu à ces monopoles, la quasi totalité des richesses du pays: -okoumé [...] -Pétrole [...] -manganèse [...] -uranium, dont la France à besoin pour la création de sa force de frappe. »⁷⁸³

Les Etudiants dénoncèrent avec vigueur l'ingérence de la France dans la politique intérieure de leur pays et ils exhortaient le peuple gabonais à lutter par tous les moyens pour la libération des patriotes « honteusement emprisonnés » et l'élimination définitive du néo-colonialisme et de ses agents.

Toutes les déclarations des étudiants n'étaient pas sans conséquences et inquiétaient Léon Mba. Les étudiants se prononçaient sur tous les sujets allant des relations Franco-gabonaise, à la situation économique et sociale du pays en passant par l'attitude des autorités religieuses (surtout les Européens). L'attitude des étudiants contribuait à développer un sentiment anti français dans la population. Elle donnait l'espoir à tous les opposants silencieux. En dénonçant la politique française au Gabon, les étudiants faillirent remettre an cause plus de 125 ans d'amitié Franco-gabonaise. Même si les étudiants n'appelaient pas à la violence ou à la révolte, leurs critiques estudiantines ont entretenu pendant quelques mois une sourde agitation.

Malgré cette agitation, le gouvernement s'employait activement à la préparation des élections législatives du 12 avril 1964. L'organisation de ces élections a constitué une autre conséquence du coup d'Etat de 1964.

Les conséquences électorales : Le scrutin du 12 avril 1964

Les manifestations populaires à l'issue du Coup d'Etat permirent au gouvernement de modifier les conditions du scrutin du 12 avril 1964. Les autorités religieuses catholiques et protestantes n'étaient pas étrangères à ce revirement du gouvernement⁷⁸⁴. En effet, dans une lettre commune ils réclamaient et exigeaient l'organisation d'une élection libre. Sur le terrain ces Eglises critiquaient ouvertement Léon Mba à qui elles conseillaient de s'amander ou de se démettre.

Au mois d'avril 1964, on en vint à un scrutin de liste majoritaire dans le cadre de la région et le montant de la caution fut réduit à 25.000 Francs par candidat. Cependant, la réduction du nombre de député de 67 à 47 fut maintenue. Il fut interdit aux membres du gouvernement provisoire de briguer un mandat⁷⁸⁵.

Léon Mba soutenait les candidats de son parti le BDG par des mesures concrètes.

⁷⁸³ Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, Déclaration et motion des étudiants gabonais, Id. & Ibid.

⁷⁸⁴ Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, Message des autorités religieuses du Gabon sur la situation actuelle du pays mars 1964.

⁷⁸⁵ DOCGAB, JORG de 1964, Décret-loi, mars 1964, portant code électoral pour les élections législatives du 12 avril 1964,

Par exemple, du 4 au 6 avril 1964, il fit le tour du Gabon en tant que chef de l'Etat. Pendant cette tournée, il promettait des mesures sociales importantes: augmentation des salaires pour les ouvriers et attribution des allocations familiales⁷⁸⁶.

A la différence du scrutin prévu le 23 février avant le coup d'Etat, l'opposition put cette fois présenter des candidats et des listes. Mais la campagne pour ces élections législatives du 12 avril 1964 fut une véritable campagne d'intimidation. L'atmosphère générale fut marquée par l'intensification de la répression, la chasse aux sympathisants du coup d'Etat et contre les opposants.

Lors du scrutin d'avril 1964, l'opposition dut s'abriter derrière des étiquettes de circonstances, par exemple les listes DID, (défense des Intérêts démocratique) qui représentaient l'UDSG dans les régions de l'Estuaire, le Moyen-Ogooué, l'Ogooué-Maritime, et le Woleu-Ntem. Dans la profession de foi du groupe Défense des Intérêts Démocratiques, dans l'Estuaire, signée à Libreville le 24 mars 1964, dans laquelle les signataires: Jérôme Aubame, Emile Issembé, Michel Simost, Adrien Adiahenot, Joseph Muelé, Otton Etoughe et Jean Pierre Bekale, demandaient aux électeurs de leur faire confiance⁷⁸⁷. Ce n'est que dans la province de l'Ogooué-Ivindo que l'UDSG se présenta directement. Assez surprenant, le BDG se cacha aussi derrière d'autres étiquettes sauf dans l'Estuaire et l'Ogooué-Ivindo aussi.

Le 12 avril 1964, 31 listes furent en compétition. Sur 47 sièges à pourvoir, le BDG en remporta 31 avec 50.38% des voix et l'UDSG 16 sièges avec 49.62% des voix⁷⁸⁸. Un fait notable à l'issue de cette élection est que l'opposition n'avait pas totalement disparu.

Le 26 avril 1964, un nouveau gouvernement fut formé et de nombreux jeunes cadres y firent leur entrée. L'administration se remit progressivement en marche mais la hantise des arrestations, perpétrées par les gardes présidentiels, couramment appelé « Gorilles », habitait toujours la mentalité des populations.

Après les événements de février 1964, Léon Mba se livrait à des « facéties » pas très drôles vis-à-vis des ses opposants.

« Des prisonniers politiques sont enfermés dans le coffre de sa Mercedes et promenés durant de longues heures. D'autres sont amenés de force dans le palais présidentiel, où ils subissent de longues séances de bastonnade en face du président. »⁷⁸⁹

Les arrestations concernaient tout le monde, même le personnel religieux, puisque Mgr Raponda Walker, retraité en fut victime. Tout le monde, même dans le camp présidentiel, avait peur d'être jugé et frappé de la peine favorite du régime Léon Mba: « *l'indignité nationale* », puis d'être transféré dans l'île de Domlébam au large de Libreville dans

⁷⁸⁶ Metegue N'nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Id. & Ibid.

⁷⁸⁷ Archives Cssp. Boîte 353, dossier A, Documents sur les événements de 1964 à Libreville : « *Profession de foi de la liste DID de Libreville*, le 24 mars 1964 ».

⁷⁸⁸ Metegue N'nah, cours de maîtrise, 1999, " *Le Gabon de 1960 à 1990*."

⁷⁸⁹ *DOCOPM, Elio Comarin, « Léon Mba à l'ombre de Charles de Gaulle » in Jeune Afrique N°1566 du 2 janvier 1991.*

l'Estuaire du Como. Pour éviter la violence et toute opposition armée, le gouvernement prit la décision d'interdire provisoirement l'achat, la vente et le transport des armes à feu et de leurs munitions⁷⁹⁰.

C'est dans cette ambiance d'hystérie répressive que s'était ouvert le procès des principaux inculpés du coup d'Etat, le 25 août 1964 à Lambaréné. Au total, 26 inculpés dont 13 militaires furent jugés par la Cour de sûreté de l'Etat présidée par Léon Augé.

Les conséquences idéologiques : La réaction anti française.

Une autre grande conséquence du coup d'Etat de 1964 a été la réaction « anti française ». Les Gabonais condamnèrent l'intervention militaire française. Cette réaction fut manifeste à travers des tracts qui circulaient dans le pays et qui alimentaient les conversations.

« *Ils étaient venus, et ils ont tué nos fils* » répètent certains⁷⁹¹. En 1965, un an après les événements, cette réaction était encore très vive dans les consciences. Voici, par exemple, ce que dit encore un tract publié en octobre 1965 à propos de cette intervention:

« Le gouvernement français a sur la conscience la détresse de tout un pays plongé dans la misère par son intervention armée, aussi brutale qu'intempestive. Il doit avoir mauvaise conscience d'avoir préféré par intérêt, donc par égoïsme, le personnage douteux et sanguinaire de Mba. »⁷⁹²

Ce tract, signé « Voix du peuple Gabonais », interpellait les autorités françaises et les accusait d'avoir violé une amitié plus que centenaire; d'avoir souillé le Gabon terre d'amitié et d'hospitalité.

De nombreux autres tracts contre l'intervention française en 1964 circulaient dans le pays et furent recueillis par les autorités religieuses. Il y a par exemple ce tract intitulé « *Hostilité à la France* » qui était très accablant à l'endroit de la présence française au Gabon et des Accords signés en 1960 au moment de l'indépendance. Les auteurs, très certainement des intellectuels locaux soutenus par ceux de la métropole, appelaient le peuple gabonais à la vigilance contre Léon Mba qui « *avait vendu tout le peuple gabonais pour l'amour de l'argent* ». Ils appelaient plus ou moins à la révolte en demandant au peuple de chasser du Gabon les Français qu'ils nommaient « *les néo conquistadors* ».

L'intervention française, aux dires des auteurs du tract, était une agression expresse et très caractérisée. « *Il n'y a pas d'accord possible entre les gens qui choisissent un homme au lieu d'un peuple...* »⁷⁹³

La réaction du peuple gabonais face à l'intervention française de février 1964

⁷⁹⁰ DOCGAB, JORG de 1964, décision présidentielle N° 618/PR/ 1964

⁷⁹¹ Témoignages oraux. Entretiens collectifs lors des enquêtes de terrains.

⁷⁹² **DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, Extrait d'un tract de la Voix du peuple Gabonais intitulé " Comment l'on brise l'amitié Franco-gabonais", octobre 1965.**

⁷⁹³ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *Hostilité à la France*, tract du 21 mars 1964.

exprimait donc le refus de l'impérialisme et elle constituait une forme de résistance à la « néo colonisation ». Il n'y avait pas eu de violences, encore moins la destruction des biens et les intérêts des Français au Gabon. Mais la population garda un mauvais souvenir de cette intervention.

La protestation ne se limitait à des tracts et des déclarations contre la France. Les partisans de Léon Mba réagissaient aussi. Ils publiaient aussi des déclarations pour soutenir la politique de leur chef et en faveur l'intervention de la France. Cette division n'engendra cependant pas une crise plus grave pouvant conduire à la guerre civile.

Une partie de Gabonais n'était pas contre la France, contre le régime ou contre son chef Léon Mba : une autre mitigée, par exemple, le Mouvement Révolutionnaire Gabonais (MRG) écrivit une lettre au général de Gaulle dans laquelle il précisait que le mouvement « *n'est nullement dirigée contre la France, mais plutôt contre un homme peu scrupuleux, impopulaire, qui pour s'imposer muselle tout un peuple par la violence et l'assassinat.* »⁷⁹⁴

Le peuple en voulait à une catégorie de Français. En effet, dans les déclarations, des noms indésirable était régulièrement cités, par exemple Rolland Bru, un forestier installé depuis les années 1940 au Gabon et dont la sympathie pour Léon Mba ne faisait l'ombre d'aucun doute. Son soutien à Léon Mba avait permis à ce dernier de se rapprocher des Français et des milieux économiques locaux après son retour d'exil en 1945. La présence de Rolland Bru devenait gênante. Le MRG demanda aussi: « *Le désarmement des civils français et le rappels des éléments OAS (sic !): Brouillet-Conan-Kerebel-Vallier* »⁷⁹⁵. » Dans leur déclaration, par exemple, les étudiants parlaient aussi de ces éléments de l'OAS qu'ils qualifièrent de *conseillers réactionnaires patentés [...]* Une équipe d'*administrateurs coloniaux, d'anciens membres de la gestapo...* (sic). »⁷⁹⁶

Les critiques du peuple gabonais contre les Français et le pouvoir avaient conduit Léon Mba à une extrême sévérité. Malgré cette répression, les Gabonais tentèrent à l'extérieur de réorganiser l'opposition

Les tentatives de relèvement de l'opposition à l'extérieur

Après le coup d'Etat de 1964 et l'arrestation du principal opposant Jean Hilaire Aubame, l'opposition eut du mal à se réorganiser dans le pays. Mais elle le fit à l'extérieur grâce à l'appui des pays progressistes, et de l'Est. En effet, en 1964, certains Gabonais à l'extérieur avaient constitué une organisation dont les populations à l'intérieur ne savaient pas grand chose.

⁷⁹⁴ Archives CSSP, Boite 353, Ibid. *Lettre du Mouvement Révolutionnaire Gabonais au général d Gaulle*, signée par le bureau exécutif. 3 mars 1965. Le mouvement affirmait avoir des sections dans les régions suivantes Ngounié, Moyen Ogooué, Woleu Ntem, Haut-Ogooué, Ogooué Maritime, l'Estuaire et dans la Nyanga. Soit 7 régions sur 9.

⁷⁹⁵ Il s'agit de quelques de noms de Français résidant au Gabon et très puissant dans le milieu économique et influent dans le milieu politique.

⁷⁹⁶ Archives Cssp, Boite 353, Dossier A, *Déclaration et motion de l'Association Générale des Etudiants Gabonais en France* Les véritables raisons de l'intervention française. 28 mars 1964.

Dans le meilleur des cas, affirme Metegue N'Nah⁷⁹⁷, on ne savait que le nom de l'un des principaux dirigeants: Germain Mba. Il y avait autour de ce dernier d'autres Gabonais pour lutter contre ce qu'ils appelaient « un régime anti national »⁷⁹⁸.

Pour protester contre l'intervention française qui visait à rétablir Léon Mba au pouvoir, Germain Mba -un parent de Léon Mba- démissionna de son poste de secrétaire général de l'Union Africaine et Malgache (UAM) en mars 1964.

Expulsé à la demande Léon Mba, Germain Mba choisit de rejoindre l'Algérie où en mai 1964 il entreprit d'organiser un mouvement dénommé Mouvement National pour la Révolution Gabonaise: le MNRG. Certains Gabonais s'étaient joints à lui, notamment Marc Saturnin Nang Nguema, Marc Mba Ndong, Gaubert Aubian et Obiang Bilié.

Après une tournée européenne, il se retrouva à Brazzaville en août 1964 au moment où se tenait à Lambaréné le procès des inculpés du coup d'Etat. Léon Mba demanda, une nouvelle fois, son expulsion par les autorités congolaises vers l'ex Congo Belge. C'est à Léopoldville qu'il est arrêté « *en possession d'un passeport algérien* »⁷⁹⁹.

La chute de Ben Bella en 1965, puis le renversement de Nkwame Nkrumah au Ghana affectèrent l'action révolutionnaire de Germain Mba. Il tenta son retour au Gabon par des négociations avec le gouvernement de Léon Mba qui ne voulait pas de lui dans son équipe ministérielle.⁸⁰⁰

Le MNRG et Germain Mba tentèrent d'agir par des interventions radio à Brazzaville. Ils diffusaient aussi des tracts. Un des derniers⁸⁰¹, porta sur la mort de Léon Mba en 1967, intitulé « *Les tyrans ne meurt pas dans leur lit* ».

Au regard des témoignages des acteurs, il s'agissait davantage d'une organisation militaire qui était prête à prendre le pouvoir par les armes. Les principaux acteurs circulaient avec des faux noms. Par exemple Germain Mba se faisait appelé Omar Ben Ali. Ensuite, les actions du mouvement concernaient la libération des inculpés du coup d'Etat, le plasticage de la tribune officielle lors d'une manifestation, par exemple.

Enfin, le MNRG s'inscrivait dans la logique des mouvements révolutionnaires puisque d'après le témoignage des acteurs, ils participèrent aux opérations armées au Congo Léopoldville et au Cameroun par l'envoi de quelques éléments sur le terrain dans les années 1960.

En ce qui concerne l'action qu'il fallait mener sur le terrain au Gabon, deux thèses prévalaient au sein du mouvement. Il y avait le camp de ceux qui voulaient une

⁷⁹⁷ Historien gabonais, enseignant à l'Université Omar Bongo (UOB) depuis 1974. Il a publié de nombreux ouvrages sur l'Histoire précoloniale et coloniale du Gabon, voir bibliographie.

⁷⁹⁸ Metegue N'nah Nicolas, " *le Gabon de 1960 à 1990*" UOB, 1999.

⁷⁹⁹ Maurice Robert, *Ministre de l'Afrique Entretiens avec André Renault*, Seuil, 2004. 419p. Op. Cit. p. 216.

⁸⁰⁰ Maurice Robert, *Ministre de l'Afrique Entretiens avec André Renault*, Id. & Ibid.

⁸⁰¹ Metegue N'nah, Id & Ibid. L'auteur cite des témoins oraux directes: Aubian Gaubert et Obiang Bilié

intervention massive. D'autres étaient favorables à l'ouverture de maquis dans le pays. Cette dernière idée prévalut mais au moment de la mettre en application, en 1967, le régime de Léon Mba, contre lequel luttait le mouvement, prit fin. De plus les éléments du mouvement infiltrés sur le territoire gabonais pour ouvrir des maquis furent rapidement arrêtés.

2- Les réactions de l'Eglise face au coup d'Etat de 1964

Le coup d'Etat de 1964 avait permis aux autorités religieuses de sortir officiellement du mutisme dans lequel elles étaient depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960. En dehors de quelques interventions personnelles et éparses entre 1960 et 1963.

□ Les réactions avant le coup d'Etat : Mgr François Ndong

Lorsque Léon Mba, en janvier 1964, prit la décision de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer un nouveau scrutin sur la base d'un code électoral taillé sur mesure, l'Eglise n'avait pas réagi. Les commentaires restaient individuels et venaient des Gabonais membres du clergé, en tête desquels Mgr François Ndong, évêque auxiliaire de Libreville. Mgr François Ndong était suivi par deux autres clercs Gabonais: les Abbés Joseph Mintsa et Jean Marie Rapotchombo qui dénonçaient la rigueur excessive, proche de la dictature, du pouvoir de Léon Mba.

Ces prêtres reprochaient à Léon Mba, le fait qu'il ne recherchait pas le consensus, son goût effréné du pouvoir pour écraser les autres, son manque de loyalisme. De plus, d'après ces derniers, Léon Mba ne respectait pas les vertus humaines essentielles dans l'exercice de son pouvoir⁸⁰².

La population chrétienne⁸⁰³ du Gabon au début des années 1960 savait que Mgr François Ndong, appelé « *Ndong Makarios* » par les militants du BDG, critiquait Léon Mba. Déjà avant l'indépendance, les deux hommes étaient en désaccord. Ils avaient presque le même âge. Léon Mba était né en 1902 et François Ndong en 1906. Dans leur groupe ethnique (les Fang) ils étaient le symbole de l'indigène évolué: l'un sur le plan politique et l'autre sur le plan religieux. Sur un plan familial, Léon Mba avait épousé une femme du clan de Mgr François Ndong. Les deux hommes étaient donc beaux-frères.

Mgr Ndong reprochait ouvertement à Léon Mba sa pratique de la polygamie, le fait qu'il soutenait les indigènes réfractaires à l'action missionnaire. Mais aussi et surtout que Léon Mba était un adepte du Bwiti, une religion traditionnelle qui faisait beaucoup de recrues dans la région de l'Estuaire dans les années 1950 et 1960⁸⁰⁴. Les adeptes du

⁸⁰² Témoignages oraux, entretiens avec le Père Gilles Sillard, février mars 2000 à Chevilly-Larue. Entretien avec l'abbé Noël Ngwa du 28 septembre 2002 à Libreville.

⁸⁰³ Témoignages oraux, entretiens collectifs avec les chrétiens âgés qui étaient jeunes dans les années 1960. Libreville, novembre 2001.

⁸⁰⁴ Témoignage du Père Gilles Sillard. Documents manuscrits et dactylographiés remis lors des entretiens à Chevilly Larue en Février et Mars 2000.

Bwiti avaient même voulu célébrer « une messe pontificale » à la cathédrale Sainte Marie, le 20 avril 1954, et dans les milieux missionnaires on pensa que Léon Mba était derrière cet acte⁸⁰⁵.

Avant les événements de 1964 donc, Léon Mba, de son côté, savait qu'il n'avait pas la faveur de la majorité des catholiques, surtout du personnel religieux. A la fin de l'année 1963, témoigne le Père Morel, Léon Mba convoqua à une réunion tous les prêtres de Libreville à Sainte Marie. Réunion au cours de laquelle il regretta l'attitude des prêtres: « *Je vous respecte, mais c'est moi qui me suis déplacé...* »⁸⁰⁶. Il reprocha surtout aux prêtres d'être favorable ou partisans de Jean Hilaire Aubame alors que lui (Léon Mba) mettait tout en œuvre pour diriger le Gabon.

C'est donc dans ce contexte de condamnation officieuse de la politique de Léon Mba que l'Eglise assista au coup d'Etat de 1964.

□ Les réactions immédiates: Mgr Ndong, Mgr Adam et de l'abbé Bellard

Les événements, du 18 au 21 février 1964, en eux mêmes, n'avaient pas perturbé la bonne marche des activités religieuses par exemple la célébration des offices dominicaux. Les opérations militaires eurent lieu en milieu de semaine. Les prêtres ne mobilisèrent pas les chrétiens pour manifester pour ou contre le coup d'Etat. De plus les mutins ayant occupé la maison de la Radio personne ne put s'exprimer sur les ondes pour condamner ou approuver le Coup d'Etat.

Mgr François Ndong : un rôle timide

Mgr François Ndong, alors évêque auxiliaire de Libreville encouragea le gouvernement provisoire, formé par Jean Hilaire Aubame, à obtenir la non intervention de la France. Le père Morel témoigne à propos des événements et de la situation provoquée par l'intervention française en 1964, que Mgr François Ndong avait voulu rencontrer le Général de Gaulle mais il rencontra seulement Foccart⁸⁰⁷.

Dans un premier temps les autorités religieuses assistèrent impuissantes au coup d'Etat. Elles sortirent de leur mutisme après la libération de Léon Mba et après son retour de Lambaréné. En effet, dans la nuit du 19 au 20 février, Léon Mba prononça une allocution qui n'augurait pas des lendemains meilleurs avec la tenue des élections et se caractérisa par une grande violence verbale:

« Les membres du comité sont aujourd'hui enfermés. Ils auront, les uns et les autres, le châtiment qui doit leur être donné... Je dois vous dire que ceux qui ont provoqué les événements de Libreville seront châtiés. Je n'aurai envers eux ni pitié, ni pardon. »⁸⁰⁸

⁸⁰⁵ Témoignage du Père Morel, entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

⁸⁰⁶ Témoignage du Père Morel, Id & Ibid.

⁸⁰⁷ Témoignage du Père Morel, Id & Ibid. Mais il ne précise pas si c'est pendant ou après le coup d'Etat. Vraisemblablement, c'est après les événements.

Après avoir maintenu les élections à la date impossible du 23 février: « *je dois vous dire aussi que ces incidents n'empêcheront pas les élections d'avoir lieu le 23 février...* »⁸⁰⁹, il les renvoya au 1er mars, soit une semaine après.

Cette allocution inquiéta vivement les autorités religieuses. Aussi proposèrent-elles, à Léon Mba, le report des élections à une date raisonnable et la révision du code électoral pour permettre la participation des opposants. Il s'agissait d'une déclaration commune des deux principales confessions chrétiennes du pays, les catholiques et les protestants⁸¹⁰.

Mgr Adam : une intervention prudente mais critiquée

Mgr Jean Jérôme Adam rencontra Léon Mba pour lui demander d'être souple, surtout que ce dernier avait eu la bonne idée de demander une messe d'action de grâce pour remercier Dieu de l'avoir gardé en vie. En effet Léon Mba, bouleversé par le comportement irrespectueux des mutins qui s'étaient emparé de lui dans la nuit, à son retour à Libreville, déclara :

« J'entendais la mort, cette faucheuse de personne. J'ai vu la mort de près, j'étais à un millimètre de la mort. Je ne sais par quel miracle je me retrouve au milieu de vous. »⁸¹¹

Cette inquiétude de Léon Mba fut utilisée par les autorités religieuses catholiques et protestantes pour le convaincre de revenir à de meilleurs sentiments. L'archevêque de Libreville, à l'image du président de l'Eglise Evangélique, fit aussi une déclaration radiodiffusée dans laquelle il demandait au peuple gabonais de reconnaître le gouvernement établi de Léon Mba.

Si Léon Mba accepta de repousser la date des élections la répression ne diminua pas, même envers les prêtres. Confronté aux critiques acerbes des abbés Joseph Mintsa et Pierre Marie Rapotchombo, Léon Mba les fit arrêter. Après leur libération, grâce aux interventions de l'Archevêque Adam, les deux prêtres choisirent de s'exiler en France.

L'appel de Léon Mba par les autorités religieuses, notamment Mgr Adam, ne fut pas bien perçu par les étudiants gabonais en France et au delà par la population. Ils considérèrent que l'Eglise soutenait Léon Mba en demandant de reconnaître son pouvoir. Lors de leur Assemblée générale du 26 au 28 mars 1964, les étudiants rédigèrent une « motion sur la politique des missions catholiques et de l'Eglise catholique ».

Dans cette motion, les étudiants, après avoir affirmé que les événements de février 1964 avaient un caractère politique et qu'ils ne mettaient en cause ni la doctrine des

⁸⁰⁸ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, Allocution de Léon Mba le 20 février 1964 à 06h 15, sur Radio Gabon. Transcription écrite

⁸⁰⁹ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, Allocution de Léon Mba, le 20 février 1964. Transcription écrite

⁸¹⁰ Témoignage du Père Sillard, entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue

⁸¹¹ **Extrait d'une interview de Léon Mba. Archives audio visuel diffusées dans les documentaires sur le Gabon exemple: Omar Bongo la mémoire du Gabon, Presse Présidentielle, 1986. Cf. aussi, l'affaire Elf, Document ARTE et France 5, 2000.**

Eglises, ni leurs privilèges, condamnèrent « *la collusion cynique entre l'archevêché du Gabon, certains membres de l'Eglise évangélique et le gouvernement fantoche de Léon Mba* »⁸¹².

Les étudiants flétrirent violement la politique des « missionnaires », qu'ils qualifiaient d'obscurantiste, foncièrement opposée au progrès des peuples, avec pourbut inavoué la prolongation de l'impérialisme moribond. De ce fait ils mirent en garde les missionnaires contre toute ingérence dans les affaires politiques au Gabon car contraire aux intérêts des missionnaires et à l'intérêt national.

Dans une certaine mesure l'Archevêque de Libreville et les responsables de l'Eglise étaient comparés à des colons à cause de leurs manigances. Les étudiants appelèrent ainsi la population à la vigilance et l'exhortèrent à s'opposer aux autorités religieuses⁸¹³.

Ces déclarations restaient au stade des intentions. Mal diffusés les propos des étudiants n'étaient pas écoutés par tous les chrétiens gabonais. Les missionnaires n'étaient pas inquiétés, dans l'exercice de leur fonction. Au contraire les menaces contre les missionnaires en rapport avec les événements de 1964 vinrent des autorités politiques. Nous pouvons citer l'exemple de l'abbé Bellard.

L'abbé Bellard : un rôle important auprès des jeunes

Après le coup d'Etat un prêtre, européen, se signala par son implication dans les manifestations de revendications. Il s'agit de l'abbé Jean Bellard, un prêtre *Fidei Donum*, résidant à la paroisse Saint-Pierre, aumônier des étudiants de Libreville en 1964⁸¹⁴. Après les opérations militaires de février 1964, l'abbé Bellard avait été convoqué, en mars, à l'ambassade de France au Gabon pour s'expliquer sur son action envers les jeunes à qui il avait lu un passage de *Pacem in terris*⁸¹⁵ sur l'indépendance des peuples.

L'application de cet Encyclique à la situation au Gabon ne fut pas sans conséquences. En effet, en mars 1964, les jeunes chrétiens membres de la JEC, diffusèrent un tract à Libreville intitulé « *Les jeunes s'interrogent* »⁸¹⁶. Ce tract reprenait en effet plusieurs passages de *Pacem in terris* et la *déclaration universelle des droits de l'homme*, par exemple le paragraphe 62: « *La vérité doit présider aux relations entre communautés politiques.* », le paragraphe 86 et 99. Les propos de ce tract étaient gênants pour le régime. Qu'avaient dit les jeunes chrétiens?

⁸¹² Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *Motion des étudiants sur la politique des Missions catholiques et de l'Eglise Evangélique*, 28 mars 1964.

⁸¹³ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *Motion des étudiants Gabonais en France sur la politique des missions catholiques...* . Id. & Ibid.

⁸¹⁴ Témoignage du Père Morel, Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

⁸¹⁵ Encyclique *Paix sur la terre* du Pape Jean XXIII.

⁸¹⁶ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, Tract, "*Les jeunes s'interrogent*", 19 mars 1964.

Ils avançaient des suggestions pour améliorer le climat politique. La première était la diffusion à la Radio de tous les programmes des candidats et des diverses positions. Ils proposaient ensuite la mise en place d'une nouvelle unité nationale qui passait par la tenue d'élections vraiment libres et honnêtes⁸¹⁷.

D'autre part, les jeunes, tout en constatant qu'on les avait fait partir en vacances de Pâques de manière anticipée pour des raisons politiques, dénoncèrent l'attitude de certains français comme Rolland Bru qui continuait à influencer la vie politique gabonaise. Et les jeunes lièrent la convocation de leur aumônier à l'ambassade de France à l'influence néfaste de ces Français du Gabon: « *Nous savons qu'il y a des expulsions qui se font et nous pensions que c'était le gouvernement qui signait l'arrêté d'expulsion, or nous apprenons que ces personnes sont convoquées par l'ambassade de France.* »

La pertinence des critiques et la manière de présenter le problème amenèrent le régime Léon Mba à soupçonner les autorités religieuses de Libreville d'encourager de tels agissements. Il visait l'abbé Bellard, aumônier de ces jeunes qui avait aidé les jeunes à rédiger la lettre. Léon Mba s'adressa aux autorités religieuses (l'Archevêque de Libreville) et à l'ambassade de France pour interpellier l'auteur présumé de cette déclaration et Il demanda le rapatriement du jeune prêtre de nationalité Française. Pour protester contre la convocation et l'interpellation de l'abbé Bellard, les jécistes se rendirent à l'ambassade de France le 14 mars.

Dans un premier temps le clergé sembla soutenir l'abbé Bellard puisque le Père Ledit en poste à Libreville avait écrit à Léon Mba pour lui signifier l'inconvénient du départ du départ de ce jeune prêtre⁸¹⁸. Puis finalement, le 16 mars 1964, la radio diffusa un communiqué des autorités religieuses de Libreville signifiant que le soutien de l'abbé Bellard aux jeunes était un point de vue personnel qui n'engageait pas systématiquement toute l'Eglise catholique. L'abbé Bellard prit ce communiqué comme un désaveu de ses collègues et de ses supérieurs. Il décida de faire cavalier seul en dénonçant les faits qui lui étaient reprochés. L'abbé Bellard critiqua ainsi l'attitude de ses supérieurs qui ne dénonçaient pas clairement la situation⁸¹⁹. Il envoya une lettre intitulée « *je signe quoiqu'il m'en coûte* » dans les revues et journaux français, mais seul « *Témoignage chrétien* » la publia⁸²⁰. Après avoir échappé à plusieurs tentatives d'arrestation, il fut finalement expulsé du Gabon le 10 avril 1964 par les gendarmes français.

A l'issue de cette affaire une bonne partie de l'opinion proche de Léon Mba se tourna contre les autorités religieuses, surtout contre l'Archevêque de Libreville, Mgr Adam. Dans certains tracts les auteurs faisaient clairement état de l'hostilité du peuple à l'égard de l'Eglise⁸²¹.

Devant ces critiques l'archevêque garda le silence. Il attendit la fête de Pâques pour

⁸¹⁷ Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, "Les jeunes s'interrogent" Libreville, 1964.

⁸¹⁸ Témoignage du Père Morel, entretien du 28 novembre 2001 à Libreville

⁸¹⁹ Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, *Affaire de l'abbé Bellard*, 1964

⁸²⁰ DOCSSP, Témoignage chrétien N° 1033, du 23 avril 1964. "Deux mois après un témoin parle l'abbé Jean Bellard"

répondre à ces critiques dans son message pascal. L'Archevêque de Libreville répondit en parlant d' « *un Dieu gênant* » pour tous et il prôna « *le juste milieu* ». Il insista sur la nécessité de l'unité et rappela que « *Tout pays divisé contre lui même va vers la ruine et ses édifices s'écrouleront les uns sur les autres.* »⁸²²

Après les élections du 12 avril 1964, l'Eglise par la voix de ses responsables ne se prononça plus sur la vie politique du Gabon. Les autorités religieuses se contentèrent de demander un procès juste et équitable pour les inculpés du coup d'Etat.

D'après les témoignages des Pères Gérard Morel, François Emmanuel et Gilles Sillard, Mgr Adam et l'ensemble des missionnaires européens encore en poste au Gabon ne voulaient pas prononcer des propos qui pouvaient être mal interprétés, car l'idée de la « gabonisation » des institutions était en plein essor. Il était difficile, dans ces conditions, aux Français qu'ils étaient de dénoncer la situation surtout après l'intervention militaire de l'armée. C'est au clergé gabonais que revenait cette tâche mais il n'était pas encore solidement constitué et suffisamment organisé pour s'exprimer. Il se caractérisait plutôt par ses divergences d'opinion.

Une opinion religieuse divisée

La position de l'Eglise ne pouvait être unanime témoigne l'abbé Noël Ngwa⁸²³. Lors du coup d'Etat, le clergé était divisé. Certains étaient favorables à Léon Mba même si on le considérait comme « *un rouge, un communiste à cause de son caractère...* »⁸²⁴. Il était apparenté à plusieurs prêtres, dont notre informateur l'abbé Noël Ngwa avec qui il était lié par le clan maternel « *Essivous* ». Cette parenté a servi à Léon Mba, pour avoir la vie sauve lors du coup d'Etat. D'après l'abbé Noël Ngwa, Léon Mba ayant été transporté à Lambaréné lors du coup d'Etat les militaires n'auraient pas exécuté Léon Mba à cause de l'intervention des ressortissants de son clan maternel⁸²⁵.

D'autres clercs, la majorité, étaient favorables à l'UDSG. En effet, « *Jean Hilaire Aubame était modéré et chrétien pratiquant* ». Il avait gardé des liens avec les membres du clergé. L'abbé Noël Ngwa⁸²⁶ témoigne que « *Jean Hilaire Aubame rendait visite aux Grands séminaristes à Brazzaville, ce qui augmentait sa côte de popularité dans le*

⁸²¹ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, Un tract du 6 avril. Nous revenons sur l'hostilité des partisans de Léon Mba contre les missionnaires dans les lignes qui suivent.

⁸²² Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *Message pascal de l'archevêque de Libreville en 1964?* Voir aussi article dans *La semaine Africaine* du 12 avril 1964.

⁸²³ Témoignage oral de l'abbé Noël Ngwa Nguema, Entretien du 28 septembre 2002.

⁸²⁴ Sic !, Au Gabon, dans l'entendement commun des politiciens, tout adversaire politique était un communiste, un rouge. En effet, l'opposition présentait Léon Mba comme un communiste. Tandis que les ses partisans désignaient les adversaires de Léon comme des importateurs des idées marxistes. Plus vrai, l'idéologie communiste n'avait pas de place au Gabon même si les gens, surtout les étudiants se cultivaient sur elle.

⁸²⁵ La mère de Léon Mba s'appelait Louise Bendome, originaire de Lambaréné. Elle était du clan des "Essivous"

».

Léon Mba était conscient de cette situation lorsqu'il revint à Libreville après le coup d'Etat. Il convoqua une réunion pour demander à chaque membre du clergé, surtout les Gabonais, de se prononcer clairement sur la situation. Léon Mba avait, en effet, envoyé une lettre à tous les clercs dans laquelle il leur demandait ouvertement de condamner le coup de force des mutins. Il avait aussi écrit au Père Eloi Mayor, vicaire général, pour lui reprocher d'avoir accueilli la famille de Jean Hilaire Aubame après le coup d'Etat.

Plusieurs prêtres comme l'abbé Ngwa, les plus jeunes surtout ne se prononcèrent pas car ils ne savaient pas qui était l'auteur du coup d'Etat. Mais d'autres condamnèrent surtout la présence et l'intervention française. Ce qui ne fut pas du goût de Léon Mba qui s'en prit même à ceux qui ne prenaient pas position.

L'abbé Noël Ngwa témoigne que sa bourse fut suspendue pour avoir condamné l'intervention française au Gabon. Son évêque, Mgr Adam, pour lui éviter des problèmes s'il rentrait au Gabon, lui demanda de rester à Strasbourg où il fut ordonné prêtre le 28 juin 1964⁸²⁷. Ceux qui osèrent se prononcer comme les abbés Mintsa et Rapontchombo, l'avaient fait à leurs dépens. Les conséquences furent immédiates: l'arrestation, la libération puis l'exil en France.

La position de l'Eglise ne pouvait être plus ferme à cause de ces divisions internes entre les missionnaires et les clercs gabonais et entre les clercs gabonais eux-mêmes. Le point de vue des autorités religieuses et la parole de l'Eglise catholique dans ces événements ne furent pas bien comprises par la population et par les acteurs politiques. Au point que les interprétations donnaient lieu à un certain amalgame. Nous en voulons pour preuve un tract du 6 avril 1964 intitulé « *Lettre ouverte au président de la République* »⁸²⁸. A la lecture de celui-ci on peut se rendre compte qu'il émanait en réalité des partisans de Léon Mba et non des étudiants.

Dans ce tract, les auteurs tiennent les missionnaires européens du Gabon pour responsables des événements de février 1964 et les accusent de complicité avec l'opposition :

« Actuellement, ces fourbes (sic ! Les missionnaires) acquis à la cause des ambitieux insatiables sont en train de retirer des banques de Libreville tous les fonds destinés à l'enseignement privé et au développement de la religion catholique pour financer des listes de candidatures de l'opposition aux élections attendues (celles du 12 avril) »⁸²⁹

Les partisans de Léon Mba reprochaient aux autorités religieuses d'utiliser les subventions accordées par le gouvernement pour combattre celui-ci. Ils ne voulaient pas

⁸²⁶ Témoignage oral de l'abbé Noël Ngwa, Id & Ibid.

⁸²⁷ L'abbé Noël Ngwa, Id. & Ibid.

⁸²⁸ Archives CSSP, Ibid.

⁸²⁹ Archives CSSP, Boîte 353, Dossier A, Tract " *Lettre ouverte au Président de la République*", du 6 avril 1964. Ce tract existe en deux copies différentes signées respectivement <<Gabon de demain>> et <<oeil en biais>>.

l'immixtion des autorités religieuses dans les affaires politiques. C'était une forme d'ingratitude par rapport aux faveurs appréciables qu'accordait le gouvernement Léon Mba à ces derniers. Ils s'inquiétaient vivement de ce que:

« Les mandataires du créateur hypothèquent leur mission de paix pour s'assurer une vie matérielle meilleure. Si les religions (catholique et protestante) abandonnent maintenant leur mission de copule (sic, d'union) entre les êtres humains au bénéfice de la corruption, l'incohésion, l'instabilité politique servant ainsi de tremplin aux voraces jamais satisfaits... c'est signe que l'heure de la naissance de l'Empire des renégats religieux va bientôt sonner. »⁸³⁰

Les partisans de Léon Mba mettaient ainsi en garde les autorités religieuses, les prêtres européens qui, selon eux, s'étaient rangés du côté des tueurs d'Union nationale, c'est à dire les opposants. Ces prêtres devaient être dénoncés et regagner leurs pays « *pour se mettre au service des mouvements anti gouvernementaux* ». Visiblement on voit qu'ils faisaient allusion à l'abbé Jean Bellard.

Les partisans de Léon Mba s'en prenaient également aux curés, surtout les prêtres gabonais qu'ils accusaient d'introduire le communisme. « *Nous ferons tout pour exterminer les faux curés, Ndong François (sic, Mgr) suivra Aubame en passant par Mintsa qui est curé malgré lui.* » A cause de l'attitude des prêtres catholiques gabonais, les partisans de Léon Mba menaçaient de mener une campagne contre la l'Eglise catholique : « *... faites ce que vous voulez mais nous verons après les élections. Vous verrez vous les curés, si Dieu existe* »⁸³¹. Les pressions furent tellement fortes sur certains prêtres gabonais qu'ils se réfugièrent hors du pays.

Après le départ en France des abées Joseph Mintsa mi Mbeng et Pierre Marie Rapotchombo le relais fut pris par d'autres notamment Mgr Raponda Walker.

Les réactions tardives: Mgr Raponda Walker

A la fin de l'année 1964, un nouveau conflit, cette fois direct, éclata entre l'Etat et l'Eglise catholique. Le mobile de la mésentente était la réaction de Mgr Raponda Walker, doyen des prêtres Gabonais, retraité à la paroisse Saint Pierre, qui avait écrit une lettre sulfureuse au Président de la République Léon Mba. A cause de celle ci, Mgr Raponda, âgé de 95 ans au nomment des faits, fut obligé de se réfugier à l'archevêché⁸³² pour éviter les injures, les violences de la famille présidentielle et de la garde du Président appelée les "Gorilles".

En effet, le 3 décembre 1964, en fin d'après midi, Léon Mba et son épouse étaient venus rendre visite à Mgr Raponda pour lui demander d'arrêter avec ses remarques et ses critiques. Mais pendant l'entretien, Mgr Raponda fut bousculé par les gardes du Président sur les ordres de la femme de Léon Mba.

⁸³⁰ Archives CSSP, Tract " Lettre ouverte au Président de la République" Id & Ibid.

⁸³¹ Archives CSSP, Boite 343, Dossier A, Affaire Mgr Raponda "Lettre ouverte au Président de la République" Ibid.

⁸³² Géographiquement la paroisse Saint Pierre est située à coté de la Présidence de la République. Tandis que l'archevêché était situé à sainte Marie

Qu'avait dit Mgr Raponda pour s'attirer la colère de Léon Mba?

La position de Mgr Raponda, sur l'attitude répressive de Léon Mba, est contenue dans une lettre adressée à Léon Mba⁸³³. Mgr Raponda s'excusa, à cause de son âge, de ne pas avoir assisté à la réunion que Léon Mba avait convoquée à la Présidence. Raponda voulut aussi s'expliquer franchement avec Léon Mba pour lui déclarer « sans ambages le fond de sa pensée ». Raponda souhaita que le problème reste entre les deux. Il rappela à Léon Mba l'antériorité de leurs relations à travers ses parents. En effet, Mgr Raponda et Léon Mba n'avaient pas le même âge. Mgr Raponda était né en 1871 et Léon Mba en 1902. Il est donc normal que Mgr Raponda connaisse les parents de Léon Mba qui devaient certainement avoir son âge.

Dans la suite de la lettre, Mgr Raponda dit à Léon Mba, qu'il avait été surpris par les événements et n'avait jamais pensé à un tel comportement de sa part: « *je ne t'avais pas cru capable de cela... ces événements m'ont affligé.* » Il déclara à Léon Mba qu'il avait dépassé la mesure; outrepassé ses droits et abusé de son autorité: « *On ne gère pas un pays par la violence, la terreur... il faut avoir de la sympathie et le respect de ses subordonnés.* » Raponda Walker demanda donc à Léon Mba d'être « indulgent plein de mansuétude et de miséricorde. De déposer toute haine, toute rancune, tout le monde devait lui en être gré ».

Mgr Raponda Walker donna une véritable leçon de morale à Léon Mba. Avant de lui faire quelques propositions, Raponda s'excusa de sa franchise et de son franc parler. Son intention, affirme-t-il, était simple. Il voulait: « *le bien du pays... le bonheur de Léon Mba* » à qui, il suggéra d'annoncer une amnistie générale pour tous les détenus politiques du pays⁸³⁴.

Léon Mba n'écouta le vieux prêtre, Mgr Raponda, puisque les inculpés du coup d'Etat demeurèrent en prison jusqu'au début des années 1970.

Après cette critique formulée par de Raponda, les relations entre L'Eglise catholique et le pouvoir se détendirent peu à peu. L'Eglise du Gabon, dirigée par les missionnaires, préférait rester prudente et silencieuse pour ne pas affecter ces relations.

Dans le Rapport annuel de 1964, Mgr Adam, Archevêque de Libreville, ne manqua pas de souligner que: « L'Eglise a eu des difficultés d'ordre politique. Bien que le gouvernement soit favorable à la religion et anticomuniste. Certains abus et actes violences dans un but humanitaire ont été pris pour activité en faveur de l'opposition et mal jugé du gouvernement. »⁸³⁵ Mgr Adam voulait apaiser la tension pour atténuer l'intensité de la crise entre l'Eglise et l'Etat au Gabon après le coup d'Etat. Dans ce même rapport, Mgr Adam précisa que « La tension entre le gouvernement et le clergé, africain surtout, semble s'apaiser."

⁸³³ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *Lettre de Raponda Walker à Léon Mba*. Ibid.

⁸³⁴ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, *Lettre de Raponda à Léon Mba*. Cf. aussi DOCSSP, "Tension entre l'Etat et les missions" article paru dans *l'Actualité catholique* du 1er mai 1965.

⁸³⁵ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, Rapport annuel de 1964, Archidiocèse de Libreville.

L'année suivante, les relations entre le clergé et le gouvernement, et avec d'autres partenaires locaux étaient devenues bonnes, même si, à la fin de l'année 1965, l'Eglise s'estimait lésée par la représentation française au Gabon. En effet, le Père Ledit, secrétaire de l'Archevêque de Libreville, avait écrit à Maurice Delauney, ambassadeur de France au Gabon, pour lui reprocher de ne pas avoir cité les missionnaires comme artisans des relations franco-gabonaise. En janvier 1966, Delauney répondit en manifestant ses regrets. Avant de s'excuser il reconnut l'œuvre admirable accomplie par l'Eglise catholique au Gabon.⁸³⁶

L'analyse des relations entre l'Eglise et le régime Léon Mba après le coup d'Etat montre qu'il y eut des clivages dans le personnel religieux. En effet, les missionnaires européens, majoritaires ne voulaient pas se prononcer sur la situation politique du Gabon tandis que le personnel religieux, gabonais, minoritaire était impliqué. Le régime et les partisans de Léon Mba exploitaient ce clivage puisqu'ils critiquaient vivement les clercs sans distinction. La principale cible était Mgr François Ndong que les partisans de Léon Mba qualifiaient de « Rouge », l'accusant de vouloir instaurer le désordre au Gabon par ses mauvaises idées et ses critiques sans fondements. Ces critiques furent confirmées le 20 juillet 1966 dans un article intitulé « *Ndong-Makarios* » paru dans le journal *Le Patriote*, organe d'information du BDG⁸³⁷.

Après 1960, tous ceux qui critiquaient le pouvoir de Léon Mba étaient assimilés à des communistes, qui voulaient semer le trouble dans les esprits des Gabonais. Le pouvoir de Léon Mba craignait certainement que la vague de communisme n'atteigne le Gabon comme ce fut le cas au Congo voisin. Cette hantise des idées communistes au Gabon était d'autant plus présente dans les esprits qu'au mois de mars 1965 le Président de l'Assemblée nationale, majoritairement composée des membres du BDG, Georges Damas Aléka, monta au créneau pour déclarer que « *les idéologies d'importation menacent le Gabon* »⁸³⁸.

Ce discours, en revanche était soutenu par le clergé qui assura une large diffusion. En effet selon, Georges Damas Aléka, catholique notoire, des dangers venant de l'extérieur menaçaient le Gabon. Il s'agissait d'une idéologie dont l'action pernicieuse consistait à s'insinuer par la démagogie dans les masses populaires, dans le but de pervertir les esprits les plus naïfs, sous prétexte de défendre les intérêts du peuple. Il affirmait aussi que cette idéologie d'importation était le communisme. Vraisemblablement, il visait les partisans du MNRG de Germain Mba, qu'il qualifia de sirène. Le président de l'Assemblée leur signifia le refus des Gabonais à cause de leur discipline, du respect du prestige de la hiérarchie et de la croyance en Dieu.

Georges Damas Aléka⁸³⁹, voulait attirer la sympathie des autorités religieuses et du clergé pour qui le communisme était une idéologie dangereuse surtout pour un jeune Etat comme le Gabon.

⁸³⁶ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, lettre de Maurice Delauney, ambassadeur de France au Gabon au Père Ledit.

⁸³⁷ Archives CSSP, Boite 353, Dossier A, « *Ndong-Makarios?* » Article de presse du 20 juillet 1966 dans *le Patriote*.

⁸³⁸ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, *Les idéologies d'importations...* . In DIA du 5 mai 1965.

En présentant les opposants de Léon Mba comme les instruments de l'introduction du communisme au Gabon, Georges Damas Aléka poussait les autorités religieuses et le clergé à se méfier des opposants. Les missionnaires, en tête desquels l'Archevêque de Libreville, sans condamner les opposants, ne s'exprimèrent plus face aux actes du gouvernement et d'une manière générale sur la vie politique au Gabon.

C'est dans ce climat de silence des autorités religieuses, de prudence du clergé missionnaire et de critiques officieuses du clergé gabonais que l'Eglise assista à la fin du régime Léon Mba et à la naissance du parti unique au Gabon entre 1967 et 1968.

B- DU COUP D'ETAT DE 1964 A L'AVENEMENT DU PARTI UNIQUE EN 1968

Après les événements de 1964, la vie politique au Gabon fut marquée par la fin du régime de Léon Mba et l'instauration du Parti unique par le nouveau pouvoir. Face à ces deux événements L'Eglise catholique ne réagit presque pas. Seules quelques voix ça et là s'élevèrent pour approuver ou dénoncer ce projet.

I- LES CAUSES DE L'INSTAURATION DU PARTI UNIQUE

Les causes de l'instauration du parti unique au Gabon reposent sur deux raisons principales: la fin du régime Léon Mba, l'illégitimité du nouveau pouvoir, bien que l'accession eut été légale, qui veut marquer les esprits. A cela il faut ajouter le contenu du projet de création du parti unique. Bien qu'ancien, ce projet se révéla novateur et promoteur.

1- La fin précipitée du pouvoir de Léon Mba

Après les troubles de 1964, aucun événement politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, ne laissait entrevoir un départ du pouvoir de Léon Mba. Au contraire beaucoup d'éléments semblaient être réunis en sa faveur pour qu'il fût réélu aux prochaines élections présidentielles.

☐ Un homme humilié, rongé par la maladie

La fin du régime Léon Mba, entre 1965 et 1967 correspond à la maladie et la mort de ce dernier. Après le coup d'Etat de 1964, Léon Mba tomba malade. Les médecins dépistèrent un cancer⁸⁴⁰. Entre 1965 et 1967 il passait plus de temps à se faire traiter

⁸³⁹ Tout comme Jean Hilaire Aubame, Georges Damas Aléka faisait parti de l'élite politique Gabonaise qui était appréciée par l'Eglise. C'était un catholique pratiquant. Il est l'auteur compositeur de l'hymne national du Gabon, "La Concorde". Malgré son militantisme dans le parti de Léon Mba, ses discours et ses paroles étaient considérés comme ceux qui contribuaient à la construction du Gabon. Il avait été élu président de l'Assemblée nationale à l'issue du scrutin 12 avril 1964 après le coup d'Etat.

qu'à l'exercice de sa fonction. Un recoupement et une analyse des témoignages recueillis auprès des Gabonais de son époque nous permettent d'en tracer le portrait moral:

« Léon Mba était d'une autre génération [...] celle des anciens. Il aimait le pouvoir au vrai sens du terme » et d'autres affirment qu'il « était vraiment né pour l'exercer tant son autorité l'en prédisposait. Léon Mba avait exercé ce pouvoir avec tout son corps et toute son âme. Il souffrait qu'on n'applique pas les décisions du pouvoir qu'il incarnait »⁸⁴¹.

Son successeur Omar Bongo pense la même chose en affirmant :

« Cet homme portait le poids de son passé. [...] Il a changé dès l'indépendance. Léon Mba voulait nous faire travailler, mais il s'y est mal pris. C'était quelqu'un d'une autre époque. Il était tenté de reproduire ce qu'il avait connu à la coloniale.

842 »

Aussi, lorsqu'en 1964 survint le coup d'Etat, il fut touché, dans son être, en son âme et son corps. Les témoins affirment que Léon Mba avait dû « sortir en vampire »⁸⁴³ c'est - à - dire qu'il avait utilisé son bon génie pour comprendre et dépasser les événements qu'il subissait. Des anecdotes rapportées par les témoins affirment que Léon Mba arrêté « en tenue de nuit » fut conduit vers Lambaréné. Sur la route et dans cette localité, il subit des humiliations⁸⁴⁴ en tout genre capable de le déstabiliser profondément et le conduire à « la mort de soi ». Léon Mba ne manqua pas de dire, qu'il était à « un millimètre de la mort »⁸⁴⁵. Comme pour confirmer qu'il était hors de lui.

Le traitement pendant son arrestation et la réaction du peuple à son sujet pendant les événements peut justifier la sévérité qui caractérise les premiers discours de Léon Mba à son retour à Libreville le 20 février 1964. Les témoins affirment aussi que Léon Mba, à son retour à Libreville, voulait démissionner tout de suite.

A ce sujet Omar Bongo témoigne que revenu à la présidence, Léon Mba déclara: « Puisque c'est comme ça je vais démissionner. »⁸⁴⁶ Après plusieurs conseils des

⁸⁴⁰ Documents vidéo sur la vie politique au Gabon dans les années 1960. *Omar Bongo la mémoire du Gabon*. Cf. *Mémorial du Gabon* Tome 2, de 1965 à 1969, L'âge de raison article sur « La mort de Léon Mba ».

⁸⁴¹ *Témoignages oraux, extrait des entretiens collectifs*

⁸⁴² *Omar Bongo, Blanc comme nègre, Grasset, 2001, Op. Cit. pp. 62-63.*

⁸⁴³ Témoignages oraux, entretiens collectifs. Sortir en vampire est une expression locale pour signifier qu'on est sorti de soi en utilisant son bon génie: l'évus ». Dans la conception de l'homme chez les Fang, ethnie d'origine de Léon Mba, on considère que chaque personne naît avec une étoile, un vampire bon ou mauvais, s'il est mal utilisé. En cas de danger ou autres circonstances le détenteur l'utilise pour que son esprit sorte de soi pour le préserver. Chez le bon détenteur il ne faut pas l'utiliser à chaque fois mais à bonne escient. Parfois, l'acte de sortir en vampire peut mal se passer et l'on peut mourir directement ou après. Chez les personnes plus âgées, comme Léon Mba, le fait d'une humiliation peut entraîner un tel acte pour dépasser les événements.

⁸⁴⁴ Parmi les anecdotes, invraisemblables, une aurait été qu'il été obligé d'aller faire ses besoins dans la nature.

⁸⁴⁵ Interview de Léon Mba après le coup d'Etat, document vidéo, Cf. Document *Omar Bongo , la mémoire du Gabon*, 1986 et *l'Affaire Elf*, 2000.

parents et amis il accepta de rester au pouvoir.

Entre 1964 et 1967 Léon Mba ne se remit pas totalement des humiliations et des affronts de 1964. Il ne supportait pas les critiques de ses adversaires et de sa politique ou de son pouvoir. Léon Mba voulait l'unanimité sur sa façon de diriger le pays, d'où son vœu de mettre en place le parti unique.

La conjugaison des faits, l'incertitude de réaliser son rêve et la grave maladie qui le rongait progressivement, le conduisit à délaissier le pouvoir au profit d'une nouvelle génération montante⁸⁴⁷ qui profita du jeu constitutionnel pour accéder au pouvoir et instaurer un nouveau régime et le parti unique.

□ Le jeu constitutionnel et l'avènement du nouveau régime

Malade et fatigué, Léon Mba à partir de 1966 passait presque tout son temps à Paris pour suivre des traitements appropriés. Après avoir rajeuni le gouvernement, à partir de 1965, Léon Mba fit réviser la constitution en janvier 1967. A travers cette révision il résolut la question du numéro deux du régime et surtout celle de sa succession.



Photo 20: Albert Bernard Bongo et Léon Mba à l'ambassade du Gabon à Paris en 1966

Source : DOCOPM

Selon les termes de l'ancienne constitution de 1961, le Vice président du gouvernement nommé par le Président de la République pouvait assurer en cas de

⁸⁴⁶ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, 2001, Op. Cit. p. 74. Paroles de Léon Mba rapportée par Omar Bongo

⁸⁴⁷ Après le coup d'Etat de 1964, de nombreux jeunes firent leur entrée au gouvernement. Il eut un renouvellement de la classe politique.

vacances du pouvoir un intérim de 3 mois et durant cette période il devait organiser de nouvelles élections présidentielles. Dans la nouvelle constitution de janvier 1967, le poste de Vice Président du gouvernement fut remplacé par celui de Vice président de la République. Ce dernier était élu pour sept ans au suffrage universel en même temps que le Président de la République et lui succède en cas de vacance du pouvoir⁸⁴⁸.

Conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles, des élections présidentielles et législatives furent convoquées le 19 mars 1967. L'opposition destabilisée et jugulée depuis 1964 ne put présenter des candidats à l'élection présidentielle. Cette élection fut donc un plébiscite pour les deux candidats uniques Léon Mba et Albert Bernard Bongo⁸⁴⁹ et pour le BDG qui remporta aussi les élections dans les 47 sièges.

Ces élections présageaient les habitudes du parti unique sur le plan électoral. La campagne électorale menée tambour battant ressemblait davantage à une fête populaire qu'à un combat d'idées.

C'est avec ces signes précurseurs du parti unique que Léon Mba régla le problème de sa succession. Aussi, lorsqu'il mourut le 28 novembre 1967, c'est le Vice Président de la République, Albert Bernard Bongo, qui lui succéda.

« La manipulation de la constitution »⁸⁵⁰ de janvier 1967, le ton de la campagne et la mascarade électorale de mars 1967 caractérisèrent la fin du pouvoir de Léon Mba et l'avènement d'un nouveau pouvoir ou « régime de la Rénovation » incarné par le Président Bongo.

L'installation du nouveau régime de la Rénovation

Après la mort de Léon Mba, le 28 novembre 1967, qui fut annoncée officiellement par son successeur, le nouveau régime ouvrit une autre page de l'histoire du Gabon. Il prit pour nom régime de la Rénovation dirigé par Albert Bernard Bongo. Pour éviter une longue vacance de pouvoir et toute surprise, par exemple un coup d'Etat militaire ou un soulèvement populaire, le nouveau Président de la République Albert Bernard Bongo prêta serment très rapidement le 2 décembre 1967 alors que Léon Mba ne fut enterré que 4 décembre 1967. Cette précipitation fait penser à une pression interne et à une intervention extérieure dans la succession de Léon Mba.

De nombreux témoignages affirment que c'est l'ancienne puissance colonisatrice, la France qui avait réglé la succession de Léon Mba, et favorisé l'arrivée au pouvoir d'Albert Bernard Bongo pour assurer la continuité des affaires et préserver ses intérêts au Gabon.

En décembre 1967, Albert Bernard Bongo n'était pas un inconnu du sérail présidentiel et des affaires de l'Etat. De 1961 à 1967 il occupa successivement les fonctions de directeur de cabinet adjoint puis de directeur de cabinet du Président de la

⁸⁴⁸ Metegue N'nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, UOB, FLSH, Maîtrise Histoire, 1999. Cf. aussi

⁸⁴⁹ Pour coller au récit et à la chronologie nous utilisons d'abord Albert Bernard Bongo car il n'est devenu Omar qu'en 1973.

⁸⁵⁰ Aux dires de certains opposants actuels.

République. Il fut nommé, en septembre 1965, ministre délégué à la présidence de la République chargé de la coordination, de la défense et de l'information.

En novembre 1966, Albert Bernard Bongo occupa les fonctions de vice-président du gouvernement avant d'être élu vice-président de la République en mars 1967.⁸⁵¹ Il cumula même certaines fonctions comme celles de directeur de cabinet avec le poste de ministre.

Albert Bernard Bongo acceptait ces cumuls de fonctions parce qu'il voulait « *continuer à travailler là où les affaires se décidaient réellement* »⁸⁵² c'est-à-dire à la présidence de la République. De ce fait il était prêt à l'exercice du pouvoir. Ces années passées au service de Léon Mba, en tant que directeur de cabinet adjoint puis titulaire, en tant que ministre puis vice président du gouvernement et de la République, lui avait permis de découvrir et les arcanes du pouvoir.

Mais ce qui caractérisait surtout le nouveau Président de la République, c'est qu'il n'était pas très connu du peuple. De ce fait, son pouvoir, bien que légal, était empreint d'illégitimité. Personne ou presque ne l'avait vu auparavant. Jusqu'en 1967 il ne s'était jamais présenté à une élection. Comme le chante Pierre Claver Akendengué, pour le paraphraser « *il arriva chez nous, à l'orée du bois, sans visa ni arme, ni bagage, à pied nu* »⁸⁵³. Albert Bernard Bongo, lui-même, le reconnaît : « *dans les films du temps de Léon Mba, vous me verrez rarement derrière lui. J'étais ministre de l'information, mais je ne me montrais pas* »⁸⁵⁴.

Le passé politique, du nouveau Président de la République, le conduisit à vouloir effacer le manque de légitimité de son pouvoir dès 1967 autour d'un nouveau discours fédérateur celui de la « Rénovation ». Albert Bernard Bongo opta alors pour le parti unique. En 1968, ces mots (parti unique et Rénovation) n'étaient pas tout à fait nouveaux dans les discours et le champ lexical des hommes politiques gabonais. En effet, à la fin du gouvernement d'Union nationale en 1963, Léon Mba préconisait déjà le rassemblement de tous les Gabonais au sein d'un grand parti⁸⁵⁵.

Mais c'est le 23 février 1964, à l'issue du coup d'Etat, que le mot Rénovation fut prononcé pour la première fois dans un discours officiel par Léon Mba : « *Gabonais, Gabonaises... La tâche de rénovation nationale qui s'impose...* ». Un mois plus tard lors des élections législatives du 12 avril 1964 une liste électorale en compétition dans la circonscription du Haut Ogooué portait le nom de « *l'Union pour la Rénovation* »⁸⁵⁶.

⁸⁵¹ Témoignage, Omar Bongo, *la mémoire du Gabon*, 1986, Document vidéo. Cf. aussi Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, 2001

⁸⁵² Omar Bongo, *Blanc Comme nègre*, Grasset, 2001.

⁸⁵³ Pierre Claver Akendengué, chanteur Gabonais, paroles extraites de la chanson « Né O » de l'Album *Carrefour Rio*, Mepa Gabon, 1996.

⁸⁵⁴ Omar Bongo, dans *Blanc comme nègre*, 2001

⁸⁵⁵ Nous avons vu dans les lignes précédentes à propos de la fin de l'Union nationale le débat autour de l'idée du parti unique entre le BDG et l'opposition d'alors.

Par l'accession au pouvoir, Albert Bernard Bongo incarnait un régime qui, pour être héritier du précédent, n'en était pas moins distinct. Ses déclarations servirent de tremplin au nouveau régime et à lui conférer la légitimité. La population ne prit pas en mal le nouveau slogan, surtout le mot Rénovation ou « rendre nouveau ». Au contraire elle l'accueillit avec enthousiasme tant elle était heureuse de s'être débarrassé de Léon Mba. Ces mots, dans l'ensemble signifiaient pour le peuple » un espoir, une rupture avec l'ancien régime⁸⁵⁷.

A ses débuts le projet de la Rénovation, thème de la campagne présidentielle et législative de mars 1967 conduite par Albert Bernard Bongo, connut une période faste et d'euphorie. Celle-ci fut soutenue par un enrichissement extraordinaire de l'Etat qui se confirma pendant les années 1970 avec le boom pétrolier⁸⁵⁸. Dès le départ, le nouveau régime voulut donc se distinguer par rapport au précédent autour de ce mot d'ordre. On subodorait que le nouveau régime avait besoin de redorer le blason.

Le mot était devenu le leitmotiv du nouveau Président de la République dans toutes ses déclarations. Les cadres du parti unique relayaient efficacement l'explication par une propagande intense. Il fut mit en musique par un chanteur, déjà célèbre à cette époque, Hilarion Nguema et par les femmes du parti au sein des structures appelées « Groupes d'animation »⁸⁵⁹. Ces chansons étaient très régulièrement diffusées sur les ondes. La radio nationale du Gabon prit le nom de « *Voix de la Rénovation* ».

2- Un projet ambitieux: la politique de la Rénovation

Pour marquer le changement, le Président de la République, Albert Bernard Bongo, décida, le 12 mars 1968, de créer un parti unique, dénommé Parti Démocratique Gabonais, en abrégé PDG, dont il était le Secrétaire général et le président de l'Assemblée Nationale était trésorier. Toutes les autorités de la République en faisaient partie. Le « Bureau politique » était constitué presque uniquement des membres du gouvernement, tandis que le « Comité central » regroupaient les hauts cadres du pays. Le PDG fut alors une véritable machine de propagande mise en place au service du nouveau régime.

□ Le contexte et les raisons de la décision de créer le PDG : climat politique précaire

Le PDG fut créé par le Président Bongo au terme d'un périple qu'il avait effectué dans toutes les régions du Gabon, au début de l'année 1968, à l'exception des régions du

⁸⁵⁶ Metegue N'nah Nicolas, Le Gabon de 1960 à 1990, UOB, Maîtrise d'Histoire 1999.

⁸⁵⁷ Témoignage oral de l'abbé Noël Ngwa, Entretien du 29 septembre, 2002 à Libreville.

⁸⁵⁸ Nous en parlons dans le chapitre 4.

⁸⁵⁹ Un groupe fut crée pour chaque région ou par groupe ethnique. A Libreville, dès 1968, on comptait les groupes des femmes du Centre ville (Woleu Ntem), d'Akébé Ville (Moyen Ogooué), d'Akébé II (Haut Ogooué).

Sud-Est, l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué. Le maître mot de ce périple fut la politique de la Rénovation qu'il préconisait. Sentant une large adhésion de la population déjà visitée il décida de créer un seul parti. La décision du Président Bongo fut motivée, comme il l'affirme dans son discours du 12 mars 1968, par le fait

« [...] qu'il y a eu du laisser-aller au sein du BDG, des gens ont pris le BDG comme leur propre affaire. Il y en a qui ont fait du BDG leur gagne pain[...] Pour éviter que cet état puisse continuer au moment où nous voulons faire de la Rénovation, il est nécessaire qu'un petit pays comme le nôtre n'ait qu'un seul parti et ce sera le parti de tout le monde. »⁸⁶⁰

Le 12 mars 1968, la décision de créer le PDG reposait en grande partie sur l'inconvénient du multipartisme générateur de conflits, entre les deux grands partis politiques du pays et sur la mauvaise gestion du BDG par ses militants:

« Il y a longtemps nous avons eu le BDG d'une part, l'UDSG de l'autre. [...] Si le BDG a gouverné le Gabon, il faut le reconnaître, cela ne veut dire que le BDG était blanc comme neige [...] Ceux qui ont fondé le BDG avaient une autre conception, les militants en ont donné une autre... »⁸⁶¹

Le nouveau régime entendait marquer ainsi son empreinte. Il voulait mettre un terme aux maux qui étaient nés sous le multipartisme et encouragés par le BDG: « le favoritisme, le népotisme et la délation ». Pour y parvenir il comptait sur la bonne compréhension et la mise en pratique de « l'unité nationale » qu'il voulait justement concrétiser au sein du parti unique. Pour ne pas donner l'impression d'une rupture totale avec l'héritage de Léon Mba, le fondateur du PDG s'excusa auprès du peuple et surtout des anciens militants du BDG: « Si j'ai été amené à prendre cette décision, cela ne signifie pas que je n'ai pas respecté la mémoire de celui que nous vénérons tous, à travers lui, le parti qu'il avait fondé avec beaucoup d'autres... »

Albert Bernard Bongo, le 12 mars 1968, fixa également quelques grandes lignes de l'avenir de ce parti. A propos de l'adhésion au parti: « ...que chacun y adhère individuellement, que chacun renouvelle sa confiance à ce nouveau parti. » A propos de la devise, il conserva celle du BDG: « ... La devise de ce parti sera toujours le Dialogue, la Tolérance et la Paix. » Il affirma que ce nouveau parti était celui du rassemblement de tous les Gabonais autour des institutions constitutionnelles suivantes: le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, le Conseil économique et social, et la Cour suprême⁸⁶².

Si, le 12 mars 1968, le Président Bongo justifia sa décision de créer le parti unique, il n'insista pas sur les raisons fondamentales de la création du PDG. C'est au fil des mois que le but et les objectifs de ce parti furent précisés. Des précisions qui entraînèrent de nombreuses adhésions populaires.

⁸⁶⁰ Omar Bongo, *Principaux discours et messages, CSIE réalisations, 1979. Discours du 12 mars 1968 sur création du Parti Démocratique Gabonais.*

⁸⁶¹ Omar Bongo, *Principaux discours et messages, Discours du 12 mars 1968 Id & Ibid.*

⁸⁶² Omar Bongo, *Principaux discours et messages, Ibid.*

□ **Les autres raisons de l'évolution vers le parti unique : le mimétisme africain**

Dans son ouvrage, *Omar Bongo par lui même*, l'auteur affirme:

« ... J'avais plusieurs raisons de créer le PDG. La première était de lutter contre la division que favorise le multipartisme. La seconde, qui découle de la première, était de regrouper tous les Gabonais dans le parti national de masse. La troisième était de mettre un terme à certains abus. La quatrième était d'associer ou de faire participer le peuple aux actions entreprises pour la réalisation des idéaux nationaux et plus particulièrement de l'œuvre de développement »⁸⁶³

On peut comprendre que le but et les objectifs du parti unique étaient les suivants:

« *Lutter contre la division* »⁸⁶⁴. En effet, de la naissance d'une vie politique moderne au Gabon en 1945 aux premières années de l'accession du pays à l'indépendance en 1964, la lutte pour la conquête du pouvoir fut âpre entre le BDG et l'UDSG, entre Léon Mba et Jean Hilaire Aubame et au sein même du BDG entre Paul Gondjout et Léon Mba. Il y eut amalgame entre confrontation des idées et haine entre les individus par manque de tolérance. Pour mettre un terme à cette division des ethnies, des régions, des départements, des clans, des familles et des individus, le PDG devait « *Regrouper les Gabonais* »⁸⁶⁵.

Seul le monopartisme, à ce moment, semblait permettre la mise en pratique de l'unité des Gabonais qui étaient gangrenés par certains abus en moins de dix ans d'indépendance. Pour la promotion véritable du développement du Gabon, le PDG devait « *mettre un terme à ces abus* »⁸⁶⁶.

Les abus dénoncés furent repris comme en refrain par les dirigeants du parti et les militants. En luttant contre les maux politiques gabonais, le nouveau régime suscita de l'espoir. Celui-ci était entretenu par le désir du PDG de « *Faire participer le peuple à l'œuvre de développement* »⁸⁶⁷.

Cette intention louable attira surtout les étudiants ou pseudo intellectuels, confirmant ainsi le fait que le PDG devait être « le creuset d'un Gabon nouveau ». Personne ne s'opposa officiellement au projet malgré quelques réticences ça et là, notamment les étudiants gabonais en France. Dans l'ensemble, les adhésions étaient massives tant le projet était prometteur.

Les adhésions étaient soutenues par un extraordinaire concours de circonstance

⁸⁶³ Omar Bongo, *Par lui même*, Multi presse, Libreville, 1986, 257p. Op. Cit. p. 31.

⁸⁶⁴ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Ibid.

⁸⁶⁵ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Ibid.

⁸⁶⁶ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Ibid.

⁸⁶⁷ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Ibid.

économiques. Alors que le cycle forestier n'était pas achevé et que le bois continuait d'être la principale richesse de l'Etat, les prévisions des productions minières et pétrolières auguraient des lendemains meilleurs pour le nouveau régime, sa politique de Rénovation et son parti unique.

Par ailleurs, la création du parti unique au Gabon s'inscrit dans le mimétisme africain⁸⁶⁸. A la fin des années 1960, presque tous les pays africains avaient opté pour le parti unique. Toute velléité d'opposition apparaissait comme un coup d'épée dans l'eau. Une grande partie de l'élite gabonaise et la population préférèrent donc encourager l'idée au lieu de s'y opposer. Le nouveau régime ne lésina pas sur les moyens et les promesses pour intégrer tous les étudiants à la fin de leurs études dans le but d'augmenter la masse des cadres du parti au service de l'Etat.

Les intentions et surtout le discours affichés par le PDG à sa création constituaient les seuls éléments d'appréciation pour les cadres, les ouvriers, les étudiants et la population d'une manière générale. Par conséquent grâce à cette adhésion massive l'illégitimité du nouveau régime fut effacée. Le régime de la Rénovation put désormais diriger le pays et manœuvrer la vie politique. Les slogans fusèrent.

Du capitalisme sauvage on passa au progressisme démocratique et concerté puis à la rénovation de la Rénovation. Et pendant un peu plus d'une décennie une majorité de Gabonais ne se rendirent pas compte des conséquences du parti unique. Ce refus volontaire ou involontaire de la population, de prendre conscience des faiblesses du parti unique affermit donc le nouveau pouvoir et marqua les esprits d'une génération. Nous même sommes le fruit de cette génération, celle des enfants du parti unique⁸⁶⁹. Toute notre enfance et une partie de notre jeunesse ont été accompagnées par le discours du parti unique et influencées par les idées du « *Guide éclairé et éclairant* ».

Tout enseignement politique était celui du Parti, du Grand camarade dans son « Petit livre vert »⁸⁷⁰. Avant et après le journal à la télévision et à la radio un extrait de la pensée du Grand camarade était diffusée, précédée de la belle chanson « *Bongo l'a dit dans son Petit livre vert...* »

Il devint impossible à la population, surtout les jeunes, de penser autrement la vie politique ou de croire à d'autres systèmes politiques. « *La jeunesse est sacrée* » affirmait un slogan du parti. Au même titre que les femmes avec UFPDG, les jeunes possédaient d'ailleurs leur organisme l'UJPDG dont les comités essaïmaient dans tout le pays.

⁸⁶⁸ Lavroff Dimitri Georges, *Les partis politiques en Afrique noire*, PUF, que sais je ?, 1970

⁸⁶⁹ Nous sommes né 5 ans après la création du parti unique en 1968. Nous n'avons pas connu l'époque de la création. Nous avons quelques souvenirs de l'époque triomphante mais surtout ceux de la fin du parti unique que nous avons vécu directement car nous étions déjà engagé dans les mouvements de jeunes chrétiens.

⁸⁷⁰ Le Petit livre vert à l'image du Petit livre rouge dans les pays communistes était le guide de la pensée des idées du parti unique prescrite par le Grand camarade, secrétaire général fondateur du PDG. Il était un guide précieux pour comprendre l'idéologie du parti.

• La jeunesse face au parti unique : la théorie de « l'Entrisme »

Une partie de la jeunesse étudiante décida alors de pratiquer l'entrisme. Il s'agissait d'entrer dans le système afin de le miner de l'intérieur. Elle fut développée par les étudiants africains en France. Comme leurs collègues africains, les étudiants gabonais l'appliquèrent à l'arrivée au pouvoir le Président Bongo qui se présenta comme un homme prêt au dialogue et à la réconciliation. Il marqua, sur ce plan, une nette différence avec Léon Mba.⁸⁷¹

Après l'arrivée au pouvoir du Président Bongo en 1967, et malgré l'affirmation d'une opinion toujours critique et la consolidation de l'AGEG en France, l'unité de l'opposition étudiante commença à se fissurer. Les luttes fratricides entre les différentes tendances marxistes (stalinien, Krouchtchévistes, troskystes, maoïstes, albanais...) accélérèrent l'effritement de l'AGEG.⁸⁷²

Dès 1968, après la création du PDG, on enregistra les premiers grands ralliements au régime de la Rénovation. Ceux qui, sous le régime de Léon Mba, réclamaient une véritable politique démocratique dans le pays intégrèrent le nouveau régime et devinrent pour certains, les idéologues du parti.

Le temps des désillusions gagna assez rapidement la jeunesse étudiante et intellectuelle gabonaise. En effet, « les rigueurs de l'exil, les servitudes de la vie étudiante, et le désir de se faire une place...⁸⁷³ » dans l'appareil de l'Etat ou la vie politique gagna les consciences. Tout cela, en dépit des recommandations du 21^e Congrès de l'AGEG, en 1968, qui exhortait fermement les membres à lutter contre « *le carriérisme, l'opportunisme et le réformisme* ».

Les étudiants qui ralliaient le régime semblaient parfois dans la trahison, reniant leurs idéaux chrétiens, associatifs et politiques. Ils devenaient haut fonctionnaire de l'Etat et participaient aux activités du parti. Grassement rétribués, ils s'embourgeoisaient.⁸⁷⁴

Cette attitude contribua activement à l'effritement de la morale chrétienne au profit de nouvelles théories comme « l'authenticité⁸⁷⁵ ». Les idées marxistes reçues durant leur formation servaient aussi à la consolidation du parti unique qui devenait une structure essentielle de l'Etat et la base de l'unité de la Nation.

On importa au sein du PDG, la structuration et les terminologies des partis

⁸⁷¹ Témoignage oral de l'abbé Noël Ngwa Nguema, entretien du 28 septembre 2002 à Libreville.

⁸⁷² Les étudiants gabonais en France dans les années 1960 et 1970 fréquentaient les groupes communistes. Cette idéologie était la base de leur culture politique tant elle se présentait en défenseur des peuples opprimés. Nous pouvons affirmer que durant ces années un étudiant sur deux flirtait avec le communisme sans pour autant s'engager véritablement.

⁸⁷³ Guy Rossatanga, « l'insoutenable condition du clerc gabonais » in *Politique Africaine*, N° 26, 1993, Op. Cit. p.51.

⁸⁷⁴ Guy Rossatanga, *L'insoutenable condition...* Id. & Ibid.

⁸⁷⁵ Nous en parlons dans le chapitre suivant.

communistes de l'Est et Chinois. Le PDG, loin de se réclamer comme un parti lenino-marxiste, en devint pourtant pratiquement un.

Dans l'ensemble, selon les témoignages, chacun était devant un choix. Les étudiants gabonais se sentaient investis d'une mission. Ils devaient la remplir ou la trahir. Ceux qui acceptèrent de la remplir le firent avec les armes qu'ils possédaient : essentiellement le savoir et l'instruction reçus dans les universités occidentales. Ceux qui refusaient de « trahir » entrèrent dans un silence plus ou moins complice, en attendant des jours meilleurs⁸⁷⁶.

Le Parti unique au Gabon fut dès sa création une véritable machine de formation des consciences et sa mise en oeuvre a été une réussite. Même l'Eglise, qui se voulait formatrice des consciences, éducatrice de la morale et actrice de la vie sociale, ne put rien devant le déferlement du parti unique.

II - LA POSITION DE L'EGLISE : SILENCE ET COLLABORATION PASSIVE

A la création du parti unique au Gabon, l'Eglise gardait le silence par rapport à la vie politique. En 1967, lors de la modification de la constitution pour la création du poste de Vice - Président de la République l'Eglise n'avait rien dit officiellement. Il en fut de même en 1968 lors de la création du parti unique.

Ce silence de l'Eglise pose un double problème. S'agissait-il d'une collaboration passive ou d'une résignation ? D'autre part, le silence officiel de l'Eglise étant avéré, quelles en sont les raisons ?

A priori ces comportements sont intimement liés aux mutations internes que connaissaient l'Eglise à ce moment, c'est-à-dire le passage de la Mission aux Eglises locales.

1- La collaboration passive en 1967 et 1968

La collaboration de l'Eglise fut justifiée par le contenu du projet du nouveau pouvoir. Les autorités religieuses, le clergé et les chrétiens pensaient que le Gabon allait sortir de ses difficultés politiques et franchir un nouveau pas.

□ Les raisons de la collaboration

Tout d'abord pour les autorités religieuses les raisons de fonder un parti unique n'étaient pas uniquement politiques. Face à la volonté de regrouper tous les Gabonais et associer tout le monde au développement économique et social, l'Eglise ne pouvait que soutenir un projet qui renforçait la construction de la Nation gabonaise. L'Eglise fut convaincue par le discours du nouveau régime qui entendait apaiser les tensions politiques souvent vives depuis 1945.

⁸⁷⁶ Guy Rossatanga, Id. & Ibid.

Ensuite, l'Eglise avait assisté impuissante aux rivalités politiques entre Léon Mba du BDG et Jean Hilaire Aubame de l'UDSG. Des rivalités qui parfois sortaient du cadre des idées pour devenir physiques entre les militants. Dans ces conditions la création du parti unique devait tempérer ces querelles politiques qui empoisonnaient le paysage politique et social. La vie politique moderne au Gabon après l'indépendance avait pris le tournant de la violence en 1964. Les appels de l'Eglise, n'avaient presque pas été entendus ou mal interprétés

Enfin, l'Eglise pensait que le parti unique allait mettre un terme aux abus car le nouveau régime promettait qu'il allait s'attaquer aux maux qui minaient la vie politique gabonaise. Des maux (favoritisme, népotisme, l'intolérance, l'absence de dialogue entre les militants de différents partis...) qui éloignaient les chrétiens de la pratique religieuse

L'Eglise n'attendait pas une faveur particulière du nouveau pouvoir mais elle fit confiance, sur parole, au projet du parti unique qui pouvait conduire le Gabon vers un véritable développement économique et social. En décidant de collaborer à l'action du parti unique, l'Eglise entendait soutenir un projet social pour le changement de mentalité des Gabonais. L'idée du changement de mentalités intéressait beaucoup l'Eglise d'autant plus que depuis 1950⁸⁷⁷, elle se préoccupait des changements sociaux intervenus dans la population (exode rural, goût du luxe, goût de la facilité, recherche effrénée du bien-être matériel...)

Les changements éloignaient de plus en plus les Gabonais et les chrétiens de la « vraie vie », selon la volonté de Dieu. L'annonce par le nouveau régime qu'il allait travailler à un « changement de mentalités » attira la sympathie des autorités religieuses et des chrétiens.

L'Eglise ne signa pas de protocole d'accord avec le nouveau pouvoir. Elle se contentait d'un engagement individuel des chrétiens dans toutes les structures du parti. Dans une moindre mesure le clergé pouvait collaborer comme fonctionnaire de l'Etat, surtout dans l'enseignement en pleine nationalisation. En échange, l'Eglise obtenait des gages auprès du nouveau pouvoir pour la pérennité de son action au Gabon.

Le nouveau Président, Albert Bernard Bongo, à défaut d'être un catholique pratiquant, eut cependant la reconnaissance de l'Eglise. Inconnu des autorités religieuses, du clergé et des chrétiens, le Président Bongo bénéficia d'un préjugé favorable. Il devait être jugé à l'œuvre et aux actes. La reconnaissance du pouvoir du Président Bongo reposait aussi sur le fait que ses collaborateurs étaient des jeunes, dans l'ensemble catholiques ou protestants. Certains hauts dignitaires du nouveau régime, comme Georges Damas Aléka, Président d l'Assemblée nationale, était appréciés par les autorités religieuses et le clergé gabonais. Le nouveau régime ne modifia pas la constitution, elle garantissait toujours les libertés religieuses et les bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat dans tous les domaines et les œuvres de l'Eglise.

Une autre raison de la collaboration de l'Eglise a été l'opposition déterminée du régime au communisme et au marxisme - léniniste. Le nouveau régime en décidant de

⁸⁷⁷ Archives CSSP. Tous les Rapports des missionnaires à partir de cette date abordent sans relâche cet aspect des changements sociaux dans la population gabonaise.

créer le parti unique mettait un terme aux spéculations. La peur des autorités religieuses gabonaise de voir le communisme ou l'idéologie marxiste s'installer au Gabon, comme au Congo fut provisoirement, écartée⁸⁷⁸. L'Eglise laissa donc les chrétiens adhérer librement au parti unique. Les causes et les raisons du parti unique au Gabon, tels que présentées par les dignitaires du nouveau pouvoir, étaient aussi un gage pour l'Eglise qui n'avait rien à craindre face à la montée des idées qui « détruisent l'homme ».

L'Eglise accepta que le nouveau pouvoir s'installe autour d'une idéologie qui semblait respecter l'homme. Le combat du parti unique, à travers ses idéaux de construction et de rénovation, devenait en quelque sorte celui de l'Eglise qui apporta sa pierre à la construction de « l'édifice Gabon » par une collaboration directe ou indirecte à l'exemple de quelques clercs comme les abbés Nzibe et Ngwa.

□ Les exemples des abbés Camille Nzibe et Noël Ngwa

La collaboration de l'Eglise à l'action du nouveau régime et du parti unique s'est traduite dans les faits par une adhésion massive des chrétiens de base aux différentes instances et activités du parti. Certains membres du clergé, surtout les prêtres gabonais, participaient aussi aux activités du parti et à l'action du nouveau régime.

L'abbé Camille Nzibe et le PDG

L'abbé Camille Nzibe Mebale était membre du comité de rédaction de "*Dialogue*", organe national d'information du parti. Son activité au sein des instances dirigeantes du parti n'était pas secrète et ne posait aucun problème aux chrétiens jusqu'en 1970. Mais, après avoir été nommé vicaire général de l'Archidiocèse de Libreville le 19 septembre 1969, il quitta ce poste le 24 août 1970 à la suite de son implication dans « une affaire d'enlèvement, de séquestration et de violences corporelles ». Le procès de cette affaire eut lieu le 1er octobre 1970. L'abbé Camille Nzibe fut condamné à 8 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour à Libreville⁸⁷⁹.

Les démêlées politiques de l'abbé Camille Nzibe furent mal perçues, dans l'opinion, même chrétienne, qui n'apprécia pas l'implication directe du clergé dans la vie politique, surtout pour une affaire de violence. L'opinion fut indignée du mutisme des autorités religieuses. Cette affaire politique incita les membres du clergé, surtout les Gabonais, à ne plus s'impliquer directement dans les activités du parti.

A la suite de cette affaire, l'Eglise du Gabon, dont la collaboration, au plus haut niveau, avec le parti unique, dès 1968, semblait conduire à un soutien total du nouveau régime, préféra se tenir à l'écart de la vie politique sans empêcher de nouvelles affaires.

L'abbé Noël Ngwa et le Président Bongo

⁸⁷⁸ AAL, *Rapport quinquennal de 1965*. La crainte de voir les idées marxistes gagnées le Gabon était réelle. Dans les Rapports, les autorités religieuses font état « d'un pays stable qui échappe encore à la vague du communisme en Afrique. »

⁸⁷⁹ AAL, *Rapport quinquennal de 1970*, situation du clergé diocésain.

Le cas de l'abbé Noël Ngwa Nguema est différent. Il ne collabora pas à l'action du parti unique en tant que tel, mais à celle du Président Bongo qu'il avait rencontré personnellement à son retour du Gabon après sept ans d'absence. L'exemple de l'abbé Noël Ngwa est intéressant car il est l'un des clercs gabonais, rentrés au Gabon en 1968 au moment de la création du parti unique et il avait subi les brimades du régime Léon Mba

880 .

Dans son témoignage, *Choisir de dire la vérité*, l'abbé Noël Ngwa rapporte qu'en 1968, alors que le Président Bongo venait d'accéder à la magistrature suprême, il avait eu l'honneur de le rencontrer personnellement. Il rentrait au Gabon après des années difficiles en France. En 1964, en effet, jeune prêtre, il fut privé de sa bourse d'études bien qu'il eût été régulièrement admis aux examens. L'abbé Ngwa avait été soupçonné, par le régime Léon Mba, de posséder des amis parmi les putschistes et il devait fournir la preuve de son innocence en rédigeant une lettre qui condamnait le coup de force. Ayant refusé de s'exécuter, la suppression de la bourse fut maintenue jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Bongo⁸⁸¹ .

L'abbé Ngwa rencontra le nouveau Président de la République, Albert Bernard Bongo, en 1968, pour le remercier de son geste d'apaisement « *je voulais avoir des précisions sur la nouvelle politique annoncée par Bongo.* »

Pendant l'audience, Bongo lui expliqua qu'il entendait faire du Gabon: « Non plus un agrégat d'ethnies plus ou moins rivales, mais une véritable nation; il voulait faire disparaître la conscience ethniques et développer la conscience nationale⁸⁸² . » D'après Noël Ngwa, Bongo entendait doter le Gabon d'infrastructures modernes. Pour réussir sur cet ambitieux projet, il comptait sur les jeunes. C'est la raison pour laquelle il s'entourait de jeunes cadres nouvellement rentrés au pays et il ne refusait pas la collaboration de tous les Gabonais de bonne volonté.

L'abbé Noël Ngwa affirme qu'il ne resta pas insensible « D'autant plus que le nouveau président de la République s'était exprimé avec simplicité et humilité. Après cette audience je résolus donc de faire confiance au chef de l'Etat et de convaincre les autres étudiants de la nécessité de laisser Bongo faire ses preuves. »⁸⁸³ Il s'appuya sur le fait qu'on ne peut condamner quelqu'un avant de l'avoir vu à l'œuvre. Certes le nouveau président avait été le collaborateur direct de Léon Mba, certes aussi on pouvait émettre des réserves sur la régularité de son accession au pouvoir. Mais Noël Ngwa décida de collaborer

Noël Ngwa collabora donc en toute confiance, convaincu de la sincérité du Président Bongo. Le fait que la constitution ait été manipulée pour les besoins de la cause semblait

880 Témoignage oral, entretien du 29 septembre 2002 à Libreville à la paroisse Cœur Immaculée de Marie.

881 Noël Ngwa Nguema, *Choisir d dire la vérité. Ma lutte pour la liberté et la justice*. Anne Sigier, Québec, 1991, 161p. Ouvrage autobiographique, un témoignage de son action.

882 Propos du Président Bongo rapporté par Noël Ngwa, Id & Ibid. Op. Cit. p. 131.

883 Noël Ngwa Nguema, Ibid. Op. Cit. P. 131. Cf. aussi témoignage oral, entretien du 29 septembre 2002 à Libreville.

en définitive moins grave que la prise de pouvoir par les armes. « *Il me semblait que Bongo pouvait acquérir une légitimité en pratiquant une politique de justice et de progrès social*⁸⁸⁴ . »

L'action de l'abbé Noël Ngwa pour prouver ses bonnes dispositions ne se fit pas attendre. Dès son retour en France après l'entrevue avec le Président Bongo, il commença à dialoguer avec ses camarades étudiants de Strasbourg. Tout en leur concédant bien des critiques contre le régime de la rénovation, l'abbé Ngwa leur demandait d'accorder à Bongo le temps d'appliquer sa politique. Mais l'abbé fut traité par ses collègues de réactionnaire et de vendu. Deux étiquettes furent alors associées à sa qualité de prêtre : marchand « d'opium du peuple » et « agent du Vatican ». En d'autres termes, ceux qui refusaient de collaborer, à travers l'attitude de l'abbé Noël Ngwa, dénonçaient une « coalition cynique » entre le pouvoir et l'Eglise au Gabon.

A force de persuasion, l'abbé fut, tout de même, porté à la tête de l'Association Générale des Etudiants du Gabon (AGEG), section de Strasbourg. En sa qualité de Président, l'abbé Ngwa présenta, lors de l'Assemblée générale de l'AGEG en 1969, la déclaration de la majorité des militants de sa section sur la politique de Bongo. Une majorité qu'il obtint *in extremis*⁸⁸⁵ .

Lors de l'Assemblée générale, l'abbé Ngwa demanda qu'on donnât à Bongo le temps de faire la preuve de sa bonne volonté. Il fut désavoué par l'Assemblée générale ainsi que tous ceux qui demandaient plus de compréhension pour Bongo.

L'Assemblée générale traita l'abbé, les défenseurs du nouveau régime, et le Président Bongo de « mous » et d' « homme de paille » de l'impérialisme. Plus tard, pourtant, témoigne l'abbé Ngwa : « *Certains ténors au verbe particulièrement acerbe à l'endroit de Bongo et de sa politique étaient devenus les barons du régime de Bongo* »⁸⁸⁶ .

Ayant promis au Président Bongo, en 1968, « *de l'aider dans la réalisation de sa politique* », à son retour définitif au Gabon en 1970, l'abbé Ngwa, servit dans l'enseignement aussi bien public que catholique, au Lycée technique, au collège Notre Dame de Quaben et à l'Université Nationale du Gabon. Il servit aussi comme collaborateur du ministre de l'Education nationale qu'il accompagna dans une mission à Paris. En toutes ces occasions, affirme l'abbé Ngwa, il voulait témoigner sa « bonne volonté ». Mais les relations avec le pouvoir se dégradèrent rapidement dès qu'il se mit à faire des réserves sur certaines pratiques⁸⁸⁷ .

Ces cas de collaborations de chrétiens et de membres du clergé, au moment de l'instauration du parti unique ne rompirent pas pour autant le silence observé

⁸⁸⁴ Témoignage oral, entretien du 29 septembre 2002 à Libreville.

⁸⁸⁵ Témoignage oral, l'abbé Noël Ngwa, entretien du 29 septembre 1969.

⁸⁸⁶ Noël Ngwa Nguema, *Choisir de dire la vérité*, Op. Cit. p.132.

⁸⁸⁷ Témoignage oral de l'abbé Noël Ngwa, entretien du 29 septembre 2002 à Libreville.

officiellement par la hierarchie de l'Eglise catholique.

2- Les raisons profondes du silence: une Eglise encore missionnaire

En 1967 et 1968, au moment de l'avènement du nouveau régime et de l'instauration du parti unique, l'Eglise du Gabon, malgré les réformes internes initiées depuis 1958, restait profondément missionnaire. Divisée en deux diocèses, dont un archidiocèse celui de Libreville, l'Eglise du Gabon était encore dirigée par deux évêques missionnaires: Mgr Jean Jérôme Adam à Libreville et Mgr Raymond de la Moureyre à Mouila. Ces derniers conservaient la mentalité dans les normes et les principes missionnaires.

□ Les relents d'une Eglise missionnaires: la population et le personnel religieux.

La population chrétienne du Gabon, habituée à la vie des missions, était peu instruite et ne possédait aucun cadre de référence pour comprendre et s'engager, au nom de sa foi, dans la vie politique. En 1960, on comptait, 186.607 catholiques et 289.483 dix ans plus tard en 1970⁸⁸⁸ pour un total de, moins de 500.000 âmes. Cette population chrétienne restait aussi marquée par les péripéties de la colonisation, la décolonisation, l'indépendance et les mutations internes de l'Eglise.

Tableau 25: Le personnel religieux dans l'Archidiocèse de Libreville 1965-1968

	Prêtres		Frères		Soeurs		Total	
	Etrangers	gabonais	Etrangers	Gabonais	Etrangères	gabonaises	Etrangers	Gabonais
1965	39	21	28	13	46	32	113	66
1968	41	22	31	12	50	34	122	68

Source: AAL, DOCOPM, Annuaire de l'Eglise catholique.

Tableau 26: Le personnel religieux dans le diocèse de Mouila 1965-1970

	Prêtres		Frères		Soeurs		Total	
	Etrangers	gabonais	Etrangers	Gabonais	Etrangères	gabonaises	Etrangers	Gabonais
1965	31	8	10	4	30	11	71	23
1970	37	9	14	4	43	11	94	24

Source: DOCOPM, Annuaire de l'Eglise catholique.

Le personnel religieux était majoritairement expatrié et missionnaire. En 1965, on comptait 184 missionnaires et expatriés. En 1968, ce nombre était en augmentation puisque l'archidiocèse de Libreville, qui comptait 113 membres en 1965 en avait désormais 122. Dans le diocèse de Mouila, en cinq ans, de 1965 à 1970, le personnel religieux d'origine étrangère était passé de 71 à 94 membres, une augmentation plus important que celle de l'Archidiocèse.

⁸⁸⁸ DOCOPM, Annuaire de l'Eglise catholique, 1979. P.543.

La conséquence directe de cette prépondérance du personnel religieux d'origine étrangère et missionnaire pouvait se lire dans les prises de décision. Tant que les missionnaires expatriés étaient plus nombreux que les Gabonais toutes les décisions étaient influencées. Ils ne voulaient pas s'immiscer dans les affaires internes du Gabon. Les missionnaires européens, majoritaires entre 1967 et 1968, préféraient donc la prudence dans les déclarations et les actions. Le résultat de cette prudence fut le silence.

La deuxième conséquence était liée aux habitudes internes de cette Eglise depuis l'époque coloniale. Etant majoritaires, les missionnaires européens continuaient d'imposer leur vision du rôle de l'Eglise dans la société. Ils gardaient en mémoire les querelles de l'époque coloniale en métropole entre l'Eglise et l'Etat. Le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat, très respecté par le personnel religieux d'origine étrangère, était remis en cause par le personnel religieux gabonais qui voulait une plus grande implication.

En somme le personnel religieux missionnaire était confronté à un double problème à la fin des années 1960. D'une part, il devait faire face aux mutations internes liées à la fin de la Mission et d'autre part, il fallait comprendre les mutations externes en rapport avec l'évolution de la vie politique.

En ce qui concerne le premier point, si des efforts furent consentis pour un passage en douceur de la Mission aux Eglises, le chemin parcouru était maigre. L'Eglise du Gabon était confrontée à un problème de vocations : un manque de prêtres et chrétiens Gabonais capable d'assumer des responsabilités et de s'engager avec des idées chrétiennes⁸⁸⁹. Face à cette carence, le personnel religieux missionnaire continua à assumer les responsabilités, en espérant que le transfert se fasse le plutôt possible, dès que le personnel religieux gabonais serait suffisamment nombreux et préparé à assumer cette charge.

Ce retard fit que dans plusieurs domaines comme la pastorale des jeunes et des adultes, le fonctionnement continua d'être missionnaire. Malgré l'érection des missions en paroisses, au début des années 1960, dans lesquelles les laïcs devaient être actifs, les prêtres missionnaires continuaient à être des hommes à tout penser et à tout faire. Les différentes commissions diocésaines créées pour réfléchir sur les problèmes des chrétiens dans la société n'étaient pas très opérationnelles.

Dès lors, le personnel religieux missionnaire, dans son ensemble, face aux mutations politiques de 1967 et 1968, opta pour le silence. Majoritairement français, ce personnel religieux ne dit rien lors de l'avènement du régime de la Rénovation en 1967, et lors de l'instauration du parti unique en 1968.

Le personnel religieux de nationalité française avait réagi comme s'il était en France, appliquant au Gabon le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat qui figurait dans la constitution gabonaise où le préambule affirme la laïcité de la République. Les missionnaires européens du Gabon estimèrent qu'il s'agissait d'une affaire politique interne qui devait être gérée par les Gabonais afin de prouver leur maturité. A quoi servait-il de dire que le Gabon était indépendant si les Français intervenaient encore

⁸⁸⁹ Archives CSSP, et AAL, *Rapport quinquennal de 1965*, situation générale. Témoignage oral du Père Gérard Morel, Entretien du 28 novembre 2001 à Libreville.

directement dans toutes les mutations ?

Accusés à tort ou à raison depuis l'époque coloniale de trop s'immiscer, et cela directement, dans les questions politiques, les missionnaires, préférèrent se taire, d'autant plus que les chrétiens gabonais eux-mêmes étaient favorables à ces mutations. Les interventions désastreuses, en 1964, de l'abbé Bellard et de l'Archevêque de Libreville Mgr Adam n'étaient pas de nature à encourager de nouvelles interventions⁸⁹⁰.

En outre, le silence du personnel religieux d'origine français au Gabon était lié à l'attitude générale de la France face à l'instauration du parti unique au Gabon. La France n'avait rien dit officiellement. Elle cautionna officieusement des changements qui garantissaient la stabilité pour un meilleur développement économique du pays. Dans ces conditions il était difficile à ces religieux, mais aussi citoyens français, de désavouer l'attitude de leur pays. C'est à ce titre que certains intellectuels Gabonais ont soupçonné et accusé l'Eglise, par son silence, de servir les intérêts de la France au Gabon et de contribuer au maintien d'une domination néocoloniale.

□ **Les conséquences des interventions dans la vie politique et sociale en 1964**

Le silence de l'Eglise en 1967 et 1968 est donc en premier lieu lié aux événements de 1964 au cours desquels l'Eglise sortit amoindrie à cause, justement, des divisions et du manque de cohésion dans les interventions du personnel religieux et des chrétiens. La parole de l'Eglise lors de ces événements avait été mal parçue par l'opinion, que ce soit le pouvoir ou l'opposition⁸⁹¹.

Le manque de cohérence dans les interventions du clergé missionnaire conduisit ensuite ces derniers à s'abstenir, à l'image de l'Archevêque missionnaire de Libreville dont la dernière grande déclaration sur la vie politique avait, justement, été prononcée lors des fêtes pascales de 1964.

Les critiques contre les autorités religieuses, la France, contre « l'homme blanc » en général exprimées en 1968 renforcèrent les missionnaires dans la conviction qu'ils ne devaient pas prononcer des paroles qui pouvaient être mal interprétées⁸⁹².

Du côté des clercs gabonais, le silence de l'Eglise résulte de l'exil de ses membres les plus virulents comme l'abbé Mintsa et l'abbé Rapontchombo. Mgr François Ndong qui émettait souvent des réserves sur la vie politique sous le régime de Léon Mba, était âgé, et il était souvent à l'intérieur du pays où de nombreuses charges pastorales le retenaient.

⁸⁹⁰ Nous revenons sur cette idée dans les lignes qui suivent en abordant la question des conséquences des interventions de l'Eglise dans la vie politique et sociale depuis 1964.

⁸⁹¹ La plus grande intervention de l'Eglise catholique au Gabon dans la vie politique dans les années 1960 fut celle de 1964 lors du coup d'Etat. Avant, c'est-à-dire à partir de 1960, et après ces événements l'Eglise n'intervint presque ou pas directement dans les mutations politiques jusqu'en 1990. Les interventions directes de l'Eglise lors de ces événements peuvent servir à comprendre par la suite le silence du personnel religieux européen.

⁸⁹² Témoignage oral du Père Gilles Sillard, entretiens de février et mars 2000 à Chevilly-Larue.

Il qu'il fut affecté à Oyem pour s'occuper de ce diocèse à partir de 1969. Ses nouvelles responsabilités d'évêques l'avaient conduit à plus de réserve sur la vie politique. A cela il faut ajouter que les remarques de Mgr François Ndong sur la vie politique, tout comme celles de Mgr Raponda Walker, s'adressaient directement à Léon Mba qui n'était plus au pouvoir. Le choix de Mgr François Ndong en 1967 et 1968 fut aussi d'observer le nouveau régime pour le juger à l'action.

L'attitude de la nouvelle génération de prêtre ordonnée dans les années 1960 contribua également au silence de l'Eglise, car cette génération était réservée et discrète. L'Eglise du Gabon avec son organisation encore très cléricale et missionnaire ne pouvait s'exprimer.

□ Les autres raisons: l'évolution rapide de la situation politique.

Une autre raison du silence de l'Eglise au Gabon à la fin des années 1960, comme l'affirme Claude Prudhomme et Jean François Zorn, est liée au fait que la mutation politique était devenue irréversible et surprenait par sa rapidité⁸⁹³. Au lieu d'une évolution politique progressive et contrôlée, comme l'espéraient les missionnaires du Gabon, les choses étaient allées autrement et à une vitesse vertigineuse. Les missionnaires avaient le sentiment d'être impuissants.

Cette évolution politique rapide conytraignit les missionnaires du Gabon à accélérer la passation des pouvoirs et à agir dans l'urgence. Moins de deux après le changement de régime et quelques mois après l'instauration du parti unique en mars, l'Archidiocèse de Libreville fut confié à un autochtone. Mgr Jean Jérôme Adam céda sa place à Mgr André Fernand Anguilé et le troisième diocèse du Gabon, créé en 1969, fut confié à un autre Gabonais, l'ancien évêque auxiliaire de Libreville, Mgr François Ndong.

De 1967 et 1968, à cause des pressions de quelques membres du clergé gabonais et de quelques chrétiens Gabonais, mais aussi et surtout à cause du concile Vatican II et de la volonté de changement des missionnaires liée à l'évolution de l'idée de la Mission, les missionnaires en poste au Gabon furent contraints de redéfinir leur place au sein de l'Eglise du Gabon qui commençait à peine à affirmer son caractère autochtones.

Il faut ajouter à cela qu'à la fin des années 1960, la jeune Eglise du Gabon aux habitudes missionnaires ne disposait pas véritablement en son sein d'une organisation, des structures solides, d'un cadre juridique, encore moins d'un enseignement qui lui permettait d'intervenir dans la vie politique⁸⁹⁴.

Le concile Vatican II venait à peine de s'achever et ses enseignements, à travers la constitution pastorale « *L'Eglise dans le monde de ce temps* » et bien d'autres documents conciliaires, n'étaient pas encore mal connus des missionnaires en poste au Gabon⁸⁹⁵. Ce manque de références pour intervenir dans la vie politique gabonaise annihila les

⁸⁹³ Sous la direction de Jean Marie Mayeur, Ch. (□) et L. Piétri. Avauchez. M Venard, *Histoire du christianisme*, crises et renouveau de 1958 à nos jours, Tome XIII, Desclée, Paris 2000. Chapitre V, "Un christianisme négro africain" par Claude Prudhomme et Jean François Zorn.

⁸⁹⁴ Témoignage oral de l'abbé Jean Mbeng, entretien du 28 septembre 2002, à Libreville

ambitions de certains de voir l'Eglise devenir un « élément ⁸⁹⁶ » politique écouté et respecté comme elle l'était sur le plan social avec son œuvre éducative et sanitaire.

Rassuré e par une constitution rédigée sur le modèle français qui garantissait « la liberté religieuse » dans le caser de la laïcité, l'Eglise du Gabon se trouva débordée par les idées et les pratiques d'un nouveau régime et d'un parti unique triomphant. Zelle ne sut que faire face à un régime de la Rénovation qui voulait une légitimité et cmettait le parti unique au service de la personnalisation du pouvoir. La jeune Eglise du Gabon, avec les moyens d'actions légués par la Mission, mêmes t limités, aurait pourtant pu constituer un concurrent dangereux et un obstacle pour le nouveau régime et le parti unique.

En 1967 et 1968, l'Eglise a préféré de ne pas se muer en concurrent pour le régime de la rénovation ⁸⁹⁷. Depuis 1963 et la nationalisation des écoles, et après les événements de 1964, l'Eglise du Gabon, du moins sa hiérarchie, ne voulut plus d'affrontements avec le pouvoir politique.

Il est vrai que es interférences entre les stratégies de prise de pouvoir, entre les solidarités familiales, régionales, ethniques; et les option idéologiques à géométrie variable de la Rénovation, rendaient opaque une réalité politique qui se solda pour l'Eglise missionnaire par une longue période de liberté très surveillée et lui interdit d'occuper la scène publique ⁸⁹⁸. Inévitablement la jeune Eglise du Gabon fut confinée à la « sacristie » par rapport à la vie politique gabonaise qui elle-même entraît dans une phase de déclin.

Il y eut cependant comme un combat idéologique invisible entre le pouvoir politique et l'Eglise au Gabon. Le régime de la Rénovation s'engagea irrémédiablement à appliquer le principe de la séparation entre l'Etat et les Eglises tout en garantissant la liberté religieuse. Dans ce combat invisible le peuple, y compris les chrétiens, soutenait ouvertement le pouvoir politique, à travers une adhésion massive au parti unique.

Au début du parti unique, le peuple sembla prendre ses dsitances avec une Eglise qui avait rempli une importante oeuvre éducative à l'époque des missions. Mais celle-ci avait été été surtout religieuse, préparant mal aux mutations rapides survenues entre 1958 et 1968. Dans ces conditions, le peuple comprenait difficilement l'idéologie du nouveau régime ainsi que les tenants et les aboutissants du parti unique. Le discours prometteur du régime de la Rénovation qui préconisait la construction d'un véritable Etat-nation l'emporta et s'imposa contre le discours social de l'Eglise missionnaire du

⁸⁹⁵ DOCATGAB, CEG, *Affermis tes frères dans la foi, Discours et homélies*, document publié à l'occasion de la visite du Pape Jean Paul II au Gabon en 1982. « Situation de l'Eglise du Gabon ».

⁸⁹⁶ Au sens de « Force vive de la Nation gabonaise ». Nous considérons que l'Eglise catholique au Gabon est un spectateur averti de la vie politique. L'Eglise est une force vive de la Nation. Elle ne fait pas de la politique directement mais elle jette un coup d'œil très averti.

⁸⁹⁷ Nous pensons que le silence de l'Eglise en 1967 et 1968 est une action conjuguée liée aux raisons internes et externes à l'Eglise

⁸⁹⁸ Nous nous inspirons de l'affirmation de Claude Prudhomme et Jean François Zorn, dans le chapitre V, *Histoire du Christianisme*. Desclée, Paris, 2000.

Gabon.

CHAPITRE IV: AFFIRMATION DES EGLISES DIOCESAINES DE 1969 à 1995 : UNE EGLISE GABONAISE EN CONSTRUCTION ET EN MARCHE

Ce chapitre répond à une question essentielle : que devient l'Eglise catholique au Gabon de 1969 à 1995 ? Cette période d'un quart de siècle, va de 1969⁸⁹⁹, année de départ de l'Archevêque missionnaire de Libreville, Mgr Jean Jérôme Adam, jusqu'au milieu des années 1990, précisément en 1995. A ce moment l'Eglise catholique du Gabon fêtait, non seulement, les 150 ans de l'arrivée des premiers missionnaires, mais elle sortait aussi d'une longue crise de vocations observée depuis la fin des années 1970.

Nous voulons à travers ce chapitre faire un état des lieux, non pas exhaustif, mais qui décrit les principaux traits de la présence de l'Eglise catholique au Gabon et les changements intervenus dans l'épiscopat, le personnel religieux et la population chrétienne des nouveaux diocèses. Nous voulons aussi décrire le nouveau discours de l'Eglise catholique au Gabon et jeter un regard sur l'évolution de la pratique religieuse des

⁸⁹⁹ Cette année peut être considérée comme l'aboutissement des balbutiements de l'indépendance religieuse entamée en 1958. En décidant de nommer un Gabonais à la tête de l'Archidiocèse, le Vatican et la Congrégation du Saint-Esprit décidaient de poursuivre l'affranchissement de l'Eglise du Gabon.

chrétiens gabonais. Nous examinons enfin les « nouveaux enjeux ⁹⁰⁰ » de cette Eglise, à travers ses relations avec d'autres entités religieuses comme les protestants et les musulmans, mais aussi les défis culturels et l'intégration des médias dans « *la nouvelle évangélisation* ⁹⁰¹ » au Gabon.

A- LES MUTATIONS ET LA VIE DANS LES EGLISES DIOCESAINES

Les mutations et la vie dans les diocèses de l'Eglise catholique au Gabon de 1969 à 1995 se caractérisent par la création de deux nouveaux diocèses, l'ouverture des relations directes avec le Vatican, la création de la Conférence des Evêques du Gabon ⁹⁰². En ce qui concerne la vie des diocèses elle est marquée par un personnel religieux en stagnation malgré l'installation de nouvelles communautés religieuses alors que le nombre des chrétiens est en nette augmentation.

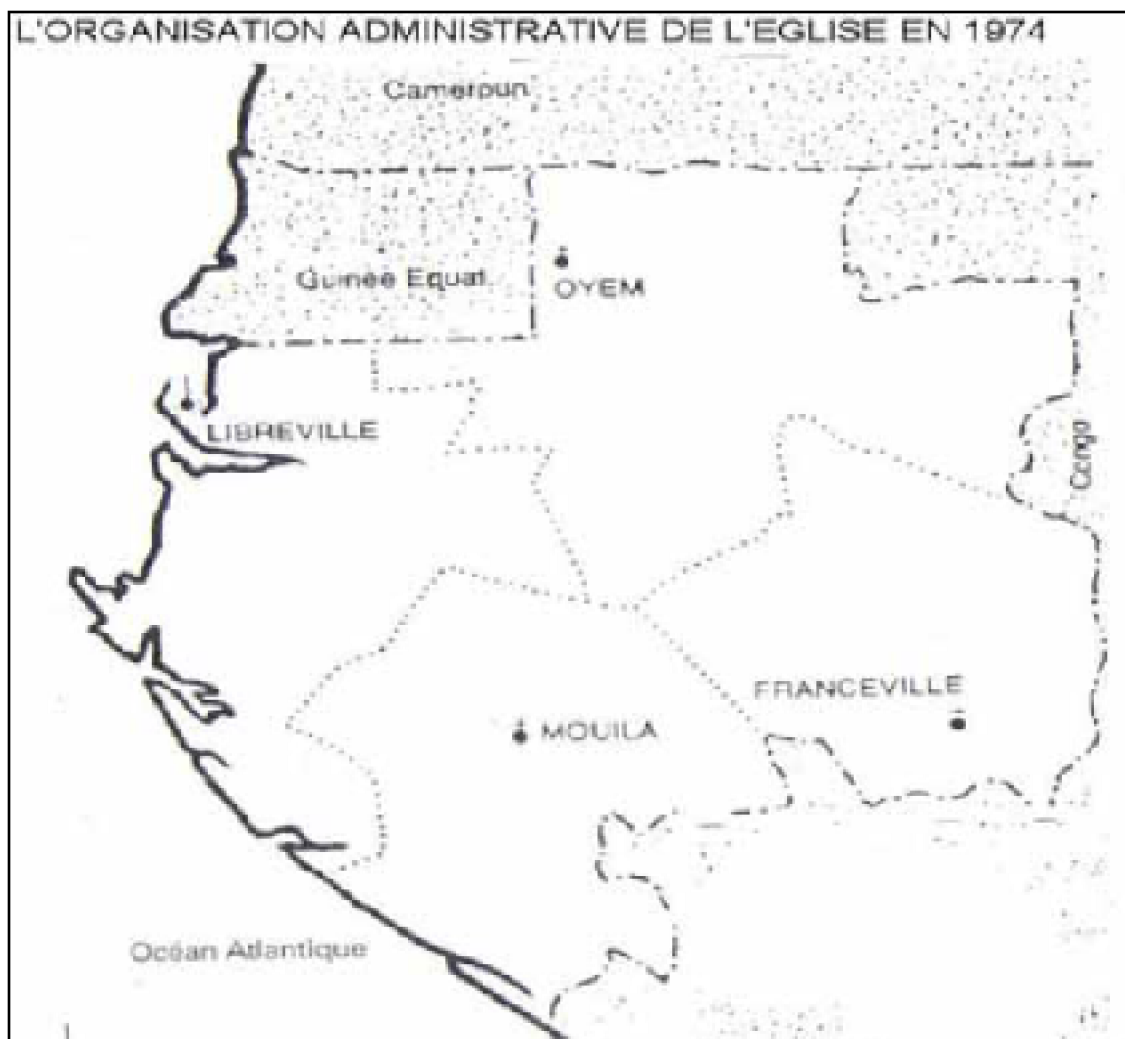
I- LA CREATION DE NOUVEAUX DIOCESES ET DE NOUVELLES STRUCTURES

La fin de la période missionnaire entamée à la fin des années 1950, avec la passation des pouvoirs aux Gabonais, se poursuit au Gabon dans les années 1970. Elle se confirma par la création de structures nationales et de nouveaux diocèses dirigés par des évêques Gabonais.

⁹⁰⁰ Nous entendons par là les nouveaux domaines d'activités de l'Eglise catholique au Gabon ou tout au moins les domaines qui causaient plus de difficultés à partir de 1969 : inculturation, œcuménisme, dialogue inter religieux, les médias.

⁹⁰¹ La nouvelle évangélisation était le thème favori de la jeunesse catholique gabonaise dans les années 1980 et 1990. Il incarnait les attentes et la vision des jeunes quant à l'avenir de l'Eglise. Le mouvement Génération Nouvelle de la branche des Focolari en était le porte flambeau au Gabon.

⁹⁰² Lire, CEG en abrégé.



Carte 9: L'organisation administrative de l'Eglise en 1974

Source : Réalisation Hervé ESSONO MEZUI

1-Les nouveaux diocèses et leurs évêques Gabonais

Entre 1969 et 1995 deux nouveaux diocèses avaient été créés au Gabon. Il s'agissait en fait de la division des deux grands diocèses, créés en 1958: Libreville et Mouila. La division de ceux-ci permet de donner naissance aux diocèses d'Oyem et de Franceville, deux villes, qui sont, sur le plan administratif, des capitales régionales, de grands centres regroupant une grande population chrétienne.

□ Le diocèse d'Oyem.

Le troisième diocèse de l'Eglise catholique du Gabon est celui d'Oyem après Libreville et Mouila créés en 1958. Le diocèse septentrional d'Oyem était né suite à la division de l'Archidiocèse de Libreville. Créé le 29 mai 1969, et d'une superficie de 84.540 Km², le

diocèse d'Oyem regroupait les régions du Woleu-Ntem et de l'Ogooué Ivindo au Nord et Nord-Est du pays.

Le diocèse d'Oyem était limité au Nord par la République du Cameroun à l'Est par la République du Congo au Nord-ouest par la Guinée-Equatoriale à l'ouest par la région de l'Estuaire et au Sud par les régions du Moyen Ogooué, de l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué. A sa création, en 1969, pour une population totale de 133.000 habitants, le diocèse comptait 68.000 catholiques et en 1995, il comptait 123.000 catholiques pour 218.000 habitants. Ce diocèse était, entre 1969 et 1995, toute proportion gardée par rapport à l'archidiocèse, le plus christianisé et le plus « catholique » du Gabon⁹⁰³.

Avec une population essentiellement rurale et agricole, le diocèse d'Oyem connaît aussi l'influence de l'Eglise Evangélique du Gabon⁹⁰⁴ et de l'Islam avec une forte communauté Haoussa venant du Cameroun et du Nigeria⁹⁰⁵. Ce diocèse bénéficie presque d'une unité linguistique et culturelle puisque la population était essentiellement Fang surtout dans le Woleu-Ntem où la population originaire est 100% Fang. Mais on note aussi la présence d'autres ethnies comme les Kota et les Kélé dans la zone de Mékambo, Makokou et Bouée dans la région de l'Ogooué Ivindo.

En 1993, par exemple, la région du Woleu-Ntem avec une population de 97.000 habitants comptait 83.000 Fang et la région de l'Ogooué Ivindo sur 49.000 habitants comptait 11.500 Fang⁹⁰⁶. A cause de cette quasi unité linguistique et culturelle le diocèse d'Oyem constituait un véritable champ d'expérimentation de l'inculturation de l'évangile et de la pratique religieuse à travers le réseau des catéchistes ruraux. Dans la province du Woleu-Ntem, par exemple, chaque village ou presque comptait après 1969 un catéchiste et une chapelle pour les différents offices.

⁹⁰³ DOCOPM, *Annuaire de l'Eglise catholique 1998*. Op. Cit. pp. 434 et 435.

⁹⁰⁴ Au Gabon il y a deux Eglises Evangéliques. L'Eglise Evangélique du Gabon implantée surtout dans le Nord du pays dans les régions de l'Ogooué Maritime, l'Estuaire, le Moyen Ogooué, l'Ogooué Ivindo et surtout le Woleu Ntem qui compte deux régions synodales. Cette Eglise Evangélique du Gabon dépendait de la SMEP jusqu'à son indépendance en 1960 quand les présidents furent des nationaux. Il y a aussi l'Eglise Evangélique du Sud Gabon plus connu sous le nom de l'Eglise de l'Alliance chrétienne dont le siège était à Mouila.

⁹⁰⁵ En dehors de Libreville avec sa forte affluence étrangère ouest africaine, le Nord du Gabon dans la région du Woleu Ntem connaît une forte présence musulmane à cause de l'immigration haoussa. De nombreuses familles haoussa, musulmanes, sont installées au Gabon depuis le milieu du XX^e siècle. Dans le cadre d'une étude sur les frontières religieuses au Gabon on pourrait situer la présence islamique traditionnelle ou ancienne à Bitam et Oyem.

⁹⁰⁶ Ministère de la planification, *Principaux résultats du recensement*, 1993.



Photo 21 : Mgr François Ndong. Evêque d'Oyem 1969-1982

Source : Album souvenir du 150^{ème} anniversaire

La direction du diocèse d'Oyem, en 1969, fut confiée à Mgr François Ndong, évêque auxiliaire de Libreville. Mgr François Ndong avait, non seulement, longtemps servi dans le Nord du pays comme prêtre, mais il avait aussi exercé son ministère dans cette partie du Gabon lorsqu'il était évêque auxiliaire de Libreville. Il eut donc la charge d'un diocèse qu'il connaissait avant sa création.⁹⁰⁷

Pendant plus de dix ans de 1969 à 1982, Mgr François Ndong s'attela à la modernisation de ce diocèse. Non sans tenir compte de la forte présence des missionnaires. Il voulut faire du diocèse d'Oyem, « *un diocèse où tous sont responsables de la foi.* » Il continua d'assurer le fonctionnement du diocèse, comme dans une Mission, avec tous ses aspects liés à l'œuvre d'évangélisation, éducative et sanitaire. Une de ses principales préoccupations à la tête du diocèse était de faire de « *l'évangile un phare pour la culture africaine* »⁹⁰⁸.

A l'aube de sa retraite, Mgr François Ndong, âgé de 74 ans en 1980, avait préparé sa succession en promouvant l'ordination épiscopale d'un fils originaire du diocèse⁹⁰⁹, le Père Basile Mvé Engone. La cérémonie d'ordination épiscopale eut lieu, le 24 août 1980, au cours d'une grande cérémonie au Stade municipale d'Akoakam à Oyem. Ce dernier, nommé évêque coadjuteur remplaça Mgr François Ndong le 23 août 1982⁹¹⁰.

⁹⁰⁷ Nous avons dressé une brève biographie de Mgr François Ndong dans le chapitre I en sa qualité de premier évêque gabonais.

⁹⁰⁸ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, interview de Mgr François Ndong, évêque d'Oyem dans le journal *La Croix* du 30 décembre 1979.

⁹⁰⁹ C'est le sentiment des chrétiens du Woleu-Ntem qui pensent que la nomination de Mgr Basile Mvé est liée à deux aspects: la pression populaire et le rôle de Mgr François Ndong. Témoignages oraux, entretiens collectifs du 6 septembre 2002 à Oyem. Une chose est certaine au Gabon d'après l'opinion, la nomination des évêques est quelque chose de complexe.

⁹¹⁰ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème} Anniversaire*, 1994.

Mgr Basile Mvé, qui eut la charge du diocèse jusqu'en 1998, était en 1980, à 39 ans, un des plus jeunes évêques d'Afrique. Né le 30 mai 1941 à Nkomelene, non loin d'Oyem, dans le canton Woleu, il a été profès salésien et il fit ses études sacerdotales au séminaire de Lubumbashi dans l'ex Zaïre, à Dormans en France et à Rome. Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1973 dans la même congrégation⁹¹¹. Il n'avait presque pas servi dans son diocèse. Après son ordination il fut affecté au noviciat des salésiens à Pointe Noire au Congo. A sa son retour au Gabon il enseigna au Petit séminaire Saint Jean de Libreville. En 1980, au moment de sa nomination, il était aumônier national de la JOC, responsable des émissions religieuses à la RTG (Radio Télévision Gabonaise) et il suivait des cours à l'Ecole Normale supérieure de Libreville⁹¹².

Durant ses seize années à la tête du diocèse d'Oyem, Mgr Basile Mvé agit dans les mêmes domaines que son prédécesseur tout en ouvrant de nouvelles pistes pastorales comme celle des jeunes. Il s'attaqua aux problèmes cruciaux du moment comme ceux de l'Eglise et la culture africaine, la lutte contre les sectes.

Mais Mgr Basile Mvé fit surtout face à une grave crise de vocations, que, du reste, connaissaient tous les diocèses du pays⁹¹³. En effet, il n'a célébré une ordination sacerdotale, en tant qu'évêque du diocèse d'Oyem, que le 2 mai 1993 en ordonnant l'abbé Jean René Mezui, soit 14 ans après les abbés Serge Pasquier Nzué et Abel Eyeghe⁹¹⁴.

□ Le Diocèse de Franceville

Après le diocèse d'Oyem, crée en 1969, le second diocèse qui fut créé au Gabon entre 1969 et 1995 est celui de Franceville dans le Sud-Est du pays. Tout comme celui d'Oyem qui est d'une division de l'Archidiocèse de Libreville, de la même manière le diocèse de Franceville est né d'une division de l'immense diocèse de Mouila.

C'est le 5 octobre 1974 que le diocèse de Franceville fut créé par le Pape Paul VI, le faisant suffragant du siège métropolitain de Libreville. Le siège du nouveau diocèse fut fixé dans la ville dont il porte le nom qui comptait à l'époque 54.470 habitants et possédait une belle église avec résidence : la paroisse Saint-Hilaire. Le territoire du diocèse de Franceville à sa création s'étendait sur 61.907 km² comprenant les régions du Haut-Ogooué et celle de l'Ogooué-Lolo.

Situé au Sud de l'Equateur, ce diocèse était limité au Nord par la région de l'Ogooué-Ivindo; au sud-est, par la République Populaire du Congo et à l'ouest par la

⁹¹¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, Album souvenir..., Ibid.

⁹¹² DOCOPM, voir aussi DOCGAB, " *Etre évêque en 1980*" interview de Mgr Basile Mvé par Philippe Essomba, dans le journal *BINGO*, n° 334 de novembre 1980.

⁹¹³ DOCOPM, Dossier 347, « Une Eglise pour construire et planter », interview de Mgr Basile Mvé, dans *Don Bosco aujourd'hui*, N° de novembre et décembre 1985.

⁹¹⁴ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème}*, 1994.

région de la Ngounié ⁹¹⁵ .

A sa création, en 1974, le diocèse de Franceville comprenait un peu plus de 100.000 habitants, qui appartenaient aux ethnies diverses comme les Adoumas, les Nzébi... dans la région de l'Ogooué Lolo; les Ndoumou, les Obamba, les Téké les Nzébi, les Kaniou, les Wandji... dans le Haut-Ogooué. Cette diversité ethnique avec une population essentiellement urbaine dans les villes comme Franceville, Moanda (cité du manganèse) et Mounana (cité de l'uranium) rendait quelque peu difficile la poursuite de l'évangélisation dans les langues locales et, au-delà, la pratique de l'inculturation pour enraciner véritablement l'évangile au sein d'une population relativement encore attachée aux cultures, traditions locales et ancestrales.

En 1974, le diocèse de Franceville comptait 44.425 catholiques pour un peu plus de 100.000 habitants et en 1995 63.437 catholiques pour 200.000 habitants. Ce qui fait de ce diocèse le moins catholique du Gabon entre 1974 et 1995 ⁹¹⁶ . A sa création, le nouveau diocèse fut confié à l'abbé Patrice Félicien Makouaka, le 5 octobre 1974.



Photo 22: Mgr Félicien Makouaka Evêque de Franceville 1974-1995

Source : Album souvenir

L'abbé Makouaka naquit en 1922 à Ngomo Boulango dans l'actuel diocèse de Mouila. Tout jeune, il fréquenta l'école de la mission Notre Dame de Lourdes à Ndenga avant d'aller poursuivre ses études à Libreville à l'école Montfort. Après ses études secondaires au petit séminaire Saint Jean de Libreville, il avait fait sa philosophie et sa théologie au séminaire de Brazzaville et y fut ordonné prêtre le 10 octobre 1954.

Avant d'être nommé évêque en 1974, l'abbé Makouaka avait été professeur au petit séminaire Saint Jean à Libreville de 1955 à 1957, vicaire à Ndendé de 1957 à 1962, professeur au séminaire pour les vocations tardives de Mouila de 1962 à 1963.

Lors de son passage à Mouila il fonda un Centre rural pour les cultivateurs. De 1963 à 1965 il avait servi comme vicaire à Tchibanga avant d'aller poursuivre les études à la

⁹¹⁵ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, "Vatican: Actes du Saint-Siège" Rome AIF (Agence International Fides), 16 novembre 1974. Cf. aussi *Osservatore Romano* du 13 novembre 1974.

⁹¹⁶ DOCOPM, *Annuaire de l'Eglise catholique* 1998, Op. Cit. p. 423.

Faculté catholique d'Angers en France pendant une année. A son retour au Gabon, en 1966 il occupa successivement les postes de directeur des écoles catholiques dans le diocèse de Mouila puis à l'échelon national à Libreville, à partir de 1968, jusqu'en 1974 quand il fut nommé évêque. Il ne fut sacré que le 12 janvier 1975 par l'archevêque de Libreville Mgr André Fernand Anguilé. Conscient de la lourde tâche qui l'attendait, dans ce nouveau diocèse, il avait choisi comme devise: " *Seigneur montre moi le chemin*"⁹¹⁷.

Mgr Makouaka, jusqu'en 1974, bien qu'originaire du diocèse de Mouila, n'avait jamais exercé dans cette zone géographique du diocèse (le Haut Ogooué et l'Ogooué-Lolo). Il avait surtout servi dans la Ngounié et la Nyanga où en dehors du « nzébi » il avait aussi appris à parler « le pounou et l'issango ».. Il s'attela à implanter l'Eglise catholique dans tous les coins du diocèse, avec un clergé missionnaire (les pères du Saint-Esprit et les Clarétains), avec des résultats modestes.

Mgr Makouaka démissionna du poste d'évêque de Franceville en 1996 et il fut remplacé par Mgr Timothé Modibo Nzockéna en 1997. Il est décédé en juin 2000 à Libreville.

□ « L'ancien nouveau diocèse » de Mouila en 1974⁹¹⁸

La création du diocèse de Franceville entraîna la division du diocèse de Mouila qui connut aussi vers la fin des années 1970 une mutation non négligeable. En effet, en septembre 1976, Mgr Raymond de La Moureyre, évêque, missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit, démissionna de la direction du diocèse de Mouila qu'il dirigeait depuis sa création en 1958.

Le 28 octobre 1976, Pape Paul VI accepta cette décision de l'évêque missionnaire. Il fut remplacé par un abbé Gabonais, en la personne de Cyriaque Siméon Obamba.



Photo 23: Mgr Cyriaque Obamba Evêque de Mouila 1977-1992

⁹¹⁷ DOCOPM, *Agence Internationale Fides* du 16 novembre 1974, N° 2630. Voir aussi DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^e Anniversaire*, 1994.

⁹¹⁸ Dans la mesure où sa division en 1974, avec la création du diocèse de Franceville, devait permettre un nouveau départ, la circonscription étant devenue plus petite, avec moins de diversité ethnique.

Source : Album souvenir

Avec la nomination de l'abbé Obamba les quatre diocèses du Gabon étaient désormais dirigés par des Gabonais. Ce qui constituait la première preuve de l'indépendance religieuse souhaitée par les Gabonais, surtout le clergé.⁹¹⁹

L'abbé Obamba, qui dirigea « le vieux nouveau diocèse de Mouila » à partir de 1977, était né le 28 février 1918 à Oguéwa près de Lambaréné. Il effectua ses études primaires à la mission Saint-François xavier de cette localité puis il entra au petit séminaire en 1935 pour être ordonné prêtre le 12 mai 1946.

Avant son ordination épiscopale le 30 janvier 1977, à Mouila, l'abbé Obamba avait servi un peu partout dans le Gabon: à Oyem, en qualité de vicaire; dans la région de la Ngounié à Saint-Martin des Apindjis, à Notre Dame des Trois Epis de Sindara; puis à Saint François Xavier de Lambaréné jusqu'en 1960.

Son service dans les différentes stations et missions, puis dans les paroisses fut coupé par un court séjour comme professeur au Petit séminaire Saint Jean de Libreville. Il lui permit d'acquérir le goût de l'enseignement pour la formation des futurs prêtres au point d'être envoyé par son évêque, Jean Jérôme Adam, pour aller faire des stages de pastorale et de liturgie à Bruges en Belgique, et de sociologie à Lille et Paris.

A son retour au Gabon, en 1962, l'abbé Obamba occupa les fonctions de directeur adjoint puis de supérieur du Séminaire Saint Jean. Il servit ensuite dans quelques paroisses.

Quand la nouvelle de son élévation à l'épiscopat lui parvint le 30 novembre 1976, l'abbé Obamba était vicaire général de l'Archidiocèse de Libreville et curé de Saint Pierre⁹²⁰.

A partir de 1977, Mgr Obamba s'attela, à promouvoir dans son diocèse un clergé africain suffisamment nombreux et bien formé⁹²¹. Mais il n'y parvint pas plus que les autres diocèses du Gabon. Fatigué par la maladie, Mgr Obamba démissionna de son poste d'évêque de Mouila en 1992. Il fut remplacé par un administrateur apostolique, Mgr Basile Mvé, alors évêque d'Oyem. Il est décédé en juillet 1996 à Libreville.

2 - Les relations avec le Vatican et la création de la Conférence Episcopale.

Entre 1969 et 1995, la vie de la jeune Eglise du Gabon est caractérisée, sur le plan structurel, par deux innovations. Sur le plan interne, les premiers évêques gabonais créent la Conférence des évêques (CEG). Mais cette création avait été précédée sur le plan externe par l'établissement de relations directes entre le Vatican et le Gabon en 1967.

⁹¹⁹ DOCOPM, Actes du Saint Siège dans AIF du 11 décembre 1976.

⁹²⁰ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire de l'Eglise catholique au Gabon*, 1994

⁹²¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*, 1994.

□ Etablissements des relations avec le Saint-Siège à partir de 1967

Le nouveau statut de l'Eglise catholique au Gabon fut accompagné par l'établissement des relations diplomatiques entre le Gabon et le Saint-Siège à la fin des années 1960. C'est le 31 octobre 1967, en effet, que le Gabon noua des relations diplomatiques avec le Vatican⁹²². Ces relations responsabilisaient davantage les autorités religieuses, favorisaient l'indépendance religieuse et confirmaient la prépondérance de l'Eglise catholique dans la société gabonaise. En quelque sorte, l'Eglise catholique devenait un partenaire officiel du développement politique, économique et social du Gabon.

Bien que l'Eglise catholique, depuis l'époque des missions, ait toujours joué ce rôle, l'établissement des relations diplomatiques directes était opportun pour les uns et les autres. Ces relations étaient la concrétisation d'une évolution entamée après la seconde guerre. Avant 1967 les relations entre le Gabon et le Saint-Siège étaient beaucoup plus théoriques à cause de l'immensité du territoire apostolique auquel appartenait le Gabon.

En 1948, le Gabon appartenait à la "Délégation Apostolique de Dakar créée le 22 octobre de la même année. Au moment des indépendances, le Gabon fut placé dans la délégation Apostolique de Lagos, le 3 mai 1960, qui regroupait tous les pays de l'Afrique centre-occidentale. Le 3 avril 1965, le Gabon appartenait désormais à la Délégation Apostolique des Etats de l'Afrique centrale qui comprenait alors le Cameroun, Congo Brazzaville, la République Centrafricaine et le Tchad⁹²³.

L'établissement des relations diplomatiques entre le Gabon et le Saint-Siège permit la nomination d'un Pro-nonce représentant du Pape au Gabon. De 1967 à 1995 sept nonces apostoliques se sont succédés.

Tableau 27: Les pro nonces apostoliques ayant servi au Gabon de 1967 à 1995

noms	Années
Luigi Poggi	1967-1969
Ernesto Gallina	1969-1971
Jean Jadot	1971-1973
Luciano Storero	1973-1976
Joseph Uhac	1976-1981
Donato Squicciarini	1981-1989
Santos Abril y Castello	1989-1996

Sources: DOCOPM et DOCATGAB

Les autorités gabonaises en firent de même en nommant un ambassadeur près du Saint Siège. En 1975, par exemple, Marcel Sandoungoult présentait ses lettres de créances au souverain pontife, le Pape Paul VI. Marcel Sandoungoult avait remplacé à ce poste Georges Rawiri⁹²⁴.

⁹²² DOCOPM, *L'Eglise catholique en Afrique occidentale et centrale* << Le répertoire des missions catholiques >>, 1998.

⁹²³ DOCOPM, *L'Eglise catholique en Afrique occidentale et centrale*, Id. & Ibid.

Si l'établissement des relations diplomatiques entre le Gabon et le Saint-Siège confirmait l'indépendance religieuse de l'Eglise catholique vis-à-vis des congrégations missionnaires, entamée depuis les années 1950, il faut aussi remarquer que les relations diplomatiques entre le Gabon et le Saint-Siège, à partir de 1967, laissaient ouvert le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon.

Depuis 1960, en effet, les relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon étaient toujours vécues selon les principes de la Loi de la séparation entre l'Etat et les Eglises. Cet héritage de l'époque coloniale avait été plus ou moins appliqué par les deux partenaires pendant le régime de Léon Mba de 1960 à 1967⁹²⁵. Mais avec l'établissement des relations diplomatiques en 1967 la coopération entre l'Eglise et l'Etat au Gabon connut d'abord un certain essor.

Ce rapprochement avait été encouragé par les difficultés surtout financières et matérielles des jeunes diocèses du Gabon, et la volonté de l'Etat de s'appuyer sur un partenaire comme l'Eglise connue pour sa capacité à contribuer au développement du Gabon, dans le domaine éducatif par exemple.

Les relations entre le Saint-Siège et le Gabon à partir de 1967 laissaient penser que les Eglises diocésaines pouvaient sortir de la dépendance financière des congrégations missionnaires françaises installées au Gabon et des Œuvres missionnaires dépendant du Saint-Siège car l'Etat gabonais pouvait apporter une contribution plus grande à l'Eglise. Mais il en fut autrement car ces relations étaient plus théoriques que pratiques.

Les relations, entre 1967 et 1995, sont caractérisées par une intense activité diplomatique: avec les multiples réceptions en audiences du chef de l'Etat gabonais des autorités pontificales, et l'appui de l'Etat lors des grandes manifestations de l'Eglise par exemple lors de la visite du Pape Jean Paul II en 1982; pendant l'organisation de la réunion de l'ACERAC (Association des Conférences des Evêques de la Région d'Afrique centrale) et lors des ordinations épiscopales en 1975, 1977, 1980.

Les relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon jusqu'en 1995 n'ont jamais été concrétisées par un véritable Accord qui les liait. Il s'agissait plutôt de négociations, surtout dans le domaine éducatif, qui ressemblaient, d'un point de vue pratique, à une faveur de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise. Les autorités religieuses n'ont jamais dénoncé ces relations. Dans l'ensemble, elles sont restées à un stade embryonnaire fait de respect et de collaboration mutuelle sur des questions de liberté religieuse et surtout d'éducation, au-delà, sur des questions d'ordre social (morale, justice sociale). Ce n'est qu'en 1998 que le Gabon et le Saint - Siège sont parvenus à la signature d'un « *Accord cadre* » sur les principes et sur certaines dispositions juridiques concernant leur relation et collaboration⁹²⁶.

⁹²⁴ DOCOPM, *Osservatore Romano* du 4 juillet 1975.

⁹²⁵ Nous voulons faire allusions aux pressions politiques exercées par Léon Mba sur les chrétiens et surtout le clergé lors des événements de 1964.

⁹²⁶ Témoignage oral de l'abbé Xavier Souchard, Entretien du 10 août 1998 à Mouila (Val-Marie).

Signés à Libreville le 12 décembre 1998, les instruments de ratification de l'Accord furent échangés officiellement au Vatican, le 2 juin 1999, dans la salle des Traités du Palais apostolique, entre le Cardinal Angelo Sodano secrétaire aux échanges d'Etat et Jean Ping Ministre des affaires Etrangères de la coopération et de la Francophonie de République gabonaise⁹²⁷. Ces relations extérieures de l'Eglise accompagnaient des progrès internes notamment la création d'une Conférence des Evêques du Gabon.

□ **Création de la Conférence Episcopale du Gabon (CEG).**

L'autre innovation importante a été la mise en place de la Conférence épiscopale au début des années 1970. La création s'est faite dans la mouvance des réformes préconisées par le Concile Vatican II, avec la constitution des Eglises diocésaines et l'élévation à l'épiscopat de certains clercs gabonais. Les statuts de la Conférence des Evêques du Gabon (CEG) furent approuvés par le décret N° 5844/73 du 10 octobre 1973 par le Saint-Siège à travers la « Sacré Congrégation pour l'Evangélisation des peuples »⁹²⁸.

C'est vers 1977 que la CEG se dota d'un règlement intérieur promulgué par le Saint-Siège, affirme Mgr Basile Mvé Engone. D'après ce dernier, la CEG fut créée pour constituer « *une assemblée plénière pendant laquelle les évêques du Gabon discutent des problèmes pastoraux, de la bonne formation et éducation des chrétiens gabonais* »⁹²⁹. En effet, avec la création des diocèses les évêques du Gabon voulaient exercer ensemble le pouvoir qui leur était confié et prendre les décisions de manière collégiale pour promouvoir le bien de l'Eglise catholique au Gabon. Un pays, qui, malgré une forte population catholique pesait peu face aux Eglises voisines.⁹³⁰

Dans ces conditions, la création de la Conférence Episcopale constituait une urgence pour confirmer l'unité et la concorde entre les évêques, « *pasteurs du peuple de Dieu qui est au Gabon* », qui avaient à charge le même peuple du point de vue historique, culturel et national⁹³¹. L'autre but affiché lors de la création de la CEG était de poursuivre l'œuvre des congrégations missionnaires installées au Gabon, alors que le passage de témoins au clergé local était bien entamé, c'est-à-dire continuer « *d'ouvrir les âmes gabonaises à l'évangile par une action coordonnée* »⁹³² comme le demandait le Pape Paul VI.

⁹²⁷ DOCOPM, *Osservatore Romano* N° 2576 du 15 juin 1999. " *Accord cadre entre le Saint-Siège et la République Gabonaise. Présentation des lettres de créances du nouvel ambassadeur du Gabon.*"

⁹²⁸ DOCATGAB, CEG, « *Affermis tes frères dans la Foi* », 1982. Document publié par les évêques du Gabon à l'occasion de la visite du Pape Jean Paul II au Gabon en février 1982.

⁹²⁹ Témoignage oral, Mgr Basile Mvé, entretien du 4 octobre 2002 à Libreville.

⁹³⁰ Même avec plus de 60% de catholique, l'Eglise du Gabon n'est pas une grande Eglise comparée avec ses voisins du Congo et du Cameroun. L'affirmation de l'Eglise catholique au Gabon passe nécessairement par une unité interne des diocèses.

⁹³¹ Témoignage oral, Mgr Basile Mvé, Id. & ibid.

⁹³² Témoignage Oral, Mgr Basile Mvé, Id. & Ibid.

Tous les ans, depuis sa création, la CEG se réunit sous la présidence d'un évêque diocésain en session ordinaire, généralement dans l'archidiocèse, à Libreville. Mgr Basile Mvé, doyen des évêques du Gabon actuellement en vie, témoigne que depuis qu'il est évêque et surtout depuis qu'il est président de la conférence: « *Tous les ans il y a une session plénière annuelle sur un thème [...] Il y a aussi deux autres rencontres, extraordinaires, sur des thèmes particuliers, dans l'année* »⁹³³.

La grande session plénière annuelle ordinaire se tient en janvier, généralement pendant la troisième semaine du mois de janvier et les deux sessions extraordinaires ont lieu au mois d'avril et en septembre. Pendant les sessions les évêques gabonais invitent leurs collaborateurs mais le reste des travaux se déroulent à huis clos pour prendre les décisions. Entre 1973 et 1995, la CEG a mis en place des commissions permanentes pour traiter des problèmes particuliers: famille et communautés chrétiennes, vocations, œcuménisme, « caritas », enfance et jeunesse. Chaque commission est présidée par un évêque et chaque diocèse y délègue un ou plusieurs membres, généralement un clerc.

Au regard des Rapports de la conférence, des messages, déclarations, des évêques nous constatons que la CEG s'est intéressée de 1973 à 1995 à divers thèmes et domaines de la société gabonaise.

Ces thèmes ont concerné, la vie de l'Eglise, la jeunesse, la famille, les vocations, la liturgie, les problèmes de la foi. La CEG a abordé une seule fois la situation politique du Gabon, en 1991. Ce thème était centré sur les problèmes sociaux en relation avec la vie chrétienne. A l'issue des travaux la CEG publie un message ou bien elle fait une déclaration en direction des chrétiens et des hommes de bonne volonté pour les aider à agir et à répondre à leur vocation de chrétien.

Depuis 1991, les messages, les appels et les déclarations de la CEG sont publiés dans un fascicule intitulé "*Parole d'Eglise*" car affirme Mgr Basile Mvé « *L'Eglise à la parole seulement* » pour s'adresser à la société gabonaise⁹³⁴. Ce fascicule est vendu à tous les chrétiens mais les principaux messages sont lus dans toutes les paroisses du pays.

La CEG est le porte - parole du catholicisme au Gabon. Entre 1973 et 1995 elle a constitué l'interlocuteur privilégié des autorités politiques et administratives du Gabon. La CEG a donné des orientations générales de la vie pastorale. Ses interventions sont multisectorielles, surtout après 1990, dans tous les domaines: social, politique et même économique.

Dans ses messages et déclarations à l'endroit des Gabonais, entre 1978 et 1995⁹³⁵ la CEG dresse toujours l'état des lieux avant de proposer des orientations. Les recommandations de la CEG sont inégalement appliquées par les autorités publiques ou

⁹³³ Témoignage oral, Entretien avec Mgr Basile Mvé, 4 octobre 2002 à Libreville.

⁹³⁴ Témoignage oral, Mgr Basile Mvé, Id & Ibid.

⁹³⁵ Pour notre étude nous nous intéressons à toutes les déclarations, messages, appels et les Rapports de la CEG entre 1978 et 1995. C'est à la lecture de ces documents qu'il nous est apparu que la CEG fait d'abord l'état des lieux avant de proposer.

politiques, par les chrétiens ou par la société gabonaise d'une manière générale. Car, comme l'affirme Mgr Basile Mvé « *Les gens n'écourent que ce qui les intéresse* ».

En fait, l'écho des messages de la CEG entre 1973 et 1995 a souffert d'un contexte de laïcité de l'Etat. Le régime du parti unique tendait à étouffer la parole de l'Eglise. Au nom du respect de la laïcité, la parole de l'Eglise n'était ni lue ni commentée dans les médias publics. Cette carence a porté préjudice à la conférence épiscopale dont l'audience se s'est limitée au cercle de quelques chrétiens.

II - SITUATION DU PERSONNEL RELIGIEUX ET DE LA POPULATION CHRETIENNE

Pour comprendre ce qu'était l'Eglise catholique au Gabon entre 1969 et 1995, il faut s'appuyer sur la situation statistique du personnel religieux et de la population chrétienne et sur quelques éléments sociologiques et historiques. Cette présentation statistique permet de mesurer ce que représente le catholicisme au Gabon, avec ses atouts et ses faiblesses.

1- Le personnel religieux et l'installation de nouvelles congrégations

Comme lors des périodes précédentes, entre 1969 et 1995, le personnel religieux de l'Eglise catholique est encore et majoritairement missionnaire. Malgré une légère évolution du clergé gabonais, les missionnaires du Saint-Esprit sont encore nombreux. Cette prépondérance des missionnaires était renforcée par la grave crise des vocations masculines et surtout féminines. Malgré une légère évolution des méthodes de formations, l'Eglise constatait globalement l'insuffisance des structures de formation.

□ Le personnel religieux : présentation statistique

En 1995, le Gabon comptait 4 évêques dont un en retraite, Mgr Cyriaque Obamba ancien évêque de Mouila qui avait été remplacé provisoirement par Mgr Basile Mvé, évêque d'Oyem, en qualité de d'administrateur apostolique. Mgr Anguilé et Makouaka continuaient de présider aux destinées de l'archidiocèse de Libreville et du diocèse de Franceville.

La seconde fonction, la plus importante dans les activités de l'Eglise au Gabon, entre 1969 et 1995 était celle de prêtre. En 1995, le Gabon comptait 90 prêtres dont 27 Gabonais, un peu moins de 180 sœurs et 31 frères⁹³⁶. On avait ainsi en moyenne un prêtre pour 10.000 habitants, un frère pour 35.000 habitants et une sœur pour 6000 habitants.

Comparativement aux pays voisins, le nombre de prêtres n'avait cessé de décroître au Gabon depuis la fin des années 1960. Une régression quantitative qui se faisait sentir sur le terrain. C'est ainsi que, dès 1970, huit paroisses, au Gabon n'avaient pas de prêtres résidents⁹³⁷, alors que ces paroisses se trouvaient à des dizaines de kilomètres, pour

⁹³⁶ DOCOPM, *Annuaire de l'Eglise catholique*, 1995.

CHAPITRE IV: AFFIRMATION DES EGLISES DIOCESAINES DE 1969 à 1995 : UNE EGLISE GABONAISE EN CONSTRUCTION ET EN MARCHÉ

certaines et à des centaines de kilomètres pour d'autres, de la paroisse la plus proche.

Le clergé, dans l'ensemble, entre 1969 et 1995, était non seulement en diminution mais il était aussi dispersé et souvent isolé, surtout dans les zones rurales des diocèses de Mouila et Oyem. Cette situation était surtout remarquable chez les prêtres diocésains qui vivaient parfois seuls dans les paroisses urbaines. L'isolement était accru du fait que la totalité des prêtres, sœurs et frères religieux, appartenaient à des congrégations différentes. En 1992 par exemple, on comptait 22 formes différentes de vie consacrée au Gabon. Par conséquent les communautés étaient toujours petites⁹³⁸. Un autre caractère du personnel religieux était l'inégalité persistante par nationalité. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier les effectifs et cette caractéristique.

Tableau 28: Le personnel religieux au Gabon de 1970 à 1995

Années	origines	1970	1975	1980	1985	1990	1995
Prêtres	Gabonais	35	23	27	26	26	27
	Expatriés	70	86	92	79	65	63
Sœurs	Gabonaises	52	33	32	31	39	172
	Expatriées	108	104	117	124	130	
frères	Gabonais	17	11	10	8	12	31
	expatriés	41	21	25	16	20	
Total		323	278	303	284	292	293

Source: DOCOPM, Annuaire de l'Eglise catholique, 1998

Deux constats se dégagent de ce tableau.

- La présence missionnaire reste importante et la mutation n'est pas véritablement achevée. La baisse constatée au milieu des années 1970 et 1980 (voir les années 1975 et 1985 sur le tableau) est liée au départ de certains missionnaires européens. Mais à la fin de chaque décennie, il y a une nouvelle hausse du personnel religieux, surtout à la fin des années 1980, avec de l'arrivée des missionnaires africains venant des pays voisins comme le Cameroun, le Congo Brazzaville et l'ex Zaïre. Cette arrivée est favorisée par la grave crise de vocation que connaissait le Gabon pendant cette période. On peut constater que le nombre de prêtres et sœurs expatriés a été croissant jusqu'en 1980.
- Le deuxième constat est lié à la fonction religieuse de "frère" qui, dans l'ensemble, entre 1970 et 1995 connaît un désintérêt aussi bien chez les Gabonais que chez les expatriés. Chez les Gabonais, la congrégation des « *Frères de Saint Joseph* » n'a pas eu d'engagement entre 1970 et 1995. Ses membres, vieillissants, n'étaient pas remplacés et les autres démissionnaient⁹³⁹.

D'autre part, on peut constater que le personnel religieux féminin a toujours été presque

⁹³⁷ Archives Archidiocèse de Libreville et du Diocèse de Mouila. Les Rapports quinquennaux de 1970.

⁹³⁸ DOCOPM, voir aussi DOCSSP et DOCATGAB, Janot Poulin, « L'Eglise qui est au Gabon », in *Univers* de mars-avril 1992.

égal au personnel religieux masculin, grâce à l'arrivée massive de congrégations féminines dans les années 1960 (voir chapitre Ier).

Ce personnel religieux est réparti dans les quatre diocèses. Le tableau ci dessous nous donne la répartition par diocèse, par année et par nationalité.

Tableau 29: Répartition du personnel religieux par diocèse de 1970 à 1995

Diocèse	Libreville			Mouila			Oyem			Franceville		
Années	GAB	EXP	TOTAL	GAB	EXP	TOTAL	GAB	EXP	TOTAL	GAB	EXP	TOTAL
1970	74	98	172	24	94	94	8	35	43	-	-	-
1975	44	85	129	12	50	50	8	42	50	3	32	34
1980	52	102	154	15	40	40	11	42	53	1	36	37
1985	47	112	159	-	-		12	37	49	2	33	35
1990	45	169	214	9	35	35	11	30	41	2	38	40
1995	48	152	200	10	37	37	13	35	48	7	35	42

Source: Annuaire de l'Eglise catholique, 1998.

Ce tableau permet de constater que l'archidiocèse, très peuplé et très vaste, se taille la part du lion avec plus de la moitié des effectifs. Les clercs étrangers sont les plus nombreux dans tous les diocèses. Mais le diocèse de Mouila présente une situation contraire à tous les autres car ses effectifs sont décroissants de 1970 à 1995, alors que ceux des jeunes diocèses d'Oyem et Franceville augmentent.

La situation du diocèse de Mouila entre 1970 et 1995 est très particulière. Non seulement, il a été divisé en 1974 mais il a aussi vécu difficilement le passage de la Mission à une Eglise diocésaine. Evangélisé dès le XIX^e siècle avec la fondation des premières missions dans la région de la Ngounié⁹⁴⁰, le diocèse de Mouila et l'ensemble du Sud Gabon a souffert de l'hostilité des peuples des ces régions à accepter le christianisme. La présence d'un évêque missionnaire dans ce diocèse jusqu'à la fin des années 1970 témoigne de l'immensité du travail d'évangélisation qui restait à accomplir.

En ce qui concerne le mode de vie, entre 1969 et 1995, la situation du personnel religieux est misérable surtout dans le clergé diocésain, ce qui entraîne la démission de certains. Les témoignages de certains prêtres et laïcs gabonais confirment cette assertion. En effet en plus du ministère dominical, les clercs étaient aussi responsables de l'enseignement, de la catéchèse dans les écoles et de l'évangélisation de leurs concitoyens.

Les clercs, surtout les Gabonais, éprouvent ainsi certaines difficultés à être présents auprès du peuple alors qu'ils passent leur temps à assurer leur existence matérielle. Dans ces conditions, leur tâche est presque inhumaine dans certains cas. Voici le témoignage

⁹³⁹ En réalité cette congrégation nationale des frères de Saint Joseph avait disparu. Les derniers membres étaient tous retraités dont le Frère Martin Yeno que nous avons connu à la cathédrale Sainte Marie entre 1991 et 1995. En 1991, le 17 mars, il avait fêté le 50^e anniversaire de sa profession.

⁹⁴⁰ Sainte Croix des Eshiras et Notre Dame des Trois Epis de Sindara et Saint Martin des Apindjis

d'une laïque sur la vie des prêtres, à Libreville.

« L'abbé Jean Mbeng (curé de la paroisse Saint Jean Baptiste à Nzenz Ayong dans la périphérie de Libreville) habite dans le quartier Sainte Marie⁹⁴¹. Une paroissienne vient lui apporter des repas et il doit compter sur l'argent que lui donnent des prêtres enseignants pour acheter des vêtements. Pourtant chaque matin, il célèbre sa messe comme si c'était la première fois. Dans ses vêtements sacerdotaux qui datent sûrement de l'époque coloniale, il sait garder la jeunesse de sa prière »⁹⁴². Tandis que, le jeune abbé Paul Ibouanga, ordonné en 1989, «... lui, la plupart du temps sans un sou pour mettre de l'essence dans sa vieille voiture rouillée, doit se rendre à pied aux nombreuses réunions de jeunes dont il a la responsabilité »⁹⁴³.

Pour vivre, les prêtres Gabonais doivent enseigner pour subvenir à leurs besoins vitaux et gagner leur pitance, car au Gabon entre 1969 et 1995, les prêtres ne sont pas pris en charge par l'Eglise. Ces conditions de vie misérable de certains clercs gabonais fait dire à Janot Poulin, une laïque québécoise arrivée au Gabon en 1986, que : « Malheureusement, lorsque le sacerdoce est exercé par un Gabonais, il y a bien des chances qu'il s'agisse d'un pauvre... »⁹⁴⁴. Le personnel religieux d'origine gabonaise, entre 1969 et 1995, est, en effet, issu dans sa grande majorité des milieux pauvres.

De ce point de vue, le personnel religieux d'origine étrangère membre des congrégations n'est pas logé à la même enseigne. Supportés par leur communauté, ils n'ont pas à gagner leur vie en plus d'exercer leur ministère. Cette précarité de la vie cléricale est aussi une cause de la crise des vocations dont nous parlons dans les lignes qui suivent.

Le tableau suivant met l'accent sur une réalité incontournable. Entre 1970 et 1995, le personnel religieux en poste au Gabon reste très largement expatrié.

Tableau 30: Evolution du personnel religieux par nationalité de 1970 à 1995

Années	Gabonais	expatriés	total
1970	104	219	323
1975	67	211	278
1980	69	234	303
1985	65	219	284
1990	77	215	292
1995	80	213	293

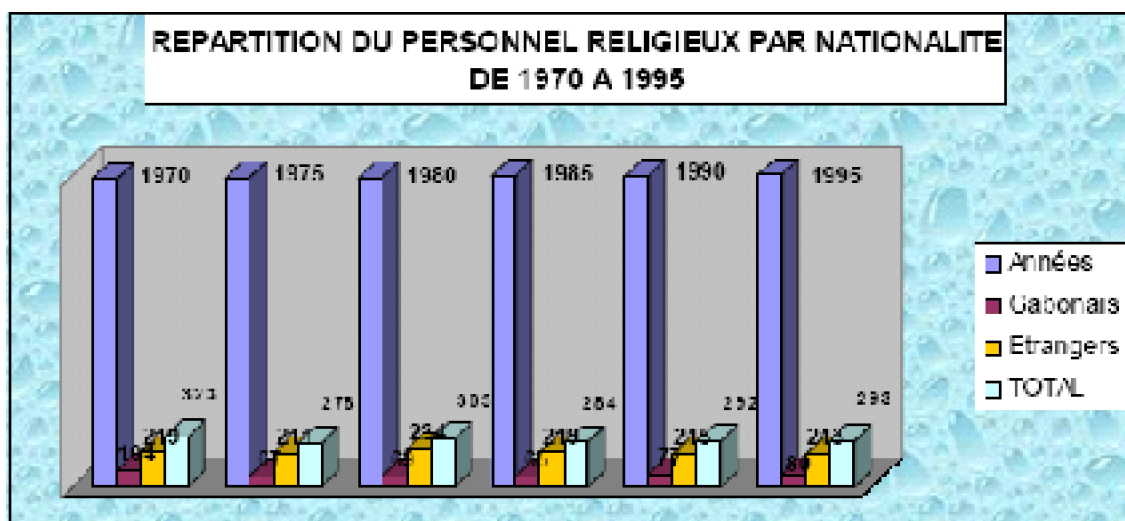
⁹⁴¹ Ce prêtre n'habitait pas dans le territoire de sa paroisse. A cause d'un manque de logement appartenant à l'Eglise, à proximité de la paroisse, il habitait à Sainte Marie à l'Archevêché à la maison des prêtres et religieux Gabonais atteint par l'âge de la retraite.

⁹⁴² Témoignage de Janot Poulin dans son Dossier « L'Eglise qui est au Gabon » in Univers, N° de mars avril 1992.

⁹⁴³ Témoignage de Janot Poulin dans son Dossier « L'Eglise qui est au Gabon » in Univers, N° de mars avril 1992. L'abbé Paul Ibouanga était chargé de la pastorale des jeunes dans l'Archidiocèse de Libreville.

⁹⁴⁴ Témoignage de Janot Poulin, Id & Ibid.

Source : Annuaire de l'Eglise catholique, 1998



Si nous insistons sur cet aspect, c'est que la présence massive d'un personnel religieux expatrié pose le problème de l'autonomie religieuse et celui de l'inculturation de l'évangile. Comparativement à tous les pays voisins, comme le Cameroun et le Congo, entre 1970 et 1995, le Gabon accuse un important retard dans la constitution d'un « clergé national » capable d'assumer les responsabilités au sein de l'Eglise, d'enraciner véritablement la culture chrétienne dans les mentalités et d'adapter les valeurs traditionnelles ancestrales à l'Evangile. Les missionnaires du Gabon affirmaient depuis les années 1960 la ferme volonté de confier l'Eglise du Gabon aux autochtones mais ce passage n'a pas pu se faire véritablement à cause de la grave crise de vocation qu'a connue le Gabon entre 1970 et 1990.

□ La crise des vocations et la formation précaire du personnel religieux gabonais.

La fin de l'époque héroïque de la Mission au Gabon, au début des années 1970, coïncide avec une grave crise, comparable à la situation des vocations à l'arrivée des missionnaires⁹⁴⁵. Si les responsables de l'Eglise du Gabon affirmaient les lettres de noblesse de cette Eglise ancienne, qui avait été le point de départ historique de l'évangélisation de la côte ouest africaine, il fallait convenir qu'elle présentait des signes d'essoufflement inquiétants

Il s'agit d'abord d'une crise de vocations dont nous venons de voir les effets statistiques. Le clergé était en extinction, les plus anciens atteignaient l'âge de la retraite et ils n'étaient pas remplacés, les séminaires étaient vides, les missionnaires étaient vieux, malades, certains rentraient définitivement, les jeunes prêtres, à peine ordonnés,

⁹⁴⁵ Témoignage oral, Père Gérard Morel, Entretien du 28 novembre 2001. Pour le Père Morel, le problème des vocations s'est toujours posé dans l'Eglise du Gabon depuis l'époque de Mgr Bessieux. La crise des vocations des années 1970 et 1980 n'est pas nouvelle en tant que telle. Mais nous pensons cette dernière était plus dangereuse car elle était conjoncturelle. Alors que les précédentes étaient structurelles.

quittaient le ministère. Comment expliquer cette situation ?

Les causes de la crise des vocations

Les causes de cette crise de vocation sont essentiellement liées au nouveau « contexte social » du Gabon dans les années 1970 et 1980. D'après les évêques gabonais, en 1982, cette crise était causée par l'évolution générale d'une société gabonaise qui était fascinée par l'argent et tentée par une consommation à l'occidental. L'afflux de l'argent, les maisons de commerce et les mass-médias avaient créé des besoins nouveaux; chaque jour ils éveillaient de nouveaux appétits. Cela n'allait pas sans causer des questions morales et spirituelles, caractéristiques d'une société en développement accéléré et non contrôlé. Dans ces conditions, les valeurs de la foi chrétienne initiées par les missionnaires et même la tradition ancestrale étaient en crise. Les jeunes étaient les plus touchés par cette crise de la société. Ils avaient presque déserté les chemins de l'Eglise et ne voulaient plus s'engager comme prêtre, religieux ou religieuse⁹⁴⁶.

Nos entretiens avec les jeunes nous ont permis d'attribuer aussi cette crise de vocation à l'attitude du personnel religieux issu des congrégations. En effet, certains jeunes, pourtant attirés par la vie religieuse, renonçaient à cause des multiples barrières et jugements subjectifs du personnel religieux des congrégations. Les temps de réflexion, les critères d'entrée au séminaire décourageaient toutes les bonnes volontés. De nombreux jeunes trouvaient le personnel religieux trop rigoureux au point que les jeunes doutaient de la détermination de certains prêtres à promouvoir véritablement les vocations.⁹⁴⁷

Malgré des signes d'espoir, en 1993, les évêques continuaient d'attribuer cette crise des vocations à la vision de la vie des Gabonais qui recherchaient excessivement le « merveilleux dans la vie religieuse »⁹⁴⁸. Lors des débats au collège Bessieux, les partages en carrefour dans le mouvement des Chevaliers de l'Immaculée, les journées de réflexions au bureau national FECAM, la description du prêtre comme un être extraordinaire et pauvre, était sur la bouche de certains jeunes. Dans ces conditions beaucoup n'étaient pas tentés de vivre dans de telles conditions alors qu'une bonne insertion dans la vie politique ou sociale promettait des lendemains meilleurs⁹⁴⁹.

Une autre cause de cette crise de vocation est liée au manque de structures pour former des prêtres gabonais. Jusqu'en 1994, les évêques envoyaient encore les jeunes hors du pays pour subir leur formation sacerdotale. Les quelques structures qui existaient au pays étaient embryonnaires et elles se limitaient à une formation préparatoire. Il

⁹⁴⁶ DOCATGAB, CEG, "*Affermis tes frères dans la foi*", 1982. Document publié lors de la visite du Pape Jean Paul II au Gabon du 14 au 17 février 1982.

⁹⁴⁷ Témoignage personnel, Il repose sur notre expérience de responsable de la jeunesse catholique. Nous avons lu certains Rapports d'activités de la FECAM et nous discutons avec des jeunes lors des sessions de rencontres diocésaines et nationales.

⁹⁴⁸ DOCOPM, Rapport des évêques gabonais lors de la visite <<ad limina>> de 1993 à Rome, AIF N° 3774 du 20 mars 1993.

⁹⁴⁹ Témoignage personnel, sur la base des rapports d'activités des Chevaliers et de la FECAM.

s'agissait de petits séminaires : Saint-Jean dans l'archidiocèse, Saint Kisito dans le diocèse d'Oyem et le séminaire des aînés dans le diocèse de Mouila.

Le but des petits séminaires entre 1970 et 1995 était de préparer des jeunes gens à l'entrée au grand séminaire ou à la vie religieuse. La formation était scolaire et spirituelle. Mais de nombreux jeunes passés par ces structures n'entraient pas au grand séminaire ou ne terminaient pas leur cursus.

Le séminaire des aînés de Sindara, dans le diocèse de Mouila, fondé par Mgr de la Moureyre, a été la parfaite illustration de ces désistements. Cet établissement qui, pourtant, accueillait aussi les jeunes des diocèses du Cameroun et du Congo Brazzaville dut fermer ses portes à causes des désistements. Il faut dire que le processus de formation et d'entrée au grand séminaire à partir était long et complexe au point de décourager les jeunes

Le recrutement, en ce qui concerne les Gabonais, se faisait par les prêtres des paroisses et les candidats étaient surtout d'anciens catéchistes, des militants d'action catholique et même certains salariés. Les études, du niveau secondaire, s'échelonnaient sur quatre ans au Séminaire de Sindara. Les séminaristes y recevaient aussi une formation technique et technologique. Après la formation à Sindara, deux possibilités s'offraient aux jeunes qui manifestaient un désir de vocation. Certains, sur décision de leur évêque pouvaient poursuivre leur formation au séminaire moyen d'Otélé au Cameroun, pour une durée de deux ans, et pour préparer leur entrée au grand séminaire de Brazzaville et de Yaoundé. D'autres étaient orientés vers le Centre de Formation Presbytéral de Lebamba dans le diocèse de Mouila. Cette seconde voie n'était pas souvent choisie par les jeunes qui craignaient de recevoir une formation au rabais⁹⁵⁰.

La complexité, la durée et les étapes de la formation des jeunes, et la rigueur missionnaire contribuaient à éloigner de nombreux jeunes de la voie du sacerdoce et de la vie religieuse. Du côté des filles, la situation était encore plus précaire. Le noviciat de la seule congrégation féminine nationale avait fermé ses portes au début des années 1970. Seules les Congrégations féminines étrangères essayaient encore de recruter des jeunes Gabonaises qu'elles envoyaient se former à l'étranger, mais sans grand succès.

Les efforts de l'Eglise pour enrayer la crise des vocations au Gabon

C'est en 1978, que les autorités religieuses avaient commencé à lutter véritablement contre la crise des vocations⁹⁵¹. La conférence Episcopale, cette année - là, prit pour thème les vocations et décida de mettre en place un Centre National de Vocation dénommé « *Centre Appels* ».

L'objectif du Centre fut de promouvoir les vocations religieuses et sacerdotales. Mais les résultats ne furent pas probants tout de suite. De 1978 à 1986, par exemple, on ne comptait toujours aucune vocation dans les congrégations féminines.

⁹⁵⁰ DOCOPM, DIA du 24 août 1974, " Le séminaire de Sindara"

⁹⁵¹ Témoignage du Père Morel, Entretien du 28 novembre 2001. Il a lui même été responsable du centre Appel dans l'Archidiocèse de Libreville.

Cette année encore, la CEG avait lancé un véritable cri d'alarme. Elle continuait de justifier cette crise par la situation économique prospère qu'avait connue le Gabon dans les années 1970. « *Le Gabon petit pays peu peuplé qui paie bien ses diplômés* » affirmaient les évêques⁹⁵². En 1991, un peu plus de dix ans après sa création, ce Centre existait toujours et les méthodes de pastorale étaient plus développées. Il avait essaimé dans les quatre diocèses. Les activités comprenaient des visites de sensibilisation dans les écoles et paroisses catholiques. Des efforts considérables étaient fournis par l'équipe de 2 prêtres, 2 sœurs et quelques laïcs pour repérer des chrétiens qui pouvaient accompagner les jeunes dans leur vocations.

Nous avons le souvenir des activités des « *Groupes Appels* » de Libreville avec le mouvement de jeunes « *Les Chevaliers de l'Immaculée* », au début des années 1990. Ces activités étaient basées sur le témoignage, surtout celui des prêtres, religieux et religieuses. L'option prise à la fin des années 1980, début des années 1990 était indéniablement d'assurer un travail d'éveil. Pendant la période des grandes vacances des rencontres de deux à trois semaines étaient organisées à l'intention des élèves du secondaire. Les points abordés lors de ces rencontres étaient, par exemple, les exigences de la vie religieuse et la prière⁹⁵³.

La crise de vocation s'est estompée au Gabon au milieu des années 1990 à cause d'une plus forte motivation parmi la population chrétienne et grâce à l'appui du « Centre Appels » et des mouvements de Jeunesse catholique. Les fruits de cet effort sont visibles en 1994 avec l'ouverture du premier véritable Grand Séminaire National dénommé Saint Augustin car depuis 1947 le pays n'en disposait plus.

La direction de ce séminaire a été confiée à un prêtre diocésain, l'abbé Jean Pierre Elélaghe Nze, ordonné en 1969 et qui avait effectué ses études à Strasbourg. Curé de la cathédrale Sainte Marie avant d'occuper cette fonction, l'abbé Elélaghe avait, avec ses séminaristes, aménagé les locaux, jusqu'à présent provisoire.

Ce séminaire a accueilli dès son ouverture les jeunes de tous les diocèses et, assurait d'abord la formation philosophique sur trois ans. Avec l'ouverture de ce séminaire, qui accueillit, dès 1994, 28 jeunes⁹⁵⁴, la crise des vocations s'estompa, car les premières ordinations ont eu lieu en l'an 2000.

2- L'installation de nouvelles congrégations religieuses entre 1969 et 1995.

⁹⁵² AAL, *Rapport de la CEG*, session ordinaire de février 1986.

⁹⁵³ DOCOPM, *DIA* du 30 octobre 1991, "Centre Appels, promouvoir les vocations religieuses et sacerdotales"

⁹⁵⁴ Témoignage personnel, nous avons vécu directement l'ouverture de ce Grand séminaire alors que nous étions président de la FECAM. Du reste, la plupart des jeunes qui sont entrés au séminaire cette année étaient des collègues et amis dans les mouvements d'action catholique ou dans ma paroisse à la cathédrale Sainte Marie. Nous citons par exemple les abbés Serge Patrick Mabikassa (avec qui nous chantions dans la chorale des jeunes, Sainte Geneviève, à la cathédrale Sainte Marie) Ephrem Joiny (un amis) Félix Ndjimbidy et Gabriel Tsamba (des collègues et amis au Chevalier de l'Immaculée dans le groupe du Foyer de Charité) Jean Jacques Okane (notre aîné). Jusqu'en 1999, nous connaissions personnellement tous les jeunes qui entraient au Grand séminaire.

La grave crise de vocations et l'absence de structures pour former des Gabonais afin de servir l'Eglise comme prêtre, sœur ou frère eurent pour conséquence l'arrivée massive de nouvelles communautés religieuses. Ces arrivées étaient sollicitées et voulues par les évêques qui pour pallier le manque quantitatif et qualitatif du personnel religieux s'en remettaient aux congrégations religieuses européennes. Entre 1970 et 1995 chaque évêque prenait contact avec la congrégation de son choix pour s'installer dans son diocèse. Ils prenaient aussi contact avec d'autres évêques des diocèses de France et des pays de voisin pour solliciter l'arrivée des prêtres "*Fidei donum*".

Dans l'ensemble, entre 1969 et 1995, de nombreuses communautés religieuses s'installent au Gabon. Elles étaient masculines et surtout féminines. La nouveauté pendant cette période a été l'installation des communautés religieuses laïques et une communauté monastique. Ces arrivées massives ont eu pour effet une augmentation du personnel religieux non gabonais, permettant ainsi de retarder les conséquences néfastes de la crise de vocation nationale. De la sorte, l'Eglise du Gabon continue de ressembler à une Eglise missionnaire et aux habitudes occidentales.

Ces arrivées freinaient l'éclosion de congrégations nationales. Entre 1969 et 1995 aucune congrégation nationale (masculine ou féminine) n'a vu le jour. Au contraire une crise toucha violement la Congrégation féminine des Sœurs de Sainte Marie et les prêtres diocésains. Les communautés religieuses étrangères masculines et féminines travaillaient activement à augmenter la chrétienté catholique gabonaise. Elles tentèrent de susciter quelques vocations sans grand succès car les Gabonaises et Gabonais répugnaient à s'engager dans ces communautés.

□ Les congrégations masculines

Entre 1969 et 1995, deux congrégations masculines se sont installées au Gabon : *les Pères Clarétains* (Espagnols) et *les Pères du Christ-Roi Souverain Prêtre* (Français). Les Clarétains (fondés le 16 juillet 1849 par Antoine Marie Claret, pour être au service de l'évangélisation et aider à la croissance des jeunes Eglises) sont arrivés au Gabon en 1975 à la demande du nouvel évêque de Franceville, Mgr Makouaka. Jusqu'en 1995, ils servaient essentiellement dans ce diocèse. Dès leur arrivée, ils donnèrent la priorité à la formation des communautés chrétiennes et consacraient beaucoup de leur temps au service des jeunes par les mouvements et la catéchèse⁹⁵⁵.

Il a fallu attendre 1992⁹⁵⁶ pour qu'une nouvelle congrégation masculine s'installe au Gabon : *les Pères du Christ Roi* à la demande de Mgr Obamba, dans le diocèse de Mouila.

A leur arrivée, les Pères du Christ Roi s'installèrent à Mayumba, dans le Sud-Est du Gabon, à la paroisse Saint Odile et ils habitaient dans les locaux de l'ancienne mission du Saint-Esprit qu'ils avaient rénovée. Les prêtres de cette congrégation ont la particularité de dire la messe selon la liturgie antérieure aux réformes conciliaires, en tournant le dos

⁹⁵⁵ DOCATGAB, Jacques Hubert, Album souvenir du 150^{ème} de l'Eglise catholique, 1994

⁹⁵⁶ Témoignage oral du Père Xavier Souchard, entretien du 27 avril 1998 à Mayumba.

à l'assemblée, et en latin⁹⁵⁷.

L'installation des communautés masculines n'a pas été massive entre 1970 et 1995, à cause de la prépondérance des spiritains, plus nombreux, qui continuent d'exercer sur l'Eglise du Gabon une sorte d'influence paternaliste dans les décisions et sur les autorités religieuses gabonaises. Les évêques ont très souvent pour collaborateurs immédiats des spiritains, soit comme chancelier, comme économe et comme doyen des prêtres. Jusqu'en 1977, le diocèse de Mouila était même dirigé par un spiritain, Mgr De la Moureyre qui s'appuyait essentiellement sur sa congrégation pour développer le diocèse.

Dès le début des années 1980, la Congrégation du Saint-Esprit ne fit plus venir ses membres d'Europe, surtout de la France. Elle s'appuya sur son personnel d'origine africaine, des pères missionnaires, qui venaient des pays voisins du Gabon (Cameroun, Congo, Zaïre). Les évêques du Gabon continuaient aussi à faire venir des prêtres d'autres diocèses. Il s'agissait des prêtres *Fidei Donum*.

Certains diocèses de France et en Afrique ont continué de répondre à l'appel du Pape Pie XII de 1957 afin de participer à l'évangélisation des peuples dans le monde. C'est dans ce cadre qu'entre 1970 et 1995 quelques prêtres français, hollandais, nigériens, congolais et zaïrois sont venus "travailler Dieu"⁹⁵⁸ au Gabon.

□ Les congrégations féminines

Entre 1969 et 1995, les congrégations religieuses féminines qui se sont installées au Gabon sont nettement plus nombreuses que les congrégations masculines. Elles sont au nombre de 7 contre 2 congrégations masculines. Cette arrivée est liée à la répartition des tâches dans le clergé.

Les frères se faisant de plus en plus rares et le temps de la construction des édifices par le personnel religieux étant presque terminé, on demandait des religieuses pour s'occuper de la formation (enseignement, catéchèse), de l'encadrement des mouvements et de l'œuvre sanitaire. Les prêtres absorbés par leur ministère dans les paroisses n'avaient plus assez de temps pour intervenir en tant qu'aumôniers.

L'arrivée des communautés religieuses féminines, entre 1969 et 1995, constitua un soulagement pour les prêtres. Elle explique aussi pourquoi le personnel féminin a toujours été relativement élevé par rapport au nombre de prêtres. Pendant cette période il y a toujours eu plus de 100 sœurs d'origine étrangère au Gabon, contre une moyenne de 70

⁹⁵⁷ Témoignage oral. Pendant que nous étions Responsable nationale des Chevaliers de l'Immaculée du Gabon, nous effectuons des visites dans les groupes. En avril 1998, nous avons organisé une session diocésaine des Chevaliers à Mayumba. Lors de cette session nous avons eu l'opportunité de découvrir cette communauté qui nous avait accueilli grâce à l'abbé Xavier Souchard.

⁹⁵⁸ Pour certains Gabonais, le prêtre, la sœur et le frère sont des travailleurs de Dieu, de la même manière que le paysan est, soit agriculteur ou artisan. Le personnel religieux, surtout européen est perçu comme fonctionnaire affecté au ministère de la religion. Cette conception implique que cette fonction a une durée déterminée. Ce qui est d'autant plus vrai car le personnel religieux étranger arrive et travaille pendant un certains nombres de mois ou d'années et ils repartent dans leur pays d'origine. Cette expression de "travailler Dieu" est davantage une traduction des langues locales. Elle s'applique aussi bien au personnel religieux qu'au chrétiens eux mêmes: par exemple "g'hudianzi nyambi" en Eshiras, "assein zame" en Fang.

pour les prêtres non gabonais. Le tableau ci - dessous présente la liste des congrégations religieuses féminines installées au Gabon après 1969.

Tableau 31: Les congrégations féminines installées au Gabon entre 1970 et 1995

Années	Nom de la congrégation
1971	Les Sœurs salésiennes
1972	Ordre des vierges consacrées
1975	Les Sœurs Clarisses
1979	Les Sœurs Clarétaines
1980	Les Sœurs du Divin Amour
1989	Les Sœurs d l'Immaculée de Saint-Méen
1989	Les Sœurs Carmélites de la charité

Source: DOCATGAB, Album souvenir du 150^{ème}

La presque totalité de ces congrégations se sont installées dans l'Archidiocèse, dont la demande en personnel religieux était importante, pour encadrer les chrétiens de Libreville et Port-Gentil. L'exception est celle des *Sœurs Clarétaines* qui, comme leurs confrères, s'installèrent dans le diocèse de Franceville. Parmi ces congrégations venues après 1969, il y eut aussi une communauté monastique: les *Sœurs Clarisses*, arrivées à Libreville le 22 juillet 1975, ont ouvert un monastère, nommé Notre Dame des Anges, sur la route de Libreville au PK 24 au village d'Essassa, le 1er décembre 1976. On note aussi une communauté religieuse venant d'un pays africain: Les *Sœurs du Divin Amour* originaires du Nigeria⁹⁵⁹.

□ Les communautés religieuses laïques

A côté des congrégations religieuses masculines et féminines, se sont installées des communautés religieuses laïques, à savoir celle des « *Foyers de Charité* » et des « *Béatitudes* ».

Lors Conseil pastoral de 1973, devant la croissance des communautés chrétiennes de base dans l'Archidiocèse et l'insuffisance de formation spirituelle des membres, Mgr Anguilé avait désigné le Père François Emmanuel pour s'occuper de cette formation spirituelle car affirme-t-il « *les communautés n'avaient d'existence que s'il y avait dans le diocèse un centre de formation spirituelle* ».

Après avoir effectué un séjour à Châteauneuf – de - Gallore, près de Valence (siège des « *Foyers de Charité* » fondés par Marthe Robin) à partir de décembre 1973, le Père François Emmanuel fut détaché par son évêque en septembre 1974 pour fonder le Foyer de Charité de Libreville⁹⁶⁰.

La principale activité du Foyer de Charité de libreville est l'organisation de retraites dans un climat de silence, de charité et de dévotion mariale⁹⁶¹.

⁹⁵⁹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*, 1994.

⁹⁶⁰ Témoignage oral, Entretien avec le Père François Emmanuel, le 1er octobre 2002 à Libreville au Foyer de charité.

L'autre communauté religieuse de laïcs qui s'est installée au Gabon entre 1969 et 1995 est la « *Communauté des Béatitudes* » anciennement appelée « Lion de Juda et de l'Agneau Immolé », fondée en 1973 à Montpellier par Frère Ephraïm. Cette communauté charismatique est arrivée au Gabon en 1987⁹⁶². Composée de prêtres, de religieuses, de frères et sœurs célibataires et de couples avec un berger, elle s'est installée dans la vallée Sainte Marie, au cœur de Libreville, au Monastère Marie Reine. Comme leurs collègues du Foyer de Charité, les activités de cette communauté sont organisées autour d'une vie de prière et de travail dans le quotidien.

Nous mentionnons pour la mémoire l'existence de la « *Fraternité saint Jean* ». Elle pourrait être dans l'avenir une communauté religieuse laïque nationale. Cette Fraternité a été fondée par Estelle Satabin une Française qui s'occupait de la visite des malades, dans les années 1980, à l'hôpital de Melen dans la périphérie de Libreville. Au début des années 1990, elle décida d'ouvrir une grande maison d'accueil pour les malades âgés. Elle était aidée dans sa tâche par des laïcs volontaires. A sa mort, en 1998, la fraternité n'a pas fermé ses portes. Quelques laïcs poursuivent l'œuvre entamée.

B - LE PEUPLE CHRETIEN ET LA PAROLE DE L'EGLISE AU GABON.

Entre 1969 et 1995, la population catholique est en nette croissance au Gabon. En un quart de siècle elle triple. Cette augmentation pose le problème du cadre dans lequel elle évolue. La paroisse constitue depuis 1958 le cadre de référence. Mais cette population est soumise aux changements de la société. L'Eglise doit alors adopter « un nouveau discours » sensiblement différente de la période de la Mission.

La présente section a pour but de présenter l'Eglise du Gabon à travers sa population et d'analyser ce nouveau discours qui s'affirme en grande partie après la visite du souverain pontife au début des années 1980.

I - LE PEUPLE CHRETIEN CATHOLIQUE DU GABON DE 1969 A 1995

Le peuple chrétien catholique au Gabon après 1969 est en pleine mutation. Celle-ci repose sur le souci d'abandonner les vieilles habitudes de l'époque des missions et la volonté d'appliquer les actes conciliaires de Vatican II.

Le peuple chrétien qui s'organise essentiellement aussi dans le cadre des paroisses qui sont en pleine croissance et émancipation entre 1969 et 1995. Si la clé de voute dans

⁹⁶¹ Nous avons découvert le Foyer de Charité en 1982. C'est au Foyer de Charité que nous nous sommes engagé comme Chevalier de l'Immaculée. Nous avons les souvenirs vivaces des différentes retraites spirituelles prêchées par le Père François ou ses invités.

⁹⁶² DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150ème Anniversaire*, 1994.

ces paroisses demeure le curé, il y a un essor de des communautés chrétiennes de base qui deviennent des chevilles ouvrières.

1- Les grandes particularités de la population chrétienne : le poids des mutations

Au delà de la nouvelle situation pastorale des chrétiens catholiques gabonais après 1969 jetons d'abord un coup d'œil sur l'évolution statistique. Le Gabon est un pays profondément religieux. Il se caractérise par la présence de multiples religions, rites et croyances traditionnelles (Bwiti, Biéri, Ndjembè, Mougala...⁹⁶³), de l'islam⁹⁶⁴ et le développement des Eglises chrétiennes (catholique, protestants, pantecotistes, indépendantes...).

La religion la plus répandue est le christianisme et l'Eglise catholique la plus importante du pays. La population chrétienne catholique se caractérise par une croissance modérée et une organisation spécifique

□ Evolution statistique : une croissance modérée

En 1970, les chrétiens catholiques formaient déjà la moitié de la population totale du pays⁹⁶⁵. Un peu plus de quinze ans après, selon Clevenot, dans son ouvrage, *État des religions dans le monde*, en 1987 le Gabon comptait 92% de Chrétiens dont 65% de catholique⁹⁶⁶. En 1993, ce taux était légèrement à la baisse. Malgré une augmentation globale de la population catholique, dans l'ensemble 627.000 individus, le taux n'était plus que de 53,58% de la population totale⁹⁶⁷. En 1995, les chrétiens catholiques représentent toujours plus de la moitié de la population totale du pays.

Cette prépondérance du catholicisme est liée à l'histoire que nous avons présentée dans le chapitre préliminaire. L'histoire coloniale a favorisé la prépondérance du catholicisme au Gabon au point que, dans les années 1950, la distribution géographique des chrétiens catholiques au Gabon, bien qu'inégale, était achevée. Les mutations politiques et religieuses intervenues dans les années 1940 et 1950 et la vague des indépendances, en 1960, n'ont pas interrompu ses progrès. La carte religieuse du Gabon

⁹⁶³ Jusqu'à présent l'ouvrage de Raponda Walker et Rogers Sillans, *Rites et croyances*, publié dans les années 1960, constitue un véritable socle pour connaître tous ces croyances et rites ancestraux.

⁹⁶⁴ Il n'y a pas une abondante littérature sur la présence de l'Islam au Gabon. En dehors de quelques travaux universitaires (Rapport de Licence et Mémoire de Maîtrise) présentés et soutenus par des étudiants à l'Université Omar Bongo, il y a l'ouvrage de Ibrahim Bignoumbe Bi Moussavou et quelques articles de presses.

⁹⁶⁵ AAL, Archidiocèse de Libreville, Rapport quinquennal de 1970.

⁹⁶⁶ Clevenot (sous la direction), *l'Etat des religions dans le monde*, Le cerf, la Découverte, Paris, 1987.

⁹⁶⁷ DOCOPM, Rapports des évêques du Gabon lors de la visite au Saint Père à Rome le 15 février 1993, dans *AIF*, N° 3774 du 20 mars 1993.

CHAPITRE IV: AFFIRMATION DES EGLISES DIOCESAINES DE 1969 à 1995 : UNE EGLISE GABONAISE EN CONSTRUCTION ET EN MARCHÉ

entre 1969 et 1995 confirme cette prépondérance. L'Eglise catholique était pendant cette période la seule religion implantée et organisée aux quatre coins du pays.

D'une manière générale, entre 1959 et 1995, le Gabon a le second taux de baptisés en Afrique noire derrière le Congo Démocratique⁹⁶⁸ et devance assez largement ses voisins immédiats. Le tableau ci après confirme cette assertion.

Tableau 32: Le taux de baptisés dans les pays d'Afrique centrale entre 1959 et 1995

Pays	1959	1995
Gabon	44%	49,6%
Cameroun	18%	25%
Congo Brazzaville	30%	48,6%
Congo démocratique	37%	50,8%
Centrafrique	10%	18,8%

Source: Annuaire de l'Eglise catholique

. Le tableau qui suit présente le nombre de catholiques comparativement à la population générale du pays. On constate que c'est depuis les années 1970 que le catholicisme est devenu majoritaire au Gabon avec plus de 50% de la population totale. Mais on est en droit d'émettre quelques doutes sur ces chiffres car le mode d'évaluation, surtout celui de la population générale du pays n'est pas fiable. A titre d'exemple, notre source⁹⁶⁹ déclare que le Gabon avait 1.102.063 habitants en 1985 alors que le recensement général de la population de 1993 donne 1.014.000 habitants⁹⁷⁰. Or nous savons que les autorités politiques gabonaises avaient l'habitude dans les années 1970 et 1980 de gonfler les chiffres de la population totale pour des raisons monétaires et financières auprès des institutions internationales⁹⁷¹.

A défaut de données précises sur la pratique dominicale et le respect des grandes fêtes et obligations, le rapport entre le nombre de catholique et la population générale fournit des indications utiles⁹⁷².

Tableau 33: Evolution de la population catholique de 1970 à 1995

⁹⁶⁸ Jean Marie Mayeur et al (sous la direction), *Histoire du Christianisme, crises et renouveau de 1958 à nos jours*, Desclée, Paris, 2000. Voir Chapitre V: "Un christianisme négro africain" rédigé par Claude Prudhomme et Jean François Zorn

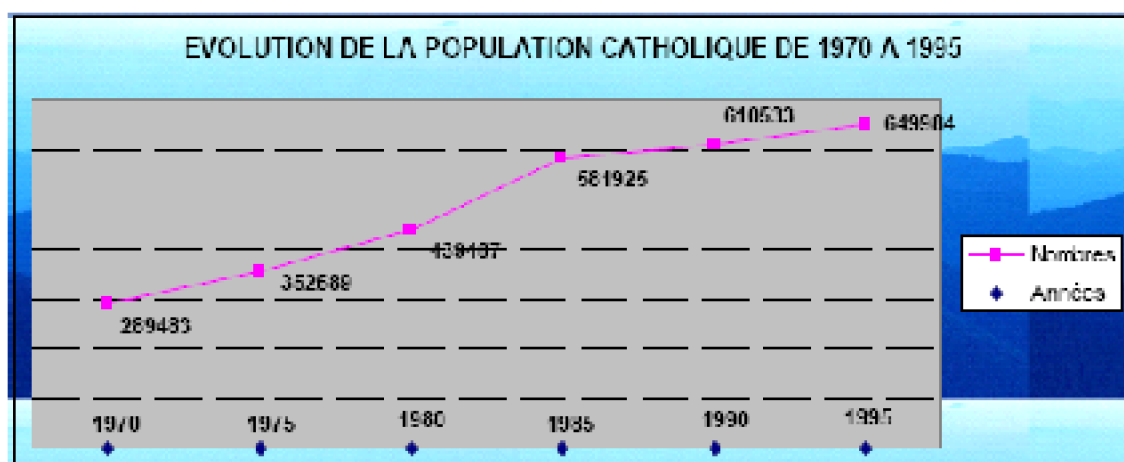
⁹⁶⁹ DOCOPM, L'Eglise catholique en Afrique occidentale et centrale <<le répertoire des missions catholiques>>, 21ème édition, 1988.

⁹⁷⁰ Ministère de la planification, *Les Principaux résultats du recensement général de la population et de l'habitat du 1er au 31 juillet 1993*, Bureau central du recensement, Multipress Gabon, Libreville, Juillet 1995.

⁹⁷¹ Témoignage personnel. Quand nous étions à l'école primaire, en classe de CM1 et 2, nous nous souvenons avoir étudié en géographie que le Gabon est un des pays sous peuplé d'Afrique. En 1976, le Gabon comptait déjà plus d'un million d'habitants pour une densité de 4,5 h/km2. Cf. Livre de Géographie Notre pays.

Années	catholiques	pourcentage
1970	289.483	58,77%
1975	352.589	58,76%
1980	439.487	58,59%
1985	581.925	52,80%
1990	610.533	50,69%
1995	649.984	52,54%

Source: Annuaire de l'Eglise catholique



Ces critères (pourcentage de baptisés et nombre de catholiques) sont pertinents pour mesurer le dynamisme de la confession catholique au Gabon. A ces critères peuvent s'ajouter ceux concernant le personnel religieux ou l'encadrement clérical qui donnent une image plus contrastée. La présence toujours effective d'un personnel religieux majoritairement européen a porté ses fruits en ce qui concerne l'augmentation du nombre de baptisés et l'accroissement du nombre de catholiques. Finalement l'Eglise catholique au Gabon a concilié la pénurie de vocations et une croissance quantitative de la population chrétienne.

□ Situation pastorale de la population chrétienne

Entre 1969 et 1995, la situation pastorale de la population chrétienne catholique du Gabon nous est connue grâce aux Rapports des évêques. L'organisation des chrétiens catholiques gabonais, pendant cette période, reposait sur 4 principaux aspects: les communautés chrétiennes de base, le catéchisme, la pastorale des jeunes et les œuvres caritatives⁹⁷³.

Les communautés chrétiennes de base

⁹⁷² Témoignage personnel. Aucun travail universitaire ne s'est attaché l'étude de la fréquentation dominicale des chrétiens catholiques au Gabon. Les quelques rares données que nous avons consultées proviennent des Rapports diocésains. Même si après 1970, les évêques ne s'attachent plus à donner ce type de précision très visible dans les Rapports de l'époque des missions.

⁹⁷³ Cf. Les Rapports annuels et quinquennaux des évêques.

La diminution du nombre de prêtres par rapport à une population toujours croissante et la naissance d'une certaine identité chrétienne avaient fait surgir au début des années 1970 des communautés chrétiennes de base dans certaines grandes paroisses urbaines⁹⁷⁴, notamment dans l'archidiocèse de Libreville. Dans les zones rurales, il existait aussi des communautés chrétiennes de base, surtout dans le diocèse d'Oyem.

A la lecture de certains rapports paroissiaux de l'Archidiocèse et des autres diocèses, on constate que la vie et l'animation de ces communautés s'articulent autour des activités suivantes: « *l'étude de l'Ecriture Sainte, propagation par la parole et l'exemple de vie* »⁹⁷⁵. Le partage et l'entraide sont le ciment des relations entre les différents membres d'une communauté.

Les femmes tiennent un rôle très important au sein de ces communautés de base au point d'en constituer des chevilles ouvrières. Une situation qui contraste assez nettement avec celle de la période précédente entre 1945 et 1969.

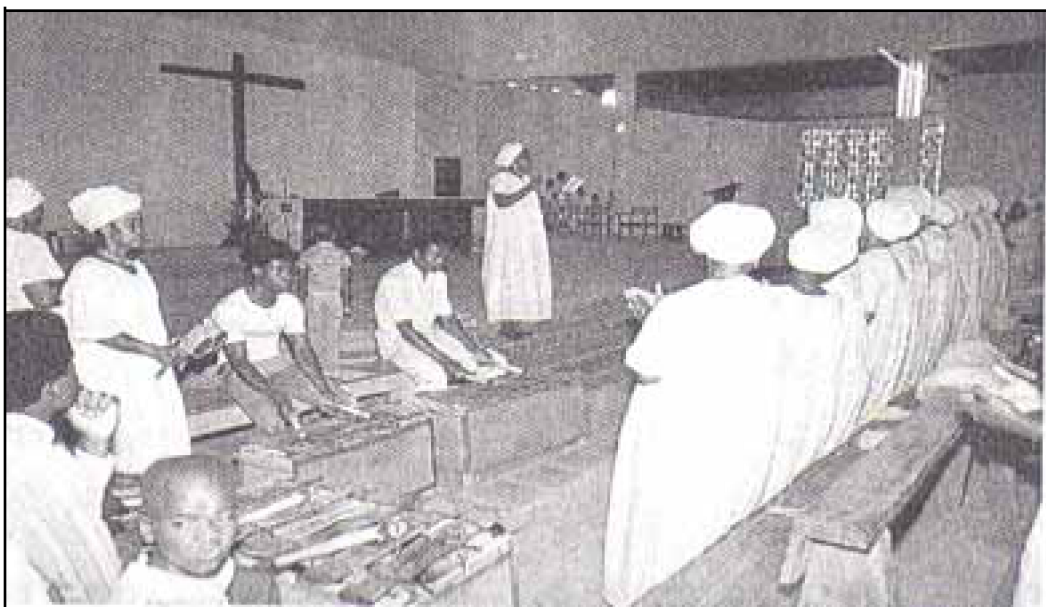


Photo 24: Les femmes dans une chorale à la Cathédrale Saint Charles d'Oyem

Source : DOCOPM

D'après un Rapport des évêques, en 1982, plusieurs communautés disposaient de caisses d'entraides alimentées par les cotisations des membres et cette entraide ne s'arrêtait pas uniquement au plan matériel. Le document estimait que, sur le plan spirituel, les membres se soutenaient en puisant leur force dans l'Evangile par la méditation commune hebdomadaire de la parole de Dieu et la confrontation de celle-ci avec les problèmes de la vie⁹⁷⁶.

Généralement, en dehors du dimanche à la messe, une communauté se retrouve une

⁹⁷⁴ Témoignage oral, Entretien avec le Père François Emmanuel 1er octobre 2002, à Libreville.

⁹⁷⁵ Nous avons consultés dans le cadre de nos enquêtes de terrain quelques Rapports de paroisses établis par les curés et quelques rapports diocésains présentés par les évêques.

fois dans la semaine, souvent le jeudi dans la journée pour les communautés rurales et dans la soirée pour les communautés chrétiennes de base urbaines⁹⁷⁷. Au fil des ans, les membres de ces communautés sont devenus les pivots de paroisses et les auxiliaires des prêtres et religieux. De nouvelles paroisses, après 1980, furent même ouvertes à la demande de ces communautés de base. Pendant cette période ces communautés ont été les piliers de l'Eglise du Gabon. La recrudescence des catéchumènes adultes est due en grande partie à leur action. Les membres de ces communautés sont présents dans les hôpitaux auprès des malades, dans les quartiers auprès des nécessiteux et autres⁹⁷⁸.

Ces communautés ont succédé, en partie, à l'action de la Légion de Marie qui, dans les années 1960, remplissait ce rôle. Le travail des communautés de bases, une nouvelle forme de l'apostolat des laïcs après 1970, est apprécié par les autorités religieuses qui affirment dans leurs rapports que ces communautés: « *soulagent les misères spirituelles et matérielles*⁹⁷⁹ ».

Les catéchistes

Le second pilier de la pastorale entre 1969 et 1995 au Gabon continue d'être le catéchisme. Mise en place véritablement à la fin du XIX^e siècle au Gabon par Mgr Leroy afin de continuer à étendre l'action du missionnaire, l'institution du catéchisme demeure centrale dans l'Eglise du Gabon.

Plus importants dans les zones rurales qu'urbaines, entre 1969 et 1995, les catéchistes poursuivaient, en leur absence, l'action des prêtres et tiennent un rôle prépondérant. En ville, les catéchistes, adultes ou jeunes surtout, s'occupaient de l'enseignement de la doctrine en relation avec les communautés de base.

Mais en zone rurale, ils président aux assemblées dominicales et en l'absence du prêtre ils lisent et commentent les Ecritures. Les catéchistes sont en même temps les gardiens des communautés villageoises: ils adressent des admonitions aux chrétiens défaillants et assistent les mourants⁹⁸⁰.

Dans les années 1990, même si que la mission de recruter des catéchumènes, d'enseigner la doctrine par la parole et par l'exemple, et de travailler à la promotion totale

⁹⁷⁶ DOCATGAB, CEG, "L'action de l'Eglise au Gabon" dans *Affermis tes frères dans la foi*, Rapport des évêques lors de la visite du pape Jean Paul II au Gabon, février 1982.

⁹⁷⁷ Témoignage oral, Entretien collectif avec les membres de la communauté Saint Benoît de la paroisse Saint Michel de Nkembo, le 29 septembre 1999. En 1996, nous avons assisté aux manifestations marquant le 20^{ème} anniversaire de cette communauté dirigée par Adeline Obone. Il s'agit d'une communauté qui regroupait les habitants de mon quartier.

⁹⁷⁸ Témoignage oral, entretien avec Mgr Dominique Bonnet, Evêque de Mouila, Entretien du 6 avril 1999 à Mouila. Au milieu des années 1980, Dominique Bonnet avait servi à la Paroisse Saint-Michel de Nkembo qui était un parfait exemple de l'expérimentation des communautés chrétiennes de base.

⁹⁷⁹ Archives Diocésaines de Franceville, *Rapport annuel du diocèse de Franceville*, Mgr Makouaka, 1988.

⁹⁸⁰ DOCATGAB, CEG, Rapport des évêques lors de la visite du Pape dans *Affermis tes frères dans la foi*, 1982

de l'homme rural, incombe toujours aux catéchistes, cette institution perd de sa valeur et de son importance. C'est surtout dans les diocèses de Mouila et Franceville les plus touchés par l'exode rural de la population vers la côte, donc vers l'archidiocèse.

La disparition de nombreuses communautés villageoises a mis au chômage de nombreux catéchistes dans ces diocèses. Seuls l'archidiocèse de Libreville, avec ses multiples communautés chrétiennes de bases urbaines, et le diocèse d'Oyem, avec de nombreuses communautés villageoises, essaient de préserver cette institution.

Dans le diocèse d'Oyem, par exemple, la formation des catéchistes a été systématique dès le début des années 1970 grâce au « *Centre Catéchétique Complémentaire* ⁹⁸¹ » qui a été fondé en 1967. Dans ce centre des catéchistes reçoivent une formation permanente pendant trois ans, à raison d'une session de dix jours tous les deux mois soit un total de 18 sessions au cours desquelles étaient abordées des questions d'Ecriture Sainte, de théologie, de liturgie et de pédagogie catéchétique ⁹⁸².

Soutenus et encouragés par les prêtres missionnaires, les catéchistes, surtout ruraux, continuent d'apparaître comme les piliers de l'évangélisation avec des pratiques très proches de la période des missions.

Les jeunes

Le troisième pilier de l'action au Gabon entre 1969 et 1995 est constitué par les jeunes. Ils constituent la préoccupation majeure des autorités religieuses surtout en ce qui concerne leur formation. Les autorités religieuses se souciaient surtout de la situation des jeunes dans les mouvements de jeunesse, les séminaires, dans l'enseignement (primaire et secondaire), dans les centres professionnels et les centres de loisirs tenus par l'Eglise ⁹⁸³.

Entre 1969 et 1995, il a existé six mouvements principaux de jeunesse au sein de l'Eglise catholique du Gabon. Aux mouvements d'action catholiques fondés avant 1970: « *les Scouts et Guides catholiques, la JOC, la JEC, les Cœurs vaillants et Ames vaillantes* » ⁹⁸⁴ s'étaient ajoutés deux autres à vocation spirituelle: tout d'abord la « *Génération Nouvelle* » (GEN), en 1972, un mouvement qui se situe dans la mouvance des Focolari.

Ensuite les « *Chevaliers de l'Immaculée* » (CI) en 1982, un mouvement qui se situe dans la branche de la Mission de l'Immaculée fondée en 1917 par Maximilien Marie Kolbe ⁹⁸⁵. Ces six mouvements sont réunis au sein de la FECAM (Fédération catholique des

⁹⁸¹ Archives diocésaines d'Oyem, *Rapport annuel du diocèse d'Oyem*, Mgr François Ndong, 1977.

⁹⁸² Archives diocésaines d'Oyem, *Rapport Annuel du Diocèse d'Oyem*, Mgr François Ndong, 1981.

⁹⁸³ DOCATGAB, CEG, Rapport des évêques lors de la visite du Pape Jean Paul II, 1982. Cf. aussi DOCOPM, Rapport des évêques lors de la visite << ad limina >> à Rome le 7 décembre 1987, "La formation intégrale du peuple de Dieu: une priorité pastorale" in *DIA* N° 1954 du 17 janvier 1988.

⁹⁸⁴ Nous en avons parlé dans le chapitre Ier.

Mouvements), une Fédération placée sous la double tutelle de la Conférence Episcopale et du Ministère de la jeunesse et des sports.



Photo 25: Les jeunes lors d'un rassemblement à Franceville

Source : Album souvenir

Dans ces mouvements, sous l'impulsion des autorités religieuses, du Bureau national de la FECAM, des coordinations diocésaines et locales, les jeunes approfondissent leur foi, développent les aptitudes de citoyens honnêtes et s'initient aux actions caritatives.

La FECAM comprend un Bureau national présidé par un mouvement qui délègue un membre pendant trois ans. Ce bureau national est assisté de quatre Coordinations diocésaines et par des antennes diocésaines créées là où la nécessité se faisait sentir quand la ville connaissait une forte activité de la jeunesse catholique.

S'il est vrai que certains jeunes de ces mouvements sont séduits par la réussite matérielle, une des conditions du prestige social, nombre d'entre eux s'efforcent de ne pas rentrer dans cette logique. Nous reviendrons dans les chapitres suivants sur les difficultés de cette jeunesse à cause de la situation économique du pays lors du choc pétrolier et des différentes crises économiques⁹⁸⁶.

Sur le plan scolaire, les jeunes disposent d'un enseignement confessionnel reconnu et appuyé par les autorités administratives. L'enseignement privé catholique entre 1969 et 1995 constitue le principal ordre d'enseignement privé du Gabon à cause du prestige de ses écoles et surtout de ses collèges: « Le collège Bessieux, l'Institution Immaculée et le Collège Notre Dame de Quaben à Libreville, le Collège Raponda Walker à Port-Gentil, les Collèges Saint-Gabriel et Val-Marie à Mouila, le Collège d'Angone à Oyem et le Collège Saint Dominique à Moanda.

⁹⁸⁵ Témoignage personnel, nous avons été Président de la FECAM de 1993 à 1996. C'est à ce titre que nous connaissons les dates de fondation des mouvements membres, le but, les objectifs, l'action et les difficultés de la Fédération.

⁹⁸⁶ Archives de la FECAM, Rapport de l'Assemblée Générale ordinaire de 1990. Cf. aussi Rapport de l'assemblée Général ordinaire de 1993.

La notoriété de ces établissements repose sur la qualité de l'enseignement mais aussi et surtout sur les taux de réussite aux examens (BEPC et Baccalauréat). Mais pendant la même période, surtout dans les années 1980, l'enseignement religieux n'est plus dispensé régulièrement aux jeunes de ces établissements catholiques, à cause du manque d'enseignants chrétiens et d'une forte présence des professeurs ouest africains généralement musulmans ou notoirement agnostiques⁹⁸⁷.

Dans l'enseignement primaire, depuis le milieu des années 1970, toutes les écoles étaient dirigées par des laïcs. Dans le secondaire cette mutation a eu lieu à la fin des années 1980. Par exemple le Collège Bessieux, premier collège catholique du Gabon, était dirigé depuis sa création en 1948 par un membre du personnel religieux. Ce n'est qu'en 1985 qu'un laïc fut nommé à sa tête en la personne de Marcelle Ogombé. Cette nomination correspondait à une laïcisation de l'enseignement privé catholique. En effet, depuis leur création, les établissements catholiques secondaires étaient toujours confiés à des congrégations pour assurer la direction et l'enseignement. Mais face aux difficultés internes de ces congrégations, plusieurs ont dû s'en décharger pour continuer leur action dans d'autres domaines comme l'évangélisation.

En ce qui concerne la formation des jeunes dans les centres professionnels, entre 1969 et 1995, la situation était allée *decrecendo*. Pendant cette période, l'Eglise luttait pour ne pas fermer les quelques structures qu'elle possédait.

« *Le Centre Professionnel d'Apprentissage*⁹⁸⁸ » (CPA) de Sainte Marie et le « *Centre des Cocotiers*⁹⁸⁹ » à la paroisse Sainte Thérèse à Port-Gentil, fondés respectivement en 1954 et dans les années 1960, continuèrent à fonctionner assez normalement dans les années 1970, avant de connaître des difficultés à la fin des années 1980. Dans ces centres des jeunes apprenaient des métiers comme la menuiserie, la soudure, la mécanique, la couture, la cuisine. Mais les multiples difficultés, liées au fonctionnement et au manque de subventions, ont conduit au début des années 1990 à la fermeture du CPA de Sainte Marie en 1991 et au ralentissement des activités du Centre des Cocotiers à Port-Gentil.

A côté des centres professionnels existaient, ça et là, des centres de loisirs qui ont connu le même sort. Seuls les diocèses d'Oyem, Franceville et l'Archidiocèse de Libreville avaient développé entre 1969 et 1995 des foyers, des bibliothèques pour les jeunes. Ces structures donnaient aux jeunes une dimension spirituelle. Elles faisaient prendre conscience aux jeunes qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans la transformation harmonieuse de la société gabonaise⁹⁹⁰.

Les œuvres caritatives

⁹⁸⁷ Témoignage oral de Mgr Dominique Bonnet, entretien du 6 avril 1999 à Mouila.

⁹⁸⁸ Archives Archidiocèse de Libreville, lire AAL, *Rapport annuel de l'Archidiocèse*, Mgr André Fernand Anguilé, 1982

⁹⁸⁹ AAL, *Rapport annuel de l'Archidiocèse*, ibid.

⁹⁹⁰ Archives de la FECAM, *Rapport de la session de réflexion sur la situation des jeunes*, Bureau national FECAM, Libreville, 1987

Fleuron de la Mission du Gabon au XIX^e et au début du XX^e siècle à travers l'œuvre sanitaire⁹⁹¹, l'œuvre caritative de l'Eglise du Gabon cherche sa place entre 1969 et 1995. Pendant plus de dix ans, jusqu'au milieu des années 1980, hormis les soins dispensés par les religieuses à domicile et dans les écoles catholiques, l'Eglise ne possède ni maison d'accueil pour jeunes et pour les vieux, ni dispensaire, ni hospices pour personnes âgées.

Les efforts conjugués des autorités religieuses et des membres des communautés de base ont permis au début des années 1990 d'étendre l'action pastorale de l'Eglise dans le domaine.

Dans un rapport en 1982, les évêques parlaient de consentir des efforts dans l'ouverture d'un centre d'accueil pour personnes âgées à Lambaréné et un foyer pour vieilles personnes, tenu par les religieuses à Tchibanga. En 1993, ces prévisions sont devenues réalité et un autre rapport des évêques précise que, « *dans le domaine de la santé et de l'assistance, l'Eglise possède un foyer pour personnes âgées à Lambaréné et pour handicapés à Tchibanga, et un dispensaire à Libreville*⁹⁹² ». Ces foyers fonctionnent difficilement et ne peuvent faire face à une demande très forte.

2-Evolution des paroisses et difficultés des chrétiens entre 1969 et 1995

S'il est vrai que entre 1969 et 1995 la création des paroisses connaît un essor remarquable au Gabon, il n'en demeure pas moins que les chrétiens sont aux prises à de nombreuses difficultés qui retardaient un peu la formation d'une véritable chrétienté au Gabon.

□ Evolution géographique des paroisses et par diocèse

La dernière église construite au Gabon entre 1969 et 1995 l'a été en 1993, c'était celle de Saint Joseph d'Ekouk. En 1993, justement, le Gabon comptait un peu plus de 75 églises dont 74 paroisses desservies par 89 prêtres dont 26 diocésains et 63 religieux, 26 religieux non prêtres (appelés les frères), 155 religieuses, 13 laïcs missionnaires et 1.011 catéchistes⁹⁹³.

L'évolution des paroisses pendant cette période présentait une double situation entre un archidiocèse en pleine croissance et des diocèses de l'intérieur en stagnation. Le déplacement massif de la population vers les grands centres urbains de la côte et les villes minières du Haut Ogooué avait favorisé cette situation. En effet l'archidiocèse de Libreville qui regroupe les deux premières grandes villes du Gabon avait bénéficié d'une

⁹⁹¹ Voir chapitre préliminaire

⁹⁹² DOCATGAB, CEG, Rapport des évêques lors de la Visite du pape au Gabon, dans *Affermis tes frères dans la foi*, 1982. Voir aussi, DOCOPM, Rapport des évêques du Gabon lors de la visite <<ad limina>> de 1993, audience du 15 février 1993. "Gabon Reprise de la vitalité de l'Eglise: vocations, jeunes, laïcs, familles" dans AIF (Agence internationale Fides) N° 3774 du 20 mars 1993.

⁹⁹³ DOCOPM, Rapport des évêques lors de la visite ad limina en 1993.

augmentation exponentielle de la population. Elle explique l'ouverture de nouvelles paroisses dans cette circonscription ecclésiastique.

La construction des églises de ces paroisses reposait, avant tout, sur les efforts et la contribution des chrétiens⁹⁹⁴, ainsi que l'appui de l'Eglise grâce aux subsides du diocèse et de Rome. L'architecture de ces paroisses est simple, modeste⁹⁹⁵ et ne répond plus aux exigences missionnaires qui consistaient à construire de beaux et grands édifices comme lors de leur arrivée au XIXème siècle.

Le plus important pour les chrétiens était d'avoir un lieu pour les célébrations dominicales. D'ailleurs, la plupart de ces nouvelles paroisses furent bâties sur les sites des anciennes chapelles, sur des terrains exigus, parfois difficiles d'accès. Des terrains qui ne permettaient pas de construire en réalité de grands édifices religieux et d'acheminer convenablement tout le matériel nécessaire⁹⁹⁶.

Certaines paroisses furent ouvertes à cause d'une forte concentration de la population dans les quartiers de Libreville et Port-Gentil et d'autres à cause de l'exode rural qui concentrait les populations sur les axes routiers conduisant à Libreville, par exemple à Lambaréné, la création de la paroisse *Notre Dame de l'Ogooué* en 1970, la création de la paroisse Sainte Thérèse à Port Gentil en 1972 et de Saint Marcel à Kango en 1978.

Les communautés chrétiennes de bases qui se formaient dans ces quartiers et ces zones ne voulant plus effectuer de longues distances demandaient aux autorités religieuses la création de paroisses ou tout au moins des annexes.

Tableau 34: Chronologie des paroisses fondées dans l'Archidiocèse de 1970 à 1995

⁹⁹⁴ DOCATGAB, Rapport des évêques lors de la visite du Pape Jean Paul II en 1982. Cf. aussi, Témoignage oraux, entretiens lors des enquêtes de terrain au Gabon.

⁹⁹⁵ Témoignage oraux des Pères Gérard Morel et Gilles Sillard. Entretiens du 28 novembre 2001 à Libreville et de mars 2000 à Chevilly. Ces deux missionnaires ont bâti de nombreuses églises au Gabon d'Eglise de 1945 à nos jours. Lorsque nous avons rencontré le Père Morel en novembre 2001 et septembre 2002, il dirigeait, à plus de 75 ans les travaux d'une nouvelle paroisse de Libreville, celle de Ste Monique de SOTEGA créée en 1998.

⁹⁹⁶ Témoignages oraux. Entretiens collectifs avec les chrétiens des communautés de bases des paroisses de Libreville. Entretiens du 25 novembre 2001 à Libreville avec les chrétiens de la paroisse du Sacré cœur de Libreville dans laquelle il existe un groupe de Chevaliers de l'Immaculée.

Années	Paroisses	lieux
1970	Notre Dame de l'Ogooué	Lambaréné
1972	Sainte Thérèse	Port-Gentil
1978	Saint Marcel	Kango
1980	Notre dame du Port	Owendo
1984	Sacré Cœur d'Awendjé	Libreville
1985	Cœur Immaculée de Nzeng Ayong	Libreville
1987	Saint Christophe d'Okala	Libreville
1985	Saint Louis Marie Grignon de Mont Fort	Libreville
1992	Notre dame des Apôtres du PK 9	Libreville
1993	Saint Joseph d'Ekouk	Route de Libreville

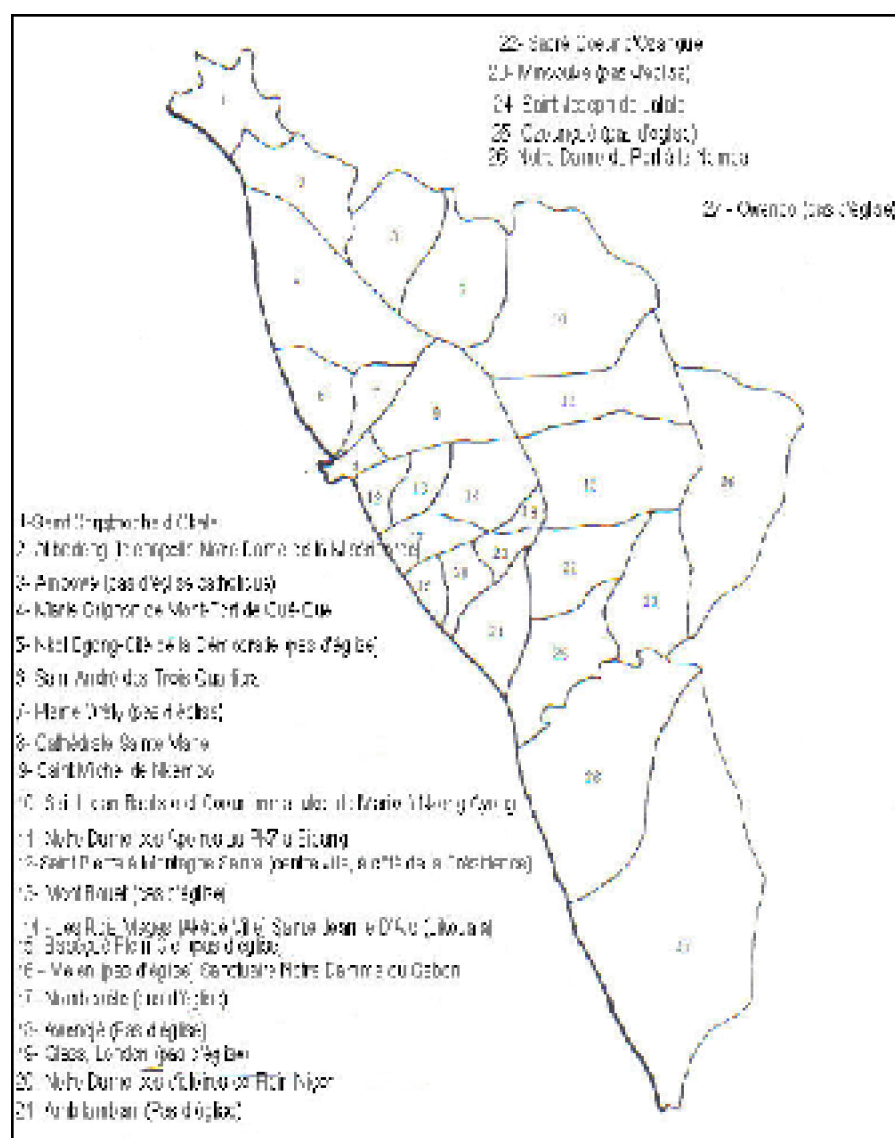
Source: Album souvenir du 150ème Anniversaire

Dans la périphérie de Libreville, entre 1969 et 1995, quatre nouvelles paroisses virent le jour⁹⁹⁷, surtout à cause de l'extension de la ville et à la demande des population des cités voisines. Il s'agissait des populations de la périphérie sud de Libreville à Owendo qui, en 1980, ont encouragé la construction de la paroisse *Notre Dame du Port*. La population de Nzeng-Ayong (nouveau)⁹⁹⁸, dans la périphérie centre de Libreville, en 1985, accueillit la paroisse *Cœur Immaculée*. La population du PK 7 et 8 dans la périphérie est de Libreville, sur la route de Libreville-Ntoum qui a soutenu la construction de la paroisse *Notre Dame des Apôtres*. Pour des raisons similaires la population de la périphérie Nord de Libreville, quelques années avant, en 1987, demanda l'ouverture de la paroisse *Saint Christophe d'Okala*.

Deux de ces paroisses, Cœur Immaculée de Nzeng Ayong et Notre Dame des Apôtres, furent confiées à leur création à deux diocésains, les abbé Noël Ngwa et Florent Mboumba Bwassa. Les deux autres furent confiées aux congrégations religieuses: les salésiens pour Notre Dame du port et les Spiritains pour Saint Christophe d'Okala. Dans l'ensemble, entre 1969 et 1995, Libreville comptait à peine vingt paroisses réparties dans les zones et quartiers peuplés de la ville.

⁹⁹⁷ AAL, Les paroisses de Libreville, extrait d'un *Rapport de l'Archidiocèse*, 1996. Cf. aussi DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir...*, 1994.

⁹⁹⁸ Il existait déjà à Nzeng Ayong village la paroisse Saint Jean Baptiste. La paroisse du Cœur Immaculée qui couvrait le territoire de toutes les cités qui avaient été construites dans les années 1970 et 1980.



Carte 10: Répartition géographique des paroisses de Libreville en 1995

Source : Réalisation Hervé ESSONO MEZUI

Dans le diocèse de Franceville, on observe aussi une forte évolution géographique des paroisses. Profitant de l'installation des compagnies minières dans la province du Haut-Ogooué qui concentraient des populations ⁹⁹⁹, l'Eglise avait ouvert quelques paroisses construites avec l'appui de ces sociétés surtout à Franceville. Dans cette ville trois paroisses avaient été ouvertes en moins de cinq ans entre 1975 et 1979.

Dans les chefs-lieux des départements de la province trois autres paroisses furent créées dont une à Bakoumba, qui avant l'ouverture de la Comilog, en 1962, n'était qu'un simple village de brousse. Mais ce village devint, avec l'exploitation du manganèse, un centre très peuplé à cause du passage du téléphérique qui reliait la ville de Moanda à

⁹⁹⁹ Un bon nombre des chrétiens des paroisses de Moanda, Mounana et Bakoumba travaillent dans la COMILOG (Compagnie Minière de l'Ogooué) et la COMUF (Compagnie Minière de l'Uranium de Franceville)

celle de Mbinda au Congo. A mi - chemin de l'une et l'autre ville, Bakoumba est devenue, après Moanda et Mounana, la troisième ville minière du Gabon¹⁰⁰⁰.

Tableau 35: Les paroisses fondées dans le diocèse de Franceville entre 1972 et 1995

Années	Paroisses	Lieux
1972	Saint Michel	Bakoumba
1975	Notre Dame de l'Espérance de Mingara	Franceville
1978	Saint Joseph Mukassa	Franceville
1979	La Sainte-Famille	Franceville
1988	Saint Jérôme	Akieni
1992	Saint Casimir	Bongoville

Source: Album souvenir du 150^{ème}

Les deux autres paroisses ont été créées à la fin des années 1980 à Akiéni et Bongoville. Dans ce diocèse aucune paroisse n'a été créée dans la province de l'Ogooué Lolo. L'ouverture massive des paroisses dans le Haut-Ogooué donne l'impression d'une partie du Gabon qui n'a été touchée véritablement par l'évangélisation que dans les années 1970. Pour le comprendre, il faut tenir compte du fait que le Diocèse de Franceville est le dernier né des diocèses de l'Eglise du Gabon entre 1969 et 1995. D'autre part ce diocèse avait souffert de son éloignement à l'intérieur du pays depuis la période des missions, mais aussi de son rattachement au diocèse de Mouila, jusqu'en 1974, et connaissait quelques difficultés.

S'il n'y a pas eu d'ouverture de paroisses dans la province de l'Ogooué-Lolo cela était dû à deux raisons principales. Aux raisons historiques s'ajoutaient les raisons conjoncturelles. En effet, la province de l'Ogooué-Lolo, jadis appelée région des Adoumas, a été la dernière dans laquelle les populations autochtones se sont révoltées contre l'ordre colonial à la fin des années 1920. D'autres part, cette province a connu après 1969 un exode rural massif vers le Haut-Ogooué et surtout vers les villes côtières au point de vider la province de près de la moitié de sa population.

Tableau 36: Les paroisses fondées dans les diocèses d'Oyem et Mouila de 1969 à 1995

Années	Paroisses	Lieux	Diocèses
1969	Saint Pierre et Paul	Bissock	Oyem
1969	Saint François d'Assise	Booué	
1986	Saint Basile	Oyem	
1969	Saint Nicolas de Flue	Mimongo	Mouila
1972	Saint Augustin	Lébamba	

Source : Album souvenir du 150^{ème} anniversaire

Dans les diocèses d'Oyem et Mouila la situation est différente. Le diocèse d'Oyem, qui a été peu touché par la vague d'exode rural, a conservé les mêmes paroisses sur les

¹⁰⁰⁰ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir...*, 1994

sites des anciennes missions ¹⁰⁰¹. On compte, tout de même deux implantations de paroisses dans le diocèse de Mouila et trois dans le diocèse d'Oyem (voir tableaux). Mais ces implantations remontent à la fin des années 1960 et au début des années 1970. En fait, jusqu'en 1995, c'étaient les diocèses les plus ruraux mais qui ont été touchés différemment par l'évangélisation des missionnaires.

Toutes les nouvelles paroisses dans ces deux diocèses ont été créées dans des grands centres de passages comme Bissock et Booué dans le diocèse d'Oyem, Mimongo et Lébamba dans le diocèse de Mouila. A l'exception de Bissock ¹⁰⁰², il s'agit en fait des centres administratifs qui avaient pris de l'importance dans les années 1970. Mimongo par exemple a la particularité pour l'Eglise, comme pour l'administration de constituer, comme Lambaréné, un carrefour d'ethnies diverses (Massango, Mitsogho, Bakélé, Bassimba, et des pygmées). Situé au centre du Gabon, Mimongo, jusqu'en 1969 ne comptait pas une paroisse et n'était connu qu'à cause des gorilles et la recherche de l'or d'Eteké.

Comme dans le diocèse de Franceville, la seconde province du diocèse de Mouila, la Nyanga, n'a pas connu de création de paroisse entre 1969 et 1995. En revanche, l'implantation d'une paroisse à Booué (ville située dans la deuxième province du diocèse d'Oyem) répondait non seulement à l'exigence du développement économique de cette ville à cause du passage du chemin de fer mais aussi au fait que cette ville était éloignée de Makokou, Ndjolé Mitzic, Okondja et Koulamoutou ¹⁰⁰³.

Avant la fondation de cette paroisse, les plus proches, pour la population chrétienne de Booué, étaient celles de Makokou et celle de Ndjolé. A Oyem, siège du diocèse septentrional, une petite paroisse a été ouverte en 1986 par des salésiens, à la demande de Mgr Basile Mvé membre de cette congrégation. Cette paroisse permettait de désengorger la population chrétienne croissante de la cathédrale Saint Charles Lwanga ¹⁰⁰⁴.

Dans l'ensemble, entre 1969 et 1995, les diocèse de Franceville (la province du Haut-Ogooué) et l'archidiocèse de Libreville se sont taillés la part du lion en terme de création de paroisses. Ces créations reposaient en grande partie sur l'augmentation de la population dans des zones géographiques prospères sur le plan géographique. Les deux autres diocèses, Oyem et Mouila, demeuraient ruraux mais avec des fortunes diverses dans le travail d'évangélisation.

Les chrétiens de ces diocèses et paroisses étaient confrontés à des difficultés qui variaient selon les milieux et les besoins, et sur lesquelles les évêques engageaient la

¹⁰⁰¹ Dans les chefs lieux de départements : Oyem, Bitam, Mitzic, Medouneu, Minvoul (Province du Woleu Ntem) Makokou et Mékambo (Province de l'Ogooué Ivindo).

¹⁰⁰² Situé entre Oyem et Mitzic, Bissock n'est pas devenue un grand centre administratif comme Mimongo, Lébamba ou Booué. Mais il jouissait d'une bonne situation géographique car il constituait un grand lieu de passage.

¹⁰⁰³ Une carte des implantation paroissiale au Gabon jusqu'en 1995 permet de constater que Booué est assez éloignée des autres villes.

¹⁰⁰⁴ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir...*, 1994.

réflexion ensemble dans le cadre de la Conférence épiscopale.

□ Les défis et les difficultés de la population chrétienne

Les défis et les difficultés de la population chrétienne du Gabon, entre 1969 et 1995 nous sont connus grâce aux rapports des évêques. Pour notre étude, nous nous sommes appuyé sur trois rapports des évêques du Gabon faits en 1982, en 1987 et en 1993 lors de leurs visites <<ad limina>> à Rome. Ces défis et difficultés étaient, dans l'ensemble, un héritage de la période des missions. Ils étaient essentiellement liés à l'évolution des mentalités gabonaise.

En 1982, les évêques reconnaissaient ces difficultés en parlant de « *la précarité du nouveau contexte social* » et « *une crise de croissance de la société gabonaise* »¹⁰⁰⁵ qui avaient conduit à des signes d'essoufflement dans l'Eglise, notamment chez les chrétiens. En d'autres termes les difficultés des chrétiens catholiques gabonais entre 1969 et 1995 étaient imputées à l'évolution globale du Gabon. La situation économique favorable du pays dès 1970 avait porté préjudice aux mentalités chrétiennes. Dès le début, les autorités religieuses (la Conférence Episcopale) ne manquaient aucune occasion pour décrire les difficultés internes de l'Eglise liées à la situation économique du pays. Les rapports épiscopaux de 1987 et 1993 sont éloquents à ce sujet. Ils confirment les affirmations contenues dans les précédents.

En 1987, par exemple, Mgr Makouaka qui conduisait la délégation des évêques gabonais à Rome décrit la situation en ces termes: « *Nous sommes dans une période de grande confusion et de transformations de valeurs... et nous éprouvons beaucoup de mal à relever certains défis* »¹⁰⁰⁶. Pour l'épiscopat gabonais, les difficultés des chrétiens venaient des transformations de la société.

Cinq ans plus tard, en 1993, Mgr Basile Mvé, cette fois chef de la délégation, décrit quasiment les mêmes difficultés et défis pour le catholicisme du Gabon¹⁰⁰⁷. D'après ces Rapports, les difficultés avaient pour origine sur des problèmes pastoraux et la concurrence avec d'autres groupes religieux chrétiens et non chrétiens.

En ce qui concerne les difficultés pastorales, en dehors de l'éternel problème des vocations masculines et féminines dont nous avons fait état dans les lignes précédentes, les évêques insistaient aussi sur la carence des mariages religieux entre jeunes. Les jeunes chrétiens gabonais avaient du mal à s'adapter à la conception chrétienne du mariage.

Une autre difficulté pastorale, liée à la première, était la pratique sacramentelle, notamment le sacrement de réconciliation ou confession. A ces difficultés on pouvait ajouter le retour à des pratiques païennes qui engendraient dans l'esprit des catholiques

¹⁰⁰⁵ DOCATGAB, CEG, *Regard sur l'Eglise du Gabon*, mai 1982

¹⁰⁰⁶ DOCOPM, CEG, Rapport présenté par les évêques lors de la visite « ad limina » de 1987. *Documentation Catholique* N° 1954 du 17 janvier 1987 : « La formation intégrale du peuple de Dieu : une priorité pastorale ».

¹⁰⁰⁷ DOCOPM, AIF N° 3774 du 20 mars 1993, Visite « ad limina » des évêques gabonais.

gabonais le pessimisme et une peur paralysante face aux difficultés de la vie.

On citait aussi les difficultés liées à la confusion des communautés chrétiennes par les catholiques. A la lecture des Rapports épiscopaux et de certains rapports paroissiaux, et en regardant l'attitude des chrétiens gabonais, il apparaît que la Fraternité Saint Pie X et l'Eglise catholique Apostolique gallicane ont constitué une menace pour l'Eglise catholique romaine au Gabon. Ces communautés faisaient des adeptes chez certains catholiques romains incapable d'opérer des distinctions.

Toutes ces difficultés résultaient, dans l'ensemble, d'après les évêques, du manque de formation véritable des chrétiens. Au début des années 1980, les évêques gabonais avaient fait de la formation des chrétiens une priorité, un défi à relever. En 1987, les évêques ont intitulé leur rapport remis au Pape Jean Paul II : "*La formation intégrale du peuple de Dieu: une priorité pastorale*"¹⁰⁰⁸.

En 1995, ces difficultés avaient déjà trouvé un début de solution, si l'on en croit le titre du Rapport des évêques en 1993: « *Reprise de la vitalité de l'Eglise : Vocations, jeunes, laïcs, familles* »¹⁰⁰⁹. Cette vitalité de 1995 trouve son origine principale dans la visite du souverain pontife au Gabon en 1982.

II – LA VISITE DU PAPE JEAN PAUL II ET LA NOUVELLE PAROLE DE L'EGLISE

Entre 1969 et 1995, l'Eglise catholique au Gabon connaît des changements importants dans le mode d'évangélisation hérité de l'époque des missions. Ces changements sont liés en grande partie aux conséquences du concile Vatican II, mais aussi à la visite du Pape Jean Paul II au Gabon en février 1982, dont le message pastoral allait galvaniser toute la chrétienté catholique gabonaise.

1 - La visite du Pape Jean Paul II au Gabon en février 1982

Avant d'analyser les conséquences de cette visite nous rappellerons son déroulement en insistant sur les discours du souverain pontife. La trame essentielle du voyage du Pape au Gabon est en effet la place donnée à la parole. Il prononça plus de cinq discours en deux jours. Ces discours s'adressaient à tous, y compris aux non chrétiens.

● Déroulement

Du 14 au 17 février 1982, le Pape Jean Paul II effectua, au Gabon, une visite à caractère essentiellement pastoral. Cette visite fut qualifiée par les évêques comme le signe « *d'une nouvelle Pentecôte pour l'Eglise du Gabon, une occasion extraordinaire pour renforcer les liens de la foi envers le Christ* »¹⁰¹⁰

¹⁰⁰⁸ DOCOPM, « *visite ad limina* » Opus, déjà cité, 1987

¹⁰⁰⁹ DOCOPM, « *visite ad limina* » Opus déjà cité, 1993

Le premier jour de la visite

Le Pape Jean Paul II arrive au Gabon le 17 février 1982 en fin de journée. Il est accueilli par les autorités politiques et religieuses gabonaises à l'aéroport international Léon Mba de Libreville. A sa descente d'avion, fidèle à son habitude, le souverain pontife, en signe d'humilité, baise la terre. Deux allocutions marquent cette cérémonie d'accueil à l'aéroport de Libreville. La première est celle du Président de la République Gabonaise, Omar Bongo, pour souhaiter la bienvenue à « l'illustre visiteur » et lui témoigner la gratitude et la joie du peuple gabonais tout entier :

« La joie qui anime les Gabonais en ce jour, à jamais historique, est celle, non seulement les chrétiens catholiques mais également celle des autres communautés religieuses qui voient en vous le messager de paix... et de l'unité entre les hommes »¹⁰¹¹



Photo 26: Jean Paul II et le Président Bongo lors de la Cérémonie d'accueil à l'aéroport

Source : Le Pape Jean Paul II au Gabon

Dans son discours le Pape remercie les Gabonais de leur accueil chaleureux et il explique, surtout, le but de sa visite, tout en rendant un hommage fervent aux précurseurs de la foi chrétienne au Gabon. Pour éviter tout amalgame dans l'esprit des Gabonais, le Pape précisa dès son allocution d'arrivée que son séjour est uniquement pastoral.

« C'est uniquement comme Pasteur, spécialement chargé, à la suite de l'apôtre Pierre et tous ses Successeurs, de veiller à l'unité de toutes les Eglises dans la foi et la charité »¹⁰¹² que le Pape était venu au Gabon¹⁰¹³.

¹⁰¹⁰ DOCATGAB, CEG, « Lettre des évêques du Gabon aux chrétiens avant l'arrivée du Pape Jean Paul II », Libreville, janvier 1982

¹⁰¹¹ DOCATGAB, Allocution de bienvenue du Président de la République lors de l'arrivée du Souverain Pontife à Libreville le 17 février 1982, in *Le Pape Jean Paul II au Gabon, février 1982*, Album souvenir (images et allocutions), Multipress, août 1982.

¹⁰¹³ La visite du Pape au Gabon eut lieu moins de deux mois après l'arrestation des membres du MORENA.

Après cette cérémonie à l'aéroport, le Pape se rend à la Cathédrale Sainte Marie, haut lieu historique de l'Eglise catholique au Gabon et au-delà en Afrique noire. Le long de son trajet, sur les boulevards longeant l'Estuaire du Komo, le Pape est accueilli par des cris de joie et d'allégresse des catholiques gabonais, venus de tous les coins du pays, renforcés par une foule de chrétiens et non chrétiens, librevillois, qui avaient planté des pancartes de bienvenue.

A la cathédrale Sainte Marie, le Saint Père est accueilli par l'Archevêque de Libreville et le Pro-nonce apostolique Mgr Donato Squicciarini. Cette première cérémonie proprement pastorale est marquée par une allocution du Souverain Pontife aux prêtres, religieux et religieuses et aux laïcs auxquels il dit :

« Je veux affermir en vos cœurs la fidélité à votre mission... qui est fidélité d'amour à l'annonce de l'Evangile, au service des sacrements, au soutien des communautés chrétiennes dans un attachement sans faille à l'Eglise et ses responsables ¹⁰¹⁴ ».

Après cette seconde cérémonie consacrée aux clercs en service au Gabon, le Pape se rend, dans la soirée du 17 février, à la Présidence de la République (Palais Rénovation) pour remplir les exigences protocolaires diplomatiques avec le chef de l'Etat gabonais et sa famille. Deux discours ponctuent cette cérémonie, qui permettait surtout aux autorités politiques, administratives et diplomatiques et leurs épouses de saluer le Pape. En effet, après les deux allocutions d'usage, une longue procession commence et personne ne veut manquer une occasion aussi mémorable : « *les personnalités et leurs épouses en robes longues et mantilles défilent une par une devant le Saint Père qui accorde à chacun et chacune une poignée de main, un mot gentil et parfois une bénédiction particulière* ¹⁰¹⁵ ». Une procession qui visiblement, sur les images, a épuisé le Pape.

Les allocutions prononcées sont davantage une série d'éloges et des invitations à la collaboration entre l'Eglise et l'Etat au Gabon, surtout dans le domaine de l'éducation, l'entente entre le pouvoir spirituel et temporel, la coexistence « pacifique » entre croyances et religions même si le Pape n'a pas manqué de souligner quelques points importants pour l'avenir du Gabon.

De son côté, le chef de l'Etat gabonais insiste sur la nécessité d'une collaboration de l'Eglise dans le développement humain, financier, matériel, technique, physique, intellectuel du peuple gabonais sous peine de compromettre « *gravement l'intérêt commun* ».

En effet, affirma le Président Bongo : « A l'étape actuelle de notre développement, où tant de chemin reste à parcourir, toutes les disponibilités doivent être mobilisées au

¹⁰¹² DOCATGAB, Discours du Pape lors de la cérémonie d'accueil à l'aéroport de Libreville, le 17 février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.

¹⁰¹⁴ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II aux clercs, religieux et religieuses, Libreville le 17 février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.

¹⁰¹⁵ *Cassette vidéo sur la visite du Pape en 1982*, le commentaire du journaliste de la télévision gabonaise

service du développement »¹⁰¹⁶.

Dans son discours, le Pape, tout en reconnaissant la liberté religieuse dont jouit l'Eglise catholique au Gabon et son énorme contribution dans le domaine éducatif et la conscientisation du peuple gabonais, remercie, une fois de plus le chef de l'Etat, pour son appui à l'enseignement catholique, l'autorisation accordée à l'Eglise de diffuser des émissions à la radio et la télévision, et surtout pour le magnifique accueil qui lui avait été réservé par « la mise à disposition avec beaucoup de délicatesse de nombreuses facilités »¹⁰¹⁷.

Il vise notamment la construction, financée par l'Etat, d'un logement spécial pour le Saint Père à proximité de la cathédrale Sainte Marie de Libreville. Le Pape exprime, à la fin du discours, toute sa gratitude car ces facilités lui avait permis « d'accomplir dans les meilleures conditions sa visite pastorale »¹⁰¹⁸.

D'autre part, sur le plan économique et social, tout en félicitant le chef de l'Etat, d'avoir conduit convenablement le Gabon « sous son impulsion », grâce aux richesses naturelles, vers un rapide développement économique, le Pape demande aux autorités politiques (Chef de l'Etat, membres du gouvernement) d'accentuer cet effort car : « *la tâche difficile que le développement requiert pour être plénier, atteindre tout homme et profiter à l'ensemble des hommes, concerne en définitive chaque citoyen* »¹⁰¹⁹.

En d'autres termes le Pape appelait les autorités politique à une collaboration de tous dans le développement du pays et une redistribution équitable du revenu national. Mais le Pape se fait plus exigeant quand il souligne que le développement et le progrès sont fondé « *non seulement sur la richesse le travail mais également sur les autres valeurs, comme celles de la justice sociale, de la liberté, du sens du bien commun, de l'honnêteté, de la solidarité avec les plus démunis* »¹⁰²⁰.

Sur le plan culturel, le Pape insiste sur la construction d'une Nation. Sa visite au Gabon était aussi un signe d'encouragement dans ce sens. « Une des caractéristiques d'une nation, c'est sa culture » affirme le pape qui ajoute, comme exhortation, au Président de la République et autres autorités politiques, que :

« La culture d'un peuple c'est ce qu'il a de plus original, ce qui le différencie de ses voisins, sans pour autant l'en séparer... La culture... du Gabon est une des expressions singulières, est un bien précieux. Elle doit pouvoir inclure les traditions ancestrales, en ce qu'elles ont de meilleur, et ne pas craindre la

¹⁰¹⁶ DOCATGAB, Allocution du Chef de l'Etat lors de la cérémonie à la présidence de la République, in *Le Pape Jean Paul II au Gabon Février 1982*, Multipress, août 1982.

¹⁰¹⁷ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II lors de la réception à la Présidence de la République, Libreville le 17 février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.

¹⁰¹⁸ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II à la Présidence de la République, Id & Ibid.

¹⁰¹⁹ DOCATGAB, ibidem

¹⁰²⁰ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II à la Présidence de la République, Ibid.

nouveauté, [...] Surtout, elle développe en chacun des fils de la nation un sentiment de fierté qui entraîne le respect d'autrui. Soyez donc fiers d'être Gabonais »¹⁰²¹.

Le deuxième jour de la visite

Le second jour de sa visite au Gabon, le 18 février 1982, fut marqué par une visite en Guinée Equatoriale, pays voisins du Gabon qui avait souffert durant quelques années, de 1968 à 1979 des persécutions religieuses de Macias Nguema Biyogho. A Malabo, le Saint Père dit une messe avant de regagner Libreville en fin d'après midi.

A son retour à Libreville, le Pape assiste à une cérémonie au cours de laquelle il adresse une allocution « aux professions libérales, aux universitaires, aux ouvriers, aux jeunes. Ecoutant les uns et les autres le Pape avait répondu, à tous, en ces termes : « *Mon ardent désir est que cette rencontre d'amitié et de réflexion laisse en nous un souvenir lumineux et stimulant pour les taches qui nous incombent* »¹⁰²². Cette phrase fut suivie par une salve d'applaudissements unanime de tous les participants à la cérémonie

¹⁰²³ .

S'appuyant essentiellement sur les enseignements de Vatican II et les publications pontificales il s'adresse à chacune des catégories sociales concernées.

Aux cadres, qui portent « *la responsabilité de la qualité du développement* », le Pape souhaite qu'ils se concertent, organisent des colloques pour la défense et la promotion des valeurs éthiques fondamentales. Aux étudiants et leurs enseignants, le Pape rappelle la mission de l'université : « *enseigner et non endoctriner, manifester la vérité et non la taire* », il ajoute, par ailleurs que le but des études ne peut se réduire à l'obtention des diplômes, à la conquête de situations lucratives, mais doit conduire l'étudiant à une maturité totale de l'esprit et de la conscience, faire de lui un chercheur de la vérité sur l'homme. Aux ouvriers, le Pape déclare que l'Eglise est avec eux car « *elle doit être avec les pauvres et les opprimés* »¹⁰²⁴.

Après avoir rappelé sa propre expérience d'ouvrier, il appelle les jeunes au courage : « *N'ayez pas peur !* » car leur vie est précieuse pour eux, le Gabon et l'Eglise catholique qui s'y trouve. Il invite les jeunes gabonais à une prise de conscience : « *insatisfaits d'une société de permissivité, de gaspillage et d'inégalités* », ils peuvent choisir que leur vie de baptisé soit plus fervente.¹⁰²⁵

¹⁰²¹ DOCATGAB, *ibidem*.

¹⁰²² DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II aux professions libérales, aux universitaires, aux ouvriers, aux jeunes, Libreville, le 18 février, in *Affermis tes frères dans la foi*. Cf. aussi, *Le Pape Jean Paul II au Gabon en Février 1982*

¹⁰²³ Documents familiaux, Cassette vidéo sur la visite du pape au Gabon : *la première cérémonie du stade*, février 1982.

¹⁰²⁴ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II aux professions libérales, aux universitaires et aux jeunes, Id. & Ibid.

¹⁰²⁵ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II aux professions libérales, universitaires et aux jeunes, Ibid. Cf. aussi CEG, Lettre des évêques aux chrétiens après la visite du Pape, mai 1982.

Dans la soirée du 18 février 1982, le Pape rencontre les évêques gabonais, les familles du clergé et les malades. Avec les évêques, le Souverain Pontife passe en revue toute la vie de l'Eglise du Gabon. Les aspects positifs comme le nombre de chrétiens, le réseau des écoles et des associations chrétiennes, la liberté religieuse, et les aspects négatifs comme la rareté des prêtres, religieux et religieuses originaires du pays.

Il évoque aussi les difficultés plus internes comme le manque de persévérance des vocations, le manque d'éducateurs profondément chrétiens, l'éloignement de la pratique religieuse, les hésitations devant le mariage, la difficulté à avoir un impact sur le climat moral et social ainsi que le caractère encore insuffisamment autochtone de l'Eglise ¹⁰²⁶.

Le Pape exhorte alors les évêques gabonais à une vive espérance, celle que « Dieu peut susciter de grandes choses dans son Eglise à la mesure de notre foi et de notre fidélité ». Il appelle aussi à un attachement aux signes positifs : à propos des laïcs, de la pastorale de la famille. Il alerte les évêques sur la situation précaire des vocations au Gabon et sur leurs responsabilités qu'ils doivent vivre « *dans une collégialité toujours plus profonde, affective et effective* » ¹⁰²⁷.

Le discours à l'endroit des malades et familles du clergé est plus une exhortation à la prière. Du reste, cette allocution, la plus courte, a été prononcée en l'absence des intéressés.

Le troisième jour de la visite

Le dernier jour de la visite du Pape le 19 février, fut marqué par deux cérémonies : la rencontre œcuménique et la Grande messe en plein air au stade. Le seul moment de flottement de cette visite est la rencontre œcuménique. Si l'on note la présence des chrétiens protestants, une modeste délégation musulmane est venue saluer le Pape. L'Imam de Libreville ne s'est pas déplacé lui-même, rappelant le Nigeria en 1980 où la communauté musulmane avait boycotté le Saint Père.

Dans son discours, tout en expliquant le fondement de ses rencontres avec les frères chrétiens des Eglises ou des communautés ecclésiales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise catholique, le Pape n'avait pas manqué de souligner la collaboration très ancienne entre catholiques et protestants du Gabon ¹⁰²⁸.

¹⁰²⁶ DOCATGAB, Entretien du Pape avec les évêques, Libreville le 18 février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.

¹⁰²⁷ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II aux évêques gabonais, Libreville, le 18 février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.

¹⁰²⁸ DOCATGAB, Cérémonie œcuménique au stade lors du séjour du Pape Jean Paul II, Libreville, le 19 février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.



Photo 27: Jean Paul II au Stade de Libreville pour la messe de clôture de son séjour

Source : Le Pape Jean Paul II au Gabon

Cette rencontre fut suivie aussitôt par la Grande messe de clôture du séjour pontifical au Gabon. Le point culminant et historique de cette célébration a été, sans nul doute, l'homélie du Saint Père. Axées sur la Bonne Nouvelle, elle porte sur trois points essentiels : La paix reçue de Dieu, la vitalité de l'Eglise locale et la famille. En guise de conclusion il demanda à la chrétienté catholique Gabonaise « *une vive espérance, sur le chemin de la sainteté des béatitudes* »¹⁰²⁹. Rappelant succinctement le sens de sa visite, « *affermir la foi des Gabonais* », le Saint Père, termina son homélie sur un appel qui est devenu un slogan pour l'Eglise catholique du Gabon : « *Eglise du Gabon, lève toi et marche* »¹⁰³⁰. Rappelant justement le passage biblique de l'Apôtre Pierre devant le portique de la Belle Porte de Jérusalem¹⁰³¹, le Pape, successeur de Pierre, termina son homélie en ces termes :

« Aujourd'hui, (19 février 1982) au sens spirituel, voyant votre bonne volonté, le successeur de Pierre dit à toute l'Eglise du Gabon : « Je ne suis venu t'apporter ni or ni argent. Mais ne crains pas. Aie confiance. Au nom de Jésus-Christ, lève toi et marche ! » »¹⁰³²

Avant de regagner Rome, en début d'après midi, du 19 février 1982, le Pape inaugura l'Avenue qui porte son nom situé entre le Boulevard Bessieux et le Boulevard Triomphal, dans la vallée Sainte Marie.

• Les conséquences de la visite

¹⁰²⁹ DOCATGAB, Homélie du Pape à la messe du 19 février 1982 au Stade, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG mai 1982

¹⁰³⁰ Ce slogan a été utilisé en 1994 lors de la célébration du 150^{ème} anniversaire de l'Eglise du Gabon.

¹⁰³¹ Dans le livre des Actes des Apôtres, chapitre 3, versets 6

¹⁰³² DOCATGAB, *Homélie du Pape à la messe du 19 février, Id & Ibid.*

La visite du Pape Jean Paul II a-t-elle été comme le souhaitaient les évêques une nouvelle pentecôte pour l'Eglise du Gabon ? Dans tous les cas elle a constitué un nouveau départ pour le clergé et les chrétiens. Les témoignages des chrétiens et du personnel religieux qui ont vécu cette visite parlent sans cesse d'un « renouvellement de la foi sur le plan spirituel et d'un souvenir inoubliable sur le plan humain »¹⁰³³. Cette visite se situe à un tournant important de la vie de cette vieille et jeune Eglise qui assumait âprement les conséquences de la fin des missions.

En concluant son homélie par les paroles « *Eglise du Gabon lève toi et marche !* », le pape galvanisa le catholicisme au Gabon. Par la suite, de nombreuses réunions dans les mouvements et autres structures furent consacrées à la mise en œuvre de cette interpellation.

Les premiers concernés par cette visite étaient certes les laïcs mais les premiers à comprendre la dimension et la portée de cette visite furent les évêques. Leur mobilisation fut totale avant et après la visite. Ils avaient associé les chrétiens à cette grande fête par une large campagne d'explication. Deux lettres d'évêques aux chrétiens témoignent de cette volonté. Deux autres lettres, adressées au Pape, le remerciaient des bienfaits de sa visite. Le clergé, les religieux et religieuses en service dans les paroisses et autres communautés confirmèrent aussi les effets positifs du voyage. Les rapports paroissiaux et les correspondances du personnel religieux adressées aux évêques, dans les années qui ont suivi la visite reviennent sans cesse sur les conséquences pastorales et spirituelles.

Bien que la visite se situât à un moment particulièrement pénible, à cause du contexte politique, social et économique, elle avait en effet touché les chrétiens. Elle avait fait naître chez plusieurs des sentiments de renouveau et retrouver le chemin de l'Eglise. Mais ce renouveau ne fut pas sensible dans l'immédiat. Certes de nombreux Gabonais affirmaient de nouveau leur appartenance à l'Eglise catholique mais la pratique demeurait sommaire et l'engagement peu visible.

La conséquence la plus importante fut « la nouvelle prise de parole de l'Eglise ». Cette visite avait permis aux évêques et aux chrétiens de s'exprimer de nouveau sur les problèmes de leur société. Après 1982, la hiérarchie catholique reprenait la parole après une « traversée du désert ». Les évêques ne rataient plus une occasion pour dire et donner leur point de vue sur l'évolution de la société. Les rapports, les déclarations de la conférence épiscopale étaient désormais rendus publique avec une plus large diffusion, surtout après 1990.

Les paroles du Pape, dans ses discours à Libreville, sont largement reprises par les évêques et les prêtres pour proposer une société plus juste et fraternelle. Les chrétiens de toutes les classes sociales essaient de les mettre en pratique. Dans un certain sens cette visite constitua aussi la seconde étape de la fin de l'époque de la Mission telle qu'elle était conçue avant 1958.

2 – La nouvelle parole de l'Eglise dans la société

L'Eglise catholique au Gabon intervient sur les problèmes de la société par la Parole La

¹⁰³³ Témoignages oraux recueillis lors de nos différentes enquêtes de terrains au Gabon.

mission d'annoncer la Parole a été confiée aux évêques, au clergé aux religieux et religieuses et à tous les chrétiens Gabonais par le Christ, affirment souvent les évêques dans leurs Rapports ¹⁰³⁴.

Le nouveau discours de l'Eglise, entre 1969 et 1995, surtout après 1982, peut s'analyser à trois niveaux: la manière de s'adresser aux Gabonais, les niveaux d'intervention (les évêques, le clergé et les laïcs) et des domaines abordés, notamment la morale privée et la morale collective. Pour comprendre ce fonctionnement, il faut se référer aux structures et à l'organisation de l'Eglise au Gabon.

• Les types de paroles : « la Parole ordinaire et implicite »

Pour s'adresser aux Gabonais, l'Eglise use de deux types de Paroles. « *La Parole ordinaire* » permanente, c'est-à-dire celle qui lui permettait d'insuffler un esprit évangélique à la société gabonaise. Mais pour répondre à l'exhortation de l'apôtre Jacques, « la foi sans les œuvres est une foi morte ¹⁰³⁵ », l'Eglise du Gabon utilise aussi « *la parole implicite* » pour une foi active et opérante ¹⁰³⁶.

La parole ordinaire concerne surtout l'évangélisation mais aussi la morale chrétienne dans la société. Au regard des citations et des références les Rapports de la Conférence des évêques s'appuient surtout sur la Bible (l'ancien et le nouveau testament), les documents conciliaires de Vatican II, les écrits pontificaux (les encycliques et les exhortations apostoliques).

Ces interventions se manifestent dans les enseignements, les messages, les déclarations, les discours, les appels des évêques – et de leurs collaborateurs, les prêtres, religieux et religieuses - individuellement dans leur diocèse ou dans le cadre de la conférence épiscopale.

Elles sont prolongées et véhiculées par les associations ou groupement de fidèles laïcs (Mouvement de jeunesse et d'adultes, les communautés chrétiennes de base, les catéchistes) en communion avec les évêques et le personnel religieux. La prise de parole des laïcs est donc proclamée sous le contrôle du personnel religieux qui assure une responsabilité, généralement spirituelle, en tant qu'aumôniers dans les groupes de laïcs. L'Eglise du Gabon dispose aussi des moyens de communication (la Radio, la télévision et la presse écrite) pour se faire entendre.

La tribune la plus usitée pour proclamer la parole ordinaire est celle des célébrations eucharistiques. Les homélies pendant les messes permettent aux prêtres d'interpeller les fidèles chrétiens et les hommes de bonne volonté sur tous les problèmes de la société gabonaise, surtout moraux.

L'Eglise occupe une place à part dans le protocole d'Etat, ce qui lui confère une

¹⁰³⁴ Cette affirmation apparaît dans certains Rapports de la CEG à partir de 1988, par exemple le rapport de la CEG sur le thème « *l'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise* », Juin 1991

¹⁰³⁵ Paroles de la Bible, Lettres de Saint Jacques, Chap.2 verset 17.

¹⁰³⁶ DOCATGAB, CEG, Rapport de la session de juin 1985.

préséance. En effet, pendant la cérémonie de présentation de vœux du nouvel an au président de la République, c'est l'archevêque de Libreville qui conduit la délégation de toutes les confessions religieuses et lit le discours de circonstance¹⁰³⁷.

Le discours tenu appelle, dans l'ensemble, les chrétiens et les Gabonais à plus de responsabilité, d'engagement et surtout à une vie et à une morale exemplaire¹⁰³⁸. Cette parole est incitative, même si chez certains chrétiens, comme ceux des communautés de base, elle prend parfois force de loi quitte à entraîner un zèle apostolique incontrôlé (prosélytisme).

La seconde manière dont l'Eglise s'adresse à la société gabonaise relève d'un discours implicite. Elle passe par l'action sociale du personnel religieux et surtout des fidèles laïcs. D'après un Rapport de la Conférence Episcopale, la « *Parole implicite* » est le désir, pour l'Eglise catholique au Gabon, de prendre en charge les problèmes de la société à travers une intervention à l'endroit des plus nécessiteux par des « *œuvres signes* »¹⁰³⁹. Il s'agit concrètement des actes caritatifs, la prise en charge des indigents, et surtout la formation des Gabonais. Elle concerne donc les domaines suivants : la santé, l'éducation, et la justice sociale.

A travers ces deux types de paroles, l'Eglise catholique entend promouvoir une société gabonaise plus humaine entre 1969 et 1995. Depuis 1982, elle insiste spécialement sur les valeurs de la morale chrétienne.

• La morale préconisée par l'Eglise dans la société au Gabon entre 1969 et 1995

Pendant cette période l'Eglise a tenté d'orienter deux types de morale dans la société gabonaise : « *La morale collective* » à travers la défense des droits de l'homme, la réduction des inégalités sociales, la paix et la solidarité et la « *morale privée* » qui concerne sur les problèmes sexuels et familiaux.

Ces deux types de morale ont été l'objet d'appréciations diverses. A tort ou à raison, les Gabonais ont volontiers distingué, voire opposé ces deux morales. Ils étaient plutôt favorable au discours tenu au titre de la morale collective qui répond depuis la fin des années 1970 aux problèmes nés de la croissance économique. Ils contestent et ont du mal à mettre en pratique le discours tenu au nom de la morale privée bien qu'il remonte à l'arrivée des missionnaires en 1844. La morale individuelle exposée par l'Eglise est dénoncée comme un prolongement de l'Eglise missionnaire, un signe de la volonté de « *dictature de l'Eglise* » sur les mœurs. A l'inverse le discours sur la morale collective est reçu comme un signe de l'indépendance religieuse et la contribution de l'Eglise à la promotion de la liberté humaine.

¹⁰³⁷ C'est un discours officiel prononcé devant le chef de l'Etat. Nous avons pu retrouver certains discours dont le plus ancien à notre disposition est celui de janvier 1983, prononcé par Mgr Anguilé.

¹⁰³⁸ DOCATGAB, CEG, *Rapport de la session de juin 1985*.

¹⁰³⁹ DOCATGAB, CEG, *Rapport de la session de janvier 1991*.

Mais les autorités religieuses gabonaises n'ont cessé de maintenir les deux discours, nous dirons même, davantage celui qui traite de « morale privée ». L'Eglise, « *experte en humanité* »¹⁰⁴⁰, considère qu'elle possède sur ce qui touche à la conduite de la vie sociale ou familiale une expérience multiséculaire qui l'autorise à faire valoir ses points de vue¹⁰⁴¹.

La morale privée

L'Eglise au Gabon, entre 1969 et 1995, s'efforce de préserver la morale reçue des missionnaires, de reprendre le même discours, quitte à l'adapter aux nouvelles réalités sur le terrain et aux écrits des papes ou du Saint - Siège. Elle rappelle avec constance les principes de base de la morale sexuelle et familiale. Elle revient sans cesse sur trois principes fondamentaux. Tout d'abord, « *La défense de la vie* » qui est un don de Dieu. « *La vie est un don et non un dû* », ensuite, le principe sur « *la loi de l'amour* ». Dans son discours l'Eglise du Gabon établit « *un lien indissoluble entre amour-mariage-famille* ».

Enfin, surtout à l'endroit des jeunes, les autorités appellent à une « *sexualité responsable* »¹⁰⁴², avec des thèmes comme : « *la paternité responsable..., la régulation des naissances..., la loi de gradualité..., la casuistique...* », mais aussi sur le refus de la contraception artificielle et l'utilisation du préservatif¹⁰⁴³.

L'Eglise prend aussi position sur les grandes questions de société. Les plus controversés concernent surtout les points suivants : l'avortement, le mariage et la vie de couple (l'adultère, le divorce, la polygamie et l'union libre). Au Gabon l'Eglise n'insiste pas sur la contraception d'autant plus que la loi l'interdit car le Gabon depuis l'indépendance promeut une politique nataliste, le sceau de République étant la « *Maternité allaitante* ». Avant 1995, l'Eglise hiérarchique au Gabon n'aborde pas encore la question du SIDA. C'est dans un rapport en mars 1995 que les évêques du Gabon traitent pour la première fois la question de l'Eglise face au SIDA. Cette intervention fait suite à une prise de conscience, depuis 1993, des jeunes chrétiens qui formaient déjà les premières associations de lutte contre cette maladie dans le pays à l'exemple de la SOJECS (Solidarité Jeunesse Chrétienne contre le Sida)¹⁰⁴⁴.

¹⁰⁴⁰ Paul VI, Encyclique *Populorum progressio*, cité par les évêques du Gabon. *Rapport de la session de juin 1991*.

¹⁰⁴¹ Vatican II, *L'Eglise dans le monde de ce temps*, Gaudium et Spes. Cf. aussi DOCATGAB, certains Rapports de la CEG, exemple celui de 1985 et 1991 sur l'Eglise et la société.

¹⁰⁴² DOCATGAB, CEG, sur la base de tous les Rapports de la CEG entre 1991 et 1995 mais aussi sur la base de quelques rapports publiés avant 1990.

¹⁰⁴³ Expressions contenues dans les documents de la conférence des évêques et les divers documents du clergé sur l'enseignement moral. Nous avons consultés plusieurs Rapports dont le plus ancien date de 1977.

¹⁰⁴⁴ Témoignage personnel. En 1995, nous nous souvenons de l'intervention de Georges Paga, lors du Rassemblement des jeunes à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la jeunesse, le jour de la fête des rameaux.

La morale collective

Absente dans le discours de l'Eglise missionnaire, la morale collective est pour l'Eglise du Gabon le lieu d'une véritable révolution. Si le discours n'est pas offensif, encore moins revendicatif, il procède par constats et avance quelques propositions.

L'Eglise attire surtout l'attention des autorités politiques sur des questions comme « *la défense des droits de l'homme* » ; elle donne sa position sur « *la justice sociale* » qui est sa préoccupation majeure et elle commente « *la situation politique* »¹⁰⁴⁵.

L'Eglise n'entend pas devenir un syndicat ou une force d'opposition institutionnelle. Mais elle « veut défendre les faibles, être la voix des sans voix. Le faible n'étant pas celui qui n'a pas le pouvoir, mais le démuné, celui qui est au bord du chemin. » Elle veut être aussi au service de l'Homme gabonais. Mgr Basile Mvé affirme que, par ce discours « *C'est l'Eglise corps du Christ qui s'engage dans la société pour insuffler l'Esprit dans les réalités temporelles* »¹⁰⁴⁶.

Sur les questions de justice sociale, l'Eglise, entre 1969 et 1995, tire souvent la sonnette d'alarme par des termes comme : « *Nuages à l'horizon* », « une situation préoccupante », « *Urgence d'un sursaut patriotique* »¹⁰⁴⁷. Elle interpelle l'autorité politique sur le partage équitable des richesses, le sens de la responsabilité. Elle insiste aussi pour la construction d'une conscience nationale¹⁰⁴⁸.

Quand elle aborde la situation politique, l'Eglise affiche sa neutralité, se limitant à une parole indicative. Elle ne soutient aucun groupe politique. Elle refuse les actions et les prises de positions politiques qui pourraient engendrer des conflits. Elle s'est déjà adressée aux hommes politiques au temps du parti unique. Selon le témoignage de Mgr Basile Mvé, après l'instauration de la démocratie multipartite en 1990, elle a voulu désormais s'adresser à chaque camp. Au pouvoir elle disait : « *vous gardez le pouvoir, comment ?* » A l'opposition elle disait « *vous voulez le pouvoir par quel moyen ?* »¹⁰⁴⁹

Si l'Eglise au Gabon, à travers son discours, n'entend viser personne en particulier, les groupes et acteurs politiques manifestent leur incompréhension devant son intervention. A ces critiques, les autorités religieuses répondent que « l'Eglise ne peut se taire au risque d'encourager la mort de l'homme gabonais et du Gabon dont elle vise la construction »¹⁰⁵⁰.

¹⁰⁴⁵ DOCATGAB, sur la base de tous les documents de la CEG que nous avons consultés portant sur les activités de l'Eglise de 1969 à 1995. Nous pouvons citer les Rapports de la CEG de 1991 à 1995.

¹⁰⁴⁶ Témoignage oral. Mgr Basile Mvé, entretien du 3 octobre 2002 à Libreville.

¹⁰⁴⁷ Il s'agit de certains titres et thèmes des Rapports de la Conférence Episcopale du Gabon sur la société.

¹⁰⁴⁸ Témoignage oral. Mgr Basile Mvé, entretien du 3 octobre 2002.

¹⁰⁴⁹ Témoignage oral. Mgr Basile Mvé Id & Ibid.

C – L'EGLISE FACE AUX AUTRES ACTEURS SOCIAUX

Entre 1969 et 1995, l'Eglise catholique au Gabon s'est résolument ouverte à la société au point d'en subir les effets. Mais grâce au concile Vatican II l'Eglise du Gabon a essayé à sa manière de s'insérer dans le monde de son temps et des réalités locales. Elle a, dans son évolution interne, prit en compte des défis nouveaux comme la culture et les moyens de communication sociale.

Tout en s'affirmant comme la première force religieuse du pays, elle doit aussi faire face à la montée d'autres entités religieuses traditionnelles et modernes. Cette cohabitation conduit l'Eglise à la pratique de l'œcuménisme et du dialogue inter religieux, dans le contexte post conciliaire.

I – L'EGLISE ET D'AUTRES GROUPES RELIGIEUX

Pendant la période précoloniale et coloniale, et même dans les premières années de l'indépendance, l'Eglise catholique au Gabon a toujours joui d'une position privilégiée dans la société gabonaise. Après 1970, cette situation évolue. Les conséquences d'une République laïque commencent à se faire sentir. L'Eglise catholique devait affronter la concurrence des Eglises protestantes et de l'Islam tout en pratiquant l'œcuménisme avec les uns et le dialogue inter religieux avec l'autre. Elle fait aussi face à d'autres formes d'Eglises se réclamant du catholicisme, aux Eglises indépendantes et à certaines religions traditionnelles qui se proclament nationales comme le « Bwiti ».

1-L'œcuménisme et le dialogue interreligieux.

Traditionnellement, depuis son installation au Gabon en 1844 l'Eglise catholique cohabitait avec l'Eglise protestante. Au début du XX^e siècle, dans les années 1920, les missionnaires reconnaissent aussi dans leurs rapports la présence des musulmans¹⁰⁵¹. C'est avec ces deux groupes religieux qu'au début des années 1970 l'Eglise catholique au Gabon doit entretenir des relations particulières tel que le préconisaient les réformes de Vatican II, à travers le décret sur l'œcuménisme « *Unitatis redintegratio*¹⁰⁵² » et sur les relations avec les non chrétiens, « *Nostra aetate*¹⁰⁵³ ».

¹⁰⁵⁰ DOCATGAB, CEG, *Rapport de la session de 1995*. Cf. Témoignage oral de Mgr Dominique Bonnet, entretien du 6 avril 1999 à Mouila.

¹⁰⁵¹ Dans les années 1940, certains Rapports donnent même le nombre de musulmans au Gabon. Cf. Archives Cssp Boite 271, Dossier A, Chemise V. Tous les Etats statistiques annuels, les Rapports quinquennaux. Mais ces chiffres, à notre avis ne sont pas fiables et varient d'une année à l'autre. Par exemple en 1939, les missionnaires parlent de 400 musulmans pour 100 musulmans en 1945.

¹⁰⁵³ THEO, Nouvelle encyclopédie catholique, Op. Cit. pp. 136, 137, 145, 146, 505, 553 et 591.

● L'œcuménisme avec l'Eglise Evangélique du Gabon

La volonté d'œcuménisme entre 1969 et 1995 se traduit sur un plan purement relationnel. L'Eglise catholique, pendant cette période, entretient des relations avec l'Eglise Evangélique du Gabon. Ces relations deviennent effectives après le passage du Pape Jean Paul II au Gabon en 1982. Avant cette date elles se limitaient essentiellement à une collaboration dans le domaine de la radio et de la télévision. Elles ne pouvaient à cette époque être plus étroites car l'Eglise Evangélique du Gabon, après son indépendance en 1961 était aux prises avec de graves difficultés internes¹⁰⁵⁴.

En effet, les postes de direction de l'Eglise ayant été confié à des Gabonais, cette situation provoqua des rivalités, d'ordre ethnique, régional, clanique, mais avant tout personnelles, entre les Pasteurs Nang Essono (originaire de Bitam) et Sima Ndong (originaire d'Oyem).

La compétition entre les groupes dirigés par les deux pasteurs a conduit cette Eglise à une dissidence sans fondement à caractère théologique.

Jusqu'à la fin des années 1980, précisément en 1988, un synode de réconciliation confia la présidence de l'Eglise au Pasteur Emmanuel Mba Nzue. Cette longue crise troubla, pendant de longues années, la vie de l'Eglise Evangélique du Gabon sans pour autant affecter la foi des chrétiens protestants.

L'amorce d'une nouvelle phase des relations œcuméniques entre ces deux Eglises a été inaugurée par la visite du Souverain Pontife en février 1982. Jean Paul II réaffirme dans son discours, lors de la cérémonie œcuménique au stade à laquelle assistèrent massivement les protestants, la volonté de voir « *exister entre les frères chrétiens épars (du Gabon) une collaboration particulière* »¹⁰⁵⁵. Les deux groupes chrétiens les plus importants du Gabon intensifièrent alors leurs relations, par des échanges concrets dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens.

Entre 1983 et 1995, ces semaines de l'Unité des chrétiens se caractérisaient essentiellement par la célébration de cultes et messes œcuméniques dans l'une ou l'autre des paroisses, en début et en fin de semaine. Les cultes et messes se déroulaient entre paroisses voisines et l'échange se faisait autour de la liturgie par le chant et la parole. Ces liens se matérialisaient parfois par des échanges de présents. En 1990, par exemple, une communauté chrétienne de base de la paroisse Saint Michel de Nkembo à Libreville avait offert un important lot de matériel à la paroisse protestante de Gros Bouquet¹⁰⁵⁶.

¹⁰⁵² THEO, Nouvelle encyclopédie catholique, Op. Cit. p. 589 : « *Le concile souhaite instamment que les initiatives des enfants de l'Eglise catholique progresse unies à celle des frères séparés, sans mettre un obstacle aux voies de la providence...* ». Extrait de *Unitatis redintegratio* N° 24

¹⁰⁵⁴ DOCOPM, Dossier 347, Document *BIM* « Gabon », janvier 1975.

¹⁰⁵⁵ DOCATGAB, Discours du Pape Jean Paul II au Gabon lors de la cérémonie œcuménique au stade en février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, mai 1982

¹⁰⁵⁶ Journal l'Union, quotidien gabonais d'information. N° du 2 décembre 1990.

Les conséquences de ces rencontres œcuméniques sont surtout remarquables pour les rencontres inter chorales chrétiennes et parfois entre jeunes (même si les autorités n'y étaient pas très favorable). Chaque fin d'année scolaire donnait lieu à de grands concerts entre chorales protestantes et catholiques. Mais aussi et surtout elle favorise une abondante importation des cantiques populaires protestants en langue vernaculaire fang dans les chorales catholiques.

En 1995, face à la montée des « églises indépendantes », et face à l'application tout azimut des principes de l'Etat laïcs et des libertés préconisées par la nouvelle constitution de mars 1991, les relations entre les catholiques et les protestants avaient permis de dénoncer une situation délicate liée au traitement de ces deux Eglises dans les médias d'Etat.

Le « *Dimanche chrétien* », une émission qui diffusait les activités de l'Eglise catholique et de l'Eglise Evangélique, fut remplacé par le « *Dimanche religieux* » une émission où l'on mettait côte à côte et sur un pied d'égalité les catholiques et les protestants des Eglises historiques avec les groupuscules qui apparaissaient au jour le jour.

Les catholiques et les protestants s'étaient donc unis pour réclamer un rétablissement de la situation antérieure¹⁰⁵⁷. La Conférence Episcopale du Gabon répéta cette réclamation quelques mois après en précisant :

« La mise en place d'émissions religieuses dans un pays démocratiques doit obéir à un certains nombres de critères pour remplir sa mission d'éduquer les consciences dans le respect mutuel. Ces critères sont par exemples : la laïcité de l'Etat, le poids réel des diverses confessions religieuses, les moments et les lieux significatifs pour les croyants. »¹⁰⁵⁸

Cependant, entre 1969 et 1995, les relations entre catholique et protestants au Gabon sont restées au stade des balbutiements, car l'interprétation différente de la Bible par la population catholique et protestante, qui subit pourtant les mêmes mutations socio-économiques et politiques (pauvreté, misère, fanatisme politique et religieux), a constitué un handicap sérieux à une collaboration franche et constructive. Un handicap que le Pape Jean Paul II, lors de sa visite à Libreville en 1982 mentionna, en déclarant : « *le constat est amer car toutes les divergences ne sont pas encore surmontées* »¹⁰⁵⁹.

● Absence de relations avec les autres groupes chrétiens indépendants

Les mutations socio-économiques dans la société gabonaise à partir de 1970 ont eu pour corollaire, surtout après 1985, une naissance de petites Eglises ou associations religieuses éparses se réclamant soit du catholicisme, soit du protestantismes ou encore

¹⁰⁵⁷ DOCATGAB, CEG, *Discours de l'Archevêque de Libreville lors de la cérémonie de présentation des vœux au Président de la République* en Janvier 1995.

¹⁰⁵⁸ DOCATGAB, CEG, « *L'urgence d'un sursaut patriotique* », 1995 *Paroles d'Eglise* N° 4

¹⁰⁵⁹ DOCATGAB, Discours du pape Jean Paul II à Libreville lors de la cérémonie œcuménique, février 1982, in *Affermis tes frères dans la foi*, CEG, mai 1982.

des religions traditionnelles. Ces structures, appelées sectes par les catholiques gabonais et « *églises éveillées* »¹⁰⁶⁰, par leurs fidèles posent indubitablement le problème de la liberté religieuse.

La multitude de ces Eglises a amené l'Eglise catholique à ne pratiquer l'œcuménisme qu'avec l'Eglise protestante qui était représentative. La crainte des autorités catholiques venait aussi des critiques systématiques et acerbes que l'Eglise catholique subissait de la part de ces Eglises qui présentaient l'Eglise catholique, auprès de leurs fidèles, comme une « *Eglise morte* ».

Pour les autorités religieuses catholiques, cette émergence d'« *églises indépendantes* »¹⁰⁶¹ n'était pas un signe d'échec comme voulait le faire croire les pasteurs de ces églises à la population. Elle posait, par contre, un problème de nivellement des religions et des Eglises dans la société gabonaise qui voulait les mettre toutes au même rang.

L'essor des « *églises indépendantes* » était tout de même réel car le phénomène était indubitablement lié à un effort de remise en valeur des cultures gabonaises dans le cadre d'une nouvelle évangélisation dont ces Eglises indépendantes voulaient être les seuls acteurs.

Ce phénomène était aussi lié à un des dissidences nées au sein de l'Eglise catholique mais surtout l'Eglise Evangélique du Gabon. En effet, nombres de responsables et fidèles de ces Eglises indépendantes, qu'ils soient Gabonais ou expatriés, étaient au départ des catholiques ou protestants qui n'avaient pas été d'accord avec les exigences hiérarchiques et canoniques¹⁰⁶².

A la fin des années 1980, les autorités politiques voulurent prendre des décisions pour endiguer le phénomène des Eglises indépendantes. En juin 1989, par exemple, un décret présidentiel, en effet, interdisait, les groupes chrétiens suivants : « La communion des hommes du plein Evangile et l'Association d'Evangélisation Béthanie », deux organisations évangéliques d'origine protestante. Cette décision porta à sept le nombre de groupes religieux frappés d'interdiction dans le pays, à l'exemple « des Témoins de Jéhovah, The way international, les Enfants de Dieu et l'Armée du Salut ». La décision fut publiée dans les médias et au Journal officiel, indiquant que ces organisations ne pouvaient tenir de réunions de prières ou autres rassemblements sur le territoire¹⁰⁶³. Ce fut sans grand succès car les mutations politiques de 1990 avaient amené un vent de liberté, de sorte que les autorités politiques durent laisser faire. Finalement les groupes

¹⁰⁶⁰ Par opposition à l'églises morte qu'incarnerait l'Eglise catholique. C'est une expression très répandue dans la population chrétienne. Elle est utilisée aussi bien par les fidèles de ces églises que par les chrétiens catholiques

¹⁰⁶¹ Nous préférons le terme « Eglise indépendantes » pour désigner ce types d'Eglises. Au Gabon, on en distingue plusieurs types : celle qui se réclame de la branche évangélique, de la branche pentecôtiste, celles qui sont spécialisées dans la guérison... La présence de ces Eglises est réelle. Une de leur particularité qui a fait l'objet d'une étude de la part d'un psychologue, Steeve Mvé, est « la nuisance sonore ». *La prolifération des Eglises éveillés à Libreville : un problème de société à propos de leur nuisance sonore*, Mémoire de Licence, UOB, 1997.

¹⁰⁶² Mgr Basile Mvé, interview de Philippe Essomba in *Bingo*, N° 334, 1980.

visés purent d'exercer leurs activités.

Les décisions d'interdiction avaient reçu l'assentiment des autorités catholiques qui ne pouvaient cependant demander plus puisque la constitution de mars 1991 garantissait la liberté de religion pour tous. L'Eglise catholique, soucieuse de préserver sa place de première force religieuse, décida donc de ne pas nouer de relations œcuméniques avec les groupuscules dont l'attitude vis-à-vis de l'Eglise catholique était par ailleurs hostile.

• Le dialogue inter religieux avec les musulmans

La première religion non chrétienne du Gabon entre 1969 et 1995 est l'Islam. Elle tient cette position de son implantation au Gabon dans les années 1920 grâce à la venue de ressortissants ouest africains et l'arrivée des haoussas musulmans dans le Nord du Gabon dans les années 1940.

L'analyse de l'histoire de cette religion au Gabon montre que les facteurs de pénétration de celle-ci au Gabon sont essentiellement économiques et sociaux.

Composés très largement d'expatriés ouest africains, petits commerçants, l'Islam a ensuite obtenu la conversion des Gabonais pour des motifs que certains font reposer sur « le cœur et la raison »¹⁰⁶⁴.

Contrairement à une idée souvent répandue dans la société gabonaise par quelques musulmans, l'Islam n'a pas progressé davantage que le christianisme depuis 1960, et sûrement moins que le catholicisme. Les chiffres, même s'ils ne sont pas très fiables, en témoignent¹⁰⁶⁵. Malgré cette concurrence quantitative relative, les difficiles relations entre musulmans et catholiques au Gabon sont un héritage d'une longue tradition d'intérêts concurrents, et surtout d'une méfiance réciproque, héritée des pays voisins d'Afrique où cohabitent une forte composante chrétienne et musulmane, comme le Cameroun et le Nigeria, depuis la période coloniale.

Néanmoins le dialogue inter-religieux entre catholiques et musulmans au Gabon émerge au début du pontificat de Jean Paul II, même si lors de son passage à Libreville en 1982 les autorités islamiques de Libreville ont été absentes. Après le passage du Pape, les deux communautés se sont rapprochées. Du point de vue des autorités catholiques, l'ouverture véritable de ce dialogue fut considérée comme un moyen de réfléchir et d'agir en compagnie de cet autre grand monothéisme mondial, des voies pour demander et obtenir la justice sociale en faveur des faibles, et pour protéger les libertés

¹⁰⁶⁶ .

Nous pensons aussi que ce rapprochement était stratégique de part et d'autre par le

¹⁰⁶³ DOCOPM, « Libreville, le Président de la République Omar Bongo interdit officiellement au Gabon.. » in Revue *DIA* du 7 juin 1989. Cf. aussi, DOGAB, *JORG* 1989. Décret du 23 mai 1989 portant interdiction de certaines sectes religieuses

¹⁰⁶⁴ Ibrahim Bignoumbe-Bi-Moussavou, *L'Islam au Gabon*, Multipress, juillet 1995

¹⁰⁶⁵ En 1987, le Gabon comptait 65,5% de catholiques pour un total de 96,2% de chrétiens dont 18,8% de protestants et 12,1% de chrétiens indépendants. Il n'y avait que 1% de musulmans et 2,8% pour le reste c'est-à-dire les religions traditionnelles. Cf., Clevenot, *L'état des religions dans le monde*, le Cerf, la Découverte, Paris 1987

seul fait que le Président de la République, El Hadj Omar Bongo, ancien catholique, était devenu musulmans en 1973. Les relations entre les deux confessions scellent une sorte d'union autour du chef d'Etat, qui pouvait être sensible au discours des deux confessions, et accorder aussi quelques largesses, par exemple, pour la construction des édifices religieux.

Dans les années 1980, le Président Bongo a d'ailleurs encouragé : la construction de la mosquée Hassan II, à Libreville, grâce à la coopération avec le Maroc¹⁰⁶⁷ ; et la reconstruction de l'Eglise Saint Pierre¹⁰⁶⁸. La particularité de ces édifices, très modernes, est leur emplacement, à côté de la présidence de la République.

Les relations entre l'Eglise et l'Islam au Gabon se sont limitées entre 1969 et 1995 à un dialogue entre les autorités, surtout lors des grandes célébrations musulmanes. Mais ces relations soufflent tantôt le chaud et tantôt le froid, surtout après 1986.

Les autorités catholiques se plaignent non seulement du traitement de faveur qui est accordé à l'Islam dans les médias publics, mais aussi et surtout des attaques sournoises lancées par les musulmans contre l'Eglise catholique au cours de ces émissions islamiques qui sont diffusées le vendredi et le dimanche en même temps que les émissions chrétiennes. Les autorités catholiques se plaignent aussi de certaines pratiques des musulmans du Gabon qui achetaient, en certains endroits, les consciences en faisant don de 500 F Cfa à ceux qui allaient écouter la prière à la mosquée le vendredi¹⁰⁶⁹.

Les relations entre l'Eglise et l'Islam au Gabon ont surtout souffert des motifs de conversion de certains Gabonais. Pendant les années fastes au Gabon, quelques Gabonais, en effet, se sont convertis à l'Islam pour obtenir une promotion politique. D'autres, chrétiens et païens, issus des couches sociales démunies et des milieux ruraux du Sud Gabon, surtout les jeunes, se sont convertis, non seulement au nom de la foi mais aussi pour bénéficier de certaines largesses sociales liées à l'aumône.

A cause de ces « conversions de raison », liées à celle du Président de la République et à celle de certains hauts cadres, on peut parler de la montée d'un « Islam politique et social » ambigu au Gabon durant ces années.

¹⁰⁶⁶ Témoignage oral, Entretien du 19 avril 1998 à Mouila avec Mgr Dominique Bonnet, évêque de Mouila

¹⁰⁶⁷ Situé en face de la présidence de la République, voici ce qui est écrit sur la plaque installé à l'entrée de cet édifice : « *Par la grâce de Dieu, cette mosquée a été construite pour symboliser la fraternité éternelle entre le Maroc et le Gabon. Cette mosquée a été inaugurée ce vendredi 11 février 1983 par son excellence le président de la République gabonaise, en présence de son altesse Moulay Hassan Ben Mahdi, représentant sa majesté Hassan II, roi du Maroc* »

¹⁰⁶⁸ En 1974, les travaux d'extension de la Présidence de la République, pour le transformer en un palais de marbre appelé « Palais Rénovation », avaient conduit à la destruction de la belle église Saint Pierre de Libreville construite au XIX^e siècle. En compensation, le Président de la République avait accepté de reconstruire l'église Notre Dame des victoires avec le même plan que l'ancienne église de Saint Pierre. Non loin de la présidence sur les terrains de l'Eglise, un joli édifice à l'architecture moderne fut bâti et inauguré en 1986 sous le nom de l'église Saint Pierre.

¹⁰⁶⁹ DOCOPM, Rapport des évêques lors de la visite « ad limina », 7 décembre 1987. Cf. aussi *Documentation catholique*, N° 1954 du 17 janvier 1988

En 1995, les relations entre les deux communautés sont devenues préoccupantes. Les autorités catholiques continuent de dénoncer le soutien des autorités politique à l'Islam au Gabon. Elles se demandent si l'objectif inavoué du pouvoir politique n'était pas de faire de l'Islam une religion d'Etat. L'adhésion du Gabon à la Ligue Islamique Mondiale n'a pas été bien perçue par l'Eglise catholique qui a même demandé le retrait du Gabon pour préserver la paix civile et religieuse dans le pays. Elle estime que les raisons de l'adhésion étaient insoutenables et anticonstitutionnelles. La religion d'une partie des citoyens – quelle que puisse être par ailleurs leur position sociale – ne devait pas devenir une religion d'Etat. Sinon il ne fallait plus se réclamer de la démocratie et de la laïcité. Les chrétiens étant fortement majoritaires au Gabon, la collaboration entre les confessions religieuses et l'Etat devait tenir compte de cette réalité¹⁰⁷⁰.

Les relations entre l'Eglise et l'Islam au Gabon sont ainsi devenues des relations entre l'Eglise et l'Etat dirigé par un musulman soupçonné d'encourager sa religion. Dans cette optique, les autorités catholiques ont mis sérieusement en garde le pouvoir politique.

Les musulmans, minoritaires au Gabon et en majorité étrangers, avaient jusqu'en 1995 pratiqué et propagé leur religion sans rencontrer d'hostilité de la part des chrétiens gabonais, pour qui la tolérance et la liberté de conscience n'étaient pas de simples mots, surtout depuis la mise en pratique des réformes de Vatican II au Gabon. Les évêques du Gabon n'ont pas manqué d'évoquer les risques nés d'un prosélytisme religieux inconsidéré:

« Il ne faut pas importer chez nous le fanatisme religieux qui fait couler le sang et qui fait ravage sous d'autres cieux. Nous savons la précarité de notre unité nationale avec nos nombreuses ethnies, il ne faut pas fragiliser davantage avec des complications religieuses qui empoisonneront tôt ou tard la vie des citoyens. »¹⁰⁷¹

2 – L'Eglise, les autres groupes religieux et les sectes

De 1969 et 1995, l'Eglise catholique apostolique romaine ne doit pas seulement compter avec l'Eglise Evangélique du Gabon, l'Eglise Evangélique du sud Gabon¹⁰⁷² et aux églises indépendantes dites « éveillées ». En effet, plusieurs Eglises dites catholiques, sans être rattachés à Rome, s'installèrent au Gabon, au point de semer la confusion dans l'esprit de nombreux catholiques romains, surtout les plus conservateurs.

• Les groupes se réclamant du catholicisme : catholique et catholiques ?

Entre 1969 et 1995, surtout à partir de 1990, la télévision nationale fait la part belle à diverses Eglises catholiques pour qu'elles présentent leur confession et expriment leurs thèses. A Libreville, par exemple, alors que les appellations « prêtres, évêques, sœurs »

¹⁰⁷⁰ DOCATGAB, CEG, Message des évêques aux chrétiens catholiques et à tous les hommes de bonne volonté, « L'urgence d'un sursaut patriotique » in *Paroles d'Eglise*, Février 1995.

¹⁰⁷¹ DOCATGAB, CEG, Message des évêques, « *L'Urgence d'un sursaut patriotique* », Février 1995.

¹⁰⁷² Connue sous le nom de l'Eglise de l'Alliance chrétienne.

étaient populairement reconnues à la seule Eglise catholique dont le siège est à Sainte Marie, il y eut plusieurs Eglises qui se présentaient avec des membres portant les mêmes titres. Il y eut même des cérémonies d'ordinations épiscopales dans ces Eglises¹⁰⁷³.

Si les membres des églises indépendantes, issus essentiellement du protestantisme, étaient faciles à reconnaître, à cause de leur prosélytisme¹⁰⁷⁴, il n'en était pas de même pour ces Eglises catholiques autonomes. La principale confusion reposait sur le fait que tous ont les mêmes vêtements liturgiques, utilisent le latin, et parfois les langues vernaculaires comme langues de cérémonies, et ils accomplissent les mêmes actions sacrées.

Malgré les mises en gardes des autorités catholiques romaines du Gabon, de nombreux chrétiens, surtout des adultes, continuaient de fréquenter ces « églises catholiques » pensant qu'elles étaient en communion avec Rome.

Trois Eglises se réclamant du catholicisme ont semé la confusion dans l'esprit des chrétiens. Deux étaient d'origine étrangère et avaient de très grandes similitudes avec l'Eglise catholique et une troisième église d'origine nationale, avait introduit dans sa liturgie des éléments culturels dans les religions traditionnelles du pays. Ces Eglises dites catholique, en compagnie des Eglises indépendantes entendaient, elles aussi, incarner « le retour du religieux » au Gabon au début des années 1990. Elles profitèrent du fait que la Conférence Nationale sur la démocratie avait rétabli les libertés pour occuper l'espace public.

L'Eglise de Mgr Lefebvre et l'Eglise catholique apostolique gallicane

La plus ancienne de ces Elises catholiques au Gabon est celle de Mgr Lefebvre. Cette Eglise schismatique, jusqu'en 1995 n'avait qu'une seule paroisse à Libreville. Plus connue sous le non de « *Fraternité Saint Pie X* », son clergé était très actif dans les médias¹⁰⁷⁵. Mais l'essentiel de son clergé résidait en Europe. Cette fraternité avait eu du succès auprès des chrétiens catholiques au Gabon à cause du personnage de Mgr Lefebvre qui avait servi au Gabon, comme prêtre, dans les années 1940.

Dans la mentalité collective des anciens, Mgr Lefebvre jouissait d'une bonne renommée. Il aimait le Gabon, et il aurait permis l'élévation à l'épiscopat du premier évêque gabonais Mgr François Ndong. Mgr Lefebvre avait aussi un attachement particulier pour Jean Hilaire Aubame, principale opposant de Léon Mba. Toutes ces raisons ont contribué en l'enracinement de sa communauté au Gabon.

En fait, la fraternité Saint Pie X était l'Eglise des catholiques Gabonais conservateurs,

¹⁰⁷³ DOCOPM, et DOCATGAB, Journal *La Lumière*, bi-mensuel catholique d'information, N° 58 du 17 au 30 juillet 1994.

¹⁰⁷⁴ Ils se promènent dans les rues, de maison en maison, à la manière des témoins de Jéhovah, avec leur bible dans laquelle presque tous les versets sont soulignés. Ils se caractérisent par une forme de prière bruyante et les principales activités diffusées à la télévision sont des campagnes d'évangélisation avec guérison des malades et autres.

¹⁰⁷⁵ A cet époque le Gabon avait deux chaînes de radio et télévision publiques. C'est sur la deuxième chaîne de télévision que la fraternité Saint Pie X était très active.

nostalgiques des liturgies en latin et à l'ancienne. Si le clergé à saint Pie X était très jeune, le peuple chrétien était d'un certain âge. Du point de vue de ceux qui fréquentent cette paroisse, la fraternité Saint Pie X est bel et bien une Eglise catholique malgré l'excommunication de son fondateur. Les fidèles de cette fraternité disent ne pas vouloir se mêler à « une querelle d'occidentaux, plus individuelle que religieuse. Car dans la liturgie rien n'avait changé avec l'Eglise de 1960 ¹⁰⁷⁶ ».

La seconde Eglise catholique installée au Gabon pendant cette période était l'Eglise catholique Apostolique gallicane. A la différence de l'Eglise de Mgr Lefebvre son clergé était national et comptait un évêque gabonais, Mgr Gnanga assisté du Père Jérôme Okinda. L'une des particularités des fidèles de cet Eglise était leur engagement politique et social. Le Père Okinda, devenu évêque après 1995, dans les années 1970 avait été ministre des finances, puis leader d'un parti politique, le PGCI, après 1990 ¹⁰⁷⁷.

Cette Eglise se signalait également dans le pays par la situation matrimoniale de son clergé qui pouvait se marier. Cette situation influençait la jeunesse. Certains jeunes, comme l'affirmaient les autorités catholiques, étaient alors très tentés par la facilité de s'engager comme prêtre dans ces groupes.

L'Eglise Saint Sauveur du Gabon

La troisième Eglise de la branche catholique au Gabon est « l'Eglise catholique du Saint Sauveur ». Elle a été fondée par Mgr Camille Nzibe Mebale, ordonné prêtre chez les catholiques romains en 1961, sacré évêque dans l'Eglise catholique Apostolique gallicane par Mgr Gnanga. L'Eglise du Saint Sauveur au Gabon est une véritable Eglise catholique nationale, la première du genre. Elle se situe dans la mouvance des Eglises dite du messianisme africain, à l'exemple du Matsouanisme et du Kibanguisme dans les deux Congo. Mais l'Eglise catholique du Saint Sauveur n'ayant pas encore atteint une dimension nationale n'a pas engagé une action politique, encore moins sociale.

C'est une forme de bricolage de la doctrine catholique romaine à la gabonaise. Cette Eglise adapte les héros bibliques à la réalité locale. Son fondateur, Mgr Nzibe, se dit envoyé par Dieu parmi les Gabonais pour les sauver. Il déclarait avoir eu une vision de Dieu pour sauver les Gabonais de l'emprise du mal et c'est une Eglise faite pour l'humanité, affirment ses fidèles très majoritairement gabonais et de l'ethnie Fang. De ce fait son Eglise est une Eglise révélée qui sauve ¹⁰⁷⁸.

Cette Eglise se caractérise aussi par une liturgie associant les rites de l'Eglise catholique romaine avec des rites et croyances locales frisant « le fétichisme et la voyance occulte ». Comme les autres, elle cultive le mimétisme avec l'Eglise catholique romaine dans les symboles et les appellations. Elle dispose d'une cathédrale, d'un

¹⁰⁷⁶ Témoignage oral d'un chrétien de Saint Pie X, Jean Marc Moussavou. Entretien du 12 décembre 2002 à Libreville.

¹⁰⁷⁷ Il s'agissait du Parti Gabonais du Centre Indépendant (PGCI)

¹⁰⁷⁸ Abbé séraphin Ollame, prêtre à l'Eglise Saint Sauveur du Gabon à l'émission télévisée « *Heure de Dieu* », le 24 septembre 2000 sur TV+, la télévision du futur.

évêque, des prêtres, des frères et des sœurs consacrés par le l'évêque fondateur, Mgr Nzibe. Une autre particularité de cette Eglise qui traduit son penchant pour des éléments culturels locaux est le vêtement des fidèles, en tissu blanc et portant au coup un symbole en forme de cœur sculpté sur bois. Les fidèles, lorsqu'ils ne s'expriment pas en français, se désignent par des termes en langues vernaculaires.

Cette description sommaire permet de comprendre la complexité et la particularité de cette Eglise par rapport aux autres. Sans aucun lien direct avec le Bwiti, l'Eglise du Saint Sauveur du Gabon a à notre avis, l'ambition de créer une religion nationale qui intègre la religion chrétienne occidentale et les religions locales. Elle est l'expression d'un peuple en quête d'une identité religieuse et de l'authenticité dans le tourment des mutations socio-économiques et politiques.

La présence de ces Eglises catholiques au Gabon est aussi le signe d'un peuple chrétien conservateur, marqué profondément par la colonisation et la mission chrétienne. La liturgie romaine ayant été transportée telle quelle au Gabon par l'Eglise catholique depuis 1844, sans aucune tentative d'adaptation, des générations de Gabonais avaient été marquées par ce conservatisme.

Après les indépendances et surtout après le Concile Vatican II, certains se retrouvèrent mal à l'aise et la réaction fut double séparant ceux qui optaient pour la fidélité à l'Eglise catholique romaine et ceux qui devenaient les fidèles de ces autres Eglises catholiques.

L'affirmation de ces Eglises catholiques, voire même des Eglises indépendantes, était enfin le signe d'un malaise au sein de la population et de l'Eglise catholique romaine au Gabon. Au total les avis sont partagés même au sein du clergé. Certains attribuent l'imbroglio, la confusion entre « *catholique et catholiques* », à la passivité de l'Eglise catholique, depuis les évêques jusqu'aux laïcs, et d'autres à l'opposition de Rome qui conseille toujours la prudence face aux changements et freine les initiatives locales¹⁰⁷⁹.

• L'Eglise et les « sectes »

La situation des sectes au Gabon après 1970, n'est pas bien connue¹⁰⁸⁰. Une certaine habitude voulait d'abord que tout ce qui n'est pas catholique, protestant ou musulman, fut désigné par secte. Mais à la fin des années 1980, surtout à partir de 1990, la confusion devient plus grande, à cause de la prolifération des Eglises. Durant ces années, il est difficile d'évaluer la présence des sectes au Gabon dans la mesure où elles opéraient en toutes discrétions et dans l'ombre.

Le foisonnement des sectes au Gabon est inséparable de la situation économique et sociale, voire politique, car les sectes recrutaient surtout parmi les cadres administratifs et politiques, moyennement parmi les plus démunis. S'il est vrai que la présence des sectes

¹⁰⁷⁹ DOCOPM, l'abbé Noël Ngwa que cite Janot Poulin, « L'Eglise qui est au Gabon » in *Univers*, mars-avril 1992

¹⁰⁸⁰ Nous n'avons eu aucun véritable rapport administratif, encore moins un rapport établi par l'Eglise elle-même pour étudier le phénomène. La conséquence de ces manquements est la confusion autour du mot. Pour certains catholiques, tout ce qui n'est pas chrétiens protestants ou catholiques est sectes.

au Gabon est antérieure à 1970, car les rapports des missionnaires signalent déjà la présence des Témoins de Jéhovah et du mouvement Watch Tower depuis 1945¹⁰⁸¹, elles ne constituaient pas une menace de grande envergure pour les chrétiens et pour l'Eglise au Gabon.

Les Rapports et autres documents épiscopaux n'en disent pas plus. Ils se contentent de signaler la présence de tel ou tel groupe, sans décrire leur influence ou leur activité. Entre 1969 et 1995, les évêques et le personnel religieux citent comme exemples de secte : la Rose croix, la franc - maçonnerie, le maikari, le christianisme céleste.

Si la plupart de ces sectes sont d'origine européenne et asiatique, certaines sont d'origine africaine. Pour le catholicisme, le danger venait essentiellement de la morale qualifiée de « douteuse » qu'elles répandaient dans la société : « le goût du luxe, l'esprit de concurrence, la renommée, l'ascension sociale, la hantise des assassinats¹⁰⁸² ».

Plusieurs crimes ont été attribués aux pratiques des sectes. Pourtant à l'exception de sectes chrétiennes comme les Témoins de Jéhovah, les sectes au Gabon ne critiquent pas ouvertement l'Eglise catholique, ses dirigeants et ses prêtres. De son côté l'hostilité de l'Eglise vis-à-vis des sectes vise surtout « l'esprit agnostique » qu'elles contribuaient à répandre dans la société gabonaise¹⁰⁸³.

Les sectes installées au Gabon agissant discrètement, il est presque impossible aux autorités religieuses de mener des campagnes d'explication contre telle ou telle secte. Quelques fascicules ont été publiés comme « *la foi catholique et les sectes* », « *catholique et maikhari* ». Mais la tribune la plus utilisée pour mettre en garde les fidèles reste l'homélie pendant la messe. Les témoignages macabres¹⁰⁸⁴ sur les pratiques exercées dans ces sectes par quelques chrétiens et anciens adeptes contribuent à entretenir dans la population chrétienne un climat de peur à leur égard.

II – L'EGLISE CATHOLIQUE FACE A LA CULTURE ET LES MEDIAS

Un des signes du renouveau de l'Eglise catholique au Gabon, entre 1969 et 1995, se traduit dans sa relation avec les questions de culture et les médias. Ces deux questions ont constitué un enjeu de taille, pour les autorités religieuses et les chrétiens. La prise de conscience est réelle mais les effets limités à cause des difficultés internes.

Deux principes expliquent cet intérêt de l'Eglise du Gabon pour la culture et les médias, qualifiés de défis de la nouvelle évangélisation. Le premier est que d'une manière générale la culture ne peut laisser la foi chrétienne indifférente. Le second est

¹⁰⁸¹ Archives CSSP, Cf. Rapports quinquennaux et annuels entre 1945 et 1960.

¹⁰⁸² DOCATGAB, CEG, *Rapport de la session de 1988*.

¹⁰⁸³ DOCATGAB, CEG, « L'action de l'Eglise au Gabon » in *Affermis tes frères dans la foi*, mai 1982

¹⁰⁸⁴ Tueries, assassinats, enlèvement d'enfant par des « voitures noirs », vols, trafic d'influence, falsification, fausse monnaie, abus de confiance...

que l'essor des moyens de communication doit permettre d'atteindre tous les chrétiens et être au service de la diffusion des valeurs chrétiennes ¹⁰⁸⁵.

1 – L'Eglise et la culture.

Dès leur arrivée, les missionnaires avaient rejeté en grande partie le système culturel, considérant que ses pratiques étaient païennes et contraires à la foi chrétienne. Pendant plus d'un siècle la Mission s'est pratiquement désintéressée des principaux aspects de la culture des Gabonais. Ce désintérêt a contribué à retarder le rapprochement des éléments culturels autochtones dans la foi chrétienne.

Le Concile Vatican II, en réaffirmant la volonté de l'Eglise catholique en général de servir l'homme, a opéré un déplacement de celle-ci vers le culturel, surtout pour les Eglises du tiers monde comme celle du Gabon.

Ce recentrage s'est caractérisée au Gabon par une reconnaissance implicite de la « foi des ancêtres » et par les prémices d'une inculturation de l'Evangile. Mais elle s'est aussi heurtée, pendant la même période, à la montée d'une religion traditionnelle le Bwiti dont le développement assez rapide a conduit à une forme de religion synchrétique et nationale.

• L'Eglise et la foi des ancêtres.

Les rites et croyances locales gabonais ont connu, après 1969, une forme de reconnaissance de la part de l'Eglise. En 1980, Mgr Basile Mvé déclarait à ce sujet que « *depuis le concile Vatican II, il y a eu des modifications dans l'expression de notre foi. On fait davantage appel à ce qui, hier, était condamné comme diabolique.* » ¹⁰⁸⁶

Les autorités religieuses, jadis réfractaires aux croyances locales, appelaient à une meilleure considération de ces croyances. Un des exemples les plus précis est la revalorisation de « *la foi des ancêtres* ». L'Eglise a admis que celle-ci pouvait, dans une certaine mesure, aider les Gabonais à retrouver le sentiment religieux et une morale dans une période aussi difficile, sur le plan culturel et moral, que celle des années 1970 et 1980

¹⁰⁸⁷.

L'Eglise catholique au Gabon reconnut donc les bienfaits de la foi des ancêtres, en admettant que le Gabonais vit continuellement sous l'influence d'un monde invisible. Dans tous ses actes, Dieu est présent, même si on a recours à lui très rarement. Si le Gabonais n'adresse pas de prière directement à Dieu c'est parce qu'il a chargé les ancêtres de s'occuper de leurs descendants. Le recours aux mânes des ancêtres, l'équivalent des anges et saints, est donc continu.

¹⁰⁸⁵ DOCATGAB et DOCOPM, Dossier 347 « L'audio visuel et l'universalité de l'Evangile » in *Ilumbi, le messager*, N°28, avril 1988.

¹⁰⁸⁶ DOCOPM, voir aussi DOCGAB, Mgr Basile Mvé, interview de Philippe Essomba, dans *Bingo*, N° 334, novembre 1980.

¹⁰⁸⁷ DOCATGAB, Mgr Jean Jérôme Adam ancien archevêque de Libreville, « *la foi des peuples du Gabon : pierre d'attente au christ* », document dactylographié, Franceville, 1975.

Mgr Jean Jérôme Adam, ancien archevêque de Libreville, témoignait que pour le Gabonais Dieu est à l'origine de tout : « *je suis sur la terre de Dieu* ». Tout ce qui est sur terre lui appartient. Des plantes aux propriétés spéciales portent par exemple l'épithète de Dieu. Les esprits des morts dépendent de Dieu. C'est Dieu qui a donné à chaque être ses propriétés.

Les ancêtres et guérisseurs tiennent leurs connaissances de Dieu et les événements de la vie sont les temps de Dieu. Tout ce qui est conforme à la nature vient de Dieu et il est le juge de tout. La référence à Dieu se révèle surtout par des cris, des exclamations¹⁰⁸⁸.

Pour l'Eglise tout cela devient une base solide pour l'enracinement de la foi chrétienne et a été une raison pour laquelle le christianisme s'est installé avec succès. Elle considère que, malgré les déviations, observées ça et là, la foi des ancêtres a quelque chose de respectable et peut aider à comprendre la communion des saints chez les catholiques. L'Eglise reconnaît aussi que, dans le passé, la foi des ancêtres véhiculait plusieurs vertus naturelles, vertus méconnues des jeunes à partir des années 1970.

L'Eglise en vint à regretter la disparition de ces vertus. Le respect des anciens, la solidarité et l'hospitalité qui caractérisaient cette foi des ancêtres, avaient disparu. Les jeunes étaient en manque de repères. Par exemple, les jeunes Gabonais ignoraient qu'il fut un temps où les filles devaient arriver vierges au mariage ; une femme infidèle et son séducteur risquaient leur vie ; on ne parlait ni d'avortement ni de faute contre nature (contre son gré)¹⁰⁸⁹. Les difficultés à transmettre les croyances et les valeurs sont alors apparues liées à la condamnation antérieure du paganisme, dans le contexte de la Mission et de la colonisation.

La crise de vocation, durant ces années, fut même attribuée par certains à cette revalorisation de la culture gabonaise par l'Eglise. Dans la mesure où elle avait pris en considération les valeurs culturelles gabonaises et où il y eut chez les jeunes gabonais une recherche mesurée de leur propre identité culturelle, cette recherche pouvait être comparée, toute proportion gardée, à ce qu'on appelait au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) l'authenticité¹⁰⁹⁰.

La quête d'une nouvelle identité culturelle, préconisée d'abord par les jeunes et les cadres, mit en conflit l'héritage colonial et la foi des ancêtres. Pour exprimer leur originalité les Gabonais eurent tendance à vouloir vivre sur les deux registres, celui de la culture occidentale et celui de la culture traditionnelle, selon que l'un ou l'autre leur était favorable.

L'apparition de nombreuses sectes chrétiennes, ésotériques et occultes, illustre également ces changements culturels. Dans un premier temps certains chrétiens

¹⁰⁸⁸ DOCOPM, Dossier 347, Mgr Adam, « *la foi des ancêtres* », 1965

¹⁰⁸⁹ Témoignages oraux, Entretiens avec le Père Gilles Sillard, février et mars 2000 à Chevilly Larue, avec le père Gérard Morel, le 28 novembre 2001, et avec le Père Emmanuel François, le 1^{er} octobre 2002 à Libreville.

¹⁰⁹⁰ Une combinaison des valeurs occidentales et traditionnelles.

s'appuyaient sur la reconnaissance de leurs valeurs culturelles par l'Eglise pour prendre des libertés avec l'orthodoxie. Finalement ils commencèrent à ignorer les chemins des Eglises chrétiennes officielles importées par la colonisation, estimant que « tous les chemins mènent à Rome ».

Pour les évêques, les prêtres, religieux et religieuses le constat était très amer. Cela est d'autant plus vrai que le recours à la tradition était délicat. Les coutumes comportaient des éléments discutables mais elles constituaient aussi un fond solide sur lequel pouvait s'édifier une civilisation moderne et chrétienne au Gabon. Les autorités catholiques tentèrent de défendre une position médiane qui disculpait la Mission du Gabon du reproche d'avoir contribué, en partie, à la destruction de la foi des ancêtres, et proclamait sa volonté de la prendre en compte. « *L'Eglise n'est pas venue pour détruire, mais pour reconnaître les vestiges de Dieu, maintenir tout ce qui est humain, tout ce qui est sacré* ¹⁰⁹¹ ». Mais entre 1969 et 1995 l'Eglise n'a pas réussi à résoudre ces problèmes culturels.

• L'inculturation de l'Evangile

Entre 1969 et 1995, l'Eglise catholique au Gabon se posa, comme ses consœurs d'Afrique, toutes les questions de l'inculturation. Après des années d'acculturation spontanée, concédée plus qu'acceptée, le Concile Vatican II a ouvert une nouvelle ère, celle de l'inculturation. Ce projet a été encouragé par la reconnaissance, dans l'Eglise, de la foi des ancêtres. A travers celle-ci les chrétiens crurent qu'ils tenaient la réponse pour le renouveau du christianisme au Gabon.

L'inculturation se traduit au Gabon dans le discours des autorités religieuses et dans l'ambition des chrétiens d'enraciner l'Evangile dans la diversité des cultures gabonaises avec des expressions rituelles, liturgiques et linguistiques éloignées du modèle latin occidental. Mais la pratique est souvent éloignée du discours.

Comme l'affirme l'abbé Jean Pierre Elelaghe Nze, « *l'inculturation au Gabon est restée à ses premiers balbutiements* » pendant cette période ¹⁰⁹². Malgré le discours conciliaire, et les efforts de Rome qui encourageait l'inculturation, il est varié avec une extrême vigilance, l'adaptation du message chrétien, des rites, de la liturgie, de la catéchèse aux cultures ancestrales demeure limitée et composite.

Le fossé est donc resté considérable entre les intentions et les réalisations, d'autant que la demande d'inculturation de la base porte souvent sur des aspects que l'Eglise n'a pas l'intention de mettre en question. Influencés par les mutations économiques, sociales, politiques et surtout culturelles, les chrétiens catholiques Gabonais, entre 1969 et 1995 avaient de plus en plus de mal à accepter plusieurs obligations liées à la pratique religieuse.

Par exemple, Les chrétiens gabonais n'arrivaient pas à comprendre la conception du sacrement de mariage car dans toutes les ethnies gabonaises, le droit coutumier oblige

¹⁰⁹¹ DOCATGAB, CEG, Rapport de 1979

¹⁰⁹² DOCSSP, le Gabon « Lève toi et marche ». Reportage avec l'abbé Jean Pierre Elelaghe, in *Pentecôte sur le monde*, revue spiritaine, N° de juin 1994

les futurs époux à une longue période de vie commune.

Certains n'acceptaient pas la confession individuelle (sacrement de réconciliation), ou le célibat des prêtres, car dans la mentalité ancestrale, la confession publique ne soulevait aucune difficulté particulière et le mariage avec beaucoup d'enfants continuait d'être considéré comme une norme fondamentale de la vie sociale.

D'autres chrétiens ne savaient quelle attitude tenir envers les pratiques traditionnelles, même celles reconnues par l'Eglise. Malgré les efforts des autorités, on observe finalement un retour des Gabonais au fétichisme et aux sorciers, traditionnels, et modernes, venus d'autres pays du monde¹⁰⁹³. Les pratiques, comme celles de consulter un voyant pour lire son avenir, pour se protéger ou tout simplement sacrifier pour une réussite sociale, devenaient usuelles.

Les causes de cet échec immédiat de l'inculturation au Gabon sont multiples. La première raison est sans doute l'insuffisance et la vieillesse du clergé local qui traversait une crise de vocations sans précédent.

En 1995, par exemple, la moyenne d'âge du clergé locale était de 57 ans. Que pouvait faire un clergé réduit, vieillissant, et peu formé sur la question ? La seconde raison était la nature des Gabonais quelque peu conservateurs. Ce n'était pas un hasard si le Gabon est le seul pays d'Afrique où les traditionalistes de Mgr Lefebvre et la congrégation du Christ Roi souverain prêtres ont reçu un bon accueil et trouvé les moyens de s'installer

¹⁰⁹⁴ .

A ces deux raisons s'ajoute l'attitude très critique, mais désordonnée et peu constructive, de l'intelligentsia laïque, pourtant formée par les écoles et collèges catholiques. A l'endroit de l'Eglise catholique elle réclame la fin des méthodes missionnaires, l'authenticité culturelle et la réhabilitation des anciennes croyances religieuses, sans pour autant préciser la démarche à suivre pour réaliser l'inculturation.

Enfin, l'Eglise du Gabon est dépourvue de moyens dans cette entreprise. Elle ne dispose ni de grands séminaires, ni d'un Institut supérieur de sciences religieuses, ni même d'un petit centre de réflexion sur les problèmes de la culture et la foi. En réalité l'Eglise du Gabon ne dispose que des exemples d'autres pays or chaque pays a ses particularités.

Des tentatives furent tout de même engagées pour une espèce d'« *aggiornamento* » en ce qui concerne la liturgie et quelques constructions d'églises.

Dans certaines paroisses, surtout à l'intérieur du pays, on chantait déjà en langues gabonaises avec des instruments traditionnels et des processions d'entrée et d'offrandes dansées. Ces expressions folkloriques sont surtout visibles dans le diocèse d'Oyem qui bénéficie de l'unité linguistique et dans une certaine mesure d'un enracinement un peu plus solide de la foi chrétienne.

A Libreville, la paroisse de Saint Michel de Nkembo a été le théâtre de cette forme

¹⁰⁹³ DOCSSP, L'abbé Jean Pierre Elelaghe in *Pentecôte sur le monde*, N° de juin 1994.

¹⁰⁹⁴ DOCOPM, L'abbé Noël Ngwa in *Univers* de mars-avril 1992.

d'inculturation. A la longue, elle est même devenue un carrefour où se rencontrent des chrétiens de toutes les langues¹⁰⁹⁵.

Dans le domaine de la liturgie des efforts ont été consentis pour la traduction de la Bible, et de certains textes, dans les langues gabonaises. L'exemple le plus intéressant est la traduction du Missel communautaire catholique, des trois années liturgiques, en langue Fang. Dans chaque diocèse des bribes de catéchisme ont été rédigés dans les langues locales mais sans grand rayonnement.

Dans la construction d'églises, on note quelques tentatives encourageantes. La plus réussie est l'église Saint Michel de Nkembo avec ses colonnes sculptées en bois rappelant les événements de la Bible. D'autres églises à l'intérieur du pays, comme celle de Medouneu sont totalement construites en matériaux locaux.

Mais le paradoxe vient du fait que les maîtres d'œuvres de ces constructions ont été des spiritains français. A l'église Saint Michel, par exemple, c'est le Père Morel, alors curé de la paroisse, qui avait fait engager les travaux avec un sculpteur du nom de Zéphyrin¹⁰⁹⁶.

Dans tous les cas, la volonté demeurait vive d'incarner et d'inventer une théologie qui pouvait parler aux Gabonais. C'est dans cet ordre d'idées qu'en 1991, dans l'archidiocèse, une équipe dirigée par l'abbé Noël Ngwa (prêtre diocésain) et la Sœur Raymonde (religieuses européenne) fut mise en place pour diriger la formation permanente des catéchistes et réfléchir aussi sur les questions d'inculturation.

L'environnement, social, culturel, économique et politique, particulièrement défavorable, ne permit pas dans l'immédiat d'obtenir des résultats sensibles. En outre, un autre problème continuait de mettre à mal ce phénomène d'inculturation : c'est la montée incessante d'une espèce de religion nationale, le Bwiti.

• Le cas particuliers du Bwiti.

S'il est un phénomène religieux qui a fait parler de lui au Gabon après 1970, c'est bien le Bwiti. Ce culte a fait l'objet de nombreuses études de la part des chercheurs étrangers comme André Mary et René Bureau¹⁰⁹⁷. Le problème qui se posait au catholicisme face à ce culte était de savoir s'il s'agissait d'un héritage culturel ou d'une religion. En fait on peut parler d'un héritage culturel que certains Gabonais voulaient transformer en religion nationale.

Le témoignage d'un pasteur protestant, en 1973, le confirme. Autrefois les Gabonais

¹⁰⁹⁵ Au Gabon, la paroisse Saint Michel de Nkembo constitue un parfait exemple d'inculturation de l'évangile.

¹⁰⁹⁶ Témoignage oral, Entretien avec les membres de la communauté Saint Benoît de la paroisse Saint Michel de Nkembo, le 15 novembre 2001.

¹⁰⁹⁷ André Mary, *La naissance à l'envers, essai sur le rituel du Bwiti Fang au Gabon*, L'Harmattan, Paris, 1983, 384p. André Mary, *Le défi du Synchrétisme : le travail symbolique de la religion d'Eboga*, Paris, EHSS, 513p. René Bureau, *La religion d'Eboga*, thèse de doctorat, Université Paris V, février 1972. Il y a aussi l'incontournable ouvrage de André Raponda Walker et Roger Sillans, *Rites et croyances des peuples du Gabon*, Présence Africaine, Paris, 1962, 377p.

avaient honte de dire qu'ils étaient du Bwiti; désormais ils en sont fiers. Le Bwiti est devenu le drapeau de leur identité culturelle. C'était une nécessité pour l'unité nationale selon les adeptes¹⁰⁹⁸. La montée du Bwiti et le prosélytisme de ses adeptes constituent donc une concurrence sérieuse pour les catholiques et les protestants.

Les aspects généraux du Bwiti

D'après les sources, l'origine du Bwiti est à rechercher chez les peuples habitant le centre du Gabon, en premier les Tsogho. Chez eux, le Bwiti est une société secrète dont seuls les hommes peuvent être membres. Le but poursuivi par le Bwiti à l'origine est le culte des ancêtres dont on garde les crânes. Mais le but dernier est plus profond : il s'agit des questions fondamentales de l'existence humaine, tant individuelle que collective, de l'intégration dans l'ordre cosmique, de l'existence après la mort et de la connaissance du Dieu Créateur.

Les séances publiques sont célébrées dans le *mbandja fermé* sur trois côtés, l'équivalent d'un temple, d'une église, d'une synagogue ou d'une mosquée. Sa configuration, rudimentaire, se caractérise par une colonne de bois au centre du côté ouvert à l'entrée. Cette colonne est le symbole des ancêtres, sous laquelle sont enfouis leurs crânes et tibias. Au fond du *mbandja* se trouve un trou, symbole de la fécondité et à l'intérieur, des bancs sont disposés le long des parois longitudinales.

L'aspect discuté du Bwiti concerne « l'*iboga* », plante autour de laquelle les avis continuent de diverger. Pour les adeptes c'est une plante rituelle qui permet le voyage vers les ancêtres. Mais pour les détracteurs il s'agit d'une plante hallucinogène qui fait rêver¹⁰⁹⁹. Si les séances secrètes du Bwiti se déroulent loin du village en un lieu appelé « *ndzimba* » entre anciens initiés, les séances publiques entre anciens et nouveaux se caractérisent par des espèces de théâtres et jeux organisés autour des danseurs maquillés en blanc rouge ou noir. Les Bwitistes font preuve de leur agilité, de leur souplesse, de dons de prestidigitateur, d'équilibriste et parfois de leur pouvoir de voyant. Les séances publiques ont aussi comme aspect essentiel la consommation de l'*iboga*. Au cours d'une séance qui rappelle la communion, les membres de la communauté se partagent « l'*iboga* » qui leur permet d'entrer en contact avec l'autre monde où vivent les ancêtres. Cela s'applique aussi bien aux anciens qu'aux nouveaux, affirme l'abbé Jean Pierre Elelaghe¹¹⁰⁰.

Les nouveaux reçoivent une certaine quantité d'*iboga* qui les plonge dans le rêve pour un voyage de quelques jours. Dès qu'ils se réveillent, ils sont conduits devant les anciens qui leur posent des questions. Si un nouveau répond d'une façon satisfaisante, une salve d'applaudissements retentit en son honneur. Il est désormais admis et il participe aux séances secrètes sous l'arbre sacré. Quasiment rien n'est divulgué sur ces séances secrètes¹¹⁰¹.

¹⁰⁹⁸ DOCOPM, « Témoignage du Pasteur Rouzeau », in *Bethléem*, revue missionnaire 79^{ème} année N° de Juin 1973.

¹⁰⁹⁹ Témoignages oraux, entretiens collectifs lors des enquêtes de terrain au Gabon, à Libreville et Mouila.

¹¹⁰⁰ Témoignage de l'abbé Jean Pierre Elelaghe in *Pentecôte sur le Monde*, Juin 1994.

Les transformations du Bwiti

Porteur d'authenticité face au christianisme depuis l'époque coloniale, le Bwiti a connu des transformations profondes au point de devenir une sorte de syncrétisme¹¹⁰². Le Bwiti syncrétique est issu des transformations qu'a connues le Bwiti tsogho. En effet les Gabonais, surtout après l'indépendance, avaient opéré une sorte de combinaison entre les deux systèmes (christianisme et bwiti) initialement incompatibles d'après les missionnaires. Ainsi ça et là des rites changeaient dans le bwiti et des éléments nouveaux apparaissaient dans la pratique.

Ces transformations et combinaisons sont nées, d'abord de l'expansion du Bwiti tsogho, depuis l'époque précoloniale et surtout coloniale. Les tsogho n'étaient plus les seuls à pratiquer le Bwiti. Il s'était répandu chez les peuples voisins du Gabon. Les esclaves de l'intérieur l'ont apporté sur la côte. Les travailleurs dans les chantiers continuaient de pratiquer le Bwiti. C'est au contact donc des autres peuples que le Bwiti s'est répandu.

Les transformations sont ensuite nées de la volonté des bwitistes de se défendre contre le christianisme. Chez les Sango (ethnie voisine des tsogho), par exemple, lors des séances de Bwiti, on vit apparaître au bord de la forêt une immense croix en feu¹¹⁰³. Mais les transformations les plus spectaculaires eurent lieu chez les Fang qui, pourtant au début du XX^e siècle, ne le connaissaient pas encore. Lorsque les Fang le découvrent au milieu de la première moitié du XX^e siècle, ils l'ouvrent aux femmes. Ils introduisent des parodies des cultes protestants et des messes catholiques, avec des vêtements liturgiques, croix et bible. Après 1945, les Fang de la côte, dans la région de Libreville, avec Léon Mba en ont même fait un outil politique pour la conquête du pouvoir¹¹⁰⁴.

C'est à partir de ces transformations à la veille de l'indépendance, à l'initiative des Fang et des peuples de la côte que, le Bwiti est devenu une religion sur laquelle purent s'appuyer des Gabonais à la recherche de l'authenticité. Entre 1969 et 1995 les transformations s'accroissent car les adeptes du Bwiti étaient de plus en plus des intellectuels agnostiques. La nuit, ils étaient au Bwiti et la journée à l'église estimant qu'il n'y a pas d'incompatibilité. Cette situation ne manquait pas de susciter des réactions dans l'Eglise catholique et chez les protestants.

L'Eglise catholique face au Bwiti

Le Bwiti a longtemps été dénoncé et condamné par les missionnaires comme une forme d'idolâtrie et de fétichisme. D'ailleurs cette tendance n'avait pas totalement disparu de

¹¹⁰¹ Selon les ouvrages d'André Mary, René Bureau, Roger Sillans et Raponda Walker. Déjà cité.

¹¹⁰² Cf. l'ouvrage d'André Mary *Le défi du Syncrétisme : le travail symbolique de la religion d'Eboga*, déjà cité

¹¹⁰³ DOCOPM, « Témoignage du Pasteur Rouzeau », in *Bethléem*, revue missionnaire, N° de Juin 1973.

¹¹⁰⁴ DOCOPM, « Le Gabon : sagesse et culture », in *Bethléem*, 1973.

sorte qu'en 1993, par exemple, l'abbé Jean Pierre Elelaghe continuait de parler du Bwiti comme « une croyance des Gabonais au fétichisme »¹¹⁰⁵.

Mais, dans l'ensemble, entre 1969 et 1995, tout comme la foi des ancêtres, le Bwiti a été l'objet d'une réévaluation de la part de l'Eglise. Elle différait d'ailleurs des deux formes de Bwiti pratiquée par les Gabonais.

Le Bwiti originel, celui des Tsogho, était pris au sérieux et l'Eglise considérait qu'il s'agit là d'une lointaine préparation à l'évangile. La sagesse acquise par les adeptes du Bwiti originel est provisoire et elle peut être complétée par une sagesse définitive chrétienne. Même si comme à Corinthe à l'époque de Paul, la sagesse provisoire peut faire obstacle à la sagesse définitive.

En ce qui concerne le bwiti synchrétique, très pratiqué par les Fang de la côte, l'Eglise considéra que celui-ci se réclamait effectivement d'exemples occidentaux. Les adeptes songent à ce qu'ils ont vu parfois au carnaval, au théâtre et au cinéma. Pour l'Eglise, certains éléments de cette parodie étaient sans importance, mais d'autres pouvaient être interprétés comme une critique burlesque mais saine de certaines manifestations religieuses et méritaient d'être prises en considération¹¹⁰⁶.

L'Eglise face à l'une ou l'autre forme de Bwiti chercha une réponse équilibrée. Elle s'inquiétait plus spécialement du Bwiti synchrétique pratiqué par les Fang. L'Eglise, surtout le personnel religieux missionnaire, estimait qu'un peuple, notamment les Fang, qui se crée une religion de remplacement est un peuple dont le psychisme est traumatisé¹¹⁰⁷. Cela est vrai dans la mesure où le peuple Fang, bien qu'ayant, été le dernier peuple du Gabon à entrer en contact avec les européens et la colonisation, est celui qui a été le plus dépouillé de ses rites et croyances traditionnels à cause de l'action du colonisateur et des missionnaires¹¹⁰⁸. Entre 1969 et 1995, les Fang (dans le Nord du Gabon) sont apparus, en même temps, comme les plus favorables au christianisme mais aussi les fers de lance d'une inculturation spontanée avec cette forme de Bwiti qu'ils voulaient comme une religion nationale. Certes, il n'y avait aucune structure organisée chez les bwitistes pour revendiquer ce statut, mais la pratique, le comportement et les revendications populaires des adeptes allaient dans ce sens

2- L'Eglise et les médias

Entre 1969 et 1995, les médias occupent de plus en plus une place essentielle dans la vie quotidienne des Gabonais. Ils ne cessent d'évoluer et de se développer. La radio, la

¹¹⁰⁵ DOCSSP, Témoignage de l'abbé Jean Pierre Elelaghe in *Pentecôte sur le monde*, N° de juin 1994.

¹¹⁰⁶ DOCOPM, Bruno Holtz, « L'Eglise et le Bwiti », in *Bethléem*, Juin 1973

¹¹⁰⁷ DOCOMP, Témoignage du pasteur Reuzeau. Id & Ibid.

¹¹⁰⁸ Dans les années 1950, des personnes circulaient dans les villages Fang du Woleu Ntem pour déposséder les habitants de tout objet susceptible de servir dans les rites et croyances traditionnelles. Ce mouvement est très connu, dans la mémoire collective sous le nom de « *ndendé* », du nom de celui qui dirigeait les opérations sur le terrain.

télévision puis la presse écrite, et dans une moindre mesure le cinéma font partie du panorama médiatique dans lequel la plupart des Gabonais puisent leurs informations, puissent leurs réflexions et trouvent leurs distractions. L'Eglise a progressivement pris conscience de cette évolution ¹¹⁰⁹. Les médias sont devenus pour elle un champ de mission même si le contact direct demeurerait le mode de communication favori des Gabonais.

Historiquement, l'idée de médias catholiques au Gabon remonte à 1960. En 1963, l'Archevêque de Libreville confia à l'abbé Maurice Patry la responsabilité de mettre en place une petite unité de médias catholiques. En effet, le caractère moderne de Libreville contrastait avec le retard des populations de l'intérieur. Pour remédier au fâcheux handicap des distances et de la dispersion, les autorités religieuses missionnaires mirent en place cette méthode d'évangélisation, simple et peu coûteuse ¹¹¹⁰.

Par la suite le développement des médias catholiques au Gabon, entre 1969 et 1995 s'est effectué dans l'esprit du décret conciliaire « *Inter Mirifica* » de 1963 et l'instruction pastorale « *Communio et Progressio* » de 1971. Dans les années 1970, l'Eglise catholique au Gabon s'est donc doté d'un véritable Service Audio Visuel à la suite des premiers essais de l'abbé Patry en 1963.



Photo 28: L'abbé Patry dans son studio à Sainte Marie

Source : DOCOPM

¹¹⁰⁹ Abbé Florent Mboumba Bouassa, « Omniprésence de l'audio visuel », dans le Journal *La Lumière*, N° 14 de mai 1992.

¹¹¹⁰ DOCOPM, Dossier 347, « Le Service audio visuel de la Mission catholique », 1965.

● Fondements des médias catholiques au Gabon.

La mise en place d'un Service Audiovisuel des médias catholiques au Gabon repose sur un souci d'évangélisation. Les évêques en 1979 estimaient que l'Eglise a l'obligation de rejoindre tous les Gabonais dans leur milieu, dans leur vie concrète pour leur proposer « le message du salut ». L'Eglise du Gabon ne voulait plus se contenter des Gabonaises et Gabonais qui venaient dans les églises tous les dimanches et qui ne représentaient qu'une minorité de la population chrétienne du pays.

De ce fait les médias catholiques constituaient une nouvelle possibilité, pour l'Eglise catholique, de répandre son message¹¹¹¹.

Les évêques, reprenant parfois les textes romains, ne manquèrent pas de préciser que l'image possède, de par sa nature, la puissance de parler dans l'intimité à tous les Gabonais. Arrivée au Gabon en 1963, pour les premières images couleurs en 1975, la télévision fut présentée par les autorités religieuses, comme un instrument qui met « en communion toutes les cultures gabonaises ». Tout le pays étant engagé dans la construction d'une civilisation et d'une entente des cultures, l'Eglise estima qu'elle ne pouvait rester les bras croisés devant ce mouvement irréversible.

L'Eglise s'appliqua donc à traduire le message évangélique dans un langage audio-visuel afin d'atteindre toutes les couches de la population gabonaise et les amener à la conversion, « *le langage audio visuel est plus compréhensible à cause de l'union de la parole et de l'image, éventuellement de la musique et des bruits, qui touchent l'homme Gabonais dans le très fond de son être* »¹¹¹².

● Evolution des médias catholiques jusqu'en 1995.

Entre 1969 et 1995, les médias catholiques au Gabon se caractérisent par trois modes d'expression et par des relations parfois tumultueuses avec les médias d'Etat. Les difficultés, dont nous avons fait état dans les lignes précédentes, viennent aussi des conflits entre confessions religieuses.

La presse écrite est la plus récente des expressions dans les médias catholiques au Gabon. Elle est apparue à la fin des années 1970. Elle a débuté avec des initiatives de « bulletins paroissiaux », surtout dans les grands centre urbains. Mais ils n'étaient pas attrayants à cause des difficultés liées à la rentabilité, à la qualité des bulletins, au manque de rédacteur et aux articles proposés. C'était en réalité une presse d'amateurs dont le tirage variait entre 100 et 500 exemplaires. Ce type de presse s'étendait parfois à l'échelle diocésaine, surtout dans l'archidiocèse de Libreville.

Sur le plan national, c'est en 1980 que l'Eglise s'est doté de son premier bulletin de presse écrite. Il s'agit du bulletin « *Ilumbi* », le *Messenger* français, produit par le Service

¹¹¹¹ DOCATGAB, voir aussi DOCOPM, Dossier 347 « L'audio visuel et l'universalité » dans *Ilumbi*, le messenger, Bulletin du service national des médias catholiques, avril 1988

¹¹¹² DOCATGAB, CEG, « l'Eglise et les moyens modernes de communication » in *Rapport de la session extraordinaire de Juin 1986*.

National des Medias catholique. Ce Bulletin fut remplacé en 1990, après le rétablissement de la liberté de presse, par un bi-mensuel catholique d'information, «*La Lumière*».

La diffusion de ce journal était internationale et le tirage dépassait le millier d'exemplaires ¹¹¹³. La direction avait été confiée à l'abbé Florent Mboumba Bouassa, responsable des médias catholiques. Ce journal traite des événements propres à l'Eglise du Gabon, de ses relations avec la société. Il constitue entre 1990 et 1996 une mine de renseignements pour les activités de l'Eglise.

En ce qui concerne la presse radio télévisée, jusqu'en 1995, le Service des médias catholiques au Gabon ne possédait pas d'émetteur. Dans ce domaine, les médias catholiques disposaient d'un espace dans les programmes des médias d'Etat, à la radio et à la télévision. Jusqu'en 1990, par exemple, les médias catholiques disposaient sur la radio nationale de deux programmes : l'un de méditation biblique et de retransmission, l'autre de formation et d'information chrétienne. Ces deux programmes totalisaient soixante minutes par semaine. A la télévision les médias catholiques disposaient aussi d'un programme d'une heure environ tous les dimanches, intitulé «*Dimanche chrétien* »

¹¹¹⁴ .

Après une nouvelle répartition en 1990, les médias catholiques conservèrent seulement à la télévision un programme de quarante - cinq minutes tous les quinze jours. Le Service des médias catholiques, dont la revendication était relayée par les évêques, dénonça cette mauvaise répartition du temps d'antenne accordé à l'Eglise à la radio et à la télévision. Les évêques estimaient par exemple que ces émissions dominicales étaient placées à une heure de faible écoute, quand les gens reviennent fatigués du culte, comme si leurs seuls destinataires étaient les vieillards et les malades alités ¹¹¹⁵. Malgré cette perte d'espace liée, d'après les évêques, à l'ignorance par l'Etat du poids réel des confessions religieuses, il y eut une innovation dans les réalisations à la télévision. En effet, l'abbé Fidèle Okoué Ngou, directeur de l'enseignement catholique, en collaboration avec la deuxième chaîne de télévision, lança la première expérience nationale d'une messe télévisée en studio.

¹¹¹³ Nous avons retrouvé certains N° du Journal *La Lumière* à la documentation de la congrégation du Saint esprit et celle de l'OPM à Lyon

¹¹¹⁴ DOCATGAB, CEG, *Rapport des évêques lors de la visite du Pape au Gabon*, février 1982.

¹¹¹⁵ DOCATGAB, CEG, Message des évêques du Gabon in *Paroles d'Eglise* N°4, février 1995.

CHAPITRE V: L'EGLISE ET LA PERIODE DU PARTI UNIQUE SOUS LE REGIME DE LA RENOVATION DE 1969 A 1990

Entre 1968 et 1990, l'Histoire politique du Gabon est marquée par le règne du parti unique: le Parti démocratique Gabonais (PDG), fondé par le nouveau Président de la République, Albert Bernard Bongo arrivé au pouvoir le 2 décembre 1967. Dans le chapitre III, nous avons vu les causes de l'évolution vers le parti unique. Le présent chapitre a pour but d'examiner les conditions du triomphe du PDG, ainsi que les premiers signes et les premières difficultés qui ont conduit à la fin du parti unique et à l'instauration du multipartisme démocratique en 1990.

Pendant cette période le régime de la Rénovation instauré par le Président Bongo et son parti unique bénéficient d'un extraordinaire concours de circonstances caractérisé par une situation économique très favorable mais qui eut pour conséquence l'ébranlement de la société de la morale et de la culture. Dans la phase paroxystique de son triomphe le parti unique se trouve néanmoins en difficulté, des difficultés à l'occasion desquelles l'Eglise du Gabon, à travers sa hiérarchie et surtout quelques prêtres, joue un rôle de premier plan.

A - 1969-1985: DU TRIOMPHE DU PARTI UNIQUE AUX PREMIERES DIFFICULTES

Le triomphe du parti unique au Gabon repose essentiellement sur une cause: le mirage du développement économique. A cette cause ont peut agréger la propagande politique du « Grand camarade, Secrétaire Général fondateur du parti » qui se présentait en rassembleur de tous les Gabonais au sein du PDG creuset de l'unité national ¹¹¹⁶. Mais ce triomphe très rapide du PDG s'est heurté à des difficultés, auxquelles répondent la violence et la répression du régime, tandis qu'on assiste à une tentative de relèvement de l'opposition. Le triomphe du parti unique a aussi coïncidé avec un événement non négligeable pour notre étude, la conversion à l'Islam du Président de la République.

I - LES CAUSES DU TRIOMPHE DU PARTI UNIQUE ET SES CONSEQUENCES

Elles sont essentiellement économiques. Celles-ci conditionnent les autres causes (politiques et idéologiques). Sans négliger l'action et les qualités politiques du fondateur et des militants qui défendaient l'idéologie et les principes du parti, force est de constater que la stabilité et la longévité du parti unique au Gabon ont reposé sur la situation économique et financière du pays. Tant qu'il y eut de l'argent tout semblait possible sur le plan politique et idéologique. Nul ou presque ne trouvait à redire pour contester cette hégémonie du PDG.

1 - Le mirage du développement économique ou le triomphe du PDG: 1968-1977

La présentation du Gabon dans la littérature (ouvrages, articles de presse...) entre 1969 et 1990 se caractérise par des expressions comme « *Le petit eldorado d'Afrique, Petit pays mais riches en ressources naturelles, le pays aux énormes potentialités* » ¹¹¹⁷. Dans

¹¹¹⁶ Témoignage personnel. Né en 1973, au moment même du triomphe du PDG, nous avons vécu notre enfance sous le régime du parti unique. En d'autres termes on peut dire que nous sommes les enfants du parti unique. La puissante propagande du PDG faisait en sorte que nous retenions inconsciemment ces expressions. Tous les discours du « Grand camarade » étaient diffusés dans les médias. Les slogans étaient repris par des affiches, des objets, dans les émissions et même la presse écrite du parti et de l'Etat. Le principal journal télévisé de 20 heures sur la chaîne nationale se terminait par un extrait de la pensée du « Grand camarade ». Une émission intitulée "*La minute du parti*" expliquait l'idéologie du parti. Les chants du parti diffusés tous les jours à la radio et une fois par semaine à la télévision prolongeaient le discours du parti et de son chef. Dans ces conditions, il était très difficile au Gabonais moyen de contester ou de remettre en cause la situation politique du pays.

¹¹¹⁷ Il s'agit d'un inventaire des titres ou des phrases par lesquelles les auteurs présentaient le Gabon. Ces titres et phrases traduisent à juste titre l'idée qu'on se faisait du Gabon pendant les années d'euphorie financière.

l'ensemble le Gabon était présenté comme un pays riche. Mais cette richesse contrastait surtout avec un sous - peuplement et une population clairsemée à cause de l'insuffisance des naissances ¹¹¹⁸. Aux dires de spécialistes, les potentialités du sous - sol et la faible population pouvaient faire bon ménage et propulser le Gabon dans les rangs des pays véritablement développés. Certains pensèrent même que, le Gabon, dans les années 1970, avait acquis le statut de pays riche, grâce aux rentrées financières issues de la vente du pétrole.

En 1974, par exemple, avec un revenu par tête de près de 4.000 dollars, le Gabon se plaçait, très loin, en tête de tous les pays d'Afrique subsaharienne. A titre de comparaison le revenu annuel d'un malien était de 185 dollars. Même l'Afrique du sud de cette époque avec 2.500 dollars était de loin distancée ¹¹¹⁹. Ce miracle économique reposait sur l'exploitation des ressources naturelles et minières.

□ Les ressources du développement économique et social à partir de 1973

1120

La nature a doté le Gabon de ressources importantes. La première à être mise en valeur était le bois. Bien qu'exploité dès l'époque coloniale, entre 1969 et 1990, il restait un immense réservoir.

La seconde était le manganèse extrait dans les mines à ciel ouvert au Sud Est du Gabon, et dont le Gabon est un grand producteur mondial. Il y avait aussi les mines d'uranium exploitées dans la même région que le manganèse. Enfin, le pétrole dont l'exploitation a provoqué au début des années 1970 un bouleversement total dans le pays

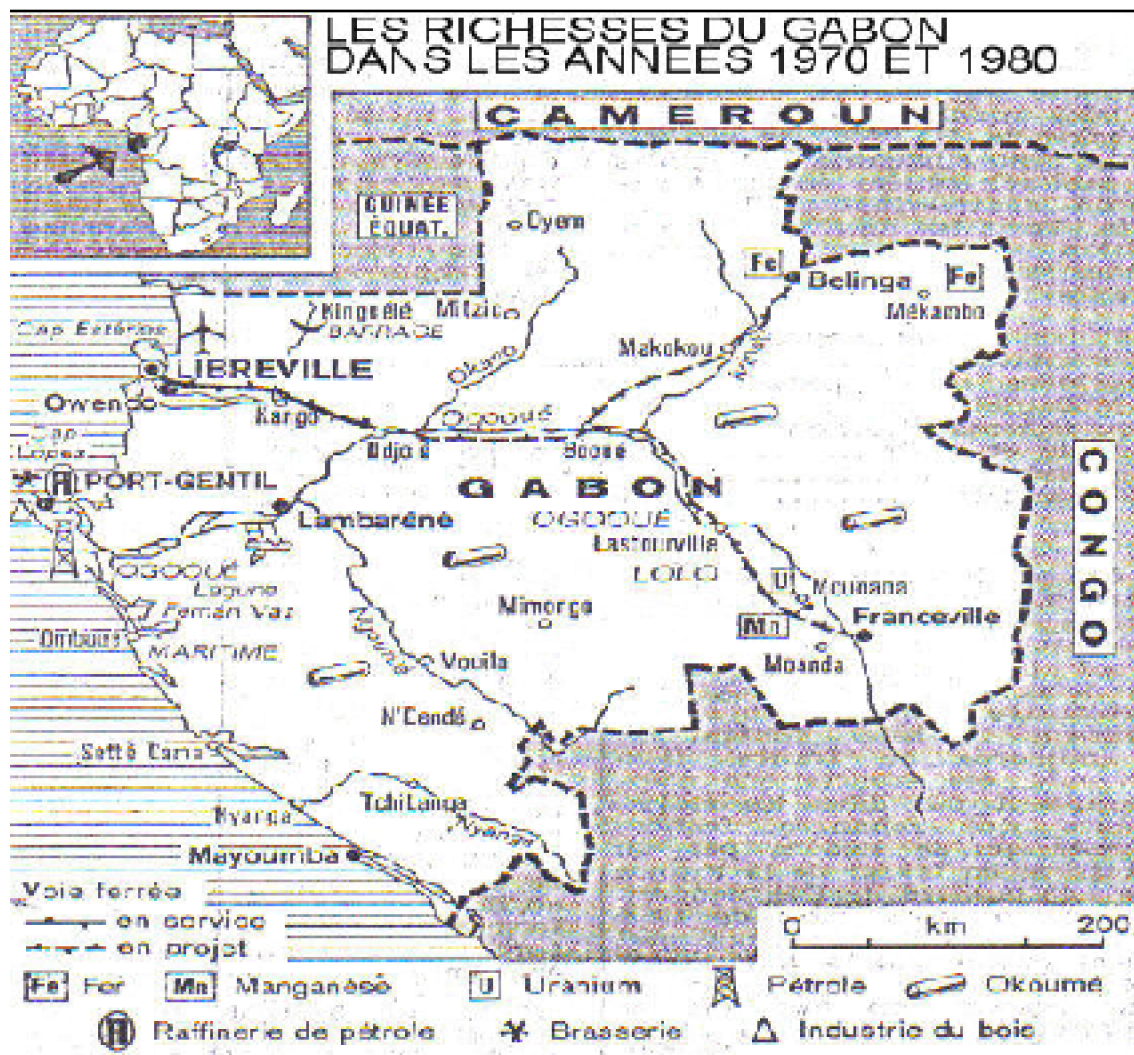
1121 .

¹¹¹⁸ Une autre caractéristique du Gabon depuis sa découverte par les Européens au XV^e siècle est le sous - peuplement. C'est non sans raison qu'en 1959 les autorités du pays avaient choisi « la maternité allaitante » comme sceau de la République. Malgré une certaine évolution depuis 1960 le Gabon reste tout de même un pays sous - peuplé par rapport à ses voisins. En 1995, par exemple le Cameroun comptait 14 millions d'habitants contre 2,5 millions pour le Congo Brazzaville pour 1,1 millions de Gabonais dont un peu moins de 15% d'étrangers.

¹¹¹⁹ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, "Le Gabon, une île du sous - peuplement" in journal *Le Monde*, 1 et 2 avril 1984.

¹¹²⁰ Certaines sources et documents religieux que nous avons consultés présentent parfois la situation économique du Gabon en fournissant les ressources du sous - sol. Ces sources et documents donnent les chiffres de production. Nous pensons par exemple aux documents établis par le personnel religieux en poste au Gabon et certains articles de presse publiés dans les revues religieuses.

¹¹²¹ DOCSSP, Le Gabon "L'heure de vérité" un reportage dans la revue *Pentecôte sur monde*, N° de juin 1994.



Carte 11: Les richesses du sous sol gabonais dans les années 1970

Source : DOCOPM

Ces richesses naturelles permettaient au pays d'avoir des entrées financières conséquentes pour financer son développement économique et social, voire politique. Dans les années 1970, le niveau élevé des productions assure des recettes qui remplissaient les caisses de l'Etat. En 1975, le bois fournissait encore presque la moitié des recettes budgétaires grâce à la vente de l'Okoumé, un bois très apprécié des ébénistes et particulièrement des industries de placage.

La production de manganèse dépassait la barre de 2 millions de tonnes et celle de l'uranium avoisinait les 1500 tonnes de concentré et entièrement vendu à la France. La progression la plus spectaculaire était celle du pétrole qui en moins de cinq ans avait doublé atteignant la barre des 10 millions de tonnes ¹¹²².

¹¹²² DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, Document BIM (dactylographié), « Le Gabon en janvier 1975 ». Situation géographique, historique, économique, religieuse, l'enseignement.

Après 1975, alors que la part du bois dans le revenu national se réduisait au fil des ans, les richesses minières prirent de plus en plus d'importance. A celles-ci s'ajouta le pétrole qui connut un essor exceptionnel car la production s'accrut régulièrement, malgré quelques baisses provisoires et insignifiantes.

Le pétrole finit par devenir dans les années 1980 la principale richesse du pays rapportant à l'Etat plus de la moitié des recettes. Ainsi au cycle économique forestier, de la période coloniale aux premières années de l'indépendance, avait succédé le cycle pétrolier, à partir de 1973, après une légère transition avec le cycle minier entre 1965 et 1973¹¹²³. Si la vente du pétrole occupe une place indéniable dans l'économie gabonaise à partir de 1970, quelles sont les conséquences de la richesse en pétrole? Pour le comprendre, il faut revenir au « choc pétrolier » de 1973.

□ Le choc pétrolier en 1973. Un faux départ?

Le décollage économique qui a soutenu le régime de la Rénovation et le parti unique a débuté en 1973. Ce décollage économique est lié au choc pétrolier. Du fait de la politique des prix pratiquée par l'OPEP, le pétrole du Gabon devint rentable pour le pays.

En 1969, en effet, malgré une production toujours croissante depuis 1957, la barre des 5 millions de tonnes n'était pas encore atteinte et le prix du baril pétrole demeurait très faible. En 1973, le prix du pétrole explose à la suite de la Guerre du Kippour. L'effet immédiat fut l'adhésion du Gabon à l'OPEP en 1974. L'augmentation du prix du baril de pétrole sur la scène mondiale, entre 1973 et 1974, a eu pour conséquence l'augmentation de la production gabonaise qui connut un prodigieux développement. Par exemple, alors qu'elle était de 5 millions en 1970, la production pétrolière gabonaise atteignit 10 millions de tonnes en 1975, pour les dépasser dès 1977¹¹²⁴.

Les recettes pétrolières ont eu pour conséquence, à leur tour, l'augmentation du budget de l'Etat. En l'espace de 4 ans, le budget du Gabon fut plus que sextuplé, passant de 37 milliards en 1973 à 228 milliards en 1977¹¹²⁵. Cette hausse permettait aux autorités gabonaises de réaliser des « projets ambitieux ».

Les points de vue sont partagés. Pour les autorités politiques du régime de la Rénovation sous le parti unique, dont la tâche essentielle était le développement économique¹¹²⁶, il s'agissait d'une politique de grands travaux dont la finalité était le développement intégral du Gabon. Mais pour les opposants au régime, elle ressemblait à

¹¹²³ Pourtier Rolland, *Le Gabon*, Tome II : Etat et développement, Paris l'harmattan, 1989, 344 pages, lire pages 125 à 206, le chapitre VI sur les cycles d'exploitation au Gabon : 1- cycle de la cueillette, 2- cycle de l'okoumé, 3-cycle pétrolier et minier

¹¹²⁴ DOCOPM, dossier 347 sur le Gabon, voir aussi DOCSSP. Fiche technique sur Gabon in *Mission*, le magazine de pères blancs d'Afrique N° de janvier 1985. Cf. aussi « le Gabon en janvier 1975 » document *BIM*. Déjà cité.

¹¹²⁵ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, cours de maîtrise, FLSH, 1999. Cf. aussi Rolland Pourtier, *Le Gabon*, Tome II, l'Harmattan, 1989

¹¹²⁶ Le développement économique du pays était l'une des raisons de la fondation du PDG en 1968.

une folie des grandeurs, faute de tenir compte des prescriptions des institutions monétaires internationales et des bailleurs de fonds mondiaux.

« Les projets ambitieux » du régime de la Rénovation portaient sur la construction des ports en eau profonde et minéralier d'Owendo, dans la banlieue de Libreville, sur le barrage hydro électrique de Kinguéle et plusieurs autres projets. Le plus ambitieux des projets fut la construction d'un chemin de fer reliant Libreville et Franceville.

Sur ce projet particulièrement, les témoignages attestent que les institutions monétaires internationales s'étaient opposées au projet mais le régime de la Rénovation voulut à tout prix réalisé ce projet car il visait le développement du pays. Il était aussi l'accomplissement d'un rêve du Président Léon Mba qui l'avait initié. Une phrase du Président Albert Bernard Bongo, est restée célèbre et ancrée dans la mémoire des Gabonais : « *Avec ou sans Banque mondiale, le Transgabonais se fera... même s'il faut pactiser avec le diable* »¹¹²⁷.

L'ensemble de ces projets était présenté, au moment des inaugurations, comme étant l'œuvre du parti unique PDG et du régime de la Rénovation. Tous ces travaux virent le jour grâce au soutien extérieur. En effet, le régime de la Rénovation favorisait intensément l'investissement de capitaux étrangers¹¹²⁸.

A côté de ces projets ambitieux qui passaient pour des signes de progrès et d'industrialisation, l'Etat entreprit la construction d'hôpitaux, d'écoles, d'équipements sportifs dans tout le pays, surtout à Libreville. La capitale gabonaise devint en quelques années une métropole internationale, attirant les investisseurs du monde entier. Sur un plan purement interne, le niveau de vie moyen de la population s'élevait donnant l'impression d'un véritable développement social¹¹²⁹.

• Le train de vie de la population gabonaise à partir de 1973.

Le mirage du développement économique au Gabon a eu pour conséquence des mutations sociales indéniables. L'enrichissement du pays était suivi d'une course frénétique à l'enrichissement individuel. Gaspillage et détournement de fonds prirent alors une ampleur véritablement effrayante au point de modifier considérablement le train de vie de certains.

Dans le pays, comme à l'extérieur, on ironisait sur le « Gabonais ». Les Gabonais étaient présentés globalement comme des nouveaux riches et des paresseux. Ce train de vie, d'après certains religieux et plusieurs missionnaires, rappelait le train de vie des indigènes côtiers au moment de leur arrivée. Cela peut paraître anachronique et la comparaison osée mais la réalité était bien que le Gabonais voulait travailler dans le

¹¹²⁷ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, déjà cité

¹¹²⁸ DOCOPM, « Le Gabon endetté après une débauche d'investissements. Quand richesse ne rime pas avec prospérité. » in journal *le Monde* du 13 février 1979.

¹¹²⁹ DOCSSP, voir aussi DOCOPM, Le Gabon« L'heure de vérité », in *Pentecôte dans le monde*, Revue de la congrégation du Saint - Esprit, juin 1994.

tertiaire, estimant que les tâches dans d'autres domaines incombaient aux étrangers et aux non diplômés, aux non instruits

Le train de vie de la population du Gabon devint attractif au point de provoquer une immigration et un exode rural sans précédent. Hors des frontières on s'intéressait énormément au Gabon : « *un pays non seulement riche mais où l'on pouvait devenir rapidement riche, un pays vide donc en manque de main d'œuvre, un pays vers lequel il était intéressant d'émigrer.* », témoignent certains étrangers au Gabon¹¹³⁰.

Dans le pays, trois villes bénéficièrent de ce mirage de développement économique, les autres localités n'avaient presque pas changé et s'étiolaient sous l'effet d'un exode rural plus important que les précédents depuis la période coloniale, au profit de la capitale Libreville, et Port-Gentil la ville du pétrole. Entre 1969 et 1995, ces deux villes, symboles du mirage du développement économique et social, contrastaient de plus en plus, entre le centre ville, les quartiers résidentiels bourgeois d'une part et les vastes bidonvilles tentaculaires d'autre part¹¹³¹.

C'est dans cette situation économique et sociale florissante que le régime de la Rénovation et le parti unique PDG se sont imposés. Le bien être économique et social passager du Gabon détourna les Gabonais de la vie politique, dans les années 1970 et au début des années 1980, contribuant ainsi à paralyser toute réflexion critique sur l'action du régime et du parti unique. La majorité des Gabonais se sentait solidaire de ceux - ci. Tout le monde se sentait véritablement Gabonais et fier du pays. Dans ces conditions, les autorités politiques pouvaient penser avoir réalisé l'unité nationale.

Les recettes pétrolières et les richesses du pays, selon une propagande habilement menée, semblaient profiter à tous les Gabonais. Mais après cette euphorie du milieu des années 1970, les Gabonais ne tardèrent pas à faire face à la réalité, à cause du gaspillage mais aussi et surtout à la suite des crises économiques qui secouèrent le pays entre à la fin des années 1970 et au milieu des années 1980. Ces crises économiques, doublées d'une dérive sociale, vont accompagner le régime de la Rénovation et le parti unique jusqu'à son déclin.

2- La fin du mirage économique : du gaspillage aux crises économiques (1977-1989)

L'euphorie économique et sociale au début des années 1970 n'a pas duré. La chute du prix du pétrole, la pénurie des ressources agricoles et la gabegie entretenue par des politiciens a peu à peu conduit le pays à de graves problèmes économiques, à la fin des années 1970 et dans les années 1980. Ces crises avaient pour corollaire un endettement sans précédent à cause de la débauche d'investissement.

• La richesse n'a pas rimé avec la prospérité : 1973-1980, gaspillage et endettement.

¹¹³⁰ DOCSSP, voir aussi DOCOPM, Le Gabon « L'heure de vérité », in *Pentecôte sur le monde*, N° d juin 1994.

¹¹³¹ DOCOPM, Janot Poulin, « L'Eglise qui est au Gabon » in *Univers* de mars avril 1992

Selon certaines sources ¹¹³², la richesse du Gabon pouvait assurer son développement et fournir à toute la population un niveau de vie convenable. La prospérité pétrolière des années 1970 a même donné au Gabon la réputation d'être « *l'émirat africain* ».

Elle a été amplifiée par les dignitaires du régime de la Rénovation, du PDG, et relayée par la majorité des Gabonais eux mêmes. Le pouvoir politique, s'appuyant sur le parti unique PDG a ainsi projeté au monde entier une image de prospérité qui, tendait à exclure le Gabon des pays en voie de développement.

Cette propagande ne tenait pas compte de la réalité car aux années fastes ont succédé très rapidement des années de crise, d'endettement et de misère sociale à partir de 1979. Par conséquent, au Gabon, « la richesse » n'a pas rimé avec la prospérité du pays. Ce qui constitua le premier échec du parti unique.

A cause des rentes pétrolières, le Régime de la Rénovation a initié des projets ambitieux et amené les Gabonais à un train de vie qui favorisait le mépris des valeurs morales (la gabegie, la corruption, les meurtres, les vols). Cette attitude a eu pour conséquence de faire vivre le pays au-dessus de ses moyens. L'ampleur des projets attirait les entrepreneurs du monde entier. Mal préparé et voulant tout réaliser le régime de la Rénovation s'engagea en fait dans un endettement sans issue pour financer ses projets ¹¹³³.

Le financement de certains projets ressemblait à du gaspillage. Par exemple, le Palais de la Rénovation (Présidence de la République), de l'aveu même de son constructeur, avait coûté 72 milliards de francs CFA. D'autres projets n'ont même pas vu le jour, par exemple la construction d'une grande unité de fabrication de pâtes à papier (250.000 tonnes par an) SOGACEL ¹¹³⁴ –la société gabonaise de cellulose,– qui, selon la formule du Président Bongo était le plus ambitieux des investissements du 3^e plan, en 1979 ¹¹³⁵.

La réalisation de « ces débauches d'investissements », le maintien du train de vie de l'Etat et de certains Gabonais se faisaient au prix d'un endettement continu.

Se fondant sur la croissance qui fut particulièrement vive de 1974 à 1977, le budget d'investissements 1976-1977 prévoyait par exemple 200 milliards de francs CFA mais 600 furent dépensés. En 1977 la dette du Gabon représentait près de 4 ans de recettes pétrolières de l'Etat.

En 1978, le budget de l'Etat qui s'élevait à 314 milliard de francs CFA prévoyait seulement 80,7 milliards pour les dépenses de fonctionnement, 86,8 milliards pour les

¹¹³² La presse française, par exemple le journal *Le Monde*, cite certaines études. Cf. aussi les documents rédigés par les opposants au régime et leurs témoignages qui étaient surtout diffusés par la presse indépendantes après 1990 à travers les journaux de partis politiques et satiriques comme *Le Progressiste*, *le Bûcheron*, et *la Griffes*, *la Clé*, *le Scorpion*, *l'Effort*

¹¹³³ DOCOPM, « Le Gabon endetté après une débauche d'investissements », in *Le Monde* du 13 février 1979.

¹¹³⁴ Elle devait être la plus grande du monde à cette époque selon les responsables. Cf. aussi *Le monde* du 13 février 1979.

¹¹³⁵ DOCOPM, « Le gabon endetté... » in *le Monde* du 13 février 1979

investissements ; et 107,5 milliards pour le service de la dette publique contre 40 milliards pour le remboursement d'entreprises de travaux publics non payés. Il ne fut pas étonnant, dans ces conditions, que le PIB commença à régresser¹¹³⁶.

La dette était devenue une gangrène pour l'économie gabonaise. Elle freina la prospérité économique et sociale du pays. Dans l'immédiat, le régime de la Rénovation ne fut pas inquiété mais dans son discours officiel il fit de la dette son « cheval de bataille »¹¹³⁷. Malgré la rigueur financière préconisée la situation ne changea pas tellement car en 1979 l'endettement s'élevait à 506 milliards de francs CFA. Où allait tout cet argent ?

Au regard des travaux effectués, on peut supposer que cet argent disparaissait aussi à cause du vol et de la corruption. Chaque mois, après 1977, le quotidien national *l'Union* ne manquait pas de relater dans ses lignes les faits d'un vol, d'un détournement ou de corruption. Ce vol était presque légalisé puisque les auteurs étaient très rarement punis¹¹³⁸. Il était aussi justifié dans les discours, parfois officiel : « *Le mouton broute là où il est attaché* » ou encore « *Quand un fils du village va à la chasse tout le village en profite.* »

¹¹³⁹

• Des difficultés économiques à la misère sociale à partir de 1979

La débauche d'investissements initiée depuis 1973 et son corollaire, la dette, ont mis à mal le pays à partir de 1979 avec de sérieuses difficultés qui se sont transformées en 1979 et 1985 en crise économique puis en 1989 en crise sociale. Ce sont ces difficultés économiques qui, au firmament du triomphe du parti unique au milieu des années 1980, ont fait naître les premiers signes de doute dans le pays. (Voir production pétrole et prix de vente)

Ces difficultés économiques étaient liées à la chute conjuguée des cours du dollar et du prix du pétrole. Devant cette situation le régime de la Rénovation ne pouvait plus faire face convenablement à ses dépenses d'investissements. Entre 1979 et 1990, surtout après 1985, les conditions de vie des Gabonais se détériorèrent.

La prospérité pétrolière ayant essentiellement profité à l'élite du régime, les quelques retombées auxquelles la population avait eu droit n'avaient pas été assez importantes pour améliorer le sort des démunis, des pauvres, des sans voix¹¹⁴⁰.

¹¹³⁶ DOCOPM, Dossier sur le Gabon N° 347, Document BIM, *situation économique du Gabon en 1979*. Cf. aussi journal *Le Monde* du 13 février 1979 ou Rolland Pourtier, *Le Gabon, Histoire Espace et société*, Tome II, 1989.

¹¹³⁷ Omar Bongo, *Principaux discours et message*, « discours d'ouverture du 2è Congrès extraordinaire du PDG » le 24 janvier 1979

¹¹³⁸ Noël Ngwa Nguema (abbé), *Choisir de dire la vérité*, Anne sigier 1992. C'est un témoignage de l'abbé sur la situation du Gabon sous le parti nique.

¹¹³⁹ Témoignage personnel, il s'agit des phrases que nous entendions à la télévision lors des émissions du parti qui les dénonçaient et dans les discussions publiques entre adultes.

¹¹⁴⁰ Noël Ngwa Nguema, *Choisir de dire la vérité*, 1991(témoignage)

Les Gabonais redécouvraient ainsi la stratification sociale des individus qui semblait avoir disparu dans les années 1970. Dans la conscience populaire la notion de « pauvres et de riches » ressurgit avec force. Des expressions, pour qualifier ces clivages sociaux, furent inventées. Par exemple, le pauvre était désigné par « *Makaya* » et le riche appelé « *Mamadou ou ponte* ». Ces expressions correspondaient à une réalité sociale bien connue de tous les Gabonais que le parti unique empêchait de s'exprimer¹¹⁴¹.

A partir de 1985, le financement des projets grandioses et ambitieux, comme « *le Transgabonais* » dont les travaux débutèrent le 30 décembre 1973, devint difficile à cause de la crise économique et surtout du remboursement de la dette. Du coup quand les autorités du régime demandaient de l'aide et faisaient rééchelonner sa dette c'était pour ces projets et non pour des programmes sociaux¹¹⁴². Mais le triomphe du parti unique et le climat social s'altéraient en même temps.

Alors qu'au Gabon, dans les années 1970, on ne parlait presque pas de pauvre et qu'on ne dénonçait pas les conditions de vie, il n'était plus rare dans les années 1980 de trouver des familles de dix personnes ou plus vivant dans un espace inférieur à 30 m². Malgré la politique des grands travaux, du régime de la Rénovation, surtout en 1977, à Libreville, lors du sommet de l'OUA, la plupart des habitations n'avaient pas d'électricité et les prix étaient inabordables. Les conditions de salubrité et d'hygiène laissaient à désirer. Dans tout le pays, les mesures sociales populaires étaient quasi inexistantes ou pas du tout respectées. Les conditions de vie devenaient de plus en plus rudes pour certains Gabonais.

L'exode rural conduisait toujours une grande partie de la population vers, Franceville, Moanda, Lambaréné, Port-Gentil – la capitale économique – et surtout à Libreville qui, à cette époque, arrivait au quatrième rang des capitales les plus chères du monde. Tandis que les salaires n'augmentaient pas, le coût des denrées ne cessait de croître au grand désarroi de la population, suscitant l'inquiétude latente du régime de la Rénovation et sa machine le parti unique PDG.



Photo 29: les bidonvilles côtoient parfois de beaux immeubles

Source : DOCOPM

¹¹⁴¹ En 1984, ces expressions ont été interdites officiellement par le régime

¹¹⁴² DOCOPM, Dossier 347 « Fiche technique sur le Gabon », in *Mission*, N° de janvier 1985.

Janot Poulin, une missionnaire laïque, arrivée à Libreville en 1986 témoigne :

« On retrouve maintenant au Gabon la même pauvreté que celle qui existe dans les autres pays de l'Afrique centrale. Si on ne mourait pas de faim au Gabon il y a quelques années, ce n'est plus le cas. Il y a toujours de magnifiques hôpitaux et d'excellents médecins, mais il n'y a plus rien pour soigner les malades... dans les écoles primaires, la situation est alarmante : des classes de 100 à 130 élèves, pour un seul instituteur démuné de matériel didactique, et placé dans une salle prévue pour une quarantaine d'élèves. ¹¹⁴³ »

C'est dans ce contexte des difficultés économiques et sociales liés au mirage du développement que se sont engagées les mutations politiques de 1990 ouvrant le chemin de la démocratisation. En d'autres termes les facteurs qui avaient favorisé le triomphe du PDG devenaient les germes de sa propre destruction.

Mais il ne faut pas croire que le régime de la Rénovation et le PDG étaient insensibles à ces difficultés. Le PDG, lors de ses rencontres nationales comme les Congrès, les réunions du Bureau politique et celles du Comité central, ne manquait pas de tirer la sonnette d'alarme, pour déplorer la situation économique et sociale du pays

• Les tentatives de réactions du régime face à l'euphorie et les difficultés

Au cours des années d'euphorie s'étaient développés, en même temps que la croissance économique, divers maux que le PDG lui-même dénonçait. Mais cette dénonciation restait au niveau du discours. En 1976, alors que tout allait fort bien et que la croissance avait atteint son apogée, le Président Bongo, Grand camarade et secrétaire général fondateur du PDG, dans son discours du 11 mars, reconnut que le développement économique s'était fait de manière sauvage ; il dénonçait ainsi « *le capitalisme sauvage* » dans lequel s'était enlisé le pays. « *Le capitalisme sauvage* » a eu pour conséquence un développement déséquilibré du territoire. Pour sortir de la situation, le Président de la République lança l'idée du « *Progressisme démocratique et concerté* » qui proposait une collaboration étroite entre les capitalistes, les employés et l'Etat ¹¹⁴⁴ .

Avec l'aide du FMI, dès 1977, le régime de la Rénovation fit mettre en place un plan de redressement économique qui permit, un temps soit peu, de juguler la crise. Mais en réalité, pour sortir de la crise entre 1976 et 1979, le régime de la Rénovation bénéficia d'un heureux concours de circonstance. En effet en 1979 s'était produit un deuxième choc pétrolier. Ce choc pétrolier était lié à une augmentation de la demande de pays industrialisés au point que le prix du baril de pétrole dépassa la barre des 30 dollars, mais aussi à une hausse du dollar.

Cette double augmentation compensait la baisse de la production ¹¹⁴⁵ du Gabon et une relance des investissements. Mais cette reprise n'allait pas durer car le ver qui rongea le fruit continuait son oeuvre.

¹¹⁴³ Janot Poulin, « *L'Eglise qui est au Gabon* » in *Univers* N° de mars avril 1992.

¹¹⁴⁴ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Discours du 11 mars 1976 à la veille du 8^e anniversaire du parti unique. Propos confirmé lors du discours du 24 janvier 1979 à l'ouverture du 2^e congrès ordinaire du parti.

Le Congrès extraordinaire du PDG, réuni à Libreville du 24 au 27 janvier 1979, par exemple, n'avait pas caché certains maux dont souffrait le pays : « *le cumul des fonctions, l'affairisme, l'indélicatesse impunie caractérisée par les détournements des deniers publics, la corruption.* »¹¹⁴⁶. Dans ces conditions, les espoirs laissaient la place à la « *Rénovation renouvelée* », à travers « *le progressisme démocratique et concerté* », définie par le Grand camarade en 1976 n'avait été qu'un feu de paille.

Avec l'intensification des difficultés économiques, surtout sociales au milieu des années 1980 prit fin le triomphe du parti unique PDG.

Avant d'aborder la fin du parti unique et ses conséquences nous voulons d'abord décrire et analyser les relations entre l'Eglise catholique et les conséquences sur celle-ci du triomphe du PDG et du régime de la Rénovation.

II – L'EGLISE ET LES CONSEQUENCES DU TRIOMPHE DU PARTI UNIQUE

Le triomphe du parti unique a eu des conséquences indéniables sur les autres aspects de la vie du pays. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons aux conséquences religieuses et politiques de ce triomphe. Quelle est la situation qui prévalait ? Quelles sont les conséquences et la parole de l'Eglise sous le parti unique ? Quels sont les autres événements auxquels l'Eglise a fait face pendant cette période ?

1 – L'Eglise du Gabon entre le pétrole et le Bwiti : des signes d'essoufflement ?

A partir de 1970, du point de vue de l'Eglise catholique, le Gabon livrait une bataille vitale pour le développement. La « *cendrillon* » des anciennes colonies françaises de l'AEF était devenue un pays béni des dieux, grâce à la manne pétrolière, aux essences précieuses de ses forêts équatoriales et aux divers métaux de valeur de ses collines, plaines et montagnes. Les recettes pétrolières avaient provoqué un enrichissement rapide du pays. Cette opulence relative avait donné l'illusion de la richesse aux Gabonais et attiré beaucoup d'étrangers en quête d'un emploi.

La conjugaison de ces faits a contribué à la remise en cause de certaines valeurs de la société, ce qui ne manquait pas de poser des problèmes à l'Eglise et à sa pastorale¹¹⁴⁷. Au début des années 1990, le constat était assez amer car la société gabonaise était

¹¹⁴⁵ Cf. Rolland Pourtier *Le Gabon*, Tome II, ibid. Dans les années 1970, le pétrole est devenu la seule matière première à même de fournir des recettes à hauteur des besoins, soit 54% de la totalité des recettes de l'Etat en 1977. De 1971 à 1976, la production avait presque doublé pour atteindre alors 11,5 millions de tonnes dont 85% produit par Elf Gabon. Mais en 1978, la production était retombée à 10,6 millions de tonnes et avait régressé de 6% en 1979.

¹¹⁴⁶ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Rapport moral et politique du 2^{ème} congrès extraordinaire du PDG, du 24 au 27 janvier 1979.

¹¹⁴⁷ DOCOPM, DOCSSP, Reportage sur le Gabon, in *Pentecôte sur le monde*, N° de mai et juin 1994

partagée entre « le pétrole et le Bwiti ». On constatait un effritement de la morale religieuse accentué par les mutations de l'Eglise elle-même.

● Effritement de la morale religieuse et chrétienne.

La situation morale du Gabon à cause de la situation économique et politique entre 1969 et 1995 était quelque peu angoissante. L'Eglise en fut la première victime. Elle présentait des signes inquiétants : clergé en extinction, séminaires vides, missionnaires vieillissant, jeunes prêtres qui quittaient le ministère sacerdotal, congrégations religieuses qui ne recrutaient plus ou très peu.

L'effritement de la morale religieuse était indéniablement lié à l'évolution générale de la société gabonaise qui était fascinée par l'argent du pétrole, le goût du luxe occidental et la recherche de l'authenticité culturelle, avec l'idéologie du retour aux sources.¹¹⁴⁸

Du point de vue des autorités religieuses, l'argent n'était pas maîtrisé, les valeurs de la foi chrétienne et de la tradition ancestrale étaient en crise. L'amour et le respect de la vie, le sens de la dignité et de l'effort avaient disparu. Ils avaient été remplacés par le népotisme et le parasitisme relayant au second plan la « solidarité responsable » prêchée par l'Eglise¹¹⁴⁹.

Les Gabonais semblaient désespérés devant les problèmes de la vie quotidienne et les énigmes de l'existence: les questions de la richesse et de la pauvreté, du mal et de la souffrance. A cela s'ajoutaient des problèmes sociaux liés à la crise d'autorité décelable jusqu'à la cellule familiale. La délinquance juvénile fit son apparition au point de d'augmenter le nombre d'agressions, de vols et assassinats, surtout dans les centres urbains. Cette montée de la violence avait contraint les autorités judiciaires, encouragées certainement par les autorités politiques, à prendre des décisions de justice allant jusqu'à la peine de mort avec exécution publique, pour donner l'exemple.

La première exécution publique au Gabon eut lieu le 18 juillet 1979. Il s'agissait de Jean Baptiste MedangOvono et Pierre Mouemba. La 2^{ème} vague d'exécution était intervenue le 1^{er} mars 1982 et elle concernait Ferdinand Nzigou Boulingui, Souleymane Massala et Christophe Mikolo Mombo¹¹⁵⁰. Ces exécutions n'ont pas atteint les buts escomptés car les maux ne cessèrent pas de s'aggraver.

Même la visite du Pape en 1982 n'avait pas changé grand-chose, du moins dans l'immédiat, en ce qui concerne la morale. Elle avait certes galvanisé l'Eglise, surtout hiérarchique (les évêques et les clercs) mais elle n'avait pas changé les comportements.

L'affaiblissement de la morale religieuse catholique et protestante se manifestait par le foisonnement de petites Eglises qui ne contribuaient pas à inverser la tendance. Au

¹¹⁴⁸ DOCOPM, Les comptes rendu des visites *ad limina* des évêques en 1983, 1987 et 1993. (DIA et AIF), voir aussi *Marchés tropicaux* du 25 février 1983 sur « la visite de évêques Gabonais à Rome ».

¹¹⁴⁹ DOCATGAB, Rapports des évêques du Gabon lors de visite du Pape Jean Paul II en 1982. Cf. aussi article dans *l'Union*, N° 1840 du 18-19 février 1982.

¹¹⁵⁰ DOCGAB, Journal *l'Union*, les N° de juillet 1979 et mars 1982.

contraire, cette prolifération semait la confusion. « Le billet Makaya ¹¹⁵¹ » dans le quotidien national « *l'Union* » ne manquait pas de souligner : « *On se perd maintenant dans les religions qui foisonnent, alors qu'avant il n'y avait que celles des mon père (les catholiques) celle des pasteurs (les protestants) et celle des aladjis (les musulmans)...* ¹¹⁵² ». Les Gabonais qui allaient dans toutes ces églises recherchaient aussi des protections chez des divins guérisseurs et autres charlatans modernes. Les traumatismes engendrés par ces attitudes sont indéniables dans les couches populaires.

Chacun voulait « *cacher son corps* ¹¹⁵³ » ou acquérir les armes magiques pour s'enrichir et émerger, et bien souvent au détriment des autres.

Le recours à l'authenticité était un moyen commode pour justifier des pratiques fétichistes antisociales. C'est dans ce sens que les francs - maçons, rosicruciens et autres, étaient désignés dans la société comme des assassins ¹¹⁵⁴. La crise de la morale était d'autant plus spectaculaire que presque tous les Gabonais avaient reçu une éducation religieuse grâce à leur passage dans les écoles et séminaires catholiques ou protestants. Visiblement Dieu avait été relayé au second plan. Les mots favoris étaient : pétrole et Bwiti, puissance et richesse.

Les acteurs principaux de cette situation étaient les intellectuels, surtout les cadres de l'Etat et des sociétés privées qui répandaient et relayaient dans la société un discours controversé et ambigu, très critique envers les autorités religieuses ¹¹⁵⁵.

¹¹⁵¹ C'est une sorte d'éditorial qui paraît chaque jour en première page de *l'Union*. Le billet Makaya fait souvent une critique et un commentaire de la situation du pays.

¹¹⁵² DOCGAB, le « Pour moi quoi Makaya » dans *L'Union* du 30 mars 1984

¹¹⁵³ Une expression du français local qui dérive d'une traduction littérale des langues vernaculaires. Cette expression est synonyme de protection. Dire de quelqu'un qu'il cache son corps signifie qu'il fréquente des guérisseurs occultes, des charlatans, des « *ngangas* » encore appelés sorciers.

¹¹⁵⁴ Témoignage oraux, entretiens individuels et collectifs lors des différentes enquêtes de terrain. Au Gabon, la Franc maçonnerie et la Rose croix ne sont pas bien vu par le peuple qui leur attribue un certains nombres de déconvenues et de malheurs subis. Pratiquées essentiellement par l'élite politique, économique et par les intellectuels, la Franc - maçonnerie et la Rose - croix sont considérées comme des sectes, des regroupements d'individus qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Pour le peuple, même certains chrétiens, l'ascension politique ou sociale d'un jeune intellectuel est parfois synonyme d'appartenance à ces groupes. La puissance et la renommée d'un homme politique, d'un cadre de l'administration est attribuée à sa qualité de maçon ou rosicrucien. Ces ne sont pas fondées sur des preuves et donnent parfois lieu à de vives spéculations. Il faut dire que cette vision que le peuple se fait de la Franc-maçonnerie et de la Rose-croix longtemps été entretenue par les missionnaires et par certains membres du clergé diocésain qui dénonçaient, à tort ou à raison, les vicissitudes de ces groupes, contribuant ainsi à créer un sentiment de méfiance chez les chrétiens. Si on peut expliquer ces critiques du personnel religieux à l'endroit de la maçonnerie et de la Rose croix par la vivacité de la lutte anticléricale, il faut aussi reconnaître que l'attitude de certains membres du personnel religieux n'était pas justifiée.

¹¹⁵⁵ DOCGAB, Jean Pierre Chaillard, « L'Eglise du Gabon entre l'inquiétude et l'Espoir » in *Arica* N° 139 de mars 1982. Nous revenons sur les accusations des intellectuels contre l'Eglise en parlant de « l'Eglise et les intellectuels : L'Eglise sur le banc des accusés. »

Certains intellectuels voulaient même faire du Bwiti, une espèce de « *religion nationale* »¹¹⁵⁶. Le zèle des intellectuels était entretenu par le triomphe du parti unique qui contribuait intensément à la sacralisation d'une République laïque. On reléguait ainsi la religion au stade d'une activité privée, intime, qui n'avait rien avoir avec l'attitude et la vie publique de l'homme.

L'effritement des valeurs au Gabon était donc le reflet d'une société gabonaise en crise de croissance, écartelée entre le pétrole (situation économique flambante) et le Bwiti (identité culturelle en perte de vitesse)¹¹⁵⁷. Il était aussi la résultante du difficile passage de la société gabonaise archaïque traditionnelle à la société moderne, et d'une économie familiale de subsistance à la société de consommation à l'échelle mondiale.

• L'Eglise et les « intellectuels » : L'Eglise sur le banc des accusés.

Pendant la période du parti unique (1968-1990), et même après, la moitié de la population gabonaise appartenait à l'Eglise catholique mais beaucoup reconnaissent cette appartenance du « bout des lèvres », selon une expression locale.

Pourtant le baptême, surtout des enfants, n'avait plus rien d'extraordinaire. Les cérémonies de sacrements (baptême, communion et confirmation) se multipliaient chaque fin d'année scolaire, chaque dimanche, lors des grandes fêtes, au point d'atteindre parfois des séances de 200 à 300 baptisés, communiant et confirmés, à Libreville. La popularité de ces cérémonies et la fréquentation dominicale posaient même le problème de l'exiguïté des églises dans les grands centres urbains¹¹⁵⁸.

Pour pallier cette difficulté des travaux d'agrandissement étaient nécessaires. A Libreville par exemple, entre 1970 et 1995, deux paroisses sur trois avaient été agrandies. Mais ce succès était ambigu, la pratique religieuse chrétienne était devenue une activité banale intégrée dans la vie pour les Gabonais issus des basses couches sociales. Pour les autres, l'Eglise catholique prenait valeur de symbole, comme dans le récit des généalogies. Ils se contentaient d'évoquer avec nostalgie les cérémonies au cours desquelles ils avaient reçu les sacrements d'initiation chrétienne et de rappeler le nom du prêtre ou de l'évêque par le ministère de qui ils avaient reçu le baptême ou la confirmation¹¹⁵⁹.

La plus grande hostilité venait des intellectuels (hauts cadres de l'appareil politico - administratif, professions libérales, enseignants, cadres supérieurs des entreprises et même certains cadres moyens), en un mot tous ceux qui avaient reçu une formation

¹¹⁵⁶ DOCOPM, voir aussi DOCGAB, interview avec le Père Elelaghe, curé de la cathédrale de Libreville « Gabon entre le pétrole et le bwiti » par Jésus Martinez et Antonio Villarino in *Mundo Negro* de décembre 1993. Interview en espagnol.

¹¹⁵⁷ Jésus Martinez et Antonio Villarino in *Mundo Negro* de décembre 1993, interview avec l'abbé Jean Pierre Elelaghe Nze

¹¹⁵⁸ DOCGAB, Cf. article dans *l'Union* du 2 juin 1992, signé Mbegha Effa « trois cents baptisés à Saint Michel de Nkembo » le dimanche 31 mai 1992. Cf. aussi article dans *l'Union* du 19 novembre 1992, signé Mengue Menna, « Quel site pour l'église saint Michel de Nkembo en l'an 2000 ? L'exiguïté des églises : la prolifération des sectes et des nouvelles églises n'a pas émoussé l'audience du catholicisme au Gabon qui chaque jour gagne du terrain. »

supérieure assez poussée. Chez ces derniers on dénotait une attitude souvent critique à l'encontre de l'Eglise et surtout de l'action missionnaire.

Certains revendiquaient leur authenticité culturelle. D'autres militaient pour la restauration et la réhabilitation des anciennes croyances religieuses et pratiques culturelles, en inventoriant les valeurs traditionnelles, et en identifiant celles qui n'étaient pas en contradiction avec l'Evangile ¹¹⁶⁰.

Ces critiques d'intellectuels venaient même parfois de certains clercs qui avaient effectué des études en Europe. Citons par exemple l'abbé Noël Ngwa :

« Comme d'autres pays africains le Gabon a été fortement colonisé, non seulement sur la plan politique, mais aussi sur le plan ecclésial. [...] L'Eglise s'est transporté chez nous et ne semble pas avoir le besoin de s'adapter. [...] Il exi ste un malaise dans la mesure où nous aimerions que ça change un peu plus. Mais nous sommes confrontés à deux pôles de résistance. Il y a d'abord le Vatican ... Il y a l'épiscopat gabonais lui-même qui n'est pas inventif et puis une partie des chrétiens d'un certain âge qui se trouvent mal à l'aise avec les petits changements ... Il y a un défi à relever. Mais il reste un certains nombre d'atavisme dans l'Eglise du Gabon qui fait que les choses bougent moins qu'ailleurs. [...] Je pense qu'un important travail de réflexion doit être fait... un travail théologique est nécessaire ... Mais il y a aussi un travail de réflexion qui consiste à lutter contre une mentalité rationaliste. [...] L'Eglise qui est au Gabon est encore très timide... C'est une Eglise très timorée, du moins au niveau de la hiérarchie, qui ne s'exprime pas suffisamment . [...] Mais il faut comprendre que dans la situation politique du Gabon... il était très difficile à un groupe de s'exprimer parce que cela paraissait comme une initiative politique. Et si cette po litique n'était pas conforme à celle du pouvoir en place, les personnes concernées pouvaient être considérées comme les ennemies du peu ple. » ¹¹⁶¹

Ces opinions de l'abbé Noël Ngwa étaient partagées par la plupart des intellectuels laïcs qui continuaient à s'intéresser à l'avenir de l'Eglise.

Devant ces mouvements de contestation et de revendication où l'Eglise servait souvent de bouc émissaire, les évêques et le clergé étaient parfois désemparés. Et la tentation était grande de délaissé la pastorale de ces milieux rétifs pour continuer à gérer la vie chrétienne traditionnelle dans le cadre sécurisant de la paroisse ou dans la chaleur des communautés villageoises. L'Eglise avait le sentiment d' « avoir élevé des souris

¹¹⁵⁹ Témoignage personnel. A plusieurs reprises dans les années 1990 nous avons discuté avec des Gabonais qui affirment leur appartenance à l'Eglise catholique par le fait qu'ils ont reçu les sacrements d'initiation chrétienne. Cette catégorie de Gabonais ne va à la messe que lors des grandes fêtes ou lors d'une cérémonie spéciale comme le baptême ou l'enterrement. Quantitativement nous estimons que cette catégorie est aussi importante que celle des chrétiens réguliers aux offices dominicaux ou quotidiens. Aucune étude de sociologie religieuse n'a été faite dans ce domaine.

¹¹⁶⁰ DOCOPM, voir aussi DOCGAB, Interview de Mgr Basile Mvé dans *Bingo* N° 334 de Novembre 1980 « Etre évêque en 1980 » et dans *Don Bosco aujourd'hui*, N° de novembre et décembre 1985, « Une Eglise pour construire et implanter »

¹¹⁶¹ L'abbé Noël Ngwa que cite Janot Poulain dans son article sur « L'Eglise qui est au Gabon » Id & Ibid. Ce témoignage est confirmé par celui qu'il nous a accordé oralement le 28 septembre 2002 à Libreville.

dans les sacs d'arachides », c'est-à-dire d'avoir éduqué des individus qui lui portent préjudice.

En réalité, les avis étaient partagés car les autorités religieuses constataient que certains intellectuels n'étaient pas totalement hostiles à l'action de l'Eglise catholique au Gabon, mais qu'ils en attendaient beaucoup d'elle surtout dans l'état de confusion morale qui caractérisait la société gabonaise sous le parti unique¹¹⁶².

Dans les années 1980, l'Eglise estima que le triomphe du régime de la Rénovation et du parti unique PDG, avait provoqué « la perte des repères culturels, des clivages sociaux et des démissions morales ». Dans ces conditions l'Eglise du Gabon devait affirmer sa mission prophétique qui est d'interpeller et de montrer la route. Elle s'engagea ainsi pour plus d'apostolat. Aux dires même des autorités religieuses, dans les années 1980, c'était devenu un « *impératif* ».

Les nouveaux objectifs apostoliques au Gabon se traduisirent, après le passage du Souverain pontife, par un mot d'ordre: « *l'Evangélisation en profondeur et la promotion intégrale de l'homme.* »¹¹⁶³

• Les interpellations de l'Eglise sur la situation sociale sous le parti unique PDG

Jusqu'au milieu des années 1980, sous le parti unique, l'Eglise du Gabon (en réalité la hiérarchie) est restée presque muette sur la situation sociale, économique et politique du pays. D'où l'idée souvent répandue que l'Eglise s'était tue face à la situation générale du Gabon, sous le parti unique. En réalité son silence n'était pas total.

A défaut d'intervenir directement dans la vie politique, l'Eglise s'exprimait à propos de la situation sociale et morale. Au début des années 1980, devant une situation générale de plus en plus difficile, l'Eglise était déjà sortie de sa réserve pour interpeller les autorités du régime de la Rénovation et du parti unique PDG afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Les interpellations de l'Eglise devinrent officielles et se répétèrent lors des cérémonies importantes comme le nouvel an et les fêtes religieuses. Pour notre étude, nous avons retenu deux interpellations entre 1983 et 1990. Elles sont l'œuvre de l'Archevêque de Libreville qui est en quelque sorte le chef de l'Eglise catholique au Gabon, en collaboration avec les autres évêques et les autres responsables religieux¹¹⁶⁴.

Ces interventions avaient pour but de « *plaider pour l'homme gabonais en toutes circonstances.* » Elles se voulaient prudentes pour ne pas semer la confusion dans un paysage politique particulier, celui du parti unique. Elles se faisaient en faveur de la situation sociale surtout après la visite du Pape Jean Paul II au Gabon en février 1982 et la détérioration des conditions sociales des Gabonais.

¹¹⁶² Témoignage oral de Mgr Dominique Bonnet, entretien du 6 avril 1999 Mouila

¹¹⁶³ DOCATGAB, CEG, *Lettres des évêques du Gabon aux chrétiens après le passage du Pape Jean Paul II à Libreville*, Février 1982.

Ainsi en 1983, lors de la cérémonie de présentation de vœux au Président de la République, le 3 janvier, Mgr André Fernand Anguilé, au nom des grandes confessions religieuses, avait, pour la première fois ¹¹⁶⁵ sous le parti unique, dénoncé un certain nombre de maux qui minaient la société gabonaise :

« L'arrogant étalage de certaines richesses d'origine douteuse, la crise de l'autorité par démission ou agression, les abus de pouvoir au détriment des sans droits et sans voix, la disparité entre les classe possédantes, jouissant d'une sorte d'immunité, et les masses. » ¹¹⁶⁶

Ces maux provoquaient un malaise diffus dans toute la population.

Aux dires de l'Archevêque de Libreville, tous ces maux étaient les symptômes d'une crise morale et spirituelle qui minaient la société gabonaise. Pour s'en sortir, l'Eglise, par la voix de Mgr Anguilé, avait proposé dans l'urgence « *le rétablissement de la culture sur le progrès matériel et le développement économique.* » ¹¹⁶⁷

Apparemment cette interpellation des autorités religieuses, toutes confessions confondues, n'eut guère d'écho. Le climat social continua de se détériorer. En 1985, l'Archevêque de Libreville reprit l'initiative, une nouvelle fois, lors de la fête de Pâques pour affirmer cette fois qu'il y a « *des nuages à l'Horizon* » dans la société gabonaise. En réalité, c'était « un message de paix et de joie », dans lequel il interpellait davantage les chrétiens catholiques Gabonais que les autorités politiques du régime. Même s'il les tenait pour responsables de cette situation.

Le message pascal de l'Archevêque de Libreville peignait, dans un premier temps, une situation particulièrement douloureuse pour l'Eglise catholique au Gabon à cause d'un climat hostile par rapport à son action ¹¹⁶⁸. Mgr Anguilé affirma que « *L'Eglise est*

¹¹⁶⁴ Le Gabon dispose d'un archidiocèse et de trois diocèses. L'Archevêque de Libreville qui réside dans la capitale est souvent considéré par le grand public comme le chef de l'Eglise catholique au Gabon. Cette vision est fondée, non seulement sur l'ancienneté du diocèse, mais aussi sur son immensité et sa population. Le siège cathédral de l'archidiocèse est à Libreville, capitale du pays qui regroupe près de la moitié de la population totale. Dans les grandes cérémonies républicaines, l'Archevêque de Libreville représente toute l'Eglise et il est le principal interlocuteur de celle-ci devant les autorités, notamment le chef de l'Etat à qui il présente chaque nouvel an les vœux de l'Eglise catholique. Au regard du fonctionnement de l'Eglise catholique au Gabon à travers la conférence épiscopale, le discours de l'Archevêque est un discours concerté. Il est vraiment prononcé pour tous les diocèses et même pour toutes les grandes confessions religieuses (catholiques, protestants et musulmans) lors des vœux du nouvel an au chef de l'Etat.

¹¹⁶⁵ Nous considérons que cette interpellation de l'Archevêque de Libreville en 1983 est la première dans la mesure où nous n'avons trouvé aucun document écrit et n'avons eu aucun témoignage oral sur une interpellation antérieure entre 1968 et 1983. Les sources orales et écrites se contentent d'affirmer que l'Eglise ne s'était pas tue, qu'elle parlait toujours. Faute de preuve, nous considérons que les interventions de l'Eglise entre 1969 et 1983 étaient officieuses, individuelles, sans action concertée.

¹¹⁶⁶ AAL, *Discours de Mgr Anguilé, au chef de l'Etat Omar Bongo, au nom des grandes confessions religieuses, lors de la cérémonie de présentation des vœux, Libreville le 3 janvier 1983. Cf. aussi DOCGAB, « cérémonie de présentation de vœux au Président de la république » dans l'Union du 4 janvier 1983.*

¹¹⁶⁷ AAL, *Discours de Mgr Anguilé le 3 janvier 1983. Id & Ibid.*

*attaquée et menacée ouvertement dans ses représentants: [...] tentatives de vol, vol incendie, tentative d'assassinats, agressions, assassinats. L'Eglise est attaquée dans sa moralité, dans sa doctrine.*¹¹⁶⁹ ».

Mgr Anguilé dénonça également le rôle de la presse qui amplifiait ce malaise et voyait en tout cela un discrédit de l'Eglise dans une société qui avait plus que besoin d'elle et à dans laquelle elle avait toujours servi sans conflit.

Enfin, Mgr Anguilé mit en garde les chrétiens contre la situation politique, sociale, économique et culturelle du pays qui n'encourageait pas l'épanouissement de la foi malgré le dévouement de l'Eglise. Ne voulant pas se limiter à cet aspect douloureux, il appela les fidèles à la fermeté et au courage et il les mit en garde contre la montée des nouvelles religions et des sectes que la situation sociale et certains cadres du régime encourageaient à s'installer.

Cet avertissement aux fidèles était surtout dû à la confusion régnant dans l'esprit de nombreux Gabonais qui voulaient embrasser toutes les religions et toutes les sectes sans se soucier d'une vraie morale¹¹⁷⁰.

Dans l'ensemble, les interpellations de l'Eglise, par rapport à une situation sociale préoccupante faisaient toujours la part des choses. Elles s'adressaient aux dirigeants politiques, aux décideurs économiques et aux populations qui en fin de compte étaient les plus concernées et les victimes de cette situation. L'Eglise n'accusait pas directement le régime de la Rénovation et le PDG d'être à l'origine de cette situation sociale mais elle l'appelait à plus de rigueur.

L'Eglise n'entendait pas se transformer en force d'opposition, encore moins en syndicat défenseur de la cause sociale des Gabonais. C'est la raison pour laquelle l'Eglise continuait à être particulièrement attentive à préserver ses relations avec l'Etat, surtout dans le domaine de l'éducation. Mais ce rapprochement de l'Eglise avec l'Etat était parfois mal compris par certains Gabonais qui la considéraient comme une institution à la solde du régime. Il convient donc d'examiner de plus près la nature de ces liens.

• Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous le parti unique de 1969 à 1989.

Ces relations¹¹⁷¹ se caractérisent par trois aspects. D'abord des échanges diplomatiques entre le Gabon et le Vatican à travers les visites du Pape et des Nonces apostoliques au Gabon mais aussi à travers les visites des autorités gabonaises au Vatican, notamment le

¹¹⁶⁸ Il s'agit des critiques des intellectuels dont nous avons fait état à propos de « L'Eglise sur le banc des accusés »

¹¹⁶⁹ AAL, *Homélies de Mgr Anguilé lors des messes de Pâques* (veillée pascale et messe du jour). Extrait de l'Homélie de la messe du jour. 7 et 8 avril 1985.

¹¹⁷⁰ AAL, *Homélies de Mgr Anguilé lors de la fête de Pâques 1985*, Ibid. Cf. aussi « message de Mgr Anguilé » dans *l'Union* du 10 avril 1985.

¹¹⁷¹ Nous avons défini le cadre théorique de celles-ci dans le chapitre précédent à propos des relations entre le Gabon et le Saint siège.

Président de la République et les ambassadeurs. Elles comportent ensuite une intense collaboration dans le domaine de l'éducation. Elles comptent enfin quelques mésententes liées au traitement des autorités religieuses catholiques par certaines autorités politiques, mésententes amplifiées dans la presse.

Les relations officielles et diplomatiques : le rôle des Pro-nonces

En ce qui concerne les relations officielles et diplomatiques, entre l'Eglise et l'Etat, sous le parti unique, elles remontent à l'arrivée au pouvoir du régime de la Rénovation en 1967.

Les relations entre le Gabon et le Vatican ont eu pour point culminant, entre 1968 et 1990, les visites pontificales de Jean Paul II en février 1982. Les relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon se matérialisaient aussi par l'action diplomatique des Nonces apostoliques qui rendaient une visite officielle au Président de la République, en moyenne une fois par an ¹¹⁷².

Ces multiples visites ont même abouti en 1989 à la construction d'une nonciature apostolique à Libreville, au sommet d'une colline qui domine la vallée Sainte Marie. Les visites avaient le plus souvent un caractère protocolaire : remises de lettres de créances au chef de l'Etat, visite aux papes à Rome. Les Nonces apostoliques, au cours de leurs audiences, intervenaient pour remercier les autorités politiques gabonaises du respect de la liberté religieuse et de la position favorable faite à l'Eglise catholique dans le paysage religieux ¹¹⁷³.

En tant que représentant du Saint Père, les nonces apostoliques intervenaient auprès du Président de la République pour obtenir certaines faveurs du régime de la Rénovation. En mars 1973, par exemple le Pro-nonce apostolique, Jean Jadot, qui résidait à Yaoundé vint rencontrer le Président de la République. L'entretien tourna autour du fonctionnement des institutions catholiques gabonaises et surtout sur les subventions que celles-ci recevaient de l'Etat dans le domaine de l'éducation.

Dans les années 1970, tout allait donc fort bien. Le Président de la République assista aux ordinations épiscopales de tous les évêques Gabonais ordonnés entre 1974 et 1980. Ces cérémonies bénéficiaient d'un soutien logistique de l'Etat, tout comme le fut

¹¹⁷² Cette moyenne est établie sur la base des articles de *l'Union* que nous avons consultés. Ils rapportent les activités présidentielles dont les audiences accordées aux nonces et aux envoyés du Pape. Entre 1975 et 1990, nous avons lu 22 articles qui traitent des audiences du chef de l'Etat au représentant du Vatican et du Pape. Nous n'avons pas tenu compte dans ce calcul des audiences accordées aux évêques et autres représentants de l'Eglise sur le plan local.

¹¹⁷³ Cf. compte rendu des audiences accordées par le Président de la République aux différents nonces apostoliques dans le journal *l'Union*. Par exemple dans le N° du 12 décembre 1981, il y a un article « Le nouveau Pro-nonce, Mgr Donato Squicciarini, présente ses lettres de créances ». Dans son discours de circonstance, Mgr Donato avait affirmé les souhaits du saint Père, donc du Vatican et de l'Eglise du Gabon (voir les citations). Dans sa réponse, le Président Bongo félicita aussi le Pape Jean Paul II pour ses actions et son intervention en 1979 à la 34^{ème} session des Nations unies. Il rassura aussi le Pro-nonce de « la disponibilité de l'Etat, du gouvernement gabonais à examiner et à résoudre certains problèmes de l'Eglise dans notre pays. » Aux dires du Chef de l'Etat gabonais, cette disponibilité était essentiellement justifiée par le rôle positif joué par l'Eglise dans la formation intellectuelle morale et spirituelle des jeunes gabonais.

la visite du Pape à Libreville en février 1982. L'Etat avait construit à côté de la cathédrale Sainte Marie une somptueuse villa pour accueillir le Saint Père. Elle sert aujourd'hui de résidence à l'Archevêque de Libreville.

Quelques mois auparavant, en décembre 1981, Le nouveau Pro nonce apostolique, Mgr Donato Squicciarini, avait reconnu l'excellence de ces relations lors de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au Chef de l'Etat gabonais.

Mgr Donato déclara : « Le Saint Père se félicite de l'harmonie et du respect qui règne dans les relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon. (...) Il souhaite que le Gabon soit un modèle d'équilibre, de progrès harmonieux de justice, de maturité politique et d'ouverture aux valeurs morales et spirituelles. ¹¹⁷⁴ »

Même si ce dernier aspect des paroles du Pro-nonce n'avait pas été réellement entendu, encore moins mis en pratique par l'Etat, ces relations se poursuivaient normalement sous le parti unique.

Au début de l'année 1983, Mgr Anguilé, malgré quelques difficultés, reconnut que « *Les relations entre l'Eglise et l'Etat sont plutôt harmonieuses, favorisées par un climat de liberté de culte réel.* » ¹¹⁷⁵ . Des propos qui furent corroborés, un mois plus tard, par un envoyé du Pape, le cardinal Agnelo Rossi qui lors d'une visite dans le diocèse d'Oyem du 27 au 28 février 1983 avait déclaré aux chrétiens de cette circonscription : « *Jouissez de la liberté religieuse... Faites montre de solidarité d'esprit d'abnégation et de compréhension pour la cause sociale.* » ¹¹⁷⁶ »

En 1985, par exemple, ces relations devinrent plus délicates, du fait des interpellations publiques de l'Archevêque de Libreville et des critiques dont il faisait l'objet dans la presse. Dans l'ensemble, les responsables catholiques gabonais apparaissaient comme des défenseurs de la paix, de la justice bien que leurs interventions sur la vie politique n'étaient pas directes.

Les évêques sortaient petit à petit du silence dans lequel ils s'étaient tenus dans les années 1970 ¹¹⁷⁷ . Leur prise de parole n'était pas sans conséquences, d'autant plus que des difficultés surgissaient dans les relations avec l'Etat, et même avec la société gabonaise.

Des relations qui deviennent difficiles dans les années 1980: entre inquiétudes et espoir

En réponse aux dénonciations de l'Eglise concernant la corruption et les restrictions de

¹¹⁷⁴ DOCGAB, « Mgr Donato Squicciarini, le nouveau pro nonce présente ses lettres de créances au chef de l'Etat » article dans *l'Union* du 12 décembre 1981.

¹¹⁷⁵ AAL, *Discours de Mgr Anguilé le 3 janvier 1983 au chef de l'Etat.* Id & Ibid.

¹¹⁷⁶ DOCGAB, « Séjour du cardinal Agnelo Rossi à Oyem » article dans le Journal *l'Union* du 2 février 1983.

¹¹⁷⁷ Pour comprendre le silence de l'Eglise à propos de la vie politique et même de la situation sociale, dans les années 1970, il faut se référer aux raisons de l'instauration du parti unique et de son triomphe que nous avons développées précédemment.

certaines libertés fondamentales, le régime de la Rénovation, au non du principe de la laïcité et de la liberté de la presse, laissa critiquer ouvertement les responsables religieux gabonais dans la presse d'Etat et étrangère. Le plus bel exemple nous en est fourni en mars 1982, tout juste après le passage de Jean Paul II au Gabon. Mgr Anguilé, archevêque de Libreville, fut accusé de malversations financières à propos de la construction de la résidence pontificale, de l'Eglise Saint Pierre et d'une collecte d'argent organisée auprès des chrétiens pour recevoir ses hôtes.

Jean Pierre Chaillard, auteur d'un article, dans le magazine « *Africa* » reprenait ironiquement le point de vue de certains Gabonais qui orchestraient ces critiques: « *L'Eglise du Gabon pauvre en ressources humaines serait-elle aussi pauvre en ressources financière ?* »

Chaillard reprit aussi les critiques les plus véhémentes en déclarant que l'Eglise catholique au Gabon «... était autrefois le plus vaste propriétaire foncier de Libreville. Sans compter les domaines divers où s'étaient implantés les missions catholiques à l'intérieur du pays. » Il rapporta enfin les critiques sur la crise sacerdotale qui, aux dires de certains, était liée à l'attitude des responsables religieux, du personnel religieux missionnaires et non aux mutations de la société comme ils voulaient le faire croire¹¹⁷⁸.

Cette affaire jeta un trouble sur les relations entre l'Eglise et l'Etat en 1982. Dans la population certains pensaient effectivement que l'Etat finançait l'Eglise et qu'on assistait progressivement à une substitution de l'Etat gabonais aux aides du Vatican et des oeuvres missionnaires¹¹⁷⁹.

Mais Mgr Anguilé s'expliqua sur l'origine des subventions et les aides reçues par l'Eglise du Gabon. Il affirma que les dotations annuelles en provenance du Vatican ne dépassaient pas 10 millions de francs CFA par diocèse et que la construction de l'église Saint Pierre bénéficiait d'une aide substantielle de Rome, inférieure à la moitié de l'investissement, soit 700 millions de francs CFA dont 400 à 500 millions avaient été versés par le chef de l'Etat¹¹⁸⁰.

Après le départ du Pape, en février 1982, en effet, l'Etat avait récupéré les clés de la villa pontificale qui fut baptisée « *villa Saint Père* ». En fait certaines sources orales affirment que ce n'est pas l'Etat qui avait obtenu les clés, mais l'épouse du chef de l'Etat. D'autres parlent même du « pillage » de la villa, par des éléments de la Présidence, pour récupérer le matériel¹¹⁸¹.

Ce qui est certains c'est qu'après le départ du Saint Père, les clés de la villa se sont

¹¹⁷⁸ DOCGAB, Jean Pierre Chaillard « L'Eglise du Gabon entre l'inquiétude et l'espoir : les dessous de la visite du Pape » in *Africa* N° 139 de mars 1982.

¹¹⁷⁹ Témoignages oraux enquêtes de terrain au Gabon.

¹¹⁸⁰ DOCGAB, Jean Pierre Chaillard, Id. & Ibid.

¹¹⁸¹ Témoignage oral. Entretien collectif avec des agents travaillant à l'archevêché, notamment son chauffeur et sa cuisinière. Entretien du 13 mai 1999 à Libreville. Cette version est aussi répandue chez de nombreux chrétiens de Libreville.

retrouvés aux mains des agents de la présidence de la République, puisqu' au cours d'une audience accordée à Mgr Anguilé le 16 avril 1982, le Président de la République remit officiellement, de ses mains, les clés de cette villa et il déclara : « *Nous ne faisons pas de distinction entre l'Eglise et l'Etat car celui-ci concourt à de nombreuses charges de celle-là.* ».

Les turbulences dans les relations entre l'Eglise et l'Etat à propos de « la villa Saint Père » devaient s'estomper en mai 1982 à l'issue d'une autre audience que le Président de la République accorda au Pro nonce Donato Squicciarini, le 6 mai ¹¹⁸².

Après cette affaire de 1982, entre 1983 et 1990, les critiques ne manquèrent pas de fuser de la part de certains dignitaires du régime, du parti et de nombreux Gabonais qui refusaient l'importance et la place de l'Eglise catholique dans la société gabonaise.

De violentes critiques venues de tous bords furent lancées contre ses responsables, accusés par les chrétiens d'être à la solde du pouvoir, et par le pouvoir de se mêler d'affaires qui ne sont pas de son ressort. Dans ce cas, les autorités du régime de la Rénovation utilisaient le fameux verset évangélique « *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* » ¹¹⁸³ Ces divergences semblaient cependant épargner les bonnes relations entretenues dans le domaine de l'éducation.

L'enseignement privé catholique : le meilleur champ des relations ?

Le meilleur terrain d'application des relations entre l'Etat et l'Eglise sous le Parti unique était indubitablement le domaine de l'éducation. La nationalisation de l'enseignement au Gabon, dès 1960, et les difficultés croissantes de l'enseignement privé catholique, entre 1960 et 1969, avait amené l'Eglise à une coopération plus étroite avec l'Etat au début des années 1970.

Comme dans tous les autres domaines, l'euphorie économique des années 1970 au Gabon avait provisoirement relégué à l'arrière-plan les difficultés de fonctionnement et d'investissement de l'enseignement privé catholique, entre 1970 et 1980. Des difficultés qui étaient en réalité un héritage des années 1960. A la fin des années 1970, l'Eglise réussit à obtenir quelques satisfactions de l'Etat à propos de la situation préoccupante de l'enseignement privé catholique.

En 1980, à la suite d'une audience du Président de la République accordée au directeur national de l'enseignement privé catholique, l'abbé Florent Mboumba Bouassa, ce dernier obtint le droit que les enseignants catholiques formés à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) puissent désormais être affectés sans restrictions dans l'enseignement catholique et ainsi satisfaire à l'obligation de leur engagement décennal à servir l'Etat ¹¹⁸⁴. Malgré le soutien de l'Etat, les difficultés de l'enseignement privé catholique étaient

¹¹⁸² DOCGAB, « Mgr Anguilé reçoit les clés de la villa pontificale des mains du chef de l'Etat » dans le Journal *l'Union* du 17-18 avril 1982.

¹¹⁸³ Evangile de Mathieu, chap. 22, Verset 21

¹¹⁸⁴ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir du 150^{ème} Anniversaire*, Libreville, 1994.

croissantes. On pouvait même se demander si réellement l'Etat soutenait cet ordre d'enseignement.

En novembre 1981, les responsables de l'enseignement catholique, encouragés par les autorités religieuses, convoquèrent un colloque dont les débats portaient sur « *les difficultés financières de l'enseignement catholique* » et un ordre du jour sur « *la gestion financière des établissements catholiques et la gestion des mutuelles scolaires* »¹¹⁸⁵. Cet ordre du jour avait été fixé parce que, à la rentrée scolaire d'octobre 1981, l'Etat voulait directement attribuer sa subvention aux établissements catholiques. Ce ne fut pas le point de vue de la Direction nationale de l'enseignement catholique qui craignait que les établissements ne deviennent des entités autonomes. D'ailleurs, dès 1977, l'Etat ne versait plus sa subvention pour l'enseignement primaire catholique, tâche qui, selon les textes, incombait dorénavant aux collectivités locales. Faute d'une décentralisation effective, les collectivités locales ne disposaient pas des moyens nécessaires pour verser cette subvention.

Présidé par l'abbé Jean Pierre Elélaghe, nouveau directeur, le colloque de l'enseignement catholique de 1981 réaffirma le rejet de l'insoutenable « chacun pour soi »¹¹⁸⁶ et opta pour l'affirmation d'une adhésion. Pour pallier les difficultés financières, surtout dans les écoles primaires, le colloque confirma le paiement obligatoire de la mutuelle tel que préconisé par la conférence des évêques de 1978.

A partir de 1981, la gestion de ces mutuelles fut assurée par des commissions tripartites : les directeurs d'écoles, les curés de paroisses dont dépendait l'école et le représentant des parents d'élèves. Malgré quelques difficultés d'application, cette décision devint effective en 1981, sur toute l'étendue du territoire¹¹⁸⁷.

Le colloque insista enfin sur les problèmes de gestion des élèves, du personnel et des objectifs de l'enseignement catholique au Gabon.

A propos de la gestion des élèves, l'enseignement catholique se mit en conformité avec la législation officielle en affirmant que l'obtention du BEPC (Brevet d'Etudes du Premiers Cycles) n'était plus une condition *sine qua non* pour le passage en classe de seconde. En ce qui concerne la gestion du personnel, le colloque accorda une grande importance aux laïcs.

A partir de 1981, également l'enseignement de la catéchèse dans les établissements secondaire fut confié aux professeurs comme c'était déjà le cas, avec les maîtres et les maitresses, dans l'enseignement primaire.

Le colloque insista pour que le métier d'enseignant demeure « *une vocation de service et de dévouement*. » En ce qui concerne les objectifs de l'enseignement catholique, le colloque élaborait un projet éducatif qui fut remis aux autorités

¹¹⁸⁵ Archives de l'enseignement privé catholique (Lire désormais AEPC), *Rapport du colloque sur la situation de l'enseignement privé catholique du Gabon*, Direction nationale de l'enseignement catholique à Libreville à Sainte Marie, novembre 1981

¹¹⁸⁶ C'est-à-dire que la subvention de l'Etat soit directement versée aux établissements

¹¹⁸⁷ AEPC, Rapport du colloque de novembre 1981, Ibid.

administratives. Ce projet tenait compte de la montée des mutations et des changements de mentalité et il devait être inclus dans le cadre général de la politique de l'enseignement gérée par l'Etat ¹¹⁸⁸.

L'Eglise tenait à marquer la spécificité de l'enseignement catholique. Les autorités religieuses, se référant aux mutations qui provoquaient la perte des vraies valeurs morales, insistaient auprès des fidèles et demandaient à l'Etat que la morale soit au centre des objectifs à atteindre dans l'enseignement catholique en particulier, et l'enseignement en général. Dans la foulée les évêques affirmaient que l'enseignement au Gabon devait exploiter les valeurs qui épanouissent, c'est-à-dire « les valeurs outils » indispensables à la survie de la société gabonaise, à savoir : « *Le respect d'autrui, le sens de la dignité et de l'effort, la solidarité responsable...* » ¹¹⁸⁹

La volonté de maintenir l'enseignement catholique au Gabon, une composante de la société gabonaise fut, confirmée en février 1983 par le Pape Jean Paul II. Un an après sa visite du Gabon, il déclara que l'enseignement catholique était au Gabon « *un problème préoccupant à bon droit* » ¹¹⁹⁰. En 1984, l'Eglise se rapprocha davantage de l'Etat pour sauver l'enseignement privé catholique. En effet, du fait d'une nouvelle Loi, les enseignants des établissements catholiques furent considérés comme des fonctionnaires contractuels de l'Etat et ils pouvaient aussi bénéficier des mêmes avantages que les autres fonctionnaires.

Par la même loi, les élèves des établissements secondaires catholiques bénéficiaient d'une bourse nationale attribuée selon les mêmes critères que les élèves des établissements publics ¹¹⁹¹.

Malgré ce soutien de l'Etat, les problèmes ne manquaient pas. Il faut dire que ces problèmes s'inscrivaient dans le cadre général des difficultés de l'enseignement au Gabon. L'Eglise, par la voix de l'archevêque de Libreville, dénonça, en 1983, ces difficultés liées aux disparités sociales.

Dans « Le système scolaire (...) qui crée les classes sociales de demain, on distingue, d'un côté les privilégiés disposant d'écoles biens équipés, un personnel et un matériel et de l'autre, ceux pour lesquels n'existent que des écoles aux effectifs pléthoriques et sous - équipées. ¹¹⁹² »

La plupart des établissements catholiques étaient dans cette deuxième catégorie. Ces établissements inscrivaient beaucoup d'élèves d'autant plus que dans la mentalité

¹¹⁸⁸ AEPC, Rapport du colloque de novembre 1981, Id & Ibid.

¹¹⁸⁹ AAL, *Rapport de la Conférence des évêques du Gabon*, session extraordinaire de septembre, Libreville 1984.

¹¹⁹⁰ DOCOPM, voir aussi DOCGAB, « Visite ad limina des évêques gabonais, reçus à la mi février par le Pape » in *Marchés tropicaux* du 25 février 1983

¹¹⁹¹ DOCATGAB, Jacques Hubert, *Album souvenir...* ibidem.

¹¹⁹² AAL, *Discours de Mgr Anguilé le 3 janvier 1983 à la présidence de la République lors de cérémonie de présentation des vœux au chef de l'Etat.*

gabonaise, héritée de la période des missions, il était plus intéressant d'inscrire son enfant chez les catholiques pour lui assurer une bonne formation morale et intellectuelle. Apprendre dans le système catholique, témoignent certains Gabonais, était un gage de réussite car les établissements secondaire comme le Collège Bessieux, l'Institut Immaculée conception, le Collège Raponda Walker jouissaient toujours d'un prestige considérable à cause des taux de réussite des élèves aux examens¹¹⁹³.

2 – Conversion à l'Islam du Président de la République en 1973

A la mort de Léon Mba, le 28 novembre 1967, Albert Bernard Bongo, âgé seulement de 32 ans, accède à la magistrature suprême le 2 décembre 1967¹¹⁹⁴. Alors qu'on ne connaissait presque pas ou rien de ses convictions religieuses, Albert Bernard Bongo créa « la surprise » en 1973 en se convertissant à l'Islam. L'événement aurait pu passer inaperçue s'il n'avait pas eu un écho retentissant dans la presse.

Cette conversion s'est déroulée alors que l'environnement politique et économique était très particulier dans et hors du pays : le triomphe du parti unique, le mirage du développement économique à cause du choc pétrolier, la débauche d'investissement qui attirait tous les investisseurs du monde entier et l'adhésion du Gabon à l'OPEP. Avant de comprendre les raisons de cette conversion, il importe de revenir sur le passé du Président Bongo du point de vue des convictions religieuses.

• Le passé religieux du Président Bongo avant 1968

On ne sait presque rien du passé religieux du Président Bongo avant sa conversion à l'Islam en 1973. Les seuls témoignages émanent de lui-même¹¹⁹⁵. Mais on peut subodorer, au regard d'autres témoignages sur sa vie, la véracité de ses propos. Le Président Bongo affirme qu'il n'est pas né chrétien. Même s'il avait appris à prier dans les langues vernaculaires du Congo (Lari et Lingala), Albert Bernard Bongo n'a jamais été baptisé malgré les tentatives, toujours avortées, de son grand frère alors qu'il vivait encore à Brazzaville au Congo. Adolescent il était « *athée, sans foi ni loi. Et provocateur* »¹¹⁹⁶.

En tant que provocateur et subversif, il aurait entretenu une relation un peu particulière avec les religions, notamment le catholicisme et surtout avec les prêtres

¹¹⁹³ Témoignages oraux, entretiens collectifs et individuels lors des enquêtes de terrains au Gabon. Cf. Témoignage oral de Oniane Biyang Rostand, fonctionnaire à la direction de l'enseignement privé catholique, entretien du 23 mai 1999 à Libreville.

¹¹⁹⁴ Cette succession s'était faite conformément à la constitution. Pour éviter toute surprise, par exemple un événement militaire, le vice président Albert Bernard Bongo avait même prêté serment le 2 décembre, 2 jours avant l'enterrement de Léon Mba, le 4 décembre 1967.

¹¹⁹⁵ Le plus récent des témoignages et le seul que nous ayons pu consulter, est son ouvrage, Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, Grasset, 2001, 310 p. Rédigé sous la forme d'un entretien avec Airy Routier, cet ouvrage permet à Omar Bongo de commenter les moments de sa vie tant privée que publique. C'est un témoignage précieux car sur treize pages et sur 25 questions il parle de ses convictions et de sa conversion à l'Islam. Même si on peut regretter le manque de précision chronologique.

missionnaires¹¹⁹⁷. Albert Bernard Bongo était anticlérical et luttait contre les missionnaires qui, affirme-t-il, étaient « au service de la coloniale »¹¹⁹⁸.

Comme certains Gabonais, Albert Bernard Bongo croit fondamentalement aux rites et croyances traditionnels pour lesquels il souhaite « la conservation et la transmission. » Il affirme aussi qu'il a toujours été franc-maçon. Il aurait découvert la franc-maçonnerie d'un certain Naudy¹¹⁹⁹ qui lui enseigna les principes et les symboles¹²⁰⁰.

A la différence de Léon Mba, qui avait été baptisé dans l'enfance, ancien élève des missions, catholique mais peu soucieux du respect des principes chrétiens, et « bwitiste », Albert Bernard Bongo, au moment de son accession au pouvoir, n'était pas chrétien catholique. Il était croyant (foi des ancêtres) et franc-maçon. Ce n'est qu'en 1968, alors qu'il était déjà Président de la République qu'il se fit baptiser parce qu'il devait aller rencontrer le Pape Paul VI au Vatican.

Mgr Adiwa avait demandé au Président Bongo de le faire car il ne pouvait rencontrer le Pape dans le statut qui était le sien : « *Albert (...), tu n'es pas baptisé, tu n'es pas catholique, tu n'es même pas chrétien* » lui avait-il déclaré¹²⁰¹.

En dehors de ce préalable, lié à la rencontre du Pape au Vatican, les raisons du baptême du Président Bongo en 1968 sont quelques peu opposées. D'une part, d'après le Président Bongo, il n'a pas reçu le baptême par pure convenance, mais parce que en 1968, il n'était plus athée ni provocateur comme dans sa jeunesse. Il était devenu croyant bien que non pratiquant. Il affirme

« (...) je crois à l'existence de Dieu, un Dieu unique pour tous les hommes. C'est cela qui compte, c'est cela le fondement de la foi et non toutes les manifestations plus ou moins réelles de la présence de Dieu parmi les hommes, le plus souvent d'ailleurs par personne interposée. »¹²⁰²

D'autre part, il affirme qu'il était devenu catholique parce que la colonisation a importé la

¹¹⁹⁶ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, p.107. Il affirme, par exemple : « *Un jour, j'ai demandé à l'aumônier du lycée quels étaient les diplômes requis pour devenir aumônier. Au lieu de me répondre gentiment que le principal était d'avoir la foi, de croire en Dieu et de vouloir porter la parole divine, il est devenu tout rouge et m'a foutu à la porte. Je lui ai dit que c'était injuste et que s'il renvoyait tous les élèves qui lui posaient ces questions, il n'aurait bientôt plus grand monde à qui prêcher la parole de Dieu.* » op.cit. p. 107

¹¹⁹⁷ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, p 107 et 108. Il témoigne sur les problèmes qu'il avait eu avec le Père de la Moureyre qui a été évêque du diocèse de Mouila de 1959 à 1977. Il s'agissait d'une affaire de vol de montre qui n'en était pas une et qui tentait de démasquer le Père missionnaire.

¹¹⁹⁸ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, ibid.

¹¹⁹⁹ Dans son témoignage Omar Bongo ne donne pas les indications sur cet homme. Vraisemblablement, il s'agissait d'un colon qui travaillait à Brazzaville.

¹²⁰⁰ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, p. 117.

¹²⁰¹ Omar Bongo, *Blanc Comme nègre*, p. 109. Il rapporte les propos de Mgr Adiwa, ancien abbé indigène à l'époque des missions, qui, en 1968, était déjà retraité.

religion catholique en Afrique. Sa conversion au catholicisme était donc « *dans l'ordre naturel des choses* »¹²⁰³. Mais cette affirmation est quelque peu contradictoire par rapport à ses convictions et ses actions dans la jeunesse.

Bongo, qui se déclarait anticlérical et combattait justement les missionnaires qui encourageaient la colonisation, vraisemblablement avait changé. Il était devenu modéré au point d'accepter le baptême chrétien. Mais dans tous les cas, il n'a été catholique que pendant cinq ans, de 1968 à 1973 et semble-t-il sans grande conviction.

• La conversion de cœur et personnelle à l'Islam en 1973.

Converti à l'Islam en septembre 1973, Albert Bernard Bongo effectua la même année son pèlerinage à La Mecque et il devint El Hadj Omar Bongo. D'après son témoignage, il s'agissait d'un acte volontaire de présence et parce que cette religion lui avait plu. « *Les relations avec Dieu sont si complexes, si personnelles que chacun doit suivre la religion de son choix et la pratiquer à sa façon et à son rythme. C'est un strict problème de conscience.* »¹²⁰⁴

En se convertissant à l'Islam, Albert Bernard Bongo avait pris le nom d'Omar parce que c'était un révolutionnaire¹²⁰⁵. Il avait constaté, au fil des ans, dans sa jeunesse et quand il était catholique, que l'organisation de l'Eglise catholique, est comparable à celle de l'armée, avec ses diacres, ses pères, ses évêques.

Cela lui apparaissait incompréhensible. Il s'était donc converti à l'Islam parce qu'il est différent, dit-il, de la religion catholique. « *Il n'y a pas tout un réseau d'intermédiaires entre Dieu et les hommes.* »¹²⁰⁶

Vraisemblablement, pour des raisons personnelles, Omar Bongo a rejeté le catholicisme qu'il conçoit comme une religion ayant dévié des principes fondateurs. Il témoigne que les mains jointes les fidèles catholiques qui vont à la messe ne sont pas toujours des mains ouvertes, des mains actives.

« Si les catholiques avaient tenu compte de la mise en garde de l'apôtre Paul : On ne triche pas avec le Dieu vivant, s'ils n'avaient pas tant triché avec l'argent, le pouvoir, le plaisir, ils seraient moins contestés et l'Eglise avec eux. »¹²⁰⁷ Pour des raisons personnelles, à savoir son option pour les pauvres, il s'était converti à l'Islam.

« Le Christ n'a cessé de proclamer sa prédilection pour les pauvres ;

¹²⁰² *Blanc Comme nègre*,. p.110.

¹²⁰³ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, Id. & Ibid.

¹²⁰⁴ *Blanc comme nègre*, p. 112.

¹²⁰⁵ *Blanc comme nègre*, p. 116

¹²⁰⁶ *Blanc comme nègre*,. p. 111.

¹²⁰⁷ *Blanc comme nègre*, p. 110 et 111.

paradoxalement, ce sont les riches qui le suivent [...] – Le fait que la carte de la chrétienté coïncide de nos jours avec celle des pays nantis – [...] on peut se demander si ceux-ci ne confondent pas la foi chrétienne avec la simple euphorie que procure la richesse.¹²⁰⁸ »

C'est en ce sens que l'on peut aussi situer la conversion du Président Bongo comme un acte politique et d'opportunité.

Dans son témoignage, il présente un occident chrétien riche, avec ses pays développés et industrialisés, qui dominent le monde loin de la pensée initiale du Christ. On peut alors penser qu'il a choisi l'Islam parce qu'il défend les démunis, et que sa géographie en afriquecorrespond généralement aux pays pauvres, en voie de développement. En somme, par sa conversion, le président Omar Bongo engageait son pays le Gabon dans le camp des pays pauvres, sous domination de l'Occident riche et christianisé

• Les conséquences et les réactions après la conversion

A la suite de son pèlerinage à La Mecque, il visita certains pays arabes majoritairement musulmans. Ces derniers étaient invités à venir au Gabon pour le soutien des investissements, la construction des infrastructures et encourager la pénétration de l'Islam au Gabon.

La conversion du Président de la République à l'Islam a donc eu pour conséquence, sur le plan politique et économique, l'ouverture du Gabon vers d'autres pays que ceux de l'Occident chrétien. Elle élargit les relations diplomatiques initiées dans les années 1960 avec la France, l'Allemagne les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Espagne et les Nations unies.

Dans les années 1970, le Gabon a initié des relations diplomatiques avec plusieurs pays pauvres et non alignés. Du reste l'ouverture des relations diplomatiques, durant cette période, était tout azimut. Le régime de la Rénovation, dirigé par Omar Bongo, a établi des relations avec tous pays de tous les continents, les pays arabes musulmans y compris les pays socialistes et communistes, du fait du non alignement. Le 15 octobre 1973, le Gabon a établi des relations diplomatiques avec l'URSS, en janvier 1974 avec la RDA, la Yougoslavie et Cuba, enfin le 19 avril 1974 avec la République populaire de Chine¹²⁰⁹.

¹²⁰⁸ ***Blanc comme nègre. p. 111.***

¹²⁰⁹ Ces nouvelles relations diplomatiques, du fait de la situation mondiale et de la guerre froide, de l'évolution du mouvement des non alignés et de la conversion du Président à l'Islam conduisaient le Président Bongo à visiter ces pays notamment la Chine, la Roumanie et surtout les pays d'Afrique non Francophone fortement islamisés. Dans le continent et dans la sous région d'Afrique centrale, le Gabon tenta de jouer un rôle de premier plan dans le règlement de plusieurs conflits comme au Tchad et par un prise d'initiatives comme la création de la CEAC (communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale) et du CICIBA (Centre International de Civilisation Bantou), en 1983. Libreville est devenue de ce fait une plaque tournante de la diplomatie africaine accueillant de nomùbreux chefs d'Etat en visite officielle ou lors des conférences. L'intensification de ces ouvertures diplomatiques, dès octobre 1973, avec la conversion du Président Bongo, eut aussi pour conséquence dès octobre 1973 après la guerre du Kippour, la rupture des relations diplomatiques avec Israël, par solidarité avec tous les pays de l'OUA, surtout les pays de l'Afrique du Nord et de l'ouest fortement islamisés.

La conversion du Président Bongo sous le parti unique triomphant a eu pour autre conséquence un suivisme de certains dignitaires, cadres et militants du régime de la Rénovation. Il témoigne lui-même « *D'ailleurs, je n'ai demandé à personne de me suivre, même si quelques-uns l'ont fait (...)* »¹²¹⁰. Mais malgré ce suivisme, les Gabonais sont restés un peuple majoritairement chrétien et animiste, souvent les deux à la fois

La conversion du Président Bongo n'avait pas trop choqué l'opinion nationale. Les commentaires venaient surtout de la France, dans les milieux politiques et économiques où l'on pensa que le Président Bongo, jadis, - dans sa jeunesse - écolier turbulent, syndicaliste actif et rebelle francophile, était devenu musulman pour marquer ses distances avec la France. Au Gabon, par contre, on émit l'hypothèse selon laquelle le Président Bongo était devenu musulman pour être polygame.

Dans l'ensemble, surtout en France, on pensa qu'il s'agissait d'une conversion particulièrement opportuniste et stratégique¹²¹¹. Mais Omar Bongo s'en défend, affirmant que ce n'est pas sa conversion à l'Islam qui était opportuniste mais c'est plutôt son baptême dans l'Eglise catholique. Il s'appuie aussi sur la constitution qui garantit la liberté de culte à tous les Gabonais¹²¹².

Nous faisons l'hypothèse que les deux conversions successives du Président Bongo, au catholicisme et à l'Islam, relèvent de plusieurs logiques. Nous ne dénions pas la véracité de la conversion de cœur. Mais au regard de ses témoignages, Omar Bongo fait preuve d'un certain relativisme religieux qui caractérise, du reste, tous les Gabonais, surtout les hommes politiques.

Il confirme ce relativisme lorsqu'il déclare:

« Dans le domaine religieux comme dans le domaine politique aucune doctrine, aucun système n'est parvenu à instaurer le règne de Dieu sur terre. Le christianisme n'y est pas parvenu, l'islam non plus, ni les autres religions. »¹²¹³

Mêlant convictions politiques et religieuses, Omar Bongo affirme en définitive que le plus important est le compromis et la tolérance. Ils sont la suprême expression de la sagesse et du progrès humain. Des mots qui sont justement les fondements politiques du régime de la Rénovation et la devise du PDG : « le dialogue, la tolérance et la paix ».

Cette attitude religieuse du Président Bongo a été, dans l'ensemble, celle des Gabonais sous le parti unique. Une attitude et une conception entretenues pour les besoins de la cause : la légitimation du pouvoir, le triomphe du parti unique PDG sur tous les plans étaient tempérés par l'affirmation d'une tolérance en matière religieuse.

¹²¹⁰ Blanc comme nègre, op.cit. p. 106.

¹²¹¹ C'est le point de vue le plus répandu en France, dans la presse nationale et internationale française, dans les milieux chrétiens gabonais. Cf. Par exemple, document vidéo, *Les mercredis de l'Histoire*, « affaire Elf », diffusé sur ARTE en mai 2000. Dans son propos d'introduction, le Présentateur Yves Calvi, confirme cette assertion.

¹²¹² Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, Ibidem

¹²¹³ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, ibidem

Finalement, le Président Bongo semble avoir embrassé les deux religions pour légitimer son pouvoir et le régime de la Rénovation sur le plan religieux. S'appuyant sur le fait que le peuple gabonais est un peuple profondément croyant, majoritairement chrétien surtout catholique, il se fit d'abord baptiser dans cette Eglise. Déçu et contestant l'autorité de l'Eglise catholique du Gabon où il ne pouvait pas jouer le rôle de chef religieux, qu'il voulait être, il choisit l'Islam.

L'Islam religion minoritaire au Gabon dans laquelle Bongo pouvait s'imposer sans risque de contestation de la hiérarchie comme pouvaient le faire les catholiques. Cela est d'autant plus vrais qu'à la fin des années 1990 à la suite d'une réorganisation de l'organisme qui regroupe les musulmans du Gabon, « le Conseil Supérieur des musulmans du Gabon », on donna au président de la République Omar Bongo, des titres religieux distinctifs comme celui de *Calife général* ou *commandant des croyants*.

De toutes les façons, même si la conversion du Président Bongo à l'Islam a été une conversion sincère, elle est restée, dans la mémoire collective, profondément politique et stratégique.

B-1981-1990 : LE REVEIL POLITIQUE ET L'INTERVENTION INDIRECTE DE L'EGLISE

Au triomphe du parti unique PDG dans les années 1970 succède le réveil de la vie politique au début des années 1980. Les premières manifestations et les causes de ce changement ont été abordées en partie dans les lignes précédentes. Il s'agit essentiellement des premières difficultés du régime de la Rénovation liées à la fin du mirage du développement économique au Gabon à la fin des années 1970¹²¹⁴. Pour cela nous revenons sur les causes du réveil politique, dans le cadre de l'affaire MORENA (Mouvement de Redressement National) à partir de 1981, avant de voir quelle a été la contribution indirecte de l'Eglise à travers l'engagement de deux prêtres dans le combat de l'opposition.

I – LE REVEIL POLITIQUE DES GABONAIS A PARTIR DE 1981

Le triomphe du parti unique au Gabon n'était pas absolu. Pendant que certains soutenaient avec détermination et véhémence le parti unique par un militantisme euphorique voire fanatique¹²¹⁵, d'autres dans l'ombre nourrissaient le désir de faire renaître l'opposition de ses cendres depuis 1964.

¹²¹⁴ Particulièrement en 1977 qui est l'année de départ en amont des difficultés économiques et 1981 comme celle des problèmes politiques ou réveil de l'opposition.

¹²¹⁵ Cette forme de militantisme est désignée, à l'époque, par plusieurs expressions comme « le militantisme d'engagement » et surtout par « le militantisme de la première heure » il s'agit d'expressions de la période du parti unique entre 1968 et 1990.

Chronologiquement, le triomphe du parti unique n'a duré qu'un peu plus de dix ans, de 1968-1981, même si des voix se sont élevées dès son instauration pour dénoncer les limites du parti unique. Quelles ont été les causes de ce réveil politique en 1981 ?

1 – Les causes du réveil politique en 1981: les premiers défis au parti unique ?

Le parti unique a duré vingt-deux ans au Gabon. Instauré en mars 1968, il a pris fin en mars 1990. Du point de vue chronologique son apogée est quasiment contemporaine de son déclin. On peut se demander pourquoi, en un temps aussi rapide, la machine a connu des difficultés alors que son triomphe était aussi récent ?

Les causes du réveil politique des Gabonais en 1981 sont indubitablement liées aux tentatives de relèvement de l'opposition depuis le début des années 1970. Elles furent, dans un premier temps, de 1964 à 1981, sévèrement réprimées par le régime de Léon Mba (de 1964 à 1967) puis par le régime monopartisme de la Rénovation (de 1967 à 1981). Le réveil politique de 1981 était aussi la conséquence des limites idéologiques du PDG qui n'avait pas su appliquer son discours officiel en un peu plus de dix ans, rendant ainsi le réveil politique inéluctable.

• Les tentatives de relèvement de l'opposition entre 1968 et 1980

Nous savons déjà que, si le coup d'Etat de 1964 avait pour cause l'affirmation de l'opposition face au projet de Léon Mba d'instaurer le parti unique, l'une des conséquences de ce coup d'Etat a été la disparition de l'opposition politique entre 1964 et 1968. Ce but a été atteint par une série de condamnations malgré quelques résistances. En 1968, au moment de l'instauration du parti unique, le régime de la Rénovation lança une opération de charme à l'endroit de tous les opposants. Plusieurs, opposants, vivant à l'extérieur et dans le pays, furent séduits par les idées mises en avant et rallièrent alors le parti unique ou tout au moins le régime de la Rénovation¹²¹⁶.

Le cas de Germain Mba : une disparition mystérieuse à Libreville

Après 1970, le cas le plus exemplaire et spectaculaire, fut celui de Germain Mba, qui ayant démissionné de son poste de secrétaire général de l'UAM en 1964 pour marquer sa réprobation, avait opté pour l'opposition clandestine entre 1964 et 1969. Après l'accession d'Albert Bernard Bongo à la Présidence de la République et grâce à la médiation bienveillante du Président de la République ivoirienne, Houphouët Boigny, Germain Mba avait rallié le régime de la Rénovation, acceptant d'occuper le poste d'ambassadeur du Gabon à Bonn en Allemagne fédérale.

Mais ses idées d'opposant ne furent pas entamées. Il continuait de constituer la hantise du régime de la Rénovation dans lequel il se posait en principal rival de son chef,

¹²¹⁶ Nous avons vu le cas de l'abbé Noël Ngwa en 196. Son attitude a été presque celle de tous les étudiants gabonais, généralement opposants au régime de Léon Mba, qui acceptaient à leur retour au Gabon d'adhérer au régime et à son parti. Cf. témoignage oral, entretien du 29 septembre 2002. Cf. aussi son témoignage dans *Choisir de dire la vérité*.

secrétaire général fondateur du PDG, Albert Bernard Bongo.

Inspecteur des douanes, licencié en droit et diplômés de sciences politiques, Germain Mba était un des premiers intellectuels gabonais, un nationaliste luttant contre le néo-colonialisme français ¹²¹⁷. Son ralliement au régime de la Rénovation, pourtant encouragé par les autorités internationales, n'empêcha pas l'élimination de celui qui était le principal opposant à l'ordre établi depuis 1968, parce qu'il entretenait des réseaux dans l'ombre et à cause de ses tendances marxistes ¹²¹⁸.

En 1971, alors qu'il venait d'être nommé ambassadeur à Tokyo, Germain Mba devait trouver la mort, dans la nuit du 17 au 18 septembre 1971, à Libreville, à la suite d'une agression contre sa famille, alors qu'il rentrait du cinéma ¹²¹⁹. Les agresseurs emportèrent le corps de la victime qui n'a jamais été retrouvé. L'enquête diligentée par un conseil des ministres extraordinaire a écouté le témoignage de l'épouse de la victime mais n'a toujours pas livré ses conclusions, jusqu'à nos jours ¹²²⁰.

Dès les lendemains de l'agression et la disparition de l'opposant le plus connu du régime, on pensa à un assassinat. Un climat de terreur se répandit dans la capitale, entretenu par des éléments européens proches de la garde du Président de la République ¹²²¹.

De la même manière les mobiles de cette disparition sont restés inconnus. Mais au regard du personnage, du rôle qu'il jouait et de sa popularité, on peut imaginer, à la lumière de certaines sources et de certaines analyses, que cette élimination a été encouragée par le régime de la Rénovation qui en a profité pour se débarrasser de ce marxiste. Il semble en outre qu'il avait exprimé l'intention de présenter sa candidature aux élections présidentielles de février 1973 ¹²²².

Cette affaire, au lieu de tuer définitivement l'opposition, eut plutôt pour effet de la galvaniser. Elle fit naître un sentiment de colère chez les opposants les plus irréductibles malgré les risques de subir le même sort. Les critiques et le climat de mécontentement furent tellement forts que le régime de la Rénovation et le PDG ne pouvaient rester

¹²¹⁷ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Cours d'Histoire du Gabon en maîtrise, FLSH, UOB, 1999.

¹²¹⁸ Entre 1964 et 1968, Germain Mba faisait partie de l'opposition clandestine qui voulait prendre le pouvoir par la force. Pendant cette période il a collaboré avec les régimes marxistes du monde et en Afrique. Cf. Maurice Robert, *Le ministre de l'Afrique*, Seuil, 2004

¹²¹⁹ Maurice Robert, *Le ministre de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004

¹²²⁰ Pierre Péan, *Affaires africaines*, Fayard, 1983. 2^{ème} Editions de septembre 1997, Fayard, 340 p. L'affaire de la mort de Germain Mba est relatée de la page 5 à la page 16.

¹²²¹ Pierre Péan, Id & Ibid. Cette affirmation est confirmée par les témoignages populaires lors des entretiens collectifs même avec des chrétiens. Par exemple un entretien collectif que nous avons eu avec les chrétiens de la communauté Pierre e Paul de Saint Michel de Nkembo le 29 juin 1999 à Libreville.

¹²²² Metegue N'nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Id & Ibid.

inactifs.

Pour calmer les critiques liées à l'agression et la disparition de Germain Mba, l'année suivante, en 1972, le régime de la Rénovation fit libérer un autre opposant très célèbre, Jean Hilaire Aubame, emprisonné depuis 1964 à la suite du coup d'Etat. Loin de calmer totalement les critiques, la libération de Jean Hilaire Aubame continua d'entretenir un sentiment d'espoir chez certains, notamment les plus jeunes, ce qui constituait un atout pour la relève. Pourtant Jean Hilaire Aubame à sa libération ne s'engagea pas dans le combat politique. Il s'exila à Paris. Sa présence dans la capitale française permit néanmoins d'entretenir indirectement l'espoir et la flamme de l'opposition, surtout chez les jeunes.

La jeunesse et les étudiants face au parti unique triomphant à partir de 1970.

Au début des années 1970, de nombreux leaders de la jeunesse et des étudiants cédaient aux opérations de charme du régime de la Rénovation qu'ils ralliaient pour en devenir les chantres¹²²³.

Ces opérations de charme se multiplièrent surtout avec le boom pétrolier dont les recettes permettaient de tout acheter, même les consciences.

Pour tenter de porter un coup d'arrêt définitif à l'action des jeunes et des étudiants, le gouvernement prit un décret en conseil des ministres le 29 juillet 1971. Ce décret portait sur la dissolution de toutes associations et corporations d'étudiants gabonais tant au Gabon qu'à l'étranger¹²²⁴. Il marqua ainsi la fin de l'AGEG.

Prise l'année où était ouverte l'Université nationale du Gabon, en 1971, cette décision visait à prévenir contre une éventuelle contagion idéologique par les anciens membres de l'AGEG les étudiants de la nouvelle université. C'était sans compter avec la détermination des jeunes et des étudiants. En effet, certains continuèrent à entretenir la flamme sur place au Gabon. Mais ces tentatives pour rallumer la contestation n'atteignirent jamais ni le degré d'organisation, ni l'efficacité du « modèle parisien » qui avait fait ses preuves de 1949 à 1970 dans un environnement social, économique et politique particulier¹²²⁵.

La dissolution de l'AGEG marqua pour les jeunes et les étudiants gabonais « l'ouverture des années alimentaires ». On désignait par là le règne de l'unicité politique, syndicale et intellectuelle, incarnée, sur le terrain, par l'UJPDG. Contrairement aux jeunes et étudiants des années précédentes, ceux des années alimentaires étudiaient et vivaient en baignant, dans les réalités locales sans toujours pouvoir s'en extraire: l'acceptation du parti unique s'accompagnait de l'exaltation de valeurs mêlant « l'individualisme, le

¹²²³ Rossatanga Guy Rinault, « L'insoutenable condition du clerc gabonais » in *Politique Africaine*, Ibid.

¹²²⁴ DOCOPM, Dossier 347, *Dépêche AFP du 29 juillet 1971*.

¹²²⁵ A priori, il était difficile, à ceux qui étaient tentés de le faire, de reproduire le modèle de l'AGEG française au Gabon. Le contexte et l'environnement ne s'y prêtaient pas, car ceux qui voulaient le faire étaient, nous nous en doutons, les anciens étudiants qui avaient refusé « l'entrisme ». Pour continuer leur lutte, ils voulaient reproduire le même schéma avec leurs étudiants sur place au Gabon, c'est-à-dire, un enseignement des idées marxistes pour susciter le réveil des consciences.

profit, le situationnisme », au détriment par exemple des valeurs morales chrétiennes insufflées par les missions¹²²⁶.

Le régime et le PDG faisaient tout pour que l'harmonie et la confiance règnent entre les jeunes et le pouvoir. De ce fait, il institua dès 1972 la fête nationale de la Jeunesse qui avait pour but de célébrer la symbiose entre « le Père de la Nation et ses enfants ». Pour garder les jeunes dans un carcan unique de nombreuses décisions furent prises, par exemple le système « d'engagement décennal¹²²⁷ »

Au sein de l'Université nationale, afin que l'ordre du parti puisse régner, le régime contribua à entretenir un certain état d'esprit dans la communauté estudiantine par la mise en place d'un réseau complexe qui répandait la psychose de la « taupe » et de « l'agent double ». En effet, une simple discussion ou réunion entre amis, même les plus sûrs, dans un quelconque endroit, pouvait se terminer par une convocation auprès des « services spécialisés ».

Comme l'affirme Guy Rossatanga : « chacun soupçonnait chacun et seul les plus téméraires osaient encore parler politique »

Cette psychose limitait la mise en œuvre de véritable action concertée pour revendiquer ou dénoncer les limites du régime. Dans ce cas les jeunes et les étudiants se contentaient des mouvements et grèves alimentaires sous le parti unique.

Les réactions étudiantes sous le parti unique

La première tentative de mouvement, aux répercussions politiques, des jeunes et étudiants sous le régime de la rénovation, hors du cadre du parti, remonte en 1971. Cette année là, sous l'encadrement de certains enseignants notamment Pierre Louis Agondjo Okawé et surtout Joseph Rédjambé¹²²⁸, les étudiants avaient formé une Organisation Nationale des Etudiants Gabonais (ONEG) et entreprirent de mettre officiellement sur pied des Groupes d'Etudes Communistes.

L'autorisation leur fut refusée au motif que les groupements de ce type risquaient de favoriser des cloisonnements, d'exacerber les divergences d'intérêts particulier et représentaient en définitive un facteur de division¹²²⁹. Pour mettre un terme à cette organisation, les autorités annoncèrent aussi « la découverte d'un complot des

¹²²⁶ Achille Mbembe, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire*, Paris, l'Harmattan, 1985, 119 p. voir aussi Guy Rossatanga Rignault, *La jeunesse scolarisée et l'Etat en Afrique. L'exemple gabonais*. Doctorat de Sciences politique, Paris I, 1991.

¹²²⁷ Un acte de bonne conduite qui obligeait tous les postulants à une bourse d'études supérieures à suivre régulièrement les cours, à servir pendant dix ans le Gabon à la fin de ces études et à renoncer à tout mouvement de grève et à recourir pour toute revendication aux seules voies autorisées.

¹²²⁸ Ce dernier était un ancien militant de la Jeunesse Etudiante Chrétienne avant de flirter avec le communisme à la suite des démêlés avec le pouvoir de Léon Mba.

¹²²⁹ DOCOPM, Dossier 347 sur le Gabon, Dépêche AFP du 27 février 1971. Cf. extrait du communiqué final du conseil des ministres du même jour.

universitaires communistes ».

Selon la même source les agitateurs propageaient de fausses nouvelles parmi les étudiants et les lycéens en vue de renverser les institutions de la République ». Le complot avait connu un début d'exécution par la création de cellules marxistes, la diffusion de tracts anti-gouvernementaux.¹²³⁰

Les militants furent emprisonnés en 1972 pour être libérés en 1976. Selon Metegue N'Nah l'affaire a échoué à cause des « *petites amies* »¹²³¹. A leur libération certains intégrèrent le PDG, d'autres gardèrent leurs distances, et d'autres encore se mirent en flirter avec le régime en cachette. Ce qui donnait l'impression d'une jeunesse soumise.

Après cette affaire, l'attitude des jeunes et des étudiants face au régime et les militants du parti unique était paradoxale. Il ne faut pas croire qu'une confiance totale régnait. Les premiers continuaient à mépriser les seconds, qui continuaient en se méfier des premiers. Leurs relations, pendant les années fastes 1973 à 1978 surtout, étaient frappées du sceau du mensonge et de l'hypocrisie. Durant des années, les jeunes et les étudiants se contentèrent des miettes, adoptant tantôt une position revendicative, tantôt alimentaire.

En 1978, à la suite d'une grève à l'Université, l'armée investit le campus. Les étudiants arrêtés furent incorporés pour quelques semaines afin d'apprendre « l'éducation militaire ».

Après avoir obtenu quelques satisfactions alimentaires, les étudiants firent amende honorable au Président de la République et proposèrent que l'Université soit baptisée à son nom.

Toutes ces manifestations, à la différence de 1964 où les étudiants (même chrétien) se mobilisèrent pour dénoncer le coup d'Etat, ont été marquées par l'absence de la jeunesse chrétienne qui se confinait à ses activités purement religieuses. Les rares jeunes chrétiens qui soutenaient ces événements politiques le faisaient à titre individuel, en toute discrétion, sans engager leur mouvement. Ceux qui s'engageaient, par contre, étaient accusés de renier les principes chrétiens et les enseignements de l'Eglise.

Dans l'ensemble, les événements évoqués ci-avant ont entretenu l'espoir d'un changement, malgré le triomphe et la domination du parti unique. Jusqu'en 1980, cela restait une opposition timide. Elle s'affirma en 1981, profitant aussi des limites du parti unique PDG qui, après un peu plus de dix ans d'existence, avait visiblement dévié des objectifs de sa création.

• Les limites du régime de la Rénovation et du PDG : la dérive idéologique ?

Lors du réveil de l'opposition en 1981, le régime de la Rénovation se caractérisait par une dérive politique et identitaire contraire aux motifs avancés lors de sa création. En effet,

¹²³⁰ DOCOPM, Dossier 347, *Dépêche AFP du 27 février 1971*, Id. & Ibid.

¹²³¹ Metegue N'Nah, Id & Ibid. « Petites amies », Il s'agit d'une expression locale pour désigner les relations extra conjugales. C'est l'équivalent en France de « maîtresse ».

dans les années qui ont suivi la mise en place du parti unique, les autorités du régime de la Rénovation avaient mis l'unité nationale au centre de la politique intérieure. Le secrétaire général fondateur, Albert Bernard Bongo, n'avait cessé de rappeler dans ses discours que le parti unique entendait lutter contre « le régionalisme, le tribalisme, contre les problèmes ethniques, contre l'esprit de facilité et le népotisme ».

Le Président Bongo déclarait souvent que ces maux font peser sur le Gabon une menace infiniment plus grave qu le sous-développement : « *Pour moi, il n'existe que des Gabonais et non des gens du Nord, du Sud... C'est pourquoi la marche de l'Etat a été organisée de telle sorte que des considérations ethniques ne puissent pas jouer de rôle déterminant.* »¹²³²

Le régime de la Rénovation était persuadé, dans les premières années, que la politique de stabilité et d'accueil des investisseurs privés était le meilleur moyen de développer rapidement le Gabon. Il affirmait qu'il ne voulait pas sacrifier une génération pour construire un paradis dans le futur. Chaque pas sur la voie du développement devait profiter à toute la population. Le régime affichait, enfin, à ses débuts, la ferme intention de développer une véritable identité nationale dans le domaine des choses de l'esprit¹²³³.

En réalité, le régime de la Rénovation et son parti unique le PDG ont tenu tant que le pays jouissait d'une certaine prospérité économique et tant qu'à l'extérieur aucun événement ne vint bouleverser l'ordre établi.

Dès la fin des années fastes, vers 1978 on pouvait discerner les premières limites du régime et du parti unique. Ces limites sont perceptibles dans l'impuissance à construire construction une véritable identité culturelle nationale¹²³⁴

Les limites du régime dans l'action culturelle et patriotique entre 1968 et 1980.

Dans ce domaine la situation a été marquée par une absence de politique cohérente et efficace sur le plan de la culture, des arts et des lettres, des domaines qui devaient contribuer à la construction d'une véritable unité nationale. La politique mise en place par le régime de la Rénovation a très vite été dépassée par une ouverture de plus en plus grande aux influences étrangères, surtout occidentales. La conséquence inévitable a été l'accélération de la perte de l'identité culturelle. Le régime n'a pas mis en place une politique capable de consolider les facteurs qui permettaient la promotion d'une mémoire nationale, la conservation des héritages culturels, la préservation et la promotion des chants et danses locales. Au contraire les chants du parti avaient pris le dessus par l'entremise de groupes d'animation.

Le régime momopartiste de la Rénovation avait par ailleurs laissé se développer un

¹²³² Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Id & Ibid.

¹²³³ Metegue N'nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Id & Ibid.

¹²³⁴ A notre avis, la construction d'un sentiment national, d'une identité culturelle commune relèvent des « choses de l'esprit » c'est-à-dire, l'art, la musique, les recherches en sciences humaines

exode rural¹²³⁵ qui se révéla néfaste au développement culturel du Gabon. A cause de la détérioration des conditions de vie dans les villages, par manque d'infrastructures, l'exode rural s'était accéléré de sorte que les gens qui étaient soustraits aux villages abandonnaient leurs traditions culturelles pour subir l'influence culturelle étrangère dans les villes. Cette rupture était favorisée par la part réduite réservée à la promotion de la culture gabonaise dans les médias au profit de la culture occidentale.

Elle était aussi favorisée par l'absence de maisons de la culture et d'espaces pour les manifestations dans ce domaine. Le signe le plus évident de cette perte d'identité culturelle a été le recul accéléré des langues vernaculaires à cause de la généralisation du français comme langue de communication et de réflexion pour les plus jeunes. Cela eut pour conséquence le relâchement des liens familiaux et la montée de l'individualisme, au détriment de l'Eglise qui luttait justement contre ces tendances sans grand succès.

Dans les autres domaines de l'esprit comme la musique, la littérature, le théâtre, la peinture, la production était insignifiante à cause du manque de mesures d'incitation. Ces échecs de l'action culturelle trahissaient les insuffisances de l'idéologie mise en œuvre et de la politique menée par le régime.

Les faiblesses de l'idéologie

Dès l'apparition des premiers signes de la récession économique à la fin des années 1970, apparurent les limites politico-idéologiques du parti unique pourtant dénoncées par la hiérarchie du parti depuis 1976.

Au début des années 1980, le parti unique PDG entama une longue agonie qui se termina en 1990 avec le retour du multipartisme. Le régime et son parti unique avaient eux-mêmes accéléré cette fin depuis 1967.

La principale a été l'utilisation d'un « discours fallacieux », masquant une pratique toute autre, ce qui a irrité certains gabonais scandalisés par ces contradictions. Le régime et son parti ont pour devise « *Dialogue-Tolérance-Paix* », mais la pratique ne suivait pas. Le régime de la Rénovation confisqua certaines libertés fondamentales de la démocratie. Plus les difficultés augmentaient, plus les autorités faisaient des promesses non tenues. La conséquence était donc la crise de confiance de la population relayée à partir de 1981 par les opposants au régime.

Loin de construire ou de consolider véritablement l'unité nationale, le régime de la Rénovation travaillait indirectement, dans la pratique, à l'exaltation du sentiment ethnique, régional, départemental, voir villageois. Pour cela, il avait une arme redoutable avec son parti le PDG. Le système du parti unique au Gabon consistait à installer dans chaque village, canton, département et région puis provinces¹²³⁶, une représentation sous forme de relais du pouvoir. Les structures avaient pour mission de fidéliser la population aux idéaux du parti et du régime. Le PDG avait en effet généré en son sein une multitude

¹²³⁵ Il a surtout touché les régions sans activités économiques de grande importance. Ainsi la province de l'Ogouée Lolo et de la Ngounié ont perdu des habitants qui sont venus s'installer dans la province du Moyen Ogooué et, pour la plupart, dans l'Estuaire.

¹²³⁶ La réorganisation administrative de 1975 transforma toutes les régions en provinces.

d'organisations comme l'Union des jeunes du parti, l'Union des femmes, les fédérations, les sections, les comités... Tel un réseau de renseignements, ces organisations répercutaient des informations relatives à chaque domaine d'activités vers le nœud central qu'était la Permanence du parti à Libreville. Le PDG fonctionnait comme une toile d'araignée et ce quadrillage avait ses implications tant au niveau du gouvernement que dans les postes de haute responsabilité de la République¹²³⁷.

Le choix des dirigeants obéissait donc strictement à un système qui, pompeusement appelé « *géopolitique* », procédait à la distribution des postes de responsabilité au nom d'un certain équilibre entre les régions et les départements.

La géopolitique du régime de la Rénovation et du PDG avait donc la particularité non seulement d'« ethniciser » les postes importants de l'administration mais aussi de désigner à ces postes des personnes dont le choix n'avait rien à voir avec les critères de compétence. Même la composition du gouvernement souffrait de cette « géopolitique ».

A titre d'exemple, sous le parti unique, le poste de Premier ministre fut occupé par les ressortissants de la même région, celle de l'Estuaire, ainsi que le poste de président de l'Assemblée Nationale. Les postes de ministre des finances ou des Affaires étrangères et de la Défense étaient souvent occupés par les ressortissants de la région du chef de l'Etat¹²³⁸.

La pratique de la « géopolitique » par le régime de la Rénovation et son parti unique le PDG a entraîné des maux redoutables comme le « *le clientélisme, le favoritisme, le népotisme...* », contre lesquels entendait justement lutté le régime à ses débuts. Dans l'armée, la diplomatie, l'administration, les emplois étaient distribués en fonction de cette réalité. On tenait aussi compte de l'adhésion à des fraternités occultes et autres groupes¹²³⁹.

Laisser faire et absence de sanctions du régime de la Rénovation

On ne peut pas dire que le régime de la Rénovation et le PDG n'étaient pas conscients des limites de leur action. En effet, le 11 mars 1976, huit ans après la création du PDG, le

¹²³⁷ Témoignage personnel. Il est basé sur les témoignages populaires mais aussi sur la lecture de nombreux articles parus dans la presse de l'opposition au début des années 1990. Nous fondons notre analyse également sur la lecture de nombreux tracts d'opposants qui décrivaient la situation du régime. Parmi ces journaux : *Le Bûcheron* organe d'information du RNB (rassemblement national des Bûcherons), *Le Progressiste* organe d'information du PGP (Parti Gabonais du Progrès), mais aussi d'autres titres comme *La clé*, *Le Scorpion*, *l'Effort*, *Missamu*. En 1990, nous avons lu et recueilli des tracts qui dénonçaient « la cruauté du régime » ces tracts sont signés du FUAPO (Front Uni des Associations et Parti de l'Opposition », du Morena. Ces tracts ont pour titre, par exemple : « La fin du règne a sonné », « Bongo doit partir », « 20 ans de gestion du parti Etat PDG », « Comment le PDG à conduit le pays à la ruine », « La prière d'adieu ». Les tracts ne sont pas des sources crédibles mais ils livrent des renseignements intéressants sur les limites du régime.

¹²³⁸ Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole , au nom de la liberté*, CEPER, Yaoundé, 1992, 142p. op.cit. p. 10

¹²³⁹ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 107. Cf. aussi Antoine Essone Ndong, *Le Père Paul Mba Abessole au nom de la liberté*, op.cit. p. 13.

secrétaire général fondateur du parti, Omar Bongo, parlait déjà d'une « *géopolitique de mauvaise aloi* » et d'un nécessaire « *changement de mentalités* »¹²⁴⁰. En réalité si tous les maux et défauts du régime et du PDG étaient dénoncés, les sanctions ne suivaient pas parce que le régime avait aussi développé un grand système de « protection des siens » qui encourageait l'impunité. Des actes comme les détournements d'argent, le favoritisme, pourtant dénoncés comme un mal à faire disparaître étaient devenus, sous le parti unique, pratiquement une norme¹²⁴¹.

Ces mauvaises pratiques existaient depuis le sommet jusqu'au bas de l'échelle. Nous avons souvenir du succès d'expressions comme « *Est-ce que vous savez à qui vous avez affaire ?* », utilisées par des Gabonais qui pensaient que rien ne pouvait leur arriver, même après avoir accompli un acte répréhensible.

Devant le développement de toutes ces dérives non sanctionnées, l'enthousiasme du départ et l'espoir suscité avaient disparu au bout d'une dizaine d'années au point de provoquer le mécontentement de la population. Le malaise gonflait dans les cœurs des Gabonais. Il ne manquait plus qu'un événement détonateur pour déclencher la bourrasque.

Les premiers à réagir furent les opposants qui, dès 1981, vont réclamer la fin du parti unique, transformant le malaise en revendication. Mais il fallut attendre 1990 pour que le mécontentement de la population se transforme en soulèvement.

Avant 1989, il était pratiquement impossible de dénoncer publiquement les limites et les maux qui minaient le régime de la Rénovation et le PDG¹²⁴². Après l'instauration du multipartisme en 1990, les langues se sont peu à peu déliées pour faire la part des choses.¹²⁴³

Il faut retenir que le Gabon avait vécu une période particulière, exaltante puis douloureuse où se sont combinées espoir et inquiétude. Elle avait été dominée les acteurs politiques du régime de la Rénovation dont le bilan est contrasté. Si leur attitude à la fin du parti unique frise le despotisme, on doit admettre qu'ils ont préservé le pays, à leur manière, d'une instabilité civile pendant vingt-deux ans.

La seconde spécificité repose sur l'impuissance de ce régime à assurer un véritable développement économique et social alors que tous les moyens étaient presque réunis. Comment expliquer cette impuissance, si ce n'est pas par le manque de volonté collective ? Cette vertu semble avoir manqué unanimement à tous les responsables du régime. Elle n'a pas manqué chez les opposants au régime, qui dès 1981 se manifestent

¹²⁴⁰ Des expressions contenues dans le discours du 11 mars 1976, Omar Bongo, *Principaux discours et messages*, Id & Ibid.

¹²⁴¹ L'abbé Noël Ngwa Nguema, témoignage oral, entretien du 28 septembre 2002 à Libreville. Cf. aussi son témoignage dans *Choisir de dire la vérité. Ma lutte pour la liberté*, Anne sigier, 1991

¹²⁴² Nous avons peut être pris un risque en décidant d'écrire sur les maux, les limites du régime et du parti unique.

¹²⁴³ 1968 à 1990, est une période très vive dans les mémoires. Les acteurs du régime et du PDG sont pour la plupart vivants et ils n'ont certainement pas encore livrées toutes les informations nécessaires pour comprendre en profondeur cette période.

pour réclamer le multipartisme.

2 – L’Affaire du MORENA (Mouvement de Redressement National) en 1981

En 1981, alors que le régime de la Rénovation régnait partout et que le PDG triomphait en tous lieux, survint l’affaire du Moréna considérée comme la manifestation du réveil de l’opposition et le signe lointain du retour au multipartisme 1990. Cette affaire marque le début d’une ère nouvelle pour l’opposition mais aussi et surtout pour l’histoire politique du Gabon. Alors que personne dans la population ne s’y attendait, un groupe d’individus viola les lois du régime de la Rénovation pour revendiquer le multipartisme.

Cette affaire eut pour effet une vague de répression, des arrestations, des procès politiques, imposant la réorganisation de l’opposition hors du pays. Elle suscita une poussée de la violence et entraîna l’engagement politique de certains Gabonais, en particulier deux prêtres ¹²⁴⁴. Elle constitua, en quelque sorte, un avertissement politique pour le régime et le PDG.

• Les causes de l’affaire MORENA

Les causes lointaines de l’affaire du Morena sont à rechercher dans la situation politique générale du pays depuis l’indépendance en 1960 ¹²⁴⁵.

Les fondateurs du Moréna, en majorité acteurs politiques et cadres administratifs sous le régime de Léon Mba (1961-1967), n’avaient pas admis l’instauration du parti unique et la prééminence du PDG. Leur position fut bientôt confortée par les abus, les limites et les maux provoqués par le régime et son parti dans la société gabonaise.

Dans les lignes précédentes nous avons évoqué les abus qui ont encouragés « *les morénistes* » à poser une action politique contraire à la pensée unique proposée par les dirigeants du régime de la Rénovation. Aux dires de l’abbé Noël Ngwa, il s’agissait d’un « *ras le bol* ». Les fondateurs du Morena voulaient être les portes - parole d’une pensée contraire à celle du régime et du PDG ¹²⁴⁶.

Tant que le régime avait des moyens financiers, il poursuivait ses opérations de séduction pour attirer un maximum de contestataires. Il était alors difficile aux fondateurs du MORENA d’exprimer leur point de vue sans être mal vus par le peuple, et subir la contre – attaque du régime.

L’élément détonateur de l’affaire du Morena en 1981 fut un événement extérieur à la situation au Gabon. Il s’agit de l’arrivée des socialistes au pouvoir en France. L’élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, fit lever certains espoirs dans les anciennes colonies africaines où l’on estimait que les régimes monopartistes avaient été mis en place et

¹²⁴⁴ L’abbé Noël Ngwa Nguema au Gabon et le Père Paul Mba Abessole en France

¹²⁴⁵ Cf. chapitres précédents sur la situation politique du Gabon depuis 1960, avec la crise constitutionnelle de 1960, le Coup d’Etat de 1964, le bâillonnement de l’opposition par le régime de Léon Mba.

¹²⁴⁶ Témoignage oral, entretien du 29 septembre 2002 à Libreville.

soutenus par les réseaux gaullistes et la droite¹²⁴⁷.

Dans les anciennes colonies africaines les opposants pensèrent que les régimes à parti unique devaient donc chuter avec la gauche. Cette analyse fit reprendre confiance aux opposants au régime. La presse d'Etat, elle-même ne manqua pas de souligner que ce changement en France était accueilli avec beaucoup de satisfaction et d'espoir au Gabon. En effet, le quotidien national gouvernemental « l'Union » avait publié un article titré : « *L'élection de François Mitterrand pourrait ouvrir une ère de changement et de nouvelle amitié.* »¹²⁴⁸

C'est ainsi que certains Gabonais, animés par un esprit de lutte, de liberté et de vérité, se regroupèrent pour fonder le MORENA. Au moment de sa création, les morénistes restèrent discrets. Mais les vagues d'arrestations de novembre et décembre 1981, perpétrées par le régime de la Rénovation, révélèrent au grand public ce qui est connu dans la conscience populaire comme étant « l'affaire du MORENA ». Ce sigle fut même transformé en langue vernaculaire Fang par « *Mor ane* » c'est-à-dire littéralement « *il y a l'homme* »¹²⁴⁹. Une manière, certainement, pour les fondateurs de ce mouvement de répondre au régime en leur disant : « *malgré tout ce que vous faites, il y a encore des gens pour contester et proposer autre chose et pour redresser la situation* ».

• Les manifestations de l'affaire du MORENA entre 1981 et 1982

Au regard de la rapidité du démantèlement et de l'arrestation t des fondateurs du Morena, on peut comprendre qu'il s'agissait d'une organisation récente et précaire même si les fondateurs affirment être des amis de longues dates et qu'ils se retrouvaient parfois avant 1981.

La fondation et les revendications du MORENA

L'idée de fonder le MORENA est née entre mai 1981 et novembre 1981, dans le bouillonnement de l'espoir suscité par l'élection de François Mitterrand en France. Quelques amis décidèrent, le 23 novembre 1981, au village Adzebe dans le quartier Sibang, banlieue de Libreville, de fonder un mouvement pour redresser la situation, jugée alarmante, du Gabon. La liste des fondateurs du MORENA nous est connue surtout grâce à la liste des inculpés du procès de 1982 et les témoignages de certains acteurs¹²⁵⁰.

Le MORENA a été fondé par Simon Oyono Aba'a, Jules Mba Bekale, Thomas Didyme Nze, Jean Marie Aubame, Moubamba Nziengui, Jean baptiste Obiang Ethoughe

¹²⁴⁷ Metegue N'nah, Id. & Ibid.

¹²⁴⁸ Article signé Albert Yangari. Dans l'Union du 13 mai 1981. Après 1990, Albert Yangari qui avait été membre du gouvernement dans les années 1980, était devenu opposant en militant dans un parti le PGCI (Parti Gabonais du Centre Indépendant)

¹²⁴⁹ La plupart des fondateurs du MORENA appartenaient à l'ethnie Fang.

¹²⁵⁰ Nous avons le témoignage de Jules Mbah Bekale paru dans le journal *le Bûcheron* en novembre 1990, organe d'information du Morena des bûcherons.

(chez qui se tenaient les premières réunions à Adzebe Sibang). A ces cinq personnes s'en ajoutèrent d'autres, aux premières heures du mouvement, qui ont participé aux premières manifestations du MORENA. Les fondateurs et leurs collaborateurs rédigèrent aussitôt un « *Livre blanc* » de 18 pages qu'ils devaient remettre aux nouvelles autorités françaises. Ils y dénonçaient la situation du pays et proposaient des solutions dont la plus importante était « *l'instauration du multipartisme* »¹²⁵¹.

Le contenu du livre blanc n'est pas très original. Il reprend en grande partie l'énumération des difficultés politiques économiques et sociales du pays attribuées au régime de la Rénovation et au PDG. Les propositions ne sont pas très développées. Elles insistent sur les points les plus urgents.

Ce document semble avoir été rédigé à la hâte et témoigne de la jeunesse du mouvement et du manque de coordination véritable entre les membres.

Les arrestations des membres du MORENA et les premières réactions du régime

Lors des premières réunions, en novembre 1981, les membres du MORENA envisageaient de former une délégation pour remettre le document aux autorités du régime de la Rénovation. Cette délégation ne vit pas le jour car les membres du Morena furent arrêtés dès le 27 novembre 1981. A la suite des premières arrestations, une manifestation populaire fut organisée à la « *Gare routière* » de Libreville, le 1^{er} décembre 1981 par Oyono Aba'a, absent de Libreville lors des premières arrestations.

Sur les pancartes que brandissaient les manifestants on pouvait lire : « *Démocratisation de la vie politique* », « *Démission du Président Omar Bongo et son gouvernement.* »¹²⁵² Cette manifestation fut dispersée et de nombreuses autres personnes arrêtées.

Il faut dire que dans les premiers jours de la découverte de l'affaire, les autorités politiques officielles étaient restées muettes. Elles ne firent aucune déclaration pour dénoncer la tentative de création d'un parti politique autre que le PDG. Ce qui n'était pas sans surprendre. Mais les autorités furent obligées de sortir de leur silence après la manifestation populaire de la Gare Routière de Libreville¹²⁵³.

Le soir de la manifestation, le 1^{er} décembre 1981, le Premier Ministre Léon Mebiame fit une déclaration. Ce fut la première intervention des autorités du régime de la Rénovation sur l'affaire du Morena. Il minimisa l'affaire et stigmatisa l'action de ces quelques individus qui avaient tentés de troubler l'ordre, notamment le transport des élèves à la gare routière de Libreville. Le Premier ministre présenta les membres du Morena comme des « *individus isolés pour la plupart ancien détenus de droit commun* »

¹²⁵¹ Témoignage de Jules Mbah Bekale dans *le Bûcheron*. Cf. aussi le témoignage de l'abbé Noël Ngwa, membre de la deuxième vague du Morena, dans son ouvrage *Choisir de dire la vérité*.

¹²⁵² DOGAB, *l'Union* du 15 décembre 1981.

¹²⁵³ Metegue N'nah, Id & Ibid.

qui diffusaient des tracts et propageaient de fausses nouvelles. Tout en affirmant que le gouvernement allait prendre ses responsabilités, il publia la liste des membres du Morena arrêtés jusqu'à ce jour ¹²⁵⁴.

Alors qu'on pensait que le calme était revenu, quelques jours plus tard, le Recteur de l'Université Omar Bongo, Jean Pierre Nzoghe Nguema, rentrant d'une mission à Brazzaville, fut arrêté. Cette arrestation mit le feu aux poudres dans les milieux estudiantins et enseignants déjà très mobilisés depuis 1978, pour réclamer un certain nombre d'avantages ¹²⁵⁵.

A la suite de ces deux événements – la manifestation de la gare routière et l'arrestation du Recteur de l'Université – une certaine tension s'installa à Libreville. Elle fut entretenue par les étudiants qui refusaient officiellement la nomination d'un nouveau Recteur. Pour éviter que le mécontentement ne s'amplifie, les autorités décidèrent de fermer l'université le 15 décembre 1981 ¹²⁵⁶.

Mais l'affaire du MORENA avait déjà pris des proportions inquiétantes pour le pouvoir. Le 11 décembre 1981, le Président de la République présida une réunion élargie aux instances dirigeantes de l'Etat et du parti. Au cours de cette réunion, le Président monta pour la première fois au créneau pour affirmer dans ce cercle réduit que ceux qui avaient voulu faire renaître, par le biais du multipartisme, violences tribales, ethniques, divisions intestines, délation et zizanie, devaient se référer à l'ordonnance 13/68 de mars 1968 qui institua le parti unique PDG ¹²⁵⁷.

« *Agir autrement constituait une faute grave* ». Selon cette déclaration du Président Bongo, les membres du MORENA en revendiquant le rétablissement du multipartisme avaient violé la loi ; de ce fait ils devaient subir des sanctions.

Après l'arrestation de tous les principaux membres du MORENA et la fermeture de l'Université, la tension baissa. Mais les autorités du régime de la Rénovation profitèrent de cette accalmie pour expliquer, calmer et remettre en confiance la population. A deux reprises, le Président de la République se prononça sur l'affaire du MORENA. Premièrement, le 22 décembre 1981, à la faveur d'une conférence de Presse, et deuxièmement le 31 décembre 1981 lors d'un message à la Nation. Lors de ces déclarations, il réaffirma le point de vue du régime et du PDG qui pour faire taire les inquiétudes de la population, déclara qu'il s'agissait simplement de l'action de quelques individus, et insista sur la nécessité du parti unique comme en 1968 ¹²⁵⁸. Les déclarations présidentielles, ne laissaient pas apparaître des signes de déstabilisation du régime et du PDG. D'une manière générale, en décembre 1981 les autorités donnaient l'impression de

¹²⁵⁴ DOCGAB, *l'Union* du 2 décembre 1981.

¹²⁵⁵ Metegue N'nah, *Id & Ibid*.

¹²⁵⁶ DOCGAB, *l'Union* du 16 décembre 1981.

¹²⁵⁷ DOCGAB, *l'Union* du 12 décembre 1981.

¹²⁵⁸ DOCGAB, *l'Union* du 23 décembre 1981 et du 4 janvier 1982.

maîtriser la situation.

Les autres réactions : les opposants et l'Eglise

Cette affaire eut un écho hors du pays où l'on s'inquiétait particulièrement du sort des prisonniers d'autant plus que le régime avait procédé en juillet 1979 à des exécutions publiques, même si ces affaires n'avaient rien avoir avec la politique. Le 21 décembre 1981, au cours de la conférence de presse, le Président de la République précisa que « *le régime a été contacté par Amnesty Internationale* ».

Dans le pays, les conséquences n'avaient pas été totalement insignifiantes comme l'avait fait croire le régime de la Rénovation et le PDG. Si les arrestations des principaux membres, entre le 27 novembre et janvier 1982, avaient définitivement décapité le MORENA, tout se serait arrêté à la « Gare routière » et un autre groupe « clandestin » n'aurait pas pris le relais dès janvier 1982. Ce groupe était issu d'un parti dénommé PGAP¹²⁵⁹ (Parti Gabonais d'Action Populaire) et s'était maintenu dans la clandestinité pour continuer l'action du MORENA dont les membres fondateurs étaient en prison¹²⁶⁰.

De janvier à octobre 1982, ce groupe, sous la direction de l'abbé Noël Ngwa Nguema, tint « la dragée haute » au régime de la Rénovation et au PDG. Il publia des tracts dont un intitulé « *La conquête du pouvoir* » fut très bien distribué¹²⁶¹. Mais l'action de ce groupe prit fin en octobre 1982 avec l'arrestation des principaux animateurs. La liste des membres de cette seconde vague du MORENA est connue grâce aux inculpés du second procès, dit du MORENA.

En ce qui concerne l'Eglise catholique ou les autres communautés religieuses, il n'y eut aucune réaction officielle sur l'affaire. On peut cependant s'interroger sur le fait que le discours des grandes confessions religieuses du Gabon, lors de la cérémonie de présentation des vœux au Président de la République en janvier 1982, avait été lu par le Pasteur Nang Essono, en lieu et place de Mgr l'Archevêque de Libreville. Le silence officiel de l'Eglise catholique laisse penser qu'elle était préoccupée par ses propres difficultés internes alors qu'elle s'apprêtait à recevoir le Pape Jean Paul II. La lecture du discours des grandes confessions religieuses par le Président de l'Eglise Evangélique du Gabon au lieu de l'Archevêque de Libreville laisse aussi penser que cela constituait une protestation indirecte des autorités catholiques même si certaines sources orales affirment qu'en janvier 1982, l'Archevêque n'était pas à Libreville¹²⁶². D'autre part, selon certains témoignages de clercs, religieux et religieuses¹²⁶³, on pensait que l'affaire du Morena était effectivement une crise passagère liée quelques individus et on n'imaginait pas qu'elle allait avoir des conséquences irréversibles¹²⁶⁴.

¹²⁵⁹ A ne pas confondre avec le MGAP fondé en 1964 par Germain Mba. Mais au regard de la dénomination on peut supposer que certains membres du MGAP ont aussi œuvré dans le PGAP en 1981.

¹²⁶⁰ Metegue N'Nah, Id & Ibid.

¹²⁶¹ Metegue N'Nah, Id & Ibid. Cf. aussi témoignage de l'abbé Noël Ngwa.

¹²⁶² Témoignages oraux du personnel travaillant à l'archevêché. Entretiens du 29 avril 1999.

De fait, de 1968 à 1980, le régime avait réussi à juguler toutes les tentatives de déstabilisation venant des hommes politiques, des jeunes et des étudiants. Ce régime avait aussi, en 1978, surmonté avec succès une crise économique qui aurait pu affecter ses sources de revenus. Dans ces conditions, la population pouvait croire aux déclarations rassurantes du régime.

Celui-ci avait donc réussi à faire triompher son point de vue dans l'opinion notamment auprès des forces religieuses. L'Eglise catholique, par prudence ou par esprit de collaboration, n'avait pas voulu se prononcer sur une affaire jugée moins importante que la situation économique et sociale déjà préoccupante du pays. La priorité de l'Eglise, au moment de l'affaire du Morena, n'était pas la situation politique du pays¹²⁶⁵. Elle s'intéressait surtout aux conditions de vie des Gabonais victimes de la situation économique.

Aucune autre communauté religieuse dans le pays ne fit de déclaration sur l'affaire. Ce silence laisse supposer que le MORENA avait été créé sans aucune consultation des autres forces vives ni recherche d'appuis.

Il n'y avait eu aucun travail de terrain pour recruter des militants et pour expliquer la démarche du mouvement. Les fondateurs apparaissent isolés. A cela il faut ajouter l'emprise du parti unique. Tout propos officiel de l'Eglise concernant l'affaire pouvait être mal interprété. Elle préféra rester en retrait de la scène politique, poursuivant la stratégie choisie en 1968.

C'est dans ce contexte que s'ouvrit le procès des inculpés de l'affaire du MORENA à la fin de l'année 1982.

• Le procès du Moréna et ses conséquences : réveil de l'opposition en France

Le procès des membres du MORENA eut lieu presque une année après la découverte de l'affaire. Il débuta le 17 novembre 1982 et avait pour but le jugement de 37 inculpés.

Chacune des deux vagues d'arrestations fit l'objet d'un procès particulier, et le premier fut le plus retentissant. Les membres du premier groupe, arrêtés entre novembre et décembre 1981, c'est-à-dire les fondateurs du mouvement, furent jugés par la « *Cour de sûreté de l'Etat* » créée par la loi 22/63 du 31 mai 1963. La Cour était présidée par Victor Dieudonné Moukeytou et les avocats des inculpés étaient des Gabonais : Pierre Louis Agondjo Okawé, Jean Pierre Ondo Nze et Marlyse Issembé¹²⁶⁶. Les militants arrêtés entre septembre et octobre 1982, ceux qui avaient pris la relève du Moréna

¹²⁶³ Témoignages oraux du personnel religieux. Certains ne voulaient pas que nous citions leur nom, mais ils nous garantissaient de la véracité de leurs propos.

¹²⁶⁴ Ce point de vue est similaire à celui du régime.

¹²⁶⁵ En 1981, l'Eglise catholique s'était déjà accommodé à la situation du parti unique.

¹²⁶⁶ Metegue N'nah, Id & Ibid. Cf. aussi *l'Union* du 18 novembre 1982.

officieusement et continuaient à diffuser des tracts, avaient pour leader l'abbé Noël Ngwa, furent plutôt jugés par une « *Cour correctionnelle* ». Mais les motifs d'accusations étaient restés les mêmes¹²⁶⁷.

Ce changement de cour de justice a été opéré par le régime après que la « Cour de sûreté de l'Etat », qui avait jugé le premier groupe, ait fait l'objet d'une appréciation défavorable, tant au plan national qu'international. Selon la justice gabonaise, la raison était différente : aucun lien matériel direct n'avait formellement été établi entre les actes reprochés aux inculpés du premier groupe. Le dossier des inculpés du second groupe était donc étranger au domaine de compétence de la « Cour de sûreté de l'Etat », même si les reproches étaient quasiment similaires.¹²⁶⁸

Le décret n°013884/PR portant mise en accusation des membres du Moréna devant la Cour de sûreté de l'Etat stipulait que les inculpés sont mis en accusation pour trois motifs principaux : pour avoir, premièrement, « *entrepris des actes ou des manœuvres de nature à compromettre la sécurité de l'Etat* » ; il faut entendre par là, pour avoir organisé une marche pacifique à partir de la Gare routière. Deuxièmement, pour avoir outragé le chef de l'Etat « notamment en confectionnant des tracts portant atteinte à son honneur ou à sa considération... ».

Troisièmement, pour avoir « participé à une propagande écrite ou orale tendant à la révolte contre l'Etat..., à provoquer la désunion des citoyens..., délit connexe aux atteintes à la sûreté de l'Etat... prévu et réprimé aussi par l'article 88 du code pénal »¹²⁶⁹.

Le premier procès du Moréna, de novembre 1982 confirma les intentions politiques des fondateurs du mouvement car les interventions à la barre des cinq premiers accusés convergeaient. Selon Simon Oyono Abaa'a, Jules Mbah Bekale, Thomas Didyme Nze, Jean Baptiste Obiang Etoughe, Jean Marie Aubame, devant la « Cour de sûreté », leur intention était de « susciter un dialogue avec le chef de l'Etat afin de l'amener à une grande libéralisation du régime en instaurant le multipartisme, du moins en reconnaissant le Moréna ». Plus affirmatif, Simon Oyono Abaa'a déclara « *Nous voulions créer un parti qui ferait contrepoids au pouvoir* »¹²⁷⁰. La suite du procès a confirmé la dimension politique du procès malgré les dénégations de certains inculpés qui déclaraient ne pas être concernés par l'affaire.

Le verdict du procès fut sans appel pour les accusés. Le régime tenait à détruire toutes les tentatives d'opposition en prononçant des peines allant de huit à vingt ans de

¹²⁶⁷ Noël Ngwa Nguema, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 45.

¹²⁶⁸ La première raison est vraisemblable. La cour de sûreté de l'Etat a été dessaisie du dossier parce qu'elle n'avait pas été appréciée par les organismes de défense des Droits de l'Homme. C'est cette même cour de sûreté de l'Etat qui avait jugé les inculpés du coup d'Etat de 1964. Pour contourner les critiques les autorités du régime de la Rénovation ont créé une Cour correctionnelle destinée à juger les inculpés du second groupe.

¹²⁶⁹ DOCGAB, *Journal l'Union*. Tous les N° du 18 novembre au 28 novembre 1982. Tous ces N° relatent les péripéties du procès des inculpés de la première vague. Cf. aussi les témoignages de Jules Mbah Bekale et de l'abbé Noël Ngwa déjà cités.

¹²⁷⁰ DOCGAB, *L'Union* du 19 novembre. Cf. aussi le témoignage de Jules Mbah Bekale, déjà cité

travaux forcés, des peines de un à trois ans d'emprisonnement ferme plus des amendes, des peines de dix-huit mois de prison avec sursis. Elles avaient pour but de servir d'exemple à tous ceux qui auraient la velléité de réclamer le multipartisme¹²⁷¹. Toutes les peines furent exécutées sans état d'âme¹²⁷². Il en fut de même pour le second procès qui se déroula dans le silence devant la « cour correctionnelle »¹²⁷³.

Qu'avait-on reproché au second groupe des morénistes ?

La caractéristique commune des inculpés de la seconde vague d'arrestations était d'être particulièrement hostiles aux dirigeants du régime de la Rénovation, du PDG et de tendre à leur élimination de la scène politique. Lors du second procès, l'accent fut également mis sur le rôle néfaste prêté, aux responsables du régime et du PDG originaire de la province du Haut-Ogooué, par les morénistes du second groupe.

La cour reprochait également aux inculpés du second groupe d'avoir placé un grand espoir dans l'action du MORENA. Les principaux inculpés condamnés par le second procès du Moréna étaient : l'abbé Noël Ngwa Nguema, Valère Ateba, André Eyeghe Obiang, Félicien Essono Ntoutoume et Jules Mba Nzoghe qui bénéficia d'un non lieu¹²⁷⁴.

Après ces procès, le calme semblait revenir lorsque, au début de l'année 1985 le pays fut une nouvelle fois secoué par l'annonce d'une tentative de coup d'Etat organisé, selon le régime, par le Capitaine Mandza Ngokuta. La sanction fut immédiate et le Capitaine fut exécuté au mois d'août 1985. Pour calmer l'opinion, le régime fit libérer quelques inculpés de l'affaire Morena qui visiblement ne pouvait plus nuire au régime et au PDG. En effet les années de captivité avaient été très éprouvantes pour les condamnés.

Selon les témoignages des inculpés des deux procès, les souffrances endurées furent grandes. L'abbé Noël Ngwa parle même d'un « traitement plus ignominieux que celui des assassins et autres grands bandits ». Ce traitement eut pour conséquence, dans l'ensemble, le silence des inculpés à leur libération. La torture des membres du Moréna en captivité avait provoqué la mort de trois d'entre eux. Après leur libération, certains devinrent fous et les ménages de plusieurs furent brisés et les familles désunies¹²⁷⁵.

Les peines et les échos de la détention des inculpés avaient créé un climat de méfiance et de peur dans la population au point que l'évocation du nom « MORENA » symbolisait pour les Gabonais, jusqu'en 1989, prison et brimades¹²⁷⁶. Tout engagement politique pour réclamer le multipartisme dans le pays devenait impossible. Avec ces

¹²⁷¹ DOCGAB, *L'Union* du 27 et 28 novembre 1982.

¹²⁷² Témoignage de Jules Mbah Bekale, déjà cité.

¹²⁷³ Témoignage de L'abbé Noël Ngwa, lui-même inculpé de ce second procès du Morena, déjà cité.

¹²⁷⁴ Noël Ngwa Nguema, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 56

¹²⁷⁵ L'abbé Noël Ngwa, *choisir de dire la vérité, ma lutte pour la liberté*, op.cit. p. 41.

¹²⁷⁶ Témoignages oraux, enquêtes de terrain au Gabon entre 2000 et 2003.

procès le régime de la Rénovation réussit à juguler momentanément toute idée d'un parti d'opposition dans le pays. Si l'opposition était bâillonnée dans le pays, les événements provoquèrent le réveil simultané des opposants Gabonais hors du pays, notamment en France, dès 1982. Les nouvelles inquiétantes venues du pays mobilisèrent les Gabonais expatriés qui décidèrent de former une opposition embryonnaire. Elle devait devenir à la fin des années 1980, l'interlocuteur du régime de la Rénovation.

Pendant que s'effectuait le réveil de l'opposition gabonaise en France, le régime de la Rénovation ne resta pas sans réaction. Il eut recours à « la violence politique » vis-à-vis des opposants, même hors du pays. Une violence qui avait pour but l'intimidation de ceux qui étaient tentés de s'engager dans l'opposition. En effet selon les témoignages des Gabonais ayant vécu en France à cette époque, entre 1982 et 1989, les opposants gabonais essuyèrent quatre « attentats ». Le 12 décembre 1984, deux agressions simultanées furent perpétrées au domicile de Jean Hilaire Aubame, à Paris et aux domiciles de Joseph Minko à Montreuil à la Rue du Marais. Le 19 mars 1985, ce fut autour du domicile d'Adolphe Evouna d'être attaqué. Et le 12 septembre 1985, la violence atteignit le siège de « *Solidarité gabonaise* » à la Rue Richer dans le 9^e arrondissement de Paris, car c'est sous le sigle de cette association que se regroupaient alors les opposants Gabonais en France¹²⁷⁷.

• Les conséquences de l'affaire Morena au sein du régime et du PDG

Entre 1982 et 1989, le régime de la Rénovation, et son parti unique le PDG tentèrent de rebondir sur le plan politique. En effet, le Morena, à sa fondation s'était manifesté par la rédaction du « *Livre blanc* ». Ce livre avait attiré discrètement l'attention des dirigeants du régime et du PDG, à tel point que dès 1982, beaucoup reconnaissaient tout bas les abus dénoncés par les morénistes dans le Livre blanc. Mais personne, au sein du régime n'accepta la création d'un nouveau parti politique.

Officiellement, on ne voulait pas d'un nouveau parti politique source de divisions tribales et de régression sociale. En réalité affirment les opposants les dirigeants avaient peur d'être contestés publiquement, d'être démasqués et d'avoir des comptes à rendre¹²⁷⁸.

Le despotisme du régime de la Rénovation et du PDG se caractérisait en effet par deux aspects essentiels : une autocritique formelle habilement entretenue et la ferme ambition de maintenir le parti unique PDG par des slogans et des décisions sans effets. Ces slogans concernaient, par exemple « *le changement de mentalités* » et les déclarations portaient sur la fermeté : « *...se faire violence à certains moments... compte tenu de la conjoncture économique mondiale, il est plus que nécessaire de diminuer le train de vie de l'administration.* »¹²⁷⁹

¹²⁷⁷ Essone Ndong Antoine, *Le père Paul Mba Abessole, au nom de la liberté*, op.cit. p. 41.

¹²⁷⁸ « Les Morena » article publié dans le journal *le Bûcheron* de novembre 1990. Sur la base des témoignages des fondateurs du parti en 1981. Cf. aussi, Noël Ngwa, *choisir de dire la vérité*, déjà cité.

¹²⁷⁹ Omar Bongo, *Principaux discours et messages*

Paradoxalement, alors qu'on déplorait l'absence de certaines libertés, telle que la liberté d'expression et de la presse, le quotidien national et gouvernemental *L'Union*, à travers son éditorial « *Pour moi quoi Makaya* », se faisait l'écho des critiques populaires en dénonçant *les détournements des fonds publics, la cupidités des pontes, la magouille, l'incurie de l'administration, le manque de disponibilité des responsables politiques, l'inefficacité des slogans politiques, la permanence des mêmes hommes – les « sous-marins »- au sein du gouvernement.*¹²⁸⁰

On peut y voir une soupape de sécurité mise en place par le régime et son parti unique. Cette forme de liberté d'expression, préconisée par les autorités, permettait aux Gabonais de se défouler en procurant un soulagement passager en même temps que l'illusion d'avoir bravé verbalement l'autorité. Dans le même état d'esprit, le régime permit la production d'une émission radio télévisée, « *Les dossiers de la RTG* »¹²⁸¹ célèbre à partir de 1983. Une émission au cours de laquelle les journalistes interrogeaient le premier ministre, les ministres et les dignitaires du régime et du parti, sur tout ce qui semblait relever du secret dans la population¹²⁸².

A l'issue du procès du MORENA en novembre 1982, le PDG organisa en Mars 1983 un Congrès extraordinaire, qui apparaît historiquement, comme le Congrès de la surprise et de la réaffirmation. En effet d'après le Rapport final du Congrès, le PDG devenait constitutionnellement parti unique par la modification de l'article 4 de la constitution du pays. Ce qui laissait sous - entendre qu'il ne l'était pas jusque là !

Ce Congrès, d'après la déclaration de clôture du Grand camarade, secrétaire général fondateur du PDG, renforçait le rôle du parti dans la vie politique du pays : c'est le parti qui devait désormais désigner les candidats aux élections. Le parti dirigeait et contrôlait aussi l'action du gouvernement par l'intermédiaire du Secrétaire Général (le Président Omar Bongo).

Le parti était consulté pour la nomination aux hautes fonctions de l'Etat. La dernière décision de ce Congrès avait été l'entrée des militaires au comité centra¹²⁸³ I. Cette mesure vint installer définitivement le règne de la peur et contribuer à l'anéantissement de l'opposition sur le plan politique. « *Ceux qui croient, comme en 1964, manipuler les forces de sécurité, ceux –la se trompent, parce que si on vient avec des fusils, nous répondrons avec des canons, et si on vient avec des canons, nous leurs répondrons avec autre chose.* » affirmait le Secrétaire général fondateur du PDG, le Président Bongo¹²⁸⁴.

D'autre part, à travers le discours de clôture du Président Omar Bongo, ce congrès

¹²⁸⁰ Ces mots et expressions sont contenus dans le bulletin « Pour moi quoi... Makaya ». Voir tous les N° de *L'Union* entre 1981 et 1986.

¹²⁸¹ Emission radio télévisée, très populaire, au cours de laquelle les journalistes interrogeaient un dignitaire du régime.

¹²⁸² L'Abbé Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité, ma lutte pour la liberté*, op.cit. p.103.

¹²⁸³ Rapport général du 3è Congrès extraordinaire du PDG à Libreville, publié dans *L'Union* du 3 mars 1983.

¹²⁸⁴ Omar Bongo, Discours de clôture du 3è Congrès extraordinaire du PDG, dans *L'Union* du 3 mars 1983.

réaffirmait, non seulement, « les bienfaits du parti unique », l'appel au travail et le caractère sacré de la jeunesse, mais aussi, « la redynamisation de l'action du parti » qui devait à son tour forger l'indispensable « Unité nationale ». Ce Congrès donnait au PDG – parti unique – toutes les prérogatives d'un parti providence se traduisant dans les faits par l'inertie du peuple amputé pratiquement de la souveraineté.

Les gouvernements formés à la suite de ce congrès de 1983, et même après les élections législatives de 1985, confirmèrent cette inertie du peuple et le renforcement du parti unique par le régime de la Rénovation. La composition des gouvernements ne respectait pas le discours d'austérité de la tête du régime et du parti et le nombre de ministre restait très élevé. « L'affaire MORENA », au lieu d'inciter le régime de la rénovation et son parti unique le PDG à une réflexion politique profonde, avait plutôt provoqué des aménagements politiques qui renforçaient leurs prérogatives. Pour matérialiser l'échec du Morena, au milieu des années 1980, le régime qualifia ce mouvement de « *mort-né* ». Une homonymie qui devint populaire, véhiculée par les militants du parti ¹²⁸⁵. Chez les opposants gabonais en France la colère montait de plus en plus. Si la situation était stabilisée pour le régime, elle s'enlisait pour le peuple, surtout entre 1986 et 1989, à cause d'une crise sociale conjuguée avec une crise économique que les autorités du régime avaient désigné par le terme « *conjoncture* ¹²⁸⁶ ».

II – L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES PRETRES GABONAIS ENTRE 1982 ET 1989

Ce qui a également caractérisé l'affaire MORENA c'est l'engagement politique de deux clercs. Ces engagements apparurent d'abord comme celui de l'Eglise catholique du Gabon toute entière.

En réalité ces choix étaient avant tout personnels même s'ils s'inscrivaient dans une logique collective partagée par une partie de la population qui ne voulaient pas du parti unique.

Avant même les événements de 1981, on avait vu émerger des formes de revendications pacifiques, verbales. Parmi les Gabonais qui dénonçaient les pratiques du régime et du parti unique on comptait deux prêtres qui allaient s'engager politiquement sans pour autant être excommuniés. Il s'agit de l'abbé Noël Ngwa Nguema (prêtre diocésain de Libreville) et le Père Paul Mba Abessole (prêtre religieux dans la congrégation du Saint-Esprit).

Bien que les engagements politiques de ces deux clercs se soient faits sans l'autorisation de la hiérarchie, ils constituent tout de même une participation indirecte de l'Eglise catholique à l'assainissement de la vie politique et à la démocratisation du pays. Et si leurs engagements politiques remontent à 1982, leurs combats avaient commencés

¹²⁸⁵ Témoignages oraux, enquêtes de terrain au Gabon

¹²⁸⁶ La crise économique qui secoue le Gabon à partir de 1986 est connue dans la mémoire populaire par ce terme. Cf. nos entretiens oraux collectifs et individuels.

dsès 1964 pour l'abbé Noël Ngwa et en 1973 pour le Père Paul Mba Abessole.

1 – Le cas de l'abbé Noël Ngwa, prêtre diocésain : « Choisir de dire la vérité »



Photo 30 : l'abbé Noel Ngwa Nguema

Source : DOCOPM

Né le 25 décembre 1933 à Lambaréné, dans région du Moyen-Ogooué, Noël Aimé Ngwa Nguema est prêtre depuis 1964. Il a effectué ses études supérieures aux séminaires de Brazzaville et de Strasbourg, et il a obtenu une licence en théologie et en philosophie, puis un doctorat en lettres modernes à l'université de Strasbourg. Il était rentré définitivement au Gabon en 1970 où, en dehors de ses activités pastorales, en tant que curé, aumônier et enseignant, sa vie publique se caractérisa par un combat politique et social sans relâche et un engagement politique en 1982 en faveur du Morena.

• Le Combat social de l'abbé à partir de 1972 : la lutte pour la justice

Dans un chapitre précédent ¹²⁸⁷, nous avons vu le parcours de l'abbé Noël Ngwa, ainsi que son adhésion et sa collaboration à la politique préconisée par le régime de la Rénovation et son Chef Albert Bernard Bongo durant les premières années du régime. Mais très vite l'abbé se démarqua de la politique du régime et du parti.

Les causes de la séparation avec le régime

Alors que tout semblait aller pour le mieux, les premières difficultés entre l'abbé et le régime surgirent en 1971 à cause des démêlés personnels qu'il eut avec les dignitaires du régime. Ils avaient pour origine les réserves, les critiques et le comportement de l'abbé vis-à-vis de certains chrétiens protégés, dit-il, par les « barons » du régime ».

L'abbé témoigne qu'entre 1971 et 1972 plusieurs événements ont ruiné le crédit qu'il

¹²⁸⁷ Le chapitre 3 sur l'Eglise et la vie politique dans les premières années de l'Indépendance de 1960 à 1969 : De l'indépendance à l'instauration du parti unique.

avait auprès du régime. Tout d'abord, en octobre 1971, il avait décidé de geler les cours qu'il dispensait au Lycée Technique de Libreville, pendant trois jours, pour obtenir l'attribution de son poste budgétaire à la Fonction publique, alors qu'il enseignait depuis un an. Son action eut un écho retentissant d'autant plus que l'affaire alla jusqu'à la Présidence de la République. Chez le Président de la République, il apprit que son dossier avait été bloqué par le ministre de la Fonction publique parce qu'il avait émis des réserves sur l'organisation de la fête de l'indépendance à Lambaréné, sa ville natale, le 17 août 1971. Mais grâce à l'intervention du Président de la République les choses furent rétablies¹²⁸⁸.

En décembre 1971, l'abbé eut encore des démêlés avec un baron du régime parce qu'il avait refusé de donner la communion à un « *soigneur chrétien* »¹²⁸⁹, de sa paroisse, qui était allé procéder à une « *protection* » du domicile d'un ministre. Le geste de l'abbé Noël Ngwa se justifiait par le fait qu'auparavant ce « soigneur », qui exerçait sur son territoire paroissial, lui avait déclaré qu'il n'avait pas recours à des pratiques de sorciers.

Outré, le soigneur chrétien alla se plaindre chez le ministre qui contacta l'Archevêque, Mgr André Fernand Anguilé. Le lendemain l'abbé fut convoqué à l'archevêché pour s'expliquer sur les accusations du ministre. Finalement l'Archevêque donna raison à son prêtre¹²⁹⁰.

Ces événements n'ont pas été seuls à l'origine du combat politique de l'Abbé Noël Ngwa contre le régime de la Rénovation. En vérité affirme l'abbé,

« C'est pour n'avoir pas tenu ses promesses que je me suis mis à dénoncer Bongo et sa politique. Au fur et à mesure que les années passaient, la société gabonaise subissait des transformations néfastes devant lesquelles je ne pouvais rester indifférent. J'ai été particulièrement indigné par l'attitude des responsables politiques face aux phénomènes sociaux... »¹²⁹¹

« Choisir de dire la vérité » : contre la violence, le vol et l'injustice

Après le divorce avec le régime de la Rénovation pour les raisons évoquées ci - avant l'abbé Noël Ngwa choisit, à partir de 1972, selon ses mots, « de dire la vérité » et de lutter pour la liberté et la justice au Gabon.

¹²⁸⁸ Noël Ngwa Nguema, *Choisir de dire la vérité, ma lutte pour la liberté*, op.cit. p. 102.

¹²⁸⁹ Expression utilisée par l'abbé Noël Ngwa. Il s'agit d'un chrétien qui peut soigner à l'aide des méthodes traditionnelles basées sur une consultation et des prescriptions de médicaments fait à partir des plantes. Au Gabon certains prêtres acceptent l'action de ces guérisseurs qui n'ont rien à voir avec le fétichisme néfaste ou superstitieux. Généralement on considère que ces guérisseurs tiennent leur connaissance de leurs ancêtres. Ils connaissent les vertus de certaines plantes pour soulager ou soigner une maladie. Ces guérisseurs ont permis de développer une « pharmacopée » ou pharmacie traditionnelle. De nos jours, ce type de guérisseurs est de plus en plus reconnu et revalorisé. On les appelle maintenant « tradi praticiens », ils ont une organisation nationale et ils se retrouvent assez régulièrement lors des symposium et séminaires pour harmoniser leur action.

¹²⁹⁰ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*

¹²⁹¹ Noël Ngwa, *Id & Ibid.*

Le combat social et politique de l'abbé Ngwa entre 1972 et 1982, et même après d son engagement politique en 1982, se caractérisait essentiellement, sous le parti unique, par un combat contre la violence, le vol et l'injustice. Des préoccupations qui étaient aussi celles de toute la société gabonaise, des chrétiens particulièrement de ses paroissiens ¹²⁹². Dans les premières années, de son combat social et politique, entre 1972 et 1981, l'abbé Ngwa se souciait plus de dénoncer que de faire des propositions.

Tout d'abord à propos de *la violence* il affirmait que celle-ci s'exprimait au Gabon par des assassinats qui ne laissaient aucun doute sur l'intention de leurs auteurs : éliminations physiques nocturnes, prélèvements des organes des victimes pour pratiquer des rites occultes avec des sorciers. Derrières ces sorciers responsables des crimes « *on retrouvait un intouchable* » ¹²⁹³.

Ensuite, le second élément du combat social de l'abbé était *le vol* non seulement, celui sous forme de larcins, mais aussi et surtout celui, des détournements, un véritable fléau de la société gabonaise. En quelques années le peuple gabonais assista impuissant à l'enrichissement scandaleux d'une partie de la classe politique par le biais des détournements qui bloquaient certains projets de développement, qui restaient dans les tiroirs des bureaux. Quand on osait interpeller les responsables sur ces détournements, il répondaient simplement : « *Le mouton broute là où il est attaché.* » Une effronterie ? Ou une inconscience ? S'interroge l'abbé.

Pire, certains « voleurs de fonds publics », aux dires de l'abbé, n'étaient pas inquiétés. Seuls ceux qui n'avaient pas de « parents » ou de défenseurs, se retrouvaient en prison. Ce favoritisme avait fait penser que le vol à grande échelle était une sorte de gangrène qui avait pris des formes diverses comme la concussion ou le pécunat : un véritable détournement de bien sociaux à la chaîne depuis le chef hiérarchique jusqu'au plus petit subalterne ¹²⁹⁴.

Enfin, le dernier domaine contre lequel l'abbé avait « choisi de dire la vérité » était *l'injustice* qui prenait aussi des formes diverses et reposait sur des maux précédemment évoqués comme : « *le népotisme, le tribalisme et le régionalisme* ». L'abbé n'avait pas cessé de stigmatiser les manifestations de cette injustice à travers, par exemple, la disparité scandaleuse des salaires mais aussi et surtout la fâcheuse habitude qu'avaient les hommes politiques gabonais d'entraver le bon déroulement de la justice.

Il y avait bien d'autres choses à dire mais l'abbé s'en tenait à ces trois aspects. La « vérité » de l'abbé reposait en grande partie sur sa culture chrétienne d'autant plus qu'il évoque régulièrement l'enseignement de l'Eglise à travers les documents conciliaires et pontificaux. L'abbé profitait de toutes les tribunes pour dire sa vérité : les homélies à la paroisse à chaque fois que les textes liturgiques le lui permettait ; les salles de classe en sa qualité d'enseignant au lycée et à l'université ; les rencontres avec les jeunes en tant qu'aumônier étaient des occasions d'ouvrir leurs yeux sur la société et de montrer

¹²⁹² Noël Ngwa, témoignage oral, entretien du 24 septembre 2002 à Libreville.

¹²⁹³ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 72.

¹²⁹⁴ Noël Ngwa, Id. & Ibid. Op.cit. p. 123

jusqu'où l'évangile les interpellait ; les réunions pastorales avec ses collègues et son évêque¹²⁹⁵.

Dans tous ces milieux, l'abbé n'était pas toujours compris et il apparaissait comme quelqu'un qui prêchait dans le vide tant les esprits étaient tourné ailleurs. L'abbé s'était fait des amis et des ennemis, surtout chez les dignitaires du régime et du PDG. Mais, affirme-t-il, son choix était clair : « dire la vérité ». Il était obstiné par cette vérité parce qu'il estimait qu'il n'est pas « un observateur neutre de la société gabonaise ». Son jugement, par la suite son engagement étaient conditionnés par son éducation, sa formation et par l'appréhension globale de l'univers qui l'entoure. L'abbé avait certes des idées et des préférences politiques mais celles-ci n'ont pas été déterminantes dans son combat social et politique. Ce qui lui importait, c'était l'application réelle des théories émises par le régime de la Renovation et par le PDG. Il affirme même qu'il se serait accommodé du parti unique si, et seulement si « il avait permis un épanouissement réel des Gabonais »¹²⁹⁶.

Obstiné et déterminé, le combat social de l'abbé entamé depuis 1972 se transforma en engagement politique en 1982.

• Le Combat et l'engagement politique de l'abbé en faveur du Morena en 1982

Comme chez certains Gabonais, le résultat des élections présidentielles françaises de 1981 avait été perçu par l'abbé Ngwa « comme le jour après une nuit de torpeur, comme le calme et la paix après la tempête, comme la fraîcheur après la canicule, comme l'amitié après la discorde, comme la liberté après la prison ou l'esclavage. »¹²⁹⁷

Les résultats des élections présidentielles françaises de 1981 ont constitué, pour l'abbé « *le drame d'une conscience*. »¹²⁹⁸

Les conditions et les raisons de l'engagement de l'abbé

L'abbé témoigne que dans la nuit du 10 mai 1981, l'espoir explosa comme un feu d'artifice. Une heureuse nuit où on vibra pour célébrer ce qu'on croyait être la liberté. Les Gabonais croyaient à l'avènement d'un monde nouveau et le moment était venu d'en jeter les bases. C'est cet espoir qui a conduit les fondateurs du MORENA à penser que c'était l'occasion providentielle de prendre la parole pour dénoncer les abus en tout genre et proposer les réformes qui s'imposaient.

¹²⁹⁵ Noël Ngwa, témoignage oral, entretien du 23 septembre 2002. Voir aussi son témoignage dans *Choisir de dire la vérité*. Cf. enfin le témoignage de Janot Poulin dans « L'Eglise qui est au Gabon » in *Univers* N° de mars 1992.

¹²⁹⁶ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. pp. 141-145.

¹²⁹⁷ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 25.

¹²⁹⁸ Noël Ngwa, témoignage oral, entretien N° 3 du 24 septembre 2002. Cf. aussi son témoignage dans *Choisir de dire la vérité*, ainsi que le témoignage de Janot Poulin.

L'occasion était tout à fait opportune pour les membres du MORENA qui tenaient à associer toutes les couches de la société pour l'élaboration et la concrétisation de leur projet. En ce sens, ils contactèrent l'abbé Noël Ngwa pour lui exposer leur projet. L'abbé témoigne :

« ... un beau jour, des amis vinrent me rendre visite (les membres du MORENA). Ils étaient en train d'élaborer un document qu'ils se proposaient de soumettre à mon appréciation... Dès qu'il serait entièrement rédigé, mes amis pensaient le proposer aux autorités politiques en place comme une plate-forme d'un véritable débat démocratique... L'idée me parut fort intéressante et utile, mais l'application inopportune. »¹²⁹⁹

Cette demande de collaboration des membres du MORENA fut considérée par l'abbé Ngwa comme « *un honneur et un devoir* », mais le choix fut quelque peu difficile car il était prêtre. Dans sa réflexion sur l'engagement politique, l'abbé considéra que rien de ce qui touche au développement de son pays ne devait lui être étranger. Si des compatriotes avaient pris la peine de demander son pont de vue sur leur vision de la société gabonaise de demain, il devait répondre positivement à leur démarche.

En acceptant de travailler aux côtés des membres du MORENA, l'abbé Ngwa choisit de se mêler du politique, autrement dit « faire de la politique ». D'après l'abbé, c'était une tâche exaltante pour le prêtre qu'il était. Mais très vite il était apparu, aux yeux des membres du régime de la Rénovation et du PDG comme « *un dévoyé, un suspect* ».

Il choqua aussi la conscience d'un certains nombres de chrétiens traditionnels qui le contestaient ouvertement en précisant que ce n'était pas son rôle. Sa place était, selon eux, à la sacristie. Dans ces conditions le choix de l'abbé a été plus ardu. Que fallait-il faire ? S'interrogeait-t-il : « *Sacrifier à l'hypocrisie des uns et à l'ignorance des autres ?* »

1300 .

L'engagement politique de l'abbé Ngwa dans l'affaire du MORENA, en 1981, loin d'être uniquement personnel, était indirectement celui de l'Eglise catholique au Gabon. En s'engageant au coté du Morena, l'abbé Ngwa estimait que l'Eglise ne devait pas être absente du bouillonnement d'idées d'où devait jaillir une société gabonaise plus juste et plus fraternelle à laquelle aspirait une grande majorité de la population. En tant que prêtre de l'Eglise il voulait apporter sa contribution, même s'il n'avait pas l'aval de la hiérarchie catholique¹³⁰¹.

L'abbé Ngwa s'était engagé dans cette l'affaire du MORENA « *pour démasquer l'attitude du régime et du PDG* » mais aussi « *pour instruire les chrétiens* » qui ne comprenaient rien et qui contestaient son action. Conscient du fait qu'il représentait l'autorité religieuse et morale et qu'il pouvait l'utiliser à des fins politiques dans l'un ou l'autre des camps ; il décida « *de s'engager pour les plus faibles* ». Il considéra son engagement comme une action voulue par Dieu pour aider ses frères à découvrir la vérité

¹²⁹⁹ Noël Ngwa, *témoignage oral, entretien du 24 septembre 2002 à Libreville*

¹³⁰⁰ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité, op.cit. p. 13.*

¹³⁰¹ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité, op.cit. p. 58.*

sur Dieu et sur l'homme, la politique étant l'art d'organiser l'existence d'un groupe d'hommes. Il ne voulait pas être absent de cette réflexion génératrice des principes de cet art. Il voulait rappeler aux politiciens la vraie dimension de l'homme sous le parti unique, car les laïcs faisaient défaut dans ce domaine. De plus, l'abbé avait essayé dès son retour au Gabon de se faire entendre mais le régime de la Rénovation ne l'avait pas écouté. En 1981, il décida de s'engager dans le Morena pour faire entendre la voix de l'Eglise, des plus faibles, de ceux qui n'avaient plus la possibilité de revendiquer leurs droits.

L'abbé avait donc à choisir : ou se désolidariser de ses amis du MORENA qui avaient pris le risque de dire tout haut ce que certains Gabonais exprimaient tout bas, ou bien les soutenir intellectuellement et moralement. Il avait opté pour la deuxième possibilité. Son choix avait été aussi éclairé par l'attitude de certains hommes d'Eglise du Tiers monde¹³⁰² et de l'Europe de l'Est. Il cite les exemples de Mgr Helder Camara et Mgr Oscar Romero assassiné le 24 mars 1980 pour avoir ouvertement défendu les opprimés.¹³⁰³

Dès novembre 1981, l'abbé Noël Ngwa qui, depuis son retour au Gabon en 1970, avait toujours été neutre sur le plan politique, devint un partisan de la cause du Morena dont il fut un leader après l'arrestation des premiers membres en décembre 1981. Le prêtre indocile, dénonçant la situation sociale du Gabon, devint très rapidement à partir de 1982 un prêtre indésirable qu'il fallait arrêter.

• Les manifestations et les conséquences de son engagement : lutte pour la liberté

Nous savons déjà qu'après l'arrestations de la première vague des membres du

¹³⁰² Noël Ngwa, Id. & Ibid. op.cit. p. 143.

¹³⁰³ L'action de ces deux évêques s'inscrit dans la logique de la théologie de la libération qui tire son origine des pays latino-américain. La polémique sur la théologie de la libération est née au milieu des années soixante et elle a été exportée vers plusieurs pays du tiers monde, en Afrique et en Asie. La théologie de la libération a pris naissance dans une pratique sociale fondée sur le constat d'une opposition de classes et une lecture engagée de l'Evangile, situant résolument les chrétiens dans le camp de la défense des pauvres. Elle a été principalement popularisée par le théologien péruvien Gustavo Gutierrez qui passe pour son fondateur. Ce dernier a publié un premier ouvrage sur ce thème en 1971. Deux évêques, Mgr Helder Camara, un brésilien et Mgr Oscar Romero, un salvadorien, sont devenus les symboles de ce mouvement et de cette prise de conscience aiguë des exigences de paix, de justice et des droits de l'homme tirée de l'Evangile. Cf. Jean Yves Calvez et Henri Tincq, *L'Eglise pour la démocratie*, centurion, 1992, op.cit. pp. 105-107. L'assassinat de Mgr Romero en 1980, semble avoir déterminé l'abbé Noël Ngwa. En effet le Salvador, pays du Mgr Romero a été meurtri par une guerre civile qui dura pas moins de vingt ans. Pendant la durée de cette épreuve, l'Eglise est restée proche de son peuple, catholique à 80%. Mgr Romero, le clergé (le Père Rutilio Grande et Ignacio Ellacuria, par exemple) et les chrétiens de ce pays ont payé cette solidarité de leur sang. Assassiné le 25 mars 1980, Mgr Romero avait prononcé sa dernière homélie le 23 mars, dans sa cathédrale de San Salvador. C'était un acte d'accusation impitoyable, mais inspiré par les exigences de l'Evangile. Le prélat reprocha au gouvernement de « vouloir décapiter le peuple organisé et empêcher l'évolution qu'il souhaite ». « Sans racines populaires, aucun gouvernement n'est efficace » disait-il. Le 24 mars 1980, vers 18h30, alors qu'il venait de terminer l'homélie d'une messe d'enterrement, Mgr Romero s'affaissa subitement, atteint par une balle explosive en pleine poitrine, tirée de dehors. Tué sur les marches même de l'autel, l'évêque avait choisi, ce jour là, comme texte évangélique : « *En vérité, je vous le dis. Si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul. Mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits.* ». Ce qui constitua pour lui la meilleure épitaphe.

MORENA à la fin de l'année 1981, l'abbé Ngwa était celui qui dirigeait la seconde vague qui critiquait le régime et le parti unique entre janvier et octobre 1982.

Pourtant, l'abbé n'a pas participé aux premières réunions qui ont fondé le MORENA en novembre 1981. Il avait seulement été contacté par les fondateurs sur la rédaction et la publication du « *Livre blanc* ». A propos de ce document, l'abbé n'était pas favorable à sa publication dans l'immédiat. A la mi novembre 1981 il avait dit ceci à ses amis : « *Il valait mieux attendre que la fièvre qui s'était emparée de tout le monde tombât un peu, si l'on voulait avoir des chances d'être écouté.* »¹³⁰⁴ Mais c'était sans compter sur la détermination de ses amis du MORENA qu'il avait peu convaincu. Ils revinrent quinze jours plus tard pour signifier à l'abbé leur décision de rendre public le « *Livre blanc* ». Ce dernier n'était toujours pas d'accord sur l'opportunité d'une telle publication à ce moment du « combat ». Mais c'était sans importance car avant même la publication officielle du Livre, les services de renseignements étaient, au courant des réunions, en possession d'un exemplaire du document et, procédaient aux premières arrestations¹³⁰⁵.

C'est à la suite de ces premières arrestations des membres du MORENA que l'abbé, ne pouvant plus rester indifférent, participa activement aux activités du Mouvement : Distribution clandestine du Livre blanc, premiers tracts, « *J'étais embarqué... !* »¹³⁰⁶, affirme-t-il. Il ne pouvait rester indifférent devant la réaction violente des autorités du régime du parti unique à l'endroit des membres fondateurs du MORENA qui ne demandaient qu'à instaurer un véritable dialogue. Le dialogue étant le slogan fondateur du PDG¹³⁰⁷.

Les explications officielles du régime, à propos des arrestations, galvanisaient davantage l'abbé. Les membres du MORENA furent présentés à la Nation comme « *un groupe d'égarés et de bandits assoiffés du pouvoir.* »¹³⁰⁸ L'abbé avait donc choisi le groupe des « bandits » et dès lors il courait le risque de se faire arrêter eu égard à la réputation qui était la sienne depuis 1964 : « un dangereux subversifs fiché auprès des services de renseignements ».

En s'engageant pour le MORENA et pour avoir donc pris la défense de la « majorité silencieuse », l'abbé fut dès janvier 1982, l'objet d'une surveillance accrue et un mandat d'arrêt planait sur lui. En effet, aux mois de mars et d'avril 1982, les services spéciaux l'avaient discrètement invité à cesser toute activité en faveur du MORENA. Il fallait qu'il se désolidarise de « la poignée d'aventuriers ». Mais la détermination, le courage et la foi de l'abbé étaient grands à cause de la méditation de l'Evangile, de ses origines ancestrales sur la base d'un voyage aux sources¹³⁰⁹.

¹³⁰⁴ Noël Ngwa, témoignage oral, entretien du 24 septembre 2002 à Libreville.

¹³⁰⁵ Noël Ngwa, Id & Ibid. Cf. *Choisir de dire la vérité*, ibidem

¹³⁰⁶ Noël Ngwa, témoignage oral Id & Ibid.

¹³⁰⁷ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, ibidem

¹³⁰⁸ DOGAB, Journal *l'Union* du 11 décembre 1981.

En dépit de nombreuses responsabilités, dans et hors de l'Eglise, l'action politique officieuse de l'abbé en faveur du MORENA, ne cessait de croître au point de provoquer la colère des autorités. Entre janvier et octobre 1982, l'abbé apparaît aux yeux du régime, comme un dangereux irréductible; un mauvais curé en somme, et non plus seulement comme un subversif. Du point de vu des autorités, l'abbé ne faisait pas des analyses réalistes et ne tenait pas le langage qu'on attendait de l'Eglise dans l'ensemble. Il savait qu'il serait arrêté un jour et condamné. Il était pris en filature plus qu'auparavant, il vivait comme un homme traqué. Au fil des jours et des mois l'étau se resserrait autour de lui. Le 4 octobre 1982 les services spéciaux décidèrent de l'arrêter après avoir arrêté ses autres amis le la veille.

L'abbé avait presque été arrêté dans l'exercice de ses fonctions, en qualité de directeur du collège Bessieux de Libreville. Le 4 octobre au matin, il s'était rendu à son poste de travail pour assurer la préparation du démarrage des cours dans l'établissement car l'année scolaire débutait au Gabon. Le soir, avant de rentrer, on lui annonça que les membres de la « Contre-Ingérence » l'attendaient chez lui. A ce moment, il avait le choix entre une tentative de fuite hors du Gabon ou bien se rendre. Mais, témoigne t-il, sa place était avec ceux qu'on avait appréhendés. Dans la nuit du 4 au 5 octobre 1982, il fut conduit, par les membres de sa famille, à la « Contre-Ingérence »¹³¹⁰ où il subit plusieurs interrogatoires musclés pendant cinq jours.

Le 9 octobre, l'abbé et ses amis de la seconde vague d'arrestations furent présentés au parquet où les mandats d'arrêts les attendaient. Le même jour, ils étaient transférés à la prison centrale de Libreville où l'abbé Ngwa affirme avoir subi « haine et désappointement » de la part des gardiens de prison, acquis à la cause du régime, qui l'avaient accueilli en lui infligeant, en même temps que ses co-détenus, une bastonnade sans précédent. L'abbé et ses amis n'avaient eu la vie sauve qu'à cause de l'épuisement des bourreaux¹³¹¹.

Cette bastonnade était entrecoupée d'injures révélatrices de ce que pensait le régime sur l'abbé : « *regardez-moi ce curé !* » vociférait le surveillant général « *Il n'a pas assez de dire la messe, il lui faut maintenant un poste ministériel.* »¹³¹²

Le traitement infligé à l'abbé était du point de vue de ses co-détenus et des chrétiens, un scandale. Comment était-il possible qu'on ait maltraité un prêtre, un homme de Dieu?

Cette question repose essentiellement sur le fait qu'au Gabon, comme souvent encore en Afrique, le prêtre jouit d'une réputation « magico-religieuse ». Le traiter de la sorte en prison était un véritable désaveu et cela jetait le doute sur cette réputation. Le traitement infligé à l'abbé a eu pour conséquence l'absence de ses collègues prêtres à son premiers procès. Certains avaient peut être peur de le soutenir ouvertement pour ne

¹³⁰⁹ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 75

¹³¹⁰ Renseignements généraux gabonais

¹³¹¹ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p.76

¹³¹² Noël Ngwa, témoignage oral, entretien du 23 septembre 2002, à Libreville

pas subir le même sort. Mais d'autres reprochaient à l'abbé d'avoir dépassé la limite et de nourrir une ambition politique. Il fallut attendre le deuxième procès à cause des plaidoiries des avocats qui exploitaient les encycliques des papes, pour que certains de ses collègues réalisent, le fondement de la démarche de l'abbé Ngwa¹³¹³.

L'abbé fut condamné à quatre ans d'emprisonnement ferme « *pour atteinte à la sûreté de l'Etat* » mais il ne sortit de prison qu' en 1988. Pendant son incarcération, Mgr Donato Squicciarini, ambassadeur du Vatican au Gabon, vint le voir, le 10 mai 1984, pour lui proposer d'écrire une lettre de repentir au Président Bongo, en échange de sa libération. L'abbé Ngwa refusa de poser un tel acte et finalement la suite de leur entretien porta alors sur le rôle de l'Eglise et celui du prêtre dans la société. Le nonce apostolique, Mgr Donato, rappela à l'abbé Ngwa que « *le rôle de l'Eglise n'est pas de dénoncer mais de former la conscience de l'homme.* »

Mais l'abbé avait répondu en précisant que les deux missions n'étaient pas incompatibles. Mgr Donato avait insisté en déclarant à l'abbé que « *Dans tous les cas, il appartient aux évêques de prendre leur responsabilités. Il ne faut pas que les prêtres prennent la place des évêques ni que les laïcs occupent celle des prêtres.* » Il ajouta « *Que chacun travail à sa place. Laissez les hommes politiques faire tranquillement faire travail. Vous donnez l'impression de vouloir prendre leur place.* »¹³¹⁴

A travers cette visite et cette affirmation de Mgr Donato à l'abbé Ngwa en prison, on peut discerner le point de vue de l'Eglise et des autorités religieuses locales sur l'engagement politique de l'abbé Ngwa. Il ne devait pas dénoncer publiquement le régime et s'engager en politique. De ce fait, l'Eglise ne dénonça pas officiellement sa condamnation, elle ne réclama pas sa libération. Au contraire, elle voulait que l'abbé s'excusât auprès des autorités politiques. On peut cependant penser que les autorités religieuses locales et le Nonce intervinrent auprès du Président de la République pour demander l'amélioration des conditions de détention de l'abbé Ngwa.

L'Eglise du Gabon ne voulait pas se mêler directement des affaires politiques. Malgré la désapprobation quasi officielle de sa hiérarchie, l'abbé Ngwa affirme qu'il a accepté l'emprisonnement parce qu'il pensait vraiment qu' être prêtre, c'est être proche de tous ceux souffrent dans leur cœur, dans leur corps ou dans leur âme.

« Je pensais que le Seigneur m'a envoyé auprès d'eux, je pensais que c'était ma manière d'évangéliser que d'être avec tous ceux qui avaient quelque à dire, quelque chose à faire, pour qu mon pays se porte mieux, parce qu'il avait vraiment les moyens de se porter mieux. »¹³¹⁵

L'abbé Ngwa, à sa sortie de prison en 1988, avait obéi à sa hiérarchie (son évêque). Il accepta son affectation, à Nzeng Ayong, dans la périphérie de Libreville où il avait la

¹³¹³ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*, Cf. aussi témoignages oraux, entretien du 24 septembre 2002.

¹³¹⁴ Propos du Nonce apostolique Mgr Donato Squicciarini, rapportés par l'abbé Noël Ngwa dans son témoignage, *Choisir de dire la vérité*

¹³¹⁵ Noël Ngwa, témoignage oral, entretien du 24 septembre 2002 à Libreville.

mission de fonder une paroisse, celle du Cœur Immaculée. Deux ans après sa libération, l'abbé acceptait aussi de se désengager politiquement. Son engagement politique prit fin en 1990 à l'issue des élections législatives de septembre. Mais le combat politique indirect de l'Eglise dans la société gabonaise continua à travers un autre prêtre, le Père Paul Mba Abessole à qui l'abbé Ngwa avait passé le flambeau quelques jours avant son arrestation en octobre 1982.

2- Le cas du Père Paul Mba Abessole, un spiritain : « *Au nom de la liberté* »

Le second prêtre qui se signala au Gabon sous le parti unique, par un combat puis un engagement politique, a été le père Paul Mba Abessole, membre de la congrégation des pères du Saint-Esprit. Né le 9 octobre 1938 dans la province de l'Estuaire, il a été ordonné prêtre le 30 juin 1968 à la cathédrale Sainte Marie, soit trois mois après l'instauration du Parti unique en mars 1968. Il n'a presque pas ou jamais exercé convenablement son sacerdoce tant il a été dès 1973 « un prêtre contestataire » critiquant le régime et le parti unique, au point de devenir dans les années 1980 le principal opposant en exil à Paris.

Chronologiquement, son « combat » puis son engagement politique, sous le parti unique, se sont déroulés en deux temps. Entre 1973 et 1982, il a mené un combat politique basé sur la dénonciation. Et entre 1982 et 1990, il s'engage en politique et dirige même l'opposition gabonaise en France.

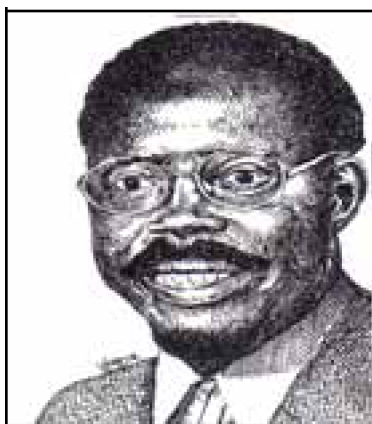


Photo 31: Le Père Paul Mba Abessole

Source : DOCOPM

• Le combat politique en 1973 : l'impact des événements de Makokou

Un an après son ordination sacerdotale, le Père Paul Mba avait été affecté à la paroisse Notre dame des Victoires de Makokou où il arriva le 25 septembre 1969. Sitôt son arrivée dans la paroisse, il imprima dans cette communauté une orientation toute particulière dont le maître mot était la liberté. « *Le Père Paul aimait insister sur la valeur de la liberté* », témoignent certains jeunes et les adultes de cette paroisse à cette époque¹³¹⁶ : « *Dieu appelle les hommes et les femmes libres. Pour répondre à cet appel, il faut qu'on soit*

¹³¹⁶ Nkoure Mba Léon, témoignage oral, entretien du 28 juin 2000 à Nancy. (Jeune paroissien de Makokou en 1973). Cf. aussi, témoignages oraux des paroissiens de Notre Dames des Victoires, entretien du 5 décembre 2001 à Makokou

libre »¹³¹⁷. Il alla jusqu'à traduire cette philosophie dans le fonctionnement de la paroisse. C'est ainsi que les paroissiens de Makokou furent émerveillés d'apprendre que la désignation des différents responsables de la communauté relevait de leur choix. Partout ailleurs, dans les autres paroisses du Gabon cette volonté était encore au stade de la théorie ou des balbutiements.

Cette innovation avait été bien accueillie par les paroissiens qui adoptèrent tout de suite le jeune prêtre, car les décisions de Paul Mba remplaçaient les anciens principes de cooptation¹³¹⁸. Cette approche de la religion trouva donc un écho favorable et l'enseignement approfondi de la valeur de la liberté prit les allures d'une véritable campagne qui prouva sa justesse lors des élections présidentielles de février 1973, soit quatre ans après l'arrivée du jeune prêtre dans la ville. Pendant la campagne électorale présidentielle, le Père Paul Mba avait tenu à ses paroissiens des propos qui furent lourds de conséquences car ils furent mal appréciés par les autorités du régime de la Rénovation et du PDG.

En février 1973, la campagne battait son plein dans tout le pays, les idéologues du parti et les « thuriféraires » du secrétaire général fondateur du parti sillonnaient le pays pour expliquer le sens de la candidature unique du Président Bongo. Cette campagne d'explication fit naître un sentiment d'indignation chez le jeune prêtre¹³¹⁹. Exaspéré, le Père Mba tint le discours suivant à ses paroissiens:

« Election signifie faire un choix parmi plusieurs éléments. Pensez-vous qu'on puisse élire alors qu'il n'y a qu'un seul candidat ? »¹³²⁰

Habités par le sentiment de liberté, instruit par le Père Paul Mba, les paroissiens répondirent « Non ». Le jeune prêtre conclut son propos en ces termes : « *cela signifie que l'on vous ment. Le pouvoir prend le peuple pour des idiots.* »¹³²¹ La détermination et le ton de ce discours avaient ému les paroissiens qui se chargèrent de le répandre dans la ville, dans le département la région et même dans le pays.

Tout le monde fut pratiquement informé des propos presque du Père Paul Mba à Makokou et dans l'Ogooué Ivindo, d'autant plus que le pouvoir avait amplifié l'évènement en voulant faire taire le jeune prêtre. Le régime assura involontairement un large écho de ce propos, non seulement, par la tentative d'arrestation du Père Paul Mba, le 17 février mais aussi par le discours du Président Bongo à Makokou le 20 février 1973, dans lequel il fit allusion à cette affaire¹³²².

¹³¹⁷ Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole, au nom de la Liberté*, Ceper, 1992, op.cit. p. 13. (Témoignage sur le parcours politique du prêtre)

¹³¹⁸ Amvanne Léon, Témoignage oral, entretien du 5 décembre 2001 à Makokou)

¹³¹⁹ Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole*, 1992, op.cit. p. 23.

¹³²⁰ Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba... op.cit. p. 23. Cf. aussi les témoignages des entretiens collectifs à Makokou et Libreville. Enquête de terrain de novembre et décembre 2001.*

¹³²¹ Essone Ndong, Id & Ibid.

Les propos du Père Paul Mba avaient fait réfléchir certains Gabonais, surtout à Makokou, qui s'interrogeaient. Il y eut des velléités de boycott: « *On va élire entre Bongo et qui ?* », « *ces élections n'ont pas de sens...* ». Les habitants de Makokou invitaient même le pouvoir à trouver d'autres mots pour parler des élections et tous affirmaient ou presque « *... le Père nous l'a dit.* »¹³²³. En le déclarant ainsi les habitants de Makokou placèrent le Père Paul Mba au centre d'un scandale politique.

Pour les dignitaires du régime et les défenseurs du parti unique, le prêtre voulait empêcher la tenue des élections présidentielles. Le régime prit donc rapidement la décision de l'arrêter pour le faire taire et ramener le calme à Makokou à quelques jours du scrutin prévu le 25 février 1973. Mais la tentative d'arrestation du jeune prêtre donna lieu à une manifestation qui agita la population locale et rendit célèbre le Père Paul Mba, qui réussit à s'échapper des mailles tendues par les gendarmes chargés de son arrestation.

Cette manifestation est restée inscrite dans les mémoires des chrétiens et autres habitants de Makokou¹³²⁴. Elle a donné lieu à ce que Essone Ndong Antoine a appelé « *la guerre des cailloux* », ¹³²⁵ plus connu sous le nom de « l'affaire de Makokou ». Mais les habitants de Makokou préférèrent parler des « événements du 17 février » à la paroisse Notre Dame des Victoires.

Les événements du 17 février 1973 à Makokou

Ce jour, « un samedi », alors que toute la population de ville de Makokou n'était pas encore sur pieds, deux éléments de la brigade locale de la Gendarmerie Nationale se présentèrent au Père Paul Mba pour lui remettre une convocation à se rendre à la brigade.

Mais le jeune prêtre préféra que l'entretien se déroule à la paroisse. Devant ce refus les deux gendarmes s'en allèrent et revinrent quelques heures après pour signifier au Père la nécessité de se rendre à la brigade, mais aussi pour infléchir sa position. Cette seconde interpellation ne vint pas à bout de l'intransigeance du Père Paul Mba qui radicalisa même son attitude.

Les deux gendarmes, chargés de son arrestation, décidèrent alors de passer par la manière forte. Il s'en suivit une grosse bousculade qui ne passa pas inaperçue dans la paroisse, située au centre de la ville¹³²⁶.

¹³²² Nous reviendrons sur ce discours du Président Bongo en parlant des conséquences des événements de Makokou en 1973

¹³²³ Amvane Philippe, témoignage oral, entretien du 5 décembre 2001 à Makokou

¹³²⁴ Témoignages oraux, entretiens individuels et collectifs lors de enquête de terrain à Makokou en décembre 2001

¹³²⁵ dans son ouvrage *Le Père Paul Mba Abessole au nom de la liberté*, Essone Ndong Antoine désigne les manifestations de février 1973 à Makokou comme étant la « guerre des cailloux ». Il s'agissait d'un affrontement entre les forces de l'ordre et les chrétiens qui utilisaient les cailloux pour les empêcher de s'emparer du prélat.

¹³²⁶ Témoignages oraux, entretiens collectifs à Makokou, le 6 décembre 2001. Cf. aussi Essone Ndong, *Le Père Paul Mba...* Id & Ibid.

La paroisse Notre Dame des Victoires de Makokou est assez vaste. Construite à l'époque de l'Eglise missionnaire dans les années 1940, elle possédait toujours un vaste verger, en 1973. La chapelle et le logement du personnel religieux constituaient l'essentiel de l'habitat. Dans ces conditions, une scène de ce genre ne pouvait passer inaperçue des collègues du jeune Père et même pour les chrétiens qui venaient très tôt à la paroisse, sans compter les passants comme les élèves sur le chemin de l'école.

« ... Regardez on veut prendre le Père [...] Le Père est aux prises avec les gendarmes ». C'est ce genre de paroles qui se répandirent, « comme une traînée de poudre », dans toute la ville. « Ils ne pourront pas le lui faire... c'est faux... est-ce que ces gendarmes sont malades ? » Telles furent les réactions de la foule spontanée de chrétiens, qui se rendaient en hâte à la paroisse, et qui sur place, proféraient les menaces les plus acerbes à l'endroit des gendarmes « bons pour l'enfer »¹³²⁷.

Les gendarmes ne furent pas intimidés par les menaces des paroissiens qui voulaient protéger « *le prêtre politicien* »¹³²⁸. Il y eut même des renforts pour embarquer le Père Paul Mba. Dans cette atmosphère électrique deux camps se formèrent instinctivement et prêts à l'affrontement. Les gendarmes, disposant de méthodes plus appropriées pour ce genre d'événements, se scindèrent en deux : un groupe autour de la maison du père pour prévenir sa fuite et un autre pour contenir les manifestants.

Dans l'après-midi, du 17 février 1973, « sous un soleil de plomb » faisant monter la tension, les diatribes, les insultes et les railleries des chrétiens furent interrompues par un assaut des gendarmes. « *La mêlée indescriptible qui suivit souleva un nuage de poussière... en même temps on pouvait entendre les cris de douleurs.* »¹³²⁹

Cette attaque des gendarmes ne diminua pas la détermination des chrétiens de Makokou : « *Dieu retiendra notre geste pour la défense du prêtre* »¹³³⁰ commente un des témoins. Au cours de cet accrochage une femme reçut à la nuque un violent coup de crosse. Elle tomba sur le champ. Le non de cette croyante, Abore Ngoua, très active, est resté gravé dans la mémoire collective des paroissiens et de la population de Makokou car elle faillit être la première à payer de sa vie, son engagement. Elle fut transportée à l'écart sur l'herbe par le Père Paul Mba¹³³¹.

Ce choc entraîna un répit dans les affrontements sans toutefois freiner la détermination des chrétiens et des gendarmes, malgré les médiations du père Paul Mba qui, « les bras en croix », voulait éviter le heurt des deux camps jusqu'à la tombée de la nuit¹³³². A ce moment de la journée, le contingent de gendarmes, selon les témoignages

¹³²⁷ Memiaghe Joseph, témoignage oral, entretien du 5 décembre 2001 à Makokou.

¹³²⁸ Archives CSSP, *Essai de retranscription du discours de Makokou par le Président Bongo*, le 20 février 1973. Il parle des « prêtres politiciens ».

¹³²⁹ Essone Ndong, op.cit. P. 22. Cf. aussi témoignages oraux individuels et collectifs.

¹³³⁰ Amvane Philippe, témoignage oral, entretien du 5 décembre 2001, à Makokou.

¹³³¹ Témoignages oraux, entretien collectifs à Makokou le 6 décembre 2001.

de certains chrétiens, avait été renforcé par toutes les forces de l'ordre en poste dans la ville. En tout cas la surveillance était renforcée.

Tard, dans la nuit, du 17 au 18 février, le Père Paul Mba demanda aux chrétiens de rentrer chez eux en affirmant que rien n'allait lui arriver. Mais cette déclaration n'avait pas convaincu les chrétiens qui traînaient les pieds avant de s'exécuter. Devant la détermination des gendarmes et convaincu qu'il n'allait pas avoir la vie sauve s'il se rendait aux gendarmes, le Père Paul Mba décida au cours de cette même nuit de prendre le large en se retirant derrière les bâtiments¹³³³. Sa décision de fuir avait été motivée par les arrestations et les meurtres attribués au régime dont le plus célèbre demeurait l'affaire Germain Mba, deux ans auparavant.

Le Père Paul Mba se dissimula dans un bosquet de la paroisse. Mais les gendarmes constatèrent aussitôt sa disparition. Ils cherchèrent dans tous les recoins pour le débusquer car la disparition du Père correspondait avec le départ des chrétiens qui cédaient à ses injonctions. Tous les chrétiens étaient presque partis sauf le vieux Urbain Nkoro qui, dans l'obscurité, voulant aussi rentrer chez lui, attira l'attention des gendarmes. Ces derniers, croyant avoir affaire au prêtre, se ruèrent sur le vieux en lui donnant des coups violents.¹³³⁴

Le Père Paul Mba, caché dans le noir à quelques mètres, affirme n'avoir rien perdu de cette scène insoutenable qui confirmait ce qu'il redoutait lors de son arrestation¹³³⁵. Il décida alors de fuir par la forêt et d'aller le plus loin possible. Il résolut d'aller au Cameroun, pays frontaliers avec, le Congo, de la région de l'Ogooué Ivindo dont Makokou est la capitale.

Le mystère demeure sur les moyens utilisés par le prêtre pour se retrouver à Yaoundé au Cameroun¹³³⁶. Le passé des hommes et même de la nature conservent parfois des secrets que seul le futur très lointain révélera. Le Père Paul Mba vit encore et il est un homme politique qui semble jouir de la popularité du mystère de sa disparition de Makokou dans la nuit.

Cette disparition nocturne a en effet alimenté diverses versions populaires incroyables et invraisemblables qui confortent la renommée du Père et de l'homme politique actuellement. Ce que l'opinion, surtout chrétienne, et les militants de son parti

¹³³² Vraisemblablement le Père Paul Mba avait soin de ne pas s'approcher des gendarmes qui auraient pu s'emparer de lui.. Son geste les « bras en croix » signifiait certainement un appel au calme des chrétiens. De même qu'il approuvait la défense des chrétiens, il craignait que l'affrontement prenne une tournure dramatique.

¹³³³ Essone Ndong, op.cit. P. 31.

¹³³⁴ Témoignages oraux, Id & Ibid.

¹³³⁵ Témoignage du Père Paul Mba, rapporté par Essone Ndong, op.cit. p. 33.

¹³³⁶ Nous n'avons pu avoir un récit détaillé, ni des chrétiens, ni de l'intéressé, de la fuite du prêtre après sa sortie de Makokou dans la nuit. C'est pourquoi nous pensons que le Père Paul Mba entretient volontairement un mystère sur cette escapade nocturne tant elle lui confère une puissance mystique et un appui politique.

rapportent c'est qu' « entouré d'éléments des forces de sécurité, le Père Paul Mba s'était volatilisé et on ne sait pas ce qu'il était devenu ». D'autres racontent qu' « ayant troqué sa soutane contre la robe d'une vieille femme, Paul Mba passa au milieu des gendarmes qui n'avaient vu que feu ». La légende la plus répandue et très connue par les chrétiens est que « le Père Paul Mba qui appartient à la congrégation du Saint Esprit s'était muni de son bréviaire pour disparaître... Il s'était transformé en souris.sic ! »¹³³⁷

Pour les chrétiens du Gabon depuis l'époque missionnaire le prêtre n'est pas un homme ordinaire, il possède des pouvoirs magiques qu'il peut utiliser pour enlever et protéger des mauvais esprits. Il peut aussi utiliser sa puissance magique pour sortir d'une situation délicate¹³³⁸. Tel aurait été le cas de Paul Mba qui de toutes les façons avait réussi à tromper la vigilance des gendarmes pour sortir de la paroisse, de Makokou et même du Gabon le 18 février 1973.

Le bilan de ces événements du 17 février 1973 se solda dans la communauté chrétienne de Makokou par un mort et de nombreux blessés dont quelques - uns grièvement. Les installations de la paroisse furent sérieusement endommagées. Dans leur furie, et pensant que le Père Paul Mba s'y était barricadé, les gendarmes et les militaires détruisirent par des assauts répétés toutes les ouvertures des bâtiments qui servaient de logement aux prêtres. Les collègues du Père Paul Mba furent arrêtés à savoir les Pères Paul Joal et Joseph Koerber ainsi que le professeur Pourré, aumônier du collège évangélique de Makokou¹³³⁹.

Les conséquences de l'affrontement de Makokou

La région entra en ébullition, alors qu'on enterrait le mort (Urbain Nkoro¹³⁴⁰) et que les blessés étaient soignés à l'hôpital local¹³⁴¹.

Les autorités du régime voulaient rétablir l'ordre avant la date des élections présidentielles. L'effervescence était indirectement entretenue par des jeunes du MRA (Mouvement de Rencontres Amicales) qui, à la différence de la JEC, limitée essentiellement au domaine de la religion, était une cellule d'encadrement au sein de laquelle se développaient des thèmes gravitant autour du développement de la jeunesse.

Créé en 1972 par le Père Paul Mba, le MRA était un cercle où les jeunes apprenaient, comment parler en public, les techniques de discussions et de contradiction,

¹³³⁷ Témoignages oraux, Id & Ibid.

¹³³⁸ Témoignages de plusieurs prêtres Gabonais, notamment, l'abbé Noël Ngwa Nguema dans *Choisir de dire la vérité*

¹³³⁹ Archives Cssp, Boite 353, dossier A, A propos des expulsés de Makokou en février 1973.

¹³⁴⁰ Il fut enterré le 18 février. Les chrétiens de Makokou lui rendirent un vibrant hommage. En effet, ce jour - là un long cortège silencieux, dans un climat lourd, accompagna la dépouille mortelle vers sa dernière demeure au village Essik Mintsimi. Il avait laissé cinq veuves, sept orphelins et trois petits - fils.

¹³⁴¹ Selon les témoignages il eut un mort direct : Urbain Nkoro et de nombreux blessés dont Abore Ngoua, Marcel Ndong Ndoutoume, Akoghe Ndoumou et Atouba Avié Jeanne.

l'importance des relations humaines. Ce sont aussi ces jeunes qui lors des événements du 17 février 1973 avaient opposés une farouche résistance aux gendarmes en leur livrant « *la guerre des cailloux* »¹³⁴².

Les jeunes du MRA étaient recrutés parmi les élèves de classe de première et de terminale. Les ténors de ce mouvement étaient entre autres: Etienne Mvéang, Marie Rose Meligue me Ngwa, Odette Nzame Evine, Claude Nze, René Angue Esselé, Jean Pierre Minbeng, Didier Ekwamata, Jean Baptiste Akighe Mba... Selon les témoignages, « *la guerre des cailloux* », livrées par les jeunes aux gendarmes à Makokou, a été en amont de toutes les conséquences des événements de février 1973¹³⁴³.

Les événements du 17 février 1973 coïncidèrent avec la visite du Président Bongo à Makokou, le 19 février dans le cadre de sa tournée pour la campagne présidentielle. Cette visite a été l'occasion pour le Président de la République de s'adresser directement aux populations de Makokou et de donner son point de vue sur ces événements. Dans l'ensemble, il tint un discours à la fois menaçant et conciliant à l'endroit des populations et de l'Eglise.

Dans un discours prononcés le 20 février 1973 à la place de l'indépendance de Makokou, Il mit sérieusement en garde l'Eglise catholique contre l'attitude de des prêtres et des chrétiens qui se mêlaient des affaires politique.

Tout en affirmant avoir rendu des services à l'Eglise catholique par exemple la nationalisation de l'enseignement privé catholique, Le Président Bongo déclara ceci aux chrétiens et aux prêtres : « *Dès lors que vous vous mêlez politique vous devenez des exemples de politiques* »¹³⁴⁴. Il s'adressa surtout aux « prêtres politiciens » pour dire qu'ils prônaient la division au lieu de l'Unité nationale préconisée par le régime de la Rénovation et le PDG. Tout en stigmatisant l'attitude des missionnaires français du Gabon, qu'il qualifia de « colonialistes », le Président de la République rappela solennellement qu'au Gabon il y a aussi séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le président Bongo affirma, enfin, que malgré les provocations de l'Eglise catholique, il avait du respect pour elle. Il cita même le bon comportement de Mgr Anguilé qu'il disculpa dans l'affaire¹³⁴⁵.

¹³⁴² Ce 17 février 1973, les jeunes du MRA, dignes émules du Père Mba, étaient sortis en coup de vent pour faire face aux gendarmes. Ils prirent la direction des opérations en harcelant les gendarmes par les jets de cailloux. Lors du bras de fer, les filles étaient placées derrière les garçons qu'elles alimentaient en munition. Pour ce faire, elles avaient remonté le pan avant de leurs jupes. Le pli ainsi formé pouvait recevoir une quantité considérable de projectiles. Cf. témoignages mais aussi Essone Ndong, op.cit. p.29.

¹³⁴³ Témoignages oraux, enquête de terrain à Makokou le 6 décembre 2001. Certains témoins affirment que si les jeunes n'avaient pas usé des cailloux pour s'opposer à l'action des gendarmes, l'affrontement n'aurait pas eu lieu ou bien n'aurait pas duré et les gendarmes se seraient emparés du Père sans problème.

¹³⁴⁴ Archives Cssp, Boite 353, Dossier A, *Essai de retranscription du discours du Président de la république le 20 février 1973 à Makokou*.

¹³⁴⁵ Archives Cssp, Boite 353, Dossier A, *Discours de Makokou*, Ibid.

Conséquence directe des événements dans la ville, le 25 février 1973, le jour des élections, la population de Makokou ne vota pas massivement pour le «oui » symbole de la contrainte, selon les témoignages. Mais elle vota «non » en signe de protestation, car les péripéties des événements du 17 février 1973 étaient encore présente dans les esprits, les blessures n'avaient même pas cicatrisé d'autant plus que certaines victimes étaient encore internées à l'hôpital de la ville et les stigmates du discours présidentiels, du 20 février, à la place de l'indépendance n'avaient pas disparu.

Depuis 1973, une partie des ressortissants de cette province estiment qu'ils sont brimés par le régime de la Rénovation. En effet, la province de l'Ogooué Ivindo ne bénéficia plus de la construction de structures de développement initiées par le régime de la Rénovation et la province fut désormais considérée comme le vivier de l'opposition ¹³⁴⁶.

• Paul Mba, après les événements de Makokou, entre 1973 et 1981.

Sorti clandestinement du Gabon, le Père Paul Mba se retrouva à Yaoundé au Cameroun où il fut accueilli par ses confrères spiritains. Le nonce apostolique pour l'Afrique centrale, donc pour le Gabon. Mgr Jean Jadot fut aussitôt au courant de sa présence dans la capitale camerounaise. C'est ce dernier qui, au cours d'une audience accordée par le Président Bongo en mars 1973, vint révéler la présence du Père Paul Mba à Yaoundé.

« M. le Président, est-ce que vous ne pouvez pas désamorcer la situation avec le Père Paul Mba, en lui offrant la possibilité de regagner le pays afin d'exercer ? » ¹³⁴⁷. Une demande qui avait un goût de révélation car officiellement les autorités gabonaises étaient sans nouvelles du prêtre depuis février 1973.

A Yaoundé, le Père Paul Mba prit effectivement contact avec un certain Fochivé ¹³⁴⁸ qui avait des relations avec le Président du Cameroun, Amadou Ahidjo. Fochivé était intervenu auprès du Président camerounais pour qu'il intervienne auprès d son homologue gabonais afin d'obtenir le retour du Père Mba. Fochivé avait aussi pris soin d'insister sur un aspect : la sécurité du Père. Le président Ahidjo mena donc des tractations avec beaucoup de tact auprès du président Bongo. En mai 1973, grâce à l'intervention de Fochivé et à la médiation de du Président Ahidjo, le Père Paul Mba put regagner le Gabon, non sans méfiance, car il avait en mémoire l'épisode de Germain Mba en 1971 ¹³⁴⁹.

A son retour au Gabon, le Père Paul Mba fut affecté à la Paroisse Sainte Thérèse d'Angone, près d'Oyem, dans le diocèse du même nom. A la différence de Notre Dame

¹³⁴⁶ Témoignages oraux, entretien individuels et collectifs à Makokou en décembre 2001. Cf. surtout témoignage de Nkoure Mba Léon, entretien du 28 juin 2000 à Nancy.

¹³⁴⁷ Essone Ndong, op.cit. p. 34.

¹³⁴⁸ Les documents que nous avons consultés n'indiquent pas la fonction et l'origine de Fochivé. On peut toutefois penser qu'il s'agit d'une personnalité importante pour qu'elle ait des contacts avec le Président camerounais

¹³⁴⁹ Témoignage du Père Paul Mba rapporté par Essone Ndong, op.cit. p. 36.

des Victoires de Makokou c'était une paroisse rurale. Le Père Paul Mba parcourait donc les villages pour exercer son ministère. Dans ses sermons, comme à Makokou, la valeur de la liberté revenait sans cesse.

Son message, « *Dieu appelle les hommes et les femmes libre. Pour répondre à cet appel, il faut être libre* ¹³⁵⁰ », rencontra un écho favorable auprès des populations rurales d'Oyem et cela d'autant plus que les événements de Makokou avaient de lui une personnalité.

Les sermons du Père Paul Mba imprégnèrent les couches sociales et chrétiennes d'Oyem. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la paroisse d'Angone vibra comme celle de Makokou. Mais les tracasseries en tout genre redoublèrent d'intensité, surtout l'espionnage et les menaces morales sur le Père. Aussi en 1976, le Père Paul Mba prit la décision d'aller poursuivre ses études en France ¹³⁵¹.

Entre 1976 et 1981, le Père Paul Mba « s'exila » volontairement en France où il obtint de nombreux diplômes dans de nombreuses disciplines et langues orientales comme la théologie, l'exégèse, la linguistique, l'hébreu, l'araméen et le grec. Cet exil lui permit, entre 1976 et 1981, de tempérer son combat politique pour la liberté au Gabon.

Mais à la fin de l'année 1981, alors que sa congrégation lui avait trouvé une affectation à Brazzaville pour enseigner, et alors qu'il avait été aussi contacté par des autorités rectorales d'une université au Zaïre, éclata l'affaire du MORENA à Libreville. Cette affaire fut déterminante pour la suite du combat politique du clerc. En effet au lieu d'aller à Brazzaville, le Père Paul Mba choisit de rester à Paris pour faire la politique.

● **L'engagement politique du Père Mba en 1982 : « Bongo aura affaire à moi »**

Le début des années 1980 est particulier dans l'histoire politique et religieuse du Gabon. La succession d'événements tant politiques que religieuses entre novembre 1981 et février 1982, avec l'arrestation des membres du MORENA et la visite du Pape Jean Paul II, qui avait apporté un message d'encouragement au peuple gabonais, galvanisèrent le Père Paul Mba.

Pour ce dernier, l'arrestation des morénistes incarnait le durcissement du joug dictatorial du régime de la Rénovation et son parti unique le PDG. La gravité de ces arrestations et les conditions des procès furent des éléments détonateurs de son engagement politique.

Cet engagement se manifesta auprès des jeunes Gabonais à Paris. Réunis sous le sigle de l'UPG (Union du Peuple Gabonais), ils sollicitèrent le Père Paul Mba pour qu'il mène avec eux une réflexion portant essentiellement sur la dégradation de la situation politique du Gabon caractérisée justement par l'affaire du MORENA ¹³⁵².

¹³⁵⁰ Témoignages oraux, entretiens de l'enquête de terrain à Oyem en septembre 2002. Ces pros sont les mêmes qu'il tenait au chrétiens de Makokou.

¹³⁵¹ DOCGAB, DOCOPM, Portrait de Paul Mba Abessole. « Les parcours sinueux d'un opposant dans l'âme » par Francis Kpatindé in *Jeune Afrique* N° 1563 du 12 au 18 décembre.

Lors des premières rencontres, ces jeunes proposèrent au Père Paul Mba d'être leur conseiller. Ce qu'il accepta. Durant toute l'année 1982, les contacts furent nombreux entre ces jeunes et le Père. Lors des différentes rencontres, et pour rendre un hommage de gratitude à ceux qui étaient en prison à Libreville, les jeunes d l'UPG décidèrent de donner à leur mouvement le nom de Morena. Un congrès fut envisagé pour préciser et fixer tout cela. Ce congrès eut lieu du 30 octobre au 1^{er} novembre 1982 à l'hôtel Orléans Palace de Paris. Au terme des travaux la direction du Mouvement, qui en réalité n'avait pas encore acquis une reconnaissance officielle, en tant qu'association politique, fut confiée au Père Paul Mba¹³⁵³.

Même si le Père Paul Mba déclare que cette promotion à la tête du Morena à Paris n'était pas synonyme d'engagement politique. Il est difficile d'y voir autrement, d'autant plus qu'un mois avant la tenue de ce congrès, un autre événement, survenu à Libreville, encouragea le Père à s'engager politiquement pour le Morena. Cet événement supplémentaire était l'arrestation de l'abbé Noël Ngwa, qui affirme, de son côté, qu'il avait passé le flambeau au Père Paul Mba pour poursuivre la lutte à Paris¹³⁵⁴. Après l'arrestation de l'abbé Ngwa, le 5 octobre 1982, le Père Paul Mba fit cette déclaration : « *La situation au Gabon est très pénible... Jusqu'à Bongo s'est toujours attaqué aux laïcs, personne n'a réagi ; alors s'il touche à un religieux gabonais ou étranger il aura affaire à moi* »¹³⁵⁵.

Les nouvelles de l'arrestation de l'abbé Ngwa et de son traitement furent donc déterminantes pour l'engagement du Père Mba dans la « *politique politicienne* ». De ce fait, non seulement il accepta le poste de président du Morena à Paris, mais il attira aussi l'attention des autorités religieuses et politiques française sur le fait que « *chaque société pour vivre et pour se développer, a besoin d'avoir en son sein une fonction critique. Tout le monde attend, dans la situation actuelle [du Gabon] que ce soit l'Eglise qui assume cette responsabilité.* » En fait dans cette lettre du Père Paul Mba, il justifiait son engagement politique et celle de l'abbé Ngwa¹³⁵⁶.

A Paris, où l'opposition au régime de la Rénovation se réorganisait, le Père Paul Mba, conjointement avec un autre abbé Gabonais Joseph Mintsami Mbeng, élaborait un document intitulé « *L'Eglise et l'Etat en conflit ouvert au Gabon* ».

Aux dires des deux prêtres en exil, l'emprisonnement de leur collègue l'abbé Ngwa procédait de cette dissension. Ils avaient écrit : « *Le régime Bongo , (sic !) cultive*

¹³⁵² Essone Ndong, op.cit. p. 42.

¹³⁵³ Essone Ndong, op.cit. P.44.

¹³⁵⁴ Noël Ngwa, *Choisir de dire la vérité*,. p. 160.

¹³⁵⁵ Témoignage du Père Paul Mba, rapporté par Essone Ndong, op.cit. p. 45. Cf. aussi « Portrait du Père Mba, Président du Moréna des Bûcherons » dans le Journal *Le Bûcheron*, N° spécial de septembre 1990.

¹³⁵⁶ Documents privés, une copie, *Lettre du Père Paul Mba Abessole a propos de l'arrestation de l'abbé Noël Ngwa*, Paris, le 29 octobre 1982.

*l'amalgame en feignant d'ignorer le très net cloisonnement entre l'Eglise et le pouvoir politique »*¹³⁵⁷.

Cette confusion, selon les deux clercs, était manifestement entretenue lorsqu'on évoquait les motifs politiques pour discréditer tel ou tel prêtre auprès de ces supérieures. Ils affirmèrent aussi que les pratiques politiques du régime de la Rénovation avaient implicitement pour but de mieux transcender les moindres velléités et protestations de l'Eglise et qui pouvaient porter un coup dur au régime et, au delà, remettre en cause l'assurance de réaliser ses « projets nihilistes ».

L'engagement politique du Père Mba à partir de novembre 1982 se caractérisa donc par deux orientations. Il diffusa très largement dans les médias la nouvelle de l'arrestation de l'abbé Ngwa à Libreville et il s'attacha à l'organisation de l'embryon de l'opposition gabonaise à Paris.

Elu président de l'opposition gabonaise à l'issue du Congrès d'octobre à novembre 1982, au sein de l'UPG, il le demeura définitivement quand cet mouvement prit effectivement le nom de Morena. Mais cette dénomination et le contenu de son esprit ne rencontrèrent pas l'assentiment des autorités françaises. Dans ces conditions, ils dénommèrent leur association « Solidarité gabonaise », pour obtenir une reconnaissance légale.

L'officialisation de l'engagement politique du Père Paul Mba eut deux conséquences sur sa carrière religieuse. Premièrement, l'affectation à Brazzaville fut annulée. Ensuite, la Congrégation du Saint Esprit, à laquelle appartient le Père, souligna l'incompatibilité de son statut religieux avec ses activités politiques. Faisant la sourde oreille sa congrégation menaça de l'exclure au début de l'année 1983.

Parallèlement, à la poursuite de ses études, il menait à Paris une intense activité politique au point de devenir entre 1983 et 1989 le principal opposant connu du régime de la Rénovation vivant à l'extérieur¹³⁵⁸. Par le canal de « Solidarité gabonaise », il ne ratait aucune occasion, interviews et réunions publiques pour dénoncer « la perfidie du régime ». L'activité politique du Père Paul Mba avait fini par paraître insupportable aux autorités de Libreville.

Dès le mois de mai 1984, ils avaient demandé, par téléphone, au Père Haas, le supérieur spiritain qui hébergeait le Père Paul Mba rue Lhomond de le mettre dehors¹³⁵⁹. A cause de la réputation des chefs d'Etats africain dans la presse, particulièrement celui du Gabon dont le nom était cité dans des affaires de violences et même d'assassinats¹³⁶⁰ le Père Haas prit la menace au sérieux et il se sépara du Père Paul Mba qui végétait alors dans la capitale française.

¹³⁵⁷ Document privé, *L'Eglise et l'Etat en conflit ouvert au Gabon*. Extrait du document publié par le Père Paul Mba et l'Abbé Mintsà à Paris. Cité aussi par Essone Ndong, op.cit. p.46.

¹³⁵⁸ DOCGAB, DOCOPM, Les parcours sinueux d'un opposant dans l'âme » dans *Jeune Afrique* N° 1563

¹³⁵⁹ Témoignage du Père Paul Mba Abessole, cité par Essone Ndong, op.cit. p. 48.

¹³⁶⁰ L'ouvrage de Pierre Péan, *Affaires africaines*, venait pas de paraître.

Sans domicile fixe, il passait une nuit par ci, une semaine par là, chez des amis européens, et vivait au jour le jour. Ces difficultés loin de le décourager le galvanisaient et le déterminaient davantage dans sa foi, dans la conviction et la justesse de son combat politique¹³⁶¹.

Exclu de sa communauté, n'ayant plus de moyens financiers pour vivre, le Père Paul Mba était obligé de travailler. Il avait trouvé un poste dans l'enseignement comme professeur de français et de latin. Cette activité professionnelle hors du cadre de sa congrégation lui permettait de subvenir à ses besoins et de poursuivre ses activités politiques jusqu'à ce qu'en avril 1989 le régime entre en contact avec lui pour des négociations sur l'avenir politique du pays, notamment du parti unique¹³⁶². Ces négociations inaugurent une nouvelle période qui est traitée dans un autre chapitre.

¹³⁶¹ Témoignage du Père Paul Mba cité par Essone Ndong, op.cit. pp. 48-50. La détermination du Père Paul Mba était telle qu'il ne se déplaça même pas au Gabon pour assister aux obsèques de son défunt Père, Louis Marie Abessole Mba, un ancien catéchiste.

¹³⁶² Essone Ndong, *Le Père Paul Mba Abessole, au nom de la liberté*, CEPER, 1993

CHAPITRE VI : L'EGLISE EN FAVEUR DE LA DEMOCRATIE AU GABON DE 1990 à 1995

Ce chapitre, a pour objet de décrire et de comprendre la dernière étape de la vie politique et religieuse au Gabon dans le cadre chronologique que nous avons défini (1945-1995). En effet, le début des années 1990 fut marqué au Gabon par une avancée remarquable de la démocratie. Après les années de multipartismes entre 1945 et 1968, le Gabon retrouva cette forme de vie politique interrompue par vingt deux ans de monopartisme, de 1968 à 1990. En mettant en perspective les riches événements de 1990 à 1995, surtout de l'année 1990, nous voulons aussi insister sur le rôle de l'Eglise catholique dans ce changement démocratique.

C'est pourquoi ce chapitre s'intéresse au « tournant décisif » des mutations démocratiques de 1989 à 1990, en déterminant les causes de celles-ci ; « *l'ouverture politique*¹³⁶³ » du régime à travers les négociations avec l'opposition, ainsi que le cadre

¹³⁶³ Nous utilisons le terme « ouverture politique » parce que, dans un premier temps, pour l'observateur non averti, les mutations démocratiques de 1990 apparaissaient comme l'œuvre du Régime et du PDG. Pour certains Il s'agissait d'une magnanimité du Président de la République qui aurait encouragé ce changement, car personne, par mis les citoyens moyens n'avait imaginé un tel changement. Cette politique d'ouverture initié par le régime de la rénovation peut être comprise dans un autre sens. Nous en parlons à propos des négociations entre le pouvoir et l'opposition en 1989 (voir pages suivantes).

d'intervention de l'Eglise. Il jette aussi un regard sur la vie politique (de 1990 à 1995) à partir de la Conférence nationale, en décrivant les différentes phases de la démocratisation, sous le regard de l'Eglise catholique.

A – L'EGLISE DU GABON ET LES MUTATIONS DEMOCRATIQUES DE 1990

Après vingt-deux ans de parti unique, de 1968 à 1990, le Gabon connut des perturbations politiques et sociales. Ces perturbations ont constitué la trame des mutations démocratiques de 1990.

Au delà des causes de ces mutations, nous abordons les manifestations de celles-ci caractérisées par les négociations entre le régime de la Rénovation et l'opposition. Cette « *ouverture politique* » du régime, en 1989 et 1990, a conduit à la tenue d'une Conférence Nationale sur la démocratie, en mars 1990, dirigée par un évêque.

La nomination de Mgr Basile Mvé à la tête de la Conférence eut pour conséquence l'engagement de l'Eglise dans ces mutations démocratiques. Avant d'aborder les manifestations de la vie politique à partir de la Conférence Nationale, dans la seconde partie de ce chapitre, nous étudierons les causes de l'engagement de l'Eglise

I- LES CAUSES DU CHANGEMENT ET L'OUVERTURE POLITIQUE EN 1990

Le retour de la démocratie multipartiste au Gabon en 1990 est le fruit de la conjonction de plusieurs facteurs, structurels et conjoncturels. A cela on peut ajouter l'action du régime de la Rénovation qui procéda à « une ouverture politique » et celle de l'opposition, surtout celle qui était en exil en France, qui accepta de dialoguer.

1-La situation économique et sociale comme facteurs du changement politique.

Deux événements internationaux au cours des années 80 ont fourni le cadre de la fermentation du retour à la démocratie multipartiste au Gabon en 1990. Ces deux événements ont été évoqués dans les chapitres précédents, surtout en ce qui concerne l'avènement des socialistes au pouvoir en France en 1981. Le second événement international à l'origine des mutations politiques au Gabon en 1990 a été la chute considérable du prix du pétrole au milieu des années 1980. Ces deux données, conjuguées aux troubles en Europe de l'Est, surtout en Roumanie et la chute du mur de Berlin, ont eu un impact considérable sur la vie économique et sociale du pays au point de perturber la vie politique.

Afin de mieux comprendre leur impact sur le Gabon, il faut les analyser dans le cadre des facteurs structurels et conjoncturels internes favorables à l'évolution vers la

démocratie

• **Les facteurs économiques : la chute du prix du pétrole et la crise économique.**

Les changements démocratiques de 1990 se sont opérés sous l'action des facteurs économiques. Il s'agissait de la chute du prix du pétrole de près de 50% qui eut un impact néfaste sur l'économie gabonaise. A cette époque, l'économie nationale était une économie de rentes dépendant très largement des revenus de l'exportation de l'or noir¹³⁶⁴. La chute, subite, du prix du baril entraîna une crise immédiate.

La reprise économique qui s'affirma à la suite du deuxième choc pétrolier de 1979 fut de courte durée. Certes, pendant quelques années, de 1979 à 1984, l'Etat avait renfloué ses caisses et donnait l'impression d'un retour à la prospérité, mais la situation demeura fragile. Avec ce semblant de reprise, « *les vieux démons* » des années d'euphorie, 1973-1977, réapparurent.

Le train de vie de l'Etat continua à peser sur les finances publiques, notamment le financement du second tronçon du Transgabonais entre Bouée et Franceville. Les détournements persistaient, par exemple dans les grandes entreprises nationales comme PIZO Energie (secteur pétrolier) et SONAGAR (Société Nationale d'Assurance de Garantie et de Réassurance).

Aussi, lorsqu'en 1985, il se produisit une baisse concomitante du prix du pétrole et du cours du dollar, la crise réapparut et les Gabonais la touchèrent du doigt à partir de 1986. Le budget de l'Etat fut considérablement réduit passant de 796 milliards en 1986 à 360 milliards en 1987 et à 264 milliards en 1988. Les salaires des travailleurs furent diminués. Certaines entreprises firent faillites d'autres privatisées comme la SONAGAR qui fut repris par l'UAP et PIZO par SHELL.

L'économie gabonaise était désormais en crise comme le montre le tableau ci après.

Tableau 37: la crise économique gabonaise en chiffre de 1985 à 1991¹³⁶⁵

¹³⁶⁴ Elle l'est toujours car d'après un rapport de la Banque mondiale en 1996, par exemple, 79% des exportations, 58% des revenus de l'Etat et 42,5% de l'investissement brut dépendait du secteur pétrolier. The World Bank: Republic of Gabon, poverty in a rent-based economy, Report N° 16333-GA, Washington D.C, 27 juin 1997.

¹³⁶⁵ The World Bank: African development indicators 1994-1995, Washington D.C., 1995, p. 33, 172 et 191.

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Recettes gouverne-mentales (% du PIB)	39,1	41,9	25,3	21,6	21	25,1	28,9
Croissance annuelle du PIB (%)	-2,5	-0,9	-17,1	13,5	6,6	3,6	6,6
Déficit /bénéfice gouvernemental (% du PIB)	0,1	-14,5	-12,4	-11,2	-4,8	3,4	-1,6

Cette crise, à partir de 1985, fut d'autant plus importante que le gouvernement accepta un programme d'ajustement structurel du FMI qui demanda une baisse des dépenses budgétaires et d'autres mesures d'austérité tendant à réduire le train de vie de l'Etat, très élevé depuis les années d'euphorie de 1970.

Si ces mesures étaient de nature apolitiques et elles pouvaient avoir des conséquences néfastes sur l'avenir du régime. Car l'élite du Régime de la Rénovation et du parti unique PDG, qui était responsable de la crise financière et économique, devait d'abord organiser et adopter elle-même le programme du FMI.

Les mesures d'austérité touchèrent une grande partie de la population, surtout les démunis ou les pauvres. Tout le monde ou presque les ressentit. Le nombre d'emplois baissa de 25% dans le secteur public et de 50% dans le secteur privé formel¹³⁶⁶ donnant ainsi naissance à un phénomène nouveau et inconnu au Gabon jusque là, celui du chômage.

Les jeunes furent les plus touchés par cette suppression d'emplois¹³⁶⁷. Mais les fonctionnaires subirent aussi une baisse des salaires et de nombreux licenciements qui touchèrent surtout la classe moyenne urbaine alors que l'élite du régime et du parti unique conservait un train de vie luxueux.

Dans le cadre de l'application des mesures préconisées par le FMI, le gouvernement enfonça le clou avec des mesures tendant à diminuer le pouvoir d'achat des travailleurs, entre 1987 et 1989. L'emprunt exceptionnel obligatoire, en 1987, passa à un prélèvement exceptionnel de solidarité¹³⁶⁸. De nombreux avantages accordés aux agents furent aussi supprimés mais la « bourgeoisie gabonaise » s'accrochait aux fonctions publiques et avait peur de laisser recueillir ce que laissait produire l'Etat.

Pendant que la crise touchait une majeure partie des Gabonais, le prix des produits de première nécessité augmenta, et fut même multiplié par deux. A cela, il fallait ajouter l'insuffisance et la dégradation du système scolaire et sanitaire, la détérioration des routes. Toutes ces difficultés n'étaient pas de nature à maintenir les Gabonais dans le

¹³⁶⁶ World Bank, Rapport de 1997, op.cit. p. 8

¹³⁶⁷ World Bank, Id & Ibid.

¹³⁶⁸ Metegue N'nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, cours de maîtrise, FLSH, UOB, 1999.

calme à la veille des années 1990. La conjugaison de toutes ces difficultés les avait rapidement conduits vers une agitation sociale qui à son tour fut un facteur de la revendication de la démocratie au Gabon.

● Les facteurs sociaux : « le vent de l'Est » et un climat social précaire

Les facteurs sociaux ont conduit vers une évolution démocratique au Gabon dès lors que le malaise social s'est concrétisé sous la forme des revendications politiques. En effet, plus les difficultés économiques allaient croissantes, plus le climat social se détériorait et la crise de confiance vis-à-vis du régime et du parti unique PDG s'installait.

Tant qu'aucun événement majeur ne fit sauter les verrous de la peur des Gabonais, pour revendiquer et s'exprimer, le malaise social demeura relatif pour les dignitaires du régime et du parti qui pensaient le juguler par le biais d'une reprise économique. Le régime de la rénovation espérait en effet un rétablissement de la situation économique, comme en 1979, pour donner un coup d'arrêt aux difficultés sociales.

L'événement qui servit de détonateur à l'agitation sociale, en 1989, comme lors de la crise économique en 1985, fut un facteur externe. Il s'agit des événements de l'Europe de l'Est baptisés « vent de l'Est ». Ces événements internationaux, surtout la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 et la mort de Nicolae Ceausescu¹³⁶⁹ dont les images et les commentaires furent largement diffusés dans les médias nationaux¹³⁷⁰, ont constitué un déclic dans la conscience populaire. Ces événements galvanisèrent les Gabonais et les engagèrent à agir. Ils osèrent ainsi revendiquer collectivement une amélioration des conditions de travail et de vie sous le parti unique.

Tous les secteurs ou presque furent touchés par les agitations sociales en tête desquels les enseignants, les étudiants et les travailleurs.

Entre 1987 et 1989, une série de grèves, parfois violentes, toucha surtout les principales villes. Les revendications prirent une nouvelle dimension en janvier 1990. Ces grèves rendaient la paix sociale très fragile et elles étaient la conséquence de la baisse des salaires et des licenciements qui touchaient la classe moyenne. Ces grèves étaient aussi favorisées par les mesures impopulaires du gouvernement qui voulait, à tout prix, juguler la crise. Il y eut par exemple la publication de « Loi Mayila¹³⁷¹ » en 1989, alors ministre du travail, qui préconisait que les travailleurs fussent payés à la tâche et non au mois.

Parmi toutes les manifestations sociales, l'événement décisif qui conduisit à des revendications politiques fut la répression sévère d'un mouvement de grève des étudiants de l'université Omar Bongo, UOB, le 17 janvier 1990¹³⁷². Le peuple réagit par la violence à la répression des étudiants, partout dans la capitale, forçant ainsi le gouvernement à intervenir¹³⁷³.

¹³⁶⁹ Président de la République en Roumanie. Mort survenue le 25 décembre 1989.

¹³⁷⁰ Il s'agit de la RTG chaîne 1 et 2, la Radio nationale ayant été baptisé « la voix de la rénovation »

¹³⁷¹ Louis Gaston Mayila, membre du gouvernement en 1989.

Les événements qui se produisirent sur le campus de l'Université mirent le feu au poudre. En effet une grève des enseignants puis des étudiants de la Faculté de droit et sciences économiques, qui avait commencé le 10 décembre 1989 gagna tous les établissements de l'université au début du mois de janvier 1990.

Le 17 janvier 1990, la grève prit une tournure brutale avec l'intervention des forces de police sur le campus. Le bilan était significatif : des blessés graves et des dégâts matériels importants¹³⁷⁴. Durant les trois jours qui suivirent la répression des étudiants des émeutes éclatèrent à Libreville avec un bilan très lourd : destruction de biens publics et privés. Au mois de février 1990, les mouvements de grèves, et les manifestations de rues suivies de pillages, s'amplifièrent, touchant, par ailleurs, tous les secteurs d'activités et tout le pays.

Lors de toutes ces agitations, surtout celles du mois de janvier et février 1990, les manifestants et les grévistes exigeaient entre autres : « *un partage équitable du revenu national et une démocratisation du paysage politique* »¹³⁷⁵.

Face à cette situation le régime de la Rénovation, par la voix du Président de la République fit des promesses, par exemple la révision de la grille salariale, la suppression des emprunts et obligations. Devant la situation économique défavorable et surtout un mouvement social qui s'amplifiait, le régime de la Rénovation, par le biais du Président Bongo, fut obligé d'accélérer « la stratégie de flexibilité » entamée depuis 1986 par des discussions avec les membres de l'opposition. Ces discussions portaient sur la situation du pays et elles aboutirent en 1989, et surtout en 1990, à « une ouverture politique » du régime, notamment l'organisation de la Conférence Nationale sur la démocratie.

2- Les négociations entre le pouvoir et l'opposition de 1986 à 1990.

Cette période est dominée par le passage de la flexibilité à l'ouverture politique du côté du régime de la Rénovation. Nous entendons par « ouverture politique » le fait que le régime de la Rénovation ait appelé à la discussion les opposants en exil ou au Gabon, pour envisager l'avenir politique du pays à un moment particulier qui est celui de la fin de l'année 1989 et le début de l'année 1990¹³⁷⁶. La flexibilité du régime de la Rénovation débuta par des contacts secrets avec l'opposition et l'ouverture politique se caractérisa

¹³⁷² Guy Christian Mounguengui, *Les jeunes et la démocratisation du Gabon : les événements du 17 janvier 1990 et leur prolongement politique*, Mémoire de DEA, Sciences politique, Paris I, 1995, 126 p.

¹³⁷³ DOCOPM, Dossier 347, Gabon : « Complots, troubles, libéralisation » dans le journal *Le Monde*, du 26 mai 1990.

¹³⁷⁴ Les événements de janvier 1990 sur le campus de l'Université nous sont connus grâce à un travail de terrain de deux semaines (en mars 1997) dans le cadre d'un TD (Travaux dirigés). Pour appliquer notre cours de méthodologie de la recherche dispensé par Koumba Manfoumbi Monique (années académique 1996-1997) nous avons été divisés en trois groupes pour faire la recherche sur les causes, le déroulement et les conséquences de ces événements. Le dépouillement et la mise en forme s'étaient faits également en groupe.

¹³⁷⁵ Koumba Manfoumbi Monique, *Les événements de janvier 1990 à l'université Omar Bongo*, TD de méthodologie de la recherche orale, 1997.

par les discussions entre les deux parties.

En mai 1989, le Président Bongo entama des discussions secrètes avec un opposant en exil en France, le Père Paul Mba Abessole¹³⁷⁷. Ces discussions aboutirent en moins d'un an sur l'avènement de la démocratie multipartiste. Au centre de ces discussions se trouvait la situation politique du pays. Mais ces pourparlers ont été possibles grâce à l'action du MORENA, la volonté de changement de certains membres du PDG et l'action du Président de la République.

● L'action du MORENA avec le Père Paul Mba et l'abbé Noël Ngwa

Après la décapitation du MORENA en 1981 et 1982, nous savons déjà que ce mouvement s'était réorganisé en France sous l'égide du Père Paul Mba Abessole¹³⁷⁸. C'est avec cette branche française de l'opposition que le Président de la République prit contact à partir de 1986. Des contacts qui se matérialisèrent en 1989 par des discussions avec les représentants de toutes les branches du MORENA.

Il faut dire qu'au regard de son histoire (entre 1981 et 1990) le MORENA est un parti hétéroclite. Cela apparut lors des négociations avec le pouvoir en décembre 1989 et janvier 1990¹³⁷⁹. Il y avait le groupe originel, dont la principale figure était Simon Oyono Abaa'a. Ce groupe eut le mérite d'être courageux et de contredire le régime de la Rénovation et son parti le PDG.

Le second groupe, composé à sa base des militants du PGAP (Parti Gabonais d'Action Populaire) conduits par l'abbé Noël Ngwa Nguema et Jean Pierre Nzoghe Nguema, était idéologiquement mieux armé. Ce groupe avait élaboré les premiers textes du MORENA et contribua à leurs diffusions. Il était en quelque sorte le MORENA des intellectuels. Le troisième groupe celui de Paris, dirigé par le Père Paul Mba Abessole, était beaucoup plus individualiste mais il a eu le mérite d'avoir poursuivi la lutte durant la captivité des membres des deux autres groupes¹³⁸⁰.

Après quelques années de marginalisation par le pouvoir, entre 1981 et 1986, le MORENA trouva une forme de légalité à partir de 1986. Contrairement aux attentes des opposants gabonais, le changement politique en France, en 1981, n'avait pas apporté tous les résultats escomptés au Gabon.

Du point de vue des opposants gabonais, la politique africaine de la France, même

¹³⁷⁶ C'est la période la plus décisive sur le plan des agitations sociales ayant marquées l'instauration de la démocratie multipartiste au Gabon.

¹³⁷⁷ Ces discussions sont secrètes si l'on considère qu'elles se sont déroulées sans que la presse en parle et à l'insu de la majorité des Gabonais

¹³⁷⁸ Voir chapitre V, à propos de l'affaire du MORENA.

¹³⁷⁹ Nous en parlons dans les lignes qui suivent.

¹³⁸⁰ Metegue N'nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, UOB, FLSH, 1999

avec les socialistes, s'avéra moins radicale envers le régime de la Rénovation. Alors que celui-ci craignait ce changement de pouvoir en France, et pour dissiper l'inquiétude, les autorités gabonaises reçurent en visites officielles, en 1983 le Président François Mitterrand et en 1984 le Premier Ministre Pierre Mauroy.

Toutes ces visites, et d'une manière générale la politique africaine de la France menée par les socialistes, consolidèrent la situation et la position du régime de la Rénovation. En revanche elles retardaient la reconnaissance du MORENA comme force et interlocuteur politique.

Le MORENA obtint une première forme de reconnaissance en 1986. En effet, la flexibilité du régime de la Rénovation coïncida avec les premières libérations des détenus en 1985. Au même moment, la branche parisienne devint plus active malgré quelques désistements dont celui d'André Mba Obame¹³⁸¹ idéologue de cette branche, en 1984. Ce dernier prit du recul avec le MORENA au point de rallier le régime et de devenir conseiller présidentiel.

Les contacts incisifs entre le MORENA de Paris et le pouvoir de 1986 à 1989

L'action du MORENA à partir de 1986 se caractérisa par des contacts avec le pouvoir. Les premiers contacts, indirects, entre les deux parties furent noués à la mi-juin 1986. L'instigateur en était André Mba Obame¹³⁸², un transfuge du MORENA, qui proposa comme émissaires des anciens compagnons du Père Paul Mba Abessole. Ces premières tentatives ne désarmèrent pas le MORENA en France. Malgré les contestations de l'autorité du Père Paul Mba Abessole à la tête du Mouvement par Max Anicet Koumba qui se proclama président.

Le prêtre avait des états d'âmes, car il réclamait plutôt des réformes et son action était plus incisive à l'endroit du pouvoir. Aux premiers envoyés officiels du Président Bongo, en septembre 1986, le Père Paul Mba, Président du MORENA écrit : « *Je ne vous cache pas que le contexte dans lequel vous menez votre démarche n'est pas des plus faciles.* »¹³⁸³

Et à la presse il déclara :

« Nous sommes en effet en période pré-électorale. C'est dire que le désir de dialogue du Président gabonais est reçu d'emblée avec réticence. Il est très facile de n'y voir qu'une opération de séduction qui n'aura pas de lendemain. (...) Il faut que le président de la République prouve concrètement que son désir de répondre aux aspirations présentes des Gabonais est sincère. »¹³⁸⁴

¹³⁸¹ Il est l'auteur d'une thèse en sciences politiques soutenue à Paris en 1984.

¹³⁸² André Mba Obame avait été de 1981 à 1984, Trésorier et porte-parole du MORENA. Il est aussi parenté à Paul Mba Abessole dont il est le cousin. Après sa démission du MORENA, il avait regagné Libreville en devenant conseiller spécial du Président de la République. Il est aussi devenu grand ami d'Ali Bongo, le fils du Président.

¹³⁸³ Document privé : *Lettre du Père Paul Mba Abessole à Omar Bongo*, septembre 1988. Voir aussi DOCOPM, extrait cité par Sennen Andriamirado in Jeune Afrique N° 1482.

Alors que pour les autorités du régime de la Rénovation le principe de ce premier contact était la discrétion, le Père Paul Mba annonça, depuis Paris, sa candidature à la présidence de la République contre le Président Bongo pour les élections de la fin d'année 1986. Excédé, le Président Bongo fit suspendre les négociations. Le courroux présidentiel dura trois ans, (1986-1989) donnant ainsi l'occasion à l'opposition en exil à Paris d'être plus virulente, d'être plus écoutée et d'acquérir une certaine stature.

A la fin de l'année 1986, le Président Bongo ayant été réélu pour son quatrième mandat ¹³⁸⁵, tous les contacts furent rompus momentanément jusqu'en 1988. Il fallut attendre 1989 pour une reprise véritable de ces contacts qui se matérialisèrent le 14 mai 1989 par la visite du Père Paul Mba à Libreville, après 13 ans d'exil ¹³⁸⁶. Cette visite était le fruit d'une discussion discrète et officieuse menée par des émissaires spéciaux du Président Bongo, venus spécialement à Paris en avril 1989.

En effet, le Président Bongo, devant les difficultés persistantes du pays décida d'appliquer la théorie : « aux grands maux, les grands remèdes ». Le remède du président Bongo fut de poursuivre les discussions avec le prêtre opposant. Le président Bongo voulait frapper un grand coup pour obtenir l'effet escompté dans l'opinion. C'est opportunément qu'il mit en scène et de façon décisive, Ananie Rabier Binji, un médiateur camerounais.

Le président Bongo sollicita les relations de ce dernier pour contacter le Père Paul Mba. Mais le médiateur camerounais avait un petit handicap : il ne connaissait pas personnellement le Père Paul Mba. Il contourna cette difficulté par l'entremise de son compatriote camerounais Abel Eyinga qui, lui, connaissait bien le prêtre.

Abel Eyinga avait réussi à mettre Ananie Binji en relation avec le père Paul Mba. Au cours de leurs rencontres l'émissaire camerounais insistait sur une idée : « l'importance et la noblesse de cette démarche ». Il précisa au père Paul Mba que cette démarche consistait en effet à lui permettre de « *faire valoir ses vues politiques au Gabon même, sans être aucunement inquiété.* » ¹³⁸⁷ Cela est d'autant plus vrai que le président Bongo était favorable à ce retour pour discuter véritablement. C'est en ce sens qu'au mois d'avril 1989, il envoya une délégation secrète rencontrée le Père Paul Mba à Paris en présence des émissaires camerounais.

Les contacts décisifs du mois d'avril 1989 à Paris

¹³⁸⁴ **DOCOPM, « Gabon, le père, le fils et le saint homme » in Jeune Afrique N° 1482 du 31 mai 1989.**

¹³⁸⁵ Depuis son accession au pouvoir, le Président Bongo a déjà eu cinq mandats présidentiels : 1967-1973, 1973-1979, 1979-1986, 1986-1993 (le quatrième), 1993-1998, en 1998 il a été réélu pour la sixième fois.

¹³⁸⁶ Il a vécu 13 ans hors du Gabon de 1976 à 1989. Il n'était plus jamais revenu au Gabon même lors du décès de son père Louis Marie Abessole Mba en 1980.

¹³⁸⁷ Témoignage du Père Paul Mba Abessole cité par Antoine Essone Ndong in *Le Père Paul Mba Abessole au nom de la liberté*, CEPER, 1992, op.cit. p. 58.

Au début du mois d'avril 1989, Ali Bongo, le fils du président de la République, Haut représentant personnel et ami d'André Mba Obame, en compagnie du Général Samuel Mbaye, ancien ambassadeur du Gabon en France en 1981 au moment où éclata l'affaire du MORENA (et alors secrétaire d'Etat aux renseignements spéciaux) organisèrent discrètement la reprise des négociations. A la fin du mois, le 25 avril, les trois hommes embarquèrent à bord d'un avion présidentiel, direction Paris pour rencontrer le « Père opposant ».

La première rencontre entre Ali Bongo et le Père Paul Mba eut lieu le 27 avril 1989 en présence d'autres membres dirigeants du MORENA notamment Adrien Nguema Ondo, secrétaire général et l'abbé Joseph Mintsas mi Mbeng, conseiller politique. Deux autres rencontres eurent lieu entre les envoyés du Président Bongo et les dirigeants du MORENA parisien¹³⁸⁸.

La présence d'André Mba Obame qualifié de « grand traître » par les membres du MORENA parisien dans la délégation venue de Libreville faillit compromettre les négociations. Le Père Paul Mba Abessole avait dit à son sujet que « *s'il doit participer à la rencontre elle n'aura donc pas lieu.* »¹³⁸⁹ L'émissaire camerounais s'employa à ne pas compromettre ces tractations dont on ne savait pas si elles allaient aboutir. Il pria André Mba Obame de ne pas se montrer car la position du Père Paul Mba était irrévocable.

La raison des membres du MORENA parisien de ne pas discuter en présence d'André Mba Obame tenait au fait que ce dernier avait quitté le mouvement, dont il était le trésorier, à un moment où celui-ci avait besoin de lui.

L'abbé Joseph Mintsas, dit à ce sujet : « on sait que quelle que soit l'étoffe des autres composants, lorsqu'une pièce maîtresse quitte le puzzle, la reconstitution n'est pas facile : Mba Obame était une pièce maîtresse qu'il ne fallait pas perdre »¹³⁹⁰.

Dans l'ensemble, les pourparlers, d'avril 1989, témoignent le Père Paul Mba, portaient sur « *le désir de Bongo d'ouvrir le système au multipartisme* ». Les envoyés du Président de la République étaient intransigeant et insistaient sur la nécessité de discuter : « *Il faut discuter avec Bongo, et celui-ci cherche une sortie honorable. Si vous pouvez l'aider afin que la démocratie s'installe sans heurts chez nous (...) si ça ne vas pas vous retournerez (...) on ne vous arrêtera pas.* »¹³⁹¹ Ces paroles de Samuel Mbaye d'après le Père Mba favorisèrent la conclusion d'un accord pour le retour de l'opposant.

A la suite de ces discussions de la fin du mois d'avril 1989, un accord fut conclu. Le Président Bongo déclara qu'il pardonnait les fautes passées et accepta de recevoir

¹³⁸⁸ DOCOPM, Dossier 347, *Jeune Afrique* N° 1482 du 31 mai 1989. Cf. aussi Antoine Essone Ndong, *Le Père Paul Mba...* CEPER, 1992

¹³⁸⁹ Témoignage du Père Paul Mba Abessole, cité par Essone Ndong, *Id & Ibid.*

¹³⁹⁰ Joseph Mintsas (abbé) documents dactylographiés, *Les négociations secrètes de 1989 entre le MORENA et Bongo*, juillet, 1990. Voir aussi Essone Ndong Antoine, *le Père Paul Mba...* op.cit. p. 59.

¹³⁹¹ Témoignage du Père Paul Mba Abessole rapporté par Essone Ndong, déjà cité, op.cit. p. 64.

l'opposant avec lequel il était disposé à dialoguer sur tous les sujets. Contrairement à 1986, le prêtre opposant accepta aussi de rencontrer le Président à Libreville.

Ce « oui » du Père Mba Abessole provoqua des remous dans son camp qui estimait insuffisantes les garanties de sécurités et le discrédit qu'encourait le mouvement en engageant des pourparlers avec le régime ¹³⁹². Le Père Paul Mba Abessole tenta de persuader ses amis par un argumentaire basé sur les garanties de sécurité qui émanaient des autorités françaises notamment Pierre Joxe, ministre français, qui était en contact avec Samuel Mbaye.

A ses amis du MORENA, le Père Mba Abessole déclara : *Il faut lui (Bongo) enlever un argument, il faut le prendre aux mots* » Il expliqua aussi à ses amis que le combat qu'il mène vise un objectif : celui d'instaurer la démocratie au Gabon. Mais le climat n'était plus à l'amitié d'autant plus que le prêtre n'entendait que sa raison. L'abbé Joseph Mintsa aussi refusa la position du Père Paul Mba qui devait se rendre à Libreville, estimant les conditions de sécurité insuffisantes ¹³⁹³. A l'endroit de ses confrères, surtout l'abbé Joseph Mintsa, le Père Mba déclara : « ..., *nous les prêtres nous avons un rôle à jouer dans le redressement de notre pays ; Nous devons mener cet avatar.* ¹³⁹⁴ » La détermination du Père Mba désarçonna les morénistes favorables au statu quo alors qu'une minorité soutenait la position de « *porter le combat au pays* » à partir du moment où le régime acceptait de jouer le jeu malgré les incertitudes sur la sincérité.

Une chose est certaine. Dans le contexte de l'évolution de la situation et des pourparlers d'avril 1989, le Père Paul Mba ne pouvait plus se dérober face à la démarche du Président Bongo. Considérer par le pouvoir, à la fin des années 1980, comme le numéro un des opposants gabonais (le Père Paul Mba). En cas de refus, les autorités françaises et gabonaises, en somme l'opinion avertie, n'allaient pas rater l'occasion pour dénoncer l'attitude fruste de ce pseudo opposant qui voulait se contenter, pouvait on dire, de l'asile que lui offrait la France.

L'arrivée du Père Paul Mba au Gabon le 14 mai 1989.

A la suite des pourparlers d'avril, Ali Bongo, le fils du Président Bongo, entra à Libreville le 29 avril 1989 pour rendre compte au Président de la République, son père. En deux semaines tout fut réglé par le secrétaire d'Etat aux Renseignements spéciaux, Samuel Mbaye, pétri d'entregent, qui revint seul à Paris le 3 mai 1989 pour chercher le prêtre opposant. Il évita d'ébruiter son retour.

Muni d'un passeport gabonais, le Père Paul Mba arriva à Libreville, le 14 mai 1989 où il fut reçu dans la soirée par le chef de l'Etat pour un premier contact. Le jour de son arrivée, il se rendit à la paroisse, la plus populaire de Libreville, Saint Michel de Nkembo où son passage ne passa pas inaperçu. Voici ce qu'écrivit Essone Ndong :

¹³⁹² Joseph Mintsa (abbé) *Les négociations secrètes de 1989 entre le MORENA et Bongo*, juillet, 1990

¹³⁹³ Joseph Mintsa (abbé), déjà cité, Id & Ibid.

¹³⁹⁴ Témoignage du Père Paul Mba Abessole rapporté par Essone Ndong, déjà cité, op.cit. p. 67.

Ce jour là, « La paroisse Saint Michel, comme tous les dimanches, est prise d'assaut par une foule immense de croyants. (...) avec son air innocent le responsable (le curé) le Père Joseph Koerber encadre avec soin toutes les messes. Le parterre ne désemplit pas. (...), le Père Joseph Koerber, en soutane s'entretien avec quelques fidèles, de tout et de rien, son éternel sourire aux lèvres (...) a tout le mal du monde pour réprimer son sentiment de joie difficile à contenir. Habitué à sa gaieté proverbiale, les chrétiens qui continuent d'affluer dans la chapelle n'entrevoient à proprement parler, aucune particularité (...) Tout au plus remarquent t-ils la présence d'un nouveau prêtre noir... »¹³⁹⁵

Ce prêtre noir était le Père Paul Mba Abessole qui célébra la grande messe de 10 heures. L'auditoire le sut avant la fin de la messe et du coup l'atmosphère ne fut plus à la méditation. Le reste de la messe ne fut plus suivi. Le père Paul Mba constitua le sujet de toutes les conversations : Les fidèles de Saint Michel chuchotaient sur sa venue et pour les plus anciens sur son passé. Ils s'interrogeaient surtout sur la réaction du pouvoir quant à sa présence à Libreville. A la fin de la messe, les chrétiens de Saint-Michel de Nkembo contribuèrent à répandre la nouvelle. Telle une traînée de poudre la nouvelle fut répandue rapidement à l'intérieur du pays : « *Paul Mba est à Libreville...* »¹³⁹⁶

Le Père Paul Mba ne fut pas accueilli triomphalement par les chrétiens. D'ailleurs la période n'y prêtait pas, à cause du parti unique qui interdisait toute manifestation populaire en dehors de son cadre. Mais sa présence à Libreville suscita espoir et inquiétude dans la population.

Sa présence à L'Eglise Saint-Michel, le jour de son arrivée, s'explique par deux causes : le fait que le curé de cette paroisse n'était autre que le Père Joseph Koerber son collègue lors des événements de Makokou en 1973. On peut aussi subodorer que le Père Mba avait choisi la paroisse Saint Michel, très populaire, pour que son passage à Libreville ne passe pas inaperçu dans la population chrétienne surtout.

Lors de ce séjour le Père Paul Mba, en tant que représentant de l'opposition, était à la tête d'une délégation du MORENA parisien. Cette délégation eut de nombreux entretiens, trois au total, jusqu'au 18 mai 1989, avec le Président Bongo. Ces entretiens portaient essentiellement sur le rétablissement du multipartisme. Lors de ces rencontres le Père Paul Mba remit au Président de la République, un document sous la forme d'un manifeste qui s'intitulait : « *Les propositions du MORENA à Omar Bongo* »¹³⁹⁷

Le document ressemblait, à s'y méprendre, à celui des pères fondateurs du MORENA en 1981 : le « *Livre blanc* ». Si le document du MORENA en 1981 présentait davantage un diagnostic de l'état de décrépitude du pays, diagnostic en forme de procès, le document de 1989, rédigé sous la direction du Père Paul Mba, contenait plus de propositions, suscitant par ailleurs un débats franc. Nous considérons ce document du MORENA en 1989 comme rassemblant les propositions du Père Mba à Bongo. Car à la

¹³⁹⁵ Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole . Au nom de la liberté, CEPER, 1992, op.cit. p 69.*

¹³⁹⁶ Témoignage oral, entretien collectif avec les membres de la communauté Saint Benoît de la Paroisse Saint Michel de Nkembo, à Libreville le 29 septembre 1999.

¹³⁹⁷ Un document de huit pages, une copie. Cf. aussi Antoine Essone Ndong, *Le Père Paul Mba...* 1992

lecture de ce document la touche personnelle du Père Mba est évidente et on y retrouve les grandes lignes de sa pensée politique, basée sur l'homme et influencée par des idées chrétiennes et l'enseignement de l'Eglise.

Les propositions du Père Mba à Omar Bongo en mai 1989

Le Père Paul Mba remit au Président Bongo, lors de leur première rencontre, le 14 mai 1989, un document de huit pages dans lequel il faisait des propositions pour l'évolution sociale économique et surtout politique du Gabon. Après une brève introduction portant sur la situation précaire du pays depuis l'indépendance en 1960 : « *Aujourd'hui nous avons l'impression d'être revenu à la case départ* », le document comporte six propositions principales, sélectionnées par le Père Paul Mba portant sur le développement de « *L'Homme, le village, l'agriculture, la gestion des finances publiques, les institutions et un gouvernement efficace* »¹³⁹⁸

Après un diagnostic dans chaque domaine, le Père Mba avançait des propositions concrètes. Il était prolix en ce qui concerne les propositions sur le développement de l'Homme gabonais. S'inspirant de la doctrine chrétienne, qui fait de l'Homme une histoire sacrée, il écrit :

«...l'Homme est une histoire personnelle tributaire d'une histoire commune. D'où la première étape du développement de l'Homme est de lui faire prendre conscience de son histoire...»¹³⁹⁹

D'une manière générale, le Père Paul Mba Abessole, axa ses propositions sur trois idées principales. Tout d'abord le centre du développement c'est l'Homme, il faut mettre l'Homme gabonais debout avant de lui parler du développement : « *Il faut être avant d'avoir* ». Ensuite, il affirma que, « l'intelligence humaine a besoin d'un certain environnement pour être productive et créative.

Cet environnement, dans l'esprit qui inspirait ces réflexions ne pouvait être le monopartisme. Dans ces conditions, enfin, proposait-il : le seul environnement qui stimule l'intelligence de l'Homme gabonais est celui de la démocratie multipartiste.

¹³⁹⁸ Document privé : *Les propositions du MORENA à Omar Bongo*, 14 mai 1989, une copie

¹³⁹⁹ Document Privé : *Les propositions du MORENA à Omar Bongo, Id. & Ibid.*



Photo 32: Le Président Bongo au centre lors d'un entretien avec le Père Paul Mba

Source : DOCOPM

La revendication principale était précisée dans ce document. Elle fut confirmée quelques jours plus tard par tous les dirigeants du MOREANA qui réclamaient « *la démocratie avec plusieurs partis politiques* ». Mais pour ne pas paraître radical et très exigeant. Le Père Paul Mba avait précisé: « ... *qu'on ne se fasse pas d'illusions, ce système est plus difficile.* ¹⁴⁰⁰ ».

La première rencontre entre Bongo et les morénistes au complet le 18 mai 1989

Toutes « les propositions du MOREANA à Bongo » furent discutées au cours de multiples entretiens que la délégation conduite par le Père Paul Mba eut avec le Président Bongo puis avec les dignitaires du régime. Dans l'ensemble, au mois de mai 1989, le MOREANA et le régime eurent quatre entretiens. Les deux premières, en tête à tête, entre le Père Paul Mba et le Président Bongo, le 14 et 16 mai, et la troisième le 17 mai avec les dignitaires du régime : le premier ministre, Léon Mebiame, les trois vice premiers ministres Georges Rawiri, Etienne Guy Mouvagha et Emile Kassa Mapsi. Une quatrième rencontre élargie aux représentants locaux du MOREANA eut lieu le 18 mai 1989 avec le Président Bongo y étaient présents presque tous les pères fondateurs du MOREANA : Obiang Etoughe, Oyono Aba'a, Obame Jean Marie, Mbah Jules, Moubamba Nziengui, Ngwa Noël (l'abbé), Nguema Mitoghe, Nzoghe Nguema, Meyo Antoine, Bengone Nsi Luc, Moubamba Dieudonné et Mba Abessole (le Père).

Lors de cette dernière rencontre, la forte délégation du MOREANA adressa une motion au Président Bongo dans laquelle on peut lire : « *C'est en toute humilité que nous nous permettons de vous présenter aujourd'hui... notre conception de la démocratie. Nous pouvons résumer notre conception de la démocratie par un terme : le multipartisme.* ¹⁴⁰¹ »

Selon les morénistes, le multipartisme allait permettre une évolution du Gabon dans

¹⁴⁰⁰ Document privé : « *Les propositions du MOREANA à Omar Bongo* », Ibidem.

les domaines politique, économique et sociale. Mais la réponse immédiate du Président Bongo à l'endroit des morénistes, était mitigée et exprimait son scepticisme quant à une évolution rapide vers le multipartisme sans aucune préparation. Le président Bongo déclarait en effet :

« ... la démocratie est un terme très abstrait... que faut-il dans ce pays aujourd'hui ? Etes vous prêts à avoir trois ou quatre partis... ou un seul ? Que va-t-il arriver ? Notre peuple est habitué avec un système depuis vingt ans, nous allons lui proposer un contre système. Comment va-t-il réagir ?... Mais il ne faut pas se leurrer, on ne pourra l'appliquer du jour au lendemain. Pour cela il faut d'abord préparer les mentalités des gens. On peut constituer un groupe de réflexion. ¹⁴⁰² »

Après cette quatrième rencontre la conclusion des discussions fut donnée par le Président Bongo qui disait « oui à la démocratie multipartite mais après réflexion. » Pour ce dernier, la démocratie avec plusieurs partis devait se faire par étape. Cette proposition présidentielle n'avait pas satisfait tous les morénistes qui commencèrent à se diviser. Il se forma un camp, proche de l'idée présidentielle, amené par le Père Mba et un autre camp radical favorable au multipartisme immédiat dirigé par Simon Oyono Aba'a et Jean Pierre Nzoghe Nguema. Ces divisions confirmèrent les tendances, du départ, au sein de ce parti et elles donnèrent naissance à plusieurs MORENA.

Tout en confirmant la flexibilité du régime, les différentes entrevues, pendant « la semaine historique » de mai 1989 étaient pleines d'enseignements. On avait pu apprécier la sérénité des interlocuteurs et leur volonté de réussir leur entreprise. Cette rencontre avait été un appel à tous les gabonais à participer, dans la confiance, à la construction de leur pays. Elle constituait surtout un espoir, celui que chaque Gabonais apporte sa pierre à l'édifice de la construction d'une véritable démocratie. C'est non sans raison que les principaux interlocuteurs, le Président Bongo et le Père Paul Mba, avaient déclaré :

« ... faisons nous une confiance mutuelle. Dans ce pays nous devons travailler comme les termites ; nous avons besoin de tout le monde ¹⁴⁰³ » dit Omar Bongo et pour le Père Paul Mba : « Le Gabon peut marcher sur la voix de la réconciliation et de l'entente. ¹⁴⁰⁴ »

Lors des entretiens, de mai 1989, le Président Bongo se montra particulièrement ouvert. Mais les différentes positions, aussi bien celles de certains membres du MORENA que celles des autres dignitaires du régime, étaient divergentes au point que la situation resta bloquée. La perspective émise par le Président Bongo, et soutenue par le Père Paul Mba : celle d'une démocratie multipartite au Gabon après réflexion par un groupe mixte,

¹⁴⁰¹ Document Privé : Motion de la délégation du MORENA à Omar Bongo lors de la rencontre du 18 mai 1989 au Palais présidentiel.

¹⁴⁰² Paroles d'Omar Bongo lors de la rencontre avec les morénistes locaux le 18 mai 1989. Rapporté par Essone Ndong sur un témoignage du Père Paul Mba. Op.cit. p. 95 à 98.

¹⁴⁰³ Omar Bongo, parole rapportée par Essone Ndong Antoine in Le Père Paul Mba Abessole . Au non de la liberté, op.cit. p.100

¹⁴⁰⁴ Le Père Paul Mba Abessole, parole rapportée par Essone Ndong Antoine, op.cit. p. 100.

suscita un mécontentement surtout parmi les opposants.

A cela il faut ajouter le fait que qu' à la fin du mois de mai 1989, une semaine après les entretiens du palais présidentiel, une interview du Père Paul Mba fut publiée dans « *l'Union* », le quotidien gouvernemental. Ce fait n'était pas anodin dans un pays où l'on disait qu'il n'y a pas d'opposants. Avec cette interview, les Gabonais découvraient, surpris, la liberté de ton avec laquelle une personne, qui n'était pas membre du PDG et défavorable au régime, aborda le principe du multipartisme, un sujet jusque là tabou. Le Gabon avait «...a entamé un cours irréversible »¹⁴⁰⁵ selon les propos du Père Mba Abessole.

Habitué aux propos laudatifs ou lénifiants, certains membres du régime furent désarçonnés par cette interview au point d'interpeler le Président Bongo qui fit machine arrière. Dans ces conditions, à partir du mois de juin 1989, le Président Bongo durcit le ton. Il insinua l'idée d'une intégration du MORENA comme tendance du PDG, ce qui n'était pas de nature à plaire à l'aile dure du MORENA qui insistait sur un multipartisme immédiat.

Le paroxysme du durcissement fut atteint en juillet 1989. Le Président Bongo mit à profit l'inauguration des plantations d'hévéaculture à Bitam au Nord du Gabon pour déclarer : « *Le multipartisme, ce n'est ni aujourd'hui ni demain...* »¹⁴⁰⁶ Cette déclaration dite de Bitam, le 4 juillet 1989, rejetait purement et simplement toute idée de multipartisme au Gabon¹⁴⁰⁷.

A ce moment on pouvait penser que toute idée de démocratie multipartiste était enterrée au Gabon mais la suite des événements, entre septembre 1989 et mars 1990, prouva le contraire. En fait, la flexibilité et l'ouverture politique du régime se confirmèrent grâce à l'action interne de ses dirigeants poussés par un climat social et politique tendu.

● L'action du régime de la Rénovation et du Président Bongo

La déclaration de Bitam, prononcée par le Président Bongo dans le but de réconcilier les factions rivales qui s'affrontaient au sein du camp présidentiel et du parti PDG, avait produit des effets contraires. En effet, dans le régime deux tendances, incarnant deux générations de politiciens s'affrontaient : les « caciques » ou les anciens et les « rénovateurs » ou les jeunes.

« *Les caciques* » les plus anciens étaient une caste de politiciens véreux, favorables au statu quo et opposés à toute flexibilité et ouverture politique démocratique. Ils proposaient que le PDG, parti déjà démocratique, puisse seulement subir des aménagements. Tandis que « *les rénovateurs* » attribuaient le mécontentement social

¹⁴⁰⁵ Essone Ndong, *Le Père Paul Mba...* Op. cit. 99. Cf. aussi DOCGAB, Journal *l'Union* du 25 mai 1989.

¹⁴⁰⁶ DOCGAB, le journal *l'Union* du 5 juillet 1989.

¹⁴⁰⁷ La déclaration de Bitam c'est le non historique donné au discours prononcé par le Président de la République dans cette localité le 4 juillet 1989. Cette déclaration constitue un bémol dans la volonté du Président Bongo d'instaurer une démocratie multipartite au Gabon.

entre 1989 et 1990, à l'action et à l'échec de la gestion du PDG par les caciques. Ils proposaient, pour sortir de cette situation un contre - poids politique sous la forme des partis d'opposition.

Cette divergence fondamentale d'opinion au sein du régime et du PDG suscita l'émergence de deux tendances qui chacune campait sur sa position. C'est d'ailleurs pour cela que les transactions pour le retour définitif du Père Paul Mba Abessole s'étaient déroulées dans la plus grandes discrétions et menées par les seuls rénovateurs. Ce sont aussi ces rénovateurs qui furent, en grande partie, les instigateurs des pourparlers décisifs de la fin de l'année 1989 à la suite d'une détérioration de plus en plus profonde de la situation sociale et politique.

D'une situation politique et sociale précaire aux discussions décisives de 1990

Alors qu'on pensait que le multipartisme était renvoyé aux « calendes gabonais »¹⁴⁰⁸, survint en septembre 1989, la découverte de deux complots contre le Président de la République. Selon les déclarations officielles du régime le premier complot fut fomenté par des militaires sous la direction du Lieutenant colonel Moubandjo (ancien aide de camp du Président de la République)

Le second fut perpétré par un groupe, à l'extérieur du pays : l'Union des Populations du Gabon (UPG) dirigé par Pierre Manboundou¹⁴⁰⁹. Un mouvement qui était né et s'était manifesté quatre mois auparavant par un tract. Ces complots, au lieu d'engendrer un sentiment de sympathie à l'égard du chef de l'Etat dans la population donnèrent lieu, après les arrestations des suspects, à une grande effervescence, d'autant plus que qu'un européen et un gabonais décédèrent en prison¹⁴¹⁰.

A la fin de l'année 1989, cette émotion se transforma très rapidement en malaise social inquiétant entretenu par une actualité internationale défavorable. Ce sont les jeunes (étudiants et scolaires) qui furent aux avants poste de cette agitation.

Entre décembre 1989 et janvier 1990 le pays était dans une ébullition sans précédent. Les principales villes connaissaient des raz – de - marée humains dans les rues à cause de nombreux débrayages observés dans la fonction publique et dans le secteur privé.

L'exemple des débrayages décisifs fut donné début décembre 1989 par les enseignants de la Faculté de droit et Sciences économiques et le paroxysme fut atteint le 17 janvier 1990 avec la répression sanglante d'une manifestation des étudiants de

¹⁴⁰⁸ Le Gabon avait d'abord connu le multipartisme de 1946 à 1968.

¹⁴⁰⁹ DOCGAB, journal *l'Union* du 16 septembre 1989. Nous pensons que le véritable tort de l'UPG a été de créer un parti politique alors que la loi l'interdisait. De ce fait les membres étaient considérés hors la loi comme le furent ceux du MORENA en 1981. Les dessous de ce complot ne sont pas totalement révélés. Le coup d'Etat attribué à Moubandjo s'est révélé lors de son procès être une affaire d'escroquerie et de fétichisme.

¹⁴¹⁰ Metegue N'nah Nicolas (historien gabonais), *Le Gabon de 1960 à 1990*, Id. & Ibid

l'Université Omar Bongo dans le campus même. C'est en ce sens que ces événements sont considérés comme l'élément détonateur immédiat de la démocratisation du Gabon. Dans l'immédiat, l'intervention des policiers fit des dégâts humains et matériels importants.

Les trois jours suivants, des émeutes éclatèrent à Libreville entraînant pour la première fois le pillage des magasins et des édifices publics¹⁴¹¹. Jusqu'au début du mois de février les mouvements de grève s'amplifiaient au point que tous les secteurs furent contaminés et les manifestations de rue non militante devinrent quelque chose de classique alors que le pays était encore sous le parti unique.

Dans leurs revendications, les grévistes exigeaient « *un partage équitable du revenu national et une démocratisation du paysage politique* ». Au sommet de la contestation, à la fin du mois de janvier 1990, les revendications étaient même plus politiques que sociales. Cela constitua un atout pour l'opposition amenée par le MORENA qui ne ménageait aucun effort pour soutenir les revendications, en tout genre, de la population. Très rapidement, à la suite de ces mouvements d'humeur les acteurs politiques du régime et de l'opposition reprirent des négociations qui aboutirent à la conférence nationale.

A partir de décembre 1989, par une combinaison successive de faits et de décisions gouvernementales, présidentielles et du PDG, les événements s'accéléchèrent au point qu'à la fin mois d'avril 1990 on passa à la démocratie multipartiste. Les événements de cette période cruciale se déroulèrent sous le regard très attentif de l'Eglise qui fut même un acteur direct et important lors de la Conférence nationale entre mars et avril 1990. Mais la particularité de cette période a été la rapidité de la succession des événements au point que la démocratie multipartiste apparut comme un don et non comme un acte acquis après une longue lutte.

La reprise des négociations entre le pouvoir et le MORENA en janvier 1990

Le pouvoir, qui craignait que l'opposition n'exploite la tension sociale, réactiva donc des négociations avec le MORENA. En effet, après la déclaration de Bitam en juillet 1989, « *les rénovateurs* », amenés par Ali Bongo, André Mba Obame et François Engongha Owono..., multipliaient des conciliabules au cabinet présidentiel au cours desquels ils expliquaient les dangers qui pesaient sur le pays si le pouvoir continuait à le maintenir sous le régime du parti unique¹⁴¹².

Devant ces pressions internes, sans oublier les pressions de l'opposition et l'environnement international, le Président Bongo accepta de reprendre les négociations avec le MORENA. Cette deuxième grande négociation, après celle de mai 1989, eut lieu du 30 décembre 1989 au 10 janvier 1990. Pendant cette rencontre, il fut question d'Union entre « *les rénovateurs* » et le MORENA sous la forme d'un mouvement politique appelé

¹⁴¹¹ Koumba Mamfoumbi Monique, *Les événements de janvier 1990 à l'université Omar Bongo*, Ibid. Voir aussi Guy Christian Mouguengui. Nous avons déjà parlé de ces événements sur le campus de l'UOB dans les lignes précédentes (voir les causes des changements démocratiques)

¹⁴¹² André Mba Obame, dans l'émission télévisée « *Faites la Lumière* », mars 1997

Union pour la Majorité Présidentielle (UMP). Le MORENA rejeta cette proposition et, il fit deux contre propositions.

Le MORENA exigea d'abord sa reconnaissance (point non négociable). Il exigea aussi l'établissement d'une convention entre les deux partis dans laquelle ils devaient s'engager à rétablir le multipartisme dans un délai d'un an. Deuxièmement, le MORENA proposa un référendum, avec des élections libre, pour demander à la population si elle souhaitait le retour du multipartisme ¹⁴¹³. Cette deuxième rencontre entre le MORENA et le pouvoir ¹⁴¹⁴ n'avait pas tellement fait avancer la situation. Les pourparlers avaient même piétiné car chaque parti campait sur sa position. Ils, avaient par contre révélé des divergences au sein de l'opposition MORENA.

En effet, lors de cette deuxième grande rencontre, le Père Paul Mba Abessole défendait le point de vue de « la majorité présidentielle ». Tandis que l'abbé Noël Ngwa se rangeait toujours du côté du MORENA radical. ¹⁴¹⁵ Une fois de plus, comme lors des négociations de mai 1989, le statu quo semblait l'emporter.

Mais cette fois le climat social très préoccupant vint débloquent la situation au point d'amener les acteurs politiques des deux camps (pouvoir et opposition MORENA divisée) à se déterminer définitivement, à poursuivre les négociations et prendre les décisions nécessaires.

En réalité les pourparlers entre le pouvoir et l'opposition entamés depuis mai 1989, repris en décembre 1989, ne s'étaient pas interrompus officiellement. A partir de janvier 1990 ils devinrent plus actifs au point de donner des fruits notamment la mise en place d'une *Commission spéciale* au sein du PDG et la création du RSDG par le Président Bongo.

De la Commission Spéciale du PDG au RSDG, entre janvier et février 1990.

Devant une situation sociale très précaire, avec des acteurs politiques (opposition et parti unique) incapable de trouver un véritable terrain d'entente, la vie politique dans le pays se crispa. Un durcissement qui était ambigu, volontairement et involontairement entretenu par le Président de la République. D'une part, le Président Bongo continua d'affirmer son attachement au régime monopartiste lors de la session extraordinaire du Comité central du PDG en janvier 1990 ¹⁴¹⁶. Une tentative qui consistait à sauver, autant d'éléments que possible, l'ancien régime et de rassurer ses cadres.

D'autre part, il poursuivit officiellement avec le Père Paul Mba Abessole, depuis novembre 1989, un dialogue sur « l'ouverture politique du pays ». Au point que ce dernier

¹⁴¹³ Metegue N'nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid. Cf. aussi Le Journal *La Clé* « Les négociations du MORENA avec Bongo » N° spécial de mai 1990. Témoignage de l'abbé Noël Ngoua, entretien du 28 septembre 2002 à Libreville.

¹⁴¹⁴ Nous rappelons que la première avait eu lieu en mai 1989.

¹⁴¹⁵ Journal *La Clé*, « Les négociations entre Bongo et le MORENA » N° spécial de mai 1990

¹⁴¹⁶ DOCGAB, Journal *L'Union* du 12 janvier 1990

vint proclamer publiquement devant tous les médias nationaux et internationaux, le 22 janvier 1990, son adhésion à l'idée de la « Majorité présidentielle » défendue par « *les rénovateurs* ».

Mais ce qui fit infléchir très rapidement la position du régime de la Rénovation et son chef ce sont les revendications sociales, surtout les conséquences néfastes des événements du 17 janvier. A la suite de ces grandes manifestations de rues en janvier et février 1990, le Président Bongo multiplia de plus en plus les gestes d'ouverture et devint plus flexible.

Alors que les entretiens de mai 1989 entre le Président Bongo et le MORENA préconisaient la mise en place d'une « *Commission spéciale sur la démocratie* », à partir du mois de juillet de la même année, le Président Bongo tergiversait. Il fallut attendre la session extraordinaire du comité central du PDG tenue à Libreville du 11 au 14 janvier 1990 pour aboutir la mise en place de cette commission spéciale qui travailla du 16 janvier au 21 février 1990. Cette commission voulut aussi faire traîner les choses. Mais pendant que cette commission, présidée par Georges Rawiri ¹⁴¹⁷, membre éminent du régime, travaillait les grèves étaient incessantes et le peuple était dans la rue.

A la mi-janvier 1990, la situation était très critique, surtout après la répression de la manifestation des étudiants le 17 janvier : le pouvoir était aux abois affirment les opposants ; au contraire le pouvoir maîtrisait la situation défendent les militants du PDG. Au sommet de ces soubresauts, à la fin du mois de janvier 1990, le Président Bongo fit remanier le gouvernement. Mais ce geste ne calma pas la situation qui devenait de plus en plus préoccupante. Si le peuple attendait la satisfaction de ses revendications, toute la classe politique était suspendue aux conclusions de « *la commission spéciale*. »

L'annonce des conclusions de cette commission spéciale créa une surprise, surtout chez les opposants. Alors que cette commission était une émanation du PDG et dirigée par des « caciques », elles s'avérèrent démocratiques. C'est peut-être la raison pour laquelle ces conclusions n'ont jamais été publiées officiellement, car dans ce document on peut lire :

« Le monolithisme est devenu incompatible avec l'évolution actuelle de la société gabonaise. Le renouveau auquel nous aspirons doit s'accorder avec nos actes, sinon notre situation pourrait être comparable à celle des pays de l'Est qui affirmaient malgré tout, développer la démocratie chez eux [...] Le Gabon n'étant pas coupé de l'extérieur, ne peut ignorer ce que l'homme a d'universel malgré son souci de spécificité. La démocratie universellement admise est la démocratie de caractère pluraliste ¹⁴¹⁸ »

On peut percevoir, derrière cette conclusion de la « *Commission spéciale* » l'influence des rénovateurs ou « *Jeunes turcs* ¹⁴¹⁹ » conduits par Ali Bongo (voir photo suivante) qui fit même son entrée au gouvernement en qualité de ministre des affaires étrangères.

A l'issue de ses travaux la Commission spéciale proposa donc le 21 février 1990 l'instauration du multipartisme. A une condition toutefois, car le rapport précise : « *La*

¹⁴¹⁷ Il était premier vice - premier ministre.

¹⁴¹⁸ **Rapport final de la commission spéciale sur la démocratie, Libreville le 21 février 1990**

*commission a estimé qu'un délai de trois ans est nécessaire et satisfaisant pour que soit favorisé l'avènement du multipartisme et reconnue la nécessité d'une sérieuse préparation pour y parvenir.*¹⁴²⁰ »



Photo 33: Ali Bongo et André Mba Obame « les rénovateurs »

Source : DOCOPM

Le 23 février 1990, le Président de la République Omar Bongo, constatant que le vent ne lui était plus totalement favorable prit le taureau par les cornes. Il proposa dans un discours à la Nation la dissolution du PDG et la création du Rassemblement social démocrate gabonais : le RSDG. Par la même occasion, il annonça que ces deux décisions devaient être ratifiées par un congrès du PDG et une Conférence nationale destinée à élaborer les textes du nouveau parti¹⁴²¹. Cette déclaration, qui se voulait conciliante entre « les caciques et les rénovateurs », d'une part, et avec la branche de l'opposition MORENA dirigée par le Père Paul Mba, d'autre part, sonna tout de même le glas de la superbe des caciques du PDG qui voulaient le maintien du parti unique.

En fait le Président Bongo, en décidant de créer le RSDG, avait eu recours à ce que certains chefs d'Etats africains croyaient être la panacée aux problèmes de leurs pays. Il

¹⁴¹⁹ C'est ainsi que les « rénovateurs » étaient désignés dans la presse officielle gouvernementale. En effet, il faut mentionner que pour préparer l'opinion des militants, le régime de la rénovation avait laissé se développer une presse qui dénonçait le comportement de certains dignitaires et cadres. Cette presse, surtout écrite, orchestrait une « véritable campagne de préparation psychologique » en annonçant parfois de façon prémonitoire la charrette des limogeages. Cette presse officielle tirait à boulet rouge sur la vieille garde du régime et se manifestait à travers deux périodiques. Il s'agissait d'une part du *Nationaliste* et d'autre part (surtout) du *Patriote* dont le slogan était « Tout entendre, tout voir et tout dire ». Elle doptait la forme de la presse satirique à l'endroit du régime et au générique du *Patriote*, par exemple, figuraient deux noms inattendus : Prince Birinda, ancien directeur du protocole de la Présidence et Jean Obiang, ancien attaché de cabinet du Président de la République. Signes particuliers de ces deux personnages : tous deux étaient décédés et avaient travaillé à l'époque de Léon Mba. Aucune indication n'était donnée sur la direction, sur les finances et la rédaction du journal qui traitait pourtant une information vraie.

¹⁴²⁰ *Rapport final de la commission sur la démocratie*, Libreville, le 21 février 1990.

¹⁴²¹ DOCGAB, *L'union* du 24 février 1990, « Message du Chef de l'Etat à la Nation »

s'agissait davantage d'une manœuvre pour calmer, momentanément, l'agitation. Cette manœuvre présidentielle buta devant la détermination de l'autre branche du MORENA qui réclamait le multipartisme immédiat. Elle ne rencontra pas aussi l'assentiment des caciques car selon les règles même du PDG, la décision présidentielle était antidémocratique.

En effet, selon la constitution en vigueur, le Président de la République Omar Bongo, pourtant secrétaire général fondateur du PDG, n'avait pas le droit de décider seul (fût-ce le changement de nom) de la dissolution d'une institution de l'Etat gabonais comme l'était le PDG.¹⁴²²

Cette décision du Président Bongo, fortement inspirée des conclusions de la « *Commission spéciale* » sur la démocratie, répondait à une idée qui figurait aussi dans les propositions du Père Paul Mba à Omar Bongo en mai 1989. En effet, en ce temps, le Père Paul Mba avait affirmé : « ... *le multipartisme ne peut être proclamé du jour au lendemain. Il faut se donner un laps de temps durant lequel on préparera les esprits à vivre le pluralisme politique. Cette préparation consistera essentiellement à apprendre aux gens à connaître leurs droits et leurs devoirs...* »¹⁴²³

Selon les propos du Président Bongo, des Rénovateurs et du Père Paul Mba Abessole, défenseurs du RSDG, ce mouvement devait réunir tous les partis qui ne devaient être que de simple courant à l'intérieur. Ce mouvement devait être « un cadre laboratoire dans lequel les associations politiques devaient avoir la possibilité de s'exprimer pour apprendre la démocratie pendant une phase de transition »¹⁴²⁴.

Le MORENA et l'idée du RSDG : la division entre le Père Mba et l'abbé Ngwa

Les conclusions de la Commission spéciale et l'idée de la création du RSDG portèrent un coup à l'avenir du MORENA. Il n'accepta pas ces propositions.

En rejetant l'idée du RSDG, le MORENA favorisa la division entre le Père Paul Mba et l'abbé Noël Ngwa. La suite des événements ne fut pas totalement ce qu'avaient imaginé les promoteurs du RSDG. Dès le début du mois de mars 1990, malgré les interdictions de la loi, l'opposition commença à s'organiser. Le 3 mars 1990, le MORENA tint son premier congrès à Libreville au quartier SOTEGA au domicile de l'abbé Noël Ngwa. Ce congrès auquel assistait près de 200 délégués permit au MORENA d'adopter ses textes fondamentaux et d'élire un comité directeur avec Jean Pierre Nzoghe Nguema comme 1^{er} secrétaire. Le MORENA refusa aussi toute entrée au sein du RSDG. Les autorités se gardèrent d'intervenir en empêchant la tenue de ce congrès pour éviter les émeutes.¹⁴²⁵

¹⁴²² DOCOPM, *Jeune Afrique* N° 1529 « Bongo condamné au multipartisme », 23 avril 1990. Le PDG était une structure de l'Etat reconnu par la constitution.

¹⁴²³ *Les propositions du MORENA à Omar Bongo*, mai 1989.

¹⁴²⁴ Témoignage oral du Père Paul Mba cité par Tim Auracher, *Le Gabon, une démocratie bloquée ?* Harmattan, 2001, op.cit. p. 59. Cf. aussi Antoine Essone Ndong, *Le Père Paul Mba...* CEPER, 1992

Ce congrès de SOTEGA vint aussi confirmer la division du MORENA en deux : entre l'aile des radicaux qui refusaient le RSDG, à laquelle appartenait l'abbé Noël Ngwa, et l'aile amenée par le Père Paul Mba partisans du RSDG. En effet au lendemain de la déclaration présidentielle du 23 février 1990, le Père Paul Mba vint aussitôt annoncer l'adhésion du MORENA au projet.

Pour justifier sa position. Il déclara : « l'objectif (du RSDG) est de susciter un large débat national sur la démocratisation du système politique de notre pays et d'aboutir à une démocratie multipartiste que nous considérons comme une échéance incontournable.¹⁴²⁶ »

Cette prise de position du Père Paul Mba souleva un tollé surtout dans son camp. Les commentaires en tout genre fusaient : « *Il ne fait aucun doute que le noyautage a commencé, Mba est tombé. Bongo est trop malin*¹⁴²⁷ » pouvait-on lire par ci ou entendre par là. Au sein du MORENA l'adhésion du Père Mba à l'idée du RSDG n'était pas le résultat d'une concertation. La crise larvée qui s'en suivit entraîna de profondes dissensions.

En dehors de la décision du Père Paul Mba, l'autre point d'achoppement au sein du MORENA était la question de la reconnaissance du mouvement. Le camp de l'abbé Noël Ngwa reprochait au Père Paul Mba de poursuivre les négociations avec le pouvoir alors que celui-ci refusait la reconnaissance officielle du MORENA. Le Père Paul Mba répondait en affirmant que si le pouvoir accepte de discuter avec les dirigeants du MORENA c'était une reconnaissance implicite qui ne suffisait pas¹⁴²⁸. Lors d'un entretien il affirma : « *Nous devons prioriser nos préoccupations. Nous devons d'abord conférer un caractère national au MORENA en lui enlevant la coloration trop fang qui lui colle à la peau. Il faut amener toutes les ethnies à y adhérer, parallèlement au travail d'implantation dans tout le pays.*¹⁴²⁹ »

A ces deux raisons, on peut ajouter la popularité montante du Père Paul Mba Abessole comme chef du MORENA. A cause de son activisme ou de son leadership dans les médias d'Etat, l'ambiance n'était plus à la promotion des idées du parti en groupe. Très rapidement les autres dirigeants du parti l'accusaient de s'être accaparé le parti au détriment de ceux-là même qui avaient souffert dans leur chair à cause des emprisonnements.

A cause de toutes ces raisons, et avant l même aboutissement de la démocratie multipartiste au Gabon, à l'issue de la Conférence nationale, deux MORENA étaient nés.

¹⁴²⁵ Metegue N'nah Nicolas, *le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid.

¹⁴²⁶ Déclaration radio télévisée du Père Paul Mba, Libreville le 24 février 1990.

¹⁴²⁷ Tracts diffusés à Libreville en février et mars 1990: « *Le Père Paul Mba est un vendu* », « *Les plans de Mba et Bongo* », « *Quand on vous disait...* », « *Les conséquences de l'argent de Bongo* »

¹⁴²⁸ Journal *La Clé*, « Les Deux MORENA » N° spécial de mars 1990.

¹⁴²⁹ Déclaration de Paul Mba dans le journal *La Clé*, N° de mars 1990. Cf. aussi Essone Ndong, *Le Père Paul Mba...* op.cit. p. 62.

Chronologiquement ce schisme trouve ses origines au début du mois de janvier 1990. A ce moment, lors d'une ultime réunion au pk7 de Libreville, au domicile de Jules Mbah, tous les ténors MORENA se séparèrent sans avoir pu s'entendre sur l'épineuse question de la poursuite des négociations avec Bongo. Ainsi naissaient deux tendances qui allaient donner deux MORENA pour représenter finalement ce parti à la Conférence nationale. Le MORENA des premiers inculpés, emmené par Jean Pierre Nzoghe Nguema, fut appelé « originel » et le MORENA dirigé par le Père Paul Mba fut dénommé des « bûcherons ».

C'est sur la question de la majorité présidentielle et du RSDG, à laquelle le Père Paul Mba était favorable et à laquelle l'abbé Noël Ngwa était défavorable, que le MORENA s'était divisé. Pourtant le RSDG ne vit jamais le jour car la Conférence Nationale prévue pour entériner sa naissance aboutit finalement sur le multipartisme immédiat.

Le fait marquant de cette conférence fut le choix de Mgr Basile Mvé pour la présider ces assises qui ont ouvert une nouvelle phase de la vie politique au Gabon : la démocratie multipartiste. La nomination de cet évêque à la tête de la Conférence nationale, en mars 1990, constitue un événement important dans l'histoire de l'Eglise catholique du Gabon. Elle engagea l'Eglise dans les mutations politiques et démocratiques. Cet engagement fut synonyme de la définition d'un cadre d'intervention.

II- LES CAUSES DE L'ENGAGEMENT DE L'EGLISE DANS LES MUTATIONS DE 1990

L'année 1990 s'ouvrit sur une phase de mutations politiques et sociales face à laquelle l'Eglise fut très sensible. Car pour la première fois, depuis son installation au Gabon en 1844, l'Eglise catholique (sur un plan local) réussit à définir, à un niveau hiérarchique élevé (les évêques réunis en conférence épiscopale), les raisons de son engagement dans les mutations de la société. L'Eglise réussit également à produire un discours officiel unique pour guider les pas de la jeune démocratie multipartiste gabonaise.

Sur la base des éléments théologiques, canoniques et historiques, et à la lumière des repises de parole de l'épiscopat et du clergé gabonais, nous cherchons à comprendre pourquoi l'Eglise catholique du Gabon, à partir de 1990, s'est engagée directement dans les mutations politiques et sociales. La réponse à cette interrogation s'appuie essentiellement sur les documents conciliaires de Vatican II, sur les écrits pontificaux (*Encycliques, Exhortations, Lettres*), épiscopaux (messages, déclarations, discours, appels et sur les enseignements (homélies, conférences) des prêtres et laïcs gabonais.

Il apparaît que l'Eglise catholique est intervenue dans les mutations politiques et sociales au Gabon à partir de 1990, pour des raisons historiques, au nom de l'évangélisation, de la promotion de la dignité de l'homme et du bien commun. Elle tire ce rôle de ses relations avec la société gabonaise toute entière, et capitalise une action sociale qui lui a permis de réaliser une œuvre éducative, sanitaire et agricole.

1-Pour des raisons historiques et surtout pour l'évangélisation des Gabonais.

A la lumière du périodique « *Paroles d'Eglise* ¹⁴³⁰ » du Gabon, trois éléments justifient, d'abord, son engagement dans la vie politique et sociale de ce pays en 1990.

Ces trois éléments reposent d'une manière générale sur l'enseignement de l'Eglise depuis le dernier concile et surtout sur le document « *L'Eglise dans le monde de ce temps* ¹⁴³¹ ». Il apparaît, à la lecture de ces sources, et sur la base des témoignages du clergé gabonais, que l'Eglise catholique du Gabon intervient dans les mutations de ce pays à partir de 1990 parce qu'elle constitue, en elle-même, une société à part entière, distincte de la société gabonaise.

En effet, selon le clergé gabonais l'Eglise du Gabon se caractérise avant tout par « *une pluralité de membres, une union de volonté, une unité de fin, une communauté de moyens, une autorité directrice et elle agit dans l'histoire de ce pays* » ¹⁴³². Certes l'objectif de cette Eglise depuis le Père Bessieux en 1844 est l'évangélisation mais les évêques gabonais affirment en 1991 qu'on ne peut la dissocier de la promotion humaine et de la recherche du bien commun d'autant plus que l'Eglise est aussi faite pour les hommes. ¹⁴³³

Cette option des évêques gabonais d'engager l'Eglise dans les mutations politiques et sociales en 1990 s'inspirait de la déclaration faite par tous leurs collègues d'Afrique et de Madagascar en 1984 qui avaient affirmé que : « *...évangéliser c'est développer l'homme dans toutes les dimensions de sa vocation de fils de Dieu.* ¹⁴³⁴ » On peut donc considérer que par son engagement dans les mutations de la société gabonaise en 1990, l'Eglise catholique voulait développer l'homme gabonais selon sa vocation divine.

• L'Eglise du Gabon : un engagement pour des raisons historiques

L'Eglise catholique est intervenue dans les mutations politiques et sociales au Gabon à partir de 1990 parce qu'elle considère qu'elle entretient avec ce pays une « longue histoire d'Amour » depuis 1844 ¹⁴³⁵. Selon la Conférence épiscopale du Gabon (CEG),

¹⁴³⁰ DOCATGAB, La Conférence Episcopale du Gabon dispose depuis 1990 d'une publication nationale intitulée « *Paroles d'Eglise* » imprimatur Mgr Basile Mvé Engone, Evêque d'Oyem, Président de la Conférence Episcopale du Gabon, Imprimerie Saint Joseph.. Cette publication est le référent de notre analyse pour comprendre les causes de l'engagement de l'Eglise dans les mutations démocratiques de 1990.

¹⁴³¹ DOCATGAB, « L'Eglise dans le monde de ce temps », *Gaudium et Spes*, Document conciliaire

¹⁴³² Témoignages oraux. Enquêtes de terrain de septembre et octobre 2002. Voir surtout l'entretien avec Mgr Basile Mvé du 4 octobre 2002 à Sainte Marie.

¹⁴³³ DOCATGAB, Rapport de la CEG « L'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise », février 1991, publié dans *Paroles d'Eglise* N°1, Libreville, juin 1991.

¹⁴³⁴ Actes de la VIII ème Assemblée plénière du SCEAM, Kinshasa, 1984. Communiqué final cité par le Rapport de la CEG de février 1991 in *Paroles d'Eglises* N° 1, juin 1991.

¹⁴³⁵ DOCATGAB, Rapport de la CEG de février 1991, in *Paroles d'Eglise*, juin 1991.

dans son rapport de 1991, le Christ a défini ses disciples, c'est-à-dire les chrétiens, comme ceux qui « *sont dans le monde... sans être du monde* ¹⁴³⁶ ». L'exigence de cette vision a toujours fait vivre les chrétiens dans une dualité entre la construction de la cité terrestre et l'espérance de la cité céleste. Les chrétiens catholiques gabonais, selon les évêques en 1991, ne pouvaient pas échapper à cette vision surtout dans le tourment des événements liés aux mutations politiques et sociales.

Les évêques gabonais enseignèrent donc aux chrétiens, en 1990, que pour mieux aborder les mutations politiques et sociales, ils devaient, en tant que citoyens du monde, « *réellement et intimement être solidaire du genre humain et de son histoire* ¹⁴³⁷ ».

En tant que futurs citoyens du ciel, les chrétiens devaient « *rechercher ce qui est en haut... c'est en haut qu'est leur but et... non sur terre.* ¹⁴³⁸ »

Un regard approfondi de l'histoire de l'Eglise catholique au Gabon et de ses rapports avec la société gabonaise montre que celle-ci, en fait, a toujours vécu cette dualité par l'action de ses vicaires apostoliques, ses évêques, ses prêtres, ses diacres, ses religieux et religieuses, l'enseignement de ses éducateurs, l'action caritative des âmes consacrées, et l'engagement concret des laïcs. Mais à partir de 1990 un engagement plus net de l'Eglise catholique du Gabon dans les mutations était devenu nécessaire.

S'inspirant du Christ, l'Eglise catholique du Gabon décidait de s'engager mais en se détachant des « honneurs et du pouvoir ». Car, comme l'affirmaient les évêques gabonais, « le royaume de l'Eglise et des chrétiens du Gabon n'est pas de ce monde », il est en haut. Cela est d'autant plus vrai que de 1844 à 1990, l'Eglise du Gabon n'a jamais accédé au désir de diriger le pays, d'instaurer un régime théocratique et d'être hissée à la royauté profane. Elle n'a pas davantage été indifférente à la société gabonaise et à sa patrie terrestre d'accueil.

En 1990, elle continua à le faire pour soulager la misère politique et sociale des Gabonais et surtout pour conduire ses membres à la lumière de la foi. L'Eglise catholique du Gabon s'engageait afin de se faire le défenseur et le promoteur de la vraie religion qui, selon les évêques gabonais, se résume dans le commandement de « l'amour de Dieu et du prochain » ¹⁴³⁹.

Néanmoins la hiérarchie demandait de distinguer les devoirs spécifiques à l'égard de Dieu et ceux à l'égard du pouvoir politique. Les évêques rappelèrent aux chrétiens gabonais « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à lui.* ¹⁴⁴⁰ ». Dans

¹⁴³⁶ Evangile de Saint Jean Chap. 11 et 17, versets 14 et 16. Cité dans le Rapport de la CEG, février 1991.

¹⁴³⁷ DOCATGAB, « L'Eglise dans le monde de ce temps » *Gaudium et Spes* Lire G.S. op.cit. Dans l'avant propos. Cf. aussi Rapport de la CEG, février 1991.

¹⁴³⁸ Epître aux Colossiens Chap. 3, 1-2. Cité dans le Rapport de la CEG, février 1991.

¹⁴³⁹ DOCATGAB, Rapport de la CEG, in *Paroles d'Eglise*, N°1, juin 1991. Le rapport fait référence aux Evangiles de saint Luc et Saint Marc : Luc 19, 41-44 et Marc 18 28 et 34.

¹⁴⁴⁰ Evangile de Saint Mathieu, Mt. 22 15 et 22 cité par le Rapport de la CEG, ibid.

cette optique l'Eglise du Gabon ne prêcha ni révolte ni désobéissance civique. Elle demanda en revanche aux chefs du pouvoir public et politique de devenir serviteurs des autres, de leur « laver les pieds ¹⁴⁴¹ »

L'engagement de l'Eglise catholique dans les mutations politiques de la société gabonaise n'a donc pas posé un problème majeur dans ses relations avec les autorités politiques. En effet, depuis 1844, l'Eglise catholique du Gabon a toujours reconnu l'autorité du pouvoir temporel exercé, d'abord par les marins, l'administration coloniale puis par le gouvernement à partir de 1957.

L'Eglise est donc intervenue dans les mutations politiques et sociales de 1990 pour montrer à la société gabonaise « *comment être en route vers le royaume éternel par le chemin abrupte des béatitudes* ». Elle le fit, d'après les évêques, en traçant « *un sillon bienfaisant dans la vie et les activités des gabonais* » ¹⁴⁴²

L'Eglise catholique intervint enfin dans les transformations démocratiques de la société gabonaise à partir de 1990 parce que, l'histoire de l'Eglise catholique au Gabon, et celle de la société gabonaise depuis 1844 s'est déroulée en vases communicants. L'histoire de l'Eglise du Gabon et celle de la société ont connu des alternances, avec des périodes de paix, de coopération franche, des périodes de suspicions et de méfiance. L'Eglise catholique a toujours insufflé à la société gabonaise « *un esprit nouveau* » qui a également et toujours transformé les mentalités gabonaises et les institutions sociales.

La contribution de l'Eglise catholique à la culture gabonaise moderne est indéniable à travers le travail des missions puis des paroisses et beaucoup d'observateurs reconnaissent le « rôle civilisateur » de l'Eglise catholique au Gabon, d'une manière générale celui des Missions chrétiennes hors d'Europe. ¹⁴⁴³

En retour, l'Eglise catholique, depuis son installation a bénéficié la protection des lois et surtout de la liberté d'exercer son œuvre grâce à la liberté religieuse. C'est non sans raison que le préambule de la constitution gabonaise jusqu'en 1991 débutait en ces termes : « *Le peuple gabonais conscient de sa responsabilité devant Dieu...* » ¹⁴⁴⁴. La paix entre les peuples habitants le Gabon depuis la période précoloniale a facilité l'expansion de l'Eglise catholique dans le pays.

Depuis 1844, la Mission puis l'Eglise catholique du Gabon n'ont en réalité pas cessé d'intervenir dans la société. Le concile a apporté une contribution décisive pour légitimer cette action à travers ses documents, surtout la constitution pastorale « L'Eglise dans le monde de ce temps », *Gaudium et Spes* qui constitue pour le clergé gabonais une

¹⁴⁴¹ Evangile de Saint Luc, Chap. 22, 24-25.

¹⁴⁴² DOCATGAB, Rapport de la CEG, « L'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise », in *Paroles d'Eglise*, juin 1991.

¹⁴⁴³ Claude Prudhomme et Jean François Zorn (dir.), *Missions chrétiennes et formations des identités nationales hors d'Europe XIXe et XXe siècles*, CREDIC, N°12, 1995.

¹⁴⁴⁴ DOCGAB, Présidence de la République, *Constitution de la République gabonaise*, Multipress-Gabon, Libreville, mai 1975. Cf. aussi constitution de 1959 et 1961.

véritable « bible » des relations entre l'Eglise et la société. D'après le clergé gabonais, « le code du droit canonique » de 1983 a également apporté une grande contribution pour comprendre le cadre institutionnel qui servit d'appui à l'Eglise pour s'engager dans les mutations démocratiques de 1990 au Gabon.¹⁴⁴⁵

Entre 1964 et 1989, on affirmait volontiers que l'Eglise catholique s'était tue face aux évolutions sociales et surtout politiques au Gabon. « *Non, L'Eglise ne s'était pas tue* » affirmèrent les évêques gabonais en 1991. En effet, rappelaient-ils, en 1960, l'Eglise du Gabon avait salué avec joie l'accession du pays à l'indépendance.

L'Eglise établit dès les premières années de l'indépendance, des rapports harmonieux, avec les autorités politiques, faits d'estime réciproque et sans empiètement. A partir de 1970 et surtout dans les années 1980, il y eut quelques frictions qui firent réagir l'Eglise dans ses rapports avec la société gabonaise et surtout avec les autorités politiques, à cause d'une certaine « *dérive autoritaire et anti-démocratique* »

L'évolution des rapports entre l'Eglise catholique et la société gabonaise suscita quelques réserves de la part de la hiérarchie mais « la critique ne fut pas systématique, ni tapageuse » car le système de parti unique de 1968 à 1990 ne favorisait pas la prise de parole. Pour les évêques gabonais, la voix de l'Eglise continua à retentir « *... ça et là, à peu près dans le désert, comme Jean baptiste dans la Bible.* »¹⁴⁴⁶ Aussi, en 1990, l'Eglise du Gabon, consciente de son histoire, de ses relations avec la société gabonaise et des enseignements de Vatican II décida-t-elle de s'engager ouvertement.

• L'Eglise du Gabon : un engagement au nom de sa mission prophétique

Se déclarant fondée par Dieu lui-même, l'Eglise se définit comme une institution atypique, divine et humaine. C'est dans cet ordre d'idée que, pensons-nous, les évêques gabonais, en 1991, ont comparé la présence et l'action de l'Eglise dans la société gabonaise à celle d'un navire en mer. Reprenant une définition de l'Eglise catholique romaine, ils ont affirmé :

« ... de même le navire avance sur l'eau sans être immergé, de même l'Eglise du Gabon, dont la plupart des lieux de culte, notamment les cathédrales sont en forme de nef, est dans la société gabonaise sans en faire partie. »¹⁴⁴⁷

Cette définition accorde à l'Eglise catholique du Gabon une certaine primauté dans la société gabonaise comme l'avait affirmé l'abbé Jean Pierre Elelaghe, en 1990, lors de la conférence nationale, en déclarant que si l'Eglise catholique du Gabon s'intéresse au débat politique c'est parce qu' « *elle dotée d'une vision prophétique et elle est capable de scruter les signes des temps* »¹⁴⁴⁸

Dans le tourment des débats politiques et la situation sociale précaire de 1990, où,

¹⁴⁴⁵ DOCATGAB, *Rapport de la CEG*, « L'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise », in *Paroles d'Eglise*, juin 1991.

¹⁴⁴⁶ DOCATGAB, *Rapport de la CEG*, Id. & Ibid.

¹⁴⁴⁷ DOCATGAB, *Rapport de la CEG, juin 1991*

dans le fond, une des finalités était la conquête du pouvoir par tous les groupes politiques, l'Eglise du Gabon était la seule force capable de les « guider ». En effet, le discours de la hiérarchie catholique au Gabon faisait transparaître l'idée suivante : l'Eglise ne fait que passer, ce qui suppose qu'elle ne s'attache pas définitivement aux choses temporelles. Elle est étrangère et neutre dans le débat politique, ce qui lui confère le droit d'avoir une certaine hauteur de vue dans les faits.

Au nom de sa mission prophétique, l'Eglise catholique du Gabon intervient aussi parce qu'elle se veut « *la construction de Dieu dont le Christ est la pierre angulaire* »¹⁴⁴⁹. L'Eglise catholique, comme l'affirme l'abbé Jean Pierre Elelaghe, s'engagea parce qu'elle est la maison de Dieu dans la société gabonaise¹⁴⁵⁰. En d'autres termes, elle est la Jérusalem d'en Haut installée au Gabon.

C'est finalement le recours au concept d'Eglise « *Corps mystique du Christ* »¹⁴⁵¹ qui fonde la dimension prophétique, fournit les raisons théologiques et canoniques de l'intervention de l'Eglise catholique du Gabon dans les mutations politiques et sociales de 1990.

• L'Eglise du Gabon : un engagement en tant que « Corps mystique du Christ. »

En tant que « corps mystique », l'Eglise du Gabon affirme qu'elle s'engage dans la société gabonaise au nom de la mission reçue du Christ son divin maître. En effet, d'après le Pape Paul VI, l'Eglise est « *Experte en humanité* »¹⁴⁵². Celle du Gabon se veut experte dans la connaissance de l'homme gabonais, « par son expérience multiséculaire et par la révélation éclairante du mystère de l'Homme, dont elle est dépositaire ».

L'Eglise du Gabon s'engagea particulièrement parce qu'elle est habilitée à étendre son œuvre « aux divers domaines où les hommes et les femmes déploient leur activité à la recherche du bonheur, toujours relatifs qui est possible... »¹⁴⁵³. Le clergé, dans son ensemble, affirme que l'Eglise ne pouvait demeurer indifférente à la situation sociale et politique délicate du pays durant ces années, quitte à y contribuer silencieusement et à « laisser en pâture » le peuple de Dieu qui est au Gabon. En paraphrasant Jean Paul II,

¹⁴⁴⁸ DOCATGAB, Discours de la délégation de l'Eglise catholique à la Conférence nationale, avril 1990, *Paroles d'Eglises* N°1, juin 1991.

¹⁴⁴⁹ DOCATGAB, Rapport de la CEG, in *Paroles d'Eglise* N°1, juin 1991. Cf. Document conciliaire *Lumen Gentium* N° 6, lire L.G. Cf. aussi : Cor.9 ; Mt 21, 42 ; Apocalypse 21.

¹⁴⁵⁰ DOCATGAB, Discours de la délégation catholique à la Conférence nationale, par l'abbé Jean Pierre Elelaghe, 6 avril 1990, in *Paroles d'Eglise* N° 1, juin 1991

¹⁴⁵¹ Ephésiens 1,18 et Colossiens 18,24.

¹⁴⁵² DOCATGAB, Rapport de la CEG, in *Paroles d'Eglise*, juin 1991. Cf. Paul VI, Encyclique, *Populorum Progressio*, N° 13, 1967

¹⁴⁵³ Jean Paul II, Encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, février 1988

les évêques déclarèrent que l'Eglise du Gabon avait « ...une Parole à dire sur la nature, les conditions, les exigences, les fins du développement authentique et les obstacles¹⁴⁵⁴ » qui pouvaient entraver la mise en place de la démocratie au Gabon.

La hiérarchie catholique du Gabon prit tout de même soin d'avertir le peuple gabonais dans son ensemble qu'elle n'entendait pas proposer « un modèle de société type et systématique ». Pour les évêques du Gabon, la Parole de l'Eglise était « un éclairage pour trouver les voies et les moyens qui permettent un développement intégral dans le respect des droits fondamentaux de la personne.¹⁴⁵⁵ »

Les interventions de l'Eglise catholique dans les mutations démocratiques de 1990 étaient indicatives, non seulement pour les chrétiens mais aussi pour toutes les Gabonais de bonne volonté. Tout en respectant leur option politique et leur condition sociale, l'Eglise du Gabon engagea tous les Gabonais à respecter et promouvoir en toutes circonstances les valeurs morales chrétiennes.

Aux raisons historiques et évangéliques évoquées ci-avant, nous pouvons également ajouter les facteurs doctrinaux liés à l'enseignement de l'Eglise catholique romaine en générale dans la société.

2-Pour la promotion de la dignité et du bien commun

Dans l'avant propos du Rapport de la Conférence Episcopale du Gabon lors de sa session annuelle ordinaire du 19 au 24 février 1991, les évêques soulignaient que les principes fondamentaux qui les avaient guidés, pendant ces quelques jours de réflexion, et qui permettaient à l'Eglise du Gabon de mieux agir dans les mutations de la société gabonaise étaient : « La recherche de la promotion humaine c'est-à-dire la dignité éminente et la primauté de la personne humaine, la défense et la promotion du bien commun. »¹⁴⁵⁶ .

Cela laisse entendre que l'Eglise est aussi intervenue pour « la promotion de la dignité humaine » et pour « la primauté du bien commun des Gabonais »

• L'Eglise du Gabon, un engagement au nom de la promotion de la dignité humaine

N'ayant pas de solutions en tant que telles à offrir aux difficultés politiques et sociales qui secouaient le Gabon en 1990, l'Eglise catholique accorda une grande importance au respect de la dignité des Gabonais dans toutes ses dimensions. Pour ce faire l'Eglise catholique du Gabon s'appuya sur cet extrait de *Gaudium et Spes*. « Le caractère social de l'homme fait apparaître qu'il y a une interdépendance entre l'essor de la personne et le développement de la société [...]. La personne humaine [...] est et doit être le principe, le sujet et la fin de toutes institutions¹⁴⁵⁷ »

¹⁴⁵⁴ Jean Paul II, Encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, Id. & Ibid.

¹⁴⁵⁵ DOCATGAB, Rapport de la CEG, in Paroles d'Eglise juin 1991.

¹⁴⁵⁶ DOCATGAB, Rapport de la CEG de février 1991

En promouvant dans son discours la dignité et la primauté de la personne, l'Eglise du Gabon donna un véritable sens au devenir des mutations politiques et sociales de 1990 et à l'avenir des Gabonais. Cette idée de respect, de la dignité et de la primauté de la personne s'adressait surtout aux acteurs de tout bord engagés dans le débat politique démocratique et dans l'amélioration des conditions sociales. L'Eglise ne voulait pas qu'ils se départissent de ce principe garant, selon les évêques, de la réussite des mutations.

L'Eglise rappela à tous que tout combat pour l'homme gabonais et sa dignité devait avoir une assise spirituelle : un fondement divin, car la « *mort de Dieu* » favorisée, par les habitudes sociales et politiques du parti unique, par une partie de Gabonais, eut pour corollaire « *la mort de la dignité et la primauté de l'homme gabonais* »¹⁴⁵⁸.

La promotion de la dignité et la primauté de l'homme gabonais signifiait pour l'Eglise du Gabon le respect de la loi générale inscrite dans la conscience de chacun : « Tu ne tueras pas... Tu ne voleras pas... tu aimeras ton prochain... ». L'Eglise voulait que, dans ces moments particuliers des mutations, tous les Gabonais n'oublient pas ces principes. En le faisant, elle révélait l'Homme gabonais à lui-même et elle l'avait introduit, une fois de plus, dans la vérité sur lui-même et son destin par ricochet celui de la Nation gabonaise toute entière.

Mais ce qui gênait certains Gabonais, parfois des chrétiens et surtout les non chrétiens et les non croyants, c'est que l'Eglise du Gabon insistait un peu trop sur les idées chrétiennes. Ils trouvaient ce discours abstrait et détaché de la réalité. L'Eglise ne lâcha pas prise. Son discours demeura le même à propos du respect de la dignité et la primauté de l'homme gabonais. Nous en avons pour preuve un message des évêques en 1992 qui insistait à nouveau sur cette idée. En effet, par la promotion de la dignité et la primauté de la personne, l'Eglise du Gabon entendait, non seulement apprendre, à l'homme gabonais, à éviter le péché, mais aussi l'aider à découvrir « *la dignité de l'intelligence, de la vérité, de la sagesse, de la conscience morale et la grandeur de la liberté* »¹⁴⁵⁹ qu'il recherchait justement. Pour le clergé, le respect de la dignité et la primauté de la personne reposaient au début des années 1990 sur « la liberté et la vérité ». Des mots qui ont justement servi de base aux combats politiques de l'abbé Noël Ngwa et du Père Paul Mba Abessole.

Pour faire passer ce message, le clergé et les laïcs engagés insistaient sur les formes que devaient prendre la dignité et la primauté de l'homme gabonais: « l'accès à certains droits et devoirs universels inviolable, le droit de tous les Gabonais à une vie vraiment humaine par exemple nourriture, vêtement, habitat, droit de choisir librement son état de vie et de fonder une famille, droit à l'éducation, au travail, à la réputation, au respect, à une information plus convenable, droit d'agir selon la droite règle de sa conscience, droit à la sauvegarde de la vie privée et à une juste liberté. »¹⁴⁶⁰ Cette forme

¹⁴⁵⁷ Gaudium et Spes. N° 25-1. Cité dans *le Rapport de la CEG* de mars 1992.

¹⁴⁵⁸ DOCATGAB, *Rapport de la CEG*, mars 1992, in *Paroles d'Eglise* N°2.

¹⁴⁵⁹ DOCATGAB, Message de la CEG sur « le respect et la promotion de la dignité de la personne » avril 1992, in *Paroles d'Eglise* N° 2. Cf. aussi G.S

de discours plus concret intéressa davantage les Gabonais qui étaient dorénavant plus attentifs aux messages de l'Eglise catholique sur les problèmes de la société gabonaise.

● L'Eglise du Gabon : un engagement pour la promotion du bien commun

Dans tous les Rapports de la CEG après 1990, les évêques gabonais estimaient que le respect de la dignité et la primauté de l'homme gabonais sont inséparables de la promotion du bien commun.

En effet, pour le clergé gabonais : « le bien commun [est] cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée...¹⁴⁶¹ »

En insistant sur la notion de bien commun, l'Eglise du Gabon entendait intensifier et étendre les liens entre Gabonais. La promotion du bien commun par l'Eglise avait pour but, entre autres, d'inciter les hommes politiques et les décideurs sociaux à tenir compte, tout au moins à faire attention « aux besoins et aux légitimes aspirations » de chaque gabonais¹⁴⁶². Elle avait aussi pour but de permettre au peuple de comprendre et de mieux cibler ses attentes.

La promotion du bien commun permit surtout à l'Eglise du Gabon d'insister sur des valeurs comme « le respect des autres, l'amour des adversaires et l'égalité ». Des valeurs nécessaires et essentielles pendant les mutations démocratiques de 1990. Ces valeurs permirent à tous les Gabonais, surtout les hommes politiques, d'atteindre « ceux qui pensent ou agissent autrement... ». Pour les évêques du Gabon, le bien commun était aussi une nécessité incontournable car « *tous les Gabonais doués d'une âme raisonnable... ont même nature et même origine ;... jouissent d'une même vocation et d'une même destinée...*, il faut davantage reconnaître leur égalité fondamentale »¹⁴⁶³.

A travers le bien commun, l'Eglise espérait vivement que les Gabonais parviennent à des conditions de vie plus justes et plus humaines. De fait, les inégalités politiques, et surtout sociales, constatées pendant la période du parti unique, et même avant, avaient engendré un drame dans les consciences de certains gabonais¹⁴⁶⁴. L'accumulation, avec le temps, de ces inégalités faisait obstacle à la justice sociale et à l'équité. L'Eglise du

¹⁴⁶⁰ Gaudium et Spes, N° 26-2, cité par le Rapport de la CEG de mars 1992, in Paroles d'Eglise N° 2.

¹⁴⁶¹ Gaudium et Spes N° 26-1.

¹⁴⁶² DOCATGAB, *Rapport de la CEG*, mars 1992.

¹⁴⁶³ DOCATGAB, *Rapport de la CEG*, Id. & Ibid.

¹⁴⁶⁴ Les inégalités sociales et le passé politique, n'auguraient pas pour certains Gabonais des lendemains meilleurs. Ils considéraient tout cela comme « une fatalité à la gabonaise » impossible à conjurer. Cela est d'autant plus vrai que certains Gabonais, sans pour autant être favorables au régime du parti unique, le considéraient comme un moindre mal. Pour d'autres, par contre, en 1990, la vie politique moderne depuis 1945 était une parodie dramatique qui devait prendre fin avec les événements de 1990. Du point de vue de l'Eglise, ces événements devaient réconcilier et corriger les erreurs du passé. Il ne s'agissait pas pour l'Eglise d'une rupture (une révolution) comme l'espéraient certains.

Gabon voulait que le bien commun contribue intensément à l'épanouissement des Gabonais. L'idée du bien commun préconisée par l'Eglise du Gabon permit aux hommes politiques gabonais de se préoccuper de l'essor des institutions publiques et privées lors des mutations démocratiques de 1990.

Les Gabonais prirent très à cœur de compter les solidarités parmi leurs principaux devoirs. Du point de vue même du clergé gabonais, si le pays depuis 1960 avait fait des pas significatifs dans la croissance économique (à cause des circonstances internationales comme le boom pétrolier de 1973) il était loin d'atteindre les objectifs d'un véritable développement politique et social à cause du manque de sens du bien commun. En 1990 donc, ce principe était indispensable à l'essor véritable du pays dans les différents domaines ¹⁴⁶⁵.

• L'Eglise du Gabon, un engagement au nom de ses qualités sociales.

C'est dans le concept d'Eglise « *Corps social... dont le Christ est la tête et le chef* » ¹⁴⁶⁶ que tout peut être résumé pour comprendre les interventions de l'Eglise dans la société gabonaise à partir de 1990. En tant que corps social, l'Eglise du Gabon intervint dans les mutations démocratiques de la société gabonaise parce qu'elle revendiquait des qualités particulières.

En 1990, L'Eglise catholique du Gabon se présente comme « *une société générale et universelle* » du fait qu'elle rassemblait tous les baptisés qui professaient cette foi à travers tout le Gabon sans distinction d'âge, de nationalité, de couleur, de race et de sexe.

Par conséquent, cette Eglise, et dans une moindre mesure l'Eglise Evangélique du Gabon, était la seule force religieuse du pays possédant une capacité mobilisatrice pour guider la société gabonaise qui était à un tournant important de son histoire.

Deuxièmement, l'Eglise du Gabon en 1990, se définit comme « *une société divine, spirituelle et surnaturelle* ». De ce fait ses moyens d'action, pour guider les mutations politiques et sociales, ne relevaient pas de l'ordre de la nature mais de la grâce. L'Eglise du Gabon mobilisa ses chrétiens autour des chaînes de prières pour soutenir les changements. Mais aussi et surtout qu'ils se déroulent sans heurts. Au-delà de son caractère spirituel et surnaturel, l'Eglise du Gabon se définit aussi comme « *une société visible, externe et humaine* » d'autant plus que son champ d'action, n'était pas uniquement cantonné au domaine de l'invisible et à des activités internes. La visibilité et l'humanisme de l'Eglise catholique du Gabon se manifestaient à travers sa hiérarchie, son clergé et ses membres. ¹⁴⁶⁷. Cette Eglise, en 1990, s'affirmait, clairement, comme celle des Gabonais, faite pour eux et pour tous les hommes vivant dans ce pays.

Par conséquent, l'Eglise du Gabon s'est engagée parce qu'elle se veut « *une société publique et légitime* ». Elle explique qu'elle ne poursuivait pas uniquement le bien privé de

¹⁴⁶⁵ DOCATGAB, Rapport de la CEG, mars 1992, Ibid.

¹⁴⁶⁶ Pie XII, Encyclique *Mystici Corporis*, du 29 juin 1943

¹⁴⁶⁷ *Lumen Gentium*, « Constitution dogmatique : théologie du laïc » (lire par la suite L.G.)

ses membres, mais le bien général de la société gabonaise. L'Eglise catholique du Gabon intervint aussi parce qu'elle se veut « *une société juridique, organisée, égale mais hiérarchisée* ».

Dans ces mutations politiques et sociales, L'Eglise entend promouvoir la loi d'origine divine, celle inscrite dans la Bible, complétée par les documents conciliaires, pontificaux et épiscopaux.

Enfin, l'engagement de l'Eglise du Gabon dans les mutations de 1990 reposait sur le fait qu'elle se définit comme « *une société souveraine ou parfaite, indépendante, nécessaire et volontaire* ». Ce caractère de l'Eglise du Gabon constitua une clé de voûte de son engagement. L'indépendance¹⁴⁶⁸ de l'Eglise du Gabon découlait du fait qu'elle ne pouvait être soumise à la société gabonaise encore moins à l'autorité temporelle (acteurs politiques et les syndicats).

Enfin les interventions de l'Eglise du Gabon en tant que « corps social » se devaient d'être impartiales et elles n'étaient pas dictées par les pouvoirs publics car « *sur le terrain qui leur est propre la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes l'une de l'autre et autonome*¹⁴⁶⁹ ». Elle voulait partager « *les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses*¹⁴⁷⁰ ». Ces interventions étaient, de son point de vue un service rendu aux Gabonais.

B- L'EGLISE ET LA VIE POLITIQUE DEMOCRATIQUE ENTRE 1990 ET 1995

L'ouverture politique au Gabon se traduit en 1990 par la tenue d'une Conférence nationale. L'action de l'Eglise catholique y est évidente car c'est un évêque qui est chargé de présider les travaux. Cette grande messe politique gabonaise aboutit à l'instauration de la démocratie multipartiste. La vie politique démocratique issue de ces assises se caractérise par une démocratisation institutionnelle puis formelle pendant laquelle l'Eglise catholique, sans être un acteur direct, n'a cessée de prodiguer ses conseils et de donner ses points de vue.

I-L'EGLISE ET LA CONFERENCE NATIONALE EN 1990: LE CLERGE AU PERCHOIR.

La conférence nationale fut un événement majeur de la vie politique du Gabon en 1990. Elle est l'aboutissement d'une assez longue période de négociations¹⁴⁷¹ entre le pouvoir

¹⁴⁶⁸ Il ne s'agit pas de l'indépendance économique et matérielle.

¹⁴⁶⁹ *Gaudium et Spes* N° 76 (Lire désormais G.S)

¹⁴⁷⁰ G.S N° 1.

et l'opposition, particulièrement entre le Président Bongo et le Père Paul Mba Abessole. Le déroulement des travaux de cette conférence constitua une échéance difficilement négociable qui a nécessité la présence d'une autorité religieuse. Elle conclut une période précaire et ouvrit une période exceptionnelle. Ces assises furent la démonstration qu'en cas de nécessité les Gabonais peuvent s'asseoir pour parler et décider de leur avenir.

1- Les origines et le déroulement de la Conférence nationale de mars à avril 1990

Les origines lointaines de cette Conférence nationale sont à rechercher dans les péripéties politiques et sociales antérieures, liées à la volonté de négociation du pouvoir, en tête duquel le Président Bongo, les rénovateurs et les caciques. Les causes immédiates de cette conférence sont à trouver dans l'activisme de l'opposition et la rétraction du PDG. Ces causes ont, d'une manière générale, influencé le déroulement de cette conférence qui débuta sur les chapeaux de roues.

• L'activisme de l'opposition et la volonté du pouvoir

Une des causes immédiates de la Conférence nationale est la détermination de l'opposition, surtout le MORENA qui paya cette détermination par des divisions internes¹⁴⁷². En effet, à partir du mois de janvier 1990, les opposants bravaient vents et marées pour organiser des manifestations publiques malgré les interdictions formelles du régime de la rénovation.

Le premier opposant à défier ces interdictions fut le Père Paul Mba Abessole en janvier 1990, au firmament de l'agitation sociale¹⁴⁷³. Quelques jours après son adhésion à l'idée de "*l'Union pour la majorité présidentielle*" préconisée par les rénovateurs du PDG, le Père Mba organisa un meeting le 27 janvier 1990 dans le « bois de Sibang » qui était la propriété du moréniste Obiang Etoughe et qui devint peu à peu le siège du « *MORENA Mba Abessole ou des bûcherons*. »

Ce meeting politique du 27 janvier 1990 était le premier organisé par un opposant au Gabon depuis 1968. Il s'agissait avant tout pour le Père Paul Mba de briser le mur de la peur. Ce meeting permit aux Gabonais de retrouver une certaine liberté d'expression et de pouvoir se réunir publiquement en dehors du cadre du parti unique. Ce jour - là, malgré une information diffusée de bouche à oreille, il y avait foule. Par vagues successives les Librevillois s'étaient déplacés, plus par curiosité que par conviction. Ils allaient au contact d'un langage tout à fait nouveau qui leur fut tenu par le Père Paul Mba dont le charisme populaire commençait à être reconnu à cause de ses qualités d'orateurs.

¹⁴⁷¹ De mai 1989 à Janvier 1990. Cf. les négociations entre le pouvoir et l'opposition.

¹⁴⁷² Il faut se référer au point concernant le MORENA et l'idée du RSDG: la division entre le Père Paul Mba Abessole et l'abbé Noel Ngwa.

¹⁴⁷³ Nous n'occultons pas l'action des autres opposants, surtout avant 1990. Ici nous utilisons les événements de janvier 1990 comme point de départ de l'ouverture politique.

Lors de ce meeting, il aborda plusieurs points et déclara : « Nous devons nous consacrer à une profonde réflexion sur l'avenir de notre pays qui est aujourd'hui entravé par l'échec du régime PDG. Nous devons nous mobiliser pour cela.¹⁴⁷⁴ ». L'engouement des participants se manifesta par leurs applaudissements et leurs cris, inquiétant les policiers qui avaient été dépêchés sur les lieux au point que leur nombre fut renforcé avant la fin du meeting.

Pour calmer très certainement la foule très excitée, lors de ce meeting, le Père Paul Mba osa même une légère digression au sujet des policiers, en disant : « *N'ayez pas peur de ces agents, ils sont là pour nous protéger et ce que nous disons ici doit aussi les intéresser.*¹⁴⁷⁵ »

Un mois plus tard ce fut autour des autres morénistes, de la branche de l'abbé Noël Ngwa, de braver l'interdiction en organisant leur premier congrès le 3 mars 1990 à Libreville. Ces manifestations publiques de l'opposition, ajoutées aux multiples réunions privées avaient eu pour conséquence de faire fléchir le régime. Car le 9 mars 1990, le bureau politique du PDG, dans un communiqué public, annonça le rétablissement des libertés démocratiques fondamentales du citoyen : « *la liberté d'association, la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté d'opinion.* » Le bureau politique du PDG supprima même l'autorisation de sortie du pays et il fixa la tenue de la Conférence nationale du 23 mars au 30 mars 1990¹⁴⁷⁶.

Ces décisions étaient motivées par le fait que la Conférence nationale devait d'abord et uniquement valider le RSDG. De ce fait les associations participantes aux travaux avaient besoin d'une reconnaissance et d'une petite marge de temps, de une à deux semaines, pour s'organiser et d'une semaine pour participer à la conférence à l'issue de laquelle elles devaient disparaître pour appartenir au RSDG.

A la suite de ces mesures, des groupuscules politiques commencèrent à s'organiser dans le pays, entre autres le PGP (Parti Gabonais du Progrès) et l'USG (Union Socialiste Gabonaise). Avant l'ouverture de la conférence nationale le 23 mars, une huitaine de ces groupuscules se rapprocha du MORENA, de la tendance de l'abbé Noël Ngwa, en vue de constituer un Front unie de l'opposition le FUAPO (Front Unie des Associations et Partis d'Opposition).

Dès le 15 mars 1990, le FUAPO, sous la houlette du MORENA originel, aboutit à la mise en place d'une stratégie pour la Conférence Nationale. Le FUAPO fit même sa première apparition le 26 mars 1990 par l'organisation d'un meeting qui rassembla une vingtaine d'association. Entre temps, le 17 mars 1990, le Père Paul Mba Abessole tenta d'organiser un second meeting au stade de Libreville pour expliquer le bien fonder du RSDG et de la Conférence nationale. Mais ce meeting eut du mal à se tenir dans de bonnes conditions, à l'endroit prévu, à cause d'un sabotage de l'électricité et du

¹⁴⁷⁴ Propos du Père Paul Mba Abessole, lors du meeting du 27 janvier 1990, rapporté par Essone Ndong, *Le Père Paul Mba Abessole. Au nom de la Liberté*, op.cit. p. 106.

¹⁴⁷⁵ Propos du Père Paul Mba Abessole, lors du meeting du 27 janvier 1990, rapporté par Essone Ndong, *Ibid*, op.cit. p. 107

¹⁴⁷⁶ Communiqué radio - télévisé du Bureau politique du PDG, Libreville le 9 mars 1990 voir aussi dans le journal *l'Union*.

verrouillage des lieux.

C'est dans cet esprit de détermination de l'opposition que s'ouvrit le 23 mars 1990 la Conférence nationale, accompagné par un regain de l'agitation sociale populaire presque dans tout le pays. Mais le début effectif des travaux contribua à calmer cette agitation car le peuple gabonais était suspendu à la tenue et surtout aux conclusions des travaux.

• Le déroulement des travaux de la Conférence : Mgr Basile Mvé Président.

En s'ouvrant le 23 mars 1990, la direction des travaux de la conférence fut confiée à un ecclésiastique, Mgr Basile Mvé Engone, évêque d'Oyem et Président de la conférence épiscopale du Gabon.

Sur le plan national cette désignation constitua une surprise, surtout pour les chrétiens et les jeunes. Mais avec du recul un tel choix n'était pas une surprise car il suivait l'exemple du Bénin qui avait porté Mgr Isidore de Souza à la tête de la Conférence nationale souveraine de ce pays. Comme le furent plus tard Mgr Kombo au Congo Brazzaville, Mgr Mossengo au Congo démocratique ex Zaïre, et Mgr Sanouko Kpodzro au Togo¹⁴⁷⁷.



Photo 34: Mgr Basile Mvé Engone

Source DOCOPM

Un évêque pour présider les travaux

Mgr Basile Mvé témoigne que le choix d'un évêque pour diriger la conférence nationale au Gabon reposait sur les qualités morales reconnues aux évêques gabonais et sur l'action de l'Eglise catholique dans la société gabonaise¹⁴⁷⁸. Le choix d'un évêque rencontra une adhésion unanime parmi tous les participants lors de la cérémonie

¹⁴⁷⁷ Jean Yves Calvez et Henri Tincq, *L'Eglise pour la démocratie*, Centurion, 1992, op.cit. pp. 163 à 175, Chapitre 8 (*Les bons offices des Eglises africaines et asiatiques*) aborde la situation des évêques dans la temp[^]rte avec la révolution douce au Bénin et au Congo, le vent de la démocratie sur d'autres pays comme le Gabon, le Togo, la Centrafrique, Madagascar, ainsi que la tragédie zaïroise.

¹⁴⁷⁸ Témoignage de Mgr Basile Mvé, entretien du 4 octobre 2002 à Libreville.

d'ouverture.

A la question de savoir s'il avait eu des contact savant la Conférence, Mgr Basile Mvé répond qu' « *il n'y a pas eu de contact auparavant* » Tous les évêques présents à Libreville s'étaient rendus à la cérémonie d'ouverture sur invitation des autorités politiques du pouvoir. Après les discours d'usage, il y eut une pause. C'est à ce moment que le Président de la République sollicita les évêques pour la direction de la conférence. Désigné par ses collègues, Mgr Basile Mvé resta avec les participants et dirigea la Conférence jusqu'à son terme le 19 avril 1990.

« *Il y eut une concertation certainement de toute la classe politique* » affirme Mgr Basile Mvé mais ce choix avait été effectué dans la salle lors de la cérémonie d'ouverture ¹⁴⁷⁹ . Pourquoi ?

Pour présider la Conférence nationale sur la démocratie au Gabon, toute la classe politique, pouvoir et opposition confondus, avait besoin d'un homme d'ouverture garantissant la justice et l'équité. « *Les conférenciers voulaient un homme neutre qui n'a pas de parti* », c'est-à-dire, un homme engagé pour le bien, qui ne pouvait pas être l'otage des politiques ou des hommes de pouvoir, au dessus de la mêlée ¹⁴⁸⁰ . En somme, c'est la recherche de l'objectivité et de la neutralité qui guida les participants.

A la clôture des travaux de la Conférence, Mgr Basile Mvé, rappela dans son discours, sans y insister, les conditions de sa désignation à la présidence des assises. Il apparaît d'abord dans son propos qu'il s'agissait d'une volonté du Président Bongo. En effet, l'évêque affirme, s'adressant à ce dernier : « *Vous m'avez invité à en conduire les travaux avec l'accord des chefs de diverses associations politiques...* » ¹⁴⁸¹



¹⁴⁷⁹ Témoignage oral de Mgr Basile Mvé Archevêque de Libreville, entretien du 4 octobre 2002 à Libreville

¹⁴⁸⁰ Témoignage oral de Mgr basile Mvé, Ibid.

¹⁴⁸¹ DOCATGAB, Discours de clôture de la conférence nationale par Mgr Basile Mvé Engone, 19 avril 1990

Photo 35: Le bureau de la Conférence nationale pendant les travaux

Source : Document privé

Parmi les autres membres du bureau, il y avait le Pasteur Emmanuel Mba Nzue (voir photo), Président de l'Eglise Evangélique du Gabon autrement appelée « l'Eglise Protestante ». Ce choix signifiait une « reconnaissance du religieux » et une affirmation des Eglises, les plus anciennes, en tant que forces vives de la Nation. L'abbé Jean Pierre Elelaghe qui avait lu le message de l'Eglise catholique à cette conférence le souligna en affirmant : « *Le souffle démocratique qui secoue le Gabon va de paire avec le retour du sacré et de la spiritualité.* »¹⁴⁸²

Les participants, et les auditions plénières

Lors du début des travaux le 23 mars 1990, on dénombrait près de 170 associations. Elles étaient réparties de la manière suivante, 75 associations politiques et 94 associations socio professionnelles.

En ce qui concerne les associations politiques, si l'on tient compte des titres qu'elles portaient, on peut relever que 24 d'entre elles se référaient à la « démocratie », 19 au socialisme ou à la social-démocratie, 5 aux traditions radicales, libérales et républicaines et 7 au patriotisme, 2 à la démocratie chrétienne. Il y avait 11 associations se présentant comme des « Unions », 10 comme des « Fronts » ou des « Forces », 9 comme des mouvements, 9 autres comme des « Clubs », des cercles de réflexions ou des « Forums », 6 comme des « Partis » et 3 comme des « Rassemblements ».

Parmi les associations politiques, 3 s'étaient déclarées constituées en vue du développement, 2 pour l'écologie et 9 pour la défense des droits de l'homme, des libertés, de la justice et des minorités. Deux associations seulement se référèrent aux réalités régionales et 6 se présentèrent comme mouvements de jeunesse politique¹⁴⁸³.

Ce foisonnement d'associations, cet éventail des sigles et des pancartes laissait présager l'âpreté des débats. Cela est d'autant plus vrai que, pendant la première semaine, les travaux de la conférence furent bloqués par un certain nombre d'associations, surtout membres du FUAPO. Ces associations posèrent des préalables et exigeaient des garanties qui portaient sur les points suivants : « légalisation de la conférence, sécurité des intervenants et des participants (l'immunité), couverture des débats par les médias, levée du couvre feu qui interdisait tout déplacement dans la nuit à Libreville et les principales villes où avaient lieu l'agitation sociale, amnistie pour les exilés et détenus politiques. »

Les travaux traînèrent donc pendant huit jours, le FUAPO menaçant de quitter la conférence. Seules les trois premières exigences furent satisfaites à travers une Ordonnance que le Président de la République signa le 3 avril 1990¹⁴⁸⁴.

¹⁴⁸² DOCATGAB, Message de la délégation catholique à la conférence nationale, lu par l'abbé Jean Pierre Elelaghe in *Paroles d'Eglise*, CEG, juin 1991.

¹⁴⁸³ DOCOPM, "La nation s'est assise pour parler" in *La semaine Africaine* N° 1945 du 17 au 23 mai 1990. Cf. aussi DOCGAB, Journal *l'Union* N° spécial sur la conférence nationale le 28 avril 1990.

Les travaux de la conférence débutèrent effectivement le 4 avril 1990 par l'audition des déclarations des différentes délégations et cela jusqu'au 7 avril, même si ces auditions furent interrompues le 5 avril à cause d'une grève du personnel de l'information notamment les agents de la RTG qui réclamaient des meilleures conditions de travail. Ces auditions donnaient lieu à des discours en tout genre : critiques, conciliants, constructifs. Diffusés en direct par la Télévision et la Radio nationale ou « Voix de la Rénovation », les Gabonais à l'écoute de ces discours étaient comme dans un rêve, « *c'était une ère apocalyptique* », « *l'espérance fait vivre* » pouvaient dire les chrétiens¹⁴⁸⁵.

Le discours le plus surprenant, non par sa qualité stylistique ou la virulence des propos, encore moins par un soutien à l'action du Président Bongo, fut celui du Père Paul Mba Abessole qui conduisait une délégation du MORENA.

Le Père Paul Mba déclara « ...*Le RSDG est devenu caduc.* » Ce discours surprit le peuple et même certains conférenciers tant le Père Paul Mba apparaissait, avant la tenue des travaux en compagnie des rénovateurs du PDG, comme un des grands promoteurs du RSDG dont la Conférence devait entériner la création.

Nous pensons également que le Président Bongo fut surpris par la déclaration du Père Paul Mba, avec qui il avait entrepris depuis mai 1989 des négociations pour une ouverture politique démocratique dans le pays et avec qui il semblait s'entendre sur un certain nombre de choses pour une démocratisation en douceur, et lente, du pays. De ce fait le discours du Père Paul Mba apparut comme une rupture politique, un contre-pied, en pleine conférence nationale. Pour ses autres collègues de l'opposition, surtout du MORENA de la branche de l'abbé Noël Ngwa, le Père Paul Mba fit un retour en arrière, refusant tardivement le RSDG. Mais l'opposition toute entière put s'en réjouir car il s'agissait d'un revirement de taille, un argument important pour réclamer le multipartisme immédiat. Pour le Président Bongo et les rénovateurs cela pouvait être comparé à une trahison car ils perdaient un allié de taille et un soutien indéniable pour faire aboutir l'idée du RSDG qui ne conduisait pas obligatoirement au multipartisme immédiat.

Ce revirement du Père Paul Mba Abessole n'était pas total car durant les travaux en commission il se rangea du côté des idées des rénovateurs ou du PDG¹⁴⁸⁶. Au contraire, l'abbé Noël Ngwa, en compagnie des autres morénistes et de toute l'opposition radicale, réclamait le multipartisme immédiat.

L'activité de ces deux hommes d'Eglise pendant la conférence nationale était opposée. Mais ils luttaient pour une même cause : la libéralisation politique du pays. Les chrétiens et au-delà le peuple ne comprenaient pas cette divergence tant dans la forme que dans le fond. A la lumière des sources, seul l'abbé Noël Ngwa s'est exprimé sur cette divergence en apportant une réponse aux chrétiens qui lui reprochaient son attitude vis-à-vis du Père Paul Mba.

¹⁴⁸⁴ DOCGAB, "La Conférence nationale" Journal *l'Union* N° spécial du 28 avril 1990. Cf. aussi Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid, 1999

¹⁴⁸⁵ Témoignages oraux, entretiens collectifs lors de nos enquêtes de terrain.

¹⁴⁸⁶ Metegue N'nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid

D'après l'abbé ses critiques à l'endroit de Paul Mba s'expliquaient par un souci de vérité :

« Avant de le combattre publiquement, j'ai tenté à deux reprises, de l'accueillir chez moi pour faire la lumière sur les tractations qu'il avait avec Bongo et, d'une façon générale, sur la politique qu'il a menée à l'extérieur pendant que je me trouvais en prison. A deux reprises, mon confrère a décliné mon invitation. Je suis pourtant celui qui lui a passé le flambeau quelques jours avant mon arrestation ! ¹⁴⁸⁷ »

Le divorce entre les deux clercs, entamé depuis les négociations avec le Président Bongo en 1989, fut confirmé pendant la Conférence nationale. Il se caractérisa d'abord par la division du MORENA en deux branches.

Ensuite, à l'issue de la conférence nationale l'un, le Père Paul Mba devint un leader politique à la tête du MORENA des bûcherons et l'autre, l'abbé Noël Ngwa continua de militer au sein du MORENA originel, en tant que simple membre.

Les travaux en commission et la fin hâtive de la conférence.

Les travaux en commission commencèrent le 10 avril et durèrent jusqu'au 18 avril. Mais ils étaient loin d'être terminés lorsque le bureau de la conférence, présidé par Mgr Basile Mvé, annonça la séance plénière de clôture. L'opposition sous la houlette des associations du FUAPO s'y refusa et exigea que la discussion puisse continuer dans les commissions, surtout en ce qui concernait les points suivants : la durée de la transition (l'opposition radicale emmenée par le FUAPO proposait une durée très courte de 12 mois, tandis que les défenseurs de l'idée du RSDG proposait que cette période s'étendît), la formation d'un gouvernement par la conférence ¹⁴⁸⁸ .

Le bureau présidé par Mgr Basile Mvé n'accéda pas à ces exigences. Par conséquent la dernière séance plénière n'eut pas lieu et la cérémonie de clôture de la conférence se déroula le 19 avril 1990 en fin de journée en l'absence des membres du FUAPO mais en présence du Président de la République Omar Bongo ¹⁴⁸⁹ .

Cette cérémonie de clôture nocturne donna l'impression d'une mascarade, car les raisons profondes de cette clôture hâtive furent difficiles à cerner. Les travaux de la conférence se terminèrent donc en queue de poisson. Mais subrepticement, les autorités du régime de la rénovation décidèrent de la poursuite des travaux officieusement. Sous cette forme les travaux continuèrent jusqu'au 21 avril 1990 ¹⁴⁹⁰ .

La dernière séance plénière ne fut pas diffusée. Ce n'est que le 28 avril que le peuple prit connaissance des conclusions de la Conférence à travers les colonnes du quotidien

¹⁴⁸⁷ Noël Ngwa Nguema, *Choisir de dire la vérité*, op.cit. p. 160

¹⁴⁸⁸ DOCGAB, N° spécial du Journal *L'Union* sur la Conférence nationale, 28 avril 1990.

¹⁴⁸⁹ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid, 1999.

¹⁴⁹⁰ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid, 1999

national « *l'Union* » qui consacra un numéro spécial à cet important événement politique.

Nous attribuons la fin hâtive de ces travaux en commission à une réaction commune du Président Bongo, des renovateurs et des caciques du PDG. En effet, face au volte-face du Père Paul Mba Abessole lors des auditions plénières, et devant l'intransigeance de l'opposition radicale qui réclamait le multipartisme immédiat et la mise en place de certaines dispositions juridiques susceptibles de déstabiliser le pouvoir, les partisans du régime préférèrent mettre un terme à la conférence, notamment le Président Bongo qui l'avait convoquée.

Le RSDG étant devenu caduc aux yeux du « principal opposant » qui soutenait cette idée. Dès lors pourquoi poursuivre les travaux ? N'oublions pas également que la durée n'avait jamais été fixée légalement.

Cela faisait presque un mois que les conférenciers se rendaient à la Cité du 12 mars, au frais de l'Etat pour réfléchir sur tout sauf l'essentiel, qui était la création du RSDG. D'autres part, le PDG fut favorable à cette décision car la conférence ne remit pas en cause le pouvoir personnel du Président Bongo.

Dans l'ensemble, tout ou presque avait été fait lors des travaux en commissions et la conférence ne pouvait s'allonger éternellement alors qu'elle avait été convoquée pour une semaine. Il faut aller de l'avant arguait le régime. Il faut affiner les décisions et les rendre applicables tout de suite exigeait l'opposition. Qu'à cela ne tienne cette conférence prit d'importantes décisions.

2- Les résultats des travaux de la Conférence nationale

La conférence nationale du Gabon tenue du 23 mars au 19 avril 1990 à Libreville constitua un événement politique majeur en Afrique centrale et même dans tout le continent¹⁴⁹¹. Elle eut des résultats très importants dans la vie politique gabonaise : la fin du parti unique, l'instauration du multipartisme et la conquête des libertés démocratiques fondamentales pour le peuple gabonais.

Tous les résultats de la conférence furent présentés comme des propositions regroupées dans des documents que les conférenciers dénommèrent des « *Actes de la conférence* »¹⁴⁹². Les principales propositions furent les suivantes :

« La formation d'un gouvernement de transition, l'organisation d'élections législatives multipartistes, la création de certains organes de l'Etat, notamment une cour constitutionnelle, un conseil national de la communication, un conseil national de la démocratie, une conférence nationale, le réaménagement de certaines hautes fonctions de l'Etat, un comité de suivi des Actes »¹⁴⁹³.

Certains Actes comme les Actes VII et VIII proposaient même une « *Charte des libertés* »

¹⁴⁹¹ La conférence nationale gabonaise fut la deuxième de ce type sur le continent après celle du Bénin et fut la première du genre en Afrique centrale.

¹⁴⁹² DOCGAB, *L'Union*, N° spéciale du 28 avril 1990, lire « Les Actes de la conférence »

¹⁴⁹³ DOCGAB, *l'Union N° spécial sur la conférence nationale*, *Ibid.*

et un projet de constitution complet.

D'autres Actes tels les N° IX et XII portaient sur l'organisation du multipartisme et la destinée du patrimoine de l'ancien parti unique PDG. En revanche, les Actes II et III ayant trait aux programmes économiques, financiers et culturels ressemblaient davantage à une liste de *desiderata* qu'à un véritable plan d'action ¹⁴⁹⁴.

Du point de vue de l'Eglise, à la lecture de la presse chrétienne internationale, les travaux de la conférence nationale gabonaise étaient satisfaisants. Car à travers cet exemple gabonais, après celui du Bénin, la démonstration était faite qu'en cas de nécessité un peuple africain pouvait décider, en quelques semaines, de s'asseoir pour parler, afin de débloquent une situation politique apparemment sans issue : « *Rien n'est parfait en ce monde, mais le modèle a effectivement fonctionné sur le Mont-Bouët, comme il l'avait fait quelque mois plus tôt au Bénin* ¹⁴⁹⁵ », pouvait on lire dans le préambule du dossier proposé par *la Semaine Africaine* à propos de la conférence nationale du Gabon.

Les autorités religieuses locales s'estimèrent également satisfaites des conclusions de la Conférence. Tous les espoirs étaient permis car, comme l'affirma Mgr Basile Mvé « *Le Peuple Gabonais continue de croire en son destin compte tenu de ses valeurs ancestrales et de ses ressources naturelles.* ¹⁴⁹⁶ » Ils étaient également satisfaits du déroulement des travaux dans « *un climat de tolérance et de respect mutuel* » comme l'avait justement demandé le Président Bongo.

Personnellement, Mgr Basile Mvé put se réjouir du travail accompli car la tâche était immense. Il ne cacha pas sa vive inquiétude sur le bon déroulement des travaux à leur début et sa grande satisfaction à la fin, à cause de la détermination de tous les conférenciers. En homme d'Eglise et pasteur du peuple de Dieu, il déclara à propos de la direction de la conférence nationale qu'il n'avait fait que cela : « *C'était pour moi la meilleure façon d'enlever tout écrin à la Nation...* ¹⁴⁹⁷ ».

Mgr Basile Mvé, au nom de toute l'Eglise, attribua la réussite du déroulement de la conférence nationale, non seulement, à tous les conférenciers à cause de « *leur enthousiasme, leur patriotisme, leur patience et leur sens du compromis...* ». Mais aussi au bureau de la conférence qui se caractérisait par « *la bonne humeur, la cohésion et le dynamisme* » ¹⁴⁹⁸

¹⁴⁹⁴ DOCGAB, *L'Union*, N° spécial sur la Conférence nationale, Ibid. Voir aussi DOCOPM, *La Semaine Africaine*, N° 1845 du 17 au 23 mai 1990 « Conférence nationale du Gabon : La nation s'est assise pour parler »

¹⁴⁹⁵ DOCOPM, *La Semaine Africaine*, N° 1845 du 17 au 23 mai 1990

¹⁴⁹⁶ DOCATGAB, Discours de clôture de la conférence nationale par Mgr Basile Mvé Engone, 19 avril 1990, in *Parole d'Eglise*

¹⁴⁹⁷ DOCATGAB, *Discours de clôture de la conférence nationale par Mgr Basile Mvé Engone*, Ibid.

¹⁴⁹⁸ Témoignage oral de Mgr Basile Mvé. Entretien du 4 octobre 2002. Cf. aussi son discours de clôture de la conférence nationale le 19 avril 1990.



Photo 36: Mgr Basile Mvé remettant les actes de la Conférence au Président Bongo

Source : DOCOPM

Au regard du temps mis entre la publication des conclusions de la *Commission spéciale* du PDG, le discours du Président Bongo le 23 février 1990 annonçant la rencontre et le début effectif de la conférence nationale le 23 mars (soit un mois), ces assises gabonaises peuvent sembler improvisées et précipitées, sous la pression de l'enchaînement rapide des événements dans le pays. En effet, les associations politiques et les associations socio-professionnelles qui avaient été admises à y participer eurent à peine une semaine pour se constituer officiellement et se faire reconnaître. Cela est d'autant plus vrai que jusqu'au 9 mars 1990, la liberté d'association et de réunion n'était pas officiellement reconnue dans le pays¹⁴⁹⁹.

Mais au regard du travail accompli par les conférenciers, on peut remarquer que le débat politique qui s'installa avait été préparé officieusement, dans les salons et les huis clos des instances politiques du régime, dans les cercles privés ou des mouvements clandestins. Les principaux ténors de cette conférence nationale avaient, de longue date, exploré les limites du négociable. Ce qui fait qu'ils commencèrent directement à négocier sur l'essentiel, c'est-à-dire le retour au multipartisme après avoir obtenu les garanties de leur sécurité physique. Ceci expliqua, en bonne partie, le fait que les « *Actes de la Conférence nationale* », fruit de trois semaines de délibérations, se présentèrent sous une forme remarquablement élaborée et quasiment prête pour l'application immédiate.

Convoquée initialement par le Président Bongo pour entériner la naissance d'une nouvelle forme de parti unique ouvert, le RSDG qui ne vit jamais le jour, la Conférence nationale du Gabon aboutit sur le multipartisme immédiat régi par l'ordonnance N° 3/90/PR du 22 mars 1990 et prorogée par l'Ordonnance N° 005/90/PR du 3 avril 1990¹⁵⁰⁰.

La Conférence nationale Gabonaise aboutit aussi au « respect du mandat présidentiel »¹⁵⁰¹. Ce respect souleva, non seulement un problème juridique, mais il permit aussi de déceler les limites de ces assises sur l'application directe et immédiate

¹⁴⁹⁹ DOCGAB, Cf. communiqué du Bureau politique du PDG qui a rétablit les libertés fondamentales le 9 mars 1990, in *l'Union* du 10 mars 1990.

des « *Actes de la conférence* ».

Contrairement à la Conférence nationale du Bénin, en février 1990, celle du Gabon n'était pas souveraine. De ce fait, la base légale de la Conférence était très mince. Premièrement, les deux ordonnances prises, le 22 mars et le 3 avril 1990, en pleine conférence pour la seconde, accordaient l'immunité aux représentants des associations admises et une autre prorogeait la durée de l'existence juridique de ces associations jusqu'au 31 décembre 1990¹⁵⁰².

Deuxièmement, l'article 2 de l'Ordonnance du 3 avril 1990 affirmait que « La conférence nationale a pour objet de proposer des orientations appropriées en vue de conduire la nation vers une démocratie véritable et multipartiste. Ces propositions seront adressées au Président de la République pour leur insertion dans les lois et règlements de la République¹⁵⁰³ »

Par conséquent ces dispositions juridiques dénaturèrent quelque peu la Conférence nationale gabonaise car les « Actes », pourtant adoptés par les conférenciers, ne constituèrent en définitive que de simples propositions soumises au Président de la République qui ne pouvait être changé avant 1993. De ce fait, les résultats de la Conférence, présentés comme l'émanation du peuple, furent mis à la disposition du Président Bongo qui, seul, pouvait leur donner une suite ou pas.

Pour marquer sa volonté d'appliquer ces « Actes », et comme l'avait proposé la Conférence, le Président Bongo se mit immédiatement au dessus des partis politiques, et se retira symboliquement du poste de secrétaire général fondateur du PDG.

Toutes ces dispositions juridiques et son action lui permirent ainsi d'exercer un certain contrôle sur les événements, notamment la nomination d'un nouveau premier ministre, le 30 avril 1990, chargé de former le gouvernement de transition démocratique. Il fut chargé avec le gouvernement de convoquer des élections législatives pour élire des députés chargés de voter une nouvelle constitution. Il fut aussi chargé indirectement par la conférence nationale de mettre en place les institutions démocratiques du pays.

L'Eglise catholique, par la voix de Mgr Basile Mvé, avait très rapidement perçu la responsabilité du Président Bongo dans l'application des « *Actes de la conférence* ».

Tout en reconnaissant que cette conférence fut convoquée par lui même pour être à

¹⁵⁰⁰ DOCGAB, JORG de 1990 voir les ordonnances citées: N° 3/90/ PR du 22 mars 1990 et l'Ordonnance N° 005/90/PR du 3 avril 1990. Cf. aussi *L'Union*, N° spéciale du 28 avril 1990, Acte IX, « Annexe De l'organisation du multipartisme, Procédure de légalisation. »

¹⁵⁰¹ DOCGAB, *L'Union*, N° spéciale du 28 avril 1990. Cf. aussi François Gaulme, Gabon : Nouvel ethos politique et social, op.cit. p. 52.

¹⁵⁰² Il ne faut pas oublier que dans la constitution en vigueur à l'époque, toute association à caractère politique était encore illégale.

¹⁵⁰³ DOCGAB, JORG de 1990 Décret N° 00146/PR du 3 avril 1990. CEAN, Cf. aussi Kombila A Iboanga Fidèle, "A propos de la pratique récente de la conférence nationale en Afrique noire à la lumière de la conférence nationale gabonaise : une nouvelle forme de déclaration de droit ?" In *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, octobre-décembre 1991, p.267-281.

l'écoute du peuple Gabonais, l'Eglise lors de la cérémonie de clôture insista auprès de ce dernier pour qu'il tînt véritablement compte des conclusions de cette conférence qui étaient les aspirations du peuple.

De ce fait, Mgr Basile Mvé, s'adressant directement au Président Bongo, affirma : Le peuple Gabonais « aspire à plus de justice, de liberté politique et de sécurité. Il attend du développement économique qu'il soit davantage au service de l'ensemble de la population dans les secteurs clés tels que la route, la santé, l'éducation, l'habitat, l'alimentation.¹⁵⁰⁴ »

Insistant sur le respect du multipartisme et redoutant la méfiance du Président Bongo, du moins du régime, Mgr Basile Mvé, au nom de l'Eglise, et en sa qualité de président des assises déclara au Président Bongo que le peuple Gabonais « *ne choisit pas le multipartisme comme une fin en soi, mais comme le moyen adapté [...] pour atteindre ces objectifs qui doivent être ceux de tout régime politique fût-il à parti unique.* »¹⁵⁰⁵

Au nom de tous les conférenciers, l'évêque d'Oyem à la lecture des « *signes du temps* » souhaita du courage et de la clairvoyance au Président Bongo pour qu'il applique les trois semaines de débats francs et libres de la Conférence nationale. En 1990, l'Eglise pensait que la conférence nationale allait faire repartir le Gabon sur de nouvelles bases. S'appuyant sur les qualités de sagesse, de lucidité attribuées à la personne du Président Bongo qui avait eu le mérite de convoquer ces assises, l'Eglise comme l'ensemble des conférenciers, s'en remit à la bonne grâce de ce dernier pour mettre en œuvre les Actes de la Conférence

En réalité, le Président Bongo n'avait jamais été écarté du jeu politique pendant la conférence nationale comme l'avait été Mathieu Kérékou au Bénin. En effet, c'est le Président Bongo qui, le 23 février 1990, annonça la tenue de la Conférence entre mars et avril et il ne laissa pas suffisamment de temps à des adversaires politiques inexpérimentés pour s'organiser et préparer des stratégies de remplacement. Par conséquent, pendant la Conférence nationale, l'opposition très morcelée se retrouva face au PDG qui était en outre soutenu par quelques mouvements et associations.

Sur les 74 associations politiques représentées à la Conférence, 12 tentèrent de soutenir jusqu'au bout le projet du Président Bongo de créer le RSDG¹⁵⁰⁶. C'est le Président Bongo aussi qui proposa et nomma Mgr Basile Mvé pour présider la Conférence. C'est un organisme de l'ancien parti unique PDG, le COMINAFIC qui contribua activement à l'organisation matérielle de cette conférence¹⁵⁰⁷.

Finalement, la Conférence nationale remit la pendule présidentielle à l'heure de l'Histoire et elle permit une réconciliation provisoire du Président Bongo avec le peuple qui semblait retrouver un espoir incarner par l'opposition.

¹⁵⁰⁴ DOCATGAB, Mgr Basile Mvé, *Discours de clôture de la conférence*, Ibid.

¹⁵⁰⁵ DOCATGAB, Mgr Basile Mvé, Id & Ibid.

¹⁵⁰⁶ DOCOPM, Sennen Andriamirado, « Bongo condamné au multipartisme », in *Jeune Afrique* N° 1529 du 23 avril 1990. Cela est d'autant plus vrai que la conférence fut initialement convoquée le 23 février 1990 pour entériner la création du RSDG

Durant toute la durée des travaux, les rues se calmèrent et tout le monde, ou presque, était suspendu aux conclusions de la Conférence et à leur application intégrale.

Rien n'obligeait le Président Bongo, dépositaire de ces conclusions, à prendre un tournant imposé par d'autres. Mais l'opinion publique restait vigilante car un mois après la conférence nationale le peuple redescendit dans la rue à la suite de la « mort suspecte ¹⁵⁰⁸ », dans la nuit du 22 au 23 mai 1990 de Joseph Rédjambé, ancien militant de la jeunesse chrétienne, ancien militant communiste, et secrétaire général du PGP. Nous reviendrons sur la mort de Rédjambé à propos des événements de mai aux élections législatives de 90.

II- L'EGLISE FACE A LA DEMOCRATISATION DU GABON DE 1990 A 1995

La démocratisation du Gabon débute réellement à la fin de la conférence nationale, le 19 avril 1990. La tenue de ces assises permit une avancée significative de la situation. Les principaux acquis furent le multipartisme immédiat et la formation d'un nouveau gouvernement chargé d'appliquer les conclusions de la conférence jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution en mars 1991.

La nouvelle constitution, votée par de nouveaux députés élus entre septembre et novembre 1990, permit à son tour la mise en place de nouvelles institutions démocratiques jusqu'en 1992. Parachevant ainsi la phase de démocratisation institutionnelle qui ouvrit la voie à la démocratisation formelle à partir de 1993.

1-L'Eglise et la démocratisation institutionnelle du Gabon de 1990 à 1992

La démocratisation institutionnelle signifie la mise en place des principales institutions démocratiques préconisées par la conférence nationale. Cette phase dura deux ans (1990-1992) et elle se fit dans la douleur et la violence. Devant toutes ces épreuves l'Eglise chercha à guider les jeunes pas de la démocratie gabonaise.

● Le discours officiel de l'Eglise en 1990 pour la bonne marche de la démocratie

Deux déclarations marquèrent l'engagement officiel de l'Eglise dans les mutations démocratiques du Gabon à partir de 1990. Il s'agit du « *Message de la délégation*

¹⁵⁰⁷ Les membres de cette structure furent remerciés solennellement par Mgr Basile Mvé à la fin des travaux « Sans leur concours efficace et courtois » le bureau présidé par l'évêque d'Oyem n'aurait pas pu conduire convenablement la conférence à son terme. On peut subodorer derrière l'action du COMIFAFIC celle du Secrétaire général fondateur du PDG, c'est-à-dire le Président Bongo, qui fut également remercié par l'évêque pour avoir « déployé tous les moyens matériels, moraux et juridiques » en son pouvoir permettant l'aboutissement des travaux.

¹⁵⁰⁸ DOCOPM, Dossier 347, dépêche AFP, « Un couvre - feu est décrété pour faire face à la reprise de la l'agitation », in *Le Monde* du 25 mai 1990.

catholique à la conférence nationale », le 7 avril 1990, lu par l'abbé Jean Pierre Elelaghe, curé de la cathédrale Sainte Marie et le discours de clôture de la Conférence nationale, le 19 avril 1990 prononcé par Mgr Basile Mvé, évêque d'Oyem, Président de la Conférence Episcopale du Gabon, en sa qualité de président des assises.

Ces déclarations, loin d'attaquer le régime en place depuis 1967, ou de dénoncer les méfaits du monopartisme depuis 1968, encore moins l'attitude des membres de l'opposition, étaient des Paroles indicatives et bienveillantes, ni tapageuses, ni agressives, pour guider les mutations démocratiques.

L'Eglise du Gabon entendait jouer un rôle primordial dans les bouleversements politiques et sociaux. Elle se voyait comme un conciliateur entre le peuple et le pouvoir et entre ceux qui voulaient exercer le pouvoir. Elle multipliait des appels au respect et au dialogue dans un esprit évangélique.

Le premier message, celui de l'abbé Jean Pierre Elelaghe au nom de toute la communauté catholique gabonaise, s'appuyait sur dix points. Il abordait tour à tour les questions suivantes. En premier lieu, « *L'Eglise et les projets politiques* ¹⁵⁰⁹ ». Sur ce point, la hiérarchie catholique gabonaise se félicita de ce que, dès l'entame des mutations démocratiques aucun groupement ou associations politiques ne s'étaient réclamés de l'idéologie communiste. Cela constitua, à ses yeux, une première victoire pour la jeune démocratie gabonaise. Ce message aborda également la question de « *L'Eglise et la question sociale* ¹⁵¹⁰ ». Le point le plus crucial concernait « la destinée politique ou institutionnelle du pays ».

La délégation catholique proposa que l'on place l'avenir du pays « *sous l'œil de Dieu* », non pas en instaurant un régime théocratique mais dans le but de bâtir le pays sur les valeurs spirituelles et morales, héritage des traditions et de la foi chrétienne. Du reste la hiérarchie catholique gabonaise, au delà des facteurs politiques, économiques et sociales conjoncturels et structurels, estima que la crise de 1990 étaient « *d'abord morale et spirituelle, une crise des valeurs* ¹⁵¹¹ »

Le Gabon devait être placé « *sous l'œil de Dieu* » parce que « *Dieu ne peut pas mourir* ». L'exclusion de Dieu dans la vie politique gabonaise, dans la vie de la Nation, du pays dans son ensemble signifiait le chaos. La vie politique ne devait pas mettre la présence de Dieu de côté car, déclara l'abbé Jean Pierre Elelaghe : « *Dieu revient* ¹⁵¹² ». En effet, le souffle démocratique qui secouait le Gabon, allait de pair avec le retour du sacré et de la spiritualité car l'homme gabonais est foncièrement croyant.

Au chapitre des propositions l'Eglise insistait sur l'éducation qu'il fallait transformer en véritable institution de la République pour former les consciences. L'Eglise voulait

¹⁵⁰⁹ DOCATGAB, CEG, Message de la délégation catholique à la Conférence Nationale lu par l'abbé Jean Pierre Elelaghe le 7 avril 1990 in *Paroles d'Eglise* N°1, juin 1991.

¹⁵¹⁰ DOCATGAB, CEG, Message de la délégation catholique... Id. & Ibid.

¹⁵¹¹ DOCATGAB, CEG, Message de la délégation catholique à la conférence nationale, in *Paroles d'Eglise*.

¹⁵¹² DOCATGAB, CEG, Ibidem.

repenser l'éducation : elle devait donner « *non seulement les moyens de vivre mais aussi des raisons de vivre...* » Cela passait par un soutien de l'œuvre scolaire et des ministres du culte par l'Etat. Elle voulait aussi une intégration de toutes les confessions religieuses responsables comme « forces vives de la nation et pouvant porter un regard critique sur les choix de la Nation, pour une société digne de l'homme »¹⁵¹³.

Sur le plan politique, et pour la bonne marche de la démocratie au Gabon, L'Eglise catholique demandait une véritable revalorisation du dialogue pour comprendre les mutations démocratiques qui secouaient le pays et une intégration de la « mystique » dans la vie politique.

En effet, « si le discours politique sonnait creux sous le parti unique c'est parce qu'il n'y avait aucune mystique mais plutôt un étalement de l'allégeance et du culte de la personnalité.¹⁵¹⁴ »

Le discours de Mgr Basile Mvé corrobora le message de la délégation catholique. Ce discours était beaucoup plus direct. Après un diagnostic approfondi de la situation, il s'adressa aux jeunes, aux travailleurs, aux hommes politiques, aux membres éminents de l'administration et du patronat, aux étrangers, au Président de la République, aux chrétiens et aux gens de bonnes volontés.

Dans l'ensemble, les principaux mots de l'Eglise catholique pour la bonne marche de la démocratie au Gabon étaient : « *transformation, dialogue véritable, union sacrée respect profond, Gabon nouveau* »¹⁵¹⁵. Ces expressions sont récurrentes dans les déclarations, messages de l'Eglise catholique depuis 1990.

L'Eglise pensait que la période de transition démocratique au Gabon allait s'ouvrir dans le calme mais les choses se déroulèrent autrement. Car la population, qui avait observé une « trêve sociale » pendant les travaux de la conférence, se préoccupait du problème de la formation du gouvernement.

Quelques jours après la fin des travaux, le 27 avril 1990, le Président de la République nomma un nouveau premier ministre Casimir Oye Mba, alors gouverneur de la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale). Cette nouvelle, en elle-même, fut bien accueillie dans le pays car Casimir Oye Mba avait la réputation d'un technocrate doué et non celle d'un homme politique. Cette nomination relève aussi d'un mimétisme africain comme l'avait été celle de Nicéphore Soglo au Bénin et Alhassan Ouattara en Côte d'Ivoire, tous anciens fonctionnaires dans les institutions monétaires internationales. En effet, en 1990, devant les pressions de la rue certains chefs d'Etat africain pensaient résoudre le problème en nommant de hauts fonctionnaires internationaux au poste de premier ministre. Le Président Bongo ne fit pas.

Après la nomination de Casimir Oye Mba, le pays resta dans un calme relatif. Mais la

¹⁵¹³ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁵¹⁴ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁵¹⁵ DOCATGAB, CEG, Discours de clôture de la conférence nationale par Mgr Basile Mvé, le 19 avril 1990, in *Paroles d'Eglise* N°1, juin 1991.

déception puis la colère ne tardèrent pas à monter.

La déception vint de la composition du gouvernement publié le 29 avril par Casimir Oye Mba qui n'était pas imprégné véritablement de l'esprit de la conférence nationale à laquelle il n'avait pas participé. La population attendait une équipe neuve et équilibrée mais le PDG avait vingt membres sur vingt-huit. Pire l'équipe comportait onze anciens ministres sur 28, qui occupaient des postes clés. La composition de ce gouvernement ne reflétant pas l'esprit des « Actes de la conférence ». Certains membres de l'opposition, dont le Père Paul Mba ou Pierre Louis Agondjo, refusèrent d'y entrer s'attirant ainsi les foudres des caciques du PDG ¹⁵¹⁶.

Ces refus, somme toute, constituèrent une première au Gabon confirmant par ailleurs l'intégration des mœurs démocratiques dans le pays. Des tractations furent engagées avec le Président de la République, mais l'opposition fut flouée et les choses traînèrent en longueur en dépit de la promesse de remaniement faite par le Président de la République.

De la déception on passa très rapidement à la colère. Moins d'un mois après la fin de la conférence nationale et composition du gouvernement le pays connu un nouveau cycle de violence relatif à la mort d'un opposant. Historiquement l'agitation populaire de 1990 est connue sous le nom des « événements de mai 1990 »

• Des événements de mai aux élections législatives de septembre 1990

C'est dans un climat de déception que s'ouvrit la vie politique démocratique au mois de mai 1990 ou mois de la violence politique ¹⁵¹⁷. La Conférence nationale (non souveraine) n'ayant fait que des propositions adressées au Président de la République, la population attendait la réunion de l'ancienne Assemblée Nationale du monopartisme et du Congrès du PDG, comme le stipulait la Constitution en vigueur, pour voter « *la Constitution de transition* » ¹⁵¹⁸. Ces réunions eurent lieu du 19 au 23 mai 1990 ¹⁵¹⁹.

Contrairement au communiqué de février 1990 annonçant la dissolution du PDG et la création du RSDG, le PDG profita de ces réunions pour renaître de ces cendres. Par conséquent, le 22 mai 1990, une réunion du comité central du PDG et de l'Assemblée Nationale adopta la Constitution de transition.

La vague de violence de mai 1990 à Libreville et Port-Gentil

Avec la tenue de ces réunions la population pensa que tout irait pour le mieux. Mais dans la nuit du 22 au 23 mai 1990, Joseph Rédjambé, membre influent de l'opposition fut assassiné à l'Hôtel Dowé situé en face de la cathédrale Sainte Marie. Pour les membres

¹⁵¹⁶ DOCOPM, Francis Kpatindé « Les parcours sinueux d'un opposant dans l'âme » in *Jeune Afrique* N°1563 du 12 au 18 décembre»

¹⁵¹⁷ Les troubles sociaux du mois de mai 1990 ont failli tout remettre en cause et conduire le pays dans une situation d'impasse

¹⁵¹⁸ Celle qui avait été proposée par la conférence nationale.

¹⁵¹⁹ DOCGAB, Journal *l'Union* du 21 et 23 mai 1990.

de l'opposition, il s'agissait d'une « mort suspecte ¹⁵²⁰ ».

Son corps sans vie fut découvert dans la matinée du 23 mai. Les chrétiens qui venaient à la cathédrale ce jour là pour les différents offices et services assistèrent impuissants à des émeutes d'une extrême violence dans toute la vallée Sainte Marie, où l'hôtel et un cinéma furent brûlés. Des émeutes éclatèrent également, dans d'autres quartiers de Libreville mettant en péril des édifices publics, avec un caractère sélectif des cibles des émeutiers qui s'attaquaient aux immeubles et magasins appartenant à la famille du Président Bongo ¹⁵²¹.

A l'intérieur du pays, des émeutes éclatèrent surtout à Port-Gentil (cité pétrolière), à Omboué (la ville natale de Rédjambé) dès le 23 mai, à Gamba et à Lambaréné à partir du 24 mai.

Ces villes furent particulièrement touchées parce qu'elle sont situées dans les régions peuplées originellement par les « Ngwemyéné » ethnies à laquelle appartenait Rédjambé. La principale revendication des émeutiers était la démission du Président Bongo et l'instauration d'une véritable démocratie multipartite. Le succès de ces émeutes contribua à l'implantation et à la reconnaissance populaire du PGP dans le pays surtout sur la côte.

En fait, la mort de Joseph Rendjambé ne fut que le prétexte des émeutes, derrière lequel se sont cachés une partie des Gabonais pour exprimer le sentiment d'avoir été trompés par le Président Bongo. D'autre part les émeutiers s'attaquèrent aux Français et aux installations de « ELF et SHELL ¹⁵²² » qu'ils considéraient comme les complices du pouvoir. En effet, le premier soir des émeutes, le 23 mai 1990, un couvre feu fut décrété à cause de la gravité des événements car à Port-Gentil : le Consul de France Jean Duffau et quelques Français furent pris en otage ¹⁵²³.

Cette violence sur les ressortissants français suscita l'arrivée des soldats de Légion étrangère qui s'ajoutèrent aux 500 soldats du 6^e BIMA, stationnant en permanence au Camp de Gaulle. La mission de ces soldats officiellement était « la protection des Français vivant au Gabon ¹⁵²⁴ ». Ces émeutes ouvrirent une nouvelle phase de la vie politique gabonaise sous la démocratie multipartite : celle de la violence. En quelques jours, du 25 au 27 mai les émeutiers contrôlaient toute la ville de Port-Gentil, la capitale économique, au point que les principales compagnies pétrolières ELF et SHELL Gabon annoncèrent la quasi interruption de leur production ¹⁵²⁵ à cause du rapatriement de près

¹⁵²⁰ DOCOPM, Dossier 347, AFP, « un couvre feu est décrété pour faire face à la reprise de l'agitation » in *le Monde* du 25 mai 1990.

¹⁵²¹ DOCOPM, Dossier 347, De la Guérivière Jean, « Le Gabon, ébranlé par l'émeute » in *le Monde* du 28 mai 1990

¹⁵²² Deux compagnies pétrolières installées au Gabon, à Port-Gentil dans la capitale économique.

¹⁵²³ DOCOPM, Dossier 347, AFP, in *le Monde* du 25 mai 1990.

¹⁵²⁴ DOCOPM, AFP, Dossier 347, « Gabon : émeutes et pillages à Libreville et à Port-Gentil », Deux accords de sécurité avec Paris » in *le Monde* du 26 mai 1990.

de 2000 Français et occidentaux.



Photo 37: La répression policière pendant les émeutes dans les années 1990

Source :DOCSSP

Le 28 mai 1990, le régime, par la voix du Président Bongo, menaça de dessaisir la France de l'exploitation pétrolière au Gabon. Il décréta l'Etat de siège à Port-Gentil et la province de l'Ogooué Maritime érigée en province militaire. Cette intervention du Président fut marquée dans les esprits par la fameuse phrase « *on ne fait pas d'omelette sans casser les oeufs [...] Je suis en mesure de faire taire qui que ce soit* ¹⁵²⁶ », signe de la détermination du pouvoir à venir à bout des émeutiers et de revoir ses soutiens extérieurs. Immédiatement, après cette déclaration, des renforts furent envoyés à Port-Gentil, notamment la « *Garde Présidentielle* » encadrés par des officiers et sous officiers Français contractuels. Leur mission officielle était le rétablissement du calme sous « *l'Etat de siège* » qui leur donnait les pleins pouvoirs. Quatre jours plus tard, le calme fut rétabli à Port-Gentil et la production pétrolière reprit normalement. ¹⁵²⁷

Le 30 mai 1990, alors qu'on pensait à un apaisement, la violence politique resurgit avec l'annonce de la disparition à son domicile du Président de l'Assemblée Nationale Augustin Boumah. Cette situation accrue un sentiment d'insécurité dans toute

¹⁵²⁵ En 1990, ELF-GABON extrayait 70% du brut gabonais. En contrôlant la capitale économique, les émeutiers tenaient en main une arme redoutable pour déstabiliser le pouvoir. En effet, l'Etat gabonais, entièrement dépendant de l'exportation du pétrole, perdait 50 millions de dollars par jour et il devait être « *à genou après dix jours* », déclarait le 27 mai 1990 dans une conférence de presse, Jean Rémy Pandy Bouyiki, Ministre de l'information et de la communication du gouvernement de transition. L'hypothèse d'une interruption de la production explique aussi, d'une manière ou d'une autre, l'intervention militaire française au Gabon en 1990. En effet, Elf-Aquitaine, contrôlée à 65% par l'Etat français, perdait 2 millions de dollars par jour, affirme Tim Auracher, *Le Gabon une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennies de lutte*, L'harmattan, 2001, 135p. op.cit. p. 63. Confronté donc avec les institutions gaullistes du Gabon, le Président François Mitterrand était obligé de se prévaloir des Accords de coopération qui avaient déjà servi de justification légale en 1964, pour rétablir le calme à Port-Gentil et donc assurer la reprise de la production.

¹⁵²⁶ Intervention radio télévisée. Cf. aussi DOCOPM, AFP, « Les affrontements se poursuivent à Port-gentil en dépit de l'instauration de l'Etat de siège » in *le Monde* du 30 mai 1990.

¹⁵²⁷ DOCOPM, De la Guérivière Jean, « Mission presque accomplie » in *le Monde* du 1^{er} juin 1990.

population et chez certains politiciens d'autant plus que les domiciles de certains étaient visités par des « inconnus ». Le 1^{er} juin, à son retour et à la surprise de certains, le Président de l'Assemblée Nationale annonça sa démission estimant que la loi avait été bafouée et son honorabilité mise en cause. Dans des propos laconiques, il ajouta qu'il démissionnait par crainte d'un coup d'Etat militaire¹⁵²⁸.

Cette vague de violences mit en péril les premiers pas de la jeune démocratie gabonaise. Mais des forces vives y veillaient notamment l'Eglise, sur le plan interne, et la communauté internationale sur le plan externe. En effet, l'Eglise condamna cette violence « d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme.¹⁵²⁹ »

En réalité, l'Eglise avait déjà attiré, quelques mois auparavant, en octobre 1989, l'attention des autorités et de la population sur les méfaits de la violence dans la société gabonaise. En mai 1990, l'Eglise réaffirma sa désapprobation et condamna fermement ce qu'elle a appelé « *une dégradation des mœurs sociales et politiques.* ».

Soucieuse de voir revenir un climat politique paisible et fraternel, reposant sur la justice et la solidarité, elle invita toute la classe politique, au-delà toute la population, à examiner avec sérénité et objectivité les causes de ce climat de violence. A titre d'exemple, pour les politiciens surtout, l'Eglise fit référence à la société traditionnelle gabonaise, à l'époque des aïeux « *où tout était mis en œuvre pour réintégrer dans la cohésion et l'harmonie ceux qui avaient perturbé l'ordre établi*¹⁵³⁰ »

En fait, les autorités religieuses préconisaient le pardon car l'attitude du régime tendait au durcissement du ton et à la répression systématique. C'est en ce sens que la communauté internationale, notamment l'Union européenne, émue par un certains nombres d'événements de violence en Afrique¹⁵³¹, et la France, demandaient respectivement au Gabon de tenir compte du respect des droits de l'homme dans le cadre des accords de Lomé IV. Et la France, par la voix de François Mitterrand, conditionna son aide à l'engagement des pays africain sur la voie de la démocratie lors du sommet Franco-africain de la Baule.

Ces douces menaces associées aux appels de l'Eglise calmèrent la situation permettant au gouvernement de transition de préparer, dans une quiétude relative, les élections législatives fixées le 16 septembre 1990. Ce n'est qu'à la veille de l'ouverture de la campagne de ces élections que fut levé « l'Etat de siège » à Port-Gentil.

L'Eglise et la campagne pour les élections législatives de 1990 : l'appel au

¹⁵²⁸ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid.

¹⁵²⁹ Témoignage oral de Mgr Basile Mvé, Entretien du 4 octobre 2002 à Libreville. Cf. aussi DOCATGAB, CEG, Message des évêques du Gabon après l'annonce de la tentative de complot, en Octobre 1989 in *Paroles d'Eglise* N° 1, Juin 1991.

¹⁵³⁰ DOCATGAB, CEG, Message des évêques du Gabon après l'annonce de la tentative de complot, en Octobre 1989 in *Paroles d'Eglise* N° 1, Juin 1991.

¹⁵³¹ En 1990, l'Afrique était particulièrement marquée par le massacre des étudiants à Lubumbashi le 22 mai 1990, les événements de Bamenda au Cameroun et la guerre civile au Libéria qui prenait de l'intensité

respect

La campagne électorale se déroula sans incident majeur, ce qui pouvait réjouir l'Eglise car le 22 août 1990 elle publia un message pour le bon déroulement de ces élections. Ce message était adressé « *aux chrétiens, aux partis et associations à caractère politique* »¹⁵³². Ce message était un appel au Respect : « Respect de soi même, respect de l'autre, respect de l'adversaire politique, respect des institutions, respect du bien commun, respect de la vie. » L'Eglise mit en garde toute la classe politique contre les écueils et les dangers de la démocratie naissante : personnalisation excessive et abusive du débat politique, l'immobilisme, le refus du changement, l'impatience, l'invective, la menace les insultes, pas de recours aux moyens occultes¹⁵³³.

L'Eglise invita chaque chrétien « à soutenir les programmes et les candidats susceptibles de défendre et de promouvoir les vraies valeurs d'une démocratie pluraliste et qui œuvre pour la promotion intégrale de l'homme.¹⁵³⁴ ». Elle demanda aux chrétiens d'être des instruments de paix, d'unité et de réconciliation. Elle avertit les acteurs politiques contre la surenchère, la démagogie et les attaques à la vie privée : « vos adversaires d'aujourd'hui seront toujours vos compatriotes et demeureront encore demain vos compagnons de travail¹⁵³⁵ » pouvait entendre dans les églises et rassemblement catholiques du pays.

L'Eglise adressa enfin un souhait particulier au gouvernement de transition afin que « tout soit mis pour la participation effective au vote de tous les citoyens des villes et villages, que soit évité tout danger de fraude et de manipulation, cause inévitable de désordre ; que l'accès aux médias soit garanti à toutes les grandes familles politiques et que la neutralité des étrangers soit réellement assuré.¹⁵³⁶ »

Ce passage montre que l'Eglise du Gabon est très attentive aux difficultés électorales dans le pays. L'Eglise voulait une réussite de ces premières élections multipartite afin de marquer une rupture avec la période monolithique. Cette interpellation de l'Eglise était très importante car sa mise en œuvre garantissait l'avenir de la démocratie. Le Gabon ne devait pas rater ce premier rendez vous électorale car, comme l'affirmait la hiérarchie catholique, les premiers pas de la vie politique gabonaise après la conférence nationale étaient promoteurs et le monde avait les yeux sur l'exemple du Gabon.

Les choses ne se passèrent pas totalement comme le souhaitait l'Eglise car

¹⁵³² DOCATGAB, CEG, Message des évêques du Gabon à l'occasion des élections législatives, le 22 août 1990. In *Paroles d'Eglise* N° 1.

¹⁵³³ DOCATGAB, CEG, Message des évêques du Gabon à l'occasion des élections législatives, le 22 août 1990. In *Paroles d'Eglise* N° 1.

¹⁵³⁴ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁵³⁵ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁵³⁶ DOCATGAB, CEG Ibidem

l'organisation fut très défectueuse au point d'assister à des élections à trois tours, le 16 septembre, le 21 et 28 octobre 1990¹⁵³⁷. Le code électoral ne parut que quelques jours avant le premier tour, en pleine campagne électorale. Il n'y eut pas de redécoupage électoral encore moins un recensement général de la population. L'établissement des listes électorales donna lieu à un désordre¹⁵³⁸.

Avant les élections, la proposition présidentielle de soutenir chaque association politique ayant participé à la conférence nationale, avec 20 millions de F CFA ainsi qu'avec un véhicule tout terrain et 30 millions de plus s'il obtenait au moins un siège, trouva le soutien du gouvernement de transition. Cette proposition permit aussi d'accroître le nombre de candidat, plus de 550, sur 120 sièges à pourvoir, appartenants à des formations politiques diverses : soit 508 candidats membres de 37 associations, ainsi que 45 indépendants¹⁵³⁹.

Le nombre aurait pu être plus élevé si certains responsables d'associations n'avaient disparu avec les 20 millions. Cette proposition, après coup, fut de nature à briser l'opposition car plusieurs Gabonais voulurent tenter leur chance provoquant ainsi une dispersion des voix¹⁵⁴⁰.

Le déroulement et les résultats des élections législatives de 1990.

Les élections législatives de 1990 se déroulèrent donc à l'image de leur préparation : « *dans le désordre complet.* »

Le 16 septembre 1990 lors du premier tour, on constata des irrégularités concernant les listes électorales et les cartes d'électeurs, tentatives de fraude et d'intimidation et « *une incapacité du ministère de l'Administration du territoire et des collectivités locales à mettre sur pied une bonne organisation* »¹⁵⁴¹.

Dès le 17 septembre, les partis de l'opposition dans l'ensemble demandèrent l'annulation des élections sur l'ensemble du territoire. Même le PDG fut tenté par une annulation totale. Le 18 septembre, le parti dirigé par le Père Paul Mba Abessole, « le MORENA des Bûcherons » appela même au boycott, si les élections n'étaient pas annulées. Malgré ces appels et menaces le gouvernement, en collaboration avec tous les partis de l'opposition et le PDG décida d'annuler seulement les résultats de 62 sièges sur 120 et de reporter les élections, lors de deux prochains tours, au 21 et 28 octobre 1990.

¹⁵³⁷ DOCOPM, « Le renouveau l'a emporté sur l'alternance » in *Jeune Afrique* N° 1575 du 6 au 12 mars 1991.

¹⁵³⁸ Metegue N'Nah, Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid. Cf. aussi DOCOPM, Simon Catherine, « Le fiasco des premières élections démocratiques » in *Le Monde* du 20 septembre 1990

¹⁵³⁹ DOCGAB, *Journal l'Union* du 15 septembre 1990.

¹⁵⁴⁰ DOCOPM, « Le renouveau l'a emporté sur l'alternance » in *Jeune Afrique* N° 1575 du 6 au 12 mars 1991.

¹⁵⁴¹ DOCGAB, *journal l'Union* du 17 septembre 1990. Cf. aussi DOCOPM, l'article de Simon Catherine in *Le Monde* du 20 septembre 1990.

En réalité, à cause des faiblesses de l'organisation, le 16 septembre, trente sièges ne furent pas pourvus et les résultats de 32 circonscriptions annulés. Cette décision bouscula quelque peu les principes du droit constitutionnel : « la validation du mandat des députés élus le 16 septembre, tenue d'un second tour dans les circonscriptions avec des candidats en ballottage et l'organisation d'un nouveau scrutin uninominal à deux tours, les 21 et 28 octobre dans les 32 circonscriptions litigieuses.¹⁵⁴² » Pourquoi l'opposition revint-elle sur sa décision d'annulation complète ?

En fait au lendemain du premier scrutin du 16 septembre 1990, « *rien n'était joué* ». Seuls 58 députés étaient élus au premier tour : « 36 pour le PDG, 14 pour le MORENA des bûcherons du Père Paul Mba Abessole, 3 pour le PGP et l'APSG, 1 pour le MORENA « originel » et pour USG ». Lors du scrutin du 21 octobre 1990, le PDG eut 8 nouveaux élus, le MORENA des bûcherons et le PGP 3 députés chacun. Tout était possible y compris l'alternance car le PDG semblait avoir fait le plein des voix. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Père Paul Mba, prétextant une nouvelle fois la mauvaise organisation du scrutin du 21 octobre et l'incapacité du pouvoir à organiser finalement des élections, appela cette fois au boycott pour le scrutin du 28 octobre¹⁵⁴³.

Mais des sources concordantes attribuèrent cet appel au boycott à « *l'irascibilité du Père Paul Mba*¹⁵⁴⁴ », furieux d'avoir été mis en ballottage – pourtant très favorable (49.22% des voix)- alors que tous les autres leaders et grandes figures politiques avaient été élus, notamment Casimir Oye Mba, Premier ministre du gouvernement de transition, dont il contesta surtout l'élection.

Le Père Paul Mba parla des « *nominations électorales* » qu'il refusait de cautionner¹⁵⁴⁵. Ce nouveau volte-face du Père Paul Mba Abessole, après celui de la conférence nationale et sur l'annulation totale des élections, lui valut l'étiquette d'homme politique « versatile »

A cause de ce boycott du parti du Père Paul Mba, malgré un débat interne intense¹⁵⁴⁶, le scrutin du 28 octobre ne permit pas à « l'alternance », c'est-à-dire, l'opposition, de

¹⁵⁴² DOCOPM, *Jeune Afrique* N° 1575, du 6 au 12 mars 1991, Ibid.

¹⁵⁴³ DOCGAB, journal l'Union du 23 octobre 1990.

¹⁵⁴⁴ DOCOPM, *Jeune Afrique* N° 1575, du 6 au 12 mars 1991, Ibid. Cf. aussi Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole...* op.cit. p. 118. Cf. aussi toute la presse locale, avec des titres comme *L'Union*, *La Clé*, *La griffe*, *Le Scorpion*, qui consacrèrent de nombreux articles sur l'appel au Boycott du Père Paul Mba Abessole. Cet appel revêt un caractère historique pour l'histoire du pays car il aurait empêché l'alternance. De plus il permit au MORENA des Bûcherons, devenu peu après les élections Rassemblement National des Bûcherons (RNB) de créer son organe de presse écrite : *Le Bûcheron*.

¹⁵⁴⁵ D.P, Journal *Le Bûcheron*, organe d'information du MORENA des bûcherons N° 1 de novembre 1990. Cf. aussi Essone Ndong Antoine, *Le Père Paul Mba Abessole ...* op.cit. p. 117.

¹⁵⁴⁶ Au sein de son parti, le MORENA des bûcherons, il eut un grand débat. Cela est d'autant plus vrai que certains candidats de son parti se présentèrent malgré l'appel au Boycott. On peut citer l'exemple du Professeur Pierre André Kombila, 1^{er} secrétaire du parti qui fut élu le 28 octobre.

l'emporter sur le « renouveau » du PDG qui sortit majoritaire avec 63 sièges plus 3 indépendants affiliés. Ces élections dans l'ensemble constituèrent les retrouvailles complexes du peuple gabonais avec la liberté politique, électorale et le multipartisme.

Deux facteurs l'expliquent. D'une part, l'opposition, qui incarnait l'alternance, bénéficia d'un crédit car ses responsables, pour certains militants de date récente, n'avaient pas été associées auparavant, sous le monopartisme, aux arcanes du pouvoir et de la vie politique, encore moins à la gestion des affaires. Mais elle ne sut pas exploiter à bon escient cette opportunité pour parvenir à l'alternance ou à une cohabitation. D'autre part, le PDG sut faire habilement sa toilette.

Le PDG présenta dans de nombreuses circonscriptions des candidats nouveaux sans que les anciens éprouvent le besoin de se muer en farouches censeurs du régime qui les avait produits.

Par ailleurs, nous pouvons parler d'élections peu représentatives et indignes des attentes des forces vives de la Nation, notamment l'Eglise. En dehors du chapelet des difficultés déjà égrenées et qui permettent de faire subsister un doute sur la fiabilité des résultats, la principale faille de ces premières élections démocratiques tient à « l'administration publique » à qui le gouvernement de transition confia la lourde tâche de les organiser, alors qu'elle avait servi sous le parti unique et était restée inchangée après la conférence nationale.

Dans ces conditions, il ne fut pas surprenant que les résultats fussent favorables au PDG à qui les annulations partielles avaient surtout servi. Toutefois, si ces manquements dans l'organisation de l'administration publique, inhérents pour certains observateurs aux balbutiements de la démocratie, firent couler beaucoup d'encre. Il ne faut pas manquer de souligner l'attitude courageuse de la Chambre administrative de la Cour suprême gabonaise qui rendit un verdict novateur et plein d'espoir pour la justice au Gabon sous l'ère démocratique¹⁵⁴⁷.

Il faut aussi souligner l'apport indirect du Président Bongo qui sortit en fait vainqueur de ces élections aux côtés du renouveau du PDG. Il n'était pas étranger à ce succès qui d'une manière ou d'une autre confortait sa position personnelle et son pouvoir¹⁵⁴⁸. Avant l'issue finale des élections législatives, le 16 octobre 1990, le Président Bongo soucieux de demeurer au-dessus des partis, comme le préconisa la conférence nationale, apparut comme le garant de l'intérêt général et de la stabilité du pays¹⁵⁴⁹.

Le président Bongo engagea l'ancien nouveau premier ministre du gouvernement de transition à former un gouvernement d'Union nationale qui comprenait tous les partis qui le désiraient. Ce nouveau gouvernement rendu public, le 27 novembre 1990, comportait seize membres du PDG et huit ministres de cinq autres partis qui finirent par rallier le

¹⁵⁴⁷ DOCOPM, *Jeune Afrique* N° 1575, du 6 au 12 mars 1991, Ibid.

¹⁵⁴⁸ DOCOPM, Simon Catherine, « Le Président Bongo aborde en vainqueur l'ère du multipartisme » in *Le Monde* du 22 octobre 1990.

¹⁵⁴⁹ Discours à la Nation du Président Bongo le 16 octobre 1990 in le Journal *l'Union* du 17 octobre 1990.

camp présidentiel quittant ainsi le statut de partis d'opposition. Il s'agissait, par exemple, de l'USG et de l'APSG. Une situation qui fragilisa l'opposition en suscitant dans le cas de ces partis des divisions internes.

La position de l'Eglise à l'issue des élections : l'engagement des prêtres

L'Eglise, officiellement, ne commenta pas l'issue de ces élections encore moins la formation de ce gouvernement d'Union nationale. Mais on peut subodorer la satisfaction de l'Eglise à propos de la position présidentielle qui préconisa un gouvernement d'Union nationale. La formation de ce gouvernement avait suscité de vives critiques dans l'opposition qui refusa d'y participer. Le mutisme de l'Eglise fut confirmé le 4 janvier 1991, lors de la présentation de vœux au Président de la République. L'archevêque de Libreville Mgr André Fernand Anguilé refusa de commenter ces élections. Il affirma tout simplement que: depuis la conférence nationale, « *Des formations politiques se sont créées. Les élections législatives libres ont eu lieu. Chacun connaît ce qu'elles étaient ; chacun en connaît les résultats.* »¹⁵⁵⁰

Langue de bois ou pas, l'Eglise souhaitait surtout, au début de l'année 1991 et à l'issue de ces élections, que sous l'impulsion du Président Bongo, l'équipe gouvernementale travaille « *avec ardeur, rigueur, transparence* », à la satisfaction progressive des aspirations profondes du peuple gabonaise.

On pouvait également lire une certaine déception des autorités religieuses à l'endroit de toute la classe politique. Nous pensons surtout à l'opposition amenée par le Père Paul Mba Abessole qui refusa de faire partie du gouvernement d'Union nationale. A ce sujet, l'archevêque de Libreville déclara pour toute l'opposition surtout et même pour le pouvoir: « *l'intolérance politique conduit à la dictature* »¹⁵⁵¹

Les élections législatives de 1990, posèrent un autre problème à l'Eglise : celui de l'engagement des prêtres dans la vie politique. En effet, dans les mutations politiques et démocratiques du Gabon depuis 1981, l'engagement direct de l'abbé Noël Ngwa et du père Paul Mba Abessole ne faisait l'ombre d'aucun doute. Lors des élections législatives de 1990, l'engagement de ces clercs connut une fortune diverse.

Le père Paul Mba Abessole étant devenu depuis la Conférence nationale chef d'un parti politique, le « MORENA des bûcherons », décida de se présenter dans le second siège du 5^e arrondissement de Libreville. Tandis que l'abbé Noël Ngwa qui avait participé à la conférence nationale en qualité d'opposant avec le « MORENA originel » ne se présenta pas.

Face à l'engagement politique de ces deux clercs, l'Eglise catholique s'insurgea et elle signifia que l'engagement politique n'était pas du domaine du prêtre :

« Pour être et rester un homme d'union, un rassembleur de tout le peuple de Dieu, il lui sera difficile de cette remplir cette mission en employant les moyens et

¹⁵⁵⁰ DOCATGAB, Message des vœux du nouvel an 1991 au Président de la République au nom des grandes confessions religieuses par Mgr André Fernand Anguilé, Archevêque de Libreville. Le 4 janvier 1991, in *Paroles d'Eglise*

¹⁵⁵¹ DOCATGAB, Message des vœux du nouvel an 1991, Ibid.

les pratiques habituelles du combat politique partisan ¹⁵⁵² ». Selon le code de droit canonique, les clercs « ne prendront pas une part active dans les partis politiques, ni dans la direction des associations syndicales ¹⁵⁵³ »

Lors des élections législatives de 1990, en raison de la participation de l'abbé Ngwa et du père Paul Mba en faveur respectivement du MORENA originel et du MORENA des bûcherons, la CEG précisa tout de même que « la présence de tel prêtre dans un tel parti de la compétition électorale [...] n'engage pas l'Eglise. La hiérarchie attendit la fin du scrutin pour ré interpellier les deux prêtres

L'interpellation de la hiérarchie fut entendue par l'abbé Noël Ngwa dont l'engagement politique prit fin à l'issue des élections législatives de 1990. En effet, son engagement, témoigne t-il :

« ... trouble certains chrétiens qui m'opposent au Père Paul Mba Abessole. Ils ne comprennent pas pourquoi je continue de militer au sein du MORENA alors que le multipartisme est acquis. Je voudrais leur dire que mon action ne prendra fin qu'à l'issue des prochaines élections législatives libres. Je me sentirai alors délié des engagements pris ¹⁵⁵⁴ ».

Mais le Père Paul Mba Abessole ayant pris la tête du MORENA des bûcherons décida de poursuivre son engagement en politique.

Cet acte lui valut des remontrances de la part de la hiérarchie. Dans une lettre datée du 19 novembre 1990, quelques semaines seulement après les élections législatives, l'Archevêque de Libreville, Mgr Anguilé demanda au père Paul Mba Abessole de renoncer à la Présidence de son parti, sous peine de subir la sanction de la suspense « *a divinis* » ¹⁵⁵⁵ .

Dans sa réponse, en date du 1^{er} décembre 1990, le père Paul Mba confirma son engagement. Il précisa que qu'il le faisait non pas au nom de l'Eglise mais pour « *la liberté de l'homme gabonais* ». Il accepta de subir toute sanction avec sérénité ¹⁵⁵⁶ .

L'inquiétude des autorités catholique à propos du Père Paul Mba reposait sur la popularité croissante de ce dernier. Les autorités avaient peut-être aussi peur que le pouvoir ne leur reprocha de soutenir le Père Paul Mba qui avait une très bonne audience auprès des chrétiens. Mais ils étaient surtout soucieux d'appliquer les dispositions du droit canon.

En revanche, le discours du père Paul Mba ne s'en cachait pas. Accusé à tort ou à raison, dans l'opinion de jouer la carte du populisme radical, surtout entre 1990 et 1995, le

¹⁵⁵² DOCATGAB, Rapport de la CEG de 1991, « L'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise » in Paroles d'Eglise

¹⁵⁵³ Code de droit canonique, Canon N° 287, 2.

¹⁵⁵⁴ Ngwa Nguema Noël, choisir de dire la vérité, op.cit. 159.

¹⁵⁵⁵ DP, Lettre de Mgr Anguilé au Père Paul Mba Abessole, le 19 novembre 1990.

¹⁵⁵⁶ DP, Lettre du Père Paul Mba Abessole à Mgr Anguilé, le 4 décembre 1990.

prêtre, que certains appelaient surtout: « *le curé de Siloé puis de Mambré, Popaul, l'ecclésiastique ou tout simplement Père* ¹⁵⁵⁷ », rappelait souvent qu'il entretenait des relations correctes avec sa hiérarchie.

En 1995, il affirma que « *Rome sait bien que je fais de la politique par devoir* ¹⁵⁵⁸ ». Cette affirmation est difficilement vérifiable même si selon le droit canon un prêtre peut assurer une tâche sociale, syndicale même politique, lorsque cette action est requise pour la défense des droits de l'Eglise ou la promotion du bien commun. Toutefois cela nécessite l'accord de l'autorité ecclésiastique compétente. De plus, selon les évêques Gabonais, cet engagement doit être temporaire, limité dans le temps ¹⁵⁵⁹.

Dans le cas de Paul Mba Abessole, si nous nous fions à la lecture des sources et de son témoignage, qu'il fait de la politique sur la base du bien commun, pour la promotion de l'Homme et que dans une certaine mesure il défend indirectement les droits de l'Eglise son engagement est définitif. Lors d'un entretien, Mgr Dominique Bonnet, évêque de Mouila, reconnu la complexité du cas Paul Mba Abessole au Gabon, car il n'a jamais été excommunié, ni par sa congrégation d'origine, les Spiritains, ni par les évêques du Gabon ¹⁵⁶⁰. Une chose est certaine il n'exerce plus publiquement son ministère de prêtre et s'efforce de séparer dans son discours politique, sa condition de prêtre et sa fonction de chef de parti.

Loin d'affirmer que son parti se réclame de la Démocratie chrétienne, les idées de celle-ci n'en sont pas moins une source d'inspiration.

Au cours d'une émission télévisée, « *Faites la lumière* », Le Père Paul Mba déclara que sa ligne politique s'inspire tout de même la « *théologie de la libération* » ¹⁵⁶¹.

L'interpellation de Paul Mba par l'Archevêque de Libreville pour son engagement politique, en novembre 1990, valut des critiques à l'ensemble de la hiérarchie catholique surtout dans la presse d'opinion ou d'opposition qui considérait que l'Eglise soutenait le Président de la République et le PDG. On pouvait lire et voir dans cette presse d'opinion des images représentant des évêques avec une inscription PDG sur les ornements épiscopaux.

Cette interpellation favorisa également les critiques contre le prêtre de la part de certains militants favorables à l'action du pouvoir ou du PDG. Cela est d'autant plus vrai que sur certains graffitis, tracés sur les murs depuis la campagne électorale, on pouvait lire : « *Père Mba, le Gabon n'est pas une Eglise* ». Une inscription qui provoqua un

¹⁵⁵⁷ C'est par ces noms que le Père Paul Mba Abessole est généralement désigné dans l'opinion et dans la presse. Nous nous référons surtout au Billet « Makaya » du quotidien national *l'Union*.

¹⁵⁵⁸ DOCOPM, François Soudan, « Le Credo du Père Mba » in *jeune Afrique* N° 1799 du 29 juin au 5 juillet 1995.

¹⁵⁵⁹ DOCATGAB, Rapport de la CEG de 1991, Ibid.

¹⁵⁶⁰ Témoignage oral de Mgr Dominique Bonnet, entretien du 6 avril 1999.

¹⁵⁶¹ Témoignage du Père Paul Mba lors d'une émission Radio télévisée « *Faites la lumière* », en 1996.

commentaire de l'intéressé en ces termes :

« Etymologiquement, l'Eglise est une communauté au sein de laquelle les fidèles s'entendent, partagent tout. Cela ne me gêne donc nullement que le Gabon soit une Eglise. A cette réserve près : L'Eglise n'est pas une communauté démocratique. Elle ne reconnaît qu'un seul chef. Il ne peut en être de même du Gabon...¹⁵⁶² »

C'est dans cet esprit de suspicion sur la situation du Père Paul Mba Abessole, liée elle-même à sa participation et son action lors des élections législatives, que la nouvelle Assemblée Nationale élue en 199, vota la nouvelle constitution du pays, ouvrant ainsi le dernier volet de la démocratisation institutionnelle du Gabon à partir de mars 1991.

La nouvelle constitution et la mise ne place des institutions démocratiques en 1991.

Les élections législatives de 1990 permirent la mise en place d'une nouvelle Assemblée nationale multipartiste. Huit partis, sur 75 associations politiques présentes à la conférence nationale, étaient représentés. Cette coloration multipartiste donna un certain espoir, celui d'un nouveau départ même si les manifestations sociales après les élections n'étaient pas d'un bon augure.

Cette Assemblée nationale multipartiste fit sa rentrée parlementaire sans aucune solennité : pas de membres du gouvernement, ni du corps diplomatiques et en l'absence du Président de la République qui envoya un message lu par le doyen des élus Gaubert Obiang Ndong¹⁵⁶³. Après l'adoption du règlement intérieur, cette Assemblée élu son président en la personne de Jules Aristide Bourdes Ogouliguendé.

C'était la première fois depuis 1960 que l'Assemblée Nationale était présidée par un député non originaire de la province de l'Estuaire¹⁵⁶⁴.

De plus, même si le PDG avait la majorité absolue, les députés élus voulaient montrer que l'exercice de la démocratie ne se limite pas à la seule tenue des élections. Il suppose que l'opposition, tout en jouant son rôle naturel d'aiguillon parfois acerbe, puisse être associée à la vie de l'Assemblée. En effet, sur sept commissions parlementaires quatre furent présidées par un membre du PDG et trois par un membre de l'opposition¹⁵⁶⁵.

¹⁵⁶² **DOCOPM, Francis Kpatindé « Les parcours sinueux d'un opposant dans l'âme », In Jeune Afrique N° 1563 du 12 au 18 décembre 1990.**

¹⁵⁶³ Metegue N'Nah Nicolas, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid.

¹⁵⁶⁴ De 1960 à 1991, tous les présidents de l'Assemblée nationale étaient toujours des élus de Libreville dans la province de l'Estuaire. Ils étaient tous originaire de l'ethnie « Myènè » plus précisément de la sous - branche des « Mpongwé ». Il s'agit de Paul Gondjout, Louis Bigman, Georges Damas Aleka, Augustin Boumah. De la même manière les Premiers ministres sont toujours originaires de l'Estuaire mais de l'ethnie « Fang ». Nous pensons que cette attitude était un héritage historique, liée à une « ethnisation » des fonctions, nécessaire à l'équilibre du jeu politique et à la préservation de l'unité nationale

¹⁵⁶⁵ **DOCOPM, Jeune Afrique N° 1575 du 6 au 12 mars 1991, « Le renouveau l'a emporté sur l'alternance »**

La tâche première de cette Assemblée était l'adoption d'une nouvelle constitution pour la République afin de remplacer la constitution de transition adoptée le 22 mai 1990. Cela fut fait dès la première session ordinaire, par l'adoption à l'unanimité de la loi 3/91 portant sur la constitution de la République Gabonaise qui entra en vigueur le 26 mars 1991, un an après la conférence nationale ¹⁵⁶⁶.

En considérant que le changement de République se fait sur la base d'une modification importante et fondamentale de la constitution. L'adoption du texte constitutionnel de 1991 consacra donc l'avènement de la troisième République au Gabon, la première ayant été fondée en 1959 et la seconde en 1968 lors de l'instauration du parti unique ¹⁵⁶⁷. Cette nouvelle constitution avait la même structure que la constitution française du 4 octobre 1958 ¹⁵⁶⁸. Elle permit la mise en place de nouvelles institutions et surtout une meilleure définition des pouvoirs et attribution des institutions.

Le Titre premier affirma, par exemple, quelques principes de base, tels que le caractère « indivisible, laïque, démocratique et social [e] » de la République, la souveraineté du peuple, la séparation des pouvoirs. Pour la première fois depuis 1959, une mission constitutionnelle fut accordée aux partis politiques.

Le Titre II, en revanche affirma réellement le caractère bicéphale de l'exécutif. En effet, le Président de la République, tout en restant l'institution la plus importante de l'Etat devait désormais partager le pouvoir exécutif avec le Premier ministre et il détermine la politique de la Nation avec le gouvernement. De plus le Premier Ministre devait désormais obtenir l'investiture de l'Assemblée après constitution du gouvernement et sur présentation du programme de politique générale ¹⁵⁶⁹.

Les Titres III et IV, consacrés au pouvoir législatif et ses rapports avec l'exécutif, ne connurent pas de modifications très importantes. Par contre l'organisation judiciaire différait quelque peu de son modèle français, un héritage de l'ancienne constitution du monopartisme.

La Cour suprême constituée de plusieurs chambres (judiciaire, administrative, des comptes) fut maintenue. Seule la chambre constitutionnelle fut détachée pour être remplacé par une cour constitutionnelle, la plus haute juridiction de l'Etat dans cette matière ¹⁵⁷⁰.

Cette nouvelle constitution créa donc de nouvelles institutions et en renforça

¹⁵⁶⁶ DOCGAB, JORG de 1991, loi 3/91 portant constitution de la République Gabonaise

¹⁵⁶⁷ Metegue N'Nah, *le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid.

¹⁵⁶⁸ CEAN, Rossatanga Rignault Guy, « Brèves remarques à propos des mutations institutionnelles et politiques au Gabon » in *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, Janvier-Avril 1995, pp : 33-52, op.cit. p. 46

¹⁵⁶⁹ Journal officiel, *Constitution de la République Gabonaise*, Loi N° 3/91 du 26 mars 1991, Edité par la Direction des publications officielles, Libreville, mai 1991, 42 p. op.cit. pp 4-16

¹⁵⁷⁰ Journal officiel, *Constitution de la République Gabonaise*, Id & Ibid. op.cit. pp. 17-26

d'autres :

Le Titre VI fut consacré à la création d'une *Cour institutionnelle* de neuf conseillers. La caractéristique remarquable de cette nouvelle institution était son « *accessibilité à tout citoyen, à toute personne morale lésée par la loi ou l'acte querelle* ». Cette Cour pouvait également être saisie « en cas de contestation sur la validité d'une élection ». Ce qui signifiait une amélioration de l'Etat de droit. Le Titre VII fut consacré à une nouvelle institution, inexistante depuis 1959, le *Conseil national de la communication* composé aussi de neuf membres, qui eut le devoir de veiller sur la liberté de la communication audiovisuelle et écrite. Le Titre VIII, porta sur le Conseil économique et social. Bien qu'existant dans les précédentes constitutions, le texte de 1991 revalorisa cette institution qui eut compétence de se prononcer sur tous les aspects économique, social et culturel du pays¹⁵⁷¹.

Par rapport aux institutions proposées par la Conférence nationale, seuls le *Conseil national de la démocratie* et la *Conférence nationale* ne furent pas institutionnalisés par la constitution de 1991. Ce qui prouve que les rédacteurs avaient opéré un choix par rapport aux Actes de la conférence nationale de 1990. Après l'adoption de la constitution, ces institutions furent mises en place entre 1991 et 1992. La Présidence de la Cour constitutionnelle fut confiée à Marie Madeleine Mbouratswo, magistrat de carrière. Le conseil national de la communication revint à Jean Marie Dong, un professionnel de la communication. Tandis qu'Edmond Okenvélé, membre des associations et syndicats fut élu à la tête du Conseil Economique et Social¹⁵⁷².

D'une manière générale cette constitution remplissait les conditions nécessaires pour servir de cadre à la démocratisation formelle du Gabon, même si certaines dispositions des constitutions précédentes furent reprises, les hommes composant ces institutions et le pouvoir suscitaient un scepticisme quant à l'interprétation et au respect des règles. La volonté des rédacteurs de cette constitution, à la lumière des Actes de la conférence nationale, comme l'affirme Rossatanga, était de « la parsemer de garde - fous [...] pour rompre avec un passé honni et douloureux¹⁵⁷³ ».

Le manque de respect envers les préambules des anciennes constitutions provoqua un élargissement dans celle de 1991, car cette dernière se référa entre autre à la Charte nationale des libertés qui fut adoptée pendant la Conférence nationale.

Presque toutes les dispositions de cette Charte furent reprises dans le Titre préliminaire. A l'exception des dispositions qui paraissaient anodine comme « la liberté d'aller et venir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ». Cette disposition était très importante quand on se réfère à la réglementation en vigueur jusqu'en 1990¹⁵⁷⁴.

¹⁵⁷¹ Journal officiel, Ibidem. Op.cit. pp. 27-38

¹⁵⁷² Verdier Isabelle, *Gabon, les 100 hommes de pouvoir*, Paris, 1996

¹⁵⁷³ CEAN, Rossatanga Rignault Guy, « Brèves remarques... » Id. & Ibid., op.cit. p. 36.

¹⁵⁷⁴ Il y avait, entre autres, la difficulté à obtenir un passeport ou une autorisation de sortie au SEDOC (service de la documentation) dirigé par des policiers. Cf. Rossatanga Rignault Guy, ibidem, op.cit. p. 37.

De nombreuses autres dispositions élargissaient cette constitution pour une démocratie formelle : « la liberté de former des partis politiques, la prohibition de la détention arbitraire, le droit de défense dans le cadre d'un procès judiciaire, le devoir de l'Etat d'organiser un recensement tous les dix ans, les limites apportés à l'informatique pour sauvegarder l'intimité personnelle.¹⁵⁷⁵ » Ces dispositions étaient de nature à rompre avec « l'Etat policier » incarné jusqu'en 1990 par le régime de la rénovation sous le monopartisme.

L'Eglise accepta cette nouvelle constitution qui, garantissait avant tout la liberté religieuse, affirmait la séparation de l'Etat et des religions et mettait en valeur la primauté de la personne humaine et la promotion du bien commun. Aux dires de certains clercs cette nouvelle constitution garantissait l'exercice de la démocratie dans le pays mais il appartenait désormais aux hommes politiques de tous les camps de faire leurs preuves par une application et interprétation véritable des textes.

Le seul problème pour l'Eglise vint de la première phrase du préambule qui ne plaçait plus la responsabilité du peuple gabonais devant Dieu mais devant l'histoire. Cette affirmation suscita des réserves de la part des responsables catholiques qui s'en indignaient, estimant que c'est comme si les politiciens voulaient tuer Dieu dans le pays. « *Dieu ne peut mourir, par contre il revient* »¹⁵⁷⁶.

Ces réserves furent émises publiquement en juin 1991, devant plusieurs chrétiens lors de la célébration de la « *Fête Dieu* »¹⁵⁷⁷. L'abbé Jean Pierre Elelaghe, qui avait lu l'homélie, en présence de Mgr Anguilé, à l'Eglise Saint Michel, demanda le rétablissement de l'ancienne formule : « *Le peuple gabonais conscient de sa responsabilité devant Dieu...* ». Il faut savoir préserver les choses... trop d'innovations peuvent conduire à de mauvaises interprétations affirmait-il car « *c'est à l'honneur de notre peuple d'avoir ainsi voulu affirmer sa foi et mettre Dieu au fondement même de la construction qu'il entreprenait* »¹⁵⁷⁸.

En dehors de ce point qui affirmait le refus d'une laïcisation complète, l'Eglise approuva les institutions proposées par cette constitution. Elle eut même des représentants au sein de certaines. Par exemple l'abbé Jean Pierre Elelaghe représentait les catholiques au Conseil Economique et Social après avoir été membre du comité de suivi des Actes de la Conférence nationale pendant la période de transition.

¹⁵⁷⁵ DOCGAB, extrait de la Charte nationale des libertés, adoptées à la conférence nationale in *L'Union* du 28 avril 1990, N° spécial

¹⁵⁷⁶ DOCATGAB, Message de la délégation catholique à la conférence nationale en 1990 par l'abbé Jean Pierre Elelaghe.

¹⁵⁷⁷ Cette fête rassemble tous les chrétiens de Libreville en compagnie de leur évêque. Il s'agit d'une marche avec le Saint Sacrement dans les rues de Libreville. Le lieu d'arrivée est la cathédrale Sainte Marie et la grande messe a lieu au point de départ.

¹⁵⁷⁸ L'abbé Jean Pierre Elelaghe Nze, homélie de la fête Dieu en juin 1991 à saint Michel de Nkembo. Il faut dire que depuis 1991, il y a eu plusieurs modifications de cette constitution. Depuis 2002, on est revenu à l'ancienne formule « *Le peuple Gabonais conscient de sa responsabilité devant Dieu ...* » à la grande joie des autorités religieuses, à l'exemple de Mgr Basile Mvé qui lors de l'entretien du 4 octobre 2002 nous exprimait sa satisfaction.

2- L'Eglise et la démocratisation formelle du Gabon de 1991 à 1995.

La conférence nationale de mars 1990, les élections législatives de septembre et octobre 1990 et l'adoption de la nouvelle constitution en mars 1991 constituent les événements marquants de la démocratisation institutionnelle du Gabon. La démocratisation formelle débute en 1991. Elle est la mise en œuvre des recommandations et principes fixés pendant la démocratisation institutionnelle. La démocratisation formelle est la phase pratique de la démocratie multipartiste au Gabon. Elle se caractérise par la situation socio-économique précaire, les élections présidentielles de 1993, les négociations politiques entre « *la majorité et l'opposition* » ayant abouti aux accords dits de Paris et le référendum de juillet 1995.

• Du climat social et politique particulier à l'élection présidentielle de 1993

Si la fin des élections législatives, la mise en place de l'Assemblée nationale, l'adoption de la nouvelle constitution et de nouvelles institutions permirent au climat politique de se stabiliser. Pendant ce temps, sur le front social la tension se fit vive dès la fin de l'année 1990, jusqu'en 1992.

La tenue des élections présidentielles à la fin de l'année 1993 calma momentanément cette tension sociale qui devint très rapidement politique¹⁵⁷⁹. La population gabonaise, après la conférence nationale, après sept mois de campagne, d'élections et de mise en place d'institutions politiques, de mars 1990 à mars 1991, avait hâte de voir le nouveau gouvernement d'Union nationale, remanié le 26 février 1991, s'occuper de ses problèmes.

En effet, l'embellie économique depuis le mois d'août 1990, à cause de la situation dans le Golfe (l'invasion du Koweït) avait permis à l'Etat de faire quelques économies. De 16 \$ (dollars) en juillet 1990, le baril du pétrole passa à 41\$ (dollars) en novembre de la même année, suscita de vifs espoirs pour résoudre les problèmes sociaux. Cette flambée se produisit concomitamment avec l'augmentation de la production du Gabon et la mise en production de « Rabi »¹⁵⁸⁰.

Mais la situation économique se détériora, pendant cette période, avec comme corollaire la précarité du climat social. Des entreprises continuaient de fermer leurs portes ou bien tournaient au ralenti avec des compressions en cascades. Par conséquent dès le début de l'année 1991, il y eut une série de grèves qui touchèrent surtout le secteur public, autrement dit les fonctionnaires.

¹⁵⁷⁹ Les élections constituent au Gabon un moment de vive tension politique. Cette tension politique entraîne le peuple à oublier momentanément les difficultés sociales et économiques. L'espoir que les élections vont tout changer provoque cet état d'esprit qui, en réalité, profite aux hommes politiques. Ces derniers, avant et pendant la campagne, en profitent pour se rapprocher du peuple et vice - versa. Par conséquent les tensions sociales sont beaucoup plus vives entre deux élections ou quand le débat politique n'est pas animé.

¹⁵⁸⁰ Métégué N'nah, *Le Gabon de 1960 à 1990*, Ibid. Rabi est un puit de pétrole disposant d'importante réserve. Lors de sa découverte au début des années 1980, cette réserve fut qualifiée de « pétrole de l'an 2000 ».

Le vent démocratique et l'instauration du multipartisme favorisèrent la défense des droits et un esprit de revendication dans tous les secteurs d'activités. Les libertés fondamentales ayant été rétablies depuis la conférence nationale chaque corps de métier s'organisa pour former un syndicat. Les syndicats les plus actifs étaient le SEENA (Syndicat des enseignants de l'Education Nationale), le SYNAPS (Syndicat National des Agents et Personnels de Santé), le SYNAPOSTEL (Syndicat national des agents de poste et télécommunication) le SNEC (Syndicats national des enseignants et chercheurs).

Ces syndicats libres naquirent dans le sillon de la CGSL (Confédération gabonaise des Syndicats Libres), elle-même créée au lendemain de la conférence nationale pour faire face à la COSYGA (Confédération Syndicale Gabonaise), l'ancienne confédération du parti unique. Tous ces syndicats avaient « *un degré d'institutionnalisation plus haut et une certaine légitimité de jure* »¹⁵⁸¹ Ces syndicats, au plus fort moment de leurs revendications étaient de véritables groupes capables de déstabiliser le régime. Leurs actions, parfois, étaient confondues avec celles des partis de l'opposition.¹⁵⁸²

Dès 1990, c'est le personnel médical, para-médical et les enseignant qui se manifesta le plus par une longue série de grèves au cours desquelles il demandait l'amélioration des conditions de vie et de travail. Ce sont les instituteurs et les professeurs qui furent les plus incisifs dans leurs revendications de 1991 à 1993.

Pendant deux ans le spectre de l'année blanche plana sur l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Le point culminant de ces grèves a été la mort d'une institutrice, Martine Oulabou, en mars 1992, lors d'une marche de protestation sévèrement dispersée par les policiers de l'USI (Unité Spéciale d'Intervention). Une unité qui avait justement été créée en 1991 pour faire face aux manifestations de rues.

Les revendications des syndicats se manifestaient sous forme de grèves caractérisées par des marches, des « *seat-in* », des manifestations de rues qui terminaient très souvent en émeutes. Par exemple le jour de la mort de l'institutrice. Il eut des manifestations violentes. Pour arrêter ces violences le gouvernement décrétait des couvre - feu appliqués par d'importants contrôles policiers et militaires.

Au firmament de la surveillance policière et militaire il y avait des villes mortes. Une situation à laquelle la population avait fini par s'habituer surtout dans les zones à risques des quartiers populaires de Libreville (Les Cocotiers, Derrière la prison, Derrière l'hôpital, Kinguélé, les Akébé...) ¹⁵⁸³

Face à cette détérioration du climat social et à la montée des revendications syndicales, le gouvernement essayait de camoufler la situation en orchestrant des divisions

¹⁵⁸¹ CEAN, Rossatanga Rignault Guy, « radioscopie du théâtre électoral » in *Afrique politique 1997, revendications populaires et recompositions politiques*, Paris 1997, pp : 271-293. Op.cit. p. 279.

¹⁵⁸² Nous avons vu lors des marches syndicales des militants se réclamant de l'opposition arborer les tenues de leur parti et proclamer les slogans politiques. Du reste certains chefs de partis politiques n'hésitaient pas à appeler directement ou indirectement leurs militants à soutenir l'action des syndicats.

¹⁵⁸³ Témoignage personnel. De 1990 à 1999, nous habitions dans un quartier populaire de Libreville.

internes au sein des syndicats pour multiplier le nombre d'interlocuteurs et ainsi retarder la satisfaction de certaines demandes. Ainsi plusieurs corps de métiers avaient des syndicats propres, à l'exemple des instituteurs, des professeurs du secondaire et des enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur avec la création parallèle du SAEG et du SEN-SUP.

Ces divisions étaient favorables au gouvernement qui soupçonnait l'opposition de soutenir certains syndicats. Cela est d'autant plus vrai que l'opposition, n'ayant pas obtenu l'alternance à l'issue des élections législatives de 1990, espérait vivement que ces revendications syndicales, qui apparaissaient avant tout comme une colère du peuple, déstabilisent le pouvoir ¹⁵⁸⁴. Mais le gouvernement, plus habile, avait le soutien de certains syndicats pour limiter la virulence des premiers.

Lors de la mise en place des syndicats, l'Eglise s'était réjouie estimant qu'il s'agissait là d'une expression, et de l'intégration de la démocratie dans le pays. Ces syndicats, d'après la hiérarchie catholique, permettaient à chaque Gabonais de s'exprimer pour défendre ses intérêts au lieu d'attendre que les partis et les hommes politiques le fassent à leur place ¹⁵⁸⁵. Mais l'Eglise déplora tout de même la multitude de syndicats, tout comme celle des partis politiques. Ce qui était avant tout un signe de division et de mésentente ou du « chacun pour soi ». L'Eglise demandait au gouvernement de faire attention aux revendications de ces syndicats qui posait avant tout des problèmes importants pour le bien être des gabonais. A l'endroit des syndicats l'Eglise conseillait de ne pas virer à la violence ou de réclamer des choses inacceptables et irréalisable dans l'immédiat pour le gouvernement. ¹⁵⁸⁶

Les tentatives de regroupement de l'opposition avant l'élection présidentielle

Devant toutes les difficultés politiques depuis l'instauration du multipartisme en 1990, conscientes de son échec lors des élections législatives et les difficultés des syndicats à déstabilisé le pouvoir, l'opposition, en vue des élections présidentielles, opta pour des regroupements et une cohésion de l'action. De ce fait, un certains nombres de partis, en réalité des tendances composées de ceux qui avaient refusé l'entrée de leur parti au gouvernement, notamment le MORENA, le PSG, et l'USG.

Ces trois partis fusionnèrent pour fonder le FAR (Forum africain pour la reconstruction). Il s'agissait en fait d'un regroupement de partis qui se réclamaient d'idéologie de la gauche. Certains membres de ces partis qui avaient accepté de rentrer dans le gouvernement furent exclus, d'autres rallièrent tout simplement le PDG en 1991.

¹⁵⁸⁴ Témoignage personnel. Nous nous souvenons d'une déclaration télévisée du premier secrétaire du MORENA originel Jean Pierre Nzoghe Nguema en 1991 : « *Nous voulons que la situation pourrisse* »

¹⁵⁸⁵ Témoignage oral de l'abbé Jean Pierre Elelaghe Nze, curé de la cathédrale Sainte Marie. Cf. les homélies prononcées pendant les troubles sociaux en mars 1992

¹⁵⁸⁶ Témoignage oral de l'abbé Jean Pierre Elelaghe, Entretien du 24 juin 1999 à Sainte Marie. Il n'était plus curé de la cathédrale mais membre du Conseil économique et social puis Vice recteur de l'Université catholique de Yaoundé.

Plus important avait été le regroupement d'une dizaine de parti de l'opposition, au sein d'une coordination dénommée la COD (Coordination de l'opposition démocratique). La COD fut créée pour essayer de mettre un terme aux reproches qui avaient été faits aux partis d'oppositions jugés dans leur ensemble d'être incapables d'investir leur capacité et volonté de conflit, face au PDG, pour des buts communs.

Créée sous la direction du Père Paul Mba Abessole du MORENA des bûcherons et de Pierre Louis Agondjo Okawé du PGP¹⁵⁸⁷, les principaux vainqueurs de l'opposition lors des Législatives de 1990, la COD eut un certain succès populaire fondé sur le fait que qu'une stratégie concertée pouvait avoir un impact sur la politique nationale.

Au cours de cette première union sacrée de l'opposition on vit les leaders de l'opposition se succéder aux mêmes tribunes et tenir un même discours. Sur le plan parlementaire la COD se signala par un boycott des activités à l'Assemblée nationale jusqu'en juin 1991. Mais lorsque les députés des partis membres de la COD reprirent les travaux lors de la deuxième session parlementaire, ils acceptèrent ainsi de *facto* le résultats des élections législatives qu'ils continuaient cependant à refuser.

Les premiers signes d'essoufflement de la COD apparurent en 1992, à cause des rivalités entre les deux monstres sacrés de l'opposition¹⁵⁸⁸ et à cause des divergences sur la politique commune de l'opposition sur l'affaire de la « grève générale » que toute l'opposition devait lancer. Elle fut finalement lancée par le Père Paul Mba Abessole. L'échec de cette grève, annoncée avec éclat, fragilisa la coordination au point de disparaître à petit feu en 1993 lorsqu'à l'approche des élections présidentielles l'opinion émit l'idée d'une candidature commune au nom de la COD. Les querelles internes furent encore plus vives. Elles étaient basées sur des soupçons et des jugements de valeurs. Les uns soupçonnaient les autres de collaborer et de faire le jeu du pouvoir. Les autres refusaient le fait d'être traité de parti « gazelle ».

Dans ces conditions les élections présidentielles de décembre 1993, une autre grande étape de la démocratie formelle, n'étaient pas de bon augure pour l'opposition gabonaise.

Les élections présidentielles du 5 décembre 1993 : un enjeu important

L'élection présidentielle du 5 décembre 1993 constitue une étape décisive de la démocratisation du Gabon, au regard du pouvoir constitutionnel accordé au Président de la République.

Entre 1990 et 1993, certains opposants, dont le Père Paul Mba Abessole pensèrent que si le processus de démocratisation piétinait c'est à cause de la tête du régime¹⁵⁸⁹. La Conférence nationale ayant recommandé le respect du mandat présidentiel, la dernière élection présidentielle ayant eu lieu en 1986, c'était donc en décembre 1993, et comme le prévoyait la constitution - Le Président était élu pour 7 ans – qu'eurent lieu les premières élections présidentielles libres au Gabon, après 22 ans de monopartisme. L'annonce de

¹⁵⁸⁷ Bouchard Dady, *La longue marche de la démocratie gabonaise*, Multipresse, 1993, op.cit. p ; 77

¹⁵⁸⁸ Bouchard Dady, Ibid, op.cit. p. 79

ces élections suscita un espoir dans la population et un engouement chez les hommes politiques au point que l'Eglise publia un message pour préciser « *l'enjeu des élections...* ».

Pour l'Eglise, en 1993, l'heure était "grave" et tout citoyen devait se sentir particulièrement concerné par le choix du Président de la République. Aussi demanda-t-elle, « *le bon déroulement du scrutin...* » Elle appela à « *l'amour du pays...* » Elle lança un appel aux pouvoirs publics pour « *la transparence électorale fondement de la légitimité et de la légalité en régime démocratique* »¹⁵⁹⁰

L'Eglise était également très inquiète du bon déroulement de la campagne électorale qui devait tout de même élire le chef d'un Gabon démocratique. Insistant sur le devoir de l'« *amour du pays* » elle précisa que sans celui-ci, la campagne électorale risquait de se tenir « sous le signe du mensonge de la démagogie, des attaques personnelles contre des adversaires politiques transformés en adversaire à abattre »¹⁵⁹¹. Cette parole de l'Eglise fut entendue car la campagne se déroula dans une tranquillité relative, hormis quelques écarts de langage sans grande gravité. Cette tranquillité peut être aussi attribuée à la maturité des candidats, au contenu des programmes, et dans l'ensemble à l'enjeu du scrutin.

Plus intransigeantes avaient été ces paroles de l'Eglise, qui résumaient, la portée de l'élection :

« Cessons d'aimer notre pays en paroles vides et en slogans creux. Aimons le en actes quotidiens et en attitudes concrètes, telles que le respect de la vie de tout citoyen, la dignité et la vérité dans le débat politique, la solidarité effective, l'acceptation du verdict des urnes dans l'humilité et le calme. L'essentiel est moins de remporter seul les élections que de gagner ensemble la longue bataille du développement, de la paix sociale, de la concorde nationale... Il faut faire triompher ensemble les droits de l'homme dans un Etat de droit. »¹⁵⁹²

En fait l'Eglise pensait davantage au lendemain des élections et à l'avenir du pays.

¹⁵⁸⁹ Cette idée apparaît à la lecture des interviews et articles sur les projets politiques du Père Paul Mba. Cf. Journal *Le Bûcheron*, les N° de 1993. Normalement les élections locales devaient se tenir avant l'élection présidentielle mais un certain nombre de chefs de partis préférèrent la tenue des élections présidentielles avant les élections locales. Ce débat a prévalu durant toute l'année 1993. Même les autorités religieuses avaient été déroutées car la décision du gouvernement était tardive. Au point qu'en octobre 1993 l'Eglise publia un message intitulé « *L'enjeu des élections présidentielles et locales* ». Les autorités religieuses pensaient que les élections locales se tiendraient tout de suite après les présidentielles. (Cf. le premier paragraphe du message : « *En décembre prochain, à l'occasion des élections présidentielles, suivies peu après des élections locales...* ». Finalement les élections locales eurent lieu trois ans plus tard en 1996 à cause de la course politique engendrée par le mauvais déroulement des élections présidentielles. Nous y reviendrons à propos des Accords de Paris.

¹⁵⁹⁰ DOCATGAB, CEG, « L'enjeu des élections présidentielles et locales : Message de la conférence du Gabon aux chrétiens, a ceux qui s'engagent dans la compétition électorale et à tous les hommes de bonnes volontés », octobre 1993, in *Paroles d'Eglise* N° 3

¹⁵⁹¹ DOCATGAB, CEG, « L'enjeu des élections présidentielles... » Ibid.

¹⁵⁹² DOCATGAB, CEG, « L'enjeu des élections présidentielles... » Ibid.

Soucieuse du développement, de la paix et de l'unité des Gabonais – « les vraies priorités » –, et au regard des risques de dérapages énormes encourus par le pays, l'Eglise vint demander le 4 décembre 1993-la veille –, le report du scrutin par la voix de l'Abbé Jean Pierre Elelaghe Nze alors curé de la paroisse Sainte-Marie. Il fit cet appel en direct au journal télévisé de 20 heures sur la première chaîne de télévision. Cet appel ne fut pas suivi, le scrutin eut lieu, le 5 décembre 1993 comme prévu ¹⁵⁹³.

L'enjeu des élections présidentielles de 1993 était tellement important que 13 candidats s'alignèrent sur la ligne de départ, signe d'une compétition électorale âpre car depuis l'indépendance en 1960, c'était la première fois qu'une élection présidentielle libre se tenait véritablement. Le jeu des alliances en 1961, le jeu constitutionnel et politique en 1967 et le parti unique de 1968 à 1990 avaient toujours réduit le nombre de candidat à un seul.

Voici les noms des treize candidats : Omar Bongo, Pierre Claver Maganga Moussavou, Dijob Divungui Didingue, Léon Mbou Yembit, Simon Oyono Abaa, Alexandre Sambat, Pierre Louis Agondjo Okawé, Paul Mba Abessole, Léon Mebiame Mba, Jean Pierre Léboumba Lépendou, Adrien Nguema Ondo, Jules Aristide Bourdes Ogouliguendé, Marc Saturnin Nang Nguema

Le nombre élevé de candidats en 1993 apparut d'abord comme un symbole de la liberté démocratique retrouvée, mais en réalité il était considérable face à une population électorale d'un peu moins 450.000 Gabonais. Le déroulement de la campagne permit de constater que huit des treize candidats se rassemblèrent au sein d'une convention, la CFC (*Convention des Forces du Changements*) à laquelle appartenait le Père Paul Mba Abessole avec d'autres candidats des partis d'oppositions et quelques anciens cadres du PDG qui étaient opposés au Président sortant, Omar Bongo, quant à lui soutenu par une alliance de cinq partis « La nouvelle Alliance pour la Démocratie ». Le reste des candidats étaient « indépendants », par exemple le candidats du PGP Agondjo Okawé pourtant membres de l'opposition. Cette configuration montre la complexité de ces élections et de la vie politique démocratique du Gabon ¹⁵⁹⁴.

Malgré les récriminations de la CFC, créée dans le but de lutter pour une élection transparente et juste, le cadre électoral resta peu fiable. Malheureusement, la préparation du scrutin donna lieu à des inquiétudes, comme lors des législatives de 1990. Il y eut des dérapages jusqu'à l'issue des élections. Ces inquiétudes reposaient sur la fiabilité des listes, la composition du corps électoral, le choix des scrutateurs. En somme, le code électoral qui attribuait encore toute responsabilité au Ministère de l'administration du territoire n'assurait aucune garantie de transparence à tous les candidats, surtout ceux de l'opposition qui le contestait.

Il faut préciser que le code électoral pour les élections présidentielles de 1993 avait été adopté le 11 mars 1992 par la majorité parlementaire du PDG et ses alliés qui refusa les quelques propositions des partis de l'opposition représentés à l'Assemblée nationale

¹⁵⁹³ Témoignage de l'abbé Jean Pierre Elelaghe, entretien du 24 juin 1999

¹⁵⁹⁴ DOCGAB, Nous avons fait cette analyse sur la base des articles parus dans le journal *l'Union* : les N° du 26 novembre 1993 et du 30 novembre 1993

1595

Les propositions de l'opposition concernaient surtout le rôle du ministère de l'administration du territoire et la question des observateurs internationaux. Sur le premier point, l'opposition parlementaire puis la CFC émirent des réserves en signifiant que l'administration gabonaise n'avait pas encore atteint la maturité de son collègue français. Elle était dénuée de tout parti pris politique du fait qu'elle n'avait pas subi de modification depuis 1990 avec à la clé le déroulement chaotique des élections législatives qu'elle organisa cette année ¹⁵⁹⁶.

Sur la question des observateurs internationaux, l'opposition parlementaire et la CFC reçurent une fin de non recevoir du gouvernement qui faisait des élections présidentielles une question de souveraineté nationale ¹⁵⁹⁷. Une autre préoccupation, qui prouva les limites du cadre organisationnel de ces élections, était le problème de la caution ou de la redevance que les candidats devaient verser.

Faute d'avoir trouvé un terrain d'entente ou un accord sur ces deux préoccupations (les observateurs internationaux et la caution), entre le gouvernement et l'opposition parlementaire, le Président Bongo finit par résoudre ces problèmes grâce à deux Décrets présidentiels. Dans l'un il fixa unilatéralement la somme de 10 millions de F CFA à payer par chaque candidat. L'élection présidentielle est une chose trop sérieuse pour être laissée à la participation des pauvres ¹⁵⁹⁸.

L'autre décret, plus tardif, portait finalement sur la présence des observateurs internationaux sans pour autant résoudre le problème de l'impartialité de ces observateurs face au pouvoir ¹⁵⁹⁹.

Par son implication dans l'organisation du scrutin, pour débloquer certaines situations, le Président Bongo, lui-même candidat à sa propre succession apparut comme juge et parti. Mais il signa ces décrets en sa qualité de Président de la République au dessus des partis et pour donner une image de Président magnanime.

Les élections présidentielles devaient-elles être reportées comme le demanda l'Eglise

¹⁵⁹⁵ Nambo John Joseph, « Parodie d'élection Présidentielle au Gabon » in *Politique Africaine* N° 53, de mars 1994. pp. 133-139. Op.cit. p.133. Cf. aussi le Rapport au Président du conseil permanent de la Francophonie par la Mission d'observation pour l'élection présidentielle au Gabon du 22 au 26 novembre 1993. Voir chapitre II et II.

¹⁵⁹⁶ Rapport au Président du conseil permanent de la Francophonie par la Mission d'observation pour l'élection présidentielle au Gabon du 22 au 26 novembre 1993.

¹⁵⁹⁷ N Nambo John Joseph, Ibid. op.cit. p. 134

¹⁵⁹⁸ Nambo John Joseph, Ibid. op.cit. p. 135. Cf. aussi *l'Union* du 14 décembre 1993

¹⁵⁹⁹ DOCOPM, Dossier 347, Gruenais Marc Eric, Galloy Martine Renée, « les dictateurs africains sortis des urnes » in *Le Monde Diplomatique*, novembre 1997. Parmi les observateurs internationaux à l'élection Présidentielle de 1993 au Gabon, il y avait les amis du Président Bongo. Par exemple la délégation du parlement européen était conduite par Jean Paul Benoît, un parlementaire dont les relations avec le Président Bongo étaient très anciennes. Il fut choisi pour éviter des problèmes avec le Gabon. Cf. un article dans *le Monde* du 11 décembre 1993.

à la veille du scrutin ?

Beaucoup d'arguments plaidaient pour report des élections présidentielles de 1993. Au delà des arguments déjà énumérés ces élections avaient été mal préparées et toutes les conditions n'étaient pas réunies. D'ailleurs la suite des événements le montra avec une reprise accrue de la violence caractérisée par les marches et les émeutes dans le pays.

Les arguments qui militaient en faveur du report étaient évidemment développés par l'opposition. Tout d'abord, sur la questions des observateurs internationaux, malgré quelques rapports accablants et assez critiques comme celui de l'ACCT ou de la Francophonie ¹⁶⁰⁰ (elle constata qu'une exigence du code électoral n'avait pas été respectée, à savoir le manque de liste électorales dans tous les bureaux de vote la région de Libreville).

Le reste des observateurs, notamment ceux du parlement européen, avait pour représentant un personnagedont « les relations très anciennes avec le Président Bongo » furent dénoncées dans la presse française. Ensuite, en ce qui concerne le collège électoral, le ministère chargé de l'organisation annonça le nombre de 455.084 électeurs. Un nombre qui, d'après les contestataires, était supérieur au nombre de Gabonais en âge de voter pour une population totale, étrangers compris, d'un million d'habitants ¹⁶⁰¹.

Enfin, fait non négligeable, l'opposition à quelques jours des élections exigeait le report des élections et elle demanda à la CE (Communauté Européenne) de mettre à la disposition de l'Etat gabonais des techniciens rompus à la pratique électorale. Malgré une réponse favorable de la CE, le Premier Ministre chef du gouvernement, et directeur de campagne du Président Bongo, refusa catégoriquement ¹⁶⁰².

L'appel de l'Eglise, le 4 décembre 1993 fut donc un coup d'épée dans l'eau. Les interpellations de l'opposition ne furent pas entendues. Dans ces conditions les élections eurent lieu le 5 décembre « *dans une plus grande confusion* ¹⁶⁰³ » avec tous les manquements dénoncés avant le scrutin et même après ¹⁶⁰⁴.

Malgré ces manquements l'engouement et la ferveur des électeurs étaient au beau

¹⁶⁰⁰ Rapport déjà cité Cf. Mission des membres de l'Agence de la Coopération culturelle technique de la Francophonie du 22 au 26 novembre 1993.

¹⁶⁰¹ Le recensement général de la population et de l'habitat effectué du 1^{er} juillet au 31 juillet 1993 avait permis de dénombrier 1.014.976 habitants étrangers compris (153.490). Visiblement la population électorale avait été gonflée. Cf. aussi DOCOPM, Marie Pierre, « Election présidentielle au Gabon » in *le Monde* du 1^{er} décembre 1993.

¹⁶⁰² Nambo John Joseph, Ibid. op.cit. p. 136

¹⁶⁰³ DOCOPM, Marie Pierre, « En dépit des irrégularités les observateurs internationaux apportent leur caution au scrutin présidentiel » in *le Monde* du 8 décembre 1993

¹⁶⁰⁴ Voir le second Rapport de l'ACCT lors de leur mission du 3 au 8 décembre 1993. Les observateurs évoquèrent : l'absence de listes à Libreville, le manque de formation des scrutateurs l'absence de l'encre indélébile...

fixe car les Gabonais allèrent voter en masse.

Mais le 9 décembre, contre toute attente, car les électeurs étaient suspendus aux résultats des urnes malgré les mauvaises conditions du scrutin, le ministre de l'administration du territoire vint annoncer les résultats : le Président Bongo, sortait vainqueur dès le premier tour avec 51, 07%, le second était le Père Paul Mba Abessole avec 26,51% des suffrages.

Ces résultats furent annoncés, dans des circonstances douteuses, d'autant plus que le dépouillement des urnes de Libreville se poursuivait au gouvernement de l'Estuaire. Quelques minutes plus tard, après la publication des résultats dans la nuit, le Ministre de la Défense annonça que le gouvernement venait de décréter l'Etat de mise en garde suivi d'un couvre feu de 22 heures à 6 heures ¹⁶⁰⁵. Cette succession d'interventions radio - télévisées jeta le trouble dans les esprits car durant cette même nuit Libreville était envahi par des véhicules militaires au point d'instaurer un climat d'indignation et de terreur.

L'Eglise dut subir cette décision gouvernementale, et les messes de la veille de Noël durent être anticipées et célébrées à 19 heures au lieu de 22 heures ou 23 heures. La Cour constitutionnelle vint confirmer les annonces de l'administration territoriale en charge de l'organisation des élections, en validant l'élection au premier tour du Président Bongo avec 51,18%. Après cette décision le Gabon entra dans une grave crise politique. La conduite « *raisonnable, juste et religieuse* » ¹⁶⁰⁶ à laquelle l'Eglise avait appelé, les pouvoirs publics, l'opposition et toute la population n'avait pas entendue. Les conséquences de ces élections furent de ce fait multiples et elles ont conduit aux négociations entre l'opposition et la majorité puis aux Accords politiques dit de Paris.

• De l'élection présidentielle aux Accords de Paris : l'absence de l'Eglise

Le 23 décembre 1993, 11 des 13 candidats, à l'exception du candidat Adrien Nguema Ondo, saisirent la Cour constitutionnelle pour demander l'annulation du scrutin du 5 décembre. Pour manifester leur mécontentement, estimant que les résultats ne reflétaient pas la réalité des urnes, les 11 candidats créèrent une institution dénommée HCR (Haut Conseil de la République présidé par le Père Paul Mba Abessole.

La Cour jugea cette demande irrecevable estimant que le Père Paul Mba s'était proclamé Président de la République, nommant ensuite un premier ministre qui forma un gouvernement donc certains candidats qui demandaient l'annulation étaient membres. Elle estima que les requérants s'étaient mis délibérément dans l'illégalité ¹⁶⁰⁷.

La curiosité de cette décision attisa davantage la colère des membres du HCR, qui avaient introduit leur demande non pas en tant que membres du HCR mais en tant que simple citoyen. Paradoxalement aucun membre du HCR et du gouvernement parallèle ne

¹⁶⁰⁵ DOGAB, Journal *L'Union* du 13 décembre 1993.

¹⁶⁰⁶ DOCATGAB, CEG, « L'enjeu des élections présidentielles... » Ibid.

¹⁶⁰⁷ DOGAB, Décisions de la Cour constitutionnelle, N° 001/94/CC du 21 janvier 1994 in *Recueil de décisions et avis de 1992 à 1995*.

fut traduit et condamné par la Haute Cour de justice habilitée, au vu de la constitution, à reconnaître ce genre de délit.

D'autre part, si l'attitude des membres du HCR était condamnable, car il avait porté atteinte à la sûreté de l'Etat, celle du Président Bongo n'était pas aussi sans taches car il avait été proclamé élu avant la fin du dépouillement.

Dans tous les cas un examen sérieux des recours et des conditions de déroulements du scrutin devait aboutir à une annulation, tout au moins à une convocation du second tour.¹⁶⁰⁸

Les conséquences populaires de l'élection présidentielle de 1993.

En dehors de l'imbroglio politico-institutionnelle engendré par les élections présidentielles, elles eurent aussi deux conséquences à court, moyen et long terme. La première conséquence à court terme, était une vague de violence, qui freina, dans l'immédiat, les efforts de démocratisation du pays, par des actes qui bafouaient la constitution. Au grand espoir d'un véritable changement démocratique avait suivi la violence orchestrée par les militants soutenant la cause du HCR en tête desquels les militants bûcherons du Père Paul Mba. Lors des manifestations publiques ils troublaient l'ordre public et affrontaient les forces de l'ordre.

L'apogée de ces manifestations et affrontements violent avec les forces de sécurité fut atteint à la fin du mois de février 1994. En effet, entre le 21 et le 26 février 1994, Libreville et Oyem¹⁶⁰⁹, la capitale provinciale du Woleu-Ntem, dans le Nord du pays, étaient en ébullition. Cette ébullition était soutenue par une cause extra politique¹⁶¹⁰. En effet, pour des raisons socio-économiques, une importante confédération syndicale, la CGSL¹⁶¹¹ avait déclenché une grève générale à cause de la dévaluation du F. CFA qui avait entraîné une flambée des prix rendant ainsi très difficile les conditions de vie des Gabonais. Cette grève syndicale ou sociale, soutenue par l'opposition, se transforma en heurts brutaux dans la capitale.

Le 23 février 1994, l'armée décida de détruire RTL (Radio Télé Liberté), un organe de communication du MORENA des bûcherons du Père Paul Mba. Pendant cette période de crise la RTL servait de médium audio visuel à toute l'opposition HCR et à tout ceux qui ne pouvaient pas s'exprimer sur les médias d'Etat. Selon l'armée, cette radio incitait à la violence et appelait à la guerre civile¹⁶¹². L'intervention de l'armée permit aussi de détruire les domiciles de certains opposants sans attenter à leur vie notamment le domicile du Père Paul Mba Abessole, « Siloé », dans le quartier Ozangué.

¹⁶⁰⁸ DOCOPM, Marie-Pierre « Paris a voté Bongo » in *Le Monde* du 12 décembre 1993

¹⁶⁰⁹ Ces deux villes étaient les principaux fiefs électoraux du Père Paul Mba.

¹⁶¹⁰ DOCGAB, *Journal l'Union* les N° du 22, 23, 24 et 25 février 1994.

¹⁶¹¹ Déjà cité : la CGSL rivale de la COSYGA.

¹⁶¹² DOCGAB, *L'Union* du 23 février 1994.

La réaction et la brutalité des militants de l'opposition furent tels qu'ils brûlèrent vif un secrétaire de section du PDG, qui habitait à proximité de la Radio. Il lui était reproché de détenir à son domicile un appareil qui brouillait la radio ¹⁶¹³.

La seconde conséquence, à court terme, était la dynamique unitaire de l'opposition (l'action du HCR) qui réussit à tenir la dragée haute au pouvoir en place. Dans certains coins du pays ont eu l'impression de vivre dans deux Républiques. Par exemple l'annonce différée de la reprise des cours dans l'éducation nationale en janvier 1994 par le HCR et le gouvernement.

Ensuite la principale conséquence à moyen terme était le déblocage du processus de démocratisation dès le mois de mars 1994 après l'appel du Président Bongo et la « paix des braves » proposée par Pierre Louis Agondjo Okawé. Cette double volonté de discussion a conduit aux pré-négociations de Libreville

Enfin, l'une des conséquences à long terme du mauvais déroulement des présidentielles de 1993 a été l'ouverture d'un véritable dialogue entre l'opposition et le pouvoir pour que les événements regrettables ne se produisent plus.

Les pré-négociations de Libreville à partir de mai 1994.

Dès décembre 1993, à l'issue des élections présidentielles, l'opposition, plus qu'auparavant, réussit à agir de manière concertée par le biais du HCR devenu entre temps, « *Haut Conseil de la Résistance* » et non plus de la République. En février 1994, le HCR développa des stratégies plus efficaces pour faire avancer la démocratie au Gabon. Cette volonté interne du HCR fit que ses membres acceptèrent en mars 1994 une proposition du Président Bongo de se réunir autour d'une table afin de débloquent la situation politique. Mais ces retrouvailles étaient conditionnées à des préalables du HCR : « la fixation d'un ordre du jour ; l'arrêt des poursuites contre les opposants par les forces de l'ordre, surtout contre le Père Paul Mba Abessole, Président du HCR, qui était jugé responsable des émeutes de février par le Président Bongo et le gouvernement ; l'invitation de tous les opposants à la table ronde ; trouver un cadre neutre aux négociations. » ¹⁶¹⁴

En mars 1994, le Père Paul Mba, se retira en France pour un mois. Cette absence permit au Vice-président du HCR, Pierre Louis Agondjo Okawé, de lancer l'idée de la « *paix des braves* » qu'il opposa à la guerre civile ¹⁶¹⁵. Sa volonté était la recherche d'un véritable dialogue avec le pouvoir et surtout avec le Président de la République dont il irritait l'entourage avec ses pointilleuses précisions juridiques, depuis la conférence nationale ¹⁶¹⁶. Maître Agondjo Okawé voulait éviter les recommandations d'une nouvelle conférence nationale qui pouvaient être violées ou bien soumises à la seule volonté du

¹⁶¹³ DOCGAB, *L'Union* du 25 février 1994.

¹⁶¹⁴ DOCGAB, *Journal l'Union* du 8 mars 1994. La mort de ce militant du PDG fut le paroxysme des émeutes. Ce qui se passait dans d'autres pays arriva au Gabon. Il est mort par « collier », c'est-à-dire avec une roue enflammée placée autour du cou.

¹⁶¹⁵ DOCGAB, *Ibid*

Chef de l'Etat comme en 1990. Aussi sollicita-t-il la médiation des institutions internationales comme l'ONU, l'OUA, UE et des pays comme la France, les Etats-Unis, le Canada en tant que tierce partie ¹⁶¹⁷.

L'Union sacrée au sein du HCR était telle que tous ses membres refusèrent d'entrer dans un nouveau gouvernement d'Union nationale pour ne pas se compromettre, se contredire et rendre ainsi plus efficace les négociations avec le pouvoir ¹⁶¹⁸.

Face à la ténacité du HCR et la volonté du Président Bongo, des pré négociations eurent lieu à Libreville, du 25 mai au 25 août 1994, entre l'exécutif et sa majorité parlementaire, d'un coté et le HCR de l'autre. Pendant trois mois, ces pré-négociations portèrent sur le cadre et le contenu des négociations ainsi que les conditions posées par le HCR ¹⁶¹⁹. Les douze conditions du HCR furent globalement acceptées par la majorité surtout en ce qui concerne le dédommagement des victimes et la médiation internationale ¹⁶²⁰. La ténacité du HCR, lors de ces pré négociations et son union montra la capacité de l'opposition à exercer ensemble une pression sur le pouvoir. Ces pré-négociations permirent à la majorité de faire reconnaître l'élection du Président Bongo de décembre 1993. De plus comme en 1990, lors des élections législatives, les opposants avaient été calmés par le « magots ¹⁶²¹ » du pouvoir. Du côté de l'opposition, ces pré-négociations donnèrent une légitimité considérable au HCR.

Les négociations de Paris à partir de septembre 1994

Les deux parties entamèrent du 5 au 27 septembre 1994, à Paris, des négociations qui aboutirent le 4 octobre 1994, à Libreville, par la signature des « *Accords de Paris* ». Conséquences du mauvais déroulement des élections présidentielles de 1993, les négociations à Paris portèrent sur trois principaux points comme le préconisaient les pré négociations de Libreville.

Un premier aspect sur « la refonte du code électoral et la mise en place d'un programme d'action par rapport aux échéances électorales » ; un second point concernait « l'Etat de droit » ; le troisième point portait sur « l'installation d'un gouvernement de consensus, chargé de mettre en vigueur les décisions des négociations » ¹⁶²². Le choix

¹⁶¹⁶ Gaulme François, « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », in *Politique Africaine* N° 43, octobre 1991, pp. 50-62. op.cit. p. 52.

¹⁶¹⁷ DOCGAB, Journal *l'Union* du 16 avril 1994.

¹⁶¹⁸ DOCGAB, Journal *l'Union*, les N° du 16 avril, du 17 mai, du 22 juillet 1994.

¹⁶¹⁹ DOCGAB, *L'Union* du 26 juillet 1994

¹⁶²⁰ DOCGAB, Rapport final des pré-négociations, dans *L'Union* du 26 août 1994. Cf. aussi *l'Union* du 27 août 1994

¹⁶²¹ Cette attitude était davantage perceptible à l'issue des négociations à Paris. Nous pensons qu'une des raisons de l'empressement des opposants à négocier reposait sur la promesse de dédommager ceux qui avaient été touchés par les violences de février 1994.

du lieu était lié au fait que Paris offrait plus de sécurité et d'impartialité pour les participants et ce lieu augmentait les chances de rassembler les médiateurs internationaux qui venaient de huit pays et trois organisations internationales¹⁶²³.

Beaucoup d'éléments confirmaient la détermination des négociateurs, la volonté de la classe politique gabonaise à faire avancer la démocratisation du pays, et le sérieux des négociations.

On note, par exemple, la présence du ministre français de la coopération à la cérémonie de paraphe du protocole d'accord à Paris, au palais des congrès. Il y eut aussi la présence du Président Bongo à la cérémonie de signature à Libreville¹⁶²⁴.

La signature de ces Accords eut pour conséquences de désamorcer temporairement la crise socio-politique du pays. Elle fit naître un nouvel espoir dans l'opinion car on espérait que le gouvernement allait désormais se remettre à l'œuvre pour régler les problèmes socio-économiques. Mais c'était sans compter sur la répétition de l'histoire. Car quelques semaines après la signature, les participants se rendirent rapidement compte du caractère laborieux de l'application de ces accords. Très rapidement, peu après la désignation du Dr Paulin Obame Nguema au poste de Premier Ministre, « les Accords de Paris » se transformèrent en désaccords de Libreville.

Les désaccords portaient sur le nombre de portefeuilles ministériels à attribuer au HCR. En novembre 1994, lorsque le nouveau Premier Ministre rendit public son gouvernement le désaccord était consommé. Sur 26 membres, il n'y avait que 6 ministres du HCR. Tous les ministères clés et important restèrent sous le contrôle de la majorité. Ces désaccords se répandirent aussi à l'intérieur du HCR et des partis membres, consacrant une nouvelle fois la division de l'opposition.

Les conditions et le débat autour de la formation de ce gouvernement approuvé par 99 députés sur 120, creusèrent un fossé entre le peuple et la classe politique toute entière. La population devint plus critique, certains présentant ces accords comme une manœuvre « politico politique » du Président Bongo et tous les politiciens pour « *mieux sucer le pays ; pour se partager le revenu national ; pour mieux voler...* »¹⁶²⁵.

La population, non militante (ceux qui n'appartenaient à aucun parti) ne savait plus à quel sein se vouer, qui croire. La tentative de faire avancer la démocratie perdit alors sa crédibilité. Cette attitude était fondée sur certaines closes des « Accords de Paris » incompréhensible pour les pauvres, à savoir « Prorogation du mandat parlementaire ; accorder des véhicules de fonctions et un logement à toutes les personnalités politiques et syndicales ; instauration d'un fonds de souveraineté constitué à partir des recettes de

¹⁶²² DOCGAB, Rapport final des pré-négociations, dans *L'Union* du 26 août 1994. Cf. aussi, Publications officielles, *Les Accords de Paris*, septembre 1994, 119p.

¹⁶²³ Publications officielles, *Les Accords de Paris*, septembre 1994. Les observateurs venaient de l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Congo, les Etats Unis, la France, la Fondation Jimmy carter, l'OUA, Union Européenne

¹⁶²⁴ Publications officielles, *Les Accords de Paris*, septembre 1994.

¹⁶²⁵ Témoignage oral, entretien collectif. Enquête de terrain du mois de septembre et octobre 2002 à Libreville.

l'Etat pour restaurer l'autorité et le prestiges des hauts responsable de l'Etat »¹⁶²⁶.

Les difficultés d'applications des Accords de Paris entre novembre 1994 et juillet 1995

La principale difficulté relative aux Accords fut la mise en cause de l'utilité de ceux-ci pour la démocratisation du pays. Une mise en cause qui souleva un grand débat institutionnel incompréhensible dans la population qui attendait une application effective et directe de ces Accords.

La population fut surprise par l'attitude du gouvernement, mis en place pour les appliquer, qui saisit le 17 janvier 1995, la Cour constitutionnelle pour savoir, d'une part, « si les Accords de Paris étaient des actes juridiques pouvant être ratifiés par le parlement » d'autre part, « si la révision de la constitution pouvait s'obtenir aussi bien par voie parlementaire que par voie référendaire ».

En réalité le gouvernement entendait faire ratifier les Accords par le Parlement. Mais celui-ci ne pouvait le faire avant une révision de la constitution.

Les décisions de la Cour constitutionnelle, à bon droit, firent perdurer le débat, au point de retarder l'application des Accords et donc de remettre sur le devant de la scène le débat politique au lieu du débat social qui intéressait surtout la population. Selon la Cour constitutionnelle, ces Accords ne pouvaient faire l'objet d'aucune ratification par le parlement en raison de l'absence d'une chambre de celui-ci c'est-à-dire le Sénat¹⁶²⁷ mais aussi parce qu'il ne s'agissait pas d'un accord ou traité international. Et elle conclut que la constitution pouvait être révisée seulement par voie référendaire¹⁶²⁸.

Cette lecture pointilleuse de la loi fondamentale par la Cour constitutionnelle amena le gouvernement à organiser un référendum, le 23 juillet 1995. La question de ce référendum était la suivante :

« Etes-vous pour la modification des articles 39, 84, et 118 de la constitution, selon le projet de loi ci-joint, en vue de l'application intégrale des Accords de Paris par le gouvernement et l'Assemblée nationale ? »¹⁶²⁹.

Finalement, 96,48% des votants approuvèrent les amendements constitutionnels mais avec un taux d'abstention de 36,45%¹⁶³⁰. Cette abstention s'explique par la méfiance de

¹⁶²⁶ Les Accords de Paris, Rapport final voir les conclusions de la commission 2, les point 1 et 2

¹⁶²⁷ En 1994, la Constitution prévoyait un parlement à deux chambres. Or au moment de la signature des Accords de Paris la seconde chambre (la haute) n'était pas encore mise en place. Il fallut attendre 1996, pour voir l'élection des premiers sénateurs au suffrage indirects.

¹⁶²⁸ DOCGAB, Cour Constitutionnelle, Décision N° 001/95/CC du 20 janvier 1994, in *Recueil des décisions et avis de 1992 à 1995*.

¹⁶²⁹ **Bulletin de vote du référendum du 23 juillet 1994.**

¹⁶³⁰ Rapport de la Mission d'observation de la Francophonie au Gabon à l'occasion du référendum constitutionnelle du 23 juillet 1993.

la population (surtout la population urbaine) face aux Accords de Paris, très peu de partis politiques appelant à voter « Non ». Presque tous les grands acteurs politiques de la majorité et de l'opposition, même les sceptiques¹⁶³¹, pour ne pas désavouer leur propres négociations et pour ne pas semer le doute dans les esprits de leurs base politique, appelèrent à voter pour le « Oui ». Les irrégularités électorales causées par une mauvaise organisation et préparation ne pouvaient mettre en cause cette majorité écrasante, du fait d'un manque motif de manipulation. L'une des satisfactions électorales de ce scrutin était l'application de la notion de parité « majorité opposition », dans les bureaux de vote et autres instances électorales depuis la ville jusqu'à la Commission Nationale Electorale, en passant par le canton, le département et la province¹⁶³².

Ce référendum mit en évidence les limites de la démocratisation du Gabon et il révélait la nécessité d'une maturation des institutions. En considérant la période allant de décembre 1993 à juillet 1995, comme une étape de la démocratisation formelle, c'est finalement le Président Bongo et sa majorité qui sortirent vainqueurs de cette seconde étape. L'hypothèse selon laquelle le Président Bongo avait accepté les négociations de Paris dans le but de faire reconnaître son mandat s'avéra juste. L'opposition ne réussit pas à imposer définitivement ses exigences. Comme dans le cas de la Conférence nationale de 1990, la mise en vigueur du plus grand nombre des dispositions des « Accords de Paris » dépendaient uniquement des institutions que le Président Bongo et sa majorité contrôlaient.

Pendant cette seconde étape de la démocratisation formelle du Gabon, l'Eglise resta silencieuse. Elle ne fit aucune déclaration sur la situation politique du pays. Elle n'avait pas été associée aux pré-négociations et négociations ayant conduit aux « Accords de Paris ». Elle ne le regrettait pas car « *L'Eglise ne fait pas de la politique* »¹⁶³³.

Cette mise à l'écart de l'Eglise traduit surtout la volonté de la classe politique de régler elle-même ses problèmes. L'absence de l'Eglise ne se fit pas ressentir. Mais en 1995, l'Eglise revint au devant de la scène pour interpeller les politiques sur une situation sociale très préoccupante.

• L'Eglise et « l'urgence d'un sursaut patriotique » en 1995.

De 1990 à 1995, la politique avait marqué la vie des Gabonais. Tous les gouvernements qui se succédaient avaient pour principale mission le renforcement de la démocratie et des institutions. Toutes ces institutions concentraient leurs efforts sur la démocratisation

¹⁶³¹ Le Père Paul Mba Abessole est l'un des acteurs politiques les plus sceptiques sur les pré-négociations et négociations de Paris. Bien que signataire des Accords, il n'avait pas participé personnellement aux négociations de Libreville et Paris. Mais les membres de son parti y participèrent. En fait après les émeutes de février 1994 à Libreville, le Père Paul Mba se retira momentanément à Paris. A son retour il trouva la question des pré-négociations en bonne voie. Il souligne qu'il n'aurait pas accepté d'aller négocier à Paris mais comme cela avait été décidé sans lui, à son retour il le toléra.

¹⁶³² A partir des Accords de Paris, l'organisation des élections s'appuyait sur la « parité » des membres. Par exemple, le président d'un bureau de vote était assisté de deux vice président et deux accesseurs représentant la majorité et l'opposition.

¹⁶³³ Témoignage oral de Mgr Dominique Bonnet, entretien du 6 avril 1999 à Mouila.

formelle du pays. L'actualité politique était surtout remarquable entre 1993 et 1995. Ce large intérêt pour la vie politique occulta les autres domaines. Tant que l'espoir subsistait sur la prise en main par le gouvernement des problèmes économiques et sociaux, l'attente des solutions était acceptée. Mais en 1994 et 1995 face à la crispation de la vie politique à cause des « Accords de Paris », les Gabonais commencèrent à exprimer leurs sentiments de déception. La première manifestation était le référendum constitutionnel de juillet 1995.

L'Eglise du Gabon profita de cette situation pour se poser en porte - parole des sans voix. Aussi les évêques gabonais saisirent-ils « la période de carême 1995 pour lancer un cri d'alarme sur une situation sociale et économique toujours très préoccupante »¹⁶³⁴. Ils adressèrent un message à tous les Gabonais, à tous les chrétiens et les hommes de bonnes volontés.

Ce message intitulé « *L'urgence d'un sursaut patriotique* »¹⁶³⁵ s'adressait avant tout aux hommes politiques surtout ceux qui exerçaient le pouvoir et avaient le droit de décision. Ce message portait sur le passé du pays depuis la Conférence nationale.

L'Eglise examina surtout la situation du pays en 1995 en dénonçant les difficultés de la société gabonaise qui portait sur « *la santé et le développement et sur l'éducation* ». Directement, les évêques interrogèrent les hommes politiques gabonais sur l'avenir réel qu'ils voulaient donner à ce pays.

Revenant sur le passé démocratique du Gabon depuis 1990, les évêques rappelèrent les espoirs suscités par la Conférence nationale dans les cœurs des Gabonais. Mais cinq ans après ces espoirs avaient été déçus car « *le climat social était toujours tendu, un malaise diffus était perceptible partout, et l'explosion pouvait survenir à la moindre occasion.* »¹⁶³⁶ Pour les évêques le responsable de ce malaise persistant était le pouvoir en place. En effet, pour les autorités religieuses, loin de nier la mauvaise conjoncture internationale qui s'aggrava avec la dévaluation du Franc CFA, en janvier 1994, ce malaise persistant trouvait ses racines dans le cœur des hommes politiques.

Le malaise se manifestait par « l'égoïsme, le gaspillage, la corruption, la mauvaise répartition des richesses, le favoritisme, la soif du pouvoir, bref, le manque de patriotisme. » Les évêques rappelèrent aux hommes politiques que le pays pouvait s'en sortir de ce malaise avec un peu plus de volonté politique et de détermination. Tant que les attitudes négatives étaient maintenues le Gabon n'avait pas la moindre chance de s'en sortir.¹⁶³⁷

A propos des axes prioritaires que le pouvoir et tous les hommes politiques devaient suivre, les évêques proposèrent d'améliorer la santé et l'éducation dont les insuffisances

¹⁶³⁴ DOCATGAB, CEG, « L'urgence d'un sursaut patriotique » 19 février 1995. In *Paroles d'Eglise* N° 4 de février 1995

¹⁶³⁵ DOCATGAB, CEG, « L'urgence d'un sursaut patriotique », Id. & Ibid.

¹⁶³⁶ DOCATGAB, CEG, « L'urgence d'un sursaut patriotique », Ibidem.

¹⁶³⁷ DOCATGAB, CEG, « L'urgence d'un sursaut patriotique », Ibid.

menaçaient gravement la paix et l'unité nationale et compromettaient le développement économique.

L'Eglise, en 1995 rappela au gouvernement que la santé était le problème numéro un des Gabonais : « *les conditions de travail à l'hôpital, le coût des médicaments...* » Elle décrit les malaises des Gabonais dans le domaine de la santé, les améliorations à effectuer. Plus radicale elle demanda au gouvernement de faire la lumière sur une épidémie qui, en 1995, menaçait la population, celle de Minkouka. L'Eglise fut plus inquiète à propos du Sida qui, selon elle, menaçait l'existence de la Nation toute entière. Sur cette maladie, l'Eglise, pour la première fois depuis la révélation de son existence au Gabon en 1986, interpella surtout les chrétiens pour qu'ils la combattent au nom de leur foi et pour la défense de la vie.¹⁶³⁸

D'après les évêques gabonais, en 1995, l'éducation demeurait un autre domaine très sensible pour le développement du Gabon. Il s'agissait de l'éducation en générale et non scolaire uniquement, c'est à dire la formation continue dont chaque Gabonais a besoin tout au long de sa vie. Pour l'Eglise la faillite de l'éducation générale favorisait la dégradation des relations entre gabonais qui se caractérisaient depuis 1990 par « *la violence, l'intolérance, le sans gêne, le refus de l'autre* ».

Les Gabonais entre 1990 et 1995 étaient portés à se faire justice, à brûler les édifices publics et privés. Dans ces conditions, estima l'Eglise, le Gabon n'était pas à l'abri des folies meurtrières et hécatombes qui se produisaient dans d'autres pays d'Afrique¹⁶³⁹, à l'exemple du génocide rwandais. Face à la dégradation des mœurs l'Eglise proposa une « *éducation à la démocratie* » basée sur le respect des autres, de leurs biens, de la justice, sur la réconciliation et le pardon. L'Eglise proposa que cette éducation à la démocratie se fasse à tous les niveaux dans les familles, à l'école, par toutes les confessions religieuses mais aussi et surtout par les médias et les partis politiques eux-mêmes.

Dans l'ensemble, en 1995, l'Eglise était inquiète de l'avenir de la démocratie au Gabon. Elle appela à « un sursaut d'orgueil basé sur l'amour de la patrie.¹⁶⁴⁰ » L'inquiétude des autorités religieuses reposait sur le constat suivant.

De 1990 à 1995 le Gabon avait donné l'impression de manquer un précieux rendez-vous avec lui-même et avec sa propre histoire. Il avait fait l'expérience des résultats insuffisants de la Conférence nationale et, quatre ans après, de la laborieuse mise en œuvre des Accords de Paris. L'Eglise mit donc en garde les hommes politiques pour que la répétition de ces rendez-vous manqués avec l'histoire ne laisse pas un goût amer au peuple gabonais. Elle dénonça les mauvaises habitudes politiques qui s'installaient dans le comportement de certains fonctionnaires de l'administration qui procédaient à une forme de « *chasse aux sorcières* ». En effet, au lieu de chercher activement des solutions pour combattre le chômage et les effets pervers de la dévaluation du Franc CFA, certains

¹⁶³⁸ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁶³⁹ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁶⁴⁰ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

responsables d'administrations et directeurs de sociétés s'orientaient plutôt vers une sournoise chasse aux personnes sur la base de l'appartenance politique, ethnique ou régionale. Un comportement qui aggravait la crise sociale et les mentalités dans laquelle était déjà plongé le Gabon.¹⁶⁴¹

Dans la conclusion de ce message sur « l'urgence d'un sursaut patriotique », l'Eglise s'adressa aux chrétiens pour les exhorter à un engagement dans la vie politique. L'engagement politique étant réservé aux laïcs, les évêques ne voulaient pas que les chrétiens cèdent au découragement suscité par l'attitude des hommes politiques. Les évêques saisirent l'occasion du carême 1995 pour rappeler aux chrétiens une des conclusions de la III^{ème} Assemblée plénière de l'ACERAC¹⁶⁴² qui s'était tenue à Libreville en 1992 : « *La politique ne doit pas être regardée comme une activité sale et salissante, mais comme une activité à évangéliser et à moraliser.* »¹⁶⁴³ Les évêques invitèrent les chrétiens à s'associer à leurs compatriotes de bonne volonté pour faire du Gabon un pays de paix, d'unité, de liberté, de prospérité.

En 1995, les évêques gabonais optèrent enfin pour une vulgarisation et une application effective de la doctrine sociale de l'Eglise au Gabon. Devant la montée excessive de la vie politique dans l'actualité au détriment de la vie sociale, culturelle, économique voir religieuse, l'Eglise se transforma en défenseurs des opprimés.

Accusée, à tort ou à raison, de 1990 à 1994, d'être très proche de la vie politique par le soutien de certains hommes, notamment du Président Bongo et du Père Paul Mba Abessole, l'Eglise prit ses distances face à ces accusations. Après la décision du gouvernement d'expulser tous les étrangers en situation irrégulière, elle demanda au gouvernement de prolonger les échéances dans un délai raisonnable. Cet appel fut entendu par le gouvernement à cause des pressions exercées par de nombreux chrétiens à qui les évêques demandaient de se comporter d'une manière irréprochable en bannissant toute exaction et toute violence à l'égard des étrangers¹⁶⁴⁴.

¹⁶⁴¹ DOCATGAB, CEG, Ibidem.

¹⁶⁴² Assemblée des Conférences Episcopales de la Région d'Afrique Centrale

¹⁶⁴³ Extrait du Rapport de la III^{ème} Assemblée plénière de l'ACERAC (pages 170) cité par les évêques gabonais in « l'urgence d'un sursaut patriotique »

¹⁶⁴⁴ DOCATGAB, CEG, « Déclaration des évêques du Gabon sur la situation présente des étrangers sans titre de séjour » le 27 janvier 1995. In Paroles d'Eglise N° 4.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail a tenté d'analyser la lutte du peuple gabonais et la contribution de l'Eglise à la construction nationale, puis à la libéralisation politique au Gabon depuis 1945. Sur la base des sources privées le plus souvent nous avons essayé de décrire l'Histoire de l'Eglise catholique, de la vie politique et de la démocratie au Gabon.

Le premier terme de notre sujet était l'Eglise catholique. Son histoire permet de mesurer son degré d'implication dans la construction de la nation gabonaise et fait prendre conscience de la place du catholicisme au Gabon. La principale raison de cet intérêt ne réside pas dans sa supériorité numérique. Il tient à deux traits qui font sa singularité parmi toutes les religions présentes au Gabon, et qui ont tous deux des incidences directes sur les rapports avec la vie politique, à savoir son universalité et sa conception particulière des relations entre la foi et les activités humaines.

Le second terme est « la vie politique et la démocratisation ». Nous décrivons cette vie politique, à travers les grands événements, depuis la naissance d'une vie politique moderne en 1945 jusqu'à la démocratisation du pays en 1990 en passant par l'indépendance en 1960, l'instauration du parti unique en 1968 et le retour au multipartisme en 1990. Elle se caractérise par deux régimes politiques liés au deux dirigeants à l'action politique similaire. C'est une vie politique ambiguë fortement teintée d'éléments locaux malgré un mimétisme français dans les institutions.

Au-delà de la description, l'analyse ce travail s'est aussi intéressé aux causes, aux moyens et aux conséquences de l'intervention de l'Eglise dans la vie politique du Gabon et de la société gabonaise.

L'Eglise qui est au Gabon

L'histoire de l'Eglise catholique qui est au Gabon se caractérise par deux grandes périodes. Fondée par les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit, en 1844, la première période, dite missionnaire va jusqu'en 1955. Une année qui ouvre justement la seconde période qui est celle de l'indépendance religieuse et la création des Eglises diocésaines.

● La période missionnaire : 1844-1955

Durant cette période la Congrégation du Saint-Esprit évangélise, éduque et soigne les gabonais. Elle détient le monopole et dans ces domaines jusqu'en 1905 avant de se voir opposer par l'administration coloniale une relative concurrence jusqu'en 1955.

Sur le plan de l'évangélisation, la congrégation du Saint-Esprit construit des églises, ouvre des séminaires et catéchise les autochtones en prenant soin de convertir en premier « les souverains locaux ». Ce fut le cas dès 1844 avec la conversion des Roi Denis et Quaben qui entretenaient de très bonnes relations avec Mgr Bessieux. Cette entente cordiale favorisa la réussite de l'œuvre d'évangélisation au Gabon. Les missionnaires du Saint Esprit initièrent un contact pacifique avec les peuples autochtones qui déboucha sur un échange, même s'il fut aussi source de malentendus.

Dans l'ensemble le contact fut productif car, du point de vue des autochtones, les missionnaires spiritains étaient porteurs d'un message qui revendique une universalité capable de les intégrer dans un monde sans frontières. La volonté des spiritains au Gabon d'associer les autochtones à leur propre évangélisation est accélérée dès la fin du XIX^e siècle par l'entremise des catéchistes indigènes qui en deviennent des piliers et des relais dans les zones éloignées.

Le discours des missionnaires est basé sur la conversion, le changement de religion et la lutte contre le paganisme. La crainte de l'enfer est un moyen de persuasion qui s'est avéré efficace. L'évangélisation donna des fruits puisque le nombre des chrétiens croît d'années en années. Grâce à l'action des missionnaires, le Gabon est devenu, au fil des ans, une terre profondément catholique malgré la présence d'autres groupes religieux et la résistance des religions traditionnelles. A la fin de la période missionnaire un Gabonais sur deux est catholique et l'Eglise est déjà implantée aux quatre coins du pays.

Sur le plan de l'éducation, les missionnaires sont les champions de l'instruction des Gabonais. Ils contribuent de manière réelle à l'introduction de la culture européenne, notamment dans les mœurs autochtones. L'éducation constitue, pendant cette période, la clé de voûte de la présence missionnaire au Gabon au point que l'œuvre d'évangélisation et d'éducation se confondent.

Pour légitimer leur présence, les missionnaires s'intéressèrent aussi à un autre domaine, mais moins fructueux, celui de la santé. Durant cette période, ils essaient de

soigner les autochtones. Comparativement à l'évangélisation et l'éducation ce secteur n'a pas été florissant pour des raisons internes et externes : la réticence des indigènes, le manque de personnels et de médicaments. Dans l'ensemble, les missionnaires catholiques n'en faisaient pas un secteur prioritaire comme leur confrères protestants qui possédaient de grands centres de santé dans certaines localités, tel que l'hôpital Albert Schweitzer à Lambaréné.

Chronologiquement, l'Eglise missionnaire et la vie politique au Gabon connaissent des fortunes diverses. Après l'installation des missionnaires entre 1844 et 1880 et l'arrivée des marins, la période de l'impérialisme, entre 1880 et 1914 est marquée par le rejet de bâtir un Etat national dans un modèle missionnaire bien que ce ne fut pas un projet. Ce triomphe de l'impérialisme ouvre la voie à la colonisation. Les marins quittent le Gabon à la fin du XIX^e siècle pour céder leur place à l'administration coloniale.

La période entre deux guerres, 1918-1940 est celle de la coexistence et de la fusion des projets coloniaux et missionnaires. Leur terrain d'entente est l'éducation des autochtones, fondement de la civilisation. La fin de la deuxième guerre mondiale en 1945 inaugure en revanche le ralliement de la Mission du Gabon à l'émancipation des Gabonais. Devant la montée des colons privés, peu soucieux des idées religieuses et, anticléricaux pour certains, les missionnaires soutiennent les autochtones. Mais ce soutien s'effectua avec des réserves dans la mesure où l'émancipation risquait de jouer au profit du communisme, qui disposait de relais dans la colonie et, favorable à l'émancipation politique.

La fin de la période missionnaire au Gabon, en 1955, est marquée par la volonté de confier aux indigènes leurs Eglises alors que le mouvement de décolonisation conduit à l'indépendance politique. la période missionnaire se termina avec la création des premiers diocèses. D'abord en 1955 avec la création du diocèse du Gabon et surtout en 1958 avec la création de l'Archidiocèse de Libreville et du diocèse de Mouila.

• La période des Eglises diocésaines depuis 1955

Depuis 1955, l'Eglise du Gabon n'est plus de statut missionnaire. Elle a obtenu, sous le contrôle de Rome, son « indépendance religieuse » avec l'érection de nombreux diocèses (trois), l'ordination des évêques gabonais, la création des paroisses et autres centres de formations confiés aux nationaux. Les chrétiens sont de plus en plus émancipés et confrontés à d'autres réalités. Du point de vue des missionnaires et de la hiérarchie romaine, il s'agit d'une avancée significative même si cela est insuffisant pour certains Gabonais.

Les Eglises diocésaines du Gabon se sont construites à partir de 1958, surtout à partir de 1970. Les évêques ont créé une Conférence Episcopale (CEG), en 1973, pour discuter ensemble des problèmes de vitalité de cette Eglise. Elle a accueilli le Pape en 1982. Une visite mémorable qui a renforcé moralement la présence catholique au Gabon. Depuis 1994, le Grand Séminaire National « Saint Augustin » forme des prêtres diocésains, et la Congrégation Nationale des Sœurs de Sainte Marie a retrouvé une certaine vitalité par le nombre de professions de foi et les entrées au noviciat.

Depuis le début des années 1970, les Eglises diocésaines du Gabon ont repris à leur compte la notion de l'Eglise « peuple de Dieu » énoncée dans la constitution conciliaire *Lumen Gentium*. C'est à ce titre que le concile Vatican II a eu des répercussions au Gabon. En effet, pour rompre avec l'image de « l'Eglise-carcen » de la période missionnaire, les évêques du Gabon ont fait évoluer les rapports clercs-laïcs afin de mieux rendre compte de la réalité de l'Eglise comme « communauté humaine » de sorte que les chrétiens gabonais, homme ou femme, laïc ou religieux, bénéficièrent d'une dignité égale même si les fonctions ne sont pas identiques. Cette vision a largement contribué à la mise en place de « Communautés chrétiennes de base » dans les paroisses qui animent véritablement la vie de l'Eglise sur le terrain. Ces communautés de bases constituent désormais les épines dorsales de la vie et de l'action de l'Eglise.

Du point de vue de l'organisation, les évêques et les prêtres demeurent les clés de voûte de l'organisation. Les évêques réunis en Conférence Episcopale qui n'a pas d'autorité hiérarchique propre. Un autre pilier demeure le prêtre, qui est le personnage le plus typé et caricaturé de la vie sociale. Les conditions de vie du prêtre évoluent sans cesse au point de susciter des interrogations. Contrairement à la situation dans les pays occidentaux ou de vieille chrétienté, son statut social et surtout moral, malgré quelques difficultés matérielles, n'a pas été dévalorisé. Il a conservé, comme à l'époque missionnaire, un capital de sympathie et de respect.

L'Eglise du Gabon fait partie des plus jeunes Eglises de la planète. Elle a fêté 150 ans en 1994. Mais comparativement à ses consœurs africaines elle fait office de vieille Eglise car elle est la plus ancienne du continent au Sud du Sahara. Le Gabon, selon un titre de la revue *Pentecôte sur le monde* en 1959, a été la porte d'entrée du catholicisme dans le monde noir. Cette ancienneté contraste cependant avec le vécu de cette Eglise qui la rend jeune et fragile. Depuis 1955 elle alterne phases d'espoir et de désillusion. Le grand espoir repose sur son dynamisme démographique en compagnie d'autres Eglises d'Afrique centrale comme celle du Centrafrique, et du Congo. Le Gabon a l'un des plus forts taux de baptisés d'Afrique centrale derrière le Congo Démocratique. Malgré une résistance du « paganisme », le Gabon est un pays très catholique numériquement.

Mais les désillusions vécues par cette Eglise sont nombreuses. Il y a d'abord la crise des vocations qui a fragilisé le passage de l'Eglise missionnaire aux Eglises diocésaines. La carence en personnel religieux, surtout de nationalité gabonaise, fait que les Eglises diocésaines du Gabon restent dépendantes de Rome, des Oeuvres pontificales missionnaires, des anciens pays missionnaires comme la France, et des congrégations religieuses, surtout celle du Saint-Esprit qui fournissent presque la moitié du personnel religieux.

Malgré des efforts pour « gaboniser » l'Eglise, cette dépendance freine encore le désir d'émancipation totale et véritable. Le clergé gabonais progresse mais demeure minoritaire. En 1995, l'objectif fixé dans l'appel de Paul VI, à Kampala en 1969 « *Soyez vos propres missionnaires* », n'avait pas encore été atteint au Gabon. L'Eglise comptait 27 prêtres nationaux contre 63 étrangers. Sur 293 membres du personnel religieux il n'y avait que 80 gabonais. Ce qui n'est pas le cas au Congo et Cameroun voisins dont de nombreux ressortissants exercent au Gabon.

L'Eglise du Gabon rencontre aussi d'autres problèmes comme l'inculturation de l'Evangile, le dialogue avec l'islam et l'œcuménisme. Ces difficultés, certes moins visible, constituent des enjeux importants de cette Eglise en ce début du XXI^e siècle. Ils ne sont pas encore une priorité mais, aux dires des évêques et des clercs, ils sont essentiels pour un enracinement définitif du catholicisme dans la société gabonaise.

L'Eglise catholique est devenue, au fil du temps un pilier de la société gabonaise. Son organisation est claire et hiérarchisée, son influence est grande, et le fait qu'elle soit la « religion la plus répandue » lui confère un rôle public plus important que celui des protestants et des musulmans. En 2003, pour une population de 1.226.000 habitants le Christianisme représentait 77.93% soit : Catholicisme: 54.24 % Protestantisme: 9.83 % Musulmans: 6.50 % Religions traditionnelles: 13.48 %. Depuis l'indépendance religieuse à la fin des années 1950, cette prédominance est contestée. La position privilégiée et institutionnelle de l'Eglise catholique au Gabon, au regard de l'histoire, est menacée par des velléités de laïcisation, le retour vers les cultes ancestraux et par des petits groupes religieux comme ceux du réveil protestant, les Eglises indépendantes ou pentecôtistes.

L'histoire de l'Eglise catholique au Gabon est une partie de l'Histoire de ce pays. On ne peut la relire sans penser à ce qu'elle apporte aux mœurs, aux idées, à la vie politique et sociale. Ces deux histoires se caractérisent par un mimétisme (comme un jeu de miroirs) qui est important pour connaître et comprendre la contribution de l'Eglise à la construction nationale au Gabon.

Histoire du Gabon et Histoire de l'Eglise : un jeu de miroirs

L'histoire de l'Eglise catholique et celle du Gabon se sont déroulées en vases communicants depuis plus de 150 ans. Lorsque les missionnaires arrivent au Gabon en 1844, ils s'intègrent dans la société gabonaise pour la façonner et la modeler par leur action évangélisatrice et sociale. Ils deviennent immédiatement les acteurs de l'histoire de ce pays. L'intervention de l'Eglise dans l'histoire du Gabon depuis 150 ans s'est effectuée à tous les niveaux et dans tous les domaines (spirituelle, sociale, politique et surtout culturelle).

Chronologiquement l'histoire de l'Eglise s'imbrique dans l'Histoire du Gabon de la manière suivante. A la phase d'installation missionnaire sur la côte correspond la phase des explorations du Gabon par les marins, les géographes, les botanistes et autres curieux. Cette période a ouvert la voie aux acteurs de l'impérialisme. Car à partir de 1876, les missionnaires commencent à s'installer le long des cours d'eau ce qui va permettre à la France de pénétrer à l'intérieur du pays et installer à son tour des postes administratifs. La présence française se matérialise au Gabon jusqu'en 1910 par une politique impérialiste similaire à celle des autres puissances européennes. Les missionnaires du Gabon profitent de cet impérialisme français pour s'installer à l'intérieur des terres.

Entre les deux guerres (1918-1940), la Mission s'affirme au Gabon. Elle devient un

élément central de la colonisation française. Le Nord du pays, jusque là non évangélisé par les catholiques, est touché grâce à la main mise de la France sur cette région sous influence allemande avant la première guerre. Le mariage entre la mission et l'administration coloniale est stratégique pour transformer en profondeur les mentalités gabonaises. Ils poursuivent le même objectif mais divergent dans la conception et la pratique.

En même temps que s'ouvre la décolonisation, à la fin de la seconde guerre mondiale, la Mission prépare le passage à une nouvelle étape en 1958. L'indépendance politique et religieuse se déroule au même moment, en 1959 et 1960.

Après l'indépendance, l'histoire du Gabon et celle de l'Eglise se déroulent toujours liens étroits. L'Eglise demeure un acteur de premier choix. La création de nouveaux diocèses et la nomination des évêques autochtones à la fin des années 1960, précisément en 1969, coïncident avec l'instauration du parti unique en 1968. Et en 1990, avec le retour du multipartisme l'Eglise est aux avant postes pour favoriser l'émergence démocratique.

En résumé le découpage temporel entre l'Histoire de l'Eglise et celle du Gabon donne ceci :

Périodes	Histoire du Gabon	Histoire de l'Eglise
1839-1876	explorations françaises	installation missionnaire
1876-1910	début de impérialisme	expansion missionnaire
1910-1945	la colonisation française	affirmation de la Mission
1945-1958	la décolonisation française	fin de la Mission
1958-1968	Indépendance politique	d'indépendance religieuse
1968-1990	parti unique	Les Eglises diocésaines
1990-1995.	retour du multipartisme	Affirmation de la CEG

Le jeu de miroir entre l'histoire de l'Eglise et celle du Gabon permet d'affirmer q' il existe une forte relation entre l'histoire religieuse et l'histoire politique du Gabon.

Le role de l'Eglise dans la formation des hommes au Gabon

En 150 ans de présence, l'Eglise catholique a marqué profondément l'Histoire du pays surtout dans la formation des individus. Elle fut pendant longtemps jusqu'en 1905 la seule, avec les protestants, à ouvrir des écoles. Et jusqu'en 1963, la prépondérance de l'enseignement catholique est indéniable. Jusqu'en 1995, elle jouissait toujours d'un prestige que lui assure les meilleurs résultats scolaires de ses établissements. Le rôle de l'Eglise dans la formation a contribué à la mise en place d'une conscience nationale.

● L'enseignement catholique

Né au même moment que le début de l'évangélisation, en 1845, l'enseignement catholique contribue et favorise l'émergence d'une communauté intellectuelle. Elle fut une source d'émancipation des jeunes vis-à-vis de la tutelle des anciens et de la jeune fille face au jeune homme et aux anciens. Bien qu'inégal et peu performant, l'enseignement catholique permet au Gabonais de découvrir l'universalité selon le modèle français car les missionnaires qui assurent cet enseignement sont français.

Après une certaine résistance de l'œuvre latiniste, destinée surtout à la formation d'un clergé indigène, cet enseignement est assuré uniquement en français après la première guerre mondiale. Cet enseignement conduit le Gabonais à découvrir la culture française à travers des programmes élaborés en métropole.

L'Eglise profite de l'enseignement pour enseigner sa doctrine, sa morale. Elle propose une morale chrétienne loin des réalités locales. Une morale qui s'appuie sur l'universalité, sur les idées de la République autour des Droits de l'Homme, sur le rêve d'un monde libéral juste et fraternel sans oppresseurs. La conséquence fondamentale de cet enseignement est le déracinement culturel des Gabonais malgré une tentative de retour aux sources et la recherche de l'authenticité après les indépendances en 1960. Dans tous les cas l'enseignement catholique reste un fondement d'une identité nationale au Gabon.

● Une colonisation culturelle

L'Eglise introduit aussi les modèles de la culture française. L'enseignement catholique influence la loi (la justice) les institutions sociales économiques, politiques et la morale. Le poids de cette culture étrangère est telle que certains indigènes veulent procéder à des adaptations. C'est le cas de Léon Mba qui a écrit le droit coutumier Fang en s'inspirant du Code Napoléonien. C'est le cas du Bwiti syncrétique Fang qui est un mélange des éléments du christianisme et des rites locaux.

La culture européenne domine les cultures locales qui sont dépréciées malgré quelques tentatives de résistances éparses. Elle est devenue un élément essentiel pour la constitution d'une conscience ou d'une mémoire nationale. Elle a surtout favorisé le modèle français au Gabon. Avec leur enseignement les missionnaires ont introduit au Gabon des notions comme « l'Etat-nation, patrie, citoyens, compatriote », des expressions qui ont progressivement remplacé l'attachement au petit chef local pour une vision plus vaste, par exemple au niveau ethnique. Le cas des Fang, plutôt organisés au niveau du village, qui se réunirent en 1947, lors Congrès, à Mitzic, pour voir les conditions de leur émancipation, en est une parfaite illustration.

La mission puis l'Eglise du Gabon force vive de la

nation

Ce travail développe l'idée que l'Eglise catholique a été dans la longue durée une force vive de la Nation gabonaise. Mais existe-t-il une Nation au Gabon ? Bien qu'elle apparaisse toujours en construction, l'idée d'une Nation est vieille au Gabon. Si l'on définit la Nation comme un groupement humain qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun, on peut parler de Nation au Gabon depuis le XIX^e siècle.

Si l'on définit la Nation comme une communauté établie sur un territoire délimité et personnifiée par une autorité souveraine, le Gabon est une Nation depuis 1960, comme l'affirme Léon Mba dans le discours lors de la proclamation l'indépendance. Dans l'un ou l'autre sens l'Eglise a contribué à la construction d'une Nation au Gabon.

Pour devenir une force vive de la Nation, elle a été aidée par l'attitude des Gabonais qui ont collaboré à son action dès son installation. Le personnel religieux au Gabon, à quelques exceptions près n'a jamais été inquiété dans son action. Au contraire il a été partout bien accueilli. L'espoir suscité par l'Eglise chez des chefs autochtones gabonais de la côte et à l'intérieur des terres a été grand. Ces derniers, en se convertissant au catholicisme, pensaient conforter leurs pouvoirs et légitimer leur micro entités politiques pour en faire des Etats modernes sur le modèle français. Les ambitions autochtones furent déçues dans l'immédiat car, après la première guerre mondiale, la Mission déboucha sur la colonisation. Mais à l'issue de la seconde guerre mondiale les missionnaires du Gabon, sans l'avoir programmé, soutiennent les velléités d'émancipation des autochtones.

Les jeunes Gabonais chrétiens, aspirent dès lors aux responsabilités au sein de la Mission, puis au sein de la colonie. L'Eglise est, pour ces derniers, un premier champ d'expérimentation de l'émancipation et de confrontation avec les autorités coloniales françaises. Ces jeunes, formés par l'Eglise, constituent les seules élites modernes disponibles et ils deviennent les chefs et les animateurs de la vie politique naissante dès 1945.

Les autochtones appartenant à l'Eglise protestante sont plus revendicatifs mais ce sont les autochtones issus de l'Eglise catholique, plus nombreux et soutenus par les missionnaires catholiques français mieux implantés dans la colonie, qui émergent à l'image de Jean Hilaire Aubame et Léon Mba. Mais le lien entre l'éducation reçue chez les missionnaires, engagement dans l'Eglise et le choix de l'action politique divergent aussitôt. Dès 1945 il y a un fossé entre la morale chrétienne reçue et les comportements attitudes politiques.

L'Eglise et l'évolution politique de 1945 à 1995

La situation du catholicisme au Gabon après 1945 est ambiguë. Ebranlée au sortir de la guerre par les événements politiques de l'affaire Tardy en 1940, l'Eglise catholique essaye de maintenir sa présence dans la vie politique de la colonie jusqu'en 1960 puis après l'indépendance.

Un découpage chronologique de la perception catholique de la vie politique et démocratique au Gabon de 1945 à 1995 permet de distinguer quatre périodes successives caractérisées par des moments d'actions, de tensions, de silence et même de compromis.

● L'aurore de 1945 à 1960

Entre 1945 et 1959 ¹⁶⁴⁵, l'Eglise catholique contribue activement à la naissance d'une vie politique moderne. Les autorités religieuses catholiques locales peuvent être désignées, sous le terme d'«émigrés de l'intérieur». Leur action permet de défendre l'idée selon laquelle, dans la colonie du Gabon confrontée à une série de crises et mutations politiques, à l'acuité de la question religieuse et à des problèmes sociaux, l'Eglise catholique a réussi à se consolider, à maintenir son influence morale et sociale jusqu'en 1960.

L'année charnière de cette période est 1956 à cause du vote de la Loi cadre Gaston Defferre qui accorde un début d'autonomie au territoire du Gabon. Avant 1956 (de 1945 à 1955), le personnel religieux exclusivement français et européen gardait un silence très prudent sur les transformations politiques en cours au Gabon. Il évitait de prendre position sur tous les projets d'émancipation des autochtones. Cette prudence est liée aux péripéties de l'Affaire Tardy pendant la guerre et à l'évolution très rapide de la situation politique à laquelle le clergé visiblement n'était pas préparé. Elle est aussi liée aux mutations internes de la Mission et à l'émergence du colonat privé (les forestiers) qui supplantait l'administration coloniale.

La tenue d'élections dès 1945 suscite un espoir mesuré dans l'Eglise. La cause principale de l'engagement électoral des missionnaires est avant tout sociale : l'épineuse « *question scolaire* », car la hiérarchie catholique du Gabon veut défendre ses établissements scolaires qui sont menacés par la poussée des écoles officielles. Les missionnaires considèrent cette concurrence comme une forme d'anticléricalisme destinée à les éloigner de la sphère sociale.

Dans les institutions politiques locales les représentants de l'Eglise sont élus dans les deux collèges. Ils pensaient qu'en injectant ou en soutenant un maximum d'élus dans les institutions politiques qui se mettaient en place, ils obtiendraient plus de subventions pour les enseignements privés, catholique et protestant. Mais les élus catholiques ne sont pas suffisamment nombreux et influents pour réaliser l'objectif des autorités religieuses. Des les premières élections locales de 1947, la puissance économique forestière fait déjà

¹⁶⁴⁵ Des années qui marquent véritablement l'avènement de « l'anticléricalisme politique » au Gabon, et où est votée la première constitution de la République Gabonaise qui, affirme la laïcité de l'Etat, consacrant ainsi, comme en France depuis 1905, la séparation des Eglises et de l'Etat.

parler d'elle en remportant plusieurs sièges.

L'Eglise, impuissante, assiste, pendant cette période, à l'action de la nouvelle classe politique qui jette les bases d'une République laïque et se défie du pouvoir politique prêté aux catholiques. L'impuissance des autorités religieuses est liée à la détermination des colons privés (forestiers surtout) qui mettent tout en œuvre pour contrôler totalement la vie politique. Ils y parviennent car ils sont détenteurs du pouvoir économique qui constitue, après 1945, le déterminant principal de la vie politique.

Les missionnaires catholiques du Gabon sont condamnés à la prudence à la différence de leurs confrères protestants qui s'engagent ouvertement, mais sans grand succès. L'Archevêque de Libreville, par exemple, n'est pas signataire de la Déclaration commune des évêques d'Afrique noire française réunis à Dakar par Marcel Lefebvre en avril 1958. Cette déclaration, décisive dans la marche des missions et des territoires vers l'autonomie, inspire néanmoins les missionnaires du Gabon qui y adhèrent.

Le refus d'un engagement direct des missionnaires du Gabon dès 1945 peut s'expliquer par deux raisons principales. Premièrement, les hésitations et les réticences des missionnaires face à l'idée d'indépendance manifestées aussi par la congrégation du Saint-Esprit. Deuxièmement, ils ne veulent pas contrarier directement l'administration coloniale qui n'était pas foncièrement contre leur action surtout dans le domaine éducatif, sanitaire et le libre exercice de leurs activités d'évangélisation.

L'attitude de l'Eglise face à la vie politique au Gabon continue une « Aurore » jusqu'à l'indépendance en 1960, dans la mesure où les ambitions politiques de l'Eglise aux premières élections sont réelles. Elle présente et soutient des candidats. Le symbole de cette entrée en politique est Jean Hilaire Aubame qui remporte les premières élections locales face à Emile Issembé, soupçonné par l'Eglise d'être un pion communiste.

La sympathie et l'implication d'Aubame dans la vie religieuse missionnaire sont indéniables. Il visite, soutient, les missionnaires, discute ouvertement avec le personnel religieux. Sa pratique religieuse et son tempérament sont un gage pour les missionnaires. Il constitue, pour la communauté chrétienne du Gabon, un réel espoir dans la conquête du pouvoir politique. De 1945 à 1960 toutes les victoires politiques ou électorales d'Aubame sont en partie celle de l'Eglise. En dehors de Jean Hilaire Aubame, l'Eglise s'appuie aussi sur certains élus qui sont catéchistes, instituteurs catholiques, ou simples fidèles.

L'influence de l'Eglise est perceptible dans la préparation et le déroulement du scrutin. Les candidats utilisent leur appartenance à l'Eglise catholique pour obtenir des voix dans un corps électoral encore très réduit. Les bonnes relations entre les autorités religieuses catholiques et ces élus permettent à l'Eglise d'obtenir des subventions, des dons auprès des institutions financières métropolitaines et fédérales afin d'assurer l'œuvre éducative.

Les intentions de la hiérarchie catholique ne sont pas la conquête du pouvoir politique. Il s'agit pour l'Eglise de se frayer un chemin et de limiter les conséquences politiques de l'anticléricalisme initiés par les grands vainqueurs des différentes élections : les forestiers. Mal préparée à la lutte politique, en butte à des difficultés internes, l'Eglise entame dès 1960 une période de retrait de la scène politique malgré l'adhésion aux idées

d'indépendance. Elle connaît aussi des critiques internes. De même que les Gabonais souhaitent l'indépendance politique, de même les chrétiens aspirent à une certaine indépendance religieuse. Entre ces deux formes d'indépendance la frontière n'était pas bien grande, car ce sont les mêmes qui militent pour les deux indépendances et y voient un seul combat pour la libération et l'émancipation de l'homme gabonais.

●Le crépuscule (1960-1968)

Durant ces années, l'Eglise, observe un silence prudent dans les débats autour de la Constitution en novembre 1960 et, ne réagit pas face à l'absence de son « poulain » aux élections présidentielles de février 1961. Elle ne coordonne pas ses interventions, en 1964, lors du coup d'Etat. Celles-ci sont un échec qui compromet sa parole et son autorité dans la vie politique. Après le procès de Lambaréné, n'ayant plus de représentant politique, ne pouvant soutenir Léon Mba hostile à ses points de vues, ni les opposants, dans l'ensemble pro communistes, l'Eglise est évincée du champ politique.

Au début des années 1960, les ambitions politiques de l'Eglise catholique sont en effet anéanties par la défaite de Jean Hilaire Aubame « *son poulain* » face à Léon Mba soutenu par les anticléricaux (les forestiers). Les duels politiques entre les deux hommes, de 1945 à 1957, avaient toujours tourné à l'avantage de Jean Hilaire Aubame, permettant à l'Eglise catholique de caresser le rêve d'une société politique dans laquelle les bases et les fondements sont chrétiens.

La victoire politique de Léon Mba ou des anticléricaux sur l'Eglise sonne le glas de ces ambitions missionnaires. En soutenant implicitement Jean Hilaire Aubame, la hiérarchie chrétienne ne pensait pas à une République cléricale où des clercs pouvaient accéder au pouvoir suprême comme ce fut le cas au Congo avec l'élection de l'abbé Fulbert Youlou à la Présidence de la République ou en Centrafrique avec l'abbé Barthélemy Boganda. Les victoires politiques et électorales de Léon Mba en juin 1957 et surtout en février 1961, signent la fin du rêve d'une société politique imprégnée des principes et de la morale chrétienne.

Cette situation est confirmée en 1963 et 1964 avec l'échec de l'Union nationale et le rétablissement au pouvoir de Léon Mba au pouvoir après le coup d'Etat. Dès lors, l'Eglise se consacre essentiellement à son œuvre sociale, surtout éducative qui souffre, plus que jamais, de la concurrence de l'enseignement public.

Malgré ses déboires, l'Eglise reste confiante dans sa mission et convaincue de son rôle social dans la société gabonaise. A partir de 1960, elle bénéficie d'une certaine stabilité grâce à la liberté religieuse reconnue par les différentes Constitutions de la République et grâce aux accords qu'elle passe avec l'Etat notamment dans le domaine éducatif. Le plus bel exemple est la loi 30/63 qui organise les nouveaux rapports entre l'Eglise et l'Etat en matière d'éducation. Du point de vue de l'Eglise elle a pour but de sauver et de maintenir l'enseignement privé catholique.

Les années 1960 à 1968 marquent surtout le début des transformations des relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon, assez loin du modèle entre la Mission et l'administration coloniale. L'Eglise, en pleine mutation, est à la recherche de l'affirmation définitive de ses

lettres de noblesse dans le domaine spirituelle et social. Elle bénéficie de l'appui de l'Etat qui continue de subventionner son œuvre éducative malgré quelques difficultés persistantes.

L'Etat, tout en reconnaissant la religion catholique comme celle de la grande majorité des Gabonais, applique cependant, au grand désarroi de l'Eglise, tous les principes d'un Etat laïcs qui ne permettent pas à l'Eglise d'insuffler dans la sphère politique une morale chrétienne nécessaire. L'Eglise défend ses écoles en perte de monopole. La situation ne lui est pas totalement favorable car l'Etat ne tient pas totalement ses promesses de soutien scolaire. La laïcisation et la gabonisation de l'enseignement contraignent encore plus l'Eglise au silence voir à l'effacement, dès lors commence à la fin des années 1960, une traversée du désert sur la scène politique.

● La traversée du désert 1968-1990

En 1967, avec la fin du régime Léon Mba et en 1968, au moment de l'instauration du parti unique, l'Eglise du Gabon entama une longue traversée du désert dans la vie politique.

Confrontée à des difficultés internes liées à son affermissement après la naissance des Eglises diocésaines, l'Eglise catholique ne put faire face aux mutations politiques de la fin du régime Léon Mba car elle n'y était pas prête. Le Concile venait de s'achever, les nouveaux évêques autochtones venaient de prendre leur fonction. La priorité fut donnée à la consolidation interne des diocèses par le recrutement d'un personnel religieux destiné uniquement à la charge pastorale. Les priorités internes prenaient le pas sur les considérations externes. Le premier souci des autorités religieuses était de combattre la crise des vocations, affermir les institutions ecclésiales, insuffler une nouvelle morale chrétienne qui demandait un dépassement des biens matériels.

La tâche fut d'autant plus délicate que l'Eglise ne disposait pas d'un personnel capable de lire et d'adapter les décisions conciliaires aux réalités locales. La mise en pratique tardive des applications de la *constitution l'Eglise dans le monde de ce temps*, rendit encore plus difficile les interventions de l'Eglise dans la vie politique au Gabon. De fait, pendant cette période régna une certaine confusion car des prêtres s'engagèrent dans la vie politique tels, l'abbé Camille Nzibe, l'abbé Noël Ngwa et le Père Paul Mba.

Entre 1968 et 1973, l'Eglise donna d'abord l'impression de collaborer à l'action du nouveau régime de la Rénovation et du parti unique. Les autorités continuaient à réclamer plus de moyens pour l'enseignement catholique. Les prêtres étaient attirés par l'action politique directe dont les laïcs étaient absents. La situation trahissait le manque d'autorité des nouveaux évêques gabonais alors que la société matérielle, favorisée par le boom pétrolier, au début des années 1970, se détachait de la morale chrétienne. De ce fait, les chrétiens sans cadre de référence étaient attirés par le discours politique et social prometteur du régime de la Rénovation.

L'absence de l'Eglise sur la scène politique se poursuivit un peu plus de dix ans. Elle ne dit rien ou presque rien sur le plan politique entre 1968 et 1983. Peut-on cependant affirmer que ce silence était un mode de collaboration? Aucun élément ne permet de le dire avec certitude.

L'Eglise a plutôt été neutre. Elle continuait à bénéficier du soutien de l'Etat dans le domaine scolaire, tandis que celui-ci nouait des relations diplomatiques avec le Saint - Siège, concrétisées par la nomination des nonces apostoliques et des ambassadeurs. L'Eglise refusait néanmoins les idées et la morale matérialiste favorisée par le parti unique et le régime de la Rénovation.

La faiblesse de l'Eglise se manifestait dans son incapacité à se faire entendre dans un climat qui ne favorisait pas la prise de parole. Certes rien ne permet d'affirmer que son intervention aurait été comprise tant tout le peuple était dans l'euphorie du décollage économique et social. Au milieu de ce silence, l'espoir d'une action publique fut cependant entretenu par certains clercs qui choisirent de « *dire la vérité* » et de « *lutter pour la liberté* ». Contre l'avis de leurs supérieurs, ces clercs furent aux avant-postes du combat politique au milieu des années 1980.

En 1982, l'engagement politique de l'abbé Noël Ngwa Nguema et du Père Paul Mba Abessole en faveur de l'opposition marque en effet un tournant. Pour la première fois au Gabon des clercs s'engageaient dans le combat politique. Ils s'engagèrent non pas au nom de l'Eglise mais avec des idées chrétiennes. Le programme politique du MORENA en 1981 reposait en grande partie sur ces idées. L'engagement des prêtres est le signe que l'Eglise ne s'était pas totalement tue.

Les membres du clergé qui s'engagèrent dans la lutte politique contre le régime de la Rénovation et le parti unique se caractérisent par une formation intellectuelle poussée. Ils sont le symbole même des contradictions de l'Eglise locale. Ils sont influencés par les réformes conciliaires, par des idées de justice, de vérité et de liberté et surtout par des idéologies comme la théologie de la libération. Leurs idéaux les conduisent, pour certains, à s'exiler et pour d'autres à faire de la prison. Face au silence de la hiérarchie, ils incarnent une Eglise engagée qui s'exprime.

●Le réveil de 1990-1995

Le réveil politique de l'Eglise à partir de 1990 est en grande partie lié à sa consolidation interne. Elle commence à sortir lentement des difficultés héritées de la Mission et à appliquer les résolutions du Concile Vatican II pour mieux intervenir dans la société gabonaise. La visite du Pape Jean Paul II n'est pas étrangère à ce renouveau. Elle contribue véritablement à promouvoir un engagement des chrétiens. Les autorités religieuses furent particulièrement confortées de sorte que leurs paroles et leurs actions furent désormais plus cohérentes. La Conférence Episcopale, créée en 1973, devient réalité pour les Gabonais en 1989. Pour la première fois, les évêques publient un document intitulé « *Paroles d'Eglise* » largement diffusé dans lequel ils s'adressent à tous les Gabonais et non plus aux seuls catholiques.

Cette nouvelle attitude de l'Eglise amène le Président de la République à demander à un évêque de présider la Conférence nationale sur la démocratie en 1990.

Lorsque débutent ces mutations politiques l'Eglise est mieux outillée et prête à l'épreuve. Son influence morale, mise à mal par la course aux biens matériels encouragés par le boom pétrolier dans les années 1970, est en partie restaurée quand surgissent les

difficultés sociales et économiques des années 1980. Entre 1981 et 1989, l'Eglise apparaît même comme le porte parole des faibles confrontés aux difficultés sociales. La liberté syndicale étant limitée à cause du parti unique, elle dénonce certaines situations sociales qu'elle présente comme des « *nuages à l'horizon* ». En 1990, la lecture des « *signes des temps* » et sa vision de la société s'approfondit avec l'amorce des changements.

C'est au nom de ses qualités morales qu'elle est choisie pour guider les mutations démocratiques. Face aux événements politiques et sociaux, elle parle, exhorte les chrétiens et les Gabonais de bonne volonté. Mais elle ne résout pas totalement le problème de l'engagement politique de ses prêtres et des chrétiens.

A certains moments, devant ces mutations démocratiques, l'Eglise reste impuissante car les laïcs ne sont pas prêts à l'action politique directe à partir d'idées chrétiennes. Les laïcs ne disposent pas d'un parti politique, encore moins d'un syndicat. Les chrétiens continuent à militer à titre individuel et de manière dispersée.

Le réveil politique de 1990 marque la fin d'une tentative d'introduction de l'idéologie communiste à la grande joie de l'Eglise. L'Eglise se réjouit également de la mise en place des institutions démocratiques après 1990 même si cela ne se passe sans heurts. Elle vit cette période avec prudence tout en renforçant ses relations avec l'Etat. Cette prudence est voulue et entretenue dans le but constant de ne pas se compromettre dans les difficultés politiques. Elle se caractérise par un discours théologique à contenu social inspiré des textes bibliques, pontificaux et épiscopaux. Mais il demeure inaccessible à beaucoup de Gabonais malgré sa diffusion plus large. D'ailleurs l'intervention de l'Eglise est alternativement récusée, selon les situations, par le pouvoir, par l'opposition, ou par le peuple, alors que son influence positive est reconnue par tous, même si on la juge souvent trop exigeante.

Les défis de cette Eglise

En 150 ans de présence, et surtout de 1945 à 1995, l'Eglise a connu des moments de doutes et s'est trouvée confrontée à des questions redoutables pour l'avenir. En tenant compte de la carence d'études sociologiques, on peut d'ailleurs s'interroger sur la réalité du catholicisme au Gabon, et au delà sur la réalité de l'implantation du christianisme. Malgré une croissance numérique et les églises pleines le dimanche, surtout dans les centres urbains, le catholicisme est défié sur le plan interne par la résistance des sectes et les formes de syncrétisme. Il souffre d'une pratique religieuse inégale et d'une intelligentsia catholique inexistante. Sur le plan externe il doit affronter la laïcité qui se diffuse par la sécularisation de la société ou la laïcisation des institutions.

● La laïcité

L'Etat du Gabon, au nom de la laïcité, héritage colonial, a mis en route un grand nombre

d'initiatives visant à étouffer l'influence de l'Eglise catholique dans la société. La laïcité de l'Etat, pendant le parti unique, était même devenue un slogan pour combattre l'Eglise. En son nom, les idéologues du Parti unique ont interprété certaines déclarations et activités de l'Eglise, surtout l'engagement des prêtres, comme des manœuvres de subversion et de déstabilisation du régime de la Rénovation.

Reconnu dans les différentes lois fondamentales depuis 1959, le principe de laïcité empêche l'action politique de l'Eglise dans un pays où la tradition confère force et autorité à la parole des responsables religieux.

La laïcité au Gabon est un concept ambigu qui n'est évoqué que dans la constitution. Il n'y a aucune loi ou décret d'application explicitant ce principe. Néanmoins elle est appliquée sur le terrain, surtout dans les institutions politiques. Du point de vue de l'Eglise, pendant le parti unique, le régime de la Rénovation donna l'impression que Dieu était mort au Gabon. Cette attitude se confirma en février 1991, car dans la première constitution inspirée des actes de la conférence nationale, la référence à Dieu disparut avant d'être rétablie en 1999. Cette absence de référent à Dieu contrastait avec la ferveur religieuse des fidèles (renouveau charismatique, pèlerinages, grands rassemblements, colloques...) dont l'Eglise catholique n'était d'ailleurs pas la seule à bénéficier.

Le principe de la séparation des religions et de l'Etat est accepté mais appliqué avec des accommodements. L'Eglise reconnaît à l'Etat ses compétences à exercer le pouvoir temporel et l'Etat reconnaît à l'Eglise une autorité spirituelle et morale. L'Eglise catholique est considérée comme le porte-parole de toutes les associations religieuses lors des cérémonies républicaines, même si elle refuse d'être mise sur un pied d'égalité avec les groupuscules religieux.

Dans tous les cas la laïcité n'a pas encore atteint les mêmes seuils qu'en France. Elle reste ambiguë et elle sera un enjeu dans les années à venir. Certes l'enseignement religieux n'est pas dispensé dans les établissements publics mais l'influence religieuse n'est pas pour autant freinée et les groupes religieux peuvent se réunir librement malgré quelques restrictions.

● Sécularisation ou laïcisation

L'un des corollaires de la laïcité au Gabon est la sécularisation qui se traduit par la stabilisation de l'emprise de l'Eglise sur les mœurs, les idées et la morale. Le point de départ de la sécularisation ou laïcisation correspond au régime de Léon Mba en 1960. Elle a été favorisée pendant la période du parti unique du régime de la Rénovation. Les formes de pouvoir autoritaire exercées pendant ces périodes ont encouragé la montée massive de l'individualisme, du consumérisme et de l'indifférence religieuse, surtout d'abord dans la classe dirigeante, puis dans les couches populaires.

L'individualisme favorisé par la situation politique et économique du pays, a progressivement ouvert la porte au sectarisme et à un émiettement de la croyance conduisant depuis la restauration des libertés fondamentales en 1990 à toutes les formes d'irrationnel ou de néo-paganisme.

L'attitude et le discours des hommes politiques, et des intellectuels ne sont pas

étrangers à ce comportement. Au nom de la laïcité, ils encouragent « la privatisation du religieux » notamment le catholicisme au profit des religions traditionnelles. Tous les jeunes, ou presque, formés dans les établissements catholiques tournent le dos à l'Eglise, certains ont même flirté avec l'idéologie communiste durant leurs études en France ou en occident. Le rêve que d'autres caressaient d'émerger à travers leur appartenance à l'Eglise catholique fut brisé.

Cette déception a conduit plusieurs à s'appuyer sur les religions traditionnelles mais sans grand succès. Plusieurs membres des différents gouvernements de République depuis 1958 sont catholiques ou protestants, pratiquant ou non, bien peu ont agité en fonction de cette appartenance.

Les hommes politiques et les intellectuels ont contribué à répandre le doute sur les Eglises historiques notamment l'Eglise catholique dont les structures, les dogmes et la discipline (confession, mariage des prêtres, divorce, morale privée) sont contestés. Les mutations sociales sont aussi responsables de cette sécularisation à savoir l'urbanisation non contrôlée, l'exode rural, le libéralisme économique et des mœurs, l'émergence des loisirs, le rôle des médias qui façonnent et forment les esprits. L'Eglise reste largement absente de ces domaines au Gabon.

● Les défis internes

Malgré la mise en œuvre des dispositions conciliaires et la volonté de la hiérarchie catholique, l'Eglise fait aussi face à des difficultés internes. Si le problème des vocations n'est plus très préoccupant, il reste cependant les problèmes liés à l'œcuménisme et au dialogue inter religieux, l'inculturation et la pratique religieuse. Ces défis internes sont décisifs pour l'avenir. Situé à la frontière entre l'Afrique chrétienne et musulmane le Gabon risque de poser dans quelques années, le problème du dialogue inter religieux avec l'Islam dont les membres sont à leur troisième génération.

Malgré leurs divisions internes, les Eglises évangéliques ou protestantes, pentecôtistes sont actives et les catholiques entretiennent avec elles un œcuménisme sommaire. Les églises du réveil ou indépendantes sont aussi très présentes au Gabon depuis 1990. Celles-ci mènent des campagnes contre l'Eglise catholique et n'hésitent pas à critiquer son dogme et son organisation. Elles attirent une population peu formée au catéchisme catholique. Elles se regroupent pour nouer des relations avec l'Etat. A cause de leur multiplicité l'Eglise catholique n'entretient pas de dialogue avec elles.

Les catholiques gabonais doivent aussi apprendre à vivre les exigences chrétiennes. Ce problème se pose non seulement dans l'engagement politique des chrétiens mais aussi dans la réception du dogme. Il est lié à une formation insuffisante et parfois primaire. Malgré une forte fréquentation dominicale, nombre de chrétiens sont attachés à leurs croyances ancestrales. Le manque de recherches dans le domaine de l'inculturation entretient toujours ce flou. Selon l'expression de l'abbé Jean Pierre Elélaghe « *les gabonais sont entre le pétrole et le bwiti* ».

Certains religieux arrivés au Gabon dans les années 1990 considèrent même que « le Gabon est encore dans les ténèbres ». Ils se basent sur les confessions et les

témoignages de certains chrétiens qui vivent sous l'emprise des fétiches et des religions traditionnelles.

Ceux qui essayent de se démarquer du catholicisme et des rites traditionnels sont en effet attirés par des formes de syncrétisme comme le bwiti. On a aussi observé la naissance des « Eglises catholique gabonaise » dissidentes qui s'appuient sur des formes locales de messianisme. La plus remarquable est « l'Eglise Saint Sauveur du Gabon ». Elles peuvent être comparées au Matsouanisme et Kibanguisme avec la différence qu'elles n'ont pas encore d'ambition politique ou, du moins, elles n'interviennent pas encore sur ce terrain.

Constat final

Découvert par les Portugais en 1472, visités par les Hollandais au XVII^e siècle et par les Anglais au XVIII^e et XIX^e Siècles, mise en valeur par les Français à partir de 1839, évangélisé par les missionnaires protestants américains à partir de 1842 et par les missionnaires catholiques de la congrégation du Saint Esprit à partir de 1844, colonisé par la France, indépendant en 1960, le Gabon a hérité non seulement des structures politiques, administratives, des structures religieuses de la France, mais aussi de données idéologiques: la séparation des pouvoirs, la vie électorale, le suffrage universel, l'anticléricalisme, la séparation des Eglises et de l'Etat, la laïcité.

Ces héritages sont toujours présents dans la vie politique et ne semblent pas encore trouver de solutions ou du moins une forme d'adaptation au contexte local. Au début de la vie politique moderne, au Gabon, en 1945, on aurait pu penser que celle-ci serait dominer par l'administration coloniale et l'Eglise. De fait l'Eglise donna d'abord l'impression de s'intéresser à la vie politique. Mais l'anticléricalisme des forestiers l'en écarta très vite, évolution confirmée par l'accession au pouvoir de Léon Mba en 1961, puis confortée par le parti unique jusqu'en 1990. Malgré un rapprochement esquissé au début des années 1990, le couple politique et religion ne semble pas avoir réussi à s'articuler correctement.

Il est vrai que la main mise du colonat privé sur la vie politique dès 1945 n'a pas facilité le rapprochement entre l'Eglise et la politique. Il a contribué à « renvoyer l'Eglise à la sacristie ». La morale en politique, qu'aurait pu insuffler l'Eglise, fit dès lors gravement défaut. Dans ces conditions, on assiste, des les premières expériences électorales, à des dérapages liés au mépris de la dignité humaine, du bien commun.

Depuis 1945, le Gabon manque d'une matrice qui intègre politique et religion. L'héritage colonial continue à séparer les deux dimensions alors que le peuple n'établit pas une grande différence entre le spirituel et le temporel. Elle souffre d'un déficit qui remonte à ses origines et reste traumatisée par des précédents regrettables, comme l'intervention de Mgr Bessieux contre l'échange du Gabon ou l'intervention de Mgr Tardy à propos du ralliement de la colonie du Gabon à la France Libre.

On peut aussi penser que, si politique et religion n'arrivent pas à s'articuler au Gabon,

c'est parce que jusqu'en 1945, l'administration coloniale et les missionnaires ont transporté les querelles métropolitaines liées à la République laïque. Après les indépendances religieuses et politiques en 1958 et 1960, l'effacement politique reste de mise.

Les changements de 1967 et 1968 ont semblé confirmer qu'il était toujours impossible de relier politique et religion. En revanche les mutations de 1990 ont donné l'illusion d'une compréhension mutuelle marquée par l'intervention constructive de l'Eglise. Pourtant en 2006 la politique est toujours considérée par les chrétiens comme « une chose sale » et la religion tenue à l'écart de la politique même si lors des dernières élections présidentielles les églises protestantes, du reveil et l'Islam ont joué un rôle direct en soutenant directement le « Président candidat » Omar Bongo. Des séances de prières, des cultes spéciaux ont été organisés pour demander la réélection du Président sortant. Certains chants religieux comme « *Comment ne pas te louer...* » ont été modifiés pour donner « *Comment ne pas te voter.* ». Ces actes étaient surtout des initiatives hiérarchiques.

Est-il possible d'envisager un autre avenir? On peut en douter quand on voit que de nombreux jeunes, passés par les écoles missionnaires, catholiques et protestantes, chrétiens pratiquants, une fois qu'ils entrent dans la vie politique, accèdent aux hautes fonctions, tournent le dos aux principes chrétiens. De part cette attitude la religion paraît être au service des politiciens pour conquérir ou asseoir leur pouvoir.

Cette observation pose inévitablement le problème de l'efficacité du discours religieux au Gabon, surtout celui de l'Eglise. On peut ici parler d'un échec, à traduire la parole de l'Eglise dans l'action. Il n'y a pas eu d'appropriation de celle-ci par les élites gabonaises. Pourtant, dans le même temps, l'Eglise catholique au Gabon demeure une institution dont on admet l'intervention en matière de morale et d'éducation du peuple.

Les échecs du développement du Gabon sont généralement attribués aux difficultés économiques, à la mauvaise gestion malgré les potentialités, à la précarité sociale et aux difficultés d'unité culturelle mais la religion n'est pas souvent mise en cause. Nous pensons qu'elle a aussi sa part de responsabilité. Le désordre ou les insuffisances politiques et démocratiques actuelles au Gabon sont aussi liés indirectement au renvoi systématique des religions dans la sphère privée, au nom respect du sacré et à cause d'un effritement des valeurs morales.

En arrivant au Gabon, les missionnaires ont entraîné la perte de légitimité des structures traditionnelles gardiennes de la morale politique et sociale. Ils ont cherché à la remplacer par une morale chrétienne qui a du mal à s'imposer. Entre les deux références, les Gabonais ne savent à quel saint se vouer, écartelés entre un retour aux sources quasi impossible et l'adoption d'une morale chrétienne perçue comme étrangère.

Cette étude a présenté l'Eglise comme une force religieuse active depuis la période missionnaire. Elle décrit son rôle dans la vie politique et dans la société en général. Pourtant elle n'apparaît pas encore vraiment intégrée à la vie des Gabonais. Comment expliquer qu'un peuple majoritairement chrétien n'arrive pas à s'approprier les valeurs éthiques issues du christianisme? La réponse à une telle question devient urgente. A l'aube du XXI^e siècle, l'Eglise catholique au Gabon doit désormais jouer un rôle en tant

que première force religieuse, peut-être fédérer les autres croyances, notamment celle qu'elle reconnaît, pour construire avec elles une matrice dans laquelle religion et politique noueront des relations harmonieuses. L'héritage colonial français et sa stricte séparation des domaines ne sont pas forcément transposables et adaptés à ce peuple qui a eu, lui aussi, une longue histoire politique et religieuse avant de rencontrer les Européens au XVème siècle.

Le couple religion et politique : perspectives

La rencontre de la religion et politique au Gabon suppose selon nous la coopération de l'Etat et des confessions religieuses. Mais la réflexion ne doit pas se limiter, comme c'est généralement le cas, à la sempiternelle histoire des relations entre les appareils politiques et les hiérarchies confessionnelles.

Ce couple doit s'appuyer sur la psychologie et la sociologie religieuse des Gabonais. Il ne doit pas faire l'économie d'une analyse de la question religieuse qui a tenu une grande place dans l'histoire politique. Il doit tenir compte des différents niveaux de relations entre les deux sphères : au sommet organiser les rapports entre les responsables et les intellectuels des deux domaines ; à un niveau intermédiaire prendre au sérieux la société civile, ses manières de se référer à la religion et à la politique ; à la base s'inspirer des convictions et des aspirations des Gabonais, qui sont à la fois citoyens et adhérents à des religions.

L'absence d'une réflexion véritable sur les relations entre religion et politique au Gabon pourrait conduire à la longue à une histoire conflictuelle avec des rapports trop souvent détestables. La religion peut au contraire exercer une influence positive à travers la société civile. Elle est susceptible de veiller à ce que la loi civile s'inspire de valeurs culturelles locales et s'applique selon la loi morale. Les politiques de leur côté doivent savoir que le donné religieux ne peut pas être exclu du Gabon car il vient du fond des âges. S'il semble moins présent aujourd'hui, en partie à cause de l'application d'une laïcité d'importation, il demeure une composante nécessaire à la construction nationale et s'inscrit dans une longue durée.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A-LES SOURCES

I- LES SOURCES D'ARCHIVES

1-Centre d'Archives d'Outre-Mer (CAOM)

20 Chemin du Moulin Detesta 13090 Aix-en-Provence

Le CAOM conserve les archives des ministères qui ont géré, du XVII^e siècle au XX^e siècle, les colonies françaises, ainsi que celles transférées de ces anciennes colonies au moment des indépendances entre 1954 et 1962. On y trouve également, des archives privées et d'entreprises relatives à l'Outre-Mer, une bibliothèque, une cartothèque et une iconothèque spécialisée.



1-1-le Fond du gouvernement général de l'AEF

- **Série D** : Politique et administration générale

Elle offre un grand intérêt pour l'histoire de la présence française et pour la politique suivie dans cette partie de l'Afrique notamment au Gabon qui était une colonie de l'AEF.

- Sous série 1D : Correspondance générale du bureau des affaires politiques et administration générale.
- **Carton 1D 51 à 1D 82** : Correspondance départ du bureau des affaires politiques à la colonie du Gabon

- Sous-série 4D : Rapports politiques sur le Gabon

Cette sous-série comporte des informations à caractère économique, politique, administratif, social et culturel sur le Gabon. Elles sont l'émanation des chefs de postes administratifs, civils ou militaires, et représentatives de l'idéologie coloniale.

- **Carton 4 (1) D54** : Bulletin de renseignements politiques (1946)
- **Carton 4 (1) D55** : Rapport annuel d'ensemble (1947)
- **Carton 4 (1) D59** : Rapport trimestriel d'ensemble (1951)
- Sous-série 5D : Dossiers divers des affaires politiques

Ils proviennent de la Direction des Affaires politiques et de l'Administration générale.

- Carton 5D 8 : Missions religieuses françaises et étrangères en AEF (1907-1940) - Activités et affaires diverses.
- **Carton 5D 22** : Chefferies indigènes en AEF (1910-1946) - Notes d'ensemble, principes, organisation, allocations.
- **Carton 5D 27** : L'enseignement public et privé en AEF (1911-1952)- Réglementation, principes- Rapports généraux sur l'enseignement. Divers.
- **Carton 5D 40** : Accession à la citoyenneté française, Naturalisation (1915-1949)
- **Carton 5D 53** : Gabon - Affaires judiciaires diverses (1922) - Questions posées au sujet de certaines affaires par le Député BOISNEUF et par la Ligue des Droits de l'Homme- Explications au sujet de ces affaires.
- **Carton 5D 56**: Politique indigène (1922-1950) - Statut du mariage coutumier - Politique familiale, législation de la famille, natalité, monogamie – polygamie - Réglementation du mariage indigène - Notes sur les mariages coutumiers - Législation comparée. Colonies françaises et étrangères.
- **Carton 5D 61** : Chefferies du Gabon. Nominations, révocations, sanctions, plaintes et requêtes diverses (1924-1954) Réorganisation des chefferies (arrêté du 28 décembre 1936)
- **Carton 5D 64** : Fétichismes, sociétés secrètes en AEF. (1925-1953) – Correspondances - rapports et affaires diverses -étude du fétichisme en AEF- documentation
- **Carton 5D 69** : Affaire Léon M'ba (1926-1939)
- **Carton 5D 87** : Affaires religieuses (1928-1954)
- **Carton 5D 103** : Etudes diverses dont : (1930-1944) - M'BA, Léon, "Essai de droit coutumier pahouin". Enquête sur les coutumes pongwé.
- **Carton 5D 117** : Le service de renseignement et de contre-espionnage en AEF (1931-1948) - organisation, principes, activités - renseignements politiques divers - bulletin de renseignement sur l'Afrique noire
- **Carton 5D 118** : Missions religieuses françaises et étrangères en AEF (1930-1944)- Activités et affaires diverses.
- **Carton 5D 148** : Renseignements généraux concernant la presse (1934-1951) – locale – métropolitaine – étrangère -Bulletin d'information de l'AEF
- **Carton 5D 159** : Associations déclarées en AEF (1935-1950)
- **Carton 5D 170** : Missions religieuses françaises et étrangères en AEF (1936-1954)
- **Carton 5D 181** : L'armée du salut en AEF (1947-1951)
- **Carton 5D 200** : Organisation administrative : (1940-1950)- rapports sur les mesures de déconcentration administrative - projet général de la déconcentration
- **Carton 5D 202** : Politique indigène du gouverneur Eboué

- **Carton 5D 204** : Anciens combattants en AEF (1941-1954)
- **Carton 5D 207** : Politique indigène - Notables évolués
- **Carton 5D 222** : Politique indigène au Gabon (1945-1952) - Regroupement des villages du Gabon (projet du député Jean Hilaire Aubame) - Congrès Pahouins de Mitzi (1947)
- **Carton 5 D 233** : Charlatanisme, sorcellerie, magie (1946-1957)- Affaires diverses - Lutte contre le charlatanisme.
- **Carton 5D 225** : Les partis politiques en AEF (1946-1951) – Activités - renseignements divers
- **Carton 5D 226** : Principes constitutionnels. La constitution de 1946 en AEF (1946-1953) - Politique de l'Union française
- **Carton 5D 230** : Parlementaires d'AEF (1946-1956) - Missions officielles de Parlementaires et de Conseillers de l'Union française - Etude et élaboration de textes - Affaires diverses
- **Carton 5D 234** : L'enseignement en AEF (1946-1957)
- **Carton 5D 236** : Plaintes, requêtes, affaires diverses (1947-1948)
- **Carton 5D 246** : Politique indigène (1948-1951) - rapport sur les évolués de l'AEF - droits ancestraux au Gabon - action sociale en AEF
- **Carton 5D 247** : Projet d'Annuaire de l'AEF (1947) – composition des structures politiques au Gabon– situation religieuse – les associations
- **Carton 5D 250** : Communisme, nationalisme, anticolonialisme (1948-1954)- Le parti communiste français en AEF - Les partis politiques en AEF - Anticolonialisme et mouvements nationalistes.
- **Carton 5D 251** : Conférences internationales -coopération et conférences interafricaines -documents et coupures de presse (1948-1954)
- **Carton 5D 252** : Plaintes, requêtes et affaires diverses (1949-1950)
- **Carton 5D 253** : Commémoration du centenaire de la présence française au Gabon (1950)
- **Carton 5D 258** : Plaintes, requêtes et affaires diverses (1950-1954)
- **Carton 5D 259** : Voyages officiels et privés (1950-1954)
- **Carton 5D 267** : Plaintes, requêtes et affaires diverses (1951-1954)
- **Carton 5D 272** : Politique de l'enseignement en AEF (1952-1953)
- **Carton 5D 280** : Bulletin d'associations d'étudiants (1954-1957)
- **Carton 5D 278** : Conférence des gouverneurs (1954)-Préparation et ordre du jour- correspondances- enseignement- questions économiques- paysannat et finances
- **Carton 5D 281** : Conférences des gouverneurs (1955)
- **Carton 5D 286** : Conférence des gouverneurs. Comptes-rendus des séances du 10 au 14 juin 1957

- **Carton 5D 288** : Législation. Circulaire d'application de la Loi-cadre (1957-1958)
- **Carton 5D 292** : Organisation de la colonie en temps de guerre (1941) -tournée du Gouverneur général Félix Eboué - départ du Général Larminat - visite du Général de Gaulle
- **Carton 5D 293** : Dossiers préparatoires de la Conférence de Brazzaville (1944)
- **Carton 5D 294** : Personnel du Gouvernement général de l' AEF (1940-1943)-les services– Correspondances - arrêtés et décisions.
- **Carton 5D 297** : Internés. Dossiers nominatifs (1940-1944)
- **Carton 5D 301** : Affaires diverses se rapportant à la France libre (1940-1944)
- **Carton 5D 306** : Enquête du ministère des Colonies sur les missions religieuses, réponses de l'AEF (1945-1947)– Rapports- Correspondances sur les missions protestantes du Gabon - Les Evêques d'AEF.
- Sous-série 15D : Conseil Représentatif – Assemblée Territoriale du Gabon (1948-1958)

Cette sous-série renferme des informations portant sur le Conseil représentatif et l'Assemblée territoriale.

- **Carton 15D1 à 15D5** : Conseil Représentatif du Gabon (1948-1951)- Procès verbaux des sessions - Procès verbaux des séances - Délibération- - Arrêtés pris en conseil- Vœux émis par le Conseil - Correspondances - Procès verbaux de la commission permanente
- Sous-série 19D : Grand Conseil et Assemblée Territoriale. Généralités, organisation (1945-1955)
- **Carton 19D1** : Organisation des Assemblées territoriales de l'AEF (1945-1955)- Questions générales et de principes- Correspondances diverses
- **Carton 19D2** : idem 1947-1958
- Carton 19D3 : Documents divers concernant le Grand Conseil de l'AEF (1948-1958)-Correspondances, coupure de presse- règlement du Grand Conseil.)
- **Carton 19D4** : Organisation des Assemblée territoriales.- Proposition de Loi Senghor tendant à fixer les attributions des assemblées territoriales et provinciales dans les TOM- Etudes et notes diverses sur cette proposition (1952-1953)
- **Carton 19D5** : Organisation des Assemblées territoriales (1953-1956).-Réformes institutionnelles, pouvoir des assemblées- Projet Buron
- **Carton 19D6** : Documents divers concernant le Grand Conseil de l' AEF (1954-1955).- Correspondances, coupures de presse.
- Sous-serie 20D : Elections des membres du Grand conseil et des Assemblées locales (1946-1957)

Une sous-série portant exclusivement sur l'institution du vote en AEF. Des cartons contenant des informations sur l'organisation matérielle, les financements, les candidatures et les professions de foi, les contentieux d'éligibilité, les opérations électorales proprement dites, les résultats des votes, les réclamations et les contentieux des opérations, la loi électorale, les listes électorales, les rapports des territoires, les coupures de presse

Cette rubrique nous a aidé à établir un tableau complet des relations entre le vote et des variables telles que la classe sociale, la profession et la région. Il nous a été possible, à partir de ces éléments, de déterminer les comportements politiques

- **Carton 20D1** : Elections des membres du Conseil représentatif (1946 – 1947)- Scrutin des 5 décembre 1946 et 12 janvier 1947
- **Carton 20D2** : Elections aux assemblées territoriales (1947 – 1952)- Principes - Réglementation- Divers de multiples dossiers (1946 – 1958)
- **Carton 20D3** : Elections partielles aux territoriales (1947 – 1952)
- **Carton 20D4** : Elections des membres du Grand conseil de l'AEF (1947-1958)- Législation- Modalités des élections- Différentes opérations électorales- Divers
- **Carton 20D5** : Elections aux assemblées territoriales (1952)- Scrutin - Organisation matérielle et financière
- **Carton 20D6** : Elections aux Assemblées territoriales (1952)- Scrutin - Candidatures et professions de foi - Contentieux de l'éligibilité
- **Carton 20D7** : Elections aux Assemblées territoriales- Scrutin 1952- Opérations électorales- Résultats des votes et transmission - Procès verbaux des commissions de recensement 1952
- **Carton 20D8** : Elections aux Assemblées territoriales- Scrutin de 1952- Réclamation et contentieux des opérations- Rapport définitif et rapport général- Remboursement des cautionnements 1952
- **Carton 20D9** : Télégrammes officiels concernant les résultats des élections à l'Assemblée territoriale du Gabon - (district, Régions, chef lieu du territoire) - Scrutin du 30 mars 1957
- **Carton 20D13** : Elections aux Assemblées territoriales- Neutralité des fonctionnaires- Loi électorale- Instruction et circulaires- Loi de renouvellement des Assemblées territoriales- Vote par correspondance
- **Carton 20D14** : Elections partielles aux Assemblées territoriales
- **Carton 20D15** : Elections municipale Gabon 1956 - Scrutin du 18 novembre
- **Carton 20D16** : Résultats par télégrammes officiels des élections locales du 31 mars 1957
- Sous-série 21D : Elections aux différentes Assemblées métropolitaines (1945-1958)

Comme la sous-série précédente, elle fournit les éléments d'appréciation de la participation des forces en présence dans le processus politique. Elle est composée de trente-six cartons

- **Carton 21D1** : Documents divers communs à toutes les élections. - Textes législatifs et réglementaires 1945 – 1956
- **Carton 21D2** : Elections à l'Assemblée nationale constituante- Scrutin du 2 juin 1946- Profession de foi des candidats- Registre des déclarations des candidatures 1946
- **Carton 21D3** : vote par procuration, par correspondance- Information sur les élections- Leurs déroulements- correspondance de groupe de populations autochtones " dénonçant " les agissement d'individus
- **Carton 21D4** : Elections à l'Assemblée de l'Union française (1946 – 1953)
- **Carton 21D5** : Etablissement et révision des listes électorales (1946 – 1954)
- **Carton 21D6** : Elections législatives- Principes (1946 – 1955)
- **Carton 21D7** : Elections sénatoriales- Modalités- Législation- Circulaires- Divers (1946 – 1958)
- **Carton 21D8** : Elections sénatoriales- Scrutin du 30 janvier 1947- Dépôt de candidatures- Procès verbaux des opérations électorales- Correspondances
- **Carton 21D9** : Elections à l'Assemblée de l'Union française- Scrutin de 1947
- **Carton 21D10** : Affaires diverses concernant les parlementaires de l'AEF (1947 – 1955)
- **Carton 21D11** : Elections des Conseillers économiques pour l'AOF et AEF
- **Carton 21D12** : Elections sénatoriales- Scrutin du 14 novembre 1948
- **Carton 21D13** : Elections sénatoriales partielles. Gabon 1949
- **Carton 21D14** : Elections législatives- Scrutin du 17 juin 1951- Organisation matérielle- Déroulement du scrutin- Transmission des résultats d'ensemble
- **Carton 21D15** : Elections législatives- Scrutin du 17 juin 1951Résultats télégraphiques provenant du Gabon
- **Carton 21D19** : Elections législatives, scrutin du 17 juin 1951- Organisation matérielle- Résultats des votes- Professions de foi des candidats- Réclamations (1951)
- **Carton 21D22** : Elections sénatoriales partielles, scrutin du 18 mai 1952- Gabon
- **Carton 21D23** : Elections à l'Assemblée de l'Union française, scrutin de 1953- Organisation matérielle- Professions de foi des candidats- Rapports des territoriales sur le déroulement des élections- divers 1953
- **Carton 21D24** : Etablissement et révision des listes électorales 1954 – 1959
- **Carton 21D25** : Elections législatives, scrutin de 1955- Résultats télégraphiques provenant des territoires (1955)

- **Carton 21D26** : Elections législatives, scrutin du 2 janvier 1956- Organisation matérielle (1955 – 1956)
- **Carton 21D27** : Elections législatives, scrutin du 2 janvier 1956- Organisation- Textes réglementaires pris pour les élections (1955 – 1956)
- **Carton 21D28** : Elections législatives, scrutin du 2 janvier 1956
- **Carton 21D29** : Elections législatives, scrutin du 2 janvier 1956- Dépôt des candidatures- Professions de foi des candidats 1956
- **Carton 21D30** : Elections législatives, scrutin du 2 janvier 1956-Textes officiels et circulaires- Réclamations- Résultats- Candidatures-Coupures de presse- Divers (1956)
- **Carton 21D32** : Elections législatives, scrutin du 2 janvier 1956- Résultats par territoires
- **Carton 21D33** : Référendum de 1958- Organisation matérielle- Divers 1958
- **Carton 21D35** : Référendum de 1958- Résultats par territoire et pour l'ensemble de la fédération
- **Carton 21D36** : Elections du Président de la République, scrutin du 21 - Composition du collège électoral de l'AEF 1958

1-2- Fonds ministériels

- **Carton 181 : dossier 1** - Législation des pouvoirs destinés au Gabon - Intervention de Mr le Député Adolphe Cheron (1929).
- **Carton 646 Dossier 2**- Rapport d'ensemble sur l'activité de la colonie (1933).
- **Carton 668 Dossier 1**- Affaires religieuses- Missions religieuses françaises (1921-1931) - Enseignement privé. Principes (1920)
- **Carton 2302 Dossier 2**– Administration -Inspection de la FOM - Mission Ruffel sur la situation du Gabon, principalement au point de vue de la santé et de la population. 5 rapports Ruffel, 4 rapports Mazodier, 4 rapports Zoccolat (1947-1948).
- **Carton 2213 Dossier 2** - Assemblées et Conseils, Assemblées territoriales, délibérations (1957-1958).
- **Carton 2286 Dossier 13**- Questions religieuses - Remplacement de Mgr Tardy, Evêque du Gabon (1941-1944).

1-3- Fonds privé

- **Dossier 18** Calendrier historique du Gabon (1880-1950).
- **Dossiers 18, 19, 20**-Abbé André Raponda-Walker : Notes, études ...
- **Dossier 24**- "Le mysticisme en Afrique noire", colloque de Strasbourg, 1963.- Gollnhofer Otto et Sillans, Roger, "Le Mysticisme des Mitsogos, peuple de

montagnards du Gabon central (Bwiti)". Sillans Roger, "Le symbolisme de vie chez les Mitsogos du Gabon central (Bwiti)".

- **Dossier 60**- Swiderski Stanislas, Bwiti, Société d'Initiation au Gabon, 1964, 46 p.

2- Archives Nationale du Gabon (ANG)

Sis Boulevard du Bord de Mer. BP : 1188 Libreville Gabon

2-1- Fonds Présidence de la République

Série : Cultes

- **Chemise 258** : Organisation religieuse, 1957
- **Chemise 4015** : Notes sur l'Histoire du Vicariat Apostolique du Gabon, 1927
- **Chemise 156** : Mission du Gabon, Station de Lambaréné : influence morale et intellectuelle
- **Chemise 188** : Vicariat Apostolique du Gabon, incident à Lambaréné, 1936
- **Chemise 189** : Incident contre le Révérend Père Dossut à la mission de Mayumba, 1937-1938
- **Chemise 2385** : Mission du Gabon : vie sociale et religieuse. Notes de renseignements 1960-1961
- **Chemise 2385** : Mission catholique : Bulletin mensuel des aumôniers et responsables « l'échos de l'action catholique au Gabon », 1961.
- **Chemise 2385** : Mission catholique : vie sociale et religieuse, activités des évêques Adam et La Moureyre, 1960-1961
- **Chemise 33PGF (ancienne côte)** : Livraison de l'église neuve de Saint Pierre, 1884
- **Chemise 729** : Exonération des droits de mutations demandées par l'Archidiocèse de Libreville, 1959.
- **Chemise 208** : Soit transmis à Mr le ministre des finances. Copie lettre de Mgr Adam relative à la cathédrale Sainte Marie, 1957.
- **Chemise 355** : Affaire concernant la cathédrale Sainte Marie, 1959.
- **Chemise 541** : Construction de la cathédrale Sainte Marie, 1955.
- **Chemise 1531** : Discours de sensibilisation prononcé à l'intention des paroissiens de Port-Gentil portant sur le développement de la ville et la nécessité de construire deux missions Saint Paul des Bois et Sainte Barbe, 1959
- **Chemise 648** : Activités sociales missions protestantes d'Ovan, 1948.
- **Chemise 101** : Lettre circulaire à Mr les chefs de régions concernant les témoins de Jéhovah et le culte Nyabinga, 4 mai 1954.
- **Chemise 3788** : renseignements secret recueillis au Gabon de la bouche des

protestants au trône « Rapotyombo » et d'indigènes initiés à la tradition de la race

- **Chemise 36** : Lutte contre le charlatanisme : circulaire à tous les chefs de région, 1945-1943.
- **Chemise 101** : Activités des sectes secrètes : kibanguisme, matsoumisme, ngaulle, moulinfo, 1948-1949.
- **Chemise 25** : Procès verbal d'arrestation pour sorcellerie dans le district de Fougamou, 1955.
- **Chemise 1212** : Mgr Adam. Grand Croix de l'ordre de l'étoile Equatoriale, 1960.
- **Chemise 156** : Coutumes akélaïses, bébatha
- **Chemise 90** : Coutumes et lois musulmanes, 1944-1946.
- **Chemise 1102** : Propagande islamique dans les territoires d'Outre mer, 1922-1948.

Série : Conseils et Assemblées

- **Chemise 1202** : Contentieux, élections dans le Woleu Ntem : Evouna contre Bikah, 1959
- **Chemise 729** : Contentieux, 1959
- **Chemise 172** : Contentieux et Conseils d'Etat, 1959
- **Chemise 421** : Conseil du contentieux administratif de l'AEF, 1958
- **Chemise 1918** : listes des candidats aux élections de du 12 février 1961
- **Chemise 541** : Assemblée législative du Gabon. Proposition de loi fixant les modalités de désignation des membres du Sénat de la Communauté, 15 avril 1959
- **Chemise 556** : liste des membres de l'Assemblée Territoriale du Gabon, 1954
- **Chemise 172** : Propos du député Bitoura contre l'administration, 1959
- **Chemise 73** : Affreuse comédie des élites de Mr le député Jean Hilaire Aubame, 1^{er} mai 1958.
- **Chemise 502** : Enquête sur les agissements des Conseillers territoriaux, 1958
- **Chemise 1946** : Questions réponses aux questions posées par les députés au gouvernement, 1958-1959
- **Chemise 1671** : Discours prononcées lors de l'ouverture de la session parlementaire de 1961
- **Chemise 1584** : Discours de Léon Mba à l'Assemblée lors de l'ouverture de la session budgétaire, le 14 octobre 1961
- **Chemise 1849** : Discours de Paul marie Yembit devant l'Assemblée Nationale le 18 avril 1961
- **Chemise 1238** : Discours prononcée par le Président de l'Assemblée législative lors de la première session de 1959.
- **Chemise 1168** : Assemblée territoriale. Extraits des discours, 1957

- **Chemise 73** : Compte rendu de mandat parlementaire de 1949 à 1958 par Paul Marie Gondjout (Sénateur)
- **Chemise 1916** : Assemblée Nationale. Journal des débats première session du 18 au 2 juin 1961
- **Chemise 1083** : Assemblée législative affaire 31/60 ; 33/60 ; 34/60
- **Chemise 355** : Assemblée Législative : séance du 11 avril 1959. Compte rendu analytique
- **Chemise 1949** : Proposition de loi relative aux moyens de contrôle de l'Assemblée législative sur le gouvernement. Présentée par Paul Gondjout, 1959
- **Chemise 1092** : Assemblée Législative : lois, décrets arrêtés, 1959
- **Chemise 1873** : Circulaire du Président de la République relative au rôle, charges et devoirs des députés, 1961
- **Chemise 1068** : Assemblée nationale. Activités diverses, 1961
- **Chemise 1056** : Incidents à l'Assemblée nationale, 1961
- **Chemise 742** : Lettres de l'Assemblée nationale à Mr le Président de la République, 1961
- **Chemise 1020** : Assemblée législative : activités diverses 1960
- **Chemise 1730** : Assemblée législative. Adoptions de lois diverses, 1960
- **Chemise 1680** : Assemblée législative. Délibérations, 1958 et 1959
- **Chemise 1639** : Assemblée législative constituante. Affaires soumises à l'attention de Léon Mba pour délibération, 1957-1959
- **Chemise 2680** : Conseil de gouvernement. Séances des 11 et 20 janvier 1958
- **Chemise 2895** : Conseil de gouvernement. Séances de 1957-1958
- **Chemise 1744** : Avant projet de la constitution ; amendement de la constitution, 1959
- **Chemise 1745** : Conseil du gouvernement. Séance du 4 novembre 1957
- **Chemise 1069** : Conseil du gouvernement, 1960
- **Chemise 2323** : Conseils du gouvernement. Procès verbaux et rapports présentés par M.M Bru (sénateur), Sanmarco (gouverneur)
- **Chemise 873** : Conseil du gouvernement, 1958
- **Chemise 1639** : Interview accordée au Journal de Paris par le Vice président du conseil de gouvernement Léon Mba, 1958
- **Chemise 1572** : Conseil du gouvernement. Compte rendu analytique de la séance du 28 décembre 1958.

2-2- Fonds ANSOM (Archives Nationales Section Outre mer)

Il s'agit d'Archives microfilmées de 1945 à 1959

- Série Affaires politiques.

- Série Politique et Administration générale.
- Série Correspondance générale.

3- Archives de la Congregation des peres du Saint-Esprit (archives cssp)

Séminaire des Missions. 12 rue du Père Mazurié 94669 Chevilly-Larue Cedex.

La Congrégation du Saint-Esprit est dépositaire de riches archives concernant la naissance et le développement de nombreuses Eglises à travers le monde. Ces documents et cette mémoire constituent un patrimoine indéniable. Fondée par les spiritains en 1944 l'Eglise catholique au Gabon n'a pas un service d'archives, celles-ci se trouvent se trouvent à Chevilly pour la période allant de 1844 à 1975.

3-1- Archives générales

Sur le vicariat des deux Guinées puis le vicariat du Gabon 1843-1920

- **BOITE 23** : Lettres de Mgr Bessieux et autres
- **BOITE 146, DOSSIER A, B**. Les deux Guinées (reprise de la Mission, lettres, Père Abiven)
- **BOITE 165, DOSSIERS A, B** : Les deux Guinées (Mgr Truffet, Mgr Bessieux, Père Gravière)
- **BOITE 166, DOSSIERS A ET B** : Les deux Guinées (Mgr Bessieux, Mgr Le Berre)
- **BOITE 167, DOSSIER A, B** : Les deux Guinées (lettres, rapports)
- **BOITE 168, DOSSIER A** : Les deux Guinées (lettres et documents)

Sur le vicariat du Gabon avant 1920

- **BOITE 148, DOSSIERS A, B** : vicariat du Gabon (travaux historiques, linguistiques, ethnologiques)
- **BOITE 148, DOSSIER B** : vicariat du Gabon (travaux linguistiques, manuscrits)
- **BOITE 171, DOSSIERS A, B, C** : Vicariat du Gabon (lettres Mgr Bessieux documents officiels)
- **BOITE 172, DOSSIERS A, B** : vicariat du Gabon (correspondance)
- **BOITE 173, DOSSIERS A, B, C** : vicariat du Gabon (correspondance)
- **BOITE 174, DOSSIERS A, B** : vicariat du Gabon (correspondance)
- **BOITE 175, DOSSIERS A, B** : vicariat du Gabon (affaires diverses, rapports)

Sur le vicariat du Gabon de 1920 à 1949

- **BOITE 271 DOSSIER A**– Historique - Mgr Martrou - Mgr Tardy - Mgr Adam -

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

Prospectus Status Missionis (juillet 1921-juillet 1949) - Rapports quinquennaux (1930, 1935, 1945) - Oeuvres pontificales – Ordonnances Stations-- Autorités civiles.

- **BOÎTE 271 DOSSIER B**- Missionnaires, Prêtres et Soeurs indigènes - Père Briault- Famille, enfance, école - Ethnographie, langues, plantes, industrie - Maison mère- Visites générales- Visites provinciales.
- **BOITE 272 DOSSIER A**- Lettres de 1921 à 1949- Lettres de Mgr Adam à sa famille : 1929-1969
- **BOITE 272 DOSSIER B** : Divers 1920-1951-Lettres 1920-1938- Lettres 1939-1949- Les échos du Gabon (1934-1938, 1950-1951)- L'après guerre au Gabon

Sur le Diocèse puis Archidiocèse de Libreville (1949 – 1970) et Diocèse de Mouila (1958-1975)

- **BOÎTE 351 DOSSIER A** :- Mission de Koula-Moutou, "Rapport sur les différentes activités de la mission (janv-juin 1954)"- "République du Gabon, situation religieuse et économique", FIDES, 2 juillet 1960- BIGMANN, Louis, "Discours en hommage des anciens de Saint Gabriel au Gabon", Libreville, 11 janvier 1957.- Status Missionis (1949-1959) Adam, Jérôme, Rapport quinquennal (1950, 1955, 1960). R.P. Moysan, "Visite du district de Libreville", 1953. "Visite de l'Archidiocèse de Libreville", 1960. "Visite du Diocèse de Mouila", 1960. - Carnet d'un missionnaire - Relations annuelles 1951-1961
- **BOÎTE 351 DOSSIER B** : - Correspondances 1947-1955 (Parfois, nous pouvons trouver les réponses de la Maison mère aux lettres des missionnaires) Mgr Adam (23 lettres)Pères Ledit (2 lettres), Berger (2), Girollet (31), Leterier (1), Neyrand (1), Danin (2), Veen (2), Viatte (2)Lettre de Léon Mba à Mgr ADAM, Libreville, 5 octobre 1961 - Correspondance 1956-1961 Mgr Adam (6 lettres)Pères Girollet (23 lettres), Germain (1 lettre), Pouchet (1 lettre), Ozouf (1lettre) Abbés Michel Ndong (1l ettre), Aloyse Eyeang (1 lettre) Lettre des élèves de Première du Collège Bessieux.Lettre de Jean-Baptiste Engone, commerçant, au nom de la population Fang de Libreville - Correspondance 1960-1962 Mgr Adam (9 lettres) Pères Pouchet. (1 lettre), Gervais (22 lettres) François Ndong (1 lettre), Paul Mba (1 lettre)- Presse. Extraits de journaux, brochures, constitutions- Journal remis par Mgr Adam 1948-1967
- **BOITE 352 DOSSIER B** : Evêché de Mouila 1931-1975, Mgr de la Moureyre (Terna, Nomination, Sacre), 1958-1959 - Status Missionis (1957-1961) - Correspondance 1956-1963 (7 lettres) Pères. Pouchet (2 lettres), Plesnage (4 lettres) - Extraits de presse (1954-1963) -Circulaires statistiques 1958-59, 1969,1975 - Missions de Mbigou et Dibwangui

3-2-Journaux de Communautés

- **BOITE 678** : Port-Gentil, Saint-Louis, 1927-1966, 1 registre
- **BOITE 680** : Libreville, Sainte-Marie, 1919-1939,1 registre.

- **BOITE 680** : Koula-Moutou, Notre-Dame de la Salette, registre 1949-1957, registre 1957-1963
- **BOITE 681** : Oyem, Sainte-Thérèse, 1929-1960, 1 registre.
- **BOITE 991** : Mouila, Saint-Martin, 1951-1954, 1 registre.
- **BOITE 992** : Farnan Vaz, Sainte Anne, 1 registre. 1930-1942, 1 registre 1943-1953
- **BOITE 993** : Sindara, Notre Dame des Trois Epis, 1 registre 1935-1938, 1 registre 1939-1950, 1 registre 1951-1975, 1 cahier des tournées 1947-1958. Mayumba, Saint-Esprit et Sainte-Odile 1 registre. 1936-1952 reg. 1953-1961
- **BOITE 994** : Bitam, Sacré Cœur, 1 reg. 1930-1937, 1 reg 1946-1952, 1 registre 1952-1964, 1 journal des tournées 1930-1931, Rapports 1949 : Morale et coutumes indigène, méthode catéchistique, langue, mariage entre païens, école, ministère, Carnets personnels du Père Antoine Kleine
- **BOITE 995** : Mayiga-Makokou, Notre-Dame des Victoires, 1942-1952, 1 registre. Okano, Notre-Dame des Victoires, 1 registre. 1915-1940, 2 registres des tournées Saint-Martin des Apindjis, 1908-1951. Cahiers des conseils, 1952-1954 Visites pastorales Sindara, 1946-1968 cahiers des visites régulières Dibwangui, 1946-1976, conseils d'œuvres.
- **BOITE 997** : Lambaréné, Saint-François Xavier, 1 registre 1942-1964, Mbigou, 1938, journal des tournées, Dibwangui, Notre-Dame de Lourdes, 1931-1969, 5 registres.
- **BOITE 998** : Lastoursville, Saint-Pierre Claver, 1940-1954, 1 registre. Okondja, Christ-Roi, 1 registre 1954-1960, Visites pastorales 1950-1960, Visites régulières 1949-1969 Mbigou, 1932-1940, cahier des visites Franceville, Visites pastorales 1953-1965, Cahier de visites 1951 -1967.
- **BOITE 999** : Mouila, Saint-Martin, 1923-1954, 4 registres

3-3- Fonds divers

Il s'agit des travaux, correspondances, témoignages et écrits divers du personnel missionnaire en poste au Gabon avant 1960.

- **BOITE 631 DOSSIERS A, B** : Père Briault (écrits, correspondance)
- **BOITE 633 DOSSIERS A, B** : Gabon (histoire, clergé indigène)
- **BOITE 728 DOSSIER A** : Père Leperdriel (correspondance)
- **BOITE 733 DOSSIERS A, B** : Père Bouchaud (syndicats, mission, fétichisme)
- **BOITE 947** : Mgr Bessieux (lettres)
- **BOITE 1001 DOSSIERS A, B** : Père Pouchet (Gabon, histoire, correspondance)
- **BOITE 1002 DOSSIERS A, B** : Pouchet (Gabon, documents divers)
- **BOITE 1003 DOSSIERS A, B** : Gabon, Mgr Tardy, les vicaires apostoliques
- **BOITE 1004 DOSSIERS A, B** : Gabon, documents Dibwangui)
- **BOITE 1005 DOSSIERS A, B** : Gabon, documents sur les Missions

- **BOITE 1006** : Gabon, documents sur les Missions et correspondance.
- **BOITE 1007 DOSSIERS A, B** : Gabon, documents, correspondance
- **BOITE 1012 DOSSIERS A, B** : Gabon, catéchèse)
- **BOITE 1013 DOSSIERS A, B** : Gabon, correspondance, divers)
- **BOITE 1014 DOSSIERS A, B** : (Gabon, biographies, articles)
- **BOITE 1015 DOSSIERS A, B** : (Gabon, correspondance, articles)
- **BOITE 1016 DOSSIERS A, B** : (Gabon, correspondance, circulaires)
- **BOITE 1018** : Mgr André Raponda Walker (ethnographie. Linguistique.)
- **BOITE 1019** : Mgr André Raponda Walker, écrits et vie
- **BOITE 1020** : Père Trilles (biographie et travaux)
- **BOITE 1031 DOSSIERS A, B** : Père Berger (vie, les écrits)
- **BOITE 1035 DOSSIERS A, B** : Personnels missionnaire du Gabon
- **BOITE 1036** : Personnels missionnaire du Gabon,

4-Archives de la Société des Missions Evangéliques de Paris (archives SMEP)

DEFAP, 102, Boulevard Arago, 95014, Paris

- Dossier III : - Documents divers sur le Gabon.
- Dossier IV : - Documents envoyés par Etienne Mbeye concernant les années 1970.
- Dossier V : - Rapports et lettres officielles 1942-1961.
- Dossier VI : - Divers lettres envoyées ou reçues par John Keller.
- Dossier VII : - Rapports ou article concernant la politique coloniale de la France libre (1942-1944).
- Dossier VIII :- Voeux exprimés par le Conseil Représentatif du Gabon dans sa session de mars 1947.Lettres d'Henri Lavignotte qui y représentait la Mission Protestante.
- Dossier IX :- Léproserie d'Oyem-Ebeigne 1947-1954.
- Dossier X :-Notes relatives à la Mission Evangélique du Sud-Gabon (Christian and Missionary Alliance).
- Dossier XI :- Documents relatifs aux coutumes gabonaises.
- Dossiers divers : Lettres de la Conférence du Gabon et du Congo 1920-1930
- Dossiers divers : Lettres de la conférence du Cameroun et du Gabon 1920-1941.
- Dossiers divers : Lettres de la conférence du Gabon 1947-1961.

5-Archives de l'Institut Charles de Gaulle (ICG)

5 rue de Solferino 75007 Paris

Cet institut administre un fonds essentiellement composé des archives du RPF (Rassemblement du peuple français), entre 1947 et 1958. Il assure également la conservation d'une collection d'affiches, d'une photothèque et d'un fonds de documents sonores et audiovisuels. La photothèque et les archives sonores sont en cours de numérisation. Il gère également une bibliothèque d'environ 4 000 volumes spécialisés et une importante collection de journaux et revues. La bibliothèque est ouverte tous les après-midi. Elle permet une consultation immédiate et autorise les prêts sous certaines conditions. L'I.C.G. conserve un carton d'archives de plusieurs dossiers sur les événements politiques, les sections du RPF, la Conférence de Brazzaville au Gabon (1947 – 1958). Il y a aussi un fonds photographique sur les voyages du Général de Gaulle en Afrique Noire et sur l'A.E.F.

II- LES SOURCES IMPRIMEES

Les sources imprimées tiennent au genre. Ce sont des documents dactylographiés et conservés dans les centres de documentation publics et privés. Elles se composent aussi de tout document ayant un caractère de mémoire ou témoignage. Elles sont très abondantes et permettent de compléter les archives qui ne sont pas disponibles après 1970.

1-Documentation de l'Oeuvre Pontificale Missionnaire (DOCOPM)

12 Rue Sala 69287 Lyon cedex 02

1-1- Les publications des OPM

- **LES MISSIONS CATHOLIQUES**, Lancées le 26 juin 1868, hebdomadaires jusqu'en 1927, destinées à un public plus large, plus sensible à l'érudition, elles publient des lettres mais aussi des études sur les Missions. Nous avons consultés quelques lettres et articles sur le Gabon surtout pour les tomes après 1945.

Voici les principaux articles :

- **1947** : « Nécrologie Mgr Tardy »
- **1949** : Abbé Catrice, « Pour une action sociale chrétienne dans les Missions de l'Union française » p.52
- Père Roques, « Un centenaire Africain. Extrait commenté de la lettre de Mgr Bessieux » p.88
- **1950** : Père Lecat, « Catholiques et protestants en missions » p.71
- Abbé Catrice, « Un grand gouverneur général noir : Félix Eboué »
- **1951** : Père Bouchaud, « Les Missions d'Afrique »
- Maka Gontrand, « Apologie de l'enseignement libre »

- **1952** : Père Bouchaud, « Le clergé indigène en Afrique spiritaine » p.201
- **1953** : René Pottier, « L'Afrique Equatoriale Française », p.269
- **1954** : Père Bouchaud, « Marie et les missions d'Afrique »
- Père Gauthier, « une fondation en Equipe »
- Hemptine Yvonne, « le cinéma en pays de missions
- Reterot Marcel, « La presse en Afrique française noire »

1955 :

- **ANNALES DE LA PROPAGATION DE LA FOI** , Le numéro 1 paraît en 1822 sous le titre « Nouvelles reçues des Missions ». Au rythme de 4, puis 6 livraisons par an les *Annales* publient essentiellement des lettres de missionnaires. Nous nous sommes intéressés aux nouvelles en provenance du Gabon à partir de 1844.

Ces deux revues (Missions catholique et les Annales de la propagation de la foi) constituent des compléments essentiels et indispensables des archives. Il y a aussi

- Les **ANNUAIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE** (1945-1995). Il y a plusieurs annuaires qui sont en libre accès à la salle de lecture. Ils donnent des renseignements statistiques sur les missions.
- **L'EGLISE CATHOLIQUE EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE** « Le répertoire des missions catholiques », 21^{ème} Edition, 1988
- **ANNUAIRE DES MISSIONS CATHOLIQUE D'AFRIQUE** « Délégation Apostolique de Dakar », 1957.

1-2-Documents sur le Gabon

- **Dossier 347** : Sous forme de dossier de presse, il rassemble les documents sur le Gabon à partir de 1959 (Rapports et documents divers sur l'Eglise du Gabon adressés à la Propagande de la foi). Il y a aussi les articles de nombreux périodiques, revues et journaux sur la vie politique, économique, sociale et religieuse du Gabon. Les documents de ce dossier proviennent par exemple :
 - **AIF** : Agence Internationale Francophone
 - **DIA** : Documentations et informations Africaines
 - **FIDES** : Propagande de la foi
- Des revues, périodiques chrétiens ou missionnaires
 - **SAINT JOSEPH D'ALLEX** , Revue missionnaire, publication bimestrielle, environs 980 N°

- **BETHLEEM** , Revue de la Mission Bethléem immensee, publication mensuelle
- **TROAS** , Revue missionnaire de l'alliance et de la charité. (Communauté des Béatitudes) Publication trimestrielle. Des articles de fond sur la nouvelle réalité de la Mission : les projets leurs avancement, les témoignages. Des informations sur le départ en volontariat, sur la coopération, la place de l'activité caritative et humanitaire.
- **LA LUMIERE**, Un journal catholique gabonais, publication bimensuelle.
- **DON BOSCO AUJOURD'HUI**, Revue de la congrégation salésienne. Au départ intitulé *Bulletin salésien*, cette revue fondée par Don Bosco lui-même en 1877, changea de titre en 1976. Cette revue est « un regard des salésiens sur monde et un regard sur le monde salésien ». Publiée tous les deux mois, elle compte environ 925 numéros en décembre 2004.
- **JEUNE AFRIQUE**, hebdomadaire africain d'information
- **LE MONDE**, quotidien français d'information
- **LA CROIX**, Quotidien catholique français
- **OSSERVATORE ROMANO**, Edition hebdomadaire en langue française

2-Documentation de la Congregation du Saint Esprit (DOCSSP)

12 rue du Père Mazurié 94 Chevilly-Larue

2-1- Série D : Documents sur les missions

- **Boîte D XXVIII** - Leroy (Mgr), Augouard (Mgr), Picol, La société anti-esclavagiste et l'action des missionnaires en Afrique, 1896. - Fièvre et récits missionnaires, 2^{ème} série, 1942 - Brevilh (Commandant), Le problème colonial à la lumière de la doctrine catholique, 1953.

2-2- Série E : Document du Gabon

- **Boîte E XXIII** - François Charbonier, *Le Gabon*, 1957. - François d'Herville, *Le Gabon*, 1976.- Hans Otto Neuhof, *Gabon*, S. d. - *L'Echo du Gabon*. Organe de défense des intérêts gabonais. Paraissant tous les deux mois oct. 1932 (N°1)
- **Boîte E XXIV** - Le Gabon accède à l'indépendance, 1960.- Réalités gabonaises, 1960. - Aperçu sur le Gabon, 1963.-Assemblée Nationale du Gabon, Allocutions du Président, 1970.
- **Boîte E XXV** - Ordonnances du vicariat, 1941.- Le Gabon, terre d'histoire, pays d'avenir, 1966.

2-3- Revues et publications de la congrégation du Saint Esprit

Nous avons consultés toutes ces revues disponibles à la documentation de la congrégation du Saint Esprit. Nous avons dépouillé systématiquement les revues mortes. Jusqu'en 1960. Nous avons parcouru les autres publications de 1960 à nos jours.

- BULLETIN GENERAL DE LA CONGREGATION DU SAINT ESPRIT
- ANNALES DES PERES DU SAINT ESPRIT
 - Janvier 1940 :
« Lettre de Jean-Baptiste Adiwa », pp. 10-11.
Pouchet, Gaston, « La saison sèche dans les régions du sud », pp. 11-13.
- Février 1940 :
Coignard Joseph, « Saint-Martin des Apindjis. Laborieuses vacances », pp. 47-48.
- Mars 1940 :
Groff Xavier, « La vie à Franceville », pp. 77-80.
Arrêt de la parution au mois de mai 1940. Reprise au début de l'année 1947.
Sous le nom les **Annales Spiritaines**.
- ANNALES SPIRITAINES
 - Février 1947 :
Ronori, Récit indigène, pp. 9-10.
- Avril 1947 :
Girollet, Félix, « Fête de Noël à Ndjolé », pp. 17-21.
- Août 1947 :
Adam, Jérôme, « Reprise de l'ancienne station de Lastoursville. Progrès et besoins », pp.7-8.
- Septembre 1947 :
Adam, Jérôme, « La dent magique », pp. 9-10.
- Janvier 1948 :
Angibaud, Clément, « Chronique de Lambaréné », pp. 10-11.
Briault, Maurice, « Une leçon de pahouin », pp. 12-14.
- Février 1948 :

Un Prêtre gabonais, « Cinquante ans d'enseignement divin (Mission de Ndjolé) », pp.26-27.

- Avril-Mai 1948 :

Adam, Jérôme, « Le Ngol », pp. 57-59.

- juillet 1948 :

Du Crest Bernard, « Sainte-Croix des Eshiras », pp. 90-91. Octobre 1948 :

Du Crest Bernard, « Au pays Mitsogo », pp. 104-105.

- Février 1949 :

Guellec, André, « Camp volant dans les monts de Cristal », pp.21-23.

- Mars 1949 :

Adam, Jérôme, « Un demi siècle à l'équateur. Le R.P. Alois HEE (1868-1948) » pp 37-40.

Guellec, André, suite et fin de son précédent article, pp. 42-44.

- Avril-Mai 1949 :

Adam, Jérôme, suite et fin de son précédent article, pp. 55-57.

- Juin 1949 :

Girollet, Félix., « L'Evus », pp. 70-72.

Lamaze, René, « L'Eki » p. 72.

- Juillet 1949 :

Berger, Augustin, « Gabon, terre de longévité », pp. 87-88

- Août-Septembre 1949 :

Pouchet, Gaston, « Le Père Bernard Du Crest (1919-1949)" » pp. 106-107.

- Novembre 1949 :

Pouchet, Gaston, « L'ancien fief aux esclaves passe au Christ... », pp. 136-138.

- Juillet 1950 :

Berger, Augustin, « Ombres et lumières », pp. 90-92.

- Août-Septembre 1950 :

Berger, Augustin, suite et fin de l'article précédent, pp. 106-107.

Lettre du Père Paul Havette, pp. 107-109.

- Décembre 1950 :

Lamaze, René, « Au fil de l'eau », pp. 154-156.

- Mars 1951 :

Adam, Jérôme, « Cinq nouveaux prêtres gabonais », pp. 27-28.

- Avril 1952

(Numéro consacré entièrement au Gabon) : « Au Vicariat de Libreville », pp. 51-54.

Neyrand, Henri, « De Mgr Bessieux à nos jours », pp. 57-59.

Danin, Raymond, « Lambaréné, une mission gabonaise », pp. 60-61.

Danin Raymond, « Une célébrité gabonaise (le Dr Schweitzer) », pp.61-62.

- Juin 1955 :

J.S.B, « Consécration de l'Eglise d'Oyem », pp. 74-75.

- 1956 :

« Le Frère Jean-Marie Ogouarouwé » d'après une notice de l'Abbé Raponda-Walker, pp.60-62.

- Août-Septembre 1956 :

Bouchaud, J., « Le paganisme africain », pp. 83-92.

Bouchaud J. « Aspects modernes du paganisme africain », pp. 93-99.

En janvier 1957, ce mensuel devient **Spiritains. Europe-Afrique Amérique** , puis, en janvier 1959 il est rebaptisé **Pentecôte sur le monde** .

- PENTECOTE SUR LE MONDE

Pentecôte sur le Monde est une revue bimestrielle des Spiritains et Spiritaines de France de Belgique et de Suisse. Le n° 15, de Mai-Juin 1959, fut consacré au Gabon et est intitulé : « Gabon, porte du monde noir ». Au mois de mars-avril 2005 il comptait 820 numéros.

- **MEMOIRE SPIRITAINE** La Congrégation du Saint-Esprit a célébré en 2003 le 300e anniversaire de sa fondation par Claude-François Poullart des Places, à la Pentecôte 1703. Pendant ces trois siècles, la Congrégation du Saint-Esprit s'est trouvée liée à l'histoire de bien des Églises locales de par le monde. En Afrique surtout, elle a travaillé à la naissance de multiples communautés chrétiennes qui, devenues Églises de plein droit, se penchent aujourd'hui sur leurs origines et veulent en connaître les sources. C'est dans cette perspective qu'a été fondé *Mémoire spiritaine*. Cette revue

fait mémoire de ces trois siècles d'histoire et offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et sur les Églises issues de son activité. La revue paraît deux fois par année. Nous l'avons découverte grâce au Père Gérard Morel à Libreville lors de nos entretiens. En décembre 2004 elle comptait 20 Numéros.

- **SPIRITUS** Découvert aussi grâce au Père Morel, Spiritus s'adresse à ceux et à celles qui oeuvrent à l'avènement de la Parole au-delà de toutes frontières et souhaite contribuer à développer la vocation missionnaire de l'Eglise en notre temps. Fondé en 1959 par les Spiritains, la revue est actuellement éditée par douze Instituts missionnaires regroupés au sein d'une Association formée par les différentes congrégations missionnaires. En décembre 2004, il comptait 177 numéros. Chaque numéro traite d'un thème en lien avec le contexte de la Mission aujourd'hui. Il fait une large place au témoignage et donne la parole à des auteurs de tous les continents. Le dossier est complété par des chroniques et la recension d'ouvrages récents.

3-Documentation Catholique Gabonaise (DOCATGAB)

3-1- Documents pontificaux

Les Encycliques

- Pie XI, Encyclique, *Rerum ecclesiae*, du 28 février 1926 (Les missions étrangères doivent devenir de jeunes Eglises)
- Pie XII, Encyclique *Mystici Corporis Christi*, du 29 juin 1943. (Eglise corps du Christ)
- Pie XII, Encyclique *Fidei Donum*, du 21 avril 1957 (détachement du clergé diocésain)
- Jean XXIII, Encyclique *Mater et Magistra*, du 15 mai 1961. (Justice sociale)
- Jean XXIII, Encyclique *Pacem in terris*, du 11 avril 1963 (sur la paix)
- Paul VI, Encyclique *Populorum progressio*, du 26 mars 1967. (Le progrès des peuples)
- Paul VI, Encyclique *Humanae vitae*, du 25 juillet 1968 (morale et régulation des naissances)
- Jean-Paul II, Encyclique *Redemptor hominis*, du 4 mars 1979. (la dignité humaine)
- Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, 30 décembre 1987. (Les valeurs sociales)
- Jean Paul II, Encyclique *Veritatis splendor*, du 6 août 1993 (l'enseignement moral de l'Eglise)
- Jean Paul II, Encyclique *Evangelium vitae*, 25 mars 1995 (sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine)

Lettres et Exhortations apostoliques

- Benoit XV, Lettre apostolique Maximun illud, du 30 novembre 1919 (sur les Missions)
- Paul VI, Lettre apostolique Pour une société plus humaine, 1971.
- Jean-Paul II, Lettre apostolique Les fidèles laïcs, 1987.
- Jean-Paul II, Exhortation Apostolique L'Eglise en Afrique, du 14 septembre 1995.

Documents conciliaires

- Vatican II, Constitution pastorale, l'Eglise dans le monde de ce temps, "GADIUM et SPES".
- Vatican II, Constitution dogmatique, Théologie du Laïcat LUMEN GENTIUM.
- Vatican II, Catéchèse de l'Eglise catholique, 1992.

3-2-Documents épiscopaux

Il s'agit des sources imprimées, de la Conférence épiscopale du Gabon C.E.G., publiées, pour certaines, depuis 1991, dans **Paroles d'Eglise**, éditée à Libreville à l'imprimerie Saint Joseph . Ces sources sont constituées de Déclarations, Discours, Messages, Rapports et Post-Face ou notes de lecture de la C.E.G. sur les documents publiés par le Saint-Siège.

Déclarations

- Déclarations des évêques du Gabon sur les troubles sociaux à Libreville après la mort d'une enseignante, Libreville, CEG, Mars 1992.
- Déclaration de l'Archevêque de Libreville à la suite des troubles après les élections présidentielles de 1993. Archevêché de Libreville, décembre 1993
- Déclaration des évêques du Gabon sur la situation présente des étrangers sans titre de séjours par Mgr Basile Mvé, Evêché d'Oyem, 27 janvier 1995

Discours

- Discours de clôture de la conférence nationale par Mgr Basile Mvé, Cité du 12 mars, Libreville, 19 avril 1990.

Messages

- *Message de vœux du nouvel an 1983 au Président de la République au nom des grandes confessions religieuses* par Mgr André Fernand Anguilé, Palais de la Rénovation, Libreville, janvier 1983.

- *Message de pâques de l'Archevêque de Libreville à tous les chrétiens* par Mgr André Fernand Anguilé, Sainte Marie, avril 1985.

- *Message des évêques du Gabon au Président de la République après l'annonce de*

la tentative de complot en octobre 1989. Libreville, novembre 1989.

- *Message de la délégation catholique à la conférence nationale* par l'abbé Jean Pierre Elelaghe Nze, curé de la cathédrale Sainte Marie, Libreville, Mars avril 1990

- *Message de la conférence épiscopale du Gabon à l'occasion des élections législatives le 22 octobre 1990, Libreville, août 1990.*

- *Message de la conférence épiscopale aux chrétiens aux chrétiens, et à ceux qui s'engagent dans la compétition électorale et à tous les hommes de bonne volonté sur « L'enjeu des élections présidentielles et locales », Libreville, octobre 1993.*

- *Message des évêques du Gabon aux chrétiens catholiques et à tous les hommes de bonne volonté à l'occasion du Carême 1995 sur « L'urgence d'un sursaut patriotique », Libreville, février 1995.*

Rapports

Rapport du colloque national des Chefs d'établissements de l'enseignement privé catholique à Libreville, novembre 1981.

Rapport de la Conférence épiscopale réunie en session annuelle ordinaire sur le thème « L'Eglise dans les mutations actuelles de la société gabonaise » du 19 au 24 février 1991, Libreville, juin 1991

Post-face de lectures de l'abbé Jean Pierre Elelaghe Nzé sur le centenaire de « Rerum Novarum », Libreville juin 1991.

3-3-Documents divers

ADAM Jean Jérôme (Mgr) ***La foi des peuples du Gabon : pierre d'attente au christ***, document dactylographié, Franceville, 1975.

CEG, « ***Affermis tes frères dans la foi. Discours et homélies du Saint Père*** », Visite du pape Jean-Paul II au Gabon, 17-19 février 1982, Libreville, février 1982.

JACQUES Hubert, ***Album souvenir du 150^e anniversaire de l'Eglise catholique au Gabon 1844 – 1994***, Libreville, imprimerie Saint Joseph et imprimerie SGIT, 1994, 83p.

MOREL, Gérard, ***Naissance d'une Eglise 1844 . Naissance de l'Eglise catholique au XIX^e siècle sur la cote ouest de l'Afrique***, Libreville, Bosquet, 1994, 48p.

Sonapresse, ***Le pape Jean-Paul II au Gabon***, (images, discours et homélies du Pape), Libreville, Multipress, 1982.

TARDY Louis (Mgr), ***Chronique des missions***, Libreville, dactylographié, 1976, 180 p.

TRILLES (R.P), ***Le Gabon catholique 1844-1894***, Libreville, dactylographié, 1976

4-Documentation Gabonaise (DOCGAB)

Sis au Boulevard du Bord de mer. BP : 1188. Libreville Gabon.

La Documentation Gabonaise couvrent les domaines d'information suivants:

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

ouvrages de références, administration publique, droit, droit coutumier, finances, économie internationale, science politique, relations internationales, communication. Elle comprend un Fonds: 437 ouvrages, 20 études et rapports, les journaux officiels, les journaux des débats, les annuaires, 6 périodiques vivants, 19 périodiques morts, dont le « Bulletin d'administration coloniale », les anciennes cartes d'Afrique et du Gabon, une photothèque, une xylothèque (documentation concernant la commercialisation du bois dans le monde), un catalogue du fonds documentaire (annuel), une liste des acquisitions (mensuelle), des dossiers de presse (biannuel), un répertoire des principaux textes parus dans le *Journal Officiel*, un répertoire analytique des photos (biannuel). Le « Fonds documentaire » a été créé pour rechercher, classer et conserver toute la documentation produite se rapportant au Gabon. Les informations sont constituées en *dossiers de presse*. Il participe au « Réseau du développement durable" (RDD), réseau nationale chargé de la promotion et de la diffusion de l'information.

4-1- Annuaires, Journaux Officiels et Journaux de débats parlementaire

Haut- commissariat de l'AEF, ***Annuaire statistique de l'Afrique équatoriale française*** , Brazzaville, 1950 et 1956.

Haut-commissariat de l'AEF, ***Annuaire de la Fédération des territoires de l'Afrique équatoriale française*** , Brazzaville, 2 volumes, 1951et 1955.

Annuaire national de la République gabonaise, 1966 et 1967 , Douala, Editions Les Points Cardinaux, 1967 et 1968.

Journal Officiel du Congo français JOCF (de 1849 à 1989)

Le Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale Française . JOAEF (1910 – 1959).

Le Journal Officiel de la République Gabonaise JORG (collection incomplète de 1959 à ce jour, parution irrégulière). Nous avons consulté les volumes jusqu'en 1995.

Le journal des débats du Grand Conseil de l'AEF (de 1947 à 1958)

Le Journal des débats du Conseil Représentatif (de 1948 à 1951)

Le journal des débats de l'Assemblée Territoriale (de 1952 à 1958)

Le Journal des débats de l'Assemblée Législative (de 1958 à 1959)

Le Journal des Débats de l'Assemblée Nationale (de 1960 à 1968)

Constitution de la République gabonaise du 17 février 1961

Présidence de la République, ***Constitution de la République gabonaise*** , Multipress-Gabon, Libreville, mai 1975.

Publications officielles, ***Constitution de la République Gabonaise*** , Multipress-Gabon, Libreville, février 1991

4-2- Revues et périodiques

- Le journal « l'Essor Gabonais »
- Le journal « Gabon matin » dactylographié, une publication de l'AGP (Agence

gabonaise de Presse)

- Le quotidien national « l'Union » 1975 – 1995.
- L'Année politique. Revue chronologique des principaux faits politiques, diplomatiques, économiques, sociaux de la France et de l'Union française et bilan des organisations européennes (1944-1945 à 1964) paris, PUF, 1946-1965.
- Les dossiers de presse : sur les activités religieuses (Eglise catholique surtout). Nous l'avons consulté pour la période allant de 1981 à 1995. Il s'agit de coupure de presse des revues nationales et internationales.

5-Mémoires, témoignages et discours

Il s'agit d'ouvrages dans lesquels les auteurs sont témoins oculaires ou acteurs des faits. Nous les avons consultés soit dans les bibliothèques, dans les centres de documentations ou bien nous les avons achetés.

AUBAME Jean Hilaire, **Renaissance gabonaise: programme de regroupement des villages** , Brazzaville, Imprimerie officielle, 1947, 43 p.

BIRINDA Prince, **Manifeste : « Monstrueux complot des missionnaires et colonialistes en Afrique noire »** , Grand village, Port-Gentil, octobre 1959.

BONGO Albert Bernard, **Gouverner le Gabon** , Monaco, Nouvelle société de l'imprimerie nationale, 1968, 139p

BONGO Albert Bernard, **Rénovation : pensée politique** , Libreville, Presse du Parti : PDG, 1973, 61p.

BONGO Albert Bernard, **Pensée et action sociale** , Monaco, Edition Paul Bory, 1974, 127p.

BONGO Omar, **Principaux discours et messages** , Libreville Multipresse, 1979

BONGO Omar, **Le dialogue des nations : L'Afrique dans le nouvel ordre politique et économique mondial**, Libreville, Multipresse, 1982, 130p.

BONGO Omar, **Par lui-même** , Libreville, Multipresse 1986, 257 p.

BONGO Omar, **Confidences d'un africain** : entretiens avec Casteran Christian, Paris, Albin Michel, 1994, 181 p.

BONGO Omar, **Blanc comme nègre** : entretiens avec Routier Airy, Paris, Grasset, 2001, 310 p.

ESSONE NDONG Antoine, **Le père Paul Mba Abessole . Au nom de la liberté** . Yaoundé, CEPER, 1992,

M'BA Léon, **Le Président Léon M'Ba vous parle** , Edité par la direction de l'Information de la République gabonaise, 1960, 102 p.

M'BA Léon, GONDJOUT Paul, SANMARCO Louis, AUBAME Jean-Hilaire, **Discours prononcé le 28 novembre 1958 à l'occasion de la proclamation de la République du Gabon et de l'ouverture de la session budgétaire** , Libreville, imprimerie Saint-Joseph, 1958, 59 p.

- NGWA NGUEMA, NOËL (Abbé), *Choisir de dire la vérité*, Québec, Anne Sigier, 1991, 161 p.
- NYONDA Vincent de Paul, *Autobiographie d'un gabonais : du villageois au ministre*, Paris l'Harmattan, Collection mémoire africaine, 1993, 223p.
- PUBLICATIONS OFFICIELLES, *Les Accords de Paris*, Libreville, Multipresse, septembre 1994.
- ROBERT Maurice, *Ministre de l'Afrique* : entretien avec André Renault, Paris, Seuil, 2004, 419p.
- SANMARCO Louis, *Le colonisateur colonisé*, Paris-Genève, Favre, 1983, 229p.
- Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, janvier 1964-juin 1966*, Paris Plon, 1987

III-SOURCES IMAGEES

1- Les photos

- BALLIF, DIDIER, ROUGET, *Mission Ogoué-Congo*, Paris, Photothèque du Musée de l'Homme, 1946-1947. (73 photos Rites et cérémonies)
- BEL Jean-Marc, *Mission Bel au Congo français en 1906-1907* Paris, Société de Géographie. (Deux albums de 334 photos)
- BRUEL Georges, *Albums de photos des missions de Georges Bruel, Gabon, Congo français et Oubangui-Chari entre 1906 et 1908*, Paris, Société de Géographie, 1900-1908.
- CHARBONNIER Jean-Philippe, *Portraits divers*, Paris, Agence Rapho, 1949-1965. (Deux photos sur le Gabon)
- ERICH Lessing, *Le Général de Gaulle en 1958*, Paris, Magnum, 1958-1965. (Deux photos du Général au Gabon)
- JOAQUE Francis, *photos de personnages de l'expédition de Pierre Savorgnan de Brazza au Gabon en 1880, par Francis W. Joaque. Photos au Gabon, les personnages étant identifiés de la main de Brazza Don 1881*, Paris, Société de Géographie, 1880.
- JOAQUE Francis, *36 phot. du Gabon par Francis W. Joaque. Don N.E. Ballay en 1887*, Paris, Société de Géographie, 1887.
- LE MONDE COLONIAL, *Photo de l'arrivée du gouverneur du Gabon à Libreville, le 5 novembre 1931. Don du Monde colonial illustré*, Paris, Société de Géographie, 1931
- MAGARD Pierre, *2 photos de dépeçage d'un éléphant au Gabon*, Paris, Société de géographie, 1929.
- MICHAUD, *178 photos du Congo, du Gabon et de Sao Tomé en 1886-1887*. Paris, Société de Géographie, 1888 (Plusieurs portraits, de chefs de villages, des serviteurs. Photos de la tombe de Lastours à Lastoursville, des navires allemands

Akele et Dualla, des navires français Conquy, Laprade, Gabès, Saphir.

VALBERT Robert Carmet et autres, Mission Ellebé, Le Gabon : habitants, moeurs et coutumes, religions, Paris, La Documentation française, 1942-1971, 27 photos : noires et blanc. ; 13 x 18 cm

39 phot. d'A.E.F. en 1924 Enregistré en 1936 , Paris, Société de Géographie, 1924

17 cartes postales du Gabon et du Congo français, enregistré en 1935 , Paris, Société de Géographie, 1935

2- Les videos

Presse Présidentielle, **Omar Bongo la mémoire du Gabon** , Cassette vidéo, 1986, 1h20.

Documents ARTE et France 5, « affaire Elf », **Les mercredis de l'Histoire** , Présentateur Yves Calvi, mai 2000.

RTG Chaîne 1, **la visite du Pape en 1982** , Edition spéciale, cassette vidéo, 1h20

Abbé séraphin Ollame, prêtre à l'Eglise Saint Sauveur du Gabon à l'émission télévisée « **Heure de Dieu** », le 24 septembre 2000 sur TV+, la télévision du futur.

IV- LES SOURCES ORALES

1- Le clergé

- **Abbé Mboumba Bouassa Florent**, Curé de la Paroisse Notre dame des Apôtres au PK 6, entretien du 28 avril 1998, à Libreville
- **Abbé Elelaghe Nze Jean Pierre**, Vice Recteur de l'Université catholique de Yaoundé, entretien du 14 mai 1998 à Libreville,
- **Abbé Noël Ngwa Nguema**, Curé de la Paroisse Cœur Immaculée de Marie de Nzeng Ayong, Entretien du 28 septembre 2002
- **Abbé Jean Mbeng**, Curé de la Paroisse Saint Jean Baptiste de Nzeng Ayong, entretien du 28 septembre 2002, à Libreville
- **Abbé Xavier Souchard**, Prêtre de la Congrégation Christ Roi Souverain Prêtre, Entretien du 10 août 1998 à Mouila (Val-Marie)
- **Mgr Basile Mvé**, Archevêque Libreville, Président de la Conférence épiscopale, entretiens du 3 et 4 octobre 2002 à Libreville.
- **Mgr Basile Mvé , Archevêque de Libreville**, Président de la Conférence Episcople, entretiens du 3 et octobre 2002. Ordonné prêtre chez les salésiens en 1973, il devient évêque d'Oyem en 1982 et Archevêque de Libreville en 1998.
- **Père François Emmanuel**, Spiritain, Curé de la Paroisse Notre Dame du Rosaire, Prêtre du Foyer de Charité, entretien du 1er octobre 2002, à Libreville. Arrivé au Gabon en 1957, il a longtemps servi à Lambaréné à Saint François Xavier avant de

contribuer à l'ouverture de Notre dame de l'Ogooué. En 1974, à la demande de Mgr Anguilé il ouvre le Foyer de Charité de Libreville.

- **Père Gérard Morel**, Spiritain, Curé de la paroisse Sainte Monique, entretiens du 25 et 28 novembre 2001, à Libreville, à Sainte André et le 23 septembre 2002 à Libreville à Sainte Monique de Sotéga. Arrivée au Gabon en 1959, il fait parti des doyens spiritains du Gabon. Il a dirigé le Centre Appel destiné à résoudre les problèmes de vocation au Gabon.
- **Père Gilles Sillard**, Spiritain, entretien du 28 février, 1^{er} et 2 mars 2000, à Chevilly Larue. Arrivé au Gabon en 1945, il est rentré en France en 1999. Il a servi dans plusieurs paroisses dont il est l'architecte des locaux. Plusieurs fois aumôniers des jeunes, il est témoin de nombreux événements du Gabon.
- **Mgr Dominique Bonnet**, Evêque de Mouila, entretien du 19 avril 1998 et 6 avril 1998 à Mouila, à l'évêché. Ancien curé de la Paroisse saint Michel, Supérieur des Spiritains du Gabon, Administrateur Apostolique du diocèse de Mouila.

2- Les laïcs

- **Jean Marc Moussavou**, chrétien de la Fraternité Saint Pie X, entretien du 12 décembre 2002 à Libreville à Akébé Ville.
- **Frère Hubert Guérineau**, Supérieur des Frères de Saint Gabriel au Gabon, entretien du 22 mai 1999, à Libreville, à la Fondation Raponda Walker.
- **Sœur Sidonie Oyembo**, religieuse de l'Immaculée conception, entretien du 12 juin 1999 à Port Gentil
- **Oniane Biyang Rostand**, fonctionnaire à la direction de l'enseignement privé catholique, entretien du 23 mai 1999 à Libreville.
- **Akono David**, Entretiens de octobre 1998 à Libreville au quartier Cocotiers
- **Amvane Philippe**, entretien du 5 décembre 2001 à Makokou
- **Memiaghe Joseph**, entretien du 5 décembre 2001 à Makokou
- **Nkoure Mba Léon**, Jeune paroissien de Makokou en 1973, entretien du 28 juin 2000 à Nancy
- **Ratanga Atoz Angés**, Professeur d'Histoire à l'Université Omar Bongo de Libreville, Entretien 23 novembre 2001 à Libreville

3- Les entretiens collectifs

- Les membres de la **Communauté Saint Benoît** de la Paroisse Saint Michel de Nkembo, le 29 septembre 1999 et le 15 novembre 2001 à Libreville.
- **Les anciens légionnaires** recueillis pendant nos enquêtes de terrain à Libreville et Oyem. Entretiens collectifs de novembre 2001 et septembre 2002
- **Les chrétiens du Sacré Cœur d'Ozangué**, Entretien du 25 novembre 2001 à

Libreville.

- **Les anciens élèves de l'enseignement Catholique** entre 1960 et 1970. Enquêtes de terrain de décembre 2001 à Libreville.
- **Les chrétiens de la paroisse Notre Dame des Victoires de Makokou**, entretien le 6 décembre 2001, à Makokou.
- **Les chrétiens du diocèse d'Oyem**, entretiens de septembre 2002, à Oyem et Melen Okas

B- BIBLIOGRAPHIE

I- INSTRUMENTS DE TRAVAIL

BARBIER Jean Claude, DORRIER-APPRILL, MAYRARGUE Cédric, *Formes contemporaines du christianisme en Afrique noire*, Bibliographie N° 9, Bordeaux, 1998, 68p.

BRUEL, Georges, *Bibliographie de l'Afrique Equatoriale Française*, Paris Larose, 1914

CHEZA Maurice (éd), *Le synode africain. Histoire et textes*, Préface de Jean Marc ELA, Paris, Karthala, 428p.

CLEVENOT (dir.), *l'Etat des religions dans le monde*, Paris, Cerf, la Découverte, 1987

DRAGUET zoé, *Le Gabon: répertoire bibliographique des études de sciences humaines (1967-1970)*, O.R.S.T.O.M, Centre de Libreville, 1971,33p.

MARTINEAU, Alfred, ROUSSIER, TRAMOND, *Bibliographie d'histoire coloniale 1900-1930*, Paris, Société de l'Histoire des colonies françaises,

MBAH Jean Ferdinand, *La Recherche en sciences sociales au Gabon*, Paris, l'Harmattan, 1987,189p.

METEGUE N'NAH Nicolas, *Principes de l'oralistique : méthodologie des sources orales*, Libreville, Ed. Raponda Walker, 2004, 64p.

OLENKA Darkowska-Nidzgorska, *Connaissance du Gabon: guide bibliographique*, Université Nationale El Hadj Omar Bongo,Libreville,1978,151p.

THEO, *Nouvelle encyclopédie catholique*, Droguet & Ardant/ Fayard, Paris 1989,

II- OUVRAGES GENERAUX

- A

AGERON Charles-Robert, MICHEL Marc (dir), *L'ère des décolonisations*. Actes du

Colloque d'Aix-en Provence, Paris, Karthala, 1995, 510 p.

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', *Naissance des Etats Africains*, Paris, Casterman, Giunti, 1996, 127p.

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', *L'Afrique au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} Ed. Revue et augmentée, 383p.

· B

BALANDIER Georges, *Sociologie actuelle de l'Afrique : dynamique sociale en Afrique centrale*, 4^{ème} Edition, Paris, PUF, 1982, 259p.

BAYARD, Jean-François, *Religion et Modernité en Afrique noire. Dieu pour tous et chacun pour soi*,

BAYART Jean François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, 439 p.

BAYARD (J.F.), MBEMBE (A.), et TOULABOR (C.), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992, 268 p.

BOUCHAUD Joseph, (Père), *L'Eglise en Afrique noire*, Paris, La Palatine, 189p.

BORELLA François, *L'évolution politique et juridique de l'Union française depuis 1946*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1958, 499 p.

BUREAU René, *Anthropologie, religions africaines et christianisme*, Paris, Karthala, 2002, 372p.

· C

CALVEZ Jean Yves, TINCQ Henri, *L'Eglise pour la démocratie*, Paris, Centurion, 1992, 219 p.

CHAPPOULIE Henri-Alexandre (Mgr), *Colonisation et conscience chrétienne*, Paris, Arthème Fayard, coll. Recherches et Débats n° 6, 1953, 218p.

CHARRIER René, *Les Frères Courage. Variations sur le Frères Spiritains*, Paris, 1994, 240 p.

CHRETIEN Jean Pierre, *L'invention religieuse en Afrique, Histoire et religion en Afrique Noire. Actes du colloque international sur "Religion et Histoire en Afrique au Sud du Sahara"*, Paris, mai 1991, Karthala, ACCT, 1993, 487 p.

CEAN, *Aux urnes l'Afrique ! Élections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris, Pedones, 1978, 259 p.

CENTRE CULTUREL AFRICAIN, *La décolonisation de l'Afrique vue par les africains. Actes du colloque du 14 décembre 1985*, l'Harmattan, Paris, 1987, 171p,

CONSTANTIN François, COULON Christian (dir.), *Religion et transition démocratique en Afrique*, Actes du Séminaire de Pau en décembre 1994, Paris, Karthala, 1997, 387 p.

CORNEVIN (R.) et LACHANCE (A.), *De la colonisation à l'indépendance. Brève histoire des pays francophones de l'Afrique occidentale et centrale*, Québec, Ed. CELEF

Sherbook, 1972.

COQUERY-VIDROVITCH, MONIOT Henri, *L'Afrique noire de 1880 à nos jours*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 5^{ème} édition, 1992,

CORTEN André, MARY André, *Imaginaires politique et pentecôtismes*, Paris, Karthala, 2001, 368p.

COULON Christian, MARTIN Denis Constant (dir), *Les Afriques politiques*, Paris, La découverte, 1991, 296p

COULON Paul, BRASSEUR Paule, *Libermann 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, 940 p.

CREDIC, *Des missions aux Eglises : naissance et passation des pouvoirs, XVII-XX^e s*, Actes de la X^{ème} session du CREDIC, 27-31 août 1989, Lyon.

· D

DE GAULLE CHARLES, *Mémoires d'espoir : le renouveau, 1958-1962*, Paris, Pion, 1970.

DELACROIX (Mgr), (dir) *Histoire Universelle des missions catholiques*. Tome III, les missions contemporaines 1800-1957, Paris, Librairie Grund, 1959, 446 p.

DELISLE Philippe, SPINDLER Marc, *Les relations Eglises-Etat en situation postcoloniale*, Actes de la XX^e session du CREDIC, Paris, Karthala, 2003, 419p.

DOZON Jean Pierre, *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Seuil, 1995, 300p.

DELA VIGNETTE, *Christianisme et colonialisme*, Paris, Fayard, 1960, 128 p.

DIOP ALIOUNE, *Personnalité africaine et catholicisme*, Paris, Présence africaine, 1963, 295p.

DUHAMELET Geneviève, *Les Soeurs bleues de Castres*, Paris, Grasset, 1934, 269p.

· E

ELA Jean-Marc, *Restituer l'Histoire aux sociétés africaines*, Paris, L'Harmattan, 1994, 143p.

ELA (Jean Marc, LUNEAU René, *Voici le temps des héritiers Eglises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1981, 269 p.

· G

GANIAGE Jean ET DESCHAMPS Hubert. *L'Afrique au XX^e siècle*, Sirey, Paris, 1966, 908p.

GIUSEPPE Alberigo, *Les Eglises après Vatican II. Dynamisme et perspectives*. Actes du colloque international de Bologne 1980, Beauchesne, Paris, 1981, 360p.

GIUSSEPE Ruggieri, *Eglise et histoire de l'Eglise en Afrique*. Actes du colloque de

Bologne 22 au 25 octobre 1988, Beauchesne, Paris, 1988.

GLELE AHANZO Maurice, *Religion, culture et politique en Afrique Noire*, Paris, Economica, Présence africaine, Coll. Politique comparée, 1981, 206p.

· H

HEBGA MEINRAD, *Emancipation d'églises sous tutelles*, Paris, Présence africaine, 1976, 391 p.

HEBGA MEINARD, *Afrique de la raison, Afrique de la Foi*, Paris, Karthala, 1995.

HOUART Pierre, *L'Eglise et l'émancipation africaine*, Louvain, Ed. du Soleil Levant, 1959, 15 p.

· I

INSTITUT CHARLES DE GAULLE ET INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT, *Brazzaville aux sources de la décolonisation janvier février 1944*. Actes du colloque du 22 et 23 mai 1987, Paris, Plon, 1988, 384p.

· K

KAI MANA, *L'Afrique va-t-elle mourir ? Bousculer l'imaginaire africain : essai d'éthique politique*, Paris, Cerf, 1991, 223 p.

KANGE EWANE, *Le politique dans le système religieux catholique romain en Afrique '1869-1960*, Thèse, Lille III, Paris, Honoré Champion, 1976, 513 p.

KOREN Henri. *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*. Paris, Beauchesne, 1982, 634 p.

· L

LABICA, ROBELIN, (dir.), *Politique et religion*, Paris, Harmattan, 1994, 196 p.

LAGRANGE (Mgr), BAGNARD (Mgr), LAUBIER (P.), *Doctrines sociales et attitudes chrétiennes en politique*, Paris, Association L.G., 1993, 46p.

LAVERDIERE Lucien, *L'Africain et le missionnaire. L'image du missionnaire dans la littérature africaine d'expression française*, Montréal, Bellarmin, 1987, 608p.

LAOT Laurent, *Catholicisme, politique, laïcité*, Paris, Les Ouvrières, 1990, 187p.

LEMESLE Raymond Marin, *La conférence de Brazzaville de 1944, contexte et repères. Cinquantenaire de la décolonisation*, Paris CHEAM, 1994, 132p.

LOMBARD Jacques, *Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire*, Paris, Armand Colin, 1967.

· M

- MARY André, *Le bricolage africain des héros chrétiens*, Paris, Cerf, 2000, 219p.
- MAYEUR Jean Marie, PIETRI Charles et Luce, VAUCHEZ André, VENARD Marc (dir.) *Histoire du christianisme*, Tome XIII, MAYEUR Jean Marie (Resp.) *Crises et renouveau, de 1958 à nos jours*, Paris, Desclée, 2000, 794p.
- MEHL Roger, *Décolonisation et mission protestante*, Paris, SMEP, 1964
- MERLE Marcel, *Les églises chrétiennes et la décolonisation*, Paris, Armand Colin, coll. Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, 1967, 519p
- MICHEL Joseph, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, St-Paul, 1962, 352p.
- MICHEL Patrick, *Religion et démocratie*, Paris, Albin Michel, 1996, 380 p.
- MICHEL Patrick, *Politique et religion. La grande mutation*, Paris, Albin Michel, 1994, 172 p.
- MBEMBE Achille, *Afrique indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988, 222 p.
- MBEMBE Achille, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, Harmattan, 1985, 247 p.
- M'BOKOLO ELIKIA, *Afrique noire Histoire et civilisation*, Tome II, HATIER AUPELF, Paris, 1994

· N

- NYON, MPONGO, MBARGA, *Eglise catholique en Afrique par Jean-Paul II*, Paris, Cerf, 1955, 134 p.
- NGONGO Louis, *Histoire des forces religieuses au Cameroun de la première guerre mondiale à l'indépendance*, Paris, karthala, 1982, 298p.

· O

- ONORIO Joël Benoît, *Le pape et le gouvernement de l'Eglise*, Paris, Fleuris Tardy, 1992

· P

- PEAN Pierre, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983, 340 p.
- PENOUKOU Efoe Joseph, *Eglises d'Afrique. Proposition pour l'avenir*, Paris, Karthala 1984, 161 p.
- PERVILLE Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Paris, Hachette, 1991, 255p.
- PIETRI, *Le catholicisme à l'épreuve de la démocratie*. Cerf, Paris, 1997, 239p.
- PRUDHOMME Claude, *Histoire des chrétiens*. Centurion, Paulines, Paris, Montréal,

1992,167p.

PRUDHOMME Claude, *Missions chrétiennes et colonisations XVè-XXè siècle*, Paris, Cerf, 2004, 172p.

PRUDHOMME Claude, ZORN Jean François (dir.), *Missions chrétiennes et formations des identités nationales XIXè-XXè siècle*, Lyon, CREDIC, 1995, 251p.

· R

RATZINGER (Cardinal), *Eglise œcuménisme et politique*. Fayard, Paris1987, 366p.

ROUX Andre, *Missions des Eglises, mission de l'Eglise*, Paris, CERF, 1984, 341 p.

· S

SCHNAPPER Bernard, *La politique et le commerce français dans le golf de Guinée de 1838 à 1871*, Paris, La Haye, Mouton et Cie, 1961.

SORAS Alfred (de), *Relations de l'Eglise et de l'Etat dans les pays d'Afrique francophone*, Paris, Marne, 1963.

SOUSATTE René-Paul, *L'AEF, berceau de l'Union Française*, Paris, collection La Voix de l'AEF, 1952.

SURET CANALE Jean, *Afrique Noire. De la colonisation aux indépendances 1945 – 1960*, Paris, Editions sociales, 1972, 430 p

SURET CANALE Jean, *Les Groupes d'études communistes en Afrique noire*, Paris, Harmattan, 1994, 185 p.

· T

THIANDOUM (Cardinal Hyacinthe), *L'Eglise en Afrique, vingt ans après le Concile*, Paris, Association L.G., 1987, 10 p

TINCQ (H.), *Le catholicisme*, Paris, Le Monde, Coll. Marabout, 1996, 190 p.

TRAORE Souleymane, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*, Paris, l'Harmattan, 1985

· V

VALETTE Jacques, *La France et l'Afrique. L'Afrique subsaharienne de 1914 à 1960*, Paris, Sedes, Regards sur l'histoire, 1994, 316p.

ZORN Jean-François, *Le grand siècle d'une mission protestante. La Mission de Paris de 1822 à 1914*, Paris, Karthala, coll. Les Bergers et les Mages, 1993, 791 p.

Missions et cultures non chrétiennes, Rapports et compte-rendu de la XXIX^{ème} semaine de missiologie de Louvain, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.

III- OUVRAGES SUR LE GABON

· A

AICARDI DE SAINT-PAUL Marc, *Le Gabon du Roi Denis à Omar Bongo*, Editions Albatros, 1987, 183 p.

ABOUGHE-OBAME Jean, *Acculturation et sous-développement au Gabon*, Thèse de sociologie, Paris V, 1975, 298p.

ALEXANDRE Pierre, BINET Jacques, *Le groupe Pahouin (Fang-Boulou-Béti)*, Paris, PUF, 1958, 269 p.

AMBOUROUE AVARO Joseph, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation: le bas ogowé au XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 1981, 285p.

ASSA MBOULOU Léandre, *Influence catholique et pouvoir colonial au Gabon 1848-1958*, Thèse d'histoire (version d'origine), Université Charles de Gaulle Lille 3, 2003, 406p.

ASSAM Aristote, *Omar Bongo ou la Racine du mal gabonais*, Paris, La Pensée universelle, 1985, 141p.

ASSOUMOU MOMBEY Théophile, *L'évolution de l'Islam au Gabon de 1973 à nos jours*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, UOB,

AURACHER Tim, *Le Gabon : une démocratie bloquée ?* Paris, l'Harmattan, Collection Etudes africaines, 2001, 135p.

· B

BARRET Jacques, *Géographie et cartographie du Gabon : atlas illustré*, Paris, Edicef, 1983, 135 p.

BARNES James Franklin, *Gabon: beyond the colonial legacy*, Boulder, Westview press, 1992, 163p.

BERNAULT Florence, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996, 423 p

BIGMANN Louis, *Le Capitaine Charles N'Tchoréré, un officier gabonais dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale*, Libreville : Lion ; Dakar : Nouvelles éditions africaines, 1983, 131p.

BIGNOUMBA BI MOUSSAVOU Ibrahim, *L'Islam au Gabon*, Libreville, La Lumière/Emma's média, 1995, 159p.

BIRINDA Prince, *La bible secrète des Noirs selon le Bouity*, Paris, Ed. Des Champs Elysées, 1952, 148p.

BISSIELO Anaclet, *La Montée de l'encadrement dans les processus sociaux contemporains au Gabon*, Thèse de sociologie (version d'origine), Université de Paris VII, 1987, 2 vol. 595 p.

BOUQUEREL Jacqueline, *Le Gabon*, Paris, P.U.F, Coll. « Que sais-je ? ». 1976, 126 p
 BUREAU René, *Bokayé ! : Essai sur le bwiti fang du Gabon*, Paris, l'Harmattan, 1996, 294 p.

· C

CEILLIER Patrick, MBOT Jean Emile, *A Libreville, c'était hier*, Libreville, Luto, 2002, 191p.

CHARBONNIER François, *Gabon Terre d'Avenir*, Paris, Encyclopédie d'Outre-mer, 1957, 152 p.

CLIST Bernard, *Gabon, 100 000 ans d'histoire*, Libreville, Centre culturel français, Sépia, 1995, 376 p

· D

DADY BOUCHARD, *La longue marche de la démocratie gabonaise*, Libreville, Gabedip, 1992, 159 p.

DELAROZIERE Jean, *Etude démographique du Gabon*, Paris, Mémoire de l'ENFOM, 1944

DESCHAMPS Hubert, *Traditions orales et archives au Gabon : contribution à l'ethno-histoire*, Paris, Berger-Levrault, 1962, 172 p.

DESCHAMPS Hubert, *Quinze ans de Gabon, les débuts de l'établissement français 1839-1853*, Paris, Société française d'Histoire d'outre-mer, 1965.

DIRECTION DE L'INFORMATION DE LA REPUBLIQUE GABONAISE, *Le Gabon accède à l'indépendance 17 août 1960*, Paris, Diloutremer, 1960, 40p.

DUBOIS Colette, *La première Guerre Mondiale et ses effets : étude comparée du Gabon et de l'Oubangui-Chari*, Thèse d'Histoire (version d'origine) 1985, Doctorat 3e cycle, université de Aix-Marseille 1, 1985.

· E

EBAKO Eliane, *Le ralliement du Gabon à la France Libre : une guerre franco-française, septembre-décembre 1940*. Thèse d'histoire (version d'origine) Université Paris I, 2004, 339p.

EDIAFRIC-IC PUBLICATIONS, *Les élites gabonaises*, 3^{ème} Edition, Paris, Ediafric, 1988, 231p.

EDZODZOMO-ELA MARTIN *Mon projet pour le Gabon : comment redresser un pays ruiné par trois décennies de mauvaise gestion*, Paris, Karthala, 2000, 348 p.

EDZODZOMO-ELA Martin, *De la démocratie au Gabon: les fondements d'un renouveau national*, Paris, Karthala, 1993, 273 p

ELELAGHE-NZE Jean-Pierre, *De l'« aliénation » à l'« authenticité » problématique*

missionnaire et affrontements culturels au Gabon : l'exemple des Fang,
thèse (version d'origine), Doctorat 3e cycle, Théologie catholique, Université de
Strasbourg, 1977, 480 p.

ENGONE Jean, *Le mariage traditionnel Fang*, Paris, Mémoire de l'ENFOM, 1959.

ENGONE Rosine, *Les parlementaires Gabonais de la période coloniale 1947-1960*,
Thèse d'histoire, université de Nantes, 1997, 334p.

ESSONGHE Jean-Baptiste, *Les partis politiques au Gabon*, Mémoire de l'ENFOM,
Paris, 1959, 68 p.

· F

FRERE DE SAINT GABRIEL, *Frère Macaire : 1905-1983* (Biographie),
Issy-les-Moulineaux, Ed. Saint Paul, 1983, 63p.

· G

GAULME FRANÇOIS, *Le Gabon et son ombre*, Karthala, Paris, 1988, 210 p

GAULME FRANÇOIS, *Le Pays de Cama : un ancien État côtier du Gabon et ses
origines*, Paris, Karthala, 1981, 269 p.

GAUTIER, (R.P), *Etude historique sur les Mpongoués et tribus avoisinantes*,
Brazzaville, Mémoires de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, 1950, 69 p.

GREBERT (F), *Au Gabon Afrique Équatoriale française*, Paris, SMEP, 3^{ème} Ed. 1948,
237p

· H

HERVILLE François (d'), *Gabon*, Paris, Solar, 1976.

· K

KOMBILA IBOANGA Fidèle, *Les institutions et le régime politique de la République
gabonaise*, Thèse d'Etat de droit public, Université de Nantes, 1985, 475p.

KOUMABILA Juste Roger, *La Guerre de Wongo au Gabon, 1928-1930*,
thèse (version d'origine) Doctorat 3è cycle, Histoire, Université Paris 7, 1984, 493 p.

KOUMBA Emmanuel Thierry, *Presse écrite et engagement politique au Gabon*
thèse, Bordeaux 1997, 2 volumes, 660 p.

· L

LASSERRE Guy, *Libreville, la ville et sa région. Étude de géographie humaine*, Paris,
Armand Colin, 1958, 346 p.

LOUNGOU Théophile, *Le Gabon de 1910 à 1925 : les incidences de la première guerre mondiale sur l'évolution politique, économique et sociale* thèse (version d'origine), Doctorat 3e cycle, Histoire, Université de Aix Marseille 1, 1984

· M

MAPANGO Louis Barthélemy (dir.), *Mémorial du Gabon: 1960-1985*. 5 volumes, Tome I, 1960-1964, *les chemins de l'indépendance* ; 1965-1969, *l'âge de raison* ; 1970-1974, *les années riches* ; 1975-1979, *le faste et la rigueur* ; 1980-1985, *du pétrole à l'atome*, Genève, Société internationale d'édition et de diffusion, 1985 et 1986.

MAURIC Alain, *Le Gabon de la loi-cadre au référendum*, Mémoire de l'ENFOM, Paris, 1959, 68 p.

MARY André, *Le défi du syncrétisme : le travail symbolique de la religion d'Eboga, Gabon*, Paris, Éd. de l' EHESS, 1999, 513 p.

MARY André, *La naissance à l'envers essai sur le rituel du Bwiti Fang au Gabon*, Paris, l'Harmattan, 1983, 384 p.

MAYER Raymond, *Histoire de la famille gabonaise*, CCF, Libreville, 1992, 261p.

MBA ALLOGHO Daniel, *Les relations entre l'Eglise et l'Etat au Gabon des origines à nos jours*, Mémoire de licence en sociologie

MBAH Jules, *Coutumes gabonaises et civilisation française*, Paris, Mémoire de l'ENFOM, 1959.

MBA OBAME André, *Société politique au Gabon : contribution à l'étude de la nature patrimoniale du système politique gabonais*, Thèse (version d'origine) Doctorat 3e cycle, Science politique, Paris I, 1984

M'BOKOLO ELIKIA, *Le roi Denis : la première tentative de modernisation du Gabon*, Paris, les Nouvelles éditions africaines, Coll. Grandes figures africaines : XIXème siècle, 1976, 94 p

MBOKOLO ELIKIA, *Noirs et Blancs en Afrique Equatoriale*, Editions EHSS, Paris, 1981, 302p.

MBOUMBA BOUASSA Florent, *Genèse de l'Eglise du Gabon. Etude historique et canonique*. Thèse pour le doctorat d'université, Strasbourg, 1972, 317 p.

MENGUE Guy Roger, *L'agitation scolaire au Gabon*, Mémoire de Maîtrise, UOB, FLSH, 1998.

MERLET Annie, *Le Pays des Trois Estuaires, 1471-1900 : Quatre siècles de relations extérieures dans les estuaires du Muni, de la Mondah et du Gabon*, Libreville, Centre culturel français Saint-Exupéry, Sépia, 351 p

MERLET Annie, *Autour du Loango : XVe-XIXe siècle : histoire des peuples du sud-ouest du Gabon au temps du Royaume de Loango et du Congo*, Libreville, Centre culturel français Saint-Exupéry, Collection Découvertes du Gabon, SEPIA, 1991, 550 p.

METEGUE N'NAH Nicolas, *Le Gabon de 1854 à 1886 : "Présence" française et peuples*

- autochtones*, thèse (version d'origine), Doctorat 3e cycle, Histoire, Paris I, 1974
- METEGUE N'NAH Nicolas, *Economies et sociétés au Gabon dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Harmattan, 1979, 97 p.
- METEGUE N'NAH Nicolas, *Domination coloniale au Gabon : la résistance d'un peuple, 1839-1960*, Tome1 : Les combattants de la première heure, 1839-1920, Paris, Harmattan, 1981, 119 p
- METEGUE N'NAH Nicolas, *Lumières sur point d'ombre : Contribution à la connaissance de la société gabonaise*, Paris, Imprimerie Gueniot, 1984, 73p.
- METEGUE N'NAH Nicolas, *Histoire de la formation du peuple gabonais et de sa lutte contre la domination coloniale, 1839-1960*, Thèse d'histoire, Doctorat d'Etat, Université Paris 1, 1994, ANRT, Lille, 852p.
- MVE BEKALE Marc, *Le Gabon la postcolonie en débat*, Paris, l'Harmattan, Collection Modernité africaine, 2003, 126p.
- MEYO-BIBANG Frédéric, NZAMBA Jean-Martin, *Notre pays, le Gabon*, Edicef, Paris, 79 p.
- MEYO BIBANG Frédéric, *Aperçu historique du Gabon*, Libreville, IPN, 1973, 141 p.
- MEYO ME NKOGHE Dieudonné, *Les élites africaines dans trois territoires de l'Afrique Equatoriale Française (Gabon, Moyen-Congo et Oubangui-Chari) de 1930 à 1960*, thèse (version d'origine) 1996, Université de Rouen
- MIKAL MI MIKAL Jérôme, *L'enseignement au Gabon de 1842 à 1920*, thèse (version d'origine), Doctorat 3e cycle, Histoire, université de Reims, 1983
- MINKO MVE Bernardin, *La société gabonaise entre tradition et post modernité : hétéroculture et desyculturation*, Thèse de sociologie (version d'origine), Université Nice Sophia Antipolis, 2001, 435p.
- MOUNGUENGUI Guy-Christian, *Les Jeunes et la démocratisation du Gabon : les événements du 17 janvier 1990 et leur prolongement politique*, Mémoire de DEA, Paris I, 1995, 126 p
- MOREL Gérard ROHRER Maria, *Sur la route de la Sainteté Mère Cécilia, sa vie, son pays, son temps*, Editions du Bosquet, 1996, 236p.

· N

- NAMBO John Joseph, *Les enjeux de la construction de l'Etat au Gabon*. (Essai d'anthropologie et d'histoire du droit) thèse (version d'origine) Histoire du droit, Paris I, 1991.
- NDING MUKANYI Mbir, *Géopolitique d'un Etat sous domination : le cas du Gabon*, Thèse de Géographie (géopolitique) Université d'Angers, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2 microfiches.
- NDJOY NDJAVE Élie, *Le Pasteur Henri Ndjave, un témoin du Christ au Gabon : 1883-1962 : souvenirs*, Strasbourg, Éditions Oberlin, 1973, 24 p.
- NDOMBET André Wilson, *Du multipartisme au monopartisme gabonais 1960-1986*,

- Thèse de doctorat en sciences politiques, Université Paris 1, 1990, 379 p.
- NDOUME ASSEBE Jean, *L'Enseignement missionnaire au Gabon de 1842 à 1960*, Thèse de Doctorat 3^e cycle, Histoire, Université Paris 1, 1979, 597 p.
- NGUEMA MARIE Thérèse, *La politique économique et sociale du Gabon de 1946 à 1973*, Thèse, Université de Limoges, 1998, 452 p.
- NGUEMA OBAM Paulin, *Fang du Gabon. Les tambours de la tradition*, Paris, Karthala, 2005, 192p.
- NSEME OBIANG Tsira, *Autochtones, administration coloniale et missions chrétiennes au Gabon de 1842 à 1905*, Thèse, 1994, Paris, EHESS, 2 volumes, 957 p.
- NSOLE BITEGHE Moise, *Echec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Chaka, Afrique contemporaine Vol. 8, 1990, 159 p.
- NTSAME ASSOGO Joséphine, *Le Fondement de la collaboration scolaire entre l'Eglise et l'Etat au Gabon*, Thèse (version d'origine), Doctorat 3^e cycle, Bordeaux 2. 1989
- NZE NGUEMA Fidèle Pierre, *l'Etat au Gabon de 1929 à 1990. Le partage institutionnel du pouvoir*. Paris, l'Harmattan, 1998, 239p.

· O

- OBIANG Ferdinand Dieudonné, *L'évolution politique et constitutionnelle au Gabon de 1990 à nos jours*, thèse (version d'origine), 1999, 321 p.
- OBIANG Jean-François, *Aide française et processus de démocratisation en Afrique : les cas du Bénin et du Gabon*, Mémoire de DEA, Etudes africaines, option science politique, Paris I, 1996, 70 p.
- OKALAS-OKONIGUI Eudoxie, *Les fondements sociologiques du blocage démocratique au Gabon*, Thèse de sociologie, Université des sciences et technologies de Lille, 2001, 325 p.
- ONDO Bonjean François, *Les problèmes actuels de la jeunesse au Gabon*, Mémoire de l'ENFOM, Paris, 1959, 60 p.
- OYEMBO VANDJI Marie Sidonie (Sœur), *Les soeurs de l'Immaculée Conception de Castres: 150 ans de présence missionnaire au Gabon*, CEREP : Les Editions udéziennes, Libreville, 1999, 256 p.

· P

- PANCHAUD Edouard, *Le "réveil" dans l'Eglise du Gabon 1935-1937*, Tour-de-Peilz (Suisse), Ed. Panchaud, 1979, 29 p.
- PERRIER André, *Le vent souffle où il veut : une page de l'histoire de la mission protestante au Gabon : le Réveil de 1935-1937*, Cournonterral, 1987, 198 p.
- PERRIER André, *Gabon, un réveil religieux : 1935-1937*, Paris, l'Harmattan, 1988, 243 p.
- PING Jean, *Mondialisation, paix et développement en Afrique : l'expérience gabonaise*, Paris, l'Harmattan, collection Etudes africaines, 2002, 212p.

PION HENRI, *L'évolution politique du Gabon depuis le milieu du XX ème siècle jusqu'a la mort de Léon M'ba*, 1967, Doctorat 3e cycle, Histoire, Bordeaux III, 1976

POURTIER Roland. *Le Gabon* Tome I : Espace, histoire, Paris, l'Harmattan, 254 p.

POURTIER Roland, *Le Gabon*. Tome II : Etat et développement, l'Harmattan, Paris, 344 p

· R

RAPONDA-WALKER André, *Notes d'histoire du Gabon*, Montpellier, Imprimerie Charité, 1960, 158 p.

RAPONDA-WALKER André, *Les Tribus du Gabon*, Versailles, Saint-Paul, Les Classiques Africains, 1994, 64 p.

RAPONDA-WALKER André, SILLANS Roger, *Rites et croyances des peuples du Gabon. Essai sur les pratiques religieuses d'autrefois et d'aujourd'hui*, Paris, Présence africaine, 1995, 377 p.

RAPONDA WALKER André, *Souvenirs d'un nonagénaire*, Versailles, Ed. Les Classiques Africains, 1993, 224 p.

RATANGA-ATOZ Anges, *Les peuples du Gabon occidental : Ng'omyènè, Shekiani, Bakèlè, Benga, Ngubi, Gisire, Varama, Lumbu, Vili et Fang pendant la première période coloniale (1839-1914). Tome I, Le cadre institutionnel*, Libreville, Editions Raponda Walker, 1999, 359 p.

RATANGA ATOZ Anges, *Histoire du Gabon des migrations historiques à la République XVè-XXè siècles*, Les Nouvelles Editions Africaines, Paris, 1985

RATANGA ATOZ Anges, *Les résistances gabonaises à l'impérialisme 1870-1914*, thèse d'histoire, EPHE, Université Paris I Sorbonne, 1973, 266p.

RATANGA ATOZ Anges, *Initiation à l'histoire générale du Gabon*, Libreville, 1978, 226 p.

RAVALLEC Vincent, MALLENDI, PAICHELER Agnès, *Le bois sacré*, Paris, Vauvert, 2004, 327p.

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, *L'Etat au Gabon : histoire et institutions*, Editions Raponda-Walker, Libreville, 2000, 485 p.

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, *La jeunesse scolarisée et l'Etat en Afrique* (l'exemple gabonais) Thèse de doctorat, Science politique, Université Paris I, ANRT, Lille, 1991, 2 microfiches, 342p.

ROPIVIA Marc-Louis, DJEKI Jules, *Atlas de la formation territoriale du Gabon*, CERGEF, 1995, 63 p

ROQUES Louis, *Le Pionnier du Gabon*, Jean-Remi Bessieux, Paris, Éditions Alsatia, 1971, 173p.

· S

SAUTTER Gilles, *De l'atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous*

, Mouton, 1966.

SCHWEITZER Albert, *A l'orée de la forêt vierge. Récits et réflexions d'un médecin en AEF*, Paris, Albin Michel, 1952, 220 p.

SCHWEITZER Albert, *Histoires de la forêt vierge*, Paris, Payot, 1941, 174 p.

SENEGAS Louis, *Cher Gabon*, Paris : Éditions S.O.S, 1976, 191 p.

· T

TOUNG ONDO Albert, *Image (s) du Gabon dans la presse quotidienne nationale française de 1980 à 1985*, thèse (version d'origine), doctorat, science de l'information, Bordeaux 3, 1990

L'Eglise Evangélique du Gabon 1842-1961, publié à l'occasion de la proclamation de l'autonomie de l'Eglise Evangélique du Gabon avec le concours du Ministère de l'information de la République gabonaise, Paris, Société des missions évangéliques, 1962, 52 p.

IV- REVUES ET PERIODIQUES

1-Titres des revues et périodiques

Africa

Africa développement

Afrique contemporaine

Afrique Asie

Afrique politique

Agence des colonies

Agence de la France d'Outre-mer

Annales de l'Université Nationale du Gabon

Bulletin de l'Institut des Etudes Centrafricaines

Cahiers d'Etudes Africaines

Diocèse du Gabon

Diogène

Droit et Cultures

Europe France Outre Mer

Europe France Afrique

Ilumbi, le messager

Jeune Afrique

Jeune Afrique Intelligent

Jeune Afrique Economique
Jeunesse Africaine
Journal de l'Afrique en Expansion
La Clé
La Croix
La Lumière
La Semaine Africaine
Le Courrier Afrique Caraïbes Pacifique
Les chemins de la décolonisation de l'Empire français
Le christianisme social
Le Monde non chrétien
Le Monde
Le Monde Diplomatique
Le problème de la civilisation chrétienne
Marches Tropicaux et Méditerranéens
Mundo Negro
Mission et pastorale
Présence Africaine
Revue française de sciences politiques
Revue d'Histoire d'outre mer
Revue d'Histoire coloniale
Revue juridique et politique de l'Union française
Revue juridique et politique, indépendance et coopération
Revue Politique Africaine
Union Française et Parlement
Univers

2-Les articles

ASSOUMOU MOMBEY Théophile, « Le MORENA des bûcherons une escroquerie intellectuelle » in *La Clé*, N° 10, août 1990
AUBAME Jean-Hilaire, « La vérité sur la crise politique du Gabon », in *Union française et Parlement*, n° 92, mars 1958, pp. 24-25.
BENOIST, Joseph Roger de « Les Eglises chrétiennes et la construction de l'Etat en Afrique noire », in *Présence Africaine*, n° 127-128, 1984, pp. 197-214.
BERNAULT Florence, « Un journal missionnaire au temps de la décolonisation : La Semaine de l'AEF (1952-1960), In *Revue Française d'Histoire d'Outre Mer*, RFHOM, 1987, pp. 5-25.

- BEYEME Dieudonné, « Sur les traces du multipartisme. Bongo : double langage pour se maintenir », in *La Clé*, N°13, septembre 1990.
- BINET, Jacques, « Drogue et mystique : le Bwiti des Fangs », in *Diogène*, n° 86, avril-juin 1974, pp. 34-57.
- BINET Jacques, GOLLNHOFFER Otto, SILLANS Roger, « Textes religieux du Bwiti Fang et de ses confréries prophétiques dans leurs cadres rituels », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XII, n° 46, 1972, pp. 197-253.
- BITEGHE MINKO Fidèle, « La scission du Morena un faux problème » in *La Clé* N° 10, août 1990
- BITEGHE MINKO Fidèle, « Sur les traces du multipartisme. Bindji, un journaliste fait négociateur » in *La Clé*, N°13, septembre 1990.
- BITEGHE MINKO Fidèle, « Sur les traces du multipartisme. La fameuse déclaration de Bitam » in *La Clé*, N°13, septembre 1990.
- BRASSEUR Paule, « L'Eglise catholique et la décolonisation en Afrique noire », in *Les chemins de la décolonisation de l'Empire français, 1936-1956*, Paris, Institut du temps présent et CNRS, 1986.
- BRASSEUR Paule, « Les Missions catholiques et l'administration sur la côte d'Afrique de 1815 à 1870 ». *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, n° 228, 1965, pp. 415-446.
- BRU, Roland, « Crise politique au Gabon ? Non, querelle de famille », in *Union française et Parlement*, n° 90, janv 1958, pp. 20-21.
- CHAILLARD Jean Pierre, « L'Eglise du Gabon entre l'inquiétude et l'Espoir : les dessous de la visite du Pape » in *Africa* N° 139 de mars 1982
- COMARIN Elio, « Léon Mba à l'ombre de Charles de Gaulle » in *Jeune Afrique* N° 1566, janvier 1991.
- COULON Christian, « Gabon », *Année africaine*, 1964, Paris, Pédone, 1966 pp. 213-230.
- COULON Christian, LAVELLE Antoine, « Gabon », in *Année africaine*, 1965, Paris Pédone, 1967, pp. 227-238.
- COQUERY-VIDROVITCH Cathérine, « Histoire et historiographie du politique en Afrique noire. La nécessité d'une relecture critique (A propos de la démocratie) », *Revue Politique africaine*, n°46, 1992, pp. 31-40
- DE LA GUERIVIERE Jean, « Le Gabon, ébranlé par l'émeute » in *Le Monde* du 28 mai 1990
- DE LA GUERIVIERE Jean, « Mission presque accomplie » in *Le Monde* du 1^{er} juin 1990.
- ESSOMBA Philippe « Etre évêque en 1980 interview de Mgr Basile Mvé » in *Bingo*, n° 334 de novembre 1980.
- ESSONO MEZUI Hervé, « La Fédération catholique des Mouvements », in *La Lumière* N° 77 du 22 octobre, 1995
- FAURE Félix, « Paganisme et christianisme au Gabon », in *Le christianisme social*, série nouvelle, n°9, 1921, pp. 750-759.
- FONTANA Jean, « L'implantation du catholicisme au Gabon » dans les *Annales de*

- l'Université Nationale du Gabon*, Nancy, 1977.
- GAULME François, « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social. », *Revue Politique africaine*, 43, 1991, pp. 50-62
- GADILLE Jacques, « Héritage missionnaire en Afrique francophone : regard d'un historien sur le XIX^{ème} et le XX^{ème} » in *Spiritus*, n° 114, février 1989, pp. 86-99.
- GARDINIER David, « Les débuts de l'Evangélisation catholique française au Gabon et les réactions africaines 1844-1883 », in *Mémoire Spiritaine*, n° 1, avril 1995, pp.60-82.
- GRUENAIIS Marc Eric, GALLOY Martine Renée, « les dictateurs africains sortis des urnes » in *Le Monde Diplomatique*, novembre 1997
- GUILLEMIN Philippe, « Les élus d'Afrique noire à l'assemblée nationale sous la IV^{ème} République », in *Revue française de sciences politiques*, vol. III, n° 4, déc. 1958, Paris, PUF, pp. 861-877.
- GOLLNHOFFER Otto, NOEL Bernard (Père), SILLANS Roger, « L'historicité des paroles attribuées au premier évêque du Gabon à propos du maintien du comptoir entre 1871 et 1873 », in *Revue Française d'Histoire d'Outre mer* N° 217, 1972.
- HOLTZ Bruno, « L'Eglise et le Bwiti », in *Bethléem*, Juin 1973
- HOLTZ Bruno « Dibwangui : l'œuvre d'un missionnaire » in *Bethléem*, juin 1973
- KOMBILA A IBOANGA Fidèle, « A propos de la pratique récente de la conférence nationale en Afrique noire à la lumière de la conférence nationale gabonaise : une nouvelle forme de déclaration de droit ? » in *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, octobre-décembre 1991, p.267-281.
- KPATINDE Francis « Les parcours sinueux d'un opposant dans l'âme » Portrait de Paul Mba Abessole. in *Jeune Afrique* N° 1563 du 12 au 18 décembre.
- LAVIGNOTTE, Henri, « Le paysannat au Gabon », in *Le Monde non chrétien*, nouvelle série, vol. III, n° 9, 1949, pp. 21-36
- LE BRIS Emmanuel, QUANTIN Pierre, « Les barricades sont-elles anticonstitutionnelles ? », *Revue Politique africaine*, 48, 1992, pp. 142-145.
- LUCHAIRE (F.), « Les institutions politiques et administratives des territoires d'outre-mer après la loi cadre », *Revue juridique et politique de l'Union française*, avril – juin 1958, pp. 221 - 294.
- MARTINEZ Jésus et VILLARINO Antonio « Gabon entre le pétrole et le bwiti » in *Mundo Negro* décembre 1993.
- MBEMBE Achille, « Tradition de l'autoritarisme et problème de gouvernement en Afrique sub saharienne », *Africa développement*, 17, janvier, 1992, pp. 37 - 67.
- M'BOKOLO ELIKIA, « Forces sociales et idéologies dans la décolonisation de l'AEF », *JAH*, n° 22, 1981, pp. 393 – 407.
- MBOUMBA BOUASSA Florent (abbé), « Omniprésence de l'audio visuel », IN *La Lumière*, N° 14 de mai 1992.
- M'BOUTY-BOUTZIT Edouard Alexis « Une nouvelle voie de développement. Interview de Son Excellence le Président Albert-Bernard Bongo », in *Europe France Outre-Mer*, no 556, Paris, 1976, 64p.

- MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, « Le Gabon », *Agence des colonies*, 1948, 25 p.
- MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, « Afrique Equatoriale Française: Le Gabon », *Agence des Colonies*, 1948, 28 p.
- MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, « Le Gabon », *Agence de la France d'Outre-mer*, 1950, 31 p
- MOUENI MOUSSAVOU, « Sur les traces du multipartisme, mai juin 1989, ce qui n'a pas été dit » in *La Clé* N°13, Septembre 1990.
- MOREL Gérard, « Mgr Edward Barron (1801-1854) ou le vent d'Amérique et la reprise de la mission à la côte d'Afrique », in *Mémoire Spiritaine* N° 15, du 1^{er} semestre 2002. pp. 53 à 80.
- NAMBO John Joseph, « Parodie d'élection Présidentielle au Gabon» in *Politique Africaine* N° 53, mars 1994.
- PIERRE Marie, « En dépit des irrégularités les observateurs internationaux apportent leur caution au scrutin présidentiel » in *Le Monde* du 8 décembre 1993
- PIERRE Marie, « Election présidentielle au Gabon » in *Le Monde* du 1^{er} décembre 1993.
- PIERRE Marie « Paris a voté Bongo » in *Le Monde* du 12 décembre 1993
- PLATON Pierre, « Gabon 1960-1980 », in *Marchés tropicaux* n° 1646, 1977
- POULIN Janot, « L'Eglise qui est au Gabon », in *Univers* de mars-avril 1992.
- REYNARD Robert « Recherche sur la présence des portugais au Gabon, XV^e-XIX^e siècles », *Bulletin de l'Institut des Etudes centrafricaines*, nouvelles série N° 9, en 1955,
- ROSSATANGA RIGNAULT Guy, « Faut-il avoir peur des Fang ? De la démocratisation et de l'ethnisme au Gabon », in *Droits et Cultures*, n° 26, 1993, pp 235-236.
- ROSSATANGA Guy Rignault « L'insoutenable condition du clerc gabonais » in *Politique Africaine*, 1993, Op. Cit. p. 48.
- ROSSATANGA Guy Rignault, « Brèves remarques à propos des mutations institutionnelles et politiques au Gabon » in *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, Janvier-Avril 1995, pp. 33-52
- ROSSATANGA Guy Rignault, « radioscopie du théâtre électoral » in *Afrique politique*, Paris 1997, pp. 271-293.
- ROUSSEAU Viktor, BARAGIOLA Patrick, « Gabon 1993 », *Marchés tropicaux* N° 2506, 19 novembre 1993, p. 2817-2847
- ROUX André, « L'Eglise et la mission » in *Le problème de la civilisation chrétienne*, Paris, PUF, 1951, p.158.
- SIMON Catherine, « Le Président Bongo aborde en vainqueur l'ère du multipartisme » in *Le Monde* du 22 octobre 1990.
- SOUDAN François, « Le Credo du Père Mba » in *jeune Afrique* N° 1799 du 29 juin au 5 juillet 1995
- STOECKLIN, Pierre, « De la Mission à l'Eglise : l'Eglise Evangélique du Gabon », in *Mission*, n° 18, décembre 1991, pp. 24-26.

- VALLERY RADOT François, « Le collège Bessieux de Libreville », in *Jeunesse Africaine*, Octobre 1961
- « Missions et églises chrétiennes », in *Afrique contemporaine*, n° 104, 1979.
- Spécial Gabon, *Marchés tropicaux* n° 2301, déc. 1989, p. 3573-3695.
- « Le Gabon devient l'un des grands producteurs mondiaux de manganèse » in *Europe France Outre-Mer*, No 393, Octobre 1962.
- « Gabon : les grands projets en bonne voie », in *Europe France Outre-Mer*, No 429, Octobre 1965.
- « Le Gabon après Léon Mba », in *Europe France Outre-Mer*, No 454, Novembre 1967.
- « Gabon : une expansion rapide », in *Europe France Outre-Mer*, No 477, 1969.
- « Gabon : une année décisive », in *Europe France Outre-Mer*, No 511, 1972.
- « Interview de Vincent de Paul Nyonda » in *Europe France Afrique*, N° 4340 du 18 et 19 décembre 1960.
- « Pourquoi les Deux MORENA ? Le récit de Jules Mbah » in *La Clé*, N° 10, août 1990
- « Conférence épiscopale du Gabon 22-27 janvier 1973 » in *Diocèse du Gabon* N°30 février 1973
- « Petits séminaires du Gabon » in *Diocèse du Gabon* N° 12, 1971
- « Lettre pastorale CEG sur les vocations » in *Diocèse de Libreville* N° 3 février 1970 et N°4 mars 1970.
- « La levée de deuil » in *Mission et pastorale* N° 48 jan 1979.
- « A la découverte du cinéma africain » in *Ilumbi, le messager unda ocic Gabon* N° 11 1981.
- « Emissions catholiques télévisées » *Archevêché Sainte Marie*, 20 décembre 1970
- « L'affaire de Makokou » in *Diocèse du Gabon* N°31 mars 1973
- « Missionnaires du Gabon » in *Pentecôte sur le monde* mai-juin 1971
- « Dans l'Eglise du Gabon : sermon programme » in *la Semaine Africaine*, N°892, octobre 1969.
- « Musiques et disques : la messe Fang du Gabon » in *la Semaine Africaine*, N° 1036, octobre 1972.
- « Gabon : une Eglise pour construire et implanter » in *Don Bosco aujourd'hui* N° 829, 1985.
- « Le Gabon et les Gabonais » in *Jeune Afrique* N° 603, juillet 1972
- « Gabon 1973 » in *Jeune Afrique* N° 658, août 1973
- « Gabon 1974 » in *jeune Afrique* N° 693, avril 1974
- « Gabon : reportage » in *Le Courrier Afrique Caraïbes Pacifique* N° 103 mai juin 1987
- « Gabon : Complots, troubles, libéralisation » in *Le Monde*, du 26 mai 1990
- « Bongo condamné au multipartisme », in *Jeune Afrique* N° 1529 23 avril 1990
- « La nation s'est assise pour parler » in *La semaine Africaine* N° 1945 du 17 au 23 mai 1990.

- « La Conférence nationale » in *l'Union* N° spécial du 28 avril 1990
- « Gabon : émeutes et pillages à Libreville et à Port-Gentil. Deux accords de sécurité avec Paris » in *Le Monde* du 26 mai 1990.
- « Les affrontements se poursuivent à Port-gentil en dépit de l'instauration de l'Etat de siège » in *Le Monde* du 30 mai 1990.
- « Le renouveau l'a emporté sur l'alternance » in *Jeune Afrique* N° 1575 du 6 au 12 mars 1991
- « Gabon, le père, le fils et le saint homme » in *Jeune Afrique* N° 1482 du 31 mai 1989.
- « L'audio visuel et l'universalité de l'Evangile » in *Ilumbi, le messenger unda ocic Gabon*, N°28, avril 1988.
- « Le Gabon, une île du sous peuplement » in le journal *Le Monde*, N° du 1 et 2 avril 1984.
- « Le Gabon : L'heure de vérité » un reportage dans *Pentecôte sur monde*, juin 1994.
- « Le Gabon : L'heure de vérité », in *Pentecôte sur le monde*, juin 1994.
- « Fiche technique sur Gabon » in *Mission*, le magazine de pères blancs d'Afrique N° de janvier 1985
- « Le Gabon endetté après une débauche d'investissements. Quand richesse ne rime pas avec prospérité. » in *Le Monde* du 13 février 1979
- « Le Gabon Lève toi et marche ». Reportage avec l'abbé Jean Pierre Elelaghe, in *Pentecôte sur le monde*, juin 1994
- « L'audio visuel et l'universalité » in *Ilumbi, le messenger*, Bulletin du service national des médias catholiques, avril 1988

C- BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE SUR LE GABON

Ce sont les ouvrages et les articles publiés avant 1945. La bibliographie ancienne sur le Gabon est constituée des ouvrages que nous avons consultés sous forme papier dans les bibliothèques, et des ouvrages sous forme de documents électroniques

I- LES OUVRAGES

- ARENS, *Manuel des missions catholiques*, Louvain, Lessianum, 1925, 586 p.
- ARJANSE, Jean d', *Les conquérants du Gabon*, Paris, imprimerie. J. Téqui Jules Tallandier, 1933, 92p.
- AUPIAS (F.), *Le missionnaire d'Afrique*, Paris, Larose, Coll. Vies coloniales, 1938, 172 p.
- BIZEMONT, Henri de, (comte), *La France en Afrique. Algérie et Tunisie, Sénégal et dépendances, Gabon et Congo*, Paris : J. Gervais, 1883, 84p.

- BOUCHER (Mgr), *Petit Atlas des missions catholiques*, Paris, Hatier, 1938, 244 p.
- BOUET WILLAUMEZ, Louis-Edouard, *Esquisse commerciale de la côte occidentale d'Afrique depuis Gallinas jusqu'au Gabon*, 1843
- BOUET WILLAUMEZ, Louis-Edouard (Vice-amiral, Comte) *Commerce et traite des noirs aux cotes occidentales d'Afrique*, Genève : Slatkine, Paris : diffusion Champion, 1978. Reproduction en fac similé de l'Édition de Paris, Imprimerie Nationale, 1848, 230p.
- BOUET WILLAUMEZ Louis-Edouard (Vice-amiral, Comte) *Les Colonies françaises en 1852*, Extrait de la "Revue des Deux Mondes", Paris, 1er juin 1852
- BRIAULT Maurice, *Le clergé indigène en Afrique équatoriale française*, Paris, Bibl. Sainte Geneviève.
- BRIAULT Maurice (R.P.), *Dans la forêt du Gabon. Études et scènes africaines*, Montrouge (Seine), Impr. moderne, Paris, Bernard Grasset, éditeur 1930, 199 p.
- BRIAULT Maurice (R.P.), *Un grand évêque missionnaire : Mgr Leroy*, Paris, Dillen, 1939, 136 p.
- BRIAULT Maurice (R.P.), *La reprise des missions en Afrique au XIXe S. : le vénérable Père François Marie Paul Libermann*, Paris, 1946, 580 p.
- BRUNETON Simone, *Au travail avec nos collaborateurs indigènes*, Paris, SMEP, 1933, 112p.
- CADIER Charles, *Sauvons les païens du Gabon*, imprimerie Coueslant, Paris, Société des missions évangéliques, 1924, 707 p.
- CSSP, *Dictionnaire français-Pongoué*, Paris, Maisonneuve, 1877,
- CSSP, *Dictionnaire pongoué-français précédé des principes de la langue pongouée*, Paris : Maisonneuve, 1881, 288 p
- CSSP, *Catéchisme du vicariat apostolique du Gabon*, Abbeville: impr. F. Paillart, Libreville : Mission catholique, 1920, 120p.
- CSSP, (Éditeur scientifique), *Catéchisme Gisira. Mission de la Sainte-Croix, Eshira*, Libreville, vers 1924, d'après la date de l'Imprimatur.
- DEGRANPRE Louis, *Voyage à la côte occidentale d'Afrique dans les années 1786 et 1787*, Paris, Dentu, 1801, 2 volumes.
- DIETZ, Émile, *Un explorateur africain, Auguste Stahl, mort au Gabon pendant l'expédition française de 1880, son voyage et sa correspondance*, (Notice présentée à la Société des sciences de Strasbourg), Paris, Monnerat, 1884, 64p.
- GOYAU (G.), *La congrégation du Saint-Esprit*, Paris, 1937, 285 p
- HARDY Georges, *Le problème religieux dans l'Empire français*, Paris, PUF, 1940, 153p
- JACOT (H.), *Missionnaires au Congo Français*, Lausanne, 1896, 32 p.
- LABAT, René, STERLIN, Yves (Éditeur scientifique), *Le Gabon devant le gaullisme Réflexions d'un colonial*, Bordeaux, Delmas, 1941, 79 p.
- LAVIGNOTTE, Henri, *L'Evur, croyance des Fang du Gabon*, Cahors, imprimerie Coueslant, Paris, Société des Missions évangéliques, 3^{ème} Ed. 1952, 120p.
- LESOURD, *L'œuvre civilisatrice et scientifique des missionnaires dans les colonies*

- françaises*, Paris, Desclée de Brouwer, 1894, 590 p.
- LOUVET et Olichon, *Les missions catholiques au XIXème Siècle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1894, 590 p.
- MARIE GERMAINE (Soeur), *Le Christ au Gabon*, Louvain, Muséum Lessianum, 1931, 174 p
- PARES, Eugène, *Les explorateurs français en Afrique du Gabon à Zanzibar*, Limoges : Ed. Ardant, 1885, 192p.
- PATRY Maurice, (Préface de HETTIER DE BOISLAMBERT, Claude), *En kayak du Gabon au Mozambique*, Paris, R. Julliard, (Villeneuve-Saint-Georges, Impr. l'Union typographique), 1954, 239 p.
- PENAUD, (capitaine de vaisseau), *Souvenirs sur le Gabon. Ordre du jour du capitaine de vaisseau Bouet-Willaumez*, Brazzaville, Imprimerie officielle, 1950, 18p
- PIOLET Jean Baptiste, *L'Eglise catholique dans le continent noir*, Paris, Bloud et Gay, 1908, 64 p
- PIOLET Jean Baptiste, *Les missions catholiques françaises au XIXè Siècle*. Tome V, Missions d'Afrique, Paris, Armand Colin, 520 p
- SMEP, *Au Gabon (Afrique équatoriale française)*, Grebert, Imprimerie Coueslant, 1922, 216p.
- SMEP, *Au Gabon (Afrique équatoriale française)*, Grébert, 2e édition. Revue. & augmentée, Paris, 1928, 228p
- SMEP, (Mission du Gabon (Auteur du texte), *Catéchisme élémentaire en Fang*, Paris : Société des missions évangéliques de Paris, 1953
- SMEP, (Mission du Gabon, Auteur du texte), *Catéchisme élémentaire en Fang*, Paris, 1958, (Nouvelle édition), 8p.
- TARDY Louis (Mgr), *Catéchisme du Vicariat apostolique du Gabon*, Libreville, Mission catholique, 1920
- WILBOIS, *L'action sociale en pays de missions*, Paris, Payot, 1938, 152 p.
- Catéchisme élémentaire et cantiques en Galoa* (Catéchisme protestant), 1905

II- DOCUMENTS ELECTRONIQUES

Nous les avons téléchargés sur « Gallica », la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>

- AVELOT, R, *Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogôoué et la région littorale adjacente*, Paris, Imprimerie Nationale, 1906, 60p.
- BOSMAN, Guillaume, *Voyage de Guinée. Contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte où l'on trouve et où l'on trafique l'or, les dents d'éléphant et les esclaves*. Paris, 1744, Reproduction de l'Edition Schouten, Utrecht, 1705
- BOWDICH, Thomas Edouard, *Voyage dans le pays d'Ashantie, ou Relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais*, Paris, Hachette, BN, 1975. Reproduction de l'Edition de Gide fils, 1819, 527p.

- BRAZZA, Pierre Savorgnan de, *Conférences et lettres de P. Savorgnan de Brazza sur ses trois explorations dans l'ouest africain de 1875 à 1886* texte publié et coordonné par Napoléon Ney, Paris, BNF, 2001, reproduction de l'édition, Paris, M. Dreyfous, 1887, 463p.
- BRAZZA, Pierre Savorgnan de, *Exposé présenté par M. P. Savorgnan de Brazza dans la séance générale extraordinaire, tenue au cirque d'hiver le 21 janvier 1886*, BNF, 2001, reproduction de l'édition, Paris, Société de géographie, 1886, 27p.
- BRAZZA Pierre Savorgnan de, *Voyages dans l'Ouest africain*, BNF, 1995, reproduction de l'édition de Paris, Lettres modernes, 1887-1888, 64p.
- COMPIEGNE, Louis Dupont (Marquis), *L'Afrique équatoriale*, 2 volumes, Paris, Plon, 1875
- DEVILLE Victor, *Partage de l'Afrique, exploration, colonisation, état politique*, Paris, J. André, 1898, 460p.
- DOMERGUE Adrien, *Simple notes de voyages : Gabon, Madagascar, Guyane*, Paris, P.Dupont, 1893, 210 p.
- DU CHAILLU, Paul Belloni, *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale : mœurs et coutumes des habitants*, Paris, M. Lévy, 1863, 547p.
- DU CHAILLU, Paul Belloni, *L'Afrique sauvage: nouvelles excursions au pays des Ashangos*, Paris, M. Lévy frères, 1868. 411p.
- DU CHAILLU, Paul Belloni, *L'Afrique occidentale: nouvelles aventures de chasse et de voyage chez les sauvages*, Paris : M. Lévy frères, 1875, 311p.
- DU CHAILLU, Paul Belloni, *Stories of the gorilla country: narrated for young people*, London: S. Low, Marston, Searle and Rivington, 1890, 279p.
- DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique : contenant les noms, la situation et les confins de toutes ses parties, traduit du flamand Nawkeurige beschrijvinge der Afrikaensche eilanden*, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, 1974 ; Amsterdam : W. Waesberge, Boom et Van Someren, 1686, 534p.
- GRIFFON DU BELLAY, *Le Gabon 1861-1864, (Le Tour du monde. 1865)* Paris, BN, 1971, reproduction de l'Édition de Paris, Lettres modernes, 1865
- GUIRAL Léon, *Le Congo français, du Gabon à Brazzaville*, Paris, B N, 1990, reproduction de l'édition de, Paris, E. Plon, Nourrit, 1889.
- LEROY-BEAULIEU, Anatole, *Les congrégations religieuses et l'expansion de la France : discours prononcé à Paris à la séance d'inauguration du Congrès d'économie sociale en 1903*, Paris, Bloud, 1904, 64p.
- NEUVILLE Didier, *Les voyages de Savorgnan de Brazza : Ogooué et Congo (1875-1882)*, Paris, BNF, 2001 reproduction de l'édition de, Paris, Berger-Levrault, 1884.
- MARCHE Alfred, *Trois voyages dans l'Afrique occidentale : Sénégal--Gambie--Casamance--Gabon—Ogooué*, Paris, Hachette, 2 Ed, 1882, 376 p.
- MONTAUBAN, *Relation du voyage du sieur de Montauban en Guinée, en l'année 1695. Avec une description du royaume du Cap de Lopez, des mœurs, des coutumes et de la religion du pays*, Paris, BNF, Hachette, 1972. Reproduction de l'Édition

d'Amsterdam, 1698,

PAYEUR-DIDELLOT, *Trente mois au continent mystérieux : Gabon-Congo et côte occidentale d'Afrique*, Paris BNF, 2002, Reproduction de l'Édition de Paris, Nancy, Berger Levrault, 1899

PROYART, Lievin-Bonaventure, *Histoire de Loango, Kakongo, et autres royaumes d'Afrique: rédigée d'après les Mémoires des préfets apostoliques de la mission française : enrichie d'une carte utile aux navigateurs*, BNF de l'Édition de, Paris, INLCO AUPELF, 1974. Reproduction de l'Édition de Paris, chez C. P. Berton et chez N. Crapart, A Lyon : chez Bruyset-Ponthus, 1776,

PISANI, PAUL, *Les missions protestantes à la fin du XIXème siècle*, Paris, Bloud, 1903, 62p.

III- ARTICLES, REVUES ET PERIODIQUES (Anciens)

BRIAULT Maurice, « La seconde étape de l'apostolat en Afrique équatoriale », in *La Revue d'histoire des missions*, 1926.

DARRICAU, « Le Gabon : extrait d'un rapport adressé le 3 septembre 1844 au commandant de la station française des Côtes occidentales d'Afrique » *Revue coloniale*, 1844.

PIGEARD, « Exploration du Gabon » *Revue coloniale*, 1847.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

- Abel Eyeghe, 322
- Abel Eyinga, 468, 469
- Adolphe Evouna, 437
- Adrien Adiahenot, 284
- Adrien Nguema Ondo, 469, 528, 531
- Agnelo Rossi, 410
- Albert Bernard Bongo, 16, 300, 301, 302, 303, 304, 309, 310, 391, 415, 416, 417, 421, 425, 441
- Albert Sarraut, 205
- Albert Scheiwitzer, 67
- Albert Schweitzer, 85, 86, 542
- Alexandre Sambat, 528
- Alfred Marche, 38, 101
- Ali Bongo, 467, 469, 471, 477, 479, 480
- Aline Coutrot, 18, 19

- Amiral Bourgois, 100
- Amiral Mottez, 96
- André Condo, 217
- André Eyeghe Obiang, 436
- André Fernand Anguilé, 113, 129, 130, 316, 323, 349, 407, 441, 516, 581
- André Gustave Anguilé, 217
- André Mary, 121, 155, 384, 386
- André Mba Obame, 467, 469, 477, 480
- André Roux, 115
- Angelo Sodano, 327
- Anne Marie Dembiano, 49
- Anne Marie Jahouvey, 135
- Augustin Boumah, 511, 519
- Augustin Essone, 241, 242

B

- Barthélemy Boganda, 552
- Basile Mvé, 15, 17, 321, 322, 325, 328, 329, 330, 355, 356, 368, 372, 380, 405, 462, 483, 484, 496, 497, 500, 502, 504, 505, 506, 508, 511, 522, 581, 586, 602
- Bellard (Abbé Jean), 289, 291, 292, 295, 314
- Ben Bella, 287
- Bengone Nsi Luc, 473
- Benoist d'Azy, 100, 101
- Bernard Schnapper, 25
- Bessieux, 22, 29, 31, 32, 35, 40, 43, 46, 47, 48, 49, 52, 55, 57, 58, 60, 61, 62, 71, 74, 77, 79, 80, 83, 84, 86, 87, 91, 92, 93, 94, 95, 99, 101, 102, 103, 120, 129, 145, 150, 166, 174, 175, 180, 182, 189, 210, 251, 281, 334, 335, 348, 349, 414, 447, 484, 542, 558, 570, 571, 572, 573, 575, 578, 598, 604
- Bigman Louis, 217, 221, 273, 519
- Bongo, 10, 11, 38, 81, 183, 188, 212, 287, 290, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 309, 310, 311, 312, 342, 358, 372, 391, 395, 397, 398, 400, 401, 407, 409, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 425, 427, 428, 432, 433, 438, 439, 442, 448, 450, 451, 452, 455, 456, 457, 458, 459, 465, 466, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 493, 494, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 508, 509, 510, 516, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 537, 540, 585, 587, 588, 592, 593, 601, 603, 604, 605
- Boucka Bou Nziengui, 280

-
- Bouët Willaumez, 25, 42, 91, 92
 - Bruce Walker, 75

· C

- Cabrol, 110, 112
- Camille Nzibe, 309, 310, 377, 553
- Casimir Ondo Mba, 137
- Casimir Oye Mba, 508, 514
- Charles Guibinga, 76
- Charles Ntchoréré, 184
- Charles Reyssi, 186
- Christophe Mikolo Mombo, 402
- Clair Bakenda, 76
- Claude Nze, 455
- Claude Poullard des Places, 47
- Claude Prudhomme, 33, 113, 116, 117, 133, 171, 315, 317, 343, 486
- Colonel Parent, 191
- Commandant Brisset, 94
- Contre-Amiral Ribour, 102, 103
- Cyprien Mwanda, 68
- Cyriaque Obamba, 130, 137, 139, 324

· D

- Damas Aléka, 217, 297, 298, 309
- Daniel Mbéné, 278
- Daniel Ondo Edou, 278
- de la Moureyre, 125, 126, 130, 135, 312, 336, 415, 572
- Denise Bouche, 82
- Didier Ekwamata, 455
- Dominique Bonnet, 346, 348, 368, 373, 406, 518, 537, 586
- Durand Réville, 165

· E

- Edmond Okenvélé, 521

- Edouard Duhaut, 246, 248, 251, 274
- Edouard Mossot, 253
- Elikia Mbokolo, 26, 27
- Elisabeth Giraud, 135
- Elme Bouët, 75
- Eloi Chambrier, 280
- Emile Issembé, 236, 284, 550
- Emilie de Villeneuve, 47
- Emmanuel Mbene, 280
- Estelle Satabin, 341
- Etienne Guy Mouvagha, 473
- Etienne Kingbell, 217
- Etienne Mvéang, 455
- Etienne Truffet, 33
- Eugène Amogho, 248, 280
- Eugène Tisserand, 33, 47

· F

- Félicien Essono Ntoutoume, 436
- Félicien Makouaka, 137, 322, 323
- Félix Eboué, 112, 188, 191, 198, 199, 205, 206, 207, 209, 210, 214, 223, 564, 575
- Fidele Okoué Ngou, 137
- Flandre Paul, 187, 241, 244, 246, 248
- Florence Bernault, 193, 194, 221, 226, 229, 236, 261
- François Mitterrand, 430, 431, 467, 510, 512
- François Ndong, 16, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 288, 289, 297, 315, 316, 320, 321, 347, 376, 572
- Françoise Jamin, 135
- Franklin Roosevelt, 203, 207
- Frédéric Le Vasseur, 47
- Frère Ephraïm, 341
- Frère Macaire, 81, 174, 178, 179, 243, 594
- Fulbert Youlou, 552

· G

-
- Gabriel d'Arboussier, 216, 238
 - Gaubert Aubian, 277, 287
 - Général de Gaulle, 18, 186, 187, 188, 190, 191, 195, 204, 205, 206, 207, 212, 279, 289, 564, 574, 584
 - Général Kergavarat, 279
 - Georges Rawiri, 326, 473, 479
 - Gérard Morel, 12, 28, 29, 33, 39, 40, 41, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 60, 61, 62, 64, 88, 90, 91, 142, 143, 150, 154, 181, 201, 224, 236, 248, 255, 274, 281, 314, 334, 351, 381, 579, 586
 - Germain Mba, 280, 287, 297, 421, 422, 433, 453, 457
 - Gilles Sauter, 25
 - Gouverneur Bonvin, 106
 - Gouverneur Général Antonetti, 106
 - Gouverneur Masson, 190
 - Grégoire Sey, 22, 29, 31, 49, 91, 92
 - Gustave Batodié, 76
 - Guy Lassere, 25
 - Guy Rossatanga, 307, 423

· H

- Henri Seignon, 186, 238
- Houphouët Boigny, 226, 246, 421
- Hubert Deschamps, 25, 94, 187, 188
- Hyacinthe Antini, 75

· I

- Ignace Bekale, 217
- Isidore Minko mi Edang, 219

· J

- Jacques Foccart, 194, 258, 279
- Jacques Hubert, 12, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 60, 64, 68, 72, 75, 80, 81, 93, 96, 124, 129, 135, 137, 148, 150, 174, 180, 181, 220, 321, 322, 323, 325, 338, 340, 341, 352, 353, 355, 412, 414
- Jacques Libizangomo, 280

- Jacques Mombo, 278
- Janot Poulin, 330, 333, 378, 396, 400, 443, 444
- Jean Baptiste Adiwa, 53
- Jean Baptiste Akighe Mba, 455
- Jean Baptiste MedangOvono, 402
- Jean Baptiste Ndendé, 221
- Jean baptiste Obiang Ethoughe, 431
- Jean Claude Brouillet, 238
- Jean Essone, 278, 280
- Jean Félix Tchikaya, 216, 238
- Jean François Zorn, 315, 317, 343, 486
- Jean Hilaire Aubame, 21, 126, 128, 131, 153, 197, 206, 213, 216, 217, 219, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 236, 238, 239, 247, 248, 249, 250, 253, 258, 264, 265, 267, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 280, 287, 289, 293, 294, 298, 305, 308, 376, 422, 437, 549, 550, 551, 563, 569
- Jean Jacques Boucavel, 253
- Jean Jérôme Adam, 71, 113, 120, 122, 124, 126, 127, 129, 139, 171, 271, 290, 312, 316, 318, 324, 380
- Jean Marc Ekoh, 248, 280
- Jean Marie Aubame, 431, 436
- Jean Marie Dong, 521
- Jean Marie Essiane, 221
- Jean Marie Rapotchombo, 129, 288
- Jean Martin Adam, 40, 45, 46, 48, 49, 50, 53, 71, 81, 86
- Jean Obame, 53, 76, 220, 222, 223, 224, 270
- Jean Pierre Bekale, 284
- Jean Pierre Elelaghe, 89, 137, 138, 337, 382, 383, 385, 387, 404, 413, 487, 488, 497, 506, 507, 522, 523, 525, 528, 557, 581, 605
- Jean Pierre Léboumba Lépendou, 528
- Jean Pierre Minbeng, 455
- Jean Pierre Nzoghe Nguema, 432, 467, 474, 481, 482, 525
- Jean Pierre Ondo Nze, 435
- Jean Ping, 327
- Jean Remy Ayouné, 260, 261
- Jean René Mezui, 322
- Jean Rose, 214

-
- Jérôme Mba, 76, 222, 224
 - Jérôme Okinda, 376
 - John Kelly, 41
 - Joseph Koerber, 454, 471
 - Joseph Mintsami Mbeng, 295, 459
 - Joseph Muelé, 284
 - Joseph Rédjambé, 424, 506, 509
 - Joseph Roger de Benoist, 82
 - Jules Aristide Bourdes Ogouligwendé, 519, 528
 - Jules Mba Bekale, 431
 - Jules Mba Nzoghe, 436
 - Jules Mefane, 106

· K

- Kassa Mapési, 280

· L

- Lanzeau de Puplermeau, 111
- Laurentie, 191, 206, 207, 208, 209
- Le Berre, 40, 43, 44, 46, 74, 79, 84, 86, 93, 96, 99, 102, 103, 129, 571
- Le Testu, 73, 112
- Léon Mba, 16, 18, 21, 118, 121, 128, 131, 132, 163, 176, 182, 195, 197, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 238, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 308, 310, 311, 315, 326, 358, 376, 386, 395, 415, 416, 421, 424, 429, 430, 480, 547, 548, 549, 551, 552, 556, 558, 569, 570, 571, 601, 604
- Léon Mbou Yembit, 528
- Léon Mebiame, 432, 473, 528
- Léonie Bibedi, 49
- Libermann, 29, 30, 31, 32, 33, 40, 41, 42, 43, 47, 58, 71, 77, 86, 89, 90, 91, 92, 94, 96, 97, 115, 120, 589, 606
- Ligier Henri, 195
- Louis Marie Grignon de Monfort, 48
- Louise Bendome, 219, 293

- Luc Ivanga, 267
- Lucien Paye, 209

M

- Mandroux, 106
- Marc Mba Ndong, 287
- Marc Saturnin Nang Nguema, 287, 528
- Marcel Lefebvre, 117, 128, 129, 224, 225, 550
- Maréchal Pétain, 188
- Maria Rohrer, 49
- Marie Fatou Berre *Voir* Mère Cécilia
- Marie Madeleine Mbouratswo, 521
- Marie Rose Meligue me Ngwa, 455
- Marlyse Issembé, 435
- Marquis Compiègne, 38
- Marthe Robin, 340
- Martine Oulabou, 524
- Mathurin Anguilet, 253
- Maurice Bayrou, 216, 238
- Maurice Delauney, 297
- Maurice Jourdan, 244, 246, 248, 251, 274
- Maurice Patry, 135, 388
- Max Anicet Koumba, 467
- Maximilien Marie Kolbe, 347
- Mba Abessole, 14, 16, 116, 137, 428, 429, 437, 440, 449, 450, 451, 457, 459, 460, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 478, 481, 482, 490, 493, 494, 495, 498, 499, 500, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 526, 527, 528, 530, 531, 532, 533, 536, 540, 554, 584, 602
- Mba Camille, 196, 241
- Mboumba Bouassa, 14, 47, 63, 64, 65, 72, 74, 83, 90, 138, 388, 585
- Mendane Ndong Manfred, 196
- Mère Cécilia, 49, 139, 140, 596
- Mère Jean Gabriel, 174
- Mère Maria Pia, 139
- Metegue N’Nah, 14, 168, 275, 276, 394, 421, 424, 433, 500, 511, 513, 519, 520

-
- Meyo Antoine, 473
 - Mgr Adam *Voir* Jean Jérôme Adam
 - Mgr Barron, 29, 30, 31, 32, 33, 40, 41, 42, 43, 90, 91, 92
 - Mgr Donato, 359, 409, 410, 448
 - Mgr Isidore de Souza, 496
 - Mgr Jean Jadot, 456
 - Mgr Kobes, 94
 - Mgr Kombo, 496
 - Mgr Le Hunsec, 128, 191, 225
 - Mgr Leroy, 44, 45, 64, 102, 346, 606
 - Mgr Martrou, 45, 46, 53, 55, 56, 71, 105, 107, 108, 129, 571
 - Mgr Mossengo, 496
 - Mgr Sanouko Kpodzro, 496
 - Mgr Tardy, 35, 46, 52, 53, 55, 56, 67, 71, 86, 106, 107, 109, 110, 116, 117, 122, 128, 166, 187, 189, 190, 191, 192, 558, 567, 571, 573, 575
 - Michel Simost, 284
 - Mouanga Noudouba Joseph, 196, 241
 - Moubamba Dieudonné, 473
 - Moubamba Nziengui, 431, 473

· N

- Ndongo, 220
- Ndoume Assebe, 14, 81, 83
- Nguema Mitoghe, 473
- Nicéphore Soglo, 508
- Nicolae Ceausescu, 464
- Nkwame Nkrumah, 287
- Noël Ngwa, 14, 16, 137, 138, 288, 293, 294, 302, 306, 309, 310, 311, 312, 352, 378, 383, 384, 398, 399, 405, 421, 428, 429, 430, 431, 433, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 454, 458, 459, 466, 467, 478, 481, 482, 483, 490, 495, 499, 500, 517, 553, 586
- Nsolé Biteghe, 267, 270, 273, 278, 280

· O

- Obiang Bilié, 287

- Odette Nzame Evine, 455
- Olivier Ambay, 217
- Omar Bongo *Voir* Albert bernard bongo
- Otton Etoughe, 284

P

- Pasteur Bruneton, 240
- Pasteur Emmanuel Mba Nzue, 370, 497
- Pasteur Nang Essono, 369, 434
- Pasteur Sima Ndong, 369
- Paul Cousseran, 280, 281
- Paul Du Chaillu, 222
- Paul Gondjout, 131, 217, 226, 227, 241, 244, 246, 250, 251, 253, 255, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 275, 276, 280, 305, 519, 569
- Paul Malékou, 164
- Paul Marie Yembit, 248, 273, 275, 278, 279
- Paule Brasseur, 33
- Paulin Nguema Obam, 139
- Paulin Obame Nguema, 535
- Père Auguste Gervain, 119
- Père Barreau, 106
- Père Blenez, 118
- Père Blénez, 225
- Père Bouchaud, 115, 170, 573, 575
- Père Defranould, 221, 222
- Père Delorme, 44, 72
- Père Duparquet, 50, 77, 78, 83
- Père Dupraz, 61
- Père Fauret, 117
- Père François Emmanuel, 46, 150, 151, 157, 158, 224, 248, 249, 256, 340, 345, 586
- Père Gauthier, 99, 106, 575
- *Père Lamaze*, 110, 117
- Père Leperdiel, 103
- Père Lossedat, 33, 61

-
- Père Moysan, 120, 121
 - Père Reinhard, 117
 - Père Remy, 105
 - Père Roques, 87, 99, 575
 - Père Samuel Talabardon, 187
 - Père Sillard, 56, 71, 110, 116, 120, 121, 128, 131, 142, 143, 145, 154, 162, 207, 235, 251, 256, 259, 266, 270, 271, 278, 290
 - Père Thierard, 62
 - Père Trilles, 44, 573
 - Père Tristant, 73
 - Père Vallery-Radot, 175
 - Père Yves Coignard, 187
 - Philippe Maury, 280
 - Pierre Claver Akendengué, 302
 - Pierre Dickson, 217
 - Pierre Louis Agondjo Okawé, 424, 526, 528, 533
 - Pierre Manboundou, 476
 - Pierre Mariani, 246, 251, 274
 - Pierre Mouemba, 402
 - Pouchet (Père), 28, 35, 44, 46, 54, 76, 78, 93, 98, 99, 105, 106, 109, 110, 111, 112, 117, 132, 185, 187, 189, 190, 191, 222, 225, 236, 572, 573, 577, 578
 - Président Bongo *Voir* Albert Bernard Bongo
 - Prince Birinda, 265, 266, 480
 - Prince Rapontchombo, 194

R

- Raponda Walker, 16, 23, 28, 50, 71, 75, 99, 137, 138, 150, 165, 179, 220, 285, 295, 296, 315, 342, 348, 384, 386, 414, 573, 586, 588, 598
- Ratanga Atoz, 23, 24, 26, 44, 188, 203, 204, 212, 214, 587
- Raymond Waag, 186
- René Angue Esselé, 455
- René Bureau, 384, 386
- René Paul Sousatte, 253, 257, 273, 275, 276
- René Pleven, 205, 207, 208, 209
- Roi Denis, 25

- Roi Georges, 26
- Roi Glass, 26, 27
- Roi Kringer, 26
- Roi Louis, 26, 27, 62
- Roi Quaben, 26
- Rolland Bru, 286, 292

· S

- Samuel Mbaye, 469, 470, 471
- Sanmarco Louis, 221, 250, 257, 258, 267, 280, 570
- Savorgnan de Brazza, 38, 63, 75, 585, 608, 609
- Serge Pasquier Nzué, 322
- Simon Oyono Aba'a, 431, 474
- Simon Oyono Abaa'a, 436, 466
- Sossa Simawango, 246, 267
- Souleymane Massala, 402

· T

- Théophile Onwandault, 217
- Thomas Didyme Nze, 431, 436
- Thomas Ossima, 129
- Timothé Modibo Nzockéna, 323
- Tsamba Albert, 196

· V

- Valère Ateba, 436
- Victor Augagneur, 107
- Victor Dieudonné Moukeytou, 435
- Vincent de Paul Nyonda, 248, 253, 268, 282, 604

· Y

- Yves Evouna, 248, 253, 277